protohistoire européenne

12
2010

Lionel PERNET

Armement et auxiliaires gaulois

(IIe et Ier siècles avant notre ère)

éditions monique mergoil

Armement et auxiliaires gaulois

Protohistoire européenne

12

Collection dirigée par
Michel Py

Armement et auxiliaires gaulois

(IIe et Ier siècles avant notre ère)

Lionel Pernet

Ouvrage publié avec le soutien de
la Société Académique Vaudoise

Société Académique Vaudoise

et le soutien de l'Université de Lausanne

UNIL | Université de Lausanne

éditions monique mergoil
montagnac
2010

Tous droits réservés
© 2010

Diffusion, vente par correspondance :
Editions Monique Mergoil
12 rue des Moulins
F - 34530 Montagnac
Tél/fax : 04 67 24 14 39
e-mail : emmergoil@aol.com

ISBN : 978-2-35518-011-8
ISSN : en cours

Aucune partie de cet ouvrage ne peut être reproduite
sous quelque forme que ce soit (photocopie, scanner ou autre)
sans l'autorisation expresse des Editions Monique Mergoil.

Logo de la collection :
linteau préromain de Nages (Gard)
dessin G. Monthel
(avec l'aimable autorisation du prof. Chr. Peyre)
Dessin de couverture :
guerrier de la tombe 119 de Giubiasco,
dessin Daniel Niederberger

Texte : auteur
Saisie : auteur
Mise en page : Marlyse Baumgartner, CH-1610 Châtillens
Couverture : Editions Monique Mergoil
Imprimerie numérique : Maury S.A.S.
Z.I. des Ondes - 12100 Millau cedex

SOMMAIRE

Remerciements 11
Institutions visitées dans le cadre de cette étude 13
Abréviations 14

Première partie :
Buts, méthodes, contexte 15

1 Introduction : but et méthodes 16
1.1 Cadre chronologique et géographique 17

2 Historiographie 19

3 Le contexte 21
3.1 Le mercenariat celtique du Ve au IIe siècle av. J.-C. 21
3.1.1 Introduction 21
3.1.2 Définition du mercenariat 21
3.1.3 Les sources 22
3.1.4 Le Ve siècle av. J.-C. 22
Les Celtes au service de Marseille 22
La situation en Italie du Nord 24
Les Celtes au service de Carthage 24
3.1.5 Du IVe au début du IIe siècle av. J.-C. : apogée du mercenariat celtique 24
3.1.6 Mercenariat et société 26
Monnaie et mercenariat 27
3.2 Le monde méditerranéen, Rome et son armée . 27
3.2.1 Introduction 27
3.2.2 La notion de mercenaire et celle d'auxiliaire : le point de vue romain 27
3.2.3 Problèmes juridiques 28
Deditio et conquête : les peuples alliés 28
Les peuples amis 29
Synthèse 29
3.2.4 L'armée romaine tardo-républicaine 30
Souplesse, discipline et férocité 30
Composition de l'armée : les réformes de Marius 31
Les auxiliaires 32
La cavalerie romaine 33
Propriété des armes du légionnaire et de l'auxiliaire 34
3.2.5 Les autres employeurs de Gaulois 34

4 Les sources exploitées dans cette étude 35
4.1 Les sources archéologiques 35
4.1.1 Sélection des ensembles archéologiques . . . 35
4.1.2 Remarques sur l'interprétation des dépôts funéraires 37
4.2 Les textes anciens 38
4.2.1 Auteurs retenus 38

Deuxième partie :
L'armement romain d'époque républicaine 39

5 L'armement romain des IIe et Ier siècles av. J.-C. . . 40
5.1 Les sources 41
5.1.1 Les textes antiques 41
Polybe (livre VI, 19-42) 41
Tite-Live (livre VIII, 8 et divers passages) 41
Varron (*De lingua latina*, livre V, 115-116) . . . 41
Végèce (*Epitoma Rei Militaris* ou *De Re Militari*) 41
5.1.2 Les représentations figurées 42
Monument de Paul-Emile à Delphes (163 av. J.-C.) 42
Autel du Louvre ou de Domitius Ahenobarbus (IIe siècle av. J.-C.) 43
Stèle d'Asklepiade et de Stratonike à Yiğitler (Demirci, Turquie) (IIe siècle av. J.-C.) 43
Urne cinéraire de Volterra (Ier siècle av. J.-C.) . . 44
La Galère de Préneste (époque augustéenne précoce) 44
Stèle du centurion Minutio (Padoue) (troisième quart du Ier siècle av. J.-C.) 44
Mausolée romain de Saint-Remy (Glanum) ou tombeau des Jules (40-35 av. J.-C.) 46
Arc d'Orange (époque tibérienne) 47
5.1.3 Les découvertes archéologiques 47
Castellruf (Espagne) (fin du IIIe siècle av. J.-C.) 47
Ephyre (Grèce) (167 av. J.-C.) 47
Renieblas (Espagne) (IIe siècle av. J.-C.) 47
Les camps de la circonvallation de Numance (Espagne) (134/133 av. J.-C.) 48
Talamonaccio (Italie) (IIIe-IIe siècles av. J.-C.) . . 48
Es Soumaâ (Algérie) (130-110 av. J.-C.) 51
La Caridad (Espagne) (premier quart du Ier siècle av. J.-C.) 51

Gracurris, La Azucarera (Espagne) (env. 80 av. J.-C.) 52
Cáceres el Viejo (80 av. J.-C.) 52
Osuna (Espagne) (46-45 av. J.-C.) 53
5.2 Les armes 53
5.2.1 Les armes de poing et les éléments de suspension 53
5.2.2 Les armes de jet et d'hast 63
Les *pila* 63
– Les *pila* à douille 63
– Les *pila* à languette 64
Les lances et traits 65
Les pointes à douille, les «socketed pila» et les «javelin heads» 68
5.2.3 La défense active : le bouclier 69
5.2.4 La défense passive : les casques et autres éléments d'armure 72
Les casques de tradition grecque 72
Les casques étrusco-italiques à bouton 72
Les casques de type Buggenum 75
Les casques des types Hagenau et Weisenau . . . 75

Troisième partie :
L'Armement dans les Gaules aux IIe et Ier siècles av. J.-C. 79

6 Critique et typologie des sources archéologiques à disposition pour les Gaules 80
6.1 Quantification et représentativité des sources retenues 80
6.2 Typologie des ensembles funéraires du corpus . 83
6.3 Limites des sources retenues pour discuter la question des auxiliaires 83

7 Typo-chronologie de l'armement des IIe et Ier siècles av. J.-C. en Gaule. Les traditions celtique, romaine et germanique 84
7.1 Les armes de poing (fourreaux et épées/glaives) 84
7.1.1 Les fourreaux et épées de tradition celtique 84
Fourreaux du type 2 de Giubiasco (variantes a, b et c) et leur épée 84
Fourreaux de type Ludwigshafen (variante 3c de Giubiasco), de type Montmartin, de type Ormes et de type Pîtres (variante 3b de Giubiasco) et leur épée 89
– Types Ludwigshafen et Montmartin 89
– Types Ormes 94
– Type Pîtres 95
– Epées 96
Fourreaux à échelle (variante 3a de Giubiasco) et leur épée 97
Fourreaux de type plumier et fourreaux de tradition mixte à bouterolle massive courte 98
– Type «plumier» 98
– Bouterolle massive courte 101
7.1.2 Fourreaux et glaives de tradition romaine . 101
Les glaives de type 1 à croisière campaniforme (type Giubiasco) et leur fourreau 104
Les glaives de type 2 à garde droite et lame longue et leur fourreau 104
Les glaives de type 3 à garde droite et lame courte (type Mayence/Mainz) et leur fourreau 105
Remarques au sujet des glaives de tradition romaine découverts en Gaule 106
7.2 Les armes d'hast et de jet 106
7.2.1 Les fers de lance à douille 106
7.2.2 Les pointes à douille, les «socketed pila» et «javelin heads» de tradition romaine 107
7.2.3 Les pila romains 108
7.3 Les umbos de bouclier 109
7.3.1 Umbos à ailettes rectangulaires longues . . . 109
Variante 2a 109
Variante 2b 109
7.3.2 Umbos à ailettes rectangulaires courtes . . . 109
7.3.3 Umbos circulaires 109
7.4 Les casques 112
7.4.1 Casques de type Port 112
7.4.2 Casques de type Alésia/celtique occidental . 114
7.4.3 Casques de type Coolus-Mannheim 116
7.4.4 Synthèse sur l'évolution des casques de tradition romaine et gauloise aux IIe et Ier siècles av. J.-C. 122

Quatrième partie :
Les auxiliaires dans les Gaules aux IIe et Ier siècles av. J.-C. 125

8 Approche par peuples gaulois 126
8.1 La Gaule Transpadane (zone T) 126
Peuplement et histoire 126
a) Les Insubres 127
b) Les Cénomans et les Vénètes 128
c) Autres peuples 129
Synthèse sur la Gaule Transpadane 129
Sur le corpus archéologique 129
Sur les armes 130

La question des auxiliaires de Gaule Transpadane 131
– Cénomans et Vénètes 131
– Insubres 132
– Oromobii 133
– Autres peuples 133
8.2 La Gaule Narbonnaise (zone N) 134
Peuplement et histoire 134
a) Les Volques (Arécomiques et Tectosages) . . 134
b) Les Allobroges 135
Synthèse sur la Gaule Narbonnaise 135
Sur le corpus archéologique 135
Sur les armes 139
La question des auxiliaires de Gaule Narbonnaise 139
– Volques Arécomiques 139
– Tectosages 142
– Salyens 142
– Voconces 142
8.3 La région alpine (zone A) 143
Peuplement et histoire 143
a) Les Lépontiens 143
b) Les Carniens 143
c) Les Taurisques 143
Synthèse sur la région alpine 144
Sur le corpus en général 144
Sur les armes 145
La question des auxiliaires issus des régions alpines 146
– Les Lépontiens 146
– Les Carniens et les Taurisques 147
8.4 La Gaule Celtique (zone C) 149
Peuplement et histoire 149
a) Les Arvernes 150
b) Les Eduens 151
c) Les peuples de la région Centre (Bituriges, Carnutes et Turons) 151
d) Helvètes et Rauraques 152
Synthèse sur la Gaule Celtique 152
Sur le corpus archéologique 154
Sur les armes 155
La question des auxiliaires de Gaule Celtique . . 155
– Eduens 155
– Arvernes 156
– Biturgiges et Turons 157
– Nitiobroges 159
8.5 La Gaule Belgique (zone B) 160
Peuplement et histoire 160
a) Les peuples du Belgium 160
b) Les Trévires et les Rèmes 160
Synthèse sur la Gaule Belgique 161
Sur le corpus archéologique 161
Sur les armes 162
La question des auxiliaires de Gaule Belgique 163
– Les Véliocasses 164
– Les peuples du Belgium 164
– Les Rèmes 165
– Les Trévires 165

Cinquième partie :
Synthèses et conclusions 169

9 Synthèses 170
9.1 L'intégration progressive des guerriers gaulois : mercenaires, auxiliaires puis citoyens. Les grandes lignes d'une histoire sociale 171
a) un statut flou : les « migrants-colons mercenaires » gaulois et la question des migrations négociées 171
b) Rome aux portes des territoires gaulois : premières défaites et premiers foedus… 171
c) le temps de la conquête : choisir « le bon camp »… 172
d) la soumission à Rome : conséquences administratives et militaires 176
e) la promotion des membres de l'élite gauloise par l'armée et ses implications politico-sociales 179
f) auxiliaires et romanisation : un bilan 180
g) ex-cursus : monnayages et auxiliaires 181
h) comparaison avec la situation dans la péninsule ibérique 182
i) comparaison avec la situation chez les Bretons et les Bataves 183
j) comparaison avec la situation dans la zone danubienne 184
9.2 L'armement des auxiliaires : de la typo-chronologie à la question de l'identité 184
9.3 Bilan de l'apport des sources archéologiques à une question d'ordre historique 189

10 Conclusion 190

Sixième partie :
Catalogues 193

Catalogue des sources archéologiques 194
Sommaire 194
Abréviations utilisées dans le catalogue des sources archéologiques 196
1. Gaule Transpadane 197
2. Gaule Narbonnaise 210
3. Aire alpine 222
4. Gaule Celtique 232
5. Gaule Belgique 244

Catalogue des sources écrites 262
Liste des ensembles vus et étudiés 267

Résumé 269
Abstract 271

Bibliographie 273
Sources antiques 273
Archéologie et histoire 274

Planches 295

To Emer

Remerciements

Lattes, décembre 2009.

Cet ouvrage constitue la version légèrement remaniée d'une thèse de doctorat en co-tutelle aux Universités de Lausanne et Paris I soutenue en janvier 2009. Sa matière est issue d'une enquête menée de 2002 à 2008, financée par la bourse de recherche et de perfectionnement de l'Université de Lausanne, la bourse de co-tutelle de la CRUS et la bourse de chercheur débutant du FNRS (complétée par des fonds de la Société académique vaudoise et de la Fondation Van Walsem).

Nous aimerions commencer par remercier chaleureusement nos deux professeurs, Thierry Luginbühl et Olivier Buchsenschutz, pour leur soutien et leur aide tout au long de ce travail. Nos remerciements vont ensuite aux quatre membres du jury, Gilbert Kaenel, Susanne Sievers, Michel Reddé et Matthieu Poux, pour leurs conseils et leur relecture critique.

Cette recherche a commencé en l'an 2000 déjà, par l'étude des tombes à armes de la nécropole de Giubiasco, dans le cadre d'un mémoire de master de l'Université de Lausanne. Le soutien reçu alors au Musée national suisse, qui abrite ces collections, et à l'Université de Zurich, ne s'est jamais démenti depuis, et l'achèvement de ce travail de thèse doit beaucoup à mes collègues Heidi Amrein, Luca Tori, Eva Carlevaro, Philippe della Casa, Biljana Schmid-Sikimić.

Ce travail n'aurait toutefois pas été possible sans l'accueil que m'ont réservé les membres de l'UMR 8546 dès mon arrivée à Paris, en septembre 2002. Je suis redevable en cela à Christian Peyre et Dominique Briquel, directeurs successifs de l'UMR, de mon intégration au sein de cette unité mixte de recherche. Les contacts noués au sein de l'équipe de protohistoire ont été déterminants sur de nombreux plans et je tiens à remercier Olivier Buchsenschutz ainsi que Katherine Gruel, directeurs de cette équipe, d'avoir soutenu mes projets et de m'avoir intégré aux leurs.

L'accès à la documentation est un des points déterminants dans un travail de thèse ; la bibliothèque de l'UMR a ainsi été un des lieux centraux pour la rédaction de mon travail. L'accueil et la disponibilité de ses membres, en particulier de sa responsable, Anne Cavé, m'ont permis de travailler dans des conditions optimales. Qu'ils soient eux aussi remerciés ici.

La relecture du texte a été assurée par Marie-Bernadette Chardenoux, UMR 8546 CNRS-ENS, à qui nous voulons dire combien son aide et son soutien ont été précieux. Un grand merci aussi à toutes celles et ceux qui en ont relu tout ou partie, notamment Michel Feugère pour les dernières corrections.

Les dessins ont été mis au net par Brigitte Gubler, Zurich.

Nous remercions vivement les institutions suivantes de nous avoir autorisé à publier certaines illustrations dont ils détiennent les droits : planches 105-108 et 125-135 (Soprintendenza per i beni archeologici del Piemonte e del Museo antichità egizie, Egle Micheletto), planche 83 (Musée Calvet Avignon, Odile Cavalier), planche 176 (Mairie de Clermont-Ferrand), planche 235 (RGZM, Markus Egg), planche 143 (Musée de Novo Mesto, Borut Križ), figure 85 (Centre Camille Jullian CNRS-Université de Provence, Dominique Garcia).

Enfin, pendant toutes ces années, mon épouse Emer et ma famille m'ont soutenu sans relâche. Je leur dois une part importante de la réussite de cette aventure qui leur a volé tant d'heures.

Nous ne pouvions faire l'économie de remercier aussi toutes les personnes suivantes pour leur contribution à cette recherche :

A Paris et Compiègne
Thierry Lejars (CNRS)
Florence Bertin (Conservare Compiègne)
Kathrine Gruel (CNRS)
Patrice Brun (Paris I)
Antide Viand (CG Hauts-de-Seine)
Brigitte Fischer
Laurent Olivier (MAN Saint-Germain-en-Laye)
Thierry Dechezleprêtre (CG Vosges)
Stéphane Verger (EPHE)
Louise Jacqué (INP)
Stéphane Marion (SRA Lorraine)
André Rapin

A Ribemont-sur-Ancre
Jean-Louis Brunaux (CNRS)
Louis-Paul Delestrée

A Arras
Alain Jacques (Service archéologique d'Arras)

A Toulouse
Pierre-Yves Milcent (Université du Mirail)

A Beaucaire
Yves Gasco (Musée de Beaucaire)

A Argenton
Patrick Paillet (Musée de Saint-Marcel)
René Gaultier (Radiographies Argenton)

A Châteauroux
Cécile Debray (Musée de Châteauroux)

A Lille
Nicolas Dessaux (Service archéologique de Lille)

A Orléans
Catherine Gorget (Musée d'Orléans)

A Bibracte
Vincent Guichard (EPCC Bibracte)
Jean-Paul Guillaumet (CNRS)
Philippe Barral (Université de Besançon)

A Avignon
Odile Cavalier (Musée d'Avignon)

A Evreux
Gilles Leblond (Musée d'Evreux)

A Bourges
Pierre Bailly
Béatrice de Chancel-Bardelot (Musée de Bourges)

A Nîmes
Valérie Bel (INRAP Nîmes)
Nathalie Chardenon (INRAP Nîmes)
Dominique Darde (Musée archéologique de Nîmes)

A Alençon
Aude Pessey-Lux (Musée des Beaux-Arts)

En Piémont
Guiseppina Spagnolo-Garzoli (Surintendance)
Gianni Pizzigoni (Musée de Verbania)
Filippo Gambari (Surintendance)

En Vénétie
Luciano Salzani (Surintendance)
Elisa Mazzetti (Padoue)

En Lombardie
Rafaelle De Marinis (Université de Milan)
Ermanno Arslan (Milan)

A Este
Angela Ruta-Serafini (Surintendance)
Anna Bondini

A Rome
Paola Piana-Agostinetti (Université de Rome)
Yann Rivière (EFR)

A Zurich
Heidi Amrein (SLM)
Philippe Della Casa (UNIZH)
Biljana Schmid-Sikimić(UNIZH)
Eckhard Deschler-Erb (UNIZH)
Luca Tori (SLM)
Eva Carlevaro (SLM)
Martin Trachsel (SLM)

A Sion
Philippe Curdy (Musée cantonal d'archéologie)

A Bâle
Ludwig Berger
Peter Jud

Au Tessin
Rosanna Cardani (Service archéologique du Tessin)
Luisa Mosetti (Service archéologique du Tessin)

Groupe Cladio-Université de Lausanne
Xavier L'Hoste (Musée de Vallorbe)
Jospeh Currat (Musée de Vallorbe)

En Slovénie
Dragan Božič (ZRC-SAZU Ljubljana)
Mitja Guštin (Université de Primorska)
Andrej Gaspari
Danilo Breščak (Novo mesto)
Borut Križ (Musée de Novo mesto)

Au Luxembourg
Jeannot Metzler (Musée de Luxembourg)
Jean Krier (Musée de Luxembourg)

A Mayence, en Sarre et en Bavière
Markus Egg (RGZM Mayence)
Martin Schönfelder (RGZM Mayence)
Götz Waurick (RGZM Mayence)
Joseph Schumacher (Musée de Saarbrücken)
Werner Zanier (Bayerische Akademie Munich)

Institutions visitées dans le cadre de cette étude

Institution	**Lieu**
France	
Musée des Beaux-arts et de la dentelle	Alençon
Musée du Berry	Bourges
Musée historique et archéologique de l'Orléanais	Orléans
Musée archéologique d'Argentomagus	Saint-Marcel
Musée Bertrand	Châteauroux
Musée Bargoin	Clermont-Ferrand
Musée archéologique	Nîmes
INRAP Nîmes	Nîmes
Musée Calvet	Avignon
Musée Auguste Focquet	Beaucaire
Musée du Vieil Evêché	Evreux
Service archéologique de Lille	Lille
Musée d'archéologie nationale	Paris
Suisse	
Bernisches historisches Museum	Berne
Musée national suisse	Zurich
Italie	
Museo del Paesaggio	Verbania
Museo archeologico	Turin
Slovénie	
Musée national de Slovénie	Ljubljana
Musée de Novo Mesto	Novo Mesto
Service archéologique de Novo Mesto	Novo Mesto
Allemagne	
Römisch-germanisches Zentralmuseum	Mayence
Museum für Ur- und Frühgeschichte	Sarrebrücken
Luxembourg	
Musée national d'histoire et d'art	Luxembourg

Abréviations

Les abréviations couramment utilisées dans ce volume de texte sont les suivantes :

cm : centimètre
m : mètre
s. : siècle
t. : tombe
zone A : zone alpine
zone B : zone Gaule Belgique
zone C : zone Gaule Celtique
zone N : zone Gaule Narbonnaise
zone T : zone Gaule Transpadane

« César remarqua sur le champ de bataille évacué, les corps splendides des Gaulois et des Germains de Labiénus. Les uns l'avaient suivi hors de Gaule par soumission à son autorité ; d'autres s'étaient laissés acheter ou attirer par ses promesses ; certains, faits prisonniers à la suite de la bataille livrée par Curion et épargnés, avaient voulu, en faisant preuve de fidélité, témoigner d'une reconnaissance égale au bienfait reçu. Leurs corps, d'une beauté et d'une taille étonnante, gisaient abattus sur tout le champ de bataille, couchés ça et là ».

Pseudo-César. *La Guerre d'Afrique*, 40, 5-6.

Première partie : Buts, méthodes, contexte

1 Introduction : but et méthodes

Dans son roman intitulé *The Dream of Scipio*, I. Pears met en scène trois personnages confrontés à l'invasion ou à une tentative d'invasion de la Provence par une armée étrangère à trois périodes différentes : l'Antiquité tardive, le XVe siècle et la Seconde Guerre Mondiale. Chacun d'eux va réagir différemment à ces événements. L'Evêque Manlius Hippodames négocie activement avec le futur occupant Burgonde pour qu'en échange du territoire cédé ce dernier protège son Evêché d'autres périls barbares. Olivier de Noyen dénonce au Pape le projet d'un de ses Cardinaux de mettre la Provence à la merci des Anglais afin de forcer la Comtesse de Provence à chasser le Pape d'Avignon. Tandis que Julien Barneuve travaille comme censeur sous le régime de Vichy jusqu'à ce qu'il prenne la mesure de l'atrocité des crimes commis par les occupants nazis et entre en résistance.

The Dream of Scipio est certes une fiction et elle implique d'autres acteurs que ceux qui vont être l'objet de cette étude. Mais I. Pears aurait pu choisir de mettre en scène un Gaulois transalpin de la vallée du Rhône au IIe siècle avant J.-C. tant la gamme des situations qu'il décrit l'aurait aussi concerné. Bien que son livre soit un exemple parmi d'autres, il illustre parfaitement l'enjeu de ce travail : étudier la manière dont un état ou des états, en l'occurrence gaulois, vont se positionner par rapport à un occupant potentiel, la République romaine. Le choix, universel, se résume en deux mots : coopération ou résistance. Ce choix incombe à l'élite de la société, les aristocrates, précisément ceux qui ont laissé les traces que nous allons interpréter. Celles-ci sont archéologiques (essentiellement des sépultures) et écrites (discours, récits de protagonistes, histoires, tous rédigés par des historiens grecs ou romains). Les combattants qui suivent leurs chefs dans la coopération deviennent alors des mercenaires ou des auxiliaires, notions qu'il faudra définir.

Les sources incomplètes qui nous sont parvenues ne permettent évidemment pas de restituer l'histoire de ces guerriers dans le détail. Cette étude propose un modèle explicatif pour des découvertes archéologiques et des textes qui soulèvent nombre de questions. La construction de ce modèle nous permettra de discuter la nature des relations entre les guerriers gaulois dont il nous reste les vestiges et l'armée pour laquelle ils se sont battus afin de déterminer s'ils ont coopéré avec l'occupant ou au contraire résisté à celui-ci.

Le passage du Pseudo-César cité en exergue montre bien à la fois la diversité des raisons pour lesquelles des Gaulois se sont retrouvés du côté romain (soumission, achat et prisonniers graciés) et la difficulté, voire l'impossibilité, qu'il y a à reconstituer ces parcours tous différents les uns des autres. Le modèle que nous proposons dans la cinquième partie de ce travail est donc forcément une simplification et une réduction de la complexité des situations vécues par les Gaulois. C'est en revanche la première fois qu'une synthèse de cette nature est proposée – fondée sur un corpus composé de témoignages matériels.

Pour arriver à cette synthèse, nous avons construit notre étude en cinq grandes étapes. La première partie pose le contexte général dont la connaissance est requise pour aborder l'étude des sources. Elle définit le cadre géographique et chronologique retenu, situe ce travail dans l'historiographie et surtout présente l'état de la question en matière d'histoire militaire gauloise et romaine pour bien comprendre quelles sont les forces en présence. Car la difficulté ne consiste pas, comme pourrait le laisser croire l'analyse du passage du pseudo-César, dans la microhistoire de chacun de ces Gaulois, mais dans la compréhension du phénomène à l'échelle du peuple gaulois, puis à l'échelle des Gaules en général. Pour y parvenir, nous consacrons pour commencer un long chapitre à la question des mercenaires gaulois, afin de mieux cerner ce statut. Nous montrons aussi comment, au IIe siècle av. J.-C., au moment où Rome devient un des seuls employeurs de Gaulois, ce statut se transforme de telle sorte que les « mercenaires » deviennent des « auxiliaires ». Nous analysons ensuite la multiplicité des situations qui permettent d'accéder au statut d'auxiliaire, ainsi que la nature juridique de ce statut. Cette première partie se clôt avec la présentation de la méthode de sélection des sources regroupées dans notre corpus. Il s'agit principalement de documents archéologiques, en l'occurrence des sépultures de guerriers gaulois enterrés avec leurs armes, mais aussi de découvertes sur des sites de bataille, d'habitat et des sanctuaires ainsi que des sources anciennes. Dans l'analyse des tombes à armes, l'accent est mis sur l'armement, porteur d'informations sur le parcours du défunt et sur la datation des tombes.

On pourrait penser que la mise en évidence d'un auxiliaire gaulois dans une sépulture des Gaules repose sur la présence d'armement romain à ses côtés. Or les choses ne sont pas si simples. Tout d'abord parce que nous nous sommes aperçus que de nombreuses tombes d'auxiliaires potentiels ne contenaient aucune arme romaine, ce qui ne constituait pas un obstacle, puisque les auxiliaires d'époque républicaine continuent à utiliser un armement de tradition indigène, mais aussi parce que la nature même de l'armement romain tardo-républicain est mal connue. Pour cette raison, nous proposons dans la deuxième partie une analyse approfondie des principales catégories d'armement romain (glaives, lances, boucliers et casques), afin de mettre en évidence ce qui, dans l'armement antique, peut véritablement être qualifié de romain.

Suit l'étude des sources du corpus. Elle commence avec, dans la troisième partie, un bilan sur la typologie de l'armement découvert en Gaule aux IIe et Ier siècles av. J.-C., qui met en évidence trois traditions de fabrication bien différentes : une tradition gauloise, une tradition romaine et une tradition germanique. Il s'agit là aussi d'une analyse des principales catégories d'armes : épées, lances, boucliers et casques.

Vient ensuite, dans la quatrième partie, l'étude des tombes à armes par grandes régions et par peuples. L'analyse porte sur 145 sites répartis dans cinq régions des Gaules (voir *infra* chap. 1.1). Chaque région ayant ses spécificités, nous brossons pour chacune la nature de son peuplement et ses relations avec Rome aux IIe et Ier siècles av. J.-C. La prise en compte de chacun de ces contextes historiques spécifiques est absolument nécessaire, car on ne peut pas comparer sans réserve une tombe à armes d'Italie du Nord datée du IIe siècle av. J.-C. avec une sépulture de guerrier trévire du début de l'époque augustéenne. En nous fondant sur les résultats de ces analyses régionales, nous proposons, dans la cinquième partie, une histoire des auxiliaires à l'échelle des Gaules qui aborde des questions d'ordre sociologique.

1.1 Cadre chronologique et géographique

Notre étude concerne les peuples gaulois. Nous utilisons ici l'adjectif gaulois au sens géographique du terme, pour désigner les peuples qui habitaient l'aire géographique que les auteurs romains qualifiaient de Gaule. J.-L. Brunaux a récemment montré que le terme de *Galli* avait été utilisé uniquement par les auteurs latins alors que pour les Grecs ces peuples restaient des *Keltoi*. La racine de ces deux mots n'étant pas la même, on peut se demander d'où vient le terme de *Gallus*. Il pourrait bien décrire ce qui était à l'origine le territoire des Gaulois, une vaste terre comprise entre l'Océan, la Seine, le Rhône et la Garonne (Brunaux 2005, 71). C. Peyre avait toutefois déjà montré que « gaulois » peut être utilisé comme synonyme de « celte » : le mot *Gallus* a désigné chez les Anciens n'importe quel peuple de n'importe quelle partie du monde celtique (1979, 14). Cette question a été reprise par C. Goudineau qui arrive à la même conclusion : après analyse des textes, l'équivalence « Celtes-Galates-Galli » s'impose (2004, 972).

En ce qui concerne le cadre chronologique, nous entendons faire l'étude de l'auxiliariat gaulois entre le IIe siècle av. J.-C. et les premières décennies du Ier siècle apr. J.-C. Si les Celtes ont été mercenaires de peuples méditerranéens dès le Ve siècle av. J.-C., ce n'est qu'au IIe siècle av. J.-C., avec l'avènement de Rome comme puissance méditerranéenne, que les mercenaires disparaissent des sources littéraires pour apparaître sous le nom d'auxiliaires. Cette période est celle de la soumission des premiers peuples gaulois (en Cisalpine), qui laissent une multitude de sources permettant une approche archéologique de la question de l'auxiliariat. En aval, l'étude s'arrête à la fin de la période augustéenne[1]. S'il n'est pas possible de dire qu'Auguste a fait de toutes les troupes non légionnaires des troupes auxiliaires professionnelles – car ces transformations continuent sous Tibère, Claude, Néron et les Flaviens – il est en revanche évident que les sources permettant d'étudier la question des auxiliaires changent profondément de nature au Haut-Empire. Mais nous nous intéressons en premier lieu à la culture matérielle et pas aux données épigraphiques. Il serait faux de dire qu'il n'y a plus de tombes de soldats d'origine gauloise au Ier siècle apr. J.-C., mais celles-ci deviennent des exceptions – nous verrons pourquoi – alors qu'elles sont nombreuses aux IIe et Ier siècles av. J.-C.

Sur le plan géographique, la zone étudiée est bornée au sud par le Pô et les Pyrénées, à l'ouest par l'Atlantique, au nord par le Rhin et à l'est par la limite orientale des Alpes. Nous l'avons découpée en cinq régions (fig. 1). La première consiste en la partie septentrionale de la plaine padane, connue des Anciens sous le nom de Transpadane. La seconde est la Gaule Narbonnaise, qui s'appelle dans un premier temps Gaule Transalpine. Vient ensuite une vaste zone aux limites très floues : l'aire alpine. Pour terminer, nous avons la Gaule Intérieure ou Gaule chevelue, dont César nous dit qu'elle est constituée de trois ensembles ethniques différents (*BG* 1, 1) : Aquitaine, Celtique et Belgique. Par commodité, nous conservons cette distinction dans la présente étude. Les vestiges de Gaule Celtique sont donc traités indépendamment de ceux de Gaule Belgique.

Pour faciliter la lecture des sites catalogués (voir le catalogue des sources archéologiques), nous les avons numérotés de 1 à n par zone de travail en faisant précéder ce chiffre de la première lettre de la zone en question ; c'est-à-dire T pour Transpadane, N pour Narbonnaise, A pour la zone alpine, C pour Celtique et B pour Belgique.

Nous avons exclu la partie septentrionale de la Gaule Belgique (Bataves, Eburons, etc.) qui ne sera évoquée que dans les synthèses finales. Les territoires retenus couvrent les pays actuels suivants : le Luxembourg, l'ouest de l'Allemagne, la France, la Suisse, le nord de l'Italie et la Slovénie. Cette aire géographique inclut un grand nombre de peuples celtiques (fig. 2), mais il n'y a pas pour tous des sources archéologiques ou littéraires permettant d'étudier leur rapport au mercenariat et à l'auxiliariat.

1 Dans certains cas nous avons pris en compte des sites ou des ensembles archéologiques incontournables plus tardifs, mais jamais au-delà de la période claudio-néronienne.

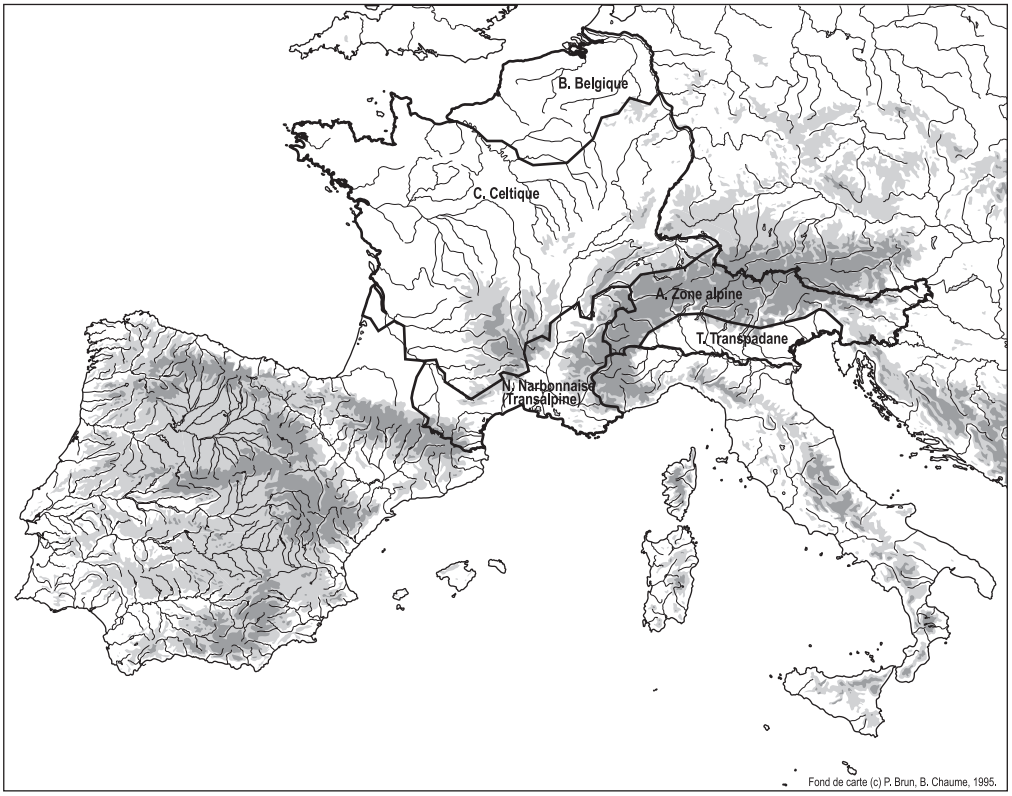

Fig. 1. – Les cinq régions de la Gaule prises en compte dans l'étude.

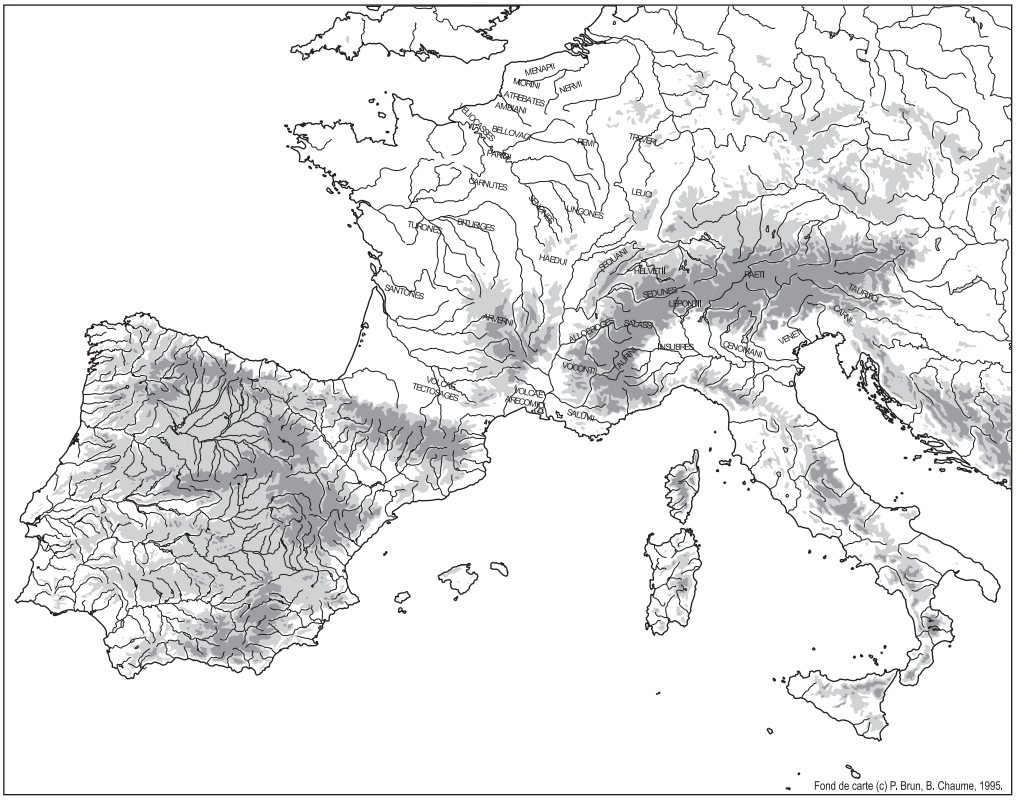

Fig. 2. – Principaux peuples celtiques concernés par l'étude.

2 Historiographie

Il n'existe pas, à notre connaissance, de synthèse sur la question des mercenaires et auxiliaires gaulois combinant une approche archéologique et historique. Les travaux d'historiens sur les auxiliaires de l'armée romaine sont en revanche assez nombreux. Les deux études principales concernant la genèse des corps d'auxiliaires (de la République au Haut-Empire) sont celles de G. L. Cheesman *The Auxilia of the Roman Imperial Army* (1914) et de S. B. Saddington *The Development of the Roman Auxiliary Forces From Caesar to Vespasian (49 B.C.-A.D. 79)* (1982), qui seront citées et commentées au fil de notre étude. Il n'en existe pas qui s'attachent spécifiquement au problème gaulois en général, si ce n'est, pour la période de la Guerre des Gaules, l'ouvrage de R. Wolters (1990), qui s'intéresse de près à la manière dont Rome s'est appuyée sur un certain nombre d'états clients pendant et après la Conquête. L'historien allemand est ainsi amené à se poser la question de la nature des recrutements de César en Gaule (*ibid.* 109-130). En revanche, le sujet a été traité pour les auxiliaires africains par C. Hamdoune dans *Les* auxilia externa *africains des armées romaines. IIIe siècle av. J.-C.-IVe siècle apr. J.-C.* (1999) ainsi que pour les auxiliaires de la zone rhénane et danubienne (Kraft 1951). Le travail de P. A. Holder *Studies in the Auxilia of the Roman Army from Augustus to Trajan* (1980) concerne le Haut-Empire et n'a été utilisée que très partiellement.

D'une manière générale, les études d'archéologie militaire pour cette période sont assez rares en France depuis 1945. Les découvertes sont exceptionnelles elles aussi (en comparaison avec l'Allemagne ou la Grande-Bretagne qui entretiennent une longue tradition d'histoire et d'archéologie militaire). M. Reddé est un des seuls archéologues à avoir régulièrement publié des études à ce sujet, avec récemment sa magistrale synthèse sur les fouilles d'Alésia (Reddé/von Schnurbein 2001). Le désintérêt des archéologues pour ces questions depuis la seconde Guerre mondiale pourrait s'expliquer par le long intervalle de paix traversé par l'Europe occidentale. L'archéologie s'est vue plus pacifique, travaillant sur les avancées techniques, les modèles de société, les mutations culturelles, etc. (Guilaine/Zammit 2001, 7). Pourtant la question de la violence et de la guerre, notamment chez les Celtes, n'a jamais été totalement délaissée et les découvertes picardes des années 1980 et 1990 (Gournay-sur-Aronde et Ribemont-sur-Ancre) ont permis à J.-L. Brunaux, A. Rapin et T. Lejars de faire progresser les connaissances sur l'armement celtique et son importance dans cette société. D'une manière générale, il n'est pas impossible que le retour du thème de la violence et de la guerre en archéologie soit le corollaire d'une époque où l'Europe renoue avec elles (Ex-Yougoslavie, Tchétchénie), comme le suggèrent J. Guilaine et J. Zammit. Mais pour la période qui nous intéresse dans les régions sélectionnées, le problème est aussi idéologique. C. Goudineau a montré combien la Guerre des Gaules a été politisée aux XIXe et XXe siècles et quel a été le poids de cette histoire dans les relations franco-germaniques. Traiter le problème des auxiliaires gaulois dans la période d'après-guerre, c'était peut-être aborder un sujet « sensible » ; l'amalgame avec l'envahisseur romain, tantôt perçu comme le sauveur de la nation gauloise contre les Germains, tantôt comme le destructeur de celle-ci, n'aurait pas manqué de soulever des passions à une époque très marquée par l'Occupation et la collaboration. La distance que l'on peut aujourd'hui prendre avec les événements de 1939-1945 permet depuis plusieurs années de se pencher sur la Guerre des Gaules sans le poids de l'histoire récente ; la Guerre des Gaules faisant partie de ces rares moments de l'histoire du territoire français où un autre État le conquiert durablement. Nous éviterons tout de même dans cette étude de parler de « collaboration gauloise » afin de ne pas laisser de place à l'ambiguïté et pour ne pas tomber dans le travers d'articles du type de celui d'E. Thevenot (1960) intitulé *Les Eduens n'ont pas trahi*, où l'auteur tente de montrer que les Eduens ne peuvent pas être tenus pour responsables de la Conquête césarienne. C. Jullian tenait quant à lui le discours opposé, en faisant près de deux mille ans après les événements le procès des Eduens pour leur choix[2]. Nous considérons pour notre part qu'il y a prescription (!) et notre étude se veut non moralisante (mais faut-il le préciser ?), bien que forcément influencée par notre présent. Le regain d'intérêt pour les aspects militaires de la période de la Conquête s'est traduit récemment par les travaux de M. Poux sur Paris et le puits funéraire du Sénat (Poux 1999 ; Poux/Robin 2000) et en 2002 par une table-ronde au Centre archéologique du Mont Beuvray sur les *militaria* césariens en contexte gaulois, éditée par le même (Poux 2008). La découverte récente d'une fortification romaine de la seconde moitié du Ier siècle av. J.-C. près d'Arras a par ailleurs relancé le problème de l'occupation militaire romaine en Gaule après

2 Plusieurs passages du chapitre 6 du livre 3 de l'*Histoire de la Gaule* soulignent la conduite antipatriotique des Eduens, mais le passage où les Eduens sont jugés le plus durement est au chapitre 8 du même livre, paragraphe 2, qui traite des Rèmes, eux aussi alliés à Rome : « A voir la fidélité touchante et continue avec laquelle ils [les Rèmes] le [César] serviront désormais, on n'ose leur reprocher, comme aux Eduens, d'avoir trahi la Gaule : ils n'ont fait que se présenter sans retard aux maîtres que les dieux leur envoyaient, et cet abandon de leur liberté ressemble moins à un calcul ou à une lâcheté qu'à un acte de religieuse résignation ».

la Conquête (Jacques/Prilaux 2003). Quant au problème des auxiliaires et mercenaires gaulois, outre les travaux de M. Poux (1999), nous avons émis l'hypothèse que les guerriers enterrés dans la nécropole tessinoise de Giubiasco avaient servi dans l'armée romaine (Pernet/Carlevaro 2006, 337-344 ; Pernet 2008) ; c'est d'ailleurs là le point de départ de ce travail.

Nous achèverons ce rapide tour d'horizon en mentionnant des archéologues dont les méthodes et les intuitions doivent être saluées. Il s'agit notamment de J. de Saint-Venant et de D. Viollier, qui furent tout deux actifs à la fin du XIXe et au début du XXe siècle. Leurs descriptions du mobilier archéologique et leur interprétation de ce dernier sont encore en partie valables aujourd'hui. Comme d'autres à cette époque, ils ont œuvré de manière très méticuleuse et nous verrons que cette période de la deuxième moitié du XIXe siècle jusqu'à la Grande Guerre a vu un grand nombre de découvertes aujourd'hui encore accessibles dans les musées, contrairement aux objets issus de l'Entre-deux-guerres jusqu'aux années 1960[3].

3 Voir à ce sujet le chapitre sur la critique des sources au début de la troisième partie.

3 Le contexte

3.1 Le mercenariat celtique du Ve au IIe siècle av. J.-C.

3.1.1 Introduction

La question du mercenariat dans l'Antiquité a fait l'objet de nombreuses études, monographies et articles, particulièrement pour ce qui est de la Grèce, qui a bien connu ce phénomène (Trundle 2004 ; Garlan 1999 ; Griffith 1935). L'étude de G. Tagliamonte, *I figli di Marte* (1994), a renouvelé la vision du rôle des mercenaires italiques en Grèce et en Sicile avec une approche essentiellement fondée sur les textes, mais qui n'exclut pas complètement l'archéologie. On ne peut pas en dire autant du mercenariat celtique, puisque l'on doit la dernière analyse générale du phénomène, *Keltisches Söldnertum in der Mittelmeerwelt bis zur Herrschaft der Römer*, à A. Wienicke en 1927. Ecrit dans la période de l'Entre-deux-guerres, cet essai se présente sous la forme d'un catalogue exhaustif des attestations de la présence de mercenaires gaulois dans les sources littéraires antiques. Il reste en cela très utile aux historiens ; ce qui l'est moins, c'est sa conclusion, dans laquelle l'auteur, imprégné de l'air du temps, insiste sur la montée en puissance des peuples germains au Ier siècle av. J.-C. et s'emploie à démontrer leur supériorité comme mercenaires. Si aucune monographie n'est venue rafraîchir nos connaissances sur les mercenaires celtiques, ce sujet apparaît toutefois régulièrement dans des synthèses consacrées aux Celtes (p. ex. Moscati *et al.* 1991 ; Kruta 2000 ; Deyber 2009), et plus ponctuellement dans des articles s'attachant à un aspect particulier du phénomène (p. ex. Goudineau 1998 ; Rapin 2001b ; Péré-Noguès 2007).

Sur le plan chronologique, le phénomène du mercenariat celtique peut être mis en évidence à partir du IVe siècle av. J.-C., voire peut-être dès le Ve siècle. Il est généralement admis qu'il prend fin au IIe siècle av. J.-C., ce qui est vrai dans une certaine mesure puisqu'il change de forme et s'adapte à la nouvelle situation géo-politique qui résulte de l'expansion romaine.

3.1.2 Définition du mercenariat

Le terme de mercenaire ou mercenariat dans l'Antiquité peut recouvrir des phénomènes distincts suivant les situations où il est observé. Les seules sources permettant de différencier et de caractériser ces situations sont les textes. Or ceux-ci sont rares. Sans entrer dans un examen au cas par cas, nous donnons ici une définition générale et acceptée par la plupart des auteurs (Van't Dack 1977 ; Hamdoune 1999, 21 ; Péré-Noguès 2007) :

1) le mercenaire n'appartient pas à la cité qui l'a recruté : c'est un soldat étranger,
2) c'est ensuite un soldat salarié[4] et
3) professionnel.

Ces trois caractéristiques font d'un guerrier un mercenaire. Un exemple grec suffira à montrer que la situation n'est cependant pas aussi simple. Les Grecs utilisent deux termes différents lorsqu'ils décrivent des troupes extérieures à leur cité : *xenos* pour les soldats alliés et *misthophoros* lorsqu'il s'agit de salariés (Ducrey 1999, 96-98). Les *xenoi* peuvent-ils dans ce cas aussi être qualifiés de mercenaires ? Il est difficile de le dire. Il peut y avoir des mercenaires même dans les cas où des alliances sont passées. La frontière entre alliés et mercenaires est très mince, d'autant plus qu'il est souvent impossible de savoir comment et par qui les soldats sont financés.

Plutôt que de s'attacher à la définition générale du mercenariat, il nous semble plus pertinent de prendre en considération le statut conféré aux guerriers étrangers par leur employeur. Ainsi le terme de *xenos* semble pour les Grecs avoir la même valeur que celui de *mistophoros* car il décrit des soldats qui ne sont pas des citoyens de leur cité. Ces difficultés se retrouvent dans le cas de Rome, où la distinction entre les troupes alliées et les troupes mercenaires est parfois difficile à établir au regard de nos définitions contemporaines : pour les Romains, tous les soldats non légionnaires sont des alliés, la notion de mercenaire étant bannie (voir *infra* chap. 3.2).

En ce qui concerne les Celtes, la situation est très complexe. Ils pouvaient s'allier avec d'autres princes

4 Les termes généralement utilisés par les auteurs anciens pour parler de mercenaires sont ceux de *misthophoros* en grec et de *mercenarius* en latin. Les racines de ces deux mots, tout comme celle de soldat, renvoient au salaire ou à la rémunération.

celtes[5] ou étrusques en se promettant non-agression et soutien militaire mutuel, mais servaient aussi différents employeurs indépendamment du contexte politique. Pour simplifier, nous parlerons toujours de mercenaires dans les chapitres consacrés aux origines et à l'apogée du mercenariat celtique.

3.1.3 Les sources

Lorsqu'il est fait mention du mercenariat celtique, il est rarement question des VIe et Ve siècles av. J.-C., car les sources font défaut. Dans les chapitres qui suivent, nous chercherons cependant les indices qui permettent de remonter aux sources du mercenariat celtique, précisément à la période comprise entre la fin du premier et le début du second âge du Fer.

D'une manière générale, les sources principales dont nous disposons pour comprendre le phénomène du mercenariat celtique entre le Ve et le IIe siècle av. J.-C. sont les textes des auteurs grecs et romains.

Il y a aussi des mentions de mercenaires dans les textes celtiques insulaires, comme la fameuse *Razzia des vaches de Cooley* (1994), mais il est très difficile, voire impossible, d'inscrire ces récits dans une chronologie précise. Les mentions de mercenaires qui figurent dans cette épopée font référence à des hommes nobles qui vendent leurs services à d'autres nobles (1994, 53-54 et 82[6]). Il ne s'agit donc pas de simples guerriers, mais de « fils de rois » et de « princes royaux ».

Il est en revanche très difficile pour les archéologues, voire utopique, de mettre en évidence une culture matérielle du mercenariat chez les Celtes, qui se distinguerait de celle liée aux autres guerres menées par les Celtes. Il est impossible de dire si telle ou telle arme a appartenu à un combattant à la solde d'une armée. Cependant, la présence de mobilier funéraire particulier dans des tombes de guerriers pourrait être expliquée par le mercenariat. Les coupes à vernis noir (*kylix*) des tombes à armes du début du IIIe siècle av. J.-C. d'Ollon (Vaud, Suisse) et du Plessis-Gassot (Val d'Oise) peuvent être interprétées comme des objets de valeur ramenés du monde méditerranéen par des guerriers qui y auraient loué leurs services (Kaenel 1990, 297-298 ; Ginoux 2003).

La découverte d'armes celtiques sur des sites qui n'ont jamais été occupés par les Celtes (Sicile, Grèce, côte orientale de l'Adriatique, etc.) est aussi susceptible de nous renseigner sur la présence de mercenaires. A. Rapin a récemment publié une étude qui va dans ce sens (2001b), en analysant une représentation de bouclier celtique à Camarina, en Sicile et M. Schönfelder (2007) une série de talons de lance de tradition grecque (*sauroter*) en contexte celtique à La Tène ancienne.

Enfin, les monnaies peuvent aussi nous renseigner sur le mercenariat, dans la mesure où les mercenaires, comme de nombreux citoyens-soldats contemporains, étaient payés en espèces.

3.1.4 Le Ve siècle av. J.-C.

Les Celtes au service de Marseille

Un très petit nombre de textes suggère que les Gaulois de l'arrière-pays marseillais ont servi la Colonie, mais la difficulté est de savoir si l'on peut remonter aussi haut que le Ve siècle av. J.-C. Pour la fin du IIIe siècle av. J.-C., Polybe rapporte que Marseille a à sa solde des mercenaires gaulois (*mistophoroi*) (3, 41, 9), tandis que pour le Ier siècle av. J.-C., César mentionne des mercenaires albiques, peuple sous protectorat marseillais depuis fort longtemps (*BC* 3, 34) (Barruol 1975, 107). Si la ville n'est pas ouverte aux étrangers – au contraire, elle a plutôt une réputation austère – et si ses relations tumultueuses avec les Gaulois tendent à la rapprocher de Rome, cela n'exclut pas que très tôt, quelques-uns des peuples de l'arrière-pays aient servi comme mercenaires pour grossir les troupes marseillaises dans ses guerres contre Carthage et les Etrusques. Les bonnes relations de Marseille avec l'intérieur de la Gaule, par la voie rhodanienne, peuvent être entrevues à cette haute époque au Mont-Lassois/Vix et peut-être jusqu'à la Heuneburg. On les explique généralement par les échanges commerciaux (étain, sel, vin, esclaves, etc.), mais pourquoi ne pas supposer aussi l'engagement de guerriers ?

L'étude d'A. Furtwängler sur le monnayage phocéen et massaliète, et plus récemment celle de M. Py, indiquent sa présence dans l'arrière-pays marseillais à la fin du VIe et dans la première moitié du Ve siècle av. J.-C. (fig. 3). Les premières émissions massaliètes commencent à la fin du VIe siècle av. J.-C. (525/520 av. J.-C.) (Martos 2000, 67 ; Py 2006, 1151-1152) et remplacent le monnayage phocéen utilisé jusque-là. La population celtique alentour est donc confrontée à des périodes hautes au phénomène de la monnaie. La présence des premières frappes marseillaises

5 Cet aspect du mercenariat celtique, que nous n'abordons pas dans ce travail, est également très important. Les Celtes servent aussi pour d'autres Celtes. Les exemples les plus célèbres sont ceux de 237 où des mercenaires celtes viennent en renfort des Boiens (Polybe 2, 21, 1-6) et celui des Gésates en 225 (Polybe 2, 23). La « migration » helvète de 58 pourrait être un des derniers exemples d'expédition celtique négociée si l'on suit Walser 1998 (nous reviendrons au chap. 8.4 sur ce problème).

6 Deux exemples : les mercenaires qui accompagnent la reine Medb sont au nombre de 129 000 ; un des fils du roi Conchobar, Cuscraid Mend Macha, est accompagné de mercenaires.

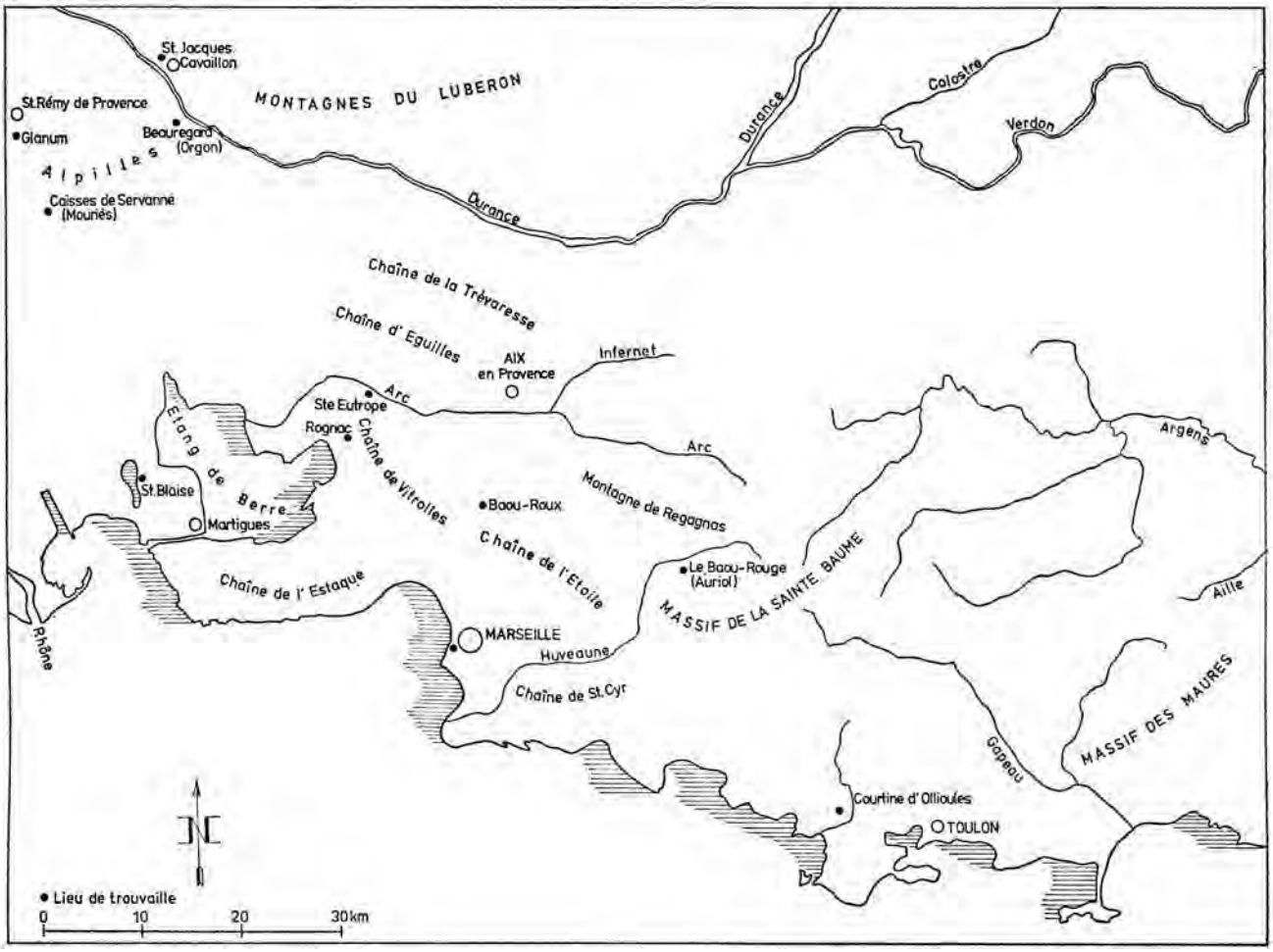

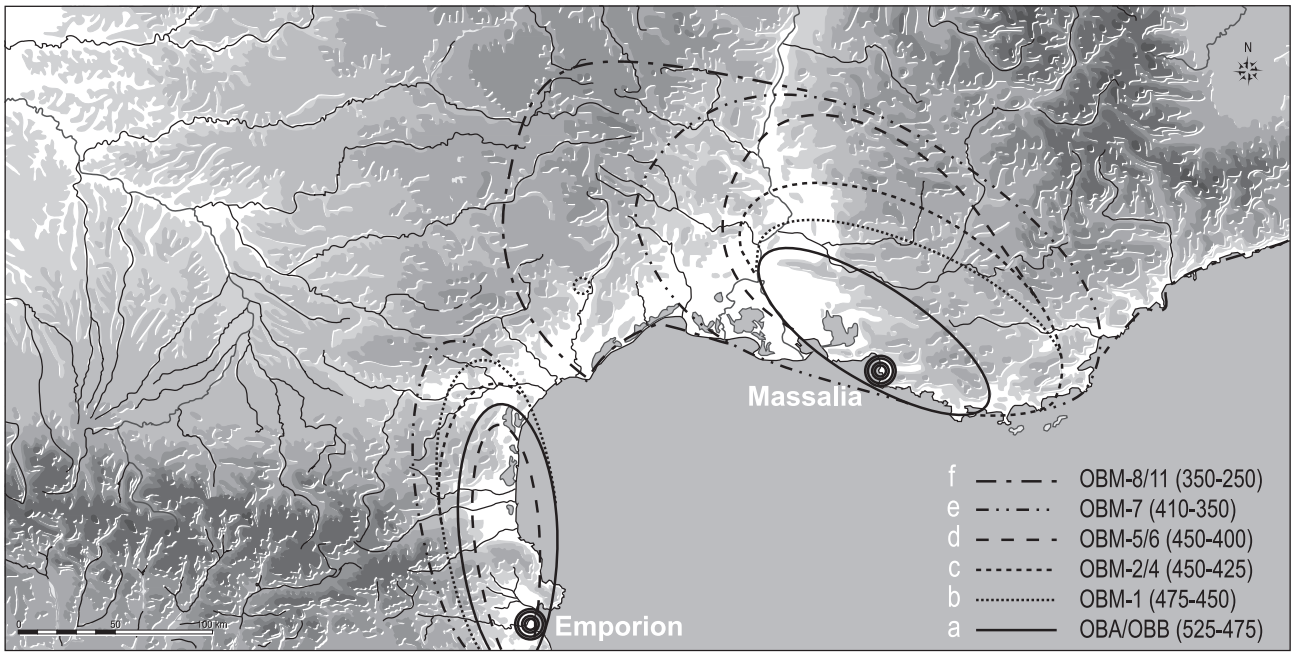

Fig. 3. – Carte des découvertes « d'imitations » de monnaies de Marseille dans son arrière-pays (tiré de Furtwängler 1978, fig. 1, p. 24) et carte de la diffusion des monnayages de Marseille entre le VIe et le IIIe siècle av. J.-C. en fonction des types définis par M. Py (tiré de Py 2006, fig. 462).

est effective sur les sites du premier âge du Fer de l'arrière-pays marseillais. L'aire de distribution de ces monnaies s'étend sur toute la Provence, mais le nombre absolu de monnaies reste faible (Martos 2000, 69). Cette monnaie est-elle uniquement frappée par Marseille pour commercer, ne sert-elle pas aussi des buts militaires, comme le paiement de mercenaires ? A. Furtwängler ne retient pas cette deuxième hypothèse, mais il l'émet (Furtwängler 1978, 305). M. Py la réfute aussi, car il s'agit d'un monnayage d'oboles, menue monnaie mal adaptée à la paie de soldats (2006, 1153).

Les indices sont donc maigres pour permettre de parler de mercenariat à la solde de Marseille dès le Ve siècle av. J.-C., mais les témoignages plus tardifs de la présence de mercenaires gaulois au service de Marseille laissent ouverte la possibilité de tels contacts à des périodes plus hautes.

La situation en Italie du Nord

Un passage du livre V de Tite-Live (33) pourrait indiquer que la présence celtique en Italie n'est pas seulement due à l'attrait des terres méridionales mais qu'elle répond à l'appel de rois étrusques dans le cadre d'alliances. Cette hypothèse a été reprise en dernier lieu par S. Péré-Noguès (2007), qui s'interroge sur les liens entre migrations celtiques en Italie du Nord et présence de mercenaires. Dans l'anecdote relatée par Tite-Live, datable du début du IVe siècle avant J.-C., Arruns de Chiusi (*Clusium*), attire des Gaulois en Italie pour attaquer Chiusi, afin de se venger de son pupille Lucumon, qui a séduit sa femme. Les Gaulois se retrouvent donc dans ce cas précis en Italie soit dans le cadre d'accords (commerciaux et militaires) soit comme mercenaires pour résoudre des conflits ponctuels. Il est très difficile de démêler l'écheveau de l'Italie du Nord à cette période, et il est par conséquent d'autant plus difficile de définir avec précision le rôle des Gaulois dans la partie qui se jouait entre Etrusques, Grecs, groupes indigènes et cités concurrentes. On rappellera que les mercenaires celtes se déplacent avec leurs familles, esclaves et richesses (pour ce que l'on sait du IIIe siècle av. J.-C. du moins) et que ces déplacements pouvaient très bien être perçus comme des « migrations ». Polybe (2, 17) rapporte que les Gaulois d'Italie habitent des villages non fortifiés, que leurs richesses consistent en troupeaux et en or – facilement transportables. Ils forment par ailleurs des clans, un chef cherchant à organiser autour de lui une clientèle (organisation militaire typique chez les Celtes). Ces descriptions montrent à quel point la frontière entre mercenariat et migration ou colonisation est ténue.

L'histoire impliquant Chiusi date du tout début du IVe siècle av. J.-C. Les sources nous manquent pour le Ve siècle av. J.-C. Nous ne pouvons qu'émettre des conjectures sur la base des hypothèses émises jusqu'ici : par exemple, quels liens entretenaient les populations de Golasecca avec les Etrusques ? Les relations entre aristocraties ont-elles conduit à l'emploi de mercenaires en Etrurie à date haute ? Ce qui est certain, c'est que la présence d'importants contingents de Gaulois aux portes de Rome au début du IVe siècle av. J.-C. n'est pas le résultat d'un phénomène soudain. L'installation des Sénons dans la région des Marches italiennes n'est certainement pas étrangère au fait que cette région ouvre sur l'Adriatique et donc sur une série d'employeurs potentiels. Cela confirmerait l'importance du mercenariat dans les processus de migrations. Ancône, fondée au début du IVe siècle av. J.-C. par Denys l'Ancien, « institutionnalisera » ce fait en faisait de ce comptoir commercial syracusain un lieu de recrutement de mercenaires.

Pour terminer, on rappellera un texte de Strabon (5, 1, 5), qui indique, au moment de la prise de Rome, la présence de Gésates en Italie du Nord. Si l'on suit Polybe (2, 22), on doit considérer les Gésates non comme un peuple, mais comme le terme générique décrivant des mercenaires. La confusion faite par Strabon entre les peuples et la raison de leur présence en Italie du Nord au début du IVe av. J.-C. est un indice de plus en faveur d'un lien étroit entre mercenariat et migrations. Ces migrations négociées s'ancrent très vraisemblablement dans un passé plus lointain de relations étroites entre Celtes et Etrusques et permettent d'avancer l'hypothèse de mercenaires gaulois en Italie déjà au Ve siècle av. J.-C.

Les Celtes au service de Carthage

Pour le Ve siècle av. J.-C., la présence de Celtes dans l'armée carthaginoise est probablement le meilleur exemple dont l'on dispose. Il faut pour cela se pencher sur un passage de *L'Enquête* d'Hérodote (7, 165-166). L'auteur y mentionne, pour la bataille d'Himère (480 av. J.-C.), la présence des Elésiques dans l'armée carthaginoise, un peuple que les historiens situent dans le sud de la France et dont Ensérune pourrait être une nécropole. La découverte dans cette nécropole de nombreux guerriers armés dans la tradition laténienne (Schwaller et al. 2001) constitue un indice en faveur de la présence de mercenaires dans cette région.

3.1.5 Du IVe au début du IIe siècle av. J.-C. : apogée du mercenariat celtique

La plus fameuse référence faite aux mercenaires se trouve dans les *Helléniques* de Xénophon (7, 1, 20-22). L'auteur y mentionne, de façon explicite, la présence de mercenaires celtes et ibères au service de Syracuse, envoyés en 369-368 av. J.-C. par Denys l'Ancien pour combattre aux côtés des Spartiates contre Thèbes. Il s'agit d'un contingent de 2000 hommes, comme le précise Diodore de Sicile (15, 70, 1). Syracuse est donc employeuse de mercenaires gaulois au plus tard en 370 av. J.-C., Denys ayant commencé à recruter des mercenaires bien avant pour ses guerres contre les Grecs

et les Carthaginois en Sicile. Auparavant, il a pris soin de fabriquer les armes nécessaires et – comme le rapporte Diodore – il fait fabriquer des armes sur le modèle de celles des mercenaires qu'il va engager, afin que chacun se batte avec son armement familier (14, 41, 3-6). Si les Celtes ne sont pas expressément désignés comme faisant partie des mercenaires engagés à ce moment (en 398-397 av. J.-C.), leur présence trente ans plus tard dans les armées de Syracuse laisse supposer qu'ils ont pu être enrôlés avant, aux côtés des mercenaires grecs, campaniens et ibères[7]. On peut ainsi se demander d'où provient le modèle d'un relief de bouclier celtique de Camarina, qu'A. Rapin (2001) se propose de dater du Ve siècle av. J.-C. Peut-être a-t-il été apporté en Sicile par des mercenaires celtes à la fin du Ve siècle av. J.-C. ? Un autre témoin archéologique de cette période est un casque de type celto-étrusque trouvé à Sélinonte (fig. 4)[8]. Il est datable du début du IVe siècle av. J.-C. et trouve un parallèle dans la nécropole d'Ensérune[9].

Quant à Carthage, elle continue à employer des Celtes au IVe siècle av. J.-C. Diodore rapporte par exemple qu'ils sont engagés en 341 av. J.-C., peu avant la bataille du Crimisos, pour mener des campagnes en Sicile contre Timoléon (16, 73, 3). Plus tard, pendant la première guerre punique, Hannibal engage des mercenaires gaulois lors de son passage en Gaule méridionale. Lors de la seconde guerre punique, il cherchera des soutiens à la fois politiques et militaires en Italie du Nord, qui mèneront aux échecs que l'on sait.

Ces recrutements de Celtes conjointement à ceux d'Ibères par Syracuse et Carthage pourraient avoir laissé des traces archéologiques. Il s'agit de fourreaux celtiques avec un double système de suspension (pontet et frettes à un seul anneau). Ces armes ont pu être échangées lors de contacts avec des Celtes, pourquoi pas lors de campagnes comme mercenaires (Quesada Sanz 1997a, fig. 150-151).

Pour le IIIe siècle av. J.-C., on trouve de nombreuses attestations de la présence de mercenaires celtes dans le monde hellénistique. Des Gaulois sont allés se battre en Egypte, envoyés par Antigonos Gonatas en 277 av. J.-C., afin de soutenir Ptolémée II en guerre contre son frère Magas (ce sont ces mercenaires qui périront sur une île après s'être révoltés). Les mercenaires celtes du même Antigonos Gonatas ont subi une sévère défaite contre Pyrrhus (qui possède lui aussi des mercenaires celtes) en 274 av. J.-C. (Plut. *Vie de Pyrrhus* 26, 3). Ptolémée III et IV employaient aussi des Celtes, de même qu'Antigonus Doson (Polybe 2, 65, 2) en 223/2 av. J.-C. et d'autres encore dont nous ne donnons pas la liste exhaustive ici (voir Wienicke 1927).

Fig. 4. – Casque en fer provenant de Sélinonte (Sicile) et datable du début du IVe siècle av. J.-C. (tiré de Jacobsthal 1944, pl. 88, n. 149).

La présence de Gaulois (Galates) en Asie Mineure, suite à leur expédition de 280, pousse certains souverains de la région à les employer comme mercenaires. On les retrouve dans les armées d'Attale I en 218 av. J.-C. – ce roi leur donne un territoire fertile (Polybe 5, 77, 2) – et dans celles des rois de Bythynie et du Pont, leurs voisins.

Durant le IVe siècle, les principaux recruteurs furent donc Syracuse et Carthage. Puis au IIIe siècle l'emploi de Celtes se généralise et concerne une partie importante de la Méditerranée, y compris Rome, dont le cas est le sujet même de cette étude. Le phénomène du mercenariat celtique s'inscrit donc dans la durée et dans l'espace. C'est une pratique qui s'enracine dans la société laténienne et qui y joue un rôle aux répercussions très importantes dont nous allons maintenant esquisser les grandes lignes.

7 Il se peut aussi, comme c'est le cas pour les Ibères (Diodore XIV, 75, 8-9), qu'ils aient d'abord servi pour Carthage puis aient changé de camp (en 396-395 av. J.-C.).

8 Il semble que ce casque soit aujourd'hui perdu.

9 Communication T. Lejars.

3.1.6 Mercenariat et société

Ce survol du mercenariat gaulois a permis de mettre en évidence deux éléments. Tout d'abord sa durée – du début du Ve siècle av. J.-C. au plus tard au début du IIe siècle av. J.-C., époque de sa mutation avec l'hégémonie romaine, soit au moins trois siècles. Ensuite sa portée géographique : il concerne tout le bassin méditerranéen. Marseille, l'Italie, la Sicile, l'Asie Mineure, l'Illyrie, la Grèce, l'Afrique et l'Egypte ont mis en relation des guerriers gaulois avec des Etrusques, des Carthaginois, des Grecs, des Romains, des Illyriens, des Egyptiens, etc. Les bassins de recrutements clairement identifiés d'après les sources littéraires sont d'un côté de la péninsule italique les Marches, où s'étaient installés les Sénons au IVe siècle av. J.-C., de l'autre la Ligurie (Péré-Noguès 2007, 354).

Les recrutements concernaient des groupes structurés autour d'un chef. Leur nombre pouvait varier d'un millier à trois mille hommes. L'organisation interne d'un groupe mercenaire nous échappe, même si Polybe les décrit comme des hétairies, mot à forte connotation politique dans la mentalité grecque mais qui qualifiait à l'origine « une association de compagnons » (2, 17, 12) (*ibid.* 354).

Deux domaines de la société celtique ont été concernés par ce phénomène entre le Ve et la fin du IIIe siècle av. J.-C. : la culture au sens large et l'économie.

Il est souvent fait mention de la romanisation ou de l'hellénisation des Gaulois, rarement de la « barbarisation » des Méditerranéens. Or le mercenariat et les contacts qu'il suppose invitent à considérer les deux aspects de l'acculturation qu'il a nécessairement suscitée. Accepter que des barbares se battent aux côtés des armées de citoyens suggère que l'on reconnaisse leurs capacités militaires et par là un aspect de leur culture. Inversement, les mercenaires découvrent de nouvelles langues, de nouveaux goûts culinaires, des pratiques religieuses étrangères, etc. Le mercenariat gaulois s'inscrit donc dans un processus de découverte et de transformations de ces cultures, qu'il a lui-même précipité voire déclenché (l'arrivée des Celtes en Italie ou l'expédition de 280 av. J.-C. pourraient en être des exemples). Le mercenariat joue donc le rôle de catalyseur, au même titre que d'autres phénomènes d'échanges, dans l'appropriation que se sont fait les Méditerranéens de la culture gauloise, et les Gaulois des cultures méditerranéennes.

D'un point de vue économique, le mercenariat, comme la guerre en général, fonctionne comme un moyen d'accaparement de richesses sous forme de produits finis que l'on n'a pas à produire ou extraire. En plus du paiement qu'ils touchent, les mercenaires se paient aussi sur le butin, qu'ils prennent parfois l'initiative de récupérer. Par exemple, les Celtes au service de Pyrrhus, qui, une fois la bataille contre Antigonos gagnée, pillent les tombes des rois macédoniens à Egée (Plutarque *Vie de Pyrrhus* 26, 6). Certains considèrent la pratique du mercenariat comme une forme de pillage, qui participerait de la forte émulation qui existait entre les chefs (Cunliffe 1997, 89). Cette pratique, bien qu'elle soit devenue très tôt monnaie courante chez certains peuples, n'est pas leur unique moyen de survie économique (Péré-Noguès 2007, 355). La question difficile de savoir pourquoi les Celtes ont contribué pendant si longtemps à grossir les rangs des armées méditerranéennes ne peut uniquement se résoudre par des arguments économiques, aussi fondamentaux soient-ils. Nous savons que la pratique du mercenariat en Méditerranée est bien antérieure au Ve siècle. Les Celtes répondent en partie à une demande préexistante lorsqu'ils entrent sur ce marché, et savent que le service mercenaire est risqué mais lucratif[10]. Mais la durée du phénomène incite à y voir aussi une pratique dotée de fortes connotations sociales et culturelles.

Il ne s'agit que de suppositions, mais V. Kruta (2000, 386) voit par exemple dans les récits arthuriens, l'écho des confréries celtiques (de mercenaires) à la recherche d'actions héroïques leur assurant une belle vie après la mort. Selon lui, ce phénomène trouverait ses racines dans le domaine religieux. S'il convient de prendre une certaine distance par rapport à ces propositions, il nous apparaît en revanche pertinent de comparer le mercenariat celtique à celui d'époque moderne en Italie. Ce rapprochement permet d'émettre une hypothèse plus prosaïque : à l'instar des Condottiere, les Celtes recherchent, en s'enrôlant, non seulement l'aventure et l'enrichissement, mais aussi une perspective d'élévation sociale par la guerre, la constitution d'une clientèle que les richesses gagnées permettent de maintenir à son service.

Ces différentes facettes du phénomène sont très bien résumées dans le concept de société martiale (ou de martialité) développé par les anthropologues pour décrire des sociétés telles que la société celtique. N. Roymans en résume les principales caractéristiques (1996, 13-14). Ce sont des valeurs, sous forme d'un code de conduite, qui sont partagées en premier lieu par l'élite de la société. La vie des guerriers est perçue comme une succession de stades marqués chacun par des rituels (les premières armes, la mise à mort du premier ennemi, obtenir sa place dans le rang des guerriers et finalement emporter ses armes dans sa tombe). Tout cela dans des sociétés où il n'y a pas d'état au sens d'une entité qui détiendrait le monopole de la force. Dans ce contexte, l'accumulation de valeur guerrière et de butin permet, nous venons de le mentionner, de constituer une clientèle

10 Voir à ce sujet la discussion de la note 11 dans Péré-Noguès 2007. On sait par exemple que Denys l'Ancien paie entre 20 et 30 drachmes par mois un soldat à son service.

autour de soi. C'est un système très hiérarchisé où les clients s'entretiennent par des dons, des cadeaux en contrepartie de leur loyauté et de leur soutien (Brunaux 2004, 43-44). Dans cette perspective, le développement de la monnaie chez les Celtes est intimement lié au mercenariat.

Monnaie et mercenariat

La monnaie et le butin sont des motivations fondamentales pour le mercenaire. Nous aimerions développer ici succinctement le rapport entre monnaie et mercenariat en prélude à d'autres réflexions sur la monnaie et les auxiliaires.

C. Goudineau a rassemblé une série de textes qui montrent que l'or est à la fois le principal mobile du pillage pour les armées gauloises, mais aussi un moyen de paiement primordial pour s'assurer leur concours militaire (1998, 53-62). Ainsi le rappelle un célèbre passage de Tite-Live (44, 26) décrivant les transactions entre Persée et les Gaulois qu'il veut employer. Le roi a fait rassembler du blé, du vin, du bétail et seulement un peu d'or pour les chefs. Les Gaulois exigent seulement l'or : 5 pièces par fantassin, 10 par cavalier et 1000 pour leur chef. Il n'est pas certain que, comme le pense C. Goudineau, cet or soit destiné seulement aux dieux et qu'il n'ait pas la fonction économique d'un numéraire, mais la question reste ouverte et débattue pas les numismates. Car s'il ne fait aucun doute que les prototypes des premières monnaies gauloises sont d'origine méditerranéenne et le résultat de la fréquentation de ces régions par des mercenaires (Macédoine, Tarse, Thasos et monnaies de Sicile ; Gruel 1989, 16-17), l'imitation des objets en Gaule n'implique pas forcément une imitation de leur usage (Lewuillon 1999).

Encore faudrait-il être sûr de la fonction exacte du numéraire d'or et d'argent dans le monde méditerranéen. Comme le rappelle Y. Garlan, les frappes grecques et siciliennes d'or et d'argent servent essentiellement à la paie de soldats (1999, 60-61). Dans ce contexte, la monnaie sert à thésauriser et c'est ce que font aussi les Gaulois, sans que la monnaie n'entre dans un système de commerce élaboré (Py 2006, 1159). Plus qu'un usage religieux, les monnaies de métal précieux gauloises pourraient aussi avoir servi à acheter de la clientèle, c'est-à-dire des forces armées. On reste toutefois dans une économie « prémonétaire » (jusqu'au IIe siècle av. J.-C. au moins), dans la mesure où la valeur intrinsèque du métal prévaut (Brunaux 2004, 152).

Au Ier siècle av. J.-C., l'économie se transforme en profondeur, notamment par l'implantation de marchands romains directement sur le territoire gaulois (*ibid.* 154), mais l'usage de la monnaie gauloise frappée comme paie se maintient très largement. Ce qui va changer, c'est qu'un pouvoir politique fort (en l'occurrence des chefs gaulois soutenus par Rome) garantit désormais la valeur de ces pièces, qui sont en bronze et non plus en métal précieux. On pourra dès lors parler d'économie monétaire.

3.2 Le monde méditerranéen, Rome et son armée

3.2.1 Introduction

Après la présentation du contexte général dans lequel s'inscrit l'histoire des « employés », suit celle des « employeurs » principaux aux IIe et Ier siècles avant notre ère. Dans les premières lignes de l'introduction, nous avons indiqué que les employeurs potentiels des guerriers gaulois aux IIe et Ier siècles av. J.-C. ne se limitaient pas à l'armée romaine. Il faut cependant reconnaître qu'il sera difficile d'en identifier d'autres. En partie à cause du peu d'information que livrent les sources – déjà difficiles à exploiter pour les éventuels auxiliaires de l'armée romaine – mais aussi en raison de la rareté de ceux-ci. Si les mercenaires celtiques sont employés par différents états au cours des périodes antérieures, le nombre de ces états s'est considérablement réduit avec leur soumission à la République romaine. Au IIe siècle av. J.-C. presque tout le Bassin méditerranéen est sous contrôle romain. Rome devient, de fait, un des seuls employeurs potentiels. Il est donc nécessaire de donner maintenant les traits essentiels du rapport entre Rome et ses mercenaires ou auxiliaires. Les chapitres qui suivent s'appliquent à clarifier les questions juridiques et militaires qui régissent ce rapport. Cette partie est essentielle à la bonne conduite de la démarche qui permettra de sélectionner les sources de cette étude.

3.2.2 La notion de mercenaire et celle d'auxiliaire : le point de vue romain

Le premier point concerne une question essentielle de vocabulaire. Jusqu'à présent les termes d'auxiliaire et de mercenaire ont été utilisés ensemble, parfois comme synonymes parfois avec un sens différent. Nous ne savons rien de la manière dont les Celtes eux-mêmes concevaient la notion de mercenariat. Il existe en revanche des sources permettant d'appréhender les notions de mercenaire et d'auxilaire en milieu romain. En abordant dans la première partie la question du mercenariat chez les Celtes, nous avons retenu une définition large pour le mercenaire : soldat rémunéré en solde et en butin, considérant l'art de la guerre comme un métier qu'il exerce sous contrat bilatéral auprès d'employeurs successifs auxquels il est étranger (Van't Dack 1976). Trois notions entrent en jeu : se battre dans une armée étrangère, le faire contre rémunération et professionnellement. Ces trois aspects sont nécessaires et suffisants pour qu'un guerrier soit qualifié de mercenaire. Qu'en est-il de la notion d'auxiliaire et en quoi se différencie-t-elle de celle de mercenaire ?

Pour répondre, il est impératif d'aborder les questions de droit romain relatives au statut des guerriers et des

peuples dont ils proviennent. Il faut pour cela situer rapidement le contexte romain. Le IIe siècle est marqué par un certain nombre de changements dans l'armée romaine. Si l'armée romaine est caractérisée par son caractère civique (armée censitaire non permanente), les conflits de plus en plus longs et éloignés induisent des modifications profondes. De plus, les soldats recrutés au sein des classes prolétariennes souhaitent prolonger leur service contrairement aux citoyens des classes moyennes dont les intérêts se situent à la maison. L'armée romaine se transforme de fait en armée professionnelle (Gabba 1973, 54 ; Dobson 2008, 61).

Une des raisons qui a conduit à ces changements est le début d'une crise du recrutement militaire. Après la seconde guerre punique, Rome est entraînée en Macédoine et en Grèce, puis en Orient et s'installe durablement en Espagne (Nicolet 1976, 152). Plus avant dans le IIe siècle, ce seront les guerres d'Espagne, contre Jugurtha et contre les Cimbres. A côté de ses citoyens[11], Rome doit donc recruter un nombre toujours croissant de soldats non citoyens. Ces troupes sont désignées sous le terme générique d'*auxilia* (sing. *auxilium* ; auxiliaires en français)[12]. Lorsque nous parlons d'auxiliaires dans cette étude, le terme est entendu dans un sens général ; ce sont des soldats se battant aux côtés des troupes légionnaires, qui n'ont pas le statut de citoyen (Reddé 2008, 437). La notion d'auxiliaires est malheureusement ambiguë, car elle recouvre en fait plusieurs catégories de soldats, tous non citoyens. Le chapitre suivant détaille ces différentes catégories. Par ailleurs, la définition que nous avons retenue pour la période républicaine n'est plus valable lorsqu'elle s'applique aux troupes auxiliaires permanentes du Haut-Empire. A partir d'Auguste, les auxiliaires bénéficient en effet d'un statut juridique clair : celui de pérégrin ou de citoyen[13] (Kraft 1951, 69-81 ; Le Bohec 2002, 102-104). Pour la période républicaine, le cadre juridique qui entoure les différentes catégories d'*auxilia* est plus flou et les distinguer des mercenaires devient de ce fait plus difficile.

3.2.3 Problèmes juridiques

Ce chapitre résume les différents types de relations que Rome entretient avec les peuples soumis ou alliés à l'époque républicaine et le statut des troupes qui en sont issus. Ces relations s'inscrivent dans la sphère de la diplomatie et du droit international romain. De ces aspects juridiques découlent les questions sur la base du recrutement : ethnique ou individuel ; nous développerons ce point plus loin (voir *infra* 3.2.4).

Deditio *et conquête : les peuples alliés*

Premier cas de figure, une guerre ou des pressions politiques contraignent une cité ou un peuple à se rendre. Les vaincus font une *deditio* – c'est-à-dire qu'ils remettent à la discrétion des Romains l'ensemble de leurs personnes et de leurs biens[14] (Dahlheim 1965, 1-6 ; Nicolet 1978, 891). Cette *deditio* s'accompagne en théorie du désarmement du vaincu, de la soumission du commandement ennemi, de l'obligation de mettre des otages à disposition de Rome et de la prise en charge des coûts occasionnés par la guerre (Dahlheim 1965, 3). Le résultat est le même en cas de conquête romaine, seules changent les conditions dans lesquelles le vainqueur impose sa domination absolue au vaincu (*ibid.* 8). La relation qui s'ensuit entre Rome et le vaincu est régie par un *foedus*, traité d'alliance placé sous la protection des Dieux, qui prévoit des obligations militaires – fournir un contingent d'hommes armés – et financières strictes pour les alliés (*socii*) (Sherwin-White 1973, 125). En contrepartie, en théorie du moins, Rome s'engage à protéger le vaincu et à montrer une certaine clémence envers lui. Cette situation semble aussi valable pour les territoires réduits au statut de Province.

La nature des traités imposés par Rome fait l'objet de longues disputes parmi les historiens de l'Antiquité. Sans entrer dans les détails, indiquons seulement que la distinction entre des traités égaux (*foedera aequa*), reconnaissant une assistance mutuelle en cas d'attaque par un tiers[15], et des traités inégaux (*foedera iniqua*) faisant suite à une *deditio* et n'engageant pas Rome à assister son partenaire en cas d'attaque est très discutée. Il pourrait s'agir d'une distinction plus politique que juridique en fonction des différents partenaires[16]. Dans le même sens, G. Luraschi rappelle que, s'il n'y a pas dans les sources deux types de traités standard, un égal et l'autre inégal, il est cependant possible de retenir sous le nom de «*foedera aequa*» les traités qui reconnaissent formellement la pleine parité entre les contractants et «*foedera iniqua*» ceux qui, pour un aspect ou un autre, indiquent une infériorité de la partie non-romaine (1979, 33).

11 C. Nicolet estime que le nombre de citoyens sous les drapeaux au IIe siècle av. J.-C. se situe aux environs de 10 % de la population mâle adulte, parfois 20 % en période de crise. La durée du service est alors en moyenne de 6 ans (Nicolet 1976, 153-154).

12 G. L. Cheesman (1914, 8) cite Varron, De Lat. Ling. V. 90 «*auxilium appellatum ab auctu, cum accesserant ei qui adiumento essent alienigenae*», «L'appelation d'*auxilum* (troupes auxiliaires) vient de l'accroissement qui se produisait lorsque les troupes étrangères qui étaient en soutien, s'étaient adjointes aux combattants» (Trad. J. Collart 1954).

13 Au début du Haut-Empire, les troupes auxiliaires sont composées en large majorité de pérégrins, mais le nombre de citoyens au sein de ces ailes et cohortes ne cesse d'augmenter. Durant le Haut-Empire le service militaire est une machine à fabriquer des citoyens, que ce soit à l'entrée ou à la sortie de leur service.

14 L'exemple type de la *deditio* est celui maintes fois cité dans la littérature secondaire de Collatie (Tite-Live, I, 38, 1 sqq.). Tarquin soumet le peuple collatin et reçoit : le peuple collatin, la ville, les terres, l'eau, les bornes, les temples, les meubles et les objets sacrés et profanes.

15 Des exemples de traités égaux, notamment avec les alliés italiens, sont discutés dans Badian 1958, 25-28.

16 Communication R. Frei-Stolba.

Des précisions relatives à chacune des situations spécifiques des peuples gaulois face à Rome seront apportées dans les études des cinq régions retenues (quatrième partie). Entre les peuples d'Italie du Nord soumis au IIe siècle av. J.-C. et ceux de Gaule Belgique conquis pendant la Guerre des Gaules, il y a en effet d'importantes différences.

Les peuples amis

Le second cas de figure qui voit la mise à disposition de soldats est celui du traité d'amitié signé entre le Sénat et le peuple romain et un autre peuple. Il s'agit cette fois de la notion de droit international d'*amicus* ou d'*amicitia*. Selon R. Frei-Stolba, cette notion d'*amici* évolue dans le courant du IIe siècle av. J.-C. pour devenir dans les faits une relation de type *foedus*. Le terme de peuple ami devient factice et Rome attend autant de celui-ci que de ses alliés soumis. Il ne s'agit donc plus pour les *amici* de Rome de rester neutres lors de conflits, mais d'intervenir activement en supportant l'effort de guerre romain (1976b, 322).

G. Luraschi va dans la même direction en indiquant que le droit international romain républicain ne fait pas preuve de « dogmatisme rigide » mais que les différents types de *foedera* et la notion d'*amicitia* permettent au contraire une grande souplesse et une sensibilité politique tenant compte de chaque situation particulière, avec des degrés différents dans le rapport aux alliés.

Synthèse

Ces relations distinctes fournissent à Rome des contingents qui sont tous composés d'auxiliaires, c'est-à-dire de spécialistes indigènes présents aux côtés de l'armée romaine (fig. 5) :

1) les troupes fournies par les alliés. Elles sont appelées troupes de *socii* lorsqu'il s'agit de la ligue militaire italienne (dont il ne sera pas question dans cette étude, ces peuples n'étant pas celtiques) et *auxilia* pour les autres (Cheesman 1914, 8).
2) les troupes fournies par les peuples amis de Rome, appelées *auxilia*.
3) les troupes appelées *auxilia externa* jusque dans les années 90 av. J.-C., puis simplement *auxilia* ensuite, constituent un troisième cas de figure. Il s'agit de la situation où les généraux romains lèvent temporairement des troupes proches du théâtre des opérations (dans des régions qui ne sont ni soumises à Rome ni amies du peuple romain ou dans les provinces) et qui revient parfois à engager des mercenaires. En prenant l'exemple de l'armée qui accompagne Pompée dans les Balkans en 49-48 av. J.-C., T. Yoshimura montre comment le général romain a levé des troupes de non-citoyens. Un des moyens repose sur les notions extra-légales d'*auctoritas* et de *gratia*. Plusieurs peuples fournissent des troupes à Pompée en vertu de son autorité et de liens personnels qu'il a tissés avec ce qu'il convient d'appeler une clientèle (Yoshimura 1961, 480-484). R. Wolters a montré pour sa part comment César s'est appuyé sur ces états clients au moment de la Conquête ; c'est par exemple le cas avec les Rèmes et les Lingons, qui ne sont pas amis du peuple romain à l'arrivée du général en Gaule (1990, 47-49).

Auxiliaires républicains (*auxiliarii*)		
Alliés de Rome/ peuples conquis	Amis de Rome	Levées temporaires

Auxiliaires du Haut-Empire (*auxiliarii*)	
Citoyens (*cives*)	Pérégrins (*peregrini*)

Fig. 5. – Tableau récapitulatif des statuts des auxiliaires de l'armée romaine à l'époque tardo-républicaine et au Haut-Empire.

Ce tour d'horizon de la situation juridique des auxiliaires permet de répondre aux questions sur la différence opérée par les Romains entre mercenaires et auxiliaires. Ces résultats impliquent un certain nombre de conséquences sur le choix de nos sources archéologiques.

Quelques rares troupes engagées aux côtés des Romains mériteraient le qualificatif de mercenaires (notamment les troupes levées temporairement près des champs de bataille). Pourtant, les historiens qui travaillent sur la question du mercenariat antique ont montré que l'usage par les auteurs romains du terme de *mercennarius* est exceptionnel. G. T. Griffith relève ainsi une dizaine d'occurrences dans son ouvrage sur les mercenaires du monde hellénistique (1935, 234-235). Dans quatre cas il s'agit d'archers crétois, dans deux de Thraces et deux autres de Celtibères. Le cas des Celtibères (213 av. J.-C.), mentionné par Tite-Live (24, 49, 7-8) est particulièrement intéressant. L'historien rapporte que les Romains n'avaient pas eu de mercenaires à leurs côtés (il emploie *mercennarii*) avant ces Celtibères. Ces guerriers, en l'occurrence, ont été recrutés directement par les généraux romains en Espagne qui leur ont offert une solde aussi importante que celle des Carthaginois et les ont ainsi attirés à eux. Aux yeux des Romains, ce sont des mercenaires car ils sont professionnels et ce sont les généraux romains qui les ont recrutés en les soustrayant à l'ennemi ; il ne s'agit en effet pas d'une levée autoritaire (Hamdoune 1999, 21). Une fois dans les rangs de l'armée romaine, ces soldats vont perdre leur statut de mercenaire pour devenir des auxiliaires. De même, les transfuges qui passent du côté romain sans démarche spécifique de la part des Romains ne sont pas des mercenaires mais des auxiliaires. La conception du mercenariat romain est donc « très étroite », pour reprendre le terme de C. Hamdoune (1999, 21). Elle mentionne ainsi le cas des archers crétois fournis à Rome peu avant la bataille de Trasimène. Ce sont des mercenaires, payés par

Hiéron, roi de Syracuse et allié de Rome, qui s'acquitte de ses obligations d'allié en fournissant des troupes. Il s'agit bien de mercenaires, « mais au regard du droit romain, ils constituent des *auxilia* fournis par un allié et non des mercenaires » (*ibid.*, 23).

Ainsi, les mercenaires qui changent d'employeurs et les mercenaires fournis par un allié perdent tous leur statut au profit de celui d'*auxilia* à leur entrée dans l'armée romaine. Il s'agit bien sûr d'une position qui relève de l'idéologie romaine plus que du droit[17]. Quand bien même ils emploient parfois des mercenaires (Cadiou 2008, 666), les Romains se gardent d'utiliser ce terme, qu'ils apprécient peu. Ils sauvent ainsi les apparences d'une armée républicaine citoyenne soutenue par des contingents d'alliés.

Cela n'empêche pas, et il faut le rappeler afin de ne pas susciter de confusion, que la grande majorité des corps de non-citoyens se battant aux côtés des Romains ne sont pas des mercenaires. La différence est réelle, dans la mesure où nombre de levées chez les alliés se font selon les principes censitaires romains. Ces hommes sont payés et équipés par leur cité ou leur Prince et ne touchent pas d'argent de Rome (Nicolet 1979, 286). De plus, la plupart des auxiliaires ne peuvent pas quitter leur service après la fin d'une campagne, leur obligation étant permanente (sur une saison, voire plusieurs). En revanche, des mercenaires seraient liés par un contrat précis et ponctuel.

Cette clarification des différents points de vue (ceux des Romains et des historiens actuels) est capitale dans l'élaboration d'une méthode de sélection des ensembles archéologiques permettant de construire un discours sur le phénomène des auxiliaires et mercenaires gaulois. Le contexte (chronologique et géographique) des ensembles sélectionnés permettra de préciser dans quel cas de figure nous nous trouvons. Lorsque l'évolution du statut d'une région est connue, il faudra y chercher des ensembles que la datation permet d'inscrire dans un cadre juridique clair pour voir de quel type d'auxiliaires il pourrait s'agir. De même lorsque le statut d'une région est mal connu, ou qu'il n'y a pas de relation avérée avec Rome et que l'archéologie permet de la supposer.

3.2.4 L'armée romaine tardo-républicaine

Nous ne développons pas ici la question de l'équipement du légionnaire romain pendant cette période ; non pas que la caractérisation de l'équipement légionnaire romain tardo-républicain ne soit pas importante. Au contraire, il est fondamental de pouvoir distinguer dans cette étude ce qui est « de tradition romaine » de ce qui est « de tradition gauloise ». Cette question est cependant réservée à la seconde partie, car elle demande une analyse des sources archéologiques et littéraires disponibles. Les informations données dans le présent chapitre se fondent sur la littérature secondaire relative à l'armée romaine des IIe et Ier siècles av. J.-C. Nous n'entrons pas dans les détails et nous bornons à mettre en évidence les traits saillants de cette institution.

Souplesse, discipline et férocité

Un point sur lequel s'accordent les spécialistes de tactique militaire est ce que l'on peut appeler la « souplesse » de l'armée romaine. « Tous les peuples de l'Occident [ont dû] choisir entre l'héroïsme […] qui pousse l'homme hors de lui-même et la discipline, une adhésion sans conditions à une conception collective de la vie militaire » (Brizzi 2004, 43). L'armée romaine des premiers temps, fondée sur les principes de la réforme servienne (début du VIe siècle av. J.-C.) est une armée dérivée de la phalange hoplitique. La « constitution » servienne organise la population en cinq classes censitaires, à des fins électorales et militaires (Keepie 1984, 16). Les classes les plus riches sont celles qui fournissent le plus d'hommes à l'armée, car c'est un devoir et un privilège de servir sa cité ; la proportion d'hommes levés ainsi que leur équipement varie en fonction de la classe censitaire. L'armée romaine est amenée à évoluer au fur et à mesure des difficultés qu'elle rencontre ; elle va vers une plus grande souplesse, notamment avec la création de la légion manipulaire. L'organisation en manipules (petites unités de 120 à 160 hommes – deux centuries – disposées avec des intervalles et en quinconce) rend la légion moins monolithique et marque l'abandon d'une armée d'inspiration grecque à l'ordre fermé. Il faut toutefois nuancer cette affirmation, car dans la forme décrite par Polybe[18], la légion hésite toujours entre un système qui accorde une grande importance à l'individu et une formation défensive de type phalange. En effet, si les deux premières lignes de la légion, l'infanterie lourde des *hastati* (hommes jeunes) et des *principes* (hommes dans la force de l'âge) mènent des combats individuels après le choc contre l'ennemi, les *triarii* (les hommes les plus âgés) conservent un ordre fermé pour n'intervenir qu'en cas de défaillance des premières lignes (Brizzi 2004, 47-51). Le désastre de la bataille de Cannes de même que la guérilla que mènent

17 Dans la vie de Caton l'Ancien (X, 1-2), Plutarque nous rapporte un fait qui illustre cette idéologie : Caton l'Ancien, consul en 195 mène une campagne en Espagne Citérieure. Il y paie deux cents talents des Celtibères afin qu'ils l'assistent dans une campagne militaire. Tous les Romains s'indignent autour de lui, mais il rétorque que vainqueurs, les Romains paieront avec le butin pris à l'ennemi, et vaincus, il n'y aura personne ni pour verser ni pour réclamer cet argent.

18 Qui correspond probablement à l'état de l'armée tel qu'il émerge à la fin de la Deuxième guerre punique en 201 av. J.-C. (Dobson 2008, 55).

les Ibères contre Rome au IIe siècle av. J.-C. vont remettre en question l'organisation de la légion.

Qu'elle soit ou pas l'œuvre de Scipion l'Africain comme le suggèrent certains auteurs (notamment Brizzi 2004, 149), la création de la cohorte, unité intermédiaire entre le manipule et la légion (une cohorte regroupe trois manipules, soit six centuries – entre 400 et 500 hommes) va connaître un grand succès. Pendant tout le IIe siècle, elle va être utilisée sur le front ibérique et fera le succès de Marius contre les Cimbres. Cette unité, moins vulnérable que le manipule, plus maniable que la légion, se révèle très efficace dans les terrains accidentés contre la guérilla ibère. Sa création ne signifie toutefois pas la disparition du manipule. L'analyse des sources montre en effet que les deux unités coexistent sur l'ensemble des théâtres d'opérations de l'armée romaine (Cadiou 2008, 261 ; Dobson 2008, 59).

La capacité d'adaptation de l'armée romaine va de pair avec une extrême dureté. Il faut rappeler ici quelques réflexions de l'historien militaire J. Keegan. Dans son *History of Warfare*, il insiste sur la férocité de l'armée romaine, qui la distingue de ses contemporaines (1993, 265). En replaçant le comportement des militaires romains dans une large perspective historique, l'auteur ne trouve guère que les Mongols 1 500 ans plus tard pour les égaler. Et de rappeler par exemple le traitement réservé à la ville de Nouvelle Carthage (Espagne) par Scipion l'Africain en 209 : une fois la ville prise, les hommes reçoivent l'ordre de décimer ses habitants avant de commencer le pillage ; même les chiens sont massacrés (Polybe 10, 2, 15). Le but de cette opération est de semer la terreur chez l'ennemi. Autre exemple, les Macédoniens battus en 199 sont démembrés, ce qui apparaît comme un sacrilège aux yeux des Grecs habitués à enterrer leurs morts après la bataille (1993, 265). On peut faire remarquer à J. Keegan que les pratiques de certains peuples gaulois ou ibères ne sont pas moins empreintes de férocité, si l'on songe par exemple au sort réservé aux guerriers retrouvés à Ribemont-sur-Ancre[19] ; il importe cependant de souligner l'impact psychologique qu'a pu avoir le comportement des soldats romains en campagne. Le retentissement des massacres et des victoires romaines ou de la destruction de villes entières comme Carthage et Corinthe en 146 ont certainement joué un rôle majeur dans la manière dont certains princes, gaulois notamment, ont considéré leur relation avec Rome. J. Keegan précise cependant que l'armée romaine n'atteint pas le degré d'inhumanité de peuples des steppes comme les Mongols évoqués précédemment. L'armée républicaine, en majorité composée de fantassins, n'avait pas la mobilité de celle des nomades, capables de raids meurtriers. Elle ne procédait pas non plus à des déplacements de population, l'implantation de colonies de citoyens romains visant plutôt à des annexions de territoires, consolidées au fil du temps (1993, 266-267). L'expansion du territoire romain se fait par accumulation progressive et régulière. Cette expansion est intrinsèquement liée au caractère « bureaucratique » de l'armée romaine républicaine depuis la seconde guerre punique.

Composition de l'armée : les réformes de Marius

L'armée républicaine est censitaire, nationale et non permanente (Nicolet 1979, 303). C'est une armée composée en grande partie de citoyens. Alors qu'à cette période de nombreux petits états (cités grecques, Carthage, etc.) ont des armées presque exclusivement formées de mercenaires, l'armée romaine, même si elle se transforme petit à petit en une armée de volontaires, reste une armée citoyenne. Pourtant, au cours du IIe siècle av. J.-C., un changement graduel se produit dans ses rangs. Le plancher du cens minimal permettant à un citoyen d'être recruté décroît progressivement[20]. Au milieu du IIe siècle av. J.-C., Polybe rapporte que ce cens est de 4 000 *asses* alors qu'il était fixé à 11 000 dans « l'échelle » servienne (Gabba 1973, 6)[21]. A l'époque de Cicéron, ce chiffre est tombé à 1 500 et il faut attribuer à Caius Gracchus cette nouvelle réduction votée en 123-122 (ibid. 14-17 ; Keppie 1984, 61).

Le palier suivant est franchi par Gaius Marius, en 107 av. J.-C., l'année de son premier consulat, lorsqu'il recrute pour regarnir les rangs des légions d'Afrique, aux prises avec Jugurtha. Abaissant le seuil censitaire minimal à zéro, il fait entrer dans l'armée romaine ce qu'il est convenu d'appeler les prolétaires, n'ayant pour seule richesse que leur propre personne (*capite censi*). Pour la plupart des historiens, le recrutement des prolétaires représente l'essentiel des « réformes de Marius » ; pour certains, il s'agit d'une révolution (Harmand 1967, 14), pour d'autres de changements qui s'inscrivent dans la continuité de ce qui s'est fait tout au long du IIe siècle av. J.-C. (Keppie 1984, 61 ; Gabba 1973, 36-37). Ce qu'il faut retenir des conséquences de cette réforme, c'est d'une part l'allongement de la durée du service dans l'armée romaine à partir de cette période, les prolétaires dépassant souvent les six ans de service minimaux[22] et d'autre part, l'attachement des légionnaires à leurs généraux, qui permettra à ces derniers

19 Sanctuaire celtique situé dans la Somme, sur lequel plusieurs dizaines de corps de guerriers armés sans tête ont été découverts. Ce site est généralement interprété comme un trophée composé de dépouilles collectées sur un champ de bataille.

20 Ce cens détermine la possibilité pour le futur soldat de se procurer ses armes (Gabba 1973, 2-3).

21 D'après E. Gabba, ce changement est intervenu en 214 av. J.-C. (1973, 12-13).

22 Même si ce phénomène est déjà observable tout au long du IIe siècle av. J.-C. (Keppie 1984, 51-56).

des ascensions par la force aux plus hautes magistratures de la République (Gabba 1973, 44-45).

D'autres éléments de la réforme attribuée à Marius revêtent une importance particulière dans le cadre de cette recherche car ils touchent à l'armement et influencent l'interprétation des découvertes archéologiques d'armes romaines. Il est dit notamment que Marius a unifié l'armement des légionnaires, réduisant ainsi la différence entre *triarii*, *hastati* et *principes* (Harmand 1967, 59-60). Il n'est pas certain que cela signifie l'abandon complet de la *hasta*. En revanche, il semble acquis que Marius a modifié le mode de construction du *pilum* romain. Nous verrons en détail, au chapitre sur l'armement romain, l'état actuel des recherches sur ces questions. Afin de mieux préparer ses hommes au combat au corps à corps (notamment lors des affrontements contre les Cimbres et les Teutons), Marius aurait fait entraîner ses légionnaires par des lanistes. Enfin, c'est lui qui a imposé l'aigle comme seul et unique étendard de la légion (*ibid*. 237).

Les auxiliaires

Sans revenir sur le cadre juridique du statut d'auxiliaire évoqué plus haut (voir *supra* 3.2.3), brossons en quelques lignes l'évolution des troupes auxiliaires sur la période considérée dans cette étude.

La littérature sur le sujet n'est pas très abondante et comme le souligne D. B. Saddington, la plupart des travaux existants se concentrent sur le Haut-Empire, négligeant l'époque tardo-républicaine où le phénomène des auxiliaires se développe considérablement (1982, 2). Le travail de référence de G. L. Cheesman (qui date tout de même de 1914) souffre du même problème. A la décharge des historiens qui ont travaillé sur cette question, il faut rappeler que les sources sont rares. D. B. Saddington se fixe comme point de départ de l'enquête le début de la guerre civile entre César et Pompée (49 av. J.-C.), car c'est à partir de ce moment que les textes et l'épigraphie deviennent assez abondants pour suivre des carrières, tracer l'évolution de régiments (ailes et cohortes), chercher les lieux de stationnements et les déplacements de ces ailes constituées de pérégrins (entre la moitié et les trois cinquièmes des effectifs militaires totaux).

Le travail de D. B. Saddington peint un tableau complexe des différents corps d'armée à la fin de la République. Il y a les légions constituées de citoyens, certes, mais aussi des légions qui comptent des hommes qui ne sont pas des citoyens. C'est le cas de la fameuse légion Alouette (*Alaudae*) levée par César en Gaule (Transalpine probablement) pendant la Guerre des Gaules. Alors que ces hommes auraient dû être insérés dans des ailes d'auxiliaires, ils sont intégrés dans des légions (1982, 5-6). La situation est la même pour les Cisalpins recrutés à la même période, qui n'ont pas encore reçu la citoyenneté complète. Il n'est pas impossible toutefois que ces hommes reçoivent la citoyenneté à leur entrée dans l'armée, précisément pour être recruté.

F. Cadiou propose une analyse approfondie du phénomène pour une autre région : la péninsule ibérique (2008, 667-683). Dès leur arrivée sur le sol ibérique, les Romains ne manquent en effet pas de renforcer leurs troupes avec des soldats indigènes. Nous ne manquerons pas de procéder, dans notre synthèse, à une comparaison entre le phénomène tel que nous allons le mettre en évidence pour les Gaules avec l'analyse que propose F. Cadiou pour l'Espagne.

Mais ce qu'il faut retenir de cette situation en apparence complexe concerne en premier chef la base sur laquelle sont levées les troupes : ethnique ou individuelle (Reddé 2008, 437). Cette question est intimement liée à la relation qu'entretient Rome avec le peuple concerné, et donc aussi forcément au cadre légal qui la régit.

Au IIe siècle av. J.-C. et jusqu'à César, le cadre dans lequel les troupes auxiliaires sont levées est celui de la cité ou du peuple. Il s'agit d'une base ethnique. Polybe rappelle que les troupes alliées sont levées dans chaque ville d'Italie, avec un enrôlement très similaire à celui qui est connu pour les citoyens romains. Ces troupes sont ensuite envoyées sur le lieu fixé par les consuls avec un officier indigène et un payeur (6, 21, 4-5). Elles y sont prises en main par des préfets et s'installent avec les troupes légionnaires dans un camp (6, 26, 5-10). En Espagne, c'est le mode de recrutement habituel pendant la période tardo-républicaine (Cadiou 2008, 682).

Avec César, le cadre du recrutement va évoluer. Cette mutation a été étudiée de manière détaillée par R. Wolters (1990, 109-130) et nous proposons d'en restituer ici les lignes de force. Lorsque César arrive en Gaule Chevelue, aucun des peuples gaulois n'est lié à Rome par un traité de soumission. Au fur et à mesure des victoires et de la *deditio* des peuples vaincus, cette situation change. Toujours est-il que César ne s'est pas beaucoup appuyé sur des contingents auxiliaires dont la quantité était fixée par un traité de soumission et fournies de manière régulière (*ibid.* 113). Pour R. Wolters, on peut même dire que César ne pratique presque pas ce type de recrutement (*ibid.* 116).

En revanche, le général romain utilise son *imperium* et sa compétence à recruter dans le cadre traditionnel républicain : c'est-à-dire au sein des peuples amis ou clients, en levant des troupes homogènes sur le plan ethnique. Mais ces recrutements sont ponctuels et ces unités ne sont pas constituées de manière régulière. Cette situation se prolonge d'ailleurs sous le Principat, où l'on continue à voir des unités levées sur une base ethnique (Reddé 2008, 437). Dans ce cas de figure, les troupes se présentent aussi sous le commandement d'un chef indigène. Ces aristocrates obtiennent assez vite un statut particulier qui peut aller jusqu'à l'obtention de la citoyenneté romaine. Ce phénomène est important pour notre propos, car l'importance que prennent certains de ces aristocrates peut aller jusqu'à se traduire par des rituels funéraires incluant le dépôt d'armes dans une mise en scène réservée à une élite politique et militaire. L'importance que prennent ces chefs dans l'organisation militaire césarienne crée un

basculement vers un recrutement plus individuel, avec la constitution d'une aristocratie guerrière et ses clients au service de Rome.

L'expérience de la guerre civile, ainsi que le statut de quasi mercenaires de ces troupes auxiliaires entièrement dévouées à leur général et aucunement à la République, vont conduire Auguste à mettre sur pieds un système qui stabilisera le statut des auxiliaires et l'armée en général (Wolters 1990, 124). Son principe fondamental consiste à maintenir un recrutement ethnique : à chaque nouveau peuple conquis, Rome fixe dans le traité la quantité d'auxiliaires qui sera mobilisée. Les levées ou l'engagement volontaire viennent ensuite satisfaire cette demande (*ibid.* 129-130). Ces troupes de peuples « déditieurs » sont casernées dans les mêmes camps que les légionnaires (*ibid.* 126-128). Cela ne signifie en aucun cas que ces mesures de standardisation (dans les grades, le temps de service[23], le mode de recrutement[24], etc.) concernent tous les corps auxiliaires à partir d'Auguste. Pendant le Haut-Empire, on continue à voir des cas particuliers où les relations personnelles conduisent à la création d'unités qui deviennent parfois pérennes (Saddington 1982, 168). Les historiens s'accordent à dire qu'il n'y a pas de règles pour le recrutement des auxiliaires, si ce n'est la tendance de plus en plus marquée dans le courant du Haut-Empire, d'engager des citoyens romains dans les troupes auxiliaires (Kraft 1951, 69-78 ; Le Bohec 2002, 98 et 102-104).

La cavalerie romaine

La plupart des études relatives à l'armée romaine républicaine ne s'attardent pas sur la cavalerie romaine, ordinairement considérée comme une arme mineure au sein d'une armée où l'infanterie a été nettement privilégiée. Il est généralement admis qu'à partir du deuxième consulat de Marius, il n'y a plus de cavalerie légionnaire, les Romains ayant recours à des cavaliers auxiliaires[25]. Dans un essai récent, J. B. McCall (2002) s'est intéressé aux raisons profondes qui voient la fin d'une institution vieille de plusieurs siècles. La raison n'est pas selon lui que les Romains étaient de piètres cavaliers sans tradition équestre. Au contraire, dans les premières pages de son essai (*ibid.*, 2-12), il montre combien le privilège de servir dans la cavalerie était la marque d'un statut social et passe en revue un certain nombre de batailles où la cavalerie romaine a fait ses preuves. De 300 à 100 av. J.-C., chaque légion était accompagnée d'un contingent de cavalerie légionnaire formé de 200 à 300 cavaliers. A ceux-ci s'ajoutent les ailes des alliés et éventuellement des troupes levées hors d'Italie. Cette situation cesse à la transition entre le IIe et le Ier siècle av. J.-C. Pour l'auteur, la disparition de la cavalerie légionnaire ne peut pas être imputée à son manque d'efficacité. Il suggère qu'elle a été supprimée au moment des Guerres sociales, lors de la crise du recrutement militaire (*ibid.*, 108). Que l'on adhère ou non à sa thèse, la démarche de J. B. McCall a l'avantage de démontrer que l'ordre équestre se désintéresse à cette période du service dans la cavalerie. Une des raisons évoquée serait que le service dans l'armée post-marienne n'était plus intéressant socialement, le recrutement se faisant indépendamment du revenu. L'armée – et à plus forte raison la cavalerie – ne mettant plus en évidence les classes aisées (notamment la noblesse équestre) comme elle le faisait auparavant, celles-ci cherchent d'autres moyens de distinction sociale.

M. Rambaud, dans un article intitulé *La cavalerie de César*, essaie de montrer que César possédait tout de même des cavaliers rattachés de manière permanente à ses légions. Il estime, sans preuve, que les cavaliers de César sont au nombre de 4 000 à Alésia. Selon M. Rambaud, il ne s'agit pas seulement de Germains, ni de Rèmes ou de Lingons (les seuls à avoir persisté dans leur alliance), mais aussi d'une cavalerie permanente, qui n'est plus recrutée dans l'ordre équestre, mais est constituée de provinciaux (Transalpins ou Espagnols). L'argument de M. Rambaud est faible, car il repose sur un nombre de cavaliers attesté nulle part pour Alésia.

En revanche, il faut retenir que la cavalerie césarienne procède d'un triple recrutement (*BG* 1, 15, 1) : les ailes de cavalerie légionnaire sont commandées par des préfets de cavalerie (citoyens) et constituées de provinciaux (Cisalpine, Espagne, Narbonnaise ou Numidie) (Rambaud 1987, 439), les corps auxiliaires gaulois (de Gaule Chevelue) ont pour préfet des notables de leur peuple, de même que les Germains. Mais l'épisode du début de la Guerre des Gaules (*BG* 1, 42) où César demande à ses légionnaires de monter les chevaux de ses cavaliers gaulois est là pour nous rappeler que la cavalerie légionnaire ne joue pas un rôle de premier plan dans son armée.

Ces quelques lignes ont toute leur importance dans notre démarche qui vise à mettre en évidence le type d'auxiliaires qui ont servi dans les armées romaines. Cette étude du contexte historique indique clairement que la cavalerie est une des armes dans laquelle les Gaulois ont servi comme auxiliaires.

23 Estimé à 25 ans pour les auxiliaires (Le Bohec 2002, 67).

24 Le service auxiliaire est destiné en priorité aux pérégrins, qui reçoivent parfois la citoyenneté lors de leur entrée dans l'armée, parfois lors de leur sortie.

25 Il s'agit là du point de vue de certains auteurs, notamment M. Rambaud (1987, 435) *contra* J. B. McCall qui voit la persistance de la cavalerie citoyenne jusque dans les années 90 av. J.-C. (2002, 101).

Propriété des armes du légionnaire et de l'auxiliaire

La question de la propriété des armes du légionnaire à l'époque républicaine est fondamentale pour notre propos, car elle possède des répercussions directes sur la présence ou l'absence de sources archéologiques. Elle constitue par conséquent un préambule nécessaire à notre étude de l'armement républicain. L. Pauli a fait le point sur la discussion relative à la propriété des armes du légionnaire dans un article consacré aux dieux indigènes et aux offrandes qui leur sont consacrées dans la région alpine (ANRW 18.1, 1986, 858-860). L'auteur s'interroge sur le statut des armes romaines retrouvées dans des dépôts ou dans des fleuves, en considérant l'hypothèse selon laquelle il pourrait s'agir d'offrandes de légionnaires à des divinités indigènes. Cette problématique est importante pour notre recherche car elle peut également s'appliquer à l'armement romain retrouvé en sanctuaire ou dans des tombes : peut-il être considéré comme un dépôt de légionnaire ou cette hypothèse est-elle à écarter totalement ? La réponse n'est bien sûr pas évidente. D'un côté, les historiens pensent que le matériel du légionnaire appartient à l'état, car c'est l'état qui équipe le soldat ; une loi de Caius Gracchus obligerait en effet Rome à équiper ses soldats (Keppie 1984, 58). Cela ne veut cependant pas dire que le soldat n'est pas propriétaire de ses armes et R. Marichal a montré en se fondant sur des *papyri* égyptiens que le soldat participe avec sa solde au paiement de son équipement (Pauli 1986, 859-860). Le légionnaire pourrait donc les vendre à la fin de son service ou en faire don à une divinité.

Il n'y a pas de tombes à armes dans la Rome républicaine. Cette tradition est totalement absente de la culture romaine, qui tend même, légalement, à interdire tout dépôt d'objets personnels aux côtés du défunt. La loi des Douze Tables ainsi qu'un certain nombre de lois somptuaires beaucoup plus tardives (*sumptuariae leges*) interdisent en effet de déposer de l'or, de l'argent, des vêtements précieux, des ornements, des perles et des émeraudes dans les tombeaux (Darembert/Saglio t. IV 1394 et 1409). Ces lois furent appliquées à toute l'Italie (voir p. ex. la *lex Didia*, Darembert/ Saglio, t. III, 1142). Ces pratiques funéraires se distinguent nettement de celles des Gaulois où les funérailles sont au contraire le lieu du faste pour l'aristocratie qui y assoit et consolide son statut.

Pour notre propos, ces considérations sont importantes. Dans le cas théorique où nous rencontrerions une tombe avec de l'armement légionnaire en Gaule, il n'y a pas de raisons pour l'interpréter comme une tombe de légionnaire, les citoyens ne pratiquant pas ce rite en Italie même. La probabilité d'avoir affaire à un auxiliaire est par conséquent bien plus élevée.

3.2.5 Les autres employeurs de Gaulois

Nous l'avons vu plus haut au moment où le mercenariat gaulois du Ve au IIIe siècles av. J.-C. a été abordé, un des autres employeurs de mercenaires était la colonie de Marseille. Dans la suite du travail, et particulièrement au moment d'aborder la Gaule Narbonnaise, il ne faudra pas oublier cette possibilité.

Il n'y a pas dans les textes anciens d'attestation de la présence de mercenaires gaulois chez les Germains. En revanche, de nombreux Gaulois ont servi pour d'autres Gaulois. Ce ne sont pas nécessairement des mercenaires, car les liens politiques entre les peuples sont nombreux. Si ces situations peuvent être mis en évidence par les textes, l'archéologie funéraire peine à le faire. La dispersion de certains monnayages dont le centre d'émission est connu pourrait constituer une piste de recherche. César rapporte plusieurs situations où les guerriers d'un peuple avaient des liens politiques et militaires avec un autre. R. Wolters propose quelques exemples dans son livre *Römische Eroberung und Herrschaftsorganisation in Gallien und Germanien* (1990, 79-80). Il s'agit par exemple de l'alliance *societate et foedere* entre les Trévires et Ambiorix (*BG* VI, 2). Quant aux Rèmes et Suessions, ils sont *fratres consanguineique* (*BG* I, 33 et II, 3).

4 Les sources exploitées dans cette étude

Bien qu'il aborde des problématiques historiques, ce travail se fonde principalement sur des données archéologiques. Pour les comprendre, nous mettrons en œuvre les méthodes d'analyse propres à cette discipline. Nous l'avons vu jusqu'ici, il n'est pas possible de traiter le sujet des mercenaires et auxiliaires gaulois sans utiliser les sources historiques (textes et épigraphie). Il ne s'agit toutefois pas de chercher dans l'archéologie ce que disent les textes sur les auxiliaires, ni de chercher dans les textes ce que pourrait nous dire l'archéologie, mais de traiter les données matérielles et les textes sur un pied d'égalité, chacun apportant un éclairage différent à la situation. Les textes fournissent des informations très précieuses sur le contexte historique général – et nous montrerons plus loin comment ce contexte s'insère dans la sélection des ensembles archéologiques – et parfois sur des destins individuels, tandis que les données archéologiques sont le témoignage d'individus pour lesquels les traces historiques (noms, carrières, etc.) ne sont que très rarement connues.

4.1 Les sources archéologiques

L'étude des ensembles archéologiques, qui constitue l'essentiel de la suite de ce travail, est prioritairement orientée sur les dépôts funéraires. Ceux-ci présentent en effet l'avantage d'offrir des ensembles clos lorsqu'ils sont bien fouillés. Ils permettent une approche sur différents niveaux : sur les objets tout d'abord (typologie et chronologie), l'assemblage des objets dans la tombe ensuite (sélection et association des objets) et parfois, dans le cas de nécropoles d'une certaine importance, sur des questions de micro-société (comparaisons et évolution des dépôts funéraires).

L'étude des sépultures permettra deux synthèses : une d'archéologie sur l'évolution de l'armement en Gaule entre les IIe et Ier siècles avant notre ère et l'autre d'histoire sociale où la question des auxiliaires sera reprise avec un point de vue plus historique.

Avant d'aborder le problème de la sélection des ensembles, soulignons un point qui fait l'une des spécificités de ce travail. L'analyse des sépultures rassemblées dans notre catalogue n'est pas seulement bibliographique. Elle repose souvent sur une observation directe des objets (particulièrement les armes). Dans de nombreux cas, la publication des objets métalliques est déficiente et requiert de nouveaux dessins et parfois des radiographies aux rayons X. Plutôt que de rassembler une documentation bibliographique pléthorique, nous avons pris le parti de ne retenir que les ensembles sûrs que nous avons revus personnellement ou dont la publication est réputée bonne. Le lecteur trouvera au chapitre 6 une critique des sources archéologiques retenues et à la fin du volume (p. 267), une liste des objets vus dans les collections visitées.

4.1.1 Sélection des ensembles archéologiques

Cette démarche requiert le plus grand soin car elle détermine l'ensemble de l'étude. La méthode de sélection des ensembles archéologiques est résumée dans un schéma (fig. 6). La sélection n'est pas exhaustive mais représentative. Dans un premier temps, nous avions commencé le dépouillement de tous les périodiques d'archéologie touchant aux régions étudiées de même que le dépouillement de la Carte archéologique de la Gaule. Cette démarche donnait lieu à une quantité importante de données, souvent incontrôlables. Une autre approche a été finalement choisie. Plutôt que de tout prendre en compte, seules les tombes publiées ou dont nous avons repris

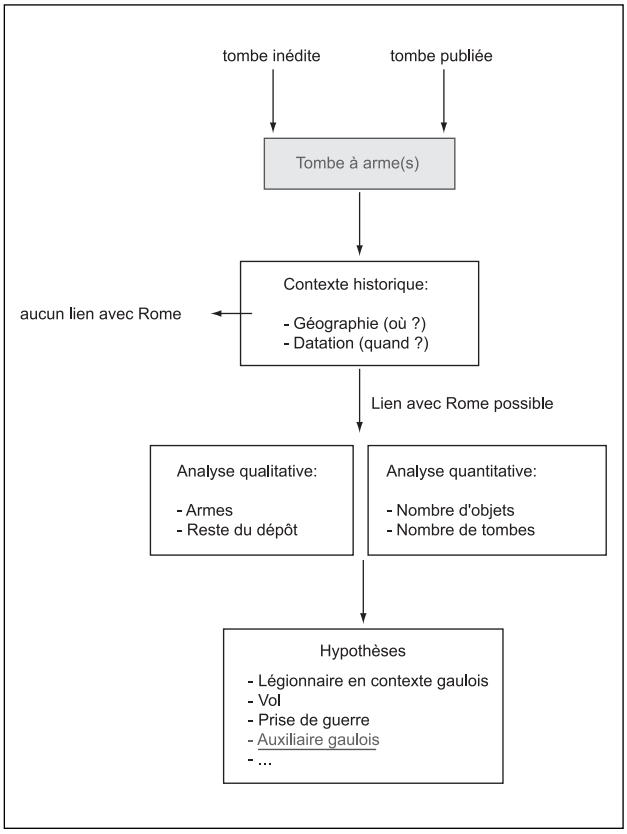

Fig. 6. – Schéma récapitulatif du mode de sélection des sources archéologiques pour cette étude.

l'étude, ont été retenues. A partir de là, de visite de musée en visite de musée, de rencontre en rencontre, le catalogue a été étoffé jusqu'à l'obtention d'un nombre de tombes représentatif pour chaque région considérée. S'ajoutent ensuite quelques autres sites (sites de bataille, sanctuaires et habitat).

La sélection repose donc sur des données publiées (qui font dans ce cas l'objet de nouvelles observations) et sur des données inédites.

Afin de pouvoir entrer dans la problématique des guerriers de cette période, il nous a semblé primordial de ne retenir que des tombes à armes ; contenant au moins l'un des objets suivants : épée ou glaive, fer de lance, umbo de bouclier ou casque. Le grand couteau n'est pas considéré comme une arme à part entière dans cette étude (cette position est défendue en dernier lieu dans Pernet/Carlevaro 2006, 86-87). Même chose pour la hache, considérée parfois comme de l'armement en milieu trévire. Nous montrerons plus loin pourquoi le dépôt est représentatif de l'identité du défunt – et donc l'arme du statut de guerrier.

Le second critère repose sur le contexte chronologique et géographique dans lequel a été mise au jour la tombe. Il faut non seulement qu'elle rentre dans la période des IIe-Ier siècles av. J.-C. mais aussi que les informations disponibles sur le contexte historique (ou leur absence) rendent possible la présence d'auxiliaires. Ce n'est ainsi *a priori* pas en Gaule Belgique au début du IIe siècle av. J.-C. que l'on trouvera des ensembles qui permettent d'aborder le phénomène des auxiliaires gaulois dans les troupes romaines. Toutefois, et c'est un point important, du fait de l'évolution des chronologies pour le second âge du Fer, la datation de certains ensembles a varié considérablement depuis leur découverte ou leur publication. Nous avons donc aussi retenu dans ce travail des ensembles qui ont pu être attribués à des auxiliaires mais pour lesquels la datation actuelle ne permet plus de faire cette hypothèse. C'est notamment le cas de quelques tombes de Narbonnaise qui ont été vieillies, ou d'ensembles de la région Centre qu'on a rattachés au « groupe de Fléré-la-Rivière » alors qu'ils sont parfois plus anciens. On l'aura compris, la datation de l'enfouissement des ensembles étudiés ici joue donc un rôle fondamental dans l'analyse historique.

Le troisième critère repose sur une étude plus minutieuse du dépôt funéraire. Elle commence par une analyse qualitative du dépôt. Y sont discutées la typologie et la chronologie fine des objets. Concernant la chronologie[26], nous rappelons à quelles datations absolues correspondent les phases du second âge du Fer (époque de La Tène) mentionnées dans le texte (fig. 7).

La Tène C1 (LT C1)	La Tène C2 (LT C2)	La Tène D1 (LT D1)	La Tène D2 (LT D2)
Vers 280-190	Vers 190-140	Vers 140-80	Vers 80-30
LT D1 est séparée en LT D1a (140-120) et LT D1b (120-80) et LT D2 en LT D2a (80-50) et LT D2b (50-30). Cette distinction n'est pas possible dans toutes les régions étudiées. Après 30 nous parlons d'époque augustéenne (abrégée ROM dans le catalogue).			

Fig. 7. – Rappel des phases de La Tène moyenne et La Tène finale avec les datations absolues actuellement acceptées.

La description et la typologie de l'armement occupent une place importante, tandis que le reste du dépôt (céramique, parure, etc.) permet de discuter la chronologie et les éventuels rapports du défunt avec le monde romain qui s'expriment dans d'autres catégories de mobilier que dans l'armement. Les dépôts présentent parfois des armes de tradition romaine dans un contexte encore gaulois (avant la conquête de la région) ou des panoplies de tradition gauloise dans des régions soumises. Le lecteur trouvera ces observations dans le catalogue des sources archéologiques. Ces observations permettent une analyse quantitative du dépôt. Il s'agira de le replacer dans son contexte : tombe isolée, petite nécropole ou grande nécropole. Cette partie fera appel à des comparaisons chiffrées entre les tombes et des bilans statistiques, autant que les dépôts le permettent. Le lecteur trouvera ces développements dans le catalogue et les approches régionales (chap. 8).

Cette série d'observations conduit pour chaque site (funéraire, mais aussi habitats, champs de bataille et sanctuaires) et sépulture à une prise de position sur la problématique de l'auxiliariat. Elle se fonde sur l'ensemble des données à disposition (archéologiques et historiques) et peut mener à différentes hypothèses (fig. 6). Comme nous l'avons évoqué dans les premières lignes de cette étude, les réactions face à un occupant sont de deux ordres (outre la fuite) : coopération ou résistance. Les armes découvertes dans les tombes de combattants de Gaule peuvent donc être celles de guerriers gaulois membres d'une armée gauloise, le résultat d'une prise d'arme à l'ennemi ou d'un vol (butin), la marque de la présence d'un légionnaire enterré en Gaule ou celle d'un auxiliaire gaulois. En vertu des conclusions tirées *supra* sur la question de la propriété de l'armement romain, il est peu probable que nous ayons dans notre corpus, beaucoup de tombes de légionnaires. En

26 Pour la chronologie évoquée dans cette étude, nous suivons le modèle de datation et de phasage proposé par Miron/Metzler/Rieckhoff dans la zone trévire et danubienne, à savoir une phase LT D1 commençant très tôt avec un horizon sans fibules de Nauheim (LT D1a). Ce modèle s'applique selon nous à l'ensemble des Gaules, Transpadane comprise. Nos travaux récents sur la chronologie de l'Italie du Nord avec L. Tori le démontrent. Dans chacun des chapitres consacrés aux différentes zones de notre étude, nous proposons dans le catalogue des sources archéologiques un paragraphe détaillant les systèmes chronologiques retenus.

revanche, il n'est pas toujours évident de trancher entre un guerrier gaulois qui s'est battu pour son peuple et d'éventuels auxiliaires. Seule une analyse au cas par cas permettra de faire avancer cette question.

Pour rendre nos résultats intelligibles, nous avons décidé de classer les tombes en trois catégories[27] :

- les ensembles qui attestent très probablement la présence d'auxiliaires grâce à une combinaison des données archéologiques et historiques (oui)
- les ensembles pour lesquels la question se pose mais les éléments manquent pour trancher (à cause de problèmes dans la documentation archéologique ou de l'impossibilité de démontrer leur présence, même si on peut la supposer) (?)
- les ensembles pour lesquels on ne peut pas évoquer la présence d'auxiliaires (non)

En fonction de la finesse de la datation de la tombe et la plus ou moins bonne connaissance du contexte historique dans lequel le combattant a évolué, il sera parfois possible de préciser de quel type d'auxiliaire il s'agit (peuple ami, peuple soumis, recrutement ethnique ou individuel) et quel a pu être son statut social. Ces dernières observations, élaborées dans les synthèses régionales, esquisseront les éléments constitutifs de la synthèse finale sur l'histoire sociale des auxiliaires gaulois aux IIe et Ier siècles av. J.-C.

4.1.2 Remarques sur l'interprétation des dépôts funéraires

Comme cela vient d'être dit, nous faisons nôtre le postulat selon lequel le dépôt funéraire nous renseigne sur l'identité du défunt. Toutefois, partir d'ensembles funéraires pour proposer des hypothèses sur le monde des vivants mérite quelques remarques d'ordre méthodologique. La nature des données issues de sépultures (au sens large) a donné lieu à une abondante littérature. Cette question est d'ordre épistémologique et l'aborder *in extenso* nous éloignerait de notre propos. Reste qu'un court examen s'impose. H. Härke expose de manière concise les différentes tendances dans l'étude des nécropoles (Härke 1997). Il y a d'un côté un courant « sceptique », qui refuse d'aller au-delà de la stricte analyse du mobilier funéraire, arguant que le dépôt ne reflète en rien les aspects de la société des vivants. De l'autre, nombreux sont ceux qui ont utilisé le mobilier funéraire pour reconstruire la société des vivants (*ibid.* 19). Ces deux extrêmes sont à nuancer, car les positions des chercheurs dépendent en grande partie de la qualité des données qu'ils traitent. D'autre part, les études de sépultures se sont enrichies d'approches permettant de récolter des informations objectives telles que le sexe ou l'âge du défunt. Ces cas sont rares dans le dossier constitué ici, du fait du nombre important de sépultures provenant de fouilles anciennes. Nous avons donc pour base de travail des dépôts qui trahissent une ou plusieurs intentions de la part de ceux qui ont enterré le défunt[28]. Dans ce travail, nous ne partons pas de la supposition que les tombes sont les « miroirs de la vie »[29], ce sont au mieux des miroirs déformants, qui témoignent de manière incomplète, partielle, conceptuelle et sélective de la vie du défunt (*ibid.* 1997, 22-23). L'approche positiviste qui ne laisse aucune place aux hypothèses et à l'intuition est donc rejetée au profit d'une démarche certes prudente mais qui veut explorer toutes les pistes à disposition pour traiter du sujet choisi.

Le point de départ de cette démarche consiste à accepter qu'il y a un lien explicite entre le dépôt funéraire et l'identité du défunt. Nous nous fondons en cela sur les travaux des ethnologues, en particulier ceux d'A. Testart (2001).

Les pratiques funéraires, toutes époques et régions confondues, peuvent se résumer à deux politiques. Le dépôt d'objets dans la tombe et l'absence de dépôt. Les Gaulois enterrés dans les tombes sélectionnées ici ont choisi la première option. Ces dépôts, comme le souligne A. Testart, ne sont pas des « offrandes funéraires » (*ibid.* 46). Une offrande est, par définition, offerte et n'appartient donc pas à celui qui la reçoit. Or dans bon nombre de tombes riches en mobilier, les objets qui accompagnent le défunt sont ses objets personnels. Il ne s'agit donc pas d'objets offerts, mais bien d'objets qui procèdent d'une « certaine intimité entre la chose et le défunt » (*ibid.* 47). Ceci est d'autant plus vrai des armes.

La présence de ces objets dans la tombe peut être interprétée de deux manières, qui ne sont par ailleurs pas exclusives. On peut leur donner une dimension religieuse en supposant que le mort tienne à conserver ses objets et donc son statut dans l'au-delà, ou y voir la volonté du défunt d'être entouré d'un certain nombre d'objets afin de laisser une dernière image à ceux qui assistent aux funérailles. Image proche de celle qu'il a donnée pendant sa vie ou construite pour les funérailles, nous ne le saurons jamais. Toutefois, dans les deux cas, les objets présents dans la tombe ont une très forte proximité avec le défunt et son identité. Les armes dans la tombe sont ainsi le signe indubitable de la présence d'un guerrier.

27 Ces résultats figurent dans le catalogue ainsi que dans les chapitres 8.1 à 8.5 sous forme de tableaux.

28 Le sexe et l'âge sont des données qu'H. Härke qualifie de fonctionnelles car elles ne dépendent pas d'une intention, contrairement au rite ou au dépôt de mobilier.

29 En référence à la publication sur Wederath dirigée par A. Haffner : *Gräber – Spiegel des Lebens* (Haffner 1989a).

4.2 Les textes anciens

Les textes exploités dans ce travail sont tirés de leurs éditions et traductions courantes. Ces sources écrites sont égrenées tout au long de l'étude mais aussi rassemblées sous forme de catalogue (p. 262 *sqq*). Elles sont totalement complémentaires des sources archéologiques.

Les auteurs retenus sont en priorité les contemporains de la période considérée, soit Polybe, César, Cicéron et Tite-Live. Lucain, Plutarque, Suétone, Dion Cassius et Appien ne sont pas écartés mais il faut se rappeler que ce sont des auteurs qui écrivent bien après les événements. Le corpus de sources écrites qui accompagne les sources archéologiques ne se veut pas exhaustif, mais lui aussi représentatif des différentes mentions d'auxiliaires gaulois et des situations où ils sont impliqués.

4.2.1 Auteurs retenus

Polybe (200-118 av. J.-C.), *Histoire*.

César (100-44 av. J.-C.), *Guerre des Gaules*, *Guerre civile* et *corpus* césarien.

Tite-Live (59 av.-17 apr. J.-C.) *Histoire de Rome depuis sa fondation*.

Cicéron (106-43 av. J.-C.), les passages nous intéressant se trouvent dans le *Pour Balbus* et *Pour Fonteius*.

Lucain (39-65 apr. J.-C.), *La Pharsale* (*La Guerre Civile*).

Plutarque (env. 45-125 apr. J.-C.), *Vie de César* et *Vie de Pompée*.

Suétone (70-122 apr. J.-C.), *Vie de César*.

Appien (95-165 apr. J.-C.), *Histoire romaine* (en particulier *Histoire celtique* et *Guerres Civiles*).

Dion Cassius (155-235 apr. J.-C.), *Histoire romaine*.

Deuxième partie : L’armement romain d’époque républicaine

5 L'armement romain des IIe et Ier siècles av. J.-C.

Avant de passer à l'analyse du mobilier retenu pour cette étude, il nous semble important de faire le point sur les connaissances des archéologues relatives à l'armement romain des légionnaires de la fin de la République. En effet, pour déterminer ce qui est romain ou de tradition romaine dans notre mobilier, il nous faut être capable de différencier l'armement romain de l'armement celtique. Au IIe siècle av. J.-C., Romains et Celtes, au fur et à mesure des batailles, de l'intégration des peuples celtiques en Italie et de contacts en tous genres, ont déjà échangé de nombreux éléments d'armement et partagé des avancées techniques dans leur fabrication. L'objectif de ce chapitre est de dégager les caractéristiques principales de l'armement romain aux IIe et Ier siècles av. J.-C. et de dresser un état du processus d'intégration de certains éléments de l'armement celtique dans l'armement romain à la même époque[30]. Cette étape est d'autant plus importante qu'elle fixe le standard à l'aune duquel seront examinées les armes des tombes retrouvées en milieu gaulois à cette période. Tout ce qui est défini comme romain dans ce chapitre pourra ainsi être utilisé dans les Gaules comme indicateur de la présence d'auxiliaires.

Il existe trois sources pour qui s'intéresse à l'étude de l'armement tardo-républicain : les textes antiques, les représentations figurées et les découvertes archéologiques. La plupart des chercheurs qui se sont penchés sur la question ont recouru aux trois. En France, la publication la plus complète sur la question est celle de P. Couissin (1926), certes datée, mais dont la consultation demeure indispensable. Nous verrons plus bas que certaines des hypothèses émises par l'auteur sont toujours d'actualité. Outre ce travail fondateur, la littérature française portant sur l'armement tardo-républicain est peu prolixe : citons un chapitre de l'essai de J. Harmand sur le soldat à Rome entre 107 et 50 av. J.-C. (1967), ainsi que la mise à jour de l'ouvrage de P. Couissin par M. Feugère en 1993 (réédition en 2002). La recherche anglo-allemande est plus prolifique sur le sujet, mais aborde rarement la question de l'armement tardo-républicain, les premières armes romaines n'apparaissant dans ces contrées qu'à l'époque claudienne et augustéenne. Le manuel de J. C. N. Coulston et M. C. Bishop consacré à l'armement romain (1993, refonte complète dans l'édition de 2006) est un des rares à faire le point sur la question pour la période pré-augustéenne. La recherche sur l'armement romain d'époque républicaine pâtit d'un manque de synthèses en raison de l'indigence des sources. Les textes et bas-reliefs ne permettent pas de se faire une idée précise de cet armement, que seules les découvertes archéologiques autorisent. Or celles-ci sont rares, comme le souligne M. Feugère dans l'éditorial du colloque qu'il a publié sur le sujet en 1997. La plupart des *militaria* tardo-républicains connus à ce jour proviennent de contextes gaulois ou hispaniques et s'imbriquent inévitablement dans la problématique des auxiliaires, car il est impossible de prouver, en l'absence de contextes clos, que telle ou telle pièce a appartenu à un légionnaire. Pour étudier l'armement romain des IIe et Ier siècles av. J.-C. il faudrait pouvoir s'appuyer sur des découvertes faites en Italie centrale et méridionale, en complément des textes et des bas-reliefs représentant des Romains. Mais ces découvertes sont quasiment inexistantes. Toutefois, nous ne pallierons pas cette absence en incluant dans la réflexion des objets faisant partie de notre corpus de tombes à armes gauloises. Cela reviendrait à engendrer un raisonnement circulaire, puisque nous aurions décidé par avance quelles seraient les armes de tradition romaine au sein de ce corpus. Nous nous intéresserons en revanche de près aux découvertes d'armement romain républicain en Espagne et en Grèce. D'une manière générale, une approche critique des différentes sources à disposition reste le seul moyen de mettre en évidence les caractéristiques des armes romaines tardo-républicaines.

Nous présenterons d'abord un survol des différentes sources sur lesquelles nous pouvons nous appuyer : les textes, les représentations figurées et enfin les découvertes archéologiques. Une fois le *corpus* établi, nous verrons quelles caractéristiques peuvent être mises en avant pour les armes romaines.

30 Il ne s'agira pas de faire systématiquement l'historique de chaque type d'arme en essayant de déterminer si l'origine de celle-ci est celte, ibère, étrusque ou italique, tâche souvent impossible à mener à bien. Cela n'empêchera pas bien entendu de mentionner certaines des hypothèses en cours aujourd'hui à ce sujet. Après avoir étudié l'armement gaulois de La Tène finale, nous dresserons, en conclusion, un bilan des transferts de savoir faire liés à l'armement.

5.1 Les sources

5.1.1 Les textes antiques

Nous nous limitons ici à la présentation des textes les plus importants.

Polybe (livre VI, 19-42)

Le texte de Polybe, comme l'ont souligné tous les commentateurs, est fondamental pour l'étude de l'armement romain antérieur aux réformes de Marius. Polybe, lui-même général de cavalerie, semble fonder son analyse du système militaire romain sur ses propres expériences et observations (Walbank 1957, 698), ainsi que sur des *Commentarii* destinés aux tribuns militaires (Guittard 1986, 54). Les chapitres 22 (armement des vélites), 23 (armement des fantassins) et 25 (armement des cavaliers) nous intéressent plus particulièrement. Ces descriptions ont été composées vers 160 av. J.-C., mais décrivent l'armée romaine de la période 220-170 av. J.-C. (*ibid.* 54).

Tite-Live (livre VIII, 8 et divers passages)

Contrairement à Polybe, Tite-Live ne consacre pas à l'armement romain de longs passages. L'historien, qui écrit à l'époque augustéenne, s'attache surtout à souligner les différences entre l'armement barbare et celui des Romains, plus par curiosité envers l'ennemi, pour reprendre les mots de C. Guittard (1986, 56), que par intérêt de technicien. Au livre 8, il fait une brève description de l'armée romaine des années 340 av. J.-C., soit bien avant la période qui nous intéresse (voir Le Bohec 1997, 13-18). Au livre 38, 21, on trouve une description de l'armement du vélite du début du IIe siècle av. J.-C. (bouclier de 3 pieds de haut, glaive espagnol à la taille et javelots du côté droit).

Varron (*De lingua latina*, livre V, 115-116)

Varron a vécu entre 116 et 27 av. J.-C. Il a suivi la carrière des honneurs : tribun, proquesteur puis édile curule. Lieutenant de Pompée dans la guerre contre les pirates, il est chargé par César d'organiser la colonie de vétérans de Capoue en 59. Bien que partisan de Pompée, il renonce à combattre contre César, ce qui lui vaut d'être nommé organisateur des bibliothèques publiques par ce dernier. Il rédige son *De lingua latina* entre 48 et 45 av. J.-C. Homme de lettres et soldat, il connaît bien le vocabulaire militaire, mais ses étymologies des noms relatifs à l'armement sont sans fondement (Guittard 1986, 62). Il est toutefois utile de pouvoir mettre des noms sur celles-ci et s'en faire une idée générale. Varron distingue deux types d'armes : *arma*, les armes de défense et *tela*, les armes d'attaque. Voici les étymologies et descriptions qu'il donne pour les armes romaines :

Armes sur hampe

Asta : (la lance), au fait que la lance se tient verticalement (*astans*).

Iaculum : (le trait) au fait que le trait est fait pour être lancé (*iaciatur*).

Tragula : (la javeline) vient de *traicere* (percer de part en part).

Pilum : (le javelot, on conservera volontiers le terme latin passé au français) il est par destination même, l'instrument à faire périr (*periret*) l'ennemi.

Armes de poing et éléments de suspension

Gladius : (le glaive), avec transformation de C en G, vient de *clades* (tuerie), parce que le glaive est fait pour tuer (*ad cladem*) l'ennemi.

Balteum : (le baudrier) son appellation vient de ce qu'on portait cette sangle avec une garniture de boutons (*bullatum*).

Armes défensives

Parma : (le bouclier rond) est dû au fait qu'à partir du centre, ce bouclier a des dimensions égales (*par*) dans toutes les directions.

Scutum : (le bouclier long) vient de découpage (*sectura*)/ découpé (*secutum*), parce que le bouclier long est fait de menues plaques découpées (*consectis*).

Umbones : (les bosses des boucliers) vient du grec puisque les Grecs disent *ambones* (saillies arrondies).

Conum : (la pointe du casque), au fait que cette pointe s'amenuise (*cogitur*) vers le sommet.

Galea : (le casque de cuir) vient de *galerum* (bonnet de peau), en usage chez beaucoup d'anciens.

Lorica : (la cuirasse) vient du fait que les plaques pectorales étaient faites de lanières (*lora*) de cuir brut : puis on trouve là sous ce nom la cuirasse gauloise en fer, véritable tunique faite de maillons métalliques.

Ocrea : (la jambière) vient de ce que la jambière formait obstacle devant la jambe (*crus*).

Végèce (*Epitoma Rei Militaris* ou *De Re Militari*)

Le traité de Végèce, écrit aux environs de 400 apr. J.-C., contient de nombreux renseignements sur le soldat et l'armée à Rome. Il s'inscrit dans la tradition des traités consacrés à la chose militaire. Cette tradition remonte dans la littérature latine à Caton le Censeur et son *De Re Militari*, dont le texte de Végèce s'inspire. L'éloignement de la période qui nous intéresse, la confusion sur les différentes sources utilisées et la brièveté des descriptions d'armes nous incitent à ne pas avoir recours à ce texte pour traiter notre propos.

5.1.2 Les représentations figurées

De nombreuses figurations d'armes romaines se trouvent sur des bas-reliefs d'arcs de triomphe, d'autels et de monuments funéraires romains. Les représentations de trophées sont difficiles d'utilisation dans la mesure où elles reproduisent plutôt les armes des vaincus. Nous n'avons ainsi pas pris en compte les arcs de Saint-Rémy (Glanum), de Carpentras, d'Avignon, de Cavaillon, d'Arles, de Vienne, de Toulouse et de Poitiers qui représentent pour l'essentiel des trophées ou sont trop fragmentaires pour permettre une analyse. Quant aux reliefs de Narbonne et au cippe de *Tauroentum*, ils sont largement postérieurs à l'époque qui nous intéresse (Picard 1957, 195-196). La statue du guerrier de Vachères fait partie de notre *corpus* sur les auxiliaires et ne saurait être utilisée ici.

Restent un certain nombre de monuments que nous pouvons exploiter pour cette étude et dont nous donnons ici la liste commentée. Avant de les aborder, rappelons que l'utilisation de représentations figurées pour se faire une idée d'objets utilisés à une époque donnée n'est pas sans dangers. Tout d'abord, la lecture du sujet représenté n'est pas toujours évidente et suivant les interprétations, on y verra tel ou tel peuple avec son armement. Ensuite, les images de soldats sur des bas-reliefs ne correspondent pas nécessairement à la réalité. Elles peuvent faire appel à des codes plus anciens que les événements relatés sur le monument ou utiliser des cartons qui ne sont pas fidèles à la réalité de l'armement contemporain (Waurick 1983).

Monument de Paul-Emile à Delphes

(163 av. J.-C.)

Ce monument à piédestal décoré d'une frise continue, publié par A. J. Reinach (1910), marque la victoire de Paul-Emile sur les Macédoniens et les Perses, tel que le relate l'inscription découverte non loin. La frise très endommagée, représente des scènes de bataille. Sur la face nord sont représentés des cavaliers et quatre fantassins (fig. 8, face nord). Un des fantassins porte un bouclier rond convexe décoré tandis que les deux autres arborent un grand bouclier ovale tenu par une poignée. Ils marchent vers un fantassin couché qui porte aussi un bouclier rond. A l'est, nouvelle scène avec fantassins et cavaliers où l'on retrouve les deux types de boucliers, l'un ovale et l'autre rond décoré en relief. La cuirasse à épaulière du cavalier (une cotte de maille ou du cuir) est bien visible (fig. 8, face est). Ces scènes se répètent au sud et à l'ouest sur des frises passablement dégradées. Sur la frise ouest, un des boucliers ovales est relativement bien conservé (fig. 8, boucliers ovales).

Les guerriers peuvent être classés en deux groupes : les porteurs de boucliers ronds décorés et les porteurs de boucliers ovales avec *spina* et probablement umbo. Les premiers sont macédoniens, les seconds romains (*ibid.* 446).

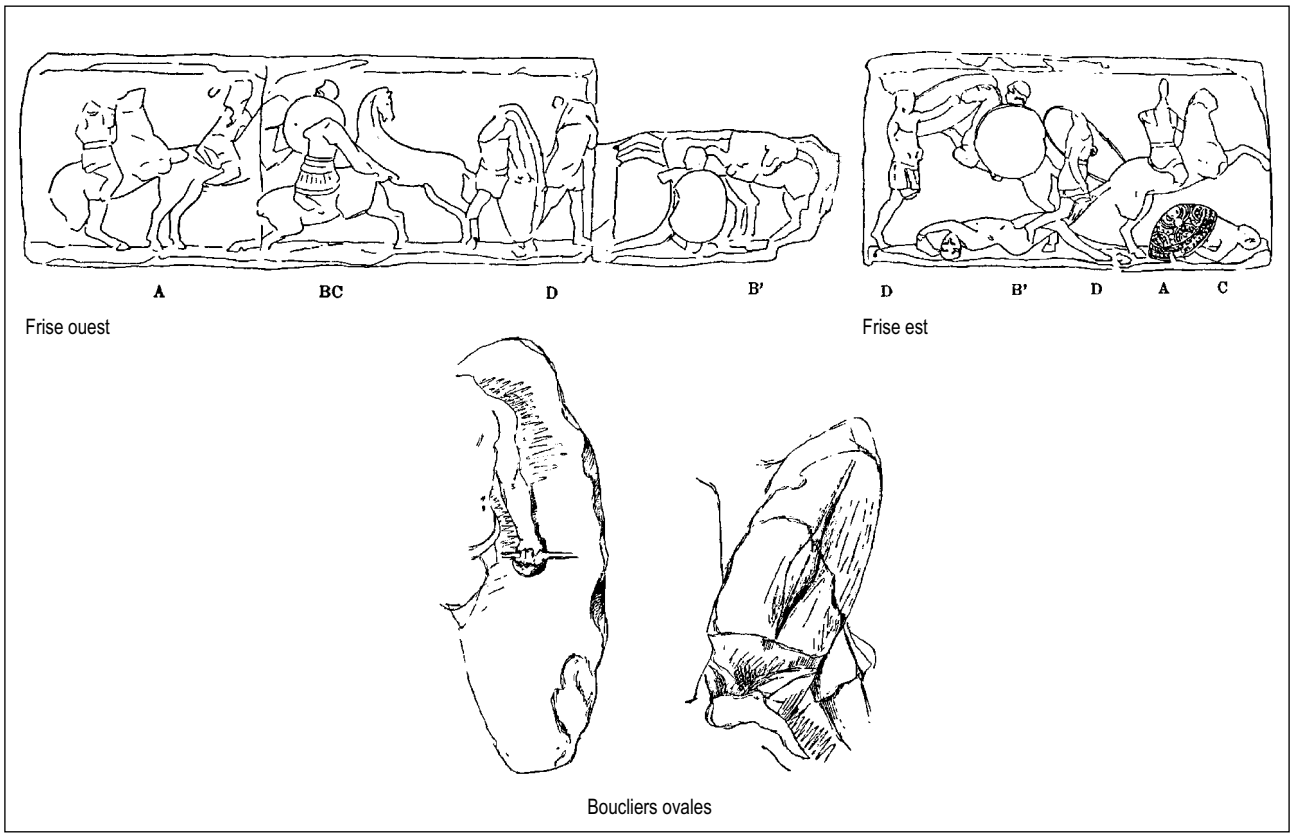

Fig. 8. – Monument de Paul-Emile à Delphes (dessins tirés de Reinach 1910).

Autel du Louvre ou de Domitius Ahenobarbus

(IIe siècle av. J.-C.)

Ce bas-relief a fait couler beaucoup d'encre. L'étude complète la plus récente est celle de F. Stilp (2001)[31], qui reprend l'ensemble des problèmes qu'il pose : fonction, iconographie et datation. On rappellera ici en quelques mots ces questions fondamentales pour la compréhension du relief. Tout d'abord, celle de la fonction du monument où se trouvait la frise : il ne s'agit vraisemblablement pas d'un autel, mais d'une base ayant supporté un groupe de statues. La frise du Louvre était accompagnée d'une autre frise représentant le mariage de Poséidon et d'Amphitrite, aujourd'hui conservée à la Glyptothèque de Munich.

Le thème de la frise du Louvre est celui du recensement (fig. 9), en vue de l'enrôlement des soldats dans l'armée. La cérémonie s'achève par un sacrifice en l'honneur de Mars : un taureau, un bélier et un porc sont conduits à l'autel. Mars, qui porte une cuirasse, un bouclier, une lance, un glaive et un casque pseudo-corinthien (Dintsis 1986, Kat. Nr. 187), préside au cortège du censeur et des prêtres voilés. La présence de légionnaires tout équipés est particulièrement intéressante pour l'analyse de l'armement, en raison du grand réalisme de la représentation. La datation du bas-relief est donc fondamentale pour l'étude de l'armement romain tardo-républicain. G. Ch. Picard le place soit à l'époque césarienne, soit comme A. Furtwängler, à la période de la fondation de Narbonne (1957, 240-241). P. Dintsis reprend 100 av. J.-C. comme datation (1986, 266). F. Stilp fait remarquer que le nom de Domitius Ahenobarbus est associé à tort à ce monument. Il utilise l'armement comme élément de datation pour situer la frise dans le courant du IIe siècle av. J.-C. (Stilp 2001, 78-86). Nous le suivons sur ce point, bien que, dans la démarche qui est la nôtre, c'est le monument qui devrait permettre de dater les armes.

Stèle d'Asklepiade et de Stratonike à Yiğitler (Demirci, Turquie)

(IIe siècle av. J.-C.)

Cette stèle funéraire, qui a échappé jusqu'ici aux spécialistes de l'armement romain, est conservée au musée de Manisa (no. inv. 6220), situé 60 km à l'est d'Izmir[32]. On y voit un soldat républicain équipé, partant au combat, auquel on tend un bouclier ovale muni d'un umbo (fig. 10, en haut). L'état de conservation de la stèle ne permet pas de bien distinguer ce qui relève du décor de l'umbo de la pièce elle-même. Il semble toutefois que la forme générale soit la même que celle de l'umbo fusiforme visible sur l'autel du Louvre cité précédemment.

Fig. 9. – Soi-disant autel de Domitius Ahenobarbus conservé au Louvre (en haut, photo RMN ; au milieu, photo L. Pernet ; dessin tiré de Bishop/Coulston 2006, Fig. 21).

31 Voir aussi le compte-rendu de ce livre par F. Queyrel dans la REA, tome 109, 2007, no. 2, 841-842.
32 Nous remercions M. Feugère de nous avoir révélé l'existence de cette stèle.

Fig. 10. – En haut : scène de départ de guerrier sur une stèle funéraire de Yiğitler (IIe siècle avant J.-C.) (photographies M. Feugère). En bas : urne cinéraire de Volterra (Ier siècle av. J.-C.) : adieu d'un guerrier (tiré de Bianchi Bandinelli 1973, 323).

Urne cinéraire de Volterra

(Ier siècle av. J.-C.)

Parmi les nombreuses urnes étrusques, il existe un exemplaire tardif conservé au Musée Guarnacci (Volterra), rarement cité dans la littérature sur l'armement, qui représente un guerrier en pied complètement équipé avec sa lance (fig. 10 en bas). Il fait ses adieux à son épouse avant de partir à la guerre. A sa gauche, se trouve son cheval harnaché. On voit particulièrement bien sa cotte de maille et son casque de plus il porte une jambière à la jambe droite (Bianchi Bandinelli 1973, 323). Ceci est un peu surprenant, dans la mesure où la jambière est généralement placée sur la jambe gauche, sur laquelle le guerrier prend appui au moment de porter un coup de glaive.

La Galère de Préneste

(époque augustéenne précoce)

Ce bas-relief de Palestrina est daté des années qui suivent la bataille d'Actium. Il représente la proue d'une trière sur le pont de laquelle se trouvent onze soldats de marine en armes (Reddé 1986, 41-42, fig. 38).

Stèle du centurion Minutio (Padoue)

(troisième quart du Ier siècle av. J.-C.)

Cette stèle découverte en 1963 représente un soldat romain en tunique avec, sur les épaules, un manteau fixé par une fibule à charnière et arc profilé (fig. 11) (Franzoni 1982, 47). Il porte une ceinture fermée par une boucle rectangulaire à ardillon et décorée de plaques rectangulaires. A la ceinture sont suspendus à gauche un glaive et sur le devant un poignard. De la main droite il tient un *vitis* (un cep de vigne), symbole de son rang de centurion (ce que précise par ailleurs l'inscription gravée sous le fronton de l'édicule dans lequel se trouve le soldat). Il porte des chaussures fermées.

La stèle est datée du troisième quart du Ier siècle av. J.-C., ce centurion ayant très vraisemblablement fait partie de la *Legio Martia*, mentionnée dans l'inscription, active entre 49 et 42 av. J.-C. Cette légion de Marc-Antoine, stationnée en Macédoine, passe dans le camp d'Octave lors de son transfert en Italie en automne 44. Elle y forme le noyau de l'armée du futur empereur dans les deux années qui suivent. En avril 43, elle subit de lourdes pertes à Modène, puis en octobre 42, elle fait probablement partie des forces coulées par un escadron de Brutus le premier jour de la bataille de Philippes (Keppie 1991, 115-116).

L. Keppie propose trois possibilités pour expliquer la présence de la stèle dans une nécropole de Padoue et la dater plus finement la stèle : 1) le centurion est décédé à Padoue lors du séjour de la légion dans cette région en 44-43 ; 2) le centurion, qui a survécu au naufrage, est rentré mourir chez lui à Padoue ; 3) le centurion ne faisait pas partie des forces coulées par Brutus, il a survécu et reçu des terres après la bataille de Philippes (*ibid.* 118).

Fig. 11. – Stèle du centurion *Minutio* (Padoue). A gauche, vue d'ensemble. A droite, en haut, détail de la fibule ; au milieu, détail du ceinturon, poignard et glaive ; en bas, détail des pieds (tiré de Franzoni 1982).

La fibule qu'il porte est très probablement du type Alésia, elle nous indique que la stèle a été gravée à l'époque césaro-octavienne. Difficile donc de savoir si ce centurion a survécu à l'anéantissement de la *Legio Martia*. Indépendamment des difficultés posées par le monument (inscription lacunaire, rattachement à une légion problématique, datation discutée), il constitue l'un des rares exemples de représentation, en Italie du Nord, d'un soldat en pied avec ses armes à époque si haute. Il est de plus fort probable que ce centurion, nommé *Minucius*, ait été recruté par César (à Padoue s'il est originaire de cette ville) lors de ses campagnes en Gaule ou en Italie en 49-48.

Mausolée romain de Saint-Remy (Glanum) *ou tombeau des Jules*

(40-35 av. J.-C.)

Ce mausolée d'indigènes promus au rang de citoyens (*Iulii*) possède un socle orné de bas-reliefs représentant sur trois des quatre faces une celtomachie (Espérandieu 1907, 92-98 ; Rolland 1969) (fig. 12-13) : le bas-relief nord représente une scène de combat de cavalerie ; le bas-relief ouest un combat d'infanterie ; le bas-relief est, un Héros combattant et celui du sud des scènes relatives à la symbolique funéraire (chasse au sanglier, Ankaios blessé, etc.). G. Ch. Picard est d'avis que le mausolée a été fait sur le modèle des tombeaux hellénistiques figurant des galatomachies et ne copie pas un hypothétique trophée de César élevé quelque part en Gaule (1957, 197). L'analyse de l'armement romain d'époque césaro-octavienne à partir de ces reliefs est donc sujette à caution (Rolland 1969, 61), mais le travail détaillé d'H. Rolland et les relevés précis de J. Bruchet (Rolland 1969), qui isolent les représentations d'armes (*ibid.* pl. 29-32), nous permettront de confronter les résultats des recherches archéologiques à ces figurations.

Nous suivons A. Roth-Congès (2009) pour la datation triumvirale du monument (entre 40 et 35 av. J.-C.), sur des bases stylistiques et historiques. L'auteur propose d'interpréter la représentation du combat de cavalerie sur le bas-relief nord comme l'événement fondateur de la famille : « le père, Caius l'Aîné, auxiliaire pérégrin pendant la guerre des Gaules, se distingue au cours d'un combat et obtient la citoyenneté romaine *honoris uirtutisque causa* » et rejoint les conclusions qu'avaient faites P. Gros il y a plus de vingt ans (Gros 1981, 169).

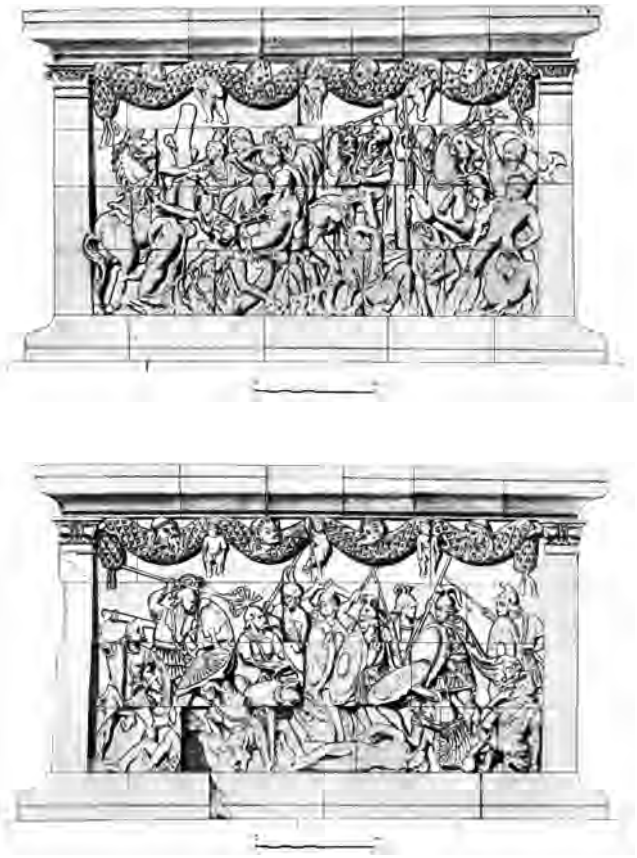

Fig. 12. – Socle du Mausolée de Glanum. En haut : face sud ; en bas : face ouest (tiré de Rolland 1969, pl. 27-28).

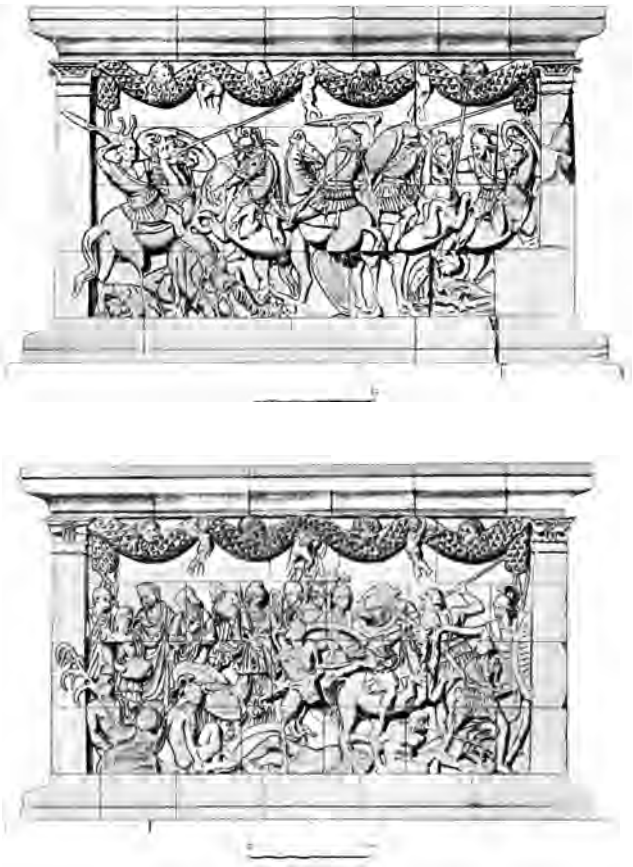

Fig. 13. – Socle du Mausolée de Glanum. En haut : face nord ; en bas : face est (tiré de Rolland 1969, pl. 25-26).

Arc d'Orange

(époque tibérienne)

Nous avons retenu cet arc dans la liste des monuments susceptibles de nous apporter des informations sur l'armement romain car il porte plusieurs scènes avec des légionnaires.

Bien que l'ordonnance générale des frises et des panneaux soit inspirée des peintures hellénistiques, les armes sont sculptées avec beaucoup de précision (Picard 1957, 325) et malgré leur datation au Haut-Empire, il est possible d'en tirer quelques informations ; les dernières hypothèses tendent en effet à placer l'arc à l'époque tibérienne (Gros 1996, 66 ; ce que disait déjà G. Ch. Picard en 1957, 196), même si elles sont très discutées.

Les reliefs comportant des informations pour notre propos (Espérandieu 1907, 188-205 ; Amy et al. 1962) se situent sur la frise d'entablement (galatomachie) et sur l'attique supérieur. Les auteurs de la monographie de référence ont rassemblé les représentations d'armes sur des planches, ce qui nous facilitera grandement la tâche au moment de discuter les différents types d'armes (Amy et al. 1962, vol. 2, pl. 45-49).

5.1.3 Les découvertes archéologiques

Les découvertes d'armes romaines d'époque républicaine sont rares. Leur absence dans les sépultures de citoyens romains exclut la mise au jour de panoplies. La recherche a donc été alimentée essentiellement par de l'armement trouvé sur les camps ou sur les champs de bataille en milieux gaulois et ibérique, plus rarement hellénique. Les découvertes d'Italie centrale ou méridionale sont quasiment inexistantes. Nous l'avons dit, nous ne pallierons toutefois pas cette absence en incluant dans la réflexion des objets faisant partie de notre corpus de tombes à armes des Gaules, afin d'éviter un raisonnement circulaire où nous aurions décidé par avance quelles seraient les armes de tradition romaine au sein de ce corpus. Nous nous concentrons dans cette approche sur les découvertes de Grèce et d'Espagne, en particulier les sites d'Ephyre, de Castellruf, de La Caridad et les camps de Renieblas, Numance et Cáceres el Viejo sans toutefois nous interdire de regarder les champs de bataille et les armes découvertes sur les habitats en milieu gaulois (pour le détail sur ces sites nous renvoyons au catalogue des sources archéologiques). Pour tous ces sites, il faut être extrêmement prudent car le mobilier a souvent été trouvé lors de fouilles anciennes non stratifiées et n'est pas exempt d'éléments indigènes. Il existe ensuite quelques découvertes isolées hors des camps militaires et des champs de bataille (comme celles de Délos, Jéricho, Valence, etc.) sur lesquelles nous reviendrons au moment d'aborder tel ou tel type d'armement. Enfin, trois « dépôts » apportent des informations importantes : le Talamonaccio (Toscane), Gracurris (Rioja) etŠ mihel (Slovénie).

Castellruf (Espagne)

(fin du IIIe siècle av. J.-C.)

Le promontoire de Castellruf se trouve dans la province de Barcelone en Catalogne. Le site a fait l'objet de fouilles au cours des années 1980. Elles ont mis au jour un habitat ibère. Un lot de *pila* y a été découvert. Le contexte de découverte permet de le dater de la fin du IIIe siècle av. J.-C. (Alvarez Arza/Cubero Argente 1999).

Ephyre (Grèce)

(167 av. J.-C.)

Les sites grecs ayant livré du mobilier militaire romain tardo-républicain ont été recensés par T. Völling (1997). Dans cet article, l'auteur fait notamment la liste des casques découverts sur le sol grec. À Ephyre, sur la côte adriatique, les ruines d'un bâtiment d'époque hellénistique ont livré des armes, notamment des pila qu'on peut mettre en relation avec la destruction du bâtiment pas les Romains en 167 av. J.-C. (*ibid.* 97).

Renieblas (Espagne)

(IIe siècle av. J.-C.)

Cinq[33] camps romains d'époque républicaine (nommés camps I à V) se succèdent sur ce site proche de Numance. Ils ont été fouillés par A. Schulten entre 1908 et 1912 et publiés dans le volume 4 de la série *Numantia*. Ces résultats ne permettent que des corrélations très générales entre les structures et le matériel archéologique (Luik 2002, 2 et 7), et pas une datation fine des camps. Celle-ci est très discutée. Ce qu'il faut savoir, et que souligne M. Luik dans sa reprise de l'étude du mobilier issu de Renieblas (2002, 18-19), c'est que les datations proposées par A. Schulten (qui s'étalent entre 195 et 75/74 av. J.-C.) n'ont été faites que sur la base des faits historiques connus pour la région et absolument pas en se fondant sur les découvertes de mobilier. De plus, ses publications ne sont pas entièrement fiables (*ibid.* 9). Il faut donc se méfier des analyses faites uniquement à partir de la documentation de l'érudit allemand (en dernier lieu Dobson 2008 qui procède à une critique interne du raisonnement d'A. Schulten) (Cadiou 2008, 298, note 89).

33 Dans son analyse récente du site, M. Dobson (2008) propose de voir sept camps différents.

Les datations les plus débattues sont celles du premier camp et du dernier, qui apparaît à certains plus précoce que 75/74 av. J.-C. La datation du camp V repose selon A. Schulten sur la céramique, qu'il considère plus tardive que celle des autres camps (1929, 181), ainsi que sur les monnaies. M. H. Crawford, en se fondant lui aussi sur les monnaies, propose une datation plus haute du dernier camp, entre 124 et 92 av. J.-C. (1969, 144). Cette datation dans le IIe siècle (voire le tout début du Ier siècle av. J.-C.) est confortée par deux tessons de campanienne ainsi que par le spectre des amphores (Dobson 2008, 39). Pour les autres camps, la céramique est difficile à utiliser, car rarement stratifiée. La datation proposée par A. Schulten pour le camp III (qui a livré plusieurs éléments d'armement) en 153 av. J.-C. est donc sujette à caution, mais pas impossible au vu des découvertes de monnaies (*ibid.* 386). Celle proposée pour le camp I l'est encore plus : antérieur au camp III, le camp I est rattaché aux campagnes de 195-179 av. J.-C. alors qu'il pourrait très bien être plus récent (*ibid.* 385).

D'une manière générale, pour l'étude de l'armement issu de ces camps nous nous appuyons sur l'ouvrage de M. Luik (2002), qui reprend le mobilier de Renieblas conservé au Römisch-Germanisches Zentral Museum de Mayence.

Les camps de la circonvallation de Numance (Espagne)

(134/133 av. J.-C.)

Les camps topographiés et en partie fouillés par A. Schulten entre 1906 et 1910 autour de Numance (9 km de circonvallation), aujourd'hui appelé Garray, sont au nombre de sept[34]. En commençant par le nord et en tournant dans le sens horaire, ils sont situés à : Castillejo, Travesadas, Valdevorrón, Peña Redonda, Raza, Dehesilla et Alto Real. S'y ajoutent des structures portuaires (à Vega et Molino) et un pont. Les camps du Castillejo et de Peña Redonda sont ceux qui ont été le plus extensivement fouillés et qui ont livré de l'armement. Celui du Castillejo représente l'occupation militaire romaine principale autour de Numance (Schulten 1927, 22 et 167-215). Trois états se succèdent. A. Schulten date le premier état des campagnes de M. Claudius Marcellus (152/151 av. J.-C.), le second de Q. Pompeius Aulus (141/140 av. J.-C.) et le troisième de P. Cornelius Scipio Aemilianus (134/133 av. J.-C.) (Luik 2002, 10). Le camp de Peña Redonda a été entièrement fouillé par A. Schulten (Schulten 1927, 93-166). C'est une structure ovale, subdivisée en trois parties, qui a livré peu de mobilier. Elle date apparemment de la période de la circonvallation de Numance par Scipion. Comme pour le camp de Renieblas, les datations proposées par A. Schulten sont à considérer avec prudence et, pour l'étude de l'armement de ces deux camps, il faut s'appuyer sur l'ouvrage de M. Luik.

La critique de ces datations par M. Dobson mérite toutefois un complément : à Castillejo, le spectre des monnaies n'est pas en contradiction avec la datation proposée par A. Schulten pour le premier état (2008, 387-389). De plus, aucune monnaie postérieure aux années 130 n'a été trouvée sur le site. Le dernier état est donc très vraisemblablement celui de l'occupation par Scipion. La situation des sites par rapport à la circonvallation permet ensuite de suggérer que Dehesilla, Alto Real, Vega, Molino, Peña Redonda, Valdevorrón et Travesadas sont contemporains du camp de Scipion. Pour Raza, M. Dobson doute que ce soit un élément du dispositif de Scipion (*ibid.* 389-391) ; il s'agit d'un site antérieur.

Talamonaccio (Italie)

(IIIe-IIe siècles av. J.-C.)

Ce site littoral étrusque du sud de la Toscane (situé près d'Orbetello, prov. de Grosseto) est régulièrement cité lorsqu'il est question d'armement celtique et romain en Italie. Cette colline a en effet livré de l'armement réel en fer et en bronze ainsi que de nombreuses miniatures en bronze. Fouillé régulièrement depuis 1850[35] (von Vacano 1985, 47-48), le site est surtout connu pour son temple sur podium de la seconde moitié du IVe siècle av. J.-C., détruit au début du Ier siècle avant notre ère. Cette destruction peut être mise en relation avec la guerre de Marius contre Sylla en 90/89 av. J.-C. ou avec un raid de pirates dans les décennies qui suivent et avant leur élimination par Pompée en 67 av. J.-C. (*ibid.* 173-177). Si la localisation de certaines découvertes était difficile jusqu'au milieu des années 1980, la publication des carnets de note de G. Sordini (Sensi 1987) et leur interprétation par O. W. von Vacano (1988) permettent d'y voir plus clair. A cela s'ajoute la publication par M. Luik d'une partie des *pila* en fer (2002).

Il apparaît aujourd'hui clairement que le célèbre dépôt du « Génie militaire » provient d'une cache proche d'un bâtiment circulaire (un édifice de culte ou un phare ?) situé à une centaine de mètres au nord-ouest du temple. Il est constitué d'une quarantaine d'objets miniatures (Sensi 1987, 17-19) qu'O. Montelius avait pour la plupart fait illustrer (fig. 14) (redessinés dans von Vacano 1985, fig. 16). Il s'agit principalement d'armes et d'outils

34 Ils devraient être au nombre de neuf si l'on suit le texte d'Appien qui décrit l'ouvrage (Reddé 2001, vol. 1, 500).

35 Quelques-unes des fouilles les plus célèbres : fouilles du marquis C. Strozzi dans les années 1870 (le mobilier est entré au musée de Florence en 1877, une partie, trouvée près de la Tour de Télamon, est connue sous le nom de « Ripostiglio Strozzi »). Suivent les travaux de G. Sordini en 1892 (découverte du dépôt du « Génie Militaire » et fouille du temple) et ceux d'O. W. von Vacano en 1962-64 et 1969.

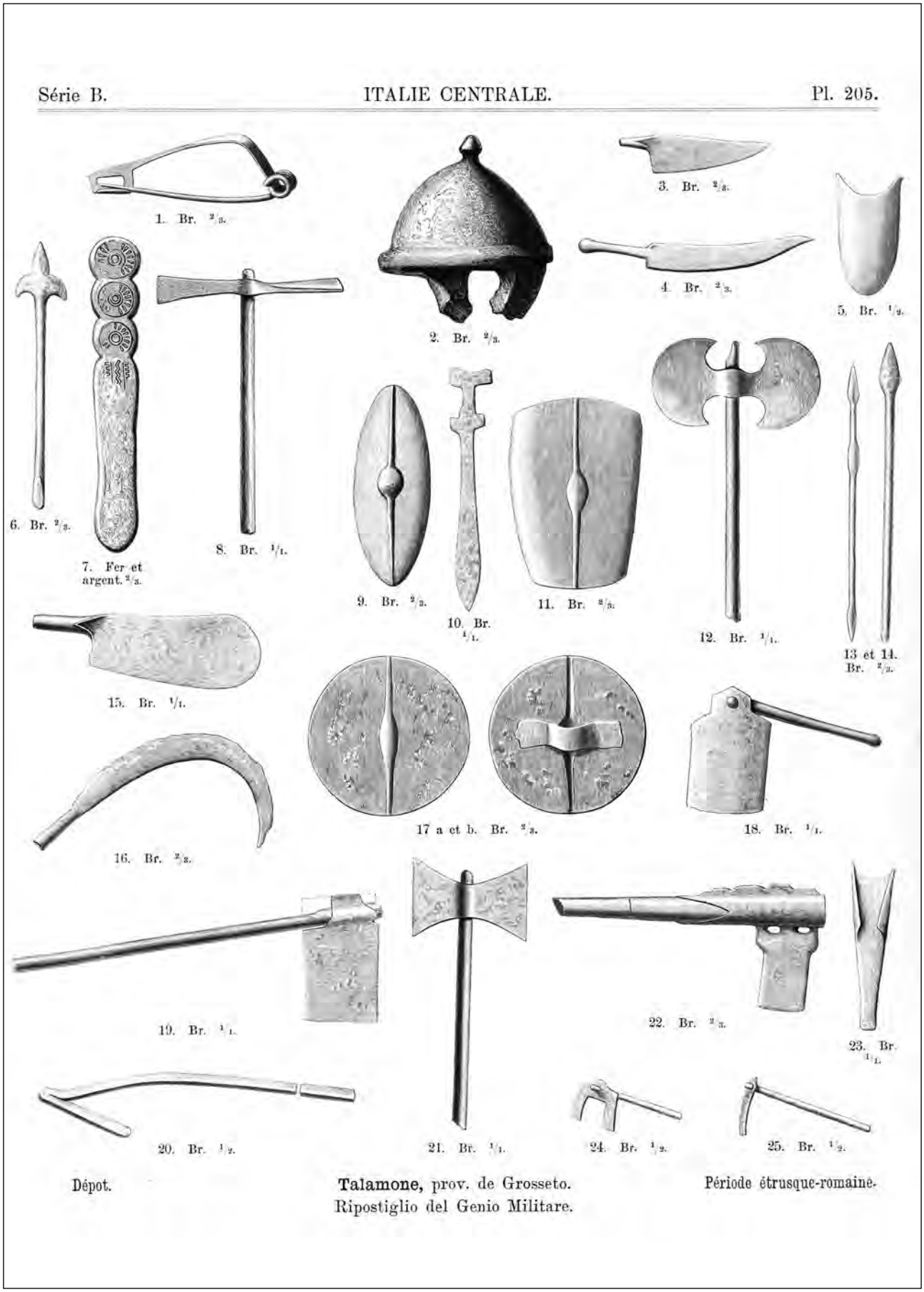

Fig. 14. – Objets miniatures du dépôt du Talamonaccio (tiré de Montelius 1895-1910, pl. 205).

qui avaient peut-être été réunis dans un sac en matière périssable fermé par une fibule de type Télamon – un dérivé de la fibule de Nauheim – (Sensi 1987, 9). Cette fibule permet de fixer un *terminus post quem* dans la deuxième moitié du IIe siècle av. J.-C[36] pour l'enfouissement de ces miniatures. Bien que l'ensemble paraisse clos, il est difficile de dater la fabrication des miniatures. De même, il est hasardeux de les utiliser pour déterminer l'aspect de l'armement romain au IIe siècle avant J.-C. Nous ne savons en effet ni d'où elles proviennent, ni quel armement elles représentent, bien que la présence de deux *pila* et de deux *scuta* incite à y voir de l'armement romain.

Quant aux armes et aux outils en fer, ils sont apparus en grande quantité dès le début des travaux de construction d'un fortin côtier sur la colline en 1887. Une liste conservée aux archives de Spolète recense le mobilier collecté entre 1888 et 1889. Sont indiqués de nombreux objets en fer (lances, épées, tenailles, etc.), dont 30 kg de fragments indéterminés (Sensi 1987, 35-36). La provenance exacte de ces objets est inconnue et ils semblent aujourd'hui en grande partie perdus, sauf certains *pila* (von Vacano 1988, 46). En 1885, L. A. Milani en récupérait 8 pour le Musée archéologique de Florence, issus des fouilles C. Strozzi et trouvés soi-disant sur des restes de planches en bois qui formaient le *temenos* du temple (Sensi 1987, 48). En 1892, les fouilles de G. Sordini mettent à nouveau au jour des armes en fer. Dans la partie postérieure et orientale du temple, dans le canal qui en longeait le mur (*ibid.* 26), apparaît à 2 m de profondeur une couche de « quincaillerie » que l'archéologue décrit ainsi dans son journal de fouilles : « [31 mai 1892] En continuant le terrassement vers l'est en direction de la citerne, on trouve de plus en plus souvent cette couche de quincaillerie mentionnée hier. J'essaie de la mettre en évidence avec précaution, mais je ne mets au jour que des fragments, sans réussir à déduire la disposition du dépôt. Celui-ci se compose de nombreuses lances, de dimensions variées, quelques-unes entières bien que très corrodées, d'épées, de gaines, d'épées courtes[37] » (*ibid.* 60). Ces armes sont mêlées aux éléments décoratifs en terre cuite du temple et à des fragments de tuiles. A la lecture de ce passage, il apparaît clairement qu'une partie, voire l'intégralité, des armes en fer retrouvées sur le Talamonaccio provient des couches de destruction du temple, datée – rappelons-le, du premier tiers du Ier siècle av. J.-C. D'autres fers de *pila*, au moins 30, sont venus au jour lors des fouilles d'O. W. von Vacano (en 1964 et 1969), à nouveau dans des couches d'incendie remblayées (von Vacano 1988, 49), mais ils restent inédits. En revanche, en 1988, l'archéologue de Tübingen publie 11 *pila* provenant d'un ramassage clandestin qui a suivi sa fouille de 1969 (*ibid.* 49-53). Il est probable que ces objets aient déjà été trouvés au XIXe siècle mais remis en terre car ils n'intéressaient pas leur découvreur (*ibid.* 49 ; Luik 2000, 269). Selon O. W. von Vacano, la série de *pila* découverte sur le Talamonaccio s'élève au minimum à 60 individus, si l'on compte que G. Sordini en a trouvé au moins une douzaine[38]. Seule une petite partie est aujourd'hui publiée correctement : les 11 *pila* du ramassage clandestin publiés par O. W. von Vacano (repris par M. Luik en 2000, Abb. 1, n. 1, 6, 10-16 ; Abb. 2, n. 1 et 3) et 8 autres rescapés des fouilles faites au XIXe siècle[39] étudiés par M. Luik (2000, Abb. 1, n. 2-5 et 7-9 ; Abb. 2, n. 2)[40].

L'intérêt de cette découverte d'armes romaines précoces réside dans son caractère exceptionnel pour l'Italie. Si d'autres sites avec des rites de victoire ont été mis en évidence dans la péninsule, rares sont ceux qui contiennent de l'armement tardo-républicain. Car il semble bien que ces *pila* soient de tradition romaine. Se pose naturellement la question de leur présence dans un temple étrusque. L'hypothèse d'un trophée lié à la bataille de Télamon qui s'est déroulée en 225 av. J.-C. à quelques kilomètres de là a été évoquée dès la fin du XIXe siècle. En effet, au sein des objets en fer se trouvent aussi des armes celtiques, comme le mentionnait déjà P. Reinecke (Reinecke 1940). Toutefois, il ne semble pas, en l'état actuel des recherches, que ces armes celtiques puissent être datées de la période de la bataille[41]. La documentation de fouille ne permet malheureusement pas de savoir si les *pila* romains et les armes celtiques proviennent des mêmes zones. Si c'était le cas, on comprendrait mal pourquoi le trophée des vainqueurs (les Romains) serait constitué de leurs propres armes alors que leur tradition veut qu'il soit fait avec celles des vaincus. Si les *pila* romains et l'armement sont des offrandes qui ont des logiques différentes, les premiers pourraient avoir été offerts au(x) dieu(x) par des vétérans sur une longue période jusqu'à la destruction du temple au début du Ier siècle av. J.-C. ou, mais cela paraît moins probable, être issus d'un trophée constitué suite à une victoire étrusque sur les Romains lors d'affrontements au début du IIIe siècle av. J.-C. (von Vacano 1988, 48). Toujours est-il que ces *pila* peuvent être datées très largement entre, au plus tôt, le IIIe et, au plus tard, le début du Ier siècle av. J.-C. au vu de leur contexte de découverte.

36 Pour la datation des fibules de type Télamon, voir Luik 2002, 33-34.
37 Le terme italien utilisé est « puntali », que l'on traduirait aujourd'hui volontiers par bouterolles, mais qui devait avoir le sens d'épée courte comme l'indique O. W. von Vacano (1988, 46).
38 12 (G. Sordini) + 8 (L. A. Milani) + 30 (O. W. Von Vacano) + 11 (clandestin) = 61.
39 Peut-être ceux remis à L. A. Milani en 1885 ?
40 Ces 19 *pila* sont aujourd'hui conservés au Musée d'archéologie de Florence.
41 Communication de T. Lejars.

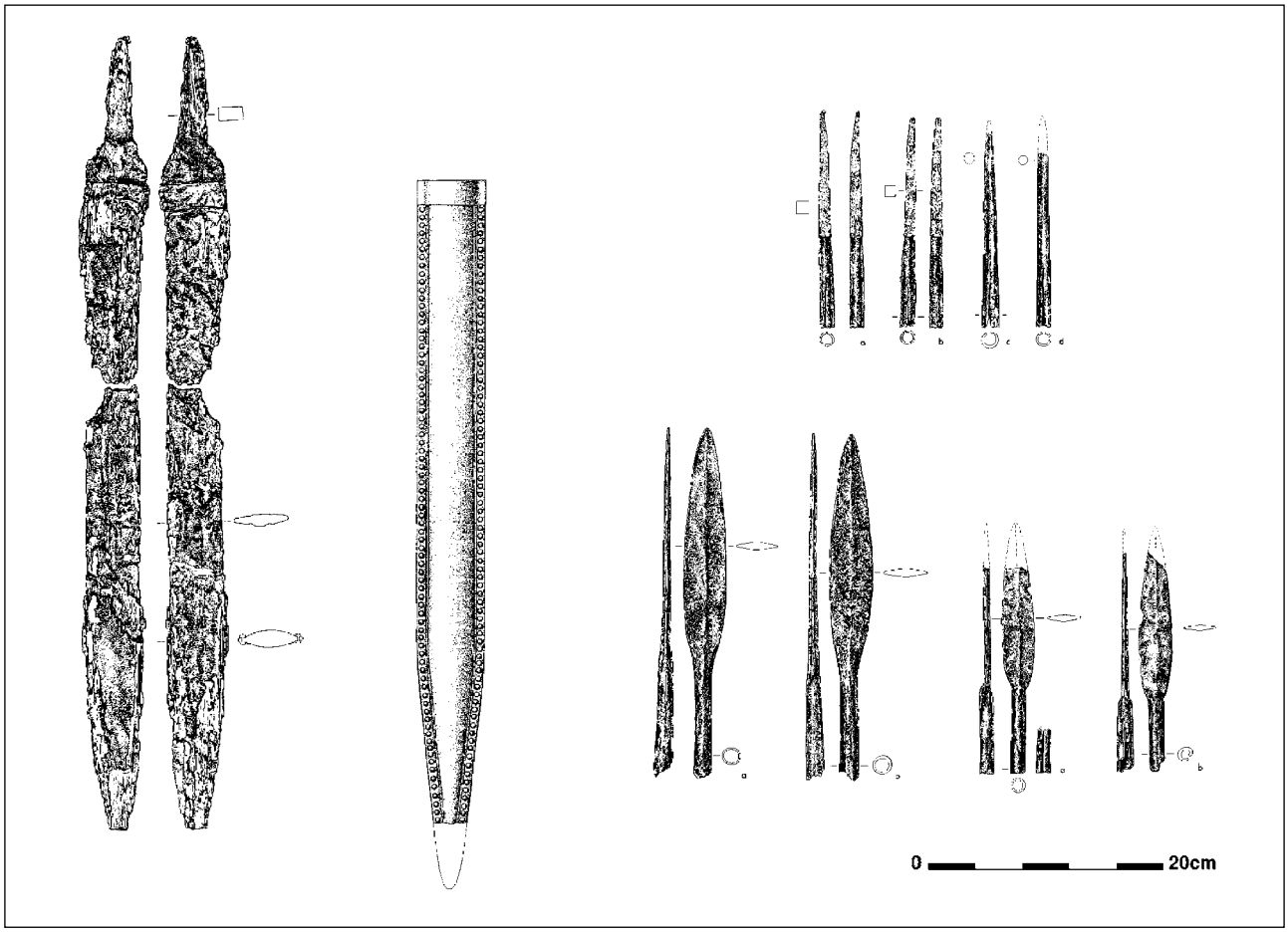

Fig. 15. – Glaive, fourreaux et fers de lances de la tombe d'Es Soumaâ (tiré de Ulbert 1979).

Es Soumaâ (Algérie)

(130-110 av. J.-C.)

Nous devons mentionner ici cette tombe souvent citée dans la littérature sur l'armement romain tardo-républicain. Cette riche sépulture sous mausolée d'un roi numide a livré de la vaisselle en argent, un lit funéraire, des amphores et de l'armement. La panoplie est constituée d'un casque conique décoré de deux oreilles, d'une cotte de maille (Waurick 1979), d'une épée dans son fourreau et de huit fers de formes diverses (Ulbert 1979) (fig. 15). L'épée, dont la lame mesure moins de 60 cm, est en fer, rangée dans un fourreau en bois recouvert de cuir. Les deux faces de ce dernier sont rivetées l'une à l'autre au moyen de petits rivets (de fer et de bronze en alternance) fixés sur tout le pourtour. Il n'existe pas de parallèles exacts pour ce type de fourreau ; l'influence romaine est possible mais pas démontrée en l'absence de pièces semblables dans le monde romain. Il est donc dangereux d'utiliser le glaive d'Es Soumaâ comme modèle de glaive tardo-républicain. Les armes sur hampe sont regroupées par paires dans la tombe. Elles se répartissent de la manière suivante : deux petits fers de lance et deux grands, deux pointes de section circulaire et deux pointes de section carrée. On retrouve ce dernier type sur divers sites romains. L'influence de l'armement romain sur l'armement du roi d'Es Soumaâ (selon toute vraisemblance un cavalier) peut s'expliquer par le service de celui-ci et de ses hommes comme auxiliaires de l'armée romaine (Ulbert 1979, 338).

La Caridad (Espagne)

(premier quart du Ier siècle av. J.-C.)

Une des maisons de cette petite ville romaine (la maison de *Likine*), construite à la fin du IIe siècle av. J.-C. et détruite dans les années 80-70 av. J.-C., a livré plusieurs *militaria*. Les pièces les plus célèbres proviennent d'une catapulte à torsion. S'ajoutent 8 *pila*, à douille et à languette, 18 fers de lance (dont un à soie), une *falcata*, une épée droite, un poignard, quatre couteaux, des balles de fronde, trois umbos de bouclier, un bouton de calotte de casque, un éperon et un mors (Vicente/Pilar Punter/Ezquerra 1997). Cette liste exhaustive nous indique que l'armement retrouvé est mixte (celtibère et romain), point sur lequel nous reviendrons plus loin en étudiant les

armes type par type. Les auteurs interprètent toutefois toutes les armes comme ayant appartenu à l'armée romaine (auxiliaires inclus) (*ibid*. 196). La date de destruction de la maison peut être mise en relation avec les guerres sertoriennes, et la ville a pu, dans ce contexte troublé, être occupée temporairement par des troupes romaines, ou plus longuement par des vétérans armés.

Gracurris, La Azucarera (Espagne)

(env. 80 av. J.-C.)

La ville romaine de Gracurris, aujourd'hui Alfaro, a été fondée en 179 av. J.-C. par Tiberius Sempronius Graccus. Le dépôt de Gracurris a été découvert en 1969 lors de la fouille en tranchée d'une nécropole paléochrétienne. Ce dépôt d'armes peut-être brûlées (le nombre exact n'est pas connu car la documentation est maigre et les objets très détériorés aujourd'hui) se répartissait dans une fosse de 1,6 x 0,8 m sur une épaisseur de 45-50 cm. L'histoire des fouilles a été récemment étudiée (Iriarte et al. 1997, 233-234). Au total, ce dépôt a livré pas moins de 15 épées, un poignard, un casque, cinq ou six umbos, un fer de javelot (*pilum* ?) et peut-être une virole. La date du dépôt a été déterminée par les auteurs sur la base de la typo-chronologie des objets, du casque en particulier : entre la fin du IIe et le début du Ier siècle av. J.-C. ; à mettre peut-être en relation avec les guerres sertoriennes dans la région.

Cáceres el Viejo

(80 av. J.-C.)

Les fouilles de ce camp romain ont été entreprises par A. Schulten lors de quatre campagnes (1910, 1927, 1928 et 1930). La publication de G. Ulbert (1984) reprend toutes les découvertes dans le détail. C'est sur cette dernière que nous nous fonderons pour discuter les découvertes archéologiques de ce site. Au vu du mobilier datant (monnaies, vaisselle en bronze, amphores, etc.) retrouvé sur le site, il

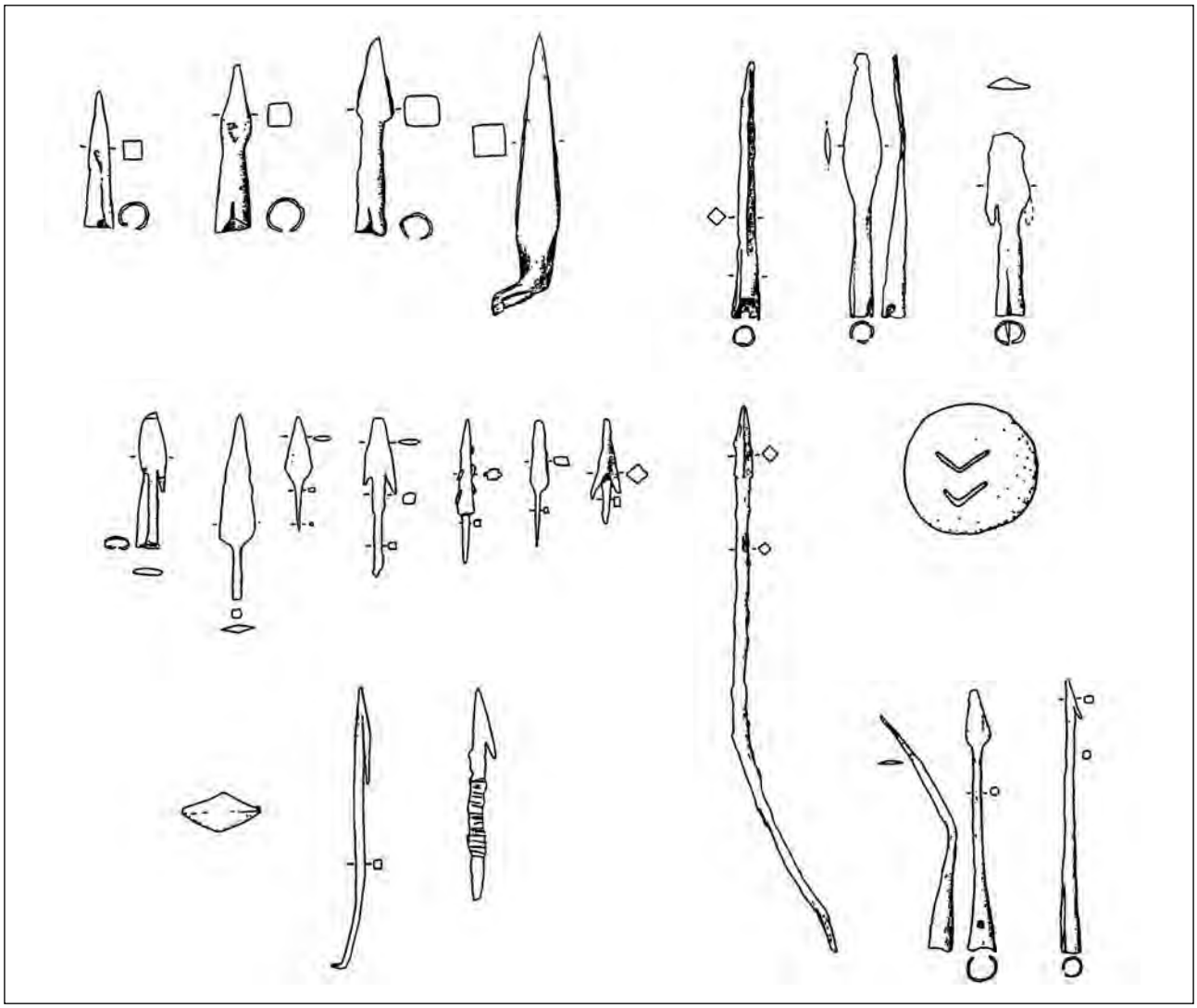

Fig. 16. – Fers et projectiles d'artillerie d'Osuna (dessin S. Sievers tiré de Sievers 2001, fig. 18).

s'agit d'un camp occupé dans la première moitié du Ier siècle av. J.-C. Il y a donc de fortes chances pour qu'il s'agisse du camp de Quintus Caecilius Metellus détruit en 79 av. J.-C. dans le cadre des guerres sertoriennes (Ulbert 1984, 197-201) ; hypothèse que formulait déjà A. Schulten en son temps.

Osuna (Espagne)

(46-45 av. J.-C.)

Osuna, l'antique Urso (devenue Colonia Julia Genetiva après la prise de la ville par César), partage avec Alésia le destin de ville assiégée par les troupes césariennes. Les Osuniens ont en effet choisi le camp pompéien au moment des guerres qui opposent les fils de Pompée au dictateur. Comme à Alise, les fouilles sont anciennes et mal documentées, en particulier en ce qui concerne l'origine du mobilier. La publication de référence est celle d'A. Engel et P. Paris parue en 1906. Leur fouille a porté sur une partie de la muraille de pierre élevée selon eux rapidement pour parer à un péril urgent, c'est-à-dire l'avancée des troupes césariennes. De nombreux projectiles (boulets de pierre, balles de fronde et armes en fer) en avant du front de défense, associés à des niveaux de cendres et de charbons, sont les traces du siège césarien (fig. 16), comme l'indiquent aussi les balles de fronde marquées au nom d'un des fils de Pompée[42] (Engel/Paris 1906, 390-391). Ce corpus a été repris récemment par S. Sievers (1997b).

Si la quantité d'armes découvertes est importante, elle ne doit pas faire oublier que, comme à Alésia, un siège met aux prises deux camps et donc deux traditions d'armement. La situation est ici d'autant plus compliquée que la bataille oppose des Romains avec leurs alliés ibères à des Romains assiégés dans une ville ibère. A cela s'ajoute une piètre qualité d'illustration (photos ou dessins), qui ne permet pas toujours de bien comprendre comment se présentent les objets. Nous utiliserons donc les découvertes d'Osuna avec la plus grande prudence.

5.2 Les armes

Nous allons maintenant tenter, en nous fondant sur les sources présentées plus haut, de présenter une synthèse sur l'armement romain des IIe et Ier siècles av. J.-C. Plutôt que de faire une analyse de l'évolution diachronique et détaillée de cet armement, nous chercherons surtout à mettre en évidence ses caractéristiques les plus représentatives en relisant d'un œil critique les études disponibles. Nous nous lancerions sinon dans un vaste sujet qui pourrait faire l'objet de plusieurs thèses de doctorat. Car il s'agit maintenant ni plus ni moins de traiter de problématiques qui ont donné lieu à beaucoup de littérature : la question du *gladius hispaniensis*, les problèmes posés par la description du *pilum* chez Polybe, ainsi que l'évolution du casque romain à l'époque tardo-républicaine.

Dans la mesure où elles ne sont pas (ou très peu) présentes dans les ensembles funéraires des Gaules, nous laisserons de côté les pointes de flèches, balles de fronde et munitions d'artillerie tardo-républicaines[43].

5.2.1 Les armes de poing et les éléments de suspension

Nous n'aborderons dans ce chapitre que la question des glaives[44], laissant de côté les poignards (*pugio*), car ils sont presque absents des tombes gauloises de la fin de l'âge du Fer[45]. L'étude des glaives tardo-républicains permet de mettre au jour un des grands paradoxes de l'archéologie d'époque romaine tardo-républicaine : malgré le nombre de guerres menées par Rome pendant ces deux siècles, et la quantité d'armes produites par la République, seul un nombre faible de glaives de cette époque nous est parvenu. Le ratissage systématique des champs de bataille, le recyclage et l'absence de dépôts votifs et funéraires en contenant limitent aujourd'hui la liste de ces armes à une petite vingtaine (hors contexte gaulois), dont plusieurs proviennent du même site. Les informations disponibles sont donc très maigres, même si aux *realia* s'ajoutent quelques représentations figurées. La littérature antique n'est pas d'un grand secours[46], les informations qu'on a pu en tirer ont même singulièrement embrouillé la situation. Varron ne nous dit rien, si ce n'est que le baudrier (*balteum*) du glaive était garni de boutons. La complication est venue d'une précision de Polybe dans sa description de l'épée qui équipe les légionnaires (*hastati*, *principes* et *triarii*, mais probablement aussi les *velites* même si l'auteur ne le précise pas pour ces derniers) : il indique que les Romains qualifient leur épée d'ibérique ([…] *kalousi d'auten Iberiken*) (6, 23, 6[47]) et signale qu'elle est munie d'une pointe remarquable et de deux tranchants. Cette remarque a suscité une littérature

42 GN MAG IMP (Gn(eius) Mag(ni) [filius] Imp(erator) ou, moins probable Gn(eius) Mag(nus) Imp(erator)).

43 Le lecteur intéressé par ces problématiques pourra se référer à la synthèse récente de M. Poux (Poux 2008).

44 Pour des questions de délais, nous n'avons pas pu consulter pour cette étude l'ouvrage de C. Miks, *Studien zur römischen Schwertbewaffnung in der Kaiserzeit*, 2007.

45 On en trouve ponctuellement sur les sites du corpus, par exemple au Titelberg, à Alésia ou à Bâle Munsterhügel. En Slovénie, un exemplaire est connu à Bela Cerkev/Strmec (Dular 1991, pl. 41, 1). Pour un résumé sur la question du poignard républicain, voir Luik 2002, 87-90 avec bibliographie.

46 Pour une étude complète des sources en rapport avec le *gladius hispaniensis,* voir Quesada Sanz 1997b, 251-254 et table I.

47 Chez Tite-Live on trouve l'expression latine équivalente *gladius Hispaniensis*.

importante que nous n'allons pas reprendre dans le détail. Il faut toutefois s'intéresser brièvement à l'origine du *gladius hispaniensis* pour bien comprendre ses caractéristiques.

La phrase de Polybe concernant le glaive romain peut être comprise de la manière suivante : les romains, au contact des Ibères, ont remplacé leur glaive par l'arme de ces derniers. A la fin du XIXe siècle, le problème se posait déjà de savoir ce qui avait été remplacé et par quoi. J. Déchelette, S. Reinach puis P. Couissin soutenaient qu'il s'agissait de l'adaptation d'une épée de type gréco-italique à lame courte aux tranchants curvilinéaires (pistiliforme) – donc impropre à la taille – à un type proche de celui de La Tène I, plus long, muni d'une lame à bords parallèles et pointe aiguë (Couissin 1926, 224-232). Pour P. Couissin, les Romains ont bel et bien adopté l'épée des Ibères, derrière laquelle il voyait l'épée celtique de La Tène ancienne. Ce fait était pour lui si certain (malgré le hiatus entre La Tène ancienne et l'adoption de l'épée par les Romains lors de la seconde guerre punique), qu'il allait, dans le chapitre sur l'épée à l'époque de Marius, César et Auguste, refuser toute origine romaine aux épées à lame galbée figurées sur les monuments de la fin de la République et imposer aux armes gauloises de LT D2 (d'Alésia notamment) une origine romaine (*ibid*. 295-302). En Espagne, les archéologues ont cherché d'autres modèles : la *falcata*, les épées courtes à antennes, etc. (voir Quesada-Sanz 1997b 254-257 pour un survol de ces hypothèses). Aucune ne s'est révélée aussi efficace que l'intuition de départ de P. Couissin, mais il a fallu attendre le réexamen complet du mobilier ibérique par F. Quesada-Sanz et des découvertes nouvelles pour mieux illustrer cette filiation (Quesada-Sanz 1997a, 260-270 ; Connolly 1997 ; Rapin 2001). Nous verrons en conclusion de ce chapitre sur le glaive romain quels prototypes sont aujourd'hui considérés comme les meilleurs.

Revenons avant cela à aux caractéristiques de cette épée telle qu'elle fut adoptée par les Romains. Nous l'avons dit, ce qui rend l'étude de ces glaives difficile est d'une part l'absence de description littéraire satisfaisante et d'autre part l'inexistence de contextes permettant à coup sûr de mettre en évidence des épées romaines. Nous sommes donc forcés de définir *a priori* un certain nombre de critères pour reconnaître ces glaives, en nous fondant sur un faisceau d'indices : sachant que le glaive d'époque augustéenne (de type Mayence), bien connu notamment grâce aux travaux de G. Ulbert (1969), est muni d'une lame (de 50 cm environ) pistiliforme à pointe aiguë rangée dans un fourreau en matériaux métalliques et organiques, son prédécesseur ne devrait pas être radicalement différent. La découverte du glaive de Délos en 1986 a confirmé ces points. Elle a permis à P. Connolly (1997) de retenir deux critères pour identifier l'épée romaine : la lame pistiliforme (*waisted sword*) et le fourreau en matériaux organiques. F. Quesada-Sanz prévient toutefois que le critère de lame pistiliforme n'est pas suffisant et que certains glaives avérés

Provenance	Matériaux	Lame	L. tot. glaive	L. poignée	L. lame	Larg. max lame	L. fourreau	Datation	Référence
Gracurris/ La Azucarera A.2.1	fer, bois minéralisé	pistiliforme	cons. 62.7	cons. 10.6	cons. 52.1	5	-	env. 80 av. J.-C.	Iriarte et al. 1997, 239-240
Gracurris/ La Azucarera A.2.2	fer, bois minéralisé	pistiliforme	cons. 37.6	cons. 4.6	cons. 33	5	-	env. 80 av. J.-C.	Iriarte et al. 1997
Gracurris/ La Azucarera A.2.3	fer, bois minéralisé	pistiliforme	cons. 44.5	11.1	cons. 33.4	4.8	-	env. 80 av. J.-C.	Iriarte et al. 1997
Gracurris/ La Azucarera A.2.4	fer	pistiliforme	cons. 54.5	-	cons. 54.5	5	-	env. 80 av. J.-C.	Iriarte et al. 1997
Gracurris/ La Azucarera A.2.5	fer	pistiliforme	cons. 19.3	cons. 1.5	cons. 17.8	5	-	env. 80 av. J.-C.	Iriarte et al. 1997
Gracurris/ La Azucarera A.2.12	fer, bois minéralisé	pistiliforme	cons. 31	-	cons. 31	4.8	-	env. 80 av. J.-C.	Iriarte et al. 1997
Délos	fer, bois et cuir minéralisés	?	76	12.9	63.1	5.7	cons. 62	*taq* 69 av. J.-C.	Siebert 1987
Osuna	fer	pistiliforme	cons. 60	cons. 10	cons. 50 ; rest. 64-65	6	-	46-45 av. J.-C	Sievers 1997b ; Connolly 1997
Influences romaines									
Jéricho	fer, bois et cuir	pistiliforme	cons. 89	cons. 13	76	5.9	-	200-150 av. J.-C.	Stiebel 2004
Defenneh	fer et os	droite	86	20	66	4.2	-	?	Flinders Petrie 1917, 27 et pl. 51, E41
Es Soumaâ	fer, bois et cuir minéralisés	?	cons. 68	cons. 10	rest. 55-60	4.8	cons. 55	130-110 av. J.-C.	Ulbert 1979

cons=conservé

Fig. 17. – Tableau récapitulatif des longueurs de glaives tardo-républicains découverts hors contextes gaulois (longueurs en cm).

ont peut-être des tranchants droits ou très légèrement pistiliformes (1997b, 261-262). Il est donc indispensable de reprendre le *corpus* de « glaives tardo-républicains » cité régulièrement pour d'une part analyser leur morphologie et leur contexte et d'autre part affiner les critères d'identification. Nous commencerons par les épées et traiterons le fourreau avec les éléments de suspension dans un second temps.

L'archéologie a livré moins de vingt épées dont le contexte et la morphologie permettent de supposer qu'elles sont romaines (fig. 17). Les fragments issus du camp III de Renieblas (Luik 2002, Abb. 191, R 215 et 217), semblent plutôt dans la tradition laténienne et ne peuvent pas être utilisés pour définir la morphologie du glaive romain[48]. A. Rapin propose de voir dans l'épée de La Caridad (fig. 18), datable des années 100-75 av. J.-C., un représentant des glaives républicains (2001a, 41). Là aussi il est très délicat de se prononcer, même si l'épée a été retrouvée dans une maison avec de nombreuses armes romaines et possède des tranchants légèrement curvilinéaires. Elle est presque complète et mesure 78,2 cm, avec une lame d'environ 66-67 cm (longueur restituée). Le dessin ne nous fournissant pas d'éléments suffisants, par prudence nous préférons ne pas l'inclure dans le corpus des glaives romains et laisser en suspens son attribution.

Le dépôt de Gracurris (Alfaro, La Azucarera) a livré une grande série d'épées. Sa constitution, nous l'avons dit plus haut, est peut-être à rattacher aux guerres sertoriennes (années 80 av. J.-C.). Si les archéologues qui ont publié ce dépôt voient des armes romaines dans les 12 fragments d'épées découverts (Iriarte et al. 1997, 238-244), cette origine a été refusée par A. Rapin (1991, 40) qui y reconnaît des épées de filiation laténienne. Nous n'avons certes pas de radiographies de ces épées pour déterminer la forme exacte de la lame. L'examen de la documentation graphique disponible indique toutefois une forme légèrement curviligne sur 6 fragments assez grands pour pouvoir être exploités (fig. 19). Malheureusement, aucune épée n'est conservée dans sa totalité. Le fragment de lame A.2.4, de 54,5 cm de long, est le seul dont la pointe soit intacte. Il présente un net rétrécissement avant le départ de la pointe qui mesure 15 cm. A ces épées s'ajoutent des fourreaux en matériaux organiques et frettes à anneaux. Enfin, la plupart des armes découvertes à Gracurris sont considérées comme romaines. Nous pensons donc comme F. Quesada Sanz qu'il faut les compter au rang des *gladii* tardo-républicains (1997b, 261). D'après le tableau comparatif des fragments de Gracurris (Iriarte et al. 1997, fig. 22), ceux-ci sont assez proches en dimensions de l'exemplaire le mieux conservé pour cette période, le glaive de Délos (fig. 20). Découvert en 1986 dans la maison qui porte maintenant le nom de Maison de l'épée, il était pris dans une couche d'incendie que le fouilleur rattache aux destructions occasionnées par les pirates en 69 av. J.-C. (Siebert 1987, 637). Il est complet – 76 cm de long, avec une lame de 63 cm. Le fouilleur voit une lame droite, mais avec la corrosion et en l'absence de clichés aux rayons X, il est difficile de corroborer cette hypothèse[49]. La dernière épée de notre corpus provient d'Osuna (fig. 21). Des radiographies récentes ont montré qu'il s'agit bien d'une lame pistiliforme (Rapin 2001a, 41 note 5) et donc, au vu du contexte, d'un fragment de glaive tardo-républicain.

Les représentations figurées de glaives pour cette période sont rares. Seules celles de l'autel de Domitius Ahenobarbus (fig. 9) et de Galnum (fig. 22) nous renseignent sur la forme de la poignée et la longueur de l'arme. Sur l'autel du Louvre, en partant du principe que les personnages mesurent environ 1,7 m, la taille de leur glaive peut être estimée à 50 cm grâce au cavalier tout à droite de la frise. Pour Saint-Rémy, on voit surtout les lames pistiliformes et les poignées à pommeau.

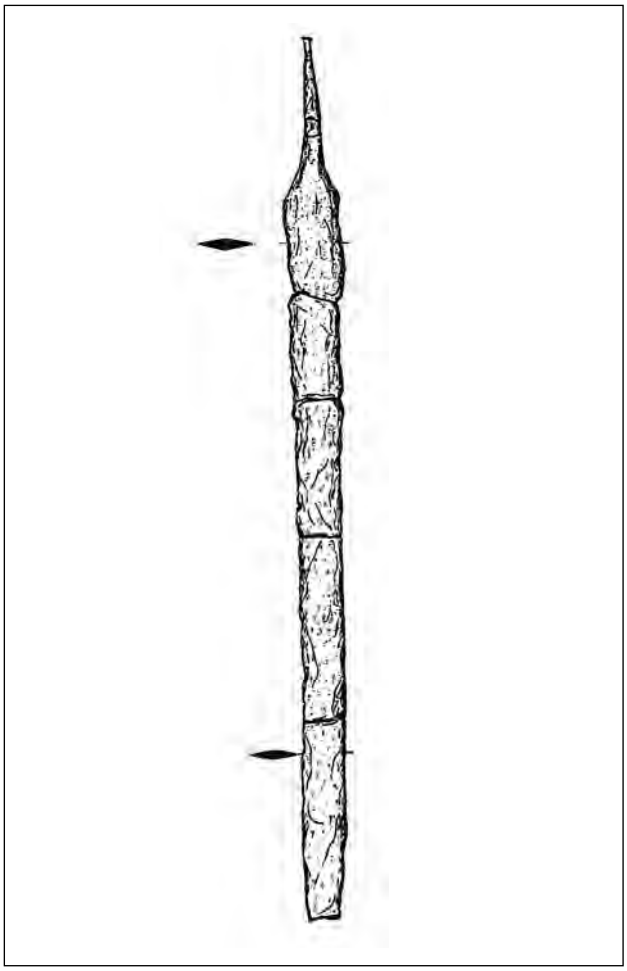

Fig. 18. – Epée de La Caridad. Longueur cons. 78, 2 cm (tiré de Vicente/Pilar Punter/Ezquerra 1997, fig. 33).

48 Contrairement à P. Connolly (1997) qui les inclut dans sa liste.

49 Malgré nos tentatives, il n'a pas été possible d'obtenir des radiographies de cet objet. Nous tenons toutefois à remercier ici Isabelle Warin (Paris IV) pour les informations et les photographies qu'elle nous a transmises.

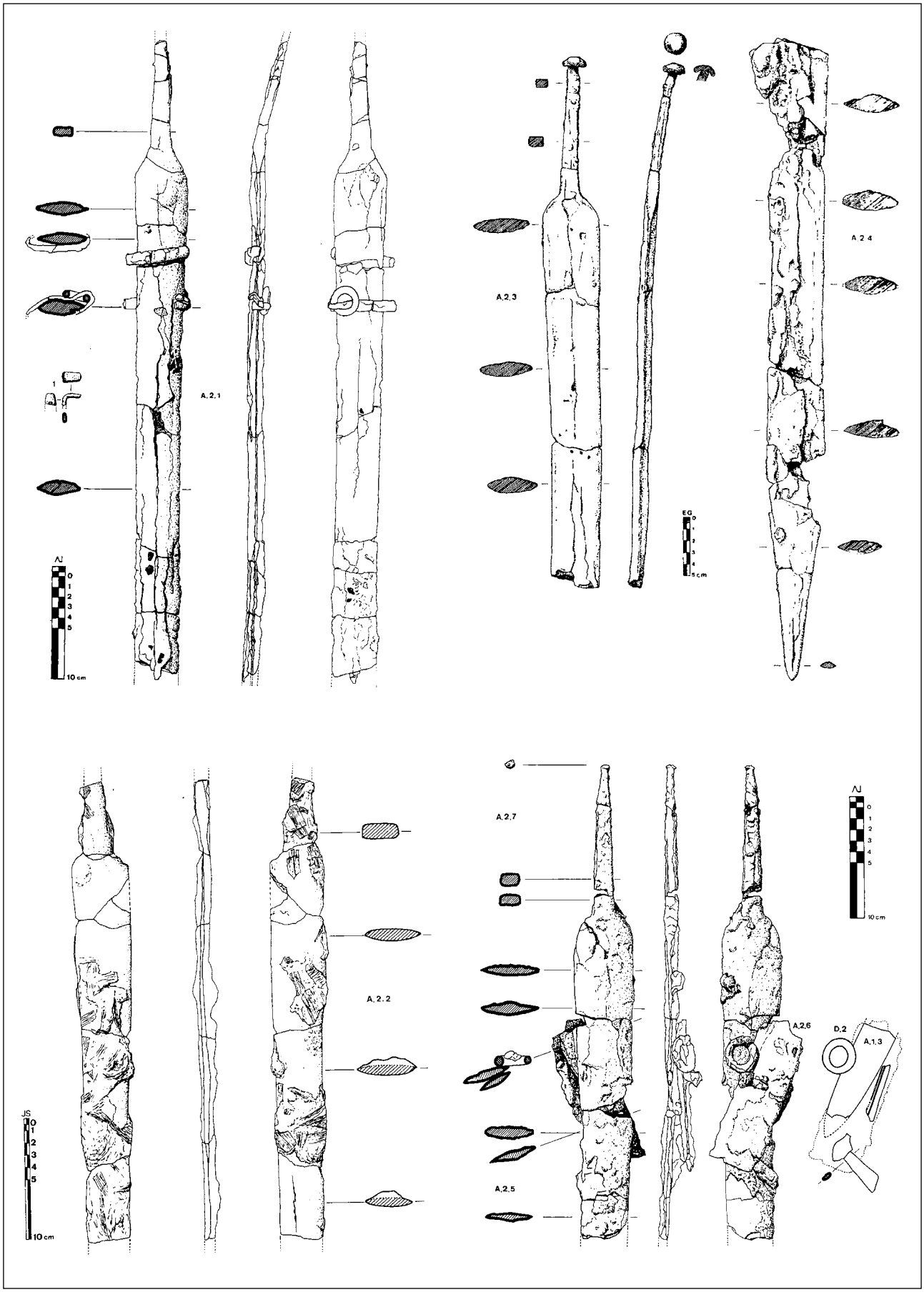

Fig. 19. – Glaives de Gracurris (tiré de Iriarte et al. 1997).

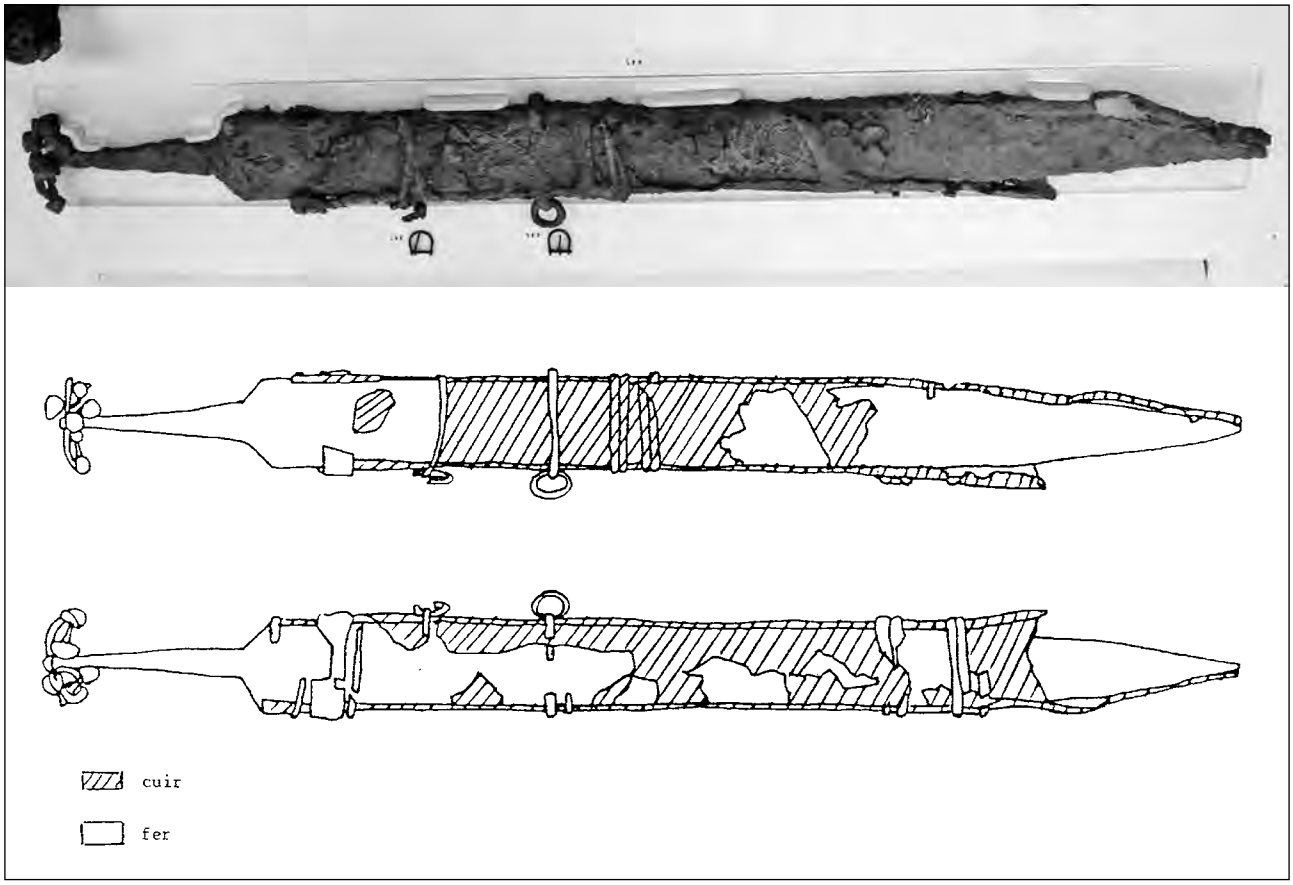

Fig. 20. – Glaive de Délos. Longueur totale 76 cm (dessin tiré de Siebert 1987, photo transmise par I. Warin). Sur la photo, présence des petites boucles en forme de D permettant la suspension du glaive au ceinturon.

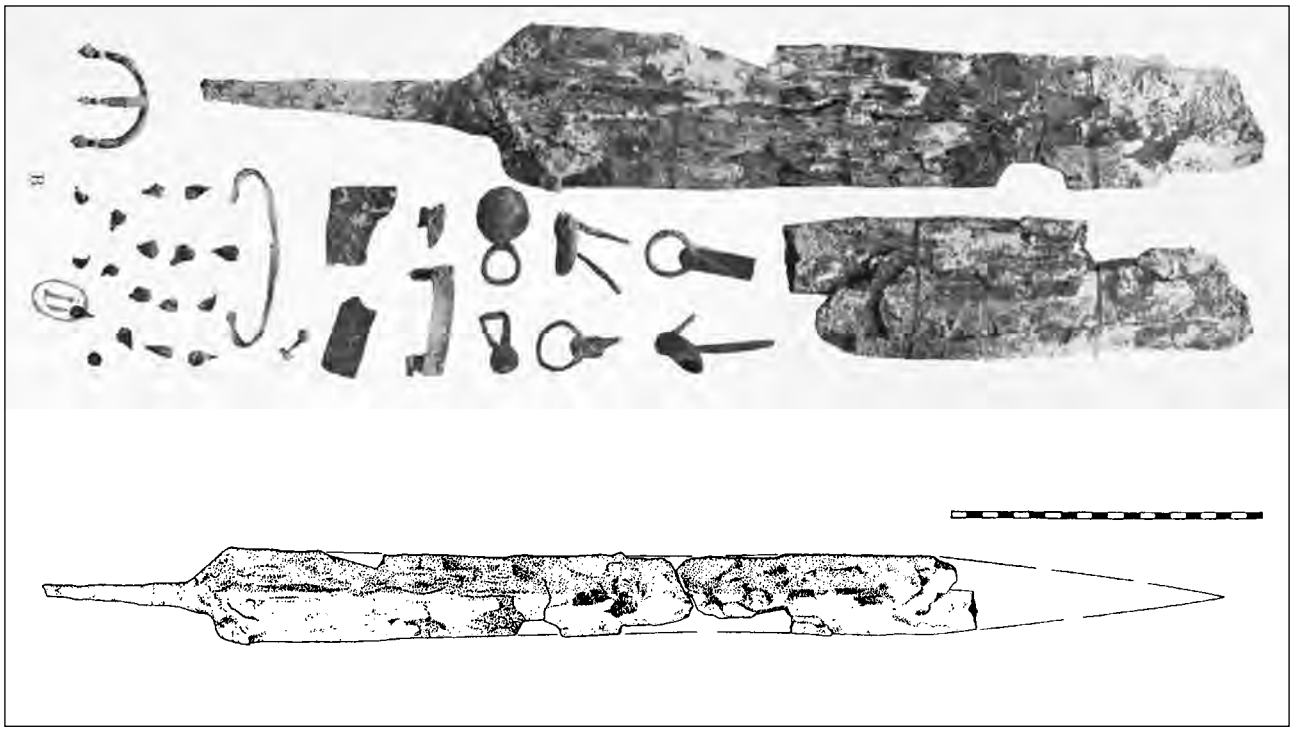

Fig. 21. – Glaive d'Osuna (dessin tiré de Connolly 1997, fig. 9E ; photographie de Engels/Paris 1906, pl. 30).

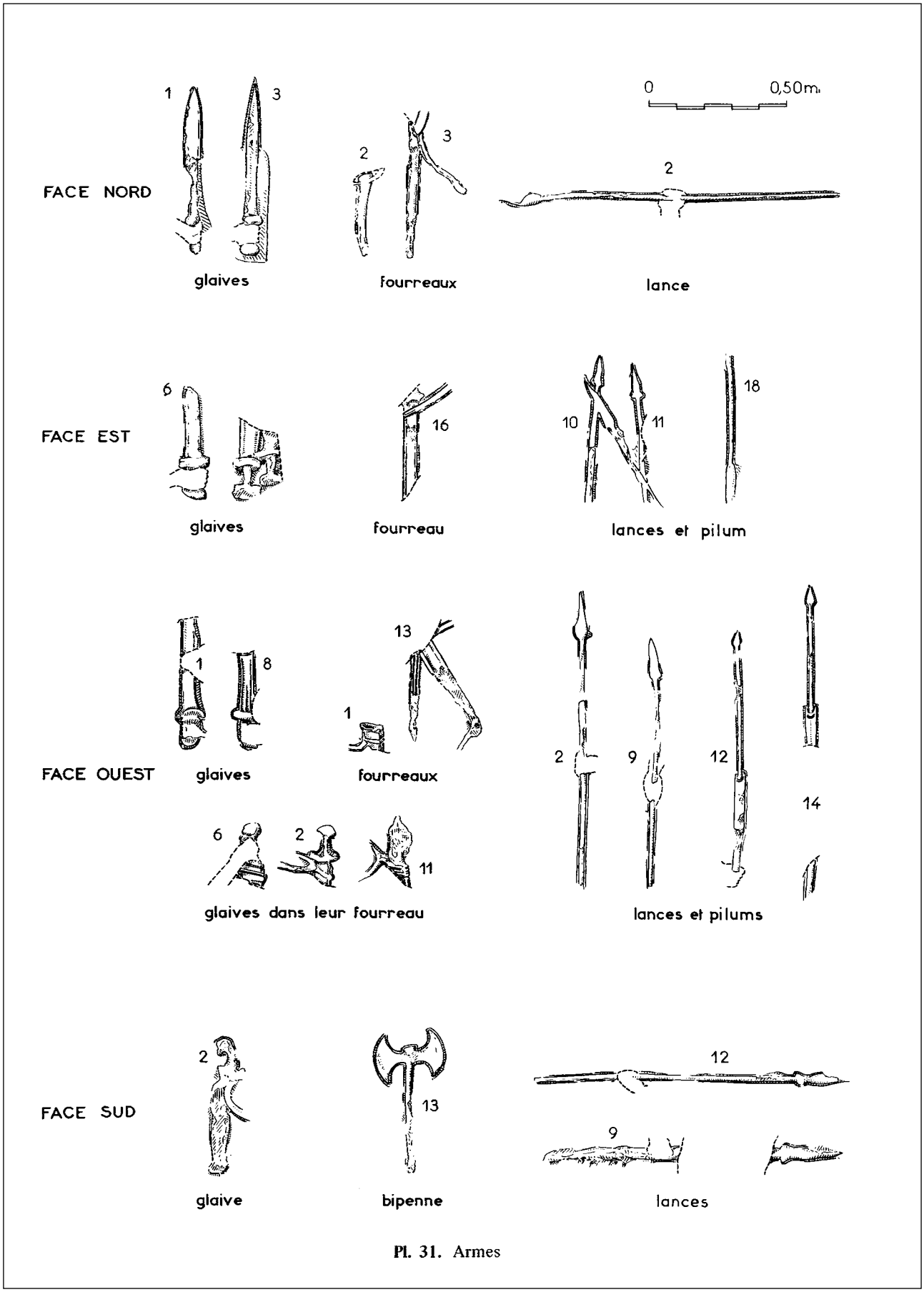

Pl. 31. Armes

Fig. 22. – Les armes offensives sur le mausolée de Glanum (tiré de Rolland 1969, pl. 31).

A l'époque augustéenne, le type dit « Mayence » s'impose, avec sa lame pistiliforme entre 40 et 55 cm ; il est souvent accompagné d'un fourreau partiellement ou entièrement métallique (Ulbert 1969 ; Feugère 1993, 138-144 ; Coulston/Bishop 2006, 78-83). Nous verrons toutefois que les contextes gaulois ont livré de nombreuses armes qui, sans être forcément de fabrication romaine, sont clairement de tradition romaine et permettent de se faire une meilleure idée encore de l'aspect des glaives romains tardo-républicains et de leur évolution au Ier siècle av. J.-C.

Dans ce corpus de glaives tardo-républicains, nous avons laissé volontairement de côté trois armes pourtant régulièrement citées dans la littérature : celle d'Es Soumaâ, de Jéricho (Israël) (fig. 23) et de Defenneh (Egypte) (fig. 24). Pour chacune des trois, le contexte de découverte ne permet pas de parler d'une arme romaine. La plus ancienne, celle de Jéricho (Stiebel 2004), provient d'une tombe qui est datée de la première moitié du IIe siècle av. J.-C. Elle a une lame pistiliforme très longue (76 cm) qui présente une pointe proche de celles des glaives vus jusqu'ici et un fourreau en matériaux organiques avec un cadre métallique. Le système de suspension n'est pas conservé à l'exception d'un anneau. Plus qu'une arme romaine, il pourrait s'agir d'une arme séleucide copiant les armes romaines du début du IIe siècle av. J.-C. La même hypothèse a été faite au sujet de l'épée de Defenneh, qui n'a pas de contexte précis, publiée par E. W. Flinders Petrie (1917, 27). Elle est accompagnée d'une poignée en os et d'un fourreau d'un type similaire à celui de Jéricho. La lame est pistiliforme et mesure 68 cm. Enfin, l'épée d'Es Soumaâ (fig. 15) pourrait aussi avoir subi une influence romaine, mais au vu du fourreau atypique, nous préférons ne pas la prendre en compte dans notre *corpus*.

En ce qui concerne les fourreaux et les éléments de suspension des glaives (Couissin 1926, 232) une chose est certaine, c'est qu'ils se distinguent nettement des armes gauloises par les matériaux organiques utilisés (bois et cuir) et par le mode de suspension avec deux frettes à anneaux (un à l'extrémité de chaque frette, donc quatre au total). Le glaive est généralement porté à droite (Polybe 6, 23, 6). Les

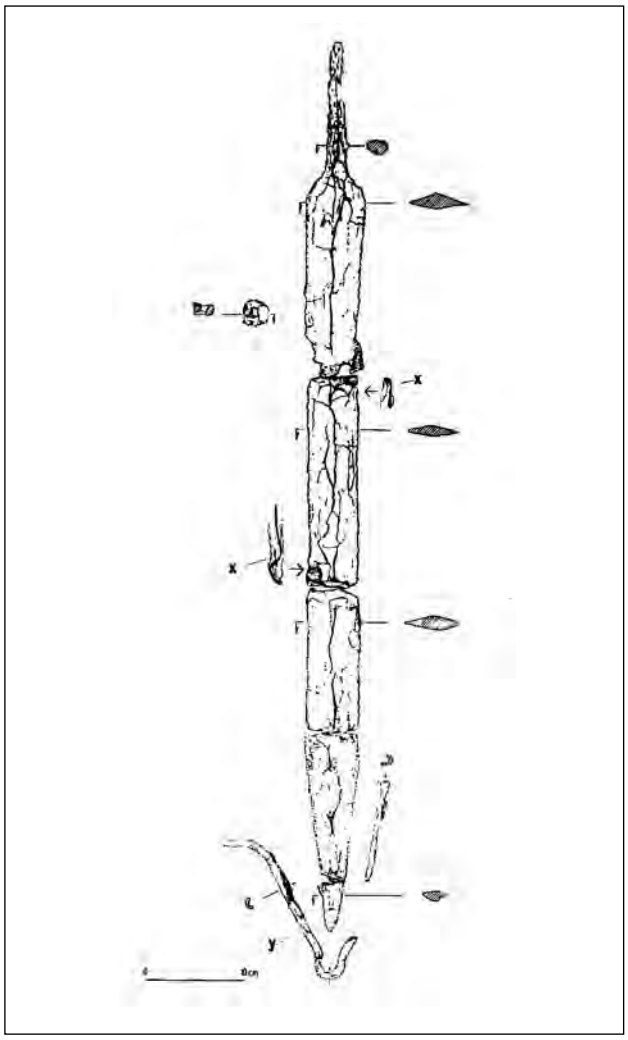

Fig. 23. – Glaive hellénistique de Jéricho (tiré de Stiebel 2004, Ill. 266).

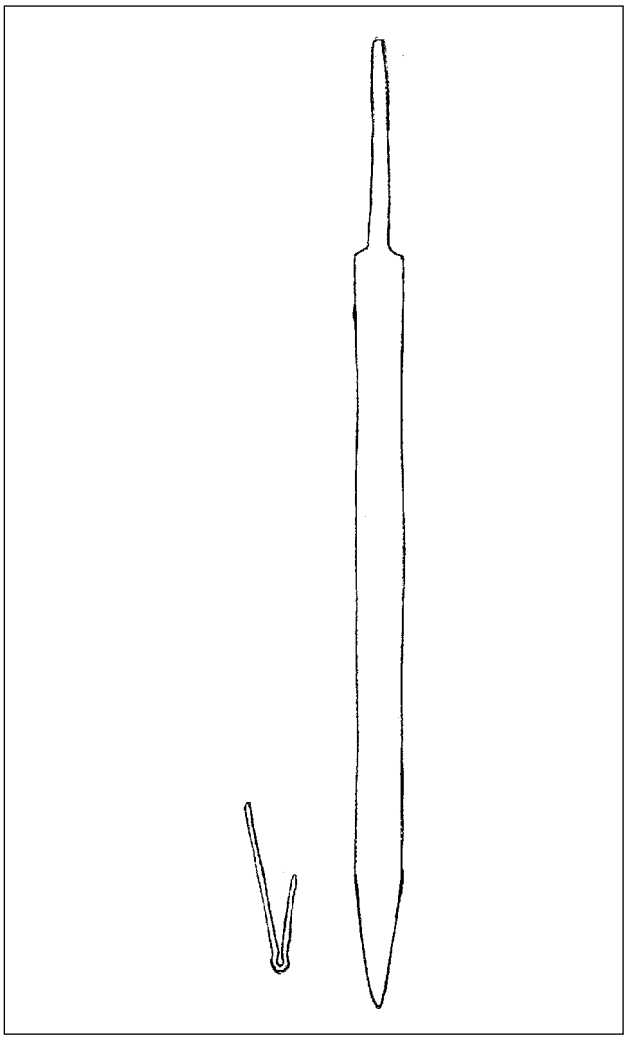

Fig. 24. – Glaive égyptien de Defenneh. Longueur totale 86 cm (dessin d'après Petrie 1917).

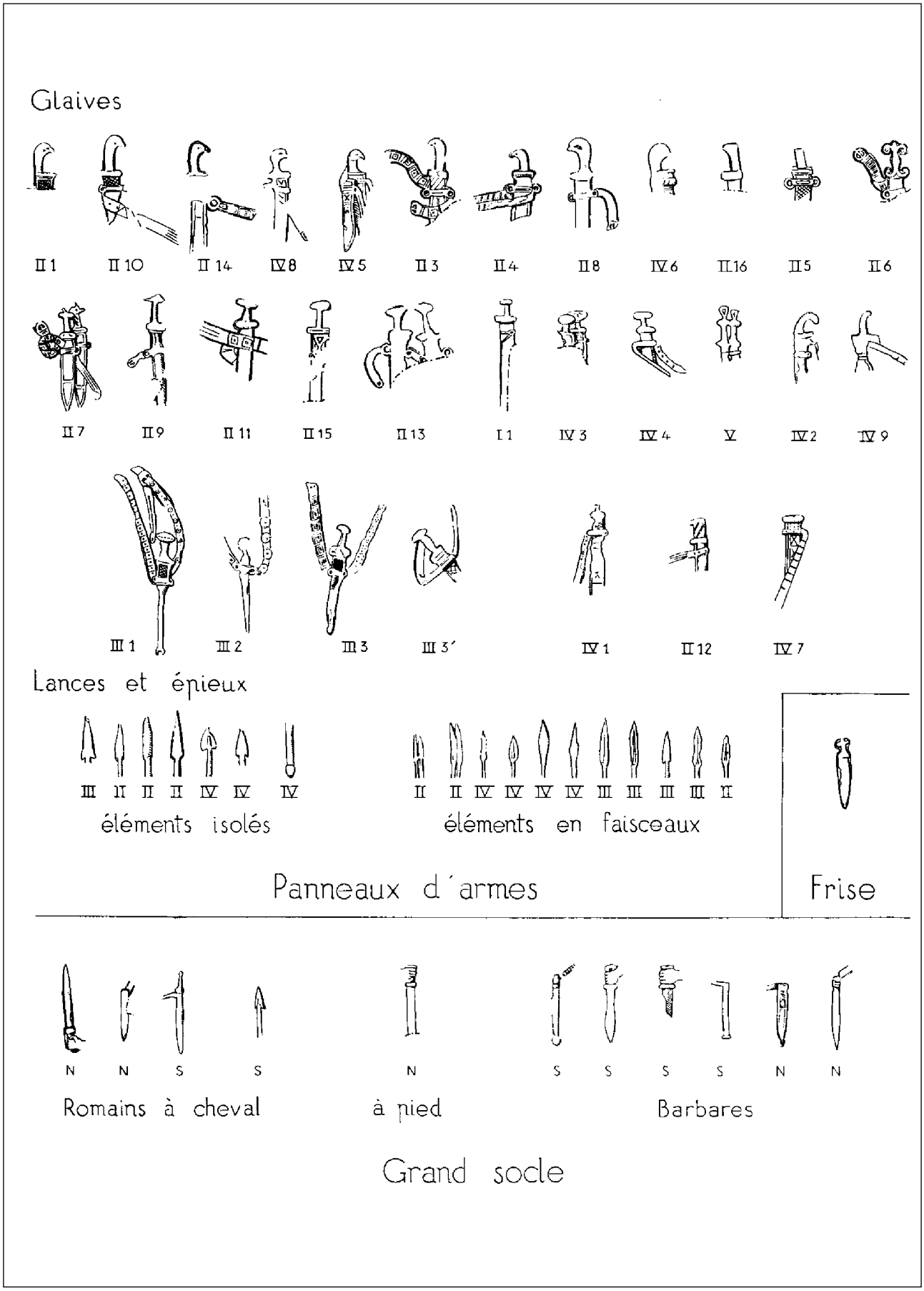

Fig. 25. – Les glaives et leur mode de suspension sur l'arc d'Orange (tiré de Amy et al. 1962).

découvertes archéologiques qui permettent de se faire une idée de l'aspect des fourreaux et des frettes sont celles de Délos (avec du cuir minéralisé) et de Gracurris (fig. 19 et 20). Les éléments accompagnant le glaive d'Osuna (fig. 21, photographie), plus rarement cités, sont extrêmement intéressants : on trouve comme à Délos une boucle de ceinturon, deux attaches de baudrier (avec un petit anneau et de forme triangulaire) et des petits clous qui devaient décorer le baudrier en question, comme le suggère Varron.

Pour se faire une idée de la manière dont cela était porté, on peut regarder la stèle de *Minutio* (fig. 11), sans baudrier dans ce cas, le ceinturon semblant suffire pour attacher les frettes, ou l'arc d'Orange qui donne une bonne série de glaives suspendus par baudrier (fig. 25) : tous les anneaux ne sont pas utilisés comme le montrent des reconstitutions faites pour le Haut-Empire (fig. 26).

Pour les fourreaux de la période augustéenne (ou légèrement antérieurs), les découvertes du glaive de la rivière Ljubljanica et de celui de l'épave de Comacchio donnent un nouveau type de fourreau avec des appliques au milieu des plaques de bois destinées à rigidifier l'ensemble (Istenič 2000 ; Feugère 2002b).

Voyons un dernier aspect lié à la suspension : le ceinturon. Plusieurs découvertes permettent de se faire une idée de l'aspect des boucles de ceinturons tardo-républicains : bien qu'elles ne puissent pas être attribuées sans réserves à l'armée romaine, celles de Délos, Cáceres el Viejo et Renieblas sont probablement les seules boucles républicaines connues hors de Gaule (Luik 2002, 74-75) (fig. 20 et 27). M. Poux a récemment fait remarquer que la forme de ces boucles quadrangulaires à bords concaves (et extrémité bouletée dans le cas de Cáceres) rappelle les selles de cheval romaines et pourrait donc bien être un attribut de cavaliers (Poux 2008, 375).

Fig. 26. – Proposition de reconstitution de la suspension d'un glaive au baudrier (première moitié du Ier siècle apr. J.-C.) : à l'arrière la sangle est fixée aux deux anneaux, tandis que sur l'avant, seul l'anneau supérieur est utilisé (tiré de Gilbert 2004, 58).

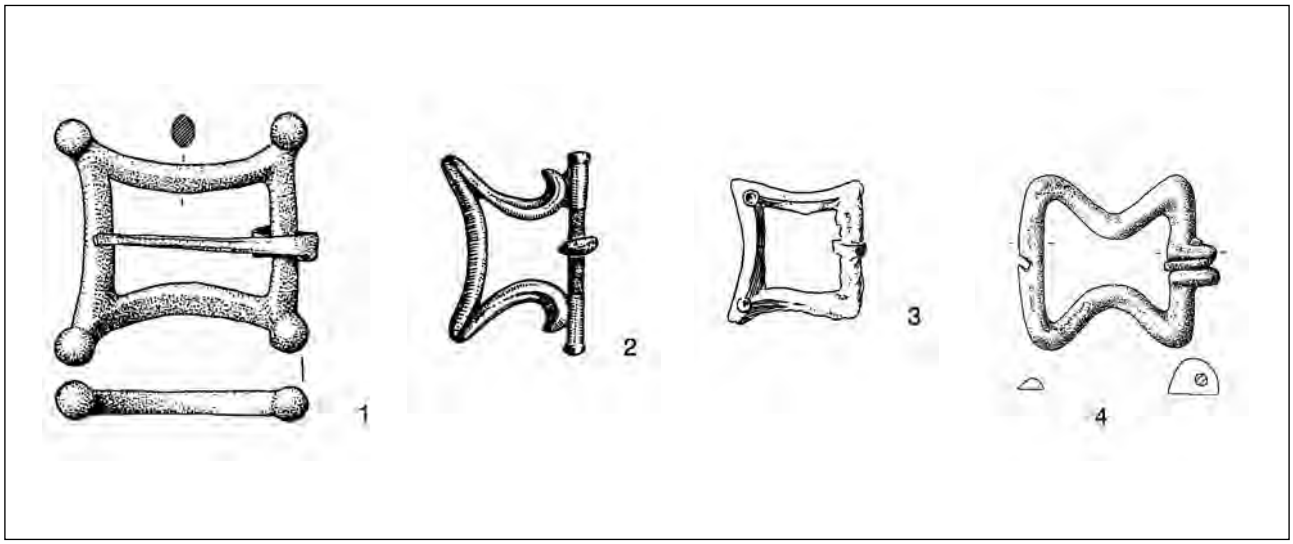

Fig. 27. – Boucles de ceinturons républicaines en contexte ibérique et gaulois (tiré de Luik 2002, Abb. 45 complété avec Luik 2002, Abb. 170, 44).

On peut donc récapituler les caractéristiques principales des glaives tardo-républicains de la manière suivante :

a. La forme de la lame

Une des particularités des épées laténiennes – aucun exemplaire du *corpus* que nous possédons à ce jour n'y fait exception – est de posséder deux tranchants parallèles. Dans l'histoire de l'armement antique, cette caractéristique représente une rupture par rapport à la forme traditionnellement galbée des épées. En effet, de l'âge du Bronze jusqu'au Hallstatt C les épées à tranchants parallèles sont presque inconnues. Elles n'apparaissent dans le monde celtique qu'au Hallstatt final. Ce schéma nouveau se maintiendra pendant tout le second âge du Fer. La lame galbée de certaines armes courtes à poignée anthropoïde du Hallstatt final et du second âge du Fer est la seule concession faite à ce schéma. Dans le monde méditerranéen (grec et italique) de la deuxième moitié du premier millénaire avant notre ère, les épées continuent en revanche à être fabriquées avec des lames galbées. Le glaive romain s'inscrit dans cette tradition et présente aussi une lame pistiliforme (Rapin 2001, 40-41). Cette caractéristique, qui peut certes être considérée comme un archaïsme du point de vue de l'évolution de l'armement laténien, n'a en fait jamais été abandonnée dans l'armement méditerranéen, contrairement à ce que pensait P. Couissin.

b. L'épaulement de l'épée

Sur les glaives romains, la soie, à deux ou trois centimètres du début de la lame, s'élargit progressivement jusqu'à en rejoindre les bords ; cet épaulement est légèrement convexe. En comparaison, les épées laténiennes de La Tène moyenne présentent une forme bien différente (si l'on regarde par exemple le *corpus* des épées du site de La Tène) : la poignée s'élargit à environ un centimètre du début de la lame, forme un épaulement convexe et surtout, ne s'élargit pas jusqu'au bord de la lame, mais quelques millimètres avant afin de former un plat au sommet de la lame, sur lequel viendra s'appuyer la croisière campaniforme. Sur les armes de La Tène finale (si l'on regarde par exemple le *corpus* des épées du site de Port), on retrouve à la fois l'élargissement convexe de la poignée et le plat sur lequel vient reposer la croisière, qu'elle soit campaniforme ou droite.

c. Le fourreau et le système de suspension

C'est au Hallstatt final qu'apparaissent dans le monde celtique des fourreaux en fer avec un système de suspension vertical appelé pontet. Ce schéma nouveau se maintiendra pendant tout le second âge du Fer ; selon A. Rapin il permet une grande mobilité au guerrier (Rapin 1991a). Les épées de tradition méditerranéenne (grecques, italiques et ibères) sont quant à elles portées dans un fourreau en matière organique (bois et parfois cuir) avec quelquefois des éléments de renfort en métal et un système de boucles de ceintures et de baudrier inconnu dans le monde celtique.

Pour conclure, revenons sur la question du prototype du *gladius hispaniensis*[50]. Nous avons dit plus haut que l'intuition de P. Couissin sur l'origine du glaive tardo-républicain était partiellement correcte. A une période qu'on peut situer à la deuxième guerre punique, les Romains, au contact des Ibères maniant l'épée longue faite pour l'estoc et la taille, ont adapté leur glaive à cette dernière. F. Quesada-Sanz a montré que ce n'est pas directement l'épée de La Tène ancienne importée par les Ibères qui a été reprise par les Romains, mais une évolution de cette dernière, particulièrement du fourreau (Quesada Sanz 1997b, 263-266). Après une première adaptation du fourreau de tradition laténienne par ajout de frettes de suspension latérales (avec deux anneaux), les Ibères fabriquent des fourreaux en fer pour leurs épées, sur le même modèle que ceux de tradition laténienne à la différence qu'ils remplacent le pontet par deux frettes de suspension munies de deux anneaux. Au début du IIIe siècle av. J.-C., ces fourreaux sont faits en matériaux organiques avec des frettes métalliques (et parfois des gouttières), les épées allant avec ces fourreaux ont une lame de 60 cm et ressemblent aux épées que nous avons jusqu'ici qualifiées de glaives tardo-républicains. Restent quelques problèmes en suspens. Tout d'abord la forme de la lame : les épées ibères qui auraient servi de prototype au *gladius hispaniensis* ont des tranchants droits, alors que nous avons vu que la tendance pour les glaives romains est plutôt aux tranchants curvilinéaires. Ensuite le système de suspension avec des frettes à anneaux sur lesquels est fixé un baudrier est commun aux Grecs et aux Ibères, bien que les premiers utilisent quatre anneaux et les seconds deux ou trois. Il est donc probable que le système de suspension à quatre anneaux des fourreaux dès l'époque augustéenne vient plutôt du monde grec (où l'épée est portée à gauche) et qu'il ait même pu être en usage dans le monde romain avant l'adoption du nouveau glaive (Rapin 2001, 36). Au vu de la complexité de l'évolution du glaive romain tardo-républicain, nous n'irons pas plus loin dans le détail pour cette étude et retiendrons des origines ibériques marquées. Le plus important est ici l'origine des porteurs de ces armes, sachant qu'elles peuvent avoir été fabriquées par des Ibères et utilisées par des Romains ou fabriquées par des Romains en Espagne pour des légionnaires romains et éventuellement des auxiliaires ibères. L'appellation *hispanienses* traduit bien cette complexité.

50 Nous remercions ici F. Quesada Sanz pour ses réponses à nos questions sur l'origine du glaive romain.

5.2.2 Les armes de jet et d'hast

Passons maintenant aux armes sur hampe. Par là, nous entendons toutes les armes munies d'une hampe et d'un fer, qu'elles soient destinées à être jetées ou tenues en main pendant le combat. Les anciens utilisent de nombreux termes pour les décrire et il n'est pas toujours évident de savoir aujourd'hui ce qu'ils recouvrent exactement. Varron s'en tient à quatre mots : l'*hasta* (la lance), le *jaculum* (le trait/javelot), la *tragula* (la javeline) et le *pilum*. Avant de chercher ce que recouvrent ces termes, il faut préciser que les *tragulae* sont systématiquement associées aux Gaulois par César (*BG* 1, 26 ; 5, 35 ; 5, 48). Il ne s'agit donc pas *a priori* d'une arme de tradition romaine[51] (Quesada Sanz 1997a, 332-334). Quant à *hasta* et *jaculum*, ce sont des termes génériques, *hasta* désignant toutes sortes d'armes formées d'une hampe munie d'un fer et *jaculum* les armes de jet (toujours avec hampe et fer). Les définitions de Varron ne permettent en rien de se faire une idée de l'aspect de ces armes mais restent précieuses car elles nous indiquent que l'auteur, et *a fortiori* certains Romains de son époque, faisait une différence entre la lance, le trait et le *pilum*. Si la lance (d'arrêt ou de combat rapproché) et le trait sont des armes que l'on retrouve chez tous les peuples de l'Antiquité, il n'en va pas de même pour le *pilum*, un javelot d'un genre particulier, que l'on retrouve essentiellement en contexte italique et ibérique. Pour les IIe et Ier siècles av. J.-C., les *pila* constituent même un excellent marqueur de la présence de l'armée romaine. Les paragraphes qui suivent présentent trois grandes familles d'armes romaines découvertes par les archéologues : les *pila*, les fers de lances (hast ou jet) et les pointes à douille (parfois confondues avec les *pila*).

Les pila

Le *pilum* se distingue des lances en ce qu'il prolonge la hampe en bois par une longue tige en fer de section circulaire, quadrangulaire ou hexagonale au bout de laquelle se trouve une courte pointe (Couissin 1926, 23 ; Quesada Sanz 1997, 325). Cette tige en fer, suivant sa longueur, permet au *pilum*, s'il est bien jeté, de traverser à la fois le bouclier et la cuirasse de l'adversaire.

Deux problèmes ont retenu l'attention des historiens et archéologues qui se sont intéressés à la question du *pilum* à l'époque républicaine : son origine et la confrontation des textes antiques aux découvertes archéologiques. Nous ne nous arrêterons pas sur la première qui dépasse largement notre propos[52] ; il faut en revanche nous intéresser à la seconde. Pour le *pilum* romain du IIe siècle av. J.-C., la meilleure description que nous ayons est celle de du livre VI de Polybe. Plusieurs découvertes archéologiques permettent une confrontation avec ce texte. Pour le Ier siècle av. J.-C. il faudra surtout s'appuyer sur l'archéologie et une représentation figurée assez tardive : le mausolée de Glanum (fig. 22).

Selon Polybe (6, 23, 9-11), le javelot (*hussos*) des *hastati* et des *principes*, c'est-à-dire leur *pilum*, existe en formats lourd et léger. Les deux modèles sont constitués d'une hampe en bois mesurant environ 1,35 m sur laquelle est fixé à mi-hauteur un fer barbelé d'une longueur égale (soit une longueur totale de 2 m environ) et d'une épaisseur de près de 3 cm à la base. Le fer est fixé à la hampe par de nombreux crochets/agrafes. L'exemplaire léger ressemble à un épieu de chasse tandis que sur l'exemplaire lourd, on fixe une sorte de manchon cubique ou sphérique de 7 cm de côté ou de diamètre à la jonction du fer avec la hampe. La description de Polybe étant quelque peu obscure sur ce dernier point, de nombreuses interprétations ont été proposées (voir Couissin 1926, 207, fig. 57). L'archéologie n'ayant pour le moment livré aucune arme correspondant à cette description, il n'est pas d'un très grand intérêt de discuter plus avant le texte de Polybe. Aucune ne présente en effet un fer aussi long que dans la description de Polybe et les attaches, des rivets, sont en général au nombre de deux et pas plus[53]. Il n'est pas évident non plus de déterminer dans les découvertes archéologiques ce qui est le *pilum* léger de Polybe et ce qui est le *pilum* lourd, comme nous allons le voir maintenant.

On distingue deux grandes familles de *pila* : les *pila* à douille et les *pila* à languette (fig. 28, 29 et 30).

Les *pila* à douille, dont la longueur varie de 40 cm à plus d'un mètre, à tige munie d'une pointe ou simplement effilée, sont plutôt issus de contextes datés de la fin de l'époque républicaine et du début du Haut-Empire (fig. 30), mais aussi de Sanzeno (Nothdurfter 1979, Taf. 70, 1197 et 1202-1205)[54] et des tombes celto-étrusques des

51 Il n'est pas pour autant facile d'identifier cette arme gauloise : il est peu probable qu'il s'agisse d'une sorte de sagaie avec courroie de propulsion, comme le pensait P. Couissin (1926, 486).

52 Sur cette question, voir P. Couissin (1926, 129-138 et 181-191), qui réfute entre autres A.-J. Reinach (L'origine du *pilum*, *Revue archéologique*, 1907, I, p. 243-252 et 426-435 ; II, p. 125-136 et 226-244) et A. Schulten (Der Ursprung des *Pilums*, *Rheinisches Museum für Philologie*, Neue Reihe, LXVI, 1911, p. 573-584) pour leurs thèses sur, respectivement, l'origine samnite et ibère du *pilum*. Sur les hypothèses relatives à l'origine du *pilum*, voir Quesada Sanz 1997, 337-338. Il ne fait aujourd'hui quasiment plus de doute que le *pilum* est connu dans la péninsule italique dès le début du premier millénaire ou au plus tard au Ve siècle av. J.-C. (Feugère 1993, 100-101).

53 Nous verrons toutefois plus loin que la morphologie de certaines languettes de *pila* permet peut-être d'expliquer ce que Polybe a voulu dire.

54 Le fer n. 504 de Kundl (dans la vallée de l'Inn) qualifié de *pilum* par A. Lang (1988, vol. 1, p. 127 ; vol. 2, Taf. 26, 504) n'est en fait pas un *pilum* à douille. Il ne faudrait pas utiliser ce terme pour ce type d'arme courte, comme nous le verrons plus loin au moment d'aborder les lances et traits tardo-républicains autres que les *pila*.

Appenins et des Marches. Il faut donc être très prudent avec ces découvertes et ne pas faire de ce *pilum* une arme typique du légionnaire romain, sachant qu'il est diffusé dans les péninsules italique et ibérique dès le Ve siècle av. J.-C. au plus tard (voir note 53 et Quesada Sanz 1997, 330). On trouve par ailleurs dans le monde celtique un fer de lance à douille longue et flamme courte typique de la fin de LT C1 et du début de LT C2 (type IIc d'A. Rapin, Rapin/Brunaux 1988, 132-133) qui, suivant la corrosion, peut très bien ressembler à des *pila*. Sur la base de ces informations, il faut retenir que certains *pila* à douille ont pu appartenir à des ennemis de l'armée romaine ou à des auxiliaires, sans exclure que les légionnaires aient pu s'en servir aussi. Il est même possible qu'un type en particulier, d'une longueur de 20 à 30 cm avec une tige de section quadrangulaire ou ronde munie d'une petite pointe, soit typiquement romain (Connolly 1997, 44 ; Luik 2002, 80). Nous verrons plus loin cette question en abordant les lances et traits tardo-républicains autres que les *pila* (voir *supra* pointe à douille/« javelin head »/« socketed pila »). Il faut toutefois mentionner ici que certains qualifient cette arme de *pilum*, ajoutant davantage de confusion encore à un problème déjà complexe, alors que selon nous elle n'a pas une longueur suffisante pour faire partie de cette catégorie d'armes.

Le *pilum* à languette est en revanche sans équivoque un bon marqueur de la présence de légionnaires. D'une part il se rapproche de la description de Polybe (qui n'est absolument pas celle d'un fer à douille), de l'autre il a été retrouvé sur des sites où l'armement romain n'est pas mélangé avec de l'armement indigène.

Trois variantes peuvent être distinguées au sein des *pila* à languette. Une première a été retrouvée sur les sites d'Ephyre, de Talamonaccio et de Castellruf[55] (fig. 28). Ces *pila* mesurent de 25 à 40 centimètres de long, possèdent une tige de section quadrangulaire (env. 1 cm de côté) et une pointe plate munie de deux barbelures. La languette (en moyenne 7 x 4 cm) a deux trous de rivets et sa forme varie : elle peut être rectangulaire, en forme de poire ou de sablier. De plus, ses bords sont parfois repliés (la moitié supérieure dans un sens et la moitié inférieure dans l'autre) afin d'accrocher plus solidement au manchon en bois qui devait garnir la hampe à cet endroit. Ce mode de fixation est peut-être celui qu'entend Polybe lorsqu'il dit que le fer est si bien attaché au bois par des crochets/agrafes (*labis*) que ce n'est pas l'attache qui cède mais la tige qui casse lors de l'impact. La datation de cette variante repose sur deux arguments : sa découverte dans des couches de destruction à Castellruf et Ephyre, respectivement datées de la fin du IIIe et de 167 av. J.-C., et son absence dans les camps de Numance et Renieblas, *a fortiori* de Cáceres el Viejo, sites de la seconde moitié du IIe et du début du Ier siècle av. J.-C[56]. Nous pouvons donc affirmer que la variante « Talamonaccio » (types 1 et 2 de J. Horvat, variantes 1 et 2 de M. Luik[57]) est utilisée entre la fin du IIIe et la première moitié du IIe siècle av. J.-C. (Connolly 1997, 44 ; Horvat 2002, 130-132 ; Luik 2002, 77).

La deuxième variante se distingue de la première par sa plus grande longueur (40 cm au minimum) (fig. 29). La pointe peut être triangulaire avec de légères barbelures, pyramidale ou, plus rarement, quadrilobée (section en forme de croix). Ces *pila* possèdent une languette rectangulaire à deux rivets dont les bords sont repliés sur les exemplaires plus anciens, plats sur les plus récents. Les premiers proviennent du dépôt deŠ mihel. Ils ont une languette à bords repliés et une pointe quadrilobée ou plate à barbelures légères. Ces caractéristiques ne se retrouvent pas sur les exemplaires du camp III de Renieblas, à languettes plates et pointes pyramidales (à une exception près, Luik 2002, Abb. 185, R 169). Au début du Ier siècle av. J.-C., la tige s'allonge, la pointe est pyramidale et la languette devient plus étroite et rectangulaire (exemplaires de Valence et de La Caridad, datés respectivement de 79 et des années 70 av. J.-C., Ribera i Lacomba 1995 et Vicente/Pilar Punter/Ezquerra 1997, fig. 24). Ce « long *pilum* à languette » (type 3 de J. Horvat) se développe donc dans le courant du IIe siècle av. J.-C. pour être utilisé jusqu'à la fin du premier tiers du Ier siècle av. J.-C. (Luik 2002, 78, Abb. 47). On sait par Plutarque (*Mar.* 25) que Marius a remplacé un des rivets en fer de l'attache par une cheville en bois afin de rendre l'arme inemployable après impact. Cette information est toutefois impossible à mettre en relation avec les découvertes archéologiques, au vu du *corpus* extrêmement réduit dont nous disposons. Nous ne savons pas non plus combien de temps cette « innovation » a été en usage.

La troisième variante se distingue des deux premières par l'utilisation d'une virole pour fixer le fer du *pilum* à la hampe en plus de la languette ; elle possède une soie dans le prolongement de la tige, percée ou non (fig. 30). Bien que cette méthode de fixation soit connue en Italie aux Ve et IVe siècles av. J.-C. (Connolly 1997, 49), elle semble ne s'imposer sur le *pilum* romain qu'au début du Ier siècle av. J.-C. Un exemplaire est attesté à Renieblas camp III (Luik 2002, Abb. 182, R 140) et quatre exemplaires, si ce sont effectivement des *pila* et pas des broches ou d'autres objets de ce genre, proviennent de Cáceres el

55 On a aussi trouvé un exemplaire de ce type à Entremont (Feugère 1993 100) et une série importante dans le dépôt deŠmihel.

56 Il faut faire attention ici de ne pas utiliser les *pila* deŠ mihel pour dater ceux du Talamonaccio ou l'inverse, car ces deux découvertes posent des problèmes de datation.

57 Contrairement à M. Luik (2000), nous n'avons pas séparé les *pila* du Talamonaccio en deux variantes différentes en fonction de la forme de languette (variante 1 : *pila* à languette rectangulaire et variante 2 : *pila* à languette en forme de poire). Cette distinction, bien qu'elle puisse constituer un marqueur chronologique pour le IIe siècle av. J.-C., ne nous paraît pas nécessaire ici.

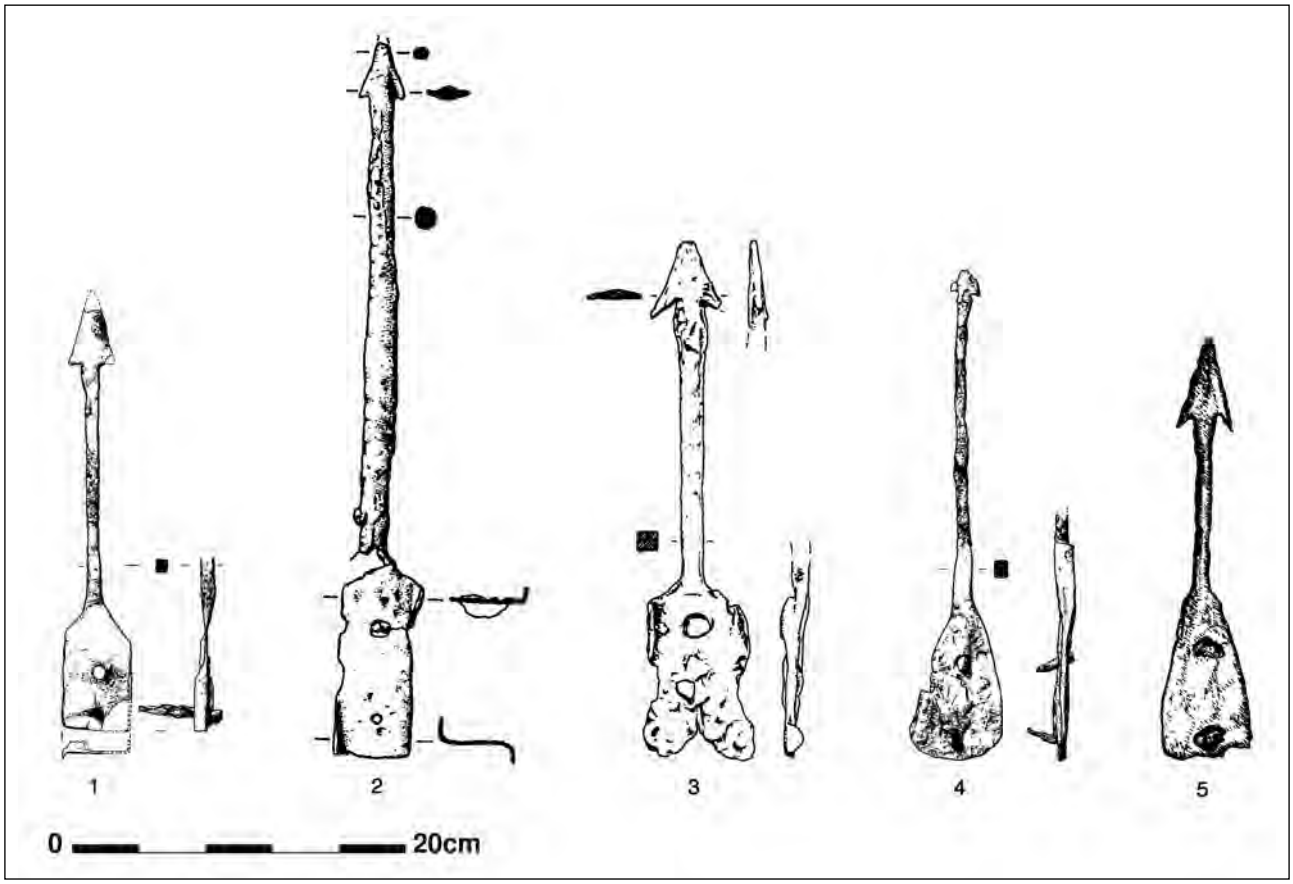

Fig. 28. – *Pila* romains à languette de la variante la plus ancienne dite « Talamonaccio ». 1 et 4 Talamonaccio, 2 Castellruf, 3 Šmihel, 5 Entremont (tiré de Luik 2002, Abb. 46).

Viejo. Ils ne possèdent pas de trou de rivet sur la languette, très courte, à extrémité semi-circulaire (Ulbert 1984, Taf. 24, 187-190). La longueur des tiges n'est pas régulière sur cette variante. Les types d'époque augustéenne, comme à Oberaden ou Haltern, possèdent une languette trapézoïdale et une virole carrée (Luik 2002, 78).

Les lances et traits

Passons maintenant à la question de la lance et du trait/javelot tardo-républicains. La tâche est plus ardue que pour le *pilum*. D'une part la différence entre fer de lance et fer de javelot n'est pas évidente. D'autre part, il est difficile d'identifier des caractéristiques proprement romaines sur ces armes. Leur morphologie est en effet similaire à celle des fers que l'on trouve dans nombre d'autres cultures : le fer est composé d'une douille dans la continuité de laquelle se trouve une pointe. La jonction entre la douille et la pointe est marquée soit par le départ d'ailettes (l'empennage du fer)[58] soit par une surépaisseur de la pointe qui va ensuite en s'effilant.

Au vu de ces difficultés, les auteurs traitent généralement les lances et les javelots ensemble. On peut toutefois dire, en suivant P. Couissin, qu'un fer à flamme large et déchirante servira plutôt pour une lance d'hast (pour l'arrêt ou le combat rapproché) et qu'un fer étroit et pénétrant sera efficace sur un javelot (1926, 17).

Polybe (6, 23, 16) écrit que l'équipement des *hastati*, *principes* et *triarii* est identique, à l'exception de la lance (*dorata*), que seuls portent les *triarii*, les autres possédant chacun deux *pila*. Dans la mesure où il ne décrit pas cette lance, ce passage ne nous est pas d'un grand secours. P. Couissin en conclut que la lance du IIe siècle av. J.-C. « était semblable à celle des phalangistes grecs » (1926, 213). Il s'agirait donc d'une lance munie d'un long fer. Difficile toutefois d'identifier cet objet dans les découvertes archéologiques et de faire réellement la différence avec les armes de tradition gauloise ou ibère (Luik 2002, 76).

58 On appelle alors flamme l'ensemble pointe/empennage.

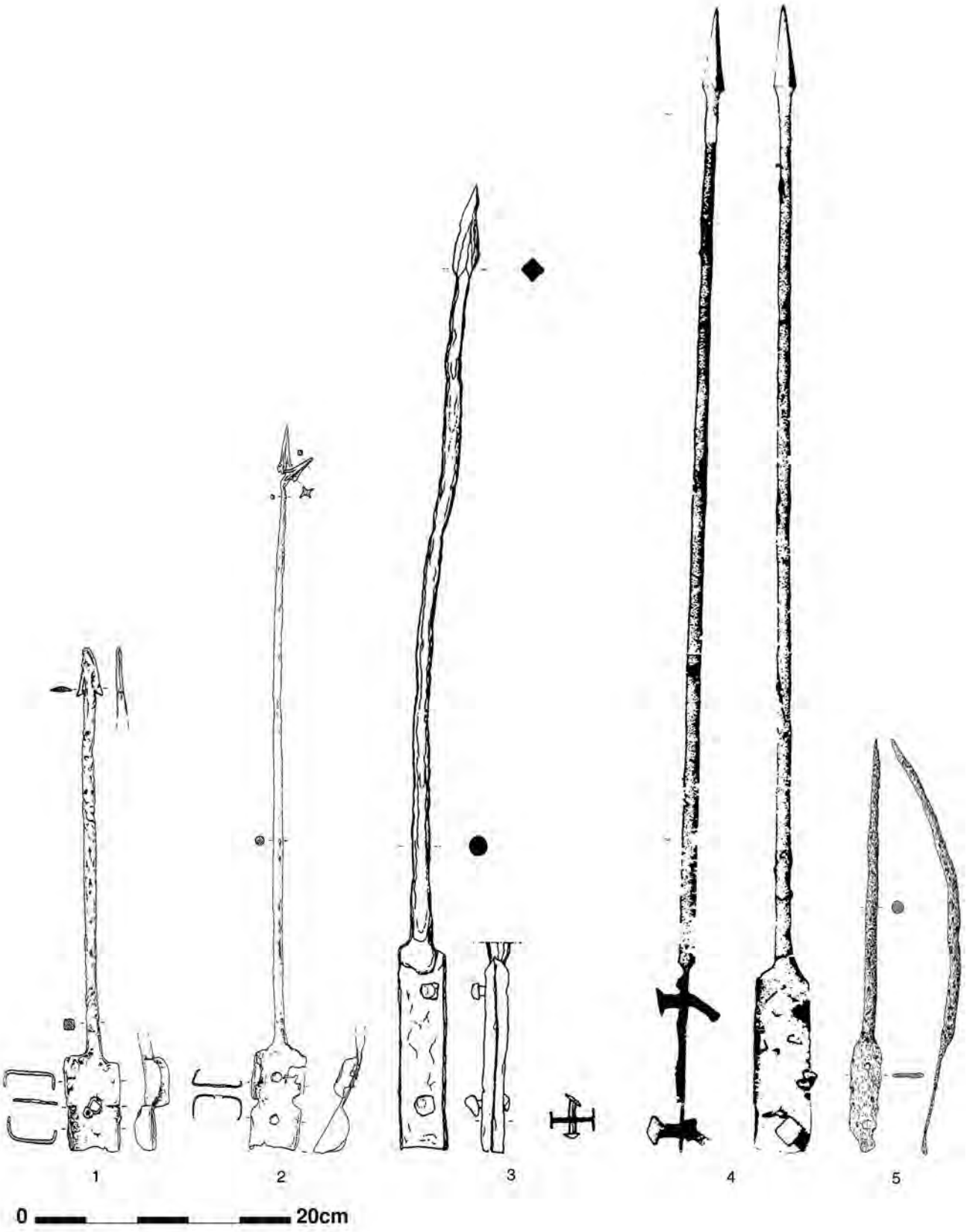

Fig. 29. – *Pila* à languette de la deuxième variante (languette rectangulaire). 1-2 Šmihel, 3 La Caridad, 4 Valence, 5 Vetera (tiré de Luik 2002, Abb. 47).

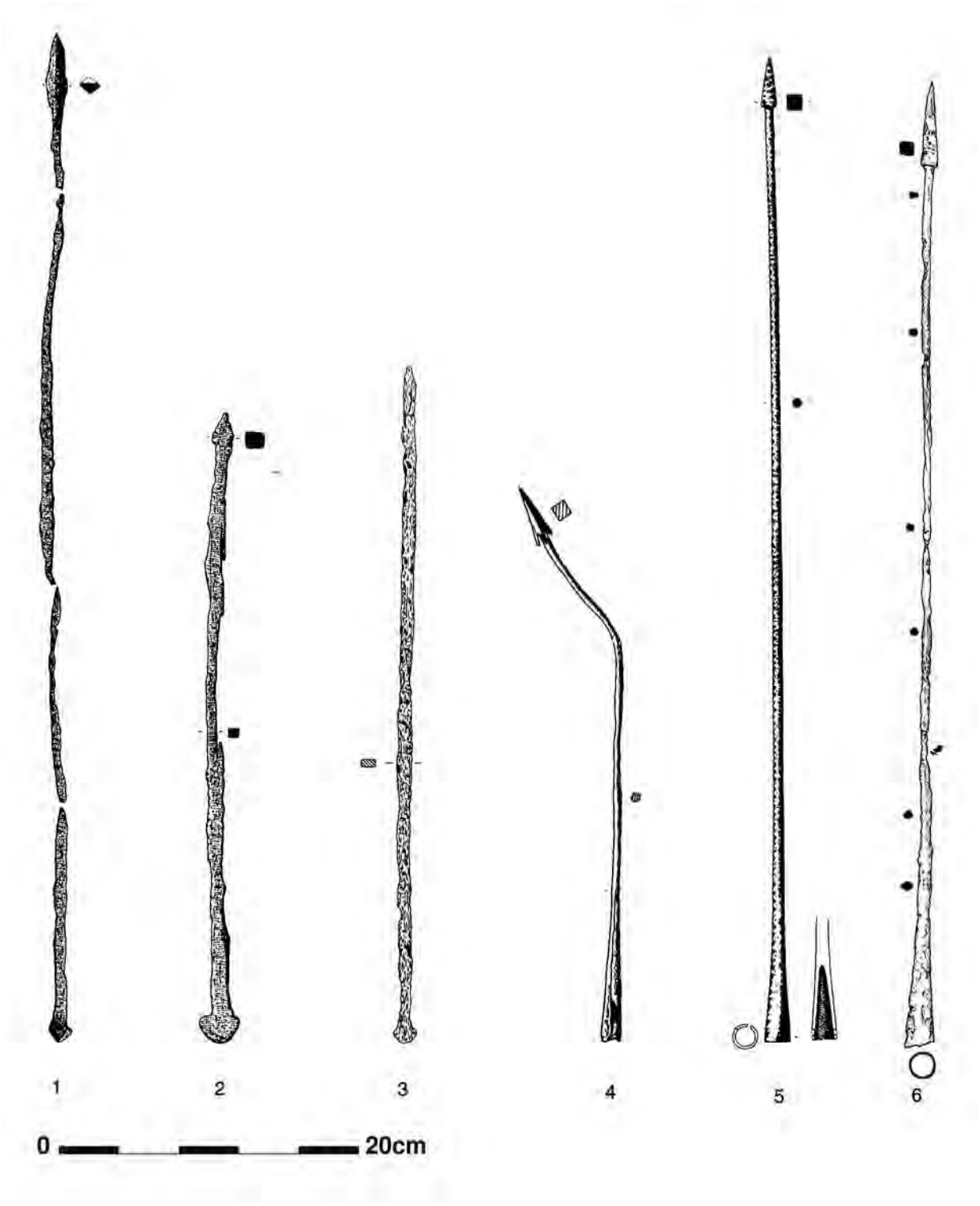

Fig. 30. – *Pila* romains à languette de la variante la plus récente qui possède une extrémité semi-circulaire (1-3) et *pila* à douille du début du Haut-Empire (5-6). 1-2 Cáceres el Viejo, 3 Vetera, 4 Castro de la Dehesa de la Oliva, 5 Haltern, 6 Vindonissa (tiré de Luik 2002, Abb. 48).

Les pointes à douille, les « socketed pila » et les « javelin heads »

Nous regroupons ici trois séries de pointes qui présentent une morphologie générale similaire (fig. 31). Les pointes à douille, d'une longueur de 20 à 30 cm, sont de simples tiges de section quadrangulaire ou ronde dans le prolongement d'une douille avec une pointe peu marquée (souvent perdue) que nous avons déjà mentionnée plus haut en abordant la question des *pila*. Elles sont considérées comme romaines (Luik 2002, 80) et parfois qualifiées de petit *pilum* à douille ou de fer de lance de type *pilum*. Attestées à Numance (Luik 2002, Abb. 87, C 151, C 186 et R 173-176) et à Osuna (Engel/Paris 1906, pl. XXXII), M. von Groller (Schulten 1929, 204 avec renvoi à Schulten 1927, 250) avait émis la possibilité qu'il s'agisse de la *hasta velitaris* mentionnée par Polybe. L'auteur grec décrit ainsi le javelot des vélites (*grosphoi*) (6, 22, 4) : « c'est une arme de jet avec une hampe d'un peu moins de 90 cm et d'un diamètre d'environ 2 cm, munie d'un fer fin et effilé d'une vingtaine de centimètres [soit une arme d'un peu plus d'un mètre au total] ». Les dimensions ne concordent pas avec la description de Polybe et cette hypothèse nous semble donc très hasardeuse.

Viennent ensuite deux séries de pointes de même morphologie mais de tailles bien différentes dont la nomenclature est reprise de l'article de J. Horvat sur Šmihel (1997 et 2002 ; voir aussi Connolly 1997, 44). Il s'agit là encore de fers à douilles, mais sans pointe, avec une flamme étroite qui se détache de la douille et a été forgée de manière à présenter une section quadrangulaire. La version la plus longue de ces fers (entre 20 et 38 cm) est appelée « socketed pila » (terme impropre que nous reprenons néanmoins pour éviter davantage de confusion) (Horvat 2002, pl. 7, 4-7 ; pl. 8-10 et pl. 11, 1-7) tandis que la version courte (entre 15 et 25 cm) est considérée par l'auteur comme une pointe de javelot et appelée « javelin head » (Horvat 2002, pl. 13, 3-14). On trouve ce dernier type dans différents contextes tardo-républicains hors des Gaules, comme à Es Soumâa (fig. 15), Numance (Luik 2002, Abb. 87, C 152-154, C 187 et R 177-180) ou Osuna (*ibid.* Abb. 49, 4). La fonction de cette arme n'est pas claire. Il pourrait s'agir d'une arme de cavalier (Ulbert 1979, 338, note 275) ou d'artillerie (Luik 2002, 81). Cependant, cette dernière proposition ne nous semble pas devoir être retenue, car ces armes se retrouvent dans quelques sépultures de l'aire gauloise, comme nous le verrons plus loin au chapitre 7.2.2.

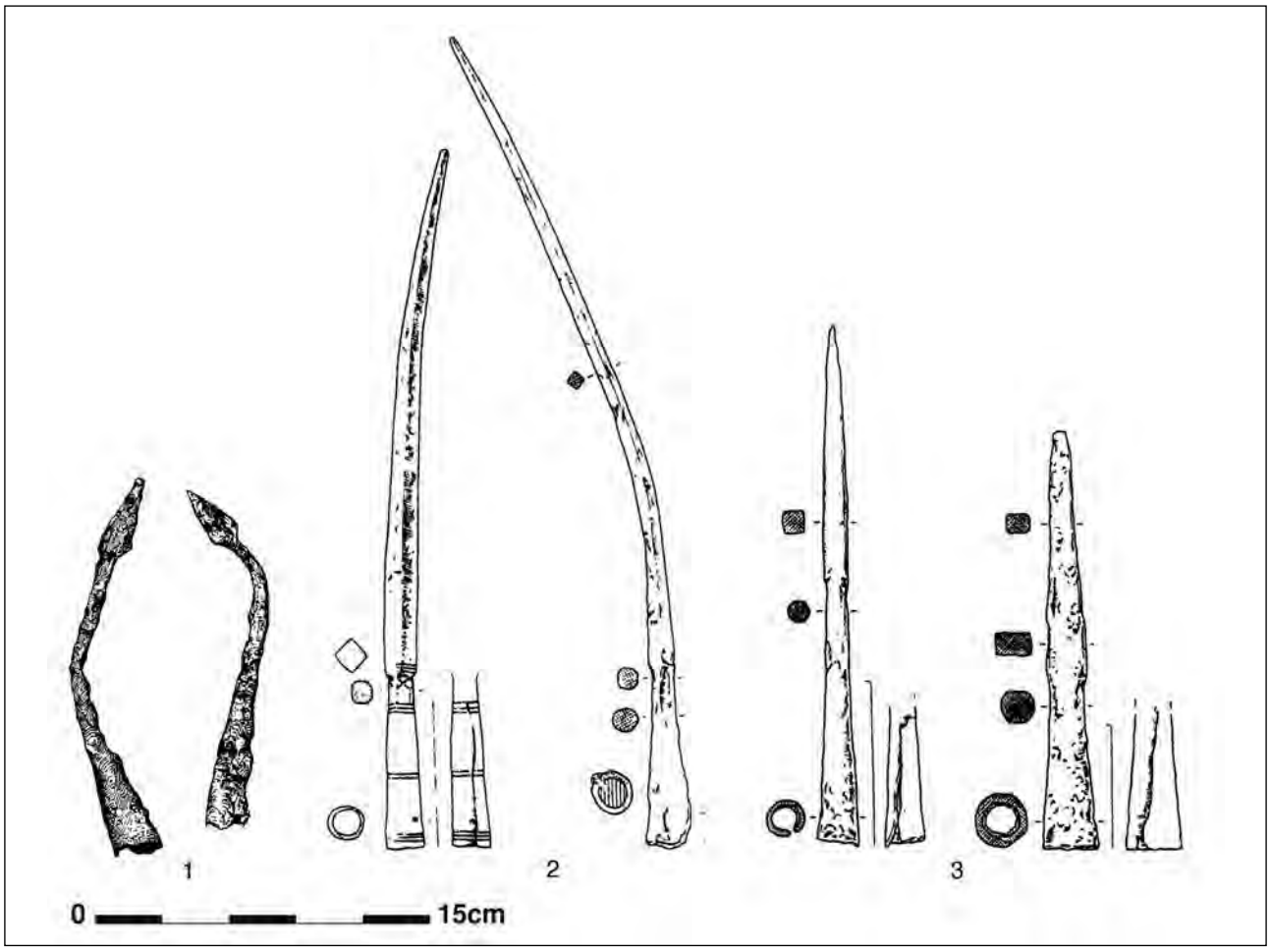

Fig. 31. – Pointes à douille (1), « socketed pila » (2) et « javelin heads » (3) (1 tiré de Engel/Paris, pl. XXXII, 2 et 4 ; 2-3 tiré de Horvat 1997, fig. 6 et 9).

5.2.3 La défense active : le bouclier

La tradition littéraire nous a laissé quelques indications concernant le bouclier. Le vocabulaire permet de différencier le bouclier rond (*parma*) du bouclier long (*scutum*). Varron indique que le *scutum* est fait de menues plaques découpées. Polybe précise que le premier (*parma*) est porté par les cavaliers (6, 25, 1-7) et Tite-Live ajoute que les vélites l'ont reçu au même moment (38, 21). Il est léger mais assez solide et grand (env. 90 cm de diamètre) pour assurer la protection de celui qui le porte (Polybe 6, 22, 2). Le bouclier long (*scutum*) fait lui partie de l'équipement réglementaire des *hastati*, *principes* et *trairii*. D'après Polybe toujours, sa surface est convexe et il mesure 1,2 m de haut environ pour 75 cm de large. Il est constitué de deux planches ajustées avec de la colle de bœuf (ce qui rejoint en partie l'information donnée par Varron) recouvertes de toile et de peau de veau à l'extérieur. Les bords supérieurs et inférieurs portent une garniture de fer (l'orle) qui les renforce. Selon Polybe, ces bords mesurent une palme, soit env. 7,5 cm, ce qui en fait, si l'information est correcte et bien traduite, des armes épaisses et surtout très lourdes[59]. Pour terminer, une bosse de fer (umbo) protège la partie centrale contre les coups et les chocs (6, 23, 2-5) et permet aussi lors du corps à corps de faire du bouclier une arme offensive.

Il n'y a à notre connaissance pas de découverte de *parma* d'époque tardo-républicaine et le fait que Polybe ne parle pas d'umbo pour ce bouclier rond suggère qu'il n'en possède pas forcément. L'umbo circulaire monté sur un bouclier rond n'est donc pas de tradition romaine. Les représentations d'époque républicaine sont elles aussi inexistantes si l'on accepte, comme nous l'avons proposé, de voir dans les boucliers ronds du relief de Paul-Emile des armes perses et macédoniennes (fig. 8). Une miniature du dépôt du Talamonaccio (fig. 14, 17a et b) nous donne une idée générale de l'aspect de la *parma*. On y voit au revers une brassière indiquant que ce bouclier est porté à la grecque (le bras passe dans la brassière et la main saisit la poignée située près du bord du bouclier). Il faut toutefois attendre l'arrivée de l'umbo rond de tradition germanique en Gaule à l'époque césarienne pour voir se multiplier les découvertes archéologiques de cette arme défensive en contexte romain (voir *infra* chap. 7.3.3).

La situation est toute différente pour le *scutum*. Les reliefs de Paul-Emile, du soi-disant autel de Domitius Ahenobarbus et de la stèle d'Asklepiade et de Stratonike à Yiğitler en donnent une excellente image : légèrement convexe (mais pas enveloppant comme le bouclier d'époque impériale), il est tenu par un manipule et renforcé par une *spina* qui rigidifie toute la planche du bouclier (fig. 8, boucliers ovales ; fig. 9). Nous ne sommes pas loin du bouclier gaulois de La Tène moyenne, tel qu'on peut s'en faire une idée avec les découvertes du site éponyme de La Tène, même si ce dernier est plat. Le bouclier convexe sans umbo constitué de fines lames de bois mis au jour en Egypte à Kasr el-Harit est généralement considéré comme le seul exemplaire romain complet d'époque républicaine connu à ce jour (fig. 32).

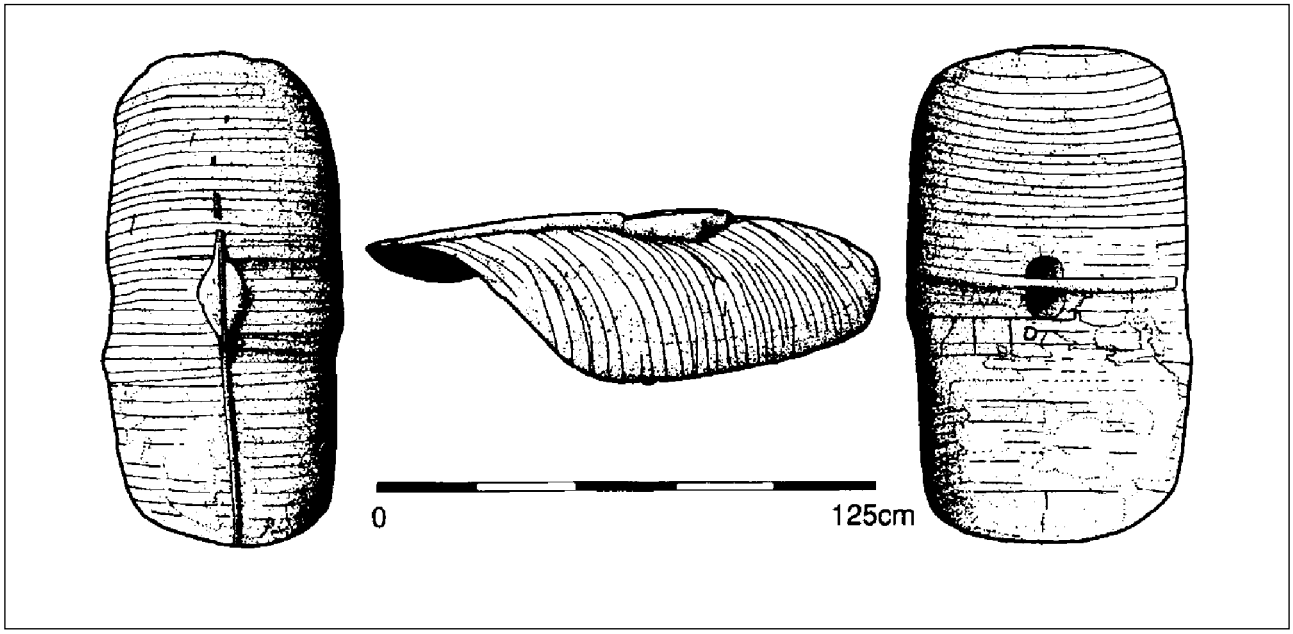

Fig. 32. – Dessin d'un bouclier en bois découvert à Kasr al-Harit (Egypte) (tiré de Bishop/Coulston 2006, fig. 30).

59 Le poids peut être estimé à une dizaine de kilos.

Certains de ces boucliers sont munis d'un umbo. La discussion autour du type qui fonctionne avec le *scutum* républicain a récemment été rouverte, en partie grâce aux découvertes faites en Gaule, en particulier à Lyon (Desbat/Maza 2008, 238 ; Poux 2008, 344-345). Il est maintenant certain que cet umbo est fusiforme, muni de deux ergots aux extrémités. Un examen attentif du soi-disant autel de Domitius Ahenobarbus par M. Poux (fig. 33) et l'umbo représenté sur une base de colonne du Haut-Empire de Mayence (fig. 34) (Selzer 1988) ont permis de confirmer que les découvertes d'umbos fusiformes faites en Gaule doivent être attribuées à des boucliers romains. Il est fort probable que la stèle d'Asklepiade et de Stratonike à Yiğitler représente le même type d'umbo, mais l'état de conservation du monument ne permet pas d'être catégorique sur ce point.

Un autre candidat pour l'umbo romain tardo-républicain, qui pourrait avoir fonctionné en même temps que le précédent, est l'umbo à ailettes papillon (fig. 35), très similaire aux umbos celtiques. Sa présence, couplée à de l'armement romain, sur trois sites espagnols (Gracurris, Valence et La Caridad), en particulier avec l'ensemble de Valence (Ribera i Lacomba 1995), permet de postuler qu'il s'agit également d'un type d'umbo romain tardo-républicain (Quesada 1997a, 544-545 ; Bishop/Coulston 2006, 61-62). La représentation d'un duel sur un bas-relief d'un monument funéraire d'Amiternum (L'Aquila), conservé au Musée national des Abruzzes pourrait en être une confirmation supplémentaire (fig. 36). Certes, les armes de gladiateurs de ce relief daté au Ier siècle av. J.-C. ne sont pas celles des légionnaires mais l'équipement lance, cuirasse en cuir, jambière et bouclier pourrait se rapprocher de celui du soldat.

Fig. 33. – Détail d'un des *scuta* du soi-disant autel de Domitius Ahenobarbus (photo L. Pernet).

Fig. 34. – Bas relief sur une base de colonne de Mayence représentant un légionnaire muni d'un bouclier avec umbo fusiforme (tiré de Selzer 1988).

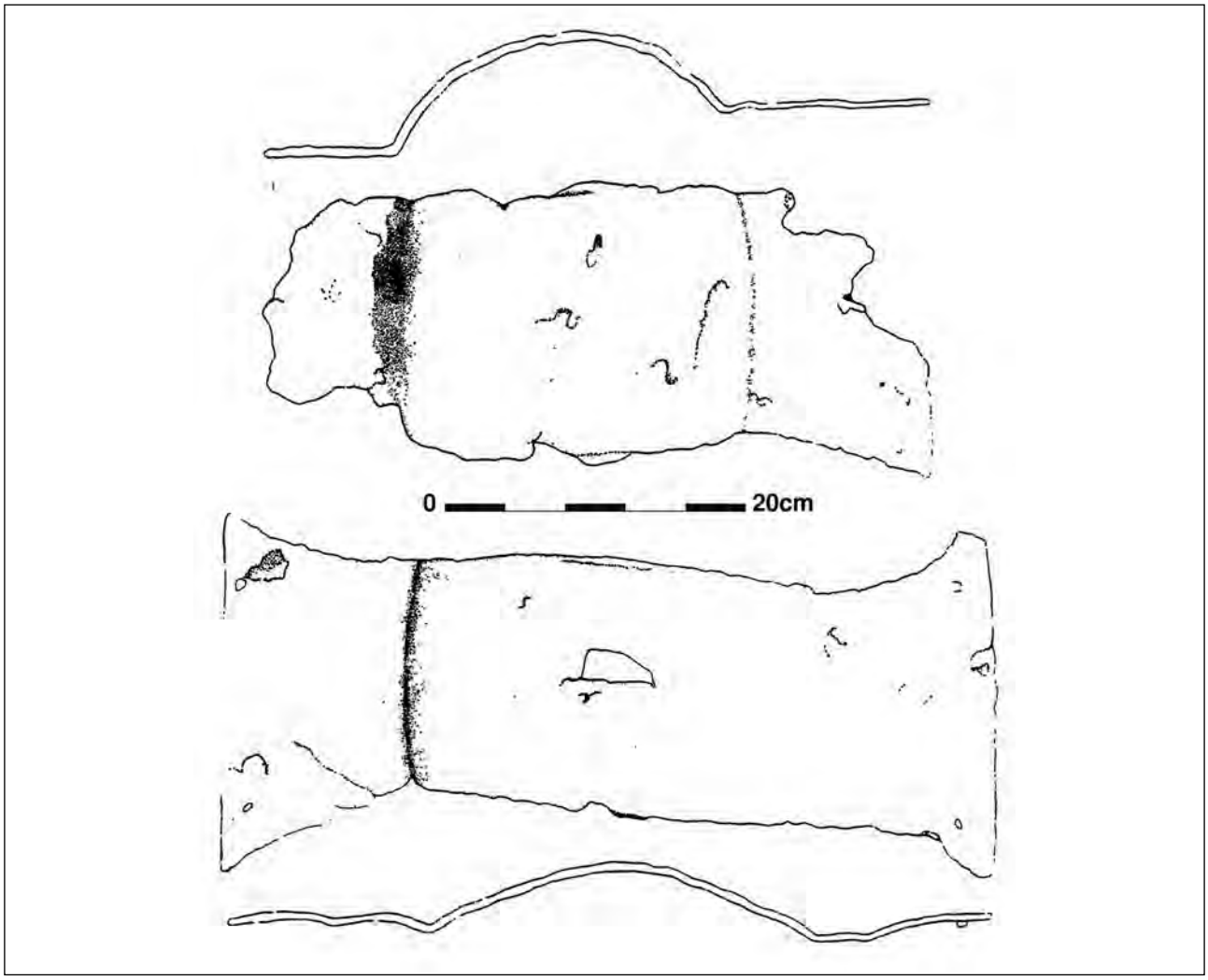

Fig. 35. – Umbos de boucliers découverts avec des armes offensives romaines à Valence (Espagne) (tiré de Ribera i Lacomba 1995, fig. 16).

Fig. 36. – Amiternum (L'Aquila), combat de gladiateurs sur un monument funéraire (Ier siècle av. J.-C.) (tiré de Bianchi Bandinelli 1973, 338).

5.2.4 La défense passive : les casques et autres éléments d'armure

En ce qui concerne les éléments d'armure, quatre termes sont rapportés par Varron : *conum,* qui désigne la pointe du casque ; *galea* pour le casque de cuir ; *lorica* pour décrire la cuirasse pectorale faite de lanières de cuir ou la cotte de maille gauloise en fer (« véritable tunique faite de maillons métalliques ») et enfin *ocrea*, pour la jambière.

Polybe indique que les *hastati*, *principes et trairii* portent, en plus du casque, des jambières (*ocrea*) et une plaque de bronze de 20 cm de côté sur la poitrine, ou, en fonction de leur cens, une cotte de mailles (*lorica*) (6, 23, 8 et 14-15). En ce qui concerne les éléments de cuirasses pectorales métalliques, seuls les éléments découverts à Numance pourraient en être (Luik 2002, 69-73). Par ailleurs, l'archéologie n'a pas permis de mettre en évidence de jambières pour la période qui nous intéresse (Bishop/Coulston 2006, 64-65). Quant aux cottes de mailles, si elles sont connues en milieu gaulois (Viand 2008), en contexte romain elles sont surtout attestées sur des monuments figurés : le monument de Paul-Emile à Delphes, le pseudo autel de Domitius Ahenobarbus et l'urne de Volterra, cette dernière étant rarement citée pour cette question. Le tombeau des Scipions à Rome a livré des anneaux qui ont permis une reconstitution (Liberati 1997, fig. 17). Toutes sont du même type : une tunique de mailles à manches courtes tenue par deux épaulières fermées par des attaches en forme de lyre.

Les casques sont mieux connus et posent un certain nombre de problèmes d'attribution. Polybe, toujours dans le fameux texte du chapitre VI, mentionne pour l'équipement des vélites le port du casque (*galea*), sans aigrette, mais recouvert parfois d'une peau de bête (loup ou autre) pour se distinguer des soldats plus âgés. Les autres classes de légionnaires portent un casque de bronze (*cassis*) surmonté d'une couronne de trois plumes noires ou rouges dressées (d'env. 45 cm) (6, 23, 8 et 12-13).

L'archéologie et les monuments figurés permettent d'aller beaucoup plus loin sur la question des casques romains d'époque tardo-républicaine. Plusieurs grandes familles de casques ont pu être identifiées : les casques en bronze inspirés de la tradition grecque (que nous ne retrouvons pas dans notre *corpus* en contexte gaulois), les casques étrusco-italiques à bouton, les casques de type Buggenum, ainsi que les casques des types Hagenau et Weisenau (datables de la période augustéenne). Nous avons volontairement omis dans cette liste les casques du type dit de Coolus-Mannheim. Ces derniers posent en effet un certain nombre de problèmes que seule l'exploitation du corpus de tombes gauloises rassemblées dans notre étude permet de résoudre. Ils seront traités au chapitre 7.4.3.

Les casques de tradition grecque

Les nombreuses campagnes menées par l'armée romaine en Orient, au contact des Grecs et des peuples hellénisés, ont contribué au développement de toute une série de types de casques en bronze. Nous ne discuterons pas ici l'évolution de ces types, cela nous mènerait trop loin, et ces travaux ont de plus déjà été menés, notamment par G. Waurick (1988a). Rappelons par exemple que certains légionnaires représentés sur l'autel de Domitius Aehnobarbus portent des casques de tradition attique (avec une visière se terminant de part et d'autre par des volutes) (fig. 9). P. Couissin pense que ce type de casque a subsisté dans l'équipement des chefs, des chevaliers et des soldats les plus riches, mais note avec justesse que ces armes de luxe conviennent mal à la production en série qu'exige une armée nombreuse équipée par des ateliers de l'Etat (1926, 257). Il faut remarquer aussi que ces casques survivent sur nombre de reliefs officiels de tradition « historicisante » romaine, éloignés des modèles réels de l'armement (Waurick 1983).

Les casques étrusco-italiques à bouton

Ces casques en bronze sont diffusés largement dans le bassin méditerranéen et nous intéressent directement car on les trouve en Gaule et en Espagne. Ils sont constitués d'une calotte surmontée d'un bouton et munie d'un couvre-nuque court (fig. 37). Un décor incisé court tout autour de la calotte sur le bord inférieur et sur le bouton. Ces casques, dont le décor incisé évolue, sont datés entre le IVe et le début du Ier siècle av. J.-C. Une des difficultés relative à la bonne compréhension de l'évolution de ces casques (et de leur origine) provient des typologies existantes et des noms qui leur ont été donnés.

Faisons tout d'abord rapidement le point sur leur origine. Les casques à bouton en fer et en bronze se rencontrent à partir du IVe siècle av. J.-C. en Italie, dans les zones de contact entre Celtes et Etrusques. Ils sont le résultat d'un long processus d'adaptation et d'échanges entre tradition étrusque et tradition celtique, comme le souligne A.-M. Adam (1986, 28). Sans tenter de résoudre le problème de la primauté de cette forme chez l'un ou l'autre de ces peuples – qui est sans grand intérêt –, nous rappellerons un résultat important de leur étude par U. Schaaff : dans la tradition celtique, ces casques portent un bouton rapporté, tandis que dans la tradition étrusque, le bouton fait partie intégrante du casque (1988b, 318). Au vu de cette double origine, les appellations « étrusco-italiques », « italo-celtiques » ont remplacé le « type Montefortino », nom donné à la suite de la découverte de casques à bouton dans cette nécropole des Marches. Nous avons opté pour une appellation (étrusco-italique à bouton) qui s'inscrit dans une tradition et met en évidence une caractéristique principale, la présence d'un bouton sommital sur la calotte. De plus, pour la période qui nous intéresse, les casques à bouton de tradition celtique (à bouton rapporté), que d'aucuns appellent aussi casques de type Montefortino (à plus

juste titre car la nécropole est marquée par une forte présence de mobilier celtique), ont complètement disparu.

La série de casques qui nous intéresse est fabriquée d'un seul tenant, exclusivement en bronze, avec des paragnathides métalliques suivant le type, mais sans décors de feuilles de bronze au repoussé[60].

Malgré le fait que la typologie de H. Russell Robinson soit encore utilisée[61] (Montefortino types A-F) (fig. 41), il faudrait éviter de parler de casques « de type Montefortino » pour ces exemplaires en bronze romains, qui deviennent le standard des légions des IIIe et IIe siècles av. J.-C. (Feugère 1994a, 39). Plusieurs arguments viennent au soutien de cette affirmation. Tout d'abord les représentations sur les bas-reliefs de l'urne de Volterra, du soi-disant autel de Domitius Ahenobarbus ou encore du mausolée de Glanum[62] (Russell Robinson 1975, 16, fig. 14-15). Un panache est fixé sur le bouton de ces casques. Il y a aussi l'exemplaire miniature du Talamonaccio, associé à des

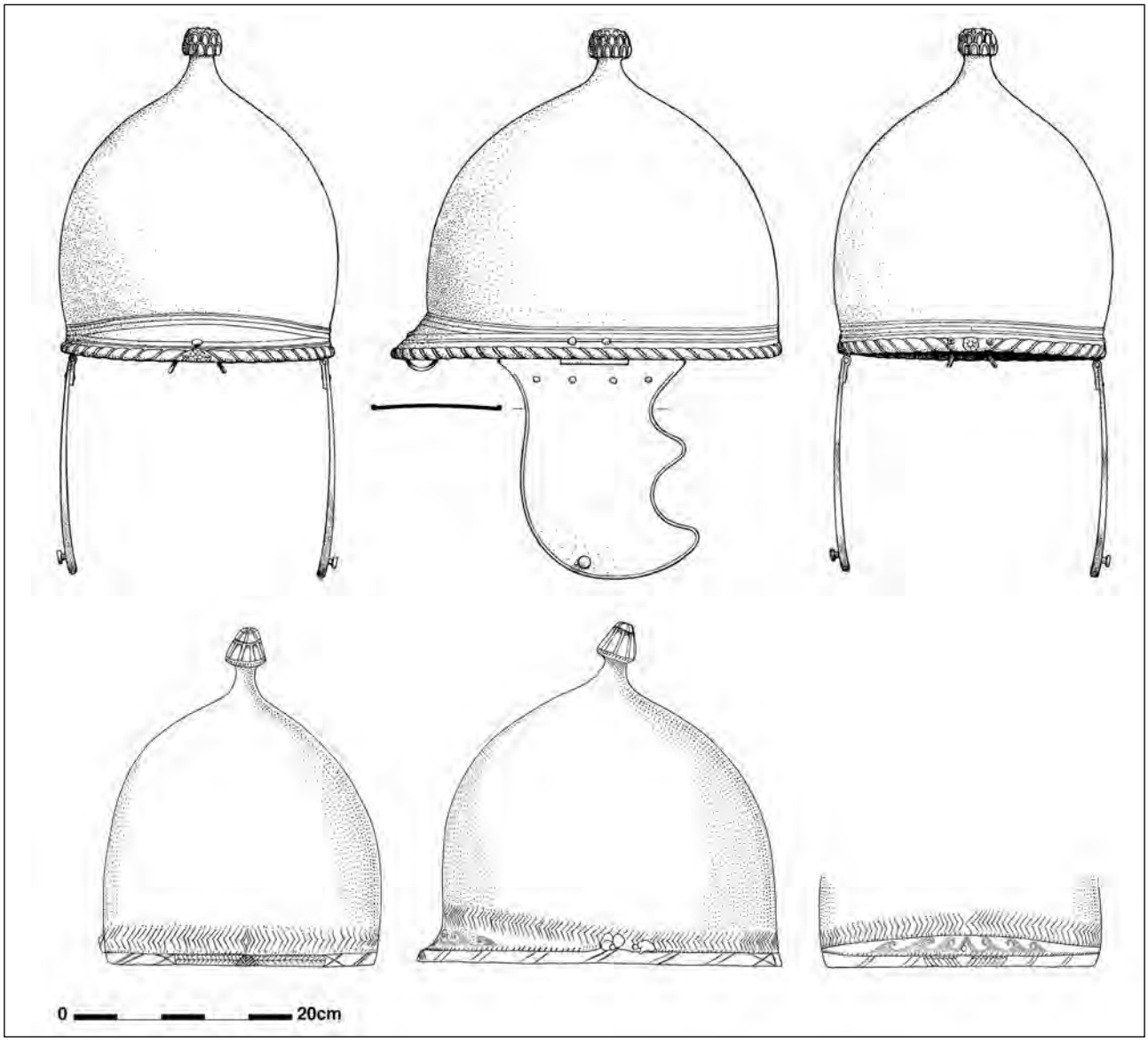

Fig. 37. – Casques étrusco-italiques à bouton. En haut, casque du type ancien (IVe-IIIe siècles av. J.-C.) provenant du British Museum (publié sans échelle) (Russell Robinson 1975, fig. 2, 6 et 9). En bas, casque du type récent (IIe-Ier siècles av. J.-C.) provenant de Saint-Laurent-des-Arbres (tombe datée de 100 av. J.-C.) (dessin L. Pernet/B. Gubler).

60 Une caractéristique qui est à inscrire dans la tradition celtique et qui a disparu complètement sur les casques qui nous intéressent.

61 Notamment par F. Quesada Sanz.

62 Les casques romains représentés sur le mausolée de Glanum sont atypiques pour certains, avec des cornes, ou de tradition attique pour d'autres. Les exemplaires les plus simples, avec des calottes sans volutes et un panache sur le bouton font toutefois penser à des casques étrusco-italiques à bouton. Il est toutefois peu prudent d'utiliser cet exemple pour avancer que ces casques étaient encore utilisés pendant la Guerre de Gaules, date supposée du combat de cavalerie figuré sur le socle du monument (voir *supra* 5.1.2 et Roth Congès 2009).

armes offensives romaines (fig. 14, 2). Vient ensuite la répartition des découvertes de casques de ce type sur le bassin méditerranéen (fig. 38). Les exemplaires provenant de contextes bien datés sont rares, mais on peut néanmoins se demander quelle autre armée que l'armée romaine, qui produirait ce type de casque en série et dont on sait qu'il trouve son origine en Italie centrale chez les Etrusques, pourrait avoir laissé autant d'exemplaires sur une zone géographique aussi vaste ? Nous ne voyons pas d'autre réponse que celle qui est contenue dans la question et suivons donc l'avis de la majorité des auteurs : un des principaux casques en bronze porté par les légionnaires entre le IIIe et la fin du IIe siècle av. J.-C. est le casque étrusco-italique à bouton (Schaaff 1988b, 320-321 ; Feugère 1994a, 39 ; Bishop/Coulston 2006, 65), cela malgré l'absence, comme pour les autres catégories d'armes, d'un ensemble clos en Italie dans lequel ce casque serait mis en relation de manière indubitable avec un ou des légionnaires.

L'évolution du décor incisé à la base du timbre et sur le couvre-nuque permet de classer les casques en deux groupes principaux (fig. 37). Les plus anciens (apparemment les plus lourds), sont aussi les moins bien étudiés. Ils ne présentent qu'un décor de lignes incisées sur le couvre-nuque et un bouton sommital assez écrasé (Schaaff 1988b, 318 ; Russell Robinson 1975, types Montefortino A-B, 17). Ils sont munis de paragnathides en bronze.

Les plus récents portent les éléments suivants : frise de traits obliques en chevrons sur le bourrelet formé par le bord, frise de postes en pointillés et frise en arrête de poisson sur le couvre-nuque, décor d'oves aplatis sur le bouton porte-aigrette. Entrent dans cette catégorie les casques de Marseille, Saint-Laurent-des-Arbres, Fabrègues (environs de Montpellier), des Martres-de-Veyre et d'Ampurias (Barruol/Sauzade 1973, 25-30), ainsi que la découverte récemment publiée d'Arles (Teyssier 2009). La datation basse est donnée par de rares ensembles clos (comme celui de Saint-Laurent-des-

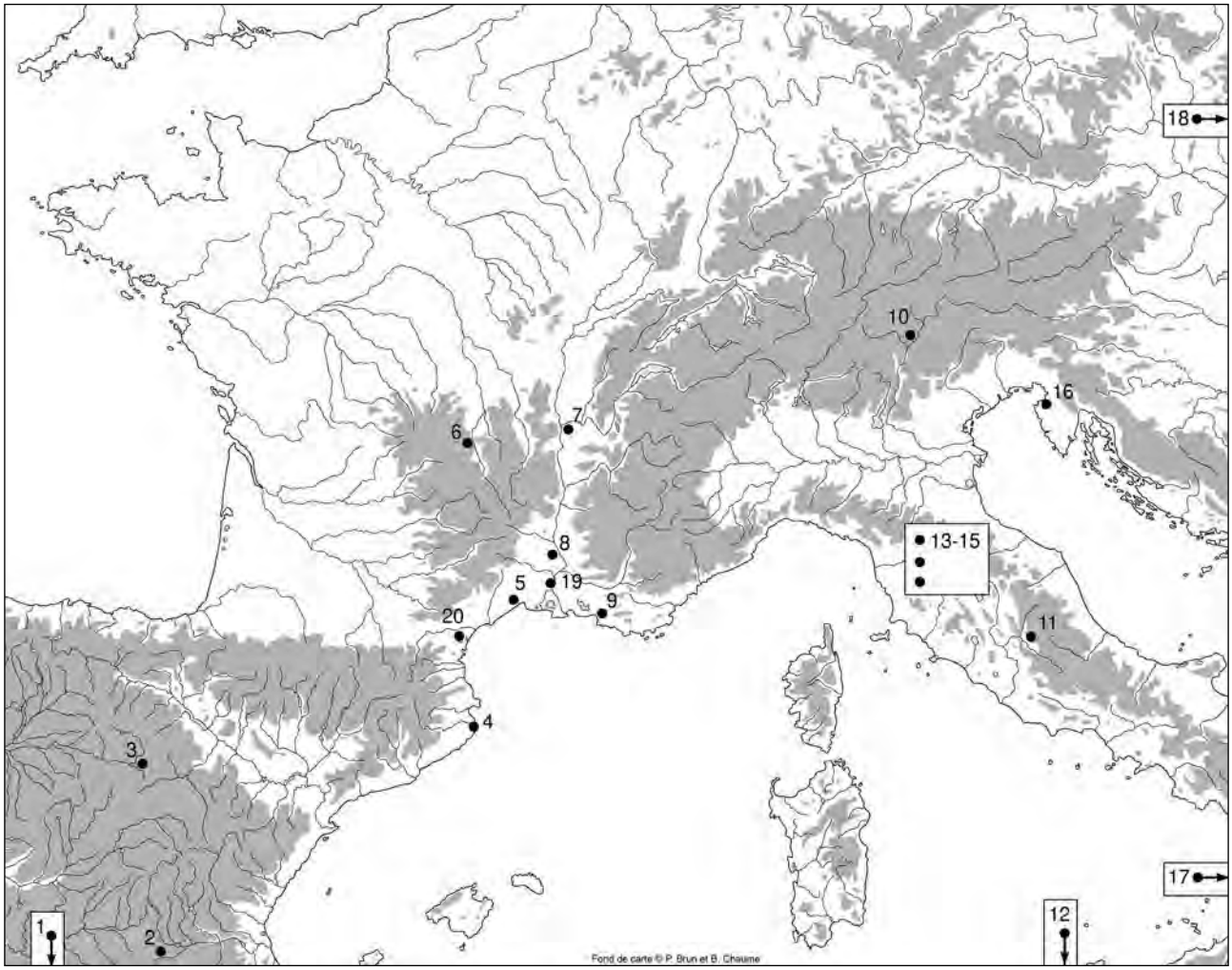

Fig. 38. – Carte de répartition des casques étrusco-italiques à bouton des IIe-Ier siècles av. J.-C. (Schaaff 1988b, Abb. 3 mis à jour).
1 Villaricos ; 2 Albacete ; 3 Quintana Redonda ; 4 Ampurias ; 5 Fabrègues (Montpellier) ; 6 Les Martres-de-Veyre ; 7 Environs de Lyon ; 8 Saint-Laurent-des-Arbres ; 9 Sud de la France (Musée de Marseille) ; 10 Nonsberg ; 11 Forum Novum (Rieti) ; 12 Sciacca (Sicile) ; 13-15 Italie (incertains) ; 16 Sveti (Slovénie) ; 17 Polydrosso (Epire) ; 18 Novoprohorovska (Rostov) ; 19 Arles (Teyssier 2009) ; 20 Montlaurès (Musée de Narbonne, rens. P. Abauzit).

Arbres, environ 100 av. J.-C.), mais comme l'a rappelé récemment D. Božič, le camp de Cáceres et le dépôt de Kappel (LT D1) ont tout deux livré des fragments de casques étrusco-italiques dans des contextes tardifs (début du Ier siècle av. J.-C.) (1997, 10). De même, l'exemplaire de Quintana Redonda est daté de 75-73 av. J.-C. Il semble donc que la fabrication de ces casques prenne fin dans le courant du premier quart du Ier siècle av. J.-C. seulement. La question de leur remplacement par une nouvelle forme est largement débattue. La réponse dépend de la datation et de l'attribution ou non à l'armée romaine des casques de type Coolus-Mannheim et Buggenum. Nous aborderons le premier point dans la partie 7.4.3, tandis que le second est traité maintenant.

Les casques de type Buggenum

Ces casques en bronze à bouton sont très proches dans leur forme générale des casques étrusco-italiques à bouton (fig. 39). Pour cette raison, H. Russell Robinson les considère encore comme des casques de la famille Montefortino (types C-D) (fig. 41), mais aussi, pour certains exemplaires, comme relevant du type Coolus D, ce qui n'est pas sans créer une certaine confusion. Il s'agit selon nous du type de casque qui remplace les casques étrusco-italiques à bouton, les casques de type Coolus-Mannheim étant d'origine gauloise (voir *infra* chap. 7.4.3). Ils se distinguent toutefois des casques de type étrusco-italique à bouton par l'absence de décors et de bourrelet sur le bord, un bouton creux ainsi qu'un couvre-nuque plat formant un angle droit avec le timbre (Feugère 1994a, 79-81). Les découvertes en contexte datant sont rares (Schaaff 1988b, Abb. 9), mais l'exemplaire le plus ancien est daté de l'époque césarienne ; il provient de Sisak en Croatie (Waurick 1990, 20-21). Reste donc le problème d'une lacune entre les années 75 av. J.-C. date présumée de l'abandon du type étrusco-italique à bouton et les années 50. U. Schaaff proposait de combler cette lacune par les casques de type Coolus-Mannheim en les considérant comme romains (voir *infra* chap. 7.4.3).

Les casques des types Hagenau et Weisenau

Nous n'entrerons pas dans le détail pour ces deux types de casques bien étudiés (Russell Robinson 1975 ; Waurick 1988b ; Feugère 1994a) (fig. 40). Le premier, type Hagenau de la typologie de P. Couissin (1926, 328), se situe dans la droite ligne du type Buggenum. Il est en bronze coulé avec un bouton. L'évolution consiste en un allongement du couvre-nuque et la présence d'une « visière » (*Stirnband*) de renfort rivetée sur l'avant de la calotte. Elle protège le visage de coups qui glisseraient le long de la calotte. Les quelque 40 exemplaires connus permettent de dater le type entre le tout début du Ier siècle apr. J.-C. et l'époque flavienne (Waurick 1988b, 329). Mentionnons encore au sujet de ces casques que H. Russell Robinson (1975) les répartit au sein de deux familles : les Montefortino E-F et les Coolus C-D-E-F-G-H-I.

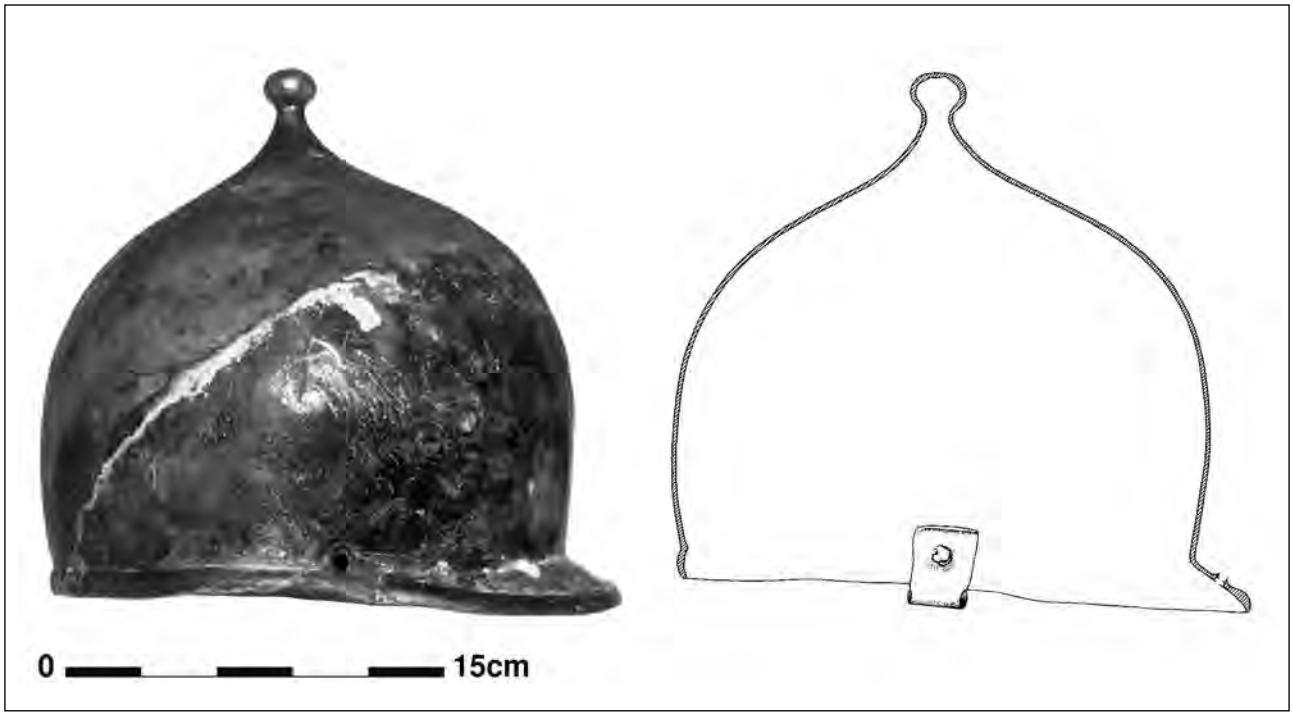

Fig. 39. – Casque de type Buggenum de Sisak (Croatie) (Waurick 1990, Abb. 12-13).

Fig. 40. – Casques de types Hagenau en bronze (quatre casques du haut ; sans échelle) (tiré de Waurick 1998b, Abb. 1) et Weisenau en fer (quatre casques du bas ; sans échelle) (*ibid*. Abb. 3).
En haut : 1 Neuss ; 2 Haltern ; 3 Schaan ; 4 Drusenheim. En bas : 1 Nimègue ; 2 Haltern ; 3 Verdun ; 4 Mainz-Weisenau.

Le type Weisenau présente une nouveauté importante : c'est le premier casque en fer du légionnaire romain (si l'on considère à notre suite que les casques de type Port sont gaulois, voir *infra* chap. 7.4.1). Il présente les mêmes caractéristiques que le type Hagenau : il est fait d'un seul tenant avec un couvre-nuque très développé et la présence d'une « visière » de renfort rivetée. Il n'y a en revanche pas de bouton sommital et on note sur de nombreux exemplaires la présence d'un décor de sourcils au repoussé sur l'avant de la calotte (comme le casque de type Port). L'absence de bouton est compensée par un porte-aigrette. La durée de vie de ce type est très longue, de l'époque augustéenne moyenne jusqu'au IIe siècle apr. J.-C. avec bien sûr des évolutions (*ibid.* 337).

Afin de résumer l'ensemble de ces typologies et montrer leurs équivalences, nous avons rassemblé ces données dans un tableau synthétique (fig. 41).

Typologie retenue	Type étrusco-italique à bouton tardif	Type Buggenum	Type Hagenau	Type Weisenau
Feugère 1994a	étrusco-italique en bronze	Buggenum	Haguenau	Weisenau
Schaaff 1988b	konische Helme mit Scheitelknauf	Buggenum	-	-
Waurick 1988b	-	-	Hagenau	Weisenau
Russell Robinson 1975	*pas d'équivalent*	Montefortino C-D/Coolus D	Montefortino E-F/Coolus C-D-E-F-G-H-I	Imperial-Gallic A-H

Fig. 41. – Récapitulatif des typologies allemandes, britanniques et françaises des casques romains tardo-républicains et du début du Haut-Empire.

Troisième partie :
L'Armement dans les Gaules aux IIe et Ier siècles av. J.-C.

6 Critique et typologie des sources archéologiques à disposition pour les Gaules

Revenons maintenant aux Gaules. Forts de la documentation archéologique réunie dans le catalogue, nous suivrons deux approches. La première (chapitre 7) concerne au premier chef l'armement au sens strict (épée/glaive, lance, casque et bouclier). Si nous nous sommes concentrés jusqu'ici sur l'armement romain provenant de sites hors des Gaules, il faut à présent nous pencher sur les armes découvertes en Gaule, démarche essentielle sur le chemin d'une compréhension plus générale du phénomène de l'auxiliariat. Elle nous permettra en effet de mieux saisir l'origine ethnique des types et des techniques de fabrication (romaines, germaniques ou celtiques) ainsi que leur évolution chronologique.

La deuxième approche (chapitre 8) est géographique et concerne cette fois les ensembles et non plus seulement les armes. Elle repose bien entendu en partie sur la typologie mise en place au chapitre 7, mais permet une vision générale sur chaque zone et un premier bilan sur la question des auxiliaires, où se combinent les sources archéologiques et les sources écrites.

Mais auparavant, voyons brièvement quelles sont nos sources archéologiques et quelle est leur valeur.

6.1 Quantification et représentativité des sources retenues

Le catalogue des sources archéologiques (p. 194 *sqq*) est constitué du mobilier issu de 145 sites distribués sur cinq aires géographiques : Gaule Transpadane, Gaule Narbonnaise, Aire alpine, Gaule Celtique et Gaule Belgique. Les sites se répartissent en trois grandes catégories : funéraire, habitat/champ de bataille et sanctuaire. Les sites funéraires représentent la majorité du corpus (74 %), contre respectivement 20 % et 6 % pour les habitats et les sanctuaires (fig. 42).

Ce n'est pas une surprise dans la mesure où, comme nous l'avons annoncé en introduction, ce travail porte en priorité sur les ensembles clos que sont les sépultures. Au total, ce ne sont pas moins de 448 tombes de guerriers provenant de 106 sites qui sont analysées dans ce travail.

	funéraire	habitat/camp/ bataille	sanctuaire	autres
n. de sites	106	29	9	1
% (n=145)	73.1	20	6.2	0.7

Fig. 42. Répartition des sites du catalogue par catégories.

C'est à partir de ces tombes que nous tirerons les informations les plus pertinentes sur la question des auxiliaires, les sites d'habitat, de bataille ou de culte ne permettant souvent pas d'aller très loin dans l'interprétation. Mais avec un quart du corpus, cela ne signifie pas que ce soient des sites inintéressants. Au contraire, ils soulèvent d'autres questions que le funéraire, comme par exemple celle des lieux de stationnement des auxiliaires. Pour ces sites, nous invitons le lecteur à consulter le catalogue des sources archéologiques dans le détail, chaque cas étant particulier.

Nous aimerions encore donner quelques chiffres qui permettent de mesurer la représentativité des ensembles retenus.

Pour la Gaule Transpadane, seules des sépultures ont été mises en évidence, ce qui rend le corpus moins diversifié que dans les autres régions, puisque les 17 sites sont à caractère funéraire. Nous avons examiné **97 tombes à armes**, soit une moyenne de 5,7 tombes par site. Ce chiffre s'explique par la présence de grosses nécropoles conjointement avec toute une série de tombes isolées (fig. 43).

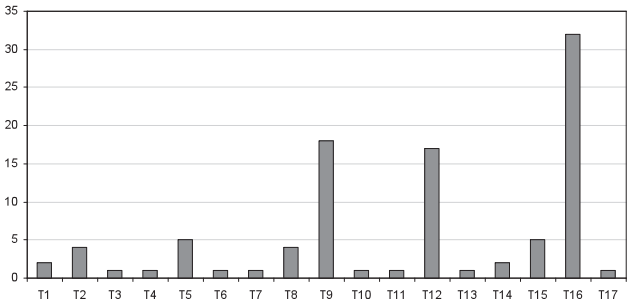

Fig. 43. Nombre de tombes à armes par site en Gaule Transpadane.

Pour la Gaule Narbonnaise, l'ordre de grandeur reste le même en ce qui concerne les sites funéraires, mais 8 sites d'habitat sont aussi examinés, ainsi que la statue provenant de Vachères (peut-être d'un mausolée, mais ce n'est pas certain) (fig. 44).

funéraire	habitat/camp/bataille	autres	TOTAL
24	8	1	33

Fig. 44. Répartition des sites de Gaule Narbonnaise par catégories.

Sur les 24 sites à caractère funéraire, nous avons examiné **33 tombes à armes**. Cela fait de cette zone, et de la Gaule Celtique, celle au rapport tombe/site le plus bas (1,3 tombe par site). On n'y trouve en effet quasiment que des tombes à armes isolées (fig. 45).

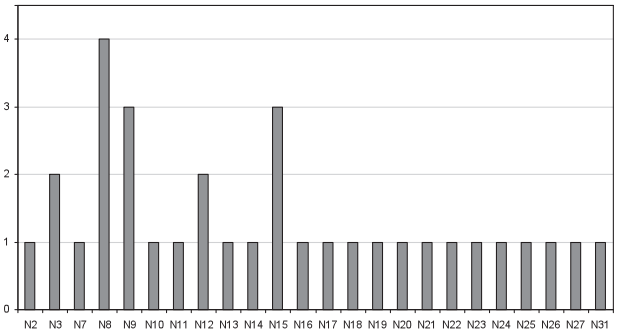

Fig. 45. Nombre de tombes à armes par site en Gaule Narbonnaise.

L'aire alpine a livré moins de sites funéraires, et nous le verrons plus loin, des sites très regroupés qui ne sont pas représentatifs de l'ensemble de l'arc alpin. Ce n'est pas le résultat d'un choix mais le reflet fidèle de la documentation connue à ce jour dans cette vaste zone (fig. 46).

funéraire	habitat/camp/bataille	sanctuaire	TOTAL
11	3	2	16

Fig. 46. Répartition des sites de l'aire alpine par catégories.

Sur les 11 sites à caractère funéraire, nous avons examiné **159 tombes à armes**. Paradoxalement, c'est donc la zone qui a livré le moins de sites funéraires qui recèle le plus de tombes de guerriers, avec en outre une moyenne très élevée de 14,5 tombes par site (et cela sans même avoir compté toutes les tombes à armes de certaines nécropoles dont les ensembles ne peuvent pas être reconstitués) (fig. 47).

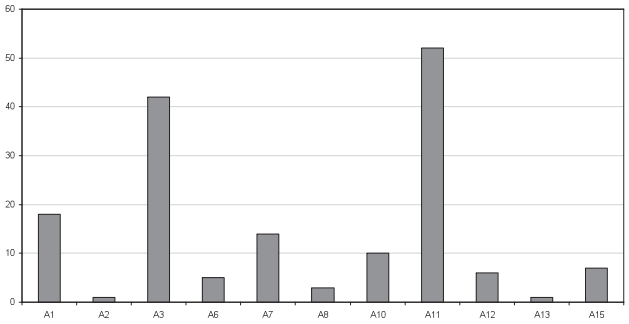

Fig. 47. Nombre de tombes à armes par site dans l'aire alpine.

Venons-en maintenant à la Gaule Celtique, où peu de sites funéraires ont été examinés en regard de l'immensité du territoire concerné. La proportion entre sites funéraires (20 sites) et habitat/camp/champ de bataille (9 sites) reste toutefois comparable à celle de la Gaule Narbonnaise (fig. 48).

funéraire	habitat/camp/bataille	sanctuaire	TOTAL
20	9	3	32

Fig. 48. Répartition des sites de Gaule Celtique par catégories.

Sur les 20 sites à caractère funéraire, nous avons examiné **23 tombes à armes**. On retrouve, comme en Gaule Narbonnaise, le même type de documentation, constitué essentiellement de tombes isolées (fig. 49).

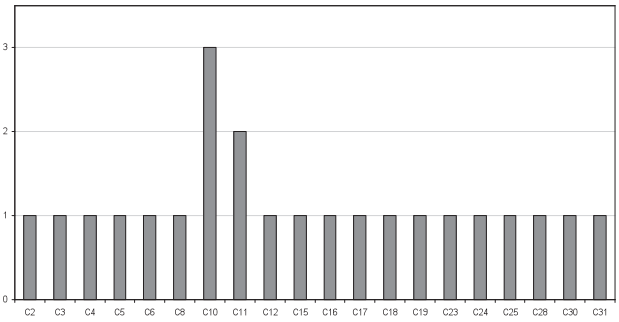

Fig. 49. Nombre de tombes à armes par site en Gaule Celtique.

Terminons avec la Gaule Belgique, riche en nécropoles, qui totalise 34 sites funéraires (et ce nombre pourrait être augmenté d'une bonne dizaine de sites qui ont été écartés pour diverses raisons). C'est la zone qui donne la documentation la plus diversifiée du corpus (en termes quantitatifs mais aussi qualitatifs) avec de nombreuses nécropoles de tous types, des *oppida* et des camps ainsi que 4 sanctuaires (fig. 50).

funéraire	habitat/camp/bataille	sanctuaire	TOTAL
34	9	4	47

Fig. 50. Répartition des sites de Gaule Belgique par catégories.

Sur les 34 sites à caractère funéraire, nous avons examiné **136 tombes à armes**, soit une moyenne de 4 tombes par site, ce qui nous rapproche de la moyenne observée en Gaule Transpadane, où l'on retrouve de nombreuses tombes isolées avec quelques grosses nécropoles (fig. 51).

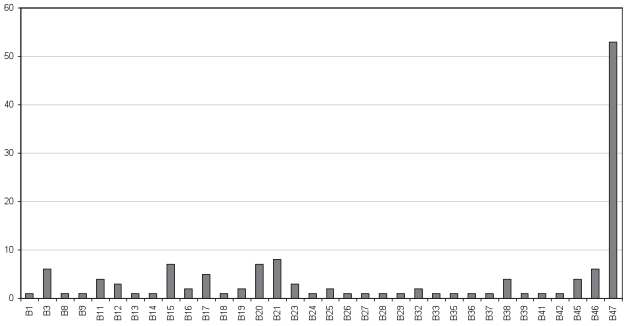

Fig. 51. Nombre de tombes à armes par site en Gaule Belgique.

En conclusion, nous dirons que notre documentation peut être considérée comme représentative à plusieurs niveaux :

a) Représentativité géographique. Les sites potentiellement porteurs d'informations sur les auxiliaires volontairement laissés de côté sont très rares (les seuls se trouvent en Gaule Belgique). Dans certaines zones (Celtique ou Narbonnaise) on peut même dire que nous avons réuni l'ensemble des sources matérielles connues à ce jour pour discuter le problème.

b) Représentativité typologique. Les sites examinés, se partagent entre les sites funéraires (une vingtaine par zone en moyenne), les habitats/camps/champ de bataille (une petite dizaine par zone sauf en Transpadane et dans les Alpes) et les sanctuaires (entre 2 et 4 suivant les zones).

c) Equilibre numéraire. On ne relève pas d'écarts trop importants dans le nombre de sites, si ce n'est en Transpadane, où seul le funéraire est présent, ou dans les Alpes où les tombes de guerriers sont surreprésentées par rapport aux autres zones.

d) Représentativité qualitative de la documentation funéraire. Considérée globalement, elle est issue de fouilles qui s'échelonnent du milieu du XIXe siècle à nos jours (fig. 52).

	avant 1914	1914-1945	1945-1980	1980-nos jours	inconnu
n. de sites	37	12	31	22	4
% (n=106)	34,9	11,3	29,2	20,8	3,8

Fig. 52. Date des fouilles des sites du catalogue.

On remarquera toutefois la grande quantité de tombes provenant de découvertes antérieures à 1914. Cette proportion importante est caractéristique d'un corpus qui s'intéresse à des tombes « privilégiées » qui ont été déclarées et parfois fouillées uniquement en raison de leur caractère exceptionnel. Cela ne signifie pas que la qualité de ces données soit nécessairement moins bonne que celle de fouilles récentes (notamment celles qui ont eu lieu entre 1945 et 1980), mais elle est forcément moins détaillée et moins bien documentée (en termes de plans, de photographies et de conservation du mobilier).

6.2 Typologie des ensembles funéraires du corpus

Nous donnons ici notre classement des sites funéraires et des sépultures de notre corpus. Après examen des 106 sites et des 448 tombes de guerriers retenus ici, nous proposons de classer les sites funéraires en trois groupes[63] :

- la tombe isolée ou les groupes de moins de 5 tombes.
- les petites nécropoles, entre 5 et 49 tombes.
- les grandes nécropoles, de 50 tombes et plus.

Les tombes à armes de ces sites sont de 4 types :

- type 1 : il rassemble des tombes isolées en fosse/pleine terre ou en caisson, sans architecture particulière, avec un dépôt funéraire composé essentiellement de la panoplie militaire, de quelques céramiques et de parure, parfois de vaisselle.
- type 2 : semblable au type 1, sauf que la tombe est dans un contexte de petite nécropole. Les tombes à armes ne s'y distinguent pas des autres, ni en terme de dépôt ni en terme d'architecture funéraire.
- type 3 : semblable au type 2, sauf que la tombe est dans un contexte de grande nécropole. Les tombes de guerriers y sont souvent nombreuses.
- type 4 : tombes généralement isolées, à l'architecture particulière (en chambre ou avec mausolée). Le dépôt dépasse souvent largement le cadre strict des objets personnels comme dans les types 1 à 3. La construction de ces sépultures de plusieurs mètres cubes a demandé un travail important.

Ces distinctions auront leur importance dans l'interprétation socio-politique que nous mènerons ultérieurement ; nous aurons tendance à voir dans les tombes de type 1 des personnages importants qui cherchent à mettre en évidence leur sépulture en la séparant des nécropoles, dans les types 2 et 3, au contraire, la volonté de s'afficher comme guerrier au sein d'un groupe social plus ou moins nombreux et dans le type 4 à nouveau un isolement, mais avec cette fois une mise en évidence d'un statut particulier dans l'architecture même de la tombe (en l'occurrence une chambre funéraire boisée).

6.3 Limites des sources retenues pour discuter la question des auxiliaires

La première caractéristique à souligner, dans la perspective d'une discussion sur la question des auxiliaires, est l'absence quasi complète de données épigraphiques : aucune carrière, rarement des noms[64] ; aucune donnée écrite qui permette de valider l'hypothèse de l'auxiliaire. Les monnaies sont assez rares elles aussi, et plus que des indicateurs d'une éventuelle paie de soldat, elles sont surtout là dans le cadre du rituel funéraire (obole à Charon). Elles ne sont souvent pas d'une très grande utilité pour dater la tombe, le *terminus post quem* qu'elles donnent pouvant souvent être précisé avec d'autres objets de la tombe (céramique et fibules essentiellement).

Le lien entre les données archéologiques, que nous présentons de manière descriptive dans le catalogue et interprétons dans les analyses régionales, et des événements historiques est donc le résultat de la combinaison de données historiques fondées sur les sources écrites et des informations que révèle l'analyse du contenu des tombes ou du mobilier des sites ouverts, tels que les habitats, les champs de bataille et les sanctuaires.

63 Ce classement tient le plus possible compte de la qualité des fouilles réalisées sur les sites et de la problématique de l'extension réelle des nécropoles, qui n'est pas toujours facile à estimer lors de fouilles réduites. Les notices de sites du catalogue des sources archéologiques contiennent des informations détaillées sur cette question.

64 Sauf quelques exceptions comme peut-être le nom du défunt sur l'agrafe de cotte de maille de Chassenard (C5) ou la stèle de Lafoux (N7), ou encore quelques graffites nominaux sur la céramique de Transpadane et du Tessin.

7 Typo-chronologie de l'armement des IIe et Ier siècles av. J.-C. en Gaule. Les traditions celtique, romaine et germanique

Ce chapitre est consacré à la typologie de l'armement daté des IIe et Ier siècles av. J.-C. et découvert sur le territoire des Gaules. Cette période de grands changements politiques, économiques et sociaux se traduit dans les vestiges archéologiques par une grande diversité d'objets aux influences multiples. L'étude de l'armement ne déroge pas à cette règle, et, comme pour celle de la céramique ou du verre, on doit chercher, pour chaque famille d'objets, la provenance des techniques de fabrication et des formes données à l'objet.

Nous l'avons dit en introduction, l'armement découvert en Gaule à cette période est essentiellement de tradition gauloise et l'on aurait pu penser que mettre en évidence de l'armement romain dans des tombes gauloises suffisait pour reconnaître des auxiliaires. Au moment de constituer notre corpus nous nous sommes aperçus très vite que cette hypothèse n'était pas opérante et que la question des auxiliaires était plus complexe ; d'où la méthode de sélection des ensembles archéologiques présentée dans l'introduction. Nous avons aussi constaté la difficulté qu'il y avait à identifier précisément l'armement romain tardo-républicain en nous fondant sur les découvertes faites hors de Gaule. Cela est fondamental pour comprendre le discours qui va suivre sur l'armement des Gaules. Les grandes caractéristiques de l'armement romain, telles que nous les avons dégagées précédemment, nous ont permis de qualifier de romaines certaines armes de notre catalogue, alors que les autres sont gauloises ou, très rarement, germaniques. Dans le texte qui suit, nous avons choisi la terminologie d'arme « de tradition » romaine, celtique ou germanique pour bien attirer l'attention sur le fait nous ne faisons pas référence au lieu de fabrication, mais bien à l'influence culturelle qui définit la forme et l'usage de l'arme. Sans pouvoir le prouver (car les analyses métallographiques sont rares), nous pensons par exemple qu'une bonne partie des glaives découverts en Gaule ont été fabriqués en Gaule ; il n'en demeure pas moins que ce sont des armes de tradition romaine qui marquent une rupture indiscutable avec les épées celtiques. Cette notion nous semble d'autant plus importante qu'elle ne préjuge en rien de l'origine ethnique du possesseur de l'arme ; il s'agit donc bien d'une notion qui découle de la typologie (et donc des données archéologiques) et pas de la présomption d'appartenance à un corps d'auxiliaire ou non. Cela est d'autant plus important que nous utilisons ces données typologiques pour alimenter la discussion sur le statut potentiel d'auxiliaire.

Une dernière remarque au sujet des discussions qui suivent sur la typo-chronologie des principales catégories d'armes découvertes en Gaule. Le niveau de détail de chacun de ces chapitres varie en fonction de l'état de la recherche sur la question. Certains, sur les épées et sur glaives par exemple, sont très fouillés, d'autres, sur les lances ou les umbos circulaires, reprennent les résultats d'études fiables et récentes et sont plus synthétiques.

7.1 Les armes de poing (fourreaux et épées/glaives)

Les armes de poing dont il est question ici sont de tradition celtique et romaine (fig. 53). Nous avons renoncé à traiter la question des poignards et autres armes courtes dans ce travail, un point qui mériterait toutefois d'être repris dans le futur.

7.1.1 Les fourreaux et épées de tradition celtique

Fourreaux du type 2 de Giubiasco (variantes a, b et c) et leur épée

Ce type, que nous avons défini dans le cadre de l'étude de la nécropole tessinoise éponyme (Pernet/Carlevaro 2006, 37-40), est caractérisé par des étuis à bouterolle longue (20-26 cm) à bords parallèles, et des pontets à pattes courtes ou à patte inférieure longue, la patte supérieure étant parfois soudée à la pièce de renfort du revers (Pernet/Carlevaro 2006, fig. 2.8). Au sein de ce type 2, nous avions distingué deux variantes : la première (fig. 54, var. a) avec des bouterolles à pinces embouties (sphériques et creuses) et la deuxième (fig. 54, var. b) avec des bouterolles à une ou deux pinces plates (certaines avec une pince double). Nous avons choisi de reprendre ici la terminologie adoptée pour la nécropole de Giubiasco plutôt que celle du classement de T. Lejars réalisé pour le site de Gournay-sur-Aronde, car le groupe 7 de Gournay-sur-Aronde ne contient qu'une partie des variantes rencontrées dans le groupe 2 de Giubiasco (Lejars 1994, 38). Or le corpus réuni ici présente, comme à Giubiasco, des bouterolles longues à bords parallèles assez variées. Nous avons par ailleurs eu l'occasion de préciser la typologie de ce type avec l'étude des fourreaux de Sion (Pernet 2009). Une troisième variante (fig. 54, var. c) a été définie. Elle possède des pontets à pattes inférieures longues, des entrées campaniformes ou droites et des bouterolles très longues à bords parallèles (entre 29 et 35 cm), soit

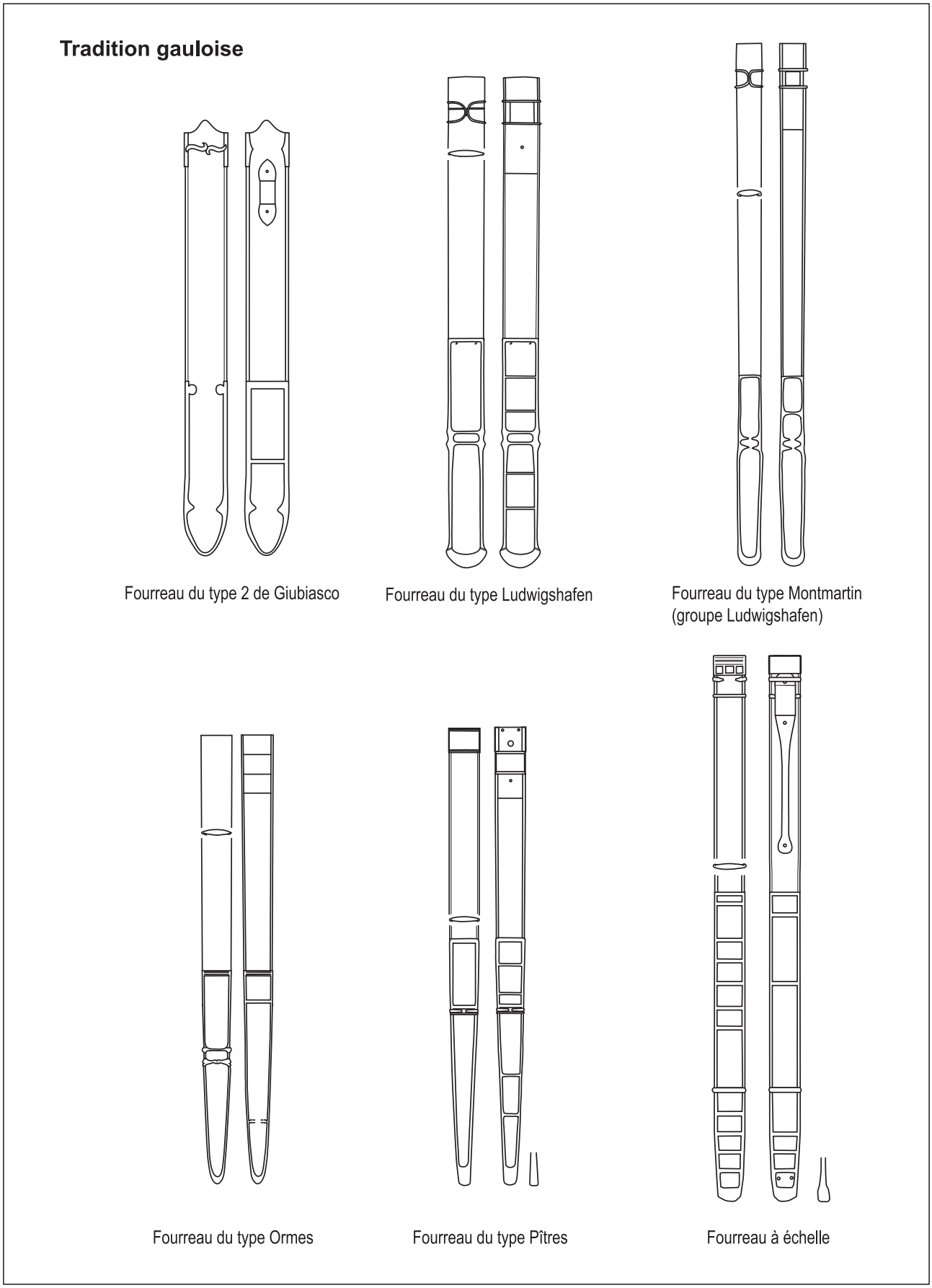

Fig. 53. – Planche récapitulative des armes de poing de tradition celtique et romaine présentes dans les Gaules aux IIe et Ier siècles av. J.-C. (sans échelle) (dessin L. Pernet)

Tradition gauloise (suite)

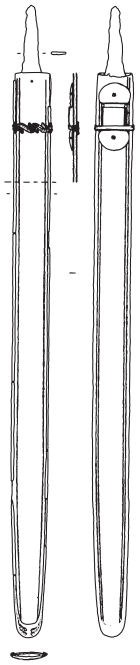

Fourreau du type plumier

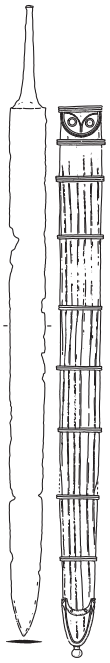

Fourreau du type bouterolle massive courte

Tradition romaine

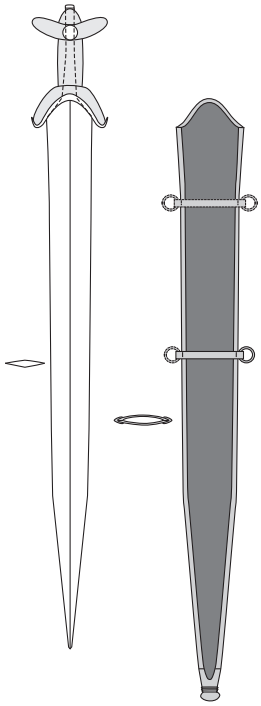

Glaive et fourreau de type 1

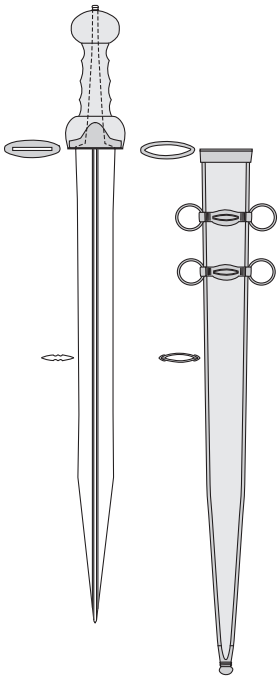

Glaive et fourreau de type 2

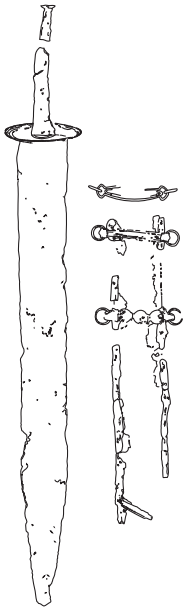

Glaive et fourreau de type 3, type Mayence

Fig. 53. – Planche récapitulative des armes de poing de tradition celtique et romaine présentes dans les Gaules aux IIe et Ier siècles av. J.-C. (sans échelle) (dessin L. Pernet)

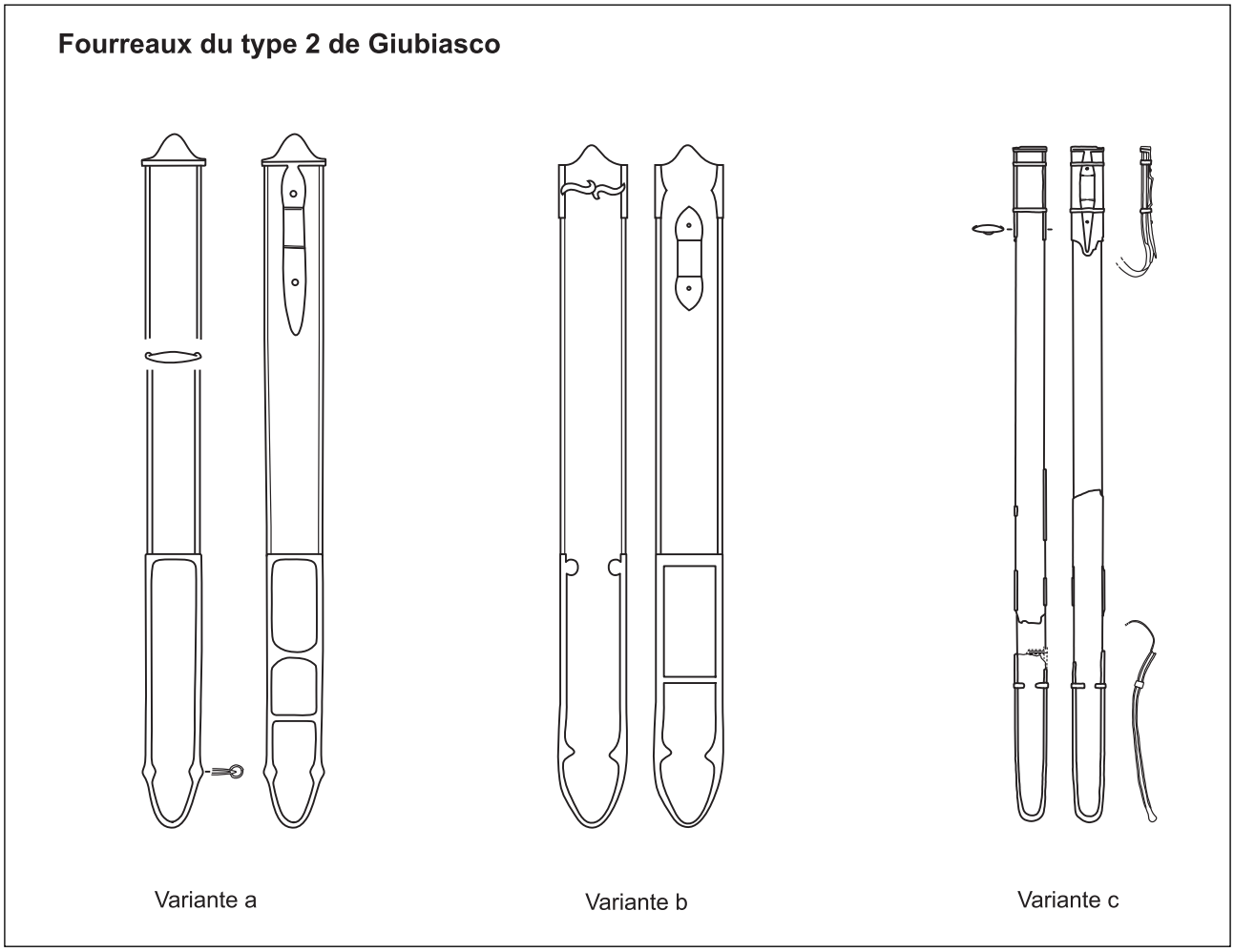

Fig. 54. – Les trois variantes des fourreaux gaulois du type 2 de Giubiasco (dessin L. Pernet).

un mélange de caractéristiques qui les rattachent à la fois au type 2 de Giubiasco, et, par la longueur de la bouterolle, aux étuis de La Tène finale (type 3 de Giubiasco). Nous ne sommes toutefois pas encore dans des fourreaux annonçant le type Ludwigshafen, qui présentent un net allongement de la partie inférieure de la bouterolle à partir des pinces, ni dans le type de bouterolles à échelle.

Chronologiquement, ce type est le premier de notre série de fourreaux gaulois puisqu'il apparaît dans le courant du IIe siècle av. J.-C. (à la fin de LT C2). Cette datation est fondée sur les nombreux exemples en contexte funéraire de l'Italie du Nord (notamment les nécropoles d'Isola Rizza et Santa Maria di Zevio), ainsi que sur la recherche menée lors de l'étude de la nécropole de Giubiasco (Pernet/Carlevaro 2006, 40). Le type est encore porté à LT D1a, comme le suggère l'exemple donné par la tombe 5 du Petit-Chasseur (Sion) avec sa fibule datée de cette phase (guerrier d'âge moyen, 25-35 ans).

Au sein du corpus rassemblé dans cette étude, nous comptons 62 exemplaires de fourreaux qui peuvent être attribués au type 2 de Giubiasco avec certitude (fig. 55). Compte tenu de la chronologie évoquée pour ce type, il est normal de les trouver dans les zones où nous avons retenu les tombes les plus anciennes, soit en Transpadane, en Narbonnaise et dans les Alpes. Cette répartition ne correspond pas à la diffusion réelle du type que l'on retrouve aussi en Celtique et en Belgique, mais dans des ensembles qui n'ont pas été retenus dans notre corpus. Les exemplaires du type 2 de Giubiasco collectés ici ne représentent donc qu'un échantillon et pas une liste exhaustive (de ce fait, nous ne proposons pas de carte de répartition).

Les épées associées à ces fourreaux, qui reçoivent bien sûr la même datation (fin LT C2-début LT D1), présentent les caractéristiques suivantes : les longueurs de lames sont comprises entre 73 et 87 cm, elles ont des tranchants parallèles et se terminent le plus souvent par une extrémité arrondie. Ces épées possèdent une forme standardisée dont l'exemplaire de Nîmes La Ranquette est un excellent représentant (N13, pl. 62, 1). L'épée de Saint-Laurent-des-Arbres est un peu plus pointue (N25, pl. 77, 2). La section est plus variée, lenticulaire, losangée, voire à deux cannelures larges.

Site	Nom	Type/var.	**Fourreau**	Entrée	L. tot	L. bouterolle	**Epée**	L. tot.	L. lame	Datation
Transpadane										
T2	**Arquà, t. F2**	**2**	fer	camp	cons. env. 16	-	fer	99.7	84	fin LT D1-début LT D2
T2	**Arquà, t. L**	**2b**	fer	camp	cons. env. 23	cons. 13.3	fer	cons. 58.8	cons. 42.8	LT C2-D1
T5	**Esino, t. 2**	**2**	fer	camp	cons. env. 20	cons. 8	fer	cons. 50	cons. 37 fin	LT C2
T7	**Gomoria**	**2b**	fer, avers sur revers	camp	cons. 79.5	28.8	fer	cons. 57	cons. 51	fin LT C2
T8	**Introbio, t. 1917**	**2b**	fer, avers sur revers	camp	76	21	fer	cons. 76	69	fin LT C2
T16	**Santa Maria di Zevio**	**2**	9 exemplaires, voir le détail des types dans le catalogue							
T18	**Isola Rizza**	**2**	2 exemplaires, voir le détail des types dans le catalogue							
T12	**Oleggio**	**2**	3 exemplaires, voir le détail des types dans le catalogue							
T14	**Remedello Sopra, t. 2**	**2**	fer	camp	cons. env. 50	cons. 5	fer	cons. 99	cons. 78	LT C2
T15	**Remedello Soto, t. XIV**	**2c**	fer	-	cons. 24	cons. 24	fer	cons. env. 70	cons. env. 70	LT D1
T 17	**Somma Lombardo**	**2**	fer	les mesures ne sont pas publiées et les dessins pas à l'échelle						LT C2-D1
Narbonnaise										
N8	**Mépieu**	**2**	4 exemplaires							
N12	**Nîmes, Kinépolis SP 6022**	**2a**	fer	camp	cons. env. 87	env. 20	fer	env. 97	env. 85	LT D1b
N13	**Nîmes Ranquette**	**2c**	fer, revers sur avers	droite	86	cons. 21.5, rest. 32.5	fer	98	84	LT C2-D1
N16	**Nîmes, Mas des Abeilles SP 290**	**2a**	fer	les mesures ne sont pas publiées et les dessins pas à l'échelle						LT D1b
N24	**Sainte-Cécile**	**2a**	fer, revers sur avers	-	cons. env. 65	cons. 6	fer	97.5	81.5	début de LT D1
N25	**Saint-Laurent**	**2c ?**	fer, revers sur avers	droite	86.5	cons. 2.8, rest. 35	fer	100	86.5	LT D1
N26	**Saint-Siffret**	**2b**	fer	les mesures ne sont pas publiées et les dessins pas à l'échelle						LT C2-D1
N31	**Verna**	**2b**	bronze et fer, avers sur revers	camp	env. 90	cons. 17.5	fer	env. 100	env. 85	LT D1b
Alpes										
A3	**Giubiasco, t. 222**	**2b**	fer, avers sur revers	camp	89.5	25	fer et bois	cons. 96.5	84	LT C2-D1
A3	**Giubiasco, t. 348**	**2b**	fer, avers sur revers	camp	85	23.5	fer et bois	cons. 87	80	LT C2-D1
A3	**Giubiasco, t. 411**	**2b**	fer, revers sur avers	camp	85.5	24.5	fer et bois	95.5	78.5	LT C2-D1
A3	**Giubiasco, t. 425**	**2a**	fer, revers sur avers	camp	cons. 81.5 rest. 86	cons. 17.5 rest. 21.5	fer et bois	97.5	81.7	LT C2-D1
A3	**Giubiasco, t. 427**	**2b**	fer, avers sur revers	camp	74	19.5	fer et bois	90	73	LT C2-D1
A3	**Giubiasco, t. 444**	**2a**	fer, avers sur revers	camp	cons. 80. rest. 82	cons. 24.5. rest. 26	fer et bois	93.5	77	LT C2-D1
A3	**Giubiasco, t. 459**	**2a**	fer, revers sur avers	camp	87	20.2	fer et bois	93	82	LT C2-D1
A10	**Novo Mesto, t. 169**	**2**	fer, revers sur avers	camp	cons. env. 60	-	fer	?	?	LT D1
A11	**Ornavasso**	**2**	14 exemplaires, voir le détail des types dans le catalogue							

camp = campaniforme

Fig. 55. – Tableau récapitulatif des fourreaux et épées de tradition gauloise de type Giubiasco 2 sélectionnés dans notre corpus. Le détail n'est pas donné pour les nécropoles importantes, sauf celle de Giubiasco.

Fourreaux de type Ludwigshafen (variante 3c de Giubiasco), de type Montmartin, de type Ormes et de type Pîtres (variante 3b de Giubiasco) et leur épée

Types Ludwigshafen et Montmartin

G. Wieland rappelle les étapes importantes de l'histoire de la recherche qui leur est consacrée dans sa monographie sur La Tène finale en Souabe (1996, 109). Le premier fourreau laténien en bronze de type Ludwigshafen est découvert en 1886 dans le port rhénan éponyme et publié pour la première fois en 1900 par L. Lindenschmit avec ceux de Göppingen et Veringenstadt. Il faut attendre 1970 pour que H.-J. Engels le présente de façon détaillée (dessin précis et description). L'exemplaire reste aujourd'hui une référence incontournable car il est complet et porte un beau décor de trémolo au burin balancé sur l'entrée de la bouterolle[65]. H.-J. Engels le date de La Tène finale (plus précisément de la deuxième moitié du Ier siècle av. J.-C.) et propose comme parallèles les exemplaires de Port, Göppingen, Ornavasso, Châlon-sur-Saône (celui de la collection Millon) et Veringenstadt (Engels 1970, 82), posant ainsi les fondations des travaux futurs sur la question. La note dans laquelle U. Schaaff présente ses recherches sur l'armement des Celtes pour l'année 1984 (1984, 622-623) donne à la bouterolle du fourreau de Ludwigshafen la qualité d'éponyme[66]. Il est important de souligner ici que cet auteur utilise la bouterolle comme critère de classement et que seuls les fourreaux en bronze sont concernés. Cette bouterolle coulée se singularise par sa longueur (35-40 cm), une entrée droite, une partie intermédiaire munie de deux pinces dessinant une ellipse et une extrémité massive naviforme. Elle possède aussi des frettes en forme de double esses (fixées par brasure). U. Schaaff propose les premières cartes de répartition des exemplaires en bronze (Schaaff 1984, Abb. 12), ainsi qu'une autre avec des exemplaires en fer dont la bouterolle est proche (*ibid.* Abb. 13). La datation de ces étuis est alors fixée à LT D1. En 1989, A. Haffner reprend le dossier dans le cadre de l'analyse de la tombe 296 de la nécropole de Wederath (découverte en 1955). Il s'attache, au-delà de l'aspect typologique, à décrire la technique de fabrication du fourreau (Haffner 1989, pp. 203-205). Son étude a permis de révéler que la plaque revers est chagrinée afin de lui donner de la rigidité et de l'incurver légèrement[67]. De plus, le fourreau de la tombe 296 de Wederath a subi des réparations : le pontet en fer a été ajouté après coup, de même que la pièce de renfort à double esses sur l'entrée côté avers. Le pontet d'origine, en bronze, s'est donc cassé à l'usage et a été réparé par un artisan apparemment moins habile que celui qui a fabriqué le fourreau. A. Haffner ajoute que l'intérieur du fourreau était revêtu de cuir ou de tissu. L'auteur remarque aussi un détail important : sur les fourreaux issus de Wederath et Ludwigshafen, la face ornée de la bouterolle (avec les esses) se trouve au revers. Pour G. Wieland, cette caractéristique doit nous conduire à repenser la suspension de ces armes, avec un pontet peut-être tourné vers l'extérieur et non contre la jambe du guerrier, ceci afin d'alléger le pontet en faisant passer la ceinture autour du fourreau (Wieland 1996, 109).

Jusqu'alors cantonnée à l'archéologie allemande, la recherche sur les fourreaux dits de type Ludwigshafen a été reprise par T. Lejars lors du colloque de Ribemont-sur-Ancre en 1994 (Lejars 1996) et pour la publication du site de Montmartin (Brunaux/Méniel 1997). T. Lejars cherche à mettre en lumière l'évolution diachronique de cette famille de fourreaux (fer et bronze). Il montre comment l'une des bouterolles en fer de Montmartin s'insère entre les étuis de la fin de La Tène moyenne et le type de Ludwigshafen (*ibid.* 158), avec entre les deux le jalon supplémentaire qu'offre l'exemplaire de Manching. La bouterolle évolue donc au début de La Tène finale en s'allongeant, non seulement dans la partie supérieure, mais surtout dans la partie inférieure à partir des pinces[68]. A cela s'ajoute un élargissement de l'ensemble du fourreau. En ce qui concerne la suspension, on passe d'un pontet à pattes de plus en plus longues et un passant de plus en plus large à un « pontet plaque » qui fait toute la largeur du fourreau. Cette évolution est rapide (entre l'extrême fin de LT C2 et le courant de LT D1) et difficile à dater avec précision (Lejars 1996, 92 ; Brunaux/Méniel 1997, 158). A l'instar de T. Lejars, J.-P. Guillaumet propose un classement des fourreaux tardo-laténiens issus de la Saône en fonction de leurs éléments constitutifs (Szabó/Guillaumet 2001, 76-93 ; Guillaumet 2003, 91-102) ; en particulier la pièce de suspension (type A avec un pontet à pattes et type B avec un pontet plaque). Si trois des quatre variantes définies (A2, B1 et B2[69]) correspondent à trois moments de l'évolution des fourreaux de la famille Ludwigshafen, l'attribution des bouterolles observées sur les fourreaux de la Sâone à ces variantes (Szabó/Guillaumet 2001, fig. 19) engendre selon nous une certaine confusion pour qui

65 Nous avons, par le passé, décrit le décor de trémolo sur le fourreau de la tombe de Giubiasco comme unique (Pernet/Carlevaro 2006, 42). C'est une erreur que nous corrigeons ici. Il faut encore ajouter le fourreau d'Orton Meadows (Stead 2006, 44, plate 4) à cette liste de fourreaux décorés au tremolo.

66 Repris ensuite dans Schaaff 1986.

67 C'est le cas aussi à Port (Wyss/Rey/Müller 2002, Taf. 39, 21).

68 A. Rapin résume ce phénomène par un schéma très clair dans son article sur l'armement celtique du second âge du Fer (Rapin 1999, fig. 11).

69 La variante A1 fait référence à des fourreaux pleinement situés dans la tradition de La Tène moyenne (fin LT C1-début LT C2) ; pour cette période, nous renvoyons aux études de T. Lejars sur le sanctuaire de Gournay-sur-Aronde (Lejars 1994).

voudrait s'en servir comme typologie. Cela nous a incités à reprendre la question en partant des acquis de cette recherche qui s'appuie sur un corpus important. Pour terminer ce tour d'horizon, citons le passage consacré aux fourreaux de type Ludwigshafen dans la monographie dédiée à la tombe de Verna (Isère) par M. Schönfelder (Perrin/Schönfelder 2003, 71-74). Vu la difficulté qu'il y a à établir une typologie de ces armes (au demeurant assez diverses si l'on retient des critères trop contraignants ou la combinaison de critères trop nombreux), l'auteur propose de réunir tous les fourreaux (fer et bronze) se rapprochant du type Ludwigshafen *stricto sensu* (tel qu'il est défini par U. Schaaff) dans un « groupe Ludwigshafen », pour lequel il donne une carte de répartition (*ibid.* fig. 40).

Le problème d'un élargissement du « type Ludwigshafen » au « groupe Ludwigshafen », tel qu'il est suggéré par M. Schönfelder, et nous le suivons sur cette proposition, réside dans le choix des critères permettant de faire entrer ou non un fourreau dans ce groupe. S'ils étaient clairs dans la perspective d'U. Schaaff, il est plus difficile de les établir pour un groupe Ludwigshafen au sens large, car de nombreux paramètres varient sur ces étuis. Le classement est d'autant plus difficile qu'entre la fin de LT C2 et LT D1 les fourreaux celtiques évoluent graduellement du type 2 de Giubiasco au type Ludwigshafen. De là notre choix d'accorder à la bouterolle une place importante pour comprendre cette évolution. Nous ne retenons, pour ce groupe Ludwigshafen, que des fourreaux (en fer ou bronze) dont la bouterolle possède deux pinces formant une ellipse ainsi qu'une extrémité naviforme. Les pièces de suspension et de renfort, bien qu'importantes, ne peuvent pas servir d'élément directeur car elles sont trop souvent mal conservées ou réparées[70].

Sur la bouterolle, il faut prendre deux mesures : la longueur totale et la distance entre la pince inférieure et l'extrémité de la bouterolle (fig. 56, longueur a). Nous avons vu plus haut, avec les travaux de T. Lejars, que la partie inférieure de la bouterolle s'allongeait progressivement. En rassemblant les parallèles pour les fourreaux du groupe Ludwigshafen, nous avons remarqué que la mesure de la distance entre la pince inférieure et l'extrémité de la bouterolle permettait de distinguer les étuis de type 2 de Giubiasco qui possèdent un début de double pinces, du groupe Ludwigshafen. Lorsque cette distance est faible (moins de 10 cm), nous sommes encore dans le groupe des fourreaux de type 2 de Giubiasco. A partir de 10 cm, les fourreaux possèdent les caractéristiques retenues pour le groupe Ludwigshafen. L'évolution d'un groupe à l'autre étant graduelle, cette limite de 10 cm ne doit pas être comprise de manière trop rigide si d'aventure des fourreaux à bouterolles relativement courtes mais avec tous les critères du groupe Ludwigshafen venaient à être découverts.

Les résultats de ces mesures, associés à d'autres informations, permettent de dresser un tableau qui donne une vision complète des fourreaux du groupe Ludwigshafen connus à ce jour (fig. 57). Nous avons commencé par séparer les fourreaux complets, ou dont la bouterolle est suffisamment bien conservée, des fragments de fourreaux. Nous avons indiqué pour chaque fourreau le matériau qui le constitue. Suivent les mesures des deux grandeurs évoquées plus haut : longueur de la bouterolle et distance entre la pince inférieure et l'extrémité de la bouterolle. A quoi nous avons ajouté la longueur totale et la largeur du fourreau[71]. Les fourreaux sont classés suivant la longueur de la bouterolle, dans l'ordre croissant. Afin de visualiser

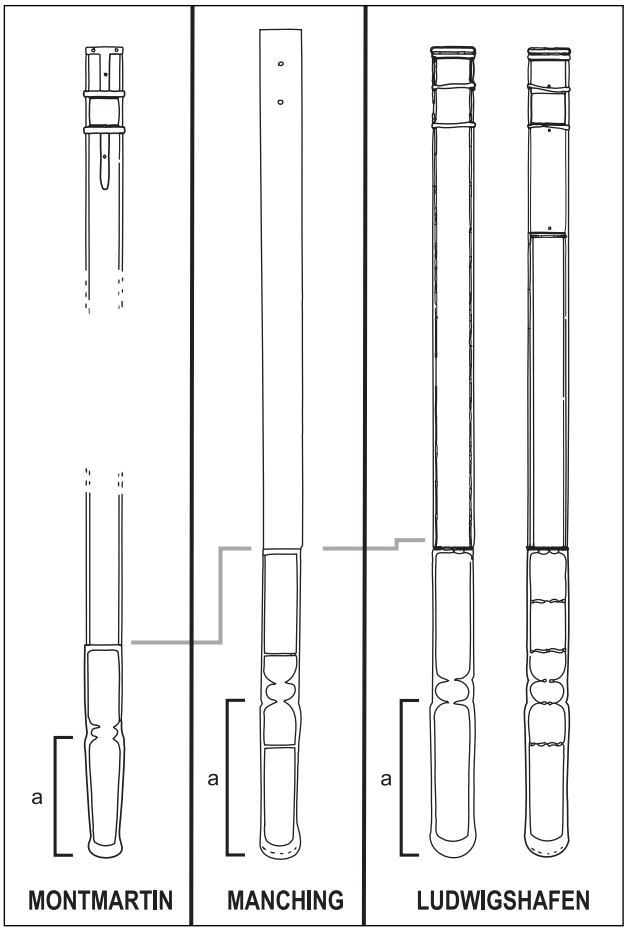

Fig. 56. – Comparaison entre les fourreaux de Montmartin, Manching et Ludwigshafen. La longueur *a* indique la distance entre la pince inférieure et l'extrémité de la bouterolle (dessin repris de T. Lejars dans Brunaux/Méniel 1997, fig. 139).

70 Par exemple à Wederath t. 296 et peut-être aussi à Giubiasco t. 96, avec l'ajout d'une longue tige en fer sur le pontet (Pernet/Carlevaro 2006, 41).

71 Certaines de ces mesures ont été faites sur les dessins en fonction des échelles indiquées. Il se peut qu'il y ait une différence avec les dimensions réelles.

No. carte	Site	Lieu	Lieu-dit/référence	Maté-riaux	L. bout	D. pince-extr.	L. tot	l.	suspension	entrée	type	contexte	référence	datation
Ludwigshafen complets ou dont la bouterolle est suffisamment bien conservée														
39		Châlon-sur-Saône (Déchelette)	lit de la Saône	fer		12	85	3.6	pontet pattes	droite	*	fleuve	Déchelette 1913, pl. 36, 5	hors contexte
30		Acy-Romance	Noue-Mauroy t. I.14	fer	24.5	12.5	89	4	pontet pattes	campa-niforme	*	tombe	Lejars 1996, fig. 3	fibule 2x2 interne sché-ma LT moyenne, phase 4 Acy-Romance (LT D1b)
38		Vismes-au-Val	t. 9	fer	25.2	13.5		3.9			*	tombe	Barbet et Bayard 1996, fig. 5, 2	LT D1a
57	B47	Wederath	t. 1192	fer	cons. 26	22	96	5	pontet plaque	droite	**?	tombe	Haffner 1978, Taf. 302, 6	fibule 2x2 externe schéma LT moyenne
40		Châlon-sur-Saône (Guillaumet)	lit de la Saône au pont des Dombes	fer/ bronze	27	12	92	4	pontet pattes	campa-niforme	*	fleuve	Szabó et Guillaumet 2001, fig. 14, 1	hors contexte
31	B13	Hannogne	Le Grand Chemin	fer	27	16	92	4.8	pontet plaque	droite	*	tombe	Flouest et Stead 1977, fig. 5, 13	LT D1b
35		Pommeroeul		fer	29.5	12.5	94.5	4.2	pontet pattes	droite	*	fleuve	Huber 1982, fig. 8, 50	hors contexte
8	C26	Port	BHM 13701	fer	30	18.5	92.5	4	pontet pattes	droite	*	fleuve	Wyss et al. 2002, Taf. 16, 48	hors contexte
47	B13	Alizay		fer	30.4	15.2		4.5	pontet plaque	droite	*	tombe	Schaaff 1986, 294	hors contexte
42		Laperrière	lit du Doubs	fer	32	16	91	4.7	pontet pattes	campa-niforme	*	fleuve	Szabó et Guillaumet 2001, fig. 14, 3	hors contexte
13	A13	Sion	SSS t. 439	fer	33	20.4	97.5	4.3	pontet plaque	droite	*	tombe	Pernet 2009a	LT D1
22		Göppingen		bronze	34	17.5	94	4	pontet plaque	droite	*	fleuve	Wieland 1996, Taf. 27	hors contexte
2		Ciringhelli	Vigasio	fer	34	20	97.5	4.4	pontet pattes	droite	*	tombe	Salzani 1985, tav. 10, 2 hors	contexte
17		Lyon	Saint-Vincent	fer	34.2	13.8	cons. 91.9	4	perdue	droite ?	*	habitat	Carrara 2003	contexte inédit
44		Saint-Marcel	lit de la Saône "aval pont sud"	fer	35	17	93	4.4	pontet plaque	campa-niforme	*	fleuve	Szabó et Guillaumet 2001, fig. 16, 1	hors contexte
33	B45	Ville-sur-Retourne	t. 9	fer	35	19	cons. 89	4	pontet plaque	droite	*	tombe	Stead et Flouest 1981	associé à de la céramique
27		Regensburg		bronze	35	17	86	4.8	perdue	droite	**	fleuve	Stroh 1951, Abb. 1, 2	hors contexte
51		Heuchelheim	Dutenhofen	bronze	35.4	18.6	93	4.6	pontet plaque ?	droite	**	fleuve	Kunter 1982/83, 163, Abb. 18, 3	hors contexte
7	A11	Ornavasso San Bernardo	y 46	bronze	36	16.8	cons. 88	6	pontet plaque ?	droite ?	**	tombe	Graue 1974, 63, 1	hors contexte
23		Manching		bronze	36	18.5	97	4	pontet plaque perdu	droite	**	habitat	Sievers 1989, Abb. 5, 1	contexte ne permet pas une datation
28		Regensburg		bronze	36	19.2	88	4.8	pontet pattes ?	campa-niforme	**	fleuve	Stroh 1951, Abb. 1, 3	hors contexte
52		Ludwigshafen	lit du Rhin	bronze	36.2	17.8	96.4	4.7	pontet plaque	droite	**	fleuve	Engels 1970	hors contexte
14	A13	Sion	Bramois t. 5	bronze	36.6	18	80.2	5.4	pontet plaque fer	droite	**	tombe	Pernet 2009a	tombe sans céramique ni fibules
58	B47	Wederath	t. 296	bronze/ fer	37	22		5.4	pontet plaque fer	droite	**	tombe	Haffner 1989	enfouissement daté de 100 av. J.-C.
3		Conthey	Daillon	bronze	37.5	20.2	81	6	pontet plaque	droite	**	tombe ?	Pernet 2009a	hors contexte
43		Pouilly-sur-Saône	lit de la Saône	bronze	37.5	22.5	78	6	pontet plaque	droite	**	fleuve	Szabó et Guillaumet 2001, fig. 18, 1	hors contexte
10	C26	Port	SLM A-17423	bronze	37.6	19.2		5			**	fleuve	Wyss et al. 2002, Taf. 8, 23	hors contexte
4	A3	Giubiasco	t. 96	bronze/ fer	37.8	19.2	87	4.8	pontet plaque	droite ?	**	tombe	Pernet et al. 2006, "tombe 96"	tombe mélangée
50		Mainzweiler	t. 10	fer	38	21	98.5	5.3	pontet plaque	droite	**	tombe	Schumacher 1999, Taf. 28, a	associé à de la céramique
60		Orton Meadows	Orton Longueville	bronze	39	21.2	84.2	5.3	pontet plaque	droite	**	hors contexte	Stead 2006, cat. n. 97	hors contexte
11	C26	Port	BHM 13587	bronze	39.2	21.8	74.6	5.4	pontet plaque perdu	droite	**	fleuve	Wyss et al. 2002, Taf. 8, 20	hors contexte
9	C26	Port	BHM 13590	bronze	40	23.6	74.6	5.7	pontet plaque perdu	droite	**	fleuve	Wyss et al. 2002, Taf. 8, 21	hors contexte
20	N3	Beaucaire	Les Colombes t. 5	fer	43.6	26.6		5.6			**	tombe	Py 1981, 137, fig. 58, 4	100-75 av. J.-C.
41		Colombier-Châtel	lit du Doubs	bronze	44	25	89	5.3	pontet plaque ?	droite	**	fleuve	Barral et al. 2007	hors contexte
12		Lac de Morat	SLM A-2383	fer	45	24.5	93	5.2	pontet plaque	droite	**	lac	Pernet 2009a	hors contexte

Fig. 57. – Tableau récapitulatif des informations disponibles sur les fourreaux du groupe Ludwigshafen (inclus ou non dans notre corpus).
Légende : *=type Montmartin ; **=type Ludwigshafen.

No. carte	Site	Lieu	Lieu-dit/référence	Maté-riaux	L. bout	D. pince-extr.	L. tot	l.	suspension	entrée	type	contexte	référence	datation
Fragments et fourreaux très dégradés ou inédits de la famille Ludwigshafen														
1		Bex		bronze								hors contexte	Kaenel 1990, pl. 79 Bex	hors contexte
5		Loèche-les-Bains	SLM2 SLM A-13684	bronze	37.5			5.9	pontet plaque	droite	**	tombe ?	Pernet 2009a	hors contexte
6		Mozzio	Crodo	bronze			80	4.7		droite ?	**	tombe	Carmella et De Giuli 1993, fig. I.9, 13	hors contexte
16		Solduno	1935	bronze					pontet pattes	campa-niforme		tombe	Stöckli 1975, Abb. 58	hors contexte
15	A13	Sion	SSS 2626	bronze								habitat ?	Pernet 2009a	hors contexte
18	N31	Verna		fer								tombe	Perrin et Schönfelder 2003	100-80 av. J.-C.
19		Vienne	Sainte-Blandine	fer								habitat	Chapotat 1970, pl. 1, 5	hors contexte
21	N10	Nîmes	Camplanier t. 1	fer								tombe	Py 1981, 133.	75-50 av. J.-C.
24		Manching		fer								habitat	Sievers 1989, Abb. 5, 6	contexte inédit
25		Manching		fer								habitat	Sievers 1989, Abb. 5, 7	contexte inédit
26		Manching		fer								habitat	Sievers 1989, Abb. 5, 9	contexte inédit
29		Veringenstadt		bronze					pontet plaque	droite	**	Grotte	Wieland 1996, Taf. 78, A	La Tène finale
32		Nanteuil-sur-Aisne	Nepellier	fer								sanctuaire	Lambot 1989, fig. 5	contexte inédit
34		Montmartin		fer	env. 25	13					*	habitat	Brunaux et Méniel 1997, 135, n. 8	fin LT C2-début LT D1
36		Pommeroeul		fer					pontet plaque	droite		fleuve	Huber 1982, fig. 9, 48	hors contexte
37	B34	Ribemont-sur-Ancre		bronze							**	sanctuaire	Viand et al. 2008	La Tène finale
45		Villeneuve-au-Chatelot	sanctuaire	fer		16.5		4.7				sanctuaire	Bataille et Schönfelder 2006, Abb. 84, 6	La Tène finale
46	C21	Bibracte	oppidum	fer				cons. 3				habitat	Pernet et al. 2008	-
48		Vernon	oppidum	fer								habitat	Dechezleprêtre et al. 1998, fig. 30	-
49		Eich		bronze								-	Inédit	-
53		Hahnheim		fer					pontet pattes			tombe ?	Schumacher 1999, Taf. 124, A, a	hors contexte
54		Neuwied	Wollendorf t. 2	bronze								tombe	Schumacher 1999, Taf. 76, B, a	Associé à une Nauheim
55		Oberursel-Oberstedten	Heidetränke	bronze								habitat	Schlott 1985, 144, Abb. 4, 9	La Tène finale
56		Plaidt		bronze								tombe	Germania 15 1931, 110-111	-
59	C7	Corent	sanctuaire	fer								sanctuaire	Demierre 2006, 53-54, pl. 16, 8 et pl. 17, 11	LT D1
61		Stardonitz		bronze								habitat	Pic 1906, pl. 13, 28	La Tène finale
62	T16	SM Zevio/ Mirandola	t. 106	fer	cons. 32.5	cons. 11	cons. 100	5.4	pontet pattes	campani forme	*	tombe	Salzani 1996	LT D1

Fig. 57. – Tableau récapitulatif des informations disponibles sur les fourreaux du groupe Ludwigshafen (inclus ou non dans notre corpus).
Légende : *=type Montmartin ; **=type Ludwigshafen.

graphiquement le rapport entre la longueur de la bouterolle et l'allongement de l'extrémité (en mettant en évidence le matériau de fabrication), nous proposons en plus du tableau un graphique (fig. 58).

Ces données donnent lieu à plusieurs constatations. Tout d'abord, la césure entre fer et bronze est assez nette. A quelques exceptions près, les bouterolles en fer ne dépassent pas 35 cm, taille minimale de celles en bronze, alors qu'en moyenne, les fourreaux en fer sont plus longs. L'allongement sous les pinces, qui commence aux environs de 12 cm, se stabilise vers 20 cm pour les fourreaux en fer, mais continue jusqu'à 25 cm pour les alliages base cuivre. On relève toutefois quelques exceptions, que sont les fourreaux en fer de Mainzweiler, du lac de Morat et de Beaucaire ainsi que le fourreau en bronze de Göppingen, dont la bouterolle est un peu plus courte que sur les autres exemplaires du même matériau. Si l'on en revient au tableau, on constate d'autres tendances fortes. Les exemplaires en bronze sont plus larges (plus de 5 cm en moyenne) que ceux en fer (moins de 4,5 cm). Quant à l'entrée des étuis en bronze, elle est droite avec un pontet plaque (sauf les exemplaires de Regensburg et Solduno), tandis que celle des exemplaires en fer combine entrée campaniforme et droite avec pontet à pattes et pontet plaque.

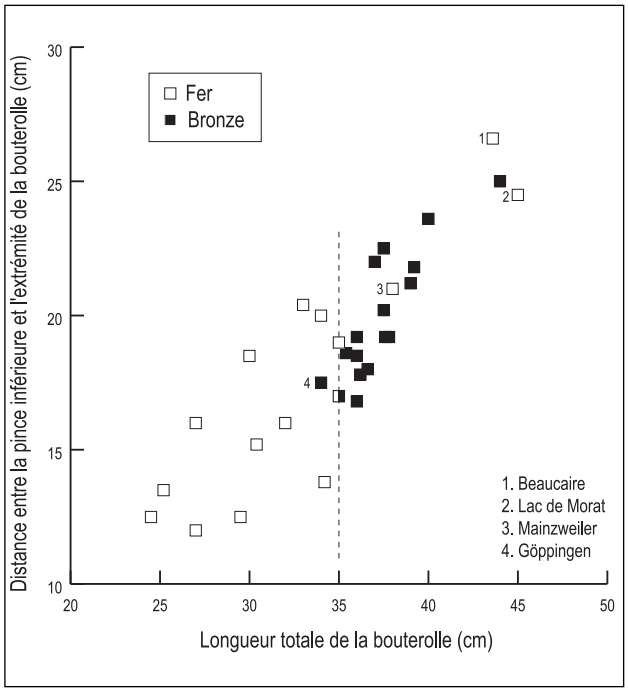

Fig. 58. – Graphique illustrant le rapport entre la longueur de la bouterolle et la distance entre la pince inférieure et l'extrémité de la bouterolle des fourreaux du groupe Ludwigshafen (dessin L. Pernet).

D'une certaine manière, avec les données dont nous disposons, nous retrouvons les types tels que J.-P. Guillaumet les a définis pour la Sâone. Plusieurs remarques s'imposent cependant.

Notre tableau permet de mettre en évidence une première série de fourreaux, en l'occurrence tous en fer, qui possèdent une bouterolle à double pince (les pinces simples sont très rares) longue d'au maximum 35 cm, dont l'extrémité, plus ou moins massive, n'est pas encore naviforme. La suspension peut se faire avec un pontet à pattes (avec une patte inférieure longue) ou un pontet plaque et l'entrée est campaniforme ou droite. Nous retrouvons là les caractéristiques des types A2 et B1 définis pour la Saône, sans pouvoir toutefois classer nos fourreaux avec précision dans l'un ou l'autre type, car les combinaisons entre les éléments constitutifs des étuis pris en compte ici ne se limitent pas aux deux proposées par J.-P. Guillaumet. D'autre part, l'allongement de la bouterolle se fait trop progressivement pour que l'on puisse dégager des variantes. Nous proposons donc de fusionner les types A2 et B1, qui font tous deux partie du groupe Ludwigshafen, sous la dénomination « fourreaux de type Montmartin ».

La deuxième série de fourreaux, dont la majorité est en bronze, possède une bouterolle à double pince longue d'au minimum 35 cm avec une extrémité massive naviforme. La suspension se fait avec un pontet plaque et l'entrée est droite. Nous retrouvons ici les caractéristiques du type B2 défini pour la Saône, ou, plus simplement, le type Ludwigshafen tel qu'il avait été proposé à l'origine par U. Schaaff. La dénomination proposée est donc naturellement « fourreaux de type Ludwigshafen » (au sein du groupe du même nom). Les trois exceptions mises en évidence plus haut (Beaucaire, Mainzweiler et Lac de Morat auxquelles il faut probablement aussi ajouter l'exemplaire de Wederath tombe 1192[72]) s'expliquent par le fait que ces deux fourreaux en fer sont de type Ludwigshafen et non Montmartin.

Le type Montmartin précède selon nous le type Ludwigshafen. D'un point de vue typologique tout d'abord, car, si l'on accepte de considérer l'allongement de la bouterolle comme un facteur dépendant du temps, les mesures prises sur celles-ci montrent que les individus en bronze ont des dimensions qui sont au minimum celles des plus grands individus en fer. Il est donc tentant de voir démarrer la fabrication des bouterolles en bronze sur les modèles en fer les plus longs. Chronologiquement ensuite, car les quelques ensembles clos dans lesquels ont été découverts ces fourreaux (voir les colonnes sur le contexte de découverte et les éléments associés/datation dans notre tableau fig. 57) permettent de fixer à LT C2/LT D1a le démarrage du type, dans la continuité du type 2 de Giubiasco. Quant au type Ludwigshafen, il est parfois

72 Comme le fait remarquer J.-P. Guillaumet, la proposition de reconstitution sur la planche de cette tombe (Haffner 1978, Taf. 302, 6a) ne tient pas compte du fait que toute la partie supérieure de la bouterolle a disparu. (Szabó et Guillaumet 2001, p. 87). Nous ne connaissons donc pas la longueur de cette bouterolle, qui peut, au vu de la distance pinces-extrémité (22 cm), être estimée à une quarantaine de centimètres.

associé à des fibules de Nauheim dans des tombes, ce qui incite à situer son apparition au plus tard au moment où commence l'horizon Nauheim (LT D1b). Les exemples de Beaucaire, Wederath t. 296 (homme entre 20 et 40 ans enterré vers 100 av. J.-C.), Camplanier et Verna confirment une apparition postérieure à celle du type Montmartin. Les fourreaux de type Ludwigshafen, qui présentent moins de variations que leurs prédécesseurs, semblent se maintenir jusqu'à la fin de LT D1.

Analysons rapidement la répartition géographique de ces deux types. U. Schaaff proposait pour les exemplaires en fer une diffusion dans la partie occidentale du monde celtique tandis que le bronze était lui plutôt cantonné aux régions alpines et à la partie orientale (1986, 295). La carte de l'ensemble des fourreaux ou fragments de fourreaux de la famille Ludwigshafen dément cette hypothèse (fig. 59). D'une part, nous venons de montrer que le choix du matériau dépend de la chronologie. D'autre part, A. Haffner a déjà constaté que cette carte ne donne pas l'image de la diffusion réelle de ces fourreaux à La Tène finale, mais celle de la répartition des sites, qui, à LT D1, font l'objet d'un rituel impliquant le dépôt d'armes (Haffner 1989, 205) ; en premier lieu les fleuves (Saône, Doubs, Rhin, Zihl, etc.), suivis des tombes à armes (régions nîmoise, alpine, trévire et allobroge). Ce type devait en fait être très largement diffusé dans tout le monde celtique comme l'attestent de plus en plus de fragments découverts sur des sites d'habitat ou des sanctuaires.

Types Ormes

Les fourreaux de type Ormes constituent, avec ceux de type Pîtres (Pernet/Carlevaro 2006, 40-41, variante 3b), des variations autour du type Ludwigshafen (Lejars 1996, 92 et fig. 7, 6-8). Ils s'en distinguent par une bouterolle dont le contour est arrondi pour le type Ormes et effilée à pointe massive pour le type Pîtres. La définition du type Ormes ne posant pas de problème particulier (Schaaff 1986 ; Wieland 1996, 109 et Abb. 36), nous nous contenterons de rappeler les parallèles connus[73] et leur datation (fig. 60) ainsi que leur répartition géographique (fig. 61).

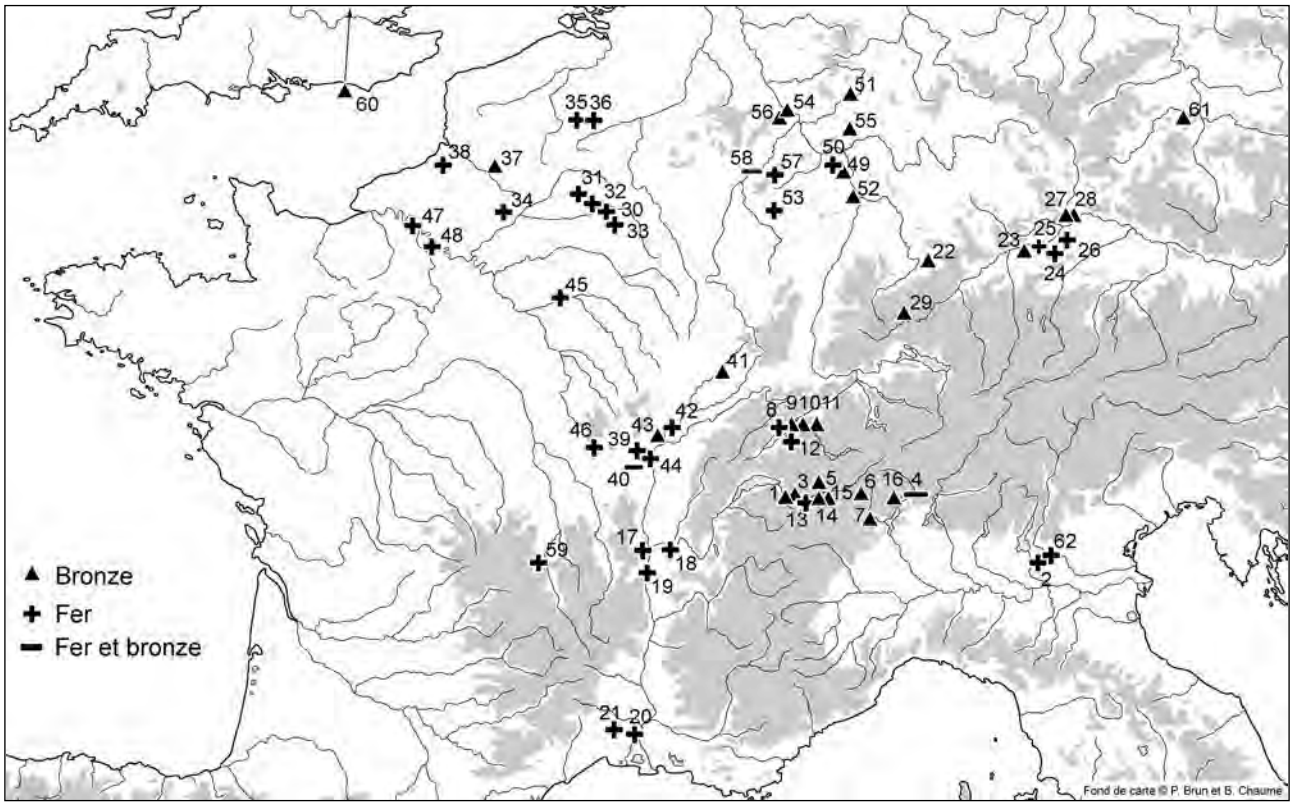

Fig. 59. – Carte de répartition des fourreaux du groupe Ludwigshafen. Les numéros correspondent aux entrées du tableau de la fig. 57 (dessin L. Pernet, repris et complété de Perrin/Schönfelder 2003, fig. 40).

73 Nous avons retiré de la carte établie par U. Schaaff (Schaaff 1984, Abb. 14) les exemplaires de Minusio (type Pîtres selon nous) et de Sion (vraisemblablement l'exemplaire de Saint-Guérin que nous classons ici dans le type 2 de Giubiasco). Nous en profitons pour signaler que certains fourreaux dégradés de Port (Wyss et al. 2002, Taf. 12, 32 et 35) et de la Saône (Szabó et Guillaumet 2001, fig. 16, 2, 4 et 5) sont difficiles à classer ; ils appartiennent soit au type Pîtres soit au type Ormes. L'exemplaire de Lux (Szabó et Guillaumet 2001, fig. 16, 2) est généralement classé dans le type Ludwigshafen, or sa bouterolle à bords convergents en fait un représentant, soit du type Ormes soit du type Pîtres.

No. carte	Site		Matériaux	Référence bibliographique	
1	Port (C26)	BHM 13593	bronze	Wyss et al. 2002, Taf. 12, 37.	
2	Conthey	Saint-Séverin	bronze	Pernet 2009, pl. 24, 1081.	
3	Neu-Ulm		bronze	Wieland 1996, Abb. 36, 1.	
4	Champdivers	Saône	bronze	Wieland 1996, Abb. 36, 3.	
5	Ormes-Boyer	Saône	bronze	Wieland 1996, Abb. 36, 2.	
6	Trier-Olewig (B41)	t. 3	bronze	Metzler et al. 1991, fig. 99.	LT D2a
7	Basse Marne	Chelles ?	bronze	Bulard 1979.	
8	France (sans précision)		bronze	Schaaff 1984, Abb. 14.	
9	Illkirch-Grafenstaden		bronze	Henning 1912, p. 12, pl. 11, 1.	
10	Manching		bronze	Schaaff 1984, Abb. 14.	
11	Ile Saint-Jean (Mâcon)	Sâone	bronze	Jeanton et Lafay 1917, p. 197, fig. 70.	

Fig. 60. – Tableau récapitulatif des informations disponibles sur les fourreaux du type Ormes (inclus ou non dans notre corpus).

Un seul de ces fourreaux a été découvert dans un contexte clos (tombe de Trier-Olewig ; B41, pl. 238-239). Il permet de dater le type à LT D2a (env. 80-50 av. J.-C.). En l'absence d'autres éléments de datation, il est difficile de déterminer si ce type s'est développé en même temps que le type Ludwigshafen, soit à LT D1b, ou après ce dernier. En l'absence d'un nombre suffisant d'ensembles clos bien datés, nous ne sommes pas en mesure de trancher la question de la datation du type.

Type Pîtres

Ces fourreaux se singularisent par une longue bouterolle (>40 cm) à entretoises multiples et bords convergents terminée par une pointe massive étroite. La radiographie de l'exemplaire de Giubiasco fait apparaître une extrémité de bouterolle pleine (fer ou plomb ; Pernet/Carlevaro 2006, 41 ; « tombe 6 », 1). Les exemplaires en bronze sont rares. L'entrée du fourreau est parfois très renforcée, comme à Giubiasco : le pontet est tout d'abord riveté à la plaque revers (quatre rivets). La largeur du pontet égalant celle de la plaque revers, celui-ci est ensuite pris dans le sertissage de la plaque avers sur le revers. Mais la forme du pontet nécessite que les gouttières de la plaque avers soient coupées à la hauteur du passant du pontet, soit pour se glisser sous ce dernier, soit pour ne pas être rabattues sous le passant. On connaît un autre exemplaire tessinois, en bronze, issu d'une tombe de Minusio, Areal Pfeiffer (Stöckli

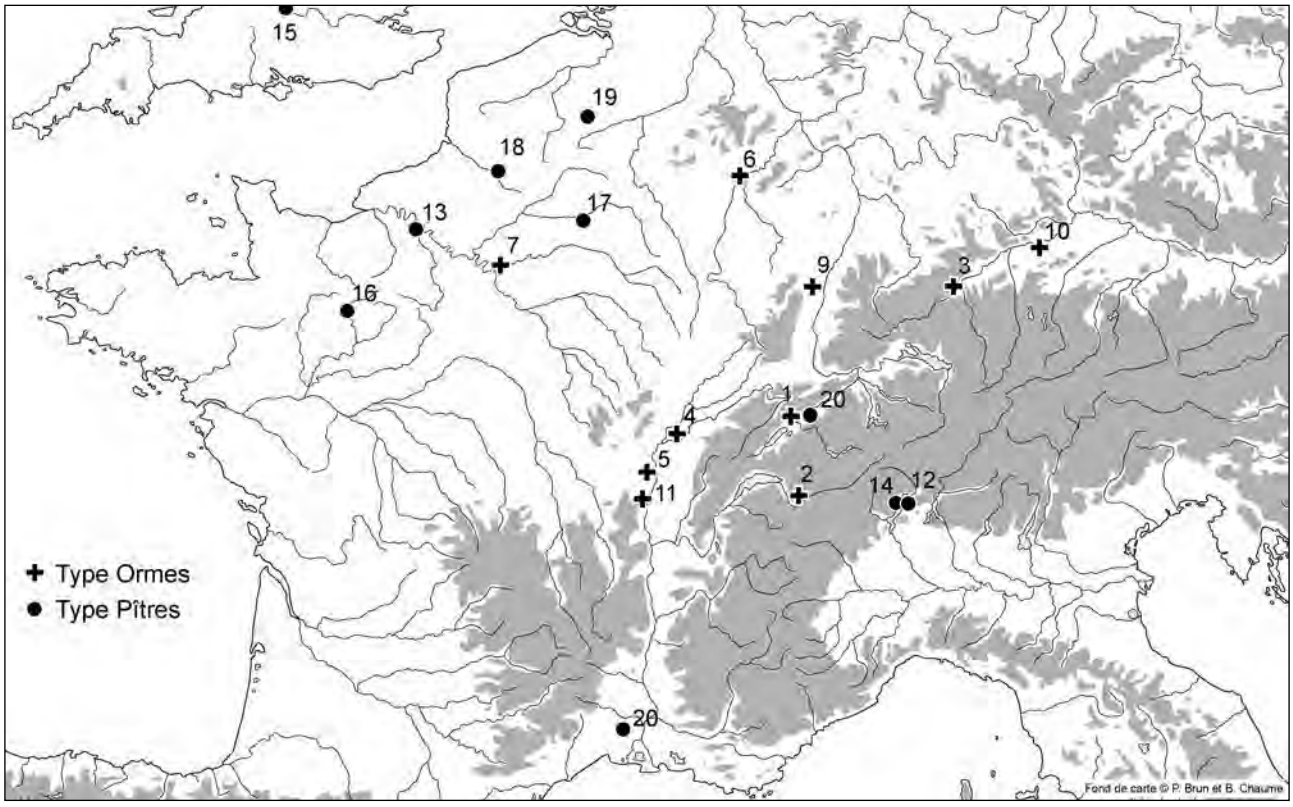

Fig. 61. – Carte de répartition des fourreaux de types Ormes et Pîtres. Les numéros correspondent aux entrées du tableau de la fig. 60 (dessin L. Pernet).

1975, 65). Mais l'exemplaire le mieux connu provient de la sépulture 9 de la nécropole de Pîtres (Cerdan/Cerdan 1993, fig. 4), qui a donné son nom au type. Il en existe des fragments erratiques sur des sites de Gaule Belgique, comme à Ribemont-sur-Ancre (Brunaux et al. 1999, fig. 62, 4), à Condé-sur-Suippe/Variscourt et à Pommeroeul en Belgique (Lejars 1996, 92) et à Alençon (fig. 62). Il existe aussi un exemplaire à Abingdon en Grande-Bretagne, mais il est plus court de 10 cm (Parfitt 1995, fig. 16 ; deux autres exemplaires inédits sont signalés par cet auteur, type F fig. 18). Récemment, une tombe nîmoise a livré un étui du type Pîtres (N15 ; pl. 66). Comme le type Ormes, le type Pîtres est caractéristique de LT D1, sans plus de précision en raison du petit nombre d'exemplaires connus (Lejars 1996, 92). L'exemplaire de Nîmes Mas de Vignoles donne à ce jour la meilleure datation en contexte (LT D1b).

Enfin, il faut signaler un certain nombre de fragments ou de fourreaux mal conservés qui pourraient potentiellement appartenir au type Orme ou Pîtres (fig. 63). Il s'agit notamment du fragment de bouterolle de Mouriès (N9 ; pl. 58, 1) retenu dans notre corpus.

Epées

Les épées associées à ces trois types présentent des caractéristiques assez variées, même si dans de nombreux cas elles sont prises dans la corrosion du fourreau sans que des radiographies soient disponibles. Il est toutefois certain maintenant que la forme des épées associées aux fourreaux du groupe Ludwigshafen est variée. Elles peuvent être à bords parallèles et extrémité presque droite (de véritables lattes) comme par exemple à Port (Wyss/Rey/Müller 2002, Taf. 8, 20), mais constituer aussi de véritables armes d'estoc avec une longue pointe effilée comme à Beaucaire (N3, pl. 50, 1) ou Verna (N31, pl. 85, 5).

Les épées associées aux fourreaux du type Ormes sont trop mal connues pour énoncer ici des généralités. En revanche, la forme des épées que l'on trouve avec les étuis de type Pîtres est conditionnée par la forme de ceux-ci. Le cas de l'épée de la tombe 6 de Giubiasco l'illustre parfaitement : elle a des bords convergents et une pointe effilée (Pernet/Carlevaro 2006, « tombe 6 », 1).

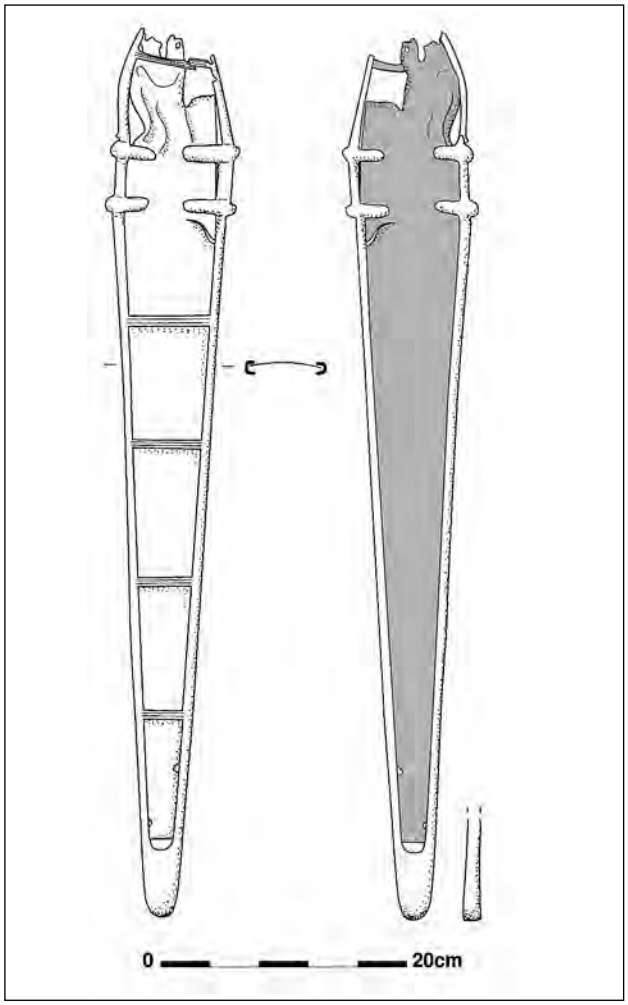

Fig. 62. – Fourreau de type Pîtres provenant du site d'Alençon « Les Grouas » (dessin L. Pernet).

No. carte	Pîtres		matériau	référence
12	Giubiasco (A3)	t. 6	fer	Pernet/Carlevaro 2006, « tombe 6 »
13	Pîtres (B32)	t. 9	fer	Cerdan/Cerdan 1993, fig. 4
14	Minusio		bronze	Stöckli 1975, 65
15	Abingdon		bronze	Parfitt 1995, fig. 16
16	Alençon	Les Grouas	bronze	Pernet/Méniel 2008
17	Condé-sur-Suippe	Variscourt	fer	Lejars 1996, 92
18	Ribemont-sur-Ancre (B34)		fer	Brunaux et al. 1992, fig. 62, 4
19	Pommeroeul		fer	Huber 1982, fig. 9, 53
20	Zuchwil	Soleure	fer	Tanner 4/9 Taf. 13
21	Nîmes Mas de Vignoles		fer	Célié/Darde dir. 2007, 46-69
Pîtres ou Ormes fourreaux dégradés difficile à classer				
	Châlon-sur-Saône	Saône	bronze	Szabó/Guillaumet 2001, fig. 16, 5
	Lux	Saône	fer	Szabó/Guillaumet 2001, fig. 16, 4
	Lux	Saône	fer	Szabó/Guillaumet 2001, fig. 16, 2
	Port (C26)	BHM 13620	fer	Wyss/Rey/Müller 2002, Taf. 12, 32
	Port (C26)	BHM 19032	fer	Wyss/Rey/Müller 2002, Taf. 12, 35
	Mouriès (N9)			

Fig. 63. – Tableau récapitulatif des informations disponibles sur les fourreaux du type Pîtres (inclus ou non dans notre corpus).

Fourreaux à échelle
(variante 3a de Giubiasco) et leur épée

Les bouterolles des fourreaux à échelle présentent des bords parallèles, une extrémité massive et un grand nombre d'entretoises. La patte inférieure de leur pontet est souvent étroite et très allongée. Le corpus des fourreaux de ce type a longtemps été réduit à une dizaine d'exemplaires, mais il s'est accru notablement ces dernières années, à l'occasion notamment de la reprise de l'étude des nécropoles de Pîtres (B32), de Giubiasco (A3) et du mobilier d'Alésia, jusqu'alors partiellement publiées. Ce corpus permet de discerner l'existence de deux groupes qui se distinguent notamment par la longueur totale du fourreau et de la bouterolle, ainsi que par les types d'entrée (fig. 64).

Le premier se caractérise par des fourreaux dont la longueur totale est comprise entre 60 et 70 cm. Les entrées sont parfois campaniformes ou rectilignes mais, dans tous les cas, présentent une barrette simple, sans décor. Les bouterolles sont généralement courtes (moins de 25 cm) comme sur les exemplaires de Giubiasco tombe 69 (Pernet/Carlevaro 2006, « tombe » 69, 1), de Feurs (C11, pl. 164, 1), de Ville-sur-Retourne tombe 20 (B45, pl. 243, 15), de Dun-sur-Auron (C8, pl. 158) ou encore d'Alésia (Rapin 2001, pl. VII ; Sievers 2001, pl. 49, 138 et 139). Les fourreaux à échelle et dotés d'entrée campaniforme sont généralement datés de La Tène D2a, à l'image de l'exemplaire de Cottévrard, également en Haute-Normandie (B8 ; pl. 197).

Le second type est constitué de fourreaux plus longs (>80 cm), à entrée droite, dont la bouterolle dépasse souvent la moitié de la longueur totale du fourreau. Elle est dotée de nombreuses entretoises. La multiplication des éléments transversaux a vraisemblablement ici comme objectif de raidir l'ensemble de la pièce. Une tendance générale à l'amincissement et à l'allégement est caractéristique des fourreaux de ce second groupe. Ils présentent également la particularité d'être dotés, au niveau de l'entrée, de dispositifs décoratifs peu usités jusqu'alors. Les résilles qui se développent sur les fourreaux des épées de Gaule Belgique et de la région slovène (p. ex. à Verdun A15, Bela Cerkev A1 ou Goeblingen-Nospelt B11) constituent un exemple de ce type de décor. En Celtique on le retrouve sur l'étui de la tombe 165 de « Vaugrignon » à Esvres-sur-Indre (C10). Le fourreau de l'épée du Val-de-Reuil illustre quant à lui l'utilisation de la technique du damasquinage au second âge du Fer (B29 ; pl. 228, 2). Les contextes de découverte de ces derniers étuis permettent de dater ces fourreaux de LT D2 avancée.

La répartition de ces fourreaux se fait entre Gaule Celtique, Gaule Belgique et zone alpine, les armes n'étant plus déposées dans les tombes de Transpadane au moment de la fabrication du type (fig. 65).

Les épées associées à ces fourreaux sont assez mal connues, rarement préservées en dehors des fourreaux. L'exemplaire de l'épée no. 1 de Dun-sur-Auron (C8 ; pl. 157) indique qu'elles se situent encore dans la tradition

Site	Nom	**Fourreau**	Entrée	L. tot	L. bouterolle	**Epée**	L. tot.	L. lame	Datation
Celtique									
C8	**Dun sur Auron 1**	fer	droite	cons. env. 44	-	fer	cons. 80	cons. 68	LT D2
C8	**Dun sur Auron 2**	fer	droite	cons. env. 42	cons. 20	fer	cons. 77	cons. 77	LT D2
C8	**Dun sur Auron 3**	fer	camp	cons. 58	-	fer	cons. 68	cons. 60	LT D2
C10	**Esvres-sur-Indre**	fer et tissu	camp	90	36.5	fer	env. 100	env. 85	40-10 av.
C11	**Feurs S5**	fer	droite	66.5	20.5	fer	env. 80	env. 65	LT D2
C17	**Malintrat**	fer	droite	84	58	fer	cons. 95	82	LT D2b
C20	**Alésia**	plusieurs exemplaires							
C25	**Paris Sénat**	fer	-	cons. 36.5	cons. 36	-	-	-	LT D2b
Belgique									
B8	**Cottévrard**	fer	camp	Mesures difficiles à donner d'après la publication					LT D2a
B11	**Goeblingen t. B**	fer	camp	Mesures difficiles à donner d'après la publication					LT D2b-aug
B11	**Goeblingen t. C**	fer	droite	Mesures difficiles à donner		fer	96	?	LT D2b
B20	**Lamadeleine t. 3**	fer	droite	92	33.5	fer	env. 106	env. 90	LT D2a
B29	**ND-Vaudreuil**	fer	droite	84.4	48	fer	min. 88	env. 82	LT D2
B36	**Rouvray**	fer	camp	L'objet n'a pas été étudié					LT D2
B37	**Saint-Aubin-Routot**	fer	-	Mesures difficiles à donner d'après la publication					LT D2a
B46	**Ville-s/Retourne**	3 exemplaires							
B47	**Wederath**	4 exemplaires							

camp = campaniforme

Fig. 64. – Tableau récapitulatif des fourreaux et épées de tradition gauloise à échelle (variante Giubiasco 3a) sélectionnées dans notre corpus pour la Gaule Celtique et la Gaule Belgique. Le détail n'est pas donné pour certaines séries. Nous renvoyons aux publications existantes pour ces dernières (voir la bibliographie dans le catalogue des sources archéologiques).

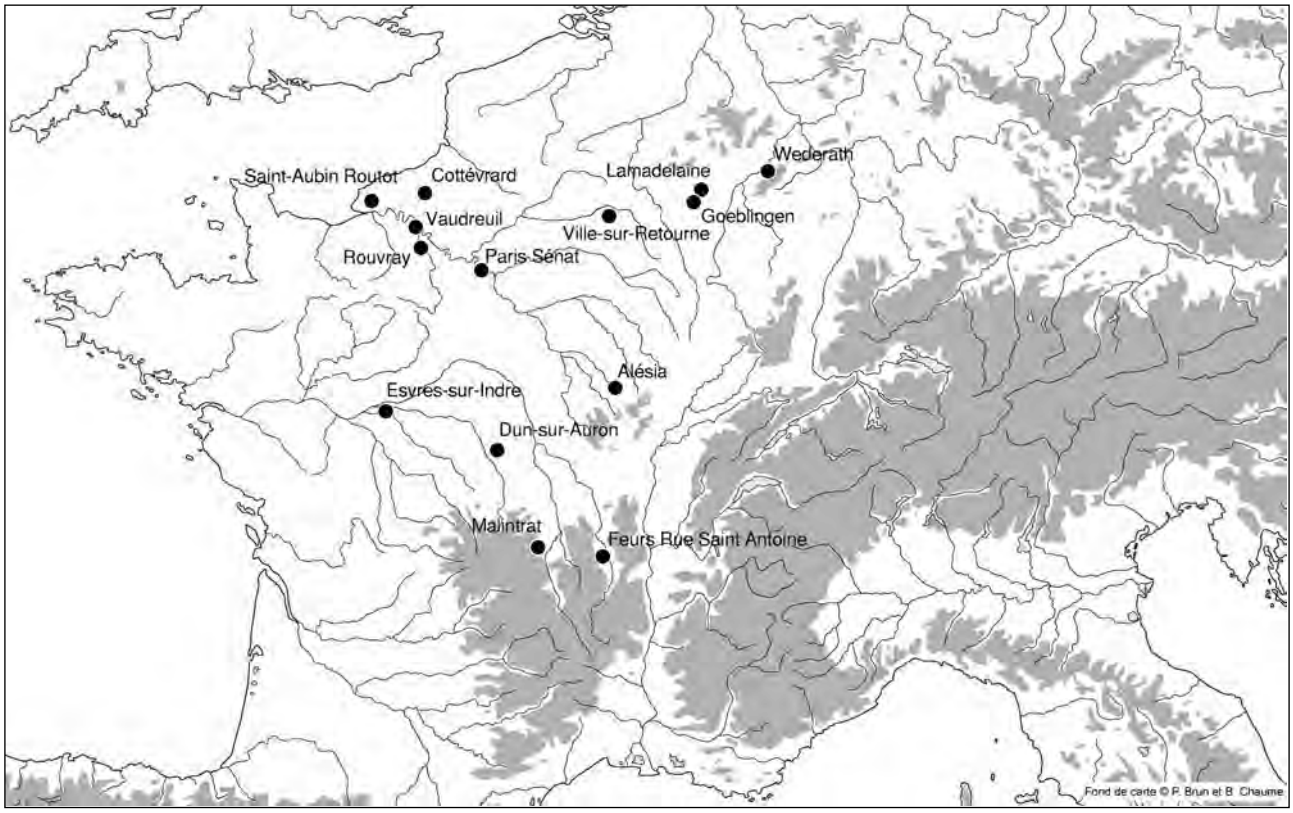

Fig. 65. – Carte de répartition des fourreaux à échelle en Gaule Celtique et Gaule Belgique (dessin L. Pernet).

celtique, avec des bords parallèles. L'entrée est droite, l'extrémité effilée dans le cas de Malintrat Chaniat (C17 ; pl. 173), mais des exemples d'Alésia montrent que cette caractéristique n'est pas systématique, les pointes mousses existant aussi.

Fourreaux de type plumier et fourreaux de tradition mixte à bouterolle massive courte

Il nous reste à voir deux types de fourreaux celtiques que l'on trouve à l'extrême fin du second âge du Fer. Le premier ne possède plus de bouterolle, tandis que le second est en bois avec une bouterolle métallique courte.

Type « plumier »

Il s'agit d'étuis en alliage cuivreux à pseudo bouterolle dont nous devons la nomenclature et la description à J.-P. Guillaumet (2003, 100-102, fig. 63). Contrairement à toute la tradition de fabrication du second âge du Fer qui veut que les fourreaux soient constitués de deux plaques serties l'une sur l'autre et munies d'une bouterolle, ces fourreaux tardifs n'ont pas de bouterolle. L'extrémité d'une des deux plaques est rabattue de manière à former sur tout le pourtour une gouttière dans laquelle vient se glisser l'autre plaque. Les pièces de suspension varient suivant les exemplaires connus à ce jour[74]. Les plus célèbres sont ceux de la tombe de Fléré-la-Rivière (C12), de facture très similaire (fig. 66). La pièce de suspension est coulée. A l'avers elle possède un décor de deux croissants dos-à-dos. Au revers, le pontet carré se prolonge par une longue tige qui rigidifie la plaque quasiment jusqu'à l'extrémité du fourreau. La longueur des deux pièces n'est pas la même, mais les radiographies[75] ont montré que l'exemplaire le plus long était restauré et qu'un ajout important avait été fait. Il est donc fort probable que ces deux fourreaux mesuraient au départ la même longueur (env. 65 cm). Ce sont donc des fourreaux relativement courts, comme le confirme l'exemplaire hors contexte de Levroux (C16) (57 cm), très proche de ceux de Fléré-la-Rivière. On connaît encore deux exemples en Gaule : à Allonnes (très dégradé) (C1) et à Allerey (fig. 66). Ce dernier fourreau,

74 En plus des exemplaires mentionnés dans le texte, il faut ajouter un exemplaire inédit provenant de Mirebeau-sur-Bèze (Côte-d'Or) (communication J.-P. Guillaumet que nous remercions ici).

75 Nous remercions ici le Dr Gaultier (Argenton-sur-Creuse) pour les radiographies qu'il a faites dans son cabinet.

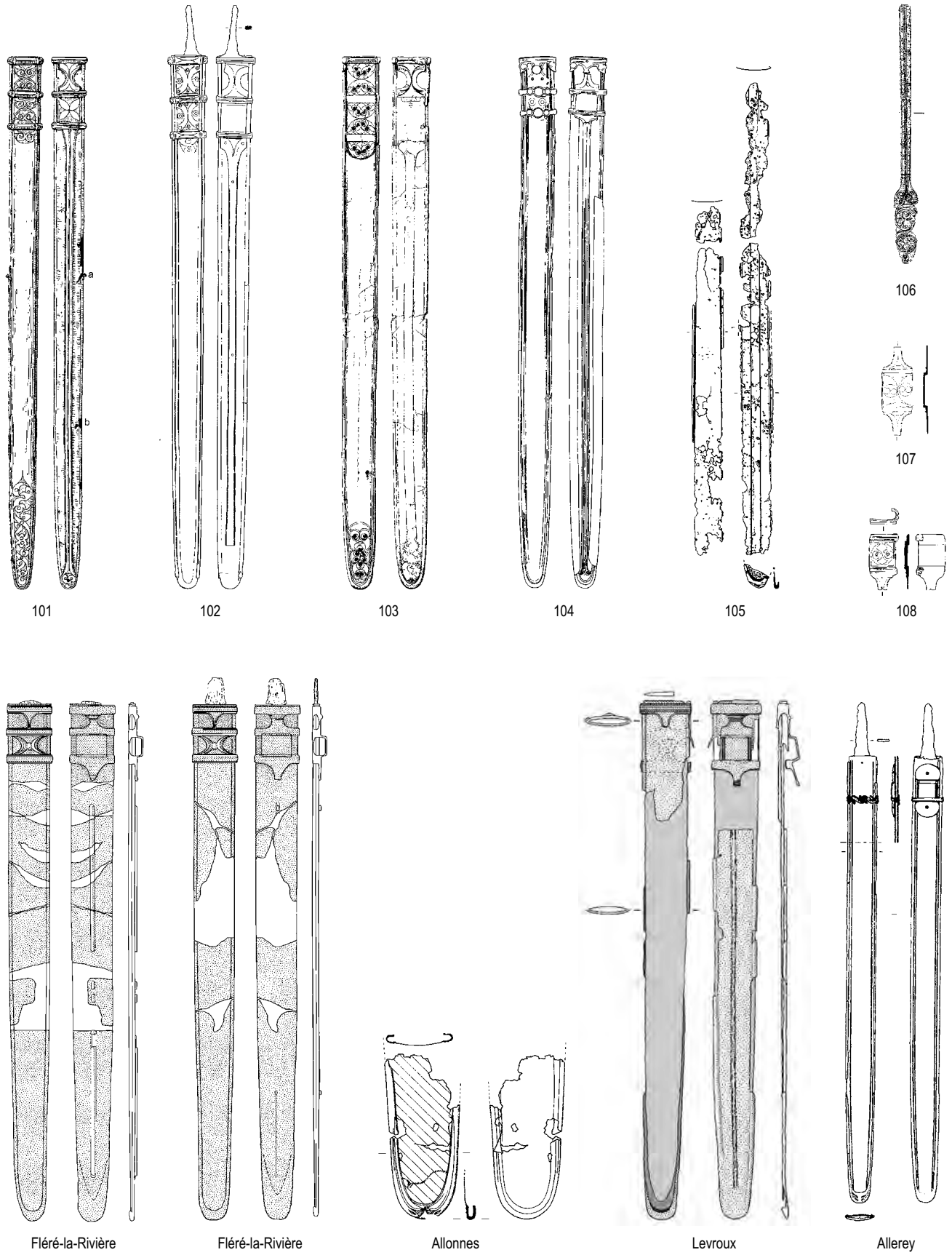

Fig. 66. – Planche récapitulative des exemplaires de fourreaux de type plumier (type Sb de Stead) connus à ce jour (complets ou fragmentaires) (101-108 tiré de Stead 2006, Fléré-la-Rivière, Allonnes et Levroux dessin L. Pernet, Allerey tiré de Szabó/Guillaumet 2001). 101 Isleham ; 102 Bardney ; 103 Congham ; 104 Battersea ; 105 Kelvedon ; 106 St Mawgan-in-Pydor ; 107 Icklingham ; 108 Wood Burcote.

qui a conduit J.-P. Guillaumet à définir ce type, possède une pièce de suspension très différente. Il s'agit d'un pontet à pattes classique muni d'une frette de renfort qui présente un décor de double esses à l'avers.

Une autre remarque très intéressante de J.-P. Guillaumet au sujet de ces étuis concerne leur origine. Si nous en connaissons pour le moment cinq exemplaires en Gaule Celtique, c'est la Bretagne qui a livré la plus grande quantité de fourreaux de ce type. I. M. Stead compte huit occurrences (2006, 43-45, Group D/type Sb, n. 101-108) (fig. 66). De deux choses l'une : soit ces fourreaux sont produits en Grande-Bretagne et arrivent en Gaule suivant des modalités qui restent à expliquer (commerce ou présence de combattants bretons en Gaule), soit ils constituent les types celtiques tardifs fabriqués en Gaule et en Bretagne, et l'état de la recherche n'a pas encore permis de bien mettre en évidence leur répartition en Gaule. Au vu des riches décorations gravées sur les fourreaux bretons, il est clair que ce ne sont pas exactement les mêmes qui voyagent en Gaule, mais rien n'empêche que ce soient tout de même des ateliers bretons qui aient fabriqué les fourreaux de Fléré-la-Rivière et de Levroux.

Les épées associées à ces deux étuis possèdent une garde droite et une lame à bords parallèles se terminant en pointe. Le petit nombre d'exemplaires connus ne permet pas d'en faire une généralité.

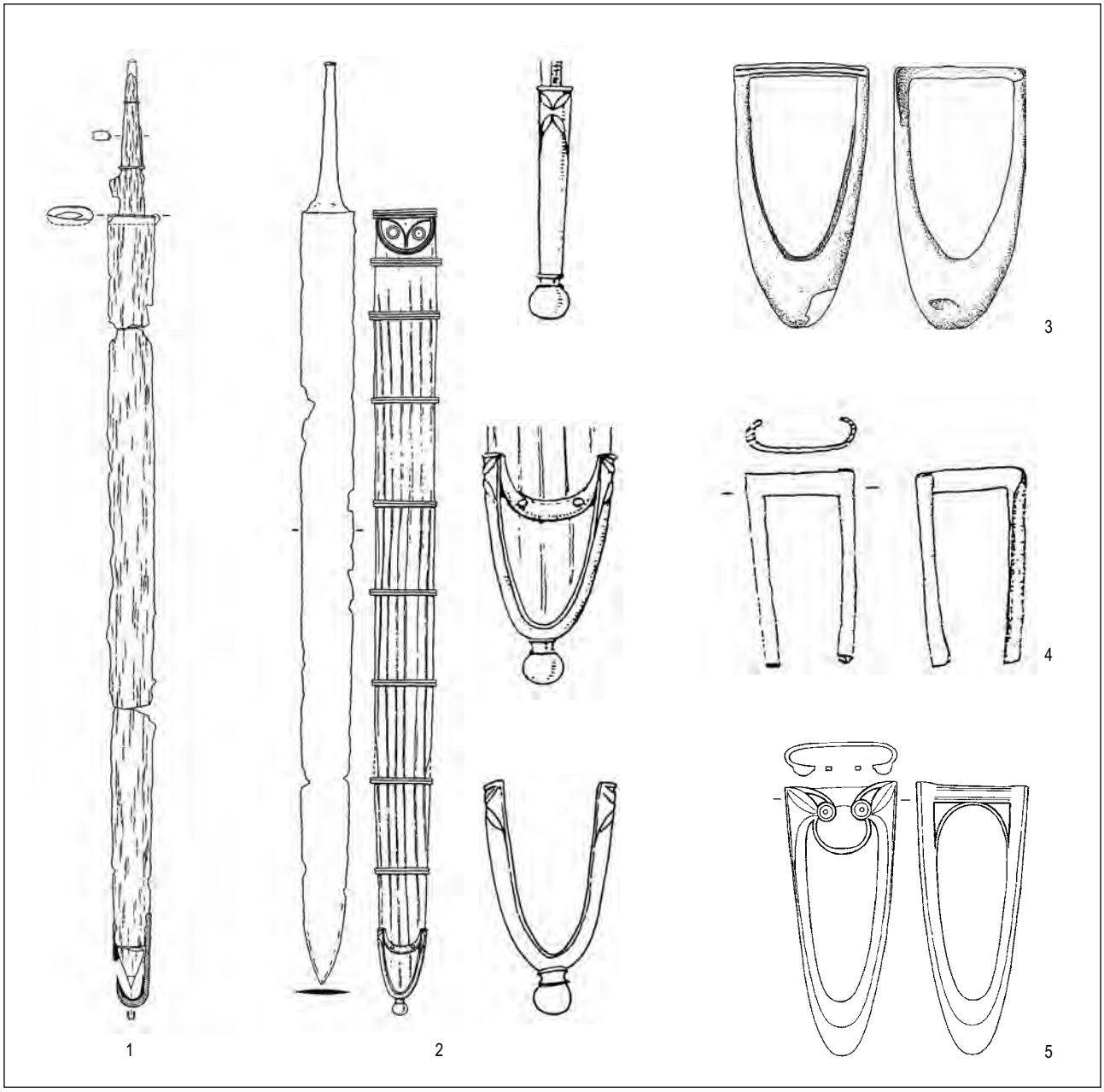

Fig. 67. – Planche récapitulative des exemplaires des fourreaux à bouterolles massives tardives connues à ce jour (complets ou fragmentaires) (2 et 5 tirés de Stead 2006, 4 tiré de Lejars 1989, 1 et 3 dessins L. Pernet). 1 Ménestreau-en-Villette ; 2 Stanwick ; 3 Ribemont ; 4 Faye-l'Abbesse ; 5 Cadeby.

Bouterolle massive courte

La particularité du second type, nous l'avons dit, est d'être en bois avec une bouterolle en alliage cuivreux, massive et très courte (une dizaine de centimètres). Nous sommes donc loin du modèle de fourreau typiquement laténien, d'où la nomenclature de type mixte. Dans notre corpus, ces fourreaux ont été mis en évidence à Ménestreau-en-Villette (C19) et à Ribemont-sur-Ancre (B34) (fig. 67). Dans les deux cas, les contextes donnent des datations post-césariennes (années 40-20 av. J.-C.). Un fragment signalé par T. Lejars à Faye-l'Abbesse (Lejars 1989, fig. 14, 48) complète ce petit ensemble pour les Gaules. L'exemplaire de Ménestreau, relativement complet, ne possède pas de gouttières pour maintenir les planches de bois (aucune trace visible sur l'objet) ; un système de frettes (en matériaux organiques ?) tenait peut-être le tout, comme sur l'étui breton de Stanwick. Car il faut aller en Bretagne pour trouver des parallèles ; dans sa synthèse sur les épées celtiques de Grande-Bretagne, I. M. Stead mentionne deux fourreaux similaires, un à Cadeby et l'autre à Stanwick (2006, 75-77, Group H, n. 245 et 246) (fig. 67). La bouterolle du fourreau de Stanwick, constitué de planches en bois, possède de plus une extrémité en forme de bouton qui n'est pas sans rappeler les boutons des fourreaux de glaives romains que nous étudierons plus loin. A ce sujet, I. M. Stead parle lui aussi de fourreaux de tradition mixte. Il n'est par ailleurs pas inutile de rappeler ce que nous écrivions au sujet de la bouterolle massive de Ribemont, qui possède un air de famille certain avec les bouterolles de *spathae* romaines, sans que se retrouvent sur l'exemplaire de Ribemont-sur-Ancre l'*opus interrasile*, le bouton terminal ou les décors émaillés des exemplaires romains de la fin du Ier et du IIe siècle apr. J.-C. (Flügel 2002). On peut donc légitimement se demander ici dans quelle mesure ces bouterolles gauloises tardives ont servi de prototype aux bouterolles des *spathae* romaines.

7.1.2 Fourreaux et glaives de tradition romaine

La mise en évidence d'un corpus d'une cinquantaine de glaives[76] de tradition romaine dans les Gaules du Ier siècle av. J.-C. constitue un des points forts de ce travail. Nos travaux sur la nécropole de Giubiasco nous avaient sensibilisés à cette question et les lignes qui suivent s'inspirent largement des résultats acquis alors, à cette différence que le corpus traité ici est bien plus important. Il n'est pas inutile de rappeler rapidement les arguments qui permettent de séparer les épées de tradition gauloise de celles de tradition romaine (voir *supra* chap. 5.2.1).

Les épées laténiennes ont pour particularité de posséder deux tranchants parallèles. Dans l'histoire de l'armement antique, cette caractéristique représente une rupture par rapport à la forme traditionnellement galbée des épées. En effet, de l'âge du Bronze jusqu'au Hallstatt C les épées à tranchants parallèles sont inconnues. C'est au Hallstatt final qu'apparaissent dans le monde celtique des armes à tranchants parallèles associées à des étuis métalliques. Ce schéma nouveau – étui métallique et épée à tranchants parallèles – se maintiendra pendant tout le second âge du Fer et influencera l'armement romain (les *spathae*) et médiéval. La lame galbée de certaines armes courtes à poignée anthropoïde du Hallstatt final et du second âge du Fer est la seule concession faite à ce schéma. Dans le monde méditerranéen (grec, italique et ibérique) de la deuxième moitié du premier millénaire avant notre ère, les épées continuent en revanche à être fabriquées avec des lames galbées. Le glaive romain s'inscrit dans cette tradition et présente aussi un galbe curviligne (*waisted sword*) (Connolly 1997 ; Rapin 2001, 40-41). Cette caractéristique, qui peut certes être considérée comme un archaïsme du point de vue de l'évolution de l'armement laténien, n'a jamais été abandonnée dans l'armement méditerranéen. La forme des lames ne constitue donc pas un détail négligeable puisqu'elle renvoie à des conceptions différentes de l'armement et permet de séparer les épées de tradition celtique des épées de tradition méditerranéenne. Ajoutons que les épées de tradition méditerranéenne sont accompagnées d'un fourreau en matière organique (bois et parfois cuir) avec quelquefois des éléments de renfort en métal. Nous reviendrons plus loin sur cet élément, mais avec le galbe curviligne de la lame, le fourreau en bois constitue le second élément propre aux armes de tradition méditerranéenne qui permet de les distinguer des armes laténiennes, à fourreau métallique.

Si nous avons classé les armes de poing laténiennes en fonction des fourreaux, la dégradation avancée des étuis de glaives ne permet pas de faire de même. Nous partirons donc cette fois des épées pour établir un classement général en trois grands groupes : les glaives à croisière campaniforme et leur fourreau, les glaives à garde droite et lame longue et leur fourreau et les glaives à garde droite et lame plus courte (le type Mayence ou Mainz). Un tableau donne la liste des glaives de Gaule issus de notre corpus et résume les informations disponibles à leur sujet (fig. 68). Une carte permet de se représenter leur répartition géographique (fig. 70). Enfin, un graphique donne pour chacun des trois types les longueurs des lames et des poignées telles qu'elles ont pu être reconstituées à partir de nos observations (fig. 69).

76 Cette liste de plus de 50 glaives n'est pas exhaustive puisque nous n'avons pas retenu toutes les tombes à glaive de Gaule Belgique, mais elle donne une très bonne idée générale de la présence de ce type d'armement en Gaule. Pour la Gaule Belgique, le lecteur complétera notre propos avec la carte de répartition reprise de Gleser 2005, Abb. 47 (fig. 119).

Tableau récapitulatif des glaives et fourreaux de tradition romaine dans les Gaules au Ier siècle av. J.-C.
(longueurs en cm)

No. site	Provenance	L. tot. glaive	L. poignée	L. lame	l. max lame	L. tot fourreau	L. glaive dans fourreau	l. fourreau	Datation	Planche
Type 1										
A3	Giubiasco t. 108	cons. 69, rest. 81	15	cons. 55, rest. 66	6	cons. 57, rest. 75	rest. 85	rest. 7	fin LT D1	pl. 96, 1
A11	Ornavasso SB t. 31	cons. 85, rest. 86	18	cons. 67, rest. 68	rest. 5	cons. 65, rest. 72	rest. 90	6.8	fin LT D1	pl. 125, 1
A12	Reka t. 3	Glaive et fourreau très endommagés							ép. augustéenne	pl. 136, 1-2
Type 2										
N9	Mouriès t. de 1988	76.5	12.8	63.7	4.8	-	rest. 80.5	-	100-75 av. J.-C.	pl. 55, 1
A3	Giubiasco t. 119	cons. 74, rest. 80	cons. 15, rest. 19	61	4	67	rest. 86	5	LT D2-ép. augustéenne précoce	pl. 97, 1
A3	Giubiasco t. 330	cons. 66, rest. 75	cons. 8,5, rest. 18	57.5	4.4	cons. 57, rest. 63	rest. 80	4	LT D2-ép. augustéenne précoce	pl. 99, 1
A3	Giubiasco t. 471	cons. 79,5, rest. 87	cons. 10, rest. 17	70	5.6	rest. env. 75	rest. 92	6,5	fin LT D1-LT D2 pl.	103, 1-2
A5	Smihel glaive 1	cons. 73.6, rest. 82	cons. 8, rest. 16	65.6	4.8	-	rest. 86	rest. 6	fin IIIe-début IIe av. J.-C.	Horvat 1997
A5	Smihel glaive 2	cons. 70, rest. 78	cons. 8, rest. 16	62	4.8	-	rest. 82	rest. 6	fin IIIe-début IIe av. J.-C.	Horvat 1997
A6	Gravellona Toce t. 58	cons. 75.2, rest. 84	cons. 9.6, rest. 18	65.6	4.8	-	rest. 88	rest. 6	LT D	pl. 105, 1
A6	Gravellona Toce t. 70	76.8	12.8	64	4.8	cons. 4	rest. 81	rest. 6	ép. augustéenne	pl. 106, 1
A6	Gravellona Toce t. 76	cons. 91.2, rest. 98	cons. 13.2, rest. 18	cons. 78, rest. 80	4	cons. env. 15	rest. 102	5.6	ép. augustéenne	pl. 107, 1-2
A6	Gravellona Toce t. 105	75.2	16.4	58.8	4.8	cons. env. 45	rest. 80	6	ép. augustéenne	pl. 108, 1-2
A8	Mihovo	Ces glaives ne peuvent pas être mesurés, mais la longueur de leur lame aux alentours de 60 cm les met dans le type 2								-
A11	Ornavasso P t. 95	cons. 73, rest. 77	cons. 12, rest. 16	61	6	-	rest. 81	rest. 7	époque tibérienne	pl. 129, 1
A11	Ornavasso P t. 97	cons. 76, rest. 77	12	cons. 64, rest. 65	4	cons. env. 4	rest. 81	rest. 5	époque augusto-tibérienne	pl. 132, 1
A11	Ornavasso P B	76	17	59	4.8	-	rest. 78	rest. 6	LT D2	pl. 135, 1
A16	Wartau	cons. 29, rest. 78	cons. 11, rest. 18	cons. 18, rest. 60	5	-	-	-	LT D2-ép. augustéenne précoce	pl. 145, 1-2
C3	Berry-Bouy	cons. 74, rest. 82	cons. 10, rest. 18	64	4.8	66.7	rest. 85	6	ép. augustéenne précoce	pl. 148, 1
C12	Fléré-la-Rivière	cons. 78, rest. 90	cons. 8, rest. 18	cons. 70, rest. 72	5.8	cons. 28	rest. 94	rest. 6.5	ép. augustéenne moyenne	pl. 167, 1
C20	Alise no. 1	86	17	69	5	-	rest. 90	-	hors contexte	pl. 179, 1
C20	Alise no. 2	cons. 84, rest. 87	18	cons. 66, rest. 69	6	-	rest. 91	-	hors contexte	pl. 179, 2
C26	Port	cons. 74, rest. 77	cons. 14.8, rest. 18	59.2	4.8	-	rest. 81	-	hors contexte	pl. 188, 1
C28	Remetschwil	cons. 67.3, rest. 72	cons. 12, rest. 16	cons. 55.3, rest. 56	4.1	-	rest. 78	-	ép. tibéro-claudienne	pl. 189, 1
B11	Goeblingen A	79	env. 11	env. 68	4.2	-	rest. 83	-	ép. augustéenne précoce	pl. 199
B15	Hoppstädten 101	80	13.5	66.5	-	-	rest. 84	-	ép. augustéenne	pl. 208
B21	Lebach 106	84	14	70	5.6	-	rest. 88	-	ép. augustéenne	pl. 221, d
B27	Neunkirchen/Nahe	70	17	63	5	-	rest. 74	-	ép. augustéenne	pl. 226, 1
B32	Pitres st. 68	cons. 57, rest. 76	cons. 4.5, rest. 16	cons. 52.5, rest. 60	4.8	cons. 19.5	rest. 80	rest. 6	ép. augustéenne	pl. 231, 2-3
B35	Ronchin	cons. 71.6, rest. 76	cons. 11.6, rest. 16	60	4.8	64.5	rest. 80.5	5.6	ép. augustéenne	pl. 235, 1
B39	Sötern	cons. 69.6, rest. 76	cons. 9.6, rest. 16	60	5.6	-	rest. 80	-	ép. augustéenne	pl. 237, 1
Type 3										
A3	Giubiasco t. 467	cons. 62, rest. 66	cons. 12, rest. 16	50	6	-	rest. 71	rest. 7	ép. augustéenne	-
A7	Idria pri Baci 11-12	cons. 67.2, rest. 69	cons. 14.4, rest. 16	52.8	5.8	cons. env. 30	rest. 73	6.2	ép. augustéenne	pl. 114A, 1-2
A7	Idria pri Baci 17	cons. 58, rest. 66	cons. 11, rest. 16	cons. 47, rest. 50	5	cons. env. 30	rest. 71	6	ép. augustéenne	pl. 114B, 2
A15	Verdun t. 1, 41, 84 et 112	4 glaives de l'époque augustéenne dont les longueurs précises ne sont pas connues							ép. augustéenne	pl. 141-144
C5	Chassenard	Glaive presque entièrement détruit, probablement du type Mayence							ép. de Caligula	pl. 152, 2
B34	Ribemont	cons. 47, rest. 54	cons. 9, rest. 16	38	6	-	rest. 58	-	50-20 av. J.-C.	pl. 233, 9
B47	Wederath 1344	45	10.5	34.5	4	-	rest. 50	-	ép. claudio-néronnienne	pl. 252, Ac
B47	Wederath 2215	62.8	15	47.8	6.1	-	rest. 34	-	ép. claudio-néronnienne	pl. 253, i
Autres exemples non retenus dans notre corpus										
Type 2	Boyer	rest. 83.5	cons. 4.4	67.5	5	-	rest. 88	-	-	Feugère 1994b
Type 2	Vrhnika	rest. 82	cons. 6	66	5.6	-	rest. 88	-	-	Horvat 1990
Type 2	Rivière Ljubljanica	-	-	-	-	65	rest. 80	5.5	début Ier siècle ap. J.-C.	Istenič2000
Type 2	Magdalensberg M1	65.2	cons. 11.7	53.5	5	cons. 20	rest. 75	-	Ier s. ap. J.-C.	Dolenz 1998
Type 3	Magdalensberg M2	57.2	cons. 10	47.2	7.6	53	rest. 63	-	30-20 av. J.-C.	Dolenz 1998
Type 2	Sainte-Blandine	cons. 69	cons. 10.5	58.5	5.5	-	rest. 79	-	Ier s. av. J.-C.	Chapotat 1970
Indéterminé										
A1	Bela Cerkev zone 4	-	11	-	env. 5.6	-	-	-	ép. augustéenne	pl. 93, 1
A2	Domodossola	-	-	env. 65 env.	4 cons.	env.65	rest. 80	-	ép. augustéenne	pl. 95, 2
A9	Monte Sorantri	La frette de suspension conservée ne permet pas de caractériser le type du fourreau								pl. 120, 2
B17	Koblenz O	Glaive perdu, les dimensions ne sont pas connues								pl. 213, 1
Spatha ?										
C11	Feurs S9	cons. 80.8, rest. 94	cons. 4.8, rest. 18	76	4.4	-	-	-	LT D2b	pl. 165, 1

cons=conservé soie de la poignée environ 16 cm
rest=restitué ou 13 pour les armes plus courtes

Fig. 68. – Tableau récapitulatif des glaives découverts en Gaule.

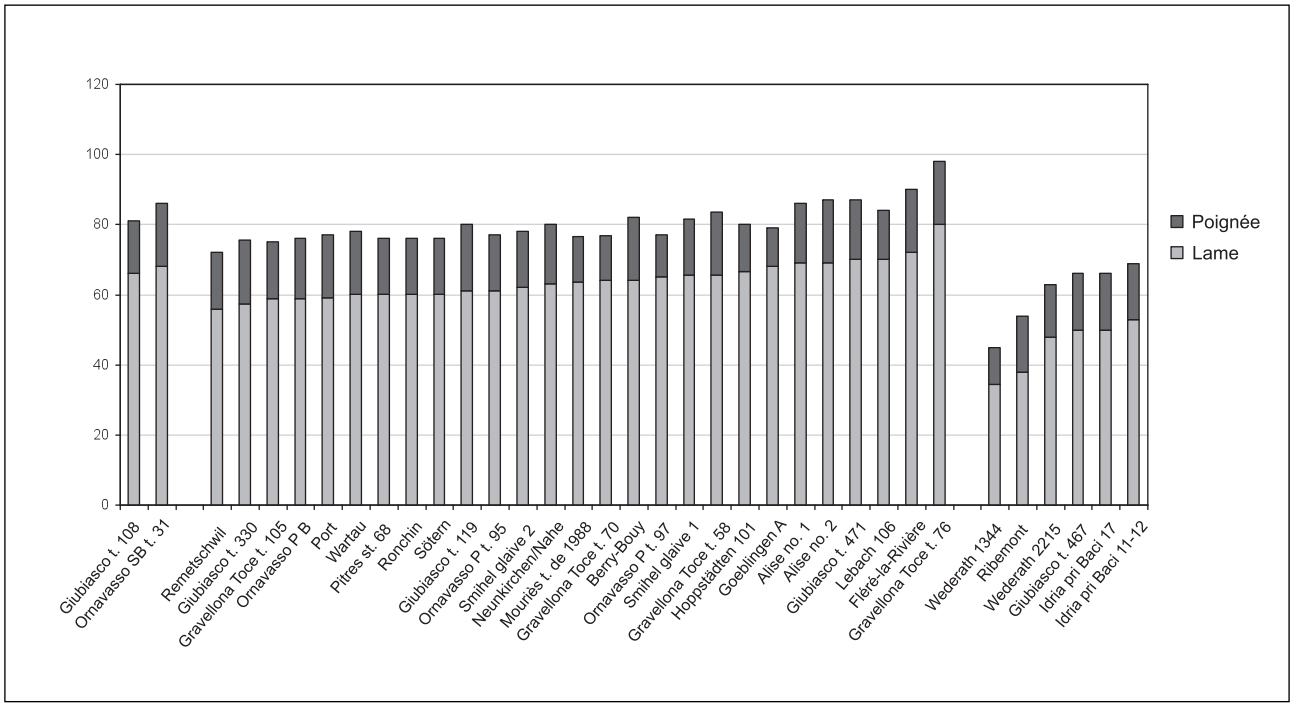

Fig. 69. – Graphique illustrant la longueur des lames et des poignées des glaives des types 1, 2 et 3.

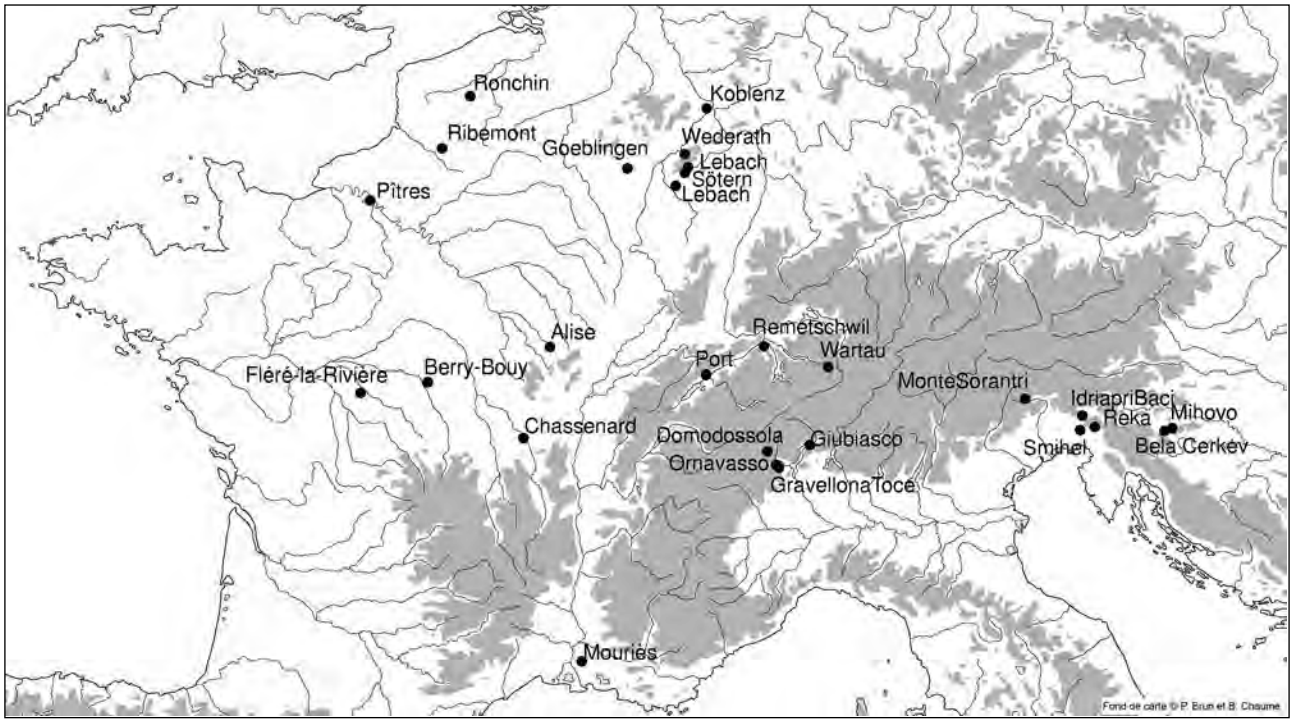

Fig. 70. – Carte de répartition des glaives découverts en Gaule catalogués dans cette étude (dessin L. Pernet).

Les glaives de type 1 à croisière campaniforme (type Giubiasco) et leur fourreau

Ce type n'est constitué que de trois exemplaires[77]. Leur particularité est de posséder à la fois une lame galbée et une croisière en fer campaniforme propre aux armes laténiennes. Il s'agit du glaive de la tombe 108 de Giubiasco (A3 ; pl. 96, 1), de celui de la tombe 31 d'Ornavasso San-Bernardo (A11 ; pl. 125, 1) et très probablement aussi celui de l'individu issu de la tombe 3 de Reka (A12 ; pl. 136, 1-2). Les lames restituées de ces glaives sont respectivement de 66 et de 72 cm (la lame de Reka est très endommagée). La croisière de celui d'Ornavasso est mal collée, sur le côté, au lieu d'être le long de la soie. Celle de Giubiasco a pu être observée sur un cliché aux rayons X.

Les fourreaux sont partiellement conservés. Celui de Giubiasco est en bois et cuir (Pernet/Carlevaro 2006, fig. 2.13 pour le mode de construction) ; celui d'Ornavasso en bois seulement. Les planches de bois sont maintenues ensemble sur les côtés par un système de gouttières. Seul le bouton terminal du fourreau de Reka est conservé. Tous deux ont un système de suspension par frettes à anneaux : deux frettes dans le tiers supérieur et une dans le tiers inférieur. La morphologie de cette dernière et son emplacement indiquent que nous sommes loin du système de suspension celtique. Cette frette placée très bas, qui ne se retrouve pas à notre connaissance sur d'autres étuis de tradition romaine, rappelle en revanche les fourreaux de cavaliers de l'époque moderne. Ils étaient en effet munis d'un anneau de suspension placé en bas du fourreau, qui permettait de l'attacher à l'arrière du ceinturon afin de réduire le balancement et le frottement de l'arme contre le cheval et le cavalier. Le fourreau d'Ornavasso se portait au ceinturon, comme l'indique l'agrafe de ceinturon retrouvée dans la même tombe. Il y était attaché avec les deux frettes supérieures au moyen d'un système qui devait se rapprocher de celui des glaives romains. Si l'on accepte l'analogie avec les fourreaux modernes, il est possible de voir dans la troisième frette un moyen de relier le fourreau à l'arrière du ceinturon.

La question de la suspension de ces glaives n'est cependant pas simple, comme l'illustre l'exemple du guerrier de Vachères (N30 ; pl. 83). Il porte un glaive et un fourreau très semblable à ceux du type 1 de Giubiasco, avec une garde campaniforme. Sur le haut du fourreau, deux frettes de suspension avec des anneaux permettent le port de l'arme. Pourtant le guerrier n'utilise pas ces frettes pour attacher son arme à son ceinturon, mais une sorte de manchon (probablement en cuir) qu'il a enfilé sur le fourreau et dans lequel passe le ceinturon, comme dans un pontet de fourreau laténien. Le guerrier de Vachères porte donc son arme de tradition romaine à la gauloise.

Datation

Les deux tombes lépontiennes sont datées de LT D et l'enfouissement a probablement eu lieu au début de LT D2, au vu des monnaies d'Ornavasso[78] et du pot type *Wellentonne* de Giubiasco. Nous avions donc suggéré de dater la fabrication de ces armes de la fin de LT D1 (en considérant un âge moyen d'une quarantaine d'années pour ces guerriers). L'enfouissement de la tombe 3 de Reka est plus tardif (époque augustéenne) et indique que le type est en usage pendant tout le Ier siècle av. J.-C.

En dépit de la rareté de ses occurrences, le type 1 marque bien, selon nous, le glissement entre les armes celtiques et les armes romaines qui se produit au Ier siècle av. J.-C. Il illustre aussi le fait que ces armes sont fabriquées localement et qu'il ne s'agit pas d'importations du monde romain.

Les glaives de type 2 à garde droite et lame longue et leur fourreau

Le second type, le mieux représenté de notre corpus de glaives, est constitué d'épées à galbe curviligne, garde droite et lame plutôt longue, entre 60 et 70 cm[79]. Si, dans la monographie consacrée aux tombes de La Tène finale de Giubiasco, nous avions suggéré de créer deux variantes de glaives de type 2 en fonction de la longueur de leur lame (Pernet/Carlevaro 2006, 46), le graphique des longueurs (fig. 69) montre que toutes les longueurs entre 60 et 70 cm sont représentées. Ainsi, même si ces armes présentent des variations dans l'assemblage de certaines pièces ou la morphologie du fourreau, il nous semble important de les traiter ensemble pour bien montrer que l'on a affaire à une série d'armes particulières, inspirées par les glaives tardo-républicains mais très probablement fabriquées en Gaule à une époque où circulent encore les longues épées gauloises des dernières générations.

Les 27 glaives de type 2 présentés dans notre catalogue ne sont pas tous dans le même état de conservation. Parfois il ne reste que la lame nue, sans aucun élément de poignée, d'autres fois poignées et fourreaux sont presque intégralement présents. Dans tous les cas les entrées de ces fourreaux devaient être droites (et les poignées aussi). Lorsque la conservation est bonne, comme à Giubiasco, Ornavasso ou Gravellona Toce, on observe que les poignées butent sur des plaques de garde ovales parfois décorées de plaques

77 Un quatrième de ce type est toutefois figuré sur la statue de guerrier de Vachères (N30).

78 Un quinaire de Q. *Titius* fait partie de l'ensemble funéraire original de la tombe et donne un *terminus post quem* de 88 av. J.-C. pour l'ensevelissement (RRC n° 341).

79 La restitution de la longueur de la lame du glaive de la tombe 76 de Gravellona Toce n'est pas sans poser des problèmes avec un bout de lame mal attribué. Il se pourrait que sa longueur hors norme, 80 cm, soit due à une mauvaise restitution de notre part.

campaniformes (tombes 119 et 330 de Giubiasco, tombes B et 97 d'Ornavasso Persona) qui donnent l'illusion que l'entrée n'est pas droite, mais campaniforme (Pernet/Carlevaro 2006, fig. 2.14).

Plus intéressante encore est la diversité des fourreaux, qui allient souvent le métal et le bois. L'exemplaire de Fléré-la-Rivière (C12 ; pl. 167, 1) semble avoir été muni d'une sorte de bouterolle à extrémité massive qui rappelle les épées gauloises présentées plus haut (notamment celle de Ménestreau), mais la lame galbée nous a incités à le considérer comme un glaive. La plupart des autres fourreaux fonctionnent sur le modèle romain : deux plaques de bois serties par des gouttières en fer ou en alliage cuivreux et munies de frettes de suspension à anneaux. L'extrémité du bouton peut revêtir deux formes : soit un bouton sphérique, soit une sorte de pelte. Un tableau résume les différents cas recensés dans notre corpus ; nous y avons ajouté deux autres fourreaux, ceux de Vienne/Sainte-Blandine (Desbat/Maza 2008, 246-248) et du Magdalensberg (fig. 71).

Datation

Tous ces fourreaux proviennent de contextes datés du Ier siècle av. J.-C., voire des premières décennies du Ier siècle apr. J.-C. pour les enfouissements les plus tardifs. Les deux glaives de Smihel (A5) constituent la seule exception : ils proviennent d'un contexte que l'on estime dater de la fin du IIIe-début IIe siècle av. J.-C. Comme déjà évoqué au chapitre 5.2, il est probable que ces glaives aient appartenu à des légionnaires. Ils constitueraient dès lors d'authentiques glaives tardo-républicains et non des versions gauloises comme le reste de la série.

Les glaives de type 3 à garde droite et lame courte (type Mayence/Mainz) et leur fourreau

Ces armes, beaucoup plus rares en contexte funéraire mais relativement bien connues par des découvertes fluviales[80] ou les fouilles de camps militaires, présentent la caractéristique d'être beaucoup plus courtes que celles de type 2, avec des lames qui ne dépassent pas 50 cm.

Ce type de glaives peut être rapproché du type Mayence, bien connu dans la littérature (Ulbert 1969 ; Feugère 1993, 138-144 ; Coulston, Bishop 2006, 78-83) (voir *supra* chap. 5.2.1).

Pour les fourreaux, on retrouve le système de plaques en matériaux organiques serties par des gouttières. Les exemplaires d'Idria (A7 ; pl. 114) en sont les meilleurs représentants. Dans la tombe 17 de cette nécropole, on trouve deux attaches de suspension du fourreau (pl. 114,

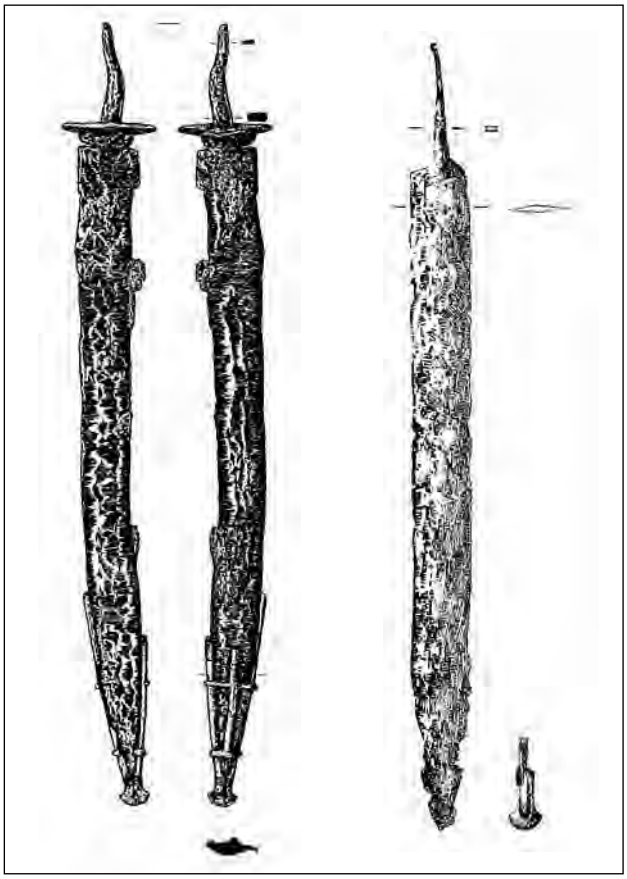

Fig. 71. – Glaives et fourreaux de Sainte-Blandine et du Magdalensberg (tiré de Chapotat 1970, pl. 1 et 6 et Dolenz 1998, Taf. 1, M1).

Site	Lieu de découverte	Gouttières/frettes	Bouton terminal	Planche
A3	Giubiasco, t. 119	Bronze/deux frettes	Sphérique	97, 1
A3	Giubiasco, t. 471	Fer/deux frettes	Sphérique	103, 1-2
A6	Gravellona, t. 70	Bronze	Sphérique	106, 1
A6	Gravellona, t. 76	Bronze/deux frettes	Sphérique	107, 1-2
A6	Gravellona, t. 108	Fer	Sphérique	108, 1-2
A8	Mihovo, t. 1657/16	?/deux frettes	Pelte	118B, 1
A8	Mihovo, t. 1846/3	?/deux frettes	Sphérique	119, 1
A11	Ornavasso P, t. 97	Bronze/une frette cons.	Sphérique	132, 1
C3	Berry-Bouy	Bronze/deux frettes	Sphérique	148, 1
C12	Fléré-la-Rivière	Fer	Extrémité massive	167, 1
C22	Bâle Munsterhügel	-	Pelte	184
B32	Pîtres, st. 68	-	Pelte	231, 2-3
B35	Ronchin	Bronze/deux frettes	Sphérique	234, 1
-	Sainte Blandine	-	Pelte	Fig. 71
-	Magdalensberg M1	Fer	Pelte	Fig. 71

Fig. 72. – Tableau des types de fourreaux de glaives du type 2.

80 Par exemple à Dolge njive en Slovénie (Horvat 1990, pl. 23, 1).

B5) avec un petit anneau, attache aussi présente à Ornavasso Persona tombe 102 (pl. 134, B1), en l'absence de toute arme.

Datation

Le rapprochement du type 3 avec le type Mayence permet de situer son apparition à la période augustéenne ou peu auparavant. Les contextes funéraires confirment cette datation. Cette période (époque augustéenne-époque tibérienne) correspond à l'utilisation du glaive de type Mayence avant son remplacement par le type Pompéi.

Remarques au sujet des glaives de tradition romaine découverts en Gaule

Rappelons quelques résultats obtenus pour ces armes de poing et leur étui. Sur le plan chronologique, nous constatons que le glaive de type 1 est légèrement plus ancien que ceux du type 2. Il a été utilisé entre la fin de LT D1 et le début de LT D2. Quant aux glaives de type 2, il est possible d'avancer une utilisation entre LT D2 et la période augustéenne précoce.

Le mode de construction et de suspension des glaives et fourreaux de type 1 fait le lien entre les armes de tradition celtique et de tradition romaine, imitant des normes méditerranéennes tout en conservant des caractéristiques celtiques (croisière et poignée). Les glaives et fourreaux de type 2 peuvent être compris comme l'étape suivante du phénomène, avec une poignée et un système de suspension entièrement romains ainsi qu'une lame dont la longueur diminue de 70 à 60 cm, puis à 50 cm avec le type 3 (fig. 69). On rappellera que les glaives découverts hors de Gaule et présentés au chapitre 5.2.1 ont des lames qui mesurent environ 60 cm (fig. 17).

La diminution progressive de la longueur de la lame, qui dépend probablement d'un changement dans la fonction des glaives, semble suivre la chronologie. La longueur de la lame est certes une caractéristique qui peut avoir une valeur chronologique, mais cela ne signifie en aucun cas que les glaives républicains romains du IIe siècle av. J.-C. avaient une lame de 70 cm, comme pourraient l'indiquer les exemplaires alpins. Pendant longtemps, on a pensé que les nécropoles alpines recelaient des armes qui pouvaient faire figure de glaives romains précoces. Or, il nous semble au contraire que l'évolution des armes alpines se fait suivant une dynamique propre à cette région, d'où l'insistance à parler d'armes de tradition romaine plutôt que d'armes romaines *stricto sensu*. Ces glaives ne sont pas les ancêtres du glaive de type Mayence, mais portent les marques de transformations que font subir à leurs armes des populations celtiques, sur des modèles méditerranéens.

La question de leur fonction est complexe. Ces armes étaient peut-être destinées au combat de cavalerie. A. Rapin propose de les considérer comme des *spathae* précoces (2001, 48-49), particulièrement l'exemplaire de la tombe 119 de Giubiasco, accompagné d'un équipement qui siérait bien à un cavalier (A3 ; pl. 97-98). Mais dans l'absolu ces lames ne sont pas si longues : comparés au 85-90 cm des épées laténiennes tardives, les 60 cm de la lame du glaive de la tombe 119 n'ont rien d'exceptionnel. Il nous paraît dès lors difficile d'émettre un avis définitif sur cette question.

7.2 Les armes d'hast et de jet

On retrouve, avec les armes d'hast ou de jet montées sur hampe de bois découvertes en Gaule, les trois grandes familles présentées plus haut dans le chapitre sur les armes romaines (voir *supra* chap. 5.2.2) : les fers de lance à douille, les pointes à douille et les fers de type *pilum*. Bien sûr il ne s'agit pas de reprendre ici les points traités au chapitre 5, mais de mettre en évidence quelles armes sont présentes en contexte gaulois.

7.2.1 Les fers de lance à douille

La question complexe de l'évolution des fers de lance de la fin de l'âge du Fer reste à reprendre dans le détail, mais elle nous emmènerait trop loin dans un travail qui recense déjà une diversité de types importante. Le corpus rassemblé ici constituerait toutefois une base idéale pour étudier cette problématique.

M. Poux s'est récemment penché sur le problème dans un long article sur les *militaria* en Gaule à l'époque césarienne (Poux 2008, 338-341). Nous reprenons à notre compte ses conclusions : il n'est pas possible de distinguer les fers de lance de tradition romaine de ceux de tradition gauloise à La Tène finale en se fondant sur la forme des flammes. Seul un décor à l'eau-forte (comme par exemple sur les exemplaires de Port) permet d'assurer qu'il s'agit bien d'armes gauloises. Il faut plutôt s'intéresser à la tendance générale au raccourcissement des fers. Elle ne permet pas de fixer une limite à partir de laquelle un fer est romain ou gaulois – d'autant plus qu'intervient aussi la question de la fonction du fer (s'agit-il d'un javelot ou d'une lance ?) –, mais fournit néanmoins des pistes de réflexion intéressantes. Les chiffres proposés par M. Poux montrent que les fers dont la longueur totale se situe entre 25 et 50 cm ont de fortes chances (80 %) d'être dans la tradition gauloise, tandis que ceux dont la longueur n'excède pas 25 cm ont la même proportion de chance d'être de tradition romaine.

Il convient pour finir de discuter un cas particulier de fers de lances. Il s'agit des fers « à ricasso » que l'on trouve

surtout sur le site d'Alésia (C20 ; au moins six exemplaires, voir un exemple pl. 179). Ils ont la particularité d'être munis de deux ergots saillants bien visibles à la base de la flamme (Sievers 2001, 161, pl. 62 et 67). Ces armes sont totalement absentes du monde gaulois avant la Conquête et récemment M. Poux a envisagé de les attribuer à la tradition romaine (Poux 2008, 336-338). Cette proposition est discutable car ce type d'objet n'est pas courant dans les *militaria* tardo-républicains. Nous le laissons donc pour l'instant au sein des armes de tradition romaine, mais en émettant des réserves, et ce d'autant plus qu'un type de fer assez proche, « à échancrures symétriques » (pl. 181, A ; pl. 218, 5), est clairement de tradition germanique, comme le rappellent R. Bockius et P.Ł uczkiewicz (2004, 89, note 466 ; 127-129, note 617 ; Karte 41).

7.2.2 Les pointes à douille, les « socketed pila » et « javelin heads » de tradition romaine

Nous avons défini au chapitre 5.2.2 les pointes à douilles comme des tiges de section quadrangulaire ou ronde dans le prolongement d'une douille et munies d'une petite pointe. Pour les fers présentant un décrochement net entre la pointe de section quadrangulaire et la douille, nous avons retenu deux familles : les « javelin heads » et les « socketed pila », qui se différencient par la taille.

Les pointes à douilles sont présentes uniquement à Alésia (C20 ; pl. 179 ; Sievers 2001, pl. 70, 371-372). L'absence de cette arme en contexte funéraire est totale, les combattants que nous avons retenus dans notre corpus étant majoritairement équipés d'une lance munie d'un fer avec une flamme.

La différence entre les « socketed pila » et les « javelin heads » est fondée sur l'étude des fers du site deŠmihel (A5) dont il a été question au chapitre 5.2.2. Les grands modules de ces *pila* à douille (« socketed pila ») sont rares dans notre corpus gaulois, à l'exception deŠ mihel (où ils sont considérés comme des armes romaines) et du long exemplaire de la tombe 1344 de Wederath (B47 ; pl. 252A, d). On connaît en revanche une série de « javelin heads » dans la zone alpine (Pernet 2009, fig. 218) : à Conthey (Valais), Lana (Bolzano), Giubiasco et dans la tombe 116 de Gravellona Toce (non illustré ici). Hors de cette zone, on trouve deux exemplaires en Italie du Nord, un hors contexte dans la zone Mirandola de la nécropole de Santa Maria di Zevio (T16) (Salzani 1996, tav. XVIII, A, 4) et l'autre dans la tombe 63 d'Isola Rizza (T9 ; pl. 25, 1). Dans les Gaules, ce type d'arme est présent dans plusieurs sépultures : Sigoyer (N27 ; pl. 80, 6), Esvres-sur-Indre F. 139 (C10, pl. 162B, 2), Goeblingen-Nospelt (B11 ; pl. 201B, 32) et Wederath[81] (B47). On les trouve aussi sur les sites de La Cloche (N4 ; Chabot 1996, fig. 38), Bibracte (C21 ; pl. 182, 2-3), Otzenhausen (B30 ; pl. 229A), Alésia (Sievers 2001, pl. 70, 365-370 et 373-375), Valence/Plateau de Lautagne (Desbat/Maza 2008, fig. 7, 59) et l'aven de Plérimond (Boyer/Dedet/Marchand 2006). Sur ce dernier site, les « socketed pila » et les « javelin heads » sont interprétés comme des talons de lance du VIe siècle av. J.-C. (fig. 73). A notre avis, il s'agit clairement d'armes

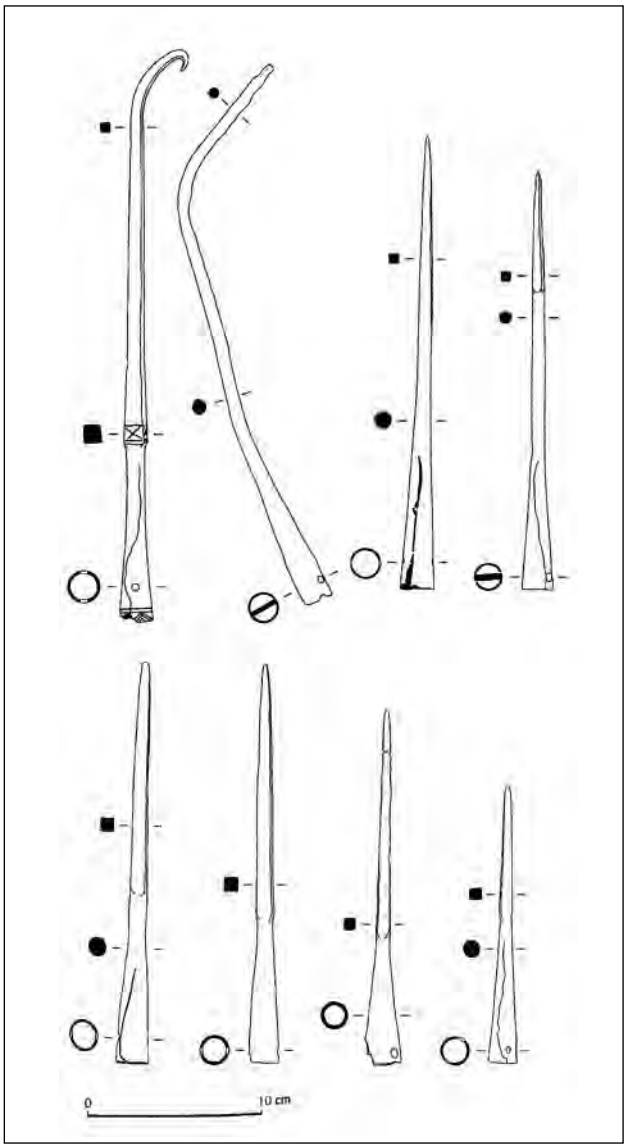

Fig. 73. – « Socketed pila » et « javelin heads » de l'aven de Plérimond (tiré de Boyer/Dedet/Marchand 2006).

81 Tombes 314 (Haffner 1971, Taf. 80, 18), 671, 697 (Haffner 1974, Taf. 178, 1 et Taf. 184, 10) et 1344 (Cordie-Hackenberg/Haffner 1991, Taf. 359, d).

romaines qui ont subi des déformations (lors d'une bataille ou rituellement) et qui ont été déposées sur ce site non stratifié fréquenté à différentes époques, notamment au IIe siècle av. J.-C. comme l'indique la présence d'une obole de Marseille en argent (*ibid.* 174, fig. 5).

Pour la datation, en dehors d'Alésia, seul l'exemplaire de Gravellona Toce provient d'un contexte fiable. La céramique de la tombe permet de le situer à l'époque augustéenne. Ces maigres informations suggèrent toutefois que ces armes de tradition romaine arrivent après la conquête romaine sur les territoires gaulois.

7.2.3 Les *pila* romains

Les *pila* sont encore plus rares que les pointes à douilles et autres « javelin heads/socketed pila » dans les sépultures. On note leur présence dans deux tombes des Cénomans : à Isola Rizza (T9 ; pl. 24, 9a) et à Povegliano (fouilles récentes D. Vitali en cours d'étude[82]). Il faut encore ajouter la tombe 31 de Curno (Bergame), une tombe qui n'a pas été incluse dans le corpus car vue trop tardivement, mais datée de l'époque augustéenne et contenant un *pilum* (fig. 74) (Frontini 1985, 147, tav. 47).

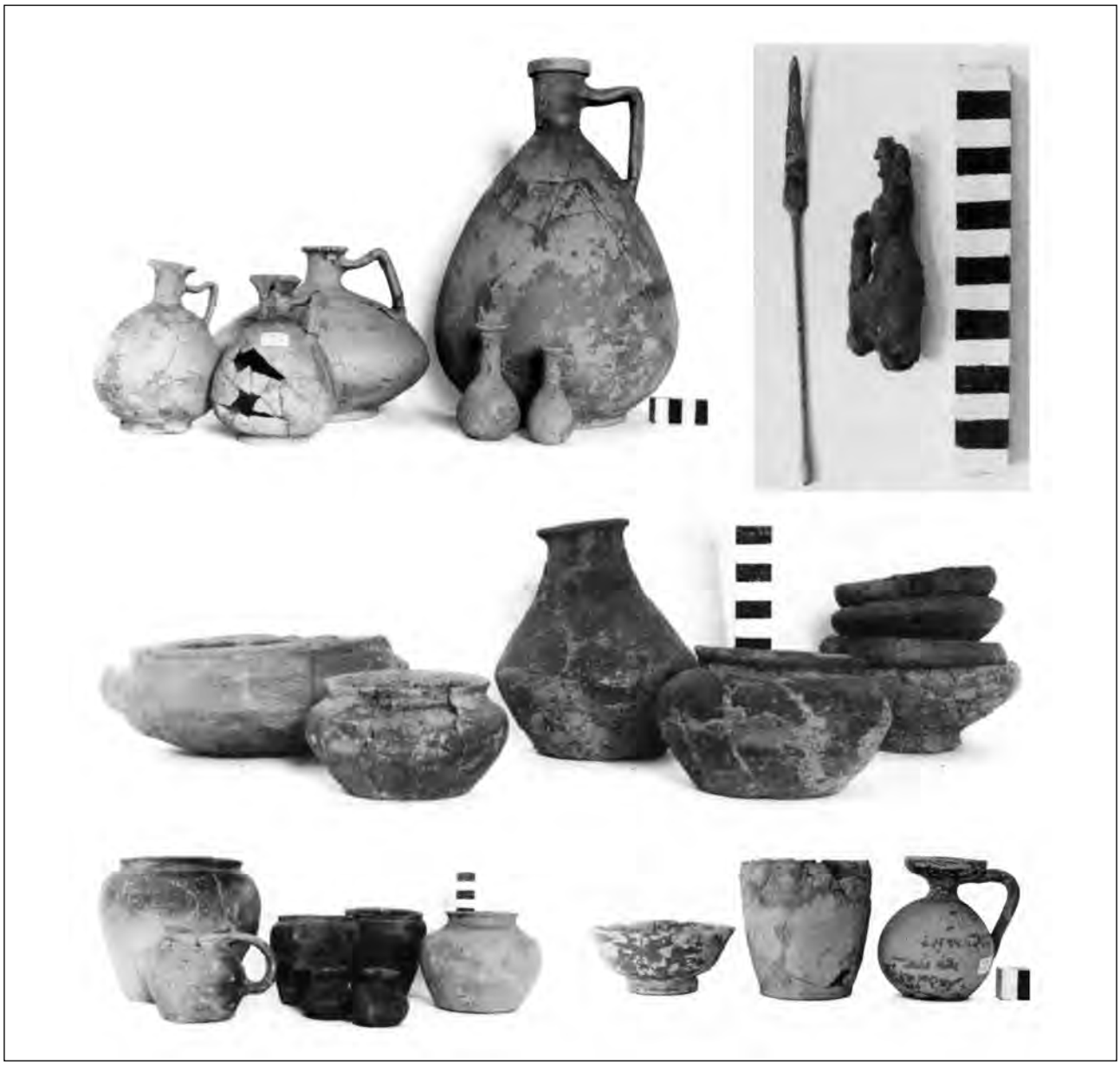

Fig. 74. – Tombe de Curno avec un fragment de *pilum* à tête pyramidale (tiré de Frontini 1985, p. 47).

82 Cette arme que nous avons pu voir lors de ces fouilles nous semble correspondre assez précisément à la description que fait Polybe du *pilum* romain ; il faut toutefois attendre sa publication pour en être certain.

7.3 Les umbos de bouclier

Comme pour les autres chapitres de cette partie consacrée à la typologie de l'armement, nous concentrons nos efforts sur les types posant les problèmes les plus importants ou sur les types peu étudiés. Quatre grandes familles d'umbos de boucliers sont présentes au sein de notre corpus : les umbos de type Mokronog, les umbos à ailettes rectangulaires longues, les umbos à ailettes rectangulaires courtes et les umbos circulaires. Nous n'entrerons pas dans le détail pour les premiers. Rappelons seulement que le type Mokronog, présent en Slovénie et en Italie du Nord, a fait l'objet d'études approfondies (voir par exemple Guštin 1991, 57-58, fig. 30 mis à jour dans Guštin 2002, 15-16, fig. 2). Il se distingue par des ailettes en forme d'ailes de papillon qui lui donnent une forme quasi circulaire. Contrairement à ce qu'a écrit A. Rapin à ce sujet (Brunaux/Rapin 1988, fig. 33), il ne nous semble pas que cette forme soit le précurseur des umbos circulaires d'époque latéenienne, et ce pour deux raisons : tout d'abord parce que l'umbo rond laténien est une forme de tradition germanique (comme nous le verrons plus loin), et ensuite parce que la différence fondamentale entre les umbos de type Mokronog et les umbos ronds réside dans la présence ou l'absence d'une *spina* sur le bouclier (Bochnak 2006, 164-168). Le recours, ou non, à ce renfort de bois sur la planche du bouclier résulte de manières de combattre bien différentes qui ne s'expliquent pas seulement par une évolution de la forme de l'umbo dans le temps. Avec un bouclier à *spina* le combattant peut percuter son adversaire et se servir de cette arme défensive de manière active. Un umbo rond sera fixé à une planche circulaire ou sub-ovale qui sert plutôt d'arme défensive passive en combat groupé. Il nous semble donc que les umbos de type Mokronog doivent être étudiés pour eux-mêmes. Ils sont bien calés dans la chronologie entre l'extrême fin de LT C2 et surtout LT D1 (Guštin 1991, 57) et recouvrent une zone avec de fortes affinités culturelles qui englobe Vénètes, Cénomans et peuples du nord des Balkans. Nous les retrouvons ainsi sur les sites d'Arquà Petrarca (T2), Santa Maria di Zevio (T16) et Isola Rizza (T9) au sein de notre corpus (pour une carte de répartition complète, voir Guštin 2002, fig. 2).

7.3.1 Umbos à ailettes rectangulaires longues

Les umbos de ce type se caractérisent par leurs longues ailettes rectangulaires. Deux variantes peuvent être distinguées : la première possède des ailettes strictement rectangulaires et une coque encore ouverte (section de *spina* de 10 cm), tandis que la seconde présente des ailettes concaves et une coque très fermée (section de *spina* entre 5 et 6 cm).

Variante 2a

On trouve ce type essentiellement dans les tombes d'Italie du Nord et de la zone alpine : Santa Maria di Zevio (T16), Isola Rizza (T9), Oleggio (T12) et Giubiasco (A3). C'est lors de l'analyse de cette dernière nécropole que nous avons défini cette variante (Pernet/Carlevaro 2006, 60-61). Elle correspond typologiquement au type 6 défini par A. Rapin dans son travail sur les umbos de Gournay-sur-Aronde (Brunaux/Rapin 1988, 81). Elle est datée de la fin de LT C2 et de LT D1.

Variante 2b

Cette variante des umbos à ailettes rectangulaires longues est la mieux représentée à Giubiasco (A3), mais absente ailleurs. Nous renvoyons à Pernet/Carlevaro 2006, 61 pour le détail. La datation retenue pour cette variante se situe entre LT D et le début de l'époque augustéenne.

7.3.2 Umbos à ailettes rectangulaires courtes

Cette famille d'umbos est très bien représentée dans notre corpus, tant au sein des grandes nécropoles que des tombes isolées. La typologie fine et une liste des occurrences de cette série ont été récemment établies par M. Schönfelder (Perrin/Schönfelder 2003, 80-85). Cette typologie repose sur les trois umbos livrés par la tombe de Verna. La première variante, appelée Nierstein du nom d'une tombe centrale de l'aire de répartition, possède des ailettes étroites quasiment rectangulaires munies de deux trous de clous-rivets disposés côte à côte sur une ligne horizontale. La seconde, dénommée variante Nîmes, a des ailettes courtes trapézoïdales et trois clous-rivets de fixation, un au centre de l'ailette et un sur chaque angle extérieur. Tous ces umbos possèdent une coque sphérique à rebord saillant, bien marqué pour le type Nîmes.

Ces différences sont mineures et ne paraissent pas induire une datation différente puisque les deux types sont datés de LT D1. Ils semblent en revanche se répartir sur deux aires assez distinctes : le type Nierstein sur la Gaule Belgique et la Celtique orientale, et le type Nîmes, moins fréquent, essentiellement en Transalpine (Perrin/Schönfelder 2003, fig. 50).

7.3.3 Umbos circulaires

Les umbos circulaires (ou umbos ronds) en fer sont absents de l'Italie du Nord et assez rares dans l'ouest et le sud de la France, ainsi que dans les Alpes occidentales et

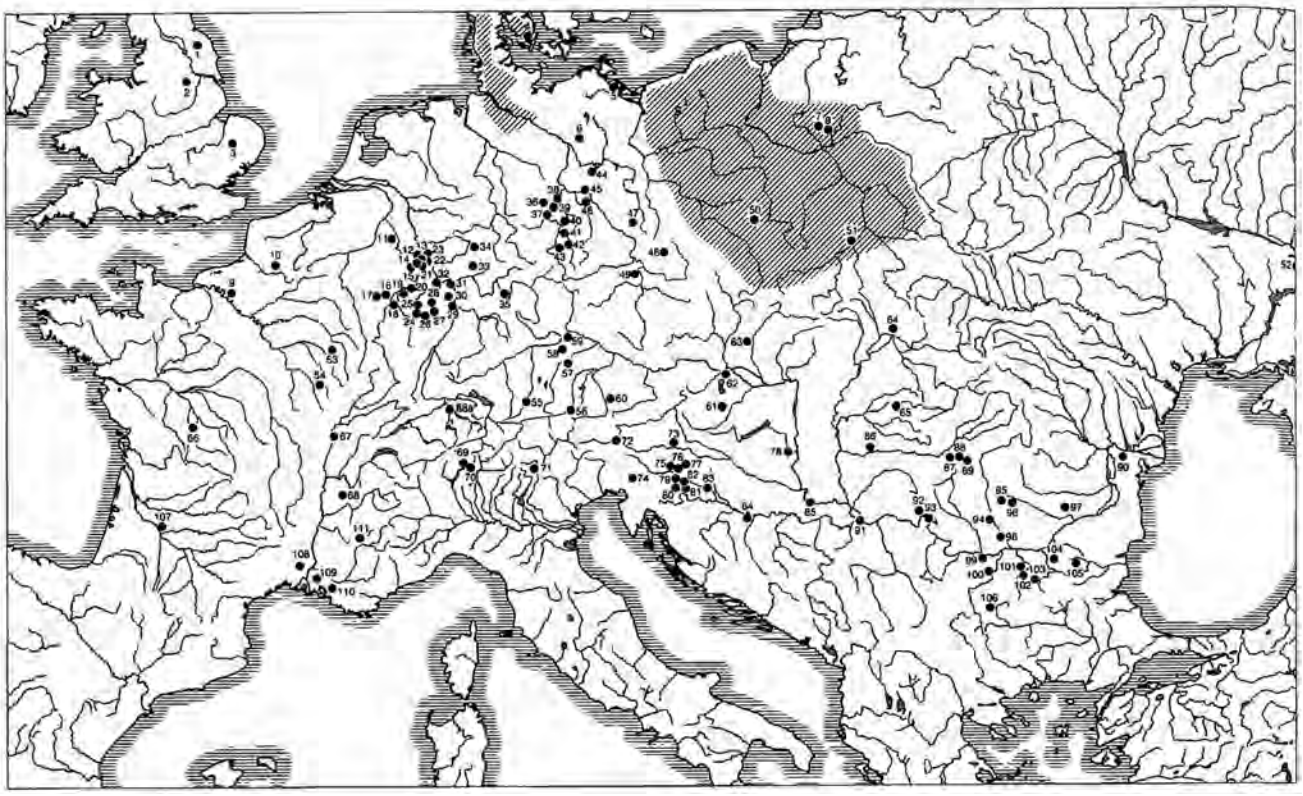

Fig. 75. – Carte de répartition des umbos circulaires en fer connus à ce jour. La répartition est sommaire dans la partie hachurée. Les numéros correspondent à la liste de Bockius/Łucziewicz 2004, Liste 16, 199-200 (tiré de Bockius/Łucziewicz 2004, 74, Karte 27).

centrales. On les trouve en revanche en grande quantité dans la culture de Przeworsk, en Gaule Belgique et dans les Alpes orientales (fig. 75). Nous avons dit en abordant les umbos de type Mokronog-Arquà que nous ne pensons pas qu'ils constituent les prototypes des umbos circulaires. Ceux-ci sont clairement de tradition germanique comme l'ont montré par exemple N. Zieling (1989), R. Bockius et P.Ł ucziewicz (2004, 74-75) et T. Bochnak (2006 et 2006/07).

La question n'est en fait pas si évidente puisque l'umbo rond sur un bouclier rond ou ovale est une forme qui est connue dans le monde celtique oriental et vénète au Hallstatt. On la trouve toutefois aussi, à la même période, dans la zone de la Pologne actuelle (Bochnak 2006, 164). Le développement de cette forme au Hallstatt ne résulte toutefois pas, T. Bochnak, de contacts à longue distance, mais de développement régionaux indépendants les uns des autres (*ibid.* 165). Il s'agit donc de comprendre comment cette forme réapparaît dans la culture de Przeworsk et comment elle arrive dans les Gaules.

La datation de cette nouvelle série d'umbos circulaires dans la culture de Przeworsk est datée de la fin de LT C1-début de LT C2. Elle pourrait dériver de modèles antérieurs en cuir (*ibid.* 170). Les premiers umbos en fer sont en effet de simples tôles déformées de manière à être légèrement hémisphériques. La forme va ensuite évoluer en devenant de plus en plus haute.

Pour comprendre quand et comment cette forme est arrivée dans les Gaules, il faut étudier avec attention les contextes clos dont nous disposons (fig. 76). Les attestations les plus anciennes d'umbos à calottes fermées, indépendamment de celles de la culture de Przeworsk, sont celles de Slovénie (Mokronog et Novo Mesto) et de celtique orientale (Bavière) à LT D1 (Bochnak 2006, 184). En Gaule Belgique, ce type effectue une apparition timide à la fin de LT D1b (Wederath). Enfin, en Celtique, l'attestation la plus ancienne que nous connaissons est celle de Bibracte[83]. Pour cette dernière région, comme pour la Narbonnaise (Chabot/Feugère 1993, 345), il faut attendre LT D2b et l'époque de la Guerre des Gaules pour voir la

83 Il provient de la Pâture du Couvent et a été trouvé dans une couche datée de la première moitié du Ier siècle av. J.-C. (Pernet/Poux/Teegen 2008, 123).

forme se diffuser. Les exemplaires généralement utilisés pour dater l'apparition de l'umbo circulaire à LT D1 en Gaule sont ceux de Pîtres, tombe 9 (B32 ; pl. 230) (Lejars 1996, 94), d'Herblay (Marion 2004, 240-241) et parfois de Ribemont-sur-Ancre (B24). Les umbos des deux derniers sites proviennent de remblais de fossés qui ne permettent pas une datation précise. Pour Ribemont-sur-Ancre, un des deux umbos a été mis au jour dans un remblai daté de la période post-césarienne – l'autre est hors contexte (Viand/Pernet/Delestrée 2008, 73). Quant à la tombe 9 de Pîtres (B32), sa datation traditionnelle à LT D1 est revue à la baisse (nous proposons aussi un enfouissement à LT D2 compte tenu du vase balustre). En Transalpine, deux sites permettent une datation haute : la rue de Seyne à Nîmes (N19) et Sigoyer (N27). L'umbo du premier est très dégradé et il faut être prudent dans la détermination de sa forme. Nous avons remonté la datation de l'ensemble de Sigoyer à la fin de LT D1, ce qui fait de cet umbo le plus ancien attesté en Gaule. Dans le catalogue (N27), nous attirons toutefois l'attention sur le caractère exotique du mobilier (notamment la ceinture émaillée et le fourreau). L'umbo est du type B8 de Bockius/Łucziewicz (2004, 85-87), une forme germanique orientale. Avant d'utiliser cet umbo comme preuve du développement précoce des umbos circulaires en milieu celtique occidental, il faut donc envisager sérieusement une origine de Celtique orientale pour ce combattant peut-être décédé accidentellement dans les Alpes.

No. site	Lieu	Contexte	Datation
N4	La Cloche	oppidum (Chabot/ Feugère 1993, 345)	milieu Ier av. J.-C.
N9	Mouriès	tombe de 1870	LT D2
N19	Nîmes	tombe rue de Seyne	150-125 av. J.-C.
N27	Sigoyer	tombe	LT D (début Ier av.)
N30	Vachères	statue	50-30 av. J.-C.
A1	Bela Cerkev	tombes, 6 umbos	LT D1-ép. augustéenne
A10	Novo Mesto	tombes, 2 umbos	LT D1-LT D2
A15	Verdun	tombes, 6 umbos	LT D2-ép. augustéenne
A3	Giubiasco	tombe 433	ép. augustéenne
A7	Idrija	tombes, 2 umbos	LT D-ép. augustéenne
A12	Reka	tombes, 3 umbos	ép. augustéenne
C2	Antran	tombe	ép. augustéenne
C4	Boé	tombe	LT D2b
C15	Landudec	urne	début Ier siècle apr. J.-C.
C20	Alésia	bataille, 3 umbos	52 av. J.-C.
C21	Bibracte	oppidum, 3 umbos	LT D2a-ép. augustéenne
C28	Remetschwil	tombe	Tibère-Claude
B3	Andernach	tombes, 4 umbos	Tibère-Claude
B11	Goeblingen	tombe A	ép. augustéenne
B15	Hoppstädten	tombe 101	ép. augustéenne
B17	Koblenz	tombes, 4 umbos	ép. augustéenne
B18	Kollig	tombe 6	LT D2b
B20	Lamadeleine	tombes, 4 umbos	LT D2a-LT D2b
B21	Lebach	tombes, 2 umbos ?	Claude-Néron
B25	Mayen	tombes, 2 umbos	LT D2b
B27	Neunkirchen	tombe	ép. augustéenne
B32	Pîtres	tombes, 2 umbos	LT D2-ép. augustéenne
B24	Ribemont	sanctuaire, 2 umbos	LT D2
B39	Sötern	tombe	ép. augustéenne
B40	Titelberg	oppidum, 4 umbos	-
B46	Wahnwegen	tombes, 3 umbos	début du Haut-Empire
B47	Wederath	tombes, 18 umbos	LT D1b-milieu Ier apr.

Fig. 76. – Tableau récapitulatif des umbos circulaires en fer recensés dans notre corpus.

Sans entrer dans la typologie détaillée qui a fait l'objet des publications citées plus haut, nous dirons en accord avec M. Poux (2008, 345-348) et T. Bochnak (2006), que l'umbo circulaire à calotte fermée arrive dans le monde gaulois par l'est, du côté des Alpes, *via* la Slovénie actuelle et dans l'interface des cultures germaniques et celtiques qu'est le Rhin *via* certains groupes armés semblables à ceux que menait Arioviste. Certains défunts du territoire trévire sont clairement identifiés comme Germains (par exemple dans la tombe 39 de Lamadelaine ; B20, pl. 218). Ce ne sont pas seulement les contacts entre Celtes et Germains qui vont permettre sa diffusion rapide après la Guerre des Gaules. L'adoption de ce bouclier comme standard pour les troupes auxiliaires, dont font partie les combattants gaulois conquis, impose son usage. T. Bochnak explique ce choix par la maniabilité de cette arme défensive dans le milieu boisé de Germanie (2006, 181). Son succès est indubitable, il suffit pour cela de considérer le nombre de ses attestations dans les tombes à armes du début du Haut-Empire sur la rive gauche du Rhin.

Les umbos circulaires <u>en bronze</u> sont rares à La Tène finale. Nous en recensons deux dans notre corpus : un à Antran (C2 ; pl. 147, 5) et l'autre à Berry-Bouy (C3 ; pl. 148, 4), si on admet qu'il s'agit bien d'umbos. Celui d'Antran porte effectivement un clou (mais pas de trous apparemment) sur le bord, mais celui de Berry-Bouy n'en livre aucune trace. L'umbo pourrait avoir été fixé par brasure sur une plaque métallique elle-même clouée au bouclier (Ferdière/Villard 1993, 136), mais aucune mention n'est faite d'une tôle quelconque dans la description détaillée de la tombe par Ch. Laugardière (1875, 46-47). Ce dernier doutait aussi de la fonction d'umbo pour cet objet sans réussir toutefois à proposer une autre interprétation. Selon nous, il ne s'agit pas de vaisselle et la fonction d'umbo reste la plus probable, même s'il faut plutôt envisager ici des boucliers de parade assez fragiles plutôt que des armes robustes adaptées au combat. Leur datation est donnée par le contexte de découverte (époque augustéenne), et aucun parallèle aussi précoce n'est connu ailleurs en Gaule ou en Germanie. Des umbos à boutons de forme semblable sont recensés par N. Zieling (1989, 1030, Taf. 18, Typ S), mais ils datent de la phase C1 de H. J. Eggers (1951), soit le IIIe siècle apr. J.-C. Un parallèle en bronze provient, semble-t-il, de la tombe sous tumulus d'Östervarv (Östergötland, Suède). Il existe en revanche

une découverte récemment publiée qui livre un parallèle intéressant : la tombe BF64 (au guerrier) du site de Stanway, près de Colchester. Il s'agit du bouton sommital d'un umbo circulaire au sommet et rectangulaire à la base en fer et en bronze (fig. 77) (Crummy et al. 2007, 180-181). La tombe est datée de 40-50 apr. J.-C.

Comme pour les umbos en fer, il est fort probable que cette forme ronde, d'inspiration germanique (mais jamais en bronze dans les contextes germains précoces où se trouvent ces umbos) soit passée dans le monde romain et celtique dans le courant du Ier siècle av. J.-C. suite aux nombreux contacts militaires entre ces peuples.

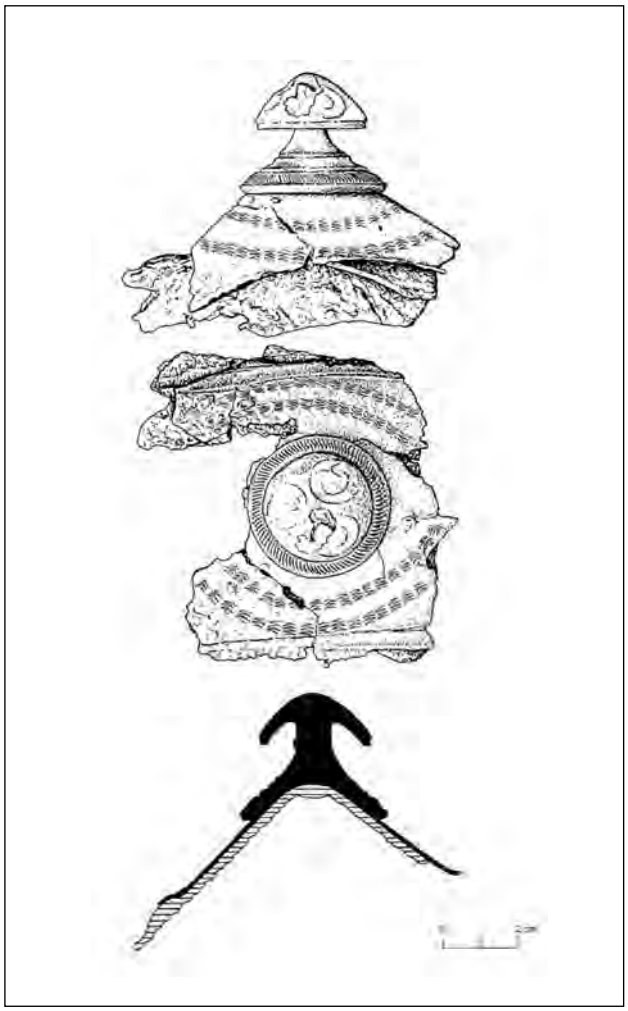

Fig. 77. – Bouton de l'umbo circulaire en bronze et fer de Stanway (tiré de Crummy *et al.* 2007, fig. 85).

7.4 Les casques

Nous présentons ici les trois types de casques de tradition gauloise présents en Gaule à La Tène finale[84]. Nous ne reprenons en revanche pas la typologie des casques romains, présents eux aussi dans notre corpus (voir *supra* chap. 5.2.4). Il est toutefois clair que nous considérons toutefois comme de tradition romaine les casques des types : étrusco-italiques à bouton, Buggenum, Hagenau et Weisenau. Au sein de notre corpus, seul l'exemplaire du Châtelet de Gourzon pose un vrai problème d'identification (B6 ; pl. 196, 23). Il semble qu'il s'agisse d'un casque étrusco-italique à bouton des IVe-IIIe siècles av. J.-C., dont on s'explique mal la présence au sein d'un ensemble LT D2-époque augustéenne.

7.4.1 Casques de type Port

La série des casques de type Port en fer a été étudiée par U. Schaaff (1988a, 307). Ce type de casque est constitué de deux pièces : une calotte semi-sphérique avec un couvre-nuque riveté à l'arrière. Le décor de sourcils réalisé au repoussé sur le devant de la calotte est l'un des signes distinctifs du type.

Nous ne connaissons qu'un nombre réduit d'individus (Ribemont-sur-Ancre (B34), Mesnil-sous-Jumiège (B26), Mons (pour lequel nous donnons un dessin inédit N32, pl. 88), Port (C26) et Reka (A12)), mais depuis les études d'U. Schaaff (*ibid.* Abb. 25), quelques exemplaires sont venus compléter le corpus[85] : Kessel (Roymans 2004, pl. 7, 35), Bibracte[86] (C21) et Gondole (C14) (fig. 78).

Il faut encore citer l'exemplaire en bronze de Francfort, dont le couvre-nuque n'est pas rapporté, mais qui présente une forme générale similaire à celle des casques de type Port (fig. 79) (Fasold 1995).

A la suite d'U. Schaaff (1988a) et de G. Waurick (1988b, 352), nous pensons que les casques de type Port sont fabriqués dans la tradition gauloise et ne sont pas les premiers casques romains en fer, contrairement à ce que suggère M. Feugère (1994a, 76). Les contextes datant (Bibracte, Ribemont-sur-Ancre, Gondole et Reka) permettent de fixer, pour leur production, un *terminus ante quem* à l'époque augustéenne précoce. On peut donc raisonnablement dater le début de leur fabrication au plus tard à LT D2b.

84 Les casques de type celtique oriental, comme celui de Bela Cerkev (A1 ; pl. 91, 1), sont rares dans notre corpus. Nous n'avons pas d'informations supplémentaires à apporter à l'étude d'U. Schaaff (1988a, 304-307) et avons décidé de ne pas développer ici de chapitre sur ce type.

85 L'exemplaire d'Alésia reste une hypothèse car seules des paragnathides (communes aux casques de type Port et Alésia) pourraient en indiquer la présence.

86 L'exemplaire de Bibracte a subi un réemploi à l'instar du casque de type Alésia de Vic-Fezensac, transformé en seau.

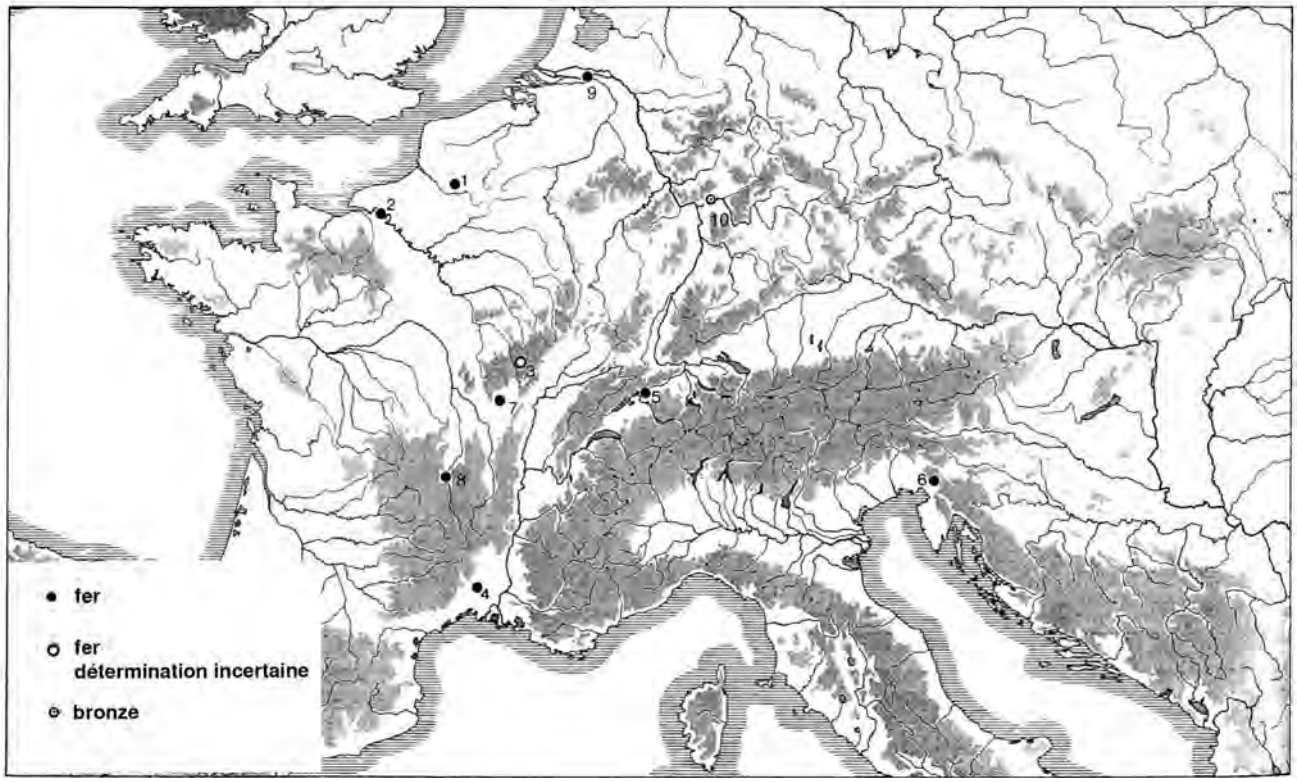

Fig. 78. – Carte de répartition des casques en fer de type Port (tiré de Schaaff 1988a, Abb. 25 mis à jour).
1 Ribemont-sur-Ancre ; 2 Mesnil-sous-Jumiège ; 3 Alésia (incertain) ; 4 Mons ; 5 Port ; 6 Reka ; 7 Bibracte ; 8 Gondole ; 9 Kessel ; 10 Francfort (en bronze).

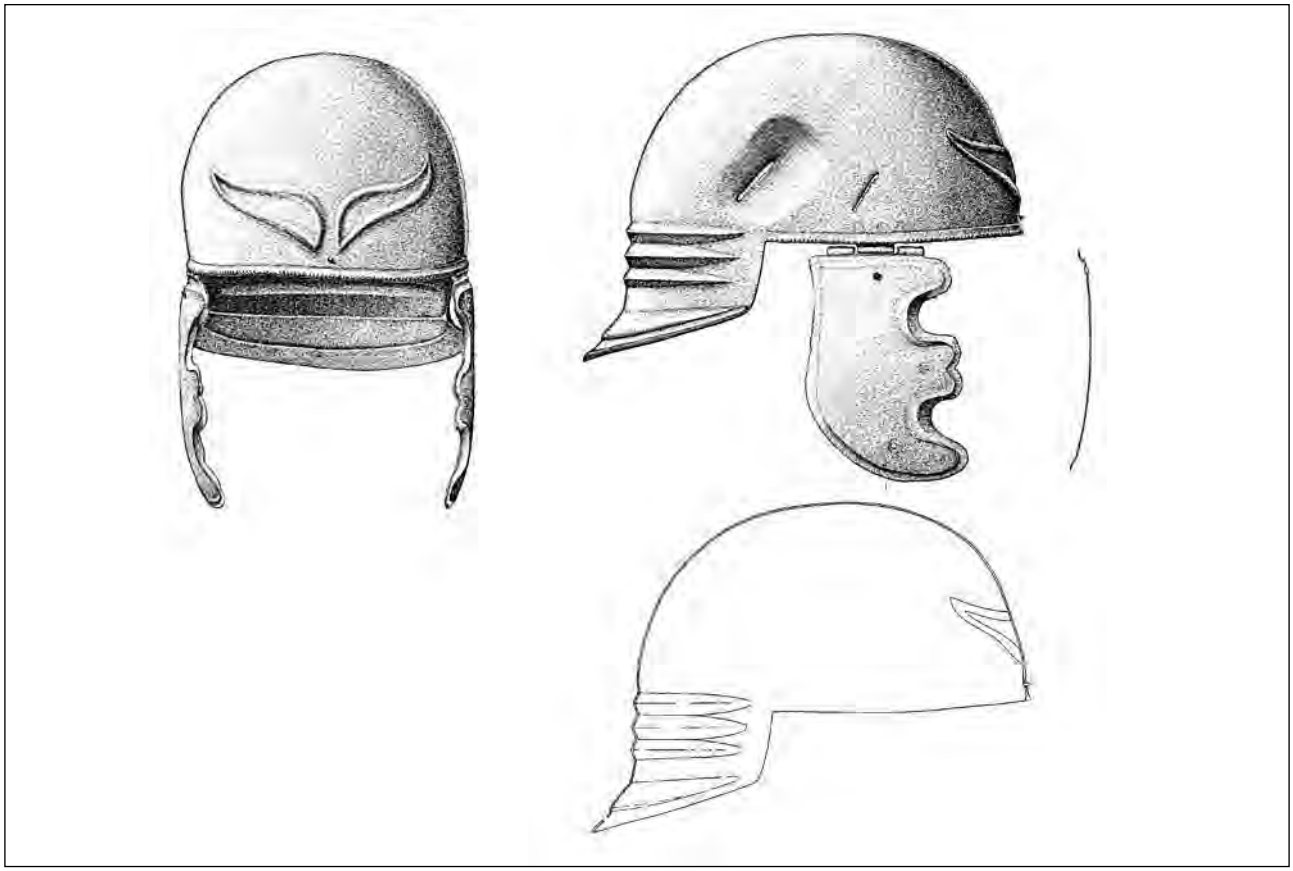

Fig. 79. – Casque en bronze proche du type Port de Francfort (sans échelle) (tiré de Fasold 1995).

7.4.2 Casques de type Alésia/celtique occidental

Nous avons déjà eu l'occasion de traiter la question des casques de type Alésia (nomenclature proposée par A. Duval) ou *westkeltischer Typ* (nomenclature proposée par U. Schaaff) à deux reprises (Pernet/Carlevaro 2006 et Dechezleprêtre/Pernet 2005). Nous reprenons ici les principaux résultats de ces études. Ces casques se distinguent de ceux du type Port par leur fabrication en un seul tenant (Schaaff 1988a, 302-307). Six casques entiers sont connus à ce jour (fig. 80), ainsi que quelques fragments[87]. La plupart de ces découvertes datent du XIXe ou du début du XXe siècle. Un seul casque de type Alésia a été découvert plus récemment (celui de Saint-Jean de Castex/Vic-Fezensac). L'unique élément nouveau à verser au dossier est le fragment de calotte récemment identifié dans le mobilier d'une couche de La Tène finale d'Orléans[88]. La publication renouvelée d'un certain nombre d'entre eux (Alésia, Port, Giubiasco et Notre-Dame-du-Vaudreuil) permet toutefois de mieux les comparer et de faire de nouvelles propositions.

Nous avons suggéré de classer ces casques suivant deux variantes. La première rassemble les casques du site d'Alésia (fig. 80, 2), de Saint-Jean de Castex (fig. 80, 4) et peut-être de Port (fig. 80, 5), qui possèdent un bord de largeur constante et donc un couvre-nuque peu ou pas marqué[89]. La seconde regroupe les trois autres, provenant de Notre-Dame-du-Vaudreuil (fig. 80, 1), d'Agen (fig. 80, 3) et de Giubiasco (fig. 80, 6). Ils ont un couvre-nuque plus long que la visière et possèdent des échancrures latérales au point où sont attachées les paragnathides. La vue de dessus des casques 1 et 2 (fig. 80) illustre parfaitement cette différence. Le couvre-nuque des casques de cette seconde variante a un bourrelet de plus, visible aussi sur l'exemplaire de Port qui reste ainsi difficile à classer en l'absence d'une nouvelle documentation graphique. Le contexte de découverte de ces casques ne permet pas d'affiner la datation des variantes et rien n'empêche qu'elles soient contemporaines.

La mise en évidence de ces deux variantes permet en revanche de revenir sur la question de l'évolution des casques celtiques et romains au Ier siècle av. J.-C. La seconde variante présente en effet un certain nombre de points communs avec les casques romains de type Weisenau (voir *supra* chap. 5.2.4). Pour U. Schaaff et G. Waurick, les casques de type Weisenau procèdent en grande partie, par leur forme et leur décor, des couvre-chefs celtiques de type Port (Schaaff 1988a, 307 et Waurick 1988b, 352). Or, nous pensons que les casques de type Alésia jouent aussi un rôle important dans l'évolution des casques romains entre la fin de la République et le début du Principat ; en particulier la seconde variante des casques de type Alésia et plus précisément l'exemplaire de Giubiasco. Premièrement, les casques de type Alésia sont faits d'un seul tenant, comme les casques romains. Deuxièmement, ils sont dotés d'un couvre-nuque, qui, sans être aussi grand que sur les casques de type Port, tend à s'allonger. Enfin, s'ils ne possèdent pas les sourcils réalisés au repoussé qui ornent la face antérieure de la calotte des casques de type Port, le couvre-chef de Giubiasco est muni sur le bord avant d'une sorte de baguette rapportée décorée d'une ligne ondée. Ce type de décor est fréquent sur les casques de type Weisenau, généralement sous la forme d'une fine tôle de bronze décorée au repoussé.

La combinaison des caractéristiques des casques de type Port (long couvre-nuque et sourcils au repoussé) avec celles des casques de type Alésia (casque en fer d'un seul tenant avec un décor de ligne ondée sur l'avant du casque)[90] aboutit aux casques de type Weisenau, si l'on ajoute la visière (*Stirnband*) rivetée sur l'avant de la calotte sous les sourcils (cette pièce apparaît sur les casques de type Hagenau et Weisenau sans antécédents dans le monde celtique ni romain[91]). Les nombreux contacts entre les guerriers celtiques et l'armée romaine au Ier siècle av. J.-C. expliquent l'influence de l'armement défensif celtique sur celui des Romains et notamment la généralisation de l'usage du casque en fer (Waurick 1988b, 353-356).

87 Les fragments probables proviennent du Mesnil-de-Poses (Coutil 1932, pl. II, no 23), de la forêt de Compiègne (Duval 1975, fig. 11b) et d'Alésia – au moins 12 paragnathides échancrées caractéristiques des casques de type Alésia ou Port ont été découvertes sur le site (Sievers 2001, pl. 40-41, 6-17).

88 Communication de S. Riquier.

89 Cette tendance est assez nette, malgré les fortes restaurations qu'ont subi les casques des sites d'Alésia et de Port.

90 Il ne nous semble pas possible d'expliquer ces caractéristiques par l'influence des casques romains sur les casques de type Alésia. La chronologie indique en effet que le type Weisenau apparaît à l'époque augustéenne, tandis que les casques de type Alésia sont attestés dès LT D2.

91 Le seul casque de tradition celtique possédant une sorte de bandeau est celui de la tombe de Boé (C4), mais contrairement aux bandeaux des casques de type Haguenau ou Weisenau rivetés sur la calotte, celui de la tombe de Boé est formé par l'insertion d'une tôle de bronze dans une fente ménagée sur un bourrelet de la calotte. La tôle de bronze est ensuite maintenue dans la fente au moyen de trois rivets. Sous ce dispositif, sur le bord à l'avant du casque, on retrouve une mince plaque de bronze rectangulaire décorée de quatre lignes incisées, comme sur les casques de type Weisenau et sur l'exemplaire de la tombe 32 de Giubiasco.

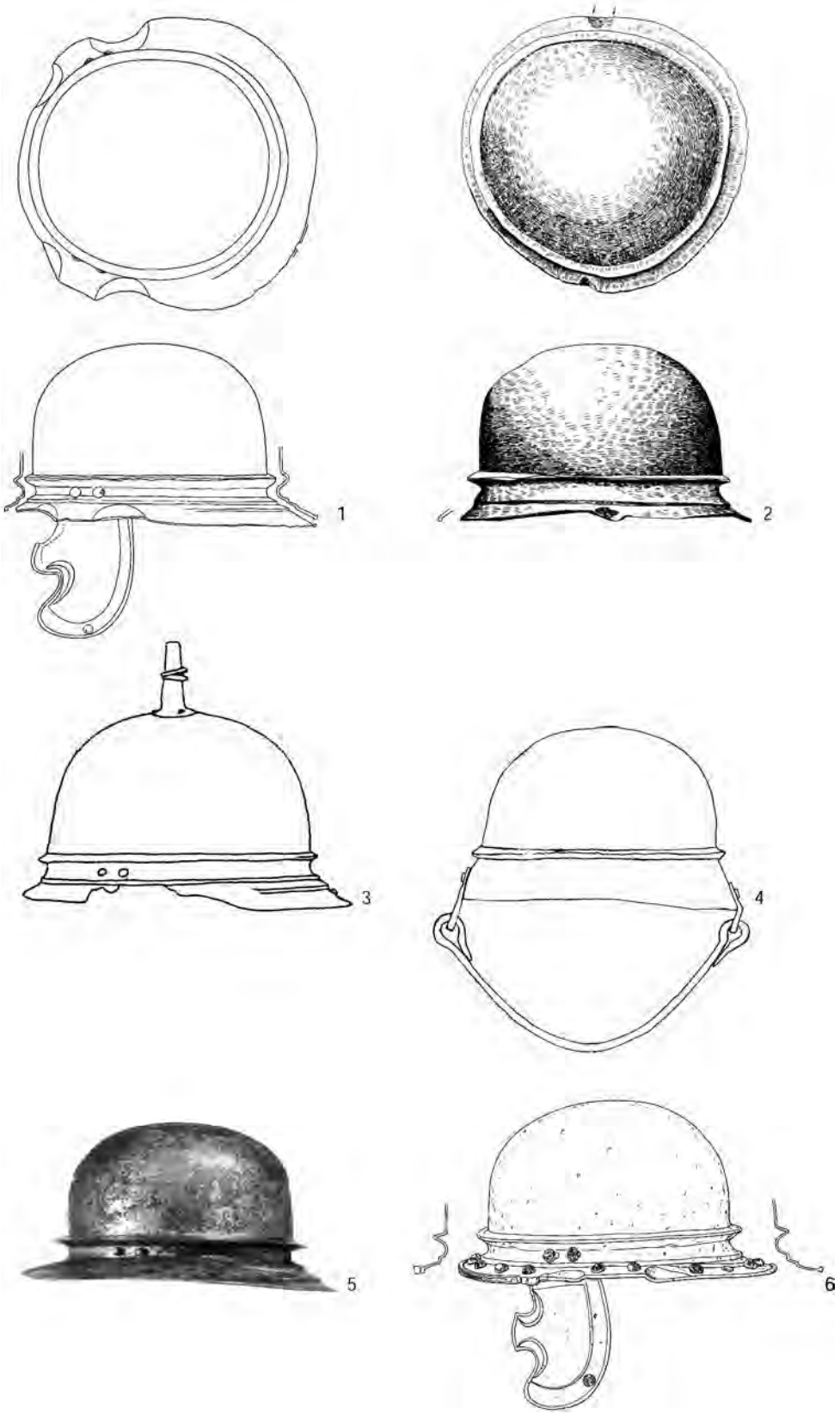

Fig. 80. – Planche récapitulative des casques de type Alésia (1:6) (tiré de Dechezleprêtre/Pernet 2005, fig. 11).
1 Notre-Dame-du-Vaudreuil ; 2 Port ; 3 Agen ; 4 Vic-Fezensac ; 5 Port ; 6 Giubiasco.

7.4.3 Casques de type Coolus-Mannheim

L'histoire de la recherche sur les casques de type Coolus-Mannheim est longue et complexe. Elle pose de nombreux problèmes, qui portent à la fois sur leur classification à proprement parler et sur leur attribution. Suivant les auteurs, ils sont en effet attribués à la tradition gauloise ou à la tradition romaine.

Ces casques sont en bronze, coulés d'un seul tenant, à calotte lisse sans bouton, avec parfois un bord en bourrelet et un couvre-nuque très peu marqué. Ils portent parfois un décor situé le long du bord ou sur le bord lui-même. Ils ne sont pas munis de paragnathides mais certains ont des orifices permettant de faire passer des anneaux en forme de 8 que l'on retrouve ponctuellement avec le casque (pl. 89, 3).

Depuis les premières découvertes du XIXe siècle, ce type de casque est tantôt décrit comme typiquement italique, tantôt comme typiquement celtique. J. Déchelette penchait pour la première option (casque italo-grec) en datant très haut (La Tène I) l'exemplaire mis à jour dans le Neckar, près de Mannheim, en 1892 (fig. 81) (1914, 1164). En 1968, un casque en bronze de la même famille est découvert dans la Saône à Belleville et publié par K. Spindler (1972), qui intitule son article « Un casque celtique issu de la Saône à Belleville ». L'auteur en profite pour reprendre la liste des casques de type « Mannheim », du nom de la découverte de 1892. Il recense 13 exemplaires, dont la découverte alors récente de la tombe de Trèves-Olewig (B41). Beaucoup de ces casques proviennent de fleuves, ce qui complique à la fois leur datation et la détermination de leur origine (le problème étant toujours d'actualité). Pour dater l'exemplaire de Belleville, K. Spindler a recours à des parallèles stylistiques, ainsi qu'à la découverte de Trèves. Il propose de situer ces casques celtiques entre le deuxième et le premier siècle av. J.-C.

En 1975, H. Russell Robinson poursuit dans cette voie en créant une typologie fondée sur l'exemplaire provenant de Coolus (Marne) conservé au British Museum. Il intitule la série « jockey-cap helmets of Coolus type » (1975, 26 sqq) et considère que ces casques sont de tradition celtique, mais qu'ils ont pu être copiés par l'armée romaine pour remplacer le casque étrusco-italique à bouton. Toutefois, le type générique (« Coolus type ») défini par H. Russell Robinson contient une variété de formes qui dépasse largement le seul type Coolus-Mannheim des typologies françaises et allemandes, il est donc capital de revenir à son étude en limitant l'analyse au type Coolus A[92] (1975, 29), qui correspond à ce que nous appelons ici le type Coolus. Le type Coolus A est le plus fruste : une simple calotte hémisphérique décorée de quelques incisions[93]. H. Russell Robinson date le type sans justification aux IIIe-Ier siècles av. J.-C.

En 1981, un casque découvert en 1961 est publié par A.-M. Ancien. Il est sans localisation précise, mais provient d'une zone qui n'excède par quatre kilomètres autour de l'*oppidum* du « Vieux Reims » à Condé-sur-Suippe/Variscourt. L'auteur le rapproche à juste titre du type Coolus A de Russell Robinson et de quatre découvertes du Nord de la France (Limes/Dieppe, Coolus, Breuvanne et Tongres) en proposant d'y voir une production gauloise.

Dans les années 1980 et 1990, la découverte par R. Boudet de casques de type Coolus-Mannheim dans un puits de l'*oppidum* d'Agen et la reprise du problème par U. Schaaff à partir des découvertes de Vieille-Toulouse ont mené à de nouvelles conclusions sur leur datation et leur origine. De gaulois, ces casques sont devenus romains (Schaaff 1988b, 322-323 ; Feugère 1994a, 42-43). L'argument d'U. Schaaff est double : les décors du casque lourd du puits XVI de Vieille-Toulouse (N33 ; pl. 89, 1) sont exactement les mêmes que ceux des casques étrusco-italiques à bouton de la fin du IIe et du début du Ier siècle av. J.-C. D'autre part, la présence d'un casque

Fig. 81. – Casque trouvé dans le Neckar près de Mannheim (tiré de Waurick 1990, Farbtafel I, 1).

92 Le type Coolus B ne contient qu'un exemplaire qui n'est pas très différent du type A.
93 Ce sont les exemplaires de Coolus, Vadenay et Tongres.

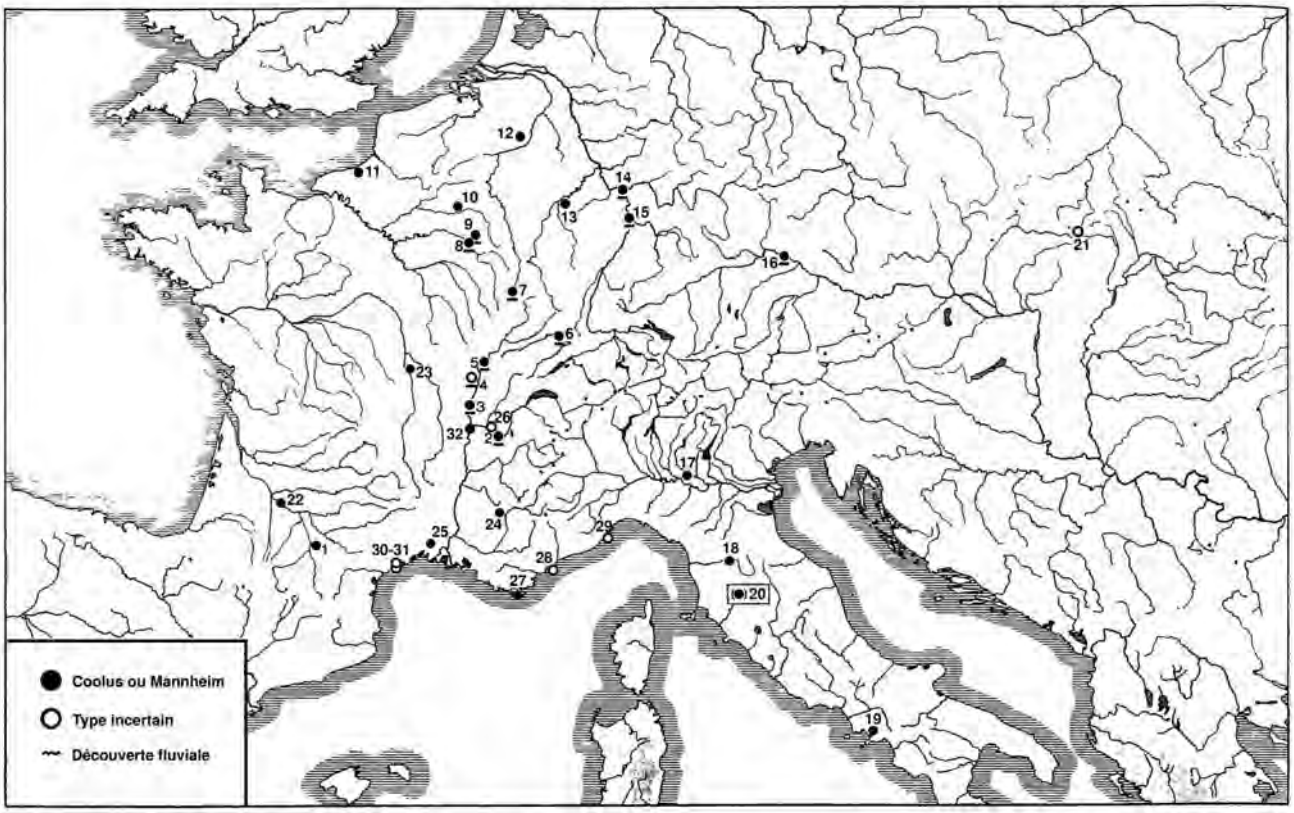

Fig. 82. – Carte de répartition des casques de type Coolus-Mannheim (tiré de Schaaff 1988b, Abb. 8 mis à jour).
Les numéros correspondent au tableau de la fig. 83.

lourd et d'un casque léger dans le même puits porte à croire que ces deux variantes sont contemporaines et donc que l'ensemble des casques « Typ Mannheim » peut être daté du milieu du Ier siècle av. J.-C., époque de l'enfouissement du défunt de Trèves-Olewig et du remplissage des puits de Vieille-Toulouse. Pour U. Schaaff, le fait que ces casques aient été découverts uniquement en Gaule a conduit sur la piste erronée de l'origine gauloise, en empêchant ses prédécesseurs de reconnaître le casque de l'armée césarienne en campagne. Sur sa carte de répartition (fig. 82), il propose d'interpréter certaines découvertes italiennes (notamment à Pompéi) comme appartenant au type Mannheim. La provenance de ces découvertes anciennes n'est toutefois pas assurée. Parallèlement, M. Feugère remontait la datation du type à la fin du IIe siècle av. J.-C. en se fondant sur les découvertes d'Agen (1993, 84) et proposait de voir dans ce nouveau casque romain une des conséquences de la réforme de Marius sur l'équipement.

Les conclusions d'U. Schaaff, reprises par G. Waurick (1990), ont été bien reçues dans la communauté scientifique et il est aujourd'hui admis que les casques de type Coolus-Mannheim sont ceux des légionnaires d'époque césarienne (voir en dernier lieu Gorgues 2005 et Gorgues/ Schönfelder 2008, 259). Cette proposition permet de combler le vide entre la disparition des casques étrusco-italiques à la fin du premier quart du Ier siècle av. J.-C. et l'apparition du type Buggenum à la fin de l'époque césarienne. L'importante production de vaisselle de bronze d'Etrurie à cette période (Feugère/ Rolley 1991) laisse de plus penser que ces mêmes centres ont produit les casques.

Cependant, cette position n'est pas sans soulever un certain nombre de questions, tant en termes de datation que d'origine de production.

Pour commencer, les publications récentes ne font pas suffisamment la différence entre la variante lourde et la variante légère. Il faut rappeler ici la proposition de M. Feugère de réserver l'appellation Mannheim au type lourd et Coolus au type léger (1993, 84). Ceci correspond bien à la tradition de la recherche puisque H. Russell Robinson (type Coolus) n'avait pas pris en compte les exemplaires lourds (le casque de Mannheim) alors que la tradition allemande se fonde uniquement sur l'exemplaire de Mannheim pour sa typologie. Un tableau (fig. 83) distribue les casques connus au sein des deux types et nous verrons plus loin que cela a une incidence importante sur leur étude.

No.	Lieu	Contexte	Type et décor	Datation	Référence
Casques de type Coolus (légers)					
1a	Vieille-Toulouse	puits XVI, 2	guillochis au sommet de la calotte	75-50 av. J.-C.	N33
1c	Vieille-Toulouse	puits XXIII	aucun	75-50 av. J.-C.	N33
1d	Vieille-Toulouse	puits XXIII	aucun	75-50 av. J.-C.	N33
1e	Vieille-Toulouse	puits XXIII	aucun	75-50 av. J.-C.	N33
3	Belleville	fluvial	guillochis à la base de la calotte	-	Spindler 1972
5	Ciel	fluvial	aucun	-	Bonnamour 1990, 111-112
6	Lacollonge	palissade	aucun	contexte non datant	Gallia 18, 1960, 261, fig. 24
7	Breuvannes	fluvial	aucun	-	Armand-Calliat 1965, fig. 2
8	Coolus	fluvial	guillochis à la base de la calotte	-	Armand-Calliat 1965, fig. 1
10	Variscourt	oppidum ?	aucun	abandon oppidum en 90 av. J.-C.	Ancien 1981
11	Cité des Limes/Braquemeont	oppidum ?	guillochis à la base de la calotte	contexte non datant	Coutil 1912
12	Tongres	hors contexte	aucun	-	Ancien 1981, 63-64
16	Straubing	fluvial	aucun	-	Feugère 1994b, 46
22a	Agen	puits ST 41	aucun	50-25 av. J.-C.	C9
22b	Agen	puits ST 41	aucun	50-25 av. J.-C.	C9
22c	Agen	puits Z1	aucun	50-25 av. J.-C.	C9
23	Lusigny	hors contexte	aucun	LT D ou Bronze final ?	Feugère 1994b, 48
24a	Sigoyer	tombe	rangs de guillochis sur le bord	enfouissement début Ier av. J.-C.	N27
24b	Sigoyer	tombe	rangs de guillochis sur le bord	enfouissement début Ier av. J.-C.	N27
27	Madrague de Giens	épave	Coolus	env. vers 70 av. J.-C.	Feugère 1994b, 43 ; fig. 85
Casques de type Mannheim (lourds)					
1b	Vieille-Toulouse	puits XVI, 1	bord torsadé et pointillé de postes	75-50 av. J.-C.	N33
2	Avenières	fluvial	bord torsadé	-	Barruol/Sauzade 34-35, note 4
13	Trier-Olewig	tombe	bord torsadé	enfouissement 60-50 av. J.-C.	B41
14	Mainz	fluvial	bord torsadé	-	Schaaff 1988b, Abb. 7
15	Mannheim	fluvial	bord torsadé et frise	-	Waurick 1990, Abb. 6
25	Nîmes Mas de Vignoles	tombe	bord torsadé	enfouissement 100-75 av. J.-C.	N15
32	Ste-Foy-lès-Lyon	fluvial ?	bord torsadé	-	Feugère 2005
Indéterminés (Buggenum ou Coolus/Mannheim) ou incertains					
4	Montbellet	fluvial	pas sûr que ce soit Coolus-Mannheim	LT D ou Bronze final ?	Schaaff 1988b, 323, note 7
21	Zips (Slovaquie)	?	pas sûr que ce soit Coolus-Mannheim	-	Schaaff 1988b, 323, note 7
26	Verna	tombe	pas sûr que ce soit Coolus-Mannheim	enfouissement en 100-80 av. J.-C.	N31
28	Dramont A	épave	Buggenum ou Coolus	env. 50 av. J.-C.	Fiori/Joncheray 1973, 86
29	Albenga, 7 fgt. casques	épave	Buggenum ou Coolus	90-70 av. J.-C.	Feugère 1994b, 266
30	Marseillan, Mercadel	habitat	Mannheim ou étrusco-italique ?	-	Feugère 2002a, fig. 13, n. 85
31	Aumes	habitat	pas sûr que ce soit Coolus-Mannheim		
Casques dont le type n'a pas pu être contrôlé					
9	Vadenay	fluvial	?	-	Schaaff 1988b, 323, note 7
17-20	Italie, divers lieux	divers	?	-	Schaaff 1988b, 323, note 7

Fig. 83. – Tableau récapitulatif des casques de type Coolus et Mannheim connus à ce jour.
Les numéros renvoient à la carte de la fig. 82.

Viennent ensuite une série de difficultés liées à leur « romanité » supposée :

1) La carte de répartition (fig. 82). Contrairement aux casques à bouton, les casques Coolus-Mannheim se trouvent essentiellement en Gaule. Si César a certes passé une grande partie de ses campagnes en Gaule et que d'autres types de casques ont pu être utilisés à la même période sur d'autres aires géographiques (l'Orient notamment), il est étonnant de constater, qu'à part quelques exemplaires d'Italie dont la provenance n'est pas assurée, ces casques se cantonnent aux Gaules.

2) L'absence de bouton. Si l'on accepte que les casques en bronze des types Buggenum et Hagenau sont dans la continuité des casques étrusco-italiques à bouton, comment expliquer l'absence passagère de bouton sur les types Coolus et Mannheim, alors même qu'ils s'inscrivent, selon les tenants de l'origine romaine, dans l'évolution du casque romain ?

3) Les contextes de découverte. Une proportion importante de ces casques n'a pas de contexte archéologique documenté. Ils ne peuvent donc pas être datés ni mis en relation avec leur possesseur de façon certaine. Il faut donc impérativement revenir aux contextes sûrs pour reprendre la question de la datation et de l'origine de ces casques.

Les découvertes de casques à calotte hémisphérique en bronze dans des épaves sont assez rares. Elles ne sont pas d'une grande aide pour la datation des casques. Il s'agit souvent de fragments où manque le sommet de la calotte. Ils sont rarement nettoyés (décors illisibles) ou même publiés intégralement. On ne sait donc pas si l'on a affaire à un casque étrsuco-italique à bouton, un Coolus, un Mannheim ou un Buggenum. Ainsi, nous avons classé dans les types incertains les exemplaires du Dramont A et d'Albenga[94] (fig. 83). Le premier parce qu'il n'a pas de bouton sommital mais que la documentation ne permet pas de trancher entre Coolus et Mannheim (Feugère 1994a, 43) ; le second car les fragments connus laissent planer le doute entre un Coolus et un Buggenum (fig. 85). Seul l'exemplaire de la Madrague de Giens apporte une information sur la datation. Elle s'ajoute à plusieurs découvertes récentes et données nouvelles sur ces casques.

Pour les casques légers de type Coolus (fig. 84), les découvertes en ensembles clos permettent de faire des propositions argumentées pour la datation. Il s'agit des découvertes en puits (Agen et Vieille-Toulouse), de la découverte de Variscourt, de la tombe de Sigoyer et du casque de la Madrague de Giens. Si les puits permettent d'avancer un *terminus ante quem* au milieu du Ier siècle av. J.-C. pour la fabrication de ce type de casques, les contextes de Variscourt et Sigoyer remontent selon nous clairement cette datation. Le casque de Variscourt ne provient pas d'un contexte sûr et c'est celui qui donne l'argument le moins fiable. Sa proximité avec l'*oppidum* suggère toutefois un lien direct entre le porteur du casque et le site de Condé-sur-Suippes/Variscourt (*oppidum* du Vieux Reims). Or ce site est abandonné à la fin de LT D1b (env. 90 av. J.-C.) (La marque de Rome 2004, 18). Il y a donc de très fortes chances pour que ce casque ait été fabriqué et utilisé à LT D1. Cette datation est confirmée par la découverte de deux casques légers dans la tombe de Sigoyer que nous ne datons pas, contrairement aux auteurs de la publication (Mahieu/Barge/Mahieu 2005), à LT D2, mais à la fin de LT D1. Nous en voulons pour preuve le fourreau d'épée, l'umbo circulaire[95] et l'umbo à ailettes courtes (voir *supra* chap. 7.3.2), plus proches des formes de LT D1 que de LT D2 (N27 ; pl. 80-81). Enfin, le casque de la Madrague de Giens, rare exemplaire complet provenant d'une épave (fig. 85), permet de conclure que le type est antérieur au naufrage du navire vers 70 av. J.-C. En conclusion, si nous ne pouvons accepter la datation haute que proposait H. Russell Robinson pour les Coolus type A (IIIe-Ier siècles av. J.-C.), nous pensons que ces casques sont présents en Gaule bien avant l'arrivée de César, soit vers la fin du IIe siècle av. J.-C.

La question de leur origine est plus délicate à résoudre. La tombe de Sigoyer, qui présente un surprenant faciès de Celtique orientale (ceinture émaillée, umbo circulaire dans un contexte très précoce), pourrait indiquer que ce type de casque est diffusé dans l'ensemble du monde celtique à cette période. Ensuite, les nombreuses découvertes fluviales de ces casques renvoient selon nous plutôt à des rituels de tradition indigène qu'à ceux des légionnaires romains. Nous suivons donc sans réserves A. Gorgues lorsqu'il écrit que les casques des puits du Toulousain sont ceux d'indigènes (des auxiliaires) (2005, 87 et Gorgues/Schönfelder 2008, 261-262). Enfin, rappelons que la forme des casques de type Coolus, sans bouton, et le choix du bronze ne sont pas surprenants sur des casques d'origine gauloise. La découverte récente de casques en bronze à calotte lisse dans le dépôt de Tintignac dans le Limousin indique que ce type est bien présent en Gaule dans des contextes pré-romains. Par ailleurs, les casques en fer de La Tène finale (types Alésia et Port) reprennent cette forme à calotte lisse alors que les casques romains républicains se distinguent par la présence d'un bouton.

Cette hypothèse d'une origine gauloise n'est pas en contradiction avec un usage par l'armée romaine à l'époque de la Guerre des Gaules. On ne peut exclure que

94 Il semble que l'épave de Camarat II en ait aussi livré, mais nous n'avons pas pu accéder au mobilier.

95 Cet umbo (N27 ; pl. 81, 7) rentre dans la catégorie B8 du classement de R. Bockius et P. Luczkiewicz, dont l'apparition dans la culture de Przeworsk est fixée à LT D1 (2004, 82-83).

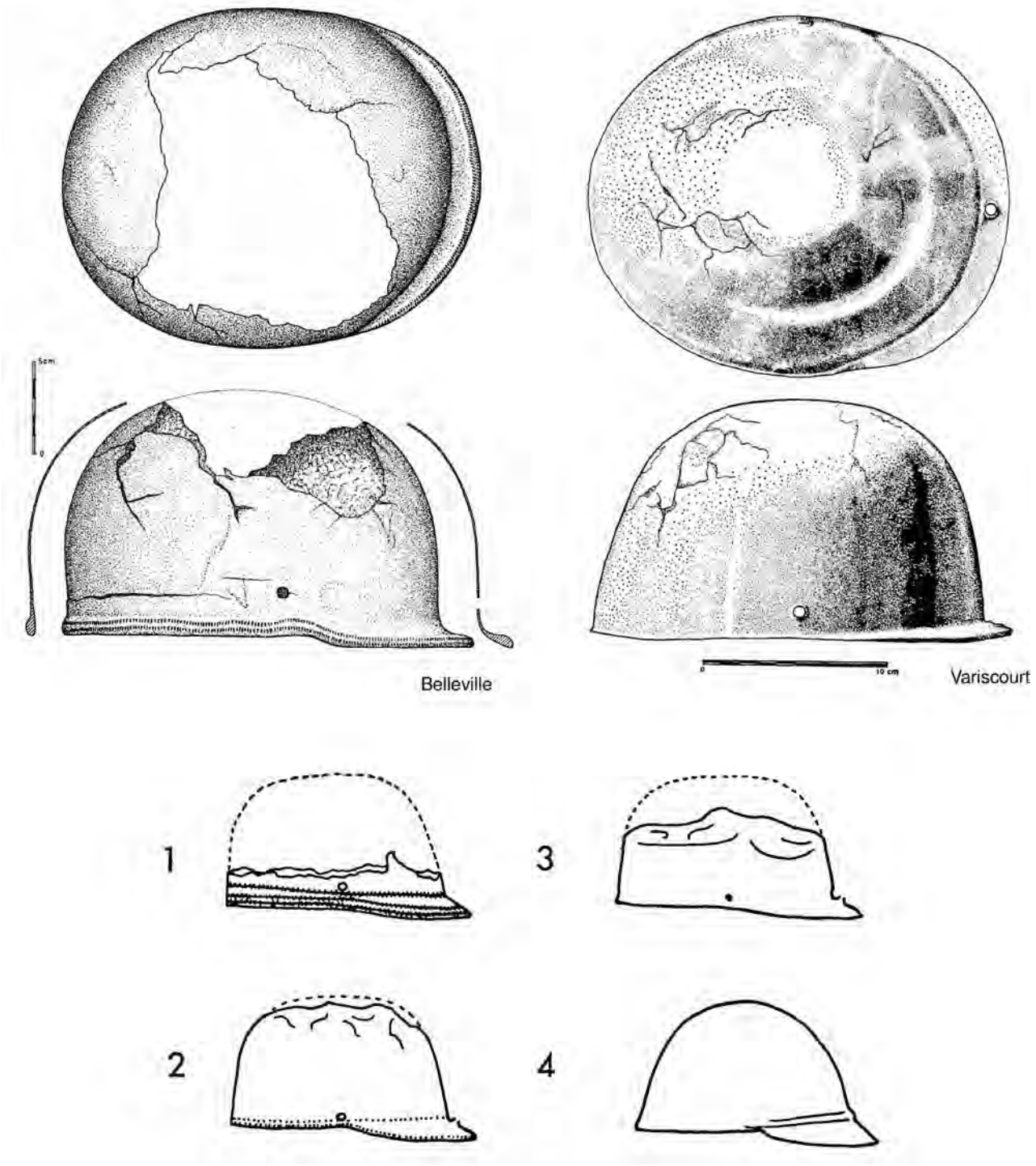

Fig. 84. – Exemples de casques de type Coolus (légers) provenant de Gaule. Pour les vignettes : 1 Cité de Limes/Braquemont ; 2 Coolus ; 3 Breuvannes ; 4 Tongres (échelles données, vignettes sans échelles) (Belleville tiré de Spindler 1972 ; Variscourt et vignettes tirés de Ancien 1981).

Fig. 85. – Exemples de casques découverts dans des épaves. En haut, couvre-nuque découvert sur l'épave du Dramont A (tiré de Fiori 1973, planche D, 1). En bas, une des base de calotte découvertes sur l'épave d'Albenga (illustration sans crédits). A droite, casque de la Madrague de Giens (photographie CCJ-CNRS, autorisation A. Tchernia).

les contacts étroits entre Gaulois et Romains en Transalpine aient conduit les Romains à adopter le casque de type Coolus. La seule preuve en serait l'exemplaire de la Madrague de Giens (fig. 85). Ce navire de commerce romain naviguait très certainement avec des soldats romains à son bord, et bien que le casque ne soit pas restauré, il semble qu'il s'agisse d'un type Coolus.

Les casques de type Mannheim (fig. 81), plus massifs, se distinguent par la présence de décors particuliers sur leur calotte et sur leur bord, similaires à ceux des casques étrusco-italiques. Mais commençons par leur datation. Elle est donnée par deux tombes (Nîmes (N15), Trier-Olewig (B41)) et par le puits XVI de Vieille-Toulouse. Le casque de Nîmes Mas de Vignoles provient du contexte le plus ancien connu à ce jour (enfouissement 100-75 av. J.-C.). Les datations récentes de la tombe de Trêves ne remontent pas au-delà de la fin de LT D2a, soit aux années 60 av. J.-C. Quant à Vieille-Toulouse, on retrouve le *terminus ante quem* de 50 av. J.-C. Comme pour le type Coolus, les Mannheim apparaissent en territoire gaulois avant la Guerre des Gaules, peut-être déjà au début du Ier siècle av. J.-C. Si le guerrier de Trèves décède juste avant ou pendant la Guerre des Gaules, on peut avancer que son activité de combattant est antérieure à cet événement. A Nîmes en revanche, la conquête a eu lieu depuis une, voire deux générations avant le décès du guerrier. Nous avons vu plus haut qu'U. Schaaff faisait reposer l'argument d'une attribution de tous les casques Coolus-Mannheim à la tradition romaine sur le fait que les deux variantes sont contemporaines (puits XVI de Vieille-Toulouse) et que la variante lourde porte un décor de tradition italique. Si la contemporanéité des formes est difficile à prouver selon nous (il semble que le type Coolus soit antérieur), le décor de tresses du bord des casques de type Mannheim ou les frises présentes sur leur calotte sont effectivement d'inspiration italique. Il est indubitable que le rang de postes en pointillés du casque 1 du puits XVI de Vieille-Toulouse (N33 ; pl. 89, 1) est à rapprocher des décors de casques étrusco-italiques à bouton récents (fig. 37). Ce type Mannheim, évolution probable du type Coolus, pourrait donc bien avoir été produit et utilisé par l'armée romaine, au plus tard au début du Ier siècle avant J.-C., en remplacement du casque étrusco-italique. Nous rejoignons donc H. Russell Robinson qui considérait que ces casques ont été copiés par l'armée romaine.

En conclusion, nous proposons d'interpréter les casques de Nîmes et de Vieille-Toulouse comme ceux d'auxiliaires, équipés de la même manière que le guerrier de Saint-Laurent-des-Arbres, avec un casque romain, mais de la génération suivante. En ce qui concerne le casque de Trêves, la datation rend la question très délicate. La panoplie guerrière déposée dans la tombe ainsi que la céramique sont sans conteste indigènes, seul le casque indique un contact avec l'armée romaine. Il nous est donc très difficile de prendre position sur ce dernier cas.

7.4.4 Synthèse sur l'évolution des casques de tradition romaine et gauloise aux IIe et Ier siècles av. J.-C.

Typologie retenue	Type Port	Type Alésia	Type Coolus	Type Mannheim
Feugère 1994a	Port	Alésia	Coolus	Mannheim
Schaaff 1988a	Port	Westkeltischer Typ	Mannheim (leicht)	Mannheim (schwer)
Russell Robinson 1975	Port	Agen	Coolus A-B	*pas d'équivalent*

Fig. 86. – Récapitulatif des différentes typologies allemandes, britanniques et françaises des casques découverts en Gaule à La Tène finale.

Un tableau donne les équivalences entre les différentes typologies évoquées dans ce chapitre sur les casques (fig. 86). Une figure reprend quant à elle les vignettes des tableaux publiés par U. Schaaff en 1988 avec nos mises à jour (fig. 87). Nous y avons séparé le fer du bronze. Pour les phases anciennes, que nous ne traitons pas dans cette étude, nous reprenons telles quelles les propositions de l'archéologue allemand. En revanche, nous avons adapté le tableau pour La Tène finale, en plaçant les casques des types Coolus dans la tradition gauloise et le type Mannheim à la charnière des deux, comme évoqué ci-contre.

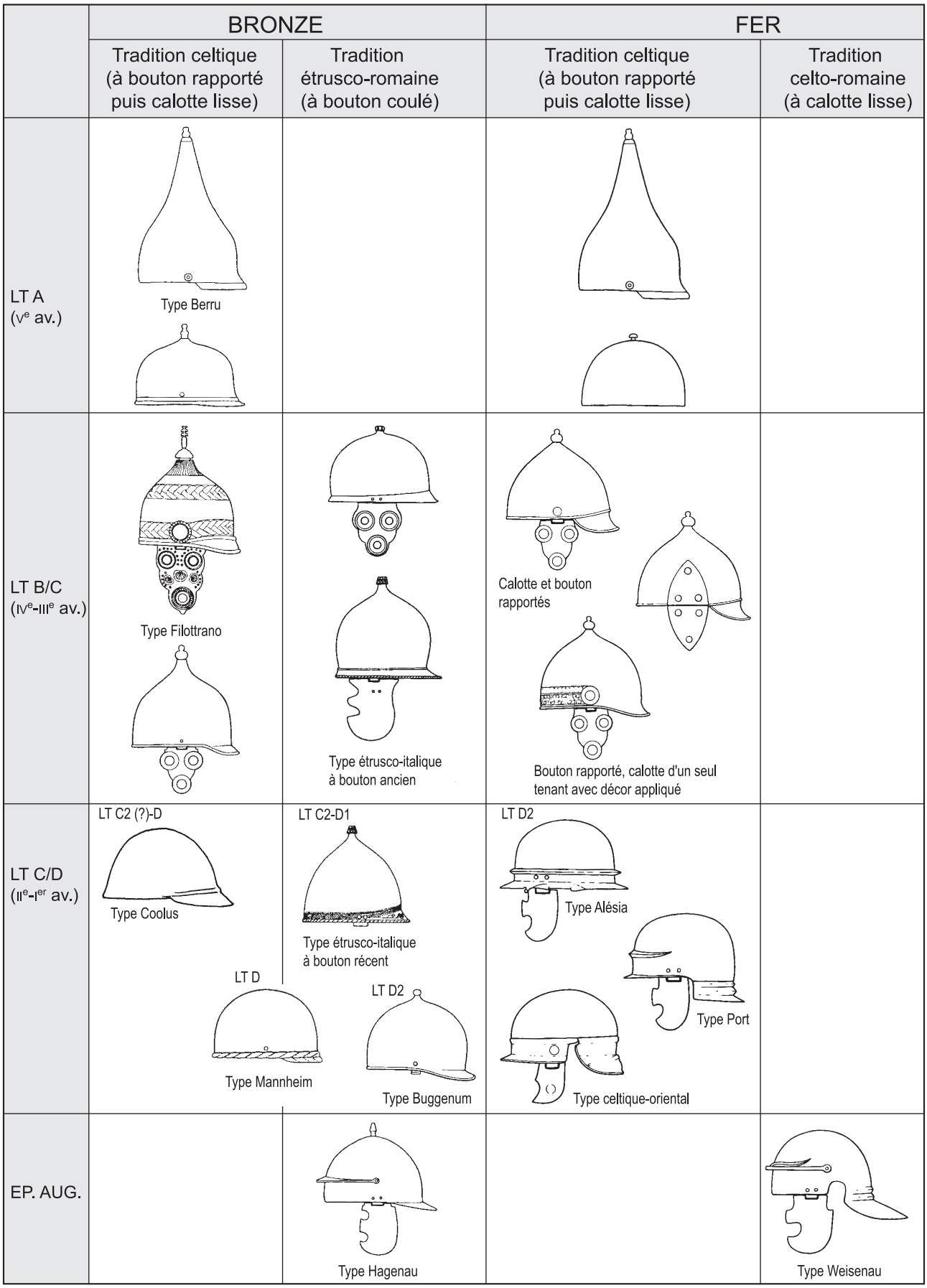

Fig. 87. – Schéma de l'évolution des casques de tradition romaine et gauloise depuis LT A jusqu'à l'époque augustéenne (dessin L. Pernet repris de Schaaff 1988a, Abb. 1 et 41 ; Waurick 1988b, Abb. 14).

Quatrième partie : Les auxiliaires dans les Gaules aux IIe et Ier siècles av. J.-C.

8 Approche par peuples gaulois

Nous privilégions une approche par grandes régions pour discuter nos ensembles de mobilier. Celle-ci prend très largement en compte le contexte historique dans lequel il faut les situer. Chaque région ayant ses spécificités, nous brossons pour chacune la nature de son peuplement et ses relations avec Rome aux IIe et Ier siècles av. J.-C.

La définition de ces espaces à cette période n'est pas évidente. Par exemple, les frontières des provinces de Cisalpine et de Transalpine au moment de leur création demeurent pour nous relativement floues. Elles coïncident avec celles des peuples soumis. Pour les Alpes, la situation est encore plus confuse. Il faut attendre leur conquête par Auguste en 7 av. J.-C. pour que se dessinent des ensembles politiques clairs. Quant à la Gaule, elle est une province unique depuis César et sa division en trois provinces date peut-être de 27 av. J.-C.

Dans un souci de clarté, nous avons choisi de nous tenir aux définitions de territoires généralement acceptées et de donner à ces territoires des noms qui permettent de les identifier facilement. La première région consiste en la partie septentrionale de la plaine padane, connue des Anciens sous le nom de Transpadane (abrégée T dans le catalogue). La seconde est la Gaule Narbonnaise (abrégée N dans le catalogue), qui s'appelle dans un premier temps Gaule Transalpine. Vient ensuite une vaste zone aux limites très floues : l'aire alpine (abrégée A dans le catalogue). Pour terminer, nous avons la Gaule Intérieure ou Gaule chevelue, dont César nous dit qu'elle est constituée de trois ensembles ethniques différents (*BG* 1, 1) : Aquitaine, Celtique et Belgique. Par commodité, nous conservons cette distinction dans la présente étude[96]. Les vestiges de Gaule Celtique (abrégée C dans le catalogue) sont donc traités indépendamment de ceux de Gaule Belgique (abrégée B dans le catalogue).

8.1 La Gaule Transpadane (zone T)

Peuplement et histoire

La première zone sur laquelle nous allons nous concentrer se compose, aux IIe et Ier siècles av. J.-C., d'une mosaïque de peuples qui sont, d'est en ouest : les Vénètes (autour d'Este et Padoue), les Cénomans (autour de Brescia et Vérone), les *Oromobii* et *Comenses* (autour de Bergame et Côme), les Insubres (autour de Milan), les Lèves et Mariques (autour de Pavie), les *Vertamocori* (autour de Novare), les Libuens (autour de Verceil) et les Taurins (autour de Turin). L'espace ainsi délimité concerne tout le nord de l'Italie, depuis le Pô jusqu'aux contreforts alpins. Leurs rapports avec Rome suivent dans l'ensemble une chronologie assez similaire, dont nous allons commencer par donner le cadre. Nous étudierons ensuite plus en détail le cas de certains de ces peuples.

Depuis leur arrivée sur la péninsule italique, les peuples celtiques entrent régulièrement en conflit avec Rome. Petit à petit, la ville du Latium va imposer la loi de ses armes sur leurs territoires. Le récit que fait Polybe de cette conquête, que les historiens complètent lorsque cela est possible par d'autres sources, permet d'en reconstruire la chronologie. Les premiers à perdre leur indépendance sont les Sénons, en 283 av. J.-C. Au nord de leur territoire se trouve celui des Boïens. Leur réaction tardive à la romanisation accélérée des Sénons prend toute son ampleur en 225, lors de la bataille de Télamon. Les Boïens y sont associés aux Insubres, tandis que deux autres peuples importants du Nord de l'Italie, les Vénètes et les Cénomans, alignent leurs troupes du côté romain (Polybe 2, 23). La défaite de 225 infligée à la coalition gauloise marque le début de la soumission de la Cisapline (Peyre 1979, 47). *Acerrae*, un *oppidum* des Insubres, est pris dans la foulée. La suite de la politique romaine consiste à consolider ces acquis, en installant des colonies qui assurent la sécurité des régions conquises. C'est naturellement chez les Cénomans et les Anares, qui s'allient à Rome en 224 (Polybe 2, 32), que les premières colonies voient le jour, respectivement Crémone et Plaisance, en 218. L'avancée méthodique des Romains est contrariée par la tournure que prend la deuxième

96 Et ce, même si les distinctions établies par César, notamment celle entre Gaulois et Germains sis de part et d'autre du Rhin, constituent un « coup de force » qui tient plus d'une volonté d'organiser le territoire conquis que d'une ethnographie des peuples nord-alpins.

Guerre Punique. Bien qu'Hannibal soit rejoint par les Boïens et allié aux Insubres, le soulèvement massif qu'il espère n'a pas lieu et la percée de ses troupes en Italie se solde par une défaite.

Après la fin de la deuxième Guerre Punique, en 200, les Boïens profitent de l'épuisement des troupes romaines et se soulèvent à nouveau. Ils s'allient aux Insubres, à des peuplades ligures et, pour la première fois, aux Cénomans. Cette dernière rébellion, qui voit l'alliance des peuples les plus importants de Cisalpine, finit sous les murs de Crémone ; elle annonce un tournant culturel important pour la Cisalpine. En effet, même si quelques autres soulèvements ont lieu contre des colonies romaines (Peyre 1979 50), Rome s'impose dans cette guerre d'usure, prend Côme (*oppidum* des *Oromobii*) en 196 et soumet définitivement les Insubres en 194. La fondation de la colonie latine de Bologne en 189 sonne quant à elle le glas de l'indépendance des Boïens.

En Transpadane, il n'y a pas d'autres colonies que celle de Crémone avant la fondation d'Ivrea, en 100. Cette région, occupée notamment par les Insubres et les Cénomans, devient fédérée (Cicéron, *Pro Balbo* 14, 32) ; elle n'est donc plus autonome politiquement, mais appartient toujours à ses habitants, qui peuvent conserver leurs armes et une certaine initiative politique (Peyre 1979, 51).

Survient la Guerre sociale (*bellum Italicum*), dont les conséquences en termes juridiques sont importantes. La Transpadane passe du statut de *foedarata* à celui de territoire de droit latin et rentre, si ce n'était pas déjà fait, dans la province de Cisalpine[97]. Il appartient aux historiens du droit de l'Antiquité de déterminer quelle loi est précisément à l'origine de ce changement. Il est toutefois certain qu'entre 90 et 89 av. J.-C., les peuples de Cisalpine, Vénètes inclus, à l'exception de ceux qui ont déjà la citoyenneté romaine, obtiennent le statut de *socii nominis Latini*. Ils peuvent ainsi prétendre à la citoyenneté s'ils briguent des charges honoraires. La création d'autres colonies au nord du Pô, qui intervient dans la foulée (en 89), respecte les centres politiques celtiques[98] ; ces colonies ne confisquent pas un territoire, mais permettent d'occuper des emplacements stratégiques.

Avec César, et peut-être d'autres avant lui, la cause des Transpadans pour l'obtention du droit de cité trouve une oreille attentive, César s'intéressant dès le début de sa carrière aux aspirations de ces peuples. Suétone rapporte qu'il s'arrête à son retour d'Espagne, en 68 ou 67 av. J.-C., dans les colonies (supposées) de Transpadane et tente de les « pousser à un coup d'audace »[99] ; mais les consuls prévoyants avaient retenu un temps les légions sur le point d'être envoyées en Cilicie (Vie de César, 8). En 59, la *lex Vatinia* assigne à César l'Illyrie et la Gaule Cisapline, auxquelles s'ajoutera la Narbonnaise quelque temps après. César a dû séjourner plusieurs fois en Transpadane et rencontrer les familles vénètes (Capozza 1987, 25). Pendant la Guerre des Gaules, il est à plusieurs reprises en Cisalpine. En 50, il fait un tour de la province pour soutenir l'élection de M. Antoine et recommander sa propre candidature au consulat (*BG* 8, 50 et 51). L'accueil, écrit Hirtius, est grandiose dans tous les municipes et toutes les colonies qu'il visite. Il faudra cependant que les Transpadans attendent le début de la guerre civile pour que la citoyenneté leur soit concédée. Dion Cassius rapporte que c'est l'œuvre de César qui en 49 av. J.-C. donne la citoyenneté aux Gaulois habitant entre les Alpes et le Pô (41, 36, 3). Les historiens ne sont pas unanimes quant à l'enchaînement exact des lois qui confèrent le statut de citoyen et qui prononcent la suppression de la province de Gaule Cisalpine et son rattachement à l'Italie. Toujours est-il qu'au plus tard en 41 av. J.-C., les compétences des divers magistrats locaux sont définies et correspondent à celles du reste de l'Italie.

a) Les Insubres

Il s'agit du plus puissant peuple gaulois d'Italie du Nord, dont le cœur du territoire est l'actuelle Milan. L'étude des sources historiques et archéologiques permettant de délimiter leur territoire et leur influence révèle une situation complexe (Peyre 1979, 27-30 ; Grassi 1995, 35-39). Ils exercent une large suzeraineté sur les peuples alentours (Lèves, Mariques, *Vertamocori*, *Comenses* et peut-être aussi Taurins). Leur influence s'entendrait ainsi sur la Lomelline à l'ouest, Côme et Bergame au nord et jusqu'à l'Oglio à l'est (fig. 88). Mais cette suzeraineté et ce territoire évoluent au cours du temps, particulièrement après la conquête romaine. Il est donc difficile d'en mesurer la réalité aux IIe et Ier siècles av. J.-C. Dans son travail sur la romanisation des Insubres, M. T. Grassi englobe dans leur territoire toute la zone indiquée ci-dessus en considérant le fleuve Serio comme frontière orientale (1995, 74, fig. 56). Des sites comme ceux d'Oleggio, Mariano al Brembo et Misano di Gera d'Adda sont inclus dans le territoire insubre. L'auteur concède toutefois que ce territoire a pu subir des variations, notamment dans ses limites orientales (*ibid.* 36). Ainsi la zone comprise entre l'Adda et l'Oglio a fait partie du territoire de la colonie de Crémone, déduite chez les Cénomans. M. T. Grassi suggère une zone tampon sous influence insubre et cénomane, alors que pour d'autres auteurs que nous suivons, nous avons là une zone passée sous contrôle cénoman après la conquête (Peyre 1979, 30).

97 Il semble y avoir une discordance entre les historiens sur l'année de création de la province et le statut exact du territoire avant son incorporation à l'Italie. Nous renvoyons à Le Roux 2006, 23-24 pour un résumé de la problématique qui dépend beaucoup de la définition de la notion de province. Il semble toutefois possible que la Cispadane et la Transpadane, de statuts différents, aient figuré comme territoires de la Cisalpine dès leur conquête.

98 Novare pour les *Vertamocori*, ; Verceil pour les *Libicii* ; Pavie pour les *Laevi Marici* ; Milan pour les Insubres ; Côme et Bergame pour les *Oromobii* ; Brescia, Mantoue et Vérone chez les Cénomans (vol. II, Ill. 2).

99 […] *ad audendum aliquid concitasset* […].

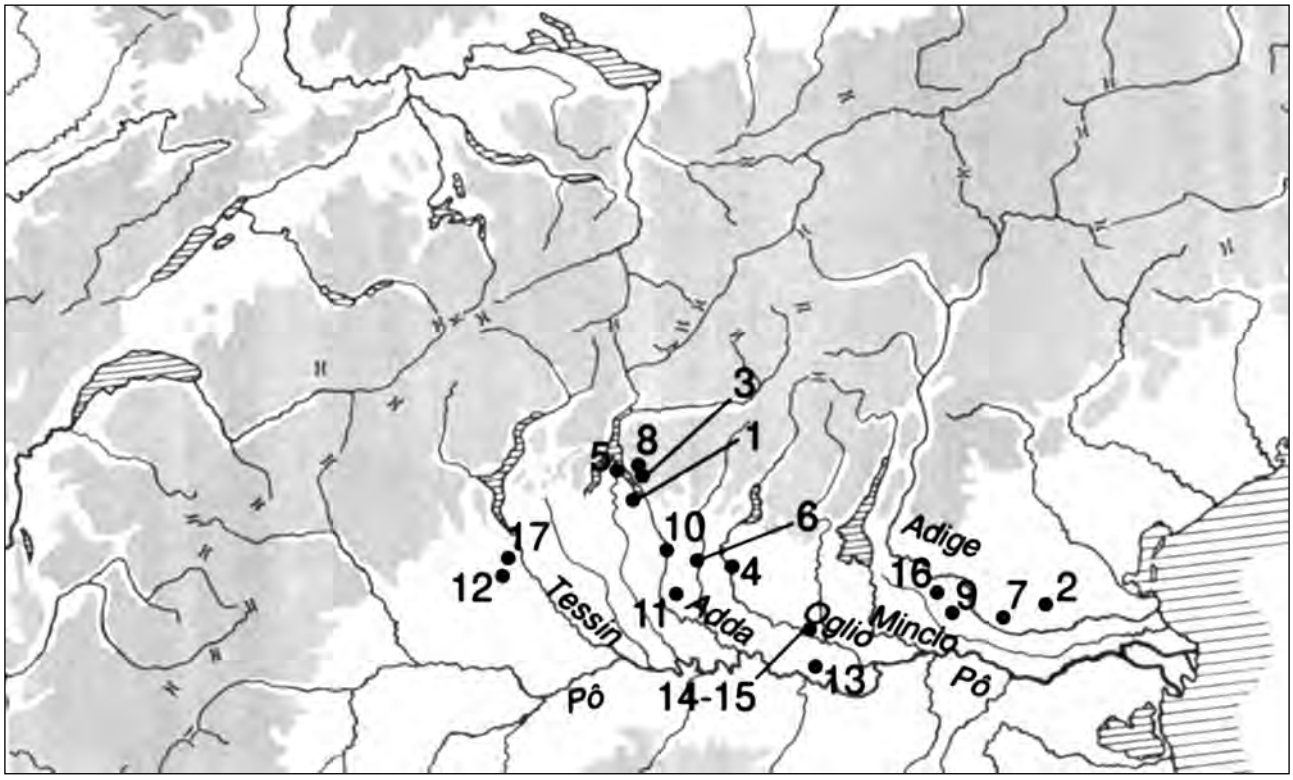

Fig. 88. – Carte des sites d'Italie du Nord retenus dans notre corpus, avec les principaux fleuves qui structurent le territoire des Insubres, Cénomans et Vénètes. Tous les sites sont précédés de la lettre T dans le catalogue. 1 Acquate ; 2 Arquà Petrarca ; 3 Barzio ; 4 Coccaglio ; 5 Esino ; 6 Ghisalba ; 7 Gomoria ; 8 Introbio ; 9 Isola Rizza ; 10 Mariano al Brembo ; 11 Misano di Gera d'Adda ; 12 Oleggio ; 13 Piadena ; 14 Remedello Sopra ; 15 Remedello Sotto ; 16 Santa Maria di Zevio ; 17 Somma-Lombardo (dessin L. Pernet).

Même situation pour les limites septentrionales et la question de Côme et des *Oromobii*. S'il est certain que les habitants de Côme sont sous influence insubre au début du IIe siècle av. J.-C. (Grassi 1995, 37), rien n'est moins sûr pour les périodes suivantes, notamment une fois la colonie fondée par César. Ce tableau général donne plutôt l'impression que Rome octroie aux peuples satellites et voisins des Insubres, peut-être trop puissants à ses yeux, plus d'importance afin de contenir leur hégémonie (Arslan dans Moscati et al. 1991, 461 et Arslan 1995, 176). Nous verrons par ailleurs plus loin comment l'étude des tombes à armes contribue à alimenter ce débat.

b) Les Cénomans et les Vénètes

Les Vénètes sont installés depuis le IIe millénaire av. J.-C dans la région nord adriatique de la péninsule italique. Leurs centres principaux sont Este et Padoue. Au IVe siècle av. J.-C., l'arrivée de populations celtiques, notamment les Cénomans qui s'installent dans la région de Vérone et Brescia, transforme profondément la culture matérielle vénète. À la période qui nous intéresse, il est difficile de différencier Cénomans et Vénètes sur la base de la culture matérielle, en particulier pour l'armement qui est pour les deux de tradition laténienne. Quant à leur frontière avec les Insubres, nous venons d'évoquer la question de la zone entre Adda et Oglio (fig. 88), dont nous faisons l'hypothèse qu'elle se situe en territoire cénoman.

Du point de vue historique, ces deux peuples ont des rapports assez similaires avec Rome, et ce dès le milieu du IIIe siècle av. J.-C. On ne sait pas exactement quelle forme prennent ces rapports et si un traité d'alliance a déjà été conclu avec les Romains avant 225, date à laquelle on sait que Cénomans et Vénètes s'allient à Rome contre les Boiens et les Insubres (Polybe 2, 23, 2) (Bonini 1999, 75). En 223, les Romains unissent à leurs forces les alliés Cénomans (Polybe 2, 32, 2-4), qui ne participent finalement pas à la bataille contre les Insubres. Lorsqu'Hannibal passe les Alpes peu après, Rome peut encore compter sur ses auxiliaires cénomans (*auxilia Cenomanorum* dans Tite-Live 21, 55, 4). Mais le rôle exact des Cénomans et des Vénètes pendant la deuxième guerre punique n'est pas connu, les sources ne précisant pas si, comme les autres peuples gaulois du nord de l'Italie, ils se sont alliés aux Carthaginois ou s'ils ont maintenu leur alliance avec Rome qui est renouvelée au plus tard en 203 av. J.-C. (Capozza 1987, 15). En 197, la coalition gauloise retrouve de la vigueur et les Cénomans s'allient brièvement aux Insubres (Tite-Live 32, 29, 5-6). Ils décident finalement de ne pas prendre part à la coalition des Boiens et des Insubres, sans toutefois les combattre directement ; ils demeurent donc simples spectateurs (Tite-Live 32, 30). A partir de 197

pourtant, les historiens semblent d'accord pour dire que Rome a renouvelé son *foedus* avec les Cénomans. Cette situation oblige ces derniers à fournir des *auxilia* à Rome, qui peut ainsi défendre ses nouvelles frontières en utilisant des forces indigènes sans avoir à bouleverser l'équilibre de ses légions consulaires. En retour, elle assure une paix durable aux populations transalpines qui peuvent prendre Rome comme arbitre lors de conflits internes ou comme défenseur lors de menaces externes (Luraschi 1979, 97-98). Le statut des Vénètes est moins clair ; il se pourrait qu'ils aient bénéficié de l'*amicitia* romaine (Capozza 1987, 20).

c) Autres peuples

La partie du Piémont italien actuel qui se situe au nord du Pô est composée, à la période qui nous intéresse, d'une mosaïque de petits peuples : les *Laevi* entre le fleuve Tessin, le territoire de Novare et de Verceil ; les *Libici* à Verceil et les *Taurini* autour de Turin. Ces Taurins, qu'il ne faut pas confondre avec les Taurisques de la partie orientale des Alpes, sont une population à physionomie ligure (Pline nat. 3, 123 ; Strabon IV, 6, 6), fortement celtisée toutefois. En l'état de la recherche, l'absence de tombes à armes de La Tène C et D chez ces peuples et la rareté des sources historiques les concernant rend difficile tout discours sur le problème des auxiliaires. Ce n'est pas le cas des *Vertamocori*, petit peuple installé dans la région de l'actuelle Novare, qui fait partie de l'orbite insubre (au moins jusqu'au début du IIe siècle av. J.-C.). La grande nécropole d'Oleggio permet de les inclure dans notre problématique, puisque cette dernière a livré de nombreuses tombes à armes (Spagnolo Garzoli 1999).

On sait peu de chose des *Oromobii*, bien que la documentation archéologique soit relativement abondante. Ils habitaient les vallées alpines de l'arrière-pays de Côme et Lecco (Valsassina) (fig. 89). Le destin de ce peuple, qui est à l'origine de la fondation de Côme, est le même que celui des Insubres et des Cénomans : après la défaite de 196, Côme est pillée et son territoire rendu aux Romains. Les *Oromobii* sont certainement aussi liés à Rome par un traité (Pensa 1976, 118).

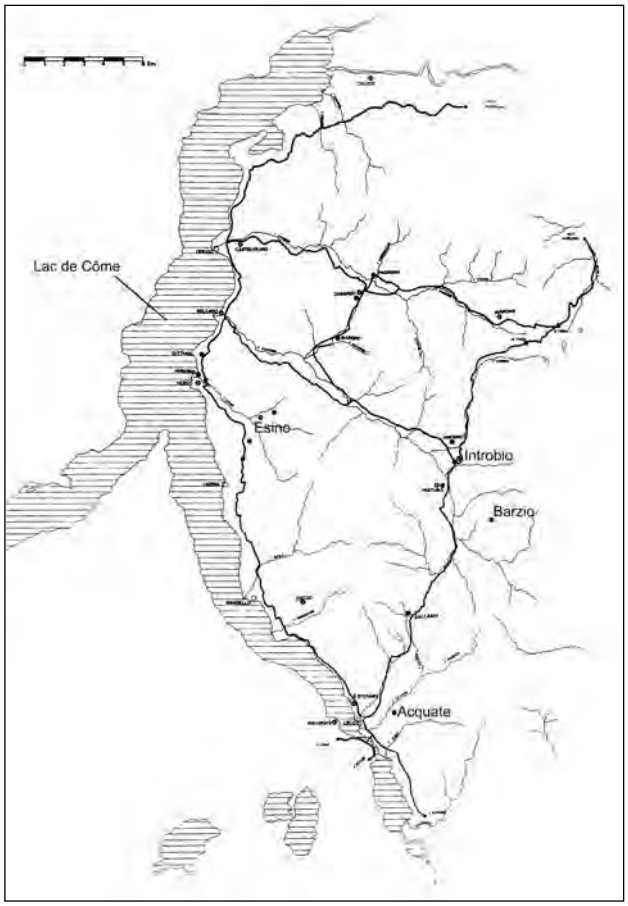

Fig. 89. – Carte des sites du territoire des Oromobii (tiré de Pensa 1976).

Synthèse sur la Gaule Transpadane

Le peuplement et le cadre historique de la Gaule Transpadane ayant été présentés, nous invitons le lecteur à consulter le catalogue des données archéologiques réunies pour cette région (p. 197 *sqq*), avant de prendre connaissance de la discussion de ce corpus.

Sur le corpus archéologique

Le corpus des sites répertoriés pour la Transpadane est constitué de 17 entrées, toutes relatives au monde funéraire. La plupart des sites sont des tombes isolées (10 cas). Les grandes nécropoles sont rares (3 cas), les petites encore moins nombreuses (2 cas). En termes de tombes, 97 sépultures à armes ont été examinées et classées selon notre typologie (fig. 90).

Il convient de noter qu'aucune ne correspond au type 4[100] (tombe en chambre sous tumulus) défini dans notre typologie des tombes à armes (voir *supra* chap. 6.2). La majorité

Type 1	Type 2	Type 3	Type 4
16	14	67	0

Fig. 90. – Répartition des tombes à armes de Gaule Transpadane par types de site funéraire.

100 Ce constat pourrait rapidement être remis en question par la publication des fouilles de Povegliano (Verona), où des tombes en chambre de grande dimension ont été mises au jour ; on pourrait alors considérer que certains aristocrates cénomans de la région de Vérone se distinguaient par une architecture funéraire particulière dans ces nécropoles. C'est aussi le cas de la tombe à char d'enfant de Lazisetta dont il sera brièvement question dans la synthèse, voir *infra* chap. 9.1.

des tombes à armes provient de grandes nécropoles où le dépôt d'armes est fréquent. Il faut donc bien distinguer dans cette région deux phénomènes : la majorité des sites est constituée de cimetières isolés (p. ex. T4, T6 et T7), mais la majorité des tombes à armes provient de grandes nécropoles (T9, T12 et T16).

En termes d'attribution des tombes à un peuple, nous rappelons que nous avons privilégié une attribution aux Cénomans pour les tombes dans la zone entre les fleuves Adda et Oglio (fig. 88). Pour les tombes qui se situent plutôt en territoire vénète, nous avons décidé d'indiquer *Cenomani/Veneti* dans le catalogue. La grande surprise consiste en une quasi-absence de tombes à armes attribuées aux Insubres, problème sur lequel nous reviendrons plus loin.

Un tableau résume les sites retenus pour cette région et donne dans la dernière colonne l'hypothèse que nous proposons dans notre catalogue pour l'attribution du statut d'auxiliaire[101] (fig. 91).

En termes de chronologie, un graphique résume la datation proposée pour les tombes de guerriers dont le statut d'auxiliaire potentiel a été retenu (fig. 92).

Les auxiliaires mis en évidence se répartissent entre LT C2 et LT D2. Ce résultat est dû à différents choix dans la sélection des ensembles : les ensembles du IIIe siècle n'ont pas été retenus, même si l'on peut avancer que certains Gaulois, des Cénomans par exemple, ont été alliés des Romains à cette période. Seules les tombes à armes étant retenues comme celles d'auxiliaires potentiels, ce graphique constitue donc aussi une représentation de la fréquence du dépôt d'armes entre LT C2 et LT D2.

L'absence de tombes à armes augustéennes est en revanche une réalité qui n'est due à aucun biais. Le dépôt d'armes chute d'ailleurs dès LT D2.

Sur les armes

En ce qui concerne les armes des tombes étudiées, et plus particulièrement des tombes de guerriers qualifiés d'auxiliaires, on notera pour commencer que tout l'armement est de tradition laténienne, à de très rares exceptions qui sont des têtes pyramidales de *pila* romains (T9, pl. 24, 9a et tombe de Curno citée *supra* chap. 7.2.3) et une *javelin head* (T9, pl. 25, 1).

En termes de types, on ne sera pas surpris, au vu de la chronologie des dépôts d'armes proposée dans le graphique de l'évolution du dépôt d'armes (fig. 92), de voir que le type de fourreau d'épée le plus fréquent est le type 2 de Giubiasco. Beaucoup d'épées ont perdu leur fourreau ce qui rend leur datation difficile. Seul un fourreau pourrait être d'un type plus tardif (Montmartin), celui de la tombe 106 de Santa-Maria di Zevio (T16 ; pl. 44, 1a). Les umbos sont tous du type à ailettes courtes, à ailettes longues (Giubiasco 2a) ou de type Mokronog-Arquà Petrarca. Enfin, aucun casque ou élément de casque n'est signalé.

Une question importante à soulever quant à la nature de cet armement concerne son origine. Nous avons dit qu'il s'agit de types de tradition gauloise. Ils sont très probable-

Site	Nom	Peuple	Type de site	aux.
T4	Coccaglio	*Cenomani*	tombe isolée	oui
T6	Ghisalba	*Cenomani*	tombe isolée	oui
T9	Isola Rizza	*Cenomani*	grande nécropole	oui
T10	Mariano al Brembo	*Cenomani*	tombe isolée	oui
T11	Misano di Gera d'Adda	*Cenomani*	tombe isolée	?
T14	Remedello Sopra	*Cenomani*	tombes isolées	oui
T15	Remedello Sotto	*Cenomani*	petite nécropole	oui
T16	Santa Maria di Zevio	*Cenomani*	grande nécropole	oui
T2	Arquà Petrarca	*Cenomani/ Veneti*	petite nécropole	oui
T7	Gomoria	*Cenomani/ Veneti*	tombe isolée	oui
T13	Piadena	*Cenomani/ Veneti*	petite nécropole	oui
T17	Somma-Lombardo	*Insubri* ?	tombe isolée	oui
T1	Acquate	*Oromobii*	tombes isolées	?
T3	Barzio	*Oromobii*	tombe isolée	?
T5	Esino	*Oromobii*	tombes isolées	?
T8	Introbio	*Oromobii*	petite nécropole	?
T12	Oleggio	*Vertamocori*	grande nécropole	oui

Fig. 91. – Tableau récapitulatif des tombes de combattants de Gaule Transpadane.

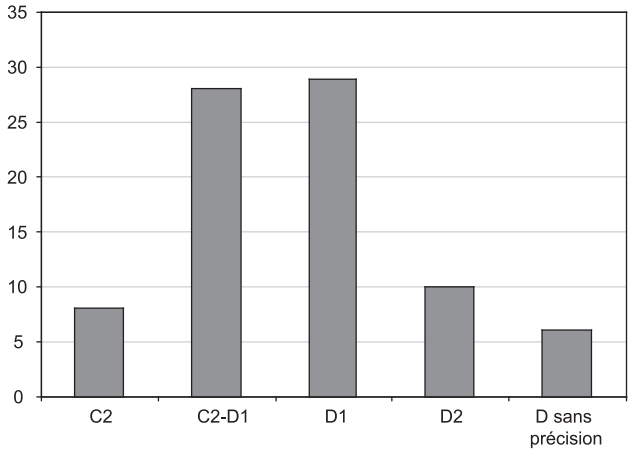

Fig. 92. – Répartition chronologique des tombes d'auxiliaires identifiés en Gaule Transpadane.

101 Oui : auxiliaire potentiel ; ? : statut douteux ; non : le statut d'auxiliaire ne peut pas être retenu.

ment fabriqués sur place, mais ils suivent très exactement l'évolution que l'on observe au nord des Alpes à la même période. Avec leur statut de peuples fédérés, les peuples de Transpadane continuent donc à avoir des contacts assez étroits avec leurs cousins gaulois du nord des Alpes. Cette autonomie politique qu'ils ont conservée ne semble pas entraver la circulation des modèles de fabrication des armes, à la fois du nord au sud, mais aussi d'est en ouest, comme l'illustre le cas des umbos de type Mokronog, que l'on retrouve sur le pourtour nord de l'Adriatique. La défaite contre Rome ne rompt donc pas les relations entre ces différents peuples Gaulois.

La question des auxiliaires de Gaule Transpadane

Nous avons maintenant tous les éléments pour discuter la question des auxiliaires gaulois de Transpadane. Les sources historiques et archéologiques ne manquent pas pour attester leur présence dans l'armée romaine tardo-républicaine.

Cénomans et Vénètes

Le corpus de tombes à armes que nous avons réuni pour les Cénomans et les Vénètes est tout à fait substantiel. Sur ces 57 tombes, toutes ont été considérées dans le catalogue comme des tombes d'auxiliaires potentielles compte tenu de leur datation entre LT C2 et la fin de LT D2 (soit de 200 à 30 av. J.-C.), sauf une (T11, pour des problèmes d'inventaire).

Au début de cette période (LT C2-D1), ces deux peuples sont fédérés aux Romains et leur fournissent des troupes. Ils sont en contact avec Rome depuis la seconde moitié du IIIe siècle av. J.-C., mais la forme exacte de ces relations n'est pas claire avant 225, date à laquelle l'alliance est officielle. Pour cette année 225, Polybe rapporte que Cénomans et Vénètes alignent 20 000 hommes (2, 24, 7) (Bonini 1999, 75). Pour les années qui suivent, nous possédons quelques sources écrites de l'engagement de ces guerriers : en 223 ils participent au sac du territoire insubre (Polybe 2, 32, 2-4 et 8), en 218 ils aident le préteur L. Manlius pris en embuscade (Tite-Live 21, 25, 8), sont *auxilia* (*Cenomanorum*) lors de la bataille de la Trébie (Tite-Live 21, 55, 4). Après leur *deditio* en 197, l'alliance des Cénomans et Vénètes avec Rome est renouvelée et suivie d'un *foedus*. Les exemples historiques sont assez rares pour illustrer la participation des Cénomans aux guerres romaines du IIe siècle av. J.-C. Il est généralement fait mention des Gaulois d'Italie sans mention du peuple : par exemple dans le cadre des guerres d'Histrie (178-177 av. J.-C.), le consul M. Iunius demande aux *civitates Galliae* de fournir des *auxilia* et aux colonies des *milites* (Tite-Live 41, 5, 5 et 9). Plus tard, en 168, 600 cavaliers de Cisalpine sont levés pour les campagnes de Macédoine de Paul-Emile (Tite-Live 44, 21, 7).

La question majeure qui se pose à nous est de savoir si l'on peut raisonnablement faire le lien entre ces mentions d'auxiliaires et la présence d'armement dans des tombes qui sont contemporaines. On s'étonnera de ne pas trouver beaucoup de littérature sur ce sujet de la part des archéologues ou historiens italiens (voir quelques références dans Bonini 1999, 81). Le problème est mentionné, mais souvent aussitôt évacué compte tenu du postulat que ces armes ne sont pas le signe d'une activité militaire, mais la marque de la classe aristocratique. Rappelons que nous sommes encore dans un environnement celtique avec des rituels funéraires où la présence d'armes dans une tombe marque le statut de guerrier du défunt. Il n'y a donc pas de raisons de penser que ceux-ci n'ont pas participé à des opérations militaires à un moment ou à un autre de leur vie. Qu'ils aient été enterrés avec un équipement entièrement gaulois n'est pas surprenant puisqu'ils peuvent conserver cet armement au civil, comme nous l'indique Tite-Live : en 187, lorsque le préteur romain M. Furius fait confisquer les armes des Cénomans, ceux-ci se plaignent au sénat et leurs armes leur sont rendues (39, 3, 1-3) (Peyre 1979, 51). Les aristocrates cénomans peuvent donc continuer à porter sur eux un armement qui est le symbole de l'homme libre, mais cela ne signifie pas qu'ils ont conservé leur autonomie militaire – ils dépendent désormais de Rome pour les questions militaires, même si une certaine souveraineté politique leur est concédée. En termes d'organisation sociale, on peut supposer que ce sont les mêmes familles aristocrates qui ont maintenu leur rang et leur place. Ces dirigeants agréés par Rome conservaient donc leur autorité sur leurs sujets et géraient par exemple les recrutements d'auxiliaires (*ibid.* 64-65). L'explosion du nombre de tombes à armes, et de tombes aristocratiques en général, sur le territoire cénoman est probablement une conséquence directe de cette situation qui donne une légitimité nouvelle à ces familles.

Les renseignements sont moins nombreux sur les Vénètes. Il y a une réelle difficulté à faire la distinction entre Cénomans et Vénètes sur la base de la culture matérielle, les derniers ayant adopté l'armement de tradition laténienne. Remarquons tout de même qu'aucune tombe provenant d'Este, le grand centre vénète, n'a intégré notre catalogue. On a en revanche peut-être l'image d'un de ces guerriers vénètes du début du IIe siècle av. J.-C. dans une des statuettes de bronze du célèbre sanctuaire de Reitia (fig. 93). Traditionnellement datée des IVe et IIIe siècles av. J.-C. (Chieco Bianchi 2002, 61), il nous semble en observant de près la bouterolle du fourreau, que l'on a plutôt affaire à une représentation plus tardive. Le fourreau, avec sa bouterolle assez longue, rappelle en effet le type 2 de Giubiasco (daté à LT C2-D1). Le guerrier est en outre équipé d'une cotte de maille à épaulière attachée sur le torse. Son casque est dans la ligne des casques de type Negau, dont certains exemplaires peuvent être tardifs.

A LT D2, les changements politiques évoqués dans l'introduction sur la Gaule Transpadane semblent avoir eu des répercussions importantes sur les rituels funéraires des

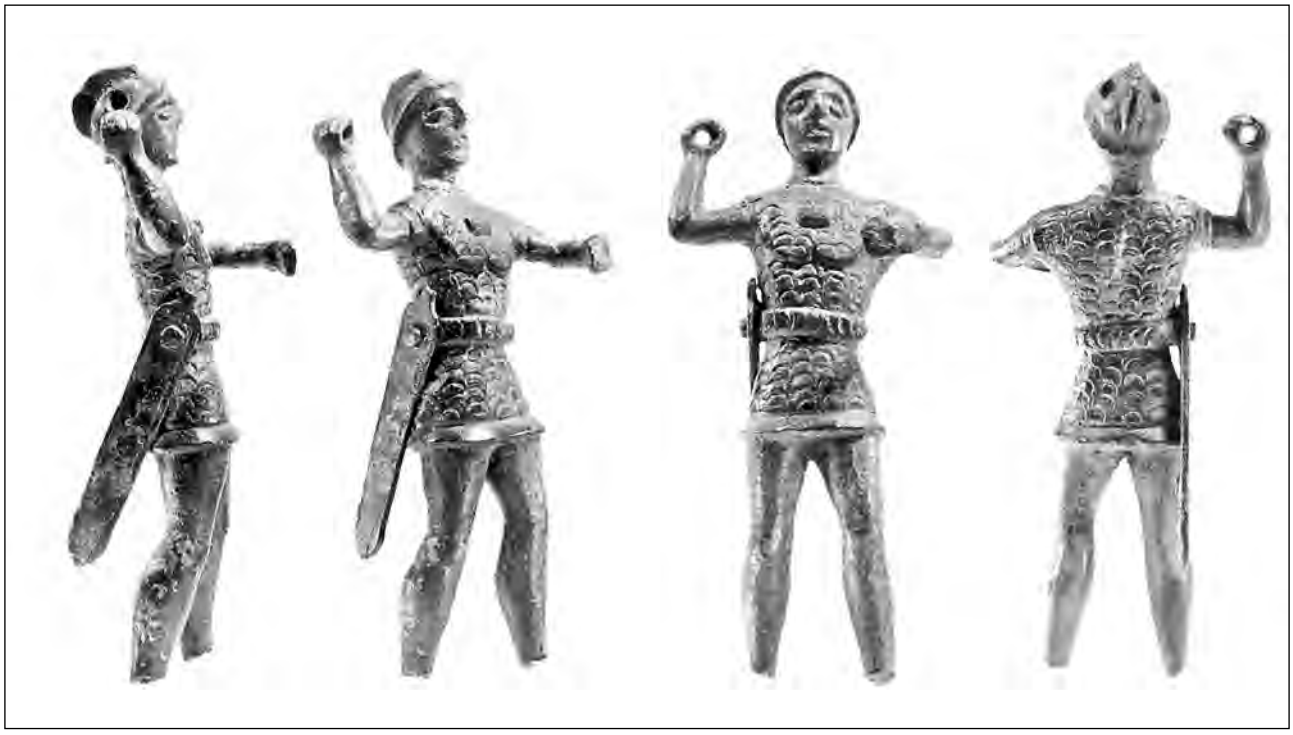

Fig. 93. – Statuette de guerrier provenant du sanctuaire de Reitia à Este (tiré de Chieco Bianchi 2002, tav. 19, 35).

Cénomans. On constate clairement que les armes disparaissent des tombes. Les sources littéraires sont nombreuses à confirmer, si besoin était, que les Transpadans continuent à grossir les rangs romains comme auxiliaires. Elles ne permettent pas de dire si les Vénètes et les Cénomans ont participé à la Guerre sociale, mais il se pourrait qu'ils aient fait partie des troupes auxiliaires de Gaulois qui ont secondé les Romains dans les opérations contre les peuples italiques (Appien, *BC*, 1, 50, 219-220). Plus tard, en 49 av. J.-C., au moment de la guerre entre César et Pompée, un millier de jeunes Opitergins (des Vénètes de la ville d'Uderzo), partisans de César, sont décimés ou se suicident lors de l'attaque d'Octavius Libon, lieutenant de Pompée, « dans les parages de l'Illyrie et de l'Afrique » (Florus, Œuvres, 2, 13, 30-33). Dans l'abrégé du livre 110 de Tite-Live, l'épisode est décrit ainsi : « C. Antonius, légat de César, fut pris après une campagne malheureuse contre les Pompéiens en Illyrie. Dans cette guerre, les Opitergins, qui habitaient au-delà du Pô et étaient les auxiliaires de César[102], voyant leur radeau bloqué par les navires ennemis, périrent en s'attaquant mutuellement plutôt que de tomber au pouvoir de leurs ennemis ».

Cette mention d'auxiliaires transpadans est probablement l'une des plus récentes à notre disposition. Cet épisode permet de plus de supposer que la citoyenneté fut accordée aux transpadans en fin d'année 49, après cet épisode. Le discours de Labiénus avant la bataille de Pharsale confirme par ailleurs que ces levées de troupes d'auxiliaires en Transpadane furent nombreuses dans ces années (*BC* 3, 87) : « Ces troupes que vous voyez là ont été entièrement reformées au moyen des levées faites ces dernières années dans la Gaule Citérieure (*citeriore Gallia,* la Gaule Cisalpine), et la plupart proviennent des colonies transpadanes ». Cicéron mentionne aussi de la cavalerie transpadane (*ala*) dans sa correspondance de 50 av. J.-C. (*Fam*. 2, 17, 7).

La guerre qui fait suite à la mort de César se déroule en partie en Transpadane. Mais à ce moment, il n'y a plus d'auxiliaires, la citoyenneté conférant le statut de légionnaire à tous les soldats.

Insubres

Pour les Insubres, le résultat de cette étude est plutôt étonnant puisqu'il met en évidence l'absence de tombes à armes pour la période 200-1 av. J.-C. Cela ne s'explique pas par l'absence de tombes de cette période sur les cartes archéologiques, mais réellement par l'absence d'armes dans ces tombes. Les rites funéraires ne semblent pas changer beaucoup entre la fin du IIIe et le IIe siècle av. J.-C.,

102 *In quo bello Opitergini transpadani, Caesaris auxiliares* […].

exception faite de la disparition des armes. Les tombes à armes connues sur le territoire insubre ne manquent pas, on en connaît à Magenta et à Nosate (Tizzoni 1984), mais l'examen des fourreaux d'épées (type 6 de Gournay-sur-Aronde) et la présence de chaînes de suspension indique qu'il s'agit d'un armement plus précoce, du IIIe siècle av. J.-C. Une tombe de Pontevecchio di Magenta (matériel inédit, cité dans Grassi 1995, 66), pourrait être plus récente et rejoindre celle de Somma-Lombardo, seule et unique tombe de notre catalogue (T17).

Cette absence d'armes pourrait être le résultat de l'interdiction d'en porter. On étend souvent aux Insubres l'autorisation faite aux Cénomans de conserver leur armement, mais le texte de Tite-Live (39, 3, 1-3) est sans ambiguïté : il ne concerne que les Cénomans. La conquête d'un territoire s'accompagne souvent de sa démilitarisation (Strabon, *Vie de César*, 4, 1, 2), mais on ne peut l'affirmer avec certitude dans le cas des Insubres, la teneur du *foedus* les liant à Rome n'étant pas claire. Il ne serait toutefois pas étonnant qu'il y ait eu une différence de traitement entre les Cénomans, alliés fidèles, et les Insubres, qui ont persévéré dans l'opposition à Rome.

Cela ne signifierait toutefois pas que les Insubres ne fournissaient pas d'auxiliaires (Gabba 1986, 34 et 35-36) ; nous n'avons simplement aucune trace archéologique de ces derniers. Plus haut, nous avons donné des exemples de la participation des Cisalpins à l'effort de guerre romain au IIe siècle av. J.-C. Cette participation concerne aussi les Insubres, mais le discours est limité tant les sources sont pauvres. A partir du moment où ce peuple obtient la citoyenneté, les sources sont plus nombreuses, mais elles sont épigraphiques (Reali 2000).

Oromobii

La documentation archéologique relative aux Oromobii est très abondante. Par prudence, nous avons préféré laisser l'interprétation du statut de ces guerriers relativement ouverte. Il n'en demeure pas moins qu'il y a de très fortes chances pour qu'ils aient aussi été auxiliaires. On pense que les Oromobii sont soumis comme les Insubres et les Cénomans à un *foedus* après leur défaite de 196. Il est fort probable aussi que les tombes à armes d'Aquate, Barzio, Esino et Introbio fassent partie du territoire de ce peuple. Elles sont datées entre LT C2 et LT D, soit postérieurement à la conquête. La possession d'armes pourrait s'expliquer, comme pour les Cénomans, par une dérogation spéciale. P. Pensa avançait déjà en 1976, en datant correctement ces tombes, qu'elles constituaient les vestiges liés aux guerriers chargés de surveiller les cols alpins en accord avec Rome (1976, 122).

En 89, les Rhètes dévastent l'*oppidum* de Côme, reconstruit ensuite avec le statut de colonie. Ce *Novum Comum* acquiert le droit latin en 59. Mais César y a placé des colons qui ont obtenu le droit de cité, très certainement suite à leur service loyal pour le proconsul (Suétone, *César*, 28).

Autres peuples

Quant aux autres peuples, rares sont ceux pour lesquels nous avons des sources archéologiques. Les Vertamocori font exception avec la nécropole d'Oleggio. La présence d'armes dans ces tombes parfois assez riches suggère que ce peuple a pu recevoir certaines prérogatives après la défaite des Insubres. Sont-ils encore sous la domination de ces derniers après 197 ? Cela est difficile à dire, mais on pourrait interpréter la présence de ces aristocrates[103] en armes agréés par Rome comme une tentative pour contenir les Insubres et créer des sortes de « zones tampon » autour de leur territoire. Les Lépontiens pourraient avoir joué un rôle similaire (voir *infra* chap. 8.3), de même que les Oromobii. L'hypothèse a aussi été émise par E. Arslan pour les peuples de la Lomelline (Lèves et Mariques), suite aux découvertes de Garlasco (37 tombes dont 9 avec des armes) (Arslan 1995). Il semble toutefois que les armes soient plutôt du IIIe siècle av. J.-C., mais en l'absence de publication il est difficile d'aller plus loin. D'autres nécropoles de la même zone, elles aussi inédites, pourraient confirmer ces suppositions (Arslan 1984, 134, notes 179-182).

La question de la perte de pouvoir des Insubres après leur défaite est largement discutée. Nous ne prétendons pas régler ici ce problème. Il n'est cependant pas inutile de souligner que nous sommes arrivés à cette question historique importante en partant du simple constat de l'absence de tombes à armes en territoire insubre, ce qu'avait déjà souligné E. Arslan dans sa contribution à l'histoire de Pavie (1984, 132 ; voir aussi Moscati et al. 1991, 461) (*contra* Grassi 1991). Les groupes dépendant des Insubres avant la conquête retrouvent selon lui une certaine autonomie, soumise bien entendu à Rome, comme le rappelle l'épisode de 143 av. J.-C. qui voit les Libici opposés aux Salasses sur la question de la gestion de mines d'argent ; leur dispute est finalement arbitrée par Rome. Cette distinction avec les Insubres se voit très bien dans le développement d'une culture céramique très différenciée ainsi que des parures propres dans la zone de la Lomelline (Arslan 1995, 176).

D'une manière générale, pour tous ces peuples, il faut attendre l'obtention du droit latin pour voir la disparition du rite funéraire du dépôt d'armes. Cette disparition est à la fois le reflet de nouvelles coutumes funéraires, mais aussi probablement de l'abandon de cet élément distinctif pour les élites. Elles obtiennent désormais leur armement par d'autres voies et sont reconnues par leurs concitoyens à travers d'autres signes.

103 Au sein desquels on trouve une femme de rang très important (Spagnolo-Garzoli 1999, 347).

8.2 La Gaule Narbonnaise (zone N)

Peuplement et histoire

Deuxième aire géographique de cette étude, la Gaule Narbonnaise a livré une série importante de tombes à armes. Cette province englobe des peuples importants, tels que les Voconces, les Salluviens, les Cavares et les Allobroges sur la rive gauche du Rhône et les Volques Arécomiques, les Volques Tectosages et les Helviens sur la rive droite. Avant de s'intéresser à deux de ces peuples plus en détail, rappelons quelques éléments généraux sur l'histoire de cette province[104].

Appelée *Gallia Transalpina* ou *Ulterior* lors de sa création aux alentours de 120 av. J.-C., cette province prendra en 27 av. J.-C. le nom officiel de *Gallia Narbonensis*. C'est au terme de campagnes menées depuis 125 av. J.-C. que cette région qui s'étend de Toulouse à Nice, de la Méditerranée aux Cévennes et au lac Léman, est placée sous autorité romaine[105]. La capitale, Narbonne est une colonie de droit romain fondée en 118 av. J.-C. Les premières décennies de l'histoire de cette nouvelle province sont mouvementées avec les incursions des Cimbres, des Ambrons et des Teutons (113 et 102). La mise en coupe réglée du territoire par les proconsuls dans le premier quart du Ier siècle av. J.-C. et l'instabilité provoquée par Sertorius en Espagne conduit les Voconces, Volques et Allobroges à se soulever aux environs de 80 av. J.-C. Fonteius, lieutenant de Pompée, est nommé gouverneur de la province et prend des mesures de rétorsion à l'égard de ces peuples (qui lui feront un procès où il sera défendu par Cicéron). D'autres soulèvements sont encore attestés en 66 et 62-61.

En termes de citoyenneté, la politique romaine semble, pour cette région et contrairement à ce que nous avons observé en Transalpine, s'être limitée à l'octroi au cas par cas. C'est particulièrement vrai après la Guerre des Gaules, pendant laquelle la province a sans défaillance pris parti pour César. Ce dernier a ainsi généreusement accordé la citoyenneté aux chefs qui l'ont soutenu. Il a aussi probablement doté du droit latin la plupart, voire toutes les communautés de Transalpine (Goudineau 2000, 372). Entre 46 et 44, les colonies d'Arles et de Narbonne (seconde déduction dans ce cas) sont déduites, ainsi que, mais c'est une hypothèse, les colonies de droit latin de Nîmes, Valence et Vienne. Octave en déduit à Fréjus, Béziers et Orange. Le cadre général posé, voyons maintenant plus en détail le cas de deux peuples importants de Transalpine : les Volques et les Allobroges.

a) Les Volques
(Arécomiques et Tectosages)

Les territoires volques correspondent plus ou moins au Languedoc-Roussillon actuel. A l'ouest, jusqu'à Toulouse, se trouvent les Tectosages et à l'est, centrées sur Nîmes, les terres Arécomiques. L'évolution du territoire et de l'histoire des Volques est assez bien connue grâce aux sources antiques et à l'archéologie. Les travaux de M. Py font le point sur cette question qui reste cependant délicate (Py 1990, 188-192 et 240-243). Le premier point important concerne l'influence de Marseille. S'il semble clair que le domaine colonial de Marseille ne s'est jamais étendu au-delà du Rhône, il faut se demander quelle a été la nature des relations entre la colonie phocéenne et les populations de la rive droite dont font partie les Volques. Des traités économiques voire des alliances ont été passés avec des cités gauloises de la rive gauche, mais qu'en est-il des Volques ? M. Py suggère la possibilité de rapports économiques[106] et peut-être aussi militaires[107] dès le IVe siècle av. J.-C. pour les Arécomiques (*ibid.* 192-193), mais la plupart des chercheurs s'accordent pour n'envisager une dépendance vis-à-vis de Marseille qu'à partir du début du Ier siècle av. J.-C. (*ibid.* 1990, 189). Cette dernière hypothèse est fondée sur des passages du *Pro Fonteio* (5, 12 et 6 13-14) et de la *Guerre Civile* de César (1, 35, 4)[108]. Si l'on suit M. Py, on peut en déduire que Pompée donne des territoires volques et helviens en concession à Marseille après les conflits de 77 en suivant une situation tributaire qui pourrait être plus ancienne et daterait peut-être déjà du courant du IIe siècle av. J.-C. Les types de monnaies frappées par Nîmes, au plus tard dans le dernier quart du IIe siècle av. J.-C., sont alignés sur la métrologie massaliète, ce qui souligne les liens qui unissent les deux cités (Py 1990, 190). Ces liens étroits pourraient aussi expliquer la prise de contrôle sans destructions de cette région par les Romains entre 121 et 118 av. J.-C. ou, autre possibilité, la délégation du contrôle du Languedoc oriental à Marseille, tandis que Rome se charge du Languedoc

104 Ce développement s'inspire largement de l'article Gaule Narbonnaise de Chr. Goudineau dans Leclant (dir.) 2005, p. 959-960.
105 C. Goudineau (1978, 686) rappelle toutefois la possibilité, déjà évoquée par Mommsen, que le Roussillon et le Languedoc (dans sa partie occidentale) soient passés sous contrôle romain dès la première moitié du IIe siècle av. J.-C. et aient fait partie de l'Espagne citérieure.
106 Il ne s'agit pas nécessairement de rapports égalitaires, Marseille pourrait avoir développé une sorte de protectorat sur les territoires Volques.
107 Marseille pourrait avoir offert un appui militaire qui permettait aux élites d'assurer leur pouvoir vis-à-vis de l'extérieur comme de l'intérieur.
108 Certains sont cités dans le chapitre sur les sources écrites, p. 262 *sqq*.

occidental proche de l'Espagne[109]. Toujours est-il que, jusque dans les années de la révolte des Volques, l'occupation romaine est limitée (quelques points stratégiques sont contrôlés comme Aix et Toulouse) et ne s'accompagne pas de dépossessions territoriales (sauf Narbonne) ; l'influence marseillaise décrite ci-dessus, en alliance avec les élites indigènes, se prolonge donc (*ibid.* 1990, 240). Pour Toulouse, on sait par Dion Cassius que les Tectosages, alliés des Romains, se révoltent en 106 au moment du passage des Tigurins ; la garnison romaine qui était sur place est massacrée. Cette révolte est réprimée et ne sera suivie d'aucune autre.

La répression qui suit la révolte des Volques, Voconces et Allobroges des années 80 av. J.-C. mène à une restructuration de la Province, qui pourrait, selon C. Goudineau et M. Py, avoir conduit à l'attribution aux Arécomiques d'un statut particulier avec à la tête de cette nouvelle entité politique et administrative un *praetor* (*ibid.* 241). Les bénéfices financiers de cette réorganisation (le paiement du tribut) restent en mains massaliotes.

Les Arécomiques doivent ensuite à César l'obtention du droit latin (après la Guerre civile ou après la défaite de Marseille) et la décision d'une déduction de colonie à Nîmes. Celle-ci se fait après sa mort et Nîmes obtient probablement en contrepartie l'attribution des 24 *oppida latina* du territoire arécomique récupérés du giron marseillais.

b) Les Allobroges

Le territoire des Allobroges, qui s'étend du Léman à l'Isère en suivant le Rhône sur le côté occidental, se situe depuis 121 av. J.-C. à la frontière entre le monde romain et celtique. Il est en effet bordé à l'ouest par l'important territoire des Arvernes et au nord par celui des Séquanes, tandis qu'au sud continue la province de Transalpine. Les renseignements sur l'histoire de ce territoire, avant et après la soumission des Allobroges par Rome, sont maigres (Tarpin 2002 ; Perrin/Schönfelder 2003, 21-22). La succession d'événements qui suit la conquête n'est pas très étoffée. Les aménagements du port de Genève datés des années 120 av. J.-C. par l'archéologie indiquent une volonté romaine immédiate de contrôler et aménager l'axe Rhône-Léman. Même chose pour les débouchés de cols alpins, puisque les guerres contre les petits peuples des Alpes commencent en 118 av. J.-C. On est ensuite peu renseigné sur le rôle des Allobroges pendant la révolte des Salyens (à laquelle il ne semble pas qu'ils aient participé), ni sur leur rapport avec Pompée lorsqu'il passa les Alpes en 77 av. J.-C. La numismatique pourrait toutefois indiquer qu'il a été bien accueilli et que certains chefs locaux ont reçu du général la citoyenneté romaine (Tarpin 2002). Dans les années 60, les aristocrates ont de solides amitiés dans les élites romaines, qui leur permettent de déposer plusieurs plaintes contre les exactions des gouverneurs de la *Provincia*. Ces exactions mènent à plusieurs révoltes, la dernière connue se déroulant en 61 av. J.-C.

Pendant la Guerre des Gaules, les Allobroges affichent un soutien sans faille à César, certains le suivant ensuite dans les guerres civiles (voir notamment le célèbre exemple de Roucillos et Ecos, les deux frères allobroges qui quittent César pour Pompée avant Pharsale, *BC* 3, 59, 1-2). Lorsqu'elles restaient fidèles, ces amitiés étaient récompensées par du butin et des terres.

Synthèse sur la Gaule Narbonnaise

Le peuplement et le cadre historique de la Gaule Narbonnaise ayant été présentés, nous invitons le lecteur à consulter le catalogue des données archéologiques réunies pour cette région (p. 210 *sqq*), avant de prendre connaissance de la discussion de ce corpus.

Sur le corpus archéologique

Nous avons pris en compte 33 sites pour la Gaule Narbonnaise. Les ensembles funéraires présentés dans le catalogue des sources archéologiques sont également au nombre de 33 et se répartissent essentiellement dans le Languedoc oriental sur le territoire des Volques Arécomiques (21 tombes au total) (fig. 94). Les tombes à armes sont représentatives d'un phénomène qui concerne toute la documentation funéraire pour cette période. La plupart des découvertes de sépultures se concentrent en effet dans cette zone, qui totalise 134 sépultures à l'heure actuelle, dont plus du tiers sur la commune de Nîmes (50 tombes) (Célié/Darde dir. 2007, 46) (fig. 95). Plusieurs tombes se trouvent à proximité de Nîmes, dans ce que l'on peut appeler la région nîmoise (fig. 96). D'une manière générale, la plupart de ces tombes sont dispersées dans l'entourage immédiat d'un habitat : Les Colombes (N3) près de l'*oppidum* de Beaucaire, Lafoux (N7) près de celui du Marduel, Saint-Côme (N22) près de celui de Mauressip, Saint-Dionisy (N23) près de celui des Castels (Nages) et toutes les tombes de la commune de Nîmes (N10-N20) autour du Mont-Cavalier. Seules les tombes de Saint-Laurent des Arbres (N25) et Saint-Siffret (N26) ne se situent pas dans l'entourage d'un habitat connu. Ces 21 tombes sont généralement isolées, ou, plus exceptionnellement, en petits groupes (N3, N11, N15 et N16).

109 A moins, comme nous l'avons évoqué en note dans l'introduction sur la Gaule Narbonnaise, que les territoires des Volques Tectosages (Roussillon et Languedoc occidental) soient passés sous le contrôle de l'administration de Rome dès la première moitié du IIe siècle av. J.-C. (Ebel 1976 ; Goudineau 1978, 686).

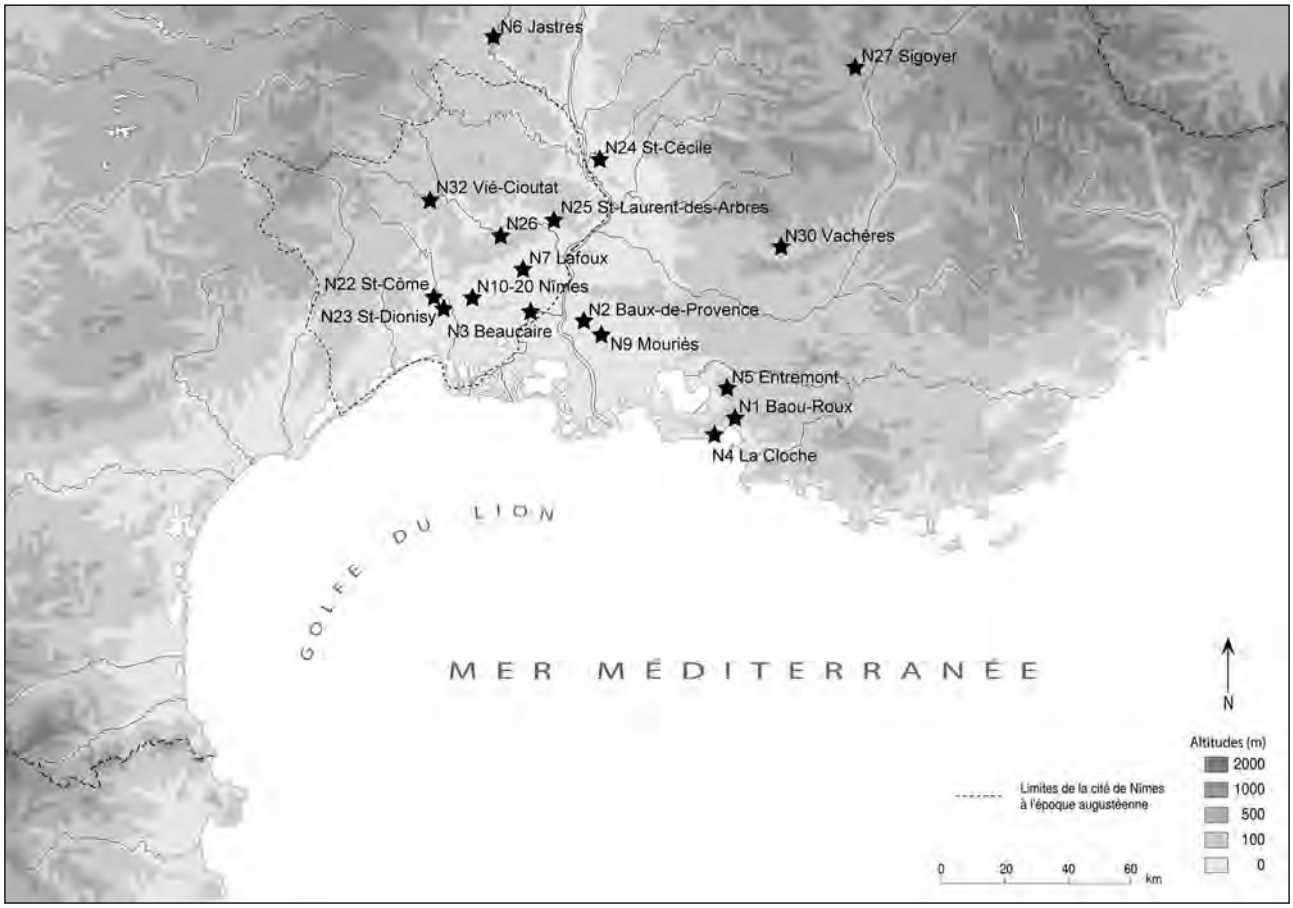

Fig. 94. – Carte des sites du midi de la France retenus dans notre corpus (dessin L. Pernet).

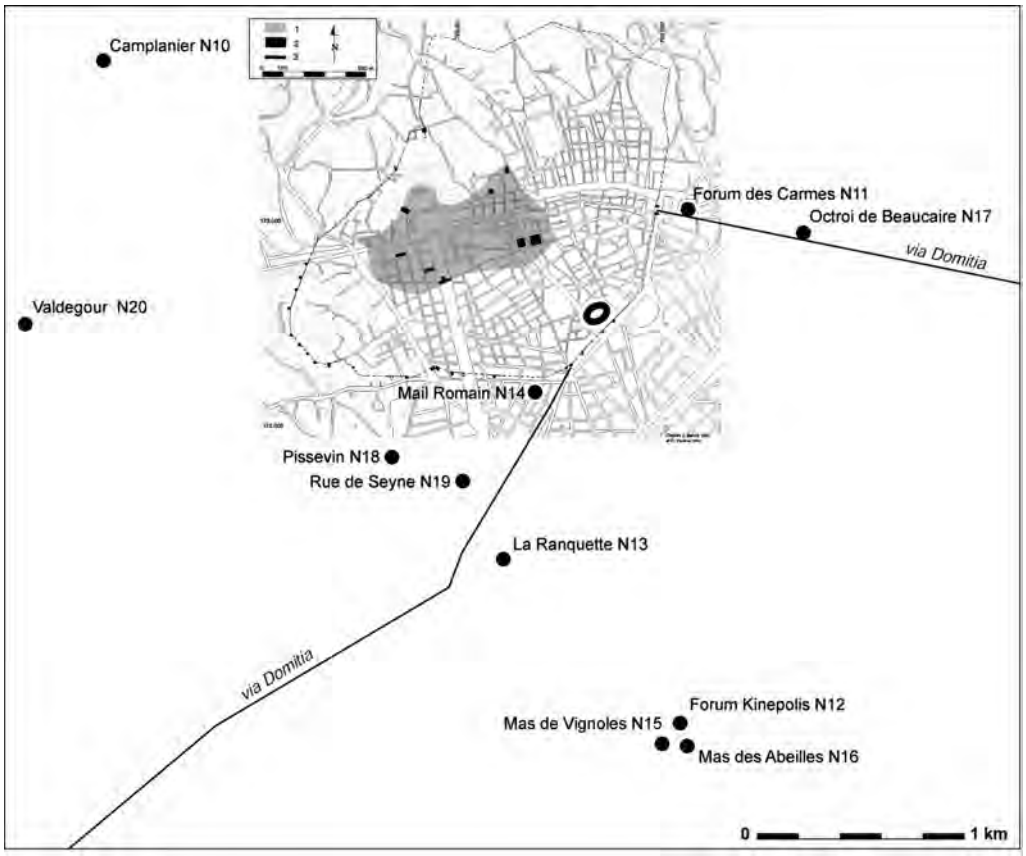

Fig. 95. – La ville arécomique (Nîmes) à la fin de l'âge du Fer (IIe-Ier siècles av. J.-C.) : 1. Extension supposée de l'agglomération ; 2. Sites fouillés ; 3. Fossé de la Place Jules-Guesde ; rond noir : sépulture à armes préromaine retenue dans le corpus. (d'après Fiches/Veyrac 1996, fig. 64 et 69).

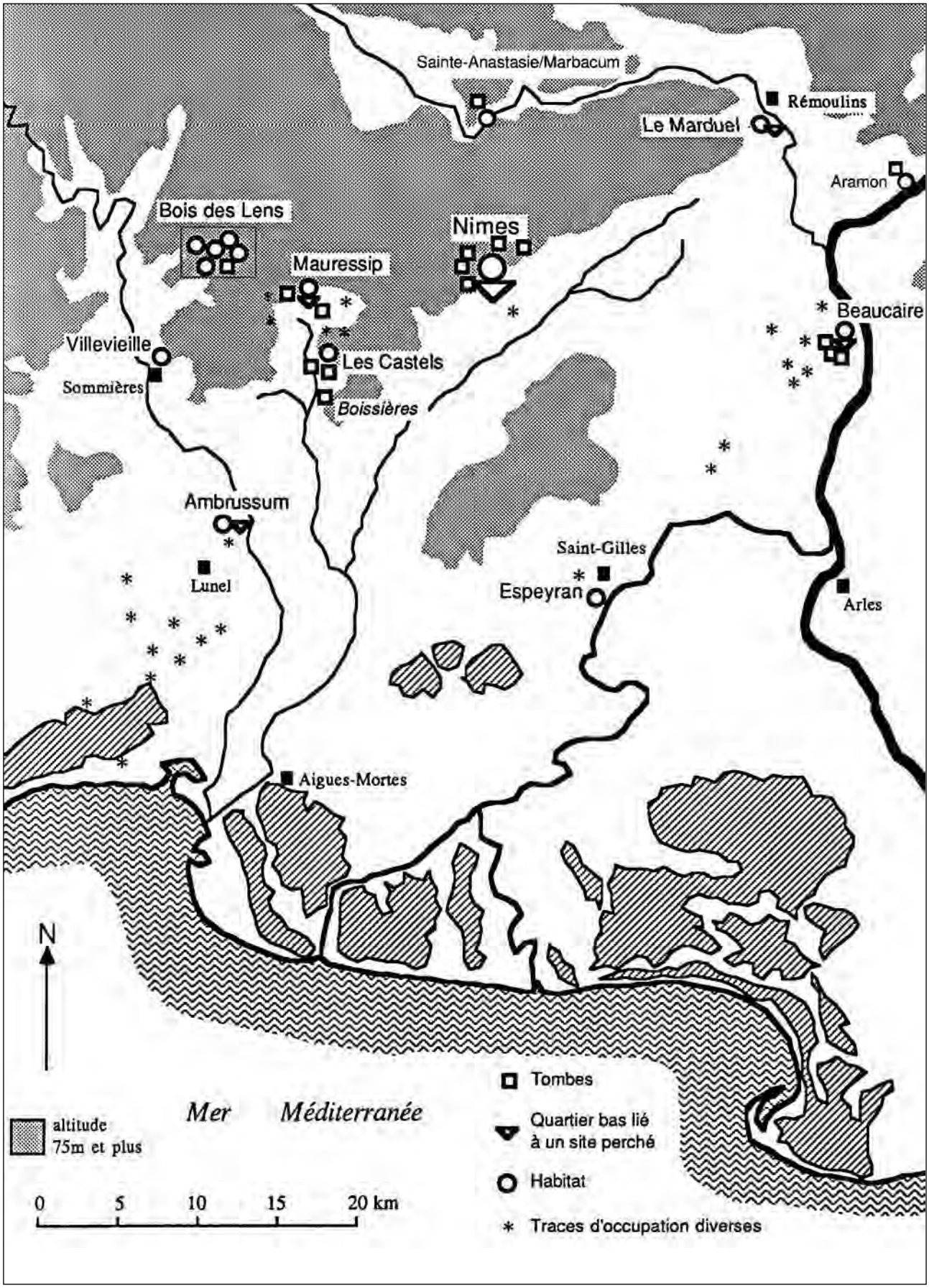

Fig. 96. – Carte des sites des environs de Nîmes (tiré de Py 1990, fig. 56 mis à jour).

Type 1	Type 2	Type 3	Type 4
17	15	0	1

Fig. 97. – Répartition des tombes à armes de Gaule Transalpine par types de site funéraire.

Site	Nom	Peuple	Type de site	Aux.
N8	Mépieu	*Allobroges*	petite nécropole	non
N21	Optevoz	*Allobroges*	tombe isolée	?
N31	Verna	*Allobroges*	tombe isolée	oui
N27	Sigoyer	*Avantici* (confédération des Voconces)	tombe isolée	non
N30	Vachères	*Vocontii ou Albici*	indéterminé	oui
N24	Sainte-Cécile	*Cavares ?*	tombe isolée	non
N6	Jastres, *Oppida* de	*Helvii*	habitat	oui
N1	Baou-Roux, *Oppidum* du	*Salluvii*	habitat	?
N2	Les Baux-de-Provence	*Saluvii*	petite nécropole	oui
N4	Cloche, *Oppidum* de la	*Tricores (Salluvii)*	habitat	?
N5	Entremont, *Oppidum* d'	*Salluvii*	habitat	?
N9	Mouriès	*Saluvii*	petite nécropole	oui[110]
N3	Beaucaire	*Volcae Arecomici*	petite nécropole	oui[111]
N7	Lafoux	*Volcae Arecomici*	tombe isolée	non
N10	Nîmes Camplanier	*Volcae Arecomici*	tombes isolées	oui
N11	Nîmes Forum des Carmes	*Volcae Arecomici*	petite nécropole	oui
N12	Nîmes Forum Kinepolis	*Volcae Arecomici*	tombes isolées	oui
N13	Nîmes La Ranquette	*Volcae Arecomici*	tombe isolée	non
N14	Nîmes Mail Romain	*Volcae Arecomici*	tombes isolées	oui
N15	Nîmes Mas de Vignoles	*Volcae Arecomici*	petite nécropole	oui[112]
N16	Nîmes Mas des Abeilles	*Volcae Arecomici*	petite nécropole	oui
N17	Nîmes Octroi de Beaucaire	*Volcae Arecomici*	tombes isolées	non
N18	Nîmes Pissevin	*Volcae Arecomici*	tombes isolées	?
N19	Nîmes Rue de Seyne	*Volcae Arecomici*	tombe isolée	non
N20	Nîmes Valdegour	*Volcae Arecomici*	tombe isolée	?
N22	Saint-Côme	*Volcae Arecomici*	tombe isolée	?
N23	Saint-Dionisy	*Volcae Arecomici*	tombe isolée	?
N25	Saint-Laurent des Arbres	*Volcae Arecomici*	tombe isolée	oui
N26	Saint-Siffret	*Volcae Arecomici*	tombe isolée	non
N32	Vié-Cioutat, *Oppidum* de	*Volcae Arecomici*	habitat	oui
N28	Toulouse Estarac	*Volcae Tectosages*	habitat	oui
N29	Toulouse Saint-Roch	*Volcae Tectosages*	habitat	non
N33	Vieille-Toulouse, *Oppidum* de	*Volcae Tectosages*	habitat	oui

Fig. 98. – Tableau récapitulatif des tombes de combattants de Gaule Transalpine.

Cette organisation en petites nécropoles se retrouve sur la rive gauche du Rhône, chez les Salyens, avec les sites de Mouriès (N9, 3 tombes) et des Baux (N2, 1 tombe). Les sépultures restantes, au nombre de 8, se répartissent entre les territoires des Tectosages et des Allobroges. Dans notre typologie des tombes à armes (voir *supra* chap. 6.2), les 33 tombes de cette zone se répartissent majoritairement entre les types 1 et 2 (fig. 97).

La majorité des tombes à armes provient de tombes isolées et de petites nécropoles (Nîmes, Beaucaire ou encore Mouriès). L'unique tombe en chambre sous tumulus (type 4) est celle de Verna. Aucun peuple ne semble avoir fréquenté de grandes nécropoles, du moins nous n'en possédons aucune trace à ce jour.

Les habitats recensés sont au nombre de 8. Leur présence dans le corpus est motivée par des découvertes d'armement ou de destruction. Dans la plupart des cas, nous verrons toutefois qu'il est difficile d'aller très loin dans l'interprétation que l'on peut faire de cet armement relativement à la question des auxiliaires.

Un tableau résume les sites retenus pour cette région et donne dans la dernière colonne l'hypothèse que nous proposons dans notre catalogue pour l'attribution du statut d'auxiliaire[113] (fig. 98).

En termes de chronologie, un graphique résume la datation proposée pour les tombes de guerriers dont le statut d'auxiliaire potentiel a été retenu (fig. 99).

Ces auxiliaires se répartissent entre LT D1 et LT D2. Ce résultat est dû à différents choix dans la sélection des ensembles : ceux du début du IIe siècle (LT C2) n'ont pas été retenus, car ils précèdent la conquête romaine. Ce graphique nous renseigne aussi sur la fréquence du dépôt d'armes entre LT D1 et LT D2. L'absence de tombes à

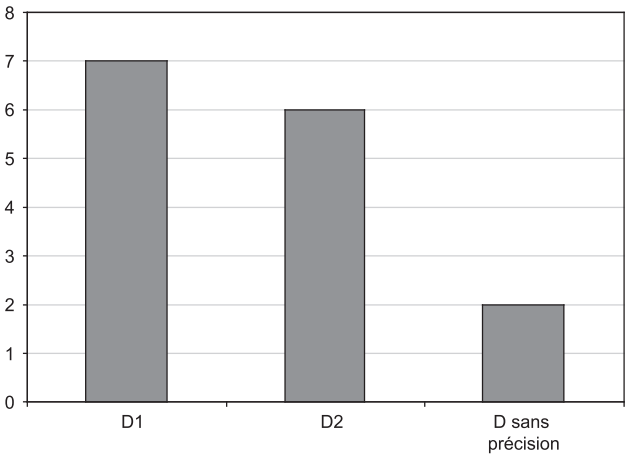

Fig. 99. – Répartition chronologique des tombes d'auxiliaires identifiés en Gaule Transalpine.

110 Oui pour la tombe isolée de 1988 et la tombe de 1870, ? pour la tombe 3-4.
111 Oui pour la tombe 5, non pour la tombe 3.
112 Sauf pour la tombe SP5051 qui est de datation incertaine.
113 Voir ci-dessus note 101.

armes augustéennes est en revanche une réalité qui n'est due à aucun biais. Le dépôt d'armes chute d'ailleurs dès LT D2.

Sur les armes

En ce qui concerne les armes des tombes étudiées, et plus particulièrement des tombes de guerriers qualifiés d'auxiliaires, on notera pour commencer que tout l'armement est de tradition laténienne ou germanique (pour les umbos circulaires), à l'exception notable d'un glaive romain à Mouriès (N9 ; pl. 55, 1) et d'un casque étrusco-italique à bouton à Saint-Laurent (N25 ; pl. 76, 1).

En termes de types, les fourreaux d'épées sont assez variés : fourreaux de type Giubiasco 2a (N16), de type Ludwigshafen en fer (N3 et N10), fourreaux de type Pîtres (Giubiasco 3b) (N15) et fourreaux à échelle (Giubiasco 3a) (N15 non illustré). Les umbos sont à ailettes courtes ou trapézoïdales. On relève aussi une série d'umbos circulaires, notamment celui du guerrier de Vachères (N30 ; pl. 83, 5) ou ceux de Sigoyer (N27 ; pl. 81, 7), Mouriès (N9 ; pl. 59A, 3) et peut-être Nîmes rue de Seyne (N19 ; pl. 71A, 3). Les casques sont très nombreux dans cette zone, issus du funéraire ainsi que des habitats. Nous ne reviendrons pas sur la question de l'origine des casques de type Coolus-Mannheim, présents dans les puits de Toulouse (et d'Agen) que nous avons discutée précédemment (voir *supra* chap. 7.4.3). Nous noterons tout de même que 8 casques de ce type proviennent de cette zone, peut-être un neuvième avec celui de Verna. A ceux-ci s'ajoutent un casque en fer à calotte lisse (N28 ; pl. 82) et un casque de type Port (N32 ; pl. 88). Enfin, on trouve aussi sur ces sites des poignards anthropoïdes celtiques (N9 et N29).

Comme en Transpadane, les types mis en évidence sont principalement de tradition gauloise. Ils sont très probablement fabriqués sur place, mais ils suivent très exactement l'évolution des types que l'on observe en Gaule Chevelue à la même période. Les peuples de Transalpine continuent donc à avoir des contacts assez étroits avec les Gaulois du nord. La perte d'autonomie politique qu'ils ont subie ne semble pas entraver la circulation des modèles de fabrication des armes.

La question des auxiliaires de Gaule Narbonnaise

Nous disposons à présent des sources historiques et archéologiques nécessaires pour discuter la question des auxiliaires gaulois de Transalpine et montrer qu'ils étaient présents dans l'armée romaine tardo-républicaine.

Volques Arécomiques

Dans le catalogue des sources archéologiques, nous avons abordé, pour chaque tombe ou groupe de tombes (Nîmes) la question du statut potentiel d'auxiliaire des guerriers arécomiques (synthèse fig. 98). Les réflexions entamées dans le catalogue nous conduisent à considérer la bibliographie relative aux tombes arécomiques. Les auteurs se sont surtout concentrés sur le caractère symbolique des armes déposées dans les tombes (statut de chef, hiérarchie sociale, tombe de *pinceps*, etc.), comme le résume M. Py dans sa réflexion sur la question (1990, 170-171). Pour lui, la présence d'armes est surtout un marqueur du sexe masculin du défunt (*ibid.* 173) [114]. Nous le suivons complètement sur ce point. Nous ne le suivons en revanche pas dans sa volonté de montrer qu'il ne s'agit pas de tombes de chefs (une notion qui importe finalement peu au regard de la problématique qui nous occupe). M. Py déduit de cette grande représentation des tombes à armes qu'elles « ne sont pas l'apanage d'une élite, mais l'occupation normale, sans être pourtant quotidienne, de la population masculine » et plus loin, que cette image laissée par les guerriers par-delà la mort avec ces armes dans la tombe « ne correspond pas forcément aux fondements de la hiérarchie et du pouvoir ». Il nous semble au contraire que le petit nombre de ces tombes à armes dans l'absolu, en comparaison de la quantité d'ensembles catalogués pour d'autres régions, met en lumière le caractère exceptionnel de ces sépultures. Rappelons que cette zone est la seule de toutes les Gaules avec la Celtique où aucune grande nécropole (supérieure à cinquante tombes) des IIe-Ier siècles av. J.-C. n'a été mise en évidence. Comme nous l'avons écrit dans le catalogue des sources écrites au sujet de Nîmes : l'ensemble des sépultures mises au jour autour de l'agglomération relève d'un groupe social élevé, la plupart des classes inférieures n'accédant pas aux sépultures ou se faisant enterrer de telle manière qu'il n'en reste aujourd'hui aucune trace. Cette remarque peut être étendue à l'ensemble du territoire arécomique. Les sépultures y sont en grande majorité dispersées dans l'entourage immédiat d'un habitat – souvent fortifié (Le Marduel, Mont-Cavalier, Mauressip et Les Castels) (fig. 100). Ces fortifications et leur trame urbaine attestent, comme le souligne M. Py, la présence d'une société parcellisée en familles réduites et d'un pouvoir centralisé capable de promouvoir des entreprises telles que l'érection d'une enceinte (*ibid.* 198). Si ce phénomène est visible dans l'habitat dès le Ve siècle av. J.-C., l'image que renvoie le monde funéraire à partir du IIe siècle av. J.-C. va exactement dans la même direction. La dispersion des tombes peut être interprétée comme

114 La proportion de tombes à armes à Nîmes s'élève à environ 30 % du corpus connu. Les chiffres de M. Py pour la région nîmoise, qui n'incluaient bien entendu pas les découvertes récentes, sont les suivants : 42 % de tombes à armes en moyenne pour les IIe et Ier siècles av. J.-C., qui se décomposent en 57 % pour le IIe siècle et les environs de 100 et 34 % pour le plein Ier siècle av. J.-C. (Py 1990, 173).
Dans la synthèse proposée récemment par V. Bel *et al.*, la détermination du sexe des défunts est abordée de manière plus prudente et conduit surtout à mettre en évidence les tombes masculines (grâce aux armes), sans réussir à trouver des critères sûrs pour identifier les tombes féminines (2008, 304-309). Ces chiffres sont donc à manipuler avec précaution.

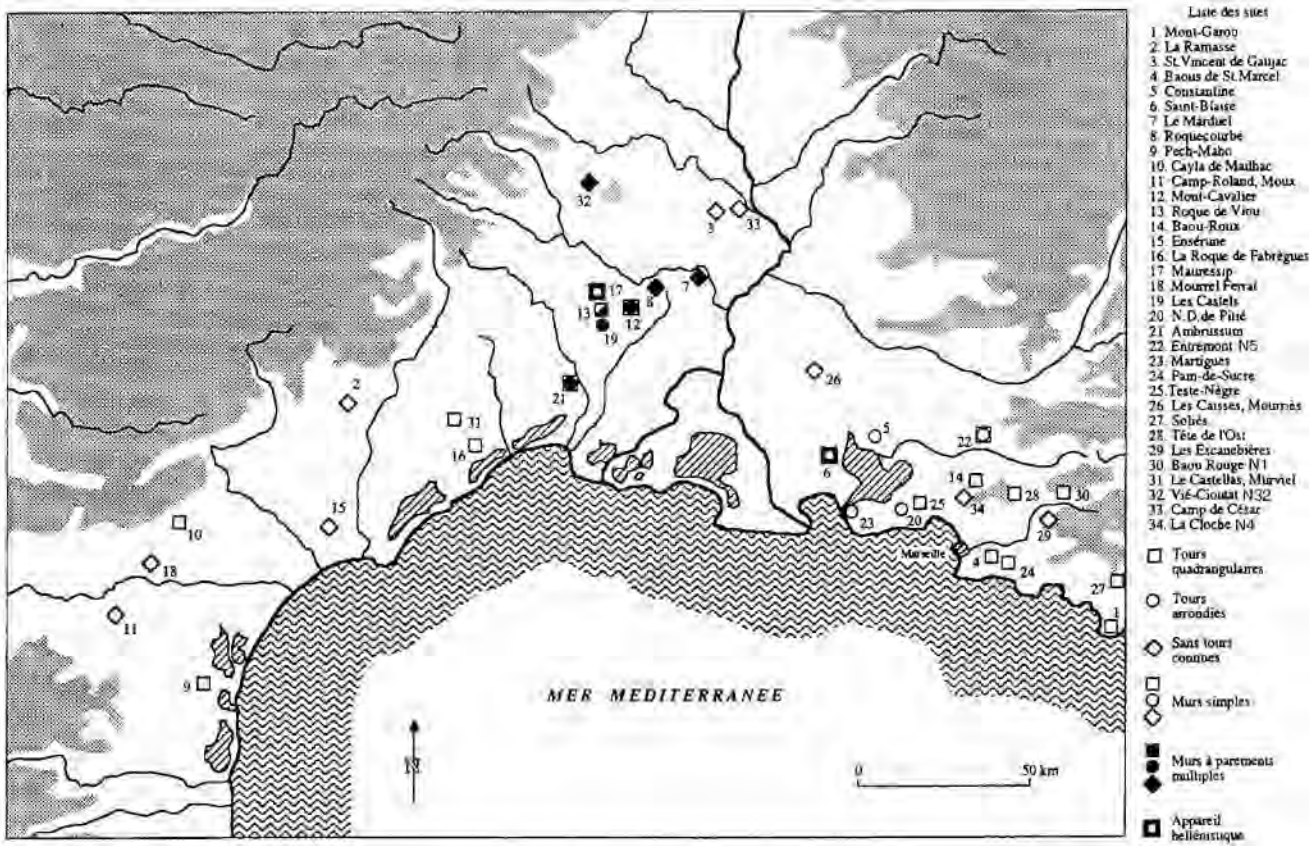

Fig. 100. – Habitats et enceintes du second âge du Fer de Gaule méridionale (tiré de Py 1990, fig. 71).

une emprise de plus en plus grande de l'élite urbaine sur le territoire qui s'étend autour des *oppida* (*ibid.* 219), sur un schéma que l'on retrouve largement dans le bassin méditerranéen avec des nécropoles rejetées hors de villes, le long des voies d'accès à celles-ci. Il ne s'agit donc pas selon nous de tombes de « guerriers-paysans » comme a pu le suggérer M. Py (1993, 150 et 253), mais de la marque tangible des élites locales (nous rejoignons l'analyse de N. Chardenon dans Bel *et al.* 2008, 316-318). Une marque qui s'affirme de manière continue depuis LT C2 jusqu'à LT D2[115], comme le résume le graphique où sont reportées toutes les tombes à armes du territoire arécomique enregistrées dans notre catalogue[116] (fig. 101).

La question des auxiliaires et du contexte historique de ces découvertes d'armement n'a pas réellement été abordée jusqu'ici. Nous avons vu que les rapports entre les Volques, Marseille et Rome sont compliqués et que leur interprétation est marquée par un certain nombre de désaccords entre

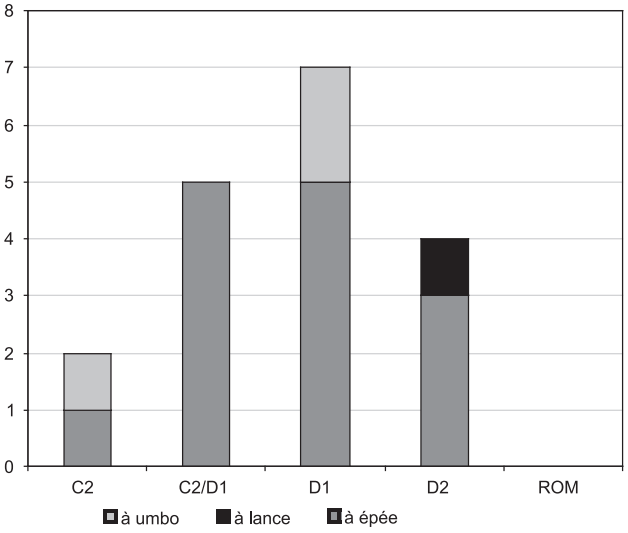

Fig. 101. – Répartition chronologique des tombes à armes du territoire arécomique retenues dans notre corpus.

115 La quasi-absence de tombes de La Tène ancienne et de LT C1 dans cette région ne permet pas de savoir si le dépôt d'armes y est continu au second âge du Fer ou s'il s'interrompt effectivement. Seule la grande nécropole languedocienne d'Ensérune, hors du territoire arécomique, est utilisée de manière continue entre le milieu du Ve et la fin du IIIe av. J.-C. Le dépôt d'armes y est attesté sur toute cette période ; il est même très important à LT C1 (30 % des tombes contiennent des armes) (Schwaller et al. 2001).

116 Les tombes N22 et N23, datées avec trop d'imprécision, n'ont pas été incluses.

les historiens. Ils peuvent être répartis en quatre grandes phases : 1) des rapports étroits entre Marseille et les Volques dès le IVe siècle av. J.-C. qui pourraient avoir pris la forme d'une espèce de protectorat au IIe siècle av. J.-C. 2) la conquête de la Transalpine en 121 av. J.-C. 3) le nouveau statut des Volques après la révolte des années 77 av. J.-C. 4) l'obtention du droit latin après la mort de César. Ces quatre étapes correspondent chronologiquement à peu près aux phases LT C2 et LT C2-D1 pour l'étape 1), LT D1 pour l'étape 2) et le début de LT D2 avec l'étape 3). Aucune tombe à armes n'est postérieure aux années 40 et donc à la période de l'obtention du droit latin.

En ce qui concerne les tombes les plus anciennes, nous avons exclu dans le catalogue la possibilité d'y voir des tombes d'auxiliaires romains potentiels. La datation l'empêche clairement. Il faut alors se demander quel rôle jouent ces guerriers armés, l'élite de la société, dans les rapports avec Marseille. Il s'agit en toute probabilité de personnes de rang aristocratique qui entretiennent des rapports diplomatiques avec la ville phocéenne. Dans le cadre de traités d'entraide militaire réciproque, on peut imaginer que ces Arécomiques aient été mobilisés par cette dernière, au titre de mercenaires plus que d'auxiliaires. Aucune source écrite n'atteste cependant une telle situation, qui demeure donc purement théorique.

A partir de la conquête, les conditions sont réunies pour que les Volques continuent à payer un tribut (toujours à Marseille) et fournissent des troupes. Aucune trace là non plus dans les sources historiques du service de Volques, mais un indice sérieux du côté de l'archéologie : si l'armement offensif des tombes de cette période LT D1 est encore laténien dans la continuité de la phase précédente (N3, pl. 50-51 ; N12 SP 6022 ; N15 SP 3322, pl. 65-66 ; N16 SP 290, pl. 67 ; N25, pl. 75-77), le casque de la tombe de Saint-Laurent des Arbres est romain (N25, pl. 76, 1) (voir *supra* chap. 5.2.4). Sa découverte au sein d'une panoplie tripartite celtique, déposée dans une tombe à incinération isolée du territoire arécomique (fig. 102), nous semble un très bon indice du type de contact entre l'armée romaine et les guerriers indigènes entre 121 et les années 80 av. J.-C. Ces derniers n'étaient pas nécessairement recrutés pour des campagnes à l'extérieur du territoire, mais assuraient la sécurité de celui-ci, notamment de la voie vers l'Espagne, tout en conservant leur statut d'élite au sein de la société gauloise. Le casque étrusco-italique à bouton de la tombe de Saint-Laurent est peut-être un cadeau ou un achat qui permet à ce guerrier de s'afficher avec un élément de l'équipement romain.

Le plus intéressant est de constater qu'à la phase suivante (LT D2), la situation est très similaire. Le nombre

Fig. 102. – Reconstitution de la tombe de Saint-Laurent-des-Arbres (photographie Musée d'Avignon).

de tombes chute, mais on continue à avoir des tombes à épée laténiennes, qui plus est dans des nécropoles déjà utilisées à la période précédente (N12 et N15), ce qui renforce encore le sentiment de continuité. Les conséquences de la révolte volque ne sont pas donc pas directement visibles sur ces données funéraires. Les Volques continuent à servir comme auxiliaires[117], comme l'attestent aussi les sources écrites qui relatent des levées en Transalpine pendant la Guerre des Gaules.

Il faut attendre, comme en Transpadane, l'obtention du droit latin pour voir la disparition du rite funéraire du dépôt d'armes qui est à la fois le reflet de nouvelles coutumes funéraires, mais aussi probablement de l'abandon de ce signe distinctif pour les élites qui obtiennent leur armement par d'autres moyens. L'abandon des armes ne signifie pas que les maîtres aient changé. Il semble que ce soit les mêmes lignées arécomiques qui continuent à dominer la vie politique. Le travail de J.-L. Fiches sur les rapports sociaux à Nîmes au Haut-Empire montre en effet que l'aristocratie nîmoise possède un fort fond indigène avec une origine gauloise pour la moitié des noms de magistrats connus par l'épigraphie et la possession par cette aristocratie de grands domaines fonciers (Fiches 1984).

Tectosages

Pour les Tectosages, la question se pose à partir des découvertes d'armes dans les puits de trois de leurs sites d'habitat[118]. La discussion sur la nature du remplissage de ces puits dépasse le cadre de notre étude. On rappellera seulement que celle-ci a été interprétée tour à tour comme funéraire, cultuelle ou détritique (Poux 2004, 163-174 avec bibliographie pour les aspects historiographiques). Plusieurs phases d'utilisation différentes des puits (qui semblent tout de même au départ être des puits à eau au moment de leur creusement) pourraient indiquer plusieurs fonctions. Ainsi ils peuvent avoir servi aussi bien de poubelle que de lieu de dépôt à la fin des puisements. Il faut se rappeler que les armes ont « vécu » une phase d'utilisation avant de se retrouver dans le puits (que ce soit comme offrande, déchet ou suite à un accident de puisage) et c'est ce moment-là, préalable à leur arrivée dans le puits, qui nous intéresse. Récemment, A. Gorgues a expliqué la présence des casques dans les puits de Toulouse et d'Agen comme la marque d'échanges (au sens de cadeaux) entre le pouvoir romain et les aristocrates gaulois (Gorgues 2005).

Il n'est pas exclu que ces casques soient de tradition gauloise, il se pourrait donc que ce soit ceux de guerriers tectosages. Leur période d'utilisation n'est pas évidente à déterminer : peut-être LT D1 pour le casque du puits d'Estarac (N28), le début du Ier siècle av. J.-C. pour ceux de Vieille-Toulouse (5 casques en tout) (N33) ; dans tous les cas après la conquête des années 120 et donc à un moment où les Tectosages sont alliés de Rome (Dion Cassius, fragments, 2, 270). Nous en avons donc conclu que ces casques ont équipé des Gaulois Tectosages auxiliaires.

Salyens

Nous n'avons pas présenté la situation des Salyens dans la première partie de ce chapitre. Ils occupent un vaste territoire entre la mer, la chaîne du Lubéron, le Rhône et le fleuve Loup à l'est. Ils sont organisés en confédération, avec de nombreuses tribus secondaires. Dès la fondation de Marseille, les Salyens entretiennent des rapports étroits avec la colonie, qui s'étend sur le littoral et le long du Rhône en créant des comptoirs fortifiés. On cerne avec peine les liens politiques et militaires qui unissent Marseille à l'arrière-pays rhodanien (Barruol 1975, 228-229). Dans ce contexte, il n'est pas évident d'interpréter précisément les tombes à armes de Mouriès (N9) et de la Catalane aux Baux-de-Provence (N2) (les autres sites N1, N4 et N5 sont des sites d'habitat, nous renvoyons au catalogue pour le détail). Toutes sont postérieures à la conquête romaine (elles datent de la première moitié du Ier siècle av. J.-C.). Ces guerriers, qui sont sûrement aussi des personnages locaux importants (à Mouriès il s'agit de tombes liées à l'*oppidum*), étaient donc soumis à Rome par l'intermédiaire de Marseille. Parler d'auxiliaires romains n'est donc pas la meilleure manière de les qualifier, et l'appellation d'auxiliaires marseillais serait tout aussi impropre, cette dernière notion n'existant pas. Il s'agit toutefois de Gaulois qui n'ont plus de prérogatives militaires.

Voconces

Nous n'avons pas parlé non plus en introduction des Voconces, car aucune source archéologique (funéraire ou habitat) les concernant n'a été retenue dans notre catalogue. On sait toutefois par l'épigraphie que deux *Alae Vocontiorum* ont été levées chez ce peuple à l'époque impériale. Au Ier siècle av. J.-C. ils signent un *foedus* avec Rome (probablement entre 69 et 59 av. J.-C. ; Goudineau 1979, 263), qui leur impose la levée de troupes (*ibid*. 275-276). Nous n'en avons pas de traces pour l'époque tardo-républicaine, mais on peut raisonnablement postuler que ces levées interviennent dès la signature du traité.

117 Cet avis n'est pas partagé par N. Chardenon qui écarte la possibilité de voir dans ces tombes à armes nîmoises de LT D des tombes d'auxiliaires (Bel *et al.* 2008, 321). Certes, les armes disparaissent à partir des années 50-40 av. J.-C., mais il nous semble qu'il faille tout de même expliquer leur présence continue pendant près de 75 ans, entre la soumission de 125 av. J.-C. et l'époque césarienne.

118 L'étude de toutes ces armes est en cours. Elle a été confiée à M. Schönfelder (RGZM Mainz) qui nous a communiqué quelques informations oralement. Nous le remercions.

8.3 La région alpine (zone A)

Peuplement et histoire

Troisième aire géographique à retenir notre attention, l'aire alpine. Aussi vaste soit-elle, elle n'a livré que des vestiges très concentrés. Les principaux peuples concernés par cette étude sont les Lépontiens, les Carniens et les Taurisques (fig. 2 et 103). Chacun de ces peuples possède une histoire différente et leurs rapports avec Rome évoluent eux aussi de manière totalement cloisonnée.

a) Les Lépontiens

Le territoire lépontien s'étend sur l'actuel canton du Tessin et sa jonction avec le Valais, et déborde sur la vallée de l'Ossola à l'ouest. La situation juridique de cette zone à la fin de la République est débattue. Deux écoles s'affrontent : la première, à laquelle adhèrent certains Italiens (Ariatta 1990 et 1993, 161), inclut l'ensemble de la vallée de la Léventine, et donc tout le Sopraceneri, dans le territoire italien. Cela signifierait par exemple que la région de Giubiasco se romanise (sur le plan juridique) de la même manière que le reste de la Transpadane (voir *supra* chap 8.1). Selon cette interprétation, une grande partie du territoire lépontien fait partie de l'Italie dès 42 av. J.-C. L'autre courant, qui nous semble mieux en accord avec les données archéologiques, est représenté par des historiens suisses et allemands. Il fait jouer à la chaîne du Ceneri le rôle de frontière septentrionale de l'Italie (Frei-Stolba 1976, 316-317 ; Martin-Kilcher 1998, 191 ; Dietz 1995, 22-28). Un des arguments en faveur de cette interprétation est la persistance de certaines coutumes au Ier siècle av. J.-C. dans le Sopraceneri, jusqu'à la soumission de la région lors de la conquête des Alpes, autour de 16/15 av. J.-C. La région de Giubiasco fait ainsi partie de la Rhétie, province créée suite à la conquête de la partie orientale des Alpes. Pour le canton du Tessin, cela signifie que le Sopraceneri, contrairement au Sottoceneri, n'est pas sous contrôle romain avant l'extrême fin du Ier siècle av. J.-C.

b) Les Carniens

Ce peuple est traité par Strabon dans le chapitre consacré aux Alpes (livre IV). Il est situé à l'extrémité orientale des Alpes, dans l'arrière pays septentrional de la colonie romaine d'Aquileia et jusqu'à Tergeste (Trieste). Les premiers contacts entre les Romains et les peuples des Alpes orientales datent des années 220 av. J.-C., à l'occasion d'une campagne consulaire romaine. Ces territoires n'intéressent alors pas les Romains qui cherchent surtout à assurer la stabilité de la région *via* des relations pacifiques et un contrôle indirect par leurs alliés Vénètes (Vedaldi Iasbez 2001, 73 ; Guštin 2002). En 181 av. J.-C., peu après la migration de Taurisques en zone vénète, Rome déduit la colonie d'Aquilée *in agrum Gallorum* (Tite-Live 40, 34, 2). Ce territoire est considéré comme étant celui des Carniens. Les rapports exacts entre Romains et Carniens pendant toute cette période ne sont pas très clairs, mais une chose est certaine : au plus tard en 171 av. J.-C., date à laquelle leur territoire est pillé par le consul Cassius Longinus et où ils envoient une délégation au sénat romain pour se plaindre, les Carniens sont liés aux Romains par un *foedus* (Vedaldi Iasbez 2001, 74-75). Leur territoire n'est pas conquis, ils en jouissent donc pleinement et conservent leurs prérogatives politiques et militaires, mais ils ont des devoirs envers Rome.

En 115, le consul M. Aemilius Scarus triomphe des Carniens. On ne sait pas de quelles tribus il s'agit précisément, mais il semble que le territoire conquis (probablement l'arrière-pays d'Aquilée) soit incorporé dans la *Gallia Cisalpina*. La soumission complète et définitive des Carniens des vallées alpines n'intervient cependant que lors des campagnes d'Octave en 35-33 av. J.-C. (*ibid.* 75-76 ; Istenič 2005, 83-84) ; le site de Grad (A4) pourrait avoir été l'un des lieux de bataille. Les choses se sont toutefois faites par étapes pour les vallées. Certains indices permettent d'affirmer que la vallée de la rivière Soča est sous contrôle romain à l'époque césarienne[119] et incluse à ce moment dans la Gaule Cisalpine. La vallée de l'Idrijca, un affluent de la Soča (où se situent les deux nécropoles du corpus carnien, A7 et A12), n'entre en revanche dans le giron romain que sous Octave.

c) Les Taurisques

Strabon mentionne les Taurisques comme occupant le pied des Alpes après les Carniens. On les situe aujourd'hui dans la Slovénie actuelle, de part et d'autre de la Save et jusqu'à la Drave. Leurs rapports avec Rome sont beaucoup plus mouvementés que ceux des Carniens. Polybe signale qu'ils sont aux côtés des Insubres et des Boïens à Télamon (2, 2, 28 et 2, 2, 30). Plus tard, en 186 av. J.-C., 12 000 transalpins (probablement taurisques) tentent de s'installer chez les Vénètes. Les Romains interviennent dans la zone qui va devenir la colonie d'Aquilée et en 183, ces migrants repartent chez eux. Cet épisode illustre la volonté de Rome de conserver à cette époque des rapports amicaux avec les populations des Alpes

119 La tombe d'un soldat de la XVe légion, datée entre 53 et 36 av. J.-C., a été découverte à Most na Soči (Istenič 2005, 83).

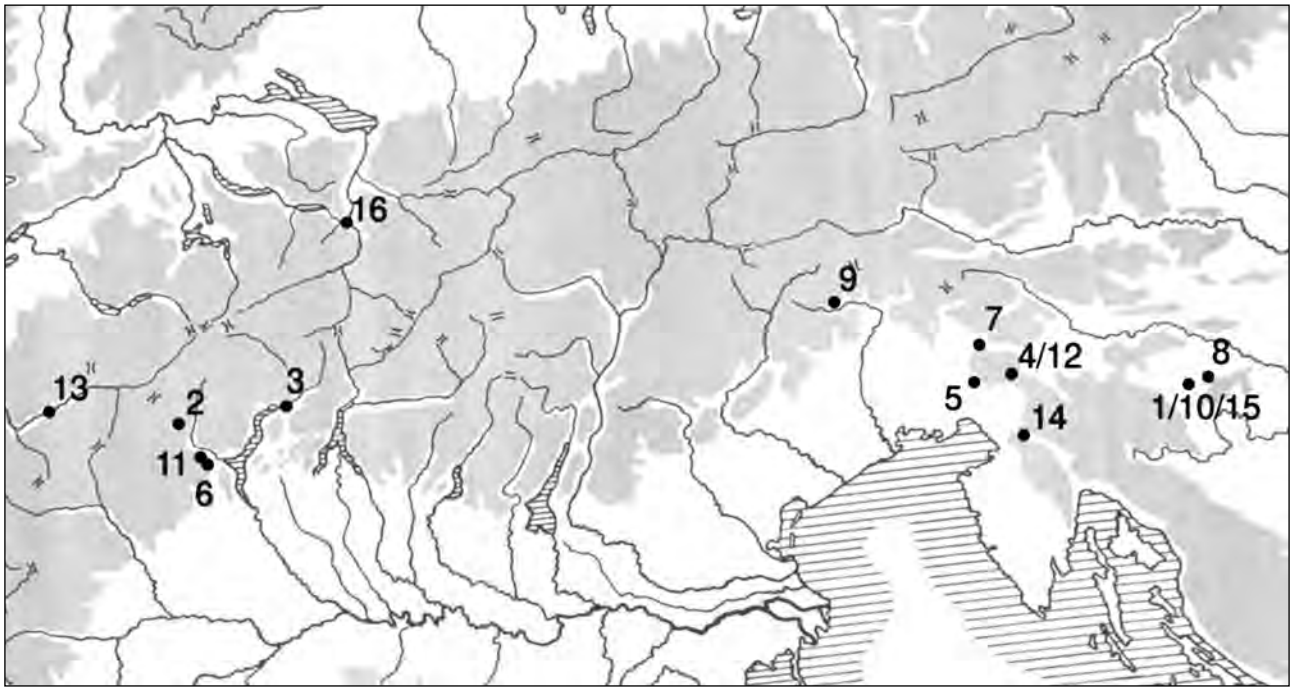

Fig. 103. – Carte des sites alpins retenus dans notre corpus.
Tous les sites sont précédés de la lettre A dans le catalogue. 1 Bela Cerkev ; 2 Domodossola ; 3 Giubiasco ; 4 Grad pri Reki (Reka) ; 5 Grad pri Šmihelu (Šmihel) ; 6 Gravellona Toce ; 7 Idrija pri Bači ; 8 Mihovo ; 9 Monte Sorantri ; 10 Novo Mesto ; 11 Ornavasso ; 12 Reka pri Cerknem ; 13 Sion ; 14 Škocjanske Jame/Grotte di San Canziano ; 15 Verdun pri Stopičah ; 16 Wartau (dessin L. Pernet).

orientales (Vedaldi Iasbez 2001, 73-74). En 129 av. J.-C., les Taurisques sont battus par G. Sempronius Tuditanus. On sait qu'en 56 av. J.-C. un *foedus* est établi avec Rome : les Taurisques, avec les Iapodes et les Liburnes, paient un tribut à Rome. Leur territoire est annexé en même temps que celui du Norique, en 16-15 av. J.-C. (Guštin 1984, 349). Les inscriptions d'époque romaine nous font connaître le nom des Latobiges, une sorte de *pagus* au sein du groupe Taurisque, installé dans la région de Novo Mesto. C'est de cette zone que proviennent nos sources archéologiques sur les Taurisques.

Synthèse sur la région alpine

Le peuplement et le cadre historique de la zone alpine ayant été présentés, nous invitons le lecteur à consulter le catalogue des données archéologiques réunies pour cette région (p. 222 *sqq*), avant de prendre connaissance ci-après de la discussion de ce corpus.

Sur le corpus en général

Le corpus des sites répertoriés pour les Alpes est constitué de 16 entrées : 11 relatives au monde funéraire, 3 à des sites d'habitat/champ de bataille et 2 à des lieux de culte. La plupart des sites funéraires sont de grandes nécropoles (7 cas). Les petites nécropoles sont plus rares (3 cas), les tombes isolées une exception (1 cas). Au total, ce sont 159 sépultures à armes qui ont été examinées et que l'on peut classer dans nos 4 types (fig. 104).

Type 1	Type 2	Type 3	Type 4
1	21	137	0

Fig. 104. – Répartition des tombes à armes de l'aire alpine par types de site funéraire.

Aucune tombe ne correspond au type 4 (tombe en chambre sous tumulus) de notre typologie des tombes à armes (voir *supra* chap. 6.2). La majorité des tombes à armes provient de grandes nécropoles où le dépôt d'armes est fréquent. On a donc dans cette région à la fois une majorité de sites funéraires du genre grande nécropole et une majorité de tombes de guerriers de type 3, issues de ces nécropoles.

Aucune des zones étudiées ne présente une répartition uniforme et homogène des sites. Une distribution inégale des sites entre les peuples d'une même aire a déjà pu être observée précédemment, mais le phénomène est encore plus patent dans le cas de la région alpine. Notre catalogue

ne donne aucunement une vision d'ensemble du phénomène chez les populations celtes des Alpes, mais trois fenêtres chez des peuples qui ont laissé beaucoup de vestiges funéraires : les Lépontiens, les Carniens et les Taurisques.

Un tableau résume les sites retenus pour cette région et donne dans la dernière colonne l'hypothèse que nous proposons dans notre catalogue pour l'attribution du statut d'auxiliaire[120] (fig. 105).

En termes de chronologie, un graphique résume la datation proposée pour les tombes de guerriers dont le statut d'auxiliaire potentiel a été retenu (fig. 106).

Les auxiliaires mis en évidence se répartissent entre LT D et le début du Haut-Empire. Ce résultat est dû à différents choix dans la sélection des ensembles : les ensembles du IIe siècle n'ont pas été retenus comme ceux d'auxiliaires potentiels, suite à l'analyse historique du rapport de ces peuples avec Rome, même si l'on peut avancer que certains ont été alliés des Romains au IIe siècle déjà. Seules les tombes à armes étant retenues comme celles d'auxiliaires potentiels, ce graphique constitue donc aussi une représentation de la fréquence du dépôt d'armes entre LT D et l'époque augustéenne/début du Ier siècle apr. J.-C. pour les Lépontiens, les Carniens et les Taurisques.

Site	Nom	Peuple	Type de site	aux.
A4	Grad pri Reki (Reka)	*Carni*	champ de bataille	?
A5	Grad priŠ mihelu (Šmihel)	*Carni*	champ de bataille	?
A7	Idrija pri Bači	*Carni*	petite nécropole	oui*
A9	Monte Sorantri	*Carni*	habitat	oui
A12	Reka pri Cerknem	*Carni*	petite nécropole	oui*
A14	Škocjanske Jame/Grotte di San Canziano	*Carni*	sanctuaire (?)	oui
A1	Bela Cerkev	*Latobiges (Taurisci)*	grande nécropole	oui*
A8	Mihovo	*Latobiges (Taurisci)*	grande nécropole	oui*
A10	Novo Mesto	*Latobiges (Taurisci)*	grande nécropole	oui*
A15	Verdun pri Stopičah	*Latobiges (Taurisci)*	grande nécropole	oui*
A2	Domodossola	*Lepontii*	tombe isolée	oui
A3	Giubiasco	*Lepontii*	grande nécropole	oui*
A6	Gravellona Toce	*Lepontii*	grande nécropole	oui
A11	Ornavasso	*Lepontii*	grande nécropole	oui*
A16	Wartau	*Reti*	sanctuaire	oui
A13	Sion	*Seduni*	petites nécropoles	non[121]

* = l'hypothèse ne concerne pas toutes les tombes de la nécropole, voir le détail dans le catalogue des sources archéologiques.

Fig. 105. – Tableau récapitulatif des tombes de combattants de la zone alpine.

Sur les armes

En ce qui concerne les armes des tombes étudiées, et plus particulièrement des tombes de guerriers qualifiés d'auxiliaires, on notera pour commencer une grande variété dans les types. Une part importante des armes de poing est romaine, ainsi que certains casques. La collection de glaives provenant des différentes tombes est tout à fait exceptionnelle (27 exemplaires rien que pour les Alpes). Certains sont encore inédits et présentés ici pour la première fois, d'autres déjà publiés ont été redessinés dans le cadre de cette étude. Cette documentation est traitée en détail dans le chapitre sur les glaives (voir *supra* chap. 7.1.2). Les fourreaux d'épées laténiens sont de types variés : Giubiasco 2, Pîtres (Giubiasco 3b), à échelle (Giubiasco 3a). Les umbos sont à ailettes courtes ou trapézoïdales. On relève aussi une belle série d'umbos circulaires. Les casques sont relativement nombreux, le rite funéraire incluant souvent le dépôt du casque (A1 ; A3 ; A7 ; A8 ; A10 ; A12 ; A15). Ils sont romains (type Weisenau) et celtiques (type celtique oriental ou Port), voire de types régionaux (A3).

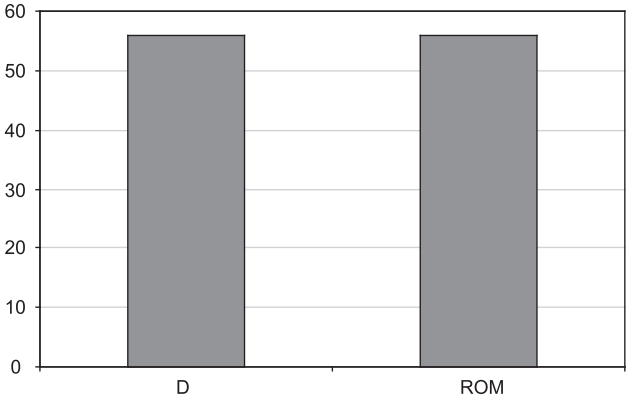

Fig. 106. – Répartition chronologique des tombes d'auxiliaires identifiés dans la zone alpine.

120 Voir ci-dessus note 101.
121 Sauf pour la tombe du passage de la Matze qui pourrait être celle d'une femme ayant un lien avec la sphère militaire.

La présence d'armement dans les sépultures lépontiennes, taurisques et carniennes jusqu'à une date assez avancée (milieu du Ier siècle av. J.-C. pour les Lépontiens, époque augustéenne pour les autres) est un signe du statut relativement lâche dont ils jouissaient vis-à-vis de Rome jusqu'à leur conquête. Elle constitue également pour nous une source de documentation exceptionnelle sur le métissage des panoplies militaires de ces soldats dont beaucoup étaient auxiliaires : à Giubiasco nous avons vu des glaives romains associés à des casques italiques et des umbos celtiques (A3 ; pl. 97-98), à Mihovo des casques celtiques avec des glaives (A8 ; pl. 118A) ; puis à l'époque augustéenne on assiste à une normalisation des panoplies, celles de Verdun (A15) étant les plus représentatives (l'équipement est romain, y compris l'umbo circulaire en fer qui est passé dans la panoplie romaine après César).

La question des auxiliaires issus des régions alpines

Malgré la dispersion des données, la zone alpine offre des concentrations de sites extrêmement riches, qui permettent un discours assez complet sur le statut des guerriers, leur rapport à Rome, et cela malgré le peu de sources historiques disponibles.

Les Lépontiens

Les découvertes archéologiques de Giubiasco (A3), Ornavasso (A11), Domodossola (A2) et Gravellona Toce (A6) donnent une bonne image des rapports qu'entretiennent les Lépontiens avec Rome. Nous avons vu dans le catalogue des sources archéologiques le détail de l'armement issu de ces tombes (notamment un bon nombre d'armes romaines). Cela nous avait déjà conduits, par le passé, à des réflexions sur le statut de ces guerriers (Pernet/ Carlevaro 2006, 337-344 ; Pernet 2008), réflexions que nous reprenons ici.

Nous avons tout d'abord pu éliminer la possibilité que ces tombes soient celles de légionnaires. Tout indique l'origine locale des défunts : continuité avec les phases anciennes des nécropoles, perpétuation des mêmes gestes funéraires (architecture de la tombe, rituel de l'inhumation, dépôt de céramique, etc.). Il s'agit donc bien d'auxiliaires issus de ces vallées qui n'ont pas encore reçu le droit latin, et encore moins le droit de cité. La présence de nombreuses armes dans les tombes jusqu'à l'époque augustéenne concorde aussi avec le fait que ces peuples ne sont apparemment pas soumis à Rome avant la campagne des Alpes, même si, nous l'avons dit en introduction, le statut exact du Sopraceneri est mal connu avant son incorporation définitive à l'Empire sous Auguste. Les auxiliaires de Giubiasco, Ornavasso et Gravellona Toce (des Lépontiens) sont donc recrutés en tant que peuples soumis ou en vertu d'un traité d'amitié avec Rome dont aucune source ne fait mention. Pour V. Vedaldi Iasbez, ce n'est pas parce que les Lépontiens ont été conquis pendant la campagne des Alpes que certains d'entre eux n'ont pas entretenu des contacts privilégiés avec Rome au préalable, soit directement avec des ambassadeurs romains, soit par l'intermédiaire des Insubres (Vedaldi Iasbez 2000, 252). Il ressort de cette analyse que certaines vallées habitées par les Lépontiens ont pu dépendre de colonies romaines avant 15 av. J.-C. Il est toutefois difficile de savoir, en se fondant sur les ensembles funéraires de Giubiasco et Ornavasso, quand commence la coopération avec l'armée romaine. L'étude des corpus de Giubiasco et d'Ornavasso a permis d'interpréter les tombes de LT D comme celles d'auxiliaires, de rattacher aux troupes auxiliaires les guerriers des tombes à épée du groupe 2 (les tombes à épée de tradition romaine), ainsi que ceux des tombes à lance datables de l'époque romaine. Il est en revanche plus difficile de trancher pour les tombes à épée du groupe 1 (les tombes à épée de tradition celtique) et les tombes à lance de LT D. On pourrait imaginer, compte tenu de la date de soumission des Insubres, que l'auxiliariat des guerriers de Giubiasco commence au moment où débute le dépôt de l'épée dans les sépultures de certains guerriers. L'hypothèse de la présence d'auxiliaires à Giubiasco pourrait également expliquer les changements dans le rite funéraire qui vont conduire à déposer de plus en plus fréquemment des armes dans les tombes. L'absence de rupture nette dans les panoplies et la contemporanéité des équipements de tradition celtique (p. ex. la tombe 326) et de tradition romaine (p. ex. les tombes 108 et 471) permettent d'avancer une telle proposition. Le recrutement d'auxiliaires de Giubiasco dans les troupes romaines suivrait de ce fait les grandes étapes de l'intégration de la Cisalpine à la République : la première faisant suite à la soumission définitive des Insubres (191 av. J.-C.) (tombes à épée du groupe 1), la deuxième marquée par l'octroi de la citoyenneté latine aux peuples de Cisalpine (tombes à épée du groupe 1 et tombes à lance de LT D) et la troisième, lors de la Guerre des Gaules, qui voit César lever des légions en Cisalpine, alors que le statut de la région ne le permet théoriquement pas encore (tombes à épée du groupe 2 et tombes à lance d'époque romaine). On ne sait pas si l'intégration de la Cisalpine à l'Italie en 42 av. J.-C., dernière étape du processus, a changé le statut du Sopraceneri. La présence de guerriers en armes dans les tombes jusqu'à l'époque de Claude-Néron indique toutefois que ces populations du pied des Alpes ont bénéficié d'une relative liberté jusqu'à la réorganisation des Alpes sous Auguste et dans les décennies qui suivent.

En ce qui concerne les tombes à lance, la tentation a été grande pour plusieurs auteurs de les rapprocher des Gésates. Non pas ceux qui ont combattu à Télamon (*oi Gaisatai Galatai* ; Polybe 2, 23) aux côtés des Insubres et des Boïens, mais les mercenaires de l'époque augustéenne,

connus sous le nom de *Raeti gaesati*[122]. Le nom de Gésate tire son origine du grec *gaison,* terme d'origine celtique qui désigne la lance. On objectera qu'aucune source ne mentionne des mercenaires lépontiens, ce qui est vrai, mais il faut se rappeler que les Lépontiens sont des Rhètes aux yeux de certains Latins, Strabon par exemple (Géographie IV, 6, 8, 206C). On ne peut donc pas exclure, en se fondant sur ces indices, que les tombes à lance d'époque romaine de Giubiasco soient celles d'auxiliaires qui ont pu faire partie de telles unités.

Fig. 107. – Proposition de reconstitution de l'équipement du guerrier de la tombe 119 de Giubiasco, membre de l'élite de la société (dessin D. Niederberger).

Si l'étude des tombes à armes de Giubiasco et d'Ornavasso jette une lumière nouvelle sur le processus de rapprochement des élites lépontiennes avec le monde romain à la fin de l'âge du Fer, elle n'en change pas radicalement la compréhension (Donati 1989, 307-311 ; Biaggio Simona 2000a, 268) : la région est engagée dans une « romanisation indirecte » dès la fin du IIe siècle av. J.-C., que l'on détecte essentiellement grâce aux importations (culture matérielle) et qui est marquée définitivement dans le paysage avec les premières phases de construction du *vicus* de Muralto, au plus tard à l'époque augustéenne précoce. La présence de probables tombes d'auxiliaires permet toutefois d'expliquer pourquoi cette romanisation semble s'être déroulée de manière pacifique : au moment de la conquête des Alpes, les élites lépontiennes (fig. 107) s'étaient depuis longtemps déjà acquittées de l'un des prix à payer pour régulariser leurs relations avec Rome, à savoir la mise à disposition d un certain nombre d'hommes issus de ses armées. La romanisation pacifique de cette région cache donc en réalité un long processus de rapprochement, fait de choix qui n'ont pas dû être sans heurts pour les élites locales, d'où peut-être le besoin de mettre en scène le statut du guerrier dans le dépôt funéraire.

Les Carniens et les Taurisques

Chez les Carniens et les Taurisques, nous avons aussi mis en évidence une présence importante d'armement romain dans des tombes, groupées en nécropoles comme chez les Lépontiens. Nous avons commenté dans le catalogue des sources archéologiques l'évolution du dépôt d'armes dans ces tombes, nous n'y revenons donc pas. Il se pose en revanche une question importante, celle de savoir si l'entrée en service des guerriers carniens et taurisques coïncide avec l'apparition de l'armement romain dans les tombes, ou si elle la précède.

Le problème s'est aussi posé pour les Lépontiens : les tombes à armes datées entre LT C2 et LT D1, voire certaines tombes de LT D2, ont livré une panoplie celtique sans aucun élément romain à une période, qui plus est, où ce peuple n'est pas soumis à Rome. Nous avons indiqué que la collaboration entre les élites lépontiennes et le pouvoir romain était possible dès la conquête de la Transpadane. Cela ne signifie pas forcément que ces hommes aient servi dans les unités de l'armée romaine ; en échange de l'autonomie de leur territoire ils ont peut-être accepté de tenir les cols alpins et surveiller le passage des Alpes en direction du territoire insubre, comme le suggérait D. Viollier. Ce n'est que plus tard, dans le courant du Ier siècle av. J.-C., que certains guerriers, alors partiellement équipés à la romaine, ont servi comme auxiliaires

122 CIL XIII, 1041 (Heuberger 1938, 72). Voir aussi Wyss 1981, 234.

dans des opérations en dehors de leur territoire. L'iconographie de l'intaille du défunt de la tombe 423 de Giubiasco le suggère peut-être. Le motif représenté pourrait être lié à deux victoires navales (un gouvernail et deux palmes ; pl. 101, 6), peut-être celles de Nauloque et d'Actium (voir le détail de l'argumentation dans Pernet/Carlevaro 2006, 116). S'agit-il seulement d'un motif augustéen ou possède-t-il un sens particulier dans ce contexte, rappelant la participation du défunt à des événements de cette nature ? La frontière entre ces deux rôles, tenir le territoire en accord avec Rome ou servir dans des opérations extérieures, est très difficile à préciser en l'absence de sources écrites.

E. Arslan a déjà souligné la parenté des situations lépontienne et carnienne vis-à-vis de Rome (Arslan 2001b, 333). Les Carniens auraient donc pu être chargés très tôt, dès l'établissement du traité avec Rome – au plus tard en 171 av. J.-C., de la surveillance de la frontière alpine orientale très perméable dans le cadre de relations amicales avec la République. Du point de vue de l'archéologie, nous avons constaté que, dans les deux principales nécropoles carniennes connues, le dépôt d'armes est attesté depuis LT A, mais ce n'est qu'à LT D qu'il prend de l'importance. Il faut cependant prendre en compte la spécificité géographique de ces nécropoles dans notre analyse : elles se situent en effet dans une petite vallée donnant sur la vallée de la Soča, qui se jette dans l'Adriatique à l'est d'Aquilée. Nous avons dit que la vallée de la Soča est sous contrôle romain à l'époque césarienne. Ce n'est apparemment pas le cas de la vallée où se situent les deux nécropoles d'Idrija pri Bači et Reka pri Cerknem. Faut-il dès lors considérer que l'augmentation des armes à LT D a un rapport avec cette influence et parler d'auxiliaires pour le Ier siècle av. J.-C., ou attendre que la région soit soumise par Octave, et ne considérer que les tombes avec de l'armement romain comme étant celles d'auxiliaires ? La réponse est difficile à donner et l'on retombe sur le problème posé pour les Lépontiens avant leur soumission définitive lors de la campagne des Alpes. Comme pour les Lépontiens, les bons rapports avec les Romains suggèrent que très tôt déjà, ceux-ci ont pu servir comme auxiliaires, ne serait-ce dans un premier temps que pour sécuriser le passage commercial entre la côte (Aquilée) et le Norique. Nous penchons donc plutôt pour la première possibilité. Il faut aussi se demander, dans la mesure où ces territoires sont inclus dans la *Gallia Cisalpina* puis dans l'Italie, quel est le statut exact des soldats qui ont servi à l'époque augustéenne. Ont-ils obtenu la citoyenneté comme tous les habitants de la Cisalpine ? Cela pourrait tout à fait être le cas pour le défunt de la tombe 17 d'Idrija p. B. (pl. 114B-117), qui contient une panoplie complète de légionnaire.

La situation est différente chez les Taurisques. Nous nous sommes concentrés sur la documentation de La Tène finale et de l'époque augustéenne, mais il ne faut pas perdre de vue que d'autres nécropoles, par exemple à Novo Mesto (« Kapiteljska njiva » ; Križ 2005), ont livré de nombreuses tombes à armes plus anciennes, attestant ainsi la présence de guerriers pendant les IIIe et IIe siècles av. J.-C. Il n'est pas envisageable que ces guerriers n'aient été des auxiliaires qu'à partir du moment où ce peuple a commencé à payer un tribut à Rome, soit en 56 av. J.-C. On peut donc raisonnablement avancer que les tombes datées de LT D2 avancé (malheureusement souvent difficile à préciser mieux que LT D2) sont celles d'auxiliaires potentiels. Ce n'est qu'à l'époque augustéenne qu'apparaissent les premières armes romaines dans les tombes. Pour ces tombes, nous l'avons dit dans le catalogue, il n'y a pas de doute, nous sommes dans une zone conquise. Comme pour de nombreuses nécropoles Trévires, on observe une continuité dans l'utilisation des cimetières qui suggère que les mêmes groupes sociaux restent au pouvoir. Le cas de Verdun (A15) est un peu différent dans la mesure où les tombes à armes sont les plus anciennes du cimetière. Cette communauté attache dès l'origine une attention particulière au dépôt de panoplies très complètes (une tombe à armement celtique puis des tombes à armement romain, comme à Goeblingen-Nospelt (B11) par exemple). La création de la nécropole pourrait donc avoir un lien direct avec le changement de statut de l'élite masculine.

8.4 La Gaule Celtique
(zone C)

Peuplement et histoire

Résumer en quelques lignes la situation de la Gaule Celtique à la veille de la Conquête et les conséquences politiques et juridiques de cette dernière n'est pas chose aisée[123]. Nous nous en tiendrons à l'essentiel.

Tout d'abord, la notion même de Gaule Celtique pose problème. Comme annoncé en introduction, nous la reprenons telle quelle du livre 1, 1 de la *Guerre des Gaules* en sachant pertinemment qu'elle ne recouvre aucune réalité, ni géographique, ni politique, ni administrative. La délimitation de la Gaule *in partes tres* vient chez César comme une justification *a posteriori* de sa conquête. Elle est pour nous une entité commode à manier, mais il faudra avoir la prudence de ne pas faire de la distinction entre Gaule Celtique et Gaule Belgique le fondement de trop d'hypothèses à caractère historique. La zone que César décrit comme Aquitaine n'ayant livré aucune tombe de guerrier, nous avons décidé de ne pas la prendre en compte.

La Gaule Celtique de César est limitée par la Garonne et la Transalpine (Narbonnaise) au sud et à l'est, par la Marne et la Seine au nord et par l'Atlantique à l'ouest (fig. 108). Des peuples très importants la constituent ; plus loin il sera surtout question des Arvernes, des Eduens, des peuples de la région Centre actuelle (Bituriges, Carnutes et Turons) ainsi que des peuples périphériques tels que les Nitiobriges, les Parisii et les Helvètes.

Il est difficile de décrire l'évolution de l'ensemble de cette zone car chaque peuple entretient avec Rome des relations particulières. Ce que l'on peut dire pour ce territoire, et aussi pour celui de la Belgique et l'Aquitaine, c'est qu'il est globalement romain en 52, après la défaite d'Alésia. Les territoires conquis par César sont tout d'abord inclus dans sa province de Transalpine (qui s'accroît de 300 ou 400 %) (Goudineau 2006, 724). Après son décès, la Gaule Intérieure (*Comata*) constitue une province unique jusqu'à ce qu'elle soit réorganisée en trois provinces (Aquitaine, Lyonnaise et Belgique) par Auguste en 27 av. J.-C., suivant un découpage tout aussi arbitraire que celui que proposait César (fig. 109).

Nous sommes bien renseignés sur le statut des différents peuples après la Guerre des Gaules (Goudineau 1979, 256-261 ; 2000, 356-358). En fonction des amitiés et traités

Fig. 108. – La Gaule Chevelue à la veille de la Conquête césarienne (tiré de Fichtl 2004).

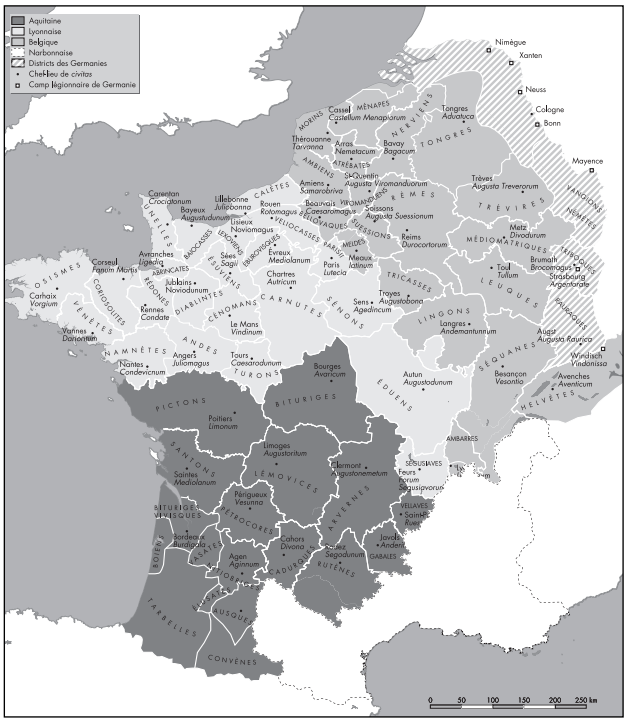

Fig. 109. – La Gaule Chevelue après sa réorganisation par Auguste en 27 av. J.-C. (tiré de Fichtl 2004).

123 Ce développement s'inspire largement de l'article Gaules de Chr. Goudineau dans Leclant (dir.) 2005, p. 960-963. Pour un bilan de l'état de la civilisation gauloise à la veille de la Conquête, voir Buchsenchutz 2004.

de plus ou moins longue date et du comportement de leurs élites pendant le conflit, César a accordé certains privilèges, comme le statut de peuple fédéré ou l'exemption de tribut (fig. 110). De plus, les Gaulois sont tenus de fournir des troupes auxiliaires aux Romains suivant des modalités que nous allons étudier peuple par peuple.

Contrairement à la Transpadane et à la Transalpine, peu de colonies sont déduites en Gaule Chevelue. La seule d'époque césarienne est Nyon en territoire helvète, suivie par Augst et Lyon. Le contrôle du territoire après la Conquête s'opérait donc par d'autres moyens. Nous verrons par la suite lesquels.

On sait cependant, grâce aux sources écrites, que plusieurs soulèvements ont éclaté après 52. Outre les révoltes relatées par Hirtius au livre VIII du *Bellum Gallicum* – celles du Picton Dumnacos, du Sénon Drappès et du Cadurque Luctérios (qui se termine à Uxellodunum C27), des événements semblables se produisent dans la région pyrénéenne et le nord (Morins, Bellovaques, Suèves et Trévires). S. Fichtl a rassemblé les sources écrites et archéologiques sur les soulèvements de Gaule Belgique (1998). Il ne faut toutefois pas y voir une volonté d'indépendance, mais plutôt une agitation endémique.

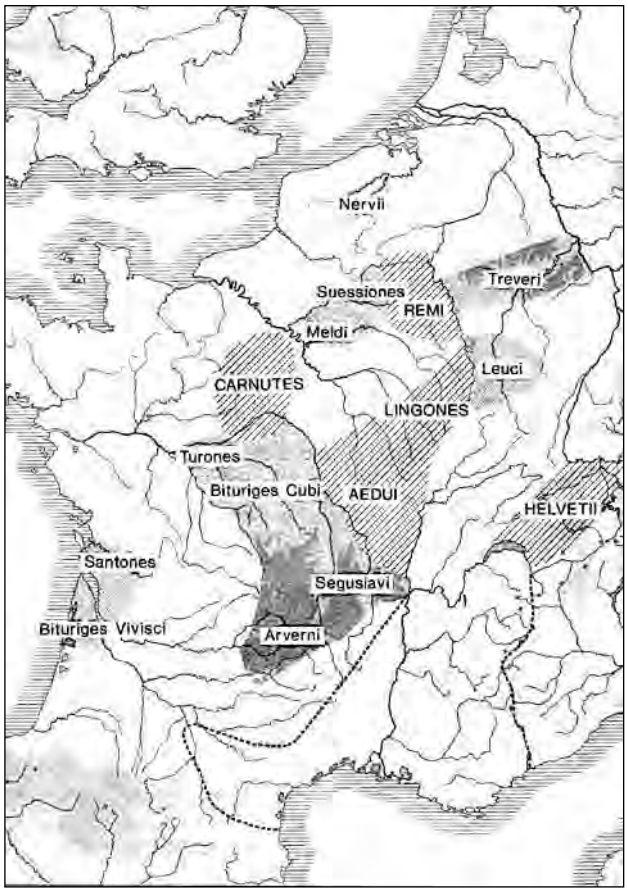

Fig. 110. – Cités fédérées (en hachuré) et cités libres et exemptes de tribut (en pointillé) en Gaule Chevelue après la Conquête (tiré de Metzler 1995, Abb. 297 et Goudineau 1990, 336).

a) Les Arvernes

Les Arvernes occupent la région actuelle de l'Auvergne[124]. Aux IIe et Ier siècles av. J.-C., ils sont au carrefour des influences de Gaule méridionale et septentrionale. Les sources écrites donnent l'image d'un peuple puissant, organisé en royauté au IIe siècle av. J.-C., rival des Eduens et menaçant Marseille. En effet, Strabon étend leur influence jusqu'à Narbonne et aux frontières de la Massaliotide (dont nous avons vu au chapitre 8.2 qu'elle va jusqu'en terre arécomique) (4, 2, 3). Elle devait encore s'étendre, à l'époque césarienne, sur des peuples proches tels que les Eleutètes, les Cadurques, les Gabales et les Vellaves (*BG* 7, 75) (fig. 108).

En termes d'histoire militaire et politique, l'événement clef du IIe siècle est la défaite des Arvernes contre Cn. Domitius Ahenobarbus et Q. Fabius Maximus en 121 av. J.-C. (Goudineau 2000, 51-52 ; le passage de Florus s'appuyant sur Tite-Live est cité *in extenso*). La liberté leur est laissée (*BG* 1, 45), tandis que les Allobroges sont soumis. Mais cette liberté a un prix : les Arvernes doivent s'engager à favoriser les intérêts de Rome et à abandonner la monarchie au bénéfice d'un régime aristocratique. Ils perdent donc leurs prérogatives politiques après cette défaite. Ils ont très probablement signé un traité (*foedus*) où ils promettaient de respecter ces engagements. Les sources sont peu disertes à ce sujet ; Orose rapporte qu'après Alésia, Vercingétorix se déclare *auctor inrumpendi foederis* : il prend la responsabilité d'avoir rompu le traité. S'agit-il du traité qui avait été signé en 120-121 ? Cela est fort possible (Goudineau 2001, 227). En revanche, les Arvernes n'ont pas été reconnus par Rome comme des frères de sang au même titre que les Eduens, comme le pensaient certains historiens, et ce même s'ils ont pu s'inventer une origine commune avec les Latins (voir à ce sujet Hisrchfeld 1897 et Goudineau/Peyre 1993, 172). Cela ne les empêche pas d'entretenir des rapports étroits avec les Romains, notamment en termes d'assistance militaire. Les fouilles de Corent vont largement dans ce sens (voir *infra* et Corent C7). On ne possède aucune preuve de la collaboration des Arvernes avec César dans les premières années de la Guerre des Gaules, mais cette

124 Ce paragraphe s'inspire de Poux 2004, 130 sq. ; l'article Arvernes de Chr. Goudineau dans Leclant (dir.) 2005, 246-247 ; Provost/Mennessier-Jouannet 1994, 71-73.

hypothèse est hautement probable au vu de ces quelques lignes et de quelques indices archéologiques que nous présenterons plus loin. Ces bons rapports, souvent occultés par l'image d'inimitié laissée par Vercingétorix, se lisent toutefois aussi entre les lignes du *Bellum Gallicum* : César n'a aucun problème avec eux avant 52, ils n'existent tout simplement pas dans les Commentaires, et leur apparition est concomitante à celle de Vercingétorix (*BG* 7, 4). César épargne ensuite les prisonniers arvernes et éduens d'Alésia *si per eos civitates reciperare posset* (*BG* 7, 89). On peut mesurer tout l'effet de cette opération grâce à l'épisode de la fuite du chef cadurque Luctérios (*BG* 8, 44). Ce dernier se rend chez Epasnactos, chef des Arvernes devenu entre-temps *amicissimus populi romani*, qui le livre sans hésitation à César. Le général romain se méfie toutefois car il laisse des troupes aux frontières des Arvernes (Goudineau 2006, 723).

Le déplacement des occupants de Gergovie, un des principaux *oppida* arverne au moment de la Conquête, vers *Augustonemetum* (Clermont) marque l'entrée des Arvernes dans la *pax romana*.

b) Les Eduens

Le territoire des Eduens correspond à l'essentiel de la Bourgogne et du Morvan actuels, entre Sâone et Loire. C'est une région riche (mines, forêts, agriculture et élevage), au carrefour des échanges nord-sud et est-ouest. « L'empire éduen » – comme on a parfois parlé d'un « empire arverne » – s'étend sur de nombreux peuples satellites. Ces peuples frères ou « clients » des Eduens sont les Ambarres (dans l'Ain), les Ségusiaves (Rhône et Loire), les Mandubiens d'Alésia et quelques autres petits peuples dont il ne sera pas question dans cette étude (Goudineau/Peyre 1993, 144-149).

La première mention des Eduens comme alliés des Romains remonte à 138 av. J.-C. (Goudineau/Peyre 1993, 171-172), date d'une alliance basée sur des liens d'amitié ; César nous rappelle qu'ils sont *fratres consanguineique populi Romani* (*BG* 1, 33, 2). Ce traité pourrait avoir été conclu selon des rites de droit gaulois (*consanguinei* ne signifierait pas « frères de sang », mais désignerait plutôt le résultat d'un « pacte du sang » ; Hirschfeld 1897, 110-111 ; Frei-Stolba 1976b, 321, note 35). L'accord étant antérieur à 138 av. J.-C., on peut postuler qu'il date du courant du IIe siècle av. J.-C. Leurs devoirs envers les Romains, dans le cadre classique de ce type de relation, consiste à livrer des troupes et fournir des céréales. En contrepartie, les Romains s'engagent à les soutenir contre d'éventuels agresseurs, ce qu'ils font en 125 puis à nouveau en 58 av. J.-C. Nous passons ici sur les conséquences économiques du soutien de Rome pour les Eduens (voir un résumé dans Goudineau/Peyre 1993, 176-177).

Pendant la Guerre des Gaules, l'alliance est effective et ce n'est que trois à quatre mois avant Alésia que les cavaliers éduens rejoignent les armées de Vercingétorix (voir la liste des sources concernant les Eduens dans les textes de César dans le catalogue des sources écrites). Ils participent à l'armée de secours à hauteur de 35 000 hommes.

Comme le résume R. Wolters, toute la politique de César avec les Eduens consiste pendant la Guerre des Gaules à leur laisser l'impression d'une grande autonomie politique en soutenant les couches anciennes de l'aristocratie et en rendant à ce peuple ses peuples clients perdus et son importance d'alors. En contrepartie, le général romain s'appuie sur les Eduens pour la logistique et la cavalerie (Wolters 1990, 42-43). Après la défaite de Vercingétorix, César ne se repose toutefois plus seulement sur les liens d'amitié qui lient Rome et les Eduens pour s'assurer leur alliance, mais installe chez eux deux légions pendant l'hiver 51-50 (*BG* 8, 46).

c) Les peuples de la région Centre (Bituriges, Carnutes et Turons)

Les Bituriges Cubes (nous laissons de côté la question des Bituriges Vivisques) occupent à la fin de l'âge du Fer un territoire correspondant à peu près à celui du Berry actuel (grosso modo Cher et Indre). Pendant la Guerre des Gaules, les Bituriges jouissent tout d'abord de la protection de César en vertu de leur lien de clientèle avec les Eduens (*BG* 7, 5, 2). Ils se rallient ensuite à Vercingétorix et opposent une résistance importante aux Romains qui oblige César à faire le siège d'*Avaricum* (Bourges) en 52. Il détruit la ville et la met à sac. Suite à cette destruction et à une expédition punitive en 51, César leur offre de faire leur *deditio* et de revenir à un statut de peuple ami (*BG* 8, 3, 5) (Wolters 1990, 104). Dans la foulée, ils sont attaqués par les Carnutes. César s'en tient au traité d'amitié et protège les Bituriges (*BG* 8, 4). Le proconsul leur octroie le statut de cité libre et exemptée du tribut, mais nous ne sommes pas certains que la liste des cités dressée par Pline (*NH* 3, 11) corresponde réellement à l'état césarien.

Les Carnutes occupent un territoire centré sur le Loiret actuel et l'*oppidum* de Cenabum (Orléans). Ils sont décrits comme un peuple client des Rèmes et sont alliés des Romains au début de la guerre : ils fournissent des cavaliers (*BG* 6, 4) et entre 57 et 54 av. J.-C. ils permettent aux troupes césariennes de camper sur leur territoire (*BG* 2, 35), à l'instar des Turons et des Andres. Mais en 54, les Carnutes assassinent leur chef Tasgetios (placé à la tête du peuple par César) et se révoltent. César envoie une légion et rétablit l'ordre. En 52, ils massacrent les marchands romains d'Orléans. César réplique en pillant et brûlant *Cenabum* (*BG* 7, 3). Ils participent tout de même à hauteur de 12 000 hommes à l'armée de secours. Après l'attaque des Bituriges, on s'étonnera encore plus du statut de cité fédérée qu'ils obtiennent. Est-ce dû à la clientèle avec les Rèmes ? O. Hirschfeld y voyait une erreur dans les manuscrits de Pline (1897, 1105).

Les Turons sont centrés sur l'actuel département d'Indre-et-Loire. César les mentionne quatre fois dans le *Bellum Gallicum* : lorsqu'il fait hiverner ses troupes en 57, pour indiquer que ce sont parmi les premiers à rallier

Vercingétorix et pour signaler qu'ils fournissent 8 000 hommes à l'armée de secours. C'est chez eux que César fait hiverner deux légions en 51, pour contrôler l'Armorique et les Bituriges. Ils obtiennent apparemment le statut de peuple libre et exempté de tribut.

d) Helvètes et Rauraques

Les Helvètes occupent un territoire qui correspond à peu près au Plateau suisse actuel. Ils font leur entrée dans l'Histoire lorsqu'une fraction d'entre eux (un *pagus*), les Tigurins, suit les Cimbres et les Teutons dans leur migration vers le sud. R. Frei-Stolba a montré qu'il était fort probable que la défaite subie par les Tigurins à la fin du IIe siècle av. J.-C. ait mené à la négociation d'un *foedus* entre les Romains et les Helvètes de retour dans leur territoire (1976b, 320-323[125] *contra* 318, note 21 et Goudineau 1979, 260 et 2000, 356-357). Toutefois, dans les commentaires de César, seuls les Eduens apparaissent comme les véritables alliés de Rome. On ne peut exclure qu'il s'agisse là d'un procédé rhétorique visant à justifier le *casus belli* du départ helvète de 58 av. J.-C. La littérature est très diserte sur cette question et il serait hors de propos d'entrer ici dans les détails. Il n'est toutefois pas inutile de rappeler quelques-uns des résultats les plus marquants de ces recherches. Commençons avec M. Rambaud. L'historien a parfaitement analysé la façon dont César s'attache à présenter les Helvètes sous un mauvais jour (1966, 112-115) ainsi que les procédés dont use le proconsul pour justifier une intervention illégale à plusieurs points de vue : les Helvètes et Eduens ont négocié le passage des premiers sur le territoire des seconds[126] (ce qui est tout à fait légitime entre des grandes familles de cités libres) et le proconsul n'est pas censé intervenir en dehors de sa Province et encore moins lever deux légions pour ce faire. Le *Bellum Helveticum* de *R.* Walser (1998) a également marqué les recherches césariennes. L'auteur y postule que le départ des Helvètes n'est en rien lié à une volonté de s'installer dans le territoire des Santons. Il pense au contraire que l'expédition des Helvètes consiste en une alliance militaire avec les Eduens et les Séquanes contre Arioviste. César, cherchant à intervenir en Gaule, aurait vu le potentiel important que représentait une bataille contre Arioviste en termes de pénétration dans le territoire de Chevelue et aurait tout fait pour empêcher les Helvètes de participer à cette expédition, créant par là un *casus belli*. Les arguments avancés par R. Walser sont très intéressants mais n'ont pas été accueillis avec beaucoup d'enthousiasme par les historiens. Deux problèmes (au moins) se posent : pourquoi les Helvètes se massent-ils à Genève s'ils savent qu'ils passeront de toute façon chez les Séquanes ? Et pourquoi, s'il ne s'agit que d'une opération ponctuelle, incendient-ils tous leurs villages et maisons ? A ces deux questions, G. Walser répond que ces passages sont de l'ordre du mythe (*Legende*) et qu'ils ont pour simple but de justifier l'intervention de César auprès du Sénat de Rome.

Toujours est-il que les Helvètes quittent leur territoire et sont battus par les Romains et les Eduens à la bataille de Bibracte. Ils se rendent à César (*deditio*), qui leur restitue cependant leur territoire (*BG* 1, 27-28), les forçant même à rentrer et à reconstruire pour éviter de laisser vide le Plateau suisse. Cette restitution se fait sur les bases d'un accord personnel entre César et les représentants helvètes (Frei-Stolba 1976b, 323). Quant aux Rauraques qui les avaient suivis, César ne précise pas s'ils ont survécu, mais on considère généralement qu'ils sont retournés sur la rive gauche du Rhin dans la région de Bâle.

En 52 av. J.-C., les Helvètes, qui ne s'étaient pas manifestés depuis leur défaite, envoient 8 000 hommes pour soutenir Vercingétorix à Alésia. Ils rompent donc (une seconde fois ?) les accords passés avec les Romains. Les Rauraques participent eux aussi à l'effort de guerre, avec 1 000 hommes. Le statut accordé aux Helvètes après 52 est là encore source de difficultés : on considère généralement que leur cité est fédérée[127], ce qui ne manque pas d'étonner au vu des troubles qu'ils ont causés. Toutefois, Pline, seule source nous permettant de nous faire une idée de ce statut (*NH* 4, 31), ne mentionne pas la qualité d'alliée (*foederata*) pour la *civitas* helvète[128]. Si la cité helvète est bel et bien fédérée après la Guerre des Gaules, cela pourrait être en vertu du *foedus* signé au IIe siècle av. J.-C. et qui continue à être valide, comme c'est le cas pour les Eduens.

Synthèse sur la Gaule Celtique

Le peuplement et le cadre historique de la Gaule Celtique ayant été présentés, nous invitons le lecteur à consulter le catalogue des données archéologiques réunies pour cette région (p. 232 *sqq*), avant de prendre connaissance ci-après de la discussion de ce corpus.

125 L'argument repose sur un passage du *Pro Balbo* de Cicéron (14, 32), qui donne des exemples de *foedus* et cite les Helvètes.

126 Il est légitime de se demander ici ce qui s'est réellement passé chez les Eduens, César alléguant d'une plainte de ceux-ci pour intervenir alors qu'Helvètes et Eduens semblent pourtant s'être accordés. La plainte concerne le ravage des champs éduens (*BG* 1, 11 : *agros populabantur*). Or M. Rambaud rappelle qu'à la fin mars, au moment où les Helvètes traversent le pays éduen (*BG* 1, 16), les céréales n'ont pas commencé à pousser…

127 En se fondant sur la titulature de la colonie d'Avenches « *Colonia* […] *foederata* ».

128 Goudineau 2000, 356-357, qui se fonde pourtant sur Pline, compte toutefois les Helvètes au rang des fédérés.

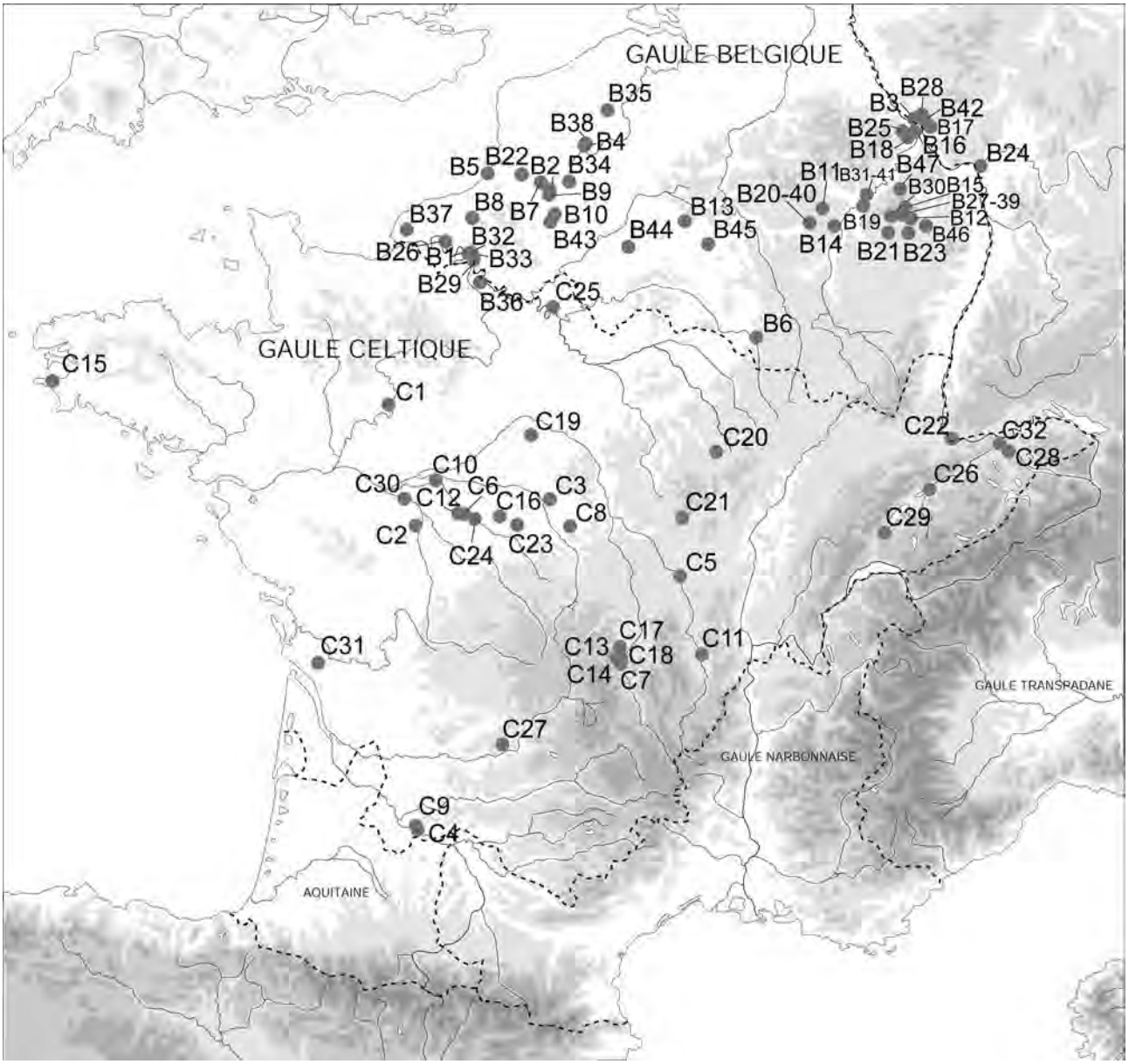

Fig. 111. – Carte des sites de Gaule Celtique et de Gaule Belgique retenus dans notre corpus.

C1 Allonnes ; C2 Antran ; C3 Berry-Bouy « Fontillet » ; C4 Boé ; C5 Chassenard ; C6 Châtillon-sur-Indre ; C7 Corent, oppidum de ; C8 Dun-sur-Auron ; C9 Ermitage, Oppidum de l' ; C10 Esvres-sur-Indre ; C11 Feurs Rue Saint Antoine ; C12 Fléré-la-Rivière ; C13 Gergovie/Merdogne, Oppidum de ; C14 Gondole, Oppidum de ; C15 Landudec ; C16 Levroux ; C17 Malintrat Chaniat ; C18 Les Martres-de-Veyre ; C19 Ménestreau-en-Villette ; C20 Mont-Auxois, Oppidum du ; C21 Mont-Beuvray, Oppidum du ; C22 Münsterhügel, Oppidum du ; C23 Neuvy-Pailloux ; C24 Palluau ; C25 Paris ; C26 Port ; C27 Puy d'Issolud, Oppidum du ; C28 Remetschwil ; C29 Sermuz, Oppidum de ; C30 Tavant ; C31 Tesson ; C32 Vindonissa.

B1 Alizay ; B2 Amiens ; B3 Andernach ; B4 Arras « Actiparc » ; B5 Bois l'Abbé ; B6 Chatelet de Gourzon ; B7 Chaussée-Tirancourt, Oppidum de la ; B8 Cottévrard ; B9 Dury ; B10 Folleville ; B11 Goeblingen-Nospelt ; B12 Grügelborn ; B13 Hannogne ; B14 Hellange ; B15 Hoppstädten-Weiersbach ; B16 Kerben ; B17 Koblenz-Neuendorf ; B18 Kollig ; B19 Konz-Filzen ; B20 Lamadelaine ; B21 Lebach « Die Motte » ; B22 Liercourt-Erondelle, Oppidum de ; B23 Mainzweiler ; B24 Mainz-Weisenau ; B25 Mayen ; B26 Mesnil-sous-Jumièges ; B27 Neunkirchen/Nahe ; B28 Neuwied-Heimbach-Weis ; B29 Notre-Dame-du-Vaudreuil ; B30 Otzenhausen, Oppidum d' ; B31 Petrisberg, Oppidum du ; B32 Pîtres ; B33 Poses ; B34 Ribemont-sur-Ancre ; B35 Ronchin ; B36 Rouvray, Forêt de ; B37 Saint-Aubin-Routot ; B38 Saint-Nicolas ; B39 Sötern ; B40 Titelberg, Oppidum du ; B41 Trier-Olewig ; B42 Urmitz ; B43 Vendeuil-Caply ; B44 Villeneuve-Saint-Germain, Oppidum de ; B45 Ville-sur-Retourne ; B46 Wahnwegen ; B47 Wederath
(dessin L. Pernet).

Sur le corpus archéologique

Le corpus des sites répertoriés pour la Celtique est constitué de 32 entrées : 20 relatives au monde funéraire, 9 à des sites d'habitat/champ de bataille et 3 à des lieux de culte (fig. 111). La plupart des sites funéraires sont des tombes isolées (13 cas). Les petites nécropoles sont rares (4 cas). Trois sites sont difficiles à qualifier : celui des Martres-de-Veyre (C18), où une grande nécropole gallo-romaine a été fouillée, mais pour lequel l'extension du cimetière gaulois n'est pas connue. Pour le puits de Paris-Sénat (C25), on ne sait pas s'il s'agit d'une tombe à proprement parler. Enfin à Dun-sur-Auron (C8), on parle toujours d'une tombe, mais il n'est pas exclu qu'il s'agisse d'un gros dépôt. Pour plus de détails sur ces trois sites nous renvoyons le lecteur au catalogue des sources archéologiques.

Au total, ce ne sont que 23 sépultures de guerriers qui ont été examinées. Dans notre typologie des tombes à armes (voir *supra* chap. 6.2), aucune n'est de type 3 (tombe dans une grande nécropole). De plus, pour un certain nombre de tombes isolées[129], on ne peut pas déterminer le type de structure funéraire.

Type 1	Type 2	Type 3	Type 4	indét.
2	6	0	8	7

Fig. 112. – Répartition des tombes à armes de Gaule Celtique par types de site funéraire.

Le tableau de répartition par type de tombe (fig. 112) permet de souligner deux points : l'extrême rareté des tombes à armes sur ce vaste territoire à partir de LT D2 ainsi que la proportion importante de tombes d'exception, du type 4. Toutes ces tombes sont isolées, sauf à Esvres-sur-Indre où la tombe F.135 se trouve au sein d'une petite nécropole. L'absence de tombes à armes en grandes nécropoles (de plus de 50 tombes) ne surprend pas puisque pour la période LT D2-époque augustéenne ce type de site est très rare. La nécropole de Feurs, fouillée en partie seulement, dépasse largement les 50 tombes. C'est l'un des rares cas identifiés. D'une manière générale, les nécropoles d'*oppida*, potentiellement importantes en nombre de tombes, sont mal connues. Celle de la Croix-du-Rebout à Bibracte est en cours de publication (nous en parlons brièvement dans le catalogue sous C21) ; nous avons déjà abordé la question de celle des Martres-de-Veyre, au pied de l'*oppidum* de Corent.

On trouve aussi pour cette zone de la Celtique de grands vides (toute l'Armorique et plus généralement la façade atlantique ; tout l'est, chez les Sénons, Séquanes et Eduens) et une concentration, bien connue, dans la région Centre (Bituriges et Turons). Un tableau résume les sites retenus pour cette région et donne dans la dernière colonne l'hypothèse que nous proposons dans notre catalogue pour l'attribution du statut d'auxiliaire[130] (fig. 113).

Site	Nom	Peuple	Type de site	aux.
C7	Corent, *Oppidum* de	*Arverni*	sanctuaire	?
C13	Gergovie/Merdogne, *Oppidum* de	*Arverni*	habitat/champ de bataille	?
C14	Gondole, *Oppidum* de	*Arverni*	habitat/champ de bataille	?
C17	Malintrat Chaniat	*Arverni*	petite nécropole	oui
C18	Les Martres-de-Veyre	*Arverni*	nécropole	?
C3	Berry-Bouy « Fontillet »	*Bituriges*	tombe isolée	oui
C6	Châtillon-sur-Indre	*Bituriges*	tombe isolée	non
C8	Dun-sur-Auron	*Bituriges*	tombe isolée ou dépôt ?	?
C12	Fléré-la-Rivière	*Bituriges*	tombe isolée	oui
C16	Levroux	*Bituriges*	tombes isolées	?
C23	Neuvy-Pailloux	*Bituriges*	tombe isolée	oui
C24	Palluau	*Bituriges*	tombe isolée	?
C27	Puy d'Issolud, *Oppidum* du	*Cadurci/Ruteni*	habitat/champ de bataille	?
C19	Ménestreau-en-Villette	*Carnutes ? faciès céramique plutôt turono-bituriges*	tombe isolée	oui
C1	Allonnes	*Cenomani*	sanctuaire	oui
C5	Chassenard	*Haedui*	tombe isolée	oui
C21	Mont-Beuvray, *Oppidum* du	*Haedui*	habitat	oui
C26	Port	*Helvetii*	sanctuaire/ponts	oui
C28	Remetschwil	*Helvetii*	tombe isolée	oui
C29	Sermuz, *Oppidum* de	*Helvetii*	habitat/camp romain (?)	?
C32	Vindonissa	*Helvetii*	camp romain	?
C20	Mont-Auxois, *Oppidum* du	*Mandubi*	habitat/champ de bataille/ camps romains	oui
C4	Boé	*Nitiobroges*	tombe isolée	?
C9	Ermitage, *Oppidum* de l'	*Nitiobroges*	habitat	?
C15	Landudec	*Osismii*	tombe isolée	oui
C25	Paris	*Parisii*	tombe ?	oui
C2	Antran	*Pictones*	tombe isolée	oui
C22	Münsterhügel, *Oppidum* du	*Rauraci*	habitat/ camp romain	oui
C31	Tesson	*Santones*	tombe isolée	non
C11	Feurs Rue Saint-Antoine	*Segusiavi*	petite nécropole	oui[131]
C10	Esvres-sur-Indre	*Turones*	petite nécropole	oui
C30	Tavant	*Turones*	petite nécropole	?

Fig. 113. – Tableau récapitulatif des tombes de combattants de Gaule Celtique.

129 Il s'agit des tombes de Châtillon-sur-Indre (C6), Levroux (16), Palluau (C24), Tesson (C31) et bien sûr aussi des découvertes de Martres-de-Veyre, de Paris-Sénat et de Dun-sur-Auron pour lesquelles, nous venons de le dire, la qualification du site pose problème.

130 Voir ci-dessus note 101.

131 Oui pour la tombe S9, ? pour la tombe S5.

En termes de chronologie, un graphique résume la datation proposée pour les tombes de guerriers dont le statut d'auxiliaire potentiel a été retenu (fig. 114).

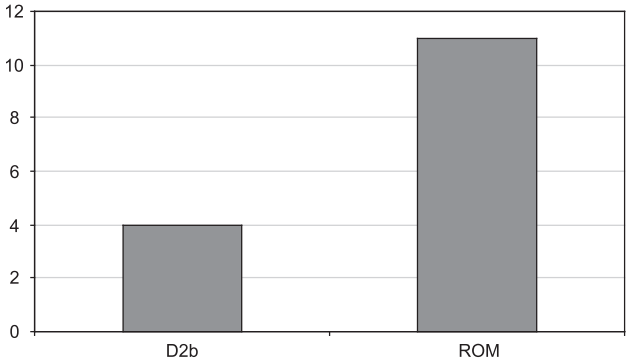

Fig. 114. – Répartition chronologique des tombes d'auxiliaires identifiés en Gaule Celtique.

Les auxiliaires mis en évidence se répartissent entre LT D2b et l'époque julio-claudienne. Si l'on peut avancer que, théoriquement, certains Gaulois – des Arvernes ou des Eduens par exemple – étaient alliés des Romains avant la Guerre des Gaules, aucune donnée archéologique ne nous a permis de le mettre en évidence, sauf peut-être le casque des Martres-de-Veyre (C18 ; pl. 176). Seules les tombes à armes étant retenues comme celles d'auxiliaires potentiels, ce graphique constitue donc aussi une représentation de la fréquence du dépôt d'armes entre LT D2b et le début du Haut-Empire en Gaule Celtique. Le dépôt d'armes chute après l'époque claudienne. A partir du Haut-Empire, la présence d'une lance dans une tombe est par ailleurs souvent interprétée comme un objet lié à la chasse plutôt qu'à la guerre (souvent en référence au testament du Lingon).

Sur les armes

En ce qui concerne les armes des tombes étudiées pour la Celtique, et plus particulièrement des tombes de guerriers qualifiés d'auxiliaires, on notera pour commencer que l'armement est de tradition mixte. Si l'on trouve encore beaucoup d'armement de tradition celtique, quelques armes romaines sont aussi présentes.

En termes de types, on ne sera pas surpris, au vu de la chronologie des dépôts d'armes (fig. 114), de constater que le type de fourreau d'épée le plus fréquent est celui à échelles (LT D2 avancé). C'est le cas des fourreaux de Dun-sur-Auron (C8 ; pl. 157-158), d'Esvres-sur-Indre (C10 ; pl. 162B, 1), de Feurs (C11 ; pl. 164, 1), de Malintrat (C17 ; pl. 173, 1) et de Paris-Sénat (C25 ; pl. 186, 1). On note aussi des types plus tardifs, les derniers exemplaires de fourreaux gaulois avant leur disparition complète. Il s'agit par exemple du fourreau de type plumier, présent à Fléré-la-Rivière (C12 ; pl. 167, 2-3), à Levroux (C16 ; pl. 172B) et sur le sanctuaire d'Allonnnes (C1 ; pl. 146). Quant aux glaives, ils sont nombreux dans notre catalogue (Berry-Bouy ; Ménestreau ; Fléré-la-Rivière ; Feurs ; Alésia ; Port ; Remetschwil et aussi Chassenard, très dégradé). Les umbos sont plus rares. Certains sont circulaires, d'inspiration germanique, à Alésia, Landudec et Remetschwil. Dans les tombes d'Antran et Berry-Bouy[132], les umbos sont en fine tôle de bronze, ce qui leur confère une valeur plus symbolique que réellement militaire. Les casques sont nombreux et de types variés. Pour le fer, nous avons tout d'abord l'exemplaire étonnant de Boé (C4 ; pl. 150B, 1), les casques de type Port du site éponyme et de Gondole, le casque de type Alésia éponyme et celui d'Agen[133] ainsi que les visières romaines de Neuvy-Pailloux et Chassenard. Pour les couvre-chefs en bronze, la liste est plus courte, il s'agit des casques de type Coolus de l'Ermitage à Agen (C9 ; pl. 159-160) et de celui des Martres-de-Veyre, mentionné à plusieurs reprises.

La question des auxiliaires de Gaule Celtique

Nous disposons à présent de tous les éléments pour discuter la question des auxiliaires gaulois de Celtique peuple par peuple.

Eduens

Le corpus archéologique relatif aux auxiliaires éduens est inversement proportionnel au corpus des sources écrites. Outre la tombe de Chassenard, tardive et peut-être celle d'un légionnaire (C5), les seules informations que nous avons relevées proviennent de Bibracte (C21). Nous ne répéterons pas ici le détail de ce que nous avons développé dans le catalogue. Rappelons seulement que notre travail sur l'armement celtique et gaulois de La Tène finale du site (Pernet/Poux/Teegen 2008) a mis en évidence une série importante d'armes de tradition romaine. Si la découverte de *militaria* à Bibracte n'a, en soi, rien de surprenant (le cantonnement temporaire de troupes romaines dans l'*oppidum* est explicitement attesté par le texte de la Guerre de Gaules pour les années 52 et 50 av. J.-C. *BG* 7, 90 et 7, 54), la question des auxiliaires

132 S. Riquier nous communique que deux umbos du même type ont été trouvés récemment dans une tombe en Région Centre. Disposés l'un contre l'autre, ils servaient d'urne funéraire.

133 A cette liste il faut encore ajouter un fragment de casque issu des fouilles récentes d'Orléans (communication S. Riquier).

est plus délicate à traiter ; les éléments d'armement gaulois de LT D2 retrouvés sur le site peuvent tout à fait être liés à des activités militaires antérieures à la Guerre des Gaules. Nous savons aussi, toujours par César, que les Eduens ont participé à l'effort de guerre romain (voir les sources relatives aux Eduens dans notre catalogue des sources écrites). Mais l'intérêt des découvertes de la nécropole du Rebout réside dans le fait qu'elles témoignent d'une fréquentation sur le long terme : si certains fragments d'armes de typologie gauloise sont vraisemblablement liés au fonctionnement de la nécropole, les pièces d'équipement romain sont plus tardives et témoignent d'une présence durable de soldats dans ce secteur. On ne peut bien entendu pas écarter qu'une partie de ces troupes soit indigène. Cela pose plus généralement la question du maintien de l'ordre en Gaule dans les années qui suivent la Conquête et du rôle joué par les Gaulois dans ce maintien. Cela n'exclut pas que les Eduens soient contrôlés étroitement par les Romains. La politique défensive menée par l'occupant n'explique pas, à elle seule, la présence de soldats au cœur d'un *oppidum* relégué bien à l'arrière des foyers de révolte qui voient le jour après la Guerre des Gaules. Qu'elle vise à contrer des menaces extérieures ou intérieures, elle témoigne, en tout état de cause, d'une attitude de méfiance à l'égard d'alliés passés, en 52, du statut « d'amis du peuple romain » à celui d'adversaires déclarés, ralliés aux insurgés de Gergovie et d'Alésia. Ces défections ont certainement induit une redéfinition des liens d'alliance scellés avant la Conquête, assortie de mesures de rétorsion plus ou moins draconiennes ou, tout au moins, d'une surveillance accrue du territoire et de son chef-lieu, destinée à parer toute velléité de rébellion. Les ouvrages de défense césaro-augustéens récemment mis en évidence devant le sanctuaire de Mirebeau confirment cette volonté de contrôle aussi bien stratégique que politique des centres du pouvoir indigène (Venault/Larcelet/Fort 2008). L'archéologie tend à confirmer qu'à cet égard les Eduens n'ont été ni mieux ni moins bien traités que les autres peuples de la Chevelue soumis à la nouvelle autorité romaine. Il est toutefois difficile d'évaluer, en fonction des sources à disposition, à quelle hauteur les Eduens ont eux-mêmes participé à cette surveillance de Bibracte et de son territoire. Il nous manque en effet les marques tangibles d'une telle participation, par exemple des tombes riches qui mettraient en exergue le rôle de maintien de l'ordre par un indigène comme c'est le cas à Fléré-la-Rivière. Contrairement à d'autre zones largement prospectées qui n'ont pas livré de témoignages archéologiques sur la question des auxiliaires, mais dont on sait que les guerriers étaient du côté césarien (comme le territoire rème par exemple ; voir *infra* chap. 8.5), nous émettons l'hypothèse de la présence de tels marqueurs chez les Eduens. Les recherches de ces vingt dernières années se sont surtout focalisées sur l'intérieur de l'*oppidum* de Bibracte, mais la trace des grands aristocrates se trouve peut-être dans un rayon assez large autour de ce centre ; à la manière des tombes de Goeblingen-Nospelt situées à une petite vingtaine de kilomètres du Titelberg.

Arvernes

Comme pour les Eduens, les sources archéologiques ne sont pas fréquentes chez les Arvernes. Le corpus s'est toutefois bien étoffé ces dernières années avec les fouilles de Corent, de Gergovie et récemment de Gondole. La chronologie de ces trois sites – il sera majoritairement question de ceux-ci dans les lignes qui suivent – a dernièrement subi des modifications. Il est maintenant acquis et accepté que Corent est occupé depuis le milieu du IIe siècle av. J.-C. (LT D1), jusqu'à la période de la Guerre des Gaules. On sait que Gondole est occupé avant (LT D2a) et après la Guerre des Gaules (LT D2b). Le site n'a pas fait l'objet de fouilles extensives à l'intérieur de l'éperon barré, mais à l'extérieur, en avant du rempart. Dirigées par Y. Deberge, elles ont livré de nombreux témoins d'activités artisanales ainsi qu'une série importante de *militaria*[134] (pour la surface) (Deberge *et al.* 2008). Quant à Gergovie, l'occupation du Ier siècle av. J.-C. commence vers 70/60 av. J.-C.

Nous avons dit qu'à partir de leur défaite contre les Romains, les Arvernes ont perdu leurs prérogatives en matière de politique extérieure, voire même intérieure puisqu'ils ont changé de régime politique à la demande du vainqueur. Ils n'étaient pas « amis des Romains », comme les Eduens, mais très probablement liés par un traité, ce qui sous-entend une soumission à l'autorité romaine. Cela signifie aussi des contacts diplomatiques fréquents, de nature civile et militaire. On peut donc légitimement se demander, comme le font les auteurs d'un article sur les *militaria* romains de Corent, si ces armes n'ont pas appartenu à des légionnaires présents dans la capitale arverne avant la Guerre des Gaules (Poux/Feugère/Demierre 2008, 213-217). Même question pour une paire de fibules en or découverte à proximité du sanctuaire (pl. 156) : il pourrait s'agir d'un cadeau diplomatique ou militaire italien pour un aristocrate arverne (Poux *et al.* 2007). Ces bonnes relations ne sont ternies que par la montée en puissance de Vercingétorix. Avant cela, nous l'avons dit, les Arvernes ne causent aucun problème à César qui ne les mentionne jamais. Il est donc fort probable qu'une bonne partie des aristocrates arvernes soit restée fidèle aux

134 La fouille de l'été 2007 a mis au jour un glaive complet, avec une lame très effilée et une garde de forme étonnante. L'objet n'a pas encore été étudié (communication M. Poux).

Romains. On ne sait toutefois pas si certains ont participé aux campagnes césariennes en Gaule ; aucun indice direct ne permet de l'affirmer, ni archéologique, ni historique. J. Harmand a suggéré, mais son hypothèse ne semble pas avoir rencontré beaucoup d'écho, que César a recruté sa Ve légion (alouette) chez les Arvernes (1971-72, 142), c'est-à-dire qu'il aurait recruté des Arvernes contre Vercingétorix. La proposition n'est pas absurde. On sait par Suétone que les recrues sont « *ex transalpinis* », sans plus de précisions (Vie de César, 24). Il peut s'agir de la Province, mais plus généralement aussi d'une région au-delà des Alpes. César entraîne et équipe ces Gaulois à la romaine et leur donne le droit de cité[135]. Les quelques découvertes de *militaria* de Corent sont difficiles à interpréter dans un tel contexte et pour autant que l'on donne du crédit à cette interprétation : armement de légionnaires d'Italie du Nord ou d'indigènes fraîchement recrutés dans des unités légionnaires (mais sans avoir encore la citoyenneté) ? Si la plupart des spécialistes considèrent que la Ve légion est recrutée en province de Transalpine, cette hypothèse a le mérite de faire réfléchir et surtout de ne pas laisser la figure de Vercingétorix masquer les rapports sur le long terme qu'entretiennent Arvernes et Romains. Finalement, « l'incident Vercingétorix » ne dure que quelques mois. La clémence de César vis-à-vis des prisonniers arvernes d'Alésia (*BG* 7, 89) ne peut s'expliquer que par un tel contexte. La réaction d'Epasnactos, qui emprisonne Luctérios (*BG* 8, 44) aussi.

Les fouilles de Gondole sont encore en cours et il est prématuré de se livrer à des interprétations définitives. Nous sommes toutefois tentés de proposer une hypothèse qu'il faudra vérifier dans les années à venir : l'éperon barré de Gondole, au vu des *militaria* découverts devant le rempart, pourrait avoir été transformé en camp militaire après la Conquête. Des troupes d'auxiliaires pourraient s'y être installées, un peu comme à La Chaussée-Tirancourt (B7). C'est peut-être là que nous aurons, dans les années qui viennent, le plus d'informations sur les auxiliaires arvernes pour la période post-conquête. Pour la période qui précède la Guerre des Gaules, le monde funéraire, en particulier la nécropole des Martres-de-Veyre, recèle encore certainement des informations.

Biturgiges et Turons

Pour ces peuples, l'information provient exclusivement de données funéraires. Il s'agit en majorité de tombes en chambre exceptionnelles, que la monographie de 1993 sur Fléré-la-Rivière a baptisées du nom de « groupe de Fléré » (Ferdière/Villard 1993, 207-214). Nous ne les avons pas toutes retenues comme tombes d'auxiliaires potentiels. En effet, la chronologie permet d'écarter celle de Châtillon-sur-Indre, tandis que des doutes sur la nature de la découverte de Dun-sur-Auron nous ont conduits à la mettre entre parenthèses pour la suite de l'analyse. Enfin, notre catalogue ne prend pas en compte la tombe de Primelles (*ibid.* 147-156), qui ne contenait pas d'armes. Depuis la publication de 1993, la tombe d'Antran (C2) ainsi que la tombe F.135 d'Esvres-sur-Indre sont venues s'ajouter à ce corpus de tombes exceptionnelles[136], qui plus est d'auxiliaires potentiels. A. Ferdière et A. Villard ont bien montré les points communs de ces sépultures : grandes dimensions, richesse (vaisselle, amphores, armement, outils, parure, etc.), isolement dans un contexte probablement rural. Ces tombes mettent en scène les défunts de manière à ce que leurs activités de vivants soient valorisées. Dans ce contexte, l'armement joue un rôle important révélateur du statut social de ces individus. Ceux-ci ont servi dans l'armée romaine pendant ou juste après la Conquête. Les tombes à armes sont très rares après l'époque césarienne en Celtique et l'armement mixte (romain, gaulois et germanique) indique une origine gauloise doublée d'une grande proximité avec l'armée romaine. La présence de glaives à Berry-Bouy, Ménestreau et Fléré-la-Rivière, d'un poignard romain à Esvres, d'un umbo circulaire proche de celui de Berry-Bouy à Antran et d'une visière d'un probable casque à Neuvy permettent de postuler sans trop de difficultés une activité militaire en rapport avec l'armée romaine. Il faut toutefois distinguer ces tombes en fonction de la chronologie.

L'architecture de ces grandes tombes apparaît avant LT D2b. Dans la région Centre, quelques prémisses antérieures à la Conquête à Châtillon-sur-Indre (C6) et peut-être à Dun-sur-Auron (C8) nous indiquent que les tombes en chambre sous tertre, abandonnées à la fin de La Tène ancienne[137], sont remises au goût du jour à LT D1 déjà. On ne peut donc apparemment pas mettre en relation leur réapparition avec le statut exceptionnel acquis par ces aristocrates après la Conquête. Il est possible de classer ces tombes par ordre chronologique (fig. 115).

En termes de génération se trouvent tout d'abord les guerriers ayant vécu à l'époque césaro-octavienne et morts à cette période ou juste après[138] (C10, C19, C3 et C12). Certains d'entre eux ont vécu les événements de la Guerre des Gaules, comme enfants ou déjà jeunes adultes. Leur rôle a donc dû être surtout important dans les décennies qui ont suivi le conflit. On ne sait toutefois pas ce qui les a menés à occuper une place primordiale au

135 On ne sait pas quand exactement, peut-être pas tout de suite mais plus tard, en 47 av. J.-C. (voir la discussion dans Tassaux 1982, 36).

136 Les tombes de Feurs, Malintrat et Tavant ne sont pas des tombes en chambre de même nature et doivent par conséquent être tenues hors du groupe de Fléré.

137 Nous renvoyons à la carte de la fig. 4 de Metzler-Zens/Metzler 1998.

138 On postulera pour cet exercice théorique que les guerriers étaient âgés d'une bonne quarantaine d'années au moment de leur décès.

Tombes	60-50	50-40	40-30	30-20	20-10	10-1	1-10	10-20	20-30	30-40	40-50
Esvres F. 135 (C10)	■	■									
Ménestreau (C19)			■	■							
Berry-Bouy (C3)				■	■						
Fléré-la-Rivière (C12)					■	■					
Antran (C2)							■	■			
Chassenard (C5)										■	
Neuvy-Pailloux (C23)											■

Fig. 115. – Chronologie absolue des tombes aristocratiques de guerriers de Gaule Celtique entre la fin de l'âge du Fer et le début de l'époque romaine.

sein de la société biturige ou turone. Nous avons vu plus haut que les cités des Bituriges et des Turons sont libres et exemptes de tribut dans la liste dressée par Pline. Si ce statut correspond à la réalité de l'immédiat après-guerre, ce dont nous ne sommes pas certains, il pourrait en partie expliquer la multiplication des grandes tombes exceptionnelles. A. Ferdière propose de voir dans le caractère « isolé » de ces grandes tombes (probablement au sein de domaines fonciers) le résultat des bons et loyaux services rendus par les aristocrates, qui pouvaient être remerciés par les Romains de différentes manières (devises, terres, voire, récompense suprême, octroi de la citoyenneté) (Ferdière/Villard 1993, 280-285 ; hypothèse reprise dans Riquier 2008, 196-197). Nous serions alors dans le cas de figure exposé dans l'introduction (voir *supra* 3.2.4), de chefs militaires gaulois qui se mettent au service de Rome avec leurs clients (Wolters 1990, 117-118 ; Reddé 2008, 437).

Ces aristocrates étaient-ils originaires de la région où ils sont enterrés ? Une réponse affirmative à cette question est généralement donnée (*ibid.* 280). Le cas de Fléré mérite toutefois d'être réexaminé à la lumière de notre typologie de l'armement. Nous avons en effet vu que les deux épées gauloises contenues dans cette tombe (dans des fourreaux de type plumier ; voir *supra* chap. 7.1.1) sont d'un type rare en Gaule. La plupart des fourreaux de ce type connus à ce jour se rencontrent en Bretagne insulaire. Cette situation n'est pas étonnante si l'on considère ce type de fourreau comme un des derniers de tradition gauloise, apparaissant à une période où cet armement est en train de disparaître. Il n'est donc pas surprenant de voir que les foyers de diffusion de ce type se situent à l'endroit où l'on produit encore de l'armement celtique à LT D2b, à savoir en Bretagne. Les fourreaux de Fléré et de Levroux, puisque ce sont les mêmes, sont donc arrivés dans ces régions par voie d'échange. Toutefois, on peut aussi se demander s'ils ne constitueraient pas une marque discrète de l'origine insulaire du défunt. Ce n'est qu'une hypothèse, et rien d'autre n'attire l'attention sur la Bretagne dans le dépôt funéraire[139]. Mais on ne peut exclure, comme l'illustre l'exemple de Commios, qui devient peut-être roi de certains peuples bretons par le jeu des influences romaines (Creighton 2006, 22), que la récompense des Romains consistait en des territoires à administrer loin des régions dont étaient originaires les bénéficiaires.

Viennent ensuite une série d'aristocrates qui ont vécu à l'époque augusto-tibérienne (C2, C5 et C23). Le changement se fait progressivement entre la tombe d'Antran, encore ancrée dans la tradition antérieure de grande sépulture en chambre, et la tombe de Neuvy-Pailloux, caveau funéraire décoré de peintures murales. La sépulture de Chassenard (C5) est un peu différente des autres, d'une part elle est en territoire éduen, d'autre part elle est relativement modeste, à moins qu'elle n'ait été originellement surmontée d'un mausolée. Nous l'avons laissée dans ce groupe car elle illustre parfaitement une étape avancée du processus de romanisation des élites *via* l'armée romaine, tout en conservant un rituel avec dépôt d'objet très ancré dans la tradition gauloise. Comme tous les soldats auxiliaires servant à partir de l'époque augustéenne, le défunt de Chassenard a effectué son service militaire dans un système revu par Auguste qui accorde, rappelons-le, la citoyenneté romaine au bout de 25 ans de service (voir *supra* chap. 3.2). Il en va de même pour celui de Neuvy-Pailloux. Le statut juridique de ces soldats est donc plus

139 Si ce n'est peut-être la forme étrange du gril de Fléré, semi-circulaire, alors que les grils gaulois sont généralement carrés. Nous n'avons toutefois pas trouvé de parallèles de ce type en Bretagne.

clair que celui de leurs aînés de la fin de l'époque républicaine. Le défunt de Chassenard a très probablement obtenu la citoyenneté comme le suggère le graffite qui figure sur une des attaches de sa cotte de maille.

En termes d'armement, on assiste à une lente évolution qui va d'un équipement gaulois (Esvres-sur-Indre) avec une épée dans un fourreau à échelle, à une panoplie romaine à Chassenard (glaive, cotte de maille, visière de casque de parade) ou à Berry-Bouy. Entre les deux, on observe du fourniment mixte comme à Fléré (glaive et épées gauloises) ou Ménestreau (glaive porté à la gauloise avec une agrafe de ceinturon). On retrouve en région Centre l'évolution que l'on peut observer dans certaines nécropoles de Gaule Belgique (Goeblingen-Nospelt) ou des Alpes (Verdun), mais dispersée sur une aire géographique plus importante et sur des sites plus nombreux.

Nitiobroges

Le témoin archéologique permettant d'aborder la question des Nitiobroges est bien sûr la tombe de Boé. Son enfouissement est daté entre 50 et 20 av. J.-C. Dans la conclusion de son étude, M. Schönfelder rappelle que le défunt, comme ceux du groupe de Fléré, a joué plusieurs rôles : militaire (armement), politique (organisateur de banquets) et diplomatique avec la preuve de rapports étroits avec Rome (amphores, lampe à huile) (2002, 355-357). La tombe ayant été partiellement détruite, seule une partie de l'armement déposé nous est parvenu. Parmi celui-ci, les seuls indices permettant de mettre en évidence un contact avec l'armée romaine sont peut-être la pointe de flèche et la boucle de ceinturon (C4 ; pl. 150-151). L'archéologie fournit un autre élément relatif à l'identité du défunt : le graffite TRO[…] sur un gobelet. Cette inscription a été interprétée de deux manières différentes : pour R. Boudet il s'agit peut-être du nom de *Trogus* (1996, 102) tandis que M. Schönfelder propose d'y voir *T(eutomatus) R(ex) O(lloviconis) [filius]* compte tenu de la mention du roi Nitiobroge Teutomatos par César (*BG* 7, 31). Ce *rex* rejoint Vercingétorix après la défaite de Bourges avec des cavaliers de sa nation ainsi que des Aquitains qu'il a pris à sa solde (*conduxerat*). César nous dit dans le même passage qu'Ollovicos, le père de Teutomatos, avait reçu le titre d'ami du peuple romain. Comme les Arvernes à la même période, ce dernier favorisait donc, dans la première moitié du Ier siècle av. J.-C., les intérêts romains – en l'occurrence le long de la Garonne. Son fils Teutomatos devait logiquement avoir confirmé ces accords avec les Romains jusqu'au moment où il se joint à Vercingétorix. Il le suit dans son périple après la défaite d'*Avaricum* puisqu'à Gergovie il échappe de justesse à une mort peu glorieuse pendant sa sieste (*BG* 7, 46). A Alésia, les Nitiobroges participent à l'armée de secours à hauteur de 5 000 hommes (*BG* 7, 75).

Pour que Teutomatos ait été enterré après la Guerre des Gaules avec le faste que M. Schönfelder a mis en évidence à Boé (char, corne à boire, chenets pesants, amphores, etc.), il aurait fallu que César lui pardonne sa conduite. Or aucune source ne permet de l'affirmer. On peut au contraire penser que comme Vercingétorix, Teutomatos faisait partie de ces aristocrates gaulois « à abattre » et surtout à remplacer. Il ne fait aucun doute qu'au sein des contemporains du roi devait se trouver bon nombre de candidats pro-romains, qui ont pu recevoir immédiatement des fonctions politiques et militaires, comme c'est le cas pour Epasnactos chez les Arvernes. Nous proposons donc de rattacher la tombe de Boé à l'un d'entre eux (peut-être un certain Trogus ?). Si c'est le cas, on peut alors parler d'auxiliaire pour cet homme.

Venons-en maintenant à l'*oppidum* d'Agen, situé à 4,5 km de la tombe de Boé, plus particulièrement aux puits où l'on a découvert de l'armement (C9 ; pl. 159-160). Nous renvoyons aux conclusions du chapitre 8.2 sur les Tectosages pour la fonction de ces structures. Si nous avions admis pour Toulouse que l'armement découvert dans les puits pouvait être associé à des auxiliaires, la situation est plus compliquée à Agen. Les casques découverts sont tous du type Coolus, que nous considérons dans cette étude comme un type de tradition gauloise. Le problème posé par les trois casques des puits ST41 et Z1 d'Agen est donc celui de leur moment d'utilisation, sachant que le comblement des structures est daté des années 100-50 av. J.-C. (LT D2a). Ont-ils été utilisés avant ou pendant la Guerre des Gaules ? Il est difficile de répondre à cette question qui permettrait de les attribuer à des Gaulois libres ou à des auxiliaires Nitiobroges. Nous venons de voir qu'Ollovicos, qui a vécu dans la première moitié du Ier siècle av. J.-C., était ami du peuple romain. Ses hommes ont-ils, à un moment ou à un autre, servi Rome dans le cadre de relations diplomatiques et militaires ? Il est permis d'en douter, car les intérêts romains visaient plutôt à assurer la sécurité du passage de la Garonne. Ces casques ont donc pu être utilisés par des combattants gaulois favorisant les intérêts romains sans qu'ils aient été recrutés par ces derniers comme auxiliaires. La question de leur statut exact demeure, de fait, ouverte.

8.5 La Gaule Belgique (zone B)

Peuplement et histoire

La notion même de Gaule Belgique, comme celle de Gaule Celtique, pose problème. Nous la reprenons telle quelle du livre 1, 1 de la *Guerre des Gaules* en sachant pertinemment qu'elle ne recouvre aucune réalité ni géographique, ni politique, ni administrative. Mais il faudra avoir la prudence de ne pas faire de la distinction entre Gaule Belgique et Gaule Celtique le fondement de trop d'hypothèses à caractère historique.

La Gaule Belgique de César est limitée par la Marne et la Seine au sud, le Rhin à l'est et au nord et la Manche au nord (fig. 108). Les historiens y distinguent généralement trois zones : le *Belgium* à proprement parler, qui regroupe les Bellovaques, les Ambiens, les Atrébates ainsi que peut-être aussi les Viromanduens. Au nord-est, entre Meuse et Rhin, habitent des *Germani cisrhenani* (comme les appelle César) : Eburons, Caérèses, Pémanes et Sègnes. Enfin, autour de ces deux ensembles, on trouve des peuples tels que les Trévires, Morins, Ménapes, Calètes, Véliocasses, Rèmes, Suessions et Nerviens. La répartition des sites retenus dans cette étude nous porte à nous intéresser au premier et au dernier de ces trois groupes. Notons cependant que l'archéologie donne une image assez différente de la Gaule Belgique avec une bande méridionale (du confluent de la Moselle et du Rhin à l'est à la Baie de Somme à l'ouest) qui s'inscrit dans la mouvance de la civilisation des *oppida*, avec des centres urbanisés, des importations de vin et de vaisselle en bronze ainsi que de céramique campanienne.

L'évolution générale de la Belgique est la même que celle de la Celtique, nous renvoyons donc au chapitre précédent pour la question du statut des peuples après la Guerre des Gaules, en particulier à la carte de la Gaule après sa réorganisation par Auguste (fig. 109). Il y est aussi question des soulèvements postérieurs à la Conquête de 52 (Fichtl 1998).

a) Les peuples du Belgium

C'est à César que l'on doit la notion de *Belgium*, qu'il distingue, dans son texte, de celle de *Belgae*. Cette dernière ne décrit qu'une partie de la Gaule Belgique, dont le noyau est formé des Atrébates, Ambiens et Bellovaques (Fichtl 1994). Tous ces peuples sont battus par lui en 57 et subissent de lourdes pertes humaines. Les Bellovaques sont à nouveau mentionnés pour l'année 52 : ils ne participent qu'à hauteur de 2 000 hommes à l'armée de secours. Ils se soulèvent en 51 pour être cette fois définitivement soumis. César laisse toutefois 4 légions dans le *Belgium* pour passer l'hiver 51-50.

Aucun de ces peuples n'obtiendra de statut particulier après la Guerre. Ils doivent donc payer le tribut et fournir des hommes. Par ailleurs, on relève les traces d'une présence militaire romaine importante sur le territoire des Ambiens. Elle s'accompagnait certainement d'auxiliaires ; nous y reviendrons ultérieurement. Tite-Live rapporte encore que les Bellovaques se soulèvent à nouveau en 46. Nous possédons peu d'informations sur ces révoltes postérieures à la Conquête. Elles ont été interprétées de diverses façons par les historiens et archéologues (voir un résumé dans Fichtl 1994, 136-137). Il s'agirait apparemment de soulèvements ponctuels, qui n'impliquaient ni de grandes armées, ni l'ensemble des peuples (Dion Cassius 51, 20, 5[140]).

b) Les Trévires et les Rèmes

Les Trévires comptent parmi les peuples principaux de cette étude de par le nombre de sépultures à armes découvertes sur leurs terres. Il fait partie des peuples qui constituent la civilisation des *oppida*, ouverte aux influences méridionales. Il s'agit en particulier de la frange occidentale du pays trévire sur l'axe de communication nord-sud formé par le Rhône, la Saône et la haute vallée de la Moselle (Metzler et al. 1991, 165). L'*oppidum* du Titelberg y joue un rôle politique et économique majeur, pendant toute la période de La Tène finale et le début de l'époque augustéenne. J. Metzler (1995 et 2008) propose, sur la base du mobilier militaire romain retrouvé sur le site et des fouilles menées depuis 2003, d'y voir un lieu de stationnement de légionnaires dans les années 30 av. J.-C. D'autre part, l'archéologie funéraire a livré des informations importantes sur le rôle des élites trévires pendant le Ier siècle av. J.-C. et leurs rapports avec Rome. On trouve aussi des tombes aristocratiques en territoire rème, mais nous verrons qu'elles sont rares, voire absentes, à LT D2.

Du point de vue historique, le texte de César nous renseigne assez bien sur le rôle joué par ces deux peuples. Dès le début de la Guerre des Gaules, les Rèmes, probablement fédérés tout de suite après leur *deditio*, sont alliés à César (*BG* 2, 3) (Wolters 1990, 47), et ce sans défection, même en 52 av. J.-C. La situation des Trévires est

140 « Il y eu de nombreux troubles successivement chez chacun de ces peuples, mais puisque rien d'important n'en résulta, les Romains ne croyaient pas être en guerre […] ».

sensiblement différente : les partis pro- et anti-romain, respectivement conduits par Cingétorix et par Indutiomaros, modifient régulièrement les rapports de ce peuple avec Rome. On considère toutefois que ces deux peuples, avec les Lingons, font partie des alliés, sans pour autant que cela se fasse dans le cadre d'un *foedus*. César parle seulement d'*amicitia* et d'*amici* pour décrire leurs relations (Frei-Stolba 1976b, 321, note 38 avec références).

La cavalerie trévire est l'une des plus fortes de Gaule (*BG* 5, 3). De cavaliers alliés au début de la campagne en 57 av. J.-C., certains deviennent ennemis en 54 et attaquent Labiénus qui hiverne à la limite des territoires rèmes et trévires. Indutiomaros est tué à la suite de cet assaut et « César peut voir la Gaule un peu plus tranquille » (*BG* 5, 58). Toutefois, les proches d'Indutiomaros continuent à intriguer et, au printemps 53 av. J.-C., ils attaquent Labiénus et subissent une nouvelle défaite qui permet à César de remettre Cingétorix au pouvoir (*BG* 6, 8). En 52 av. J.-C., ni les Rèmes, ni les Trévires ne font partie de l'armée de secours. Quelques troubles obligent encore Labiénus à intervenir chez eux en 51 av. J.-C. (*BG* 8, 44).

Au sortir de la guerre, les Rèmes sont constitués en « cité fédérée » et les Trévires en cité libre et exempte de tribut (Goudineau 1990, 335). Ces nouveaux statuts viennent entériner l'ouverture au monde romain dont ces peuples ont fait montre dès avant la Conquête. Nous verrons que cette ouverture est particulièrement visible dans le mobilier d'accompagnement des sépultures aristocratiques des Trévires.

Nous ne savons pas quel rôle a joué l'aristocratie trévire dans le soulèvement de 30-29 av. J.-C., auquel semble être lié le stationnement de légionnaires sur le Titelberg.

Synthèse sur la Gaule Belgique

Le peuplement et le cadre historique de la Gaule Belgique ayant été présentés, nous invitons le lecteur à consulter le catalogue des données archéologiques réunies pour cette région (p. 244 *sqq*), avant de prendre connaissance ci-après de la discussion de ce corpus.

Sur le corpus archéologique

Le corpus des sites répertoriés pour la Belgique est constitué de 47 entrées : 34 relatives au monde funéraire, 9 à des sites d'habitat/champ de bataille et quatre à des lieux de culte. La plupart des sites funéraires sont des petites nécropoles (19 cas), les grandes nécropoles et les tombes isolées sont plus rares (7 cas chacune) ; une nécropole (Poses ; B33) est indéterminée.

Au total, ce sont 136 sépultures de guerriers qui ont été examinées. Dans notre typologie des tombes à armes (voir *supra* chap. 6.2), rares sont les tombes exceptionnelles de type 4 (2 cas seulement : Saint-Nicolas et Goeblingen-Nospelt).

Type 1	Type 2	Type 3	Type 4	indét.
7	36	84	8	1

Fig. 116. – Répartition des tombes à armes de Gaule Belgique par types de site funéraire.

Le tableau de répartition des tombes par types (fig. 116) permet de souligner quelques points : le nombre élevé de tombes à armes de Gaule Belgique est dû à un peuple en particulier : les Trévires. La présence d'armes dans les tombes dans cette région de la Moselle et du Rhin s'inscrit dans une longue continuité depuis La Tène ancienne. On note ensuite un grand nombre de tombes de type 3. C'est là aussi un biais induit par la nécropole de Wederath qui compte à elle seule 53 tombes. Les tombes à armes, si l'on fait abstraction de Wederath, proviennent donc du territoire trévire, de petites comme de grandes nécropoles.

Sur le territoire trévire, la répartition de ces tombes se fait dans deux zones (fig. 111). Une série de tombes dans la partie occidentale : Lamadelaine (B20), Goeblingen (B11) et Hellange (B14) proches du Titelberg (B40), dans la vallée de la Moselle (B19, B31 et B41) et au sud de celle-ci dans la région du Hunsrück (par exemple B12, B15, B27, B30 et B39). A partir de 17 apr. J.-C. les tombes situées dans cette région feront partie de la *civitas Treverorum* centrée sur Trèves. L'autre zone se situe dans la partie orientale, au nord de la Moselle, dans l'Eifel et près de la confluence de la Moselle et du Rhin à Coblence (par exemple B3, B16, B17, B18, B25, B28 et B42).

Les autres zones de concentration se trouvent chez les Véliocasses et les Ambiens. Le territoire restant se caractérise par la rareté des tombes à armes. Un tableau résume les sites retenus pour cette région et donne dans la dernière colonne l'hypothèse que nous proposons dans notre catalogue pour l'attribution du statut d'auxiliaire[141] (fig. 117).

141 Voir ci-dessus note 101.

Site	Nom	Peuple	Type de site	aux.
B2	Amiens	*Ambiani*	habitat/ camp romain ?	?
B5	Bois l'Abbé	*Catuslogi (Ambiani)*	sanctuaire	Oui
B7	Chaussée-Tirancourt, *Oppidum* de la	*Ambiani*	habitat/ camp romain	Oui
B9	Dury	*Ambiani*	tombe isolée	Autre[142]
B10	Folleville	*Ambiani*	sanctuaire	Oui
B22	Liercourt-Erondelle, *Oppidum* de	*Ambiani*	habitat/ camp romain ?	?
B34	Ribemont-sur-Ancre	*Ambiani*	sanctuaire	Oui
B4	Arras « Actiparc »	*Atrebates*	fortin romain	oui
B38	Saint-Nicolas	*Atrebates*	petite nécropole	oui
B43	Vendeuil-Caply	*Bellovaces*	sanctuaire	?
B8	Cottévrard	*Caleti*	petite nécropole	non
B37	Saint-Aubin-Routot	*Caleti*	petite nécropole	non
B6	Châtelet de Gourzon	*Leuci*	habitat	?
B35	Ronchin	*Menapii*	petite nécropole	oui
B13	Hannogne	*Remi*	tombe isolée	non
B45	Ville-sur-Retourne	*Remi*	petite nécropole	non
B44	Villeneuve-Saint-Germain, *Oppidum* de	*Suessiones*	habitat	non
B3	Andernach	*Treveri*	petite nécropole	oui
B11	Goeblingen-Nospelt	*Treveri*	petite nécropole	oui
B12	Grügelborn	*Treveri*	petite nécropole	oui
B14	Hellange	*Treveri*	tombes isolées	oui
B15	Hoppstädten-Weiersbach	*Treveri*	grande nécropole	oui*
B16	Kerben	*Treveri*	petite nécropole	oui
B17	Koblenz-Neuendorf	*Treveri*	petite nécropole	oui
B18	Kollig	*Treveri*	petite nécropole	?
B19	Konz-Filzen	*Treveri*	petite nécropole	?
B20	Lamadelaine	*Treveri*	grande nécropole	non
B21	Lebach « Die Motte »	*Treveri*	grande nécropole	oui
B23	Mainzweiler	*Treveri*	petite nécropole	non
B24	Mainz-Weisenau	*Treveri*	tombes isolées	oui
B25	Mayen	*Treveri*	petite nécropole	oui
B27	Neunkirchen/Nahe	*Treveri*	tombe isolée	oui
B28	Neuwied-Heimbach-Weis	*Treveri*	petite nécropole	non
B30	Otzenhausen, *Oppidum* d'	*Treveri*	habitat	?
B31	Petrisberg, *Oppidum* du	*Treveri*	habitat/ camp romain ?	?
B39	Sötern	*Treveri*	petite nécropole	oui
B40	Titelberg, *Oppidum* du	*Treveri*	habitat/ camp romain	?
B41	Trier-Olewig	*Treveri*	tombes isolées	?
B42	Urmitz	*Treveri*	grande nécropole	oui
B46	Wahnwegen	*Treveri*	grande nécropole	oui
B47	Wederath	*Treveri*	grande nécropole	oui*
B1	Alizay	*Veliocasses*	petite nécropole	non
B26	Mesnil-sous-Jumièges	*Veliocasses*	petite nécropole	?
B29	Notre-Dame-du-Vaudreuil	*Veliocasses*	petite nécropole	?
B32	Pîtres	*Veliocasses*	grande nécropole	oui[143]
B33	Poses	*Veliocasses*	nécropole	?
B36	Rouvray, Forêt de	*Veliocasses*	tombe isolée	?

*= l'hypothèse ne concerne pas toutes les tombes de la nécropole, voir le détail dans le catalogue des sources archéologiques.

Fig. 117. – Tableau récapitulatif des tombes de combattants de Gaule Belgique.

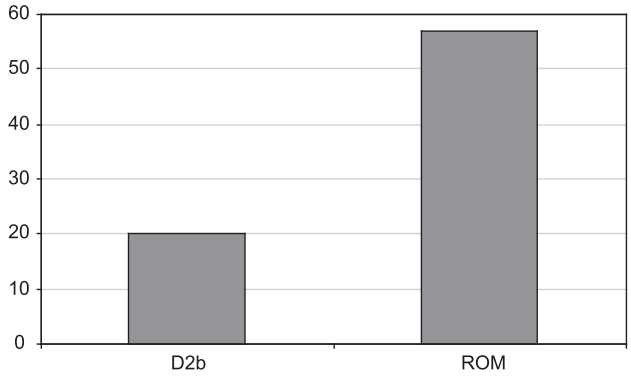

Fig. 118. – Répartition chronologique des tombes d'auxiliaires identifiés en Gaule Belgique.

En termes de chronologie, un graphique résume la datation proposée pour les tombes de guerriers dont le statut d'auxiliaire potentiel a été retenu (fig. 118).

Les auxiliaires mis en évidence se répartissent entre LT D2b et l'époque julio-claudienne (majoritairement entre Auguste et Tibère). Seules les tombes à armes étant retenues comme celles d'auxiliaires potentiels, ce graphique est donc aussi un graphique sur la fréquence du dépôt d'armes entre LT D2b et le début du Haut-Empire en Gaule Belgique. Le dépôt d'armes chute après l'époque claudienne. A partir du Haut-Empire, les lances présentes dans les tombes sont par ailleurs souvent interprétées comme des objets liés à la chasse plus qu'à la guerre.

Sur les armes

Du fait de la présence d'armement dans les tombes belges, et plus particulièrement trévires, bien après la Conquête césarienne et de la proximité du monde germanique, les types d'armement rencontrés sont variés. Nous ne nous attardons pas sur les épées et fourreaux celtiques de La Tène moyenne et finale, ceux-ci rentrant rarement dans notre catalogue (ces guerriers n'étant certainement pas des auxiliaires). Pour les armes de poing, ce sont les glaives qui présentent le plus grand intérêt avec une dizaine d'exemplaires recensés ici (Goeblingen-Nospelt, Hoppstädten, Koblenz-Neuendorf, Lebach, Neunkirchen/Nahe, Pîtres, Ribemont-sur-Ancre, Ronchin, Sötern et Wederath). Pour information, nous donnons aussi la carte mise à jour de tous les glaives découverts en milieu trévire (de l'époque augustéenne à la fin du Ier siècle apr. J.-C.) (fig. 119). Nous mentionnons dans notre catalogue la plupart des glaives découverts en sépultures.

142 Tombe de femme qui pourrait avoir un lien avec un auxiliaire.
143 Oui pour la structure 68, ? pour la tombe 9.

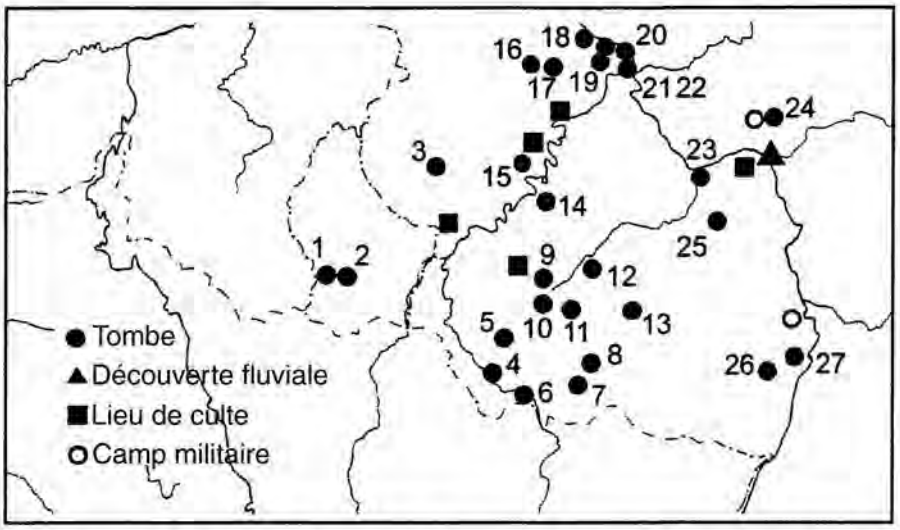

1 Septfontaines; 2 Goeblingen-Nospelt; 3 Nattenheim; 4 Ensdorf; 5 Lebach; 6 Saarbrücken; 7 Lautzkirchen; 8 Limbach; 9 Sötern; 10 Neunkirchen/Nahe; 11 Hirstein; 12 Hoppstädten-Weiersbach; 13 Mühlbach/Glan; 14 Wederath; 15 Bausendorf; 16 Kirchwald; 17 Bell; 18 Andernach; 19 Mühlheim-Kärlich; 20 Urmitz; 21 Koblenz-Neuendorf; 22 Koblenz; 23 Bingen-Büdesheim; 24 Hofheim; 25 Badenheim; 26 Böbingen; 27 Speyer.

Fig. 119. – Carte des glaives de l'est de la Gaule Belgique. Seul le détail des découvertes en contexte funéraire est donné dans la légende (tiré de Gleser 2005, Abb. 47).

Les umbos sont très fréquents avec un double phénomène très intéressant : d'une part ils sont pour la plupart circulaires et d'autre part ils constituent souvent la seule pièce d'armement de la tombe. Nous avons bien mis en évidence ce phénomène à Wederath, où les tombes à armes sont en grande proportion (7 sur 15) des tombes à umbos circulaires (voir l'analyse des tombes de Wederath dans le catalogue des sources archéologiques, B47). La plupart de ces tombes à umbos ayant été identifiées comme des tombes d'auxiliaires, le pays trévire illustre bien le passage d'une pièce d'armement de tradition germanique à l'équipement quasi standard de l'auxiliaire gaulois. On comprend dès lors pourquoi ces umbos circulaires, qui, rappelons-le, ne se trouvent pas dans l'équipement légionnaire tardo-républicain (voir *supra* chap. 5.2.3), ont pu sembler de tradition romaine. On trouve aussi des umbos à ailettes, notamment le type « Lamadelaine » (B20 ; pl. 215B, 2), propre au territoire trévire. Deux umbos fusiformes romains sont connus, celui d'Urmitz (B42 ; pl. 240, 4) et de Mainz-Weisenau (B24 ; pl. 222, 1).

Les casques sont plus rares. On les trouve surtout dans la zone véliocasse où 5 exemplaires sont recensés (B26, pl. 224 ; B29, pl. 227 ; B32, pl. 231 ; B33 ; B36 ; pl. 235). Il s'agit des casques de LT D2 de type Alésia, Port et peut-être Weisenau (à Pîtres). Cette densité semble fortement dépendre du rituel funéraire propre à ce peuple, où une grande importance est donnée au casque. Le seul autre casque en contexte funéraire est celui de Trier-Olewig (B41 ; pl. 238, 1). On citera encore la visière ou masque d'Hellange (B14 ; pl. 206, 1).

La question des auxiliaires de Gaule Belgique

L'histoire de la recherche sur la problématique des auxiliaires de Gaule Belgique est dense. Sans entrer dans le détail des interprétations de chacun, disons seulement que deux grands courants s'opposent : celui qui voit dans les tombes à armes d'époque impériale des tombes d'auxiliaire (G. Behrens, E. Ritterling) et celui qui considère que ces armes sont destinées à la chasse ou représentent des survivances de tradition celtique (H. Koethe). Certains auteurs combinent les deux approches en montrant que la nature du dépôt dépend de la chronologie.

Un des premiers articles à proposer un catalogue complet de tombes à armes est celui de H. Schönberger (1953) dans le *Saalburg Jahrbuch*. L'auteur se concentre sur les tombes à armes des provinces romaines entre le IIe et le IVe siècle apr. J.-C. ; pour lui, les tombes de la région rhénane sont des tombes d'auxiliaires. En 1962, J. De Laet et A. Van Doorselaer reprennent la question en ajoutant de nouvelles tombes et en indiquant que les tombes à armes d'époque impériale ne sont pas si rares dans les provinces

romaines. Leur liste concerne à ce moment la Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg. A. Van Doorselaer la complète en 1964 avec la liste des tombes allemandes de la région du Rhin et du nord de la France. En 1965, il fait une synthèse de ces données et discute dans le détail le problème des tombes à armes. Se pose bien entendu la question de savoir s'il s'agit de tombes d'auxiliaires ou si les armes présentes étaient destinées à la chasse. A. Van Doorselaer tranche en laissant ouverte la possibilité que les tombes datées entre 50 av. et 50 apr. J.-C. soient des tombes d'auxiliaires, mais en excluant les tombes plus tardives ; il s'appuie alors sur le testament du Lingon pour justifier la présence d'armes de chasse dans les sépultures. En 1967, l'auteur reprend la question et propose les mêmes conclusions (1967, 189-197).

Dans la mesure où seule la période du début de l'Empire nous intéresse dans ce travail, nous dirons que la plupart des auteurs s'accordent à penser – et encore récemment J. Metzler (Metzler et al. 1991, 174), M. Feugère (in Reddé dir. 1996, 165-176), J. Schumacher (1989) et R. Gleser (2005, 434) – que les tombes à armes de la région rhénane datées entre 50 av. et 50 apr. J.-C. sont des tombes d'auxiliaires.

Les Véliocasses

Généralement considérés comme des Belges avant la Guerre des Gaules (*BG* 2, 4), les Véliocasses, comme les Calètes, seront cependant rattachés à la Gaule Lyonnaise sous Auguste. Ils fournissent 3 000 hommes à l'armée de secours et soutiennent les Bellovaques dans leur soulèvement de 51 (*BG* 7, 75 ; 8, 7). Il n'y a donc *a priori* aucune raison pour que César se montre magnanime avec ce peuple, qu'il a dû traiter de la même manière que les Bellovaques. Comment, alors, expliquer la série importante de tombes à armes véliocasses (B1, B26, B29, B32, B33 et B36) ?

Rappelons pour commencer que ces tombes sont datées de LT D2 sans plus de précision (la documentation ancienne ne permettant souvent pas de préciser), à l'exception de la structure 68 de Pîtres (pl. 231-232), d'époque augustéenne, sur laquelle nous reviendrons plus tard. Ces tombes de combattant possèdent une panoplie qui inclut souvent le casque, mais ne présentent jamais d'armement romain. Nous sommes donc confrontés à un double problème : l'incertitude sur la date d'enfouissement (avant, pendant ou après la Guerre des Gaules) et l'absence de critères objectifs liés à l'armement qui permettraient de faire un lien avec l'armée romaine. Nous avons donc décidé de laisser cette question sur le statut d'auxiliaire en suspens pour les tombes 9 de Pîtres, de Poses, de Rouvray, de Mesnil-sous-Jumièges et de Notre-Dame-du-Vaudreuil. On peut tout de même douter, au vu des relations de ce peuple avec Rome, que des combattants entièrement équipés à la gauloise aient servi comme auxiliaires juste après les campagnes césariennes. Notre intuition serait plutôt d'y voir des aristocrates véliocasses décédés juste avant ou pendant la Guerre des Gaules, pourquoi pas dans les combats contre les Romains.

La structure 68 de Pîtres (B32) constitue une exception. Son enfouissement est daté de l'époque augustéenne (Dechezleprêtre/Adrian/Roudié 2008, 28-29). Elle contenait un glaive, une paragnathide de casque de type Weisenau (?) et trois umbos ronds. Qu'il s'agisse d'une tombe ou d'un cénotaphe, ce mobilier a dû appartenir à un auxiliaire véliocasse. Ceux qui ont procédé à l'enfouissement perpétuent l'utilisation d'une nécropole laténienne avec des rituels impliquant de l'armement. Nous sommes par ailleurs deux générations après la Guerre des Gaules, à un moment où l'enrôlement des auxiliaires n'est plus lié aux relations particulières d'un peuple avec les Romains.

Les peuples du *Belgium*

Une documentation assez importante a pu être récoltée pour les Ambiens, les Atrébates et les Bellovaques. Il s'agit surtout de camps et de sanctuaires, les seules tombes étant celles de Saint-Nicolas[144]. L'armement romain retrouvé sur ces sites constitue donc la trace de la présence militaire romaine sur ces territoires après la Conquête, plus que de la participation effective d'auxiliaires provenant de ces peuples, même si l'hypothèse de leur passage a été faite pour les sites de Bois l'Abbé (B5), La Chaussée-Tirancourt (B7), Folleville (B10), Arras « Actiparc » (B4) et Ribemont-sur-Ancre (B34). La difficulté pour ces sites est de connaître le statut de ceux qui les ont fréquentés. La monnaie semble toutefois donner des pistes (voir le détail dans le catalogue des sources archéologiques).

Les tombes augustéennes de Saint-Nicolas (B38), des sépultures en chambre avec du mobilier qui indique que les défunts occupaient des fonctions politiques et économiques importantes au sein de la communauté, sont les seuls témoins provenant du *Belgium* qui permettent de mettre en évidence des aristocrates ayant joué un rôle important dans les années post-conquête. Ce mobilier est en cours de ré-étude grâce à des découvertes récentes d'archives. L'armement qu'elles contenaient (des haches, des fers de lance et des boucles de cingulum) nous oriente comme pour les tombes de Boé et du groupe de Fléré, vers des personnages exerçant aussi des fonctions militaires. Nous retenons le statut d'auxiliaires pour ces défunts.

144 Rappelons que la sépulture de Dury est celle d'une femme qui pourrait avoir un lien avec un auxiliaire.

Pour se faire une idée de l'aspect qu'avait un combattant de Gaule Belgique au tout début du Haut-Empire, on peut se référer à la statue dite du « dieu-guerrier de Saint-Maur » en tôle de bronze (fig. 120) : son bouclier à umbo circulaire, son plastron et sa ceinture à boucle donnent une bonne idée de la manière dont était porté cet équipement sous le Principat.

Les Rèmes

Nous retrouvons avec les Rèmes la même situation que celle évoquée *supra* pour les Eduens : il s'agit d'un des peuples qui est soumis et allié à César dès le début de la Guerre des Gaules, qui lui a donc fourni des troupes, mais pour lequel les découvertes archéologiques de sépultures à armes de La Tène finale sont très rares. Mais leur cas est un peu différent. Si pour les Eduens on a de la peine à mettre en évidence par l'archéologie funéraire la présence d'une élite politico-économico-militaire, on en a de nombreuses attestations chez les Rèmes pour la période LT C2-LT D2a (les nécropoles d'Acy-Romance, Hannogne, Ville-sur-Retourne, Hauviné, Bouy, Armentières-sur-Ourcq, Pomacle, etc.). Mais les tombes privilégiées (avec importations méditerranéennes, armement ou éléments de char) sont introuvables une fois passé le milieu du Ier siècle av. J.-C. ; aucune tombe de guerrier dont on puisse affirmer avec certitude qu'il a vécu la Guerre des Gaules, aucune tombe avec un glaive ou un casque romain. Ce constat a déjà été fait par plusieurs auteurs, en dernier lieu par R. Gleser (2005, 441-466). Il y a donc une rupture très nette dans la manière dont l'aristocratie rème conduit ses rituels funéraires (effacement complet de toute trace de l'idéologie guerrière celtique et des thématiques du cavalier et du banquet funéraire mis en scène dans la tombe) après la Guerre des Gaules, alors que chez les Trévires la continuité est patente. Quelques pistes ont été avancées pour comprendre ce phénomène en territoire rème : le recrutement de troupes auxiliaires pourrait avoir cessé immédiatement après la Guerre des Gaules, autorisant l'aristocratie à se recentrer sur des activités civiles lui permettant de maintenir son statut (prérogatives politiques et économiques) ; une modification en profondeur de cette aristocratie, induite par le statut de cité fédérée (Wolters 1990, 47 et 101-102) pourrait être intervenue pendant la Guerre des Gaule ; dernière hypothèse, cette même aristocratie serait restée en place, adaptant immédiatement ses coutumes funéraires à un rituel qui ne laisse pas de traces archéologiques.

Les Trévires

De toutes les régions étudiées dans ce travail, la zone trévire est une des plus riches en tombes à armes. Elle présente un faciès très diversifié avec une hiérarchie assez nette des sépultures. Cette diversité et cette richesse ont donné lieu à de nombreuses interprétations et travaux synthétiques sur les Trévires à la fin de l'âge du Fer (A. Haffner, Metzler et al. 1991, Metzler 1995, Schumacher 1999, Gleser 2005). Les lignes qui suivent s'en inspirent très largement tout en repartant du corpus mobilisé dans notre catalogue.

Fig. 120. Statue du dieu-guerrier du sanctuaire de Saint-Maur (H. 50 cm) (tiré de Archéologie de la France 1989, 290, fig. 168.1).

Le premier point concerne la hiérarchie des tombes. On distingue deux groupes de tombes : celles de notre type 4 (tombes en chambre avec importations méridionales) et celles de type 2 ou 3 (petites et grandes nécropoles). C'est principalement avec les secondes que l'on peut suivre l'évolution, entre la fin de La Tène finale et le début du Haut-Empire, du statut des élites en armes. La nécropole d'**Hoppstädten-Weiersbach** offre, grâce à l'analyse approfondie de R. Gleser, un excellent moyen d'entrer dans cette problématique. L'auteur montre tout d'abord comment la perception de ce statut a évolué depuis les

études de W. Dehn (Gleser 2005, 250-251), qui proposait d'y voir une communauté de paysans (*Bauern*) et pour certaines tombes, de chevaliers (*Ritter*), sortes de petits princes locaux. Ces notions, très fortement imprégnées de concepts que l'on connaît pour le Moyen-Âge européen, ont été critiquées par A. Haffner qui montrait au contraire qu'une nécropole telle que celle d'Hoppstädten reflétait exactement l'organisation de l'élite sociale décrite par César dans la *Guerre des Gaules*, avec ses *nobiles* et *equites*. R. Gleser souligne à juste titre les limites d'une telle mise en parallèle. En effet, lorsque César évoque ces notions, il les conçoit avec en tête l'organisation sociale de la Rome tardo-républicaine. Or rien ne nous assure que les nobles trévires possédaient le même statut que leurs contemporains romains. On retrouve donc avec ce vocabulaire emprunté au monde romain les mêmes difficultés qu'avec celui emprunté au Moyen-Âge : une évocation généralisante. R. Gleser propose de revenir aux données archéologiques (rituels, assemblages de mobilier, architecture des tombes, etc.) pour construire un modèle de société. A ce titre, le choix de déposer des éléments de char ou de l'armement dans certaines tombes doit retenir pleinement notre attention. Si le char est le symbole avéré du pouvoir politique du défunt, il s'accompagne à Hoppstädten d'autres éléments significatifs de l'aisance économique des membres de cette famille dirigeante : production du fer (restes de tuyères), commerce du sel (restes d'augets) et élevage des chevaux. Dans cette nécropole, le dépôt des éléments de char cesse avec la Guerre des Gaules ; avec lui cesse aussi le processus de transmission du pouvoir qui se manifestait par des tombes à char étalées sur plusieurs générations.

La tombe 101, interprétée comme tombe d'auxiliaire, montre bien combien le statut de l'élite a changé depuis la Guerre de Gaules. Cet individu, très certainement issu de la même lignée que les conducteurs de chars, a toutefois perdu, symboliquement (aucun élément de char dans sa tombe) et matériellement, les prérogatives politiques et militaires de ses ancêtres (*ibid*. 259-260). Il manque de plus dans cette nécropole les tombes des combattants ayant vécu pendant et juste après la Guerre des Gaules, résultat peut-être des dures répercussions qu'a eu le conflit sur la population masculine de la communauté (*ibid*. 265). Ce n'est pas le cas à **Goeblingen-Nospelt** où l'on a précisément la génération des contemporains et des successeurs du *Bellum Gallicum*. Dans le cas de ces tombes exceptionnelles, on ne remarque pas de changements notables dans la manière dont se présentent les élites : en armes, avec leurs éperons et les nombreux objets méditerranéens qui attestent leurs contacts réguliers avec le monde romain. J. Metzler a très bien résumé la situation des aristocrates trévires au lendemain de la Conquête : peut-être parce qu'elles n'ont pas le choix, les élites trévires n'hésitent pas à entrer avec leur cavalerie comme auxiliaires de l'armée romaine (Metzler et al. 1991, 174). A partir de l'époque augustéenne, les tombes à armes trévires, que nous avons toutes considérées comme des tombes d'auxiliaires, présentent un faciès relativement similaire : armement de tradition romaine (glaive ou pointe à douille de section carrée) ou germanique (umbo circulaire) et quelques céramiques et accessoires, le tout disposé dans de petites fosses, sans que rien ne permette de les distinguer des tombes des non armés qui les entourent.

L'évolution du dépôt est similaire à **Wederath** (B47). Nous y avons relevé l'apparition brutale, entre la fin de LT D2b et le début du Haut-Empire, de la catégorie des tombes à umbos (qui sont tous circulaires), où les seules armes déposées sont des boucliers. Dans le même temps, la proportion de tombes à épée chute. Le marqueur du statut aristocratique celtique disparaît donc au profit de l'umbo circulaire et de la lance seule, qui marquent le nouveau statut du combattant, en l'occurrence l'auxiliaire. Notons par ailleurs que les deux seules tombes à épée sont en fait des tombes à glaive assez exceptionnelles (t. 1344 et 2215 ; pl. 251-253) et que ce sont les plus tardives du cimetière (milieu du Ier siècle apr. J.-C.) (Schumacher 1989). Pendant toute la période qui va d'Auguste à Claude, les combattants enterrés à Wederath sont donc équipés de la lance et du bouclier rond. Soulignons encore que la coutume de déposer des armes dans la tombe est un rituel indigène qui n'a rien de romain (Krier/Reinert 1993, 51). Nous sommes donc en présence de combattants d'origine trévire.

Certaines de ces sépultures du Haut-Empire se distinguent par du mobilier hors normes, à l'instar de la tombe A d'Hellange (B14) d'époque tibéro-claudienne (25-50 apr. J.-C.). Elle a permis aux auteurs de sa publication en 1993 de reprendre la question des tombes à armes en territoire trévire au Haut-Empire. Ils soulignent la difficulté qu'il y a à attribuer ou non à des soldats les tombes renfermant seulement une lance (ce qui nous ramène aux débats évoqués dans l'histoire de la recherche sur les tombes à armes en Gaule Belgique). En ce qui concerne les tombes à épée (souvent des glaives), ils font remarquer que deux groupes se distinguent : les tombes de la région de Coblence, dans la zone de frontière que forme le Rhin (p. ex. Urmitz B42 et Koblenz/Neuendorf B17) et celles du territoire de la *civitas Treverorum* tel qu'il a été déterminé en 17 apr. J.-C. (p. ex. Wederath B47, Lebach B21, Hoppstädten B15, Neunkirchen/Nahe B27) (fig. 111). Pour ces auteurs, les tombes de soldats (avec des glaives) post-augustéennes de ce deuxième groupe peuvent être considérées comme des tombes d'auxiliaires ayant servi dans leur unité « nationale », l'*Ala Treverorum* (Krier/Reinert 1993, 65-67). Cette hypothèse est formulée sur la base de l'analyse des inscriptions funéraires de soldats trévires pour la période 30-70 apr. J.-C. (Krier 1981). La dissolution de cette aile après la révolte des Trévires et des Bataves en 70 apr. J.-C. marque aussi la fin du dépôt de glaive dans les tombes. Il est peu probable que les défunts des tombes à lance de la même période sur le territoire de la *civitas Treverorum* aient fait partie de cette aile de cavaliers. Cela n'enlève rien selon nous à leur statut potentiel d'auxiliaires, puisque nous pensons qu'il s'agit aussi de soldats. Le dépôt d'une lance ou d'un bouclier doit être envisagé

dans la continuité des dépôts funéraires de panoplies plus complètes de la fin de l'âge du Fer.

Les deux auteurs ne disent rien sur le statut des combattants du premier groupe, celui des tombes de la région de Coblence. Que ces tombes contiennent une épée ou seulement une lance, nous sommes aussi, dans cette zone de frontière très fréquentée par l'armée, en présence d'auxiliaires. Dans notre catalogue, il s'agit des tombes d'Urmitz (B42), Andernach (B3) (en rapport avec le *castellum* tibérien) ou Koblenz/Neuendorf (B17), toutes d'époque augusto-tibérienne, voire claudienne pour les plus tardives. A Urmitz, on note la présence d'un umbo fusiforme (B42 ; pl. 240, 4), que l'on a associé dans le chapitre 5 au corps légionnaire d'époque césaro-octavienne. Cet objet, plutôt ancien en contexte tibérien, voire claudien, ne sous-entend donc pas forcément la présence d'un légionnaire. Il pourrait s'agir d'une arme « récupérée » pour former une panoplie un peu hétéroclite comme nous les connaissons bien maintenant pour les auxiliaires.

Reste **la question de la présence d'éventuels éléments germaniques en territoire trévire** à partir de la Guerre des Gaules. Cette problématique a son importance pour mieux comprendre l'évolution de l'armement déposé dans les tombes entre LT D2b et le Haut-Empire. R. Gleser rappelle que, si la région de la Wetterau à l'est du Rhin est marquée par des groupes germaniques (reconnus par les fibules et la céramique et certaines autres parures) dès au plus tard LT D1b, la région du bassin de Neuwied (à l'ouest du Rhin entre Coblence et Andernach) ne livre pas ces éléments, mais seulement des traces de relations directes avec le monde germanique (Gleser 2005, 302). Les umbos circulaires font partie des objets régulièrement cités comme le reflet des influences germaniques à l'ouest du Rhin, parfois assez loin dans le territoire trévire comme par exemple à Lamadelaine (pl. 215A, 5 ; pl. 216, 4a ; pl. 218, 8). Ce type d'umbo a beaucoup de succès dans le reste du monde gaulois. De fait, de tradition germanique, il va devenir l'umbo courant en Gaule à la fin de La Tène et au début du Haut-Empire. Il est donc normal que les combattants de cette période le portent et en fassent l'arme défensive canonique de l'auxiliaire dans les provinces romaines nord-occidentales.

Cinquième partie : Synthèses et conclusions

9 Synthèses

Dans ce chapitre de synthèse, nous nous sommes fixé trois objectifs. Le premier (chap. 9.1) est strictement lié à la problématique des mercenaires et auxiliaires gaulois et consiste en une ébauche de leur histoire, fondée sur les résultats obtenus pour les Gaules en conciliant les sources écrites et archéologiques rassemblées dans les catalogues. Nous y élargissons le spectre chronologique en repartant du IVe siècle av. J.-C. pour montrer comment le statut de ces combattants se modifie périodiquement jusqu'au début du Haut-Empire.

Le deuxième (chap. 9.2) fait le point sur la question de l'équipement des auxiliaires en fonction des différentes étapes mises en évidence au chapitre 9.1. Cette courte synthèse s'appuie sur les typologies présentées aux chapitres 5 et 7.

Le troisième (chap. 9.3) concerne un point de méthode et se lit comme un bilan de la pertinence de l'usage de sources archéologiques à niveau égal des sources écrites pour traiter une problématique à caractère historique. Car dans une approche qui a donné beaucoup d'importance au mobilier métallique et à l'armement, il faut se demander comment et combien les informations extraites de ces objets permettent de renouveler et d'enrichir nos connaissances sur les auxiliaires gaulois.

Avant de proposer une histoire des mercenaires et des auxiliaires gaulois, il convient de rappeler quelques-uns des acquis de nos recherches. Au terme de l'analyse du corpus, sur les 145 sites étudiés (qui présentaient potentiellement du mobilier attribuable à un auxiliaire ou pour lesquelles une telle hypothèse avait déjà été proposée), nous avons retenu la présence d'auxiliaires pour 81 d'entre eux. L'hypothèse a été écartée pour 21 sites, les 42 cas restants demeurant incertains (fig. 121). En termes de tombes, cela représente environ 300 sépultures à armes pour lesquelles on peut parler d'auxiliaires.

Sur le plan chronologique, nous avons montré qu'en Transpadane, les tombes de guerriers auxiliaires se répartissaient entre LT C2 et LT D2. Pour la Narbonnaise le pic se situe à LT D1 puis leur nombre diminue pendant LT D2

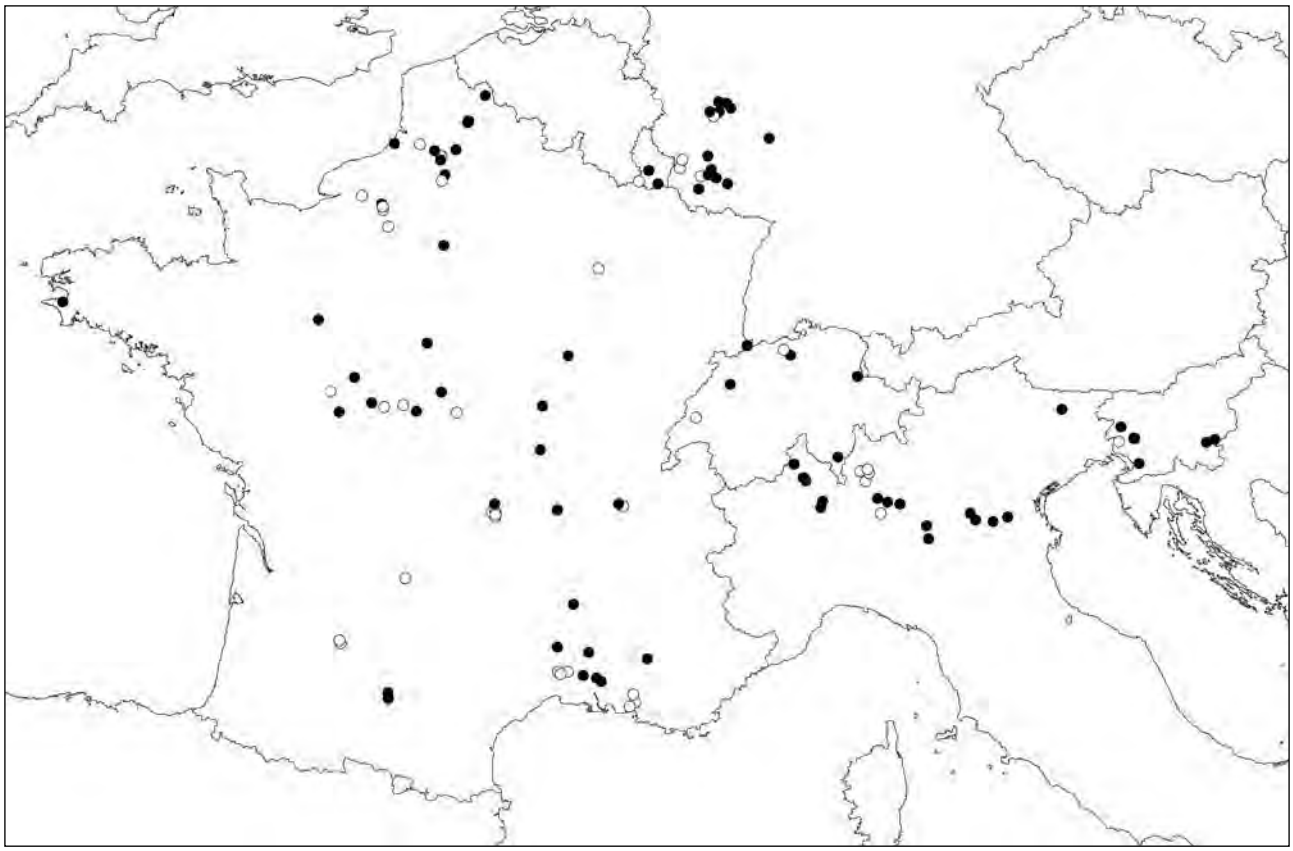

Fig. 121. – Carte de répartition des sites de notre corpus avec auxiliaires : sûrs (en noir) et probables ou non attestés (en blanc) (dessin L. Pernet).

et aucune n'est attestée à l'époque augustéenne. Dans les Alpes, les tombes se répartissent de façon équivalente entre LT D et l'époque julio-claudienne. La Gaule Celtique et la Belgique suivent une évolution similaire avec quelques tombes à LT D2b, puis quasiment le triple à l'époque julio-claudienne. Dans ces trois dernières régions, les tombes se font rares après le milieu du Ier siècle apr. J.-C.

9.1 L'intégration progressive des guerriers gaulois : mercenaires, auxiliaires puis citoyens. Les grandes lignes d'une histoire sociale

a) un statut flou : les « migrants-colons mercenaires » gaulois et la question des migrations négociées

En abordant le problème des Gaulois en Italie au IVe siècle av. J.-C., nous avons vu combien le lien était fort entre les « migrations » celtiques et les accords de coopération militaire impliquant des mercenaires. Le statut des guerriers présents en Italie, et des familles qui les accompagnaient, est donc ambigu dès le départ. Tantôt considérés comme des envahisseurs par les auteurs romains (à cause du traumatisme de 390 qui revient comme *topos* dans la littérature), tantôt comme des mercenaires de puissances ennemies pendant les IVe et IIIe siècles (voir les exemples relatifs à la deuxième Guerre punique cités en introduction), ces Gaulois ont parfois un statut bien précis qui nous renseigne sur la nature de leur présence en Italie. Lorsque Tite-Live mentionne l'alliance des Gaulois avec la ville de Tibur après l'épisode de Torquatus en 357-356 av. J.-C. (7, 11, 1), il utilise le terme de *societate belli facere*. Il s'agit donc d'une alliance négociée, ou encore mieux d'une migration négociée (Polybe 5, 78 ; Péré-Noguès 2007, 356). Ces mercenaires se déplacent avec armes et bagages comme des nomades, jusqu'à ce qu'ils soient fixés sur un territoire. Lorsque Tite-Live décrit les « hordes gauloises » qui parviennent en Asie Mineure, il précise bien que sur 20 000 personnes qui se déplacent, il n'y a pas plus de 10 000 hommes armés (38, 16). Mais ces hordes de guerriers viennent appelées par Nicomède de Bithynie en 278. Elles reçoivent un territoire en 275, ce qui ne les empêche pas de continuer à guerroyer avec les royaumes hellénistiques et de faire payer un tribut aux peuples conquis. Attale Ier les bat dans une guerre qui dure de 241 à 230, mais continuera à engager des mercenaires Celtes (en 218). Il faut attendre que le royaume d'Attale s'allie aux Romains pour qu'ils soient définitivement battus en 189 av. J.-C. (Mitchell 1993 ; Buchsenchutz 2007, 58).

Les mercenaires gaulois des IVe et IIIe n'ont donc en aucun cas un statut clair et pérenne. Ce sont des combattants qui peuvent servir tout employeur, mais aussi eux-mêmes s'ils se déplacent à la recherche de terres et de butin. V. Kruta suggère cependant que, dans le cas de la Grande Expédition de 280 av. J.-C., qui a, selon les sources, rassemblé 40 000 à 50 000 hommes armés, une organisation extérieure au système des confédérations tribales traditionnelles doit exister. Cette organisation s'appuie sur un certain nombre d'individus voués à la guerre, jouissant d'une autorité indiscutable et capables de fournir le commandement et l'encadrement nécessaire (2000, 246). Ces confréries ont peut-être constitué le vivier pour le recrutement d'effectifs mercenaires.

Cette première phase du processus est très importante dans la mesure où, dès le IVe siècle av. J.-C. au plus tard, des contacts d'ordre militaire permettent un rapport étroit entre Gaulois et Romains. Il joue un rôle fondamental dans la rapidité du phénomène d'acceptation de l'ordre romain au sein des élites gauloises à partir du IIe siècle av. J.-C.

b) Rome aux portes des territoires gaulois : premières défaites et premiers *foedus*…

C'est au début du IIe siècle av. J.-C. que l'on peut commencer à parler d'auxiliaires gaulois et que disparaissent les mercenaires. S'agit-il seulement d'une question de vocabulaire, ou ce changement de statut implique-t-il des modifications profondes dans la manière dont les guerriers gaulois sont mobilisés ? Nous l'avons dit plus haut, nous sommes mal renseignés sur le mode de recrutement des guerriers mercenaires celtiques des Ve-IIIe siècles av. J.-C. On peut supposer qu'il se faisait sur une base du volontariat dans un contexte social bien particulier[145] sur lequel se greffaient des nécessités d'ordre économique. Mais le *ver sacrum* que décrit Tite-Live pour expliquer le départ de Ségovèse et Bellovèse (des « migrateurs-colons mercenaires ») implique aussi un caractère d'obligation, que l'on

145 Voir dans l'introduction notre paragraphe sur le concept de « société martiale » (*martial society*) développé par les anthropologues.

retrouve plus tard pour les peuples qui ne sont pas encore conquis par Rome mais liés par un traité.

Ce phénomène débute au milieu du IIIe siècle av. J.-C. avec les Cénomans et les Vénètes, lorsque ces peuples, encore libres, s'allient à Rome contre les autres peuples de Cisalpine et contre Hannibal. De ces événements, nous ne possédons aucune trace archéologique, toutes celles que nous avons mises en évidence sont postérieures à la conquête de ces peuples. Mais plusieurs sources écrites (voir *supra* chap. 8.1) indiquent la présence d'auxiliaires cénomans et vénètes du côté romain.

Pour la future Narbonnaise, nous n'avons pas identifié de cas de coopération militaire antérieure à la conquête, si ce n'est entre Marseille et les peuples de son arrière-pays. On sait en effet par Polybe que la colonie grecque entretient, au plus tard au moment où Hannibal s'apprête à franchir le Rhône, des mercenaires gaulois (3, 41, 9), peut-être déjà les Albiques dont César rapporte qu'ils servent la cité phocéenne depuis fort longtemps (*BC* 3, 34) (Barruol 1975, 107). Mais il s'agit, pour cette fin de IIIe siècle, de Gaulois qui ont toujours le statut de mercenaire, les Marseillais n'ayant, semble-t-il, pas accordé de statut particulier à ces guerriers.

La conquête de la Transalpine met les Romains aux prises avec deux peuples puissants de la Celtique : les Arvernes et les Helvètes. On sait que les Arvernes signent un traité de paix avec les Romains après la défaite de 121 av. J.-C. Il est possible que ce traité implique une coopération militaire. Les résultats récents des fouilles de Corent ainsi que le casque des Martres-de-Veyre (C18 ; pl. 176), très similaire à celui de Saint-Laurent-des-Arbres (N25 ; pl. 76, 1), vont dans cette direction (voir *supra* chap. 8.4). A Corent, l'archéologie permet de mettre en évidence les liens qui unissent les élites arvernes et les Romains, comme par exemple la paire de fibule en or publiée par M. Poux (Poux *et al.* 2007) (pl. 156). Cette dernière est peut-être arrivée sur le site à une date antérieure à la Conquête, résultat de contacts étroits entre les aristocrates arvernes, dont peut-être déjà le puissant Epasnactos (*BG* 8, 44), et Rome.

En ce qui concerne les Helvètes, nous avons rappelé dans l'analyse régionale qu'ils ont peut-être signé un *foedus* avec Rome en 107 av. J.-C. Nous n'avons toutefois aucune trace d'une éventuelle coopération militaire helvète avant les événements de 58.

Quant aux Eduens, on sait qu'ils ont légalisé leurs rapports avec Rome dans le courant du IIe siècle av. J.-C., mais c'est seulement au moment de la Guerre des Gaules que nous commençons à avoir la preuve de la présence de troupes éduennes aux côtés des Romains.

Les meilleurs exemples pour cette phase de recrutement d'auxiliaires avant la Conquête proprement dite ont été mis en évidence dans les Alpes, en particulier chez les Lépontiens et les Carniens (chap. 8.3). En l'absence de sources écrites, notre problème était de corréler la présence d'armement (celtique et romain) dans des tombes avec un éventuel statut d'auxiliaire. Si l'armement romain de certains guerriers nous a semblé un argument suffisamment fort pour les qualifier d'auxiliaires, nous avons eu plus de peine pour les tombes à armes des mêmes nécropoles qui ne possèdent aucun élément d'armement romain. Pour les Lépontiens, ce sont les tombes à armes datées entre LT C2 et LT D1, voire certaines tombes de LT D2 avec une panoplie celtique. Nous avons proposé de retenir comme possible la collaboration des élites lépontiennes avec le pouvoir romain dès la conquête de la Transpadane. Cela ne signifie pas forcément que ces hommes ont servi dans l'armée romaine ; en échange de l'autonomie de leur territoire ils ont peut-être accepté de tenir les cols alpins et de surveiller le passage des Alpes en direction du territoire insubre. Ce n'est que plus tard, dans le courant du Ier siècle av. J.-C., que certains guerriers, alors partiellement équipés à la romaine (cet armement est présenté intégralement sur les planches), ont servi comme auxiliaires. Même situation chez les Carniens qui auraient pu être chargés très tôt, dès l'établissement du traité avec Rome (au plus tard en 171 av. J.-C.), de surveiller la frontière alpine orientale.

La participation de tous ces peuples à l'effort de guerre romain suppose des levées organisées. Pour y procéder, les Romains comptent en partie sur le recensement. Nous savons grâce à César qu'au plus tard au cours de la Guerre des Gaules les Gaulois recensent aussi leur population (l'exemple helvète, en caractères grecs sur des tablettes, est célèbre ; *BG* 1, 29). Les aristocraties gauloises, notamment transpadanes, pourraient donc, à une période relativement haute, avoir été bien organisées, sous la pression de l'*amicitia* ou des traités qu'elles avaient conclus avec Rome. On ne peut cependant rien dire de ceux qui constituaient les troupes, sauf pour les populations alpines pour lesquelles nous avons des traces archéologiques. Cette documentation funéraire biaisée donne l'impression que ces troupes étaient constituées uniquement de l'élite de la société. Mais on ne peut exclure des levées arbitraires sur des franges de la population qui n'ont laissé aucune trace matérielle et ne suscitaient pas l'intérêt des auteurs antiques.

c) le temps de la conquête : choisir « le bon camp »…

La conquête d'un territoire est, pour paraphraser P. Le Roux, l'occasion de créer des cercles d'amis, d'alliés ou de clients (2006, 23) ; ou de renforcer ces liens, pourrait-on ajouter. « Ceux qui cherchaient ensuite à en sortir devenaient *inimici* et allaient rejoindre le lot des *hostes* du peuple romain. Ceux-ci s'exposaient à des châtiments exemplaires et ne devaient espérer retrouver un crédit (*fides*) aux yeux du conquérant qu'avec un temps très long » (*ibid.* 23). Les exemples de peuples gaulois plus ou moins rayés de la carte ne manquent pas :

Boïens, Atuatuques, Vénètes (de Celtique), Eburons et Mandubiens pour n'en citer que quelques-uns. Pour les autres, les conditions sont plus ou moins pesantes, mais elles consistent souvent en le paiement d'un tribut et la participation à l'effort de guerre romain.

C'est avec la troisième phase du processus d'assimilation des guerriers celtiques, la conquête, que les sources archéologiques prennent de l'importance. En les combinant avec les sources écrites dans nos analyses régionales, nous avons soulevé de nombreuses interrogations. Les deux types de sources nous donnent cependant des informations très différentes. Les sources écrites nous renseignent « en temps réel » sur la participation des Gaulois à l'effort de guerre romain, alors que les sources archéologiques requièrent un effort d'interprétation supplémentaire, le décès du guerrier pouvant avoir lieu plusieurs années après les événements. Il nous importe donc surtout de donner une vision d'ensemble cohérente de ce moment charnière qu'est la phase de conquête. Pour les sources archéologiques, nous travaillerons autour de deux notions fondamentales rencontrées tout au long de l'analyse des données funéraires : continuité et rupture.

La conquête touche les régions étudiées à des moments très différentes : années 190 pour la Transpadane, années 120 pour la Narbonnaise, années 60 av. J.-C. pour la Celtique et la Belgique et l'époque augustéenne pour les Alpes. Il y a toutefois de nombreux points communs à mettre en lumière et, tout en prenant garde au contexte particulier de chacun des exemples présentés dans le catalogue des sources archéologiques, de grandes lignes directrices peuvent être proposées. Commençons par les sites funéraires où une nette continuité est observée entre la période qui précède la conquête romaine et celle qui la suit.

Les exemples les plus anciens de notre catalogue sont ceux de Narbonnaise, la Transpadane se situant plutôt une situation de rupture plus que de continuité. En nous intéressant aux petites nécropoles arécomiques, peu nombreuses il est vrai, nous avons montré que le dépôt d'armes commençait bien avant la conquête romaine, au début du IIe siècle av. J.-C. La quasi-absence de tombes du début de La Tène moyenne dans cette zone[146] ne permet pas de savoir s'il y a continuité du dépôt d'armes en Languedoc depuis le premier âge du Fer jusqu'à la période qui nous intéresse. Mais en l'état actuel de la documentation dans la région nîmoise, il semble que le dépôt d'armes reprenne au début du IIe siècle av. J.-C. La continuité a été observée à Nîmes (N12, N15 et N16) et à Beaucaire (N3) entre les tombes des guerriers décédés avant la conquête des années 120 av. J.-C. et celles des guerriers nés à cette période ou après. Elle concerne toute la période de La Tène finale (LT D) avec une régularité à la fois dans le nombre de tombes et dans la panoplie où l'épée figure en bonne place. Selon nous, les familles qui utilisent ces nécropoles sur une longue durée sont celles qui ont conservé leur pouvoir régional en concertation avec Rome et Marseille (qui continue de percevoir un tribut sur les Volques). Pendant toute cette phase de conquête et jusqu'après la révolte des Volques, il n'y a pas de traces de rupture dans les données archéologiques que nous avons répertoriées. Dans les faits, les guerriers que nous avons qualifiés d'auxiliaires n'ont peut-être pas modifié grand-chose à leurs habitudes, car ils étaient dans le giron marseillais depuis avant la conquête romaine et ils le restent jusqu'à la défaite de Marseille en 49. Mais ils ont des nouveaux devoirs face aux Romains, notamment le contrôle de la voie vers l'Espagne.

Le même type de raisonnement peut être appliqué à l'aire alpine et aux nécropoles lépontiennes, carniennes et taurisques. Le passage à l'époque augustéenne s'y fait sans que l'on constate de rupture dans les rites ou dans l'architecture funéraire des nécropoles (A1, A8, A10, A15 ; A3, A6, A11 et A7, A12) qui continuent à être utilisées. La seule différence majeure consiste en l'apparition d'armement de tradition romaine, avec parfois des panoplies qui sont proches de celle du légionnaire (A7, pl. 114B-117 ou A15, pl. 142-143).

La période de la Conquête donne lieu à une situation beaucoup plus contrastée chez les Trévires, avec d'un côté de grandes nécropoles comme Hoppstädten (B15) ou Wederath (B47), qui sont fréquentées sans interruption avant et après la Conquête, et de l'autre de nombreux sites nouveaux, dont les tombes sont toutes contemporaines ou postérieures aux années 50 (comme Lebach B21 ou Goeblingen-Nospelt B11). Les sites tels que Hoppstädten ou Wederath présentent une continuité toute apparente, qui ne résiste pas à l'analyse de la nature des dépôts des tombes à char ou à armes. En suivant R. Gleser, nous avons interprété en termes sociaux la différence entre les dépôts des tombes de LT D2a d'Hoppstädten, où le char et d'autres éléments (tuyères à foyers, augets à sel, etc.) symbolisent le pouvoir politique et économique du défunt, et ceux de LT D2b, desquels les chars ont disparus. La transmission du pouvoir qui s'était faite sur plusieurs générations cesse et bien que des tombes à armes apparaissent encore sur le même site (comme la tombe 101, pl. 208-209), l'auxiliaire, même s'il est de la même lignée que ces prédécesseurs, a perdu, symboliquement et matériellement, les prérogatives politiques et militaires de ses ancêtres. Il manque dans cette nécropole les tombes des guerriers qui ont vécu pendant et juste après la Guerre des Gaules, résultat des dures

146 L'exception est la nécropole d'Ensérune, où une part importante d'armement de LT C1 a été mise au jour (Schwaller et al. 2001).

répercussions du conflit sur la population masculine de cette communauté (Gleser 2005, 265).

Ce n'est pas le cas à Göblingen-Nospelt (B11, tombes de type 4) qui livre un instantané de la génération des contemporains et de ceux qui ont vécu juste après le *Bellum Gallicum*. Dans le cas de ces tombes exceptionnelles, on ne remarque pas de changements notables dans la manière dont se présentent ces élites sur ces deux ou trois générations : en armes, avec leurs éperons et les nombreux objets méditerranéens qui attestent de contacts réguliers avec le monde romain. Ils ont choisi une architecture funéraire (tombe en chambre sous tertre) qui les situe dans la droite ligne des grands aristocrates du IIe et du début du Ier siècle av. J.-C. (comme à Tartigny, Vieux-lès-Asfeld ou Clémency), voire de ceux du Hallstatt final et de La Tène ancienne[147]. Ce qui est en revanche intéressant en termes de rupture, c'est le choix d'un nouveau site (qui ne présente apparemment pas d'occupation antérieure) pour cette mise en scène funéraire grandiose, qui est l'expression « d'un pouvoir politique, économique, social et militaire que ces nobles exerçaient encore réellement dans la société des vivants et qu'ils tenaient à conserver par tous les moyens » (Metzler et al. 1991, 137, au sujet de la tombe de Clémency mais on peut appliquer aussi ce constat à Goeblingen). Est-ce une manière d'indiquer dans l'espace la création d'une nouvelle lignée[148], de la part de ceux qui, pour reprendre le titre de ce paragraphe, auraient « choisi le bon camp » au moment de la Guerre des Gaules ? Ces aristocrates auraient fait allégeance à César dans le contexte troublé des rapports entre Trévires et Romains rapporté par les sources écrites (voir *supra* chap. 8.5). Il faut attendre la publication complète de la nécropole pour l'affirmer, mais l'hypothèse est séduisante.

Les tombes de Saint-Nicolas (B38), mal connues, sont contemporaines de celles de Goeblingen et pourraient relever d'une même logique.

Pour les Eduens, nous ne disposons quasiment d'aucune source archéologique (sauf Bibracte C21). Nous sommes renseignés sur leur collaboration avec l'armée romaine par le texte de César : ils forment le gros de la cavalerie et nous avons une bonne idée de l'ampleur de leur concours et de celui des autres peuples gaulois à cette cavalerie (fig. 122).

Lorsque César arrive en Gaule, il ne semble pas avoir de cavalerie propre (voir *supra* chap. 3.2) puisqu'il demande à des légionnaires de la Xe légion de monter sur les chevaux des Gaulois, le proconsul ne faisant pas confiance à ces derniers pour « veiller sur sa vie » (BG 1, 42). Plus tard dans la campagne, des Germains et des Espagnols feront office de cavaliers (*BG* 4, 15 ; 7, 13 ; 7, 88 et 5, 26) ; en 52, il donne même aux Germains (des Ubiens ?) les chevaux des évocats, des tribuns et des chevaliers (*BG* 7, 65). Ce dernier passage est aussi un indice de la présence de légionnaires montés dans l'armée de César. Qu'il y ait ou non une cavalerie « romaine » (encore faut-il s'entendre sur ce terme), le poids des Gaulois et des Germains montés est important et pèse dans les victoires césariennes.

Contingents	Effectifs	Année	Référence *BG*
Transalpine, Eduens et leurs alliés	4 000	58	1, 15
Allobroges	?	58	3, 59
Trévires	?	57	2, 24
Gaulois d'entre Loire et Garonne	?	56	2, 20
Gaulois dont des Aquitains	5 000	55	4, 12
Cavaliers de toute la Gaule (dont Eduens)	4 000	54	5, 5 et 5, 7
Sénons	?	53	6, 5
Lingons	?	51	8, 11
Rèmes	?	51	8, 11 et 8, 12

Fig. 122. – Tableau récapitulatif des contingents de cavalerie gauloise par peuple, tels que mentionnés par César dans la Guerre des Gaules (tiré de Richardot 2006, 125).

Revenons maintenant aux données archéologiques provenant de Gaule Celtique, où la situation est assez contrastée suivant les sites. On y a observé majoritairement deux types de sites : 2 et 4, c'est-à-dire soit des petites nécropoles, soit des tombes en chambre de grande taille. Les petites nécropoles, comme Esvres-sur-Indre (C10), Feurs (C11) et Tavant (C30) sont utilisées avant et après la Conquête, de manière continue, indiquant la permanence de certains groupes sociaux qui ont conservé leur statut d'aristocrates après la Conquête. Le phénomène le plus étonnant concerne la multiplication des grandes tombes en chambre, comme celles de Fléré-la-Rivière (C12), Antran (C2), Ménestreau-en-Villette (C19), Berry-Bouy (C3), Neuvy-Pailloux (C23) et Boé (C4). Ces grandes tombes apparaissent toutefois avant LT D2b ; en région Centre, des prémisses antérieures à la Conquête à Châtillon-sur-Indre (C6) et peut-être à Dun-sur-Auron (C8) nous indiquent que cette architecture funéraire (la tombe en chambre sous tertre), abandonnée à la fin de La Tène ancienne[149], est remise au goût du jour à LT D1. On ne peut donc pas mettre en relation son

147 Pour la comparaison entre ces deux périodes et les tombes riches de chacune d'elles nous renvoyons à l'analyse de Metzler-Zens/Metzler 1998, en particulier la figure 4 ; Metzler *et al.* 1991, 149.

148 Cette nouvelle lignée se matérialise par de nombreuses tombes, plus petites, disposées autour des cinq grandes tombes et par « un culte des ancêtres » au Haut-Empire, sous forme de dépôts monétaires dans la tombe en chambre 14 ; communication J. Metzler.

149 Nous renvoyons à nouveau à la carte de la fig. 4 de Metzler-Zens/Metzler 1998.

apparition avec le statut exceptionnel acquis par ces aristocrates après la Conquête. Car c'est bien d'un statut exceptionnel dont il s'agit (voir *supra* chap. 8.4) : les tombes à armes sont très rares après la Conquête en Celtique et l'armement mixte (romain, gaulois et germanique) indique une origine gauloise doublée d'une grande proximité avec l'armée romaine. Le statut d'auxiliaire de ces combattants ne fait selon nous pas de doute, à l'exception de celui de Boé. Nous avons toutefois distingué ces tombes en fonction de la chronologie, montrant l'évolution entre la tombe de Boé et celle de Neuvy-Pailloux. Ainsi les défunts de Boé, Ménestreau, Berry-Bouy et Fléré ont vécu les événements de la Guerre des Gaules. Dans l'ignorance de leur âge au moment du décès, nous ne savons pas s'ils étaient déjà adultes pendant cet événement ou encore enfants. Leur rôle a donc surtout dû être important après le conflit, dans les décennies qui ont suivi. On ne sait pas ce qui les a amenés à occuper cette place importante. Le défunt de Fléré, s'il était assez vieux pour s'être battu avec César, a pu s'être vu offrir des terres à administrer en guise de remerciement. Nous avons même suggéré (chapitre 8.4) d'éventuels liens avec la Bretagne insulaire pour ce défunt (en nous fondant sur le type des épées celtiques), qui pourraient aussi expliquer la nature de sa tombe (en chambre), fréquente dans le sud-est de l'île. Ces relations avec la Bretagne ne sont pas sans rappeler les découvertes de *tin coins* bretons de Corent (C7) ou d'Arras Actiparc (B4) qui signalent peut-être la présence de guerriers d'Outre-Manche dans les armées césariennes (Poux *et al.* 2007, 218).

Sans aller jusqu'à proposer une origine belge dans toutes les tombes à chambre de La Tène finale des Gaules[150], origine qui est exclue à Boé (C4) et à Verna (N31), on ne peut pas s'empêcher de voir un lien entre les tombes de la région Centre dont il vient d'être question et celles de Goeblingen-Nospelt, Saint-Nicolas, Boé et Verna. Toutes marquent une volonté de mettre en évidence un pouvoir acquis très probablement des mains du conquérant romain, pour bons et loyaux services rendus à la guerre. Ces tombes marquent dans le territoire et dans la conscience des contemporains la construction d'une identité et d'un pouvoir nouveaux hérités du conquérant.

Nous sommes tentés de voir le même phénomène en Transpadane. En effet, dans les grandes nécropoles des Cénomans (Santa Maria di Zevio T16 et Isola Rizza T9), ainsi que dans celle d'Oleggio (T12), on s'aperçoit que les tombes à armes les plus anciennes coïncident avec la période de la conquête romaine (début de LT C2, aux alentours de 200 av. J.-C.). Pour ce qui est des tombes à armes isolées, on assiste à une véritable explosion à LT C2. Nous n'avons pas présenté le corpus des tombes à armes de la fin du IIIe siècle av. J.-C., mais celui-ci est quasi inexistant pour le territoire cénoman. Il est donc très tentant de voir dans ces grandes nécropoles, qui regroupent de riches tombes aristocratiques, appartenant probablement à une ou deux grandes familles, la marque d'une légitimité nouvelle acquise au cours du processus qui a rapproché les Cénomans des Romains à la fin du IIIe siècle av. J.-C. Paradoxalement, on observe dans le mobilier de ces tombes un regain très fort de l'identité « celtique » des aristocrates. Tout l'armement est laténien, la parure aussi, seules les importations de vaisselle de bronze et l'imitation de certaines formes de céramique à vernis noir indiquent un rapport avec le monde romain. Il existe un cas paroxystique de cette identité celtique exacerbée dans la tombe 7 de la nécropole de Lazisetta de Santa Maria di Zevio (non prise en compte dans notre catalogue), encore inédite, où un char a été déposé. Le défunt est un enfant (5-7 ans). Le mobilier date la sépulture de LT D1[151]. Sans vouloir faire de cet enfant l'auxiliaire qu'il n'a pas eu le temps de devenir, répétons seulement ce que nous avons dit pour les tombes à armes d'enfant de notre corpus en milieu cénoman : sa haute naissance le destinait très certainement à occuper un rang important dans la hiérarchie politique et militaire et faisait de lui un chef de guerre en puissance allié des Romains. D'une manière générale, pour toutes ces tombes – aussi exceptionnelles soient-elles – il ne faut pas se laisser abuser par la profusion de mobilier celtique, qui joue avec la tradition (par exemple les décors d'ambre ou de corail de certaines fibules qui rappellent La Tène ancienne), car nous savons, grâce aux sources écrites, que les Cénomans et les Insubres sont liés par un *foedus* aux Romains (Cicéron, *Pro Balbo* 14, 32).

L'abondance de données pour les Cénomans permet aussi de lire en creux une autre rupture, celle qui voit la quasi totale disparition des tombes à armes en territoire insubre. Nous ne revenons pas ici sur le détail de l'argumentation qui nous a permis de suggérer, après d'autres, que la conquête romaine marque la fin de l'hégémonie insubre (voir *supra* chap. 8.1).

Cette phase de conquête, qui touche les régions étudiées à des périodes variées, laisse toutefois des traces très semblables lorsqu'on prend du recul et compare les différents sites.

150 Les zones de concentration de ces tombes de type 4 sont en Champagne-Ardenne, le long de la Moselle, dans le sud-est de la Bretagne et dans le Berry. Les trois premières zones relèvent d'un environnement belge, tandis que la dernière est vraiment en Celtique. On note encore dans notre corpus les sites de Boé et de Verna.

151 Pour cette tombe, voir la notice de L. Salzani dans Marzatico/Gleirscher 2004, 682-683 et dans Aspes 2002, 203-204.

d) la soumission à Rome : conséquences administratives et militaires

La guerre terminée, un nouveau chapitre s'ouvre. De ceux qui se sont opposés, il ne reste parfois rien. Pour ceux qui ont survécu, qu'ils aient choisi le camp romain pendant la Guerre ou perdu et fait leur *deditio*, les conséquences sont de plusieurs ordres : administratives, politiques, militaires et sociales.

La situation des zones étudiées après leur soumission est très variable (fig. 123). La Transpadane est fédérée jusque dans les années 90 tandis que la Transalpine est réduite au statut de province. Les régions alpines sont immédiatement intégrées aux provinces telles qu'elles sont redéfinies sous Auguste[152]. En Gaule chevelue, les territoires conquis par César[153] sont tout d'abord inclus dans sa province de Transalpine (qui s'accroît de 300 ou 400 %) (Goudineau 2006, 724) ; au décès du proconsul, la Gaule Intérieure (*Comata*) constitue une province unique jusqu'à sa réorganisation par Auguste en 27 av. J.-C. (fig. 109).

Ces conséquences politiques ont leur pendant militaire. Il semble que la plupart des peuples conquis ne peuvent plus tenir des stocks d'armes (voir les nombreux passages du *BG* indiqués en grisé dans le catalogue des sources écrites), à quelques exceptions près, comme nous l'avons vu avec les Cénomans et comme l'archéologie le montre avec les Volques Arécomiques. Très vite, les Gaules deviennent un réservoir de troupes participant à l'effort de guerre romain. Ce phénomène commence au IIe siècle pour les Transpadans. Ils forment au Ier siècle le gros des premières légions qui opèrent en Gaule chevelue (César lève quatre légions en Cisalpine entre 58 et 57[154]), avant les Transalpins. On sait que César a recruté le plus de soldats possible pour accompagner la légion stationnée en Transalpine afin de barrer la route des Helvètes en 58 (*BG* 1, 7). En bon « condottiere », César recrute dans ses provinces. En principe, ce sont des citoyens romains, qu'il trouve dans les colonies mais comme aucune des deux régions (Transpadane et Transalpine) n'est régie par le droit romain, il n'est pas exclu que le proconsul outrepasse les dispositions légales et fasse aussi entrer des non-citoyens dans ses légions (Goudineau 2000, 229-231). Du statut d'auxiliaires qu'ils auraient dû avoir, ces Gaulois se retrouvent dans des corps légionnaires. Nous connaissons le célèbre cas des 22 cohortes levées en Transalpine pour faire face à Vercingétorix (*BG* 7, 65). Elles sont à l'origine de la Ve légion *Alaudae* (« Alouettes ») équipée par César (Suétone, *César*, 24)[155]. Un détachement de soldats de Glanum fournit un autre exemple de cette situation (Saddington 1982, 5).

Après 52, la Gaule chevelue participe aussi du phénomène. En 49, César s'apprête à partir pour l'Espagne combattre les troupes de Pompée : « [il] s'était fait précéder par six légions. Les troupes auxiliaires comprenaient environ six mille fantassins, trois mille cavaliers (qui avaient les uns et les autres, servi César dans toutes les guerres précédentes), et un nombre égal provenant de la Gaule pacifiée par lui[156] : tout ce qu'il y avait de plus noble et de plus brave dans toutes les cités avait été recruté individuellement » (*BC* 1, 39). D'après C. Goudineau, la dernière phrase doit être traduite différemment. Elle signifie littéralement que César fait venir tous les plus nobles et les plus braves des cités conquises nominativement (en donnant leur nom) (2002, 313 ; 2006, 728). Il s'agit des *principes* qui lui étaient fidèles et qui devaient recruter eux-mêmes leurs propres contingents (3 000 hommes dans ce cas). Avec ces recrutements, nous sommes au cœur du système militaire césarien, qui repose sur des recrutements individuels de chefs gaulois amenant avec eux leurs clients et formant parfois un groupe ethniquement homogène, parfois une association de combattants provenant d'horizons variés (voir *supra* 3.2.4) (Reddé 2008, 437). On connaît le nom de plusieurs d'entre eux, par exemple Epasnactos l'Arverne, qui frappe des monnaies portant au revers un *signum* ailé tenu par un soldat en tenue militaire romaine. Il pourrait avoir commandé une aile de cavalerie, à l'instar d'Atectorix, chef gaulois (probablement un Aquitain, peut-être un Picton) qui a laissé son nom à l'*ala Atectorigiana* et frappe lui aussi monnaie à la fin du Ier siècle av. J.-C. On connaît également le chef rème

152 Les Lépontiens dans la Province de Rhétie, les Carniens en Cisalpine et les Taurisques en Pannonie.

153 Nous renvoyons au chapitre 8.4 pour le détail du statut des cités de Gaule chevelue après la Guerre (cités fédérées, exemptes de tribut et soumises au tribut).

154 Elles étaient certainement composées de Cénomans et d'Insubres, mais peut-être aussi de Boïens si l'on suit l'argumentation de C. Peyre, qui voit dans la décision de César d'installer sur le territoire éduen les Boïens de l'Est qui ont suivi les Helvètes en 58, un moyen pour le proconsul de se concilier les Boïens d'Italie qu'il a recrutés (Goudineau/Peyre 1993, 150).

155 La provenance des recrues de cette légion a fait couler beaucoup d'encre. Certains, comme J. Harmand, ont pensé qu'elles avaient pu être levées chez les Arvernes. Il est impossible de connaître l'origine exacte de ces soldats, mais il s'agit selon toute probabilité de Gaulois qui n'ont pas acquis la citoyenneté et qui viennent de Transalpine comme de Gaule chevelue (Tassaux 1982, 35-36 ; Saddington 1982, 6).

156 L'édition Budé signale que le manuscrit présente sans doute des altérations quant à ces chiffres ; à manipuler avec prudence, donc. Si l'on comprend bien le texte (*Caesar legiones in Hispaniam praemiserat VI ; auxilia peditum ad VI milia, equitum III milia […], et parem ex Gallia numerum quam ipse pacauerat*), César a six légions plus 9 000 auxiliaires de provenances diverses (dont peut-être des Gaulois transalpins et transpadans) et encore 3 000 cavaliers de Gaule chevelue (le *et parem* ne portant probablement que sur la cavalerie) (Saddington 1982, 6-7).

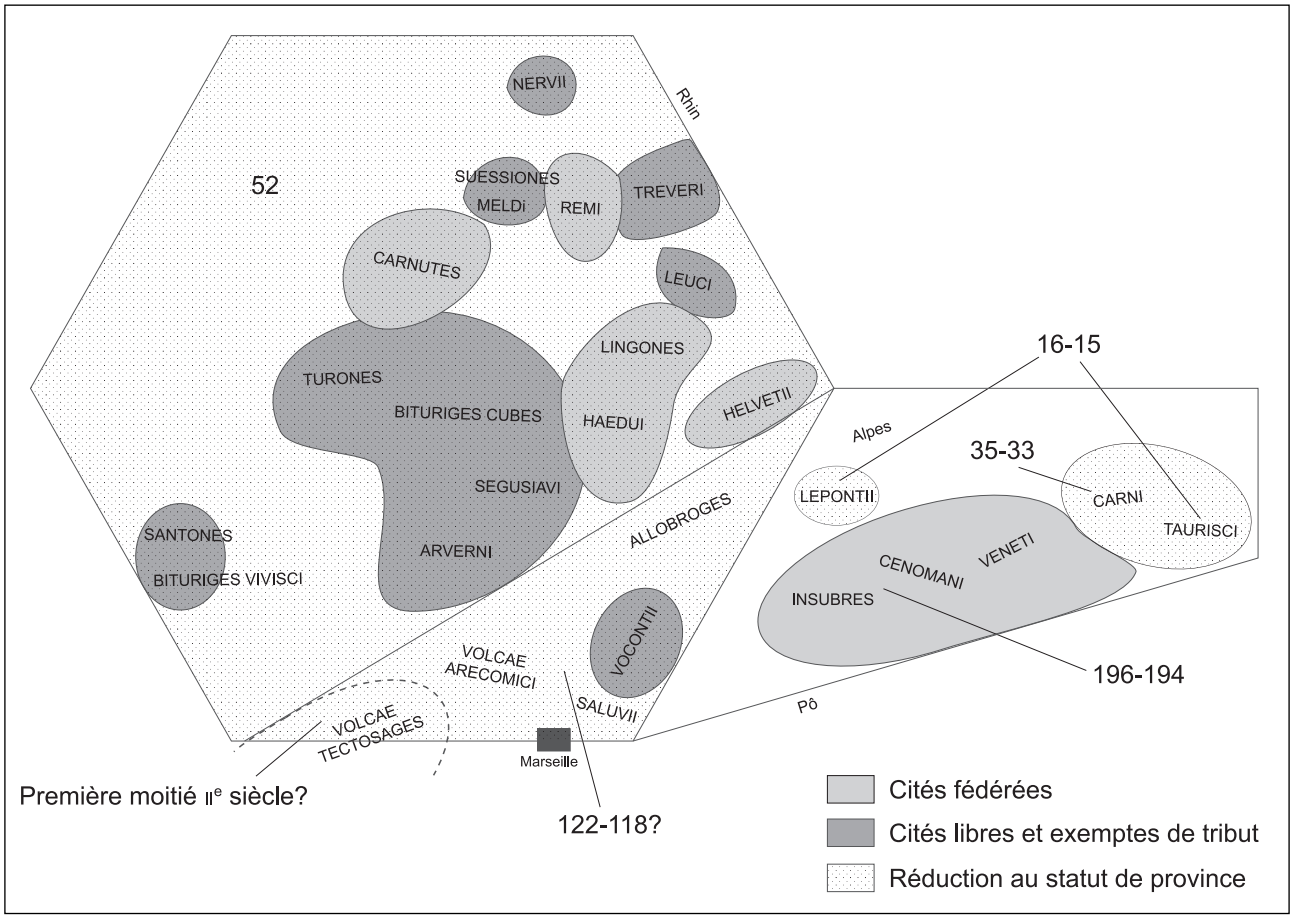

Fig. 123. – Chorème des statuts de chaque région étudiée immédiatement après leur soumission à Rome (date indiquée pour chaque zone ; toutes les dates av. J.-C.). En 52, toute la Gaule chevelue est rattachée à la province de Transalpine. Les parties en blanc dans la zone alpine n'ont pas été étudiées (dessin L. Pernet).

Vertiscos, *princeps civitatis praef. equitum* ainsi que Togirix dont on peut se demander s'il n'a pas conduit une unité auxiliaire (Tassaux 1982, 32 et 37). Les Transalpins ne sont pas en reste durant cette période, comme l'atteste le cas célèbre des deux notables allobroges, Roucillos et Ecos, qui accompagnent César en Grèce. Ils conduisent leur propre corps de troupe et sont censés redistribuer l'argent de la questure à leurs cavaliers, que l'on peut presque qualifier de mercenaires (*BC* 3, 59).

Les auxiliaires gaulois sont encore mentionnés à plusieurs reprises au cours des Guerres civiles, que ce soit dans le camp de César ou dans celui de Pompée, dans lequel était passé Labiénus suivi de nombreux cavaliers gaulois (Yoshimura 1961 et Saddington 1982, 8-14). Les Gaulois sont la plupart du temps utilisés comme cavaliers, mais on a aussi une mention de rameurs (*B. Afr.* 20). De rares données archéologiques viennent compléter les sources écrites. En Algérie, des découvertes anciennes d'armement « gaulois » mériteraient d'être reprises[157]. F. Perrin nous signale une inscription de Tunisie (Masculala, près de Carthage ; CIL VIII, 15, 15 779) qui mentionne le dieu Mathamod, vraisemblablement germanique. La trace des troupes de Germains qui accompagnent César ?

Les Gaules jouent un rôle central dans le conflit qui va opposer Octave à Antoine. Lorsque Lépide, gouverneur de Transalpine, joint ses forces à celles d'Antoine après la bataille de Mutina (43 av. J.-C.), Antoine retourne en Italie avec 10 000 cavaliers (Saddington 1982, 16). De même, le fait que Cicéron (*Phil.* 5, 2, 5-6) s'oppose à ce que la Gaule chevelue soit transférée à Antoine indique que son potentiel militaire (en cavalerie) est encore important. Les troupes auxiliaires gauloises sont mentionnées à de nombreuses reprises par Cicéron lorsqu'il relate les

157 M. Piroutet, Objets d'aspect gaulois et gallo-romain provenant d'Algérie dans la *Revue archéologique* 1924, juil.-déc. (5e série, t. XX), 346-348.

événements de 43, cherchant par tous les moyens à tenir Antoine sous contrôle (Saddington 1982, 16-17).

Pour ces textes, les auteurs latins utilisent les termes d'*auxilia*, *auxiliares* ou *ala*. Ils se cantonnent généralement à une provenance ethnique (Gaulois, Espagnols, Maures, etc.), parfois un nom de cité est mentionné (*ibid.* 23-24).

Combien d'auxiliaires gaulois participent aux Guerres romaines entre 52 et 31 ? Il est difficile d'avancer un chiffre précis. Certains auteurs parlent de 50 000 ; on peut raisonnablement estimer leur nombre à quelques dizaines de milliers au total, essentiellement des cavaliers. Ce chiffre est peu élevé comparé aux forces mentionnées par César dans la Guerre des Gaules : on rappellera que l'armée de secours comptait 8 000 cavaliers et 240 000 fantassins et que selon Plutarque, la guerre a fait un million de victimes et un million d'esclaves (pour la critique de ce chiffre, voir Goudineau 2000, 317-321). Les auxiliaires gaulois des Guerres civiles sont donc relativement peu nombreux, mais ils constituent un corps d'armée indispensable : la cavalerie.

César a fait des cavaliers gaulois le bras armé de ses ambitions militaires et politiques. Un passage de Plutarque résume en quelques lignes comment, en cette fin d'époque républicaine, César tire un profit personnel des institutions de l'état : « il [César] travaillait à se rendre populaire ; on venait à lui en foule, et il donnait à chacun ce qu'on lui demandait ; il renvoyait tous ses visiteurs, soit comblés de faveurs, soit pleins d'espoir. […] César, alternativement, soumettait les ennemis grâce aux armes des citoyens, puis gagnait et assujettissait les citoyens grâce à l'argent pris aux ennemis » (*Vie de César*, 20, 2-3). Dans ce processus, les Gaulois sont tout d'abord les vaincus dont la richesse va enrichir César puis, dans un deuxième temps, les acteurs directs des victoires de César dans la Guerre civile.

Les conséquences militaires de la Conquête sont encore bien visibles au Haut-Empire. Après les réformes d'Auguste portant sur le statut des auxiliaires, de nombreuses sources épigraphiques attestent la présence de Gaulois dans l'armée romaine. D. Tassaux avait, dans sa thèse, collecté toutes les inscriptions relatives aux soldats gaulois dans l'armée romaine (1982). Les résultats auxquelles elle est parvenue prolongent l'étude que nous avons faite pour l'époque républicaine (voir résumé dans Reddé 1996). Rappelons quelques chiffres tirés de ce travail. A l'époque augusto-tibérienne, 70 % des inscriptions proviennent de Narbonnaise (65 % au total pour les julio-claudiens), ce qui s'explique par la part importante de soldats issus de cette province, mais aussi par le fait que les inscriptions funéraires en Gaule chevelue sont encore assez rares au début de l'Empire. Il est intéressant de remarquer ici que la nature des sources permettant de traiter cette question a complètement changé : nous avons environ 300 tombes d'auxiliaires pour les IIe et Ier siècles av. J.-C. D. Tassaux a rassemblé 458 inscriptions pour la période qui va d'Auguste à Trajan à un moment où les tombes à armes deviennent plus rares (voir nos exemples de Chassenard C5, Neuvy-Pailloux C23 et Wederath B48).

Sur l'ensemble de ses données, l'auteur constate que 40 % environ des soldats jouissaient de leur retraite, les autres étant décédés au cours de leur service (1982, 109). Les Gaulois servaient principalement dans le secteur du *limes* rhéno-danubien (*ibid.* 113 ; Kraft 1951), mais on en trouve stationnés dans tout l'empire, signe d'une mobilité plus grande qu'à l'époque républicaine où les auxiliaires recrutés servaient moins longtemps et dans des zones plus réduites.

Un autre aspect de la conquête abordé à partir de notre catalogue concerne la présence de l'armée romaine en territoire conquis. Il s'agit cette fois des légions. Cette thématique excède quelque peu les limites de notre sujet ; elle a par ailleurs déjà été traitée (Metzler 1995 ; Fichtl 1998 ; Poux 2008, 424-428). On rappellera seulement que Rome dispose de plusieurs moyens pour maintenir l'ordre dans les territoires conquis : stationnement de légions, déduction de colonies et apparemment aussi, l'archéologie le montre, installation de camps auxiliaires ou mixtes en Gaule Chevelue. Cette dernière situation concerne directement notre travail et l'hypothèse a été évoquée à plusieurs reprises. Il s'agit d'une part d'o*ppida* gaulois, et d'autre part de sites nouvellement créés, avec des caractéristiques parfois proches de celles des *oppida*, qui les ont souvent fait confondre avec ces derniers (à cause de l'architecture du rempart par exemple). Notre catalogue n'est pas forcément exhaustif, mais il donne une très bonne idée du réseau de camps mis en place par Rome au lendemain de la Conquête.

Pour les *oppida*, les deux plus célèbres sont bien sûr le Titelberg (B40) et Bibracte (C21). Nous avons aussi évoqué Amiens (B2), Liercourt-Erondelle (B22), Otzenhausen (B30), le Petrisberg (B31), le Châtelet de Gourzon (B6) et le Münsterhügel de Bâle (C21). Il y a des cas limites pour lesquels il faut être prudent mais qui pourraient bien entrer dans cette catégorie, comme Jastres (N6), Vernon, le Mont-Terri (non pris en compte dans ce catalogue).

Les sites nouvellement créés seraient : Vindonissa (C32), Sermuz (C29), Gondole (C14), la Chaussée-Tirancourt (B7) et Arras Actiparc (B4). A Vindonissa, Gondole et la Chaussée-Tirancourt, on retrouve une même organisation autour d'un éperon, barré par un rempart dans la tradition gauloise (que César loue dans *BG* 7, 23). Sermuz est un site de hauteur et Arras de plaine. Aucun n'a la forme rectangulaire que l'on connaît à partir de l'époque octavienne. Il nous semble toutefois, mais beaucoup ne sont pas encore publiés en détail, que l'on peut parler pour tous ces sites de camps de « type Chaussée-Tirancourt ». Ils auraient pu contenir des unités mixtes, voire seulement auxiliaires. Devant

ces camps, des sortes de *cannabae* se seraient installées avec une activité peut-être assez différente entre l'intérieur et l'extérieur du camp, comme l'a montré L.-P. Delestrée pour la Chaussée-Tirancourt (B7). Cette situation inspirée par des considérations stratégiques d'après-conflit ne vaut plus forcément pour la période augustéenne. La mise en place d'une politique à plus long terme justifie à elle seule le redéploiement de troupes affectées à l'administration de la ville et du territoire, ainsi, peut-être, qu'aux travaux d'implantation des villes. Le seul de ces sites qui continuera à être fréquenté par des militaires après l'époque augustéenne est Vindonissa ; tous les autres sont soit abandonnés, soit relégués au rang d'agglomération secondaire sans grande importance. Les études portant sur les *militaria* dans les agglomérations du Haut-Empire (Deschler-Erb 1999 ; Voirol 2001 ; Feugère/Poux 2001 ; Fort/Labaune 2008) montrent que si l'armée reste bien présente en contexte civil, ses missions ont beaucoup évolué et n'obligent pas le port d'armement lourd : administration, police ou édilité. Il n'y a donc pas de démilitarisation du territoire, mais plutôt une intégration croissante de l'élément militaire au sein des populations indigènes.

Parmi les conséquences militaires du service des Gaulois, on doit aussi mentionner le transfert de compétence des métallurgistes celtes à ceux de l'armée romaine. Nous avons déjà parlé des influences réciproques des Celtes et des Etrusques sur le développement des casques à bouton (voir *supra* chap. 5.2.4) et de l'origine celtique de la cotte de mailles. Ces emprunts continuent tout au long de l'époque républicaine, avec l'influence ibérique puis à nouveau gauloise ou germanique : au début du règne d'Auguste le casque en fer se généralise (type Weisenau issu des types gaulois Alésia et Port) alors qu'on ne le trouvait pas dans l'armée romaine auparavant. On rencontre aussi de manière récurrente à cette époque le bouclier rond à umbo circulaire en fer dont nous avons dit qu'il provenait de la culture de Przeworsk (voir *supra* chap. 7.3.3). De même, les fers « à ricasso », que l'on trouve surtout sur le site d'Alésia (C20 ; au moins six exemplaires), qui ont la particularité d'être munis de deux ergots saillants bien visibles à la base de la flamme (Sievers 2001, 161, pl. 62 et 67). Ces armes sont totalement absentes du monde gaulois avant la Conquête et récemment M. Poux a proposé de les attribuer à la tradition romaine (Poux 2008, 336-338). Cette proposition est discutable car ce type d'objet n'est pas courant non plus dans les *militaria* tardo-républicains. Nous le laissons pour le moment dans les armes de tradition romaine tout en émettant des réserves. D'autant plus qu'un type de fer assez proche, « à échancrures symétriques » (pl. 181, A ; pl. 218, 5), est lui clairement de tradition germanique, comme le rappellent R. Bockius et P.Ł uczkiewicz (2004, 89, note 466 ; 127-129, note 617 ; Karte 41).

e) la promotion des membres de l'élite gauloise par l'armée et ses implications politico-sociales

Pendant la Guerre des Gaules et particulièrement en 52, César a fait le tri : les ennemis de Rome ont été écartés, éliminés et remplacés par des « pro-césariens », même si certains faux-pas ont parfois été pardonnés. Dans cette partie, nous voulons voir, au travers de quelques exemples tirés des sources écrites et archéologiques, quelles sont les implications sociales et économiques de la période qui suit la Conquête. Certains Gaulois vont recevoir la citoyenneté romaine, des terres ; en d'autres termes, des avantages qui vont leur permettre « d'écraser leurs concitoyens par leur nouveau statut » (Goudineau 2006, 728).

Au rang des récompensés, on connaît le cas de Commios, nommé par César roi des Atrébates, chargé de préparer son expédition en Bretagne (*BG* 4, 21). Il avait peut-être été pressenti pour diriger le sud de la Bretagne, mais cela échoue. Toujours est-il qu'il reçoit à la fin de la guerre (avant que les choses ne tournent mal) de vastes terres à administrer (Ménapes et Morins, *BG* 6, 6 et 7, 76) et qu'il devient peut-être aussi roi de certains peuples bretons (Creighton 2006, 22). Dans la même ligne, J. Creighton fait l'hypothèse que Tascovianus, un des rois de la dynastie de l'est de la Bretagne, dont les petits enfants sont qualifiés de *Catuvellauni* par Dion Cassius (60, 20), est d'origine rème. On connaît les *Catuvellauni* comme *pagus* des Rèmes ; il n'est ainsi pas impossible que pour le remercier de sa fidélité durant la guerre des Gaules, Tascovianus (ou son père) ait été nommé roi en Bretagne (*ibid.* 22). Roucillos et Ecos, les deux notables allobroges se voient confier « les plus hautes magistratures et [sont] nommés membres du sénat [allobroge] ; César leur avait attribué des terres prises à l'ennemi en Gaule et de grosses récompenses en argent […] » (*BC* 3, 59).

La récompense suprême est celle de la citoyenneté romaine (Goudineau 2000, 71). C. Goudineau (2002) a montré avec des exemples épigraphiques que l'attribution de la citoyenneté à certains Gaulois a donné lieu à des petites « dynasties » au début du Haut-Empire. L'exemple du mausolée de Glanum illustre parfaitement cette situation (voir *supra* 5.1.2). Il est une des preuves matérielles de l'accession de pérégrins de Transalpine au statut de citoyen *via* l'armée. Sur le mausolée sont en effet représentés le père, Caius, et son fils aîné défunt, Caius junior. Le second est en toge, car il a acquis par son père et avec lui la citoyenneté. Les scènes de combat de cavalerie suggèrent que cette citoyenneté a été acquise par le père suite à son service comme auxiliaire pendant la guerre des Gaules et que le fils, tué au combat, était entré comme légionnaire fantassin dans la VIe légion bientôt stationnée à Arles (Roth-Congès 2009).

Nous avons cherché de notre côté à mettre en évidence par l'archéologie funéraire des cas de rupture ou de

continuité pour éventuellement distinguer les aristocrates ou les familles d'aristocrates qui seraient restés fidèles à leurs engagements de ceux à qui l'on aurait nouvellement confié des tâches (voir *supra* c).

On peut aussi se demander, en étendant les propositions faites par R. Gleser à propos de la hiérarchie sociale trévire, si les grandes tombes à chambre de LT D2b ne sont pas celles de *principes* ayant fait allégeance à César. Sous les julio-claudiens, ces Gaulois importants ont acquis des grades officiels (préfets d'ailes de cavalerie) dans l'armée romaine, prolongeant ainsi le phénomène (voir Hellanges B14[158], Chassenard C5 et Neuvy-Pailloux C23) (Gleser 2005, 440, Abb. 92). Comme le rappelle C. Goudineau, les récompenses décernées aux auxiliaires (jusqu'à la citoyenneté) ne concernent pas les individus jeunes, mais les officiers et chefs de contingents qui sont des aristocrates (2000, 71). Ce n'est que sous Auguste que la citoyenneté sera accordée aux auxiliaires ayant servi pendant 25 ans dans l'armée romaine. Avant cela, elle est donnée suivant le bon vouloir des généraux romains.

En termes économiques, le service de ces auxiliaires revient en quelque sorte à leur fournir les revenus que prodiguait le mercenariat avant l'arrivée de Rome. Pendant la Guerre des Gaules, des Gaulois servent encore comme mercenaires pour d'autres Gaulois. La question a été posée pour les Helvètes[159], dont G. Walser qualifie l'expédition de *Söldnerheer* (armée de mercenaires) et pas de migration de population (Walser 1998, 82). Le cas du Nitiobroge Teutomatos, qui arrive auprès de Vercingétorix avec des troupes de mercenaires aquitains, est attesté par César (BG 7, 31, 5)[160]. Il ne s'agit donc pour certains de ces Gaulois que d'un changement d'employeur.

Le brassage et le renouvellement des élites opéré par César n'a aucun parallèle dans l'histoire récente, sauf peut-être les bouleversements sur les élites françaises engendrés par Napoléon au début du XIXe ; en quelques années la physionomie de l'élite française a été complètement modifiée, certains ont conservé leur poste, d'autres, grâce à l'armée notamment, ont créé de nouvelles lignées de nobles. La différence majeure entre les deux périodes concerne l'origine de cette nouvelle élite : avec César il s'agit des meilleures familles gauloises tandis que, comme l'a montré N. Petiteau (1997) avec les élites napoléoniennes, seulement 22 % de cette noblesse nouvelle est issue de la noblesse d'Ancien Régime. Les 78 % restants sont des bourgeois (du commerce plutôt que de la bourgeoisie rurale), sans oublier les milieux populaires (paysannerie ou artisanat), qui représentent 30 % de tous les nobles d'Empire et sont présents à tous les rangs de la noblesse. Le premier lieu de fabrication des nobles est l'armée. Ceux qui font preuve de ténacité, d'audace et de courage se voient récompensés. Le deuxième réservoir de nobles est l'administration. César ne puise que dans les aristocrates pour faire ses « nouveaux nobles », qui sont aussi tous des militaires, et compte sur leur *fides* et le respect de leurs engagements.

f) auxiliaires et romanisation : un bilan

Le terme de romanisation peut être employé dans deux sens : soit pour dire simplement l'emprise du pouvoir romain sur un territoire conquis, comme nous l'avons fait jusqu'ici pour aborder des questions essentiellement politiques et administratives, soit en termes d'influences culturelles sur les populations nouvellement conquises ou en passe de l'être. Dans ce deuxième usage, très courant, son acception est difficile à saisir : tantôt conçue comme une acculturation du plus fort sur le plus faible, tantôt comme une notion plus nuancée qui cherche à mesurer l'impact de la *romanitas* sur les populations concernées. On parle alors volontiers de « romanisations » plus que de « la romanisation »[161].

La zone retenue dans ce travail présente une grande homogénéité en termes de « civilisation » au moment de sa conquête. Que ce soit l'Italie du Nord au début du IIe siècle av. J.-C. ou la *Gallia Comata* de 58, ces zones possèdent de nombreux points communs et permettent un bilan global de l'impact du phénomène de l'auxiliariat sur le processus général engagé par la conquête et par les contacts économiques, politiques et militaires que ces territoires entretiennent avec *l'Urbs*. D'une manière générale, les deux camps ne semblent pas avoir de problèmes de communication. César mentionne une fois un traducteur (*BG* 1, 47) pour s'entretenir avec Arioviste en gaulois (peut-être que l'accent germain d'Arioviste rendait la conversation difficile !). Les Gaulois éduqués, qui écrivaient en alphabet grec ou latin, maîtrisaient certainement l'une ou l'autre de ces langues. Toute notre zone a connu un développement des sites urbains bien avant la conquête : dès le Ve pour la Narbonnaise, dès le IIIe pour la Transpadane, dès le IIe siècle av. J.-C. pour la Gaule Celtique. On parle à juste raison de villes gauloises (Buchsenschutz

158 On pourrait encore ajouter en Gaule Belgique les tombes de Weiler et Conflans que nous avons décidé de ne pas prendre en compte dans notre corpus.

159 Voir *supra* chap. 8.4 d) Helvètes et Rauraques.

160 Le passage dit « *Teutomatos […], cum magno equitum suorum numero et quos ex Aquitania conduxerat ad eum peruenit* » où *conducere* a le sens de « prendre des hommes à sa solde, les soudoyer ».

161 La littérature théorique sur ces questions est très vaste. Nous renvoyons en dernier lieu sur Gleser 2005, 29-33, qui reprend la bibliographie récente ainsi que les points de vue adoptés pour le DFG-Projekt « Romanisierung » dirigé par A. Haffner et S. von Schnurbein (dont le colloque de clôture a été publié en 2000). Voir aussi les travaux de P. Le Roux, par exemple le passage très synthétique de 1998, 14-16.

2004, 344-349). Au moment des guerres césariennes, plusieurs peuples (par exemple les Eduens, les Helvètes ou les Arvernes) sont organisés sur le mode de l'oligarchie (le pouvoir est entre les mains d'aristocrates élus). Les voies de communications sont bien développées (et c'est une des raisons de l'avancée rapide de César en Gaule). La monnaie est étalonnée sur le denier romain dans la « zone du denier ». Ces caractéristiques, si elles ne sont pas toutes à proprement parler « méditerranéennes », peuvent être mises en évidence en Grèce et à Rome quelques siècles déjà avant qu'elles ne touchent les Gaules. La composante militaire ne fait donc qu'ajouter un élément de plus à ce rapprochement qui avait déjà commencé avant l'arrivée des troupes romaines sur le sol gaulois. Mais la proximité des auxiliaires gaulois avec l'armée romaine et son organisation, son système de ravitaillement, ses religions, sa cuisine, sa capacité à produire des armes, des outils, des monnaies et de la parure (notamment en utilisant des alliages nouveaux comme le laiton) a agi comme un catalyseur, accélérant le processus. De plus, les troupes levées chez les Gaulois pour suivre César privent de fait la Gaule chevelue du sang jeune nécessaire à alimenter une révolte contre l'occupant. Il ne faut pas oublier non plus que les partis anti-romains ont été rayés de la carte au moment de la Guerre des Gaules. Les auxiliaires permettent donc une romanisation « par le plein » (contacts, échanges, discipline, langue, etc.) et « par le vide » (leur absence en terres gauloises n'entrave pas la réorganisation voulue par Rome). Même s'il est évident que le rapport des élites gauloises avec l'armée romaine, qu'il soit conflictuel ou sur le mode de la participation à l'effort de guerre, n'explique pas à lui seul les romanisations des Gaulois, il reste un aspect non négligeable, bien que difficile à quantifier. Plus malaisé à quantifier encore est l'influence de ces militaires sur leur entourage à leur retour. Nous avons choisi de présenter deux cas attestés par l'archéologie des contacts que peuvent avoir deux Gaulois auxiliaires : les tombes féminines de Sion (A13, pl. 140) et Dury (B9, pl. 198). Plusieurs indices nous ont incités à les répertorier dans notre catalogue (A13 et B9) : les types de fibules, la présence d'un manteau en laine épais à Sion, la situation à Dury (en marge d'un grand domaine, acquis à la suite de loyaux services ?).

Un autre point difficile à cerner est le degré d'assentiment des auxiliaires gaulois. La recherche récente met en effet plus l'accent sur les aspects ethniques et identitaires : « in the end 'being Roman' was not primarily a matter of culture or taste but of ethnicity – that is, of identity and whether you believed you were a Roman » (Whittaker 2006, 239). Nous avons vu que le passage de mercenaire à auxiliaire ne représente pas de changement majeur en termes économiques ; c'est la nature du nouvel employeur qui fait toute la différence. Mais dans quelle mesure les Gaulois enrôlés à l'époque républicaine se sont-ils sentis romains ? Sans données épigraphiques, c'est une question difficile à résoudre car même leur statut exact nous est inconnu. Nous avons postulé pour un certain nombre d'entre eux, sur la base des dépôts funéraire et de leur datation, un statut potentiel d'auxiliaire. Pourtant les équipements militaires restent dans la tradition celtique (au moins jusqu'à l'époque augustéenne ; voir *infra* pour le détail de l'évolution de l'équipement), le niveau des importations augmente certes dans certaines régions dans les tombes postérieures à la conquête (vaisselle de bronze, vin[162], lampes, céramique italique, etc.), mais on trouve déjà certains de ces objets avant la conquête (particulièrement en Transalpine, mais aussi en Gaule Chevelue, en particulier les amphores) ; la culture matérielle des aristocrates n'est pas radicalement différente entre les deux ou trois premières générations d'auxiliaires et celle de leurs prédécesseurs. C'est peut-être que les schémas mentaux n'ont pas changé non plus tout de suite. Rappelons-nous le concept de martialité abordé en introduction (Roymans 1996, 13-14). Il s'applique à la société celtique. Une de ses caractéristiques repose sur les forts liens de clientélisme entre les guerriers puissants et leurs vassaux. Si l'on accepte que cette notion est toujours valable au moment où Rome conquiert les territoires étudiés ici, et nous le pensons, il est frappant de voir comment les Romains exploitent cette situation : ils ne font qu'ajouter « un étage » à la hiérarchie militaire existante. Les chefs de guerre gaulois continuent à avoir sous leurs ordres des guerriers dévoués, tandis qu'eux jurent loyauté à César, qui leur offre en contrepartie des cadeaux (argent, terre, situation sociale, etc.). De là à dire que ces chefs et leurs hommes se « sentent romain », il y a un pas que nous ne franchirons pas, car ils continuent à vivre avec les mêmes schémas mentaux. Ce n'est qu'à l'étape suivante (années 80 en Transpadane, années 40 en Transalpine et époque augustéenne en Chevelue et dans les Alpes), au moment où les armes disparaissent des tombes, que les mentalités ont dû vraiment changer.

g) ex-cursus : monnayages et auxiliaires

Pendant de nombreuses années, les monnaies gauloises trouvées sur certains sites militaires des zones rhénanes et danubiennes, notamment des potins, ont été interprétées en lien avec la présence de troupes auxiliaires indigènes. Cette

162 Pour le vin, voir Poux 2004, 192-212 et 374-385. M. Poux montre que la présence d'amphores en Gaule Chevelue avant la Conquête (la charnière entre le IIe et le Ier siècle représente même le pic de la consommation gauloise de vin) n'implique pas des pratiques méditerranéennes de consommation (de type *symposium*), qui n'apparaissent, elles, qu'avec la Conquête.

opinion n'a plus cours aujourd'hui (Wolters 1990, 118-124 ; Reddé 2008, 434-435). Il n'en demeure pas moins que la question du monnayage et des auxiliaires reste posée : y a-t-il des frappes qui leur sont destinées ?

Nous avions évoqué la monnaie dans notre introduction pour montrer que le phénomène du mercenariat est à l'origine du développement du monnayage en Gaule interne. Puis, tout au long du catalogue des sépultures étudiées et des régions visitées, nous avons répertorié de nombreuses monnaies dans nos ensembles. Dans les tombes, ce sont des oboles à Charon, trace indubitable de la pénétration de croyances méditerranéennes chez les guerriers en question, mais aussi peut-être, lorsqu'il faut choisir une monnaie parmi toutes celles qui circulent au moment du décès, le symbole d'un rapport direct avec l'autorité émettrice dans un contexte précis : celui du paiement de la solde. La question de la frappe de monnaies pour payer les auxiliaires a été abordée à plusieurs reprises par L.-P. Delestrée (1984 ; 1996 ; 2005). C'est grâce en partie aux monnaies que la mise en évidence de troupes auxiliaires a été possible sur le camp de La Chaussée-Tirancourt (B7). Nous avons aussi évoqué dans notre catalogue les découvertes exceptionnelles de monnaies sur le sanctuaire de Bois l'Abbé (B5). Enfin, à part certains sites particulièrement propices à ce type d'étude, de nombreuses séries monétaires qui pourraient avoir servi à la paie : nous avons évoqué plus haut le cas d'Epasnactos l'Arverne et celui d'Atectorix dont les monnaies sont réparties entre la Vendée, la Vienne et la Charente. Plus tardives, les monnaies frappées au nom de Germanus Indutilli L. sont considérées aussi comme destinées à payer les auxiliaires. Frappées en 10 av. J.-C. environ, ces monnaies de laiton équivalaient probablement à un *quadrans* romain (RPC, 149, n. 506). Même chose pour les monnaies dites « frappes d'auxiliaires de Lyon » (RPC, 149-150, n. 508-509). Enfin l'hypothèse a aussi été évoquée pour les émissions allobroges « au cheval libre galopant » (van der Wielen 1999, 112). Tout cela reste bien évidemment à l'état d'ébauche et méritera d'être repris dans de futures recherches.

h) comparaison avec la situation dans la péninsule ibérique

Il n'y a pas, à notre connaissance, de tentative de synthèse sur la question des auxiliaires hispaniques semblable à la nôtre, qui prenne en compte le corpus des tombes à armes et les sources historiques. Il existe toutefois deux études récentes qui permettent d'établir des parallèles intéressants avec la situation décrite pour les Gaules. La première a déjà été utilisée dans le chapitre sur l'armement romain tardo-républicain ; il s'agit dans la synthèse de F. Quesada Sanz sur l'armement ibérique qui compile la totalité de l'armement à disposition pour la péninsule ainsi que des réflexions sur l'armement des auxiliaires (1997a, 604 et 613-618). La seconde est celle de F. Cadiou (2008, 661-683), qui donne un bon résumé de l'état de la recherche sur cette question par les historiens.

Dès leur arrivée sur le sol ibérique en 218 et pendant toute la fin de l'époque républicaine, les Romains mettent à contribution les combattants indigènes, comme ils l'ont fait pour la conquête de l'Italie. Le cadre précis dans lequel ont lieu ces recrutements n'est pas mieux connu que pour les Gaules : il s'agit d'obligations stipulées dans des traités établis suite à la soumission de peuples ibériques dont il ne reste aujourd'hui plus aucune trace. Les sources rapportent aussi un certain nombre de ralliements spontanés, qui s'accompagnent d'un apport de soldats (*ibid.* 670) ou encore des rapports de clientèle (*ibid.* 672). On retrouve donc la gamme des situations décrites dans la première partie de notre étude.

Le volume de soldats mis à disposition des Romains suivant ces différentes modalités est difficile à chiffrer. Il semble que les Romains maintiennent un niveau constant de troupes auxiliaires, en quantité et en proportion par rapport aux légionnaires (environ autant d'auxiliaires que de légionnaires), qui suffit aux campagnes en cours (*ibid.* 676-677).

Comme en Gaule, les troupes recrutées par Rome sont amenées à combattre contre des ennemis qui sont de la même ethnie. Rome exploite en effet parfaitement les conflits de voisinage entre les différents peuples indigènes, comme par exemple en 181, pendant la campagne de Fulvius Flaccus, où des Celtibères sont recrutés par Rome pour combattre contre des adversaires de la « même race » (*sui generis*) (Tite-Live 40, 32, 4). Ces épisodes font directement écho à ceux que nous avons relatés pour l'Italie du Nord où les Cénomans se sont retrouvés très tôt à combattre d'autres Celtes, ou en Gaule Chevelue avec les cavaliers éduens présents aux côtés de César.

Ces corps auxiliaires ne sont pas ceux de soldats spécialisés, à l'exception des frondeurs baléares. Il s'agit de fantassins et de cavaliers. Les premiers sont placés sur les flancs de l'armée, de part et d'autre des *socii* (Cadiou 2008, 269). Les levées de cavaliers servent bien sûr des fins tactiques, mais attestent aussi l'attention de Rome pour les *equites* indigènes, garants de la fidélité envers la République (*ibid.* 274).

Le nombre important de sources anciennes relatives à l'Espagne pour la période tardo-républicaine permet d'avancer qu'il n'existe pas de véritable organisation institutionnelle des *auxilia* hispaniques, qui conservent leur structure traditionnelle (et donc aussi leur armement) et leur encadrement. Il ne semble pas que la situation change radicalement sous César, même si le corpus césarien mentionne la présence de cohortes et d'ailes auxiliaires à ses côtés (*BC* 2, 18) (Cadiou 2008, 681). Il ne s'agit pas de formations régulières et permanentes. Les sources à disposition indiquent qu'à la fin de la République les troupes auxiliaires sont encore essentiellement levées par peuple ou par cité (recrutement sur une base ethnique), sans que Rome ne montre toutefois une volonté de lever systématiquement les ressources indigènes en soldats (*ibid.* 684).

i) comparaison avec la situation chez les Bretons et les Bataves

Dans notre introduction, nous avons clairement exclu de notre recherche le nord de la Gaule Belgique (en particulier la région batave) et la Bretagne insulaire. Nous aimerions toutefois aussi dire quelques mots sur ces deux régions, car elles valident en quelque sorte le modèle et les propositions faites pour les Gaules jusqu'ici. En effet, dans son récent ouvrage sur la création de la province de Bretagne, J. Creighton (2006) donne une image du processus général qui comporte de nombreux points communs avec l'évolution que nous avons brossée ici. Certes, il n'évoque pas que les aspects militaires comme nous l'avons fait, mais tient compte de toute une série de variables pour mesurer l'impact de Rome entre la première expédition de César en Bretagne et la campagne de Claude. Sa thèse principale, et nous le suivons sur ce point, est de ne pas voir la conquête claudienne comme le point de départ de l'histoire de la Bretagne romaine mais comme l'un des éléments d'un processus graduel qui commence avec César (*ibid.* 1-2) et correspondrait à l'étape que nous avons appelé plus haut : « Rome aux portes des territoires gaulois ».

L'auteur insiste sur quelques aspects prégnants de ce processus. Le premier concerne la relation de certains rois bretons avec Rome, en premier lieu avec César. Lors de ses « expéditions » dans le sud de l'île, le consul soumet certains Bretons, exige des otages (*obsides*) et le paiement d'un tribut. La Bretagne n'est cependant pas organisée en province, elle reste administrée par les chefs indigènes, amis de Rome, comme l'était par exemple le pays arverne après la défaite de 121. Dans les données matérielles que livre l'archéologie, on ne relève pas de changement radical dans cette deuxième moitié du Ier siècle av. J.-C. Il y a là une ressemblance frappante avec la Transpadane, pour laquelle on ne perçoit pas de modifications fondamentales au IIe siècle av. J.-C. (si ce n'est dans les colonies), alors que la zone est soumise et pacifiée. Il y a toutefois une série d'objets qui évoluent beaucoup : les monnaies. J. Creighton a en effet montré ailleurs (2000), comment leurs nouveaux alliages et leur nouvelle iconographie reflète l'allégeance de leurs émetteurs – les rois du sud de la Bretagne – à Rome. Dans le cas des monnaies frappées COMMIOS, il pourrait même s'agir de l'élévation de Commios au rang de roi, à la tête des peuples qui ont fait leur *deditio* à César dans le sud de la Bretagne (2000, 59-64 ; 2006, 22). Nous avons aussi évoqué plus haut le cas de Tascovianus, peut-être d'origine rème.

Dans cette perspective, il n'est pas inintéressant de reproduire ici l'interprétation que fait J. Creighton des importations méditerranéennes de luxe retrouvées dans les tombes du groupe dit de Welwyn (résumé de la bibliographie sur ces tombes dans Ferdière/Villard 1993, 238-243) ou encore à Lexden, Folley Lane (*Verulamium*/St. Albans) et Stanway (*Camulodunum*/Colchester) (Foster 1986 ; Niblett 1999 ; Crummy *et al.* 2007) : il peut s'agir soit de cadeaux de Rome, soit d'imitations qui symbolisent l'autorité romaine aux mains de ces aristocrates qui, comme les gouverneurs romains des provinces, jouaient de leur pouvoir pour emprunter de l'argent, en prêter et intriguer politiquement (Creighton 2006, 44-45).

En Gaule Belgique, et plus particulièrement chez les Bataves, les travaux de N. Roymans mettent en lumière les mêmes mécanismes. L'auteur rappelle comment les Romains ont réussi non seulement à contrôler le potentiel militaire local en l'incorporant dans leur armée mais aussi à utiliser ce potentiel à leurs propres fins pour continuer leur extension. Il distingue comme nous plusieurs phases (1996, 20-24). Ne pouvant mettre en évidence une phase antérieure à la conquête dans cette région, il commence par celle de César en Gaule. La seconde phase, qui va de César au milieu du règne d'Auguste, voit l'utilisation de troupes auxiliaires dans les guerres civiles. On sait qu'Octave avait des unités germaniques qui pourraient avoir consisté principalement en Bataves et en Ubiens (*ibid.* 21). Mais il semble que ce soit surtout la partie méridionale de la Gaule Belgique qui ait le plus fourni de troupes à cette époque. La troisième phase est marquée par les stationnements importants de troupes le long du Rhin en prévision des opérations de 15-12 av. J.-C. en Germanie. A partir de là, le nord de la Gaule Belgique assume le plus gros des levées. On compte par exemple 5 000 soldats bataves en service permanent (8 cohortes et une aile) jusqu'à la fin de l'époque julio-claudienne.

Les moyens de promotion des élites locales sont toujours les mêmes ; par exemple l'obtention de la citoyenneté romaine et du nom Iulius (acquis sous César ou Auguste) que l'on transmet à ses descendants. On connaît ainsi par Tacite le Batave Iulius Briganticus, et le Trévire Iulius Classicus, tous deux préfets d'une aile de cavalerie (*ibid*. 25). N. Roymans fait remarquer qu'en plein Ier siècle apr. J.-C., ces aristocrates continuent à exercer des tâches civiles pendant leur service et poursuivent leur carrière. Ils maintiennent donc leur réseau de clients dans leur *civitas* prolongeant les schémas sociaux et politiques de leurs ancêtres. Le nombre important d'armes découvertes dans les rivières et dans les tombes au nord de la Gaule au Ier siècle apr. J.-C. suggère que les Bataves et les Trévires continuent à porter des armes en public et à les utiliser dans des rituels celtiques séculaires. Il interprète en contrepartie l'absence d'armes dans le sud de la Gaule Belgique comme un signe de démilitarisation de la société qui trouve, dans d'autres voies que l'armée, des modes de promotion sociale (*ibid.* 30-31 et 39-40). On remarquera toutefois que dans certains cas, comme celui des Rèmes, il n'y a pas beaucoup plus d'armes au Ier siècle av. J.-C. (voir notre catalogue). Ce biais pourrait donc être lié aux pratiques rituelles changées radicalement par le statut qu'obtiennent certaines cités auprès de Rome (Wolters 1990, 111-113), plutôt qu'à la disparition soudaine d'une idéologie guerrière au sein de la société.

Ces deux brèves incursions au-delà des régions prises en compte dans nos analyses ont permis de montrer qu'à peu près à la même période, les mêmes mécanismes d'intégration par l'armée sont observés par plusieurs chercheurs. Ils viennent en quelque sorte renforcer la validité du modèle évolutif que nous avons présenté dans ce chapitre 9.1.

j) comparaison avec la situation dans la zone danubienne

Il est extrêmement complexe de résumer en quelques lignes la situation dans la zone danubienne. Les synthèses sur le rôle des populations celtiques au sein de l'armée romaine dans les premières années de la conquête de la zone danubienne (Allemagne du sud, Hongrie, Croatie, Roumanie) n'ont pas, à notre connaissance, fait l'objet de synthèses semblables à la nôtre. Suivant les régions, le corpus de tombes à armes du début du Haut-Empire est inexistant voir très réduit.

Un des axes de pénétration sur la plaine danubienne est la vallée de la Save. Mais ce n'est qu'avec la dislocation de l'Etat dace dans les années 40 av. J.-C. que les Romains vont commencer à établir la liaison entre l'Italie et la Macédoine. Octave prend la ville de Sciscia, dans la vallée de la Save (Croatie), et en fait la base arrière de l'occupation de la future province de Pannonie. Une série de tombes découvertes dans cette région semblent être attribuables à des auxiliaires. C'est le cas des assemblages bouleversés de Vinkovci, dans l'est de la Croatie. Les dépôts funéraires originaux ne peuvent plus être reconstitués, mais un probable glaive et de la vaisselle en bronze font partie des découvertes ; d'autres cas sont connus à Syrmium. Les auteurs de la publication de ces tombes les mettent en lien avec les opérations romaines du début du Ier siècle apr. J.-C. en Pannonie (Dizdar/Radman-Livaja 2004).

En Allemagne du sud, les tombes à armes similaires à celles du corpus rhénan sont inconnues. Le débat tourne plutôt autour des camps militaires, au sein desquels étaient aussi stationnés les auxiliaires. Mais ces sites ne renseignent pas sur l'origine des auxiliaires et de l'éventuelle participation des populations locales à l'effort de guerre romain en direction de la Germanie.

Les sites précoces sur lesquels de l'armement romain a été découvert sont le camp militaire augustéen de Dangstetten (Fingerlin 1986 et 1998) et le sanctuaire d'Oberammergau (Zanier 2002). D'une manière générale, le sud de la Bavière est pauvre en découvertes de LT D2b (Rieckhoff 1995, 199). Il est donc extrêmement difficile, en l'état actuel de la recherche, de comparer la zone danubienne avec les Gaules pour la question des auxiliaires.

9.2 L'armement des auxiliaires : de la typo-chronologie à la question de l'identité

Nous passons maintenant à un tout autre problème, plus spécifique, la question de l'équipement des auxiliaires. Nous sommes entrés dans cette recherche sans *a priori* sur la nature des armes qu'il fallait attribuer aux auxiliaires. Notre critère était de rassembler des tombes et des sites avec de l'armement à une période où les sources écrites permettent d'avancer le statut d'auxiliaire (soit avant la conquête dans le cadre militaire et diplomatique romain, soit après une *deditio*). A *posteriori*, nous ne pouvons que nous féliciter de ne pas avoir plaqué de schémas trop réducteurs sur l'équipement des auxiliaires car les 300 tombes pour lesquelles ce statut a été retenu ne nous ont pas permis de mettre en évidence des assemblages récurrents ; ou plutôt, le seul caractère que nous mettons en évidence est la disparité des panoplies des auxiliaires gaulois. On s'y attendait et ce n'est pas nouveau, mais nous avons cette fois le poids statistique d'un corpus important. Il est toutefois possible de faire quelques remarques sur l'évolution générale des panoplies étudiées (pour la typologie nous renvoyons aux chapitres 5 et 7) et de proposer un récapitulatif des armes qui sont attribuées dans cette étude, de manière non-exclusive, à des combattants auxiliaires (fig. 124).

Dans la phase qui précède la conquête, nous avons surtout mis en évidence la présence d'auxiliaires à travers les sources écrites. Celles-ci nous renseignent rarement sur la nature de leur armement. On ne peut donc rien en attendre pour déterminer la nature de l'équipement gaulois à cette époque.

Même problème pour l'étape suivante, le temps de la conquête. Les sources écrites sont rares et les sources archéologiques difficiles à exploiter. Nous avons toutefois tenté pour de nombreuses tombes d'estimer à quelle période les guerriers ont vécu. Mais en fonction de la date d'enfouissement que nous proposons, il n'est pas toujours facile de savoir, sans connaître l'âge du guerrier, si celui-ci a vécu au moment de la conquête ou seulement après. Il faut donc regrouper cette phase avec celle qui suit la conquête et pendant laquelle on observe encore le dépôt d'armes dans les tombes.

En Transpadane, le bilan est relativement vite fait : l'équipement est en grande majorité de tradition gauloise. Il n'y a pas un seul glaive, pas de casque romain. Les seules exceptions sont des fragments de *pilum* dans les tombes à armes les plus récentes (voir *supra* chap. 7.2.3). En l'absence des textes sur le statut de

Tradition gauloise

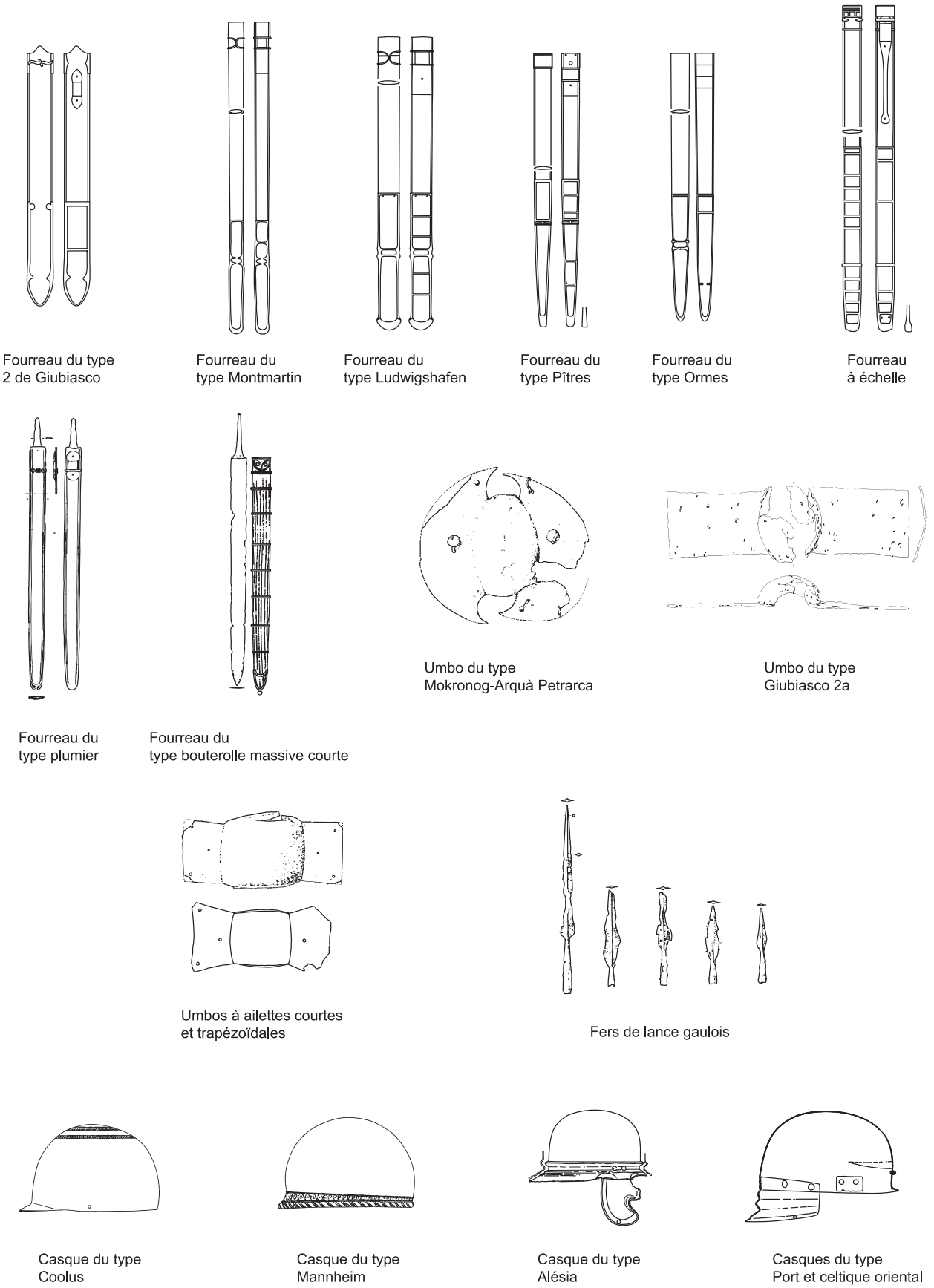

Fig. 124. – L'armement issu de tombes attribué à des auxiliaires dans cette étude en fonction des traditions de fabrication gauloise, romaine ou germanique (dessin L. Pernet).

Tradition romaine

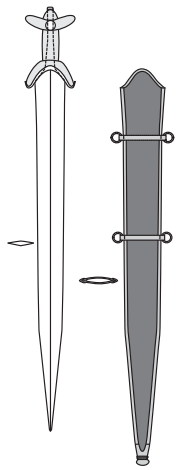

Glaive et fourreau
du type 1

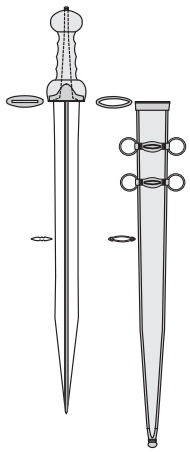

Glaive et fourreau
du type 2

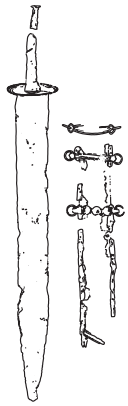

Glaive et fourreau
du type 3/type Mayence

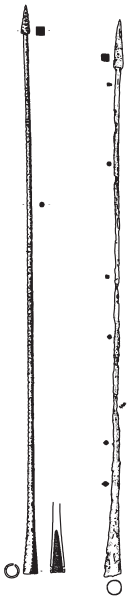

Pila à tête pyramidale

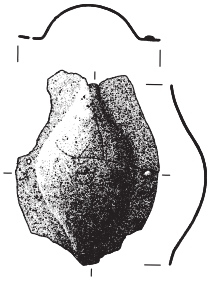

Umbo fusiforme

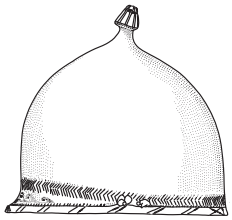

Casque étrusco-italique
à bouton

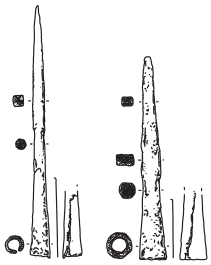

Javelin heads

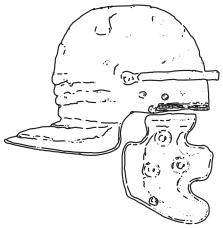

Casque du type
Weisenau

Tradition germanique

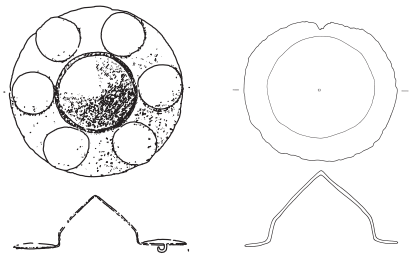

Umbo circulaire

Fer à échancrures symétriques

Fig. 124. – L'armement issu de tombes attribué à des auxiliaires dans cette étude en fonction des traditions de fabrication gauloise, romaine ou germanique (dessin L. Pernet).

la Transpadane, il ne serait pas possible de conclure à l'existence d'auxiliaires romains dans ces tombes. Même constat en Narbonnaise, avec plus de nuances toutefois : les premières armes romaines font leur apparition mais sans aucune logique dans les panoplies : un glaive à Mouriès (N9 ; pl. 55, 1), un casque romain à Saint-Laurent-des-Arbres (N25 ; pl. 76, 1). Le guerrier de Vachères, dont nous avons longuement commenté l'équipement militaire (N30 ; pl. 83) est encore muni d'éléments gaulois, mais il possède un glaive (porté à la gauloise) et un bouclier à umbo rond, certes de tradition germanique, mais qui va s'imposer comme bouclier romain chez les auxiliaires de l'époque augustéenne. Ce combattant de la période césaro-octavienne n'est donc pas encore équipé de manière homogène, ce qui n'est pas très étonnant et ne se limite pas aux seuls Celtes. On en connaît un exemple dans les troupes auxiliaires hispaniques qui accompagnent Pompée en 49 : certaines portent la *caetra* (bouclier rond de cuir) et d'autres le *scutum* (grand bouclier semi-cylindique), généralement attribué aux légionnaires (*BC* 1, 39).

Dans les Alpes, le phénomène est différent. On doit cet état de fait à la longue période de contact entre les auxiliaires et l'armée romaine avant la conquête des premiers. On peut donc observer sur le long terme comment évolue la panoplie. Tout d'abord entièrement de tradition celtique, celle-ci commence à changer avec l'intégration d'armes offensives comme les glaives. A l'époque augustéenne précoce, le tournant est très net, les panoplies sont complètement romaines, les exemples les plus frappants étant ceux de Verdun (A15) et Idrija pri Bači (A7). A Verdun, la tombe à armes la plus ancienne de la nécropole (tombe 37, pl. 141B) possède une épée celtique à fourreau à échelle, puis la génération suivante est entièrement équipée à la romaine : glaives de type Mainz et casques de type Weisenau.

Le mouvement est moins brutal et tranché à Goeblingen-Nospelt (B11) avec un glaive dans la tombe A (pl. 199, 20a), mais deux épées celtiques dans les tombes B et C (pl. 200, 17 et pl. 201A, 8) respectivement plus récente et plus ancienne que la tombe A. L'âge des défunts pourrait jouer ici un rôle ; il n'en demeure pas moins que chaque guerrier continue à se procurer son propre équipement auprès d'artisans locaux. Le reste de la Gaule chevelue n'indique rien d'autre : casque celtique personnalisé et hors-normes à Boé (C4 ; pl. 150B, 1) associé à un ceinturon romain, deux épées gauloises et un glaive à Fléré-la-Rivière (C12 ; pl. 167, 1-3), une longue épée dans un fourreau en bois suspendu à la gauloise à Ménéstreau-en-Villette (C19 ; pl. 177) tandis qu'à Paris c'est une épée gauloise avec une boucle de ceinturon romaine (C25 ; pl. 186, 1-2).

A la phase suivante, l'époque augustéenne, très bien documentée en Gaule Belgique, la tendance s'inverse et l'on perçoit nettement la mise en place de normes pour les auxiliaires gaulois. L'emblème de cette panoplie est l'umbo rond attesté dans nombre de tombes (B3 ; B11 ; B15 ; B17 ; B21 ; B25 ; B27 ; B32 ; B39 ; B46 ; B47 et la liste n'est pas exhaustive, d'autres sites qui n'ont pas été pris en compte dans cette étude pourraient être ajoutés). Parfois un glaive accompagne le bouclier, comme à Lebach (B21 ; pl. 221, d) ou à Neunkirchen/Nahe (B27 ; pl. 226, 1) ; plus rarement des fragments de casques (Pîtres B32 ; pl. 231, 1). Nous sommes là dans les typologies d'époque impériale qui ne posent pas trop de problèmes.

En revanche, il est plus compliqué de comprendre comment ces guerriers gaulois, tantôt alliés, tantôt ennemis, vont se distinguer les uns des autres sur les champs de bataille avec un équipement similaire. Dans les premiers mois de la guerre, Considius rapporte à César la présence d'ennemis reconnus « à leurs armes et à leurs insignes[163] » (*BG* 1, 22). Dans sa traduction, L.-A. Constans propose d'interpréter ces insignes comme les ornements de casques (rouelles et panaches), par analogie avec les *insignia* romains[164]. Nous avons un autre indice avec un passage de la bataille de Gergovie où les légionnaires prennent les cavaliers éduens alliés pour des ennemis (*BG* 7, 50, 2). Cela permet d'évoquer ponctuellement la question des signes de reconnaissance utilisés par les auxiliaires gaulois afin d'être distingués par les Romains. Pour les cavaliers éduens, il semble qu'une des solutions consiste à porter son sayon avec une fibule de telle manière qu'il dégage l'épaule droite et couvre la gauche. Nous voyons sur la statue du guerrier de Vachères (N30, pl. 83) une excellente illustration de ce procédé. Les panoplies mixtes pourraient relever de la même volonté de se différencier des Gaulois ennemis au combat ; nous pensons par exemple aux tombes de Giubiasco (A3) et d'Ornavasso (A11) avec des glaives ou la tombe de Saint-Laurent-des-Arbres (N25) avec son casque romain. Enfin, ils pourraient avoir utilisé des couleurs spécifiques sur certaines armes bien en vue comme les boucliers et les casques. Dans notre analyse des casques de type Alésia (voir *supra* chap. 7.4.1), nous avons mis en évidence la présence de pigments sur au moins un des casques (celui de Giubiasco), peut-être même sur un second (Saint-Jean de Castex/Vic-Fezensac) (Dechezleprêtre/Pernet 2005, note 13). La plupart des

163 *[…] id se a gallicis armis atque insignibus cognouisse.*
164 Comparer avec *BG* 2, 21, où les Romains n'ont pas le temps d'arborer leurs *insignia*.

signes n'ont toutefois laissé aucune trace archéologique (couleur des boucliers, des habits, drapeaux, sons émis par les joueurs de cor, etc.).

Cette question du signe de reconnaissance et de la tradition de fabrication des armes avec lesquelles le défunt se fait enterrer nous amène à nous interroger sur la façon dont ces porteurs d'armes vivent, individuellement[165], leur identité. Il ne nous semble pas qu'il y ait, comme le suggère M. Poux, un début de standardisation de l'équipement des auxiliaires à ces périodes précoces (2008, 408). On n'observe pas non plus, dans la période qui suit la conquête, une appropriation de l'armement de tradition romaine. On sent, au contraire, une volonté de conserver un lien avec la tradition celtique, très fort suivant les endroits (Transpadane par exemple). A notre avis, cette situation est due à la rencontre d'une politique romaine qui permet à ses auxiliaires recrutés sur une base ethnique de conserver leur équipement propre et d'une volonté, côté gaulois, de s'inscrire dans une tradition guerrière séculaire. De plus, il s'agit de conserver un armement adapté à la cavalerie, que ne possèdent pas les Romains, qui développeront leur *spathae* sur les épées gauloises à tranchants parallèles (*ibid.* 330-332).

Nous pensons toutefois que certains indices permettent de voir qu'un combattant gaulois, tout en s'inscrivant dans une lignée ancienne, s'en démarque pour exprimer un rattachement à l'armée républicaine puis impériale : tel casque romain dans la tombe, tel glaive ou telle boucle de ceinture sont autant de marqueurs significatifs, choisis personnellement par le guerrier. Plutôt que des prises de guerre, nous avons pris le parti d'interpréter ces signes, grâce à une longue étude typologique, comme des marqueurs identitaires permettant de proposer le statut d'auxiliaires pour certains de ces combattants (fig. 125). En introduction de ce travail, nous évoquions le roman d'I. Pears qui met aux prises plusieurs personnages avec l'invasion d'une armée étrangère. Résistance ou collaboration (et la fuite) sont les options qui s'offrent à celui qui subit l'invasion. Les Gaulois défunts dont nous avons étudié l'armement ont fait le choix de la coopération et ont accepté leur statut de peuples soumis en échange d'avantages sur lesquels nous ne revenons pas. Cette identité perdue est donc immédiatement compensée par une identité gagnée (celle de combattant gaulois incorporé dans une unité romaine) afin de continuer à défendre un territoire et d'en conquérir de nouveaux. Mais il faudra plusieurs générations avant que cette nouvelle identité s'exprime sur un mode funéraire romain : en Transalpine par exemple, les mausolées de Vachères et Glanum datent des années 40-30 av. J.-C. ; ils ont donc été érigés près de 80 ans après la conquête de la province. Partout, c'est la disparition brutale de l'armement dans les tombes qui marque le passage vers d'autres modes d'expression du statut militaire, ce qui ne signifie pas que ces combattants renoncent à être perçus comme tels. Ils ont seulement abandonné des rituels séculaires pour s'inscrire dans un nouveau courant de civilisation.

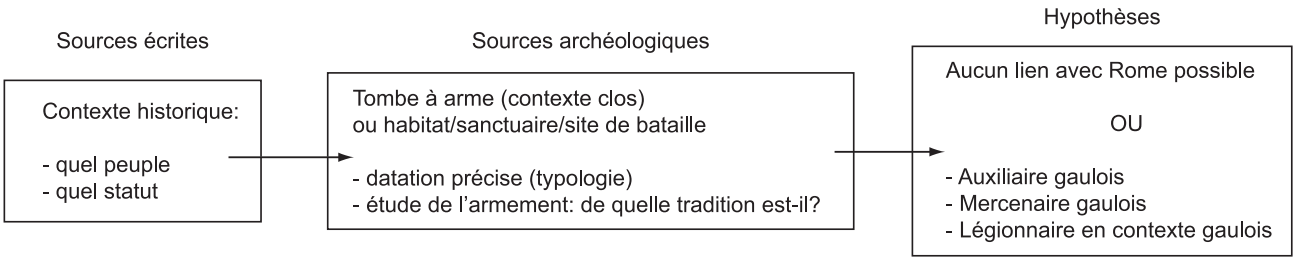

Fig. 125. – Schéma précisant le mécanisme de prise en compte des tombes pour la discussion du statut d'auxiliaire (dessin L. Pernet).

165 Et non plus collectivement comme cela a été fait *supra*, voir f) auxiliaires et romanisation : un bilan.

9.3 Bilan de l'apport des sources archéologiques à une question d'ordre historique

Nous terminons cette synthèse par un bilan méthodologique. Notre étude repose sur des sources très diverses : à la fois des sources écrites d'auteurs anciens et des sources archéologiques de natures parfois différentes (voir *supra* chap. 6). Un des enjeux reposait sur la mise en commun des informations que nous donnent les deux séries de données. Parce qu'il s'agit d'abord d'une recherche en archéologie, nous avons donné dans notre travail la priorité à l'analyse du mobilier, en particulier l'armement. Mais les sources écrites ont joué un rôle fondamental dans la mesure où elles ont permis de poser un contexte pour encadrer l'approche archéologique. Sans elles, et l'immense littérature qu'elles ont générée, nous n'aurions pas le cadre juridique et institutionnel nécessaire pour traiter nos problématiques sur les auxiliaires. On aurait clairement pu se passer de l'archéologie et arriver à un bilan historique probablement assez proche de celui que nous avons présenté au chapitre 9.1. Quel est alors l'intérêt d'avoir mis l'accent sur les aspects archéologiques pour aborder ce thème ?

L'apport de l'archéologie est fondamental. Il permet d'une part d'étoffer sensiblement la masse de données sur les auxiliaires à une période où les sources sont peu disertes, l'épigraphie inexistante et la numismatique difficile à exploiter. Quantitativement, lorsqu'on regarde le catalogue et le matériel rassemblé sur les planches de mobilier en fin de volume, on peut même dire que le recours à l'archéologie est indispensable pour appréhender ce sujet. La finesse des datations atteinte aujourd'hui dans les études sur le second âge du Fer est un élément capital pour mettre en relation le contexte historique que brossent les sources écrites et une réalité humaine révélée par l'archéologie. Le processus de datation des tombes (le moment de l'enfouissement) est absolument fondamental dans cette étude et la capacité à proposer des datations à 25 ans près, grâce à la céramique et aux fibules qui accompagnent les morts, est capital (fig. 125).

Cela dit, du point de vue qualitatif, le bilan est plus mitigé. Certes nous avons profité de ce sujet pour reprendre la typologie de l'armement en Gaule à La Tène finale et essayer de mettre de l'ordre dans la typologie de l'armement romain, mais si l'on reste sur la question des auxiliaires à proprement parler, le recours à l'archéologie soulève de nombreuses difficultés. Il y a d'une part quelques incertitudes liées à la nature des données : datation parfois floue, fouilles anciennes, mobilier peu différencié (par exemple les fers de lance qui posent d'énormes problèmes). Nous avons essayé de les surmonter en étant le plus précis et critique possible. Reste la question, insoluble, du passage au statut d'auxiliaire potentiel à celui d'auxiliaire effectif ! Pour toutes les tombes de Transpadane et Narbonnaise par exemple, nous ne pouvons que proposer un statut d'auxiliaire ; tout l'argumentaire repose sur la datation des tombes, en l'absence d'armement romain caractéristique.

Enfin, il va sans dire que la nature des données archéologiques donne des informations très différentes de celles fournies par les sources écrites : elles sont plus riches car elles nous renseignent sur de nombreux aspects de la vie du combattant autres que l'auxiliariat, en contrepartie les défunts restent anonymes, sans « carrière » au sens où l'entendent les épigraphistes. Les données archéologiques confèrent ainsi une multiplicité de visages à la réalité ancienne que les sources écrites ont tendance à simplifier et à aplatir. L'image contrastée que donne l'approche archéologique – dont les rangs sociaux, les coutumes funéraires ou l'armement diffèrent – permet de sortir d'une vision lisse que procure par exemple le texte de César, qui met certes en avant quelques grandes figures d'auxiliaires gaulois (Dumnorix, Commios, etc.), mais en laisse tant d'autres dans l'ombre.

Pour terminer, nous dirons que nous avons essayé de respecter au mieux les limites qu'impose l'utilisation des sources archéologiques ; nous avons laissé planer le doute sur de nombreuses situations confuses, laissé ouverte la question de la présence d'auxiliaire sur de nombreux habitats, sanctuaires ou sites de batailles. Dans les sanctuaires, les armes de tradition romaine peuvent s'expliquer soit par la consécration d'armement pris aux Romains (par exemple le cas du sanctuaire arverne dans lequel est suspendue une épée ayant soi-disant appartenu à César, Plutarque *Vie de César*, 28, 4), soit par des offrandes d'armes faites par des auxiliaires (comme c'est le cas pour les monnaies de Bois l'Abbé et peut-être pour certaines armes de Ribemont-sur-Ancre). Sur les champs de bataille, il est difficile d'attribuer l'armement romain à un type de combattant : s'agit-il de celui des légionnaires ou des auxiliaires ?

Toutefois, il faut souligner que ce travail a permis de clarifier deux notions importantes : d'une part **la tradition** dans laquelle est fabriquée l'arme (romaine, celtique ou germanique), que l'archéologie peut déterminer, et nous l'avons fait au chapitre 7 (typo-chronologie) et d'autre part **l'identité** de ceux qui en font usage (gaulois libre ou auxiliaire, légionnaire, mercenaire germain). En dehors des ensembles clos de sépultures, il ne faut pas le cacher, et donc rester prudent dans les conclusions que l'on peut tirer : la détermination de cette identité est souvent hasardeuse, voire impossible.

10 Conclusion

Notre travail s'est ouvert sur un certain nombre de questions relatives aux auxiliaires gaulois dans l'armée romaine aux IIe et Ier siècles av. J.-C. Pour y répondre, nous avons commencé par poser des jalons sur le contexte général dans lequel évoluent ces auxiliaires (chap. 3). S'y trouve un paragraphe sur le statut juridique des peuples soumis ou amis de Rome et les implications qu'a ce statut pour la sphère militaire et pour les auxiliaires. La typologie des différents auxiliaires à l'époque républicaine (fig. 6) a pu être mise en évidence dans notre corpus archéologique grâce au travail que nous avons fait sur le statut de chaque peuple gaulois concerné par nos sources (alliés, amis ou soumis) aux yeux des Romains.

Ces sources concernent toutes les Gaules, de la Transpadane à la Belgique, prenant ainsi en compte une réalité « gauloise » sud-alpine souvent oubliée dans les travaux de recherche en langue française (voir chap. 4 et 6 pour les sources). A cela s'ajoutent aussi des sites alpins où un mobilier militaire d'un grand intérêt a été mis au jour.

Les résultats obtenus dans l'analyse typologique et géographique (chap. 5, 7 et 8) sont résumés au début du chapitre 9. L'analyse a porté sur 145 sites répartis dans cinq régions des Gaules (la Transpadane, la Narbonnaise, les Alpes, la Celtique et la Belgique). Pour chaque région, nous avons rappelé les éléments connus de leur histoire et les rapports de leurs principaux peuples avec Rome entre 200 av. J.-C. et l'époque augustéenne. Nous avons retenu la présence d'auxiliaires pour 81 sites, ce qui représente environ 300 sépultures de combattants.

Sur le plan chronologique, nous avons montré qu'en Transpadane les tombes de guerriers auxiliaires se répartissaient entre LT C2 et LT D2. Pour la Narbonnaise le pic se situe à LT D1 puis leur nombre diminue pendant LT D2 et aucune n'est attestée à l'époque augustéenne. Dans les Alpes, les tombes se répartissent de façon équivalente entre LT D et l'époque julio-claudienne. La Gaule Celtique et la Belgique suivent une évolution similaire avec quelques tombes à LT D2b, puis quasiment le triple à l'époque julio-claudienne. Dans ces trois dernières régions, les tombes se font rares après le milieu du Ier siècle apr. J.-C.

Nous avons ensuite replacé toutes ces données dans une perspective plus large, tant chronologique que géographique dans une grande synthèse (chap. 9). Pour le côté archéologique, c'est tout d'abord la constitution d'un important corpus d'armement de La Tène finale qui n'a jamais été rassemblé de cette manière jusqu'ici. La liste des sites et les tombes présentées (certaines parfois totalement oubliées) ont fait l'objet d'une recherche bibliographique minutieuse qui permettra aux lecteurs de retrouver rapidement les références des ensembles qui les intéressent et de prendre connaissance du degré d'intégrité de ceux-ci et d'une datation révisée. L'armement de 47 sites a été vu par nos soins, 44 pièces d'armement inédites ont été dessinées et plusieurs centaines d'armes ont été cataloguées, classées et datées.

L'approche typologique des chapitres 5 et 7 a permis de mettre en évidence des traditions de fabrication de l'armement (gauloise, romaine et germanique) indépendantes de l'identité de l'utilisateur. Si cette distinction est importante, c'est aussi une des limites de notre travail, car pour déterminer l'identité des utilisateurs, il faut s'appuyer sur d'autres éléments que l'armement seul. Pour les tombes, nous avons utilisé des critères tels que le rituel funéraire, la nature des dépôts, la datation et la situation de la tombe. Pour les sanctuaires, les champs de bataille et les habitats, cette question est beaucoup plus délicate (présence de légionnaires ou d'indigènes équipés à la romaine ?) et reste souvent sans réponse (à ce titre les cas du site d'Alésia ou du casque de type Coolus-Mannheim sont emblématiques). Ce travail évite cependant l'écueil de la confusion entre ces deux aspects qui conduit souvent à des raisonnements erronés sur les auxiliaires.

Notre approche mène ainsi à une image renouvelée et extrêmement diversifiée de l'auxiliaire gaulois d'époque tardo-républicaine, loin d'une image partisane qu'une certaine historiographie (voir chap. 2) a voulu en donner, et en dehors de tout jugement moral sur les choix politiques de ces Gaulois.

Mais tous les champs n'ont pas été explorés complètement : il reste encore beaucoup à dire sur la question des représentations d'armes sur les bas-reliefs d'époque julio-claudienne (sur l'arc d'Orange, le mausolée de Glanum ou le pilier des Nautes de Paris que nous n'avons pas évoqué ici) ou sur certaines catégories d'armement en Gaule, comme les lances. Nous espérons que le catalogue rassemblé ici et les pistes de recherche suivies susciteront à leur tour d'autres études permettant de préciser ou de contester tel ou tel point.

Pour terminer, prenons de la distance par rapport à ce travail en revenant sur la méthode qui le sous-tend. Certes l'archéologie n'est pas une science exacte et personne n'attend d'elle qu'elle livre des résultats dont on peut tirer des lois indiscutables, au contraire. Cela n'en est pas moins une discipline scientifique dans la mesure où l'on peut vérifier les interprétations proposées et procéder à des tests de validation. En archéologie, cette validation repose sur la richesse statistique des données (qualitative et quantitative), qui permet de dégager des tendances et surtout des régularités dans les phénomènes mis en évidence. Si aucun des combattants défunts que nous avons étudiés ne peut indiscutablement être qualifié

d'auxiliaire (il faudrait pour cela une information de nature épigraphique), nous pensons que la régularité avec laquelle nous avons mis en évidence des combattants (qualifiés comme tels à cause de leurs armes) dans des contextes de conquête ou justes postérieurs à celle-ci, justifie le traitement de cette question fondamentale pour la compréhension de la romanisation des Gaules. Il fallait pour cela prendre en compte les sources écrites au même niveau que les sources archéologiques (Sauer 2004), de manière à ce que cette étude s'inscrive dans les approches post-processuelles récentes qui concilient véritablement archéologie et histoire ancienne. Ce n'est qu'ainsi qu'on arrivera, pour reprendre les mots de L. Olivier, à faire réellement entrer l'histoire dans l'archéologie. Car si l'histoire reconstitue « ce qui s'est passé », l'archéologie dit « ce qui est arrivé aux existants (être et choses) » du passé. Dans cette perspective, l'archéologie n'illustre pas le passé, elle devient « un champ d'observation qui enrichit l'histoire de toute la diversité des trajectoires individuelles développées par les sujets de l'univers matériel » (Olivier 2008, 280). Derrière notre corpus de tombes à armes résident des choix difficiles, des combattants brisés ou glorifiés par la guerre, des communautés décimées, des crises d'identité révélées par les dépôts funéraires : des aventures humaines, dans toute leur richesse, proches de celles que font revivre les œuvres de fiction, comme par exemple celle d'I. Pears que nous avons citée dans les premières lignes de cette étude.

Sixième partie : Catalogues

Catalogue des sources archéologiques

Les sources archéologiques présentées dans ce catalogue sont organisées de la manière suivante : les sites sont classés par zone et par ordre alphabétique ou par groupes de tombes d'un même peuple. Chaque site est décrit dans une notice ; suivant sa nature, on trouve :

– pour les grandes nécropoles dont les publications sont complètes et facilement accessibles : un tableau récapitulatif des tombes à armes, avec un choix d'illustrations sur les planches.
– pour les petites nécropoles ou tombes isolées dont les publications sont souvent dispersées et parfois inédites : un catalogue détaillé du mobilier avec illustrations sur les planches.
– pour les sites autres que les nécropoles, une description générale du mobilier mis au jour ainsi que son interprétation, accompagnées d'un choix d'illustrations sur les planches.

No. site	Nom du site	Type de site[166]	p.
T	**Gaule Transpadane**		**197**
T1	Acquate	tombes isolées (1)	197
T2	Arquà Petrarca	petite nécropole (2)	198
T3	Barzio	tombe isolée (1)	199
T4	Coccaglio	tombe isolée (1)	199
T5	Esino	tombes isolées (1)	200
T6	Ghisalba	tombe isolée (1)	201
T7	Gomoria	tombe isolée (1)	201
T8	Introbio	petite nécropole (2)	202
T9	Isola Rizza	grande nécropole (3)	203
T10	Mariano al Brembo	tombe isolée (1)	205
T11	Misano di Gera d'Adda	tombe isolée (1)	206
T12	Oleggio	grande nécropole (3)	206
T13	Piadena	petite nécropole (2)	208
T14	Remedello Sopra	tombes isolées (1)	208
T15	Remedello Sotto	petite nécropole (2)	208
T16	Santa Maria di Zevio	grande nécropole (3)	203
T17	Somma-Lombardo	tombe isolée (1)	209

N	**Gaule Narbonnaise**		**210**
N1	Baou-Roux, *Oppidum* du	habitat	210
N2	Les Baux-de-Provence	petite nécropole (2)	210
N3	Beaucaire	petite nécropole (2)	211
N4	Cloche, *Oppidum* de la	habitat	211
N5	Entremont, *Oppidum* d'	habitat	211
N6	Jastres, Oppida de	habitat	212
N7	Lafoux	tombe isolée (1)	212
N8	Mépieu	petite nécropole (2)	212
N9	Mouriès	petite nécropole (2)	212
N10	Nîmes Camplanier	tombes isolées (1)	213
N11	Nîmes Forum des Carmes	petite nécropole (2)	214
N12	Nîmes Forum Kinepolis	tombes isolées (1)	214
N13	Nîmes La Ranquette	tombe isolée (1)	214
N14	Nîmes Mail Romain	tombes isolées (1)	214
N15	Nîmes Mas de Vignoles	petite nécropole (2)	215
N16	Nîmes Mas des Abeilles	petite nécropole (2)	215
N17	Nîmes Octroi de Beaucaire	tombes isolées (1)	215
N18	Nîmes Pissevin	tombes isolées (1)	215
N19	Nîmes Rue de Seyne	tombe isolée (1)	215
N20	Nîmes Valdegour	tombe isolée (1)	216
N21	Optevoz	tombe isolée (1)	218
N22	Saint-Côme	tombe isolée (1)	218
N23	Saint-Dionisy	tombe isolée (1)	218
N24	Sainte-Cécile	tombe isolée (1)	218
N25	Saint-Laurent des Arbres	tombe isolée (1)	219
N26	Saint-Siffret	tombe isolée (1)	219
N27	Sigoyer	tombe isolée (1)	219
N28	Toulouse Estarac	habitat	220
N29	Toulouse Saint-Roch	habitat	220
N30	Vachères	indéterminé	220
N31	Verna	tombe isolée (4)	221
N32	Vié-Cioutat, *Oppidum* de	habitat	222
N33	Vieille-Toulouse, *Oppidum* de	habitat	222

166 Entre parenthèses figure le type des tombes ou de la tombe du site funéraire en fonction de la typologie établie au chapitre 6.2. L'absence d'indication signifie que le type n'est pas déterminable.

A	Aire alpine		222
A1	Bela Cerkev	grande nécropole (3)	223
A2	Domodossola	tombe isolée (1)	225
A3	Giubiasco	grande nécropole (3)	225
A4	Grad pri Reki (Reka)	champ de bataille	229
A5	Grad priŠ mihelu (Šmihel)	champ de bataille	229
A6	Gravellona Toce	grande nécropole (3)	225
A7	Idrija pri Bači	petite nécropole (2)	230
A8	Mihovo	grande nécropole (3)	223
A9	Monte Sorantri	habitat	231
A10	Novo Mesto grande	nécropole (3)	223
A11	Ornavasso grande	nécropole (3)	225
A12	Reka pri Cerknem	petite nécropole (2)	230
A13	Sion petites	nécropoles (1)	231
A14	Škocjanske Jame/Grotte di San Canziano	sanctuaire (?)	232
A15	Verdun pri Stopičah	grande nécropole (3)	223
A16	Wartau sanctuaire		232

C	Gaule Celtique		232
C1	Allonnes sanctuaire		232
C2	Antran	tombe isolée (4)	232
C3	Berry-Bouy « Fontillet »	tombe isolée (4)	232
C4	Boé	tombe isolée (4)	232
C5	Chassenard	tombe isolée (4)	234
C6	Châtillon-sur-Indre	tombe isolée	234
C7	Corent, *oppidum* de	sanctuaire	234
C8	Dun-sur-Auron	tombe isolée ou dépôt ?	235
C9	Ermitage, *Oppidum* de l'	habitat	235
C10	Esvres-sur-Indre	petite nécropole (2)	235
C11	Feurs Rue Saint Antoine	petite nécropole (2)	236
C12	Fléré-la-Rivière	tombe isolée (4)	237
C13	Gergovie/Merdogne, *Oppidum* de	habitat/ champ de bataille	237
C14	Gondole, *Oppidum* de	habitat	237
C15	Landudec	tombe isolée (1)	238
C16	Levroux	tombes isolées	238
C17	Malintrat Chaniat	petite nécropole (2)	238
C18	Les Martres-de-Veyre	nécropole	238
C19	Ménestreau-en-Villette	tombe isolée (4)	239
C20	Mont-Auxois, *Oppidum* du	habitat/champ de bataille/camp romain	239
C21	Mont-Beuvray, *Oppidum* du	habitat	240
C22	Münsterhügel, *Oppidum* du	habitat/camp romain	241
C23	Neuvy-Pailloux	tombe isolée (4)	242
C24	Palluau	tombe isolée	242
C25	Paris	tombe ?	242
C26	Port	sanctuaire/ponts	242
C27	Puy d'Issolud, *Oppidum* du	habitat/champ de bataille	243
C28	Remetschwil	tombe isolée (1)	243
C29	Sermuz, *Oppidum* de	habitat/ camp romain (?)	243
C30	Tavant	petite nécropole (2)	243
C31	Tesson	tombe isolée	244
C32	Vindonissa	camp romain	244

B	Gaule Belgique		244
B1	Alizay	petite nécropole (2)	245
B2	Amiens	habitat/ camp romain (?)	245
B3	Andernach	petite nécropole (2)	245
B4	Arras « Actiparc »	fortin romain	245
B5	Bois l'Abbé	sanctuaire	246
B6	Chatelet de Gourzon	habitat	246
B7	Chaussée-Tirancourt, *Oppidum* de la	habitat/camp romain	246
B8	Cottévrard	petite nécropole (2)	246
B9	Dury	tombe isolée (1)	247
B10	Folleville	sanctuaire	247
B11	Goeblingen-Nospelt	petite nécropole (4)	247
B12	Grügelborn	petite nécropole (2)	248
B13	Hannogne	tombe isolée (1)	248
B14	Hellange	tombes isolées (1)	248
B15	Hoppstädten-Weiersbach	grande nécropole (3)	249
B16	Kerben	petite nécropole (2)	249
B17	Koblenz-Neuendorf	petite nécropole (2)	249
B18	Kollig	petite nécropole (2)	250
B19	Konz-Filzen	petite nécropole (2)	250
B20	Lamadelaine	grande nécropole (3)	251
B21	Lebach « Die Motte »	grande nécropole (3)	251
B22	Liercourt-Erondelle, *Oppidum* de	habitat/ camp romain (?)	254
B23	Mainzweiler	petite nécropole (2)	255
B24	Mainz-Weisenau	tombes isolées (1)	255
B25	Mayen	petite nécropole (2)	255
B26	Mesnil-sous-Jumièges	petite nécropole (2)	255
B27	Neunkirchen/Nahe	tombe isolée (1)	256
B28	Neuwied-Heimbach-Weis	petite nécropole (2)	256
B29	Notre-Dame-du-Vaudreuil	petite nécropole (2)	256
B30	Otzenhausen, *Oppidum* d'	habitat	256
B31	Petrisberg, *Oppidum* du	habitat/ camp romain (?)	257
B32	Pîtres	grande nécropole (3)	257
B33	Poses	nécropole	257
B34	Ribemont-sur-Ancre	sanctuaire	257
B35	Ronchin	petite nécropole (2)	258
B36	Rouvray, Forêt de	tombe isolée (1)	258
B37	Saint-Aubin-Routot	petite nécropole (2)	259
B38	Saint-Nicolas	petite nécropole (2)	259
B39	Sötern	petite nécropole (2)	259
B40	Titelberg, *Oppidum* du	habitat/camp romain	259
B41	Trier-Olewig	tombes isolées (1)	260
B42	Urmitz	grande nécropole (3)	260
B43	Vendeuil-Caply	sanctuaire	260
B44	Villeneuve-Saint-Germain, *Oppidum* de	habitat	261
B45	Ville-sur-Retourne	petite nécropole (2)	261
B46	Wahnwegen	grande nécropole (3)	251
B47	Wederath	grande nécropole (3)	251

Abréviations utilisées dans le catalogue des sources archéologiques

Les abréviations liées aux types de céramiques et à la typologie sont en général présentées dans les introductions de chaque zone géographique. Le lecteur trouvera toutefois un certain nombre d'abréviations génériques pour les matériaux :

PC :	pâte claire sans précisions
PCL :	pâte claire lissée
PCLP :	pâte claire lissée peinte
PF :	parois fines
PS :	pâte sombre sans précisions
PSL :	pâte sombre lissée
PG :	pâte grise sans précisions
PGL :	pâte grise lissée
VN :	vernis noir
AMP :	amphore
Fe :	fer
Bz :	bronze (en fait un alliage cuivreux)
Pb :	plomb

Pour les autres notions :

Aug. :	Augustéen	l. :	largeur
Cat. :	catalogue	L. :	longueur
Chap. :	chapitre	Mat. :	matériau
Dm. :	diamètre	n. i. :	non illustré
Ep. :	époque	part. :	partiellement
Imit. :	imitation	rest. :	restitué
Indét. :	Indéterminé	t. :	tombe

Pour les types de sites, nous renvoyons au chapitre 6.2, qui explicite les différents sites retenus et le détail pour les sites funéraires. Les appellations utilisées correspondent aux sites suivants :

Tombe isolée :	tombe seule
Tombes isolées :	entre deux et quatre tombes
Petite nécropole :	entre cinq et 49 tombes
Grande nécropole :	50 tombes et plus

Carte des sites retenus dans le catalogue des sources archéologiques

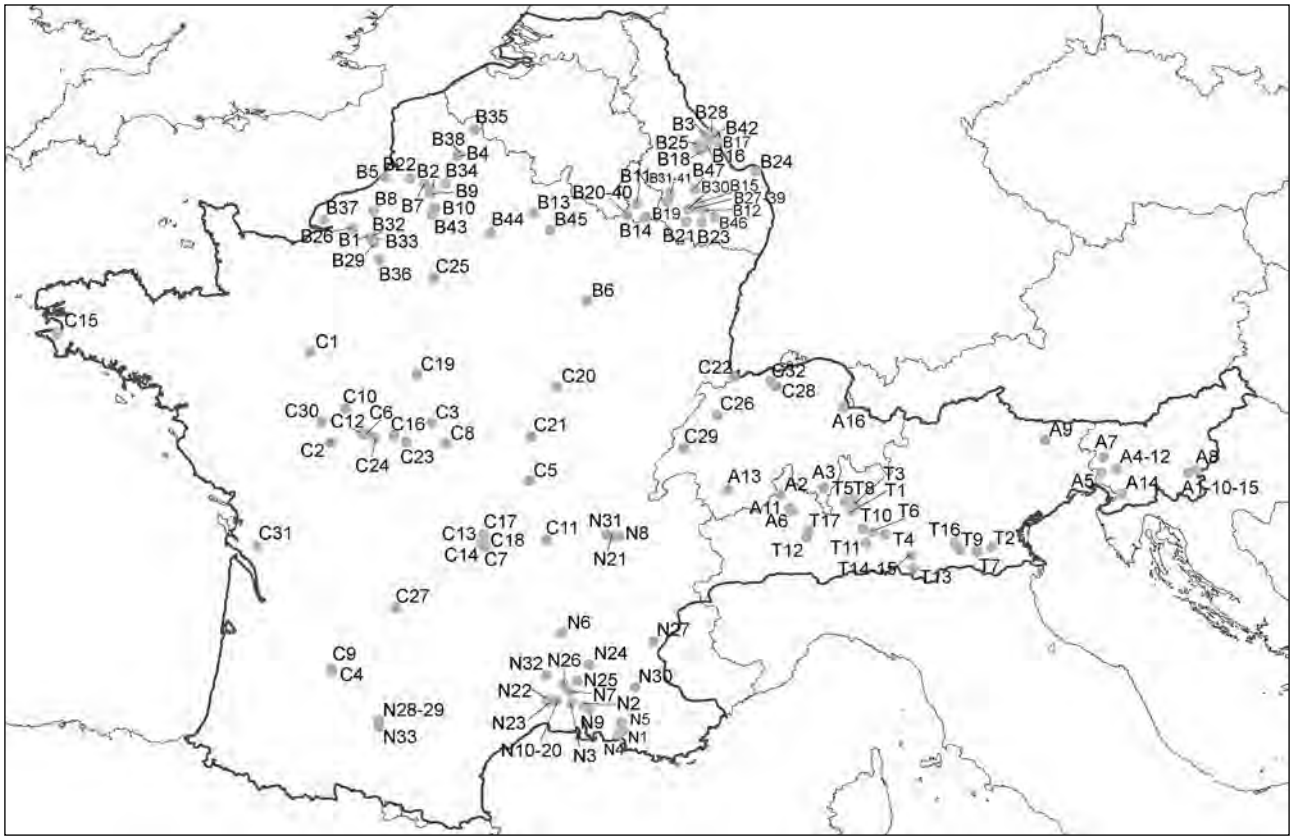

Fig. 126. – Carte de situation des sites du catalogue (dessin L. Pernet).

1. Gaule Transpadane (zone T)

Tour d'horizon des ensembles retenus

Pour cette première aire géographique, nous avons retenu essentiellement des sépultures. En effet, les sites de batailles des IIe et Ier siècles av. J.-C. sont inconnus et les découvertes en contexte de sanctuaires ou d'habitat très rares ou mal documentées. Cette région ayant souffert pendant longtemps d'un déficit d'intérêt pour les Antiquités celtiques (il faut attendre la fin des années 1970 et les travaux de M. Tizzoni, R. De Marinis et D. Vitali pour que cet intérêt reprenne) de nombreux ensembles ont été démantelés ou perdus. Dans la perspective qui est la nôtre, il ne s'agit donc pas de recenser toutes les armes ou possibles tombes à armes des IIe et Ier siècles avant J.-C., mais de travailler avec des ensembles sûrs publiés récemment ; rares sont toutefois les objets que nous avons redessinés pour cette zone.

De nombreux ensembles intéressants mis au jour ces dernières années mais encore incomplètement publiés ou des découvertes anciennes peu sûres, notamment en Vénétie, ont été écartés de cette étude. Il s'agit par exemple de la tombe 225 de Povegliano/Ortaia (Verona) (et plus généralement de toute la nécropole de Povegliano)[167], des tombes à armes de Santa Maria di Zevio/Lazisetta (dont une à char avec un enfant) (L. Salzani in Aspes 2002, 203-204 ; Mazzetto 2003, 140-174), de l'épée ployée trouvée dans une tombe romaine à Montebeluna (Treviso), de l'épée dans son fourreau pré-Ludwigshafen issue de tombes détruites en 1929 à Ciringhelli (Vigasio) (Salzani 1985, 355-359, tav. 10, 2) et de la tombe 32 d'Altino (Venezia) (Tombolani 1987).

Il faut noter aussi l'absence dans notre corpus d'ensembles à peu près inédits de la région de la Lomellina, comme la nécropole de Garlasco (Arslan 1995), qui documente la présence d'armement chez les *Laevi*.

Nous avons vu très tardivement la tombe 31 d'époque augustéenne de Curno (Bergamo) qui n'a pas été intégrée au catalogue (Frontini 1985, 147, tav. 47). Elle contient un *pilum*, situation rare à cette époque, comme quelques autres tombes de notre catalogue. Nous en donnons une illustration dans le chapitre sur l'armement en Gaule consacré aux *pila* (fig. 74).

Finalement, précisons que nous avons regroupé, pour des raisons pratiques, les deux grandes nécropoles des Cénomans (Isola Rizza et Santa Maria di Zevio) dans le catalogue, rompant ainsi avec l'ordre alphabétique de présentation des sites.

La chronologie utilisée dans cette aire géographique

Depuis les travaux de R. De Marinis et M. Tizzoni dans les années 1980, rares ont été les synthèses sur les questions de chronologie en Italie du Nord pour la période LT C2-époque augustéenne. L'ouvrage récent de P. Gamper (2006) qui propose un phasage pour la zone cénomane sur la base des nécropoles des alentours de Vérone (Isola Rizza et Santa Maria di Zevio) n'est pas valable selon nous. Il serait trop long d'entrer ici dans les détails de la critique de ce travail. Disons seulement que dans le cadre de l'étude de la nécropole de Giubiasco que nous menons conjointement avec nos collègues du Musée national suisse et de l'Université de Zurich, nous avons repris ces questions de chronologie. Les datations données dans ce catalogue bénéficient en grande partie de ces réflexions. Il faut toutefois noter que la phase LT C/D proposée par R. De Marinis, phase intermédiaire entre LT C2 et LT D1, reste difficile à démêler dans certains cas. Nous lui avons toutefois préféré la dénomination « fin de LT C2-début de LT D1 » pour rester au plus près de la nomenclature nord-alpine. Les travaux en cours sur Giubiasco et le nord de l'Italie permettront certainement de clarifier ce point.

T1 Acquate — planches 1-2

Pays : Italie
Région : Lombardia
Province : Lecco
Commune/lieu-dit : Lecco / Congregazione di Carità
Peuple antique : *Oromobii*
Type de site : 1 tombes isolées
Date des fouilles : 1914

Trois tombes isolées ont été découvertes sur le site, dont deux avec des armes, la troisième avec deux couteaux en fer.

167 On peut toutefois étendre dans les grandes lignes les conclusions sur les nécropoles de Santa Maria di Zevio et Isola Rizza à la nécropole de Povegliano, très comparable.

T1 Acquate, tombe 1 **planche 1**

Rite : inhumation
Architecture de la tombe : tombe en caisson
Dimensions : 1,8x0,7x0,4 m

Documentation de fouille : ensemble de trois tombes, dont deux avec des armes, fouillées en 1914 par A. Magni, l'article original décrit les sépultures qui semblent complètes
Publication : oui, dans un article
Lieu de conservation du mobilier : Civico Museo di Lecco
Référence(s) bibliographique(s) : Tizzoni 1982, 43-44, tav. XXXV, fig. 2.

Catalogue :
1. Fe. Epée en fer à extrémité affilée
2. Fe. Fer de lance
3. Fe. Couteau à soie étroite et dos concave
4. Fe. Paire de forces

Datation de la tombe : LT D ? ; les éléments ne permettent pas une datation précise. M. Tizzoni propose une datation générale à LT D en fonction de la forme des forces. Les fibules de la tombe 3 (sans armes) indiquent plutôt une datation à la fin de LT C2, mais rien ne permet d'affirmer que les trois tombes sont contemporaines.

Auxiliaire : ?. La datation assez flottante de cette tombe, et des incertitudes sur le statut exact de cette zone dans l'arrière pays montagneux de Côme, nous incitent à la prudence quant à l'attribution du statut d'auxiliaire potentiel à ce guerrier.

T1 Acquate, tombe 2 **planche 2**

Rite : inhumation
Architecture de la tombe : tombe en caisson
Dimensions : 1,8x0,7x0,4 m

Documentation de fouille : ensemble de trois tombes, dont deux avec des armes, fouillées en 1914 par A. Magni, l'article original décrit les sépultures qui semblent complètes
Publication : oui, dans un article
Lieu de conservation du mobilier : Civico Museo di Lecco
Référence(s) bibliographique(s) : Tizzoni 1982, 44, tav. XXXVI, fig. 3.

Catalogue :
1. Fe. Fer de lance
2. Fe. Couteau à soie large et dos concave
3. Fe. Paire de forces
4. Fe. Lampe
Remarque(s) : un groupe de six petits vases aujourd'hui perdus a été découvert aux environs de la tombe.

Datation de la tombe : LT D ? ; les éléments ne permettent pas une datation précise. M. Tizzoni propose une datation générale à LT D en fonction de la forme du couteau. Les fibules de la tombe 3 (sans armes) indiquent plutôt une datation à la fin de LT C2, mais rien ne permet d'affirmer que les trois tombes sont contemporaines.

Auxiliaire : ?. La datation assez flottante de cette tombe, et des incertitudes sur le statut exact de cette zone dans l'arrière pays montagneux de Côme, nous incitent à la prudence quant à l'attribution du statut d'auxiliaire potentiel à ce guerrier.

T2 Arquà Petrarca — planches 3-7

Pays : Italie
Région : Veneto
Province : Padova
Commune/lieu-dit : Arquà Petrarca / Palazzina
Peuple antique : *Cenomani/Veneti*
Type de site : 2 petite nécropole
Date des fouilles : 1938

Nécropole, fouillée partiellement, de 22 tombes datées entre la fin de LT C2 et l'époque augustéenne. Elle contient quatre tombes à armes. Les tombes dénommées par des lettres ont été fouillées systématiquement, celles portant des chiffres ont été récupérées dans le musée.

T2 Arquà Petrarca, tombe 2 **planches 6C-7**

Rite : incinération
Architecture de la tombe : tombe en caisson
Dimensions : 0,6x0,48 m

Documentation de fouille : tombe dont l'assemblage n'est pas certain
Publication : oui, dans un article
Lieu de conservation du mobilier : Museo nazionale Atestino
Référence(s) bibliographique(s) : Callegari 1940 ; Gamba 1987, 263-264, fig. 19-20.

Catalogue :
1. Fe. Epée ployée, lame pointue de section losangée
2. Fe. Fer de lance
3. Fe. Umbo de type Mokronog-Arquà à ailettes papillon, avec trois trous de rivets par ailette, un seul clou est conservé
4. Fe. Couteau à soie large et dos concave
5. Fe. Couteau à soie large et dos rectiligne
6. Fe. Couteau agricole type serpette
7-8. Fe. Deux petites faux
9. PG. Pot
10. PG. Pot
11. PG. Balsamaire (appartenance à la tombe incertaine)
Remarque(s) : la documentation de fouille mentionne encore pour cette tombe un talon de lance (perdu), un troisième couteau (non illustré dans la publication originale), trois flammes de fers de lance dont une était la pointe de l'épée (les deux autres sont perdues) et deux charnières (perdues), dont une avec anneau en fer.

Datation de la tombe : LT D1 ; le balsamaire en pâte grise conservé avec les objets de la tombe 2, mais absent de la liste dressée par Callegari (1940), tendrait à rabaisser la datation de la tombe au début du Ier siècle av. J.-C. Il nous semble toutefois plus juste de ne pas en tenir compte et conserver cette tombe dans l'horizon fin LT C2-début LT D1. L'épée, très courte (L. cons. 75 cm), faisait penser à un glaive, mais un examen et un dessin au musée d'Este ont permis d'assurer qu'il s'agit bien d'une arme de tradition laténienne, sans traces de fourreau.

Auxiliaire : oui. La datation large de cette tombe fait de ce guerrier équipé à la gauloise un auxiliaire potentiel.

T2 Arquà Petrarca, tombe 4 **planche 6B**

Rite : incinération
Architecture de la tombe : tombe en caisson
Dimensions : inconnues

Documentation de fouille : tombe dont l'assemblage n'est pas certain
Publication : oui, dans un article
Lieu de conservation du mobilier : Museo nazionale Atestino
Référence(s) bibliographique(s) : Callegari 1940 ; Gamba 1987, 264-265, fig. 21.

Catalogue :
1. Fe. Fer de lance
2. Fe. Talon de lance
3. Fe. Deux petites faux
Remarque(s) : la documentation de fouille mentionne encore pour cette tombe deux couteaux, un petit balsamaire et deux monnaies ; ils sont perdus.

Datation de la tombe : LT D ? ; datation difficile à préciser, l'armement étant présent dans les tombes anciennes de la nécropole, nous suivons l'auteur qui place la tombe avec les autres tombes à armes, soit à LT D.

Auxiliaire : oui. La datation de cette tombe fait de ce guerrier un auxiliaire potentiel.

T2 Arquà Petrarca, tombe F2 **planches 5-6A**

Rite : incinération
Architecture de la tombe : tombe en caisson
Dimensions : 0,6x0,6 m

Documentation de fouille : tombe fouillée systématiquement, contenant deux incinérations ; nous ne donnons que le mobilier funéraire de la seconde
Publication : oui, dans un article
Lieu de conservation du mobilier : Museo nazionale Atestino
Référence(s) bibliographique(s) : Callegari 1940 ; Gamba 1987, 248-252, fig. 10-11.

Catalogue :
1. Fe. Epée ployée dans son fourreau de type Giubiasco 2
2. Fe. Fer de lance
3. Fe. Talon de lance
4. Fe. Umbo de type Mokronog-Arquà à ailettes papillon, avec trois trous de rivets par ailette, deux clous rivets à tête sphérique conservés
5. Fe. Couteau à soie large et dos concave
6. Fe. Fibule de schéma La Tène perdue (n. i.)
7. Fe. Fibule de type Cenisola
8. PG. Pot
9. PCL. Mortier à bord droit
10. PCL. Gobelet caréné
11. Bz. As républicain. Avers : tête laurée de Janus ; revers : proue de navire à droite, en exergue ROMA (30 g) (n. i.)

Datation de la tombe : fin LT D1-début LT D2 ; la monnaie n'étant pas publiée, il faut s'appuyer sur l'armement pour la datation. L'umbo et le pontet long du fourreau indiquent une datation à LT D1. La fibule en fer conservée, une variante du type Cenisola, indique toutefois plutôt un enfouissement au début de LT D2.

Auxiliaire : oui. La datation de cette tombe fait de ce guerrier un auxiliaire potentiel.

T2 Arquà Petrarca, tombe L — planches 3-4

Rite : incinération
Architecture de la tombe : tombe en caisson
Dimensions : 1,1x1 m

Documentation de fouille : tombe riche, fouillée systématiquement
Publication : oui, dans un article
Lieu de conservation du mobilier : Museo nazionale Atestino
Référence(s) bibliographique(s) : Callegari 1940 ; Gamba 1987, 256-262, fig. 15-16.

Catalogue :
1. Fe. Epée ployée dans son fourreau de type Giubiasco 2
2. Fe. Fer de lance
3. Fe. Coque d'umbo à ailettes rectangulaires
4. Fe. Couteau à soie large et dos concave
5. Fe. Petit couteau ou rasoir à dos concave
6. Fe. Manche à anneau de couteau ou de rasoir
7. Fe. Paire de forces
8-10. Fe. Trois fibules de schéma La Tène perdues (n. i.)
11-13. Fe. Trois ressorts de fibules en fer perdus (n. i.)
14. Ag. Bracelet à fil ondulé lisse
15. PG. Gobelet
16. PCL. Petite bouteille ? Perdue (n. i.)
17. PCL. Col de petite bouteille ? Perdu (n. i.)
18. PG. Petit vase perdu (n. i.)
19. PCL. Pot décoré d'un cordon digité
20. PG. Pot
21. PG. Pot
22. PCL. Mortier à bord droit
23. PGL. Coupe
24. PGL. Coupe (n. i.)
25. PGL. Mortier
26. PGL. Mortier, avec graffite UVIL
27. PGL. Jatte
28. PGL. Jatte
29. Perle de verre bleu
30. Bz. As républicain. Avers : tête laurée de Janus ; revers : proue de navire à droite, en exergue ROMA (34 g) (n. i.)
31. Bz. As républicain. Avers : tête laurée de Janus ; revers : proue de navire à droite, en exergue ROMA (36 g) (n. i.)
32-34. Pb. Trois poignées (d'un petit meuble en bois ?) (une seule illustrée)
35. Fe. Objet indét. de forme losangée (n. i.)

Datation de la tombe : fin LT C2-début LT D1 ; la panoplie militaire permet de proposer cette datation, qui suit celle avancée par l'auteur au moment de la publication de la tombe (Gamba 1987, 262).

Auxiliaire : oui. La datation de cette tombe fait de ce guerrier équipé à la gauloise un auxiliaire potentiel.

T3 Barzio — planche 8

Pays : Italie
Région : Lombardia
Province : Lecco
Commune : Barzio
Peuple antique : *Oromobii*
Type de site : 1 tombe isolée
Date des fouilles : 1905

T3 Barzio, tombe de 1905 — planche 8

Rite : incinération
Architecture de la tombe : tombe en pleine terre
Dimensions : 1x0,6 m

Documentation de fouille : tombe fouillée en 1905 par G. Patroni ; il semble qu'il manque au moins l'épée dans le catalogue donné ici
Publication : oui, dans un article
Lieu de conservation du mobilier : Civico Museo di Lecco
Référence(s) bibliographique(s) : Tizzoni 1982, 45-46, fig. 5-6.

Catalogue :
1. Fe. Fer de lance
2. Fe. Fer de lance
3. Fe. Umbo de bouclier à ailettes courtes ; trois trous de rivets sur chaque ailette, un au centre, deux aux angles
4. Fe. Couteau à soie large et dos concave
5. Fe. Paire de forces
6. Fe. Corde externe de fibule
7. VN. Coupe Lamb. 27
8. PCLP. Vase a trottola
9. PF. Gobelet en forme de coquetier
10. PG. Pot
11. PCL. Jatte

Datation de la tombe : fin LT C2-LT D1 ; en l'absence du reste de la fibule et du fourreau d'épée il est difficile de préciser plus avant la datation. L'umbo indique toutefois que nous sommes très proches de LT D1.

Auxiliaire : ?. La datation assez flottante de cette tombe, et des incertitudes sur le statut exact de cette zone dans l'arrière pays montagneux de Côme, nous incitent à la prudence quant à l'attribution du statut d'auxiliaire potentiel à ce guerrier.

T4 Coccaglio — planche 9

Pays : Italie
Région : Lombardia
Province : Brescia
Commune/lieu-dit : Coccaglio / Viassola
Peuple antique : *Cenomani*
Type de site : 1 tombe isolée
Date des fouilles : 1951

T4 Coccaglio — planche 9

Rite : inhumation
Architecture de la tombe : tombe en caisson
Dimensions : 1,7x0,9x0,4 m

Documentation de fouille : tombe découverte en 1951 lors de travaux de terrassement, description sommaire de l'architecture de la sépulture, qui a été partiellement détruite
Publication : oui, dans un article
Lieu de conservation du mobilier : pas trouvé
Référence(s) bibliographique(s) : Cornaggia Castiglioni 1955, 103-110, fig. 1-4.

Catalogue :
1. Fe. Epée
2. Fe. Fragment de fourreau ? (n. i.)
3. Fe. Fer de lance
4. VN. Coupe Lamb. 28
5. PCL. Bord de coupe ?
6. PCL. Pied d'assiette ?

Datation de la tombe : LT C2 ; au vu de la forme du fragment de l'umbo et de celle de la coupe, nous proposons une datation à LT C2.

Auxiliaire : oui. La datation de cette tombe fait de ce guerrier équipé à la gauloise un auxiliaire potentiel.

T5 Esino — planches 10-15

Pays : Italie
Région : Lombardia
Province : Lecco
Commune : Esino Lario (divers endroits sur la commune)
Peuple antique : *Oromobii*
Type de site : 1 tombes isolées
Date des fouilles : 1887/1950-1951

Trois groupes de tombes sont enregistrés pour cette commune. La collection Castelfranco, une découverte de 1887 (Tizzoni 1984) et Bertolone (1954) indique qu'entre fin 1950 et début 1951 trois tombes ont été retrouvées au lieu-dit Proprietà Maffei, une vide et deux autres dont le matériel a été mélangé (deux tombes à armes).

T5 Esino Lario, tombe 2 — planche 10

Rite : incinération
Architecture de la tombe : tombe en caisson
Dimensions : inconnues

Documentation de fouille : il s'agit de deux tombes à armes mélangées, découvertes lors de fouilles clandestines non documentées, nous scindons le mobilier en suivant De Marinis 1986
Publication : oui, dans un article
Lieu de conservation du mobilier : Museo della Grigna, Esino Lario
Référence(s) bibliographique(s) : Bertolone 1954, 17-22, fig. 1, 2 et 3 ; De Marinis 1986, 131, note 124, tav. XXI.

Catalogue :
1. Fe. Epée dans son fourreau de type Giubiasco 2 partiellement conservé, à entrée campaniforme, pontet à pattes en forme de gouttes et bouterolle incomplète à bords parallèles
2. Fe. Fer de lance
3. Fe. Umbo de bouclier à ailettes rectangulaires larges ; deux trous de rivets sur chaque ailette, un clou-rivet à tête sphérique conservé sur chaque ailette
4. Fe. Forces
5. Fe. Rasoir
6. Fe. Fibule de schéma La Tène moyenne, ressort à 2x3 spires et corde externe
7. PCL. Jatte à bord rentrant
8-9. PCLP. Vase a trottola de type Giubiasco 2
10. PCL. Gobelet
11. Fe. Tige, peut-être un renfort de manipule du bouclier
Remarque(s) : par rapport à l'association proposée par R. De Marinis, nous avons rajouté dans cet ensemble le n. 11, qui fonctionne avec l'umbo.

Datation de la tombe : fin LT C2 ; la fibule, l'umbo, le fourreau et les vases a trottola permettent de proposer une datation à la fin de La Tène moyenne.

Auxiliaire : ?. Les problèmes d'inventaire de cette tombe, et des incertitudes sur le statut exact de cette zone dans l'arrière pays montagneux de Côme, nous incitent à la prudence quant à l'attribution du statut d'auxiliaire potentiel à ce guerrier.

T5 Esino Lario, tombe 3 — planche 11

Rite : incinération
Architecture de la tombe : tombe en caisson
Dimensions : inconnues

Documentation de fouille : il s'agit de deux tombes à armes mélangées, découvertes lors de fouilles clandestines non documentées, nous scindons le mobilier en suivant De Marinis 1986
Publication : oui, dans un article
Lieu de conservation du mobilier : Museo della Grigna, Esino Lario
Référence(s) bibliographique(s) : Bertolone 1954, 17-22, fig. 1, 2 et 3 ; De Marinis 1986, 131, note 124, tav. XXI.

Catalogue :
1. Fe. Epée à épaulement et extrémité arrondie
2. Fe. Fer de lance
3. Fe. Ressort de forces
4. Fe. Couteau à soie large et dos droit
5. PCL. Cruche
6-7. PCL. Fragments de jatte

Datation de la tombe : LT D ; la cruche permet de dater l'ensemble à LT D.

Auxiliaire : ?. Les problèmes d'inventaire de cette tombe, et des incertitudes sur le statut exact de cette zone dans l'arrière pays montagneux de Côme, nous incitent à la prudence quant à l'attribution du statut d'auxiliaire potentiel à ce guerrier.

T5 Esino Lario, tombe Castelfranco I — planche 12

Rite : incinération
Architecture de la tombe : inconnue
Dimensions : inconnues

Documentation de fouille : tombe incomplète et mal documentée
Publication : oui, dans une monographie
Lieu de conservation du mobilier : Museo archeologico di Milano
Référence(s) bibliographique(s) : Tizzoni 1984, 10-11, tav. XII.

Catalogue :
1. Fe. Lame d'épée
2. Fe. Paire de forces
3. Bz. Fibule de schéma La Tène finale à 2x2 spires et corde interne

Datation de la tombe : fin LT D-époque augustéenne ; la fibule à corde interne permet de proposer cette datation.

Auxiliaire : ?. Les problèmes d'inventaire de cette tombe, et des incertitudes sur le statut exact de cette zone dans l'arrière pays montagneux de Côme, nous incitent à la prudence quant à l'attribution du statut d'auxiliaire potentiel à ce guerrier.

T5 Esino Lario, tombe Castelfranco II — planche 13

Rite : incinération
Architecture de la tombe : inconnue
Dimensions : inconnues

Documentation de fouille : tombe incomplète et mal documentée
Publication : oui, dans une monographie
Lieu de conservation du mobilier : Museo archeologico di Milano
Référence(s) bibliographique(s) : Tizzoni 1984, 10-11, tav. XIII-XIV.

Catalogue :
1. Fe. Fer de lance
2. Fe. Ciseau à bois
3-5. Scies
6. TS. Bouteille ?
7-8. PG. Pots
9. VN. Coupe ?
10-13. Céramique indéterminée
Remarque(s) : des fragments de trois vases mentionnés par P. Castelfranco sont perdus.

Datation de la tombe : fin LT D-époque augustéenne ; la présence de céramique vernie rouge pré-sigillée et de vernis noir dans la même tombe suggère cette datation.

Auxiliaire : ?. Les problèmes d'inventaire de cette tombe, et des incertitudes sur le statut exact de cette zone dans l'arrière pays montagneux de Côme, nous incitent à la prudence quant à l'attribution du statut d'auxiliaire potentiel à ce guerrier.

T5 Esino Lario, tombe de 1887 **planches 14-15**

Rite : incinération
Architecture de la tombe : inconnue
Dimensions : inconnues

Documentation de fouille : tombe mal documentée et mélangée ; au moins deux ensembles funéraires dans ce mobilier (Tizzoni 1986, 202)
Publication : oui, dans une monographie
Lieu de conservation du mobilier : Museo archeologico di Milano
Référence(s) bibliographique(s) : Tizzoni 1984, 12-14 et 113, tav. XV-XVIII et CXVII.

Catalogue :
1. Fe. Epée dans son fourreau à pontet à patte inférieure allongée
2-3. Fe. Deux fers de lance perdus (n. i.)
4. Fe. Umbo de bouclier à ailettes courtes, un clou-rivet sphérique conservé par ailette
5. Fe. Hache à œil
6. Fe. Deux fragments de lame de couteau à dos concave
7. Fe. Pointe ou ciseau ?
8-9. Fe. Fragments de lame de couteaux ?
10-11. Fe. Deux demi-forces
12. Bz. Bague de section semi-circulaire
13. Bz. Bague à spirales
14. Bz. Ensemble de parures annulaires et deux disques coniques
15-16. Bz. Deux fibules de type Aucissa
17. Bz. Fibule filiforme de schéma La Tène finale à corde interne et 2x2 spires
18. Bz. Anneau
19. PCLP. Vase a trottola de type Giubiasco 2
20-21. PCL. Jattes à bord rentrant
22-23. Deux vases de type coquetier, perdus (n. i.)
24. PG. Cruche
25. VN. Coupe Lamb. 28
26. Bz. Disque en tôle décoré de deux rangées de pointillés au repoussé
Remarque(s) : nous proposons de séparer dans cet ensemble les parures en bronze annulaires (14), la bague à spirales (13) et les deux fibules de type Aucissa (15-16) du reste des objets, car il semble qu'il y ait au moins deux tombes, dont une féminine. Il faut encore associer à ces objets la cruche (24) pour obtenir un ensemble assez homogène de la fin de LT D2-début de l'époque augustéenne.

Datation de la tombe : LT D1 ; si l'on ne retient pour l'ensemble que les éléments de la panoplie militaire, les outils en fer et la céramique la plus ancienne, on obtient un ensemble de guerrier à peu près sûr de LT D1.

Auxiliaire : ?. Le mélange probable de cette avec une autre, et des incertitudes sur le statut exact de cette zone dans l'arrière pays montagneux de Côme, nous incitent à la prudence quant à l'attribution du statut d'auxiliaire potentiel à ce guerrier.

T6 Ghisalba — planche 16

Pays : Italie
Région : Lombardia
Province : Bergamo
Commune/lieu-dit : Ghisalba / Cascina Vite Vecchia
Peuple antique : *Cenomani*
Type de site : 1 tombe isolée
Date des fouilles : 1979

Tombe isolée trouvée lors de travaux agricoles.

T6 Ghisalba **planche 16**

Rite : incinération
Architecture de la tombe : tombe en caisson
Dimensions : inconnues

Documentation de fouille : tombe mal documentée
Publication : oui, dans un article
Lieu de conservation du mobilier : Civico Museo Archeologico di Bergamo
Référence(s) bibliographique(s) : Poggiani Keller 1988/89, 379, fig. 32 ; Poggiani Keller 1982, 513.

Catalogue :
1. Fe. Fer de lance
2. Fe. Umbo de bouclier à ailettes
3-4. Fe. Couteaux
5. Bz. Poêlon de type Aylesford
6. Divers vases, dont un vase a trottola et une assiette à vernis noir

Datation de la tombe : LT D1 ; nous suivons ici l'auteur pour la datation, qui est confirmée par le type de l'umbo et de l'assiette à vernis noir.

Auxiliaire : oui. La datation de cette tombe fait de ce guerrier équipé à la gauloise un auxiliaire potentiel.

T7 Gomoria — planches 17-19

Pays : Italie
Région : Veneto
Province : Padova
Commune : Montagnana
Peuple antique : *Cenomani/Veneti*
Type de site : 1 tombe isolée
Date des fouilles : 1987

Tombe isolée découverte fortuitement lors de travaux agricoles.

T7 Gomoria **planches 17-19**

Rite : incinération
Architecture de la tombe : tombe en pleine terre
Dimensions : à 0,6 m de prof.

Documentation de fouille : tombe isolée découverte fortuitement lors de travaux agricoles. Le mobilier a été récupéré
Publication : oui, dans un article
Lieu de conservation du mobilier : Museo di Montagnana
Référence(s) bibliographique(s) : Vitali 1989.

Catalogue :
15. Fe. Epée à extrémité arrondie dans son fourreau de type Giubiasco 2 à entrée campaniforme, pontet à pattes en forme de gouttes, pièce de renfort à deux esses et bouterolle à bords parallèles et doubles pinces
16-18. Fe. Fer de lance
19. Fe. Umbo de bouclier à ailettes rectangulaires larges ; deux trous de rivets sur chaque ailette, un clou-rivet à tête sphérique conservé sur chaque ailette
21-22. Fe. Couteau à soie large et dos concave
24. Fe. Forces
25-26. Fe. Rasoir
14. Fe. Cinq fibules de schéma La Tène moyenne à ressorts en arbalètes (2x6, 8/7, 8 /7 et 2x7 spires) et cordes externes
23. Bz. Deux fragments d'anneaux
1. PC. Mortier
2. PS. Mortier
3. PG. Jatte à bord rentrant
4-6. PCL. Jatte à bord rentrant
7. PC. Jatte à bord rentrant
8. PC. Jatte carénée
9. PC. Jatte carénée
10. PS. Coupe imit. Lamb. 28
11. PSL. Gobelet
12. PS. Vase en forme de fiasque
13. PC. Fusaïole
27. As républicain. Avers : tête de Janus, I en haut au centre ; revers : proue de navire avec un I au-dessus, en exergue ROMA

28. As romain illisible
20. Fe. Deux fragments de tige dont un à extrémité bifide avec des rivets

Datation de la tombe : fin LT C2 ; les fibules, l'umbo et le fourreau avec son décor d'esses permettent de proposer une datation à la fin de La Tène moyenne.

Auxiliaire : oui. La datation de cette tombe fait de ce guerrier équipé à la gauloise un auxiliaire potentiel.

T8 Introbio — planches 20-23

Pays : Italie
Région : Lombardia
Province : Lecco
Commune/lieu-dit : Introbio (divers endroits sur la commune)
Peuple antique : *Oromobii*
Type de site : 2 petite nécropole
Date des fouilles : 1883/1917

Plusieurs découvertes sur la commune. En 1883, ce sont au minimum 5 tombes qui sont découvertes Piazza Cavour (dont 3 avec des armes). En 1917, une tombe à armes est mise au jour. D'autres tombes sont fouillées en 1928-1929 (Tizzoni 1986, 205).

T8 Introbio, tombe B — planche 20

Rite : incinération
Architecture de la tombe : inconnue
Dimensions : inconnues

Documentation de fouille : tombe mal documentée
Publication : oui, dans une monographie
Lieu de conservation du mobilier : Museo archeologico di Milano
Référence(s) bibliographique(s) : Tizzoni 1984, 26, tav. XXVII.

Catalogue :
1. Fe. Fer de lance
2. Fe. Talon de lance
3. PG. Pot

Datation de la tombe : Ier siècle av. J.-C. ? ; tombe difficile à dater, nous suivons M. Tizzoni qui propose le Ier siècle av. J.-C.

Auxiliaire : ?. Les problèmes d'inventaire et de datation de cette tombe, et des incertitudes sur le statut exact de cette zone dans l'arrière pays montagneux de Côme, nous incitent à la prudence quant à l'attribution du statut d'auxiliaire potentiel à ce guerrier.

T8 Introbio, tombe D — planche 21

Rite : incinération
Architecture de la tombe : inconnue
Dimensions : inconnues

Documentation de fouille : tombe mal documentée
Publication : oui, dans une monographie
Lieu de conservation du mobilier : Museo archeologico di Milano
Référence(s) bibliographique(s) : Tizzoni 1984, 27-28, tav. XXX.

Catalogue :
1. Fe. Fer de lance baïonnette décoré d'un motif de losanges au poinçon
2. Fe. Paire de forces
3. Couteau à soie étroite
4. PCL. Pot
5. PCL. Vase à trottola
6. PG. Pot ?
Remarque(s) : plusieurs autres fragments de céramique sont perdus.

Datation de la tombe : LT C2 ? ; les fers de lance à baïonnette sont traditionnellement datés de LT C2.

Auxiliaire : ?. Les problèmes d'inventaire et de datation de cette tombe, et des incertitudes sur le statut exact de cette zone dans l'arrière pays montagneux de Côme, nous incitent à la prudence quant à l'attribution du statut d'auxiliaire potentiel à ce guerrier.

T8 Introbio, tombe F — planche 22

Rite : incinération
Architecture de la tombe : inconnue
Dimensions : inconnues

Documentation de fouille : tombe mal documentée
Publication : oui, dans une monographie
Lieu de conservation du mobilier : Museo archeologico di Milano
Référence(s) bibliographique(s) : Tizzoni 1984, 28-29, tav. XXXII.

Catalogue :
1. Fe. Epée dans son fourreau, ensemble très dégradé
2. Fe. Fer de lance
3. Fe. Fer de lance, décor estampé ? sur la flamme
4-5. Lames de couteaux à dos concaves
6. PG. Pot
7. PG. Pot
Remarque(s) : plusieurs autres fragments de céramique sont perdus.

Datation de la tombe : LT C ? ; l'épée et le fer de lance décoré suggèrent une datation à La Tène moyenne.

Auxiliaire : ?. Les problèmes d'inventaire et de datation de cette tombe, et des incertitudes sur le statut exact de cette zone dans l'arrière pays montagneux de Côme nous incitent à la prudence quant à l'attribution du statut d'auxiliaire potentiel à ce guerrier.

T8 Introbio, tombe de 1917 — planche 23

Rite : incinération
Architecture de la tombe : tombe en pleine terre
Dimensions : 1,5 m

Documentation de fouille : incomplète, pas de plan
Publication : oui, dans un article
Lieu de conservation du mobilier : pas trouvé
Référence(s) bibliographique(s) : Patroni 1917/18 ; De Marinis 1977, 37, pl. 10.

Catalogue :
1. Fe. Epée dans son fourreau de type Giubiasco 2b, à entrée campaniforme, pontet à attaches en forme de gouttes, pièce de renfort avec décor de esses, bouterolle à rabats ornithomorphes et extrémité pointue
2. Fe. Fer de lance à flamme échancrée
3. Fe. Umbo de bouclier à ailettes rectangulaires larges ; deux trous de rivets sur chaque ailette, un clou-rivet à tête sphérique sur chaque ailette
4. Fe. Paire de forces
5. Fe. Fibule de schéma La Tène moyenne à 2x6 spires et corde externe
6. Bz. Fibule de type *Krebsschwanzfibel*
7. Bz. Ressort de fibule
8. PCLP. Vase a trottola de type Giubiasco 3.2
9. PCL. Vase a trottola de type Giubiasco 3.2
10. PCL. Jatte à bord rentrant
11. Quatre perles en verre à décor occulé

Datation de la tombe : fin de LT C2 grâce au fourreau, à l'umbo et à la fibule.

Auxiliaire : ?. Les problèmes d'inventaire de cette tombe, et des incertitudes sur le statut exact de cette zone dans l'arrière pays montagneux de Côme, nous incitent à la prudence quant à l'attribution du statut d'auxiliaire potentiel à ce guerrier.

Les grandes nécropoles des Cénomans
(Isola Rizza/Santa Maria di Zevio)

T9 Isola Rizza — planches 24-25

Pays : Italie
Région : Veneto
Province : Verona
Commune/lieu-dit : Isola Rizza / Casalandri
Peuple antique : *Cenomani*
Type de site : 3 grande nécropole
Date des fouilles : 1981-1984

T16 Santa Maria di Zevio — planches 43-44

Pays : Italie
Région : Veneto
Province : Verona
Commune/lieu-dit : Zevio / Mirandola
Peuple antique : *Cenomani*
Type de site : 3 grande nécropole
Date des fouilles : 1988-1992

Pour ces deux nécropoles, nous donnons un tableau récapitulatif des tombes à armes et non un catalogue détaillé de chacune de ces tombes (fig. 127). La typologie est exprimée avec les types définis au chapitre 7 (lorsque le type ne peut pas être précisé, seule la quantité est indiquée). La colonne code indique la panoplie présente dans la tombe exprimé sous forme binaire (épée/lance/umbo, 1 pour la présence et 0 pour l'absence).
Bibliographie : Salzani 1996 et 1998.

Tombe	Epée/ fourreau	Lance	Umbo	Datation	Monnaie *TPQ* av. n. è.	code
SMZ 2		1		D1		010
SMZ 4		1		D2		010
SMZ 6	Giubiasco 2b	1	type Mokronog	D1	2 monnaies, 150-100	111 (tombe d'enfant)
SMZ 10		« javelin head » ?		D2	3 monnaies, 153	010
SMZ 16			?	C2-D1	après 211	001
SMZ 35		1		D1		010
SMZ 43		1	1	C2-D1		011
SMZ 48	Giubiasco 2a	1	type Mokronog	D1	169-158	111
SMZ 54		1		D2		010
SMZ 58		1		D2	3 monnaies, après 211	010
SMZ 67		1		C2-D1		010
SMZ 80		1		D2		010
SMZ 86	Giubiasco 1	1	ailettes longues (2a)	C2		111
SMZ 88	Giubiasco 2b	1	ailettes longues (2a)	C2-D1		111
SMZ 90A	1	1	ailettes longues (2a)	C2-D1		111
SMZ 90C	Giubiasco 2b	1	ailettes longues (2a)	C2-D1		111
SMZ 92	Giubiasco 2	1	ailettes longues (2a)	C2-D1		111
SMZ 94		1		?		010
SMZ 95		1		D2		010
SMZ 104	Giubiasco 2b	1	ailettes longues (2a)	C2-D1		111
SMZ 106	pré-Ludwigshafen ?	1	ailettes longues (2a)	D1	env. 150	111
SMZ 112		1		D2		010
SMZ 118		2		C2-D1		010
SMZ 130	1	1	ailettes longues (2a)	C2-D1		111
SMZ 131	Giubiasco 2b	2	ailettes longues (2a)	C2-D1		111
SMZ 132		1		C2-D1		010
SMZ 134		1		D2	après 211	010
SMZ 135	Giubiasco 2b	2	type Mokronog et ailettes longues (2a)	C2-D1		111
SMZ 137	Giubiasco 2a	1	type Mokronog	D1		111
SMZ 143		1		D2		010
SMZ 144			type Mokronog	D1	149	001
SMZ 149		1	ailettes longues (2a)	C2-D1	3 monnaies, 149	011
Sur env. 155 tombes, 32 à armes (20 %)						
IR 1981	Giubiasco 2b	1	type Mokronog	D1		111
IR 4	Giubiasco 2b	1	type Mokronog	D1	150-100	111
IR 12	1	1	type Mokronog	D1	5 monnaies, 153	111
IR 21		1		C2	169-158	010
IR 25		1		D1		010
IR 27		1	ailettes longues (2a)	C2-D1	3 monnaies, 211-100	011
IR 44		1		D1		010
IR 46		1		D1	5 monnaies, 169-158	010
IR 51		lance et *pilum*		D2	169-158	010
IR 54		1		C-D	211-210	010
IR 56		1		D1	6 monnaies, 149	010
IR 57		1		C2-D1		010
IR 63		« javelin head »		C2-D1		010
IR 64		1		C-D		010
IR 65		1		C2		010
IR 74		1		D1		010
IR 82		1		C2		010
IR 99		1		D1	179-170	010
Sur 113 tombes, 18 à armes (16 %)						

Fig. 127. – Tombes à armes de Santa Maria di Zevio (SMZ) et Isola Rizza (IR).

Santa Maria di Zevio. Cette nécropole est utilisée de LT C2 jusqu'à l'époque augustéenne sans ruptures. Elle permet donc d'étudier l'évolution des dépôts funéraires chez les Cénomans entre le milieu du IIe siècle av. J.-C. et le début de notre ère. En ce qui concerne l'armement, présent dans 32 tombes[168], on note différentes combinaisons d'armes (fig. 128, où les tombes à épées contiennent au moins une épée, les tombes à lance au moins une lance – mais pas d'épée, et les tombes à umbo au moins un umbo – mais ni épée ni lance).

Associations	n. cas=31
à épée	
111	13
à lance	
010	15
011	2
Total	17
à umbo	
001	1

Fig. 128. – Associations d'armes dans les tombes de Santa Maria di Zevio.

Ces résultats méritent quelques commentaires. Tout d'abord en ce qui concerne les tombes à épées, dans lesquelles on trouve systématiquement une panoplie tripartite complète (épée, lance et umbo), situation que l'on n'a que sur le cimetière voisin d'Isola Rizza, à une plus petite échelle cependant, et à Oleggio (T12). Il y a ensuite une uniformité des types présents dans ces tombes (fourreaux du type 2 de Giubiasco et umbos à ailettes longues ou de type Mokronog), très homogènes et concentrées dans la période qui va de la fin de LT C2 à LT D1. Le seul fourreau d'un type apparemment différent est celui de la tombe 106 (pl. 44, 1a), peut-être du type pré-Ludwigshafen. On notera aussi le parallèle très clair entre le fourreau de la tombe 135 (non illustré) et l'un des fourreaux de la tombe de Verna (N31 ; pl. 85, 4). Les tombes à lances représentent plus de la moitié des tombes à armes. Ce sont pour la plupart des lances que l'on situera encore dans la tradition celtique, comme tout le reste de l'armement, avec une nervure médiane bien marquée et parfois une flamme échancrée. La seule exception réside dans la « javelin head » de la tombe 10 (pl. 43, 5), qui pourrait aussi avoir d'autres fonctions qu'une arme. Une ou deux tombes ne possèdent qu'un umbo, situation très rare en Transpadane (mais que l'on retrouve fréquemment à LT D2-époque augustéenne dans d'autres zones, par exemple en territoire trévire). Il peut s'agir d'une pars *pro toto* ou d'un problème lié à la perturbation de la sépulture, tant le phénomène est rare. Aucun casque n'est présent dans ces tombes.

Voyons maintenant comment ces différentes tombes s'organisent suivant la chronologie (fig. 129).

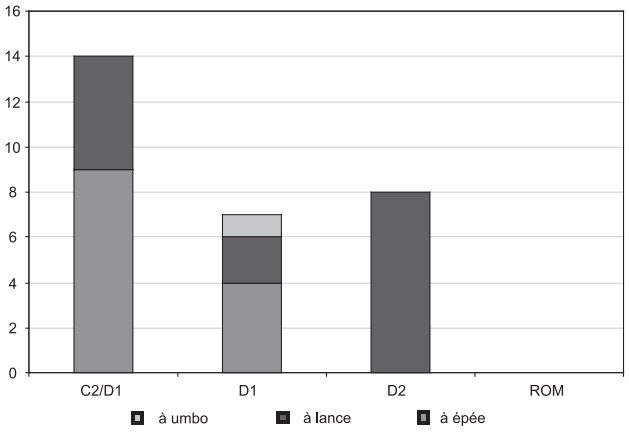

Fig. 129. – Répartition chronologique des groupes de tombes à armes à Santa Maria di Zevio.

Les tombes à épée (et donc panoplie complète) se situent dans les phases anciennes de la nécropole. On note leur disparition complète avec le début de LT D2, période à laquelle il n'y a plus que des tombes à lances. Ces dernières disparaissent complètement avant le début de l'époque augustéenne (ROM) et avec elles le rituel du dépôt d'armes dans les tombes. L'évolution du dépôt d'armes étant assez similaire à Isola Rizza, nous proposons un commentaire commun aux deux nécropoles page 21.

Isola Rizza. Cette nécropole est utilisée de LT C2 jusqu'à l'époque augustéenne sans ruptures. Comme celle de Santa Maria di Zevio, elle permet d'étudier l'évolution des dépôts funéraires chez les Cénomans entre le milieu du IIe siècle av. J.-C. et le début de notre ère. En ce qui concerne l'armement, présent dans 18 tombes (soit un 16 % des tombes de la nécropole, une proportion du même ordre que celle observée à Santa Maria di Zevio avec 20 %), on note différentes combinaisons d'armes (fig. 130).Contrairement à Santa Maria di Zevio, il y a ici une grosse proportion de tombes à lance

Associations	n. cas=18
à épée	
111	3
à lance	
010	15

Fig. 130. – Associations d'armes dans les tombes d'Isola Rizza.

168 La présence d'un bouclier dans la tombe 16 n'est pas certaine, nous concentrons donc notre analyse sur les 31 tombes qui possèdent de l'armement déterminable.

(cinq fois plus que de celles à épées). Les tombes à épée sont à nouveau des sépultures de guerriers avec une panoplie complète d'armes du même type (fourreaux de type Giubiasco 2 et umbos de type Mokronog). On trouve en revanche deux tombes avec des armes de tradition romaine, un *pilum* (tombe 51) et une « javelin head » (tombe 63, pl. 25, 1). Le *pilum* à pointe pyramidale a été déposé cassé dans la tombe 51 (pl. 24, 9a) selon un mode que l'on retrouve dans la tombe 11 de Reka (A12 ; pl. 139, 3) ou encore à Curno (voir chap. 7.2.3).

Voyons maintenant comment ces différentes tombes s'organisent suivant la chronologie (fig. 131).

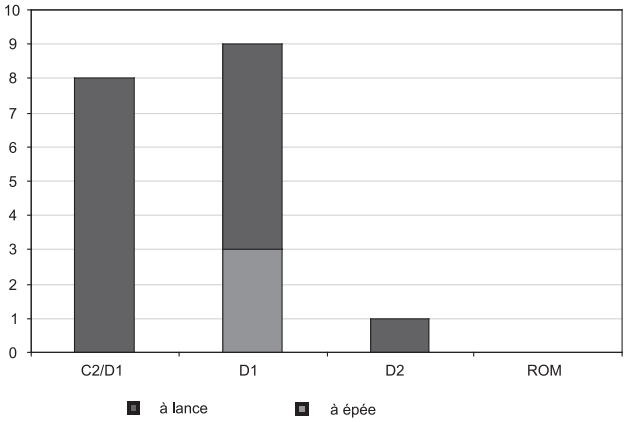

Fig. 131. – Répartition chronologique des groupes de tombes à armes à Isola Rizza.

Le dépôt d'armes commence avec les premières tombes de la nécropole, dès la fin de LT C2 et dure jusqu'à LT D1. La tombe de LT D2 est celle qui contient le *pilum* et la lance (t. 51).

Synthèse. Pour ces deux nécropoles l'évolution du dépôt d'armes dans la tombe suit un schéma très similaire : à LT C2/D1, mise en évidence du statut du guerrier dans la sépulture par la présence d'une panoplie, complète dans le cas de Santa Maria di Zevio et avec une lance seulement à Isola Rizza. Le phénomène continue à LT D1 avec une proportion à peu près égale de tombes à lance et à épée avant de n'avoir plus que des lances à LT D2 et une disparition de l'armement à l'aube du Haut-Empire. On pourrait faire le même constat sur la nécropole de Povegliano, qui n'est cependant pas encore publiée.

Pour ce qui concerne la question des auxiliaires, il faut mettre en avant les faits suivants, la discussion plus historique étant réservée à l'analyse régionale du chapitre 8.1 :

a) aucune des nombreuses armes étudiées dans ces nécropoles n'est de tradition romaine, sauf deux (voire trois) armes d'hast (pl. 24, 9a ; pl. 25, 1 et éventuellement pl. 43, 5)

b) le début du dépôt d'armes correspond très exactement au moment où ces nécropoles commencent à être utilisées. Il est donc assez raisonnable de postuler que cette famille ou ces familles d'aristocrates considèrent comme important de mettre en évidence le statut de guerrier et d'homme libre par le dépôt d'armes dès la création du cimetière.

c) la datation des premières tombes permet de situer le début de l'utilisation du cimetière de la première moitié du IIe siècle av. J.-C., soit à la période où le territoire cénoman entre sous domination romaine.

Ces éléments permettent d'avancer que ces guerriers, équipés entièrement à la gauloise, ont vécu à une période où ils pouvaient potentiellement être recrutés comme soldats auxiliaires. Il faut toutefois rester très prudent, notamment parce que certaines de ces tombes ne sont pas des tombes d'adultes (par exemple la tombe de Santa Maria di Zevio 6) et que dans ce cas, comme dans d'autres probablement, il est certain que le guerrier, ou le « guerrier en puissance », n'a pas été recruté. L'augmentation du nombre de tombes à lances à LT D2 à Santa Maria di Zevio nous semble un bon indicateur de la continuité dans ces recrutements et des changements qu'implique l'obtention de la citoyenneté latine. Si les épées marquent surtout le statut d'homme libre, ces tombes moins riches indiquent qu'on est passé d'une activité militaire à une activité économique touchant une part plus large d'hommes en âge de se battre.

T10 Mariano al Brembo — planche 26

Pays : Italie
Région : Lombardia
Province : Bergamo
Commune/lieu-dit : Dalmine / Podere Cima Ripa
Peuple antique : *Cenomani*
Type de site : 1 tombe isolée
Date des fouilles : 1882-1883

T10 Mariano al Brembo — **planche 26**

Rite : incinération
Architecture de la tombe : inconnue
Dimensions : inconnues

Documentation de fouille : pas trouvée (si elle existe)
Publication : oui, dans un article
Lieu de conservation du mobilier : pas trouvé
Référence(s) bibliographique(s) : De Marinis 1977, 37, pl. 11.

Catalogue :
1. Fe. Epée ployée
2-3. Br. Fibules de Nauheim
4. PCLP. Vase a trottola de type Giubiasco 3.2
5. PCL. Jatte à bord rentrant

Datation de la tombe : LT D ; le problème de la datation de la fibule de Nauheim en Italie du Nord ne permet pas de préciser si nous sommes avec cette tombe encore à LT D1 ou déjà à LT D2.

Auxiliaire : oui. La datation de cette tombe fait de ce guerrier équipé à la gauloise un auxiliaire potentiel.

T11 Misano di Gera d'Adda — planches 27-30

Pays : Italie
Région : Lombardia
Province : Bergamo
Commune/lieu-dit : Misano di Gera d'Adda / Campo Fornace
Peuple antique : *Cenomani*
Type de site : 1 tombe isolée
Date des fouilles : 1943

Une seule tombe documentée mais le site aurait livré du mobilier semblable perdu aujourd'hui (Tizzoni 1981b, 7).

T11 Misano — planches 27-30

Rite : incinération
Architecture de la tombe : tombe en caisson
Dimensions : 0,6x0,45 m

Documentation de fouille : documentation incomplète, il est possible qu'il y ait un mélange de mobilier (la parure de perles de collier, le miroir et l'alabastre semblent plutôt féminins tandis que l'armement et les ustensiles de banquet sont plutôt masculins)
Publication : oui, dans une monographie
Lieu de conservation du mobilier : Civico Museo Archeologico di Bergamo
Référence(s) bibliographique(s) : Tizzoni 1981b, 6-12, tav. 1-7.

Catalogue :
1. Fe. Epées avec restes de plaque de fourreau
2. Fe. Fer de lance
3. Bz. Anneau de suspension
4-5. Fe. Fragments de lame de fourreau
6-8. Bz. Trois fibules de schéma La Tène moyenne de type Misano
9. Bz. Deux perles bivalves en tôle de bronze décorée d'incisions
10. Bz. Perle décorée de globules
11. Bz. Deux anneaux plats en bronze
12. Bz. Poêlon de type Aylesford
13. Bz. Fragments de poêlon de type Aylesford
14. Bz. Fragment de fond de cruche
15. Bz. Fond et fragment de bord de cruche
16. Bz. 9 fragments de tôle provenant de la vaisselle de la tombe (n. i.)
17. Bz. Gourde
18. Bz. Attache d'anse de situle de type Beaucaire
19-20. Bz. Strigile
21. Fe. Strigile
22. Bz. Anneau porte-strigile perdu (n. i.)
23. Bz, Ag. Fragment de miroir
24-25. VN. Coupes Lamb. 28
26. VN. Assiette Lamb. 27
27. VN. Assiette Lamb. 5 ?
28. VN. Assiette Lamb. 27
29. PCL. Assiette imit. Lamb. 36
30. PCL. Vase a trottola Giubiasco type 3.2
31. PCL. Gobelet
32-33. PF. Fragments de vases
34. Vase perdu (n. i.)
35. Bz. As républicain. Revers : proue de navire (n. i.)
36. Fe. Kottabos (n. i.)
37. Alabastre. Balsamaire

Datation de la tombe : LT D ? ; la tombe étant probablement mélangée et l'armement mal conservé il est difficile de dater précisément les éléments masculins de cette tombe, une datation générale à LT D est retenue.

Auxiliaire : ?. Les problèmes d'inventaire et de datation de cette tombe nous incitent à la prudence quant à l'attribution du statut d'auxiliaire potentiel à ce guerrier.

T12 Oleggio — planches 31-34

Pays : Italie
Région : Piemonte
Province : Novarra
Commune/lieu-dit : Oleggio / Loreto
Peuple antique : *Vertamocori*
Type de site : 3 grande nécropole
Date des fouilles : 1987

Nécropole de 268 tombes datables entre la fin de LT C2 et le IVe siècle apr. J.-C. (Spagnolo Garzoli 1999). Pour cette nécropole, nous donnons un tableau récapitulatif des tombes à armes et non un catalogue détaillé de chacune de ces tombes (fig. 132). La typologie est exprimée avec les types définis au chapitre 7 (lorsque le type ne peut pas être précisé, seule la quantité est indiquée). La colonne code indique la panoplie présente dans la tombe exprimée sous forme binaire (épée/lance/umbo, 1 pour la présence et 0 pour l'absence).

Tombe	Epée	Lance	Umbo	Datation	Monnaie *TPQ*	code	
4		1		D1	Illisible	010	
11		1		D1	Illisible	010	
53	Giubiasco 2a	1	ailettes courtes	D1		111	tombe féminine d'après les analyses anthropologiques
66	Giubiasco 2a	1	ailettes ?	C2-D1		111	
79a		1		D1		010	deux individus dans la tombe, un jeune homme et une femme
106	1	1	ailettes longues (2a)	C2-D1		111	
112		1		D1		010	nouveau-né
212	1	1	ailettes courtes	D1		111	
226		2	ailettes ?	C2		011	
232a		1		C2		010	
238		1		D1		010	
245	1	1	ailettes courtes	C2		111	
252		1		D1		010	
253		1		C2-D1		010	
254	Giubiasco 2a	1	1	D1	Illisible	111	
256		1		D1	Illisible	010	
258	1		ailettes ?	C2		101	
Sur 267 tombes, 17 à armes (soit 6 %)							

Fig. 132. – Tombes à armes d'Oleggio.

Cette nécropole est utilisée depuis LT C2 jusqu'au IVe siècle apr. J.-C. ; elle permet donc d'étudier l'évolution des dépôts funéraires chez les Vertamocores sur une longue période. En ce qui concerne l'armement, présent dans 17 tombes (soit seulement 6 % des tombes de la nécropole),

on note différentes combinaisons d'armes (fig. 133, où les tombes à épées contiennent au moins une épée et les tombes à lance au moins une lance – mais pas d'épée).

Associations	n. cas=17
à épée	
111	6
101	1
Total	7
à lance	
010	9
011	1
Total	10

Fig. 133. – Associations d'armes dans les tombes d'Oleggio.

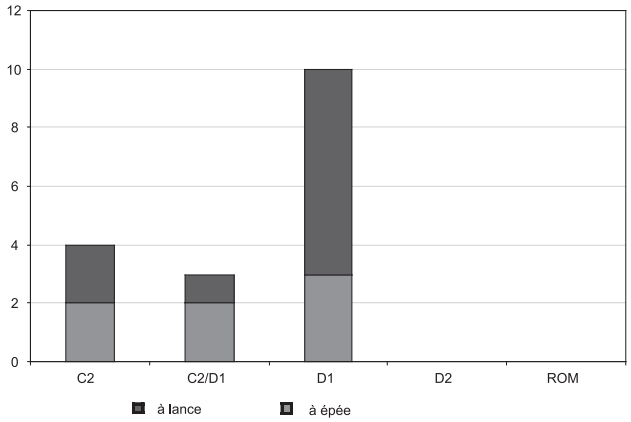

Fig. 134. – Répartition chronologique des groupes de tombes à armes à Oleggio.

Ces résultats appellent quelques commentaires. Tout d'abord en ce qui concerne les tombes à épées, dans lesquelles on trouve presque systématiquement une panoplie tripartite complète (épée, lance et umbo), situation que l'on a déjà rencontrée dans les deux grands cimetières cénomans (T9 et T16). Il y a ensuite une uniformité des types présents dans ces tombes (fourreaux du type 2 de Giubiasco et umbos à ailettes courtes), très homogènes et concentrées dans la période qui va de la fin de LT C2 à LT D1. La seule épée d'un type un peu différent est celle de la tombe 212, munie de deux rainures et déposée sans fourreau métallique (pl. 32B, 1). Le fourreau de la tombe 258 (pl. 34, 5) est quant à lui très court (peut-être retaillé) ; la bouterolle manque et le type est donc difficile à définir. Les tombes à lances représentent plus de la moitié des tombes à armes. Ce sont pour la plupart de petits fers à flamme de section losangée, parfois lenticulaire (t. 112), plus rarement nervurée. Si ces lances ne sont plus dans la tradition celtique de La Tène moyenne, on ne peut pas en faire pour autant des lances romaines. Il n'y a donc pas de mobilier de tradition romaine dans ce corpus. Par ailleurs, aucun casque n'est présent dans ces tombes. Voyons maintenant comment ces différentes tombes s'organisent suivant la chronologie (fig. 134).

Les tombes à épée (et donc panoplie complète) se situent dans les phases anciennes de la nécropole. On les trouve à intervalles réguliers sans pic particulier, au contraire des tombes à lances qui datent en grande majorité de LT D1. Le dépôt d'arme cesse complètement dans le courant de LT D1 ; il est totalement absent à LT D2 et au Haut-Empire (ROM).

Comme pour les grandes nécropoles cénomanes, quelques faits important doivent être soulignés avant d'aborder des questions plus historiques :

a) aucune des armes étudiées dans ces nécropoles n'est de tradition romaine

b) le début du dépôt d'armes correspond très exactement au moment où ces nécropoles commencent à être utilisées. Il est donc assez raisonnable de postuler que cette famille ou ces familles d'aristocrates considèrent comme important de mettre en évidence le statut de guerrier et d'homme libre par le dépôt d'armes dès la création du cimetière.

c) la datation des premières tombes permet de situer le début de l'utilisation du cimetière de la première moitié du IIe siècle av. J.-C., soit à la période où le territoire vertamocore entre sous domination romaine.

Ces éléments permettent d'avancer que ces guerriers, équipés entièrement à la gauloise, ont vécu à une période où ils pouvaient potentiellement être recrutés comme soldats auxiliaires. Cette situation est soulignée par G. Spagnolo Garzoli dans son analyse du cimetière (1999, 19 et 347). Il faut toutefois rester très prudents, notamment parce que certaines de ces tombes ne sont pas des tombes d'adultes (tombe 112) et que dans ce cas, comme dans d'autres probablement, il est certain que le guerrier, ou le « guerrier en puissance », n'a pas été recruté. Deux autres cas tout à fait remarquables doivent aussi être cités : les tombes 53 et 79a, qui contiennent des restes de sujets féminins. Si la détermination du sexe des défunts incinérés est toujours sujette à caution, la possibilité d'avoir une femme avec des armes dans la tombe 53 (pl. 31-32) est renforcée par le graffite RIKANAS (reine) présent sur une des assiettes (pl. 31, 15). Les recrutements romains à l'époque républicaine se faisant sur une base régionale, il n'est pas impossible d'imaginer, comme le suggère toujours G. Spagnolo Garzoli, que cette aristocrate ait présidé à ce type d'activité pour la communauté enterrée à Oleggio (*ibid.* 19).

L'augmentation du nombre de tombes à armes à LT D1, en particulier de tombes à lances, nous semble un très bon indicateur de l'intensification de ces recrutements. Si les épées marquent surtout le statut d'homme libre, ces tombes moins riches indiquent qu'on est passé d'une activité militaire à une activité économique touchant une part plus large d'hommes, dans une société en zone préalpine où l'économie est essentiellement fondée sur l'élevage (*ibid.* 347).

T13 Piadena — planche 35

Pays : Italie
Région : Lombardia
Province : Cremona
Commune/lieu-dit : Piadena / Latteria
Peuple antique : *Cenomani/Veneti*
Type de site : 2 petite nécropole

Nécropole inédite d'une douzaine de tombes. Au moins deux tombes contiennent des armes (t. 6, umbo ; t. 3, fers de lance), seule la t. 3 est publiée (peut-être pas intégralement ?).

T13 Piadena, tombe 3 — planche 35

Rite : indéterminé
Architecture de la tombe : inconnue
Dimensions : inconnues

Documentation de fouille : tombe inédite, les objets sont toutefois illustrés dans De Marinis 1986
Publication : oui, dans un article
Lieu de conservation du mobilier : pas trouvé
Référence(s) bibliographique(s) : De Marinis 1986, 131-136, tav. XIX.

Catalogue :
1-2. Fer de lance
3. PCL. Vase a trottola
4. VN. Coupe Lamb. 51
5. PCL ?. Coupe Lamb. 27
6. VN. Coupe Lamb. 31
Remarque(s) : il n'est pas certain que la tombe soit entièrement publiée.

Datation de la tombe : LT D ; le mobilier ne permet pas une datation fine.

Auxiliaire : oui. La datation de cette tombe fait de ce guerrier équipé à la gauloise un auxiliaire potentiel.

T14 Remedello Sopra — planche 36

Pays : Italie
Région : Lombardia
Province : Brescia
Commune/lieu-dit : Remedello / Tagliate
Peuple antique : *Cenomani*
Type de site : 1 tombes isolées
Date des fouilles : 1976

Deux tombes de guerriers avec panoplie complète (épée, lance et bouclier), publiées de manière incomplète. Seuls des dessins de la tombe 2 sont disponibles (De Marinis 1986, tav. XVII, donnés ici sur la pl. 36). Nous ne cataloguons donc pas ces deux tombes en détail. Elles sont datées de LT C2 et peuvent toutes deux être considérées comme des tombes d'auxiliaires potentiels.

T15 Remedello Sotto — planches 37-42

Pays : Italie
Région : Lombardia
Province : Brescia
Commune/lieu-dit : Remedello / Campagna
Peuple antique : *Cenomani*
Type de site : 2 petite nécropole
Date des fouilles : 1886

Nécropole de 47 tombes datables entre la fin de LT C2 et La Tène finale (21 tombes ne contenaient pas de mobilier).

T15 Remedello Sotto, tombe A — planche 37

Rite : incinération
Architecture de la tombe : tombe en pleine terre
Dimensions : inconnues

Documentation de fouille : tombe relativement bien documentée (plan et liste de l'ensemble funéraire)
Publication : oui, dans une monographie
Lieu de conservation du mobilier : Museo Civico di Reggio Emilia
Référence(s) bibliographique(s) : Vanacci Lunazzi 1977, 27-29, tav. XXXV-XXXVIII.

Catalogue :
1. Fe. Fer de lance
2. Fe. Couteau à soie large et dos concave
3. Fe. Rasoir
4. Bz. Torque
5. Bz. Cinq demi anneaux bivalves
6. Bz. Anneau plat
7-8. Fibules de type Misano
9-12. PCL. Vases en forme de fiasque
13. PCL. Gobelet
14. PCL. Vase à trottola Giubiasco type 3
15. PCL. Pyxide
16. PCL. Pot
17. VN. Coupe Lamb. 28, avec graffite
18. Ve. Perle en verre bleu et blanc
19. Bz. As républicain. Avers : tête de Janus ; revers : proue de navire à droite (27 g)

Datation de la tombe : fin LT C2-début LT D1 ; les fibules de type Misano permettent de situer la tombe à cette période.

Auxiliaire : oui. La datation de cette tombe fait de ce guerrier équipé à la gauloise un auxiliaire potentiel.

T15 Remedello Sotto, tombe I — Planche 38B

Rite : incinération
Architecture de la tombe : tombe en pleine terre
Dimensions : inconnues

Documentation de fouille : tombe relativement bien documentée (plan et liste de l'ensemble funéraire)
Publication : oui, dans une monographie
Lieu de conservation du mobilier : Museo Civico di Brescia
Référence(s) bibliographique(s) : Vanacci Lunazzi 1977, 13-14 ; Tizzoni 1985b, 34, tav. 26.

Catalogue :
1. Fe. Fer de lance
2. Fe. Fragment de lame de couteau
3-4. PCL. Vases en forme de fiasque
Remarque(s) : un couteau à dos concave est perdu.

Datation de la tombe : LT D.

Auxiliaire : oui. La datation de cette tombe fait de ce guerrier équipé à la gauloise un auxiliaire potentiel.

T15 Remedello Sotto, tombe Y **Planche 38A**

Rite : incinération
Architecture de la tombe : tombe en pleine terre
Dimensions : inconnues

Documentation de fouille : tombe relativement bien documentée (plan et liste de l'ensemble funéraire)
Publication : oui, dans une monographie
Lieu de conservation du mobilier : Museo Civico di Reggio Emilia
Référence(s) bibliographique(s) : Vanacci Lunazzi 1977, 25, tav. XXXIII.

Catalogue :
1. Fe. Fer de lance
2. Fe. Couteau à soie large et dos concave
3. PCL. Coupe imit. Lamb. 28 avec graffite
Remarque(s) : une pyxide, un vase et un outil en fer perdus

Datation de la tombe : LT D.

Auxiliaire : oui. La datation de cette tombe fait de ce guerrier équipé à la gauloise un auxiliaire potentiel.

T15 Remedello Sotto, tombe VII **planche 39**

Rite : inhumation
Architecture de la tombe : tombe en pleine terre
Dimensions : 2,5 m

Documentation de fouille : tombe relativement bien documentée (plan et liste de l'ensemble funéraire)
Publication : oui, dans une monographie
Lieu de conservation du mobilier : Museo Civico di Brescia
Référence(s) bibliographique(s) : Vanacci Lunazzi 1977, 16-17 ; Tizzoni 1985b, 38-39, tav. 30.

Catalogue :
1. Fe. Fer de lance
2-3. PCL. Gobelets
4. PCL. Jatte tronconique
5. PCL. Jatte
6. PCL. Pyxide
7. PCL. Pot
8. Bz. As illisible
Remarque(s) : une fibule, une pyxide identique au no. 6, un pot et trois autres vases perdus.

Datation de la tombe : LT D.

Auxiliaire : oui. La datation de cette tombe fait de ce guerrier équipé à la gauloise un auxiliaire potentiel.

T15 Remedello Sotto, tombe XIV **planches 40-42**

Rite : incinération
Architecture de la tombe : tombe en pleine terre
Dimensions : inconnues

Documentation de fouille : tombe relativement bien documentée (plan et liste de l'ensemble funéraire)
Publication : oui, dans une monographie
Lieu de conservation du mobilier : Museo Civico di Brescia
Référence(s) bibliographique(s) : Vanacci Lunazzi 1977, 20-21 ; Tizzoni 1985b, 43-45, tav. 34-37.

Catalogue :
1. Fe. Epée dans son fourreau de type Ludwigshafen (?), bouterolle apparemment décorée de deux esses
2. Fe. Fragment de fourreau (sa provenance est douteuse)
3. Fe. Fer de lance
4. Fe. Coque d'umbo
5-6. Fe. Couteaux à soie large et dos concave
7. Fe. Demi-forces
8. Fe. Fibule de schéma La Tène moyenne, 2x5 spires et corde externe
9. Fe. Anneau
10. Fe. Boucle
11-12. PCL. Vases à trottola Giubiasco type 3.1
13. PCL. Vase a trottola Giubiasco type 1
14. PCL. Pyxide
15. PCL. Assiette imit. Lamb. 5
16. PCL. Coupe imit. Lamb. 27
17. PG. Pot Giubiasco type 6
Remarque(s) : deux fibules en fer et une en bronze, un anneau en bronze, trois vases sont perdus. Une fusaïole est parfois mentionnée pour cette tombe, ce qui est étonnant avec une panoplie de guerrier.

Datation de la tombe : LT D1 ; si la fibule est datable de LT C2, la bouterolle de l'épée indique déjà le LT D1.

Auxiliaire : oui. La datation de cette tombe fait de ce guerrier équipé à la gauloise un auxiliaire potentiel.

T17 Somma-Lombardo planche 45

Pays : Italie
Région : Lombardia
Province : Varese
Commune/lieu-dit : Somma-Lombardo / Calzificio Ferrerio
Peuple antique : *Insubri ?*
Type de site : 1 tombe isolée
Date des fouilles : 1958

Une ou des tombes découvertes sans avoir été documentées. Le mobilier récolté est donné sur la planche 45. Il n'est pas certain qu'il provienne de la même tombe, mais il y a toutefois une panoplie complète (épée/fourreau, lance et umbo. Le fourreau est du type Giubiasco 2. Le mobilier peut être daté entre la fin de LT C2 et le début de LT D1. Le guerrier, enseveli après la conquête de la Transapdane, pourrait avoir servi comme auxiliaire (Bertolone 1960).

2. Gaule Narbonnaise (zone N)

Tour d'horizon des ensembles retenus

Une partie importante des ensembles présentés ici provient des alentours de Nîmes. Nous avons regroupé toutes ces tombes, car il faut se demander, comme le fait M. Bats (1990, 283), si ces tombes à la périphérie de l'habitat préromain ne sont pas le signe de nécropoles périurbaines.

Quelques ensembles mis au jour anciennement ou mal documentés ont été écartés de cette étude. Il s'agit par exemple de la tombe du Mail Romain découverte en 1840 (Py 1981, 123), dont les objets sont illustrés schématiquement dans la Carte archéologique de Nîmes (Fiches/Veyrac 1996, 197) et de la tombe Mourgues de Nages (Py 1978, 143, fig. 131, nos. 1 et 5).

En ce qui concerne les découvertes d'armement sur les sites d'habitat, nous avons sélectionné quelques sites pour les intégrer à notre base de données. Il ne s'agit pas d'une liste exhaustive et quiconque s'intéresse de près à cette question devra retourner à l'article de M. Feugère (1994b) qui est fondamental pour cette recherche. D'une manière générale, il est difficile, voire impossible, pour ces sites, de déterminer si l'armement romain mis au jour a pu être utilisé par des auxiliaires. C'est aussi le cas de la colline de Sainte-Blandine sur laquelle un glaive a été découvert (fig. 71).

La chronologie utilisée dans cette aire géographique

Le système chronologique adopté pour la Narbonnaise repose souvent sur des datations absolues, données la plupart du temps grâce à la céramique. Contrairement aux autres régions étudiées dans ce travail, où les chercheurs utilisent largement le système de Reinecke, nous trouvons dans la littérature sur les ensembles retenus des dates absolues[169]. Dans les notices qui suivent, nous comparons systématiquement ces datations avec celles que nous donnent le métal afin d'arriver à la meilleure datation relative possible pour l'enfouissement de chaque ensemble.

Pour la typologie de la céramique, nous avons autant que possible cité les références des vases en fonction du DICOCER, de la série Lattara (Py *et al.* 1993, refondu dans Py *et al.* 2001). Nos datations reposent par ailleurs sur les travaux récents de V. Bel et S. Barberan (Bel *et al.* 2008).

N1 Baou-Roux, *Oppidum* du

Pays : France
Région : PACA
Canton : Bouches-du-Rhône
Commune/lieu-dit : Bouc-Bel-Air / Le Baou-Roux
Peuple antique : *Salluvii*
Type de site : habitat

Découverte d'armement sur le site qui a été détruit à la fin du IIe siècle av. J.-C. Il n'est pas possible de mettre en relation l'armement découvert (liste dans Feugère 1994b, 16 ; notamment un casque de type étrusco-italique à bouton) avec la présence d'éventuels auxiliaires gaulois (des Transpadans par exemple). Si leur implication dans la destruction du site est une hypothèse envisageable, elle ne peut pas être démontrée.

N2 Les Baux-de-Provence — planches 46-47

Pays : France
Région : PACA
Département : Bouches-du-Rhône
Commune/lieu-dit : Les Baux-de-Provence / La Catalane
Peuple antique : *Saluvii*
Type de site : 2 petite nécropole
Date des fouilles : 1905-1910/1920/1935/1940/1965/1969/1974

Diverses découvertes ont été faites dans la zone (Arcelin/Arcelin 1973, 94-97), les fouilles de 1974 (Arcelin 1980) sont les seules à avoir livré avec certitude une tombe à armes. La nécropole compte au total 31 tombes datables du Ier siècle av. J.-C.

N2 Les Baux, La Catalane, tombe XXVII — planches 46-47

Rite : incinération
Architecture de la tombe : tombe en caisson

Documentation de fouille : Fouille documentée et publiée intégralement
Publication : oui, dans un article
Lieu de conservation du mobilier : pas trouvé
Référence(s) bibliographique(s) : Arcelin 1980, 93-101, fig. 6-12.

Catalogue :
1. Fe. Umbo à ailettes papillon ; trois trous de rivets sur chaque ailette
2. Fe. Couteau à soie étroite et dos rectiligne
3-4. Fe. Deux anneaux
5. Fe. Clou à tête plate (issu du bouclier ?)
6. Fe. Extrémité d'anse de chaudron ou de situle
7. Bz. Simpulum de type Feugère 3
8. AMP. Amphore Dressel 1C
9-10. VN. Coupes Lamb. 28
11-13. VN. Assiettes Lamb. 7
14. PC. Pots à anses soudées CL-REC 11a
15-16. PC. Urnes CNT-LOR U5d

169 Notamment dans l'article de M. Bats (1990) où la chronologie d'une bonne partie des tombes traitées ici a été rediscutée.

Datation de la tombe : LT D1b/D2a (70-30 av. J.-C.) ; datation de la publication princeps confirmée par l'amphore Dressel 1C et l'umbo de bouclier typique de LT D1 qui permettent de dater la tombe entre la fin de LT D1 et le début de LT D2 (voir aussi Poux 2004, 558).

Auxiliaire : oui. La datation permet de postuler le statut d'auxiliaire pour ce défunt dont le statut de guerrier est indiqué par la présence de l'umbo de bouclier.

N3 Beaucaire — planches 48-51

Pays : France
Région : Languedoc-Rousillon
Département : Gard
Commune/lieu-dit : Beaucaire / Les Colombes
Peuple antique : *Volcae Arecomici*
Type de site : 2 petite nécropole
Date des fouilles : 1964/1966

Cette petite nécropole a livré au moins 12 sépultures, dont 5 ont pu être fouillées. Elles sont datables du IIe siècle av. J.-C. D'autres tombes pourraient encore se situer dans cette zone. Deux tombes (3 et 5) contiennent des armes.

N3 Beaucaire, tombe 3 — planches 48-49

Rite : incinération
Architecture de la tombe : tombe en pleine terre
Dimensions : inconnues

Documentation de fouille : complète, plans, photos et descriptions. Probablement un individu masculin jeune
Publication : oui, dans un article
Lieu de conservation du mobilier : Musée Auguste Focquet, Beaucaire
Référence(s) bibliographique(s) : Dedet/Michelozzi/Py 1974, 75-83, fig. 13-19.

Catalogue :
1. Fe. Epée dans son fourreau à entrée campaniforme et pontet à attaches en forme de gouttes ; la bouterolle est perdue
2. Fe. Fibule de schéma La Tène moyenne, 2x3 spires et corde externe
3. PCL. Urne cinéraire
4. VN. Assiette Lamb. 36
5. VN. Assiette Lamb. 23a
6. PG. Assiette imit. Lamb. 23a
7. Ag. Obole de Marseille. Avers : tête d'Apollon à gauche, chevelure soignée, grènetis ; revers : croix excentrée, cercle non visible, traces de M et de A (0,61 g)

Datation de la tombe : LT C2 (200-175 av. J.-C.) ; nous suivons la proposition donnée dans la publication princeps, fondée sur la céramique. La fibule LT C2 confirme cette datation (voir aussi Poux 2004, 558-559).

Auxiliaire : non. La datation antérieure à la conquête ne permet pas de postuler ici le statut d'auxiliaire.

N3 Beaucaire, tombe 5 — planches 50-51

Rite : incinération
Architecture de la tombe : tombe en caisson
Dimensions : inconnues

Documentation de fouille : complète, plans, photos et descriptions
Publication : oui, dans un article
Lieu de conservation du mobilier : Musée Auguste Focquet, Beaucaire
Référence(s) bibliographique(s) : Dedet/Michelozzi/Py 1974, 85-100, fig. 23-33.

Catalogue :
1. Fe. Epée dans son fourreau de type Ludwigshafen (ployés), entrée et pontet perdus, bouterolle à extrémité naviforme
2. Fe. Talon de lance
3-4. Fe. Couteaux à soie étroite et dos rectiligne (ou une paire de forces cassée ?)
5. Fe. Fibule de schéma La Tène finale, à 2 et 1 spires, corde externe, de type filiforme à corde externe
6. Bz et Ag. Miroir
7. VN. Assiette indét.
8. VN. Assiette Lamb. 5
9. VN. Coupe Lamb. 27
10. VN. Assiette Lamb. 6
11. VN. Bol Lamb. 31
12-13. VN. Assiettes Lamb. 36
14-15. PC. Pots à anses soudées CL-REC 11a
16-17. PC. Urnes CNT-LOR U5d
18-19. VN. Lampes à huile à bec losangique
20. PG. Gobelet à anses COT-CAT Gb7
21. PF. Gobelet Mayet II
22. Potin. Potin « à grosse tête » (2,5 g)
23. Bz. Bronze de Marseille. Avers : tête d'Apollon à gauche, A à barre transversale brisée, derrière la nuque, grènetis ; revers : taureau cornupète de petite taille à droite, M(ASS)A / LIA en lettres grecques (2,42 g)
24. Fe. Trois fragments indéterminés

Datation de la tombe : LT D1b (100-75 av. J.-C.) ; nouvelle datation fondée sur la publication de Bel *et al.* 2008, 375-376, confirmée par le fourreau de type Ludwigshafen fin LT D1 (voir aussi Poux 2004, 558-559).

Auxiliaire : oui. La nouvelle datation de cette tombe situe son enfouissement une voire deux générations après la conquête. Ce guerrier est donc potentiellement un auxiliaire.

N4 Cloche, *Oppidum* de la

Pays : France
Région : PACA
Département : Bouches-du-Rhône
Commune/lieu-dit : Les Pennes-Mirabeau / La Cloche
Peuple antique : *Salluvii (Tricores)*
Type de site : habitat
Date des fouilles : 1967-1972/1974-2000

Oppidum détruit en 49 av. J.-C. par les troupes romaines. L'armement est publié dans Chabot/Feugère 1993. Il a permis de mettre en évidence la destruction du site par les troupes romaines. Impossible en revanche de montrer dans le mobilier archéologique que des auxiliaires gaulois en faisaient partie. Si leur implication dans la destruction du site est une hypothèse envisageable, elle ne peut pas être démontrée.

N5 Entremont, *Oppidum* d'

Pays : France
Région : PACA
Département : Bouches-du-Rhône
Commune/lieu-dit : Aix-en-Provence / Entremont
Peuple antique : *Salluvii*
Type de site : habitat
Date des fouilles : 1946-1999

Découverte d'armement sur le site qui a été détruit à la fin du IIe siècle av. J.-C. puis réoccupé et détruit à nouveau en 90 av. Il n'est pas possible de mettre en relation l'armement découvert (liste dans Feugère 1994b, 16) avec la présence d'éventuels auxiliaires gaulois (des Transpadans par exemple). Si leur implication dans la destruction du site est une hypothèse envisageable, elle ne peut pas être démontrée.

N6 Jastres, *Oppida* de — planche 52

Pays : France
Région : Rhône-Alpes
Département : Ardèche
Commune/lieu-dit : Lussas / Jastres
Peuple antique : *Helvii*
Type de site : habitat
Date des fouilles : 1974-1993

Oppidum double fortifié. Quelques rares éléments d'armement ont été découverts sur le site : une extrémité de bouterolle de fourreau en fer de La Tène D2, un talon de lance en fer, trois pointes de flèche monopennes en fer, deux boucles de ceinture en bronze et une attache de suspension de *gladius* en bronze (pl. 52). Une série d'environ 2000 galets et boulets de pierre a aussi été mise au jour au pied des parements intérieurs du rempart Jastres-Sud (Lefebvre 2006, 71-73) ; l'auteur les interprète comme des boulets lâchés par les assiégés sur les assaillants. Ces éléments d'armement peuvent avoir appartenu soit à des légionnaires, soit à des auxiliaires équipés à la romaine chargés de tenir la place, à l'exception de l'élément de bouterolle en fer qui fait partie de l'équipement gaulois et qui devait appartenir à un des militaires indigènes rangés aux côtés de Rome. L'hypothèse de faire un lien entre C. Valerius Caburus, chef helvien qui a reçu en 85/83 av. J.-C. la citoyenneté romaine en raison de ses activités militaires comme chef d'auxiliaire (*BG* 1, 47, 4), et le second état de la fortification à Jastres Nord (JN2) va dans cette direction (Lefebvre 2006, 354-355 et 370-371). Il est possible aussi que JN2 (d'où proviennent les *militaria*) ait été réutilisé brièvement en 52 av. J.-C. au moment où les tribus arvernes et les Gabales menacent la Transalpine. Dans tous les cas de figures, les Helviens sont aux côtés des Romains lors de ces événements, en particulier la famille de Caburus, dont les deux fils sont mentionnés par César. Le premier, Procillus, pour sa valeur comme interprète et ambassadeur (auprès d'Arioviste) (*BG* 1, 47, 4) et le second, Domnotarus, comme chef des Helviens en 52 (BG 7, 65).

N7 Lafoux — planche 53

Pays : France
Région : Languedoc-Rousillon
Département : Gard
Commune/lieu-dit : Sernhac / Poulvarel
Peuple antique : *Volcae Arecomici*
Type de site : 1 tombe isolée
Date des fouilles : fin des années 1970

Ce site a livré une tombe connue sous le nom de tombe d'Atila (Py 1983).

N7 Lafoux, tombe d'Atila — planche 53

Rite : indéterminé
Architecture de la tombe : tombe en pleine terre
Dimensions : inconnues

Documentation de fouille : tombe découverte lors de travaux de terrassement, mal documentée, peut-être incomplète. Présence d'une stèle funéraire avec l'inscription ATILA en caractères grecs
Publication : oui, dans un article
Lieu de conservation du mobilier : collection particulière
Référence(s) bibliographique(s) : Py 1983, fig. 4-5.

Catalogue :
1. Fe. Umbo de bouclier à ailettes courtes, un trou de rivet au centre de chaque ailette
2. VN. Coupe Lamb. 27
3-4. VN. Assiettes Lamb. 36
5. VN. Coupe Lamb. 28
6. VN. Coupe Lamb. 33
7. PCL. Coupe imit. Lamb. 31
8. PC. Cruche
9. PG. Pot
10. PCL. Pot
11. PC. Urne

Datation de la tombe : fin LT C2 (175-150 av. J.-C.) ; datation de la publication princeps.

Auxiliaire : non. La datation antérieure à la conquête ne permet pas de postuler ici le statut d'auxiliaire.

N8 Mépieu — planche 54

Pays : France
Région : Rhône-Alpes
Département : Isère
Commune/lieu-dit : Creys-Mépieu / Champoulailler
Peuple antique : *Allobroges*
Type de site : 2 petite nécropole
Date des fouilles : 1970

7 à 10 tombes détruites et mélangées lors d'un labour profond, datables entre LT C et LT D1. Les ensembles ne peuvent pas être reconstitués. 4 épées et un fer de lance font partie des objets (Bocquet 1991, fig. 2-3). Deux des fourreaux (pl. 54, 2-3) sont de type Giubiasco 2 (LT C2-D1). Au vu de la chronologie, il est très improbable que ces guerriers aient été des auxiliaires.

N9 Mouriès — planches 55-59

Pays : France
Région : PACA
Département : Bouches-du-Rhône
Commune/lieu-dit : Mouriès / Servanes
Peuple antique : *Saluvii*
Type de site : 2 petite nécropole
Date des fouilles : 1870/1988/1996

Le site a livré plusieurs groupes de tombes. Le premier, trouvé en 1870, n'est pas localisé précisément et les objets sont dispersés (une partie est au MAN). Mais cette partie

de la nécropole a été revisitée en 1996 et 7 nouvelles tombes ont été découvertes (Marcadal/Marcadal/Paillet 2003). Le second (fouilles 1988), entre 6 et 7 tombes, est considéré comme une nécropole familiale (Royet/Verdin 2000). Une tombe isolée pillée en 1988 vient s'ajouter à cette série (Marcadal/Féménias 2001). Les tombes contenant des armes sont celles de 1870 et de 1988 (tombe isolée et tombe 3-4). Une épée en fer découverte au XIXe siècle et donnée au Musée de Lyon provient aussi du site (pl. 59B).

N9 Mouriès, tombe isolée de 1988 **planches 55-57**

Rite : incinération
Architecture de la tombe : tombe en caisson
Dimensions : 2x1x1 m

Documentation de fouille : tombe pillée, le matériel a toutefois pu être partiellement récupéré et la position des objets dans la tombe reconstituée
Publication : oui, dans un article
Lieu de conservation du mobilier : pas trouvé
Référence(s) bibliographique(s) : Marcadal/Féménias 2001.

Catalogue :
1. Fe. Glaive de type 2 ployé. Le fourreau en matières périssables (bois ou cuir) a été observé dans le fond de la tombe mais n'a pas été récupéré. Il était muni de deux frettes de suspension à anneaux
2. Bz. Poêlon de type Aylesford
3. Bz. Anse de cruche de type Kelheim
4. Bz. Fragment de manche en bronze, peut-être d'un simpulum (n. i.)
5. AMP. Dressel 1C
6. PC. Urne CNT-PRO U5b1
7. PC. Vase CNT-ALP 1a1
8. VN. Assiette Lamb. 5
9. VN. Pyxis Lamb. 3
10-12. VN. Assiettes Lamb. 5/7
13. VN. Bol Lamb. 31b
14. PC. Lampe à huile à bec losangique (n. i.)
Remarque(s) : un manche en bronze, le fourreau du glaive, un objet en fer indéterminé (peut-être lié à la panoplie guerrière, un umbo ou fer de lance) et une céramique à pâte claire sont perdus.

Datation de la tombe : 100-75 av. J.-C. ; nous suivons la datation proposée par les auteurs, fondée sur la céramique et la vaisselle en bronze, qui donne une fourchette entre 125 et 75 av. J.-C. La date d'enfouissement proposée couvre la première moitié du Ier siècle av. J.-C., avec une forte probabilité pour le premier quart de ce siècle.

Auxiliaire : oui. Tout concourt à faire de cette tombe celle d'un petit noble local ayant servi dans l'armée romaine : la datation dans la première moitié du Ier siècle av. J.-C. ainsi que l'arme de tradition romaine.

N9 Mouriès, tombe 3-4 **planche 58**

Rite : incinération
Architecture de la tombe : tombe en pleine terre
Dimensions : inconnues

Documentation de fouille : le mobilier présenté ici provient de deux tombes mal délimitées et bouleversées dont le mobilier est mélangé. Nous ne donnons ici que l'armement et l'outillage. A côté de cela au moins 19 céramiques et une fibule ont été mises au jour. Le fragment de fourreau provient du niveau d'humus. Une des urnes a été fouillée, elle a livré les restes d'un individu adulte, une fibule à corde interne et 2x2 spires et un denier de César en argent
Publication : oui, dans un article
Lieu de conservation du mobilier : pas trouvé
Référence(s) bibliographique(s) : Royet/Verdin 2000, 170-171, fig. 9-13 ; Marcadal/Marcadal/Paillet *et al*. 2003, 261-263, fig. 15-19.

Catalogue :
1. Fe et Bz. Fragment de fourreau en bronze et d'épée en fer. Les restes de la bouterolle suggèrent un fourreau de type Ormes ou Pîtres
2. Fe. Fer de lance
3. Fe. Fourchette à viande
4-5. Fe. Couteaux

Datation de la tombe : 100-50/40 av. J.-C. ; nous suivons la datation donnée par les auteurs, fondée sur la céramique.

Auxiliaire : ?. Si le fourreau provient d'une des tombes, celle-ci aurait pu contenir une panoplie de guerrier, qui au vu de la chronologie de l'enfouissement a pu servir dans l'armée romaine. S'il s'agit de la tombe avec l'urne fouillée, le denier indique pour l'enfouissement un *terminus post quem* de 46 av. J.-C.

N9 Mouriès, tombe de 1870 **planche 59A**

Rite : incinération
Architecture de la tombe : inconnue
Dimensions : inconnues

Documentation de fouille : tombe mal documentée dont l'ensemble funéraire a été reconstitué par L. Olivier
Publication : oui, dans un article
Lieu de conservation du mobilier : Musée d'archéologie nationale, Paris
Référence(s) bibliographique(s) : Marcadal/Marcadal/Paillet *et al*. 2003, 254-257, fig. 3-8.

Catalogue :
1. Fe et bronze. Epée courte à poignée anthropoïde en bronze, dans son fourreau en fer
2. Fe. Fer de lance
3. Fe. Umbo circulaire à six rivets à tête plate
4. Fe. Couteau
Remarque(s) : une urne cinéraire est perdue

Datation de la tombe : LT D2 ; la datation de l'enfouissement proposée par les auteurs est de 50-25 av. J.-C., en l'absence d'objets contraignant à une datation aussi basse, nous préférons laisser le champ un peu plus ouvert.

Auxiliaire : oui. La datation de la tombe permet de suggérer le service de ce guerrier aux côtés de l'armée romaine.

Les tombes autour de Nîmes
(Nîmes Camplanier/Forum des Carmes/Forum Kinepolis/La Ranquette/Mail Romain/Mas de Vignoles/Mas des Abeilles/Octroi de Beaucaire/Pissevin/Rue de Seyne/Valdegour)

Toutes ces tombes se situent en France, dans la région du Languedoc-Rousillon, département du Gard, sur la commune de Nîmes. Le peuple antique concerné est celui des *Volcae Arecomici*. On trouvera une synthèse des tombes à armes de Nîmes sous forme de tableau (fig. 135) et un bref commentaire à la suite de la présentation des différents sites et catalogues de tombes. La carte de ces tombes est donnée dans la synthèse sur la Gaule Narbonnaise (fig. 94, voir chap. 8.2).

N10 Nîmes Camplanier **planches 60-61**

Type de site : 1 tombes isolées
Date des fouilles : 1887/1889

Deux tombes ont été trouvées dans cette zone, la tombe 1 contenait des armes.

N10 Nîmes Camplanier, tombe 1 **planches 60-61**

Rite : incinération
Architecture de la tombe : tombe en caisson
Dimensions : 1,95x0,65x0,5 m

Documentation de fouille : fouille ancienne relativement bien documentée, une partie des objets est toutefois perdue
Publication : oui, dans une monographie
Lieu de conservation du mobilier : Musée archéologique de Nîmes
Référence(s) bibliographique(s) : Saint-Venant 1897, 21-23 ; Py 1981, 129-140, fig. 54-58.

Catalogue :
1. Fe. Extrémité de bouterolle de fourreau de type Ludwigshafen (un fragment de pontet documenté est perdu)
2. Fe. Epée ployée (cons. 87 cm, soie cons. 12, 5 cm)
3. Fe. Fer de lance
4. Fe. Umbo à ailettes courtes ou trapézoïdales (25x12 cm)
5-6. VN. Coupes Lamb. 28c
7. VN. Bol Lamb. 31b
8. VN. Coupe Morel 113
9. VN. Bol à anses en boucle Pasquinucci 127
10-13. PC. Cruches à embouchure large CL-REC 2b, CL-REC 3a et CL-REC 3b et type indéterminé
14. PC. Olpé à goulot étroit « restaurée de façon douteuse »
15. Deux perles bleues et une verte et jaune en pâte de verre (n. i.)
16. Trois petites perles en pâte de verre (n. i.)
17. Pesons de fuseau ou fusaïoles (n. i.)
Remarque(s) : une grande urne, une grande cruche, une coupelle, un bol à anses en boucle de type Pasquinucci 127 et une coupe à anses verticales sont perdus.

Datation de la tombe : LT D2a (75-50 av. J.-C.) ; nouvelle datation fondée sur la publication de Bel *et al.* 2008, 377-378. Confirmée par le fourreau de type Ludwigshafen fin LT D1.

Auxiliaire : oui. La datation de cette tombe largement postérieure à la conquête permet de postuler le statut d'auxiliaire pour ce guerrier encore équipé à la gauloise.

N11 Nîmes Forum des Carmes

Type de site : 2 petite nécropole
Date des fouilles : 1989/après 2000

Plusieurs sépultures préromaines et du Haut-Empire ont été trouvées dans cette zone, d'abord en 1989 (Fiches/Veyrac 1996, 417-418) puis récemment (Bel *et al.* 2008, 13-36). Une des tombes (SP 3381) contient un umbo de bouclier, elle est datée de la fin du premier quart du Ier siècle av. J.-C.). Cette tombe de guerrier peut être considérée comme celle d'un auxiliaire potentiel.

N12 Nîmes Forum Kinepolis

Type de site : 1 tombes isolées
Date des fouilles : après 2000

Seules deux tombes à armes de cet ensemble nous sont connues (Célié/Darde dir. 2007, 46-69 ; Bel *et al.* 2008, 125-152). Voir le détail de la panoplie militaire dans le tableau récapitulatif (fig. 135). Leur datation permet d'envisager la présence d'auxiliaires.

N13 Nîmes La Ranquette planches 62-63

Type de site : 1 tombe isolée
Date des fouilles : 1957

Une tombe a été trouvée dans cette zone.

N13 Nîmes Ranquette **planches 62-63**

Rite : incinération
Architecture de la tombe : tombe en pleine terre
Dimensions : inconnues

Documentation de fouille : découverte lors de travaux de canalisation, cette tombe est relativement bien documentée
Publication : oui, dans une monographie
Lieu de conservation du mobilier : Musée archéologique de Nîmes
Référence(s) bibliographique(s) : Py 1981, 161-167, fig. 71-76.

Catalogue :
1. Fe. Epée avec une marque en forme de coquillage
2. Fe. Fourreau de type Giubiasco 2c
3. Bz. Agrafe de ceinturon (avec des loges à émaux ?)
4. Bz. Deux coupelles ou moitiés d'anneau creux de suspension ?
5. VN. Kylix Bats 42Bc
6. VN. Bol Lamb. 31b
7. PC. Urne proche du type CNT-LOR U5d
8. PC. Urne CNT-LOR U5d avec graffite géométrique
9. PC. Urne CNT-LOR U5g
10. PC. Olpé CL-REC 7b
11-12. PC. Cruches à embouchure large CL-REC 2b
13. PC. Cruche à embouchure large de type indéterminé
14. PC. Cruche à embouchure large « restaurée de façon douteuse »
15. PC. Lampe

Datation de la tombe : LT C2-D1 (175-125 av. J.-C.) ; nouvelle datation fondée sur la publication de Bel *et al.* 2008, 374-375.

Auxiliaire : non. La nouvelle datation de cette tombe ne permet pas de parler d'auxiliaire. L'enfouissement a en effet eu lieu avant la conquête de la Transalpine.

N14 Nîmes Mail Romain planches 64-65

Type de site : 1 tombes isolées
Date des fouilles : 1840/1988-1989

Une tombe à armes a été découverte en 1840 dans ce secteur (Fiches/Veyrac 1996, 197). Les objets sont aujourd'hui perdus. En 1988-89, deux tombes ont été fouillées dans cette zone et publiées intégralement (Feugère *et al.* 1995).

N14 Nîmes, Mail Romain, tombe 225 **planches 64-65A**

Rite : incinération
Architecture de la tombe : tombe en caisson
Dimensions : 1x0,8 m

Documentation de fouille : fouille récente et bien documentée. Les strigiles et les éléments de boîte ont été retrouvés dans la tombe, tandis que le fer de lance était dans la couverture et l'umbo au sommet du remplissage
Publication : oui, dans un article
Lieu de conservation du mobilier : pas trouvé
Référence(s) bibliographique(s) : Feugère *et al.* 1995.

Catalogue :
1. Fe. Fer de lance
2. Fe. Umbo à ailettes rectangulaires courtes
3. Bz. Deux strigiles en trousseau sur un anneau

4. VN. Coupe Lamb. 27
5. VN. Assiette Lamb. 5
6. VN. Bol à anses Pasquinucci 127
7. Pâte rouge. Plat à feu COM-IT 6c
8-9. PCL. Cruches à embouchure large proche de CL-REC 3a
10. PC. Urne CNT-LOR U5d
11. Bz. Deux fermetures de deux boîtes en bois
12. Bz. Clous
13. Fe. Aiguille
14. Bz. Fragment de fil
15. Fe. Indéterminé

Datation de la tombe : LT D2a (75-50 av. J.-C.) ; datation de la publication de la tombe, fondée sur la céramique.

Auxiliaire : oui. La datation de cette tombe permet de conclure à la présence d'un auxiliaire.

N15 Nîmes Mas de Vignoles — planche 66

Type de site : 2 petite nécropole
Date des fouilles : après 2000

Six sépultures ont été trouvées dans cette zone (Célié/Darde dir. 2007, 46-69 ; Bel *et al.* 2008, 157-201). Trois contiennent des armes. La sépulture SP 3322 contient un casque en bronze, de type Mannheim (pl. 65B-66) (Bel *et al.* 2008, 198). Ces tombes (voir le détail dans le tableau récapitulatif plus loin) peuvent être considérées comme des tombes d'auxiliaires, sauf pour SP 5051, où la datation large (150-75 av. J.-C.) laisse subsister le doute.

N16 Nîmes Mas des Abeilles — planche 67

Type de site : 2 petite nécropole
Date des fouilles : après 2000

Nous ne connaissons pas le nombre exact de tombes trouvées dans cette zone, seule une tombe à armes, SP 290, nous est connue (Célié/Darde dir. 2007, 46-69 ; Bel *et al.* 2008, 51-118) (pl. 67). Sa datation (100-75 av. J.-C.) en fait une tombe d'auxiliaire potentiel.

N17 Nîmes Octroi de Beaucaire — planche 68

Type de site : 1 tombes isolées
Date des fouilles : 1891

Découverte lors de travaux de terrassement, cette tombe est relativement bien documentée, mais beaucoup d'objets sont aujourd'hui perdus, notamment l'épée dont le fourreau à pontet à patte longue semble de type Giubiasco 2. La datation de l'enfouissement entre 160-140 av. J.-C. donnée par M. Py (1981, 147) que suivent Bel *et al.* 2008 ne permet pas de parler d'auxiliaire pour ce guerrier ; l'enfouissement a en effet eu lieu avant la conquête de la Transalpine. Nous donnons ici seulement les illustrations des fers de lance, talon et umbos en fer (pl. 68A) (Py 1981, fig. 64).

N18 Nîmes Pissevin — planches 68-69

Type de site : 1 tombes isolées
Date des fouilles : 1897/1907

Deux tombes ont été trouvées dans cette zone. La tombe 1 contenait des armes.

N18 Nîmes Pissevin, tombe 1 — planches 68B-69

Rite : incinération
Architecture de la tombe : inconnue
Dimensions : inconnues

Documentation de fouille : tombe double (deux grandes urnes cinéraires) mal documentée, seules les armes sont conservées
Publication : oui, dans une monographie
Lieu de conservation du mobilier : Musée archéologique de Nîmes
Référence(s) bibliographique(s) : Py 1981, 149-151, fig. 66 ; Saint-Venant 1897, 23-24.

Catalogue :
1. Fe. Epée ployée (cons. 94 cm, soie cons. 11 cm)
2. Fe. Epée pliée (cons. 84 cm)
3. Fe. Fer de lance plié
4. Fe. Fer de lance

Datation de la tombe : LT D ? ; datation difficile en raison de l'absence d'éléments caractéristiques (fourreau, fibules ou céramique). La longueur des épées plaide toutefois pour une datation dans le courant de LT D.

Auxiliaire : ?. Si notre datation est vérifiée, nous pourrions avoir là une tombe avec deux guerriers qui ont peut-être vécu après la conquête romaine, mais rien ne permet de l'affirmer.

N19 Nîmes Rue de Seyne — planches 70-71

Type de site : 1 tombe isolée
Date des fouilles : 1940

Une tombe a été trouvée dans cette zone.

N19 Nîmes rue de Seyne — planches 70-71A

Rite : incinération
Architecture de la tombe : tombe en caisson
Dimensions : 1,85x1,18 m

Documentation de fouille : découverte lors de travaux d'édilité, cette tombe est relativement bien documentée
Publication : oui, dans une monographie
Lieu de conservation du mobilier : Musée archéologique de Nîmes
Référence(s) bibliographique(s) : Py 1981, 153-160, fig. 68-70.

Catalogue :
1. Fe. Epée pliée (cons. 93, 4 cm)
2. Fe. Fragments de fourreau, pontet et plaques
3. Fe. Umbo apparemment circulaire
4. AMP. Gréco-italique Lyding-Will E
5-8. VN. Assiettes Lamb. 36
9. VN. Bol à anses type Morel 68
10-12. PC. Urnes CNT-LOR U5d
13. PC. Vase balustre CELT 3b
14-16. PC. Cruches à embouchure large CL-REC 2b
17. Fe. 2 clous

Datation de la tombe : fin LT C2-début LT D1 (150-125 av. J.-C.) ; nouvelle datation fondée sur la publication de Bel *et al.* 2008, 374.

Auxiliaire : non. La nouvelle datation de cette tombe ne permet pas de parler d'auxiliaire. L'enfouissement a en effet eu lieu avant la conquête de la Transalpine.

N20 Nîmes Valdegour — planche 71

Type de site : 1 tombe isolée
Date des fouilles : 1959

Une tombe a été trouvée dans cette zone.

N20 Nîmes chemin de Valdegour — planche 71B

Rite : incinération
Architecture de la tombe : dans une faille naturelle
Dimensions : inconnues

Documentation de fouille : tombe relativement mal documentée
Publication : oui, dans une monographie
Lieu de conservation du mobilier : Collection particulière
Référence(s) bibliographique(s) : Py 1981, 169-172, fig. 77-78.

Catalogue :
1. Fe. Epée ployée (cons. 69 cm)
2. VN. Bol à anse Morel 82a
3. VN. Kylix Lamb. 49
4. PC. Olpé
5. PC. Urne CNT-LOR U5d
Remarque(s) : une urne et une mâchoire de suidé sont perdus.

Datation de la tombe : fin IIe-début Ier siècle av. J.-C. ; nouvelle datation fondée sur la publication de Bel *et al.* 2008, 380.

Auxiliaire : ?. La datation assez flottante de cette tombe ne permet pas d'affirmer que ce guerrier a pu servir comme auxiliaire.

Tombe	Epée/ fourreau	Lance	Umbo	Casque	Datation	Code	Aux
N10	Ludwigshafen	1	ailettes courtes		LT D2a (75-50)	1110	oui
N11 SP 3381			ailettes courtes		LT D1b (100-75)	0010	oui
N12 SP 6022	Giubiasco 2a		ailettes trapézoïdales		LT D1b (125-75)	1010	oui
N12 SP 6043	1	1			LT D2 (60-40)	1100	oui
N13	Giubiasco 2c				LT C2-D1 (175-125)	1000	non
N14		1	ailettes courtes		LT D2a (75-50)	0110	oui
N15 SP 1236	Giubiasco 3a (échelle)				LT D2 (60-40)	1000	oui
N15 SP 5051			ailettes courtes		LT D1 (150-75)	0010	?
N15 SP 3322	Giubiasco 3b (type Pîtres)		ailettes courtes	Mann-heim	LT D1b (100-75)	1011	oui
N16 SP 290	Giubiasco 2a	1	ailettes courtes 2x		LT D1b (100-75)	1110	oui
N17	1	2	2		LT C2-D1 (160-140)	1110	non
N18	2	2			LT D ?	1100	?
N19	1		circulaire		LT C2-D1 (150-125)	1010	non
N20	1				LT C2-D1 (IIe-début Ier)	1000	?
14 tombes à armes au total							

Fig. 135. – Tombes à armes de Nîmes.

Synthèse sur Nîmes. Cet ensemble de 14 tombes mérite quelques commentaires synthétiques, à commencer par un tableau récapitulatif (fig. 135). La typologie est exprimée avec les types définis au chapitre 7 (lorsque le type ne peut pas être précisé, seule la quantité est indiquée). La colonne code indique la panoplie présente dans la tombe exprimé sous forme binaire (épée/lance/umbo/casque, 1 pour la présence et 0 pour l'absence). La colonne « Aux » indique si le guerrier est potentiellement un auxiliaire.

La synthèse qui va suivre ne concerne que les tombes de Nîmes. Pour l'analyse des tombes de la région nîmoise et, plus généralement, des tombes arécomiques, nous renvoyons le lecteur à l'analyse régionale (chap. 8.2). La documentation nîmoise s'est enrichie récemment et le corpus présenté ici prend en compte non seulement les tombes reprises par M. Py en 1981, mais aussi celles récemment mises au jour par les fouilles préventives de l'Inrap[170] (Bel *et al.* 2008). Sur ces 30 nouvelles sépultures, plusieurs contenaient des armes. Nous avons inclus les sites les plus importants (N11, N12, N15 et N16). Sur un total actuel de 50 tombes réparties autour de Nîmes on compte donc une petite quinzaine de tombes à armes, soit environ 30 %, ce qui est un chiffre élevé (*ibid.* 312).

Ces tombes se situent en périphérie de la zone urbaine (fig. 95, voir chap. 8.2), préférentiellement à proximité des nombreuses voies antiques qui traversent la campagne nîmoise. Pour les secteurs Kinépolis (N12), Mas de Vignoles (N15) et Mas des Abeilles (N16), les tombes étaient à moins de 10 m de la voie. L'autre caractéristique de ces petites nécropoles ou tombes isolées est leur dissémination sur le territoire de la cité, toujours à plus de 500 m de l'*oppidum* (*ibid.* 358). Cela ne signifie toutefois pas que ces tombes sont en lien avec des habitats ruraux. Jusqu'ici, et les fouilles récentes ont permis de grands décapages, aucun habitat n'a été repéré dans l'environnement des sépultures. Il est donc possible que les espaces funéraires nîmois dispersés dans la campagne aient appartenu à des groupes résidant au sein de l'*oppidum*. Ces espaces, comme à Kinépolis ou au Mas des Abeilles, sont utilisés sur plusieurs générations, marquant ainsi une continuité très claire et suggérant une lignée. Le marquage de certaines tombes par des stèles (Camplanier), des tertres en terre et pierre (Mail Romain), des fossés ou des petits enclos (aussi au Mail Romain) consolide encore cette hypothèse. Cela ne surprend guère au vu du caractère aristocratique du mobilier d'accompagnement de beaucoup de

170 Nous remercions ici V. Bel et N. Chardenon pour les informations qu'elles nous ont transmises au sujet de ces tombes.

ces tombes (vaisselle métallique, amphores, lampes et bien sûr les armes). Il s'agit donc selon nous sans aucun doute de tombes d'un groupe social élevé, la plupart des classes inférieures n'accédant pas aux sépultures ou se faisant enterrer de telle manière qu'il n'en reste aujourd'hui aucune trace (*ibid.* 367).

En ce qui concerne plus particulièrement les tombes à armes de la commune de Nîmes, on constate qu'elles s'échelonnent entre LT C2 et LT D2[171] ; on y note différentes combinaisons d'armes (fig. 136, où les tombes à épées contiennent au moins une épée et les tombes à lance au moins une lance – mais pas d'épée).

Associations	n. cas=14
à épée	
1110	3
1100	2
1011	1
1010	2
1000	3
Total	11
à lance	
0110	1
à umbo	
0010	2

Fig. 136. – Associations d'armes dans les tombes de Nîmes.

On constate d'emblée qu'une grande partie des tombes contient une épée (près de 80 %). Cette situation se vérifie sur le reste du corpus arécomique (7 tombes en dehors de Nîmes toutes avec une épée sauf la tombe de Lafoux à umbo, N7), qui en fait un cas exceptionnel par rapport aux ensembles des autres régions étudiées dans ce travail, où le nombre de tombes à lances égale, voire le plus souvent dépasse, celui des tombes à épées. La marque du statut de guerrier et d'homme libre revêt donc une grande importance dans le rituel arécomique.

Le casque est exceptionnel, présent dans une seule tombe (N14, pl. 65B). Les seuls autres parallèles connus pour la Narbonnaise sont à Saint-Laurent-des-Arbres (N25), Sigoyer (N27) et Verna (N31). Il s'agit très probablement d'un casque de type Mannheim. Nous renvoyons le lecteur au chapitre 7.4 sur les casques pour la discussion relative à leur origine.

La tombe à lance (N14) et celles à umbo (N11 et N15) proviennent toutes de fouilles récentes dont la panoplie est vérifiée. Elles sont ici une exception.

L'ensemble de cet armement nîmois est de tradition celtique avec une variété de types plus grande que pour la Transpadane : fourreaux des types 2 et 3 de Giubiasco, umbos à ailettes courtes et trapézoïdales et peut-être aussi un umbo rond (pl. 71A, 3), ainsi que le casque susmentionné. Voyons maintenant comment ces différentes tombes s'organisent suivant la chronologie (fig. 137)[172].

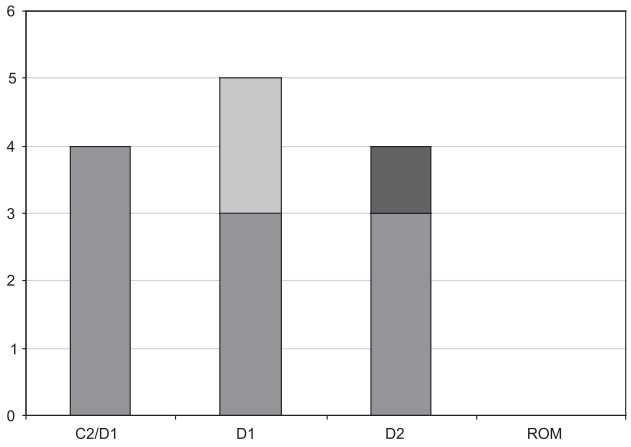

Fig. 137. – Répartition chronologique des groupes de tombes à armes à Nîmes.

Ce graphique permet de mettre en évidence un premier groupe de quatre tombes à épées enfouies au plus tard dans les années 125 av. J.-C. (LT C2-D1). Le second groupe comprend des tombes à épée et à umbo enfouies au plus tard dans les années 75 av. J.-C. (LT D1), et le troisième des tombes à épée et une tombe à lance enfouies au plus tard en 50/40 av. J.-C. (LT D2). Il n'y a pas de tombes postérieures à cette période. Il est intéressant de remarquer que ces tombes se répartissent de manière régulière dans le temps, avec entre 4 et 5 tombes par période, puis une disparition complète. La tombe à épée reste largement majoritaire pour toutes ces phases.

Nous avons réservé à l'analyse régionale (chap. 8.2) le développement de la problématique sur les auxiliaires qui ne concerne pas seulement les tombes nîmoises, mais toutes celles que nous avons considérées comme arécomiques. Disons toutefois que pour ce groupe nîmois, il faut rejeter d'emblée l'hypothèse du statut potentiel d'auxiliaire romain pour les tombes de la phase LT C2-D1 (qui précède la conquête de la Narbonnaise) ou le mettre en doute pour celles qui sont datées avec trop d'imprécision. Pour les autres, soit 8 sépultures, nous proposons de retenir cette éventualité.

171 Il est intéressant de noter ici n'y a pas d'attestation de tombes à armes dans cette zone pour les périodes directement antérieures, soit LT B2 et LT C1.

172 La tombe N18, datée à LT D sans plus de précision n'a pas été reportée sur ce graphique.

N21 Optevoz — planche 72

Pays : France
Région : Rhône-Alpes
Département : Isère
Commune : Optevoz
Peuple antique : *Allobroges*
Type de site : 1 tombe isolée
Date des fouilles : avant 1931

Tombe découverte dans une carrière, seule l'épée dans son fourreau et un fer de lance sont conservés.

N21 Optevoz — planche 72A

Rite : incinération
Architecture de la tombe : inconnue
Dimensions : inconnues

Documentation de fouille : tombe découverte dans une carrière
Publication : oui, dans une monographie
Lieu de conservation du mobilier : Musée Dauphinois, Grenoble
Référence(s) bibliographique(s) : Bocquet 1969-70, 174, pl. 53, 900 ; pl. 54, 899 et pl. 77, 899.

Catalogue :
1. Fe. Epée ployée dans son fourreau, dont seule la partie supérieure est conservée ; pontet à patte inférieure longue
2. Fe. Fer de lance
Remarque(s) : l'ensemble funéraire n'est très probablement pas complet, les autres objets sont perdus.

Datation de la tombe : LT D1 ; le fourreau, avec son pontet à patte longue, permet de dater l'ensemble à LT D1.

Auxiliaire : ?. Les problèmes d'inventaire et de datation de cette tombe nous incitent à la prudence quant à l'attribution du statut d'auxiliaire potentiel pour ce guerrier.

N22 Saint-Côme — planche 72

Pays : France
Région : Languedoc-Rousillon
Département : Gard
Commune : Saint-Côme-et-Maruéjols
Peuple antique : *Volcae Arecomici*
Type de site : 1 tombe isolée
Date des fouilles : XIXe

Cette tombe est faussement attribuée à Calvisson par J. de Saint-Venant (Py 1990, 323).

N22 Saint-Côme — planche 72B

Rite : incinération
Architecture de la tombe : inconnue
Dimensions : inconnues

Documentation de fouille : tombe non documentée, la validité de l'ensemble funéraire tel qu'il est conservé n'est pas certaine
Publication : oui, dans un article
Lieu de conservation du mobilier : Musée archéologique de Nîmes
Référence(s) bibliographique(s) : Saint-Venant 1897, 24-26, pl. XI ; Py 1990, 323.

Catalogue :
1. Fe. Epée (cons. 100 cm)
2-3. Fe. Fers de lance (cons. 25 et 30 cm)
4. Fe. Couteau
5-6. Fe. Herminette à manche en fer
7. Fe. Herminette
8. PC. Urne (n. i.)

Datation de la tombe : IIe siècle av. J.-C. ? ; datation difficile en l'absence de fourreau et de céramique.

Auxiliaire : ?. La datation n'étant pas déterminée, il n'est pas possible d'entrer en discussion pour cette tombe.

N23 Saint-Dionisy — planche 73

Pays : France
Région : Languedoc-Rousillon
Département : Gard
Commune : Saint-Dionizy
Peuple antique : *Volcae Arecomici*
Type de site : 1 tombe isolée
Date des fouilles : 1884

N23 Saint-Dionisy — planche 73

Rite : incinération
Architecture de la tombe : inconnue
Dimensions : inconnues

Documentation de fouille : tombe non documentée, la validité de l'ensemble funéraire tel qu'il est conservé n'est pas certaine. Aucun vase n'est signalé pour cet ensemble
Publication : non
Lieu de conservation du mobilier : Musée archéologique de Nîmes
Référence(s) bibliographique(s) : Saint-Venant 1897, 26-27.

Catalogue :
1. Fe. Epée avec des restes de fourreau
2. Fe. Fer de lance

Datation de la tombe : LT C-D ; aucun élément ne permet de dater précisément cette tombe, la morphologie de l'épée suggère une datation entre La Tène moyenne et finale.

Auxiliaire : ?. La datation n'étant pas déterminée, il n'est pas possible d'entrer en discussion pour cette tombe.

N24 Sainte-Cécile — planches 74-75

Pays : France
Région : PACA
Département : Vaucluse
Commune : Sainte-Cécile-les-Vignes
Peuple antique : *Cavares ?*
Type de site : 1 tombe isolée
Date des fouilles : 1869 (année de l'acquisition par le musée Calvet d'Avignon)

Cette tombe inédite provient soit de la commune de Remoulins (Gard) si l'on suit Saint-Venant 1897, 28, soit de celle de Sainte-Cécile-les-Vignes (Vaucluse) comme l'indiquent les registres du Musée Calvet d'Avignon ; aucune indication ne figurant dans la CAG 30 sous la commune de Remoulins nous avons décidé de suivre la seconde hypothèse. Il pourrait aussi s'agir d'une tombe de Sainte-Anastasie, liée à l'oppidum de Russan/Marbacum ?

Nous ne sommes donc plus en territoire arécomique mais en territoire cavare. Il faut toutefois dire que cette panoplie se rapproche plus de ce que nous connaissons en territoire arécomique à cette période, nous appelons donc à la prudence sur la localisation de cette découverte. Il est aussi possible que le territoire des Arécomiques déborde sur la rive droite du Rhône, comme nous l'indique Tite-Live dans un passage sur la marche d'Hannibal (21, 26).

N24 Sainte-Cécile **planches 74-75A**

Rite : inconnu
Architecture de la tombe : inconnue
Dimensions : inconnues

Documentation de fouille : tombe non documentée, la validité de l'ensemble funéraire tel qu'il est conservé n'est pas certaine. Aucun vase n'est signalé pour cet ensemble
Publication : oui, dans un article
Lieu de conservation du mobilier : Musée Calvet, Avignon
Référence(s) bibliographique(s) : Saint-Venant 1897, 27-28.

Catalogue :
1. Fe. Epée à extrémité arrondie
2. Fe. Fourreau de type Giubiasco 2a, pontet à attaches en forme de gouttes, bouterolle à pinces sphériques
3. Fe. Fer de lance
4. Fe. Umbo à ailettes rectangulaires courtes, deux trous sur chaque ailette, un rivet conservé

Datation de la tombe : début de LT D1 ; le fourreau et l'umbo permettent de dater l'enfouissement à cette période.

Auxiliaire : non. La datation de cette tombe ne permet pas de parler d'auxiliaire. L'enfouissement a en effet eu lieu avant la conquête de la Transalpine.

N25 Saint-Laurent-des-Arbres planches 75-77

Pays : France
Région : Languedoc-Rousillon
Département : Gard
Commune/lieu-dit : Saint-Laurent-des-Arbres / Le Plan-sud
Peuple antique : *Volcae Arecomici*
Type de site : 1 tombe isolée
Date des fouilles : 1966/1969

Tombe de guerrier trouvée par un agriculteur en 1966 puis fouillée en 1969 par le SRA.

N25 Saint-Laurent-des-Arbres **planches 75B-77**

Rite : incinération
Architecture de la tombe : tombe en pleine terre
Dimensions : tombe non délimitée

Documentation de fouille : le casque est sorti avec la charrue, tandis que les autres objets ont été découverts lors d'une fouille
Publication : oui, dans un article
Lieu de conservation du mobilier : Musée Calvet, Avignon
Référence(s) bibliographique(s) : Barruol/Sauzade 1973.

Catalogue :
1. Bz. Casque à bouton
2. Fe. Epée à croisière droite avec pièce de base de garde campaniforme, extrémité pointue
3. Fe. Fourreau de type difficile à définir en l'absence de la bouterolle (Giubiasco 2c)
4. Fe. Fer de lance
5. Fe. Umbo à ailettes (probablement rectangulaires courtes)
6. Fragment de lame de couteau
7. Bz. Simpulum de type Feugère 3
8. VN. Assiette Lamb. 5/7
9. VN. Coupe Lamb. 28
10 VN. Bol Lamb. 31
11. PCL. Cruche à embouchure large CL-REC 3
12. PC. Pots à anses soudées CL-REC 11a
13. PC. Urne CNT-LOR U5d
14. Fe. Deux gros clous

Datation de la tombe : LT D1 (100 av. J.-C.) ; lors de sa publication, cette tombe a été datée entre 75 et 50 av. J.-C. Le réexamen de l'ensemble céramique par M. Bats l'a conduit à remonter cette datation aux environs de 100 av. J.-C. (1990).

Auxiliaire : oui. La datation de l'enfouissement permet de conclure à la présence d'un auxiliaire, hypothèse renforcée par la présence d'un casque étrusco-italique à bouton de tradition romaine.

N26 Saint-Siffret planche 78

Pays : France
Région : Languedoc-Rousillon
Département : Gard
Commune/lieu-dit : Saint-Siffret / Grand-Camp
Peuple antique : *Volcae Arecomici*
Type de site : 1 tombe isolée
Date des fouilles : 1893

N26 Saint-Siffret **planche 78**

Rite : incinération
Architecture de la tombe : inconnue
Dimensions : inconnues

Documentation de fouille : tombe découverte fortuitement, non documentée, si ce n'est par les observations de J. de Saint-Venant qui a visité le site après la découverte de la tombe. L'urne funéraire (une amphore ?) est perdue
Publication : oui, dans un article
Lieu de conservation du mobilier : pas trouvé
Référence(s) bibliographique(s) : Saint-Venant 1897, 7-11, pl. X.

Catalogue :
1. Fe. Epée (cons. 88 cm) dans son fourreau de type Giubiasco 2b
2. Fe. Umbo à ailettes rectangulaires larges (l. cons. 35 cm) GSA type VI
Remarque(s) : l'urne funéraire est perdue.

Datation de la tombe : LT C2- début de LT D1 ; datation fondée sur la bouterolle du fourreau et l'umbo.

Auxiliaire : non. La nouvelle datation de cette tombe ne permet pas de parler d'auxiliaire. L'enfouissement a en effet eu lieu avant la conquête de la Transalpine.

N27 Sigoyer planches 79-81

Pays : France
Région : PACA
Département : Hautes-Alpes
Commune/lieu-dit : Sigoyer / Ravorier
Peuple antique : *Avantici* (confédération des Voconces)
Type de site : 1 tombe isolée
Date des fouilles : 1979/après 2000

Une ou deux tombes fouillées en deux fois a été découverte sur le site.

N27 Sigoyer **planches 79-81**

Rite : incinération ?
Architecture de la tombe : tombe en pleine terre
Dimensions : inconnues

Documentation de fouille : bien que toutes les armes soient présentes en double sauf l'épée, cet ensemble de mobilier est interprété comme une tombe unique. Les conditions de fouille n'étaient pas optimales, il faut donc rester prudent sur ce point. Il pourrait s'agir d'une tombe avec deux individus ou d'un dépôt (ce que l'absence de structure et de céramique tendrait à corroborer)
Publication : oui, dans une monographie
Lieu de conservation du mobilier : Musée départemental de Gap
Référence(s) bibliographique(s) : Mahieu/Barge/Mahieu 2005.

Catalogue :
1-2. Bz. Casques, probablement de type Coolus
3. Fe. Epée à croisière campaniforme décorée d'incisions
4. Bz et Fe. Fragments de fourreau d'épée avec pontet-plaque en fer, décor d'esses sur l'entrée, bouterolle à extrémité arrondie et une entrée décorée de cercles concentriques
5. Fe. Fer de lance
6. Fe. Pointe de section circulaire à douille décorée d'une sorte de bague à la jonction entre la douille et la pointe
7. Fe. Umbo circulaire à six trous de rivets
8. Fe. Umbo rectangulaire à ailettes courtes
9. Bz. Agrafe de ceinturon
10. Bz et Fe. Deux fibules en bronze et un probable pied de fibule en fer
11. Bz. Ceinturon métallique
12. Bz. Boucle de ceinture à tiges bouletées, portée peut-être avec le ceinturon. Deux tiges bouletées cassées appartiennent soit aux ceinturon soit à la boucle
13. Bz. Fragments d'anneaux (de suspension ?)
14. Bz et Fe. Fragments de tiges (éléments de fibules ?)
15. Bz. Tôle
16. Fe. Tôles

Datation de la tombe : LT D ; datation très difficile pour deux raisons : il n'est pas certain qu'il s'agisse d'un ensemble clos (tombe ou tombes), il pourrait aussi s'agir d'un dépôt avec des objets de datations différentes. Il nous semble toutefois, indépendamment de cette question, que nous sommes plutôt au début de LT D (LT D1) au vu de la morphologie du fourreau (bouterolle inhabituelle mais pontet-plaque et décors d'esses proches du type Ludwigshafen), des umbos et des fibules (ressorts à corde interne). Le ceinturon métallique est lui aussi plutôt LT D1. Nous réfutons donc la datation proposée dans la publication (LT D2-Guerre des Gaules). Si les casques sont contemporains, nous avons là une attestation de leur présence en Gaule à la fin du IIe siècle av. J.-C.
Ajoutons encore qu'il n'est pas certain que l'épée (croisière campaniforme) fonctionne avec le fourreau (entrée droite apparemment) et que la suspension avec le ceinturon métallique n'est pas certaine, ce type de ceinturon n'étant pas associé à des armes en contexte germanique.

Auxiliaire : non. La datation et le type de dépôt nous commandent la prudence. S'il fallait donner un sens historique à cet ensemble, il faudrait peut-être plutôt le mettre en rapport avec les invasions cimbriques en Transalpine. Les influences germaniques sur l'umbo, le fourreau et surtout le ceinturon sont les arguments majeurs pour une telle interprétation.

N28 Toulouse Estarac **planche 82**

Pays : France
Région : Midi-Pyrénées
Département : Haute-Garonne
Commune/lieu-dit : Toulouse / Estarac
Peuple antique : *Volcae Tectosages*
Type de site : habitat
Date des fouilles : anciennes et récentes

Un casque en fer à calotte lisse et couvre-nuque ainsi qu'un fer de lance ont été découverts dans le puits 9 (pl. 82A). Puits daté du début du Ier siècle av. J.-C., voire plus tôt (LT D1) si l'on suit M. Poux (2004, 578). Ce casque, un *unicum*, semble plutôt de tradition gauloise. Il a pu appartenir à un auxiliaire, comme les casques de Vieille Toulouse (N33).
Bibliographie : Vidal 1991 ; Arcelin/Brunaux 2003, 134-138.

N29 Toulouse Saint-Roch **planche 82**

Pays : France
Région : Midi-Pyrénées
Département : Haute-Garonne
Commune/lieu-dit : Toulouse / Saint-Roch
Peuple antique : *Volcae Tectosages*
Type de site : habitat
Date des fouilles : anciennes et récentes

A notre connaissance, la seule arme publiée provenant de ce site est un poignard anthropoïde (pl. 82B), provenant du puits 30. Il est daté de LT D (100-50 av. J.-C.) par le contexte (Vidal 1983). Cette arme de prestige ne nous semble pas un témoin suffisant pour évoquer une présence militaire sur le site, encore moins d'éventuels auxiliaires.

N30 Vachères **planche 83**

Pays : France
Région : PACA
Département : Alpes-de-Haute-Provence
Commune/lieu-dit : Vachères / Le Serre
Peuple antique : *Vocontii ou Albici*
Type de site : indéterminé
Date des fouilles : années 1860

Site sur lequel la statue dite « du guerrier de Vachères » a été découverte. Pour la description du contexte de découverte de la statue, sa description et une série de bons clichés, nous renvoyons à l'article fondamental de G. Barruol (1996).

Cette statue faisait probablement partie d'un monument funéraire. La localisation de la statue en limite des territoires voconce et albique permet de proposer une origine gauloise pour le défunt. Le torque qu'il porte n'est pas nécessairement un signe de « celticité », car des torques étaient aussi offerts aux soldats romains comme décorations (*dona militaria*).

L'intérêt majeur de cette statue pour notre étude est son niveau élevé de réalisme et de détail.

Nous aimerions ici mettre en lumière plusieurs aspects intéressants de l'armement de ce guerrier suite à un examen personnel de la statue au lapidaire du Musée Calvet d'Avignon, afin de prolonger ce que nous avons déjà pu dire à ce sujet (Pernet/Carlevaro 2006, 48, fig. 2.15).

Premièrement, et c'est un aspect fondamental, la datation de la statue nous semble bien établie grâce au type de fibule que porte le guerrier (pl. 83, 3). Il s'agit d'une variante du type d'Alésia (Guštin 1991, 43-45, fig. 23, 8 var. III ; Feugère 1985, type 11) qui permet de dater son équipement de la période 50-30 av. J.-C., au plus tard de

l'époque augustéenne précoce. Cette fibule permet de commenter la façon dont ce guerrier porte son manteau militaire (*sagum*, sayon). Cette pièce d'étoffe rectangulaire, d'origine gauloise, est attachée ici sur l'épaule droite afin de laisser le bras droit dégagé (pl. 83, 1). Cette manière de porter le manteau est celle qu'ont adoptée les militaires romains. C'est même, pour les auxiliaires gaulois, un des signes de reconnaissance qui permet de les distinguer de leurs homologues ennemis, comme l'illustre un passage de la guerre des Gaules : dans la confusion de la prise de l'*oppidum* de Gergovie, les Romains, qui se sont trop avancés et sont pris à revers par les Gaulois, ne reconnaissent pas les cavaliers éduens venus à leur secours bien que ceux-ci aient l'épaule droite découverte (*BG* 7, 50) (voir le passage cité *in extenso* dans le catalogue des sources écrites).

Intéressons-nous maintenant aux armes, en premier lieu au glaive. Le glaive et son fourreau sont très semblables à ceux du type 1 de Giubiasco, avec une garde campaniforme pour le glaive et une entrée de même forme sur le fourreau. L'arme est cassée. Il ne s'agit donc pas d'une épée courte, mais sa longueur n'est pas déterminable en l'état (estimable à 60-70 cm en vertu du type de glaive). Sur le haut du fourreau, deux frettes de suspension avec des anneaux permettent le port de l'arme. Pourtant, et c'est là un fait rarement mentionné, le guerrier n'utilise pas ces frettes pour attacher l'arme à son ceinturon. Il se sert d'une sorte de manchon (probablement en cuir) qu'il a enfilé sur le fourreau et dans lequel passe le ceinturon, comme dans un pontet de fourreau laténien (pl. 83, 2 et 4). Il porte donc son arme de tradition romaine à la gauloise.

Le ceinturon est constitué d'une bande de cuir qui semble être cloutée. Il est fermé par une grande boucle en forme de D. Dans le prolongement du ceinturon, sous la poignée du glaive, on voit un autre élément qui semble torsadé (pl. 83, 4). Il s'agit soit d'une ceinture portée sous le ceinturon, soit d'un élément constitutif du ceinturon, qui ressemblerait alors fortement aux modèles celtiques, comme le suggère déjà l'emploi du manchon évoqué ci-dessus.

Il n'y a pas de traces de lance en relation avec cette statue, si ce n'est, dans chaque main, une cavité qui permettait d'y glisser une hampe. Celle de la main droite dessine un cylindre de 2 cm de diamètre pour une hauteur de 5 cm. La main gauche, repliée sur le bouclier, possède aussi une cavité. G. Barruol suggère que le guerrier ait porté là une arme de jet (1996, 8), ce qui est fort probable.

En ce qui concerne les armes défensives, aucune trace de protection de tête, le guerrier est ici tête nue. Il porte en revanche une cotte de maille et un bouclier. La première est fermée par une attache en forme de lyre cachée en grande partie par le sayon (pl. 83, 1). Elle descend presque jusqu'à ses genoux. L'attachée lyrique susmentionnée relie deux épaulières quadrangulaires rabattues vers l'avant. Pour plus de détails sur ce type de fixation et son origine gauloise, nous renvoyons au travail d'A. Viand (2008, 46). Le type de maillage n'est pas définissable du fait de la représentation schématique des anneaux.

Le bouclier est très intéressant dans la mesure où il représente, de manière très véridique, une forme presque complète d'un bouclier à umbo circulaire de la seconde moitié du Ier siècle av. J.-C. La planche est ovale ou hexagonale (comme sur l'arc d'Orange par exemple) et légèrement convexe et ne possède bien entendu pas de *spina*. L'umbo mesure 22 cm de diamètre, sa coque est très endommagée et difficile à reconstituer. Mais la présence de dix rivets à tête plate sur le bord rappelle très clairement un des exemplaires découvert dans la structure 68 de Pîtres (B32, pl. 231, 4) dont la coque est hémisphérique.

Cette statue est un témoignage unique et très important de la présence d'un aristocrate gaulois dans l'armée romaine. Il donne un instantané de l'assimilation progressive de ces élites dans l'armée romaine, à un moment où il affiche encore clairement certains traits gaulois (le port du torque et la suspension du glaive) sur une statue destinée à un monument funéraire, une pratique qui est, elle, très romaine. Le lieu de découverte de cette statue, en limite de territoires voconce et albique, est une preuve matérielle tangible de l'existence d'auxiliaires issus de cette région ; il est possible toutefois que ce soldat ait obtenu la citoyenneté romaine, mais seule une inscription permettrait de l'assurer. Comme le rappelle G. Barruol, l'un et l'autre de ces peuples sont connus des historiens pour avoir fourni des troupes : les Voconces comme *civitas foederata* alliée des Romains et les *Albici*, alliés de Marseille. Ces peuples issus de zones montagneuses ont, comme les alpins, une longue tradition de mercenariat, source d'emploi et de promotion sociale (Barruol 1996, 10-11).

N31 Verna — planches 84-87

Pays : France
Région : Rhône-Alpes
Département : Isère
Commune/lieu-dit : Vernas / Le Perroncel (?)
Peuple antique : *Allobroges*
Type de site : 4 tombe isolée
Date des fouilles : 1818

Fouille ancienne d'une tombe en tumulus, apparemment méticuleuse mais peu documentée.

N31 Verna, tombe à char — planches 84-87

Rite : incinération
Architecture de la tombe : tombe en pleine terre dans un tumulus
Dimensions : fosse : 2x2 m ; tumulus : 24 (ou 7,6) x4,5 m

Documentation de fouille : tombe dont la fouille n'est pas documentée et qui contenait une centaine d'objets, dont des restes de char. Nous ne donnons ici que le catalogue de l'armement. L'attribution de certaines d'entre elles à la tombe n'est pas certaine. Nous renvoyons à la monographie pour ces questions
Publication : oui, dans une monographie
Lieu de conservation du mobilier : Maison du Patrimoine de Hières-sur-Amby
Référence(s) bibliographique(s) : Perrin/Schönfelder 2003.

Catalogue :
1. Bz. Casque perdu (n. i.). Note sur le casque : décrit comme « simple » et « inorné », il est probablement de type Coolus ou Mannheim

2. Fe. Epée
3. Fe. Epée ployée avec des restes de plaque de fourreau
4. Fe. Epée dans son fourreau de type Giubiasco 2b, à entrée campaniforme, pontet à attaches allongées, bouterolle à extrémité triangulaire
5. Fe. Epée dans un fourreau de type Ludwigshafen
6. Fe. Fragment d'épée
7-11. Fe. Fers de lance
12. Fe. Talon de lance
13-15. Fe. Umbos à ailettes courtes
16. Bz. Agrafe de ceinturon

Datation de la tombe : LT D1b (100-80 av. J.-C.) ; la datation proposée ici est celle donnée par les auteurs de la monographie, qui se fondent sur les fibules et la céramique.

Auxiliaire : oui. L'ensevelissement ayant eu lieu après la conquête de la Transalpine, ce guerrier, un chef important selon toute vraisemblance, était au service des romains tout en ayant conservé son équipement gaulois (à l'exception peut-être du casque, mais en absence de celui-ci il est difficile de se prononcer) et des rites funéraires anciens.

N32 Vié-Cioutat, *Oppidum* de **planche 88**

Pays : France
Région : Languedoc-Roussillon
Département : Gard
Commune/lieu-dit : Mons / Vieille Cité
Peuple antique : *Volcae Arecomici*
Type de site : habitat
Date des fouilles : avant 1880

Découverte fortuite d'un casque en fer de type Port (pl. 88, dessin inédit). Ce casque de tradition gauloise datable à LT D2 a très probablement appartenu à un auxiliaire indigène.

N33 Vieille-Toulouse, *Oppidum* de **planches 89-90**

Pays : France
Région : Midi-Pyrénées
Département : Haute-Garonne
Commune : Vieille-Toulouse
Peuple antique : *Volcae Tectosages*
Type de site : habitat
Date des fouilles : anciennes et récentes

Quatre casques en bronze de type Coolus, un Mannheim et deux fers de lance ont été découverts dans les puits de l'*oppidum* (pl. 89-90). 1 et 2 proviennent du puits XVI, où l'on a aussi trouvé deux attaches latérales (3). La couche dont proviennent ces objets est datée de 75-50 av. J.-C., mais le comblement du puits est augustéen (Gorgues 2005, 85). 5 provient d'une couche du puits XXIII (où deux autres casques Coolus-Mannheim et une lance non illustrés ont encore été découverts) datée aussi de 75-50 av. J.-C. (*ibid.* 84). Tous ces casques ont très probablement appartenu à des auxiliaires de l'armée romaine, ceci en vertu du fait qu'ils équipaient des Gaulois à une date (Ier siècle av. J.-C.) largement postérieure à la conquête romaine de cette zone. On retrouve une situation identique à celle de Toulouse Estarac (N28).
Bibliographie : Arcelin/Brunaux 2003, 134-138 ; Poux 2004, 163-174 ; Gorgues 2005 ; Gorgues/Schönfelder 2008.

3. Aire alpine (zone A)

Tour d'horizon des ensembles retenus

Cette zone très vaste n'a en fait livré que deux grandes concentrations de gisements : l'aire lépontienne (entre Tessin et Piémont) et l'aire carno-taurisque (en Slovénie actuelle). Ce sont toutefois des sources abondantes et riches qui prennent autant de place que celles de Gaule Celtique ou Belgique. Nous avons aussi inclus la zone de Sion, uniquement pour spécifier que nous ne pensons pas qu'elle livre des témoignages de la présence d'auxiliaires, sauf peut-être dans le cas d'une tombe de femme, contrairement à ce que nous avons pu écrire à ce sujet précédemment (Deschler-Erb/Voirol/Pernet 2008).

Quant aux sites qui n'ont pas été retenus, il faut citer en premier lieu le Magdalensberg, en Autriche, car nous avons décidé, en introduction, de laisser de côté les sites du royaume du Norique. Certaines des armes découvertes sur le Magdalensberg sont toutefois prises en considération dans la partie sur la typologie de l'armement des IIe et Ier siècles av. J.-C.

En zone carnienne, les armes d'Amaro (Righi 2001a, fig. 1 et Righi 2001b, fig. 4 et 5), provenant de contextes mélangés, n'ont pas été non plus prises en compte. Nous n'avons pas retenu non plus la tombe J28 de Solduno (Tessin), qui contient une épée, car cette dernière (que nous avons vue) est en trop mauvais état pour être déterminée. De même, les objets des tombes de Solduno 1935 et Minusio/Areal Pfeiffer, publiés par W. E. Stöckli (1975, Abb. 58 et 61), proviennent de contextes non fiables et n'ont pas été prises en compte.

La chronologie utilisée dans cette aire géographique

Pour les ensembles du Tessin et du Piémont (nécropoles des Lépontiens), nous renvoyons aux remarques faites sur la chronologie utilisée en Transpadane, celles-ci s'appliquant aussi à la partie alpine. Pour les découvertes slovènes, les travaux de M. Guštin et D. Božičont permis de bien asseoir la chronologie de ces régions en l'exprimant en chronologie relative dans le système de Reinecke. Nous donnons donc toutes les datations de cette zone alpine dans le système habituel de Reinecke.

Les grandes nécropoles des Latobiges
(Bela Cerkov/Mihovo/Novo Mesto/Verdun)

A1 Bela Cerkev planches 91-94

Pays : Slovénie
Région : Jugovzhodna Slovenija
Commune/lieu-dit : Novo Mesto / Strmec
Peuple antique : *Latobiges (Taurisci)*
Type de site : 3 grande nécropole
Date des fouilles : dès 1896

Les tombes de cette nécropole sont situées au pied de la montagne Vinji vrh, au-dessus de Bela Cerkev au lieu-dit Strmec et se répartissent sur six zones, dont cinq sont datées entre La Tène finale et l'époque romaine. On les trouve souvent dans la littérature sous le nom de complexes deŠ marjeta, mais le nom correct à utiliser est celui de Strmec.
Les objets ont été divisés entre deux musées, celui de Vienne et de Ljubljana. Les deux collections ont été publiée (Stare 1973 pour les collections de Ljubljana et Dular 1991 pour celles de Vienne), mais la reconstruction des ensembles est difficile, voire impossible. Les ensembles présentés ici se fondent sur les propositions de reconstructions de D. Božič et sur les ensembles intacts publiés par A. Dular. Il ne s'agit pas de toutes les tombes à armes de la nécropole, beaucoup sont détruites ou ne peuvent pas être reconstituées. De plus, les inventaires ne sont pas forcément complets.
Bibliographie : Stare 1973, Dular 1991, Božič 1999a et 1999b.

A8 Mihovo planches 118-119

Pays : Slovénie
Région/Land : Jugovzhodna Slovenija
Commune :Šentjernej
Peuple antique : *Latobiges (Taurisci)*
Type de site : 3 grande nécropole
Date des fouilles : 1898-1903

Environ 450 tombes ont été découvertes sur ce site, datées pour la plupart entre La Tène finale et le IIe siècle apr. J.-C. Ce cimetière a été étudié par H. Windl dans sa thèse déposée en 1975, mais n'a jamais été publié. Nous avons eu accès au travail d'H. Windl sans toutefois pouvoir faire la liste, dans le détail, des tombes à armes. Reste que comme à Verdun, cette nécropole contient de nombreuses tombes à glaives dont nous ne donnons ici qu'un très bref aperçu (pl. 118-119). Trois tombes (1656/58, 1657/16 et 1846/3) peuvent être datées entre la fin de LT D2 et l'époque augustéenne et sont toutes des tombes d'auxiliaires.

A10 Novo Mesto « Beletov Vrt » planches 121-124

Pays : Slovénie
Région : Jugovzhodna Slovenija
Commune/lieu-dit : Novo Mesto / Beletov vrt
Peuple antique : *Latobiges (Taurisci)*
Type de site : 3 grande nécropole
Date des fouilles : 1890 ; 1902 ; 1973-1977 ; 1989

Nécropole de 222 tombes datées entre La Tène finale et l'époque romaine. 13 tombes contiennent des armes. 9 tombes ont encore été découvertes en 1990 ; comme les tombes anciennes incomplètement publiées (1890 et 1902), elles n'ont pas été prises en compte dans ce travail.
Bibliographie : Knez 1992.

A15 Verdun pri Stopičah planches 141-144

Pays : Slovénie
Région : Jugovzhodna Slovenija
Commune/lieu-dit : Novo Mesto / Za cesto
Peuple antique : *Latobiges (Taurisci)*
Type de site : 3 grande nécropole
Date des fouilles : 1983-1991

Nécropole de 154 incinérations datées entre LT D2 et le IIIe siècle apr. J.-C. La nécropole est encore inédite, mais de nombreuses photos d'objets ont été publiées. D. Breščak, que nous avons rencontré à Novo Mesto, a eu la gentillesse de nous montrer les dessins des objets et de nous indiquer les assemblages des tombes à glaives. Nous donnons ici les panoplies de sept tombes et les illustrations disponibles à ce jour (pl. 141B-144), mais il est possible qu'il y ait plus de tombes à armes au total (tombes à lances).
Bibliographie : Breščak 1989 ; Breščak *et al*. 2002, 93-94.

Pour trois des quatre nécropoles, nous donnons un tableau récapitulatif des tombes à armes et non un catalogue détaillé de chacune d'elles (fig. 138). La typologie est exprimée avec les types définis au chapitre 7 (lorsque le type ne peut pas être précisé, seule la quantité est indiquée). La colonne code indique la panoplie présente dans la tombe, exprimé sous forme binaire (épée/lance/umbo/casque, 1 pour la présence et 0 pour l'absence). Pour la datation, la colonne ROM réfère à l'époque augusto-tibérienne. La colonne pl. renvoie aux planches.

La seule nécropole que l'on connaisse dans son intégralité est celle de Novo Mesto Beletov Vrt, les autres sont soit inédites (Mihovo et Verdun) soit mélangée (Bela Cerkev). C'est regrettable dans la mesure où ce sont les nécropoles qui ont livré les meilleurs témoignages de la présence d'auxiliaires dans la zone, avec la conjonction d'une datation assez basse et d'un armement très romanisé, mais déposé dans la tombe suivant le rituel indigène avec

	Epée	Lance	Umbo	Casque	Datation	Référence	code	pl.
BC parcelle Košak B, tombe 1	à échelle et résille		circulaire	Celtique oriental	LT D2	Božič 1999a, 1999a (tiré de Stare 1973)	1011	91-92
BC zone 3, tombe 5			circulaire		LT D1	Dular 1991, pl. 51, 33-35	0010	
BC zone 3, tombe 7		1			LT D1	Dular 1991, pl. 52, 1-2	0100	
BC zone 3, tombe 8		1			LT D1	Dular 1991, pl. 52, 3-4	0100	
BC zone 3, tombe 14		1			LT D1	Dular 1991, pl. 52, 11-12	0100	
BC zone 3, tombe 20		1			LT D1	Dular 1991, pl. 52, 18	0100	
BC zone 3, tombe 24		1			LT D1	Dular 1991, pl. 52, 19	0100	
BC zone 4	glaive type Mainz			Type Weisenau	ROM	Dular 1991, pl. 54, 1, 3-4 ; Božič1999b	1001	93
BC zone 6A, tombe 5		1	circulaire		ROM	Dular 1991, pl. 56, 10-20	0110	
BC zone 6A, tombe 8		1			ROM	Dular 1991, pl. 57, 5-8	0100	
BC zone 6A, tombe 11		1			ROM	Dular 1991, pl. 57, 12	0100	
BC zone 6A, tombe 12		1			ROM	Dular 1991, pl. 57, 13-18	0100	
BC zone 6A, tombe 15		2			ROM	Dular 1991, pl. 57, 19-20	0100	
BC zone 6A, tombe 17		1			ROM	Dular 1991, pl. 58, 10-13	0100	
BC zone 6A, tombe 18		1			ROM	Dular 1991, pl. 58, 14-15	0100	
BC zone 6B, tombe 2		1			ROM	Dular 1991, pl. 58, 20	0100	
BC zone 6C, tombe 2		1			ROM	Dular 1991, pl. 59, 7-15	0100	
BC hors contexte, tombe reconstituée	glaive	1	circulaire		ROM	communication D. Božič	1110	94
NM 71 (perturbée)		1			ROM		0100	
NM 137 (perturbée)		1			ROM		0100	
NM 140		1			LT D2		0100	
NM 147		1			LT D2		0100	
NM 155		1			ROM ?		0100	
NM 162 (perturbée)		1			LT D2		0100	
NM 169 (perturbée)	Giubiasco type 2	1	circulaire	celtique oriental	LT D1		1111	121-123
NM 176		1			LT D2		0100	
NM 187		1	circulaire		LT D2		0110	124
NM 194 (perturbée)		1			?		0100	
Sur 222 tombes, 10 à armes (4,5 %)								
V 1	glaive type Mainz	?	circulaire	type Weisenau	ROM		1 ?11	142
V 37	glaive dans fourreau à échelle et résille	1	circulaire		LT D2		1110	141B
V 41	glaive type Mainz	?	circulaire	type Weisenau	ROM		1 ?11	143
V 84	glaive type Mainz	1	circulaire		ROM	TPQ époque tibérienne	1110	144A
V 112	glaive type Mainz	1	circulaire		ROM		1110	144B
V 131	à échelle et résille	1	circulaire		LT D2		1110	
V 136	glaive				ROM		1000	

Fig. 138. – Tombes à armes de Bela Cerkev (BC), Novo Mesto « Beletov Vrt » (NM) et Verdun (V).

une céramique dans la tradition indigène elle aussi. La nécropole de Verdun est tout à fait remarquable avec ses casques de type Weisenau, uniques en contexte de nécropole. On y perçoit l'évolution de l'armement des formes les plus récentes de tradition gauloise (fourreau à échelle et résille) à des glaives de type Mainz. Tous les umbos sont circulaires.

Novo Mesto « Beletov Vrt ». Cette nécropole est utilisée depuis LT D jusqu'au Haut-Empire sans rupture. L'armement est présent dans 10 tombes (seulement 4,5 % de la nécropole) et l'on note différentes combinaisons d'armes (fig. 139, où les tombes à épées contiennent au moins une épée et les tombes à lance au moins une lance – mais pas d'épée).

Associations	n. cas=10
à épée	
1111	1
à lance	
0100	8
0110	1
Total	9

Fig. 139. – Associations d'armes dans les tombes de Novo Mesto.

L'avantage est ici clairement aux tombes à lances qui représentent 90 % des tombes à armes. La seule tombe à épée comprend une panoplie complète avec casque. C'est la plus ancienne du cimetière, fondatrice en quelque sorte

de la série de tombes à armes, plus modestes ensuite. Celles-ci s'échelonnent entre LT D2 et l'époque augustéenne (fig. 140).

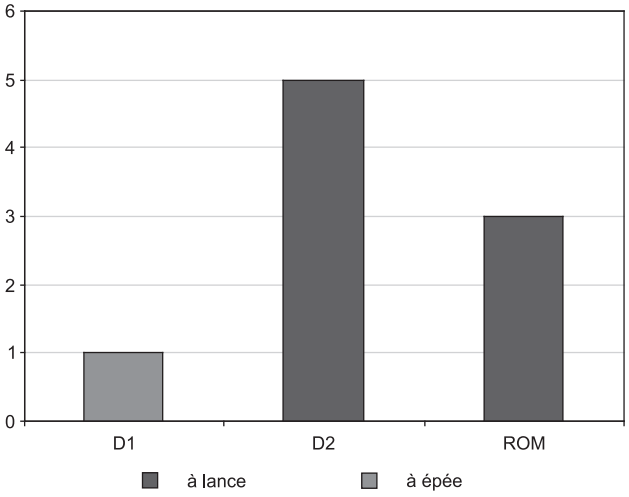

Fig. 140. – Répartition chronologique des groupes de tombes à armes à Novo Mesto.

Synthèse. Ces quatre cimetières présentent des caractéristiques communes qui méritent d'être mises en évidence. Tout d'abord une continuité dans le dépôt d'armes entre le début de LT D (fin du IIe siècle av. J.-C.) et l'époque augusto-tibérienne, période à laquelle cette pratique cesse. On peut donc supposer une continuité dans l'utilisation des cimetières par une même élite, qui petit à petit échange son armement de tradition celtique contre de l'armement romain. Il y a ensuite des traits du rituel qui sont communs, comme le dépôt du casque, rare dans les autres régions mais relativement fréquent entre Carniens et Taurisques.

Reste à savoir, en fonction du contexte historique, à partir de quand ces guerriers pourraient avoir été recrutés dans des unités au service de Rome. La présence d'armement romain pour l'époque augustéenne ne laisse selon nous planer aucun doute ; on peut affirmer que cela a lieu au plus tard à ce moment. Ce problème se pose pour d'autres groupes de tombes alpines comme les Lépontiens et les Carniens. Nous le traiterons donc d'un seul bloc dans la partie consacrée à l'aire alpine (chap. 8.3).

A2 Domodossola **planche 95**

Pays : Italie
Région : Piemonte
Province : Verbano Cusio Ossola
Commune : Domodossola
Peuple antique : *Lepontii*
Type de site : 1 tombe isolée
Date des fouilles : 1971

Mobilier provenant d'une (ou de plusieurs ?) tombe(s) contenant un glaive dans un fourreau en bois avec ses attaches et un fer de lance (pl. 95). La datation est à situer à l'époque augustéenne. La présence d'un glaive et d'une lance dans cet ensemble permet d'y voir un auxiliaire.
Bibliographie : Caramella/De Giuli 1993, tav. XI.

Les grandes nécropoles des Lépontiens (Giubiasco/Ornavasso/Gravellona Toce)

A3 Giubiasco **planches 96-104**

Pays : Suisse
Canton : Ticino
Commune : Giubiasco
Peuple antique : *Lepontii*
Type de site : 3 grande nécropole
Date des fouilles : 1900-1901/1905

Grande nécropole de plus de 500 tombes, datées entre le premier âge du Fer et le Haut-Empire (pour le détail voir Tori 2004). Au moins 72 tombes contenaient des armes.
Bibliographie : Tori 2004 ; Pernet/Carlevaro 2006.

A6 Gravellona Toce **planches 105-108**

Pays : Italie
Région : Piemonte
Province : Verbano Cusio Ossola
Commune/lieu-dit : Gravellona Toce / Pedemonte
Peuple antique : *Lepontii*
Type de site : 3 grande nécropole
Date des fouilles : 1954-1959

Nécropole de 126 tombes datées entre le Ve siècle av. et le IVe siècle apr. J.-C. La nécropole est encore inédite, mais de nombreuses photos d'objets ont été publiées et nous avons pu, grâce à la gentillesse de G. Spagnolo Garzoli, dessiner tous les glaives de la nécropole (sauf celui de la tombe 68). Nous donnons ici les panoplies des cinq tombes à glaives avec leurs illustrations (pl. 105-108), mais il est certain qu'il y a plus de tombes à armes au total (tombes à lances). Les datations données sont fondées sur la consultation des livres d'inventaires et de la bibliographie en fonction des objets accompagnant les armes. Elles sont sujettes à caution tant que la publication n'est pas parue.
Bibliographie : Pattaroni 1986 ; Spagnolo-Garzoli 2001 et 2003 ; Deodato 2001.

A11 Ornavasso **planches 125-135**

Pays : Italie
Région : Piemonte
Province : Verbano Cusio Ossola
Commune/lieu-dit : Ornavasso / San Bernardo (SB) et Persona (P)

Peuple antique : *Lepontii*
Type de site : 3 grande nécropole
Date des fouilles : 1890-1891 ; 1942 et 1950

Nécropole de 346 tombes réparties sur deux zones (San Bernardo et Persona). Les tombes sont datées entre LT C et le Haut-Empire. 52 tombes à armes sont comptabilisées sur le cimetière.
Bibliographie : Piana Agostinetti 1999 (4 vol.).

Pour ces trois nécropoles, nous donnons des tableaux récapitulatifs des tombes à armes et non un catalogue détaillé (fig. 141). Pour le cimetière de Giubiasco, le catalogue détaillé des tombes à armes se trouve dans Pernet/Carlevaro 2006. Sur les planches, nous n'avons mis que les objets faisant effectivement partie des tombes sélectionnées. Les dessins sont tous récents et tirés de Pernet/Carlevaro 2006.

Deux cimetières distincts, S. Bernardo et Persona, ont été fouillés à Ornavasso à la fin du XIXe siècle. Les travaux de E. Bianchetti (1895), J. Graue (1974), P. Piana Agostinetti (1972 et 1999) et S. Martin-Kilcher (1998) permettent de se faire une bonne idée des objets mis au jour sur les deux sites. Nous avons redessiné tous les glaives de la nécropole au Musée de Verbania. Les glaives des tombes 59 et 100 n'ont pas été retrouvés dans les réserves du Musée de Verbania ; ils ne sont pas conservés. Pour la tombe 59, nous avons utilisé le dessin de J. Graue ; pour la tombe 100, aucun dessin de cette arme n'a été réalisé. Dans la mesure où les inventaires d'Ornavasso posent des problèmes, nous avons contrôlé à l'aide des quatre volumes publiés récemment par P. Piana Agostinetti (1999), que les tombes données sur les planches (pl. 125-135) étaient intègres. Toutes les remarques sur les problèmes d'inventaires de ces tombes sont faites directement sur les planches. Les datations des monnaies données ici (fig. 141) sont basées sur les exemplaires faisant effectivement partie des tombes en question. Le tableau des tombes à armes d'Ornavasso ainsi que les planches de mobilier (les dessins des objets autres que les armes ont été repris de Graue 1974) fournis dans cette étude peuvent donc être considérés comme vérifiés et sûrs.

Pour la nécropole de Gravellona Toce, encore inédite, nous n'avons pu dessiner que les armes (glaives et lances) à la Surintendance de Turin. Nous ne pouvons donc pas fournir ici les dessins des autres objets contenus dans les tombes. Il nous a toutefois été possible d'accéder aux livres d'inventaires et de voir quels objets étaient associés à ces armes, sans toutefois savoir exactement de quels types il s'agit. Nous avons donc renoncé à donner un catalogue détaillé de ces tombes, les informations que nous avons se résumant à des grandes catégories (fibules, assiettes, cruche, bague, etc.). Les datations données sont donc sujettes à caution et demandent à être vérifiées avec la publication complète de la nécropole au moment où celle-ci sera disponible. Nous ne sommes par ailleurs pas certain d'avoir dans ce tableau l'ensemble des tombes à armes de Gravellona Toce. Nous n'avons donc pas entrepris d'analyse générale des tombes à armes de ce cimetière comme nous le faisons plus loin pour Giubiasco et Ornavasso.

Dans le tableau, la typologie est exprimée avec les types définis au chapitre 7 (lorsque le type ne peut pas être précisé, seule la quantité est indiquée). La colonne code indique la panoplie présente dans la tombe, exprimée sous forme binaire (épée/lance/umbo/casque, 1 pour la présence et 0 pour l'absence). Dans la colonne datation ROM fait référence à l'époque julio-claudienne (surtout Auguste-Tibère). La colonne pl. renvoie aux planches.

Tombe	Epée/fourreau	Lance	Umbo	Casque	Datation	Code	pl.
G 108	glaive type 1		1		LT D	1010	96
G 119	glaive type 2	1	ailettes longues (2b)	Negau	LT D	1111	97-98
G 125		1			ROM	0100	
G 145		1			ROM	0100	
G 155		1			LT D	0100	
G 177	Giubiasco 1				LT C	1000	
G 222	Giubiasco 2b	1	ailettes trapé-zoïdales	tessi-nois	LT C2-D1	1111	
G 326	Giubiasco 3a	1			LT D	1100	
G 330	glaive type 2	1	ailettes longues (2b)		LT D	1110	99
G 338	Giubiasco 1	1			LT C	1100	
G 347		1			LT C2-D1	0100	
G 348	Giubiasco 2b	1			LT C2-D1	1100	
G 356		1			LT D	0100	
G 359		1			LT D	0100	
G 361		1			LT D	0100	
G 367		1			LT D	0100	
G 372		1			LT D	0100	
G 373		1			LT D	0100	
G 374		1			LT D	0100	
G 375		1			LT D	0100	
G 379		1			LT D	0100	
G 381		1			LT C2-D1	0100	
G 385		1			ROM	0100	
G 390		1			ROM	0100	
G 405	Giubiasco 1				LT C	1000	
G 406		1			ROM	0100	
G 411	Giubiasco 2b	1			LT C2-D1	1100	
G 413		1			LT D	0100	
G 420		1			LT C2-D1	0110	
G 422		1			ROM	0100	
G 423		1			ROM	0101	101
G 425	Giubiasco 2b	1		type appenin	LT D	1101	
G 427	Giubiasco 2b	1			LT D	1100	
G 428		1			ROM	0100	
G 433		1	circulaire		ROM	0110	102
G 438		1			LT D	0100	
G 444	Giubiasco 2a	1	ailettes trapé-zoïdales		LT D	1110 + poignard	
G 459	Giubiasco 2a	1	ailettes longues (2a)		LT D	1110	
G 467	glaive Mainz	1			ROM	1100	
G 471	glaive type 2	1	1		LT D	1110	103-104
G 477		1			LT D	0100	
G 526		1			ROM	0100	
Le comptage des tombes à armes est délicat à Giubiasco, voir Pernet/Carlevaro 2006, 27-29 et 337-340.							

Tombe	Epée/ fourreau	Lance	Umbo	Datation	Monnaie TPQ av. n. è.	Code	pl.
OSB 1	Giubiasco 2			LT D	114	100	
OSB 6	Giubiasco 2			LT D	144	100	
OSB 7	Giubiasco 2			LT D	144	100	
OSB 11	Giubiasco 2			LT D	154	100	
OSB 17	Giubiasco 2			LT D	110	100	
OSB 30	Giubiasco 2			LT D	illisible	100	
OSB 31	glaive type 1			LT D	90	100	125
OSB 32	1			LT D		100	
OSB 35	1			LT D		100	
OSB 44		1		LT C2-D1		010	
OSB 46	Giubiasco 2			LT D ?		100	
OSB 50	Giubiasco 2a			LT D	illisible	100	
OSB 52	Giubiasco 2			LT D ?		100	
OSB 53	1			LT D		100	
OSB 67	1			LT D		100	
OSB 81		1		?		010	
OSB 96		sorte de *pilum* ?		LT D		010	
OSB 105	Giubiasco 2			LT C2-D1	110	100	
OSB 117	Giubiasco 1 ?			LT C		100	
OSB 126	Giubiasco 2			LT D	illisible	100	
OSB 137	1	1		LT D	234	110	
OSB 140		1		LT D ?	214	010	
OSB 145	Giubiasco 2			LT D	illisible	100	
OSB 153	1			LT D		100	
OSB 154		1		LT D		010	
OSB 161	Giubiasco 1 ?			LT C2-D1	149	100	
OSB 162	Giubiasco 2			LT D		100	
OSB 164	Giubiasco 2			LT D	189	100	
OSB 7 (1941)		1		LT D	illisible	010 + poignard romain	
OP 2		2		ROM	29	010	126
OP 15		1		ROM	Auguste	010	
OP 29		1		ROM	Auguste	010	
OP 50		1		?		010	
OP 52		1		ROM	12	010	
OP 54		1		ROM		010	
OP 59	glaive type 2			ROM	89	100	127-128A
OP 68		1		ROM	12	010	
OP 69		1		ROM	Auguste	010	128B
OP 82		1		ROM	54 apr.	010	
OP 83		1		?		010	
OP 88		1		ROM	15	010	
OP 95	glaive type 2	1		ROM	Tibère	110	129-131A
OP 96		1		ROM		010	
OP 97	glaive type 2			ROM	illisible	100	131B -132
OP 100	1		1	LT D	illisible	101	133-134A
OP 102	attache glaive			ROM	illisible	-	134B
OP 107		1		ROM	Auguste	010	
OP 107		1		ROM	Auguste	010	
OP 112		1		ROM	15	+ poignard romain	
OP 115		1		?		010	
OP 133		1		ROM	15	010	
OP 134		1		ROM	12	010	
OP B	glaive type 2			LT D		100	135
Sur 346 tombes, 52 à armes (15 %)							
GT 58	glaive type 2			LT D		100	105A
GT 68	glaive type 2 (n. i.)	1		ROM		110	105B
GT 70	glaive type 2	1		ROM		110	106
GT 76	glaive type 2	1		ROM		110	107
GT 105	glaive type 2	1		ROM		110	108

Fig. 141. – Tombes à armes de Giubiasco (G), Ornavasso San Bernardo (OSB), Ornavasso Persona (OP) et Gravellona Toce (GT).

Giubiasco. L'armement de la nécropole de Giubiasco peut être daté entre La Tène moyenne et le début du Ier siècle apr. J.-C.

Les tombes de la nécropole n'ont pas toutes été fouillées sous contrôle scientifique, nous n'avons donc donné dans le tableau que les tombes dont l'inventaire peut être contrôlé d'après les données de fouilles.

La nécropole de Giubiasco a livré un nombre d'armes élevé pour une période couvrant plus de 200 ans (LT C2-première moitié du Ier siècle apr. J.-C.). Il n'est pas certain que les limites de la nécropole aient été entièrement circonscrites. Cela dit, en l'état actuel des connaissances, un rapide calcul se fondant sur les ensembles fouillés correctement indique que près du tiers des tombes de La Tène finale et d'époque romaine contient des armes[173].

Les tombes à armes fouillées sous contrôle scientifique ont livré 136 éléments d'armement, dont 62 % d'armement offensif (épées, glaives, poignards, fers et talons de lance, haches à tranchant convexe), 9 % d'armement défensif (umbos et casques) et 29 % d'accessoires permettant le port des armes (fourreaux et éléments de suspension). Un tableau résume les combinaisons d'armes rencontrées à Giubiasco (les tombes à épées contiennent au moins une épée et les tombes à lance au moins une lance, mais pas d'épée) (fig. 142).

L'arme la plus fréquente est le fer de lance ou de javelot présent dans la quasi-totalité des tombes, sans être nécessairement associé à un talon. En effet, moins de la moitié des armes d'hast étaient munies d'un talon, une proportion qui n'est pas à imputer à la qualité de la fouille, mais à une réalité archéologique. Les épées et les glaives, déposés dans près d'une tombe à armes sur trois, sont aussi bien représentés. Ils sont systématiquement associés à un

173 Les lots Corradi et Viollier contiennent 174 tombes datables de La Tène finale et d'époque romaine, dont 52 avec des armes.

Associations	n. cas=42
à épée	
1111	2
1101	1
1110	4
1100	6
1010	1
1000	2
Total	16
à lance	
0101	1
0110	2
0100	23
Total	26

Fig. 142. – Associations d'armes dans les tombes de Giubiasco.

fourreau, sauf dans un cas (glaive de la t. 467). Boucliers et casques sont en revanche beaucoup plus rares. Seules quatre tombes (t. 119, 222, 423 et 425) ont livré un casque. Casques et boucliers ne sont pas nécessairement associés, puisque seules deux tombes à casque contenaient aussi un umbo. Par contre, l'épée est associée au casque dans trois des quatre cas.

Lorsqu'on s'intéresse à l'évolution chronologique de ces tombes, en distinguant au sein des tombes à épées celles qui sont de tradition celtique (« à épée ») de celles qui sont de tradition romaine (« à glaive »), plusieurs tendances ressortent (fig. 143).

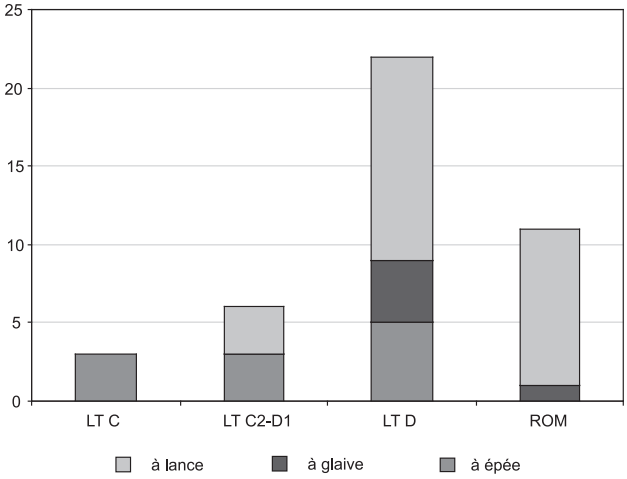

Fig. 143. – Répartition chronologique des groupes de tombes à armes à Giubiasco.

Aux phases LT C et LT C2-D1, le dépôt d'épée est majoritaire. Si la lance accompagne toujours l'épée dans ces 6 tombes, ce n'est qu'avec LT D que le dépôt de la lance comme seule arme offensive prend de l'importance. Remarquons au passage que les tombes à épées sont assez riches dans l'ensemble (céramique, couteaux, fibules, vaisselle en bronze parfois), tandis que les tombes à lances de LT D sont plus pauvres en mobilier. Elles sont néanmoins une fois et demi plus nombreuses que les tombes à épées, qui amorcent à LT D leur diminution. Le nombre de tombes à armes datables de l'époque romaine (11 sépultures) est inférieur à celui de LT D (22 sépultures), mais les tombes à lances y jouent un rôle nettement plus important avec 10 attestations contre une seule tombe à glaive, et des ensembles plus riches en céramique.

Si le choix des armes déposées est révélateur à la fois de l'équipement du guerrier de son vivant et d'une hiérarchie militaire, l'évolution constatée à Giubiasco suggère que les porteurs d'épées sont les premiers à avoir fait déposer dans leur tombe leur équipement. Au fil du temps, cette pratique s'est étendue aux porteurs de lances, plus nombreux mais moins bien pourvus. Le rite du dépôt d'armes disparaît au milieu du Ier siècle apr. J.-C.

Nous avons regroupé les conclusions à caractère historique dans une courte synthèse ci-après, ainsi que dans la partie dédiée à l'analyse de l'aire alpine (chap. 8.3).

Ornavasso. Il y a 29 tombes à armes à S. Bernardo et 23 à Persona. Différentes panoplies ont été mises au jour (fig. 144).

Associations	n. cas=51
à épée	
100	25
101	1
110	2
Total	28
à lance	
010	23
Total	23

Fig. 144. – Associations d'armes dans les tombes d'Ornavasso.

L'absence d'armes défensives est un fait étonnant à Ornavasso. Seul un umbo, redessiné par nos soins (t. 100, pl. 133, 1), est connu. Il ne s'agit apparemment pas d'un problème de qualité de fouille, mais de dégradation ou de rituel funéraire : soit les armes défensives ont disparu (boucliers en bois, casques en matières organiques), soit elles ne sont pas déposées dans la tombe, car il est difficilement concevable que ces guerriers n'utilisent pas d'armes défensives. Un autre aspect intéressant de la nécropole d'Ornavasso réside dans la proportion des fers de lance par rapport aux épées. A S. Bernardo, l'épée est l'arme offensive la plus courante (71 % des armes offensives). A Persona, c'est la lance (79 % des armes offensives). L'explication est ici plutôt à chercher dans la chronologie, les épées se raréfient en effet dans les tombes du Ier siècle av. J.-C., phénomène que l'on a aussi observé à Giubiasco. En combinant les données des deux nécropoles, on obtient l'évolution suivante (fig. 145, où l'on distingue au sein des tombes à épées celles qui sont de tradition celtique – « à épée », de celles qui sont de tradition romaine – « à glaive »).

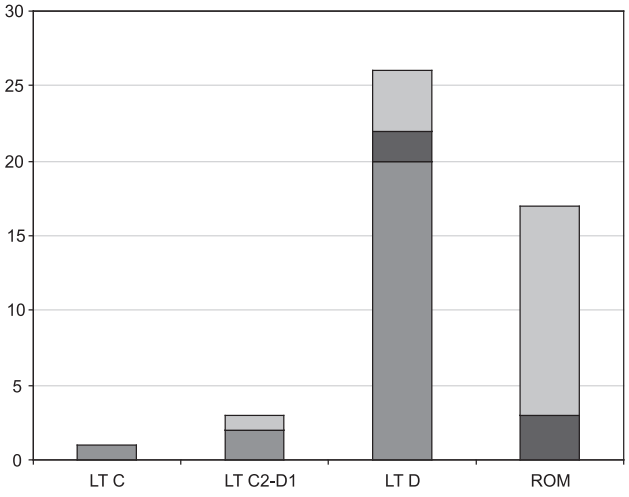

Fig. 145. – Répartition chronologique des groupes de tombes à armes à Ornavasso.

Aux phases LT C et LT C2-D1, soit le début de la nécropole, le dépôt d'armes est peu fréquent et ce sont en majorité des tombes à épée. L'augmentation sensible concerne surtout LT D avec pas moins de 20 tombes à épées et l'apparition des premiers glaives. Le nombre de tombes à armes datables de l'époque romaine (17) est inférieur à celui de LT D (26), mais les tombes à lances y jouent un rôle nettement plus important avec 14 attestations contre trois tombes à glaive. Comme à Giubiasco, les porteurs d'épées sont les premiers à avoir fait déposer dans leur tombe leur équipement. Au fil du temps, cette pratique s'est étendue aux porteurs de lances, nettement plus nombreux. Le rite du dépôt d'armes disparaît au milieu du Ier siècle apr. J.-C.

Nous avons regroupé les conclusions à caractère historique dans une courte synthèse ci-après, ainsi que dans la partie dédiée à l'analyse de l'aire alpine (chap. 8.3).

Synthèse. Ces deux grandes nécropoles lépontiennes peuvent maintenant être comparées. A Giubiasco il y a 52 tombes exploitables scientifiquement. A Ornavasso, le total est le même. Concernant les armes offensives, il est étonnant de constater que les deux nécropoles ont livré un nombre comparable d'épées celtiques, de glaives de tradition romaine et de poignards. Mais ce chiffre doit être pondéré par celui du nombre de sépultures à armes. Les tombes avec une épée ou un glaive sont plus nombreuses à Ornavasso (28 sur 52, soit plus de la moitié) qu'à Giubiasco (statistique réalisée à partir des tombes exploitables : 16 sur 52, soit moins du tiers). La quantité de fers de lance et de javelots est en revanche inversée : près de 100 % de fers dans les tombes à armes de Giubiasco, contre 48 % à Ornavasso. Si la chronologie aide à mieux comprendre la présence de nombreux fers à Persona, il faut tout de même remarquer que, sur les 29 tombes de S. Bernardo, seules 7 ont un fer (24 %), alors qu'à Giubiasco les tombes à armes les plus anciennes (contemporaines de celles de S. Bernardo) ont toutes un fer de lance. L'explication se trouve soit dans le fait que les rituels funéraires diffèrent d'une nécropole à l'autre, soit que les guerriers sont équipés différemment. Malgré leur proximité et une similarité apparente dans les ensembles funéraires, les deux nécropoles lépontiennes présentent des dissemblances notables.

Mais l'évolution générale du dépôt d'arme est assez similaire si l'on compare les deux graphiques (fig. 143 et 145) : un pic d'armement à LT D avec l'apparition de glaives et un renversement dans le rapport des tombes à épées et à lance entre LT D et le début du Haut-Empire. Enfin on continue, aux deux endroits, à déposer des armes dans les tombes jusque vers le milieu du Ier siècle apr. J.-C.

Pour expliquer ces phénomènes, D. Viollier, S. Martin-Kilcher et S. Biaggio Simona ont avancé l'hypothèse convaincante que les tombes de guerriers de Giubiasco et d'Ornavasso sont celles d'auxiliaires de l'armée romaine (Viollier 1912, 241-242 ; Martin-Kilcher 1998, 209 et 227 ; Biaggio Simona 2000a, 279). Ce ne sont pas des légionnaires (car ils ne sont pas citoyens romains), mais des indigènes qui possèdent un armement mixte non standardisé. De plus, ce statut d'auxiliaire s'accorde avec l'histoire de la région, comme nous le montrons dans le chapitre 8.2. Nous y aborderons aussi une question difficile, commune aux nécropoles des Carniens, Latobiges et Lépontiens : le début de ce service comme auxiliaires se produit-il dès le début du dépôt d'armes à LT C2 ou seulement avec l'apparition de l'armement romain ?

A4 Grad pri Reki (Reka)

Pays : Slovénie
Région : Goriška
Commune : Idrija
Peuple antique : *Carni*
Type de site : champ de bataille
Date des fouilles : Prospections illégales dans les années 1980

Le mobilier découvert sur le site suggère un champ de bataille ayant opposé les troupes romaines aux indigènes. Cette bataille peut se dater des environs de 35 av. J.-C. sur la base des fibules et du type d'armement. Si des auxiliaires gaulois ont fait partie des troupes, il est difficile de mettre en évidence leur présence à partir du mobilier. Ce site est sur les hauteurs du cimetière de Reka pri Cerknem (A12).
Bibliographie : Božič 1999c ; Istenič2005.

A5 Grad priŠ mihelu (Šmihel)

Pays : Slovénie
Région : Goriška
Commune : Nova Gorica
Peuple antique : *Carni*

Type de site : champ de bataille
Date des fouilles : années 1890

Le mobilier découvert sur le site suggère un champ de bataille ayant opposé les troupes romaines aux indigènes. Cette bataille peut dater aux environs de la fin du IIIe et de la première moitié du IIe siècle av. J.-C. sur la base de la typologie des *pila*. Si des auxiliaires gaulois (des Transpadans) ont pu faire partie des troupes, il est difficile de mettre en évidence leur présence à partir du mobilier.
Bibliographie : Horvat 1997 et 2002.

Les nécropoles des Carniens
(Idrija pri Bači/Reka pri Cerknem)

A7 Idrija pri Bači — planches 109-117

Pays : Slovénie
Région : Goriška
Commune/lieu-dit : Tolmin / Na Robu
Peuple antique : *Carni*
Type de site : 2 petite nécropole
Date des fouilles : 1886-1887

47 tombes en puits fouillées sur ce site, datées entre le début du second âge du Fer et l'époque augustéenne. 14 ensembles, souvent riches, contiennent des armes.
Bibliographie : Guštin 1991.

A12 Reka pri Cerknem — planches 136-139

Pays : Slovénie
Région : Goriška
Commune/lieu-dit : Idrija / Kozarsko
Peuple antique : *Carni*
Type de site : 2 petite nécropole
Date des fouilles : 1902

Nécropole de 14 incinérations, dont 6 avec de l'armement, toutes datées entre LT D et le début du Haut-Empire.
Bibliographie : Guštin 1991.

Pour ces deux cimetières, nous donnons un tableau récapitulatif des tombes à armes et non un catalogue détaillé de chacune d'entre elles (fig. 146). La typologie est exprimée avec les types définis au chapitre 7 (lorsque le type ne peut pas être précisé, seule la quantité est indiquée). La colonne code indique la panoplie présente dans la tombe exprimé sous forme binaire (épée/lance/umbo/casque, 1 pour la présence et 0 pour l'absence). Dans la colonne datation, la colonne ROM fait référence à l'époque augusto-tibérienne. La colonne pl. renvoie aux planches.

Tombe	Epée	Lance	Umbo	Casque	Datation	Code	pl.
I 1		1			LT D	0100	
I 4	1	1			LT C	1100	
I 5		1		celtique oriental	LT D	0101	109-113A
I 14			circulaire		LT D	0010	
I 11/12	glaive type Mainz	1			ROM	1100	113B-114A
I 16		1	type Skorba		ROM	0110	
I 17	glaive type Mainz		circulaire	Weisenau	ROM	1011	114B-117
I 18		1		Negau	ROM	0101	
I 21		1			ROM	0100	
I 30		1			LT B	0100	
I 34		1			LT A	0100	
I 37		1			LT A	0100	
I 40		1			LT A	0100	
I 44		1			LT A	0100	
Sur 47 tombes, 14 à armes (29.7 %)							
R 2		1		Negau	ROM	0101	
R 3	glaive type 1 (?)	1	circulaire		ROM	1110	136-138
R 7		1	circulaire		ROM	0110	
R 10	attache glaive	sorte de *pilum* ?			LT D	1100	
R 11		*pilum*	circulaire	Port	ROM	0111	139
R 14		2			?	0100	
Sur 14 tombes, 6 à armes (42.8 %)							

Fig. 146. – Tombes à armes d'Idrija (I) et de Reka (R).

Ces deux nécropoles ont été étudiées en dernier lieu par M. Guštin et sont parmi les plus riches de notre corpus. Elles présentent des caractéristiques tout à fait étonnantes. La première est la présence, au sein de ces ensembles souvent tardo-laténiens, d'objets anciens ou de style très ancien. C'est par exemple le cas du casque de type Negau présent dans la tombe 18 d'Idrija p. B[174]. Cette caractéristique a souvent fait dire de ces ensembles, par ailleurs parfaitement bien fouillés (par J. Szombathy dans le cas d'Idrija p. B.), qu'ils étaient mélangés. Il n'en est rien. Il ne semble pas non plus qu'il y ait plusieurs individus dans les tombes. On pourrait le croire pour les tombes 5 d'Idrija p. B et 3 de Reka p. C. qui contiennent beaucoup de fibules. La tombe 5 n'a toutefois livré qu'une seule urne funéraire (Guštin 1991, 76). Comme dans d'autres nécropoles alpines, il faut donc accepter à la fois la perduration de certaines formes et des

174 Le casque est du type Negau récent. La typologie est ici amplement confirmée par l'épigraphie puisque le casque porte une inscription en lettres latines, le nom du porteur du casque : PROTEMVS.

rituels particuliers qui voient certains objets anciens déposés dans des tombes récentes. M. Guštin propose de plus de voir dans ces tombes en puits pleines d'objets une analogie avec les dépôts d'objets métalliques bien connus dans le monde celtique (*ibid.* 78-79).

L'autre est bien entendu la présence récurrente de tombes à armes (voir leur pourcentage élevé dans ces cimetières), en particulier à partir de LT D. Si l'on regarde les panoplies de ces tombes, on obtient un tableau (fig. 147, où les tombes à épées contiennent au moins une épée, les tombes à lance au moins une lance – mais pas d'épée), et les tombes à umbo au moins un umbo – mais ni épée ni lance).

Associations	n. cas=20
à épée	
1011	1
1100	3
1110	1
Total	5
à lance	
0100	8
0101	3
0110	2
0111	1
Total	14
à umbo	
0010	1

Fig. 147. – Associations d'armes dans les tombes d'Idrija et de Reka.

Ce sont les tombes à lances qui prédominent, mais elles se répartissent sur tout le second âge du Fer, avec un pic, comme le montre notre graphe (fig. 148), à l'époque augustéenne. Les épées déposées à partir de cette époque sont toutes des glaives. Une seule tombe contient un umbo pour seule arme, phénomène marginal ici, dont on verra qu'il est courant à partir de LT D2b dans le monde trévire.

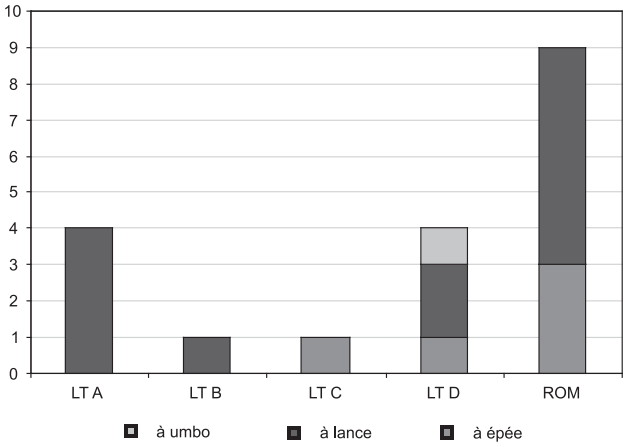

Fig. 148. – Répartition chronologique des groupes de tombes à armes à Idrija et Reka.

Synthèse. Le graphique de l'évolution du dépôt d'armes (fig. 148) indique une augmentation nette de la proportion des tombes à armes dans cette vallée à LT D. Reste à savoir, en fonction du contexte historique, à partir de quand ces guerriers pourraient avoir été recrutés dans des unités au service de Rome. La présence d'armement romain pour l'époque augustéenne ne laisse selon nous pas de doute : cela a lieu au plus tard à ce moment. Ce problème se pose pour d'autres groupes de tombes alpines comme les Lépontiens et les Carniens. Nous le traiterons donc d'un seul bloc dans la partie consacrée à l'aire alpine (chap. 8.3). Nous verrons toutefois que l'augmentation du nombre de tombes à armes à LT D peut être mise en rapport avec des changements politiques et militaires dans la région.

A9 Monte Sorantri — planche 120

Pays : Italie
Région : Friul-Venezia Giulia
Province : Udine
Commune/lieu-dit : Raveo / Monte Sorantri di Raveo
Peuple antique : *Carni*
Type de site : habitat
Date des fouilles : après 2000

Habitat et sanctuaire du second âge du Fer. Une des fosses (US 713, fouille 2003) de l'habitat est remplie avec du matériel militaire. S. Corazza indique que le remplissage est détritique. Les objets retrouvés dans cette fosse proviennent donc probablement d'une autre structure proche sur le site. Les armes sont laténiennes (LT C2 et LT D) mais aussi romaines avec une paragnathide de casque de type Weisenau (comme à Allonnes) (Righi 2001a, fig. 5, 5 et Righi 2001b, fig. 18, 68) et, trouvé en 2003, un fragment de fourreau de glaive romain (Bandelli/Vitri 2003, fig. 5, 3) (pl. 120). Mutilation et dépôt d'armes semblent donc avoir lieu jusqu'au début de l'époque romaine. Comme pour d'autres sanctuaires, la question se pose de savoir si ce sont des offrandes faites par des indigènes devenus auxiliaires ou si ce sont des armes prises à l'ennemi. La datation à l'époque augustéenne de ces armes romaines oriente vers plutôt vers la première hypothèse.

A13 Sion — planche 140

Pays : Suisse
Canton : Valais
Commune : Sion
Peuple antique : *Seduni*
Type de site : 2 petites nécropoles
Date des fouilles : périodes différentes suivant les nécropoles ; la tombe du Passage de la Matze a été fouillée en 1998

Diverses tombes à armes datées entre la fin de LT C2 et LT D fouillée en ville de Sion. La présence de deux phalères

en bronze décorées, l'une avec des dents de suidé et l'autre avec du crin de cheval nous a fait dire, par analogie avec des exemplaires de phalères découverts à Dangstetten, que certains de ces guerriers avaient pu servir comme auxiliaires. L'étude récente de ces tombes indique toutefois que leur chronologie (LT D1) ne permet pas une telle hypothèse.
Il faut ajouter dans cette discussion la tombe 1 du Passage de la Matze. C'est une tombe féminine augustéenne très intéressante par la présence d'un suaire en laine dont les mailles font penser aux grands manteaux de militaires romains et le dépôt dans la tombe de plusieurs fibules de type Alésia (pl. 140). Cette femme décédée à 20-25 ans et ensevelie à LT D2b pourrait avoir eu, comme à Dury, un rapport avec l'armée romaine.
Bibliographie : Moret/Rast-Eicher/Taillard 2000 ; Curdy *et al*. 2009.

A14Š kocjanske Jame/Grotte di San Canziano **planche 141**

Pays : Slovénie
Région : Obalno-kraška
Commune/lieu-dit : Divača / Grotta delle Mosche
Peuple antique : *Carni*
Type de site : sanctuaire (?)

Découverte dans la grotte d'un casque en bronze de type Buggenum (26,5x20x23,5 cm) avec l'inscription suivante sur le couvre-nuque (pl. 141) : C(enturia). Postumi. M(arci). Valeri. Bacini / C(enturia). Caesidieni C(aius) Tomius.
Ce sont deux noms préromains Gaius Tomius et Marcus Valerius Bacinus (ou Bacenus). Le casque a pu être offert par un soldat indigène, peut-être un légionnaire si l'on en croit les *tria nomina*.
Bibliographie : Dugulin 2002, 93, fig. 51 (dessin G. Righi).

A16 Wartau **planche 145**

Pays : Suisse
Canton : Sankt Gallen
Commune/lieu-dit : Wartau / Ochsenberg
Peuple antique : *Reti*
Type de site : sanctuaire
Date des fouilles : 1991-1996

Brandopferplatz (lieu de culte par crémation) dans la vallée du Rhin, fréquenté pendant toute l'époque laténienne. Un rite particulier avec de nombreux éléments d'armement et d'outillage a lieu à La Tène finale. Nous donnons ici les dessins de quelques éléments qui laissent penser que de l'armement pris à des auxiliaires (fragments de glaive de type 2 et de casque de type Negau récent) a été offert sur le site. Pour le détail, voir Pernet/Schmid-Sikimić 2007 et 2008.

4. Gaule Celtique (zone C)

Tour d'horizon des ensembles retenus

En consultant la liste des ensembles retenus, le lecteur s'étonnera peut-être de ne pas trouver certaines tombes bien connues pour la période des IIe et Ier siècles av. J.-C., par exemple la tombe de Saint-Georges-les-Baillargeaux (Vienne) (Pétorin/Soyer 2003) ou celle de Lelletton à Pétosse (Vendée). Nous n'avons pas non plus inclus la tombe de Clermont-Ferrand/Rue Niel, dont la datation large recouvre le Ier et IIe siècle apr. J.-C. (Poux/Feugère/Demierre 2008, 218-222).

Comme nous l'avons exposé dans l'introduction, nous avons exclu du catalogue les tombes dont la datation excluait *a priori* la possibilité de voir dans le défunt un auxiliaire (soit LT C2 et LT D1 pour la Gaule celtique). Nous avons toutefois conservé certains ensembles de LT D1 qui ont pu être interprétés, en raison de l'abaissement de leur date d'enfouissement ou d'une autre raison, comme des tombes d'auxiliaires. C'est par exemple le cas de la tombe de Châtillon-sur-Indre, incluse dans le groupe de Fléré-la-Rivière et datée récemment par M. Poux de LT D2b (2004, 562) ou de la tombe de Tesson (Charente-Maritime) (Duval/De Soto/Perrichet-Thomas 1986), datée parfois du début de LT D2.

Quant aux ensembles retenus, ils couvrent une aire assez large, mais l'on retrouve des concentrations bien connues, comme celle du groupe dit « de Fléré », qu'avaient publié A. Ferdière et A. Villard.

La chronologie utilisée dans cette aire géographique

Pour cette zone, la chronologie majoritairement utilisée est celle de Reinecke. La datation des ensembles ne pose donc pas de problèmes majeurs et les données sur la céramique s'accordent en général bien avec celles du métal. Les travaux récents de S. Riquier (2008) sur la région Centre ont permis de corriger certaines datations et d'en confirmer d'autres, notamment celles de toutes les tombes publiées par A. Ferdière et A. Villard dans la monographie de Fléré-la-Rivière (1994).

C1 Allonnes **planche 146**

Pays : France
Région : Pays-de-Loire
Département : Sarthe
Commune/lieu-dit : Allonnes / La Foresterie
Peuple antique : *Cennomani*

Type de site : sanctuaire
Date des fouilles : XIXe/après 2000

Ce grand sanctuaire celtique puis romain a livré deux éléments d'armement de la fin de LT D2-début de l'époque augustéenne : une bouterolle de fourreau de type plumier et une paragnathide de casque en fer issue probablement d'un casque de type Weisenau (pl. 146). Ces pièces d'armement post-conquête pourraient avoir appartenu à des auxiliaires qui les ont déposés dans le sanctuaire.
Bibliographie : Brouquier-Reddé/Gruel *et al.* 2004.

C2 Antran — planche 147

Pays : France
Région : Poitou-Charentes
Département : Vienne
Commune/lieu-dit : Antran / La Croix Blanche
Peuple antique : *Pictones*
Type de site : 4 tombe isolée
Date des fouilles : 1989

C2 Antran — planche 147

Rite : pas de défunt
Architecture de la tombe : tombe en chambre
Dimensions : 2,3x2,3x2 m

Documentation de fouille : structure très bien documentée, découverte dans un vaste site à l'occupation longue (du Néolithique à l'Antiquité tardive), en bordure d'un sanctuaire gallo-romain. Aucun reste humain n'est associé aux objets, ce qui laisse penser que l'on a plutôt affaire à un cénotaphe ou un monument cultuel. Le mobilier est riche (voir dessins schématiques de tous les objets sur la planche 147) ; nous ne donnons ici que le catalogue des armes
Publication : oui, dans une monographie
Lieu de conservation du mobilier : Musée de Poitiers
Référence(s) bibliographique(s) : Pautreau 1999.

Catalogue :
1-2. Fe. Fers de lance
3. Fe. Talon de lance
4. Fe. Umbo circulaire
5. Bz. Umbo circulaire à bouton, un clou conservé

Datation de la tombe : époque augustéenne tardive ; nous suivons ici la datation proposée dans la publication princeps.

Auxiliaire : oui. La présence d'armement (sans épée toutefois) dans cette tombe qui rappelle celle de Fléré-la-Rivière suggère là aussi la présence d'un riche propriétaire terrien qui aurait servi comme auxiliaire. Son décès lointain pourrait expliquer, selon J.-P. Pautreau (1999, 109), l'absence de restes humains et de l'épée. La monnaie déposée dans la tombe (un denier d'argent de Marc Antoine frappé en 32-31 av. J.-C. à très grande échelle pour payer la solde de ses troupes avant la bataille d'Actium) pourrait ne pas avoir été choisie par hasard. Bien que J. Hienard rejette cette hypothèse (Pautreau 1999, 95-96), le lien de cette monnaie avec la sphère militaire, dans une tombe à armes qui plus est, ne semble pas anodin. Cette pièce pourrait être soit un reliquat du butin pris par les Octaviens sur les armées en déroute de Marc Antoine, soit le témoignage de ce soldat qui aurait servi Marc-Antoine lorsque celui-ci était maître de la Gaule Chevelue et de la Cisalpine en 43 av. J.-C.

C3 Berry-Bouy « Fontillet » — planches 148-150

Pays : France
Région : Centre
Département : Cher
Commune/lieu-dit : Berry-Bouy / La Cognée
Peuple antique : *Bituriges*
Type de site : 4 tombe isolée
Date des fouilles : 1873

C3 Berry-Bouy « Fontillet » — planches 148-150A

Rite : incinération ?
Architecture de la tombe : tombe en chambre
Dimensions : 3,4x3,5x1,5 m

Documentation de fouille : tombe partiellement documentée, entourée d'un fossé. Le rite de l'incinération est le plus probable. Les ossements étaient contenus dans un coffre en bois. Un autre corps avait été inhumé dans le fossé attenant. Le mobilier d'accompagnement est riche (une quarantaine d'objets) mais n'a pas été récupéré complètement, une grande partie de la céramique a été laissée sur place
Publication : oui, dans une monographie
Lieu de conservation du mobilier : Musée du Berry, Bourges
Référence(s) bibliographique(s) : de Laugardière 1875 ; Ferdière/Villard 1993, 121-139, fig. 2-25 à 2-51.

Catalogue :
1. Fe et Bz. Glaive de type 2 dans un fourreau en bronze à deux frettes de suspension à anneaux
2. Bz. Deux fragments d'une décoration de la plaque avers de bois du fourreau
3. Fe. Fer de lance
4. Bz. Umbo circulaire à bouton, aucun trou de clou, mais des traces de soudure
5. Bz. Cruche à embouchure bilobée Eggers 124
6. Bz. Patère Eggers 154/155
7. Bz. Bassin à poignées mobiles Eggers 92
8. Bz. Simpulum de type Feugère 5
9. AMP. 10 amphores de type Pascual 1 (deux seulement sont conservées)
10. PC. Cruche à lèvre moulurée
11. PG. Vase tripode
12. PC. Gobelet « type Beuvray »
13. Fe. Eléments de ferrures de coffre
Remarque(s) : de nombreuses céramiques dont des assiettes en terra nigra, des lagènes en terre blanche, des cruches en terre grise, une bouteille en sigillée (?) et une monnaie (dupondius de Nîmes) sont perdus.

Datation de la tombe : époque augustéenne précoce ; le *terminus post quem* de l'enfouissement de cette tombe est donné par le dupondius de Nîmes (série inconnue) frappé au plus tôt en 27 av. J.-C. Le faciès mobilier de cette tombe est très proche (en tous les cas pour la céramique et la vaisselle de bronze) de celui de Fléré-la-Rivière. Une datation à l'époque augustéenne précoce reste d'actualité.

Auxiliaire : oui. La conjonction de la datation et de la présence d'armement romain dans cette tombe de tradition gauloise (rite et architecture funéraire) incite à y voir la présence d'un auxiliaire de rang important dans l'armée romaine ; hypothèse que formulait déjà Ch. Laugardière (1875, 58).

C4 Boé — planches 150-151

Pays : France
Région : Aquitaine
Département : Lot-et-Garonne
Commune/lieu-dit : Boé / Bordeneuve-de-Bory
Peuple antique : *Nitiobroges*
Type de site : 4 tombe isolée
Date des fouilles : 1959-1960/1990

Tombe à char avec un mobilier riche et abondant.

C4 Boé, tombe à char — planches 150B-151

Rite : indéterminé
Architecture de la tombe : tombe en chambre
Dimensions : 8,5x8,5x ? m

Documentation de fouille : tombe partiellement détruite et fouillée en deux phases différentes. Aucun reste humain mis au jour (peut-être se trouvaient-ils dans la

partie détruite). Nous ne donnons ici que le catalogue de l'armement, le reste du mobilier est présenté en détail dans Schönfelder 2002, 11-130
Publication : oui, dans une monographie
Lieu de conservation du mobilier : Musée des Beaux-Arts, Agen
Référence(s) bibliographique(s) : Schönfelder 2002, 11-130, Abb. 4-84 et Taf. 1-23 ; Gorgues/Schönfelder 2008.

Catalogue :
1. Fe. Casque conique, avec une paragnathide conservée
2. Fe. Talon de lance
3. Fe. Pointe de flèche
4. Fe. Fragments d'umbos de bouclier avec restes de rivets
5. Fe. Fragments d'orle de bouclier
6. Fe. Eléments du renfort de manipule
7. Fe. Fragments de cotte de maille (1 à 4)
8. Fe. Boucle de ceinturon

Datation de la tombe : LT D2b (50-25 av. J.-C.) ; datation de la publication princeps.

Auxiliaire : ?. La tombe est incomplète, il manque donc sûrement une partie de la panoplie militaire, notamment les armes offensives, telles que le fer de lance et l'épée. En vertu de la datation donnée par M. Schönfelder, à la génération près, il est difficile de se prononcer pour le défunt de Boé. Certes, il s'agit d'un aristocrate (*rex* ?), mais a-t-il côtoyé l'armée romaine ? Deux indices permettraient de le dire : la boucle de ceinturon (8) et la pointe de flèche, qui pourraient être romaine. Pour trancher, il faudrait avoir le type de l'épée. Un glaive romain nous indiquerait, comme dans d'autres grandes tombes en chambre (Fléré-la-Rivière, Goeblingen-Nospelt A), un rapport direct avec l'armée romaine. Nous pourrions en effet encore être en présence d'un chef nitiobrige qui s'est battu pendant la guerre des Gaules.

C5 Chassenard — planches 152-153

Pays : France
Région : Centre
Département : Allier
Commune : Chassenard
Peuple antique : *Haedui*
Type de site : 4 tombe isolée
Date des fouilles : 1874

La tombe se situe près de constructions (petits mausolées ?), peut-être au sein d'une nécropole.

C5 Chassenard — planches 152-153

Rite : incinération
Architecture de la tombe : mausolée ?
Dimensions : inconnues

Documentation de fouille : tombe découverte fortuitement et mise au jour sans documentation, seuls quelques témoignages permettent de reconstituer une incinération en urne avec un riche mobilier d'accompagnement. Nous ne donnons ici que le catalogue de l'armement, auquel il faut ajouter les objets en bronze suivants : un bassin en tôle, un torque, un vase plastique, une coupe, deux strigiles, un stylet (?), trois monnaies ainsi qu'une boîte en os, quatre coins monétaires en fer, des clous, des outils en silex et un coquillage (pl. 153)
Publication : oui, dans une monographie
Lieu de conservation du mobilier : Musée d'archéologie nationale, Paris
Référence(s) bibliographique(s) : Masques de fer 1991.

Catalogue :
1. Fe. Visière de casque en forme de visage
2. Fe. Pointe de lame de glaive (de type Mayence ?)
3. Bz. Résille de décoration de fourreau de glaive
4. Fe. Pointe de flèche bipenne
5. Fe. Restes de cotte de maille
6-7. Laiton. Attaches de cotte de maille. Le n. 7 porte une inscription au revers : ABLVCII MVCI.
8. Bz et Fe. Rivets de cotte de maille
9. Laiton. Garniture de ceinturon, trois plaques avec un décor central de buste de Tibère
10. Laiton. Boucle de ceinture

Datation de la tombe : époque de Caligula ; la datation est donnée par le *terminus post quem* de deux monnaies de Caligula frappées en 37 apr. J.-C.

Auxiliaire : oui. Ce soldat enterré avec tout son équipement était un cavalier gradé (décurion ou centurion voire préfet d'aile) dans l'armée romaine de Tibère et peut-être encore de Caligula. La présence de coins monétaires pourrait indiquer une des fonctions qu'a remplies ce soldat : la surveillance d'ateliers monétaires, peut-être des ateliers de campagne (Masques de Fer 1991, 105-106). Le statut de ce soldat est difficile à déterminer. Si l'on lit A(uli) BLVCII MUCI[ANI] sur l'attache de la cotte de maille, on a là les *tria nomina* d'un citoyen romain (d'origine gauloise) et donc un soldat légionnaire. Sinon, il s'agit d'un soldat auxiliaire, ce qui correspondrait mieux à une tombe provinciale avec de l'armement (pour autant que l'on accepte que le soldat soit originaire du lieu où il est enterré), comme à Hellange (B14).

C6 Châtillon-sur-Indre — planches 154-155

Pays : France
Région : Centre
Département : Indre
Commune/lieu-dit : Châtillon-sur-Indre / Le Moulin de la Grange
Peuple antique : *Bituriges*
Type de site : ? tombe isolée
Date des fouilles : 1886

C6 Châtillon-sur-Indre — planches 154-155

Rite : inconnu
Architecture de la tombe : inconnue
Dimensions : inconnues

Documentation de fouille : tombe découverte sans qu'aucune documentation n'ait été faite. Une partie des objets découverts est aujourd'hui perdue
Publication : oui, dans une monographie
Lieu de conservation du mobilier : Musée Dobrée, Nantes
Référence(s) bibliographique(s) : de Lisle du Dreneuc 1917 ; Ferdière/Villard 1993, 96-107, fig. 2-1 à 2-16.

Catalogue :
1. Fe. Epée dans son fourreau (perdue) (n. i.)
2. Fe et Bz. Epée courte à poignée anthropoïde, la lame est incrustée d'un filet d'or
3. Bz. Fourreau de l'épée courte, la plaque décorative de l'avers a disparu mais a laissé une marque dessinant un motif « d'Union Jack » (communication T. Lejars), pontet à pattes en forme de coquillages
4. Bz. Deux anneaux (de suspension ?) (perdus) (n. i.)
5. Bz. Poêlon de type Aylesford
6. Bz. Cruche de type Kelheim
7. Bz. Plat à fond horizontal
8. AMP. Sept amphores de type Dressel I ou Pascual I (perdues) (n. i.)
9. Bz. Disque en tôle décoré au repoussé, élément de harnachement ?

Datation de la tombe : LT D1b ; sans le type des amphores il est difficile d'assurer la datation proposée ici. Des datations entre la fin de La Tène moyenne et LT D2b ont été proposées. Le mobilier présent dans cette tombe apparaît à LT D1 (cruche, poêlon et poignard), mais rien ne permet d'affirmer que son ensevelissement soit aussi précoce. Rien non plus dans le mobilier (sauf si les amphores sont des Pascual I) ne contraint en l'état à descendre la datation aussi bas que LT D2b. Le meilleur parallèle pour le poignard est celui de Tesson (C31, pl. 191, 1), dans un contexte de LT D1 tardif. Nous reprenons cette datation pour Châtillon-sur-Indre.

Auxiliaire : non. La datation et l'absence de marqueurs permettant d'établir une relation avec l'armée romaine nous conduisent à rejeter l'hypothèse d'un statut d'auxiliaire pour ce guerrier.

C7 Corent, *oppidum* de — planche 156

Pays : France
Région : Auvergne
Département : Puy-de-Dôme
Commune/lieu-dit : Corent /

Peuple antique : *Arverni*
Type de site : sanctuaire
Date des fouilles : 1992 puis chaque année depuis 2001

De nombreux objets relatifs à la sphère militaire ont été découverts sur la zone du sanctuaire et l'habitat des abords (pl. 156). Les rapports de fouilles et articles récents font état de découvertes d'armement (orles de boucliers, frettes et bouterolles de fourreau), d'éléments de vêtements (fibules en or, clous de chaussures) et autres éléments (pendeloque en forme de lanterne, boîtes à sceau) associés à la sphère militaire romaine (datés à LT D2a-LT D2b) (Poux *et al.* 2007). Ces éléments sont très probablement liés à la présence de légionnaires. Des auxiliaires ont pu les accompagner, mais comme sur d'autres sites cultuels (Ribemont-sur-Ancre, Allonnes, etc.) il est difficile de le prouver par l'archéologie.
Bibliographie : Poux *et al.* 2002 ; Poux *et al.* 2007.

C8 Dun-sur-Auron — planches 157-158

Pays : France
Région : Centre
Département : Cher
Commune/lieu-dit : Dun-sur-Auron / Place de la Tournoise
Peuple antique : *Bituriges*
Type de site : tombe isolée ou dépôt ?
Date des fouilles : 1857

Grande fosse remplie de matériel métallique et de céramique, malheureusement sans documentation. Il s'agit selon toute vraisemblance d'une tombe (le fond de la fosse est rubéfié et la présence d'ossements est relevée, pas sûr toutefois qu'ils soient humains) ; on ne peut cependant exclure totalement l'hypothèse d'un gros dépôt. La quasi-totalité du mobilier est perdue, à l'exception de trois épées (pl. 157-158) et d'un soc d'araire ainsi que quelques fragments d'outils que nous n'avons pas dessinés. Nous renvoyons à la reconstruction de la tombe dans Ferdière/Villard 1993, 107-121 et aux deux planches de De Lachaussée 1873).
Les épées ont été reconstituées sur la base de la planche II de De Lachaussée (pl. 158). Tous les fragments étant mélangés, il est difficile d'être sûr des reconstitutions. Il s'agit de trois fourreaux à échelle datables de LT D2.
Impossible pour cette structure de savoir si l'enfouissement est antérieur ou postérieur à la Conquête. Trop d'éléments manquent pour discuter du statut de ce ou de ces guerriers.
Bibliographie : De Lachaussée 1873 ; Ferdière/Villard 1993.

C9 Ermitage, *Oppidum* de l' — planches 159-160

Pays : France
Région : Aquitaine
Département : Lot-et-Garonne
Commune/lieu-dit : Agen / L'Ermitage
Peuple antique : *Nitiobroges*
Type de site : habitat
Date des fouilles : au XIXe, notamment en 1879/1968/1980/1985/1990-1994

Oppidum ayant livré quelques éléments d'armement dans des puits. Tous les éléments d'armement publiés sont donnés ici (pl. 159-160). Il s'agit de quatre casques, un en fer de type Alésia et trois en bronze de type Coolus, d'armes d'hast en fer, d'un long couteau de type *machaeira* en fer et d'éléments de suspension.
Les objets 4 et 5 (pl. 160) proviennent de fouilles anciennes. Les casques en bronze 1 et 2 proviennent du puits ST41, le casque 3 du puits Z1 (pl. 159-160). Suivant l'analyse la plus récente du mobilier du comblement de ces deux structures, ils peuvent être datés de 100-50 av. J.-C., et non de la fin du IIe siècle av. J.-C. comme le pensait R. Boudet.
Tous ces casques sont de tradition gauloise selon nous ; ils ont pu appartenir à des guerriers gaulois ou à des auxiliaires gaulois de l'armée romaine. Cela dépend grandement du moment de leur utilisation, que la datation des puits ne renseigne pas (nous n'avons que la datation du dépôt ou de l'abandon dans le puits). Difficile donc de se prononcer de manière tranchée.
Bibliographie : Boudet 1996 ; Verdin/Bardot 2007 et communication F. Verdin.

C10 Esvres-sur-Indre — planches 161-163

Pays : France
Région : Centre
Département : Indre-et-Loire
Commune/lieu-dit : Esvres / Vaugrignon
Peuple antique : *Turones*
Type de site : 2/4 petite nécropole
Date des fouilles : après 2000 (1999)

Nécropole de 28 inhumations et une incinération, datable entre LT D1a et l'époque augustéenne précoce.

C10 Esvres-sur-Indre, tombe F.135 — planche 161

Rite : inhumation
Architecture de la tombe : tombe en chambre
Dimensions : 3,3x2,3x1,3 m

Documentation de fouille : fouille documentée et publiée intégralement
Publication : oui, dans un article
Lieu de conservation du mobilier : pas trouvé
Référence(s) bibliographique(s) : Riquier 2004, 38-47, fig. 20-30 ; Riquier 2008, 185-186.

Catalogue :
1. Fe et bois. Poignard en fer dans son étui en bois
2. Fe. Fer de lance
3. Fe. Agrafe de ceinturon
4. AMP. Amphore Dressel 1B
5. PC. Vase bobine
6. PC. Jatte
7. PC. Coupe carénée

Datation de la tombe : LT D2 (80-40 av. J.-C.) ; nous suivons ici la datation de la publication princeps fondée sur une sériation des tombes de la nécropole.

Auxiliaire : oui. L'hypothèse a déjà été proposée par S. Riquier (2004, 102-103). Elle se fonde sur la datation de la tombe, la présence d'un poignard à lame cintrée d'influence méditerranéenne dans cette tombe de guerrier gaulois ainsi que sur le contexte régional.

C10 Esvres-sur-Indre, tombe F.139 **planche 162A**

Rite : inhumation
Architecture de la tombe : tombe en pleine terre
Dimensions : 2,7x1,3x0,5 m

Documentation de fouille : fouille documentée et publiée intégralement
Publication : oui, dans un article
Lieu de conservation du mobilier : pas trouvé
Référence(s) bibliographique(s) : Riquier 2004, 48-50, fig. 31-32 ; Riquier 2008, 187.

Catalogue :
1. Fe. Fer de lance
2. Fe. Talon de lance
3. AMP. Amphore Dressel 7/11
4. PG. Pot en terra nigra, avec graffite UINDA
5. PG. Pot
6. PC. Pot
7. PG. Assiette dériv. Lamb. 5/7 en terra nigra
8. PC. Assiette

Datation de la tombe : époque augustéenne précoce (40-10 av. J.-C.) ; nous suivons ici la datation de la publication princeps fondée sur une sériation des tombes de la nécropole.

Auxiliaire : oui. L'hypothèse a déjà été proposée par S. Riquier (2004, 102-103). Elle se fonde sur la datation de la tombe, la présence d'armement, l'évolution de la nécropole et sur le contexte régional.

C10 Esvres-sur-Indre, tombe F.165 **planches 162B-163**

Rite : inhumation
Architecture de la tombe : tombe en pleine terre
Dimensions : 2,45x1,05x0,4 m

Documentation de fouille : fouille documentée et publiée intégralement
Publication : oui, dans un article
Lieu de conservation du mobilier : pas trouvé
Référence(s) bibliographique(s) : Riquier 2004, 62-66, fig. 51-56 ; Riquier 2008, 186-187.

Catalogue :
1. Fe. Epée dans son fourreau à échelle
2. Fe. « Javelin head »
3. Fe. Talon de lance
4. Fe. Agrafe de ceinturon
5. Deux anneaux de suspension
6. Hématite. Bille
7. Verre bleu. Fragment de bracelet
8. AMP. Amphore Pascual 1
9. PC. Olla
10. PC. Jatte
11. PC. Vase balustre
12. PC. Pot
13. PG. Assiette dériv. Lamb. 5/7 en terra nigra
14. PC. Assiette
15. Potin. Potin à légende MA
16. Fe. Deux anneaux (n. i.)
17. Pierre. Fragment de meule
18. Fe. Plaque cloutée (n. i.)

Datation de la tombe : époque augustéenne précoce (40-10 av. J.-C.) ; nous suivons ici la datation de la publication princeps fondée sur une sériation des tombes de la nécropole.

Auxiliaire : oui. L'hypothèse a déjà été proposée par S. Riquier (2004, 102-103). Elle se fonde sur la datation de la tombe, la présence d'armement, l'évolution de la nécropole et sur le contexte régional.

C11 Feurs Rue Saint Antoine — planches 164-165

Pays : France
Région : Rhône-Alpes
Département : Loire
Commune/lieu-dit : Feurs / Rue Saint-Antoine
Peuple antique : *Segusiavi*
Type de site : 2 petite nécropole
Date des fouilles : années 1990

Nécropole de 45 incinérations, dont 3 avec des armes, datables entre LT D1 et l'époque augustéenne. Seules 2 des 3 tombes à armes sont traitées ici. La nécropole n'a pas été fouillée dans sa totalité ; la nécropole est beaucoup plus grande. En l'absence du nombre de tombe, nous nous en tenons à une dénomination de petite nécropole.

C11 Feurs, tombe S5 **planche 164**

Rite : incinération
Architecture de la tombe : fosse en pleine terre
Dimensions : inconnues

Documentation de fouille : fouille documentée mais la publication définitive n'est pas encore parue (fouille V. Guichard)
Publication : oui, dans un article
Lieu de conservation du mobilier : pas trouvé
Référence(s) bibliographique(s) : Vercingétorix et Alésia 1994, 138-139, fig. 147 ; Riquier 2008, 192-194.

Catalogue :
1. Fe. Epée dans son fourreau à échelle
2. Fe. Umbo à ailettes trapézoïdales (n. i.)
3. Fe. Couteau à languette
4. PC. Vase balustre
5. Céramique de type inconnu

Datation de la tombe : LT D2 ; le fourreau d'épée et la céramique suggèrent une datation à l'époque de la Conquête.

Auxiliaire : ?. L'horizon contemporain de celui d'Alésia pendant lequel a lieu l'enfouissement de cette tombe ne permet pas de savoir si ce guerrier s'est battu comme auxiliaire. Aucun élément de l'ensemble funéraire ne vient attester un rapport avec l'armée romaine, il faut donc rester prudent.

C11 Feurs, tombe S9 **planche 165**

Rite : incinération
Architecture de la tombe : fosse en pleine terre
Dimensions : diam. 0,4 m, prof. 0,2 m

Documentation de fouille : fouille documentée mais la publication définitive n'est pas encore parue (fouille V. Guichard)
Publication : oui, dans un article
Lieu de conservation du mobilier : pas trouvé
Référence(s) bibliographique(s) : Riquier 2008, 194-195.

Catalogue :
1. Fe. *Spatha* sans fourreau
2. Fe. Fer de lance
3. Bz. Un anneau et une agrafe de baudrier ou ceinturon munie d'une bélière large
4-7. PC. Assiettes
8-9. PC. Olla
10. AMP. Dix tessons d'amphore Dressel 1 (n. i.)

Datation de la tombe : LT D2b (50-25 av. J.-C.) ; la céramique permet de dater précisément l'enfouissement de ce matériel.

Auxiliaire : oui. La présence d'armement, une probable *spatha* avec son système d'attaches, dans cette tombe postérieure à la Conquête indique la présence d'un Gaulois suivant le rite funéraire indigène mais ayant servi dans l'armée romaine.

C12 Fléré-la-Rivière — planches 166-168

Pays : France
Région : Centre
Département : Indre
Commune/lieu-dit : Fléré-la-Rivière / La Bataillerie
Peuple antique : *Bituriges*
Type de site : 4 tombe isolée
Date des fouilles : 1968

C12 Fléré-la-Rivière — **planches 166-168**

Rite : inhumation
Architecture de la tombe : tombe en chambre
Dimensions : env. 5x5x2,2 m

Documentation de fouille : tombe riche fouillée partiellement sous contrôle scientifique. La structure et son contenu ont pu être reconstitués par A. Ferdière et A. Villard (pl. 166). Nous renvoyons à leur monographie pour les détails. Nous ne donnons ici que le catalogue de l'armement avec de nouveaux dessins et une nouvelle interprétation
Publication : oui, dans une monographie
Lieu de conservation du mobilier : Musée d'Argentomagus, Argenton/St-Marcel
Référence(s) bibliographique(s) : Ferdière/Villard 1993, 16-93, fig. 1-1 à 1-119.

Catalogue :
1. Fe, bois (cuir ?) et Bz. Glaive de type 2 dans son fourreau de bois avec une bouterolle en bronze. Des fragments de lame cassés ont été ajoutés à l'extrémité. La longueur de la lame proposée sur la planche est hypothétique
2-3. Fe et Bz. Epées en fer dans leur fourreau de bronze de type plumier
4-5. Fe. Fers de lance
6. Fe. Talon de lance
7. Bz. Deux anneaux de suspension (inédits)

Datation de la tombe : époque augustéenne précoce ; le *terminus post quem* de l'enfouissement est donné par le dupondius de Nîmes (série inconnue) frappé au plus tôt en 27 av. J.-C. Le gobelet d'Aco et les deux assiettes en sigillées contraignent cependant à placer l'enfouissement entre 20 et -1 av. J.-C.

Auxiliaire : oui. La documentation graphique nouvelle donnée ici pour les armes de cette tombe permet plusieurs remarques : le défunt est accompagné de 3 épées, deux de tradition celtique avec des étuis de type plumier (dont la longueur originale a été quelque peu modifiée par la restauration) et une de tradition méditerranéenne, un glaive à lame cintrée (observée sur Rx) dans un fourreau en bois recouvert d'une matière organique qui a donné un aspect lisse au bois minéralisé et qui pourrait bien être du cuir. Les frettes de suspension sont perdues mais un reste de bouterolle massive en bronze proche de l'exemplaire de Ménestreau-en-Vilette suggère que l'étui comportait des parties en métal.
La conjonction de la datation et de la présence d'armement romain dans cette tombe de tradition gauloise (rite et architecture funéraire) incite à y voir celle d'un auxiliaire de rang important qui devait non seulement avoir des fonctions militaires (voire de police), mais aussi contrôler un territoire et ses ressources, comme le suggèrent les outils de forgeron de la tombe (Ferdière/Villard 1993, 280-285).

C13 Gergovie/Merdogne, *Oppidum* de — planche 169

Pays : France
Région : Auvergne
Département : Puy-de-Dôme
Commune/lieu-dit : La Roche-Blanche / Gergovie
Peuple antique : *Arverni*
Type de site : habitat/champ de bataille
Date des fouilles : XIXe/années 1990/après 2000

Lors de fouilles anciennes et récentes, ainsi que lors de prospections, le site a livré des *militaria* romain qui attestent la présence de l'armée romaine (pl. 169). Bien que la présence d'auxiliaires gaulois soit attestée pendant la bataille de Gergovie et que d'autres aient pu fréquenter le site à une date postérieure, il est difficile de faire le lien avec ces découvertes archéologiques. D'une manière générale, les *militaria* découverts semblent plutôt renvoyer à des légionnaires (umbo fusiforme, pointe de flèche monopenne, balle de fronde et éléments d'artillerie, clous de *calligae* et piège romain).
Bibliographie : Poux/Feugère/Demierre 2008.

C14 Gondole, *Oppidum* de — planches 170-171

Pays : France
Région : Auvergne
Département : Puy-de-Dôme
Commune/lieu-dit : Le Cendre / Gondole
Peuple antique : *Arverni*
Type de site : habitat
Date des fouilles : XIXe/années 1980/après 2000

Tour à tour identifié comme camp de César puis comme *oppidum* gaulois, l'occupation du site de Gondole est maintenant, grâce à des sondages et à la photo aérienne, attestée sur plus de 40 ha à l'extérieur de l'*oppidum*. Les fouilles réalisées récemment par Y. Deberge ont mis au jour une occupation dont le caractère artisanal semble prépondérant (potier, forgerons, tabletterie et bronziers). Le fouilleur y met en évidence deux phases d'occupation : une à LT D2a et l'autre à LT D2b. Plusieurs éléments d'armement ont été mis au jour (pl. 170) : des fragments d'épées (1-5) et de fourreau (7), des fers de lance dont une « javelin head » (11-12), des éléments de suspension et de harnachement (8-15) et un casque de type Port (20). On notera l'absence de clous de chaussures romains. Un possible dolabre a par contre été mise au jour (pl. 171).
L'interprétation de ces quelques éléments est délicate. Peu d'objets sont de tradition romaine (la « javelin head » et l'agrafe de spatha, pl. 171, 12 et 8). On ne peut donc pas parler d'occupation romaine, mais il n'est pas impossible, dans les années qui suivent la Guerre des Gaules, que des membres de l'élite locale arverne, recrutés comme auxiliaires, aient fréquenté, voire habité et dirigé les activités artisanales sur le site. Nous laissons pour le moment cette hypothèse ouverte. Il faut aussi, mais seules des fouilles extensives à l'intérieur de l'*oppidum* pourraient le montrer, si l'on est pas en face d'un site du même type que ceux de la Chaussée-Tirancourt (B7) (qui est très largement occupé à l'extérieur du rempart aussi) ou de Vindonissa (C32) : un rempart de tradition gauloise qui abrite peut-être des troupes d'auxiliaires indigènes sous commandement légionnaire.
Bibliographie : Deberge *et al.* 2008.

C15 Landudec — planche 172

Pays : France
Région : Bretagne
Département : Finistère
Commune/lieu-dit : Landudec / Gilgufin
Peuple antique : *Osismii*
Type de site : 1 tombe isolée
Date des fouilles : 1878

Restes d'umbo circulaire découverts dans une urne cinéraire (pl. 172A), datée du début du Ier siècle apr. J.-C., peut-être un auxiliaire originaire d'Armorique (Gallion 1989, 48 et 117).

C16 Levroux — planche 172

Pays : France
Région : Centre
Département : Indre
Commune : Levroux
Peuple antique : *Bituriges*
Type de site : ? tombes isolées
Date des fouilles : 1766/XIXe

Du mobilier épars conservé au Musée de Châteauroux pourrait provenir de riches tombes des environs de l'*oppidum* de Levroux. Il s'agit notamment d'une épée en fer dans son fourreau en bronze de type plumier (pl. 172B). Pour le détail sur l'origine de cet objet, voir Colin/Büchsenschütz 1984. Le parallèle entre cette épée et celles de Fléré-la-Rivière (C12, pl. 167, 2 et 3), de facture très semblable, permet de la dater entre l'extrême fin de LT D2 et le début de l'époque augustéenne. Il n'est pas impossible qu'elle provienne elle aussi d'une riche tombe d'aristocrate qui a pu remplir des fonctions similaires à celles du défunt de Fléré.

C17 Malintrat Chaniat — planches 173-175

Pays : France
Région : Auvergne
Département : Puy-de-Dôme
Commune/lieu-dit : Malintrat / Chaniat
Peuple antique : *Arverni*
Type de site : 2 petite nécropole
Date des fouilles : 1995-1996

Zone avec de l'habitat et des ensembles funéraires du Ier siècle av. J.-C. et des Ier et IIe siècles apr. J.-C. Un enclos, à l'intérieur duquel ont été trouvées des incinérations dispersées, contenait une fosse (no. 5889) avec un ensemble funéraire à armes.

C17 Malintrat Chaniat, fosse 5889 — planches 173-175

Rite : pas de défunt
Architecture de la tombe : fosse en pleine terre
Dimensions : 2x1x0,8 m

Documentation de fouille : fouille récente bien documentée ; l'épée n'est pas restaurée
Publication : oui, dans un(e) rapport de fouille
Lieu de conservation du mobilier : pas trouvé
Référence(s) bibliographique(s) : Guichard/Orengo 1999 ; Riquier 2008, 191-192.

Catalogue :
1. Fe. Epée dans son fourreau à échelle et bouterolle massive
2. Fe. Fer de lance
3. Bz et Fe. Boucle de ceinturon (axe en fer et cadre en bronze)
4. PC. Jatte
5. PG. Vase balustre
6. PG. Assiette à lèvre en bourrelet
7-8. PG. Assiettes à lèvre haute rainurée
9-11. PG. Jattes fermées
12. PC. Jatte fermée à anse
13-14. PG. Deux assiettes dériv. Lamb. 5/7. Graffite]CA[,]CN[ou]CM[sur l'extérieur de 14
15. PC. Vase ovoïde
16. PC. Cruche à engobe blanc et deux anses
17. PS. Coupe en terra rubra

Datation de la tombe : LT D2b (50-25 av. J.-C.) ; Datation donnée par la publication, fondée sur la céramique, que nous suivons ici.

Auxiliaire : oui. La datation de cette tombe permet de la considérer comme une tombe d'auxiliaire.

C18 Les Martres-de-Veyre — planche 176

Pays : France
Région : Auvergne
Département : Puy-de-Dôme
Commune : Les Martres-de-Veyre
Peuple antique : *Arverni*
Type de site : ? grande nécropole

Casque découvert vers 1850

Casque étrusco-italique à bouton découvert dans la zone de la nécropole gallo-romaine des Martres-de-Veyre. L'objet a été trouvé « à une grande profondeur, confondu avec les os du squelette ». Ce casque est maintenant au Musée de Clermont-Ferrand. Des vases de La Tène finale issus de la même zone y sont aussi conservés. Un autre casque, « gaulois », est signalé comme provenant « des premiers déblais qu'a nécessité le tracé du chemin de fer » ; il semble perdu. L'extension de la nécropole gauloise n'est pas connue.
Si ce casque provient d'une tombe, ce qui est probable, on se trouve dans une situation similaire à celle de Saint-Laurent-des-Arbres (N25), dont le casque est du même type. La nécropole aurait alors compris des tombes aristocratiques riches, notamment d'auxiliaires. Se pose alors la question de leur datation. Si l'on accepte la datation actuelle de ces casques il faut les situer à LT D1 et l'on aurait des Arvernes équipés à la romaine à la période qui suit leur défaite de 121 av. Si l'on pense, au contraire, que

ces casques sont encore utilisés à LT D2a par les Romains, il est possible que cette tombe soit contemporaine de la Guerre des Gaules.
Si ce casque a été pris aux Romains, il est alors tout à fait possible qu'il date de la fin du IIe siècle av. J.-C., au moment de l'affrontement entre Arvernes et Romains en 121 av.
Bibliographie : Barruol/Sauzade 1973, 28 sq. ; Feugère 1994b, 20, liste 1 ; Provost/Mennessier-Jouannet 1994, 182-183.

C19 Ménestreau-en-Villette — planches 177-178

Pays : France
Région : Centre
Département : Loiret
Commune/lieu-dit : Ménestreau-en-Villette / Le Cyran
Peuple antique : *Carnutes (?)* ; faciès céramique plutôt turono-biturige
Type de site : 4 tombe isolée
Date des fouilles : 1889

C19 Ménestreau-en-Villette — **planches 177-178**

Rite : inhumation ?
Architecture de la tombe : tombe en chambre
Dimensions : 4x1,5x1,2 m

Documentation de fouille : fouille ancienne mais relativement bien documentée. Pas d'os dans la tombe, peut-être à cause de l'acidité du sol
Publication : oui, dans une monographie
Lieu de conservation du mobilier : Musée historique et archéologique de l'Orléanais
Référence(s) bibliographique(s) : Dumuys 1887/90 ; Ferdière/Villard 1993, 139-147.

Catalogue :
1. Fe, Bz et bois. Glaive dans son fourreau en bois recouvert de cuir, terminé par une bouterolle massive en bronze
2. Bz. Agrafe de ceinturon
3. AMP. Amphore Dr. 1B
4. PC. Amphorette
5-6. PC. Vases balustres à épaule cannelée
7. PG. Coupe
8. PG. Gobelet
9. PG. Assiette à bord droit en terra nigra
10. PG. Assiette à bord en marli (appartenance à la tombe incertaine)
11. PS. Fond de vase indéterminé, il s'agit peut-être du vase qui a disparu

Remarque(s) : un vase a disparu (à moins que ce ne soit le no. 11) ainsi que deux assiettes du même type que la no. 9 (Dumuys en cite 3 au total dans la tombe).

Datation de la tombe : fin LT D2-début époque augustéenne (40-20 av. J.-C.) ; la datation donnée par Ferdière/Villard 1993 est l'époque augustéenne tardive (1-25 apr. J.-C.). Le type d'épée et l'agrafe de ceinturon indiquent toutefois un horizon encore tardo-laténien. Les travaux récents de S. Riquier sur la céramique de cette région confirment cette intuition : des vases balsutres du même type que ceux de Ménestreau sont présents à Esvres (F.159 et F.163) et sont clairement en contexte LTD2. En revanche, la cruche, la coupe et l'assiette « rajeunissent » un peu l'ensemble. La céramique permet ainsi de situer l'enfouissement entre la fin de LT D2 et le début de l'époque augustéenne (soit 40-20 av. J.-C.). De plus, comme le soulignaient déjà A. Ferdière et A. Villard, et ce que confirme S. Riquier (communication personnelle), cette tombe se rattache à un faciès biturige (voire turono-biturige), bien que théoriquement en secteur carnute.

Auxiliaire : oui. La présence d'une arme à tranchants apparemment parallèles (tradition celtique) avec un ceinturon celtique lui aussi dans un fourreau de bois et de cuir (tradition romaine), suggère une influence de l'armement romain. Ceci ajouté à une datation postérieure à la Conquête suggère très fortement la présence d'un auxiliaire.

C20 Mont-Auxois, *Oppidum* du — planches 179-181

Pays : France
Région : Bourgogne
Département : Côte-d'Or
Commune/lieu-dit : Alise-Sainte-Reine / Mont-Auxois
Peuple antique : *Mandubi*
Type de site : habitat/champ de bataille/camps romains
Date des fouilles : XIXe/années 1990

Oppidum autour duquel se sont déroulés le siège et les batailles de 52 av. J.-C. La reprise des fouilles sous la direction de M. Reddé et S. von Schnurbein a donné lieu à une publication synthétique en deux tomes qui reprend, notamment, le catalogue de tous les éléments d'armement (élaboré par S. Sievers).
Bibliographie : Reddé/von Schurbein 2001 ; Sievers 2001 ; Rapin 2001a.

Nous repartons, dans cette analyse des armes d'Alésia – que nous voulons la plus synthétique possible, des travaux récents de S. Sievers (2001) (dont nous suivons la numérotation de catalogue) et des commentaires de M. Poux (2008).

Séparer d'emblée le mobilier appartenant à l'armée romaine de celui des Gaulois est impossible sur un tel site. Il nous semble plus intéressant, dans un premier temps, de mettre en évidence les trois traditions de fabrication présentes sur le site (romaine, gauloise et germanique) et de voir ensuite qui, au sein des acteurs du siège de 52 av. J.-C., a pu les utiliser (Sievers 2001, 175-178, fig. 13-14).

En ce qui concerne **l'armement de tradition romaine** (pl. 179), nous reprenons à notre compte la figure 13 de S. Sievers (2001), sauf pour les pointes de flèche et les glaives. Pour les premières, nous suivons M. Poux dans sa démonstration sur l'origine romaine des pointes de flèches unipennes. Il montre en effet que sur le millier d'exemplaires connus en Gaule, 700 proviennent d'Uxellodunum, une centaine d'Alésia, 80 à Bourguignon-lès-Morey et une dizaine à Gergovie. Les autres flèches unipennes ne sont attestées qu'à un ou deux exemplaires sur les autres sites. Or sur trois d'entre eux, Uxellodunum, Alésia et Gergovie, qui représentent 90 % du corpus, des batailles majeures de la Guerre des Gaules ont eu lieu. Leur origine romaine nous semble donc acquise (Poux 2008, 361-365). Il en va de même pour les flèches à sillon médian et à pointe de section quadrangulaire ainsi que pour les pointes à soie (de type « Numance ») (Sievers 2001, 170-171). Seules les flèches bipennes sans sillon médian sont difficiles à attribuer à un camp ou à un autre, nous les avons laissées dans les objets à l'origine incertaine.

En ce qui concerne maintenant les glaives, il convient de citer, après l'article d'A. Rapin sur le sujet, deux individus à classer dans la catégorie des armes de tradition romaine, à cause de la forme de leur lame (Rapin 2001a).

Il s'agit du n. de cat. 150 (Sievers 2001, pl. 53 indiqué par erreur 149 sur la planche) (pl. 179). A quoi l'on peut ajouter les bases de gardes de glaives n. de cat. 163-165 (*ibid.* pl. 54).

Pour le reste du mobilier de tradition romaine, nous suivons les propositions de S. Sievers. Sont romains : les poignards et éléments relatifs aux poignards, les *pila* dans toutes leurs déclinaisons (à soie, à douille, à tête pyramidale ou avec un crochet latéral), les pointes à douille, les armatures de traits de catapultes et autres projectiles d'artillerie, les balles de fronde et tous les pièges (*tribuli* et *stimuli*). Nous ne discutons pas ici les problèmes de typologie de ces objets, ceux-ci ayant été largement abordés, souvent en référence au site d'Alésia, dans la deuxième partie de ce travail consacrée à l'armement romain tardo-républicain.

La seule catégorie d'armes qui pose véritablement problème, et cela nous permet de faire le lien avec l'armement de tradition gauloise découvert autour du Mont-Auxois, est celle des fers de lance (hors *pila*). Il existe à Alésia une série de fers particuliers que l'on appelle en général « fers à ricasseau », qui possèdent deux ergots à la base de la flamme (Sievers 2001, 161, pl. 62 et 67). Ces armes sont totalement absentes du monde gaulois avant la Conquête et récemment M. Poux a proposé de les attribuer à la tradition romaine (Poux 2008, 336-338). Cette proposition est discutable car ce type d'objet n'est pas courant non plus dans les *militaria* tardo-républicains. Nous le laissons pour le moment dans les armes de tradition romaine tout en émettant des réserves. D'autant plus qu'un type de fer assez proche, « à échancrures symétriques » (pl. 181, A), est clairement **de tradition germanique**, comme le rappellent R. Bockius et P. Łuczkiewicz (2004, 89, note 466 ; 127-129, note 617 ; Karte 41). Quant à tous les longs fers de lance, les fers décorés à l'eau forte, les fers à échancrures asymétrique ainsi que les fers dont la section présente une nervure médiane (ces caractéristiques se trouvent souvent réunies sur les mêmes fers, ce sont les n. de cat. 187-269 (Sievers 2001 pl. 55-61), on peut les considérer sans problèmes comme **gaulois**. La difficulté concerne donc les fers de lance ou de javelot restants, qui sont de petite taille ou dont la section est lenticulaire, soit les n. de cat. 279-333 (ibid. 161-162, pl. 63-66). Si cette forme est en rupture avec la tradition celtique de La Tène moyenne, on la trouve toutefois à La Tène finale en contexte gaulois et il est difficile à notre avis de trancher ici sur l'origine de ces fers (romaine, gauloise ou germanique ?). M. Poux a toutefois montré, en les mesurant, que la tendance, à partir de la Conquête, est à la diminution de la taille des fers de lance et à la généralisation de la section lenticulaire (Poux 2008, 339-341). Mais pour le site d'Alésia, à la charnière entre deux périodes, il reste difficile de se prononcer.

Pour ce qui regarde **l'armement de tradition gauloise** (pl. 180), les grandes catégories proposées par S. Sievers sont reprises ici (2001, fig. 14) : les types de fers de lance mentionnés ci-dessus, le casque de type Alésia ainsi que les paragnathides type Port ou Alésia, les umbos à ailettes, l'éperon, tous les fourreaux à échelle avec leur épée. En ce qui concerne les épées, plusieurs sont gauloises mais de types antérieurs à LT D2 (ibid. n. de cat. 132-137, pl. 47-48). Quant aux umbos, il est maintenant certain que les formes circulaires sont d'origine germanique. C'est d'ailleurs le seul **armement dont la tradition germanique** est certaine (pl. 181, A). Les travaux récents de R. Bockius et P. Łuczkiewicz (2004) ainsi que de T. Bochnak (2006/07 pour un texte en français) ont montré clairement que l'origine de cette forme est à chercher dans la culture de Przeworsk dès LT C2. De plus, l'umbo à pointe centrale (pl. 181, A) est lui clairement issu d'une zone à chercher dans le bassin de la Vistule et la rive droite de l'Oder (Bochnak 2006/07, 69 et 72). A ces umbos il faut encore ajouter les lances « à échancrures symétriques » évoqués ci-dessus.

Il faut, pour terminer ce tour d'horizon de l'armement d'Alésia, compléter la liste des objets dont l'origine n'a pas pu être déterminée. En plus de certaines flèches à douille bipennes et des fers de lance à flamme étroite et de section lenticulaire, ajoutons les orles de bouclier (Sievers 2001, n. de cat. 50-92), dont la morphologie n'est pas assez caractéristique pour les attribuer au camp romain, les talons de lance à douille, semblables dans les deux camps, ainsi qu'un *pilum* à douille octogonale.

Ce classement effectué, il reste à discuter brièvement de l'identité des utilisateurs de cet armement. L'armement de tradition romaine a été utilisé par des légionnaires et des auxiliaires, certains Gaulois, de Transpadane et de Narbonnaise. L'armement de tradition gauloise est utilisé par les Gaulois assiégés et par l'armée de secours, mais aussi par les rares Gaulois qui sont restés fidèles à César en 52 av. (comme les Rèmes par exemple). Enfin les boucliers germaniques ont bien sûr pu être apportés sur le site par les auxiliaires germains de César, mais aussi par des Belges qui possèdent déjà pour certains des boucliers à umbos circulaires à LT D2. Il est difficile d'en dire plus sur ce mobilier.

C21 Mont-Beuvray, *Oppidum* du — planches 182-183

Pays : France
Région : Bourgogne
Département : Saône-et-Loire/Nièvre
Communes/lieu-dit : Saint-Léger-sous-Beuvray et Glux-en-Glenne / Mont-Beuvray
Peuple antique : *Haedui*
Type de site : habitat
Date des fouilles : fin XIX et après 2000

Nous avons publié ailleurs un catalogue représentatif des *militaria* romains et de l'armement gaulois de Bibracte et ne revenons pas ici dans le détail sur cette question (Pernet/Poux/Teegen 2008).

Il nous semble toutefois judicieux, dans le cadre de notre problématique, de répéter ici quelques-unes des conclusions auxquelles nous sommes arrivés, en particulier pour la zone de la nécropole du Rebout.

Cette zone regroupe à elle seule une trentaine d'objets représentant plus du quart du corpus de Bibracte. Il s'agit, pour une grande part, d'éléments ou de fragments de fourreaux d'épée, d'armes d'hast et de fragments de boucliers appartenant à la panoplie militaire indigène (pl. 182-183). Quelques pièces sont indubitablement romaines, comme la frette de fourreau de gladius (pl. 182, 12), les balles de fronde en plomb (pl. 183, 15-16), ainsi que les nombreux clous de *caligae* recueillis à la surface de la nécropole (pl. 183, 17). Leur contexte bien particulier, par définition extérieur aux quartiers d'habitat de l'*oppidum*, ne plaide pas unilatéralement pour un mobilier à caractère funéraire : la plupart des pièces d'armement ont été découvertes à l'extérieur des dépôts d'incinération constitutifs des sépultures *stricto sensu*, soit dans les niveaux superficiels et remaniés de la nécropole, soit dans le comblement des fossés d'enclos ; elles ne peuvent donc pas être interprétées comme faisant partie de l'équipement individuel des défunts – à l'exception de l'épée (pl. 182, 8), retrouvée au contact d'une sépulture. Les fragments attribuables, de par leur typologie, à des armes gauloises de datation précoce (La Tène D1 ou D2a, comme l'umbo pl. 183, 14), ont théoriquement pu être impliqués dans des rites funéraires antérieurs à l'occupation romaine : les résidus erratiques d'armes détruites sur le bûcher ou déposées en périphérie de la sépulture au titre d'offrandes *post mortem* sont attestés sur des funéraires contemporains, par exemple dans la région trévire, sur les nécropoles de Lamadelaine (B20) ou de Göblingen-Nospelt (B11).

Les *militaria* romains découverts dans ce secteur, en revanche, relèvent d'un faciès plus tardif, contemporain d'une période de désaffection de la nécropole (La Tène D2b et période augustéenne). La frette de fourreau ou encore la « javelin head » (pl. 182, 1) sont liées aux enclos funéraires les plus récents et témoignent peut-être d'une perduration des consécrations d'armes suggérées pour la période précédente. Les autres objets de plus petite taille, comme les clous de chaussure ou les balles de fronde, évoquent plutôt des pertes occasionnelles liées à la fréquentation tardive de la nécropole. Vraisemblablement sans rapport avec cette dernière, leur présence peut être imputée à la présence ou au passage régulier de soldats. Elle n'est sans doute pas sans rapport avec la découverte, à proximité immédiate, de vestiges de fortification et de fours alignés en batterie, interprétés par J.-L. Flouest comme les vestiges d'une installation militaire d'époque augustéenne, affectée à la surveillance du col du Rebout, ce dernier parlant en effet « d'un retranchement temporaire occupé par des militaires romains qui aurait été installé sur une partie de la nécropole gauloise à la période augustéenne ».

Cette zone met plus largement en lumière le type de problématiques rencontrées sur les grands *oppida* de La Tène finale lorsque l'on s'intéresse à la question de l'armement : pièces appartenant à des guerriers indigènes, présence de légionnaires ou d'auxiliaires gaulois ? Ces trois réponses sont possibles et il est difficile de trancher, comme pour les sites de bataille (voir *supra* notre analyse du site d'Alésia C20).

Si la découverte de *militaria* à Bibracte n'a, en soi, rien de surprenant (le cantonnement temporaire de troupes romaines dans l'*oppidum* est explicitement attestée par le texte de la Guerre de Gaules pour les années 52 et 50 av. J.-C. BG 7, 90 et 7, 54), la question des auxiliaires est plus délicate à traiter, les éléments d'armement gaulois de LT D2 retrouvés sur le site pouvant très bien être liés à des activités militaires antérieures à la Guerre des Gaules, où nous savons par ailleurs très bien, toujours par César, que les Eduens ont participé à l'effort de guerre romain (voir les sources relatives aux Eduens dans notre catalogue des sources écrites). Mais l'intérêt des découvertes de la nécropole du Rebout réside dans le fait qu'elles témoignent d'une fréquentation sur le long terme : si certains fragments d'armes de typologie gauloise sont vraisemblablement liés au fonctionnement de la nécropole, les pièces d'équipement romain sont plus tardives et témoignent d'une présence durable de soldats dans ce secteur et l'on ne peut bien entendu pas exclure qu'une partie de ces troupes soit indigène. Cela pose plus généralement la question du maintien de l'ordre en Gaule dans les années qui suivent la Conquête et du rôle des Gaulois dans celui-ci. Cela n'exclut bien entendu pas que les Eduens soient contrôlés étroitement par les Romains. La politique défensive menée par l'occupant n'explique pas, à elle seule, la présence de soldats au cœur d'un *oppidum* relégué bien à l'arrière des foyers de révolte qui voient le jour après la guerre des Gaules. Qu'elle vise à contrer des menaces extérieures ou intérieures, elle témoigne, en tout état de cause, d'une attitude de méfiance à l'égard d'alliés passés, en 52, du statut « d'amis du peuple romain » à celui d'adversaires déclarés, ralliés aux insurgés de Gergovie et d'Alésia. Difficile dans ces conditions de juger, en fonction des sources à notre disposition, dans quelle mesure les Eduens ont participé eux-mêmes à cette surveillance de Bibracte et de son territoire. Il nous manque en effet les marques tangibles d'une telle participation, comme des tombes riches qui mettent en exergue le rôle de maintien de l'ordre par un indigène comme c'est le cas à Fléré-la-Rivière.

C22 Münsterhügel, *Oppidum* du — planche 184

Pays : Suisse
Canton : Basel-Stadt
Commune/lieu-dit : Basel / Münsterhügel
Peuple antique : *Rauraci*
Type de site : habitat/camp romain

Site fortifié de LT D2 sur lequel quelques éléments d'armement tardo-républicain romain ont été découverts (pl. 184A, fourreau de poignard et extrémité de fourreau naviforme) (voir Deschler-Erb/Pernet/Voirol Reymond 2008). Le Münsterhügel a joué un rôle important dans la

phase de transition qui a précédé et suivi la Guerre des Gaules, comme en attestent les découvertes de poignards, fourreau de glaive, projectiles d'artillerie et une situation géographique importante sur le Rhin. La présence de *militaria* de la fin de la République sur ce site suggère, soit que des légionnaires se sont installés sur le site, soit que des Rauraques ont servi eux-mêmes dans l'armée romaine.

C23 Neuvy-Pailloux — planche 184

Pays : France
Région : Centre
Département : Indre
Commune/lieu-dit : Neuvy-Pailloux / Villesaison
Peuple antique : *Bituriges*
Type de site : 4 tombe isolée
Date des fouilles : 1838

Caveau funéraire (à char ?) décoré de peintures murales et rempli d'un riche mobilier funéraire (pour l'histoire des fouilles et le détail, voir Ferdière/Villard 1993, 156-204). Aucun élément d'armement n'est conservé aujourd'hui. Des objets avaient été interprétés lors de leur découverte comme des fers de lance ; les dessins schématiques réalisés alors sont difficiles à interpréter (fragment de lame d'épée avec départ de la soie, talon de lance et fer de lance ?). Une probable *dolabra* fait partie du mobilier (pl. 171 ; Ferdière/Villard 1993, fig. 2-115). On y trouve aussi deux masques de bronze fragmentaires (pl. 184B) dont il est difficile de dire s'ils sont mortuaires ou de parade. Dans le cas où l'on accepte la seconde hypothèse, on peut voir dans cette tombe celle d'un riche gaulois officier de l'armée romaine, enterré vers 40-50 apr. J.-C.

C24 Palluau — planche 185

Pays : France
Région : Centre
Département : Indre
Commune/lieu-dit : Palluau-sur-Indre / Fosse Ronde
Peuple antique : *Bituriges*
Type de site : ? tombe isolée
Date des fouilles : années 1970

Tombe dont seule une partie des objets ont été découverts : un cercueil monoxyle avec quelques os (inhumation), deux amphores dont une Dressel 1B, un poignard et des tessons de céramique, certains à engobe blanc.
Le poignard (pl. 185) est en fer, la lame mesurait 31 cm lors de la découverte. Le fourreau est bimétallique, une plaque de bronze décorée d'une résille rapportée sertit une plaque de fer avec un pontet carré et un reste d'attache inférieure triangulaire.
La datation ne peut pas être mieux précisée qu'à LT D2. Là encore, forte probabilité d'avoir une tombe privilégiée d'un homme en armes, mais sans datation plus fine ; il est impossible de préciser son statut.
Bibliographie : Coulon/Cuffez 1976 ; Bulard 1980 ; Ferdière/Villard 1993, 205-206.

C25 Paris — planches 186-187

Pays : France
Région : Ile-de-France
Département : Paris
Commune/lieu-dit : Paris / Sénat
Peuple antique : *Parisii*
Type de site : ? tombe
Date des fouilles : 1974

C25 Paris, Sénat, puits A19 — planches 186-187

Rite : incinération
Architecture de la tombe : tombe en puits
Dimensions : prof. env. 7 m, diam. 1,3 m

Documentation de fouille : la documentation de fouille concerne surtout la base du puits, fouillée finement (squelette), si une partie des objets sont clairement associés au défunt, d'autres font partie du remplissage, sans localisation précise. Nous ne donnons ici que le catalogue de l'armement, l'ensemble des objets est donné sur la planche 187.
Publication : oui, dans une monographie
Lieu de conservation du mobilier : Commission du Vieux Paris
Référence(s) bibliographique(s) : Poux 1999.

Catalogue :
1. Fe. Bouterolle de fourreau (sans restes d'épée) à échelle
2. Bz et Fe. Boucle de ceinturon (axe en fer et cadre en bronze)

Datation de la tombe : LT D2b (60-30 av. J.-C.) ; si l'on considère l'ensemble clos, la combinaison des datations des fibules, de la monnaie, des amphores et du fourreau, on aboutit à un enfouissement compris dans la fourchette 60-30 av. J.-C.

Auxiliaire : oui. Tout le problème de cet ensemble réside dans l'association des objets au défunt, soit à savoir si l'on a un ensemble clos ou non. La boucle de ceinture et le fourreau en fer gisaient respectivement à proximité du bassin (os verdis par la corrosion) et le long de la jambe. Il semble qu'il n'y ait pas de doute pour les attribuer au défunt, dès lors un guerrier. L'association d'une boucle de tradition romaine et d'un fourreau gaulois suffirait, compte tenu de la datation, à faire pencher la balance en faveur de la présence d'un auxiliaire. Si en plus les chaussures cloutées proviennent de ses *caligae*, il reste peu de doutes sur le statut de ce guerrier.

C26 Port — planche 188

Pays : Suisse
Canton : Berne
Commune : Port
Peuple antique : *Helvetii*
Type de site : ponts/sanctuaire
Date des fouilles : découvertes s'échelonnant dans la seconde moitié du XIXe et au début du XXe siècle.

Une partie importante des vestiges de l'âge du Fer découverts autour de Port provient d'une zone en aval de Port, tandis qu'en amont, aux alentours de Brügg et Schwadernau (BE), les objets celtiques sont mélangés à des objets romains (Wyss/Rey/Müller 2002, 11-15). La datation de ces artefacts s'étend sur une longue période qui va du début du second âge du Fer à l'époque romaine (ibid. 34).

Mais, pour l'armement, la phase LT D1 est la mieux représentée. On trouve toutefois trois éléments plus récents, datables de LT D2 par la typologie, qui peuvent être mis en rapport avec la problématique des auxiliaires. Il s'agit d'un glaive avec une frette de fourreau (pl. 188, 1) et de deux casques, l'un de type Alésia (pl. 188, 2) et l'autre de type Port (pl. 188, 3).
On peut supposer que le glaive a appartenu à un Helvète auxiliaire qui perpétuait la tradition du dépôt d'armes dans cette zone, mais aussi qu'il a été pris comme trophée. L'hypothèse d'un don par un légionnaire nous semble la moins vraisemblable. Les casques sont eux de tradition gauloise, difficile de dire quel était le statut de leur possesseur.
Bibliographie : Pernet 2009b ; Wyss/Rey/Müller 2002.

C27 Puy d'Issolud, *Oppidum* du

Pays : France
Région : Midi-Pyrénées
Département : Lot
Commune/lieu-dit : Vayrac / Puy d'Issolud
Peuple antique : *Cadurci/Ruteni*
Type de site : habitat/champ de bataille
Date des fouilles : XIXe/après 2000

Le site de la fontaine de Loulié, en contrebas de l'*oppidum* d'Uxellodunum, a été entièrement repris et étudié par J.-P. Girault. Nous avons par ailleurs pu voir les dessins de l'ensemble du matériel métallique (communication M. Poux). Il s'agit surtout d'armement romain (pointes de flèches et artillerie) qui ne permet pas, même si leur présence est théoriquement possible, de mettre en évidence la présence d'auxiliaires gaulois.
Bibliographie : Girault 2007.

C28 Remetschwil — planche 189

Pays : Suisse
Canton : Aargau
Commune/lieu-dit : Remetschwil / Grosshau
Peuple antique : *Helvetii*
Type de site : 1 tombe isolée
Date des fouilles : 1948

C28 Remetschwil — planche 189

Rite : incinération
Architecture de la tombe : tombe en fosse
Dimensions : inconnues

Documentation de fouille : documentation de fouille lacunaire
Publication : oui, dans un article
Lieu de conservation du mobilier : Museum Baden
Référence(s) bibliographique(s) : Berger 2006.

Catalogue :
1. Fe. Glaive de type 2 ployé, lame rainurée
2. Fe. Umbo circulaire avec un long renfort de manipule
3. AMP. Amphore Haltern 70
4. PC. Assiette imitation italique type Drack 2
5. PC. Grand bol à panse sphérique (n. i.)
6. Verre. Probablement un balsamaire (n. i.)

Datation de la tombe : époque tibéro-claudienne ; la datation est donnée par l'amphore et le fragment d'assiette.

Auxiliaire : oui. La présence d'armement romain (glaive et umbo) à cette période permet de retenir le statut d'auxiliaire pour ce guerrier.

C29 Sermuz, *Oppidum* de

Pays : Suisse
Canton : Vaud
Commune/lieu-dit : Gressy / Sermuz
Peuple antique : *Helvetii*
Type de site : habitat/camp romain (?)
Date des fouilles : rempart fouillé sinon ramassages de surface

Le mobilier découvert sur le site (ramassage de surface) et autour du rempart comprend notamment des fibules à collerette et de type Alésia. Des clous de chaussures sont aussi mentionnés. Bien qu'il n'y ait pas de *militaria* à proprement parler, ces marqueurs secondaires laissent penser que le site fortifié a été, comme à Bâle ou Vindonissa, peut-être fréquenté par des soldats romains et des auxiliaires dans la période qui suit la défaite des Helvètes de 58 av.
Bibliographie : Brunetti 2007.

C30 Tavant — planche 190

Pays : France
Région : Centre
Département : Indre-et-Loire
Commune/lieu-dit : Tavant / 42 Rue Grande
Peuple antique : *Turones*
Type de site : 2 petite nécropole
Date des fouilles : 1997

Nécropole de 26 sépultures, dont huit en sarcophage, datées entre le troisième quart du Ier siècle av. J.-C. et le IIIe siècle apr. J.-C. La tombe la plus ancienne (t. 11) – « fondatrice », contenait un grand couteau et une lance. Jusqu'à la fin du Ier siècle apr. J.-C., des enfants de moins de six sont inhumés dans cette nécropole avec parfois des couteaux miniatures qui rappellent celui de taille réelle de leur probable ancêtre.

C30 Tavant, tombe 11 — planche 190

Rite : inhumation
Architecture de la tombe : tombe en fosse
Dimensions : 2,5x1,35x1 m

Documentation de fouille : fouille récente bien documentée
Publication : oui, dans un article
Lieu de conservation du mobilier : pas trouvé
Référence(s) bibliographique(s) : Riquier/Salé *et al.* 2006, 38-44, fig. 40-44.

Catalogue :
1. Fe. Fer de lance
2. Fe. Talon de lance à douille
3. Fe. Couteau à dos concave
4. PC. Amphorette
5. PC. Jatte à bord rentrant
6. PS. Assiette dériv. Lamb. 5/7
7-8. PS. Ollae type Menez 130

Datation de la tombe : 40-10 av. J.-C. ; datation fondée sur la céramique, tirée de la publication princeps.

Auxiliaire : ?. Ce personnage important pour la petite communauté enterrée à Tavant, autour duquel viendront s'organiser les autres tombes (notamment celles d'enfant), pourrait avoir eu des fonctions importantes localement au lendemain de la Conquête. Il manque selon nous une panoplie complète qui permette vraiment de l'identifier comme un guerrier, et *a fortiori* comme un éventuel auxiliaire.

C31 Tesson **planche 191**

Pays : France
Région : Poitou-Charentes
Département : Charente-Maritime
Commune/lieu-dit : Tesson / Les Bouillées
Peuple antique : *Santones*
Type de site : ? tombe isolée
Date des fouilles : fin des années 1860

Cette tombe, probablement une incinération, a été mise au jour sans documentation. Il ne s'agit apparemment pas d'une tombe à char (Schönfelder 2002, 394-395). Le mobilier et l'histoire des fouilles sont présentés dans Duval/De Soto/Perrichet-Thomas 1986. Le mobilier d'accompagnement se compose de 15 amphores Dressel IA, de céramique, une épée courte à poignée anthropoïde (pl. 191, 1), d'épées en fer, d'éléments de harnachement (pl. 191, 2) et d'offrandes animales. Le poignard est très proche de celui de Châtillon-sur-Indre (C6, pl. 154, 2-3).
Les amphores et l'épée courte permettent de dater l'ensemble à LT D1b. Ce guerrier n'était pas un auxiliaire.

C32 Vindonissa

Pays : Suisse
Canton : Aargau
Commune : Windisch
Peuple antique : *Helvetii*
Type de site : camp romain
Date des fouilles : 2002-2004

Les fouilles récentes de niveaux anciens du site, antérieurs à la construction du camp romain, ont mis en évidence la présence d'un rempart datable de LT D2, qui n'est pas sans rappeler celui de la Chaussée-Tirancourt (B7). Il n'est donc pas impossible, mais le mobilier archéologique ne permet actuellement pas d'affirmer, aucun élément d'armement n'étant publié, que cette structure précédant l'établissement du grand camp romain ait été fréquentée par des auxiliaires helvètes.
Bibliographie : Pauli-Gabi 2004 et 2007.

5. Gaule Belgique
(zone B)

Tour d'horizon des ensembles retenus

Pour établir le catalogue des sites de la Gaule Belgique, nous nous sommes appuyés sur plusieurs travaux récents qui avaient pour problématique les tombes à armes ou les armes dans cette région : les travaux d'H. Schönberger, d'A. Van Doorselaer (1963/64 ; 1965 ; 1967), la thèse de F.-J. Schumacher (1999), le catalogue de l'exposition sur la tombe de Hellange (Krier/Reinert 1993) ainsi que le travail de R. Gleser (2005). Le lecteur à la recherche d'un catalogue exhaustif des tombes à armes du nord de la Gaule pour la période LT C2-début du Haut Empire le trouvera dans la thèse de F.-J. Schumacher.

Comme nous l'avons exposé dans l'introduction, nous avons éliminé du catalogue les tombes dont la datation excluait *a priori* la possibilité de voir dans le défunt un auxiliaire (soit LT C2 et LT D1 pour la Gaule Belgique). C'est pour cette raison que le lecteur ne trouvera pas ici les tombes à armes des nécropoles fouillées aux environs d'Acy-Romance. Nous avons toutefois conservé certains ensembles de LT D1 qui ont pu être interprétés, suite à l'abaissement de leur date d'enfouissement ou d'une autre raison, comme des tombes d'auxiliaires. C'est par exemple le cas de la tombe d'Hannogne (Ardennes). Les ensembles de LT D2a sont plus problématiques et ont été pris en compte la plupart du temps.

Nous n'avons pas retenu dans le corpus la tombe de Weyler, proche d'Arlon en Belgique, qui contenait un casque en fer. Elle est datée d'époque claudienne et interprétée comme une tombe de vétéran de la cavalerie romaine (Krier/Reinert 1993, 89), elle peut être rapprochée de celle de Hellange incluse, elle, dans notre catalogue. Ont aussi été laissées de côté certaines tombes de cavaliers de LT D2b (Thür « Fraukirch » t. 7 ; Heimbach Weis t. 2 ; Hofheim t. 8 ; Pétange) (Gleser 2005, 434 et Abb. 92), pour lesquelles nous avons mis quelques exemples représentatifs (Kollig B18 et Konz-Filzen B19).

La documentation est abondante en ce qui concerne les trévires, avec des nécropoles parfois très importantes comme celle de Wederath. Les autres points sont beaucoup plus dispersés avec toutefois une autre concentration chez les Véliocasses avec plusieurs tombes à armes de La Tène finale le long de la Seine.

Autre précision importante, nous rappelons ici que nous n'avons pas pris en compte, pour toute la zone trévire, les tombes contenant seulement des haches, ces dernières n'entrant pas à nos yeux dans l'armement proprement dit (de la même manière que les couteaux n'ont pas été pris en compte en Transpadane). Il y a donc certaines tombes, que l'on trouve par exemple dans le catalogue de F.-J. Schumacher (1999), qui ne sont pas présentées ici.

La chronologie utilisée dans cette aire géographique

Pour cette zone, la chronologie majoritairement utilisée est celle de Reinecke. La datation des ensembles ne pose donc pas de problèmes majeurs et les données sur la céramique s'accordent en général bien avec celles du métal. Les travaux d'A. Haffner, d'A. Miron, de J. Metzler, de P. Pion et de R. Gleser nous permettent d'avancer des datations pour nos tombes sur des bases solides. De nombreux ensembles clos ont fait l'objet de sériation qui ont permis un phasage précis pour ces zones (trévire, rème, vallée de l'Aisne, vallée de la Seine, etc.). Pour connaître l'histoire de la recherche sur la zone trévire, on consultera en premier lieu la synthèse récente de D. Krausse[175] (2006, 97-138), mais nous ne retenons pas ses propositions de phasage de La Tène finale, qui ne suivent pas le modèle Miron/Metzler.

B1 Alizay — planche 192

Pays : France
Région : Haute-Normandie
Département : Eure
Commune : Alizay
Peuple antique : *Veliocasses*
Type de site : 2 petite nécropole
Date des fouilles : 1870

Nécropole fouillée sans documentation, qui a livré au moins deux tombes à épée. L'épée donnée ici (pl. 192A), dans un fourreau de type Ludwigshafen en fer, a été publiée par U. Schaaff (1986, Abb. 2). La datation de l'épée (LT D1) ne permet pas de parler d'auxiliaire à propos de ce guerrier.

B2 Amiens — planche 192

Pays : France
Région : Picardie
Département : Somme
Commune/lieu-dit : Amiens / Square Jules Bocquet
Peuple antique : *Ambiani*
Type de site : habitat/camp romain (?)
Date des fouilles : 1973

Découverte de plusieurs fosses dépotoirs avec du mobilier céramique (sigillée arétine, gobelets d'Aco, marmites tripodes, etc.) dont le faciès très italique est proche de celui des camps du limes. Une des fosses a livré un fourreau de poignard à décor ajouré (pl. 192B) (Maheo 1979).
Il est donc fort probable qu'une occupation militaire soit à l'origine de la *Samarobriva* romaine (Bayard/Massy 1983, 44-46 ; Fichtl 1998, 158-161 ; La marque de Rome 2004, 28-29). Impossible toutefois de démontrer que ce poste de surveillance a été fréquenté par des auxiliaires gaulois, ce qui est théoriquement possible.

B3 Andernach — planches 193-195

Pays : Allemagne
Land : Rheinland-Pfalz
Kreis : Mayen-Koblenz
Commune/lieu-dit : Andernach / Martinsberg
Peuple antique : *Treveri*
Type de site : 2 petite nécropole
Date des fouilles : XIXe

Nécropole de 34 tombes datables entre La Tène finale et le Haut-Empire, dont six à armes. Quatre sont illustrées ici (tombes 9, 11, 13 et 30) (pl. 193-195) ; les ensembles 38 et 39, qui contiennent chacun des fers de lance et umbos, sont perdus (voir la reconstruction dans Oesterwind/Schäfer 1991, 22).
Les quatre incinérations contiennent un umbo de bouclier circulaire. Elles sont datées de l'époque tibérienne, à l'exception de la tombe 11, tardo-tibérienne/claudienne précoce.
Ces quatre tombes sont celles d'auxiliaires que l'on peut mettre en relation avec l'établissement civil d'Andernach et surtout le *castellum* en terre et bois construit à l'époque tibérienne le long du Rhin.
Bibliographie : Oesterwind 1989 ; Oesterwind/Schäfer 1991.

B4 Arras « Actiparc »

Pays : France
Région : Nord-Pas-de-Calais
Département : Pas-de-Calais
Commune/lieu-dit : Arras / La Corette
Peuple antique : *Atrebates*
Type de site : fortin romain
Date des fouilles : après 2000

Fortin romain installé vers 60-40 av. J.-C. à quelques kilomètres de la ville d'Arras, dans la vallée de la Scarpe. Le fortin est abandonné au début du règne de Tibère. Le site a livré de nombreux éléments d'armement encore en cours

175 Cette étude ne prend toutefois pas en compte les propositions de R. Gleser sur la chronologie de Wederath que nous avons largement utilisé dans notre étude.

de publication. Une tombe en chambre privilégiée contenant un siège curule fait aussi partie du site ; elle est datée de la phase finale du fortin. Il s'agit probablement de la tombe d'un officier (légionnaire ou auxiliaire ?) administrateurs du site.
Bibliographie : Jacques/Prilaux 2003 et 2008.

B5 Bois l'Abbé

Pays : France
Région : Haute-Normandie
Département : Seine-Maritime
Commune/lieu-dit : Eu / Bois l'Abbé
Peuple antique : *Catuslogi (Ambiani)*
Type de site : sanctuaire
Date des fouilles : XIXe/1968-1978

Vaste site ayant révélé un fanum, un théâtre et un camp militaire. Les niveaux les plus précoces du sanctuaire (50 av.-40 apr. J.-C.) sont scellés par les remblais des constructions postérieures. De nombreuses monnaies (près d'un millier) ont été trouvées sur le site et étudiées par L.-P. Delestrée (1984 et 1996, 32-45).
Une des particularité du site est d'avoir livré 14 dépôts de monnaies bien distincts (pour un total de 312 monnaies), qui laissent penser qu'elles ont été déposées dans des bourses. Trois de ces dépôts (76-I-229 ; 76-I-273 et 76-I-349) sont interprétés par L. P. Delestrée comme des dépôts d'origine probablement militaire. Ils contiennent une importante proportion de monnaies d'argent, en particulier des monnaies provenant de la zone du denier (vallée du Rhône, Eduens et est de la Gaule Belgique) portant comme légende des noms de chefs gaulois, qui ont servi de solde pour les auxiliaires gaulois et les légionnaires. Un des dépôts était même proche d'un talon de *pilum*, mettant ainsi en relation les monnaies avec la sphère militaire. La proximité d'un camp militaire expliquerait la présence de ces dépôts. Il est toutefois difficile de préciser leur raison et l'identité exacte (bien que toutes ces monnaies soient gauloises) des militaires qui ont fréquenté le site.

B6 Châtelet de Gourzon — planche 196

Pays : France
Région : Champagne-Ardenne
Département : Haute Marne
Commune/lieu-dit : Bayard-sur-Marne / Châtelet de Gourzon
Peuple antique : *Leuci*
Type de site : habitat
Date des fouilles : XVIII-XIX-XXe siècles

Le Châtelet de Gourzon domine la vallée de la Marne. Ce site fortifié de La Tène finale est devenu un *vicus* à l'époque romaine. Un sanctuaire devait se trouver sur le site. Les quelques éléments de *militaria* romains découverts sur le site suggèrent une présence militaire (pl. 196). Le plus étonnant est le casque étrusco-italique à bouton en bronze. Le seul dessin que nous possédions (Thévenard 1996, fig. 171 ; pl. 196, 23) ne permet pas de déterminer avec précision quel est le décor du couvre-nuque. Il semble que ce soit plutôt un décor de stries qu'un rang de postes. Ce serait donc plutôt un casque étrusco-italique des IVe-IIIe siècles av. J.-C., mais la forme générale de la calotte et du bouton incite plutôt à y voir un casque du Ier siècle av. J.-C. Ce mobilier pourrait avoir un rapport avec des auxiliaires, mais nous ne pouvons pas le démontrer.
Bibliographie : Metzler 1995, 612, Abb. 300 ; Thévenard 1996, 217-224 ; Dechezleprêtre 2008, 97-99.

B7 La Chaussée-Tirancourt, *Oppidum* de — planche 197

Pays : France
Région : Picardie
Département : Somme
Commune/lieu-dit : La Chaussée-Tirancourt / Camp César
Peuple antique : *Ambiani*
Type de site : habitat/camp romain
Date des fouilles : 1983-1989

Eperon barré avec un rempart qui présente deux phases de construction bien distinctes. La seconde a pu être mise en rapport avec la présence de clous de *caligae*, d'une plaque de base de garde de gladius (nous doutons toutefois qu'il s'agisse bien de cela, ces gardes n'étant jamais rectangulaires mais toujours rondes ou ovales, comme à Alésia par exemple) (pl. 197) et d'un faciès monétaire inhabituel (35 % d'oboles de Marseille). Le mobilier céramique permet par ailleurs de dater cette seconde phase des années 30-20 av. J.-C., ce qui laisse supposer que cette fortification a été occupée par des corps d'auxiliaires.
Bibliographie : Brunaux/Fichtl/Marchand 1990 ; Delestrée 1997 ; Fichtl 1998, 156-157 ; Reddé *et al*. 2006, 249-251.

B8 Cottévrard — planche 197

Pays : France
Région : Haute-Normandie
Département : Seine-Maritime
Commune/lieu-dit : Cottévrard / La plaine de la Bucaille
Peuple antique : *Caleti*
Type de site : 2 petite nécropole
Date des fouilles : 1992

Site à caractère domestique et funéraire. Deux concentrations de tombes : une de 36 sépultures et l'autre de 9. La tombe à épée provient du second groupe.

B8 Cottévrard, tombe 130 **planche 197B**

Rite : incinération
Architecture de la tombe : fosse en pleine terre
Dimensions : diam 0,9 m, prof. 0,25 m

Documentation de fouille : fouille documentée et publiée intégralement
Publication : oui, dans une monographie
Lieu de conservation du mobilier : pas trouvé
Référence(s) bibliographique(s) : Blancquaert 2002, 364, fig. 26.

Catalogue :
1. Fe. Epée dans son fourreau à échelles (L. fourreau 80 cm)
2. Fe. Fer de lance (L. 43 cm)
3. Fe. Anneau de suspension
4. Fe. Rasoir
5. Fe. Fibule de schéma La Tène finale à arc coudé, ressort à 2x2 spires et corde interne
6. PC. Vase balustre

Datation de la tombe : LT D2a ; la fibule et le fourreau d'épée suggèrent une datation au début de LT D2.

Auxiliaire : non. La datation de la tombe, son contenu (aucun élément ne suggère un contact avec l'armée romaine) et sa situation, en milieu rural, ne permettent pas de proposer le statut d'auxiliaire pour ce guerrier.

B9 Dury — planche 198

Pays : France
Région : Picardie
Département : Somme
Commune/lieu-dit : Dury / Camp Rolland
Peuple antique : *Ambiani*
Type de site : 1 tombe isolée
Date des fouilles : 1993-1994

Villa gallo-romaine aux alentours de laquelle a été trouvée une sépulture féminine en coffre d'époque augustéenne. La défunte était accompagnée d'un petit dépôt de monnaies, rouelles, perles, anneaux et fibule à queue de paon. Deux fibules de type Aucissa fermaient un linceul (pl. 198). La tombe est datée entre 25 et 10 av. J.-C. (Quérel/Feugère 2000, 114-120).
Le statut particulier de cette défunte, « fondatrice du domaine » et la présence de fibules à connotation militaire suggèrent, comme la tombe féminine d'époque augustéenne de Sion, une possible « femme d'auxiliaire ».

B10 Folleville

Pays : France
Région : Picardie
Département : Somme
Commune/lieu-dit : Folleville / Le Blanc Mont
Peuple antique : *Ambiani*
Type de site : sanctuaire

Quadrilatère irrégulier précédé d'un double fossé. Il s'agit très probablement d'un camp romain datable entre l'époque de César et celle d'Auguste. Les monnaies gauloises découvertes en prospection suggèrent la présence de contingents auxiliaires (communication orale L.-P. Delestrée)
Bibliographie : Reddé *et al*. 2006, 279.

B11 Goeblingen-Nospelt — planches 199-201

Pays : Luxembourg
Canton : Capellen
Commune/lieu-dit : Kehlen / Scheierheck
Peuple antique : *Treveri*
Type de site : 4 petite nécropole
Date des fouilles : 1966-67/après 2000

Nécropole datable entre La Tène finale et le Haut-Empire. Cinq tombes en chambre sont de grande taille (A, B, C, D et 14), quatre contiennent des armes (A, B, C et D).

B11 Goeblingen-Nospelt, tombe A **planche 199**

Rite : incinération
Architecture de la tombe : tombe en chambre

Documentation de fouille : la publication définitive de la fouille n'est pas encore parue. Nous donnons ici le catalogue des armes de cette riche tombe qui contient une amphore Dr.1, de la vaisselle en bronze et de la vaisselle en céramique d'Italie.
Publication : oui, partielle, dans une monographie
Lieu de conservation du mobilier : Musée d'art et d'histoire de Luxembourg
Référence(s) bibliographique(s) : Metzler *et al*. 1991, 112-116, fig. 87.

Catalogue :
20a. Fe et Bz. Glaive en fer avec base de garde en bronze
34a et 34c. Fe. Fer de lance
34b. Fe. « Javelin head » ?
20b. Fe. Umbo circulaire
20c-d. Bz. Eperon

Datation de la tombe : époque augustéenne précoce (30-20 av. J.-C.) ; la datation est fournie par l'assemblage céramique : les assiettes en terre sigillée ainsi que les gobelets d'Aco.

Auxiliaire : oui. La datation de la tombe ainsi que la présence d'armement de tradition romaine (le glaive) dans la tombe en font sans aucun doute la sépulture d'un riche aristocrate gaulois servant dans la cavalerie romaine (présence d'éperons), peut-être à la tête d'une aile de cavaliers trévires.

B11 Goeblingen-Nospelt, tombe B **planche 200**

Rite : incinération
Architecture de la tombe : tombe en chambre

Documentation de fouille : la publication définitive de la fouille n'est pas encore parue. Nous donnons ici le catalogue des armes de cette riche tombe qui contient plusieurs amphores (deux Pascual 1, une Haltern 70 et deux Dr. 7-11), de la vaisselle en bronze et de la vaisselle en céramique d'Italie.
Publication : oui, partielle, dans une monographie
Lieu de conservation du mobilier : Musée d'art et d'histoire de Luxembourg
Référence(s) bibliographique(s) : Metzler *et al*. 1991, 112-116, fig. 88.

Catalogue :
17. Fe et Bz. Epée dans son fourreau décoré d'une plaque ajourée en bronze
14. Fe. Fer de lance
24. Bz. Eperon

Datation de la tombe : LT D2b-époque augustéenne précoce (25-15 av. J.-C.) ; la datation est fournie par l'assemblage céramique : les assiettes en terre sigillée ainsi que les gobelets d'Aco.

Auxiliaire : oui. La datation de la tombe et le contexte (proximité avec la tombe A) font de ce guerrier un cavalier gaulois auxiliaire.

B11 Goeblingen-Nospelt, tombe C **planche 201A**

Rite : incinération
Architecture de la tombe : tombe en chambre

Documentation de fouille : la publication définitive de la fouille n'est pas encore parue. Nous donnons ici le catalogue des armes de cette tombe qui contient un éperon, de la vaisselle céramique et une épée dans son fourreau.

Publication : oui, partielle, dans une monographie
Lieu de conservation du mobilier : Musée d'art et d'histoire de Luxembourg
Référence(s) bibliographique(s) : Metzler *et al.* 1991, 112-116, fig. 86.

Catalogue :
8. Fe et Bz. Epée dans son fourreau décoré d'une plaque ajourée en bronze

Datation de la tombe : LT D2b (50-30 av. J.-C.) ; datation donnée par la céramique.

Auxiliaire : oui. Aucun élément présent dans la tombe ne permet d'identifier formellement le défunt comme un auxiliaire. Seule la datation de la tombe et le contexte (proximité avec la tombe A) font de ce guerrier un probable cavalier gaulois auxiliaire.

B11 Goeblingen-Nospelt, tombe D — **planche 201B**

Rite : incinération
Architecture de la tombe : tombe en chambre

Documentation de fouille : la publication définitive de la fouille n'est pas encore parue. Nous donnons ici le catalogue des armes de cette riche tombe qui contient une amphore Dr. 1B, un embout de corne à boire, etc.
Publication : oui, dans une monographie
Lieu de conservation du mobilier : Musée d'art et d'histoire de Luxembourg
Référence(s) bibliographique(s) : Metzler *et al.* 1991, 112-116, fig. 86.

Catalogue :
32a-d. Fe. Quatre fers et pointes à douilles. L'exemplaire 32c pourrait être une « javelin head » de section carrée de tradition romaine
26. Bz. Eperon

Datation de la tombe : LT D2b (50-40 av. J.-C.) ; la datation est donnée par la céramique et la fibule à collerette.

Auxiliaire : oui. La datation de la tombe, la présence éventuelle d'armement de tradition romaine (la « javelin head ») et la proximité de la tombe A font de ce guerrier un probable cavalier gaulois auxiliaire.

B12 Grügelborn

Pays : Allemagne
Land : Saarland
Kreis : St. Wendel
Commune/lieu-dit : Freisen / Am Klopp
Peuple antique : *Treveri*
Type de site : 2 petite nécropole
Date des fouilles : 1897-1924

Nécropole d'au moins 30 tombes datables entre La Tène finale et le Haut-Empire, dont trois à armes (2/1901, 8/1908 et 3/1921) et une avec une hache (2/1897). L'armement consiste en umbos circulaires et fers de lance. Le mobilier est partiellement conservé (Schumacher 1999, 116-117), les tombes augustéennes peuvent être considérées comme des tombes d'auxiliaires.

B13 Hannogne — planches 202-205

Pays : France
Région : Champagne-Ardennes
Département : Ardennes
Commune/lieu-dit : Hannogne-Saint-Rémy / Le Grand Chemin
Peuple antique : *Remi*
Type de site : tombe isolée
Date des fouilles : 1961

B13 Hannogne, tombe à char — **planches 202-205**

Rite : incinération
Architecture de la tombe : tombe en fosse
Dimensions : 2x1,75x0,8 m

Documentation de fouille : tombe découverte lors de travaux agricoles, en partie bouleversée, fouillée sans documentation. La tombe est riche, avec de l'armement, de la vaisselle de bronze, de nombreux vases, une amphore (Dr. IA ?). Une partie de la céramique est de provenance douteuse. Plusieurs éléments de la tombe (tige à œillet, clavettes, éléments de mors, etc.) plaident en faveur de la présence d'un char (Schönfelder 2002, 382-383). Nous ne donnons ici que le catalogue de l'armement.
Publication : oui, dans un article
Lieu de conservation du mobilier : Musée de Rethel
Référence(s) bibliographique(s) : Flouest/Stead 1977b.

Catalogue :
13. Fe. Epée dans son fourreau de type pré-Ludwigshafen
17. Fe. Fragment de douille (de fer de lance ?)

Datation de la tombe : LT D1b ; nous sommes dans un horizon clairement antérieur à la Conquête, comme l'indiquaient déjà Flouest/Stead 1977, 72. Schönfelder 2002 suit aussi cette datation en proposant l'horizon LT D1b. M. Poux (2004, 566) propose une datation plus basse, LT D2(b ?), sur la base de l'amphore qui pourrait aussi bien être de type Dr. IC. Il nous semble toutefois que la céramique et la fibule à corde interne (certes incomplète), de même que l'épée et la vaisselle en bronze (poêlon de type Aylesford et cruche de type Kelheim) situent la tombe dans un horizon plus ancien.

Auxiliaire : non. En vertu de la datation retenue, ce guerrier ne peut en aucun cas avoir été l'un des aristocrates rèmes au service de César.

B14 Hellange — planche 206-207

Pays : Luxembourg
Canton : Esch-sur-Alzette
Commune/lieu-dit : Frisange / Schlamfeld
Peuple antique : *Treveri*
Type de site : 1 tombes isolées
Date des fouilles : 1853

Nécropole de 3 tombes découverte par hasard lors de travaux agricoles.

B14 Hellange, tombe A — **planches 206-207**

Rite : incinération
Architecture de la tombe : tombe en fosse
Dimensions : 1,7x0,8x65 m

Documentation de fouille : documentation ancienne qui a toutefois permis une reconstitution de la tombe
Publication : oui, dans une monographie
Lieu de conservation du mobilier : Musée National d'Art et d'Histoire, Luxembourg
Référence(s) bibliographique(s) : Krier/Reinert 1993.

Catalogue :
1. Bz. Masque en forme de visage d'un casque
2. Ve. Balsamaire
3-4. Ve. Coupes côtelées
5. Ve. Gobelet côtelé
6. Calcaire. Urne cinéraire

Datation de la tombe : époque tibéro-claudienne (25-50 apr. J.-C.) ; la datation est donnée par les récipients en verre.

Auxiliaire : oui. La présence du masque dans la tombe marque très clairement le statut de cavalier dans l'armée romaine ; comme pour la tombe de Chassenard (C4) se pose toutefois la question de savoir s'il s'agit d'un auxiliaire (par exemple de l'*Ala treverorum*) ou d'un légionnaire. La première solution semble la plus probable dans ce contexte provincial précoce.

B15 Hoppstädten-Weiersbach planches 208-209

Pays : Allemagne
Land : Rheinland-Pfalz
Kreis : Birkenfeld
Commune/lieu-dit : Birkenfeld / Heidenbiegel
Peuple antique : *Treveri*
Type de site : 3 grande nécropole
Date des fouilles : 1937 ; 1994-1997

Nécropole de plus de 120 fosses dont 99 tombes étudiables, datées entre la fin de LT C2 et le IIe siècle apr. J.-C. La nécropole a livré quatre tombes à épées (t. 23, 29, 82 et 101), au moins une à lance (t. 7) et deux à umbos (t. 25 et 56). Nous ne donnons ici que le détail de la tombe 101 qui contient un glaive. Les autres sont soit plus anciennes, soit l'armement y est mal documenté.

B15 Hoppstädten-Weiersbach, tombe 101 planches 208-209

Rite : incinération
Architecture de la tombe : tombe en fosse
Dimensions : 1,2x1,2x0,45 m

Documentation de fouille : fouille récente bien documentée, le glaive et l'umbo ne sont malheureusement pas restaurés
Publication : oui, dans une monographie
Lieu de conservation du mobilier : pas trouvé
Référence(s) bibliographique(s) : Gleser 2005, 665-668, Taf. 126-128.

Catalogue :
1. Fe et cuir. Glaive de type 2 (L. 80, poignée 13,5 cm)
2. Fe. Umbo circulaire
3. Fe. Couteau
4. Bz. Fibule indét. (n. i.)
5-7. PC. Jattes à bord rentrant
8. PC. Pot avec oreilles de préhension
9. PC. Fond de vase
10. PC. Pot
11. PC. Jatte
12. PC. Gobelet
13. PC. Jatte
14. PG. Jatte à bord rentrant
15. PS. Grand pot
16. Fe. Fragment de tête de clou (n. i.)

Datation de la tombe : époque augustéenne ; nous suivons la datation donnée dans la publication princeps, qui se fonde sur une sériation du mobilier de la nécropole.

Auxiliaire : oui. La datation de cette tombe combinée à la présence d'armement typique de l'auxiliaire (glaive et umbo circulaire) permet d'avancer un statut d'auxiliaire pour ce guerrier.
Cette nécropole est intéressante dans la mesure où, comme par exemple à Wederath, l'élite guerrière continue à se faire enterrer avec ses armes jusqu'à la fin de l'époque augustéenne, prolongeant ainsi un rituel qui a commencé dès le début de l'utilisation de la nécropole à LT C2. On peut donc raisonnablement postuler qu'il s'agit d'une même lignée qui a conservé une importance politique et économique tout en se mettant au service de Rome.

Le travail approfondi de R. Gleser (2005) sur cette nécropole permet d'ajouter quelques considérations générales. Cette nécropole commence à être utilisée à LT C2. On y trouve des tombes privilégiées (à char ou à armes) tant d'hommes que de femmes. L'approche chronologique systématique opérée par R. Gleser (sériation et stratigraphie horizontale) lui permet de montrer que la population évolue assez nettement à LT D2b, avec l'ajout de trois familles comptant des sujets masculins armés. On compte en tout huit tombes à char entre LT D1b et LT D2b, nombre exceptionnel pour La Tène finale. La continuité observée au sein de ces tombes à char incline à y voir une transmission du pouvoir de génération en génération, tandis que l'augmentation des tombes à LT D2b pourrait indiquer la présence d'une clientèle des potentats enterrés avec les chars, que ces derniers se seraient attachée lors des événements de la guerre des Gaules. Il n'y a cependant plus de chars dans les tombes masculines postérieures à la Conquête, ce qui pourrait être un signe de leur perte de pouvoir politique. La tombe 101, présentée ci-dessus, indique cependant que certains individus, issus de la lignée des conducteurs de chars, ont conservé un rôle important au sein de la communauté. Cet auxiliaire a toutefois perdu les prérogatives politiques et militaires de ses ancêtres.

B16 Kerben

Pays : Allemagne
Land : Rheinland-Pfalz
Kreis : Mayen-Koblenz
Commune/lieu-dit : Kerben / Am hohen Pfad
Peuple antique : *Treveri*
Type de site : 2 petite nécropole

Nécropole de 17 tombes datables entre La Tène finale et le Haut-Empire, dont deux tombes à armes du début du Haut-Empire avec une lance chacune (Schumacher 1999, 139 et Taf. 66) (non illustrées dans notre catalogue). Ces deux tombes peuvent être considérées comme des tombes d'auxiliaires.

B17 Koblenz-Neuendorf planches 210-214

Pays : Allemagne
Land : Rheinland-Pfalz
Kreis : Kreisfreie Stadt Koblenz
Commune/lieu-dit : Stadt Koblenz / Hüttenstück
Peuple antique : *Treveri*
Type de site : 2 petite nécropole
Date des fouilles : 1898-1899/1958

Nécropole de 30 tombes datables du Haut-Empire, dont cinq tombes à armes. Les objets ont été en grande partie détruits pendant la seconde guerre mondiale. Nous ne donnons ici que le catalogue de l'armement.

B17 Koblenz-Neuendorf, tombe A planche 210

Rite : incinération
Architecture de la tombe : tombe en fosse
Dimensions : inconnues

Documentation de fouille : documentation limitée, objets détruits. Nous ne donnons ici que le catalogue de l'armement
Publication : oui, dans un article
Lieu de conservation du mobilier : Musée de Coblence, objets disparus
Référence(s) bibliographique(s) : Günther 1901, 79-80, fig. 4 ; Schumacher 1999, 140-141.

Catalogue :
18. Bz. Partie terminale d'un fourreau de glaive avec un bouton profilé
13. Fe. Fer de lance (L. 30 cm)
15. Fe. Umbo circulaire

Datation de la tombe : époque augustéenne ; datation donnée par les fibules de type Langton down et la sigillée.

Auxiliaire : oui. Datation et armement permettent d'affirmer que l'on affaire à un membre de l'armée romaine, le bouclier circulaire indique plutôt un auxiliaire.

B17 Koblenz-Neuendorf, tombe I **planche 211**

Rite : incinération
Architecture de la tombe : tombe en fosse
Dimensions : inconnues

Documentation de fouille : documentation limitée, objets détruits. Nous ne donnons ici que le catalogue de l'armement
Publication : oui, dans un article
Lieu de conservation du mobilier : Musée de Coblence, objets disparus
Référence(s) bibliographique(s) : Günther 1901, 84-86, fig. 7 ; Schumacher 1999, 141.

Catalogue :
11. Fe. Fer de lance

Datation de la tombe : époque augustéenne ; datation donnée par la fibule de type Aucissa en fer.

Auxiliaire : oui. Datation et armement permettent d'affirmer que l'on affaire à un membre de l'armée romaine, très probablement un auxiliaire.

B17 Koblenz-Neuendorf, tombe N **planche 212**

Rite : incinération
Architecture de la tombe : tombe en fosse
Dimensions : inconnues

Documentation de fouille : documentation limitée, objets détruits. Nous ne donnons ici que le catalogue de l'armement
Publication : oui, dans un article
Lieu de conservation du mobilier : Musée de Coblence, objets disparus
Référence(s) bibliographique(s) : Günther 1901, 90-91, fig. 11 ; Schumacher 1999, 141.

Catalogue :
8. Fe. Fer de lance (L. 25 cm)
9. Fe. Umbo circulaire

Datation de la tombe : époque augustéenne ; datation donnée par la céramique.

Auxiliaire : oui. Datation et armement permettent d'affirmer que l'on affaire à un membre de l'armée romaine, le bouclier circulaire indique plutôt un auxiliaire.

B17 Koblenz-Neuendorf, tombe O **planche 213**

Rite : incinération
Architecture de la tombe : tombe en fosse
Dimensions : inconnues

Documentation de fouille : documentation limitée, objets détruits. Nous ne donnons ici que le catalogue de l'armement
Publication : oui, dans un article
Lieu de conservation du mobilier : Musée de Coblence, objets disparus
Référence(s) bibliographique(s) : Günther 1901, 91-92, fig. 12 ; Schumacher 1999, 141.

Catalogue :
1. Fe. Glaive (L. 67, lame 52 cm)
4. Fe. Fer de lance (L. 24 cm)
3. Fe. Umbo circulaire

Datation de la tombe : époque augustéenne ; datation donnée par la céramique.

Auxiliaire : oui. Datation et armement permettent d'affirmer que l'on affaire à un membre de l'armée romaine, le bouclier circulaire indique plutôt un auxiliaire.

B17 Koblenz-Neuendorf, tombe R **planche 214**

Rite : incinération
Architecture de la tombe : tombe en fosse
Dimensions : inconnues

Documentation de fouille : documentation limitée, objets détruits. Nous ne donnons ici que le catalogue de l'armement
Publication : oui, dans un article
Lieu de conservation du mobilier : Musée de Coblence, objets disparus
Référence(s) bibliographique(s) : Günther 1901, 93-94, fig. 13 ; Schumacher 1999, 141.

Catalogue :
7. Fe. Fer de lance (L. 23 cm)
8. Fe. Fragment de bord d'umbo circulaire avec trois rivets ?

Datation de la tombe : époque augustéenne ; datation donnée par la céramique.

Auxiliaire : oui. Datation et armement permettent d'affirmer que l'on affaire à un membre de l'armée romaine, le probable bouclier circulaire indique plutôt un auxiliaire.

B18 Kollig

Pays : Allemagne
Land : Rheinland-Pfalz
Kreis : Mayen-Koblenz
Commune/lieu-dit : Kollig / Feld Kleinkauf
Peuple antique : *Treveri*
Type de site : 2 petite nécropole
Date des fouilles : 1930

Nécropole de 10 tombes datables de La Tène finale, dont une à armes, la tombe 6, qui contient un umbo circulaire, une douille de fer de lance, un mors et des phalères (non illustrés dans notre catalogue). La tombe contenait trois adultes (dont un homme adulte) et un enfant (Joachim 1974). L'ensemble est daté de LT D2b ; difficile d'affirmer, au vu de ces informations, que nous avons affaire à un auxiliaire. Ce n'est pas l'avis de R. Gleser, qui voit dans ces tombes de cavaliers de la Moselle moyenne et du Neuwieder Becken (comme à Heimbach-Weis, Karden. Marpingen, Mayen ou Pétange[176] ou Konz-Filzen *infra*) des membres des ailes de cavaleries romaines (d'époque césarienne ?) (Gleser 2005, 434).

B19 Konz-Filzen

Pays : Allemagne
Land : Rheinland-Pfalz
Kreis : Trier-Saarburg
Commune/lieu-dit : Konz / Auf der Heide
Peuple antique : *Treveri*
Type de site : 2 petite nécropole
Date des fouilles : 1930

Nécropole de 10 à 12 tombes datables entre La Tène finale et le Haut-Empire, dont deux tombes à armes (t. 1 et 3)

176 Sites qui n'ont pas été pris en compte dans ce catalogue car ils ne contiennent pas de tombes d'auxiliaires certaines selon nous.

datables à LT D2b, avec chacune un éperon similaire à l'éperon de la tombe D de Goebingen-Nospelt. La tombe 1 contient par ailleurs un fragment de fourreau d'épée à échelle, la tombe 3 un fer de lance (non illustrés dans notre catalogue). Les ensembles ne sont pas complets (Mahr 1967, 24 ; Schumacher 1999, 129). Difficile de statuer sur ces ensembles pour lesquels la présence d'auxiliaires est laissée ouverte. Ce n'est pas l'avis de R. Gleser, qui voit dans ces tombes de cavaliers de la Moselle moyenne et du Neuwieder Becken des membres des ailes de cavaleries romaines (d'époque césarienne ?) (Gleser 2005, 434).

Les grandes nécropoles des Trévires (Lamadelaine/Lebach/Wahnwegen/Wederath)

B20 Lamadelaine **planches 215-219**

Pays : Luxembourg
Canton : Esch-sur-Alzette
Commune/lieu-dit : Pétange / Lamadelaine
Peuple antique : *Treveri*
Type de site : 3 grande nécropole
Date des fouilles : 1991-1993

Nécropole de 85 tombes et structures (63 tombes en tout) datées entre LT D1 et l'époque tibérienne.
Bibliographie : Metzler-Zens/Metzler/Méniel 1999.

B21 Lebach « Die Motte » **planches 219-221**

Pays : Allemagne
Land : Saarland
Kreis : Saarlouis
Commune/lieu-dit : Lebach / Das Lindenköpfchen
Peuple antique : *Treveri*
Type de site : 3 grande nécropole
Date des fouilles : 1926-1930/1967

Nécropole de 208 tombes datées entre La Tène finale et le Haut-Empire, dont 8 tombes à armes.
Bibliographie : Klein 1927, 1929 et 1931 ; Gerlach 1976 et 1986.

B46 Wahnwegen **planches 245-247**

Pays : Allemagne
Land : Rheinland-Pfalz
Kreis : Kusel
Commune/lieu-dit : Glan-Münschweiler / Heidenhübel
Peuple antique : *Treveri*
Type de site : 3 grande nécropole

Nécropole d'environ 51 tombes datables entre La Tène finale et le Haut-Empire, dont six tombes à armes. Les fouilles sont anciennes (années 30 ?) et les inventaires pas tous sûrs. Nous nous sommes fondés sur le catalogue de F.-J. Schumacher (1999) pour établir notre tableau.

B47 Wederath **planches 248-253**

Pays : Allemagne
Land : Rheinland-Pfalz
Kreis : Bernkastel-Wittlich
Commune/lieu-dit : Morbach / Hochgerichtsheide
Peuple antique : *Treveri*
Type de site : 3 grande nécropole
Date des fouilles : 1954-1985

Nécropole de plus de 2500 tombes datables entre LT C et le IVe siècle apr. J.-C. Le nombre initial de tombe (avant érosion du site) pourrait avoisiner les 4000. Les tombes sont publiées dans cinq volumes et le catalogue d'exposition « Gräber - Spiegel des Lebens » donne de nombreuses indications sur la nécropole et certaines tombes. Il n'y a pour le moment pas de synthèse complète du site, mais les travaux récents de R. Gleser (2005) nous ont permis de dater finement les tombes.
Bibliographie : Haffner 1971 ; Haffner 1974 ; Haffner 1978 ; Haffner 1989a ; Cordie-Hackenberg/Haffner 1991 ; Cordie-Hackenberg/Haffner 1997.

Pour ces quatre nécropoles, nous donnons un tableau récapitulatif des tombes à armes et non un catalogue détaillé de chacune de ces tombes (fig. 149). La typologie est exprimée avec les types définis au chapitre 7 (lorsque le type ne peut pas être précisé, seule la quantité est indiquée). La colonne code indique la panoplie présente dans la tombe exprimé sous forme binaire (épée/lance/umbo, 1 pour la présence et 0 pour l'absence). L'abréviation ROM dans la colonne de la datation fait référence à l'époque julio-claudienne (sauf à Lebach où la précision est plus grande). La colonne pl. renvoie aux planches.

Lamadelaine. La nécropole contient 7 tombes à armes toutes datées de LT D2 (soit 14 % des tombes d'époque gauloise LT D1-GR1). Le détail des tombes est donné dans le tableau (fig. 149). Elles présentent plusieurs caractéristiques intéressantes. Tout d'abord un élément étonnant, la présence de la calotte de l'umbo de la tombe 39 dans la tombe 58. Un lien évident relie les deux défunts, en sachant que celui de la tombe 39 est un *juvenis*. Seule la tombe 3 contient une panoplie complète avec un fourreau d'épée décoré d'une résille. Deux tombes possèdent umbo et lance (t. 32 et 39) (pl. 216-218) et la tombe 29 uniquement un fer de lance. Les tombes 12 (pl. 215A) et 59 (pl. 215B) contenaient seulement un umbo (ainsi que la tombe 58 (pl. 219A), mais il s'agit du même umbo que celui de la tombe 39).

Tombe	Epée/ fourreau	Lance	Umbo	Datation	Monnaie *TPQ*	code	pl.
LAM 3	à échelle	2	type Lama-delaine	D2a		111	
LAM 12			circulaire	D2b (Gleser 2005, 375, note 2)		001	215 A
LAM 29		1		D2a		010	
LAM 32		1	circulaire	D2b		011	216-217
LAM 39		1	circulaire (frag.)	D2a		011	218
LAM 58			circulaire (frag.)	D2a		-	219 A
LAM 59			type Lama-delaine	D2b (Gleser 2005, 375, note 2)		001	215 B
Sur 63 tombes, 7 à armes (11 %)							
LEB 1	1	2	ailettes courtes ?	D2b		111	
LEB 3		seul. un talon		D2b		010	
LEB 4		1	seul. frag. orle	époque tibéro-claudienne		011	
LEB 25			seul. manipule	époque flavienne	monnaie perdue	001	
LEB 106	glaive de type 2	1		époque augustéenne		110	220-221
LEB 120		1	circulaire ?	époque claudio-néronienne		010	
LEB 126			circulaire	époque claudio-néronienne		001	
LEB 181		1		époque augustéenne	Auguste	010	219 B
Sur 208 tombes, 8 à armes (4 %)							
WE 25			circulaire	D2b		001	
WE 77		1		D2b		010	
WE 90	1 (Giubiasco 3b ?)	1	type Lama-delaine ?	D2b		111	
WE 163		1	circulaire	ROM		011	
WE 170	1 (Giubiasco 3b ?)	1	1	D2b		111	
WE 175		1		ROM		010	
WE 203	pré-Ludwigshafen	1		D1b		110	
WE 223	1 (Giubiasco 3b ?)		circulaire	D2b		101	
WE 242	à échelle	2	circulaire	D2		111	
WE 263	1			D1b		100	
WE 269	1	1	ailettes courtes	D1b		111	
WE 286	pre-Lud-wigshafen ?			D1b		100	
WE 296	Ludwigshafen			D1b		100	
WE 301	1			D1b		100	
WE 312	1	1	circulaire	D1b		111	
WE 314		type *pilum*	circulaire	D2		011	
WE 320	1	1		D2		110	
WE 400			circulaire	ROM		001	
WE 409		1		D2b		010	
WE 461		1		D1b		010	
WE 463		1		D1b		010	
WE 481	1	1	type Lama-delaine	D2a		111	
WE 627		1		D2a		010	
WE 671		type *pilum*		ROM		010	
WE 678		1	1	ROM		011	
WE 697		type *pilum* et un fer	circulaire	ROM		011	248-249
WE 776	1			D2b		110	
WE 784	à échelle (avec résille)			D2b		100	
WE 791	à échelle ?			D2b		100	
WE 800		1	circulaire	D2b		011	
WE 805	à échelle		2 cir-culaires	D2b		101	
WE 809	1	2		D2b		110	
WE 966			circulaire	ROM		001	
WE 967			circulaire	ROM		001	
WE 982			circulaire	ROM		001	250
WE 1004		1		ROM		010	
WE 1082			circulaire	ROM		001	
WE 1178	pre-Ludwigshafen ?	1	ailettes courtes	D1a		111	
WE 1192	pre-Ludwigshafen	1		D2a		110	
WE 1216	Giubiasco 2	2	ailettes courtes	D1b		111	
WE 1228	Giubiasco 2	1	ailettes courtes	D2a		111	
WE 1249		1		D2		010	
WE 1251		1		D2b		010	
WE 1344	glaive de type Mainz	type *pilum*	circulaire	ROM (milieu Ier apr.)	38 apr.	111	251-252A
WE 1369		1 (petit fer)		D1a		010	
WE 1615		seul. talon		C2		010	
WE 1673		1 (petit fer)		D1a		010	
WE 1726	1 (Giubiasco 3b ?)	1	type Lama-delaine	D2a		111	
WE 1734		1		D2b		010	
WE 1806			circulaire	ROM		001	
WE 2000	Giubiasco 2c	1	ailettes courtes	D2a		111	
WE 2095			circulaire	ROM		001	
WE 2215	glaive de type Mainz	1		ROM (milieu Ier apr.)	2 mon-naies, 32 apr.	110	2525. 196B-253
Sur 2472 tombes, 53 à armes (2 %)							
WA 6		1		ROM		010	
WA 8			circulaire	ROM		001	245A
WA 9		1		ROM		010	245B
WA 11		seul. talon		ROM		010	
WA 15		1	circulaire	ROM		011	246
WA 17			circulaire	ROM		001	247
Sur 51 tombes, 6 à armes (12 %)							

Fig. 149. – Tombes à armes de Lamadelaine (LAM), Lebach (LEB), Wederath (WE) et Wahnwegen (WA).

La situation de ces tombes dans la nécropole et la pauvreté des dépôts de céramique et de quartiers de viande fait dire aux auteurs qu'il pourrait s'agir de guerriers étrangers à la population de l'*oppidum*. Comme toutes ces tombes datent de la période de la Guerre des Gaules, il n'est pas abusif de voir un lien entre ces événements et l'apparition des armes dans la nécropole (Metzler-Zens/Metzler/Méniel 1999, 381-382). De plus, la typologie de l'armement pointe clairement en direction du monde germanique : umbos circulaires (dont un à pointe) et une lance « à échancrures symétriques » dans la tombe 39. Il semble assez clair que ces combattants sont d'origine étrangère (Bockius/Łuczkiewicz 2004, 129). Cela ne permet toutefois pas, en l'absence d'armes de tradition romaine, de leur attribuer le statut d'auxiliaire, comme cela a été fait pour les cavaliers des tombes de Goeblingen-Nospelt.

Wederath. Le tableau de détail (fig. 149) permet de se faire une bonne idée du type d'armement présent dans la nécropole. L'analyse de R. Gleser sur la datation de l'ensemble des tombes du cimetière permet de dresser un tableau phase par phase, en comptant le nombre de tombes perdues par érosion (estimation) et le pourcentage que les tombes à armes représentent pour chaque phase (Gleser 2005, Tab. 58 modifié en fonction de nos résultats[177]) (fig. 150).

Phase	Nombre minimal de tombes	Tombes à armes
LT C1	8	0
LT C2	51	1 (2 %)
LT D1a	110	3 (2,7 %)
LT D1b	110	10 (9 %)
LT D2a	54	6 (18,8 %)
LT D2b	84	15 (17,8 %)
augusto-tibérienne	245	13 (5,3 %)
claudio-néronienne	180	2 (1,1 %)

Fig. 150. – Répartition des tombes à armes par période chronologique à Wederath.

La part de tombes à armes par rapport aux autres tombes du cimetière augmente à Wederath pendant toute l'époque laténienne, particulièrement à partir de LT D1b. A LT D2b, il semble que tous les hommes qui portaient des armes les ont emportées avec eux dans les tombes. Cette part chute brutalement à l'époque augustéenne, bien que le nombre absolu de tombes à armes reste élevé. Après l'époque tibérienne, les armes disparaissent des tombes, à deux exceptions près, les tombes 1344 et 2215 (pl. 251-253). Pour l'époque romaine, ces chiffres montrent bien que le nombre relatif de tombes à armes reste faible à Wederath et qu'il ne s'agit en aucun cas d'un cimetière de militaires.

Intéressons nous maintenant aux panoplies présentes à Wederath (fig. 151, où les tombes à épées contiennent au moins une épée, les tombes à lance au moins une lance, mais pas d'épée et les tombes à umbo au moins un umbo – mais ni lance ni épée).

Associations	n. cas=53
à épée	
100	6
101	2
110	6
111	12
Total	26
à lance	
010	14
011	5
Total	19
à umbo	
001	8
Total	8

Fig. 151. – Associations d'armes dans les tombes de Wederath.

On s'aperçoit de l'importance de l'épée, attestée dans près de la moitié des tombes. La panoplie complète (épée/lance/bouclier) est présente tout au long de l'âge du Fer dans douze tombes. Autre point important, les tombes qui ne contiennent qu'un umbo de bouclier représentent une part non négligeable des tombes à armes (15 %). Un graphique permet de regarder l'évolution de ces panoplies dans le temps (fig. 152).

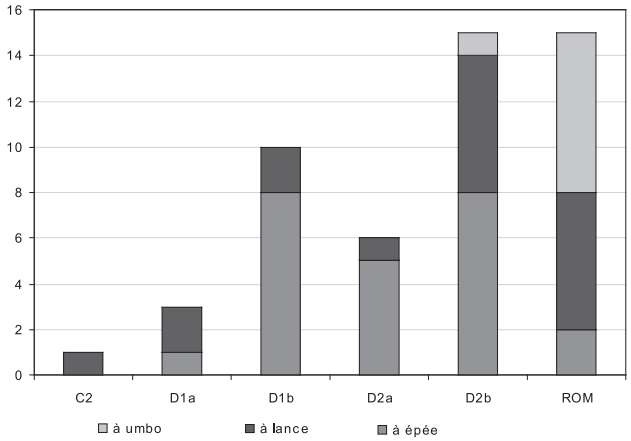

Fig. 152. – Répartition chronologique des groupes de tombes à armes à Wederath.

177 Nous avons moins de tombes que R. Gleser dans la mesure où nous n'avons pas pris en compte les tombes à haches dans les tombes à armes. De plus, trois tombes (242, 349 et 1249) sont datées de LT D2 sans plus de précisions, elles ne rentrent pas dans ce tableau.

Pour la problématique qui nous intéresse ici[178], il faut relever l'apparition brutale, entre la fin de LT D2b et le début du Haut-Empire, de la catégorie des tombes à umbos (qui sont tous circulaires). En même temps, la proportion de tombes à épées chute. Le marqueur du statut aristocratique celtique disparaît donc au profit de l'umbo circulaire et de la lance seule, qui marquent le statut du combattant. Notons par ailleurs que les deux tombes à épées sont en fait des tombes à glaives (t. 1344 et 2215) et que ce sont les deux plus tardives du cimetière (milieu du Ier siècle apr. J.-C.) (Schumacher 1989). Pendant toute l'époque qui va d'Auguste à Claude, les guerriers sont donc équipés de la lance et du bouclier rond.

Nous interprétons cette modification du rituel funéraire comme un marqueur fort du changement de statut de ces guerriers, que l'on peut, dès LT D2b, considérer comme des auxiliaires (Gleser 2005, 366). Il y a donc une phase, après la guerre des Gaules, où une génération de guerriers continue à porter l'épée celtique (t. 70, 90, 223, 776, 784, 791, 805 et 809), dans un fourreau le plus souvent à échelle. Puis, changement radical avec l'époque augustéenne qui voit la régularisation de ces auxiliaires, se traduisant dans les panoplies par une majorité de tombes à umbos (t. 400, 966, 967, 982, 1082, 1806 et 2095). Une bonne partie de ces tombes est d'ailleurs regroupée dans de petits enclos dans la partie sud-ouest du cimetière (Haffner 1989c qui les interprète aussi comme des auxiliaires ; Gleser 2005, 366, Abb. 68 « Gruppe rot »). On y décèle deux voire trois générations d'auxiliaires.

Résumons. Comme le souligne R. Gleser dans ses conclusions sur Wederath, le cimetière est constitué de groupes de tombes, dont un en particulier se détache du lot (le « groupe rouge », dans la partie sud-ouest du cimetière) (2005, 370-371). Il s'agit en toute vraisemblance de la famille d'aristocrates trévires qui règne sur la zone depuis LT C2 au plus tard. Ils remplissent des fonctions politiques (conducteurs de char), militaires (armement) et économiques (par exemple la balance d'orfèvre de la tombe 1178). Après la guerre des Gaules, cette famille est privée de ses conducteurs de chars et donc peut-être aussi de ses prérogatives politiques. De nombreux guerriers sont enterrés pendant cette phase (LT D2b) dans d'autres parties de la nécropole. Il est très probable, comme nous l'avons dit, que ces guerriers aient été recrutés comme auxiliaires. Ce recrutement s'est donc étendu à l'ensemble des familles présentes à Wederath[179]. Par contre, à l'époque augustéenne, les tombes de guerriers se trouvent à nouveau dans le « groupe rouge », dans des enclos. Il ne fait pas de doute que ces auxiliaires sont les descendants de la famille au pouvoir avant la guerre des Gaules, qui semble donc avoir retrouvé ses prérogatives. Les deux exemples les plus éclatants sont ceux des tombes à glaives (1344 et 2215, pl. 251-253), deux défunts membres probables de l'*ala Treverorum*. Le recrutement de certains de ses membres se faisait donc au sein d'aristocraties implantées depuis longtemps (ici plus de deux siècles) en territoire trévire.

Lebach. Cette grande nécropole s'étend de la période césarienne jusqu'à l'époque flavienne (années 80/90 apr. J.-C.). Elle a été publiée intégralement par G. Gerlach (Gerlach 1976 et Gerlach 1986). Elle contient un petit nombre de tombes à armes (4 % des tombes), qui s'étalent sur toute la durée d'utilisation du cimetière. On trouve ainsi entre une et deux tombes par phase : les tombes 1 et 3 d'époque césaro-octavienne ; la tombe 1 étant la seule qui contient une panoplie complète (épée, lance et bouclier) de tradition celtique. Les tombes 106 et 181 (pl. 220-221 et 219) sont d'époque augustéenne. On trouve un glaive et une lance baïonnette (similaire à celle de la tombe 39 de Lamadelaine) dans la tombe 106 et seulement une lance dans la tombe 181 (avec un as d'Auguste à l'autel de Lyon). La tombe 4 est tibéro-claudienne, puis les tombes 120 et 126 claudio-néronienne. La tombe 25 serait la plus récente, d'époque flavienne, mais l'identification de deux tiges comme manipules de bouclier n'est pas certaine. Le cimetière de Lebach partage donc avec Wederath et Wahnwegen la caractéristique d'avoir des tombes à armes pendant toute la période julio-claudienne, voire même encore à l'époque flavienne. Ces tombes à armes peuvent être considérées comme des tombes d'auxiliaires.

Wahnwegen. Cette nécropole de 51 tombes du début du Haut-Empire a livré six tombes à armes. Aucune ne contenait de glaive. On retrouve donc ici la présence soit de l'umbo circulaire, soit de la lance, voire des deux (t. 15) (pl. 246). La datation de ces tombes à l'époque julio-claudienne permet de postuler le statut d'auxiliaire pour ces guerriers.

B22 Liercourt-Erondelle, *Oppidum* de

Pays : France
Région : Picardie
Département : Somme

178 Nous n'entrons pas ici en matière pour l'analyse des tombes antérieures à la Guerre des Gaules (LT C2-LT D2a) ; le lecteur trouvera de nombreuses informations dans l'analyse chronologique et spatiale du cimetière par R. Gleser (2005, 343-371). Une des particularités de la nécropole de Wederath est d'être constituée de groupes de tombes, probablement différentes familles, aux caractéristiques et à l'évolution différente. Cet état de fait permet des analyses très détaillées, groupe par groupe, que nous ne pouvons pas reprendre ici sans que nous sortions des objectifs que nous nous sommes fixés pour cette étude.

179 Il est difficile ici de déterminer quels liens unissaient ces familles ; du clientélisme très probablement.

Commune/lieu-dit : Liercourt / Camp de César
Peuple antique : *Ambiani*
Type de site : habitat/camp romain (?)
Date des fouilles : fin des années 50

Ensemble polygonal de 650 x 430 m, qui s'appuie sur la levée de terre de l'*oppidum*. Révélé en prospection aérienne par R. Agache, certains des fossés de ce retranchement ont été fouillés et ont livré du mobilier de la fin de la période d'indépendance. En l'état il est difficile de proposer des hypothèses solides pour cet ensemble : ouvrage de siège césarien ? Camp d'auxiliaires lié à la campagne de Bretagne (les troupes légionnaires auraient siégé sur l'*oppidum*) ? Le caractère militaire du site n'est pas certain, mais l'exemple de la Chaussée-Tirancourt tout proche montre que les troupes romaines et les auxiliaires ont pu s'établir sur des *oppida* gaulois.
Bibliographie : Fichtl 1998, 157-158 ; Reddé *et al*. 2006, 314.

B23 Mainzweiler

Pays : Allemagne
Land : Saarland
Kreis : Neunkirchen
Commune/lieu-dit : Ottweiler / Auf'm Gremel
Peuple antique : *Treveri*
Type de site : 2 petite nécropole
Date des fouilles : 1962-1968

Nécropole de 17 tombes datables de La Tène finale, dont trois tombes à armes (t. 2, 10 et 17). Les trois tombes peuvent être datées de LT D2. La tombe 2 contient un umbo circulaire à pointe avec un fer de lance (baïonnette ?) ; la tombe 10 une épée dans son fourreau en fer de type Ludwigshafen, associée à un umbo circulaire, un fer et un talon de lance ; la tombe 17 contient les restes d'une douille de fer de lance (non illustrés ici).
Ces tombes ne présentent aucun indice qui permettrait de parler d'auxiliaire ; l'ensemble de la céramique est indigène ; il semble que l'on soit dans un faciès antérieur à la Conquête. Ces guerriers ne sont pas des auxiliaires.

B24 Mainz-Weisenau — planche 222

Pays : Allemagne
Land : Rheinland-Pfalz
Kreis : Kreisfreie Stadt Mainz
Commune/lieu-dit : Stadt Mainz / Evangelische Kirche
Peuple antique : *Treveri*
Type de site : 1 tombes isolées
Date des fouilles : 1890

Trois tombes découvertes anciennement, dont une avec de l'armement.

B24 Mainz-Weisenau, tombe 1 — planche 222

Rite : incinération
Architecture de la tombe : inconnue
Dimensions : inconnues

Documentation de fouille : tombe fouillée sans documentation, aucun plan ni détail de la structure n'est connu
Publication : oui, dans un article
Lieu de conservation du mobilier : Musée de Mayence
Référence(s) bibliographique(s) : Behrens 1923, 4-5, fig. 1 ; Bockius 1989, fig. 2, 1 ; Waurick 1994.

Catalogue :
1. Fe. Umbo de bouclier fusiforme (*spindelförmig Schildbuckel*)
2-3. Bz. Fibules à queue de paon
4. Bz. Fibule à charnière
5. TS. Assiette
6-7. TS. Coupes
8. PS. Pot
9. PCL. Cruche
10. PC. Lampe à huile
11. Ve. Balsamaire

Datation de la tombe : époque augustéenne tardive ; la datation est donnée par les fibules et la terre sigillée.

Auxiliaire : oui. L'interprétation du statut du défunt de cette tombe a varié au cours du XXe siècle. L'umbo a tout d'abord été considéré comme de tradition celtique par G. Behrens en 1923, qui remarquait à juste titre que cette tombe est en retrait de la nécropole principale du camp de Weisenau et qui la considérait comme indigène. D'autres y ont vu une tombe féminine (à cause des fibules) (Lenz-Bernhard/Bernhard 1991, 257). Il ne fait à notre avis pas de doute, au vu de ce que nous savons des umbos fusiformes (voir notre introduction sur l'armement romain tardo-républicain), qu'il s'agit soit d'une tombe d'auxiliaire, soit d'une tombe de légionnaire.

B25 Mayen — planche 223

Pays : Allemagne
Land : Rheinland-Pfalz
Kreis : Mayen-Koblenz
Commune/lieu-dit : Mayen / Amtsgericht
Peuple antique : *Treveri*
Type de site : 2 petite nécropole
Date des fouilles : 1924-1925 ; 1927

Nécropole de 46 tombes datables de La Tène finale, dont deux tombes à armes (t. 16 et 33, pl. 223), des incinérations en urnes.
Les deux tombes à armes sont datables de LT D2b. Cette datation permet de proposer le statut d'auxiliaire pour ces deux porteurs de boucliers circulaires.
Bibliographie : Oesterwind 1989, 233 sqq. ; Schumacher 1999, 142 ; Gleser 2005, 387-393.

B26 Mesnil-sous-Jumièges — planche 224

Pays : France
Région : Haute-Normandie
Département : Seine-Maritime
Commune : Mesnil-sous-Jumièges
Peuple antique : *Veliocasses*
Type de site : 2 petite nécropole
Date des fouilles : 1931

Nécropole fouillée sans documentation, qui a livré plusieurs tombes à armes. Le dessin schématique du fourreau à éperon d'une des épées donné ici (pl. 224) a été publié par U. Schaaff (1986, Abb. 5), de même que celui du casque de type Port (*ibid.* Abb. 7). Ces armes peuvent être datées de LT D2 et pourraient avoir appartenu à des auxiliaires. En l'absence de documentation précise il est toutefois difficile de donner un avis définitif. Le fourreau à éperon, d'origine germanique, soulève ponctuellement la question des rapports militaires entre Gaulois et Germains.

B27 Neunkirchen/Nahe — planches 225-226

Pays : Allemagne
Land : Saarland
Kreis : St. Wendel
Commune/lieu-dit : Nohfelden / Röllenberg
Peuple antique : *Treveri*
Type de site : 1 tombe isolée
Date des fouilles : 1914

B27 Neunkirchen/Nahe — planches 225-226

Rite : incinération
Architecture de la tombe : tombe en fosse
Dimensions : 1,6x0,9x1 m

Documentation de fouille : tombe mal documentée mais l'ensemble a pu être reconstitué
Publication : oui, dans une monographie
Lieu de conservation du mobilier : Museum Birkenfeld
Référence(s) bibliographique(s) : Schumacher 1999, 123, Taf. 32 ; Behrens 1950, 48, fig. 27-28.

Catalogue :
1. Fe. Glaive de type 2 dans son fourreau en fer
2. Fe. Umbo circulaire
3. Fe. Paire de forces
4. PCL. Cruche
5. Assiette perdue (n. i.)

Datation de la tombe : époque augustéenne ; la cruche est similaire au type K3 défini pour la sériation des tombes de Lebach « Die Motte ». Ce type est daté à l'époque augustéenne.

Auxiliaire : oui. La panoplie (glaive et umbo circulaire) ainsi que la datation de cette tombe permettent d'attribuer le statut d'auxiliaire à ce guerrier trévire.
Le glaive, aujourd'hui cassé, est donné en entier sur une photo (pl. 225, tirée de Behrens 1950). Le fourreau en fer serait un des rares cas signalés pour un glaive ; nous n'avons pas pu contrôler cette information sur l'objet.

B28 Neuwied-Heimbach-Weis

Pays : Allemagne
Land : Rheinland-Pfalz
Kreis : Neuwied
Commune/lieu-dit : Neuwied / Am Holzweg
Peuple antique : *Treveri*
Type de site : 2 petite nécropole
Date des fouilles : 1951

Quatre tombes datables de La Tène finale, dont une à char avec des armes (t. 2).

La tombe est riche, avec des éléments de harnachement et de char, deux umbos, une épée dans son fourreau en bronze, 2 fers de lance, 2 éperons, du matériel de cuisine, de la parure, etc.
Cette incinération est datée de LT D2a. Cette datation et l'absence de tout élément d'armement romain ne permettent pas d'en faire une tombe d'auxiliaire.
Bibliographie : Joachim 1973 ; Schumacher 1999, 143-144 ; Schönfelder 2002, 374-375.

B29 Notre-Dame-du-Vaudreuil — planches 227-228

Pays : France
Région : Haute-Normandie
Département : Eure
Commune/lieu-dit : Val-de-Reuil / La Coulinière
Peuple antique : *Veliocasses*
Type de site : 2 petite nécropole
Date des fouilles : 1846 et 1859

Petite nécropole de La Tène finale et du Haut-Empire dont le nombre de tombes n'est pas connu avec précision.

B29 Notre-Dame-du-Vaudreuil, tombe au casque — planches 227-228

Rite : incinération
Architecture de la tombe : inconnue
Dimensions : inconnues

Documentation de fouille : tombe fouillée sans documentation, l'ensemble proposé ici n'est pas complètement sûr
Publication : oui, dans un article
Lieu de conservation du mobilier : Musée d'archéologie nationale (n. 2 et 3) et Musée du Vieil Evreux (n. 1)
Référence(s) bibliographique(s) : Dechezleprêtre/Pernet 2005.

Catalogue :
1. Fe. Casque de type Alésia
2. Fe. Epée dans son fourreau à échelle
3. PC. Vase balustre

Datation de la tombe : LT D2 ; datation donnée par le vase balustre et le fourreau d'épée.

Auxiliaire : ?. Aucun élément de la tombe ne suggère le statut d'auxiliaire. La datation assez large vers la fin de La Tène finale ne permet pas de préciser si l'enfouissement a eu lieu avant, pendant ou après la guerre des Gaules. Toutefois, le contexte régional, si l'on pense à la nécropole de Pîtres, où la présence de guerriers en rapport direct avec l'armée romaine est avérée, ne permet pas d'évacuer complètement cette hypothèse pour la tombe du Vaudreuil.

B30 Otzenhausen, *Oppidum* d' — planche 229

Pays : Allemagne
Land : Saarland
Kreis : St. Wendel
Commune : Nonnweiler
Peuple antique : *Treveri*
Type de site : habitat

Une série de pointes de flèche à soie, de fers de lance et de projectiles ainsi qu'une « javelin head » (pl. 229A) ont été découverts sur l'*oppidum*. Ces éléments pourraient être en

relation avec un stationnement militaire romain, ou, plus probablement, les reliquats d'une attaque romaine. La présence d'auxiliaires liés à ces événements n'est pas démontrable.
Bibliographie : Schindler 1968 ; Fichtl 1998, 164-166.

B31 Petrisberg, *Oppidum* du — planche 229

Pays : Allemagne
Land : Rheinland-Pfalz
Kreis : Kreisfreie Stadt
Commune/lieu-dit : Trier / Petrisberg
Peuple antique : *Treveri*
Type de site : habitat/camp romain (?)

Cet *oppidum* trévire surplombe la vallée de la Moselle à la hauteur de Trêves. Une fosse a livré de la céramique italique (pl. 229B), une monnaie républicaine, une citerne contenant une pelle en bois. Cet ensemble est daté de 30 av. J.-C. par la dendrochronologie. Ces minces indices en faveur d'une présence romaine ne permettent en aucun cas de supposer la présence d'auxiliaires. La présence d'auxiliaires liés à ces événements n'est pas démontrable.
Bibliographie : Loeschke 1939 ; Fichtl 1998, 164.

B32 Pîtres — planches 230-232

Pays : France
Région : Haute-Normandie
Département : Eure
Commune/lieu-dit : Pîtres / La Remise
Peuple antique : *Veliocasses*
Type de site : 3 grande nécropole
Date des fouilles : 1975-1981 et 1996

Nécropole de 340 tombes datées entre LTD1 et le IVe siècle apr. J.-C. Elle contient une dizaine de tombes à armes, encore inédites pour la plupart ; nous avons repris ici les deux structures publiées, la tombe 9 et la structure 68.

B32 Pîtres, tombe 9 — planche 230

Rite : incinération
Architecture de la tombe : tombe en fosse
Dimensions : inconnues

Documentation de fouille : fouille récente, publication du site et des sépultures seulement partielle
Publication : oui, dans un article
Lieu de conservation du mobilier : pas trouvé
Référence(s) bibliographique(s) : Cerdan/Cerdan 1993, fig. 4.

Catalogue :
1. Fe. Epée dans son fourreau de type Pîtres
2. Fe. Fragment de flamme de fer de lance
3-4. Fe. Talons de lance à douille
5. Fe. Umbo circulaire
6. Fe. Couteau
7. PC. Vase balustre

Datation de la tombe : LT D2 ; la datation de cette tombe est difficile à préciser, le vase balustre la situe à La Tène finale, plutôt à LT D2.

Auxiliaire : ?. Aucun élément de la tombe ne suggère le statut d'auxiliaire. La datation assez large vers la fin de La Tène finale ne permet pas de préciser si l'enfouissement a eu lieu avant, pendant ou après la guerre des Gaules. Toutefois le contexte local, avec la sépulture 68, ne permet pas d'évacuer complètement cette hypothèse pour la tombe 9.

B32 Pîtres, structure 68 — planches 231-232

Rite : incinération ?
Architecture de la tombe : fosse
Dimensions : 1,6x1x0,3 m

Documentation de fouille : fouille récente, publication du site et des sépultures seulement partielle. Pas d'ossements humains mis en évidence avec certitude, il n'est pas certain qu'il s'agisse d'une tombe, mais peut-être d'un dépôt ou d'un cénotaphe ?
Publication : oui, dans un article
Lieu de conservation du mobilier : pas trouvé
Référence(s) bibliographique(s) : Dechezleprêtre/Adrian/Roudié 2008.

Catalogue :
1. Fe. Paragnathide de casque (de type Weisenau ?)
2. Fe. Epée à tranchants légèrement incurvés, il s'agit très probablement d'un glaive
3. Bz. Eléments du fourreau : anneaux de suspension et bouterolle
4-6. Fe. Umbos circulaires
7-9. Fe. Fers de lance
10. Fe. Talon de lance
11-12. AMP. Lèvres d'amphores Pascual I
13. PCPF. Gobelet d'Aco
14-15. PCPF. Balsamaires

Datation de la tombe : époque augustéenne ; la céramique permet de situer l'enfouissement des objets à l'époque augustéenne.

Auxiliaire : oui. Si cet ensemble correspond à l'équipement personnel d'un ou de plusieurs guerriers (tombe ou cénotaphe), il pourrait s'agir d'auxiliaires gaulois véliocasses.

B33 Poses

Pays : France
Région : Haute-Normandie
Département : Eure
Commune/lieu-dit : Poses / Le Clos à Gasses
Peuple antique : *Veliocasses*
Type de site : ? nécropole (le nombre de tombes n'est pas connu)
Date des fouilles : 1930

Cimetière à incinérations daté entre La Tène ancienne et le Haut-Empire, détruit en grande partie (découvertes hors contexte). Des armes (épées, lances et un casque probablement de type Alésia) font partie du mobilier publié par L. Coutil en 1932.
Bibliographie : Coutil 1932 ; Dechezleprêtre 2005, vol. III, Poses.

B34 Ribemont-sur-Ancre — planche 233

Pays : France
Région : Picardie
Département : Somme
Commune : Ribemont-sur-Ancre

Peuple antique : *Ambiani*
Type de site : sanctuaire
Date des fouilles : 1968-1987 et depuis 1990

Vaste complexe culturel fréquenté de LT C au IVe siècle apr. J.-C.
Bibliographie : Brunaux *et al*. 1999 ; Viand/Pernet/Delestrée 2008.

L'intérieur ainsi que les fossés de l'enclos carré laténien du sanctuaire ont livré plusieurs éléments d'armement de tradition romaine ou germanique dont nous donnons ici un aperçu (pl. 233, 1-2 boucliers circulaires en fer ; 3-8 éléments de casques de type Alésia et Port ; 9-13 éléments de glaives et de suspension de glaives ; 14 bouterolle massive de tradition gauloise de LT D2b ; 15-16 boucles de ceintures ou de ceinturons).

Notre analyse de tout l'armement tardo-laténien et romain du site de Ribemont-sur-Ancre (voir Viand/Pernet/Delestrée 2008) a montré que, malgré les inévitables mélanges que l'on trouve dans les couches de remblais dont il provient, la datation de certains éléments s'inscrit dans la seconde moitié du Ier siècle av. J.-C. et la période augustéenne[180]. La question qui se pose, pour ces pièces provenant des contextes datés de LT D2b, est celle de savoir si l'armement romain a été amené sur le sanctuaire par des Gaulois enrôlés dans l'armée romaine.

Dans la mesure où les armes républicaines ont souvent fait l'objet de manipulations intentionnelles similaires à celles que l'on observe sur leurs homologues gaulois depuis La Tène C1 jusqu'à La Tène D2 et où l'armement de la période LT D2b issu de Ribemont-sur-Ancre est en grande majorité de tradition celtique (ces armes ne sont pas présentées ici, voir Viand/Pernet/Delestrée 2008 pour le catalogue complet), il y a de fortes chances que le site ait été fréquenté par des auxiliaires, associés aux armées romaines mais équipés en grande partie à la gauloise. Difficile par contre de savoir si c'est aux auxiliaires Gaulois qu'a incombé la tâche de nettoyer et remblayer le site pour préparer la construction des premiers états du temple romain à l'époque augustéenne précoce. Difficile aussi de déterminer si Ribemont-sur-Ancre a servi de quartiers d'hiver à César pendant l'hiver 51 av. J.-C. (voir le développement de cette problématique dans Viand/Pernet/Delestrée 2008, 91). En dépit de l'enjeu manifeste, aucun élément archéologique ne vient cependant étayer une telle hypothèse. La présence militaire romaine attestée à Ribemont-sur-Ancre par le biais de vestiges d'armes et d'équipement ne peut en effet se rapporter de manière indéniable à la tenue de quartiers d'hiver, les éléments métalliques conservés ayant semble-t-il été intégrés aux modalités de fréquentation du lieu et non perdus ou oubliés (l'abandon paraissant d'office hors de propos) par quelque légionnaire étourdi. Aucun piquet de tente, aucun récipient métallique d'origine militaire, ne vient rééquilibrer un corpus constitué exclusivement d'armes ou d'éléments issus de la même sphère d'activités (suspension, harnachement, éléments de véhicules, etc.).

B35 Ronchin — planche 234

Pays : France
Région : Nord-Pas-de-Calais
Département : Nord
Commune/lieu-dit : Ronchin / Champ du Chêne
Peuple antique : *Menapii*
Type de site : 2 petite nécropole
Date des fouilles : 1972

Deux groupes de tombes fouillées incomplètement. Les tombes 1 et 2 sont séparées de 30 m des tombes 3 à 8. La tombe 6 contient un glaive.

B35 Ronchin, tombe 6 — planche 234

Rite : incinération
Architecture de la tombe : tombe en fosse
Dimensions : 1,2x1x0,7 m

Documentation de fouille : fouille de sauvetage dans une argilière, l'ensemble est sûr et un plan de la tombe a été dressé
Publication : oui, dans un article
Lieu de conservation du mobilier : Service archéologique de la ville de Lille
Référence(s) bibliographique(s) : Notte 1997 ; Deru 1999.

Catalogue :
1. Fe et Bz. Glaive de type 2 dans son fourreau en bois. La partie terminale du fourreau est constituée de gouttières en fer et d'un bouton en bronze. Les frettes de suspension sont en fer avec des anneaux en bronze. Nous donnons un dessin du glaive sans le fourreau réalisé à partir d'un cliché Rx
2. Bz. Fibule à ressort caché, le pied est très abîmé, type Feugère 14
3. Pâte rouge. Assiette en terra rubra
4-7. PS. Assiettes en terra nigra (deux sont perdues et donc n. i.)
8-9. PS. Bols en terra nigra
10-11. PS. Deux bouteilles en terra nigra
12. PC. Cruche à deux anses revêtue d'un engobe blanc

Datation de la tombe : époque augustéenne (10 av.-20 apr. J.-C.) ; nous ne donnons pas ici le détail de la typologie de la céramique que le lecteur trouvera dans Deru 1999. La datation a été révisée (Notte 1997 proposait l'époque claudienne) par X. Deru (1999), sur la base de la céramique.

Auxiliaire : oui. La datation de la tombe et la présence d'un glaive de tradition romaine dans cette tombe permettent d'attribuer le statut d'auxiliaire à ce guerrier.

B36 Rouvray, Forêt de — planche 235

Pays : France
Région : Haute-Normandie
Département : Eure

180 C'est le cas de tous les objets donnés sur la planche 233, à l'exception de l'umbo 2 et des casques 7-8 hors contexte (mais datés par la typologie de LT D2) et des boucles 15-16 issues de contextes plus tardifs.

Commune : Rouvray
Peuple antique : *Veliocasses*
Type de site : 1 tombe isolée

Découverte fortuite, partiellement publiée (le casque se trouve dans Schaaff 1988a, Abb. 29-30). Le reste du mobilier de cette tombe (épée dans son fourreau à échelle, anneaux de suspension, torque, etc.) est exposé au RGZM (pl. 235). L'ensemble peut être daté à LT D2, sans plus de précision. Difficile de trancher pour la question de l'auxiliaire qui reste ouverte. Le mobilier ne suggère toutefois pas de lien avec l'armée romaine. Tout dépend de la datation plus précise du décès, qui nous échappe.

B37 Saint-Aubin-Routot — planche 236

Pays : France
Région : Haute-Normandie
Département : Seine-Maritime
Commune/lieu-dit : Saint-Aubin-Routot / Le four à chaux
Peuple antique : *Caleti*
Type de site : 2 petite nécropole
Date des fouilles : 1992

Site à caractère domestique et funéraire non fouillé intégralement. Cinq tombes ont été mises au jour, une contient de l'armement.

B37 Saint-Aubin-Routot, tombe 271bis — planche 236A

Rite : incinération
Architecture de la tombe : fosse en pleine terre
Dimensions : structure perturbée

Documentation de fouille : fouille documentée et publiée intégralement. La tombe a été perturbée par des racines.
Publication : oui, dans un article
Lieu de conservation du mobilier : pas trouvé
Référence(s) bibliographique(s) : Blancquaert 2002, 387, fig. 5.

Catalogue :
1. Fe. Epée dans son fourreau à échelles (L. cons. 21 cm)
3. Bz. Deux anneaux de suspension
Remarque(s) : une plaque métallique informe et des tessons chauffés (n. i.) ont été trouvés avec ces objets.

Datation de la tombe : LT D2a ; le fourreau d'épée suggère une datation à LT D2, mais il est impossible, au vu du peu de restes dans cette tombe, de préciser mieux la datation.

Auxiliaire : non. L'état de la documentation et la datation apparemment plutôt antérieure à la Conquête suggèrent de ne pas retenir le statut d'auxiliaire pour ce guerrier.

B38 Saint-Nicolas

Pays : France
Région : Nord-Pas-de-Calais
Département : Pas-de-Calais
Commune : Saint-Nicolas
Peuple antique : *Atrebates*
Type de site : 4 petite nécropole
Date des fouilles : 1875-1878

Nécropole avec quatre chambres funéraires de 3,8 m de côté et 2 m de profondeur, avec des amphores, des gobelets d'Aco, une oenochoé en bronze, des monnaies, un chaudron, un chenet, une hache-hallebarde similaire à celle des tombes du Tessin, des fers de lance et pointes de flèches. La répartition des armes au sein des tombes n'est pas connue dans le détail. Ces tombes sont en cours d'étude par A. Jacques, suite à la découverte de nouveaux éléments d'archives.
Elles sont pour le moment datées de la période augustéenne. Celle qui contient la hache (de licteur ?) pourrait être celle d'un magistrat indigène ; celles qui contiennent des armes (lances, flèches, etc.), des tombes d'auxiliaires (présence aussi de boucles de *cingulum*).
Bibliographie : Déchelette 1914, 1410 ; Jacques/Prilaux 2003, 44 ; Jacques 2007.

B39 Sötern — planche 237

Pays : Allemagne
Land : Saarland
Kreis : St. Wendel
Commune/lieu-dit : Nohfelden / Israelitischer Friedhof « Priesberg »
Peuple antique : *Treveri*
Type de site : 2 petite nécropole
Date des fouilles : depuis 1891

Nécropole d'une dizaine de tombes datables du début du Haut-Empire, dont une tombe à armes et trois tombes avec des haches.

B39 Sötern, tombe 1 — planche 237

Rite : incinération
Architecture de la tombe : tombe en fosse
Dimensions : 1,5x1,35x0,95 m

Documentation de fouille : la position des objets et le contenu de la tombe sont connus, de nombreuses céramiques sont aujourd'hui perdues
Publication : oui, dans une monographie
Lieu de conservation du mobilier : Musée de Birkenfeld
Référence(s) bibliographique(s) : Schumacher 1999, 125, Taf. 35.

Catalogue :
1. Fe. Glaive de type 2 dans son fourreau en cuir. Les frettes de suspension en bronze sont perdues mais avaient été trouvées au moment de la fouille
2. Fe. Fer de lance, perdu (n. i.)
3. Fe. Umbo de bouclier circulaire, à quatre trous de clou-rivets
4. Fe. Couteau à dos convexe
5. Fe. Paire de forces
6. Pot
7. TS. Sur le bord nord de la fosse, une coupe
Remarque(s) : de nombreux vases sont perdus, un gobelet en pâte grise, trois jattes, une tasse, deux pots.

Datation de la tombe : époque augustéenne ; datation donnée par la céramique.

Auxiliaire : oui. La datation et l'armement de cette tombe permettent de conclure au statut d'auxiliaire pour ce guerrier.

B40 Titelberg, *Oppidum* du — planche 236

Pays : Luxembourg
Canton : Esch-sur-Alzette
Commune/lieu-dit : Pétange / Titelberg

Peuple antique : *Treveri*
Type de site : habitat/camp romain
Date des fouilles : depuis le XVIIIe, mais surtout en 1968-1969 ; 1972-1977 ; 1980-1982 ; 1985-années 2000

Sur cet *oppidum* important des Trévires (50 ha), la fréquence des *militaria* romains est importante, dans l'habitat et dans le sanctuaire. L'armement romain prédomine sur l'armement gaulois (pl. 236B). Plusieurs éléments de glaive, dont trois plaques de base de garde (considérées comme gauloises par J. Metzler, nous proposons plutôt d'y voir des éléments de glaive sur la base du corpus rassemblé pour cette étude), différents éléments de suspension de glaive et de poignard, un décor de résille de fourreau et des fragments d'orles de bouclier. On trouve aussi un poignard complet avec son fourreau et des umbos circulaires dont deux exemplaires bien conservés.
Dans le sud-ouest de l'*oppidum*, sur un secteur entouré par une palissade, des douzaines de clous de *caligae* ont été mis au jour depuis 2003, mais aussi des boîtes à sceaux, de l'amphore italique et des gobelets à paroi fine. L'architecture, avec la présence d'enduits peints et de sols en *opus spicatum*, rompt avec le reste du site. Pour J. Metzler (2008), ces découvertes indiquent la présence de l'armée romaine sur l'*oppidum* et probablement même un camp militaire romain ; peut-être une de ces *ala* trévires.
Bibliographie : Metzler 1995 et 2008 ; Fichtl 1998, 164.

B41 Trier-Olewig — planches 238-239

Pays : Allemagne
Land : Rheinland-Pfalz
Kreis : Kreisfreie Stadt Trier
Commune/lieu-dit : Stadt Trier / Auf'm Brals
Peuple antique : *Treveri*
Type de site : 1 tombes isolées
Date des fouilles : 1955/1969 (pour la découverte de l'amphore)

Trois tombes datables entre La Tène finale et le Haut-Empire, dont une tombe à armes.

B41 Trier Olewig, tombe 3 — planches 238-239

Rite : incinération
Architecture de la tombe : tombe en fosse ?
Dimensions : inconnues

Documentation de fouille : tombe découverte sans avoir été documentée, la disposition des objets et les dimensions de la tombe ne sont pas connues. L'amphore associée à cet ensemble a été découverte à 10 m de la tombe. Il est donc peu probable qu'elle en fasse partie
Publication : oui, dans un article
Lieu de conservation du mobilier : collection privée
Référence(s) bibliographique(s) : Schindler 1971 ; Miron 1984 ; Metzler *et al.* 1991, 132, fig. 99.

Catalogue :
1. Bz. Casque de type Mannheim
2. Bz et fer. Epée en fer dans son fourreau de type Ormes
3-4. Fe. Fers de lance
5-6. Fe. Paires de forces
7-8. Fe. Rasoirs
9-10. Fe. Fragments de lames ?
11. Fe. Fibule de schéma La Tène moyenne ?
12. AMP. Amphore Dr. 1B (n'appartient probablement pas à la tombe)
13-15. PS. Jattes à bord rentrant
16-17. PSL. Bassines
18-19. PCL. Jatte à bord rentrant et son couvercle
20. PS. Vase biconique
21. PS. Jatte
22. PC. Vase à pied
23. PCL. Pot-bouteille
24. PC. Tonnelet
25. PC. Petite bouteille
Datation de la tombe : LT D2a ; cette tombe est datée de la période de la guerre des Gaules, soit les années 60-50 av. J.-C.

Auxiliaire : ?. Plusieurs problèmes rendent la détermination du statut de ce guerrier très délicate. Tout d'abord la datation. Son décès est survenu à l'époque de la guerre des Gaules, mais ne sachant pas quand exactement, il est impossible de déterminer si oui ou non ce guerrier a pu servir dans les armées césariennes. Deuxièmement, la question du casque. Outre cet élément, tout le reste (l'amphore ne faisant pas partie de la tombe) est de tradition celtique. Difficile de prendre position au vu de ces informations.

B42 Urmitz — planche 240

Pays : Allemagne
Land : Rheinland-Pfalz
Kreis : Mayen-Koblenz
Commune/lieu-dit : Urmitz / Auf'm Bungert
Peuple antique : *Treveri*
Type de site : 3 grande nécropole
Date des fouilles : 1977-1982

Nécropole inédite de plus de 200 tombes datées du Haut-Empire. Une des tombes a été publiée par R. Bockius (1989) pour discuter l'origine du bouclier fusiforme contenu dans cette sépulture (pl. 240, 4). Un glaive, qui n'a pas été dessiné et reste inédit, fait aussi partie de l'ensemble.
La tombe est datée de l'époque tibérienne, au plus tard claudienne.
La datation et la présence d'une panoplie romaine (glaive, bouclier et lance) permettent de parler ici d'auxiliaire.

B43 Vendeuil-Caply

Pays : France
Région : Picardie
Département : Oise
Commune/lieu-dit : Vendeuil-Caply / Le Catelet
Peuple antique : *Bellovaces*
Type de site : sanctuaire
Date des fouilles : prospections aériennes et terrestres

Site oppidal pourvu de différents systèmes de retranchements sur une douzaine d'hectares. Les retranchements ont été mis en évidence par la photographie aérienne, aucune fouille n'a pour l'instant permis de préciser leur chronologie. Le camp romain se serait installé autour d'un sanctuaire gaulois (celui de l'*oppidum* de la capitale des Bellovaques *Bratuspantium* ?).
L'ensemble est intégré dans une agglomération gallo-romaine du Ier siècle apr. J.-C. Seules des fouilles exten-

sives permettraient de préciser la datation et le type d'occupation sur ce site.
Bibliographie : Fichtl 1998, 161-162 ; Reddé *et al*. 2006, 406.

B44 Villeneuve-Saint-Germain, *Oppidum* de **planche 241**

Pays : France
Région : Picardie
Département : Aisne
Commune : Villeneuve-Saint-Germain
Peuple antique : *Suessiones*
Type de site : habitat
Date des fouilles : 1892/1974/1982/1984

Oppidum de LT D2 contemporain de la guerre des Gaules. Les éléments d'armement y sont très rares. A notre connaissance, seule une entrée de fourreau en bronze est publiée (pl. 241A) (Debord 1998, fig. 24, 1). Elle ne permet pas d'évoquer la fréquentation du site par des auxiliaires.

B45 Ville-sur-Retourne **planches 241-244**

Pays : France
Région : Champagne-Ardennes
Département : Ardennes
Commune/lieu-dit : Ville-sur-Retourne / Budant à la route des Pauvres
Peuple antique : *Remi*
Type de site : 2 petite nécropole
Date des fouilles : 1973/1977/1979

Cimetière de 28 enclos et 194 tombes datées entre La Tène finale et le Bas-Empire. Une quarantaine de tombes datent de l'âge du Fer, dont quatre avec des armes : t. 3, 9, 20 et 21. L'armement contenu dans chaque tombes consiste en une épée dans son fourreau (pl. 241B-244). La datation est la suivante : t. 9 (LT D1b) ; t. 3, 20 et 21 (LT D2a). Au vu de ces datations, il n'est pas possible de supposer que ces guerriers ont été enrôlés comme auxiliaires.
Bibliographie : Stead/Flouest/Rigby 2006.

Catalogue des sources écrites

Le catalogue qui suit donne un aperçu des passages mentionnant les auxiliaires gaulois dans les sources écrites contemporaines ou postérieures au matériel archéologique présenté dans le catalogue précédent. Il ne s'agit pas d'une recherche exhaustive, mais, comme nous l'avons exposé dans l'introduction, d'une présentation représentative de passages qui viennent compléter l'approche archéologique. Certains passages cités dans le texte sont donnés ici *in extenso*, en français (dans la traduction de la collection Budé des Universités de France) avec certains mots ou passages en latin

1. Polybe (liste non exhaustive)

1, 2, 67	Les Carthaginois emploient des mercenaires gaulois, cités au moment de la guerre des mercenaires.
2, 1, 7	Polybe parle de la réputation des mercenaires gaulois à qui il ne faut selon lui, pas confier la garde d'une ville. C'est pourtant ce qu'on fait les Carthaginois qui leur confient Acragas, qu'au lieu de garder, ils livrent à l'ennemi romain et pillent.
2, 2, 17	Passage célèbre sur les mœurs des Gaulois, qui se regroupent autour d'un chef et se mettent à ses ordres.
2, 2, 22	Mention des Gésates de la vallée du Rhône, nom que l'on donne d'après Polybe aux guerriers gaulois qui se louent comme mercenaires.
3, 2, 60	Hannibal et les Gaulois des Alpes ; mention des peuples qui s'allient à lui (notamment les Taurins).
3, 2, 67	Mention des Gaulois servant les Romains qui attendent le bon moment pour passer dans le camp carthaginois.
3, 4, 114	Polybe précise que l'armement des Carthaginois est composé d'armes prises aux Romains. Les boucliers des Gaulois sont décrits comme semblables à ceux des Romains, tandis que les épées sont différentes (d'estoc pour les glaives et de taille pour les épées gauloises). Le passage donne la composition des armées romaine et carthaginoise à la bataille de Cannes.

2. César et pseudo-César

Bellum Gallicum

En grisé : passages qui renvoient à des actions de démilitarisation de la Gaule par César

1, 15	César envoie toute sa cavalerie (4000 hommes) levée dans l'ensemble de la Province (Transalpine) et chez les Eduens. Passage intéressant dans la mesure où à ce moment de la Guerre la cavalerie est exclusivement composée de Gaulois.
1, 16	Les Eduens sont en grand nombre dans le camp de César, dont des magistrats importants tels que Diviciacos et Liscos.
1, 18	Dumonrix (l'Eduen) est à la tête de la cavalerie de César (qui a tourné bride lors d'un combat de cavalerie).
1, 22	Des combattants gaulois sont reconnus à leurs armes et insignes (ou plutôt enseignes).
1, 24	Composition de l'armée de César en 58 : quatre légions de vétérans, deux légions levées récemment en Gaule citérieure (la Gaule Cisalpine) et des troupes auxiliaires.
1, 42	César, n'ayant pas de cavalerie autre que la cavalerie gauloise, fait descendre de cheval des gaulois afin qu'ils prêtent leur monture à des légionnaires de la dixième légion afin d'avoir une garde personnelle de confiance.
2, 5	César demande à Diviciacos et ses troupes de pénétrer sur le territoire des Bellovaques et de dévaster leurs champs.
2, 7	Mention d'auxiliaires Numides, Crétois et Baléares dans le camp césarien.
2, 10	Diviciacos et ses troupes sur le point d'arriver chez les Bellovaques.
2, 13	Soumission des Suessions qui livrent des otages (dont deux fils du roi lui-même) et toutes les armes que leur ville renferme.
2, 15	Soumission des Bellovaques eux aussi « démilitarisés ».

2, 17	Un grand nombre de Belges soumis et d'autres Gaulois suivent César.
2, 24	Des cavaliers trévires sont envoyés à César comme auxiliaires (*auxilii*).
2, 31	Les Atuatuques craignent que César ne leur prenne toutes leurs armes.
3, 9	César fait lever des rameurs dans la province (*ex prouincia*) (il entend très certainement par là la Transpadane) et cherche des matelots et des pilotes pour sa flotte.
3, 18	César choisit un auxiliaire Gaulois faisant partie de ses auxiliaires pour mener à bien une mission de désinformation.
3, 20	P. Crassus doit soumettre les Sotiates. Pour cela il rassemble des auxiliaires et de la cavalerie (des Gaulois de Transpadane) et convoque des *evocati* de Narbonne et de Toulouse.
3, 21	Les Sotiates battus remettent toutes leurs armes.
4, 6	Afin de partir à l'assaut des Germains coalisés César réunit les chefs gaulois soumis et leur demande de lui fournir de la cavalerie.
4, 12	Les combats de cavalerie occasionnent des pertes dans les rangs de la cavalerie gauloise, notamment l'Aquitain Pison de haute naissance dont l'aïeul avait été roi dans sa cité et avait reçu le titre d'ami du peuple romain.
4, 21	César a promu Commios l'Atrébate au rang de roi après sa victoire sur ce peuple en 57.
4, 22	Commios et trente cavaliers (probablement sa garde personnelle) accompagnent César dans la campagne de Bretagne.
5, 1	César lève des troupes dans les cités illyriennes.
5, 3	Description des deux « partis » trévires, un pro-romain derrière Cingétorix et l'autre opposé à César derrière Indutiomaros.
5, 5-6	Deuxième campagne de Bretagne à laquelle participent 4 000 cavaliers gaulois de toute la Gaule et les chefs gaulois que César ne veut pas laisser en Gaule pendant l'expédition. Dumnorix fait partie de ces chefs.
5, 26	Des cavaliers espagnols font partie de l'armée césarienne.
5, 51	César bat les Nerviens qui ne conservent pas leurs armes.
5, 54	Les Eduens et les Rèmes sont fidèles aux Romains, les premiers en vertu de leur longue amitié avec Rome, les autres « en raison de leurs services récents dans la guerre gauloise » (*pro recentibus gallici belli officiis*).
5, 58	Labiénus est accompagné de cavaliers gaulois « des cités voisines » (cités voisines des Trévires).
6, 1	César se fait envoyer des troupes recrutées en Cisalpine (trois légions). Ces troupes sont levées par Pompée qui, revêtu de l'*imperium*, peut recruter des troupes où il veut. Proviennent-elles de colonies seulement ou aussi ou de cités gauloises ?
6, 4	César obtient des cavaliers auxiliaires des Sénons et des peut-être aussi des Carnutes.
6, 5	Les cavaliers sénons de Cavarinos accompagnent César
6, 6	César laisse Commios l'Atrébate avec de la cavalerie chez les Ménapes pour les surveiller
6, 12	César explique comment, par leur soutien aux Romains, les Rèmes sont devenus le second peuple le plus important de Gaule derrière les Eduens
6, 43	Dans sa campagne de dévastation des terres éburones, César est accompagné d'auxiliaires des peuples germains voisins de ces derniers
7, 1	César entreprend des levées dans toute sa province (*tota prouincia*)
7, 5	Des légats de César auprès de l'armée éduenne conseillent d'envoyer des cavaliers et fantassins en secours aux Bituriges pour faire face aux Arvernes
7, 7	César place des renforts chez les Rutènes, les Volques Arécomiques, les Tolosates et les Helviens
7, 12	César assiège Noviodunum (chez les Bituriges) et ordonne qu'on lui livre armes, chevaux et otages
7, 13	400 auxiliaires germains accompagnent César depuis les débuts de la guerre
7, 31	César recrute des archers (nombreux en Gaule)
7, 31	César est rejoint par Teutomatos, roi Nitiobroges, accompagné de cavaliers et de mercenaires recrutés en Aquitaine
7, 33	César promet aux Eduens des récompenses une fois la guerre finie, mais ils doivent entretemps lui envoyer toute leur cavalerie et 10 000 fantassins
7, 50	**Signe de reconnaissance des auxiliaires dans la bataille de Gergovie** Passage intégral : « Le corps à corps était acharné, l'ennemi se fiant aux avantages que lui donnaient le terrain et le nombre, et nos soldats à leur valeur, quand soudain on vit paraître sur notre flanc droit les Héduens, que César avait envoyé par une autre montée, à droite, pour faire diversion. Trompés par la ressemblance de leurs armes (*similitudine armorum*) avec celles des ennemis, les Romains furent vivement émus, et bien qu'ils eussent l'épaule droite découverte (*ac tametsi dextris umeris exsertis*), ce qui était le signe conventionnel en usage (*quod insigne pactum esse consuerat*), nos soldats crurent que c'était là un stratagème employé par l'ennemi pour les abuser. »
7, 63	Rèmes, Lingons et Trévires ne participent pas à l'assemblée convoquée par Vercingétorix

7, 65	Le légat de César L. César lève 22 cohortes en Transalpine pour faire face à l'armée de Vercingétorix. César réussit de plus à se faire envoyer des cavaliers germains
7, 89	César désarme les assiégés d'Alésia
7, 90	César rend aux Eduens et Arvernes environ 20 000 prisonniers après que les deux cités fassent leur soumission
8, 10	Mention des troupes auxiliaires gauloises et germaniques dans l'armée romaine
8, 11	Des cavaliers rèmes et lingons (ainsi que de forts contingents d'autres peuples) sont mobilisés par César
8, 12	La cavalerie rème est prise en embuscade ; décès du magistrat Vertiscos qui commande la cavalerie (*praefectus equitum*)
8, 26	Le Picton Duratios est resté fidèle à l'amitié des Romains pendant toute la guerre
8, 44	Epasnactos l'Arverne arrête et enchaîne Lucrétios qui était venu chercher refuge chez lui après la défaite d'Uxellodunum
8, 49	Plutôt que d'accabler des cités gauloises soumises, César les traite avec honneur et récompense les principaux citoyens, afin de maintenir la paix en Gaule

Bellum Civile

1, 18	Siège de Corfinium : les forces césariennes sont rejointes par 22 cohortes de recrues levées en Gaule et 300 cavaliers envoyés par le roi de Norique.
1, 24	Passage intéressant sur la capacité pour un général à lever des troupes au pied-levé : Pompée arme des bergers et des esclaves à qui il donne des chevaux pour former environ 300 cavaliers.
1, 29	César doit laisser Pompée fuir pour l'Espagne, mais ne peut le suivre de crainte de voir des troupes auxiliaires recrutées en son absence et des intrigues être fomentées contre lui en Gaule et en Italie.
1, 35	Les territoires Volques Arécomiques et Helviens sont sous contrôle marseillais depuis que Pompée les leur a donnés.
1, 39	En Espagne, compte des forces en présence : César possède environ 3 000 cavaliers auxiliaires provenant de Gaule (« tout ce qu'il y avait de plus noble et de plus brave dans toutes les cités avait été recruté individuellement ») ainsi que 2 000 Aquitains.
1, 41	L'escorte personnelle de César est composée de 900 cavaliers (probablement des Gaulois ou des Germains).
1, 51	César est rejoint par des renforts de cavaliers gaulois et d'archers rutènes.
1, 56	Marseille engage des mercenaires albiques (« animés à force de récompenses et des promesses ») comme archers sur ses bateaux.
2, 2	Nouvelle mention des Albiques au sein des troupes de Marseille.
2, 18	César lève une trentaine de cohortes auxiliaires.
2, 40	Juba (allié à Pompée) envoie des renforts de cavaliers gaulois et espagnols à son commandant Saburra.
3, 4	Forces pompéiennes : 600 cavaliers gaulois amenés par Déjotarus et d'autres Gaulois et Germains placés à l'origine dans la garde du roi Ptolémée.
3, 22	César a laissé des cavaliers gaulois et espagnols à Thurium pour garder la ville.
3, 59-61 et 79	Episode de Roucillus et Ecus, deux frères allobroges à la tête d'un corps de cavalerie au service de César. Les deux frères désertent le camp de César et rejoignent Pompée. En 3, 79, des compagnons d'armes de ces deux frères donnent des indications importantes à Domitius.
3, 63	Les soldats de Pompée recouvrent leur casques d'osier pour les protéger des jets de pierres des Césariens (qui n'ont plus d'autres projectiles).
3, 87	Discours de Labiénus, très important pour connaître l'état de l'armée de César au moment de la guerre civile : « c'est une partie infime de cette fameuse armée [l'armée qui a soumis la Gaule] qui subsiste aujourd'hui : une grande partie a péri […]. Ces troupes que vous voyez là [au moment de la bataille de Pharsale] ont été entièrement reformées au moyen des levées faites ces dernières années dans la Gaule citérieure [la Gaule Cisalpine], et la plupart viennent des colonies transpadanes ».

Bellum Alexandrinum

27	César embarque des cavaliers gaulois avec un équipement léger pour attaquer l'île de Pharos.
29	Mention de cavaliers germains aux côtés de César.
67-68	Déjotarus, roi Galate, met à disposition de César une légion complète (de Galates) ainsi que de la cavalerie. L'auteur précise que cette légion est « organisée avec notre armement (i.e. l'armement romain) et notre discipline »,
77	Cette même légion (mise à disposition par Déjotarus), est appelée légion d'auxiliaires (*auxilia Deiotari*) au moment de sa démobilisation et de son renvoi chez elle.

Bellum Africanum

1	César est rejoint en Afrique par des légions qui embarquent depuis la Sicile, notamment la Ve légion. C'est une légion de vétérans formée en 51 par des Gaulois de Transalpine qui ont reçu la citoyenneté romaine (voir Suétone, vie de César, 24).
6	30 cavaliers Gaulois de César délogent 2000 cavaliers Maures.
8	Scipion (dans le camp des Pompéiens), entretient la cavalerie du roi Juba aux frais de la province d'Afrique. On peut parler ici de mercenariat.
19	Bataille de Ruspina. Décompte des forces : Labiénus (à la tête de la cavalerie des Pompéiens) dispose de 1'600 cavaliers Gaulois et Germains dans ses rangs.
20	Mention de rameurs gaulois dans le camp de César.
29	Les cavaliers Gaulois et Germains de César et de Labiénus entament des discussions lors des escarmouches entre les deux camps.
34	800 cavaliers gaulois sont envoyés de Sicile en renfort à César.
40	Les cavaliers Gaulois et Germains de Labiénus sont taillés en pièces. César remarque « sur le champ de bataille évacué les corps splendides des Gaulois et des Germains de Labiénus. Les uns l'avaient suivi hors de Gaule par soumission à son autorité ; d'autres s'étaient laissé acheter ou attirer par ses promesses ; certains, faits prisonniers à la suite de la bataille livrée par Curion et épargnés, avaient voulu, en faisant preuve de fidélité, témoigner d'une reconnaissance égale au bienfait reçu. Leurs corps, d'une beauté et d'une taille étonnante, gisaient abattus sur tout le champ de bataille, couchés ça et là ».

Bellum Hispanicum

7	Les troupes auxiliaires de Cn. Pompée sont composées de fugitifs.
10	Un roi hispanique nommé Indo fournit des troupes, notamment de la cavalerie, à César.
32	Remarque intéressante sur les pratiques des Gaulois lors d'un siège, qui « plantent à l'entour [d'une ville] sur des piques et des javelots les cadavres de leurs ennemis ».

3. Cicéron (liste non exhaustive)

Pro Fonteio

5, 13. Marseille fournit des troupes à Rome contre les Gaulois
« Dans la même province se trouve Narbonne, colonie de citoyens romains placés comme une sentinelle et une forteresse avancées contre ces peuples mêmes. Il y a de même la ville de Marseille dont j'ai déjà parlé, peuplée d'alliés très braves et très fidèles qui ont compensé pour le peuple romain le péril des guerres gauloises en lui fournissant des troupes et des navires. »

6, 13. Fonteius a soumis les Gaulois et les a enrôlés dans l'armée
« Telle est la province, avec sa diversité de population que Fonteius, ai-je dit, a gouvernée. Ceux qui étaient des ennemis déclarés, il les a soumis. Ceux qui l'avaient été peu de temps auparavant, il les a contraint à abandonner les terres dont le Sénat les avait dépossédés. Quant aux autres, que des guerres considérables et répétées avaient mis pour toujours dans l'obéissance du peuple romain, il en a exigé une nombreuse cavalerie pour les guerres que le peuple romain menait alors dans l'univers entier, de grosses sommes d'argent pour la solde de ces troupes, une grande quantité de blé pour soutenir la guerre d'Espagne. »

12, 26. Les gaulois soumis de Transalpine ont fourni de la cavalerie
« Car les plus favorisés (il s'agit peut-être des Cavares, des Helviens et des Volques) d'entre eux ont été contraints de fournir de la cavalerie, du blé, de l'argent, à deux reprises ou même plus souvent, et cela à leur corps défendant ; quant aux autres ils ont été dépouillés de leurs terres, à la suite des guerres antérieures ou bien vaincus et subjugués dans une récente campagne par Fonteius lui-même. »

Pro Balbo

14, 32 Foedus avec les Insubres et Helvètes
« Mais il existe certains traités, tels que ceux des Germains, des Insubres, des Helvètes, des Iapides et de quelques barbares de la Gaule : dans ces traités se trouve stipulé, par exception, qu'aucun d'eux ne pourra être reçu par nous comme citoyen. »

Correspondance (Fam. II)

17, 7 Cavalerie auxiliaire transpadane

4. Dion Cassius (liste non exhaustive)

Histoire romaine (livres 40-42, 48-51)

40, 9, 2	César envoie à Quintus Cicéron un messager avec un message en grec. Le messager est un cavalier auxiliaire, « qui connaissait la langue des ennemis et portait leur costume ».
40, 37-38	Deux chapitres sur les problèmes que rencontre César avec ses auxiliaires éduens.
40, 39, 2	Vercingétorix doit subir un revers infligé par les « Celtes qui combattaient comme alliés aux côtés des Romains » juste avant le siège d'Alésia.
41, 8, 6	L'armée de César est composée en grande majorité de barbares.
41, 19 et 25	Marseille n'aide pas César et ne lui fournit pas de troupes. César fait prendre la ville et désarmer les habitants.
41, 36, 3	César donne la citoyenneté romaine aux Cisalpins (49 av. J.-C.).
41, 55, 2	A la bataille de Pharsale, César aligne « la fleur des légions de citoyens et les plus belliqueux des hommes du reste de l'Italie, de l'Espagne, de toute la Gaule et des îles qu'il avait soumises ».
48, 12, 5	Octave lève des troupes en Cisalpine « qui fait déjà partie juridiquement de l'Italie » (41 av. J.-C.).
48, 49, 3	Mention des campagnes d'Agrippa en Gaule (contre les Aquitains et sur le Rhin) en 38-37 av. J.-C.
49, 34	Soulèvement des Salasses et Taurisques qui cessent de payer leur tribut et envahissent les régions avoisinantes (menacent notamment Aquilée).
50, 6	Octave a déclaré la guerre à Antoine. Les forces en présence sont énumérées dans ce chapitre : l'Italie, la Gaule et l'Illyrie sont aux côtés d'Octave.
50, 13, 8	Antoine fait recruter des mercenaires (*misthophoroi*) en Thrace et en Macédoine.
51, 20, 5	Mention de soulèvements, mais rien d'important n'en résulte, chez les Trévires et quelques Germains ainsi que d'autres peuples d'Espagne.
51, 21, 6	Mention du soulèvement des Morins et autres peuples vaincus par C. Carinas.

5. Plutarque

Vie de César

15, 5	Bilan chiffré de la Guerre des Gaules : 800 villes prises, 300 peuples soumis, 3 millions d'ennemis combattus, 1 million de tués et autant de prisonniers.
25, 2	Hiver 54-53, César reçoit trois nouvelles légions dont une levée en Gaule cisalpine.
26, 8	Un glaive romain, dont les Arvernes disent qu'il a été pris à César, est suspendu dans un de leurs sanctuaires. Lorsque César le voit par la suite, il refuse de l'enlever en disant que l'objet est consacré à la divinité.

6. Appien (liste non exhaustive)

Guerre civile

2, 10, 70, 291	Liste des auxiliaires présents à Pharsale. Cavalerie de Transalpine et Cisalpine.
3, 14, 97, 402	Cavalerie gauloise de Decimus Brutus.

7. Suétone

8	César quitte sa province d'Espagne Ultérieure et va visiter les colonies latines qui s'agitent pour le droit de cité.
9	Dans la même idée, on soupçonne César d'avoir voulu provoquer une révolution à Rome en soulevant les Ambrons (Ligures) et les Gaulois transpadans.
24	César lève à ses frais plusieurs légions pendant la Guerre des Gaules, notamment la légion alouette recrutée en Gaule Transalpine, qu'il équipe (à ses frais aussi) et assujettit à la discipline des Romains. Il la gratifie plus tard du droit de cité.
28	*Novum Comum* rebâtie par César a été peuplée par des colons qui ont obtenu, grâce à César, le droit de cité.

Liste des ensembles vus et étudiés

La liste ci-dessous précise le type d'étude réalisée pour chaque ensemble catalogué. Nous n'avons pas jugé bon d'indiquer la bibliographie de quels ensembles a été exploitée puisque cette dernière a été reprise pour tous les ensembles publiés.

Nous avons en revanche indiqué quels ensembles ont été vus (en général surtout les armes) dans les musées ou dans les réserves et quels ensembles ont été étudiés sur pièces (avec souvent un dessin).

No. site	*Nom du site*	*Armement vu*	*Etude et dessin*
T	**Gaule Transpadane**		
T1	Acquate	non	non
T2	Arquà Petrarca	partiellement	oui
T3	Barzio	non	non
T4	Coccaglio	non	non
T5	Esino	non	non
T6	Ghisalba	non	non
T7	Gomoria	oui	non
T8	Introbio	non	non
T9	Isola Rizza	partiellement	non
T10	Mariano al Brembo	non	non
T11	Misano di Gera d'Adda	non	non
T12	Oleggio	non	non
T13	Piadena	non	non
T14	Remedello Sopra	non	non
T15	Remedello Sotto	non	non
T16	Santa Maria di Zevio	partiellement	non
T17	Somma-Lombardo	non	non
N	**Gaule Narbonnaise**		
N1	Baou-Roux, *Oppidum* du	non	non
N2	Les Baux-de-Provence	non	non
N3	Beaucaire	oui	oui
N4	Cloche, *Oppidum* de la	non	non
N5	Entremont, *Oppidum* d'	non	non
N6	Jastres, *Oppida* de	non	non
N7	Lafoux	non	non
N8	Mépieu	non	non
N9	Mouriès	partiellement	non
N10	Nîmes Camplanier	oui	oui
N11	Nîmes Forum des Carmes	non	non
N12	Nîmes Forum Kinepolis	non	non
N13	Nîmes La Ranquette	oui	oui
N14	Nîmes Mail Romain	non	non
N15	Nîmes Mas de Vignoles	radiographies	non
N16	Nîmes Mas des Abeilles	radiographies	non
N17	Nîmes Octroi de Beaucaire	non	non
N18	Nîmes Pissevin	oui	oui
N19	Nîmes Rue de Seyne	non	non
N20	Nîmes Valdegour	non	non
N21	Optevoz	non	non
N22	Saint-Côme	non	non
N23	Saint-Dionisy	oui	oui
N24	Sainte-Cécile	oui	oui
N25	Saint-Laurent des Arbres	oui	oui
N26	Saint-Siffret	non	non
N27	Sigoyer	non	non
N28	Toulouse Estarac	oui	non
N29	Toulouse Saint-Roch	oui	oui
N30	Vachères	oui	oui
N31	Verna	non	non
N32	Vié-Cioutat, *Oppidum* de	oui	oui
N33	Vieille-Toulouse, *Oppidum* de	oui	non
A	**Aire alpine**		
A1	Bela Cerkev	non	non
A2	Domodossola	non	non
A3	Giubiasco	oui	oui
A4	Grad pri Reki (Reka)	non	non
A5	Grad priŠ mihelu (Šmihel)	non	non
A6	Gravellona Toce	oui	oui
A7	Idrija pri Bači non non		
A8	Mihovo	non	non
A9	Monte Sorantri	non	non
A10	Novo Mesto	oui	non
A11	Ornavasso	oui	oui
A12	Reka pri Cerknem	non	non
A13	Sion	oui	oui
A14	Škocjanske Jame/Grotte di San Canziano	non	non
A15	Verdun pri Stopičah	partiellement	non
A16	Wartau	oui	oui
C	**Gaule Celtique**		
C1	Allonnes	non	non
C2	Antran	non	non
C3	Berry-Bouy « Fontillet »	oui	oui
C4	Boé	non	non
C5	Chassenard	oui	non
C6	Châtillon-sur-Indre	non	non
C7	Corent, *oppidum* de	partiellement	non
C8	Dun-sur-Auron	oui	oui
C9	Ermitage, *Oppidum* de l'	non	non
C10	Esvres-sur-Indre	non	non
C11	Feurs Rue Saint Antoine	partiellement	non
C12	Fléré-la-Rivière	oui	oui
C13	Gergovie/Merdogne, *Oppidum* de	non	non
C14	Gondole, *Oppidum* de	non	non
C15	Landudec	non	non
C16	Levroux	oui	oui
C17	Malintrat Chaniat	non	non
C18	Les Martres-de-Veyre	oui	non
C19	Ménestreau-en-Villette	oui	oui

C20	Mont-Auxois, *Oppidum* du	non	non
C21	Mont-Beuvray, *Oppidum* du	oui	oui
C22	Münsterhügel, *Oppidum* du	non	non
C23	Neuvy-Pailloux	non	non
C24	Palluau	non	non
C25	Paris	non	non
C26	Port	oui	non
C27	Puy d'Issolud, *Oppidum* du	non	non
C28	Remetschwil	oui	non
C29	Sermuz, *Oppidum* de	non	non
C30	Tavant	non	non
C31	Tesson	non	non
C32	Vindonissa	non	non
B	**Gaule Belgique**		
B1	Alizay	non	non
B2	Amiens	non	non
B3	Andernach	non	non
B4	Arras « Actiparc »	oui	non
B5	Bois l'Abbé	non	non
B6	Chatelet-de-Gourzon	non	non
B7	Chaussée-Tirancourt, *Oppidum* de la	non	non
B8	Cottévrard	non	non
B9	Dury	non	non
B10	Folleville	non	non
B11	Goeblingen-Nospelt	oui	non
B12	Grügelborn	non	non
B13	Hannogne	non	non
B14	Hellange	non	non
B15	Hoppstädten-Weiersbach	non	non
B16	Kerben	non	non

B17	Koblenz-Neuendorf	non	non
B18	Kollig	non	non
B19	Konz-Filzen	non	non
B20	Lamadelaine	oui	non
B21	Lebach « Die Motte »	non	non
B22	Liercourt-Erondelle, *Oppidum* de	non	non
B23	Mainzweiler	oui	non
B24	Mainz-Weisenau	non	non
B25	Mayen	non	non
B26	Mesnil-sous-Jumièges	non	non
B27	Neunkirchen/Nahe	non	non
B28	Neuwied-Heimbach-Weis	non	non
B29	Notre-Dame-du-Vaudreuil	oui	oui
B30	Otzenhausen, *Oppidum* d'	non	non
B31	Petrisberg, *Oppidum* du	non	non
B32	Pîtres	non	non
B33	Poses	non	non
B34	Ribemont-sur-Ancre	oui	oui
B35	Ronchin	oui	oui
B36	Rouvray, Forêt de	oui	oui
B37	Saint-Aubin-Routot	non	non
B38	Saint-Nicolas	non	non
B39	Sötern	non	non
B40	Titelberg, *Oppidum* du	partiellement	non
B41	Trier-Olewig	non	non
B42	Urmitz	non	non
B43	Vendeuil-Caply	non	non
B44	Villeneuve-Saint-Germain, *Oppidum* de	non	non
B45	Ville-sur-Retourne	non	non
B46	Wahnwegen	non	non
B47	Wederath	non	non

Résumé

Mots clés : Armement celtique, Armement romain républicain, La Tène finale, Age du Fer, Archéologie des Gaules, Archéologie funéraire, Histoire militaire et sociale.

Cet ouvrage propose une vision exhaustive et renouvelée de la question des auxiliaires gaulois à la fin de l'époque républicaine. L'étude se fonde prioritairement sur l'analyse des sources archéologiques, sans toutefois négliger les textes ni les représentations figurées. Elle couvre toutes les Gaules : Transpadane, Transalpine, Celtique et Belgique, ainsi que l'aire alpine. Le corpus archéologique est composé de 450 tombes de guerriers provenant de 145 sites répartis entre l'Italie du Nord, la Slovénie, la Suisse, la France, le Luxembourg et l'ouest de l'Allemagne, datables entre le IIe et le Ier siècle av. J.-C. 29 sites de bataille ou d'habitat et 9 sanctuaires, sur lesquels de l'armement a été mis en évidence, s'ajoutent à cet ensemble. Tous font l'objet d'une analyse détaillée à l'échelle du site, déclinée ensuite dans des synthèses régionales. L'étude rassemble ainsi un corpus actuellement très disparate, publié ou encore inédit. Un point fort de cette recherche est l'étude renouvelée d'ensembles souvent découverts anciennement et dont les publications ne répondent plus aujourd'hui aux critères de la recherche archéologique. Le rafraîchissement de cette documentation permet ainsi de reprendre l'analyse de l'armement gaulois de la fin de l'âge du Fer et de proposer des classements nouveaux (épées, glaives, casques, boucliers et lances). La partie consacrée à la typologie des armes revient notamment sur la question des casques en bronze de type Coolus-Mannheim ou celle des glaives républicains. La mise en parallèle ce corpus archéologique avec les informations données par les sources antiques permet d'ébaucher une histoire des auxiliaires gaulois à la période tardo-républicaine en mettant en lumière leur rôle dans l'évolution de la République vers l'Empire.

Le travail commence avec un certain nombre de questions relatives aux auxiliaires gaulois dans l'armée romaine aux IIe et Ier siècles av. J.-C. (chap. 1) et un retour sur l'histoire de la recherche et ses évolutions (chap. 2). La question abordée dans ce travail est la suivante : étudier la manière dont les Gaulois se sont positionnés par rapport à un occupant potentiel, la République romaine. Le choix, universel, se résume en deux mots : coopération ou résistance et il incombe à l'élite de la société, les aristocrates, précisément ceux qui ont laissé les traces interprétées. Celles-ci sont archéologiques (essentiellement des sépultures) et écrites (discours, récits de protagonistes, histoires, tous rédigés par des historiens grecs ou romains). Les combattants qui suivent leurs chefs dans la coopération deviennent alors des mercenaires ou des auxiliaires. Le but est de proposer un modèle explicatif pour des découvertes archéologiques et des textes qui soulèvent nombre de questions. La construction de ce modèle permettra de discuter la nature des relations entre les guerriers gaulois dont il reste les vestiges et l'armée pour laquelle ils se sont battus afin de déterminer s'ils ont coopéré avec l'occupant ou au contraire résisté à celui-ci.

Pour cela, nous avons commencé par poser des jalons sur le contexte général dans lequel évoluent ces combattants (chap. 3) : les origines du phénomène avec un retour sur la question du mercenariat gaulois, leur statut juridique en tant que peuples soumis ou amis de Rome et la typologie des différents auxiliaires à l'époque républicaine (fig. 6) qui dépend du contexte historique et du statut de chaque peuple aux périodes considérées.

Les sources mises à profit ici concernent toutes les Gaules, de la Transpadane à la Belgique, prenant ainsi en compte une réalité « gauloise » alpine et sud-alpine souvent oubliée dans les travaux de recherche en langue française (voir chap. 4 et 6 pour la critique des sources). Le corpus de 145 sites est constitué essentiellement de sépultures, ensembles clos par excellence. S'y trouvent aussi des sites de bataille, des sanctuaires et de l'habitat.

Une des difficultés rencontrées est de faire la différence au sein des sépultures retenues entre la part d'armement de tradition gauloise et celle de tradition romaine, pour alimenter le débat sur le statut du combattant. Pour ce faire, deux longs chapitres de typologie ont été élaborés, un consacré uniquement à l'armement romain (chap. 5) et l'autre à l'armement retrouvé en Gaule (chap. 7), dont la tradition n'est pas toujours évidente à déterminer.

L'approche typologique des chapitres 5 et 7 met en évidence des traditions de fabrication de l'armement (gauloise, romaine et germanique) indépendantes de l'identité de leurs utilisateurs. Si cette distinction est importante, c'est aussi une des limites de ce travail, car pour déterminer cette identité, il faut s'appuyer sur d'autres éléments que l'armement seul. Pour les tombes, nous avons utilisé des critères tels que le rituel funéraire, la nature des dépôts, la datation et la situation de la sépulture. Pour les sanctuaires, les champs de bataille et les habitats,

cette question est beaucoup plus délicate (présence de légionnaires ou d'indigènes équipés à la romaine ?) et reste souvent sans réponse (à ce titre les cas du site d'Alésia ou des casques de type Coolus-Mannheim sont emblématiques). Ce travail évite cependant l'écueil de la confusion entre ces deux aspects qui conduit souvent à des raisonnements erronés sur les auxiliaires.

L'analyse porte ensuite sur les différentes régions des Gaules (la Transpadane, la Narbonnaise, les Alpes, la Celtique et la Belgique) (chap. 8). Pour chacune, sont rappelés les éléments connus de leur histoire et les rapports de leurs principaux peuples avec Rome entre 200 av. J.-C. et l'époque augustéenne. La présence d'auxiliaires a été retenue pour 81 sites, ce qui représente environ 300 sépultures de combattants.

Sur le plan chronologique, il a été montré qu'en Transpadane les tombes de guerriers auxiliaires se répartissaient entre LT C2 et LT D2. Pour la Narbonnaise le pic se situe à LT D1 puis leur nombre diminue pendant LT D2 et aucune n'est attestée à l'époque augustéenne. Dans les Alpes, les tombes se répartissent entre LT D et l'époque julio-claudienne. La Gaule Celtique et la Belgique suivent une évolution similaire avec quelques tombes à LT D2b, puis quasiment le triple à l'époque julio-claudienne. Dans ces trois dernières régions, les tombes se font rares après le milieu du Ier siècle apr. J.-C.

Toutes ces données ont ensuite été replacées dans une perspective plus large, tant chronologique que géographique (chap. 9.1). Elle brosse une histoire générale des guerriers celtiques dans leurs rapports aux armées étrangères. Des mercenaires des IVe-IIIe siècles av. J.-C., les Celtes deviennent au IIe, puis au Ier siècle av. J.-C., des auxiliaires romains et enfin, des citoyens à part entière. Ces rapports, qu'ils s'établissent avant la Conquête (chap. 9.1 b) pendant celle-ci (chap. 9.1 c) ou après (chap. 9.1 d), sont révélés par certains dépôts funéraires de guerriers qui peuvent être corrélés avec les informations fournies par les sources antiques sur la présence de Gaulois dans les armées romaines.

Cette étude aura permis de constituer un important corpus d'armement de La Tène finale. La liste des sites et les tombes présentées (certaines parfois totalement oubliées) ont fait l'objet d'une recherche bibliographique minutieuse qui permet aux lecteurs de retrouver rapidement les références des ensembles qui les intéressent (catalogue des sources archéologiques) et de prendre connaissance du degré d'intégrité de ceux-ci et d'une datation révisée.

Cette approche mène ainsi à une image renouvelée et extrêmement diversifiée de l'auxiliaire gaulois d'époque tardo-républicaine, loin d'une image partisane qu'une certaine historiographie a voulu en donner.

Abstract

Gallic Weapons and Auxiliaries (2nd-1st centuries BC)

Keywords : Celtic weaponery, Roman republican weaponery, Late La Tène, Iron Age, Archaeology of Gauls, Funerary archaeology, Military and social history.

This book offers a comprehensive and renewed vision on the subject of Gallic auxiliairies during the Late Roman Republic. To fully understand this phenomenon, this study relies primarily on archaeological sources as well as on historical sources and ancient art. The area of study concerns Gaul in general, including Cisalpine and Transalpine Gaul, as well as the Alpine region. The archaelogical groups of objects used for the study come mainly from warrior graves selected in modern day Northern Italy, Slovenia, Switzerland, Western Germany, Luxembourg, Belgium and France. Chronologically, they range from the beginning of the 2nd to the end of the 1st century BC. The main part of the project is the establishment of a catalogue of 450 warrior graves which is organised geographically. One of the study's strong points is that all the weapons studied have been re-examined and some re-drawn from different museum collections. This allows a better understanding of the evolution of cetlic weaponry at the end of the Iron Age and how it eventually merged with Roman weaponry. A large part of the analysis focuses on the typology of theses weapons, e.g. the Coolus-Mannheim helmets and the republicain *gladii*. The combination of archaeological sources with historical texts enables the study to conclude with a short history of the Gallic auxiliairies at the end of the Republic which in turn sheds light upon their role in the transition of Republic to Empire.

The study begins with a number of issues concerning Gallic auxiliaries in the Roman army in the 2nd and 1st centuries BC (Chapter 1) and an overview of the history of research and its developments (Chapter 2). The question addressed in this work is as follows: to study how the Gauls positioned themselves in relation to a potential occupant; the Roman Republic. The choice, one which is universal, can be summarized in two words: cooperation or resistance. The choice fell upon the social elite, the aristocrats, precisely those who have left the remains which are interpreted. These remains are archaeological (mostly burials) and written accounts (speeches, memoirs of the main historical figures, reports, all written by Greek and Roman historians). The combatants who followed their leaders in cooperation became mercenaries or auxiliaries. The aim here is to suggest an explanatory model for archaeological discoveries and texts that have raised many questions. The construction of this model enables a discussion of the nature of relations between the Gallic warriors and the army for which they fought to determine whether they cooperated with or resisted the occupier.

For this, groundwork was first laid on the overall context within which these warriors evolved (Chapter 3): the origins of the phenomenon along with an overview of the question of Gallic mercenaries (p. 21-27) and their legal status as peoples under or as friends of Rome (p. 27-30). There follows a typology of different auxiliaries encountered during the Republican period (Fig. 6).

The sources utilized here deal with all Gauls, from the Transpadane to Belgium, thus taking into account an Alpine and Southern-Alpine "Gallic" reality often forgotten in research carried out in the French language (see Chapters 4 and 6 for criticism of sources). The corpus of 145 sites consists primarily of burials, closed context by *excellence*. There are also battle sites, sanctuaries and dwelling sites.

One difficulty encountered is to differentiate which weapons are of Gallic or Roman tradition within the burials. This adds to the debate on the status of the warrior. With this intention, two long chapters of typology are developed, one dealing only with Roman weapons (Chapter 5) and the other with weapons found in Gaul (Chapter 7) whose tradition is not always easy to determine.

The typological approach of Chapters 5 and 7 highlights that the traditions in weapon manufacture (Gallic, Roman and Germanic) are independent of the identity of their users. Even though this distinction is important, it is also a limitation of the study and to determine the owner's identity we must rely on evidence other than on the weapons alone. Criteria such as funeral rites, the nature of deposits, date and location of the graves were used for the burials. This issue is much more difficult for sanctuaries, battlegrounds and dwelling sites and it often remains unanswered (as the cases of the battle site of Alesia or Coolus-Mannheim type helmets illustrate, p. 116). However, this work avoids the common pitfall of confusing the two aspects, which often leads to erroneous reasoning on the auxiliaries.

The analysis then focuses on different regions of Gaul (the Transpadane, the Narbonnaise, the Alps and Celtic and Belgium Gaul) (Chapter 8). For each region the known

elements of their history and their leader's relations with Rome between 200 BC and the Augustean Age are recalled. We are left with the presence of auxiliaries at 81 sites which represents about 300 burials of soldiers.

In chronological terms, it was shown that in the Transpadane the burials of auxiliaries were distributed between LT C2 and LT D2. For the Narbonnaise the peak is during LT D1, their number then decreased during LT D2 and none are found in the Augustean period. In the Alps, the burials are distributed between LT D and Julio-Claudian era. Celtic and Belgium Gaul follow a similar pattern with some burials dated to LT D2b, and almost triple the number in the Julio-Claudian era. In these last three regions, the burials are rare after the mid 1st centuryAD.

All these data were then placed in a broader perspective, both chronologically and geographically (Chapter 9.1). It paints a general history of the Celtic warriors in their dealings with foreign armies. Mercenaries in the 4th and 3rd centuries BC, the Celts became Roman auxiliaries during the 2nd and 1st century BC and then finally full citizens. These relations, whether they were established before the Conquest (Chapter 9.1 b) during (Chapter 9.1 c) or after (Chapter 9.1 d), are revealed by some funerary deposits of warriors that can be correlated with information provided by ancient sources on the presence of Gauls in the Roman armies.

This study has made it possible to constitute an important corpus of Late La Tene weapons. The list of sites and burials presented (some of which have been totally overlooked) underwent thorough bibliographical research that allows readers to quickly find references to sets of interest (p. 194-195) and to examine the degree of integrity thereof as well as revised dating.

The approach thus leads to a renewed and extremely diverse image of the Gallic auxiliary in late Roman Republic, far removed from the image of a simple partisan that some research has at times suggested.

Translation: Emer Finlay

Bibliographie

Sources antiques

La razzia des vaches de Cooley
Traduit de l'irlandais ancien, présenté et annoté par C. Guyonvarc' h, Paris, Gallimard, 1994.

Appien
Histoire romaine.
The Civil Wars, Books I-III, English translation by H. White, London, William Heinemann (Loeb classical library), 1972.

César et pseudo-César
Guerre des Gaules, texte établi et traduit par L.-A. Constans (2 vol.), Paris, Belles Lettres, 1964[8].
La guerre civile, texte établi et traduit par P. Fabre (2 vol.), Paris, Belles Lettres, vol. 1, 1972[8] ; vol. 2, 1969[6].
Guerre d'Espagne, texte établi et traduit par N. Diouron, Paris, Belles Lettres, 1999.
Guerre d'Alexandrie, texte établi et traduit par J. Andrieu, Paris, Belles Lettres, 1954.
Guerre d'Afrique, texte établi et traduit par A. Bouvet, revu corrigé et augmenté par J.-C. Richard, Paris, Belles Lettres, 1997.

Cicéron
Discours, tome VII, *Pro M. Fonteio – Pro A. Caecina – De Imperio Cn. Pompei ad Quirites,* texte établi et traduit par A. Boulanger, Paris, Belles Lettres, 1973[4].
Discours, tome XV, *Pro Caelio – De provinciis consularibus – Pro Balbo,* texte établi et traduit par J. Cousin, Paris, Belles Lettres, 1962.
Correspondance, tome IV, texte établi et traduit par L.-A. Constans et J. Bayet, Paris, Belles Lettres, 1962[2].

Diodore de Sicile
Bibliothèque historique.
Livre XIV. Texte établi et traduit par M. Bonnet et E. R. Bennett, Paris, Belles Lettres, 1997.
Livre XV. Texte établi et traduit par Claude Vial, Paris, Belles Lettres, 1977.
Book XV.20-XVI.65. English translation by C. L. Sherman, London, William Heinemann (Loeb classical library), 1963[2].
Book XVI.66-XVII. English translation by C. B. Welles, London, William Heinemann (Loeb classical library), 1997[4].

Dion Cassius
Histoire romaine.
Livres 41 et 42. Texte établi et traduit par M.-L. Freyburger-Galland, Paris, Belles Lettres, 2002.
Livres 48 et 49. Texte établi et traduit par M.-L. Freyburger-Galland et J.-M. Roddaz, Paris, Belles Lettres, 1994.
Livres 50 et 51. Texte établi et traduit par M.-L. Freyburger-Galland et J.-M. Roddaz, Paris, Belles Lettres, 1991.

Hérodote
Histoires. Livre II, texte établi et traduit par Ph.-E. Legrand, Paris, Belles Lettres, 1972[5].

Plutarque
Vies d'Alexandre – de César. Texte établi et traduit par R. Flacelière et E. Chambry, Paris, Belles Lettres, 1975.
Vies de Sertorius – d'Eumène. Vies d'Agésilas – de Pompée. Texte établi et traduit par R. Flacelière et E. Chambry, Paris, Belles Lettres, 1973.
Vies d'Aristide – de Caton l'Ancien. Vies de Philopoemen – de Flamininus. Texte établi et traduit par R. Flacelière et E. Chambry, Paris, Belles Lettres, 1969.

Polybe
Histoire. Voir en fonction des différents volumes publiés aux Belles-Lettres, Paris.

Strabon
Géographie. Voir en fonction des différents volumes publiés aux Belles-Lettres, Paris.

Suétone
Vie des douze Césars. *Tome I, César-Auguste*, texte établi et traduit par H. Ailloud, Paris, Belles Lettres, 1967.

Tite-Live
Histoire de la fondation de Rome. Voir en fonction des différents volumes publiés aux Belles-Lettres, Paris.

Varron
De lingua latina, livre V. Texte établi, traduit et annoté par J. Collart, Paris, Belles Lettres, 1954.

Végèce
Epitoma Rei Militaris. Texte établi, traduit et annoté par Leo F. Stelten, New York, Peter Lang, 1990.

Xénophon
Helléniques. Tomes I et II, texte établi et traduit par J. Hatzfeld, Paris, Belles Lettres, 1936 et 1939.

Archéologie et histoire

Abréviations des titres de revues

AÉ	L'Année Epigraphique
AKB	Archäologisches Korrespondenzblatt
ANRW	Aufstieg und Niedergang der römischen Welt, Berlin-New York
ArchClass	Archeologica Classica
ArcheoAlp	Archaeologia Alpina
Arh. vest.	Arheološki vestnik
ARS	Association pour l'archéologie romaine en Suisse
AS	Archäologie der Schweiz. Archéologie suisse. Archeologia svizzera. Bâle.
ASA	Anzeiger für Schweizerischen Altertumskunde
AST	Archivio Storico Ticinese
B.E.F.A.R	Bibliothèque des écoles françaises d'Athènes et de Rome
BACTHS	Bulletin archéologique du comité des travaux historiques et scientifiques. Paris.
BPA	Bulletin de l'Association Pro Aventico. Avenches.
BRGK	Bericht der Römisch-Germanischen Komission
BSSI	Bollettino Storico della Svizzera Italiana
CAG	Carte archéologique de la Gaule, Paris
CAR	Cahiers d'archéologie romande. Lausanne
CIL	Corpus Inscriptionum Latinarum
DAF	Documents d'archéologie française, Paris
DAM	Documents d'archéologie méridionale
DARA	Documents d'archéologie en Rhône-Alpes et en Auvergne, Lyon
HA	Helvetia archeologica
JberGPV	Jahresbericht der Gesellschaft Pro Vindonissa. Windisch
JbSGUF	Jahrbuch der Schweizerischen Gesellschaft für Ur- und Frühgeschichte
JRA	Journal of Roman Archaeology
JRGZM	Jahrbuch des Römisch-Germanischen Zentralmuseums Mainz. Mainz
JRMES	Journal of Roman Military Equipment Studies
KölnJbVFrühGesch	Kölner Jahrbuch für Vor- und Frühgeschichte
MEFRA	Mélanges de l'école française de Rome Antiquité. Roma
MusHelv	Museum Helveticum
NAC	Numismatica e antichità classiche. Quaderni ticinesi
NSc	Notizie degli scavi di antichità communicate alla R. Academia dei Lincei. Roma
RACF	Revue archéologique du Centre de la France
RAE	Revue d'archéologie de l'est et du centre-est
RAN	Revue archéologique de Narbonnaise
RAO	Revue archéologique de l'Ouest. Rennes.
RAP	Revue archéologique de Picardie
RASMI	Rassegna di Studi del Civico Museo Archeologico e del Civico Gabinetto Numismatico di Milano. Milano
REL	Revue des études latines
RivArchComo	Rivista archeologica dell'antica provincia e diocesi di Como. Côme.
RivStorTic	Rivista Storica Ticinese
SASTUMA	Saarbrücker Studien und Materialen zur Altertumskunde (Bonn)
SFECAG	Société française d'étude de la céramique antique en Gaule
ZAK	Zeitschrift für schweizerische Archäologie und Kunstgeschichte. Zurich.

Adam 1986
ADAM A.-M. – Emprunts et échanges de certains types d'armement entre l'Italie et le monde non-méditerranéen aux Ve et IVe siècles avant J.-C. In : Adam A.-M. Rouveret A. dir. Guerre et société en Italie aux Ve et IVe siècles avant J.-C. Les indices fournis par l'armement et les techniques de combat. Paris : PENS, 1986, p. 19-28.

Adam/Rouveret 1986
ADAM A.-M./ROUVERET A. dir. – Guerre et société en Italie aux Ve et IVe siècles avant J.-C. Les indices fournis par l'armement et les techniques de combat. Paris : PENS, 1986.

Agache 1978
AGACHE R. – La Somme pré-romaine et romaine d'après les prospections aériennes à basse altitude. Amiens : Société des Antiquaires de Picardie, 1978.

Alavarez Arza/Cubero Argente 1999
ALVAREZ ARZA R./CUBERO ARGENTE M. – Los pila del poblado ibérico de Castellruf. *Gladius* 19, 1999, p. 121-142.

Alföldy 1999
ALFÖLDY G. – Städte, Eliten und Gesellschaft in der Gallia Cisalpina. Stuttgart : Franz Steiner, 1999.

Amy *et al.* 1962
AMY R./DUVAL P.-M./FORMIGÉ J./HATT J.-J. – L'arc d'Orange (2 vol.). Paris : CNRS, *Gallia* supplément 15, 1962.

Ancien 1981
ANCIEN A.-M. – Le casque gaulois de Variscourt (Aisne). *Bulletin de la société préhistorique française* 78/2, 1981, p. 60-64.

Arcelin 1980
ARCELIN P. – Nouvelles observations sur la nécropole préromaine de La Catalane, aux Baux-de-Provence (B.-du-Rh.). *Ecole Antique de Nîmes, n. s.* 15, 1980, p. 91-109.

Arcelin/Arcelin 1973
ARCELIN P./ARCELIN Ch. – La nécropole protohistorique de La Catalane aux Baux-de-Provence. *RAN* 6, 1973, p. 91-195.

Arcelin/Brunaux 2003
ARCELIN P./BRUNAUX J.-L. dir. – Cultes et sanctuaires en France à l'âge du Fer. *Gallia* 60, 2003, p. 1-268.

Archéologie au pays de Forcalquier 1990
Archéologie au pays de Forcalquier. Salagon : Musée de Salagon, 1990.

Archéologie de la France 1989
Archéologie de la France. 30 ans de découvertes. Catalogue de l'exposition au Grand Palais. Paris : Réunion des musées nationaux, 1989.

Ardovino 2002
ARDOVINO A. M. – Leponzi ed altri popoli alpini. La coscienza dell'ethnos. *RivArchComo* 184, 2002, p. 69-81.

Ariatta 1990
ARIATTA M. – Il confine meridionale della Raetia. *RivArchComo* 172, 1990, p. 201-227.

Ariatta 1993
ARIATTA M. – Il confine tra il distretto romano della Raetia/Vindelicia e l'Italia. *RivArchComo* 175, 1993, p. 153-187.

Armand-Calliat 1965
ARMAND-CALLIAT L. – Un casque antique en bronze de Chalon-sur-Saône. *Gallia* 23/2, 1965, p. 261-266.

Arslan 1984
ARSLAN E. A. – Le culture nel territorio di Pavia durante l'età del ferro fino alla romanizzazione. In : Storia di Pavia, vol. I, Età antica. Pavia : Banca del Monte di Pavia, 1984, p. 107-150.

Arslan 1995
ARSLAN E. – La nécropole celtique de Garlasco (Province de Pavie). In : Charpy J.-J. dir. L'Europe celtique du Ve au IIIe siècle av. J.-C. Contacts, échanges et mouvements de population. Sceaux : Kronos, 1995, p. 169-188.

Arslan 2001a
ARSLAN E. dir. – Leponti, tra mito e realtà. Atti del Convegno di Locarno-Verbania 9/11 Novembre 2000 (CD-ROM). Verbania : Comune di Verbania, 2001.

Arslan 2001b
ARSLAN E. – I Celti nell'Alto Adriatico alla luce dei dati archeologici. In : Cuscito G. dir. I Celti nell'alto adriatico. Trieste : Editreg, *Antichità altoadriatiche* 48, 2001, p. 325-334.

Aspes 2002
ASPES A. dir. – Preistoria Veronese. Contributi e agiornamenti. Verona : Cortelle Tipografica, *Memorie del Museo Civico di Storia Naturale di Verona (IIa serie), Sezione Scienze dell'uomo* 5.

Baatz 1966
BAATZ D. – Zur Geschützbewaffnung römischer Auxiliartruppen in der frühen und mittleren Kaiserzeit. *Bonner Jahrbuch* 166, 1966, p. 194-207.

Badian 1958
BADIAN E. – Foreign Clientelae (264-70 B.C.). Clarendon Press, 1958.

Bandelli/Vitri 2003
BANDELLI G./VITRI S. dir. – I Celti in Friuli : archeologia, storia e territorio III. 2003. *Aquileia Nostra* 74, 2003, p. 666-743.

Barbet/Bayard 1996
BARBET P./BAYARD D. – Les tombes de Vismes-au-Val (Somme) dans le contexte du Belgium, *RAP* 3/4, 1996, p. 177-188.

Barral *et al.* 2007
BARRAL P./JACCOTTEY L./PICHOT V. – L'agglomération de Mandeure (Doubs) et son territoire au second âge du Fer. In : P. Barral *et al.* dir., *Actes du 29e colloque international de l'A.F.E.A.F. Bienne, mai 2005. L'âge du Fer dans l'arc jurassien et ses marges. Dépôts, lieux sacrés et territorialité à l'âge du Fer*. Besançon 2007, p. 139-160.

Barruol 1975
BARRUOL G. – Les peuples préromains du sud-est de la Gaule. Etude de géographie historique. Paris : De Boccard, *RAN* supplément 1, 1975.

Barruol 1996
BARRUOL G. – La statue du guerrier de Vachères (Alpées-de-Haute-Provence). *RAN* 29, 1996, p. 1-12.

Barruol/Sauzade 1973
BARRUOL G./SAUZADE G. – Une tombe de guerrier à Saint-Laurent-des-Arbres (Gard). Contribution à l'étude des sépultures du Ier siècle av. J.-C. dans la basse vallée du Rhône. *Revue d'Etudes Ligures* 35/1-3, 1973, p. 15-78.

Bats 1990
BATS M. – Tombes et nécropoles de Narbonnaise aux IIe-Ier siècles av. J.-C. : problèmes de datation et de chronologie. In : Duval A./Morel J.-P./Roman Y. dir. Gaule interne et Gaule méditerranéenne aux IIe et Ier siècles avant J.-C. Confrontations chronologiques. *RAN* supplément 21, 1990, p. 269-290.

Bats *et al.* 1992
BATS M./BERTUCCHI G./CONGES G./TREZINY H. dir. – Marseille grecque et la Gaule. Lattes-Aix : ADAM-Université de Provence, *Etudes massaliètes* 3, 1992.

Bayard/Massy 1983
BAYARD D./MASSY J.-L. – Amiens romain. Samarobriva ambianorum. *RAP* no. spécial 2, 1993.

Behrens 1923
BEHRENS G. – Denkmäler des Wangionengebietes. Bamberg und Frankfurt : Baer & Co, *Germanische Denkmäler der Frühzeit* 1, 1923.

Behrens 1950
BEHRENS G. – Birkenfelder Bodenfunde. Nachtrag zum katalog Birkenfeld. *Trierer Zeitschrift* 19, Beiheft, 1950.

Bel *et al.* 2008
BEL V./BARBERAN S./CHARDENON N./FOREST V./ RODET-BELARBI I./VIDAL L. – Tombes et espaces funéraires de la fin de l'âge du Fer et du début de l'époque romaine à Nîmes (Gard) (Monographies d'archéologie Méditerranéenne 24). Lattes : 2008.

Benredjeb 1985
BENREDJEB T. – La céramique gallo-romaine à Amiens (Somme). I - La céramique gallo-belge. *RAP* 3/4, 1985, p. 143-176.
Berger 2006
BERGER L. – Das Waffengrab von Remetschwil (Kanton Aargau). *JberGPV* 2006, p. 3-41.
Bertolone 1954
BERTOLONE M. – Tombe Galliche a Esino Lario. In : Societa Archeologica Comense, Origines, raccolta di scritti in onore di Mons. Giovanni Baserga. Como : Antonio Noseda, 1954, p. 17-22.
Bertolone 1960
BERTOLONE M. – Tombe del I secolo avanti Cristo a Somma Lombardo (VA). Sibrium, V, p. 112-114.
Best 1971
BEST J. G. P. – Colonia Iulia Equestris and Legio Decima Equestris. *Talanta* 3, 1971, p. 1-10.
Best/Isaac 1977
BEST J. G. P./ISAAC B. H. – The Helvetians : from Foederati to Stipendiarii. Cicero's Pro Balbo and the Legal Status of the Helvetians. *Talanta* 8-9, 1977, p. 11-32.
Biaggio Simona 2000a
BIAGGIO SIMONA S. – La necropoli di Giubiasco. Osservazioni preliminari sui materiali di età romana. In : Biaggio Simona S./De Marinis R. dir. I Leponti. Tra mito e realtà (vol. 2). Locarno : Armando Dadò, 2000, p. 293-303.
Biaggio Simona 2000b
BIAGGIO SIMONA S. – Leponti e Romani : l'incontro di due culture. In : Biaggio Simona S./De Marinis R. dir. I Leponti. Tra mito e realtà (vol. 2). Locarno : Armando Dadò, 2000, p. 261-283.
Biaggio Simona 2001
BIAGGIO SIMONA S. – Considerazioni sul ruolo della necropoli di Giubiasco fra la fine del I secolo a.C. e il I secolo d.C. In : Arslan E. dir. Leponti, tra mito e realtà. Atti del Convegno di Locarno-Verbania 9/11 Novembre 2000 (CD-ROM). Verbania : Comune di Verbania, 2001, p. 1-13.
Biaggio Simona/De Marinis 2000
BIAGGIO SIMONA S./DE MARINIS R. C. dir. – I Leponti. Tra mito e realtà (2 vol.). Locarno : Armando Dadò, 2000.
Bianchetti 1895
BIANCHETTI E. – I sepolcreti di Ornavasso. *Atti della società di archeologia e belle arti per la provincia di Torino* VI, 1895.
Bianchi Bandinelli 1973
BIANCHI BANDINELLI R. – Les Etrusques et l'Italie avant Rome. Paris : Gallimard, *Univers des Formes* 21, 1973.
Bishop/Coulston 2006
BISHOP M. C./COULSTON J. C. N. – Roman Military Equipment from the Punic Wars to the Fall of Rome. Oxford : Oxbow books, 2006.
Blancquaert 2002
BLANCQUAERT G. – Cottévrard « La plaine de la Bucaille » et Saint-Aubin-Routot « Le four à chaux 1 et 2 ». *Nord-Ouest archéologie* 13, 2002, p. 331-394.
Bochnak 2006
BOCHNAK T. – Early Circular Umbones of the Przeworsk Culture. The Role of Local Tradition and Celtic Influences on the Diversity of Metal Parts of Shields at the Beginning of the Late Pre-Roman Period. *Analecta Archaeologica Ressoviensia* 381, 2006, p. 161-194.
Bochnak 2006/07
BOCHNAK T. – L'umbo à pointe centrale d'Alise-Sainte-Reine (Côte d'Or) dans son contexte d'Europe centrale et septentrionale. *Antiquités Nationales* 38, 2006/07, p. 67-76.
Bockius 1989
BOCKIUS R. – Ein römisches Scutum aus Urmitz, Kries Mayen-Koblenz. Zu Herkunft und Verbreitung Spindelförmiger Schildbuckelbeschläge im Gebiet nördlich der Alpen. *AKB* 19, 1989, p. 269-282.
Bockius/Łuczkiewicz 2004
BOCKIUS R./Ł UCZKIEWICZ P. – Kelten und Germanen im 2.-1. Jahrhundert vor Christus. Mainz : Römisch-Germanischen Zentralmuseum, 2004.
Bocquet 1969-70
BOCQUET A. – Musée Dauphinois. Catalogue des collections préhistoriques et protohistoriques. 2 vol. (texte et planches). Grenoble : Musée Dauphinois, 1969-1970.
Böhme-Schönenberger 1998
BÖHME-SCHÖNENBERGER A. – Das Grab eines vornehmen Kriegers der Spätlatènezeit aus Badenheim. *Germania* 76, 1998, p. 217-256.
Bolla 2002
BOLLA M. – Vasellame bronzeo da tombe celtiche. In : A. Aspes dir, Preistoria veronese. Contributi e aggiornamenti. Verona : Museo Civico, 2002.
Bonini 1999
BONINI A. – I Cenomani tra fonti storiche e realtà archeologica. *RASMI* 63-64, 1999, p. 71-87.
Bonnamour 1989
BONNAMOUR L. – Nouvelles découvertes archéologiques en Saône sur le site du Gué de Gigny / Thorey (Saône et Loire). *RAE* 40, 1989, p. 47-60.
Bonnamour 1990
BONNAMOUR L. dir. – Du silex à la poudre… 4000 ans d'armement en Val de Saône. Montagnac : Monique Mergoil, 1990.
Bottini *et al.*
BOTTINI A./EGG M./VON HASE F.-W./PFLUG H. *et al.* – Antike Helme. Sammlung Lipperheide und andere Bestände des Antikenmuseums Berlin. Mainz : RGZM, *Monographien* 14, 1988.
Boudet 1986
BOUDET R. – Aspects du peuplement autour de l'estuaire girondin au Ier siècle avant notre ère d'après les sources littéraires et la documentation archéologique. In : Duval A./Gomez de Soto J. dir, Actes du VIIIe colloque sur les âges du Fer en France non méditerranéenne. Angoulême, 18-19-20 mai 1984. *Aquitania* supplément 1, 1986, p. 12-34.
Boudet 1987
BOUDET R. – L'âge du Fer récent dans la partie méridionale de l'estuaire girondin (du Ve au Ier siècle avant notre ère). Périgueux : Vesuna, 1987.
Boudet 1996
BOUDET R. – Rituels celtes d'Aquitaine. Paris : Errance, *Archéologie aujourd'hui* 1996.
Boyer/Dedet/Marchand 2006
BOYER R./DEDET B./MARCHAND G. – L'aven sépulcral de Plérimond à Aups, Var (VIe siècle av. J.-C.). *Gallia* 63, 2006, p. 171-209.
Božič1997
BOŽIČ D. – Spätrepublikanische Bronzegefässe oder Bronzehelme ? *Instrumentum* 5, 1997, p. 10.
Božič1999a
BOŽIČ D. – Die Erforschung der Latènezeit in Slowenien seit Jahr 1964. *Arh. vest.* 50, 1999, p. 189-213.
Božič1999b
BOŽIČ D. – Hat man in der augusteischen Werkstatt auf dem Magdalensberg auch Standartenteile produziert ? *Instrumentum* 10, 1999, p. 30.
Božič1999c
BOŽIČ D. – Tre insediamenti minori del Gruppo protostorico di Idrija Pri Bači dell'Isontino. In : Santoro Bianchi S.dir. Studio e conservazione degli insediamenti minori romani in area alpina. Bologna : University Press Bologna, *Studi e scavi* 8, 1999, p. 71-79.
Breščak 1989
BREŠČAK D. – Verdun. Ljubljana : *Arheo* 1989.

Breščak *et al.* 2002
BREŠČAK D. *et al.* – Revived cultures : archaeological excavations in the Gorjanci/Žumberak Hills from prehistory to the early Middle Ages. Ljubljana : Cankarjev dom, 2002.
Bridger 1996
BRIDGER C. – Das römerzeitliche Gräberfeld « An Hinkes Weisshof » Tönisvorst-Vorst, Kreis Viersen. Köln : Rheinland Verlag, *Rheinische Ausgrabungen* 40, 1996.
Brisson 1969a
BRISSON J.-P. dir. – Problèmes de la guerre à Rome. Paris-La Haye : Mouton & Co, *Civilisations et société* 12, 1969.
Brisson 1969b
BRISSON J.-P. – Les mutations de la deuxième guerre punique. In : Brisson J.-P. dir, Problèmes de la guerre à Rome. Paris-La Haye : Mouton & Co, *Civilisations et société* 12, 1969, p. 33-59.
Brizzi 2004
BRIZZI G. – Le guerrier de l'Antiquité classique. De l'hoplite au légionnaire. Paris : Rocher, *L'art de la guerre* 2004.
Brouquier-Reddé/Deyber 2001
BROUQUIER-REDDÉ V./DEYBER A. – Fourniment, harnachement, quincaillerie, objets divers. In : Reddé M./von Schurbein S. dir. Alésia, fouilles et recherches franco-allemandes sur les travaux militaires romains autour du Mont-Auxois (1991-1997). Paris : De Broccard, 2001, p. 293-333.
Brouquier-Reddé/Gruel *et al.* 2004
BROUQUIER-REDDÉ V./GRUEL K. – Le sanctuaire de Mars Mullo chez les Aulerques Cénomans (Allonnes, Sarthe) Ve siècle av. J.-C.-IVe siècle apr. J.-C. *Gallia*, 61, 2004, p. 291-396.
Brunaux 2000a
BRUNAUX J.-L. – Les religions gauloises. Paris : Errance, 2000.
Brunaux 2004
BRUNAUX J.-L. – Guerre et religion en Gaule : essai d'anthropologie celtique. Paris : Errance, 2004.
Brunaux 2005
BRUNAUX J.-L. – Les Gaulois. Paris : Belles-Lettres, 2005.
Brunaux *et al.* 1999
BRUNAUX J.-L. et. – Ribemont-sur-Ancre (Somme). Bilan préliminaire et nouvelles hypothèses. *Gallia* 56, 1999, p. 177-283.
Brunaux/Fichtl/Marchand 1990
BRUNAUX J.-L./FICHTL S./MARCHAND C. – Die Ausgrabungen am Haupttor des « Camp César » bei La Chaussée-Tirancourt (Dept. Somme, Frankreich). *Saalburg Jahrbuch* 45, 1990, p. 5-23.
Brunaux/Lambot 1987
BRUNAUX J.-L./LAMBOT B. – Guerre et armement chez les Gaulois. 450-52 av. J.-C. Paris : Errance, 1987.
Brunaux et Méniel 1997
BRUNAUX J.-L./MENIEL P. – La résidence aristocratique de Montmartin (Oise) du IIIe au IIe siècle av. J.-C., *DAF* 64, Maison des Sciences de l'Homme : Paris 1997.
Brunaux/Rapin 1988
BRUNAUX J.-L./RAPIN A. – Gournay II. Boucliers et lances. Dépôts et trophées. Paris : Revue archéologique de Picardie. Errance, 1988.
Brunetti 2007
BRUNETTI C. *et al.* – Yverdon-les-Bains et Sermuz à la fin de l'âge du Fer. *Cahiers d'archéologie romande*, 107, Lausanne, 2007.
Buchsenchutz/Ralston 1986
BUCHSENSCHUTZ O./RALSTON I. B. M. – En relisant la Guerre des Gaules. In : Duval A./Gomez de Soto J. dir, Actes du VIIIe colloque sur les âges du Fer en France non méditerranéenne. Angoulême, 18-19-20 mai 1984. *Aquitania* supplément 1, 1986, p. 383-387.
Buchsenschutz 2004
BUCHSENCHUTZ O. – Les Celtes et la formation de l'Empire romain. *Annales* 59/2, 2004, p. 337-361.
Buchsenschutz 2007
BUCHSENCHUTZ O. – Les Celtes. Paris : Armand Colin, 2007.
Bulard 1979
BULARD A. – Une épée de La Tène III à fourreau de bronze draguée en basse Marne, *Bulletin de la Société préhistorique française*, 76/1, 1979, p. 29-31.
Caccamo Caltabiano 2002
CACCAMO CALTABIANO M. – La monetazione di Dionisio I fra economia e propaganda. In : Bonacasa N./Braccesi L./De Miro E, La Sicilia dei due Dionisî, Atti della settimana di studio, Agrigento 24-28 febbraio 1999. Roma : Erma di Bretschneider, 2002, p. 33-47.
Cadiou 2008
CADIOU F. – Hibera in terra Miles. Les armées romaines et la conquête de l'Hispanie sous la République (218-45 av. J.-C.). Madrid : Casa de Velásquez, 2008.
Callegari 1940
CALLEGARI A. – Arquà Petrarca. Scoperta di una necropoli di età gallo-romana. *NSc* 1950, p. 145 sqq.
Cantet 1975
CANTET M. – Puits funéraire gaulois numéro 1 de Saint-Jean-de-Castex. *Revue de Comminges* 88, 1975, p. 5-42.
Capozza 1987
CAPOZZA M. – Le voce degli scrittori antichi. In : Buchi E. dir, Il Veneto nell'età romana. I Storiografia, organizzazione del terriorio, economia e religione. Verona : 1987, p. 1-58.
Caramella/De Giuli 1993
CARAMELLA P./DE GIULI A. – Archeologia dell'alto Novarese. Mergozzo : Antiquarium, 1993.
Carrara 2003
CARRARA S. – L'épée celtique de Saint-Vincent. In : Poux M./Savay-Guerraz H. dir. Lyon avant Lugdunum, Lyon : Infolio, 2003, p. 113-115.
Carrazé 1972
CARRAZÉ F. – A propos de quelques découvertes sous-marines de Carqueiranne aux Iles d'Hyères. *Cahiers d'archéologie subaquatique* 1, 1972, p. 127-129.
Castrizio 2000
CASTRIZIO D. – La monetazione mercenariale in Sicilia. Stategie economiche e territoriali fra Dione e Timoleonte. Soveria Mannelli : Rubbettino Editore, 2000.
Célié/Darde dir. 2007
CÉLIÉ M./DARDE D. dir. – Mémoire du geste. Les pratiques funéraires à Nîmes du Néolithique à l'époque romaine. *Ecole Antique de Nîmes* 27, 2007.
Cerdan/Cerdan 1993
CERDAN M./CERDAN A. – La nécropole gauloise et gallo-romaine de Pîtres, La Remise (Eure). In : Cliquet D. *et al.* Les Celtes en Normandie. Les rites funéraires en Gaule (IIIe-Ier siècle avant J.-C.). Actes du 14e colloque de l'Association Française pour l'Etude de l'Age du Fer. Evreux-mai 1990. *RAO* supplément 6, 1993, p. 149-153.
Chabot 1996
CHABOT L. – Une aire cultuelle sur l'*oppidum* de La Cloche aux Pennes-Mirabeau (Bouches-du-Rhône). Les enseignements de la zone sommitale. *RAN* 29, 1996, p. 233-284.
Chabot 2004
CHABOT L. – L'*oppidum* de La Cloche (Les Pennes-Mirabeau, Bouches-du-Rhône). Montagnac : Monique Mergoil, *Protohistoire européenne* 7, 2004.
Chabot/Feugère 1993
CHABOT L./FEUGÈRE M. – Les armes de l'*oppidum* de la Cloche (Les Pennes-Mirabeau, B.-du-Rh.) et la destruction du site au Ier siècle avant notre ère. *DAM* 16, 1993, p. 337-351.
Chapotat 1970
CHAPOTAT G. – Vienne Gauloise. Le matériel de La Tène III trouvé sur la colline de Sainte-Blandine. 2 vol. Lyon : De Boccard, 1970.

Chausserie-Laprée 2000
CHAUSSERIE-LAPRÉE J. dir. – Le temps des Gaulois en Provence. Martigues : Musée Ziem, 2000.

Cheesman 1914
CHEESMAN G. L. – The Auxilia of the Roman Imperial Army. Oxford : Oxford University Press, 1914.

Chieco Bianchi 2002
CHIECO BIANCHI A. M. – Le statuette di bronzo dal Santuario di Reitia a Este. Die Bronzestatuetten aus dem Reitia-Heiligtum von Este. mainz : Philipp von Zabern, *Heiligtümer* 3, 2002.

Christol/Goudineau 1987-1988
CHRISTOL M./GOUDINEAU C. – Nîmes et les Volques Arécomiques au Ier siècle avant J.-C. *Gallia* 45, 1987-1988, p. 87-103.

Cimma 1976
CIMMA M. R. – Reges socii et amici populi romani. Milano : A. Giuffrè editore, *Pubblicazioni dell'instituto di diritto romano* 50, 1976.

Cliquet *et al.* 1993
CLIQUET D. / REMY-WATTE M. / GUICHARD V. / VAGINAY M. dir. – Les Celtes en Normandie. Les rites funéraires en Gaule (IIIe-Ier siècle avant J.-C.). Actes du 14e colloque de l'Association Française pour l'Etude de l'Age du Fer. Evreux-mai 1990. *RAO* supplément 6, 1993.

Cochet 1864
COCHET J.-B. – Note archéologique sur un cimetière gaulois découvert à Notre-Dame-du-Vaudreuil (Eure) en 1858 et 1859. *Revue de la Normandie* III, 1864, p. 201-212.

Colin 1998
COLIN A. – Chronologie des *oppida* de la Gaule non méditerranéenne : contribution à l'étude des habitats de la fin de l'âge du fer. Paris : Maison des sciences de l'homme, *DAF* 71, 1998.

Colin/Buchsenschutz
COLIN A./BUCHSENSCHUTZ O. – Cercles et sépultures protohistoriques dans le canton de Levroux. *RACF* 23/2, 1984, p. 197-208.

Connolly 1989
CONNOLLY P. – A Note on the Origin of the Imperial Gallic Helmet. In : Van Driel-Murray C. dir. Roman Military Equipment : the Sources of Evidence. Proceedings of the Fifth Roman Military Equipment Conference. Oxford : B.A.R, *BAR International Series* 467, 1989, p. 227-234.

Connolly 1997
CONNOLLY P. – Pilum, Gladius and Pugio in the Late Republic. In : Feugère M. dir. L'équipement militaire et l'armement de la République (IVe-Ier siècle av. J.-C.). Oxford : Oxbow, *JRMES* 8, 1997, p. 41-57.

Cordie-Hackenberg/Haffner 1991
CORDIE-HACKENBERG R./HAFFNER A. – Das keltisch-römische Gräberfeld von Wederath-Belginum. 4. Teil : Gräber 1261-1817, ausgegraben 1978-1980. Mainz am Rhein : Philipp von Zabern, 1991.

Cordie-Hackenberg/Haffner 1997
CORDIE-HACKENBERG R./HAFFNER A. – Das keltisch-römische Gräberfeld von Wederath-Belginum. 5. Teil : Gräber 1818-2472, ausgegraben 1981-1985, mit Nachträgen zu Band 1-4. Mainz am Rhein : Philipp von Zabern, 1997.

Cornaggia Castiglioni 1955
CORNAGGIA CASTIGLIONI O. – Una tomba gallica ad inumazione rinvenuta in territorio di Coccaglio. *Commentari dell'Ateneo di Brescia* 1955, p. 103-110.

Couissin 1923
COUISSIN P. – Les armes figurées sur les monuments romains de la Gaule méridionale. *RA* 18, 1923/II, p. 29-87.

Couissin 1926
COUISSIN P. – Les armes romaines. Essai sur les origines et l'évolution des armes individuelles du légionnaire romain. Paris : Honoré Champion, 1926.

Coulon/Cuffez 1976
COULON G./CUFFEZ L. – Une sépulture de La Tène I à Palluau-sur-Indre (Indre). *BSPF* 73, 1976, p. 251-255.

Coutagne 1987
COUTAGNE D. dir. – Archéologie d'Entremont. Musée Granet. Aix-en-Provence : Musée Granet, 1987.

Coutil 1932
COUTIL L. – Le ciemtière gaulois et gallo-romain par incinération du Mesnil de Poses, près de Poses (Eure). *Bulletin de la société préhistorique française* 29, 1932, p. 143-159.

Crawford 1969
CRAWFORD M. H. – Roman Republican Coin Hoards. London : 1969.

Crawford 1974
CRAWFORD M. H. – Roman Republican Coinage. Cambridge : Cambridge University Press, 1974.

Creighton 2000
Creighton J. – Coins and Power in Late Iron age Britain. Cambridge : Cambridge University Press, 2000.

Creighton 2005
CREIGHTON J. – Links between the classical imagery in post-Caesarean Belgica and the rest of the Roman world. In Metzler J./Wigg-Wolf D. dir. Die Kelten und Rom : Neue numismatische Forschungen. Mainz am Rhein : Philipp von Zabern, *Studie zu Fundmünzen der Antike* 19, 2005, p. 87-107.

Creighton 2006
CREIGHTON J. – Britannia. The Creation of a Roman Province. London New-York : Routldege, 2006.

Cresci Marrone/Roda 1997
CRESCI MARRONE G./RODA S. – La romanizzazione. In : Sergi G. dir. Storia di Torino. Torino : Giulio Einaudi, 1, 1997, p. 135-185.

Crivelli 1977
CRIVELLI A. – La Necropoli di Giubiasco. *RivArchComo* 159, 1977, p. 5-98.

Crummy *et al.* 2007
CRUMMY P. *et al.* – Stanway : an Elite Burial Site at Camulodunum. Britannia Monograph Series 24. London : Society for the Promotion of Roman Studies, 2007.

Culasso Gastaldi/Cresci Marrone 1997
CULASSO GASTALDI E./CRESCI MARRONE G. – I Taurini ai piedi delle Alpi. In : Sergi G. dir. Storia di Torino. Torino : Giulio Einaudi, 1, 1997, p. 95-131.

Curdy *et al.* 2009
CURDY P. *et al.* – Rites funéraires chez les Sédunes. Les nécropoles celtiques du Valais Central IVe-Ier siècle av. J.-C. Lausanne, Cahiers d'archéologie romande, 2009.

Dahlheim 1965
DAHLHEIM W. – Deditio und societas, Untersuchungen zur Entwicklung der römischen Aussenpolitik in der Blütezeit der Republik. München : 1965.

Darembert/Saglio
DAREMBERT Ch./SAGLIO E. dir. – Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines. 5 tomes. Paris : Hachette,

David 1994
DAVID J.-M. – La Romanisation de l'Italie. Paris : Aubier, 1994.

Deberge/Guichard 2000
DEBERGE Y./GUICHARD V. – Nouvelles recherches sur les travaux césariens devant Gergovie (1995-1999). *RACF* 39, 2000, p. 83-111.

Deberge *et al.* 2008
DEBERGE Y. *et al.* – Armement et romanisation sur le site de Gondole (Puy-de-Dôme). In : Poux M. dir. Sur les traces de César. *Militaria* tardo-républicains en contexte gaulois. Actes de la table-ronde de Bibracte, 17 octobre 2002. Glux-en-Glenne : Bibracte, 2008, p. 225-235.

Debord 1998
DEBORD J. – Le mobilier en bronze du site gaulois de Villeneuve-Saint-Germain. *RAP* 3/4, 1998, p. 53-91.

Déchelette 1913
DÉCHELETTE J. – La collection Millon. Antiquités préhistoriques et gallo-romaines. Paris : Paul Geuthner, 1913.

Déchelette 1914
DÉCHELETTE J. – Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine. II Archéologie celtique ou protohistorique ; troisième partie second âge du Fer ou époque de La Tène. Paris : Picard, 1914.

Dechezleprêtre 2008
DECHEZLEPRÊTRE T. – Présence de militaria sur quelques oppida de l'est de la Gaule. In : Poux M. dir. Sur les traces de César. *Militaria* tardo-républicains en contexte gaulois. Actes de la table-ronde de Bibracte, 17 octobre 2002. Glux-en-Glenne : Bibracte, 2008, p. 93-102.

Dechezleprêtre *et al.* 1998
DECHEZLEPRÊTRE T./AUGIER L./Cachal S./VIAND A./BOUCHUT V. La fortification gauloise de Vernon. Recherches récentes sur l'*oppidum* des Véliocasses. Vernon : Musée municipal A.-G. Poulain, 1998.

Dechezleprêtre/Adrian/Roudié 2008
DECHEZLEPRÊTRE T./ADRIAN Y.-M./ROUDIÉ N. – La tombe à glaive de la nécropole de Pîtres « La Remise » (Eure). In : Poux M. dir. Sur les traces de César. *Militaria* tardo-républicains en contexte gaulois. Actes de la table-ronde de Bibracte, 17 octobre 2002. Glux-en-Glenne : Bibracte, 2008, p. 17-31.

Dechezleprêtre/Pernet 2005
DECHEZLEPRÊTRE T./PERNET L. – L'ensemble funéraire de Notre-Dame-du-Vaudreuil (Eure) « La Coulinière ». *Antiquités Nationales* 37, 2005, p. 113-127.

Dedet/Michelozzi/Py 1974
DEDET B./MICHELOZZI A./PY M. – La nécropole des Colombes à Beaucaire (Gard) (IIe-Ier siècle av. J.-C.). *RAN* 7, 1974, p. 59-118.

Deimel 1987
DEIMEL M. – Die Bronzekleinfunde vom Magdalensberg. Klagenfurt : Landesmuseum für Kärnten, *Kärnter Museumschriften* 71, 1987.

De Lachaussée 1873
DE LACHAUSSÉE A. – Exploration d'une sépulture à Dun-le-Roi. *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre* 4, 1873, p. 53-81.

De Laet/Van Dorselaer 1962
DE LAET S. J./VAN DORSELAER A. – Gräber der römischen Kaiserzeit mit Waffenbeigaben aus Belgien, den Nederlanden und dem Grossherzogtum Luxembourg. *Saalburg Jahrbuch* 20, 1962, p. 54-61.

De Laugardière 1875
DE LAUGARDIÈRE Ch. – Sépulture gallo-romaine de Fontillet. Commune de Berry-Bouy (Cher). *Mémoires de la société des Antiquaires du Centre* V, 1873/74, p. 37-64.

Delestrée 1984
DELESTRÉE L.-P. – Les monnaies gauloises de Bois l'Abbé (Eu, Seine-Maritime). Paris : Les Belles-Lettres, *Etudes de Numismatique celtique* 3, 1984.

Delestrée 1996
DELESTRÉE L.-P. – Monnayages et peuples gaulois du Nord-Ouest. 1996.

Delestrée 1997
DELESTRÉE L.-P. – Le numéraire gaulois témoin d'une présence militaire sur le site fortifié de La Chaussée-Tirancourt. *Cahiers numismatiques* 131, 1997, p. 5-13.

Delestrée 1999
DELESTRÉE L.-P. – La romanisation et la fin du monnayage celtique dans le nord de la Gaule. *Revue de numismatique* 1999, p. 15-40.

Delestrée 2005
DELESTRÉE L.-P. – La romanisation et la fin du monnayage celtique dans le nord de la Gaule. In Metzler J./Wigg-Wolf D. dir. Die Kelten und Rom : Neue numismatische Forschungen. Mainz am Rhein : Philipp von Zabern, *Studie zu Fundmünzen der Antike* 19, 2005, p. 129-145.

De Lisle du Dreneuc 1917
DE LISLE DU DRENEUC P. – Armes et objets gaulois découverts près de Châtillon-sur-Indre (époque de la Tène III). *Revue archéologique* Ve série VI/II, 1917, p. 321-327.

De Marinis 1977
DE MARINIS R. C. – The La Tène Culture of the Cisalpine Gauls. *Keltske Studje* 4, 1977, p. 23-50.

De Marinis 1986
DE MARINIS R. C. – L'età gallica in Lombardia (IV-I secolo a.C.) : risultati delle ultime ricerche e problemi aperti. In : Atti del 2o convegno archeologico regionale. La Lombardia tra protostoria e romanità. Como : Società Archeologica Comense, 1986, p. 93-173.

De Marinis 1991
DE MARINIS R. C. – Les Celtes de Golasecca. In : Moscati S. *et al.* Les Celtes. Milano : Bompiani, 1991, p. 93-102.

De Marinis 1997
DE MARINIS R. C. – La tomba gallica di Castiglione delle Stiviere (Mantova). *Notizie Archeologiche Bergomensi* 5, 1997, p. 115-176.

Demierre 2006
DEMIERRE M. – Le mobilier métallique du sanctuaire de Corent (Puy-de-Dôme), Mémoire multigraphié de l'Université de Lausanne (Inédit), 2006.

De Miguel y Ayala 2002
DE MIGUEL Y AYALA M. – Los honderos baleares : mercenarios en las filas de las legiones romanas. In : Morillo Cerdan A. dir. Arqueologia militar romana en Hispania. Madrid : Polifemo, *Gladius* supplément 5, 2002, p. 529-535.

De Navarro 1972
DE NAVARRO J. M. – The Finds fom the Site of La Tène. Scabbards and the Swords found in them (2 vol.). London : Oxford University Press, 1972.

Deodato 2001
DEODATO A. – Gravellona Toce tra Leponti ed Insubri. La necropoli. In : Arslan E. dir. Leponti, tra mito e realtà. Atti del Convegno di Locarno-Verbania 9/11 Novembre 2000 (CD-ROM). Verbania : Comune di Verbania, 2001, p. 1-7.

Deru 1999
DERU X. – A propos de la tombe de Ronchin. Un auxiliaire gaulois en terre étrangère. *Revue du Nord* 81/333, 1999, p. 183-186.

Desbat/Maza 2008
DESBAT A./MAZA G. – Militaria de la moyenne vallée du Rhône (Lyon, Vienne, Valence). In : Poux M. dir. Sur les traces de César. *Militaria* tardo-républicains en contexte gaulois. Actes de la table-ronde de Bibracte, 17 octobre 2002. Glux-en-Glenne : Bibracte, 2008, p. 237-250.

Deschler-Erb 1999
DESCHLER-ERB E. – Ad arma !. Augst : Römermuseum Augst, *Forschungen in Augst* 28, 1999.

Deschler-Erb/Pernet/Voirol Reymond 2008
DESCHLER-ERB E./PERNET L./VOIROL REYMOND A. – Militaria républicains en territoires helvète, rauraque et valaisans. In : Poux M. dir. Sur les traces de César. *Militaria* tardo-républicains en contexte gaulois. Actes de la table-ronde de Bibracte, 17 octobre 2002. Glux-en-Glenne : Bibracte, 2008, p. 265-274.

Deyber 1986
DEYBER A. – Contribution à l'étude de la guerre à la fin de l'époque de La Tène : l'emploi de l'armement celtique en Gaule au premier siècle avant notre ère. In : Duval A./Gomez

de Soto J. dir. Actes du VIIIe colloque sur les âges du Fer en France non méditerranéenne. Angoulême, 18-19-20 mai 1984. *Aquitania* supplément 1, 1986, p. 331-342.

Deyber 2002
DEYBER A. – Ambiorix et Vercingétorix : entre guerre traditionnelle et modernité. In : Guichard V./Perrin F. dir. L'aristocratie celte à la fin de l'âge du Fer (du IIe siècle avant J.-C. au Ier siècle apr. J.-C.). Glux-en-Glenne : Centre européen du Mont Beuvray, *Bibracte* 5, 2002, p. 259-267.

Deyber 2009
DEYBER A. – Les Gaulois en guerre – stratégies, tactiques et techniques. Paris : Editions Errance.

Deyber *et al.* 1984
DEYBER A./DALAUT M./LADIER E./WEISROCK A. – L'habitat fortifié laténien de la « Pierre d'Appel » à Etival-Clairefontaine. *Gallia* 42.1, 1984, p. 175-217.

Die Lepontier 2001
Die Lepontier. Grabschätze eines mytischen Alpenvolkes zwischen Kelten und Etruskern. Zürich : Chronos, 2001.

Dintis 1986
DINTIS P. – Hellenistische Helme. Roma : Giorgio Bretschneider, *Archaeologica* 43, 1986.

Dizdar/Radman-Livaja 2004
DIZDAR M./RADMAN-LIVAJA I. – Warrior Equipment from Vrtna Street in Vinkovci as a Contribution to Understanding the Process of the Early Romanization of Eastern Slavonia. *Pril. Inst. arheol. Zagrebu*, 21, 2004, p. 37-53.

Dobson 2008
DOBSON M. – The Army of the Roman Republic. The second century BC, Polybius and the Camps at Numantia, Spain. Oxford : Oxbow Books, 2008.

Dolenz 1998
DOLENZ H. – Eisenfunde aus der Stadt auf dem Magdalensberg. Klagenfurt : Landesmuseum für Kärnten, 1998.

Donati 1989
DONATI P. – La romanizzazione delle terre ticinesi. *NAC* 18, 1989, p. 295-318.

Ducrey 1999
DUCREY P. – Guerre et guerriers dans la Grèce Antique. Paris : Hachette, 1999.

Dugulin 2002
DUGULIN A. dir. – La necropoli di San Servolo. Veneti. Istri, Celti e Romani nel territorio di Trieste. Trieste : Civici Musei di Storia ed Arte di Trieste, 2002.

Dular 1991
DULAR A. – Die vorgeschischtlichen Nekropolen in der Umgebung von Vinji vrh oberhalb von Bela Cerkev. Ljubljana : Narodni muzej, *Catalogi et monographiae* 26, 1991.

Dumuys 1887/90
DUMUYS L. – Note sur la découverte d'une sépulture antique au Cyran, commune de Ménestreau (Loiret). *Bulletin de la société historique et archéologique de l'Orléanais* IX, 1887/90, p. 467-483.

Duval 1975
DUVAL A. – Le casque gaulois de Notre-Dame-du-Vaudreuil. *Nouvelles de l'Eure* 56, 1975, p. 62-69.

Duval/Gomez de Soto 1986
DUVAL A./GOMEZ DE SOTO J. dir. – Actes du VIIIe colloque sur les âges du Fer en France non méditerranéenne. Angoulême, 18-19-20 mai 1984. *Aquitania* supplément 1, 1986.

Duval/Gomez de Soto/Perrichet-Thomas 1986
DUVAL A./GOMEZ DE SOTO J./PERRICHET-THOMAS C. – La tombe à char de Tesson (Charente-Maritime). In : Duval A./Gomez de Soto J. dir. Actes du VIIIe colloque sur les âges du Fer en France non méditerranéenne. Angoulême, 18-19-20 mai 1984. *Aquitania* supplément 1, 1986, p. 35-45.

Duval/Morel/Roman 1990
DUVAL A./MOREL J.-P./ROMAN Y. dir. – Gaule interne et Gaule méditerranéenne aux IIe et Ier siècles avant J.-C. Confrontations chronologiques. *RAN* supplément 21, 1990.

Ebel 1976
EBEL Ch. – *Transalpine Gaul, the emergence of a Roman Province*, Leiden : E. J. Brill, 1976.

Egg 2000
EGG M. – Die Waffen der « Lepontier ». In : Biaggio Simona S./De Marinis R. dir. I Leponti. Tra mito e realtà (vol. 1). Locarno : Armando Dadò, 2000, p. 319-339.

Egg 2001
EGG M. – Messer, Schwerte, Helme - Waffen aus Lepontischen Nekropolen. In : Musée Suisse, Della Casa P. dir. Die Lepontier. Grabschätze eines mytischen Alpenvolkes zwischen Kelten und Etruskern. Zürich : Chronos, 2001, p. 38-58.

Eggers 1951
EGGERS H. J. – Der römische Import im freien Germanien (Atlas der Urgeschichte 1). Hamburg : 1951.

Engel/Paris 1906
ENGEL A./PARIS P. – Une forteresse ibérique à Osuna (fouilles de 1903). *Nouvelles Archives des Missions Scientifiques et Littéraires* 13, 1906, p. 357-490.

Engels 1970
ENGELS H.-J. – Eine bronzene Schwertscheide der Spätlatènekultur aus Ludwigshafen. *Pfälzer Heimat* 21, 1970, p. 81-84.

Espérandieu 1907
ESPÉRANDIEU E. – Recueil général des bas-reliefs de la Gaule romaine. Tome premier : Alpes-Maritimes - Alpes Cottiennes - Corse - Narbonnaise. Paris : Imprimerie nationale, 1907.

Fasold 1995
FASOLD P. – Ein keltisch-römischer Bronzehelm aus Frankfurt am Main. In : Czysz *et al.* (ed.), Festschrift für Günter Ulbert zum 65. Geburtstag. Leiden : Verlag Maria von Leiden, 1995, p. 81-88.

Ferdière 1993
FERDIÈRE A. dir. – Monde des morts, monde des vivants en Gaule rurale. Actes du colloque ARCHEA/AGER (Orléans 7-9 février 1992). *RACF* supplément 6, 1993.

Ferdière/Villard 1993
FERDIÈRE A./VILLARD A. dir. – La tombe augustéenne de Fléré-la-Rivière (Indre) et les sépultures aristocratiques de la cité des Bituriges. *RACF* supplément 7, 1993.

Feugère 1985
FEUGÈRE M. – Les fibules en Gaule méridionale, de la conquête à la fin du Ve siècle après J.-C. Paris : CNRS, *Suppl. à la RAN* 12, 1985.

Feugère 1990
FEUGÈRE M. – Les armes romaines. In : Bonnamouor L. dir. Du silex à la poudre… 4000 ans d'armement en Val de Saône. Montagnac : Monique Mergoil, 1990, p. 93-115.

Feugère 1993
FEUGÈRE M. – Les armes des Romains. De la République à l'Antiquité tardive. Paris : Errance, 1993.

Feugère 1994a
FEUGÈRE M. – Casques antiques. Les visages de la guerre de Mycènes à la fin de l'Empire romain. Paris : Errance, 1994.

Feugère 1994b
FEUGÈRE M. – L'équipement militaire d'époque républicaine en Gaule. *JRMES* 5, 1994, p. 3-23.

Feugère 1997
FEUGÈRE M. dir. – L'équipement militaire et l'armement de la République (IVe-Ier siècle av. J.-C.). Oxford : Oxbow, *JRMES* 8, 1997.

Feugère 2002a
FEUGÈRE M. – Militaria de Gaule Méridionale, 19. Le mobilier militaire romain dans le département de l'Hérault (F). *Gladius* 22, 2002, p. 73-126.
Feugère 2002b
FEUGÈRE M. – Applique de fourreau de glaive augustéen de Saintes (F, Char.-Mar.). *Bulletin Instrumentum* 15, 2002, p. 12-13.
Feugère 2005
FEUGÈRE M. – Le casque républicain de Sainte-Foy-lès-Lyon et la question des casques romains surmontés d'un anneau. In : Crummy N. dir., Image, Crafts and the Classical World. Essays in Honour of Donald Bailey and Catherine Johns. Montagnac : Monique Mergoil, 2005, p. 61-67.
Feugère *et al.* 1995
FEUGÈRE M./GARDEISEN A./MANNIEZ Y./MONTEIL M. *et al.* – Un espace funéraire du deuxième quart du Ier siècle avant J.-C. Nîmes, Gard. *Gallia* 52, 1995, p. 165-204.
Feugère/Poux 2001
FEUGÈRE M./POUX M. – Gaule pacifiée, Gaule libérée ? Enquête sur les *militaria* en Gaule civile. *JberGPV* 2001, p. 79-95.
Feugère/Rolley 1991
FEUGÈRE M./ROLLEY C. dir. – La vaiselle tardo-républicaine en bronze, actes de la table-ronde CNRS, Lattes 26 au 28 avril 1990. Dijon : Université de Bourgogne, 1991.
Fiches 1984
FICHES J.-L. – L'archéologie et la transformation des rapports sociaux dans la cité de Nîmes au Haut-Empire. In : Daubigney A. dir, Archéologie et rapports sociaux en Gaule. Protohistoire et Antiquité. Paris : Les Belles-Lettres, *Annales littéraires de l'Université de Besançon* 290, 1984, p. 219-232.
Fiches/Veyrac 1996
FICHES J.-L./VEYRAC A. – Nîmes. Paris : Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *CAG* 30/1, 1996.
Fichtl 1995
FICHTL S. – Les fouilles de la porte intérieure du site fortifié de la Chaussée-Tirancourt (Somme). *RAP* 1/2, 1995, p. 135-148.
Fichtl 1998
FICHTL S. – La présence militaire romaine sur les *oppida* dans la Gaule du nord et de l'est. In : Müller-Karpe A. *et al.* dir, Studien zur Archäologie der Kelten, Römer und Germanen in Mittel- und Westeuropa Alfred Haffner gewidmet. Rahden : Marie Leidorf, 1998, p. 153-168.
Fichtl 2000
FICHTL S. – Le Rhin supérieur et moyen du IIe siècle av. J.-C. à la fin du Ier siècle av. J.-C. Quelques réflexions historiques sur les questions de peuplement. *Gemania* 78, 2000, p. 21-38.
Fichtl 2004
FICHTL S. – Les peuples gaulois. IIIe-Ier siècles av. J.-C. Paris : Errance, 2004.
Fingerlin 1986
FINGERLIN G. – *Dangstetten 1*. Forsch. u. Ber. Vor- u. Frühgesch. Baden-Württemberg 22. Stuttgart : Landesdenkmalamt Baden-Württemberg, 1986.
Fingerlin 1998
FINGERLIN G. – *Dangstetten 2*. Forsch. u. Ber. Vor- u. Frühgesch. Baden-Württemberg 69. Stuttgart : Landesdenkmalamt Baden-Württemberg, 1998.
Fiorelli 1885
FIORELLI – Notizie degli scavi : luglio. *NSc* 1885, p. 238-298.
Fiori/Joncheray 1973
FIORI P./JONCHERAY J.-P. – Mobilier métallique (outils, armes, pièces de gréement) provenant de fouilles sous-marines. *Cahiers d'archéologie subaquatique* 2, 1973, p. 73-94.
Flinders Petrie 1917
FLINDERS PETRIE W. M. – Tools and Weapons. London : *British school of archaeology in Egypt and Egyptian research account* 1917.
Flouest/Stead 1977a
FLOUEST J.-L./STEAD I. M. – Recherches sur des cimetières de La Tène en Champagne (1971-1976). *Gallia* 35/1, 1977, p. 60-74.
Flouest/Stead 1977b
FLOUEST J.-L./STEAD I. M. – Une tombe de La Tène III à Hannogne (Ardennes). *Mémoires de la société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne* 92, 1977, p. 55-77.
Flouest/Stead 1981
FLOUEST J.-L./STEAD I. M. – Iron Age cemeteries in Champagne. London : British Museum, *British Museum Occasional Paper* 6, 1981.
Flügel 1998
FLÜGEL C. – Gladii vom Übergangstyp Mainz/Pompeji. *JRMES* 9, 1998, p. 45-51.
Flügel 2002
FLÜGEL C. – Römische Spatha-Ortbänder mit Emaileinlage. In : Giumlia-Mair A. dir. I Bronzi Antichi : Produzione e tecnologia. Montagnac : Monique Mergoil, *Instrumentum* 21, 2002, p. 609-614.
Foster 1986
FOSTER J. – The Lexden tumulus : a re-appraisal of an iron age burial from Colchester, Essex. *BAR British series* 105, Oxford, 1986.
Fort/Labaune 2008
FORT B./LABAUNE Y. – Les militaria datés du début du Haut-Empire à Autun/Augustodunum et dans les collections du musée Rolin. In : Poux M. dir. Sur les traces de César. *Militaria* tardo-républicains en contexte gaulois. Actes de la table-ronde de Bibracte, 17 octobre 2002. Glux-en-Glenne : Bibracte, 2008, p. 141-157.
Franzoni 1982
FRANZONI C. – Il monumento funerario paratvino di un militare e un aspetto dei repporti artistici tra zone provinciali. *Rivista di Archeologia* 6, 1982, p. 47-51.
Frei-Stolba 1976a
FREI-STOLBA R. – Die römische Schweiz : Ausgewählte staats- und verwaltungsrechtliche Probleme im Frühprinzipat. *ANRW* 5.1, 1976, p. 288-403.
Frei-Stolba 1976b
FREI-STOLBA R. – Die Schweiz in römischer Zeit : Der Vorgang der Provinzialisierung in Rechthistorischer Sicht. *Historia* 25, 1976, p. 313-355.
Frei-Stolba 1999
FREI-STOLBA R. – Recherches sur les institutions de Nyon, Augst et Avenches. In : Dondin-Payre M./Raepsaet-Charlier M.-T. dir, Cités, municipes, colonies. Paris : Publications de la Sorbonne, *Histoire ancienne et médiévale* 53, 1999, p. 29-95.
Fremersdorf 1927
FREMERSDORF F. – Gräber der einheimischen Bevölkerung römischer Zeit in Köln. *Prähistorische Zeitschrift* 18, 1927, p. 255-293.
Frontini 1985
FRONTINI P. – La ceramica a vernice nera nei contesti tombali della lombardia. Como : Museo Civico Archeologico « Giovio ». Edizioni New Press, *Archeologia Settentrionale 3* 3, 1985.
Furger-Gunti 1981
FURGER-GUNTI A. – Frühe Auxilien am Rhein - Keltische Münzen in römischen Militärstationen. *AKB* 11, 1981, p. 231-246.
Gabba 1973
GABBA E. – Esercito e società nella tarda repubblica romana. Firenze : La nuova Italia Editrice, 1973.
Gabba 1986
GABBA E. – I Romani nell'Insubria : trasformazione adeguamento e sopravvivenza delle strutture socio-economiche galliche.

In : Atti del 2o convegno archeologico regionale. La Lombardia tra protostoria e romanità. Como : Società Archeologica Comense, 1986, p. 31-41.

Galliou 1989
GALLIOU P. – Les tombes romaines d'Armorique. Essai de sociologie et d'économie de la mort. Paris : Maison des Sciences de l'Homme, *DAF* 17, 1989.

Gamba 1987
GAMBA M. – Analisi preliminare della necropoli di Arquà Petrarca (Padova). In : Vitali D. dir. Celti ed Etruschi nell'Italia centro-settentrionale dal V secolo a.C. alla romanizzazione. Atti del Colloquio Internazionale. Bologna : Bologna University Press, p. 237-270.

Gambari 1991
GAMBARI F. M. – Commerce étrusque et relations transalpines de l'Italie nord-occidentale au VIe siècle avant notre ère. In : Duval A. dir. Les Alpes à l'âge du Fer. Paris : CNRS, *RAN* supplément 22, 1991, p. 401-414.

Gamper 2006
GAMPER P. – Die latènezeitliche Besiedlung am Ganglegg in Südtirol : neue Forschungen zur Fitzens-Sanzeno-Kultur. Rahden : Marie Leidorf, *Internationale Archäologie* 91, 2006.

Garlan 1999
GARLAN Y. – Guerre et économie en Grèce ancienne. Paris : La Découverte, 1999.

Gergovie 2001
Gergovie forteresse gauloise. Sur les terres de Vercingétorix. Gergovie : Association du site de Gergovie, 2001.

Gerlach 1976
GUDRUN G. – Das Gräberfeld « die Motte » bei Lebach. Katalog. Bonn : Rudolf Habelt, *Saarbrücker Beiträge zur Altertumskunde* 16, 1976.

Gerlach 1986
GUDRUN G. – Das Gräberfeld « die Motte » bei Lebach. Text. Bonn : Rudolf Habelt, *Saarbrücker Beiträge zur Altertumskunde* 15, 1986.

Giangiulio 1999
GIANGIULIO M. – Storiografie, ideologie, metodologie. Ancora sul Transitus Gallorum in Italiam in Livio (V 34-35) e nella tradizione letteraria. *RASMI* 63-64, 1999, p. 21-34.

Gilbert 2004
GILBERT F. – Le soldat romain à la fin de la République et sous le Haut-Empire. Paris : Errance, 2004.

Ginoux 2003
GINOUX N. – L'excellence guerrière et l'ornementation des armes aux IVe et IIIe siècle av. J.-C., découvertes récentes. *Etudes Celtiques*, 35, 2003, 33-67.

Girault 2007
GIRAULT J.-P. – Recherches à la fontaine de Loulié, Saint-Denis-les-Martels (46). Nouveaux éléments sur la bataille d'Uxellodunum. In : Vaginay M, Izac-Imbert L. dir, Les âges du Fer dans le Sud-Ouest de la France, XXVIIIe colloque de l'AFEAF, Toulouse 20-23 mai 2004. *Aquitania* suppl. 14/1, 2007, p. 259-283.

Gleser 2003
GLESER R. – Dolabrae aus frührömischen Gräbern des Saarlandes. *SASTUMA* 9, 2003, p. 125-136.

Gleser 2005
GLESER R. – Studien zu Sozialen Strukturen der historischen Kelten in Mitteleuropa aufgrund der Gräberanalyse. Die keltisch-römische Nekropole von Hoppstädten-Weiersbach im kontext latènezeitlicher Fundgruppen und römischer Okkupation. Bonn : Rudolf Habelt, *Saarbrücker Beiträge zur Altertumskunde* 81, 2005.

Goguey/Reddé 1995
GOGUEY R./REDDÉ M. – Le camp légionnaire de Mirebeau. Mainz : RGZM, *RGZM M* 36, 1995.

Gomez de Soto 1994
GOMEZ DE SOTO J. – Sépultures aristocratiques authentiques, apparences funéraires et pratiques cultuelles dans le quart sud-ouest de la Gaule à l'Age du Fer et au début de l'époque gallo-romaine. *RAN* 12, 1994, p. 165-182.

Gorgues 2005
GORGUES A. – Les casques Coolus-Mannheim de Vieille-Toulouse. Remarques sur les transferts d'armement à l'époque républicaine dans les provinces occidentales. *Gladius* 25, 2005, p. 83-94.

Gorgues/Schönfelder 2008
GORGUES A./SCHÖNFELDER M. – Militaria d'époque césarienne à Boé (Lot-et-Garonne) et à Toulouse (Haute-Garonne). Quelques considérations. In : Poux M. dir. Sur les traces de César. *Militaria* tardo-républicains en contexte gaulois. Actes de la table-ronde de Bibracte, 17 octobre 2002. Glux-en-Glenne : Bibracte, 2008, p. 251-263.

Goudineau 1978
GOUDINEAU C. – La Gaule Transalpine. In : Nicolet C. dir, Rome et la conquête du monde méditerranéen. Tome 2, Genèse d'un empire. Paris : PUF, 1978, p. 679-699.

Goudineau 1979
GOUDINEAU C. – Les fouilles de la Maisons au Dauphin. Recherches sur la romanisation de Vaison-la-Romaine (2 vol.). Paris : CNRS, *Gallia* suppl. 37, 1979.

Goudineau 1998
GOUDINEAU C. – Regards sur la Gaule. Paris : Errance, 1998.

Goudineau 2000
GOUDINEAU C. – César et la Gaule. Paris : Errance, 2000 (1990[1]).

Goudineau 2001
GOUDINEAU C. – Le dossier Vercingétorix. Paris : Errance/Actes Sud, 2001.

Goudineau 2002
GOUDINEAU C. – Dynasties gauloises, dynasties romaines dans les Trois Gaules. In : Guichard V./Perrin F. dir, L'aristocratie celte à la fin de l'âge du Fer. Glux-en-Glenne : Centre archéologique européen du Mont-Beuvray, *Bibracte* 5, 2002, p. 311-317.

Goudineau 2004
GOUDINEAU C. – Antiquités nationales. *Annuaire du Collège de France* 104, 2004, p. 959-973.

Goudineau 2006
GOUDINEAU C. – Antiquités nationales. *Annuaire du Collège de France* 106, 2006, p. 721-731.

Goudineau/Peyre 1993
GOUDINEAU C./PEYRE C. – Bibracte et les Eduens. A la découverte d'un peuple gaulois. Paris : Errance, *Hauts Lieux de l'Histoire* 1993.

Grassi 1995
GRASSI M. T. – La romanizzazione degli Insubri. Celti e Romani in Transpadana attraverso la documentazione storica ed archeologica. Milano : Edizioni Et, 1995.

Grassi 1999
GRASSI M. T. – I Celti della Cisalpina Centrale : dall'ager Insubrium alla XI Regio Transpadana. *RASMI* 63-64, 1999, p. 101-108.

Grassi 2001
GRASSI M. T. – Gli Insubri, i Leponti, il Ticino : le tracce della ceramica. In : Arslan E. dir. Leponti, tra mito e realtà. Atti del Convegno di Locarno-Verbania 9/11 Novembre 2000 (CD-ROM). Verbania : Comune di Verbania, 2001, p. 1-7.

Graue 1974
GRAUE J. – Die Gräberfelder von Ornavasso. Eine Studie zur Chronologie der späten Latène- und frühen Kaiserzeit. Hamburg : Helmut Buske, *Hamburger Beiträge zur Archäologie* Beiheft 1, 1974.

Griffith 1935
GRIFFITH G. T. – The Mercenaries of the Hellenistic World. Groningen : Bouma's Boekhuis, 1935.
Gros 1996
GROS P. – Deux reliefs antiques de *Glanum*. *RAN*, 14, 1981, p. 159-172.
Gros 1996
GROS P. – L'architecture romaine des débuts du IIIe siècle av. J.-C. à la fin du Haut-Empire. 1. Les monuments publics. Paris : Picard, 1996.
Gruel 1989
GRUEL K. – La monnaie chez les Gaulois. Paris : Errance, 1989.
Guichard/Orengo 1999
GUICHARD V./ORENGO L. – Ensembles funéraires du Ier siècle avant J.-C. à Chaniat, Malintrat (Puy-de-Dôme). In : rapport annuel PCR sur les mobiliers du second âge du Fer en Auvergne. ARAFA, 1999, p. 113-155.
Guichard/Perrin 2002
GUICHARD V./PERRIN F. dir. – L'aristocratie celte à la fin de l'âge du Fer (du IIe siècle avant J.-C. au Ier siècle apr. J.-C.). Glux-en-Glenne : Centre européen du Mont Beuvray, *Bibracte* 5, 2002.
Guichard/Vaginay 1993
GUICHARD V./VAGINAY M. – Les mobiliers funéraires en Gaule aux IIe et Ier siècles av. J.-C. Réflexions méthodologiques. In : Cliquet D. *et al.* Les Celtes en Normandie. Les rites funéraires en Gaule (IIIe-Ier siècle avant J.-C.). Actes du 14e colloque de l'Association Française pour l'Etude de l'Age du Fer. Evreux-mai 1990. *RAO* supplément 6, 1993, p. 231-244.
Guilaine/Zammit 2001
GUILAINE J./ZAMMIT J. – Les sentiers de la guerre. Visages de la violence préhistorique. Paris : Seuil, 2001.
Guillaumet 1990
GUILLAUMET J.-P. – Les armes de l'Age du Fer. In : Bonnamouor L. dir. Du silex à la poudre… 4000 ans d'armement en Val de Saône. Montagnac : Monique Mergoil, 1990, p. 55-89.
Guillaumet 2003
GUILLAUMET J.-P. – Paléomanufacture métallique : méthode d'étude. Gollion : Infolio, 2003.
Guittard 1986
GUITTARD C. – Les sources littéraires et historiques concernant l'armement du légionnaire romain. In : Adam A.-M./Rouveret A. dir. Guerre et société en Italie aux Ve et IVe siècles avant J.-C. Les indices fournis par l'armement et les techniques de combat. Paris : PENS, 1986, p. 51-64.
Günther 1901
GÜNTHER A. – Augusteisches Gräberfeld bei Coblenz-Neuendorf. *Bonner Jahrbücher* 107, 1901, p. 73-94.
Guštin 1979
GUŠTIN M. – Notranjska. Zu den Anfängen der Eisenzeit an der nördlichen Adria. Ljubljana : Narodni muzej, *Catalogi et monographiae* 17, 1979.
Guštin 1981
GUŠTIN M. – Keltische Gräber aus Dobova, Slowenien. *AKB* 11, 1981, p. 223-229.
Guštin 1984
GUŠTIN M. – Die Kelten in Jugoslawien. Übersicht über das archäologische Fundgut. *JRGZM* 31, 1984, p. 305-363.
Guštin 1991
GUŠTIN M. – Posočje in der jüngeren Eisenzeit. Ante Tubam. Ljubljana : Narodni muzej, *Catalogi et monographiae* 27, 1991.
Guštin 2002
GUŠTIN M. – I Celti dell'Adriatico. Carni tra fonti storiche e archeologia. In : Gli echi della Terra. Presenze celtiche in Friuli : dati materiali e momenti dell'immaginario. Pisa : Giardini, 2002, p. 11-20.
Haffner 1971
HAFFNER A. – Das keltisch-römische Gräberfeld von Wederath-Belginum. 1. Teil : Gräber 1-428, ausgegraben 1954-1955. Mainz am Rhein : Philipp von Zabern, 1971.
Haffner 1974
HAFFNER A. – Das keltisch-römische Gräberfeld von Wederath-Belginum. 2. Teil : Gräber 429-883, ausgegraben 1956-1957. Mainz am Rhein : Philipp von Zabern, 1974.
Haffner 1978
HAFFNER A. – Das keltisch-römische Gräberfeld von Wederath-Belginum. 3. Teil : Gräber 885-1260, ausgegraben 1958-1960, 1971 u. 1974. Mainz am Rhein : Philipp von Zabern, 1978.
Haffner 1989a
HAFFNER A. dir. – Gräber - Spiegel des Lebens. Zum Totenbrachtum der Kelten und Römer, Wederath-Belginum. Mainz am Rhein : Philipp von Zabern, 1989.
Haffner 1989b
HAFFNER A. – Zur Pars pro toto-Sitte und rituellen Zerstörung von Waffen wärhend der Latènezeit. Grab 296. In : Haffner A. dir, Gräber - Spiegel des Lebens. Zum Totenbrachtum der Kelten und Römer, Wederath-Belginum. Mainz am Rhein : Philipp von Zabern, 1989, p. 197-210.
Haffner 1989c
HAFFNER A. – Der grosse Grabgarten in der Südwestspitze des Gräberfeldes. In : Haffner A. dir, Gräber - Spiegel des Lebens. Zum Totenbrachtum der Kelten und Römer, Wederath-Belginum. Mainz am Rhein : Philipp von Zabern, 1989, p. 401-412.
Haffner/von Schnurbein 2000
VON SCHNURBEIN S./HAFFNER A. dir. – Kelten, Germanen, Römer in Mittelgebirgsraum zwischen Luxembourg und Thüringen. Akten des Internationalen Kolloquiums zum DFG-Schwerpunktprogramm « Romanisierung » vom 28-30 September 1998 in Trier. Bonn : Habelt, 2000.
Hamdoune 1999
HAMDOUNE C. – Les *auxilia externa* africains des armées romaines. IIIe siècle av. J.-C. - IVe siècle apr. J.-C. Montpellier : Université Paul Valéry, 1999.
Hamilton 1996
HAMILTON E. G. – Technology and Social Change in Belgic Gaul : Copper Working at the Titelberg, Luxembourg, 125 B. C.-A.D. 300. Philadelphia : University of Pennsylvania, *MASCA Research Papers in Science and Archaeology* 1996.
Härke 1997
HÄRKE, H. – The Nature of Burial Data. In : Jensen C. K. /Nielsen K. H. dir. Burial and Society. The Chronological and Social Analysis of Archaeological Burial Data. Aarhus : Aarhus University Press, 1997, p. 19-27.
Harmand 1967
HARMAND J. – L'armée et le soldat à Rome de 107 à 50 avant notre ère. Paris : Editions Picard, 1967.
Harmand 1971-72
HARMAND J. – Des Gaulois autour de César. *Rivista delle Scienze dell'Antichità* 1-2, 1971 et 1972, p. 99-107 et 131-167.
Haynes 1999
HAYNES I. – Military service and cultural identity in the auxilia. *JRA Suppl. series* 34, 1999, p. 165-174.
Helmig 1990
HELMIG G. – «Hispaniensis Pugiunculus » ? - Technologische Aspekte und Anmerkungen zum Funde einer Militärdolchscheide aus Basel. *AS* 13/4, 1990, p. 158-164.
Henning 1912
Henning, R., Denkmäler der Elsässischen Altertumssammlung zu Strassburg, 1912.
Hirschfeld 1897
HIRSCHFELD O. – Die Haeduer und Arverner unter römischer Herrschaft. *Sitzung Berichte der Berliner Akademie* 1897/2, p. 1099-1119.

Holder 1980
HOLDER P. A. – Studies in the Auxilia of the Roman Army from Augustus to Trajan. Oxford : B.A.R, *BAR International series* 70, 1980.

Horvat 1990
HORVAT J. – Nauportus (Vrhnika). Ljubljana : Slovenska Akademia, 1990.

Horvat 1997
HORVAT J. – Roman Republican weapons fromŠ mihel in Slovenia. In : Feugère M. dir. L'équipement militaire et l'armement de la République (IVe-Ier siècle av. J.-C.). Oxford : Oxbow, *JRMES* 8, 1997, p. 105-120.

Horvat 2002
HORVAT J. – The Hoard of Roman Republican Weapons from Grad nearŠ mihel. *Arh. vest.* 53, 2002, p. 117-192.

Huber 1982
HUBER F. – Site portuaire de Pommeroeul. I Catalogue du matériel pré- et protohistorique, *Archaeologia Belgica* 248, 1982.

Iriarte *et al.* 1997
IRIARTE A./GIL E./FILLOY I./GARCIA M. L. – A votive deposit of Republican weapons at Gracurris (Alfaro, La Rioja, Spain). In : Feugère M. dir. L'équipement militaire et l'armement de la République (IVe-Ier siècle av. J.-C.). Oxford : Oxbow, *JRMES* 8, 1997, p. 233-250.

Istenič2000
ISTENIČ J. – A Roman late-republican gladius from the river Ljubljanica (Slovenia). *Arh. vest.* 51, 2000, p. 171-182.

Istenič2005
ISTENIČ J. – Evidence for a very late Republican siege at Grad near Reka in Western Slovenia. *Carnuntum* 2005, p. 77-87.

Jacobi 1974
JACOBI G. – Werkzeug und Gerät aus dem *Oppidum* von Manching. Wiesbaden : Franz Steiner, *Manching* 5, 1974.

Jacobsthal 1969
JACOBSTHAL P. – Early Celtic Art. Oxford : Clarendon Press, 1969 (1944).

Jacques 2007
JACQUES A. – La nécropole aristocratique de Saint-Nicolas-lez-Arras. In : Kruta V./Leman-Delerive G. dir. Feux des morts, foyers des vivants. Les rites et symboles du feu dans les tombes de l'Age du Fer et de l'époque romaine. Revue du Nord, coll. Art et archéologie, 11, 2007, p. 35-49.

Jacques/Prilaux 2003
JACQUES A./PRILAUX G. – Dans le sillage de César. Traces de la romanisation d'un territoire, les fouilles d'Actiparc à Arras. Arras :

Jacques/Prilaux 2008
JACQUES A./PRILAUX G. – ARRAS – Les fouilles Actiparc (62). Le mobilier à caractère militaire découvert dans un vaste complexe césaro-tibérien. In : Poux M. dir. Sur les traces de César. *Militaria* tardo-républicains en contexte gaulois. Actes de la table-ronde de Bibracte, 17 octobre 2002. Glux-en-Glenne : Bibracte, 2008, p. 47-62.

Jal 1969
JAL P. – Forces et faiblesses de l'armée romaine du Haut-Empire. In : Brisson J.-P. dir. Problèmes de la guerre à Rome. Paris-La Haye : Mouton & Co, *Civilisations et société* 12, 1969, p. 85-98.

Jeanton/Lafay 1917
JEANTON M./LAFAY M. – Nouvelles découvertes archéologiques, faites dans la Saône, en aval de l'île Saint-Jean, près de Mâcon (Saône-et-Loire), *Bulletin de la Société préhistorique française* 14, 1917, p. 191-204.

Joachim 1973
JOACHIM H.-E. – Ein reiches ausgestattetes Wagengrab der Spätlatènezeit aus Neuwied, Stadtteil Heimbach-Weis. *Bonner Jahrbücher* 173, 1973, p. 1-44.

Joachim 1974
JOACHIM H.-E. – Ein Spätlatenzeitliches Reitergrab aus Kollig (Kreis Mayen-Koblenz). *Hamburger Beiträge zur Archäologie* IV, 1974, p. 159-170.

Kaenel 1983
KAENEL G. – Cinq tombes du second âge du fer à Sion, *AS* 6/2, 1983, p. 46-56.

Kaenel 1990
KAENEL G. – Recherches sur la période de La Tène en Suisse occidentale. Analyse des sépultures. Lausanne : *CAR* 50, 1990.

Kaenel/Martin-Kilcher 2002
KAENEL G./MARTIN-KILCHER S. – Où et qui sont les aristocrates helvètes ? In : Guichard V./Perrin F. dir. L'aristocratie celte à la fin de l'âge du Fer (du IIe siècle avant J.-C. au Ier siècle apr. J.-C.). Glux-en-Glenne : Centre européen du Mont Beuvray, *Bibracte* 5, 2002, p. 153-166.

Klein 1927
KLEIN K. – Das römische Gräberfeld in der Ortschaft « Die Motte ». *Bericht des Konservators der geschichtlichen Denkmäler im Saargebiet*, II, 1927, p. 29-59.

Klein 1929
KLEIN K. – Das römische Gräberfeld in der Ortschaft « Die Motte ». *Bericht des Konservators der geschichtlichen Denkmäler im Saargebiet*, III, 1929, p. 59-58.

Klein 1931
KLEIN K. – Das römische Gräberfeld in der Ortschaft « Die Motte ». *Bericht des Konservators der geschichtlichen Denkmäler im Saargebiet*, IV, 1931, p. 13-54.

Keppie 1984
KEPPIE L. – The Making of the Roman Army. From Republic to Empire. London : Batsford Ltd, 1984.

Kmetič/Horvat/Vodopivec 2004
KMETIČ D./HORVAT J./VODOPIVEC F. – Metallographic examinations of the Roman Republican weapons from the Hoard from Grad nearŠmihel. *Arh. vest.* 55, 2004, p. 291-312.

Koethe/Kimmig 1937
KOETHE H./KIMMIG W. – Treverengrab aus Wincheringen. Ein Beitrag zur Treverfrage. *Trierer Zeitschrift* 12, 1937, p. 44-64.

Kossack 1974
KOSSACK G. – Prunkgräber. Bemerkungen zu Eigenschaften und Aussagewert. In : Kossack G./ Ulbert G. dir. Studien zur Vor-und Frühgeschichtlichen Archäologie. Festschrift für Joachim Werner zum 65. Geburtstag. München : C. H. Beck, 1974, p. 3-33.

Kraft 1951
KRAFT K. – Zur Rekrutierung der Alen und Kohorten an Rhein und Donau. Berne : Francke, 1951.

Krausse 2006
KRAUSSE D. – Eisenzeitlicher Kulturwandel und Romanisierung im Mosel-Eiffel-Raum. Mainz am Rhein : Philipp von Zabern, *RGF* 63, 2006.

Krier 1981
KRIER J. – Die Treverer ausserhalb ihrer Civitas. Mobilität und Aufstieg. *Trierer Zeitschrift, Beiheft* 5, 1981.

Krier/Reinert 1993
KRIER J./REINERT F. – Das Reitergrab von Hellingen. Die Treverer und das römische Militär in der frühen Kaiserzeit. Luxembourg : Musée National d'Histoire et, 1993.

Križ2005
KRIŽ B. – Novo Mesto VI. Kapiteljska njiva. Late Iron Age Cemetery. Novo Mesto : Dolenjski Muzej, *Carniola Archaeologica* 6, 2005.

Kruta 2000
KRUTA V. – Les Celtes. Histoire et dictionnaire, des origines à la romanisation et au christianisme. Paris : Laffont, 2000.

Kunter 1982/83
KUNTER K. – Baggerfunde aus der Lahnaue bei Heuchelheim/Dutenhofen als Beitrag zur Besiedlungsgeschichte des Giessen-Wetzlarer Raumes, *Fundberichte aus Hessen* 22/23, 1982/83, p. 69-203.

Künzl 1996
KÜNZL E. – Gladiusdekorationen der frühen römischen Kaiserzeit. *JRGZM* 43/2, 1996, p. 383-474.

La marque de Rome 2004
La marque de Rome. Samarobriva et les villes du nord de la Gaule. Amiens : Musée de Picardie, 2004.

Lambot 1989
Lambot B. – Le sanctuaire gaulois et gallo-romain de Nanteuil-sur-Aisne, lieu-dit « Nepellier » (Ardennes). *Bulletin de la Société archéologique champenoise* 82, 1989, no. 4, p. 33-44.

Lambot/Casagrande 1997
LAMBOT B./CASAGRANDE P. – Une monnaie d'Ebusus sur l'*oppidum* de « Vieux Laon » à Saint-Thomas (Aisne). Nouvelles données archéologiques sur Bibrax et le camp de Mauchamp (César B.G. II). *Bulletin de la Société archéologique champenoise* 90.2, 1997, p. 15-29.

Lang 1998
LANG A. – Das Gräberfeld von Kundl in Tiroler Inntal. Studien zur vorrömischen Eisenzeit in den zentralen Alpen (2 vol.). Rahden : Marie Leidorf, 1998.

Le Bohec 2002
LE BOHEC Y. – L'armée romaine sous le Haut-Empire. Paris : Picard, 2002 (1989[1]).

Le Bohec 1997
LE BOHEC Y. – L'armement des Romains pendant les Guerres Puniques d'après les sources littéraires. In : Feugère M. dir. L'équipement militaire et l'armement de la République (IVe-Ier siècle av. J.-C.). Oxford : Oxbow, *JRMES* 8, 1997, p. 13-24.

Le Roux 1998
LE ROUX P. – Le Haut-Empire romain en Occident d'Auguste aux Sévères. Paris : Seuil, *Nouvelle histoire de l'Antiquité* 8, 1998.

Le Roux 2006
LE ROUX P. – Rome et le monde celtique à la veille de la conquête césarienne. In : Paunier D. dir. Celtes et Gaulois. L'archéologie face à l'Histoire. La romanisation et la question de l'héritage celtique. Glux-en-Glenne : Bibracte, Centre archéologique européen, *Bibracte* 12/5, 2006, p. 17-28.

Leclant (dir.) 2005
LECLANT J. (dir.). – Dictionnaire de l'Antiquité. PUF, 2005.

Lefebvre 2006
LEFEBVRE C. – *Oppida Helvica*. Les sites fortifiés de hauteur du plateau de Jastres (Ardèche). Paris : De Boccard, *Gallia Romana* VII, 2006.

Lejars 1989
LEJARS T. – Les armes des sanctuaires poitevins d'époque préromaine de Faye-L'Abesse (Deux-Sèvres) et de Nalliers (Vendée). *Gallia* 46, 1989, p. 1-41.

Lejars 1994
LEJARS T. – Gournay III. Les fourreaux d'épée. Paris : Errance, 1994.

Lejars 1996
LEJARS T. – L'armement des Celtes en Gaule du Nord à la fin de l'époque gauloise. *RAP* 3/4, 1996, p. 79-103.

Lejars 1998
LEJARS T. – Des armes celtiques dans un contexte cultuel particulier : le « charnier » de Ribemont-sur-Ancre (Somme). In : Brunaux J.-L./Leman-Delerive G./Pommepuy C. dir. Les rites de la mort en Gaule du Nord à l'âge du Fer. *RAP* 1/2, 1998, p. 233-244.

Lejars 1999
LEJARS T. – Le mobilier métallique d'époque gauloise. In : Brunaux, J.-L. dir, Ribemont-sur-Ancre (Somme). Bilan préliminaire et nouvelles hypothèses. *Gallia* 56, 1999, p. 241-253.

Lenz-Bernhard/Bernhard 1991
LENZ-BERNHARD G./BERNHARD H. – Das Oberrheingebiet zwischen Caesars Gallischem Krieg und der flavischen Okkupation (58 v. - 73 n. Chr.) Eine Siedlungsgeschichtliche Studie. *Mitteilungen des Historischen Vereins der Pfalz e.V.* 89, 1991, p. 1-347.

Lequoy 1993
LEQUOY M.-C. – Le dépôt funéraire de la Mailleraye-sur-Seine (Seine-Maritime). In : Cliquet D./Rémy-Watte M./Guichard V./Vaginay M. dir. *RAO* 1993, supplément 6, p. 121-134.

Les Celtes en France du Nord et en Belgique
Les Celtes en France du Nord et en Belgique. IVe-Ier siècle avant J.-C. Valenciennes : Crédit Communal, 1990.

Les Celtes en Normandie 1990
Les Celtes en Normandie. 24 avril-24 juin 1990, Musée d'Evreux, Ancien évêché. Evreux : Musée d'Evreux, 1990.

Les Celtes, la Garonne et les Pays Aquitains 1992
Les Celtes, la Garonne et les Pays Aquitains. L'Age du Fer du Sud-Ouest de la France (du VIIIe au Ier siècle avant J.-C.). Agen : Musée des Beaux-Arts d'Agen, 1992.

Les Tricasses 1989
Les Tricasses et la nécropole de Saint-Benoît-sur-Seine. Troyes : Musée des Beaux-Arts de Troyes, 1989.

Lewuillon 1999
LEWUILLON S. – En attendant la monnaie. Torques d'or en Gaule. In : Cauuet B. dir. L'or dans l'Antiquité de la mine à l'objet. *Aquitania*, supplément 9, 1999, p. 357-398.

Liberati 1997
LIBERATI A. M. – L'esercito di Roma nell'età delle guerre puniche. Ricostruzioni e plastici del Museo della Civilità Romana di Roma. In : Feugère M. dir. L'équipement militaire et l'armement de la République (IVe-Ier siècle av. J.-C.). Oxford : Oxbow, *JRMES* 8, 1997, p. 25-40.

Lindenschmit 1900
LINDENSCHMIT L. – Die Altertümer unserer heidnischen Vorzeit, Mainz : Philipp Von Zabern, 1900.

Lintz/Vuaillat 1987-88
LINTZ G./VUAILLAT D. – Les poignards et les coutelas dans les sépultures gallo-romaines du Limousin. *Gallia* 45, 1987-88, p. 165-188.

Loeschke 1939
LOESCHKE S. – Älteste römische Keramik von Petrisberg. *Trierer Zeitschrift* 14, 1939, p. 93-112.

Lorincz 2001
LORINCZ B. – Die römischen Hiflstruppen in Pannonien während der Prinzipatzeit. Wien, Forschungsgesellschaft Wiener Stadtarchäologie, 2001.

Loscheider 1998
LOSCHEIDER R. – Untersuchungen zum Spätlatènezeitlichen Münzwesen des Treverlandes. *Archeologia Mosellana* 3, 1998, p. 63-225.

Loscheider 2005
LOSCHEIDER R. H. M. – Militär und Romanisierung : zum Münzwesen der Treverer nach dem Gallischen Krieg. In Metzler J./Wigg-Wolf D. dir. Die Kelten und Rom : Neue numismatische Forschungen. Mainz am Rhein : Philipp von Zabern, *Studie zu Fundmünzen der Antike* 19, 2005, p. 109-127.

Łuczkiewicz 2000
ŁUCZKIEWICZ P. – Zur späteisenzeitlichen Bewaffnung in Polen. Stand der Forschung. *JRGZ* 47, 2000, p. 355-437.

Luik 1997
LUIK M. – Die römischen militäranlagen der Iberischen Halbinsel von der Zeit der Republik bis zum Ausgang des Prinzipats - Ein Forschungsüberblick. *JRGZM* 44/1, 1997, p. 213-275.

Luik 2000
LUIK M. – Republikanische Pilumfunde von «Talamonaccio»/Italien. *AKB* 30/2, 2000, p. 269-277.

Luik 2002
LUIK M. – Die Funde aus den römischen Lagern um Numantia in Römischgermanischen Zentralmuseum. Mainz : RGZM, *Kataloge vor- und frühgeschichtlicher Altertümer* 31, 2002.

Luraschi 1979
LURASCHI G. – Foedus Ius Latii Civitas. Aspetti costituzionali della romanizzazione in Transpadana. Pavia : CEDAM, *Publicazioni della Università di Pavia. Studi nelle scienze Giuridiche e sociali* 29, 1979.

Luraschi 1989
LURASCHI G. – Juristische Probleme der Romanisierung der Alpen : Der Ursprung der «adtributio». In : Die Römer in den Alpen. I Romani nelle Alpi. Bolzano : Athesia, 1989, p. 31-53.

Luraschi 2001
LURASCHI G. – Leponzi : una identità ritrovata ? *RivArchComo* 183, 2001, p. 225-237.

Maheo 1979
MAHEO N. – Fourreau de poignard romain à Amiens. *Cahiers archéologiques de Picardie* 6, 1979, p. 230-232.

Mahieu/Barge/Mahieu 2005
MAHIEU E./BARGE H./MAHIEU F. – La sépulture celte de Sigoyer (Hautes-Alpes). Theix : Actilia Multimedia, 2005.

Mahr 1967
MAHR G. – Die jüngere Latènekultur des Trierer Landes. Eine stilkundliche und chronologische Untersuchung auf Grund der Keramik und des Bestattungswesens. Berlin : Verlag Bruno Hessling, *Berliner Beiträge zur Vor- und Frühgescichte* 12, 1967.

Mahr/Miron 1980-81
MAHR G./MIRON A. – Das Brandgräberfeld von Horath, «Kaisergarten», Kreis Bernkastel-Wittlich. *Trierer Zeitschrift* 43/44, 1980-81, p. 7-262.

Maitre 1879
MAITRE A. – Casque en fer du Musée d'Agen. *Revue archéologique*, 1879, I, p. 216-222.

Marcadal/Féménias 2001
MARCADAL Y./FÉMÉNIAS J.-M. – Une sépulture remarquable du Ier siècle av. J.-C. à Servanes (Mouriès, B.-du-Rh.). *DAM* 24, 2001, p. 185-199.

Marcadal/Marcadal/Paillet *et al.* 2003
MARCADAL N./MARCADAL Y./PAILLET J.-L. – La nécropole protohistorique et gallo-romaine de Servanes-Cagalou (Ier siècle av. J.-C.-IIIe siècle apr. J.-C.) à Mouriès (Bouches-du-Rhône) : sépultures et monuments funéraires. *DAM* 26, 2003, p. 251-348.

Marion 2004
MARION S. – Recherches sur l'âge du Fer en Ile-de-France. Entre Hallstatt final et La Tène finale. Analyse des sites fouillés. Chronologie et société (2 vol.). *BAR International Series* 1231, Oxford, 2004.

Martin Kilcher 1997
MARTIN KILCHNER S. – Zur zeitlichen Gliederung der Gräberfelder von Ornavaso-San Bernardo und Ornavasso-Persona. In : 60 BC-15 AD. D'Orgétorix à Tibère. Actes du colloque de l'ARS de Porrentruy, 1995. 1997, p. 33-51.

Martin Kilcher 1998
MARTIN KILCHER S. – Gräber der späten Republik und der frühen Kaiserzeit am Lago Maggiore : Tradition und Romanisierung. In : Fasold P. *et al.* dir. Bestattungssitte und kulturelle Identität. Grabanlagen und Grabbeigaben der frühen römischen Kaiserzeit in Italien und den Nordwest-Provinzen. Köln : Rheinland, *Xantener Berichte* 7, 1998, p. 191-252.

Martos 2000
MARTOS F. – Les relations monétaires entre Marseille et les peuples indigènes de la Provence protohistorique. In : Chausserie-Laprée J. dir. Au temps des Gaulois en Provence. Martigues : Musée Ziem, 2000, p. 67-71.

Marzatico/Gleirscher 2004
MARZATICO F./GLEIRSCHER P. – Guerrieri, principi ed eroi fra il Danubio e il Po dalla Preistoria all'Alto Medioevo. Trento : Castello del Buonconsiglio, 2004.

Masques de fer 1991
Masques de fer. Un officier romain du temps de Caligula. Paris : Réunion des Musées Nationaux, 1991.

Massy 1980
MASSY J. L. – Les origines d'Amiens. Essai de chronologie d'après les découvertes de céramiques «arétines». *Cahiers archéologiques de Picardie* 7, 1980, p. 115-136.

Mazzetto 2003
MAZZETTO E. – Per un corpus delle spade celtiche del Veneto. Tesi di Laurea di specialistica, Università' Ca' Foscari di Venezia (Inédit). Venezia : 2003.

Mccall 2002
MCCALL J. B. – The Cavalry of the Roman Republic. Cavalry combat and elite reputation in the middle and late Republic. London and New York : Routeledge, 2002.

Meller 2002
MELLER H. – Die Fibeln aus dem Reitia-Heiligtum von Este (Ausgrabungen 1880-1916). Studien zu den Spätlatèneformen. Mainz am Rhein : Philipp von Zabern, *Studien zu Vor- und Frühgeschichtichen Heiligtümer* 2, 2002.

Méniel/Lambot 2002
MÉNIEL P./LAMBOT B. dir. – Découvertes récentes de l'âge du Fer dans le massif des Ardennes et ses marges. Repas des vivants et nourriture pour les morts en Gaule. Actes du XXVe colloque international de l'Association Française pour l'Etude de l'Age du Fer. Charleville-Mézières 24-27 mai 2001. *Bulletin de la Société archéologique champenoise* 16, 2002.

Metzler 1984
METZLER J. – Treverische Reitergräber von Goeblingen-Nospelt. In : Trier, Augustusstadt der Treverer. Stadt und Land in vor- und frührömischer Zeit. Mainz am Rhein : Philipp von Zabern, 1984, p. 87-99, 289-299.

Metzler 1995
METZLER J. – Das treverische *Oppidum* auf dem Titelberg. Zur Kontinuität zwischen der spätrepublikanischen und der frührömischen Zeit in Nord-Gallien (2 vol.). Luxembourg : Musée national d'histoire et d'art, 1995.

Metzler 1996
METZLER J. – La chronologie de la fin de l'âge du Fer et du début de l'époque romaine en pays trévire. *RAP* 3/4, 1996, p. 153-163.

Metzler 2008
METZLER J. – Du Titelberg à Trèves. De l'*oppidum* gaulois à la ville romaine. In : Castella D./Meylan Krause M.-F. dir., Topographie sacrée et rituels. Le cas d'Aventicum, capitale des Helvètes. Bâle, Archéologie Suisse (Antiqua 43), p. 155-165.

Metzler *et al.* 1991
METZLER J./WARINGO R./BIS R./METZLER-ZENS N. – Clémency et les tombes de l'aristocratie en Gaule Belgique. Luxembourg : Musée national d'Histoire et d'Art, 1991.

Metzler-Zens/Metzler 1998
METZLER-ZENS N./METZLER J. – Die spätkeltische Aristokratie in Gallien. Uberlegungen zur Selbstdarstellung einer sozialen Gruppe. In : Müller-Karpe A. *et al.* dir, Studien zur Archäologie der Kelten, Römer und Germanen in Mittel- und Westeuropa Alfred Haffner gewidmet. Rahden : Marie Leidorf, 1998, p. 417-427.

Metzler-Zens/Metzler/Méniel 1999
METZLER-ZENS N./METZLER J./MÉNIEL P. – Lamadelaine, une nécropole de l'*oppidum* du Titelberg. Luxembourg : Musée national d'histoire et d'art, 1999.

Miron 1984
MIRON A. – Das Gräberfeld von Olewig. In : Trier, Augustusstadt der Treverer. Stadt und Land in vor- und frührömischer Zeit. Mainz am Rhein : Philipp von Zabern, 1984, p. 158-163.

Mitchell 1993
MITCHELL S. – Anatolia. Land, Men and Gods in Asia Minor, I. The Celts in Anatolia and the Impact of Roman Rule. Oxford, 1993.

Montelius 1895-1910
MONTELIUS O. – La civilisation primitive en Italie depuis l'introduction des métaux (2 vol. de texte et 3 vol. de planches). Stockholm : 1895-1910.

Morel/Bosman 1989
MOREL J.-M. A./BOSMAN A. V. A. – An early Roman Burial in Velsen I. In : Van Driel-Murray C. dir. Roman Military Equipment : the Sources of Evidence. Proceedings of the Fifth Roman Military Equipment Conference. Oxford : B.A.R, *BAR International Series* 476, 1989, p. 167-191.

Moret/Rast-Eicher/Taillard 2000
MORET J.-C./RAST-EICHER A./TAILLARD P. – Sion : les secrets d'une tombe « sédune ». *AS* 23/1, 2000, p. 10-17.

Moscati *et al.* 1991
MOSCATI S. dir. – Les Celtes. Milano : Bompiani, 1991.

Müller 1990
MÜLLER F. – Der Massenfund von der Tiefenau bei Bern : zur Deutung latènezeitlicher Sammelfunde mit Waffen. Basel : SGUF, 1990.

Müller 1998
MÜLLER F. dir. – Münsingen-Rain, ein Markstein der keltischen Archäologie. Funde, Befunde und Methoden im Vergleich. Bern : Bernisches Historisches Museum, 1998.

Müller-Karpe *et al.* 1998
MÜLLER-KARPE A./BRANDT H./JÖNS H./KRAUSSE D. dir. – Studien zur Archäologie der Kelten, Römer und Germanen in Mittel- und Westeuropa. Rahden : Marie Leidorf, 1998.

Niblett 1999
NIBLETT R. – The Excavation of a Ceremonial Site at Folly Lane, Verulamium. *Britannia Monograph* 14. London, 1999.

Nicolet 1976
NICOLET C. – Le métier de citoyen dans la Rome républicaine. Paris : Gallimard, 1976.

Nothdurfter 1979
NOTHDURFTER J. – Die Eisenfunde von Sanzeno in Nonsberg. Mainz am Rhein : Philipp von Zabern, *Römisch-germanische Forschungen* 38, 1979.

Notte 1997
NOTTE L. – Une tombe à glaive à Ronchin (Nord). *Revue du Nord* 79/323, 1997, p. 153-160.

Oesterwind 1989
OESTERWIND B. C. – Die Spätlatènezeit und die frühe Römische Kaiserzeit im Neuwieder Becken. *Bonner Hefte zur Vorgescichte* 24, 1989.

Oesterwind/Schäfer 1991
OESTERWIND B. B./SCHÄFER K. – Die frührömischen Gräberfelder Andernach- « Kirchberg » / « Martinsberg » und Koblenz- « Kaiserin-Augusta-Ring » / « Moselring ». Andernach : Stadt Museum Andernach, *Andernacher Beiträge* 7, 1991.

Olivier 2008
OLIVIER L. – Le sombre abîme du temps. Mémoire et archéologie. Paris : Seuil, 2008.

Paddock 1985
PADDOCK J. – Some Changes in the Manufacture and Supply of Roman Bronze Helmets under the Late Republic and Early Empire. In : Bishop M. C. dir. The Production and Distribution of Roman Military Equipment. Proceedings of the Second Roman Military Equipment Research Seminar. Oxford : B.A.R, *BAR International Series* 275, 1985, p. 142-159.

Parfitt 1995
PARFITT K. – Iron Age Burials from Mill Hill Deal. London : British Museum Press, 1995.

Patroni 1917/18
PATRONI G. – Tomba gallica di Introbio. *RivArchComo* 76-77-78, 1917/18, p. 22-30.

Pattaroni 1986
PATTARONI F. – La necropoli gallo-romana di Gravellona Toce. Novara : 1986.

Pauli 1986
PAULI L. – Einheimische Götter und Opferbräuche im Alpenraum. *ANRW* 18.1, 1986, p. 816-871.

Pauli 1991
PAULI L. – Les Alpes centrales et orientales à l'âge du Fer. In : Duval A. dir. Les Alpes à l'âge du Fer. Paris : CNRS, *RAN* supplément 22, 1991, p. 291-311.

Pauli-Gabi 2004
PAULI-GABI T. – Ausgrabungen im Gebiet der spätlatènezeitlichen Befestigung von Vindonissa. Ein Vorbericht zu den Ergebnissen der Grabung Römerblick 2002-2004 (V.002.11). *JberGPV* 2004, p. 13-40.

Pauli-Gabi 2007
PAULI-GABI T. – La fortification de La Tène finale à *Vindonissa*. Rapport préliminaire sur la fouille du « Römerblick » à Windisch (Canton d'Argovie). In : P. Barral *et al.* dir., *Actes du 29e colloque international de l'A.F.E.A.F. Bienne, mai 2005. L'âge du Fer dans l'arc jurassien et ses marges. Dépôts, lieux sacrés et territorialité à l'âge du Fer*. Besançon 2007, p. 229-242.

Pautreau 1999
PAUTREAU J.-P. dir. – Antran (Vienne). Un ensemble aristocratique du premier siècle. Poitiers : Musée de Poitiers, 1999.

Pensa 1976
PENSA P. – La presenza militare dei Galli e dei Romani nel terriorio orientale del Lario a guardia delle strade e delle miniere del ferro. *RivArchComo* 158, 1976, p. 103-145.

Péré-Nogues 2007
PÉRÉ-NOGUÈS S. – Les Celtes et le mercenariat en Occident (IVe et IIIe siècles avant notre ère). In : Actes du XXVIIe Colloque AFEAF, Clermont-Ferrand, 28 mai – 2 juin 2003. Lattes : 2007.

Pérez 1986
PÉREZ C. – Monnaie du pouvoir et pouvoir de la monnaie. Paris : Belles-Lettres, 1986.

Perini 1977
PERINI M. – La necropoli Gallica delle Tagliate di Remedello Sopra (Brescia). Nota breve. *Natura Bresciana* 14, 1977, p. 173-180.

Pernet 2008
PERNET L. – L'armement républicain des nécropoles de Giubiasco et d'Ornavasso.
Des tombes d'auxiliaires dans les vallées alpines. In : Poux M. dir. Sur les traces de César. *Militaria* tardo-républicains en contexte gaulois. Actes de la table-ronde de Bibracte, 17 octobre 2002. Glux-en-Glenne : Bibracte, 2008, p. 275-293.

Pernet 2009a
PERNET L. – Armement (épées, fourreaux, suspension, boucliers et lances). In : Curdy P. *et al.*, Rites funéraires chez les Sédunes. Les nécropoles celtiques du Valais Central IVe-Ier siècle av. J.-C. Lausanne, Cahiers d'archéologie romande, 2009, p. 154-174.

Pernet 2009b
PERNET L. – Le dépôt de Port (BE) : datation et histoire. In : *Le site de la Tène : bilan des connaissances – état de la question (1er-3 novembre 2007)*, Archéologie neuchâteloise, 2009, p. 125-135.

Pernet/Méniel 2008
PERNET L./MÉNIEL P. – Etude des structures et du mobilier gaulois mis au jour sur le site d'Alençon « Les Grouas » (fouilles 1978-1987). *Rapport polycopié au SRA de Basse-Normandie* 2008.

Pernet/Carlevaro 2006
PERNET L./CARLEVARO E. *et al.* – La necropoli di Giubiasco. Vol. II, Les tombes de La Tène finale et d'époque romaine. Zurich : Chronos Verlag, 2006.

Pernet/Poux/Teegen 2008
PERNET L./POUX M./TEEGEN W.-R. *et al.* – *Militaria* gaulois et romains sur l'*oppidum* de Bibracte / Mont-Beuvray (Nièvre). In : Poux M. dir. Sur les traces de César. *Militaria* tardo-républicains en contexte gaulois. Actes de la table-ronde de Bibracte, 17 octobre 2002. Glux-en-Glenne : Bibracte, 2008, p. 103-139.

Pernet/Schmid-Sikimić2007
PERNET L./SCHMID-SIKIMIĆ, B. – Le Brandopferplatz de Wartau-Ochsenberg (SG) dans son contexte régional. In : P. Barral *et al.* dir., *Actes du 29e colloque international de l'A.F.E.A.F. Bienne, mai 2005. L'âge du Fer dans l'arc jurassien et ses marges. Dépôts, lieux sacrés et territorialité à l'âge du Fer*. Besançon 2007, p. 819-834.

Pernet/Schmid-Sikimić2008
PERNET L./SCHMID-SIKIMIĆ, B. – Les fers de lances à douilles facettées de la fin de l'âge du Fer du Brandopferplatz de Wartau-Ochsenberg (canton de Saint-Gall, Suisse). *AKB* 38, 2008/3, p. 365-377.

Pernet/Tori/Vietti 2002
PERNET L./TORI L./VIETTI G. – La necropoli di Giubiasco : una nuova immagine. *Bollettino AssociazioneArcheologica Ticinese* 15, 2002, p. 4-13.

Perrin/Schönfelder 2003
PERRIN F./SCHÖNFELDER M. dir. – La tombe à char de Verna (Isère) : témoignage de l'aristocratie celtique en territoire allobroge. Lyon : Association Lyonnaise pour la promotion de l'archéologie en Rhône-Alpes, *DARA* 24, 2003.

Pétorin/Soyer 2003
PÉTORIN N./SOYER C. – Une sépulture de La Tène finale à St-Georges-les-Baillargeaux (Vienne). Note préliminaire. In : Mandy B./de Saulce A. dir. Les marges de l'Armorique à l'âge du Fer. Archéologie et Histoire : culture matérielle et sources écrites. *RAO* supplément 10, 2003, p. 241-247.

Peyre 1979
PEYRE C. – La Cisalpine gauloise du IIIe au Ier siècle av. J.-C. Paris : PENS, 1979.

Piana Agostinetti 1972
PIANA AGOSTINETTI P. – Documenti per la protostoria della val d'Ossola. San Bernardo d'Ornavasso e le altre necropoli preromane. Milano : Cisalpino-Goliardica, 1972.

Piana Agostinetti 1983
PIANA AGOSTINETTI P. – Elementi per lo studio del vestiario, dell'armamento e degli oggetti d'ornamento nelle necropoli di Ornavasso. In : Popoli e facies culturali celtiche a nord e a sud delle Alpi dal V al I secolo a.C. Atti del Colloquio Internazionale (2 vol.). 1983, p. 111-138.

Piana Agostinetti 1999
PIANA AGOSTINETTI P. dir. – I sepolcreti di Ornavasso. Cento anni di studi (4 vol.). I) I sepolcreti di Ornavasso. II) I corredi funerari. III) Le necropoli di Ornavasso. IV) Le necropoli di Ornavasso negli studi di protostoria Europea. Roma : Gruppo alpini di Ornavasso, 1999.

Pic 1906
PIC J. L. – Le Hradischt de Stradonitz en Bohême (traduit du tchèque par J. Déchelette), Leipzig 1906.

Picard 1957
PICARD G. C. – Les trophées romains. Contribution à l'histoire de la Religion et de l'Art triomphal de Rome. Paris : De Boccard, *B.E.F.A.R* 187, 1957.

Pion/Guichard 1993
PION P./GUICHARD V. – Tombes et nécropoles en France et au Luxembourg entre le IIIe et le Ier siècle avant J.-C. Essai d'inventaire. In : Cliquet D. *et al.* Les Celtes en Normandie. Les rites funéraires en Gaule (IIIe-Ier siècle avant J.-C.). Actes du 14e colloque de l'Association Française pour l'Etude de l'Age du Fer. Evreux-mai 1990. *RAO* supplément 6, 1993, p. 175-200.

Poggiani Keller 1982
POGGIANI KELLER R. – Ghisalba (Bergamo). *Studi Etruschi* 50, 1982, p. 513.

Poggiani Keller 1988/89
POGGIANI KELLER R. – La preistoria bergamasca : nuovi dati per un quadro di sintesi. *Atti Ateneo di Scienze, Lettere ed Arti di Bergamo* 50, 1988/89, p. 321-386.

Poux 1999
POUX M. – Puits funéraire d'époque gauloise à Paris (Sénat). Une tombe d'auxiliaire républicain dans le sous-sol de Lutèce. Montagnac : Monique Mergoil, *Protohistoire européenne* 4, 1999.

Poux 2004
POUX M. – L'Âge du Vin. Rites de boisson, festins et libations en Gaule indépendante. Montagnac : Editions Monique Mergoil, *Protohistoire européenne* 8, 2004.

Poux 2008
POUX M. – L'empreinte du militaire tardo-républicain dans les faciès mobiliers de La Tène finale. Caractérisation, chronologie et diffusion de ses principaux marqueurs. In : Poux M. dir. Sur les traces de César. *Militaria* tardo-républicains en contexte gaulois. Actes de la table-ronde de Bibracte, 17 octobre 2002. Glux-en-Glenne : Bibracte, 2008, p. 299-432.

Poux *et al.* 2002
POUX M./DEBERGE Y./FOUCRAS S./PASQUIER D./GASC J. – L'enclos cultuel de Corent (Puy-de-Dôme) : festins et rites collectifs. *RACF*, 41, p. 57-110.

Poux *et al.* 2007
POUX M. *et al.* – Paire de fibules en or du Ier siècle av. J.-C. : autour d'une découverte de l'*oppidum* de Corent (Puy-de-Dôme). Gallia, 64, 2007, p. 191-225.

Poux/Feugère 2002
POUX M./FEUGÈRE M. – Le festin, miroir privilégié des élites celtiques de Gaule indépendante. In : Guichard V./Perrin F. dir. L'aristocratie celte à la fin de l'âge du Fer (du IIe siècle avant J.-C. au Ier siècle apr. J.-C.). Glux-en-Glenne : Centre européen du Mont Beuvray, *Bibracte* 5, 2002, p. 199-222.

Poux/Feugère/Demierre 2008
POUX M./FEUGERE M./DEMIERRE M. – Autour de Gergovie. Découvertes anciennes et récentes. In : Poux M. dir. Sur les traces de César. *Militaria* tardo-républicains en contexte gaulois. Actes de la table-ronde de Bibracte, 17 octobre 2002. Glux-en-Glenne : Bibracte, 2008, p. 203-223.

Poux/Robin 1999
POUX M./ROBIN S. – La naissance de Paris. *La Recherche* 325, 1999, p. 40-42.

Poux/Robin 2000
POUX M./ROBIN S. – Les origines de Lutèce. *Gallia* 57, 2000, p. 181-225.

Primas 1992
PRIMAS M. – Grab 119 von Giubiasco und die Romanisierung der Poebene. In : Lippert A./Spindler K. dir. Festschrift zum 50jährigen Bestehen des Institutes für Ur- und Frühgeschichte der Leopold-Franzens-Universität Innsbruck. 1992, p. 473-483.

Provost/Mennessier-Jouannet 1994
PROVOST M./MENNESSIER-JOUANNET C. – Clermont-Ferrand. Le Puy-de-Dôme. Paris : Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *CAG* 63/1 et 63/2, 1994.
Py 1978
PY M. – L'*oppidum* des Castels à Nages (Gard) (Fouilles 1958-1974). Paris : Editions du CNRS, *Gallia* supplément 35, 1978.
Py 1981
PY M. – Recherches sur Nîmes préromaine. Paris : Editions du CNRS, *Gallia* supplément 41, 1981.
Py 1983
PY M. – La tombe d'Atila (Sernhac, Gard, IIe siècle av. notre ère). *RAN* 16, 1983, p. 367-376.
Py 1990
PY M. – Culture, économie et société protohistoriques dans la région nimoise (2 vol.). Rome : EFR, *Collection de l'Ecole française de Rome* 131, 1990.
Py 1993
PY M. – Les Gaulois du Midi de la fin de l'âge du Bronze à la conquête romaine. Paris : Hachette, 1993.
Py *et al.* 1993
PY M. *et al.* – Dicocer. Dictionnaire des céramiques antiques en Méditerranée nord-occidentale. Lattara 6. Lattes : 1993.
Py *et al.* 2001
PY M. *et al.* – Dicocer 2.Corpus des céramiques de l'Age du Fer de Lattes. Lattara 14. Lattes : 2001.
Py 2006
PY M. – Les monnaies préaugustéennes de Lattes et la circulation monétaire protohistorique en Gaule méridionale. Lattara 19. Lattes : 2006.
Quérel/Feugère 2000
QUÉREL P./FEUGÈRE M. – L'établissement rural antique de Dury (Somme) et son dépôt de bronze (IIIe siècle av. J.-C.-IVe siècle apr. J.-C.). Université Charles-de-Gaulle/Lille 3, *Revue du Nord* Hors série 6, 2000.
Quesada Sanz 1997a
QUESADA SANZ F. – El armamento ibérico. Estudio tipológico, geográfico, funcional, social y simbólico de las armas en la Cultura Ibérica (siglos VI-I a. C.). Montagnac : Monique Mergoil, 1997.
Quesada Sanz 1997b
QUESADA SANZ F. – Gladius hispaniensis : an archaeological view from Iberia. In : Feugère M. dir. L'équipement militaire et l'armement de la République (IVe-Ier siècle av. J.-C.). Oxford : Oxbow, *JRMES* 8, 1997, p. 251-270.
Quesada Sanz 1997c
QUESADA SANZ F. – Montefortino-type and related hellmets in the Iberain Peninsula : a study in archaeological context. In : Feugère M. dir. L'équipement militaire et l'armement de la République (IVe-Ier siècle av. J.-C.). Oxford : Oxbow, *JRMES* 8, 1997, p. 151-166.
Radman-Livaja 2004
RADMAN-LIVAJA I. – Militari Sisciensia. Zagreb : Arheoloski muzej u Zagrebu, *Musei Archaeologici Zagrabiensis Catalogi et Monographiae* 1, 2004.
Raev/Simonenko/Treister 1991
RAEV B. A./SIMONENKO A. V./TREISTER M. Ju. – Etrusco-Italic and Celtic Helmets in Eastern Europe. *JRGZM* 38/2, 1991, p. 465-496.
Rambaud 1966
RAMBAUD M. – L'art de la déformation historique dans les Commentaires de César. Paris : Les Belles-Lettres, 1966 (1952).
Rambaud 1987
RAMBAUD M. – Autour de César. Lyon : L'Hermès, 1987.
Rapin 1986
RAPIN A. – La nécropole gauloise de Tartigny (Oise). Etude du mobilier métallique. *RAP* 3/4, 1986, p. 59-77.
Rapin 1991a
RAPIN A. – Le ceinturon métallique et l'évolution de la panoplie celtique au IIIe siècle av. J.-C. *Etudes Celtiques* 28, 1991, p. 349-368.
Rapin 1991b
RAPIN A. – L'armement. In : Moscati S. et al dir. Les Celtes. Milano : Bompiani, 1991, p. 321-331.
Rapin 1996
RAPIN A. – Les armes des Celtes. Des messages enfouis sous la rouille. *MEFRA* 108/2, 1996, p. 505-522.
Rapin 1999
RAPIN A. – L'armement celtique en Europe : chronologie de son évolution technologique du Ve au Ier siècle av. J.-C. *Gladius* 19, 1999, p. 33-67.
Rapin 2001a
RAPIN A. – Des épées romaines dans la collection d'Alise-Sainte-Reine. *Gladius* 21, 2001, p. 31-56.
Rapin 2001b
RAPIN A. – Un bouclier celtique dans la colonie grecque de Camarina (Sicile). *Germania* 79, 2001, p. 273-296.
Reali 2000
REALI M. – I Mediolanenses e l'esercito agli albori dell'impero : una tappa della romanizzazione. In : Milano tra l'età repubblicana e l'età augustea. Milano : Commune di Milano, 2000.
Reddé 1985
REDDÉ M. – Le camp militaire romain d'Arlaines et l'aile des Voconces. *Gallia* 43.1, 1985, p. 49-79.
Reddé 1986
REDDÉ M. – Mare Nostrum. Les infrastructures, le dispositif et l'histoire de la marine militaire sous l'Empire romain. Rome : Ecole Française, *B.E.F.A.R* 280, 1986.
Reddé 1987
REDDÉ M. – Les ouvrages militaires romains en Gaule sous le Haut-Empire. Vers un bilan des recherches récentes. *JRGZM* 34/2, 1987, p. 343-368.
Reddé 1996
REDDÉ M. dir. – L'armée romaine en Gaule. Paris : Errance, 1996.
Reddé 2008
REDDÉ M. – Postface. In : Poux M. dir. Sur les traces de César. *Militaria* tardo-républicains en contexte gaulois. Actes de la table-ronde de Bibracte, 17 octobre 2002. Glux-en-Glenne : Bibracte, 2008, p. 433-437.
Reddé *et al.* 2006
REDDÉ M. *et al.* – Les fortifications militaires. Paris : DAF/Ausonius, *L'architecture de la Gaule romaine, sous la direction générale de Pierre Aupert* 2006.
Reddé/von Schurbein 2001
REDDÉ M./VON SCHURBEIN S. dir. – Alésia, fouilles et recherches franco-allemandes sur les travaux militaires romains autour du Mont-Auxois (1991-1997). Paris : De Broccard, 2001.
Reinach 1910
REINACH A. J. – La frise du monument de Paul-Emile à Delphes. *BCH* 34, 1910, p. 433-468.
Reinecke 1940
REINECKE P. – Schwerter der Frühlatèneform aus Mittel- und Unteritalien. *Wiener Prähistorische Zeitschrift* 27, 1940, p. 33-85.
Reinert 1993
REINERT F. – Nécropoles rurales romaines précoces dans l'ouest du pays trévire (Grand-Duché de Luxembourg et régions limitrophes). In : Monde des morts, monde des vivants en Gaule rurale. Actes du colloque ARCHEA/AGER (Orléans 7-9 février 1992). *RAO* supplément 6, 1993, p. 177-184.

Ribera i Lacomba 1995
RIBERA I LACOMBA A. – La primera evidencia arqueológica de la destrucción de Valencia por Pompeyo. *JRA* 8, 1995, p. 19-40.
Richardot 2006
RICHARDOT P. – Les erreurs stratégiques des Gaulois face à César. Paris : Economica, 2006.
Rieckoff 1995
RIECKOFF S. – Süddeutschland im Spannungsfeld von Kelten, Germanien und Römern. Trier : Rheinisches Landesmusuem, 1995.
Righi 2001a
RIGHI G. – I Celti in Carnia : i dati archeologici. In : Cuscito G. dir. I Celti nell'Alto Adriatico. Trieste : Editreg, *Antichità Altoadriatiche* 48, 2001, p. 141-150.
Righi 2001b
RIGHI G. – I rinvenimenti lateniani di Amaro e di Monte Sorantri a Raveo. In : Vitri S./Oriolo F. dir. I Celti in Carnia e nell'arco alpino centro orientale. Atti della Giornata di studio Tolmezzo 30 aprile 1999. Trieste : Communità Montana della Carnia, 2001, p. 113-148.
Righi 2001c
RIGHI G. – Armi lateniane da Lauco presso Villa Santina (Udine). In : Bandelli G./Fontana F. dir. Iulium Carnicum. Centro Alpino tra Italia e norico dalla protostoria all'età imperiale. Atti del Convegno, Arta Terme - Cividale, 29-30 settembre 1995. Roma : Edizioni Quasar, *Studi e ricerche sulla Gallia Cisalpina* 13, 2001, p. 103-113.
Riha 1994
RIHA E. – Die römische Fibeln aus Augst und Kaiseraugst. Die Neufunde seit 1975. Augst : Römermuseum, *Forschungen in Augst* 18, 1994.
Riquier 2004
RIQUIER S. – La nécropole gauloise de « Vaugrignon » à Esvres-sur-Indre (Indre-et-Loire). *RACF* 43, 2004, p. 21-113.
Riquier 2008
L'armement républicain dans les sépultures de Gaule centrale. In : Poux M. dir. Sur les traces de César. *Militaria* tardo-républicains en contexte gaulois. Actes de la table-ronde de Bibracte, 17 octobre 2002. Glux-en-Glenne : Bibracte, 2008, p. 181-202.
Riquier/Salé *et al.* 2006
RIQUIER S./SALÉ P. *et al.* – La nécropole du Haut-Empire de Tavant (Indre-et-Loire). *RACF* 2006, p. 7-108.
Rolland 1969
ROLLAND H. – Le mausolée de Glanum. Paris : CNRS, *Gallia* supplément 21, 1969.
Roth Congès 2009
ROTH CONGES A. – Pour une datation triumvirale du mausolée des *Iulii* à Glanum. In : Gaggadis-Robin, V./Hermary A./Reddé M./Sintes C. dir. Actes du Xe colloque international sur l'art provincial romain, Les ateliers de sculpture régionaux : techniques, styles et iconographie, Aix-en-provence/Arles, 2009.
Royet/Verdin 2000
ROYET R./VERDIN F. – Servanes à Mouriès ou les faubourgs de l'*oppidum* des Caisses de Saint-Jean. In : Leveau Ph./Saquet J.-P. dir. Milieu et sociétés dans la vallée des Baux. *RAN* supplément 31, 2000, p. 157-180.
Roymans 1996
ROYMANS N. – The sword or the plough. Regional dynamics in the romanisation of Belgic Gaul and the Rhineland area. In : Roymans N. dir, From the sword to the Plough. Three Studies on the earliest Romanisation of Northern Gaul. Amsterdam : Amsterdam University Press, *Aas* 1, 1996, p. 9-126.
Roymans 2004
ROYMANS N. – Ethnic Identity and Imperial Power : the Batavians in the Early Roman Empire. Amsterdam : Amsterdam University Press, Aas 10, 2004.
Russell Robinson 1975
RUSSELL ROBINSON H. – The Armour of Imperial Rome. London : Arms and Armour Press, 1975.
Saddington 1982
SADDINGTON D. B. – The Development of the Roman Auxiliary Forces From Caesar to Vespasian (49 B.C. - A.D. 79). Harare : University of Zimbabwe, 1982.
Saint-Venant 1897
SAINT-VENANT J. – Les derniers Arécomiques. Traces de la civilisation celtique dans la région du Bas-Rhône, spécialement dans le Gard. *BACTHS* 1897, p. 481-531.
Salzani 1985
SALZANI L. – Contributi per la conoscenza della tarda età del ferro nel Veronese. *Atti e memorie della Academia di Agricoltura scienze e lettere di Verona*, serie 6, vol. 35, 1985, p. 353-381.
Salzani 1995
SALZANI L. – La necropoli gallica di Valeggio sul Mincio. Mantova : Società Archeologica Padana, *Documenti di archeologia* 5, 1995.
Salzani 1996
SALZANI L. – La necropoli gallica e romana di S. Maria di Zevio (Verona). Mantova : Società Archeologica Padana, *Documenti di archeologia* 9, 1996.
Salzani 1998
SALZANI L. – La necropoli Gallica di Casalandri a Isola Rizza (Verona). Mantova : Società Archeologica Padana, *Documenti di archeologia* 14, 1998.
Santoro 1978
SANTORO P. dir. – I Galli e l'Italia. Roma : De Luca Editore, 1978.
Sauer 2004
SAUER E. W. dir. – Archaeology and Ancient History. Breaking Down the Boundaries. London : Routledge, 2004.
Schaaff 1974
SCHAAFF U. – Keltische Eisenhelme aus vorrömischer Zeit. *JRGZM* 21, 1974, p. 149-204.
Schaaff 1984
SCHAAFF U. – Untersuchungen zur Geschichte der Kelten. Studien zur keltischen Bewaffnung. *JRGZM* 31, 1984, p. 622-625.
Schaaff 1986
SCHAAFF U. – Alizay und Mesnil-sous-Jumièges : zu drei bemerkenwerten spätlatène-Waffen aus der Haute-Normandie. In : Duval A./Gomez de Soto J. dir. Actes du VIIIe colloque sur les âges du Fer en France non méditerranéenne. Angoulême, 18-19-20 mai 1984. *Aquitania* supplément 1, 1986, p. 293-298.
Schaaff 1988a
SCHAAFF U. – Keltische Helme. In : Bottini A. *et al.* Antike Helme. Sammlung Lipperheide und andere Bestände des Antikenmuseums Berlin. Mainz : RGZM, *Monographien* 14, 1988, p. 293-317.
Schaaff 1988b
SCHAAFF U. – Etruskisch-römische Helme. In : Bottini A. *et al.* Antike Helme. Sammlung Lipperheide und andere Bestände des Antikenmuseums Berlin. Mainz : RGZM, *Monographien* 14, 1988, p. 318-326.
Schaaff 1990
SCHAAFF U. – Keltische und römische Helme des 1. Jhs. V. Chr. In : Duval A./Morel J.-P./Roman Y. dir. Gaule interne et Gaule méditerranéenne aux IIe et Ier siècles avant J.-C. Confrontations chronologiques. *RAN* supplément 21, 1990, p. 193-198.
Schindler 1968
SCHINDLER R. – Studium zum Vorgeschichtlichen Siedlungs und Befestigungswesen des Saarlandes. Trier : 1968.
Schindler 1971
SCHINDLER R. – Ein Krieger Grab mit Bronzehelm der Spätlatènezeit aus Trier-Olewig. Zum Problem des vorrömischen Trier. *Trierer Zeitschrift* 34, 1971, p. 43-82.

Schleiermacher 2000
SCHLEIERMACHER M. – Römisches Pferdgeschirr aus den Kastellen Saalburg, Zugmantel und Feldberg. *Saalburg Jahrbuch* 50, 2000, p. 167-193.

Schnurbein 1981
SCHNURBEIN S. von. – Untersuchungen zur Geschichte der römischen Militärlager an der Lippe. *BRGK* 62, 1981, p. 5-101.

Schönberger 1953
SCHÖNBERGER H. – Provizialrömische Gräber mit Waffenbeigaben. *Saalburg Jahrbuch* 12, 1953, p. 53-56.

Schönberger 1985
SCHÖNBERGER H. – Die römischen Truppenlager der frühen und mittleren Kaiserzeit zwischen Nordsee und Inn. *BRGK* 1985, p. 321-497.

Schönfelder 2002
SCHÖNFELDER M. – Das spätkeltische Wagengrab von Boé. Studien zu Wagen und Wagengräbern der jüngeren Latènezeit. Mainz : RGZM, *Monographien* 54, 2002.

Schönfelder 2007
SCHÖNFELDER M. – Zurück aus Griechenland - Spuren keltischer Söldner in Mitteleuropa. *Germania* 85, 2007, p. 307-328.

Schulten 1927
SCHULTEN A. – Numantia. Die Ergebnisse der Ausgrabungen 1905-1912. Band III, Die Lager des Scipio. München : Verlag von F. Bruckmann A.-G, 1927.

Schulten 1929
SCHULTEN A. – Numantia. Die Ergebnisse der Ausgrabungen 1905-1912. Band IV, Die Lager bei Renieblas. München : Verlag von F. Bruckmann A.-G, 1929.

Schumacher 1989
SCHUMACHER F.-J. – Ein Trevererkrieger in römischen Diensten, Grab 2215. In : Haffner A. dir. Gräber - Spiegel des Lebens. Zum Totenbrachtum der Kelten und Römer, Wederath-Belginum. Mainz am Rhein : Philipp von Zabern, 1989, p. 265-274.

Schumacher 1999
SCHUMACHER F.-J. – Bewaffnung und Kampfesweise der Bevölkerung Nordgalliens in der Spätlatènezeit und frührömische zeit. Saarbrücken : Edition à compte d'auteur, 1999.

Schwaller *et al.* 2001
SCHWALLER M. *et al.* – Echanges, influences, productions dans la nécropole du deuxième âge du Fer d'Ensérune (Hérault). *DAM* 24, 2001, p. 173-184.

Selzer 1988
SELZER W. – Römische Steindenkmäler. Mainz in Römischer Zeit. Mainz : Philipp von Zabern, 1988.

Sensi 1987
SENSI L. – Gli scavi di G. Sordini sul Poggio di Talamonaccio (20.4. - 4.6, 1892). Firenze : Leo S. Olschki, *Biblioteca di « Studi Etruschi »* 15, 1987.

Sherwin-White 1973
SHERWIN-WHITE A. N. – The Roman Citizenship. Oxford : Clarendon Press, 1973.

Siebert 1987
SIEBERT G. – Délos. 3 – Quartier de Skardhana. *BCH* CXI.II, 1987, p. 629-642.

Sievers 1989
SIEVERS S. – Die Waffen von Manching unter Berücksichtigung des Ubergangs von LT C zu LT D : ein Zwischenbericht, *Germania* 67, 1989, p. 97-120.

Sievers 1997a
SIEVERS S. – Alesia und Osuna : Bemerkungen zur Normierung der spätrepublikanischen Bewaffnung und Ausrüstung. In : Feugère M. dir. L'équipement militaire et l'armement de la République (IVe-Ier siècle av. J.-C.). Oxford : Oxbow, *JRMES* 8, 1997, p. 271-276.

Sievers 1997b
SIEVERS S. – Les armes d'Osuna. In : Rouillard P. dir. Antiquités de l'Espagne : dépôt au Musée des antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye. Paris : RMN.

Sievers 2001
SIEVERS S. – Les armes ; catalogue des armes. In : Reddé M./von Schurbein S. dir. Alésia, fouilles et recherches franco-allemandes sur les travaux militaires romains autour du Mont-Auxois (1991-1997). Paris : De Broccard, 2001, p. 121-291.

Spagnolo Garzoli 1999
SPAGNOLO GARZOLI G. dir. – Conubia Gentium. La necropoli di Oleggio e la romanizzazione dei Vertamocori. Torino : Omega edizioni, 1999.

Spagnolo Garzoli 2001
SPAGNOLO GARZOLI G. – Leponti e Insubri : la romanizzazione di un'area di confine. In : Arslan E. dir. Leponti, tra mito e realtà. Atti del Convegno di Locarno-Verbania 9/11 Novembre 2000 (CD-ROM). Verbania : Comune di Verbania, 2001, p. 1-22.

Spagnolo Garzoli 2003
SPAGNOLO GARZOLI G. – Il processo della romanizzazione nel bacino del Verbano piemontese. *Verbanus* 2003, p. 227-244.

Spindler 1972
SPINDLER K. – Ein keltischer Helm aus der Saône bei Belleville. *AKB* 2/1972, 1972, p. 149-154.

Spoils of Victory 2003
Spoils of Victory. The North in the Shadow of the Roman Empire. Copenhague : Nationalmuseet, 2003.

Stare 1973
STARE V. – PrazgodovinaŠ marjete. Ljubljana : Narodni muzej, *Catalogi et monographiae* 10, 1991.

Stead 2006
STEAD I. M. – British Iron Age Swords and Scabbards. London : British Museum, 2006.

Stead/Flouest/Rigby 2006
STEAD I. M./FLOUEST J.-L./RIGBY V. – Iron Age and Roman Burials in Champagne. Oxford : Oxbow, 2006.

Stead/Rigby 1999
STEAD I./RIGBY V. – Iron Age Antiquities from Champagne in the British Museum. The Morel Collection. London : British Museum Press, 1999.

Stephenson 1997
STEPHENSON I. P. – Roman Republican Training Equipment : form function and the mock battle. *JRMES* 8, 1997, p. 311-315.

Stiebel 2004
STIEBEL G. D. – A Hellenistic Galdius from Jericho. In : Netzer E, Hasmonean and Herodian Palaces at Jericho, Final Reports of the 1973-1987 Excavations, Vol. II. Jerusalem : 2004, p. 229-232.

Stilp 2001
STILP F. – Mariage et Suovetaurilia. Etude sur le soi-disant « Autel de Domitius Ahenobarbus ». Rome : Giorgio Bretschneider, 2001.

Stöckli 1975
STÖCKLI W. E. – Chronologie der jüngeren Eisenzeit im Tessin. Basel : SGUF, 1975.

Stroh 1951
STROH A. – Museum der Stadt Regensburg, Baggerfunde aus der Donau bei Regensburg, *Germania* 29, 1951, p. 141-146.

Szabó 1995a
SZABÓ M. – Guerriers celtiques avant et après Delphes. Contribution à une période critique du monde celtique. In : Charpy J.-J. dir. L'Europe celtique du Ve au IIIe siècle av. J.-C. Contacts, échanges et mouvements de population. Sceaux : Kronos, 1995, p. 49-67.

Szabó 1995b
SZABÓ M. – Umbro-Celtica. In : Raftery B. dir. Sites and Sights of the Iron Age. Essays on Fieldwork and Museum Research presented to Ian Mathieson Stead. Oxford : Oxbow, 1995, p. 157-162.

Szabó/Guillaumet 2001
SZABÓ M./GUILLAUMET J.-P. – Les fourreaux d'épées de La Tène dans la vallée de la Saône au musée de Chalon-sur-Saône. *Acta Archaeologica Academiae Scientiarum Hungaricae* 52, 2001, p. 63-101.

Tagliamonte 1994
TAGLIAMONTE G. – I figli di Marte. Mobilità, mercenari e mercenariato italici in Magna grecia e Sicilia. Roma : Giorgio Bretschneider, 1994.

Tagliamonte 2002
TAGLIAMONTE G. – Mercenari italici ad Agrigento. In : Bonacasa N./Braccesi L./De Miro E. dir. La Sicilia dei due Dionisî, Atti della settimana di studio, Agrigento 24-28 febbraio 1999. Roma : Erma di Bretschneider, 2002, p. 501-517.

Tassaux 1982
TASSAUX D. – Les soldats gaulois dans l'armée romaine sous le Haut Empire. Etude épigraphique. Thèse de doctorat de 3e cycle de l'Université de Bordeaux (4 vol., inédit). 1982.

Tendille 1988
TENDILLE C. – Objets métalliques de la protohistoire au musée archéologique de Nîmes. Nîmes : Ville de Nîmes, *Cahiers des musées et monuments de Nîmes* 5, 1988.

Testart 2001
TESTART A. – Deux politiques funéraires. *Trabalhos de antropologia e etnologia* XLI, 3-4, 2001, p. 45-66.

Testart 2004
TESTART A. – Les morts d'accompagnement. La servitude volontaire (2 vol.). Paris : Errance, 2004.

Thévenard 1996
THÉVENARD J.-J. – La Haute-Marne. Paris : Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *CAG* 52, 1996.

Thevenot 1960
THEVENOT E. – Les Eduens n'ont pas trahi. *Latomus* 19, 1960, p. 3-56, 253-290, 437-493, 670-699.

Teyssier 2009
TEYSSIER E. – Militaires et gladiateurs. In : Long L./Picard P., César, le Rhône pour mémoire. Paris : Actes Sud, 2009, p. 346-353.

Tizzoni 1981a
TIZZONI M. – La seconda età del ferro. In : Atti del 1o convegno archeologico regionale. La Lombardia tra protostoria e romanità. Como : Società Archeologica Comense, 1981.

Tizzoni 1981b
TIZZONI M. – La cultura Tardo La Tène in Lombardia. Bergamo : Instituto Universario di Bergamo, *Studi archeologici* 1, 1981, p. 5-40.

Tizzoni 1982
TIZZONI M. – I materiali della tarda età del ferro al Civico Museo di Lecco. *RASMI* 29-30, 1982, p. 43-57.

Tizzoni 1983
TIZZONI M. – La Gallia Transpadana nel II e nel I secolo a.C. In : Popoli e facies culturali celtiche a nord e a sud delle Alpi dal V al I secolo a.C. Atti del Colloquio Internazionale (2 vol.). 1983, p. 139-146.

Tizzoni 1984
TIZZONI M. – I materiali della tarda età del ferro nelle civiche raccolte archeologiche di Milano. *RASMI* suppl. III, 1984.

Tizzoni 1985a
TIZZONI M. – The Late Iron Age in Lombardy. In : Malone C./Stoddart S. dir. Papers in Italian Archaeology IV, III. *BAR Int. Ser.* 245, 1985, p. 37-68.

Tizzoni 1985b
TIZZONI M. – I materiali della tarda età del Ferro al Museo Civico di Brescia. *Studi archeologici* 4, 1985, p. 5-80.

Tizzoni 1986
TIZZONI M. – La romanizzazione dei territori alpini : continuità della tradizione preromana in area alpina. In : Atti del 2o convegno archeologico regionale. La Lombardia tra protostoria e romanità. Como : Società Archeologica Comense, 1986, p. 199-205.

Tombolani 1987
TOMBOLANI M. – Materiali tipo La Tène da Altino (Venezia). In : Celti ed Etruschi nell'Italia centro-settentrionale dal V secolo a.C. alla romanizzazione. Atti del Colloquio Internazionale. Bologna : Bologna University Press, p. 171-189.

Tori 2004
TORI L. *et al.* – La necropoli di Giubiasco. Vol. 1. Storia degli Scavi, documentazione, inventario critico. Zurich : Chronos Verlag, 2004.

Trier 1991
TRIER B. – Die römische Okkupation nördlich der Alpen zur Zeit des Augustus. Kolloquium Bergkamen 1989. Münster : Aschendorff, *Bodenaltentümer Westfalens* 26, 1991.

Trundle 2004
TRUNDLE M. – Greek Mercenaries from the Late Archaic Period to Alexander. London and New York : Routledge, 2004.

Ulbert 1969
ULBERT G. – Gladii aus Pompeji. *Germania* 47, 1969, p. 97-128.

Ulbert 1979
ULBERT G. – Das Schwert und die eisernen Wurfgeschossspitzen aus dem Grab von Es Soumâa. In : Horn H. G./Rüger C. B. dir. Die Numider. Reiter und Könige nördlich der Sahara. Bonn : Rheinisches Landesmuseum, 1979, p. 333-344.

Ulbert 1984
ULBERT G. – Cáceres el Viejo. Ein spätrepublikanisches Legionslager in Spanisch-Extremadura. Mainz am Rhein : Philipp von Zabern, *Madrider Beiträge* 11, 1984.

Ulbert 1994
ULBERT G. – Der Auerberg I. Topographie, Forschungsgeschichte und Wallgrabungen. München : C. H. Beck'sche Verlag, 1994.

Unz/Deschler-Erb 1997
UNZ C./DESCHLER-ERB E. – Katalog der *Militaria* aus Vindonissa. Muttenz : Gesellschaft Pro Vindonissa, 1997.

Van Berchem 1956
VAN BERCHEM D. – Du portage au péage. Le rôle des cols transalpins dans l'histoire du Valais celtique. *MusHelv* 13, 1956, p. 199-208.

Van Berchem 1962
VAN BERCHEM D. – Conquête et organisation par Rome des districts alpins. *REL* 40, 1962, p. 228-235.

Van Berchem 1968
VAN BERCHEM D. – La conquête de la Rhétie. *MusHelv* 25, 1968, p. 1-10.

Van der Wielen 1999
Van der Wielen Y. – Les monnaies des Allobroges. In : Monnayages Allobroges, p. 1-203. Lausanne, 1999 (Cahiers Romands de Numismatique ; 6).

Van Dorselaer 1963/64
VAN DORSELAER A. – Provinzialrömische Gräber mit Waffenbeigaben aus dem Rheinland und Nordfrankreich. *Saalburg Jahrbuch* 21, 1963/1964, p. 26-31.

Van Doorselaer 1965
VAN DOORSELAER 1967 A. – Le problème des mobiliers funéraires avec armes en Gaule septentrionale à l'époque du Haut-Empire romain. *Helinium* 5, 1965, p. 118-135.

Van Doorselaer 1967
VAN DOORSELAER A. – Les nécropoles d'époque romaine en Gaule septentrionale. Brugge : De Tempel, *Dissertationes Archaeologicae Gandeses* 10, 1967.

Vanacci Lunazzi 1977
VANNACI LUNAZZI G. – La necropoli preromane di Remedello sotto e Ca'di Marco di Fiesse. Reggio Emilia : Commune di Reggio Emilia, *Cataloghi dei civici musei* 2, 1977.

Van't Dack 1977
VAN'T DACK E. – Sur l'évolution des institutions militaires lagides. In : Actes du colloque national du CNRS no. 936, 1976 : Armées et fiscalité dans le monde antique. Paris : CNRS, 1977, p. 77-105.

Vedaldi Iasbez 1994
VEDALDI IASBEZ V. – La Venetia orientale e l'Histria. Le fonti letterarie greche e latino fino alla caduta dell'Impero Romano d'Occidente. Roma : Quasar, *Studi e ricerche sulla Gallia Cisalpina* 5, 1994.

Vedaldi Iasbez 2000
VEDALDI IASBEZ V. – I Leponti e le fonti letterarie antiche. In : Biaggio Simona S./De Marinis R. dir. I Leponti. Tra mito e realtà (vol. 2). Locarno : Armando Dadò, 2000, p. 243-259.

Vedaldi Iasbez 2001
VEDALDI IASBEZ V. – I Celti in area altoadriatica nelle fonti letterarie greche e latine. In : Cuscito G. dir. I Celti nell'alto adriatico. Trieste : Editreg, *Antichità altoadriatiche* 48, 2001, p. 71-86.

Venault/Larcelet/Fort 2008
Le site de La Fenotte à Mirebeau-sur-Bèze (Côte-d'Or). Un exemple d'occupation militaire pauvre en militaria. In : Poux M. dir. Sur les traces de César. *Militaria* tardo-républicains en contexte gaulois. Actes de la table-ronde de Bibracte, 17 octobre 2002. Glux-en-Glenne : Bibracte, 2008, p. 159-163.

Vercingétorix et Alésia 1994
Vercingétorix et Alésia. Paris : Réunion des Musées Nationaux, 1994.

Verdin/Bardot 2007
VERDIN F./BARDOT X. – Les puits de l'*oppidum* de l'Ermitage (Agen, Lot-et-Garonne). In : Vaginay M, Izac-Imbert L. dir, Les âges du Fer dans le Sud-Ouest de la France, XXVIIIe colloque de l'AFEAF, Toulouse 20-23 mai 2004. *Aquitania* suppl. 14/1, 2007, p. 237-257.

Verger 2000
VERGER S. dir. – Rites et espaces en pays celte et méditerranéen. Etude comparée à partir du sanctuaire d'Acy-Romance. Roma : Ecole Française de Rome, *Ecole Française de Rome* 276, 2000.

Viand 2008
VIAND A. – Les fragments de cotte de maille de Vernon. Armure souple véliocasse ou présence romaine aux portes de l'oppidum. In : Poux M. dir. Sur les traces de César. *Militaria* tardo-républicains en contexte gaulois. Actes de la table-ronde de Bibracte, 17 octobre 2002. Glux-en-Glenne : Bibracte, 2008, p. 33-46.

Viand/Pernet/Delestrée 2008
VIAND A./PERNET L./DELESTRÉE L.-P. – L'armement d'époque césarienne à Ribemont-sur-Ancre (Somme). In : Poux M. dir. Sur les traces de César. *Militaria* tardo-républicains en contexte gaulois. Actes de la table-ronde de Bibracte, 17 octobre 2002. Glux-en-Glenne : Bibracte, 2008, p. 63-92.

Vicente/Pilar Punter/Ezquerra 1997
VICENTE J. D./PILAR PUNTER M./EZQUERRA B. – La catapulta tardo-republicana y otro equipamiento militar de « La Caridad ». In : Feugère M. dir. L'équipement militaire et l'armement de la République (IVe-Ier siècle av. J.-C.). Oxford : Oxbow, *JRMES* 8, 1997, p. 167-199.

Vidal 1983
VIDAL M. – Le poignard anthropoïde de la nécropole Saint-Roch à Toulouse (Haute-Garonne). *RAN* 16, 1983, p. 377-383.

Vidal 1991
VIDAL M. – La vaisselle tardo-républicaine en bronze en Gaule du sud-ouest. Etude chronologique et fonction dans les contextes clos. In : Feugère M./Rolley C. dir. La vaiselle tardo-républicaine en bronze, actes de la table-ronde CNRS, Lattes 26 au 28 avril 1990. Dijon : Université de Bourgogne, 1991, p. 169-191.

Villa 2001
VILLA L. – L'insediamento d'altura in località Monte Sorantri a Raveo : cenni sulle indagini archeologiche e sulle evidenze di età romana. In : Vitri S./Oriolo F. dir. I Celti in Carnia e nell'arco alpino centro orientale. Atti della Giornata di studio Tolmezzo 30 aprile 1999. Trieste : Communità Montana della Carnia, 2001, p. 99-111.

Villard 1993a
VILLARD A. – Composition et disposition du mobilier dans les tombes aristocratiques bituriges (Ier siècle avant J.-C. - Ier siècle après J.-C.). In : Cliquet D. *et al.* dir. Les Celtes en Normandie. Les rites funéraires en Gaule (IIIe-Ier siècle avant J.-C.). Actes du 14e colloque de l'Association Française pour l'Etude de l'Age du Fer. Evreux-mai 1990. *RAO* supplément 6, 1993, p. 245-265.

Villard 1993b
VILLARD A. – Approche des rites funéraires dans les tombes aristocratiques de la fin de l'Age du Fer et du début de l'époque romaine, à partir de l'exemple biturige. In : Ferdière A. dir. Monde des morts, monde des vivants en Gaule rurale. Actes du colloque ARCHEA/AGER (Orléans 7-9 février 1992). *RAO* supplément 6, 1993, p. 319-322.

Viollier 1912
VIOLLIER D. – Giubiasco. Une nécropole contemporaine de la conquête romaine. In : Recueil de mémoires concernant l'épigraphie et les Antiquités romaines dédié à M. René Cagnat. Paris : E. Leroux, 1912, p. 229-245.

Vitali 1987a
VITALI D. dir. – Celti ed Etruschi nell'Italia centro-settentrionale dal V secolo a.C. alla romanizzazione. Atti del Colloquio Internazionale. Bologna : Bologna University Press, 1987.

Vitali 1987b
VITALI D. – Monte Bibele tra Etruschi e Celti : dati archeologici e interpretazione storica. In : Vitali D. dir. Celti ed Etruschi nell'Italia centro-settentrionale dal V secolo a.C. alla romanizzazione. Atti del Colloquio Internazionale. Bologna : Bologna University Press, 1987, p. 309-380.

Vitali 1988
VITALI D. – Elmi di ferro e cinturoni a catena. Nuove proposte per l'archeologia dei Celti in Italia. *JRGZM* 35.1, 1988, p. 239-284.

Vitali 1989
VITALI D. – Una tomba con armamento lateniano da Gomoria presso Montagnana (Padova). *Archeologia Veneta* 12, 1989, p. 7-25.

Vitali 1992
VITALI D. – Tombe e necropoli galliche di Bologna e territorio. Bologna : Commune di Bologna, 1992.

Vitali 1998
VITALI D. – La necropoli di Monte-Bibele (Monterenzio, Prov. Bologna, Italia). In : Müller F. dir. Münsingen-Rain, ein Markstein der keltischen Archäologie. Funde, Befunde und Methoden im Vergleich. Bern : Bernisches Historisches Museum, 1998, p. 265-286.

Vitri/Oriolo 2001
VITRI S./ORIOLO F. dir. – I Celti in Carnia e nell'arco alpino centro orientale. Atti della Giornata di studio Tolmezzo 30 aprile 1999. Trieste : Communità Montana della Carnia, 2001.

Voirol 2001
VOIROL A. – «Etats d'Armes», les *militaria* d'Avenches/ Aventicum. *BPA* 42, 2001, p. 7-92.

Völling 1997
VÖLLING T. – Römische *Militaria* in Griechenland : ein Überblick. In : Feugère M. dir. L'équipement militaire et l'armement de la République (IVe-Ier siècle av. J.-C.). Oxford : Oxbow, *JRMES* 8, 1997, p. 91-103.

Von Vacano 1985
VON VACANO O. W. – Gli Etruschi a Talamone. La baia di Talamone dalla preistoria ai giorni nostri. Bologna : Capelli, 1985.

Von Vacano 1988
VON VACANO O. W. – Der Talamonaccio. Alte und neue Probleme. Firenze : Leo S. Olschki, *Biblioteca di « Studi Etruschi »* 17, 1988.

Walser 1998
WALSER G. – Bellum Helveticum. Studien zum Beginn der caesarischen Eroberung von Gallien. Stuttgart : Franz Steiner Verlag, *Historia Einszelschriften* 118, 1998.

Waurick 1979
WAURICK G. – Die Schutzwaffen im numidischen Grab von Es Soumâa. In : Horn H. G./Rüger C. B. dir. Die Numider. Reiter und Könige nördlich der Sahara. Bonn : Rheinisches Landesmuseum, 1979, p. 305-332.

Waurick 1979
WAURICK G. – Untersuchungen zur historisierenden Rustung in der römischen Kunst. *JRGZM* 30, 1983, p. 267-301.

Waurick 1988a
WAURICK G. – Helme der hellenistischen Zeit und ihre Vorläufer. In : Bottini A. *et al.* Antike Helme. Sammlung Lipperheide und andere Bestände des Antikenmuseums Berlin. Mainz : RGZM, *Monographien* 14, 1988, p. 151-180.

Waurick 1988b
WAURICK G. – Römische Helme. In : Bottini A. *et al.* Antike Helme. Sammlung Lipperheide und andere Bestände des Antikenmuseums Berlin. Mainz : RGZM, *Monographien* 14, 1988, p. 327-364.

Waurick 1990
WAURICK G. – Helme in Caesars Heer. Mainz : RGZM, 1990.

Waurick 1994
WAURICK G. – Zur Rüstung von frühkaiserzeitlichen Hilfstruppen und Verbündeten der Römer. *Veröffentlichungen des Seminars Marburg* Sonderband 8, 1994, p. 1-25.

Wesch-Klein 1991
WESCH-KLEIN G. – Alen und Legionen in der Frühzeit des Prinzipats. In : Trier B. dir. Die römische Okkupation nördlich der Alpen zur Zeit des Augustus. Kolloquium Bergkamen 1989. Münster : Aschendorff, *Bodenaltentümer Westfalens* 26, 1991, p. 203-216.

Whittaker 2006
WHITTAKER D. – The German Frontier of Gaul on both Sides of the Limes. In : Paunier D. dir. Celtes et Gaulois. L'archéologie face à l'Histoire. La romanisation et la question de l'héritage celtique. Glux-en-Glenne : Bibracte, Centre archéologique européen, *Bibracte* 12/5, 2006, p. 233-247.

Wieland 1996
WIELAND G. – Die Spätlatènezeit in Württemberg. Forschungen zur jüngeren Latènekultur zwischen Schwarzwald und Nördlinger Ries. *Forschungen und Berichte zur Vor- und Frühgeschichte in Baden-Württemberg, Landesdenkmalamt Baden-Württemberg*, Stuttgart, 1996.

Wienicke 1927
WIENICKE A. – Keltisches Söldnertum in der Mittelmeerwelt bis zur Herrschaft der Römer. Breslau : 1927.

Windl 1975
WINDL H. J. – Das La Tene- und kaiserzeitliche Gräberfeld von Mihove, Unterkrain/
Dolejnsko (Thèse inédite), Wien : 1975.

Wolters 1990
WOLTERS R. – Römische Eroberung und Herrschaftsorganisation in Gallien und Germanien. Zur Entstehung und Bedeutung der sogenannten Klientel-Randstaaten. Bochum : Universitätsverlag Dr. N. Brockmeyer, *Bochumer historische Studien, Alte Geschichte* 8, 1990.

Woolf 2002
WOOLF G. – Generations of aristocracy. Continuities and discontinuities in the societies of Interior Gaul. *Archaeological Dialogues* 9/1, 2002, p. 2-15.

Wyss 1981
WYSS R. – Archäologische Zeugnisse der Gaesaten. *ZAK* 38/4, 1981, p. 227-238.

Wyss/Rey/Muller 2002
WYSS R./REY T./MÜLLER F. – Gewässerfunde aus Port und Umgebung. Katalog der latène- und römerzeitlichen Funde aus der Zihl. Bern : Musée d'histoire de Berne, 2002.

Yoshimura 1961
YOSHIMURA T. – Die Auxiliartruppen und die Provinzialklientel in der römischen Republik. *Historia* 10, 1961, p. 473-495.

Zanier 2002
ZANIER W. – Oberammergau. In : Reallexikon der Germanischen Altertumskunde, vol. 21. Berlin : de Gruyter, p. 464-465.

Zieling 1989
ZIELING N. – Studien zu germanischen Schilden der Spätlatène- und der römischen Kaiserzeit im freien Germanien (3 vol.). Oxford : B.A.R, *BAR International Series* 505 (i à iii), 1989.

Trames utilisées sur les nouveaux dessins:

Lame des épées

Face antérieure d'un objet

Parties restaurées

Restes de bois minéralisé

Bronze

Restes de tissu

Les échelles sont indiquées en bas de chaque planche. Les matériaux sont indiqués au moyen des trames (en général l'absence de trame = fer, pointillés = bronze et céramique reconnaissable à la présentation particulière). Les matériaux peuvent être contrôlés dans le catalogue texte où ils sont indiqués.

La provenance des illustrations est indiquée dans le champ relatif à la bibliographie dans le catalogue; sans indications le dessin est de l'auteur.

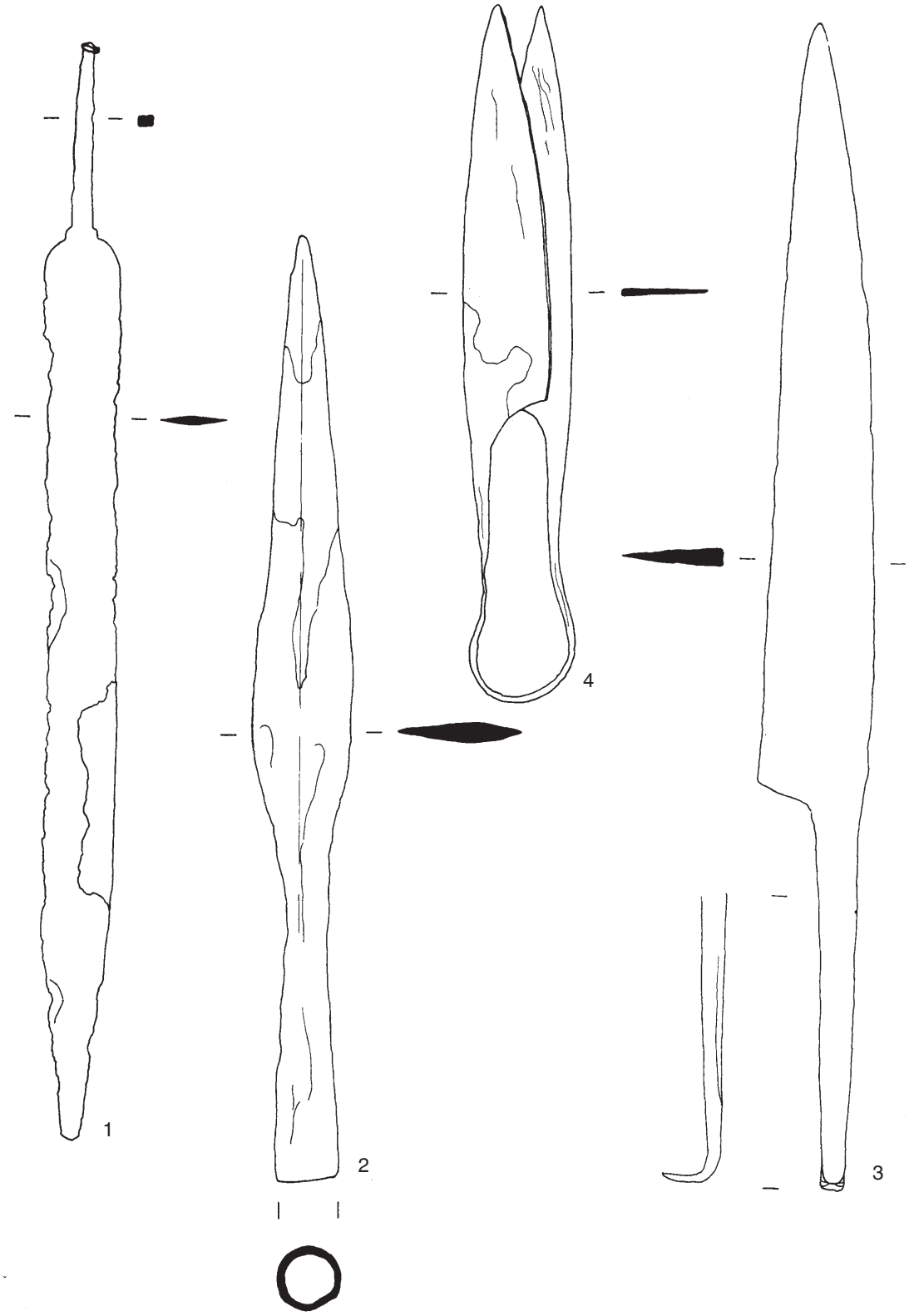

Acquate, tombe 1. Echelle 1:2, sauf 1, 1:4.
(Tizzoni 1982, 43-44, tav. XXXV, fig. 2); LT D?.

PLANCHE 2

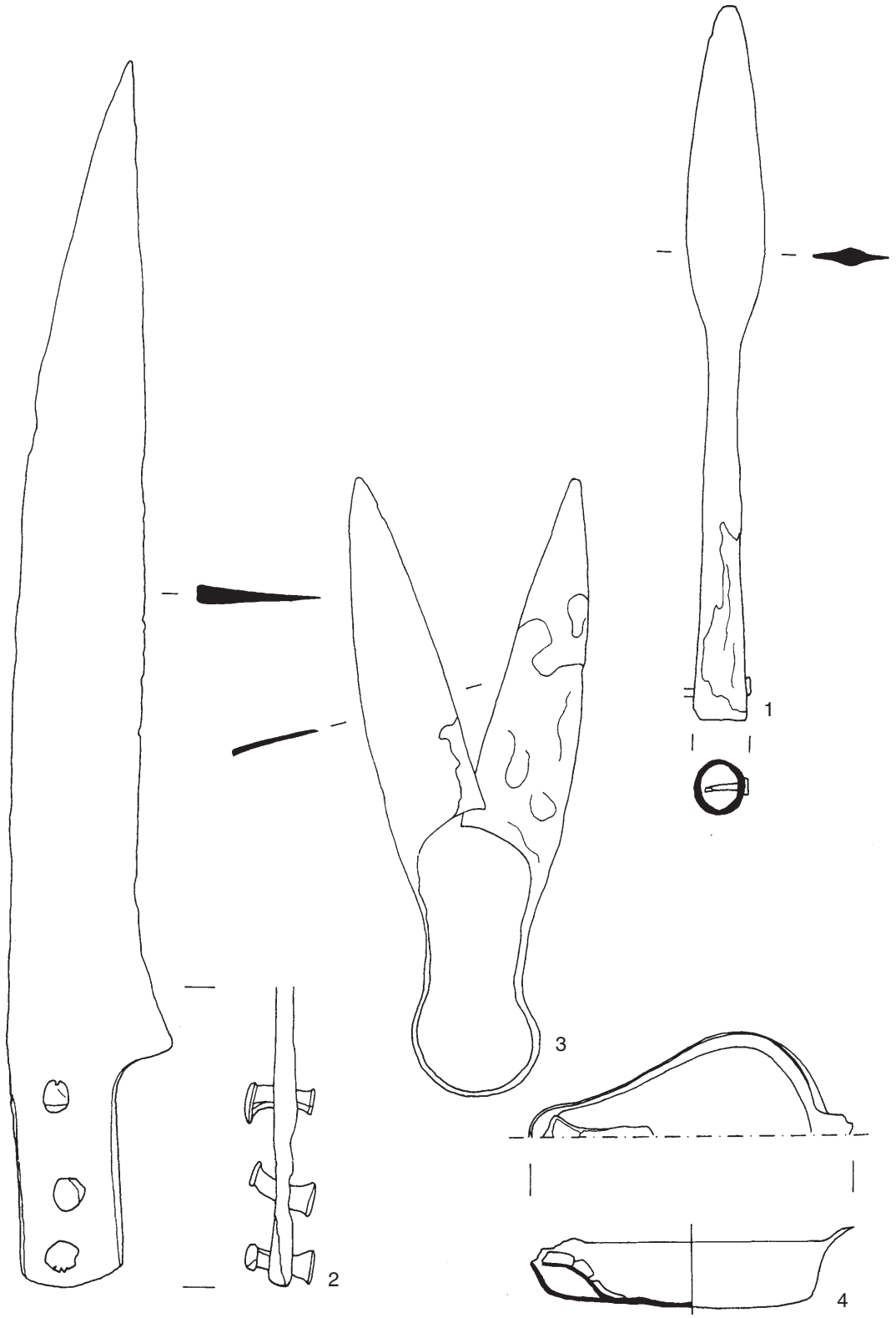

Acquate, tombe 2. Echelle 1:2.
(Tizzoni 1982, 44, tav. XXXVI, fig. 3); LT D?.

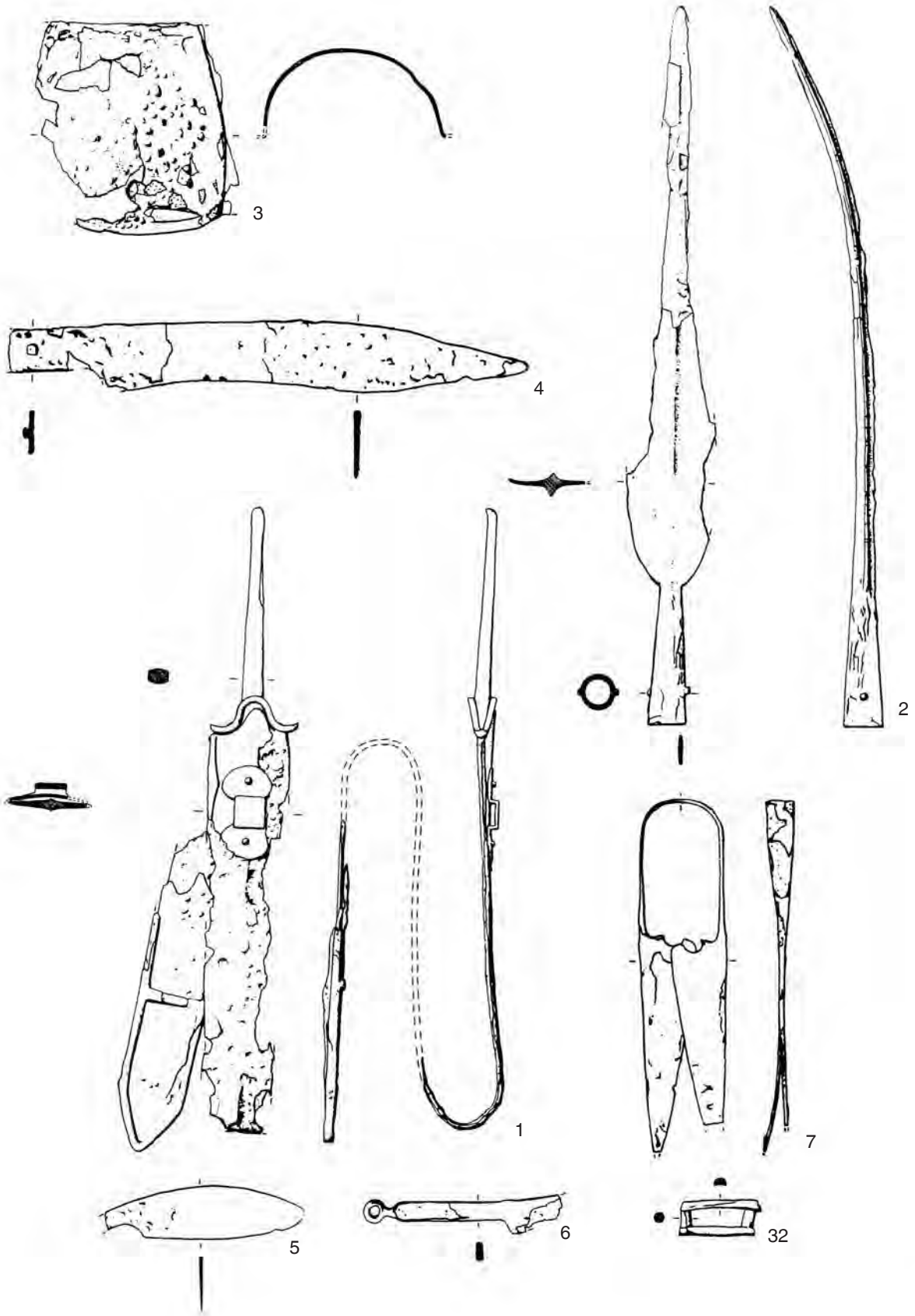

Arquà Petrarca, tombe L. Echelle 1:4.
(Callegari 1940; Gamba 1987, 256-262, figs. 15-16); fin LT C2-début LT D1.

PLANCHE 4

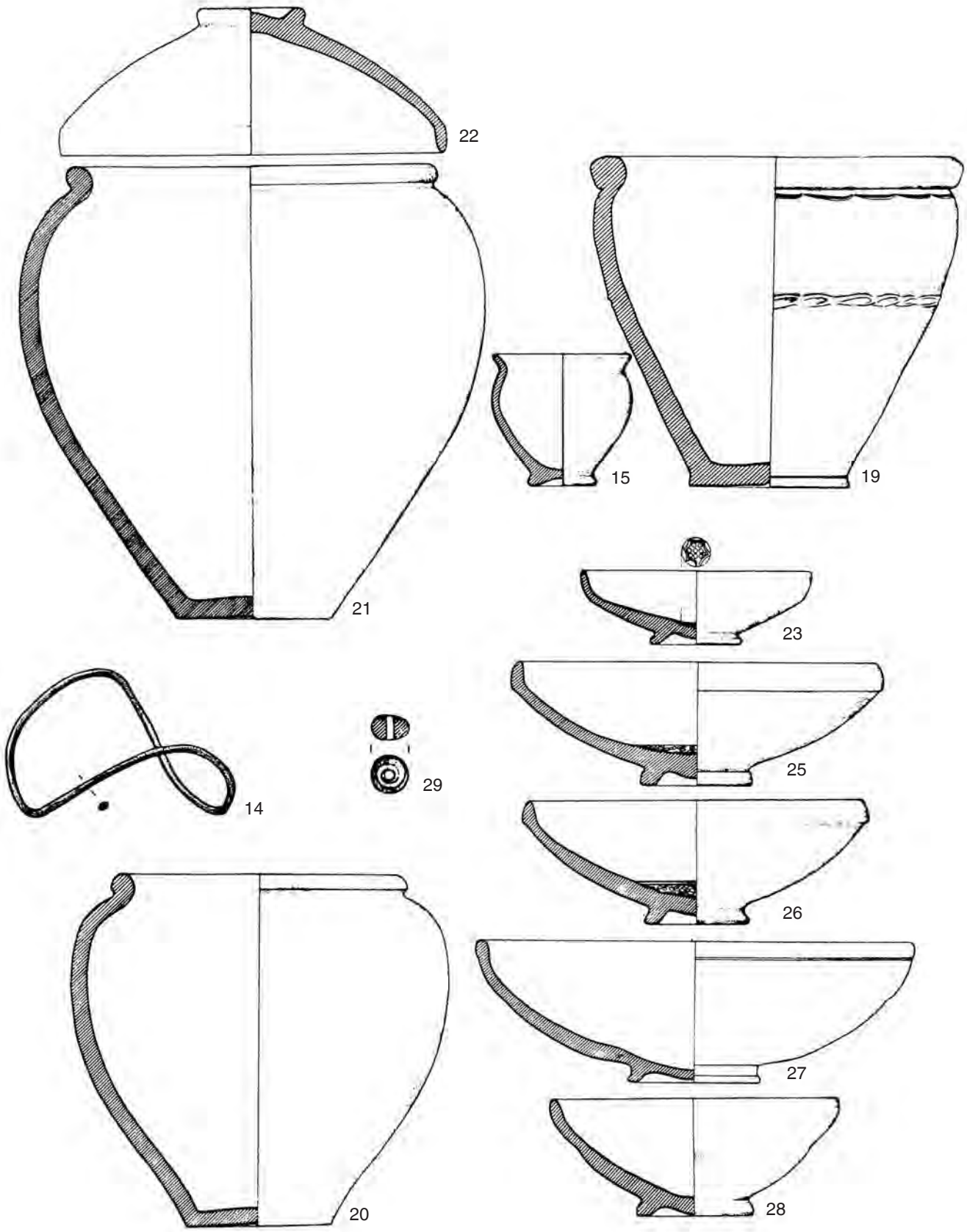

Arquà Petrarca, tombe L (suite). Echelle 1:4, sauf 14 et 29, 1:2.

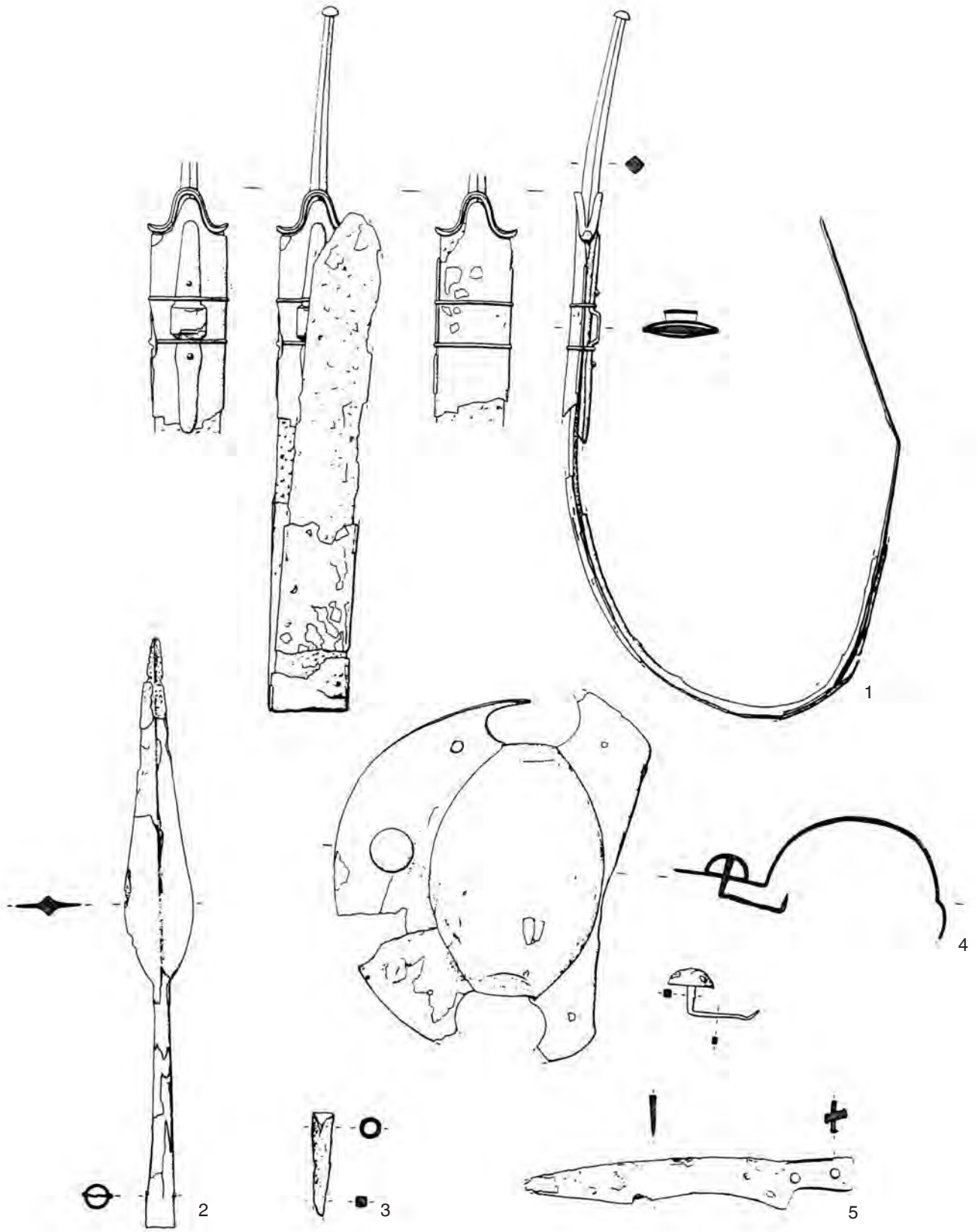

Arquà Petrarca, tombe F2. Echelle 1:4.
(Gamba 1987, 248-252, figs. 10-11); fin LT D1-début LT D2.

PLANCHE 6

A

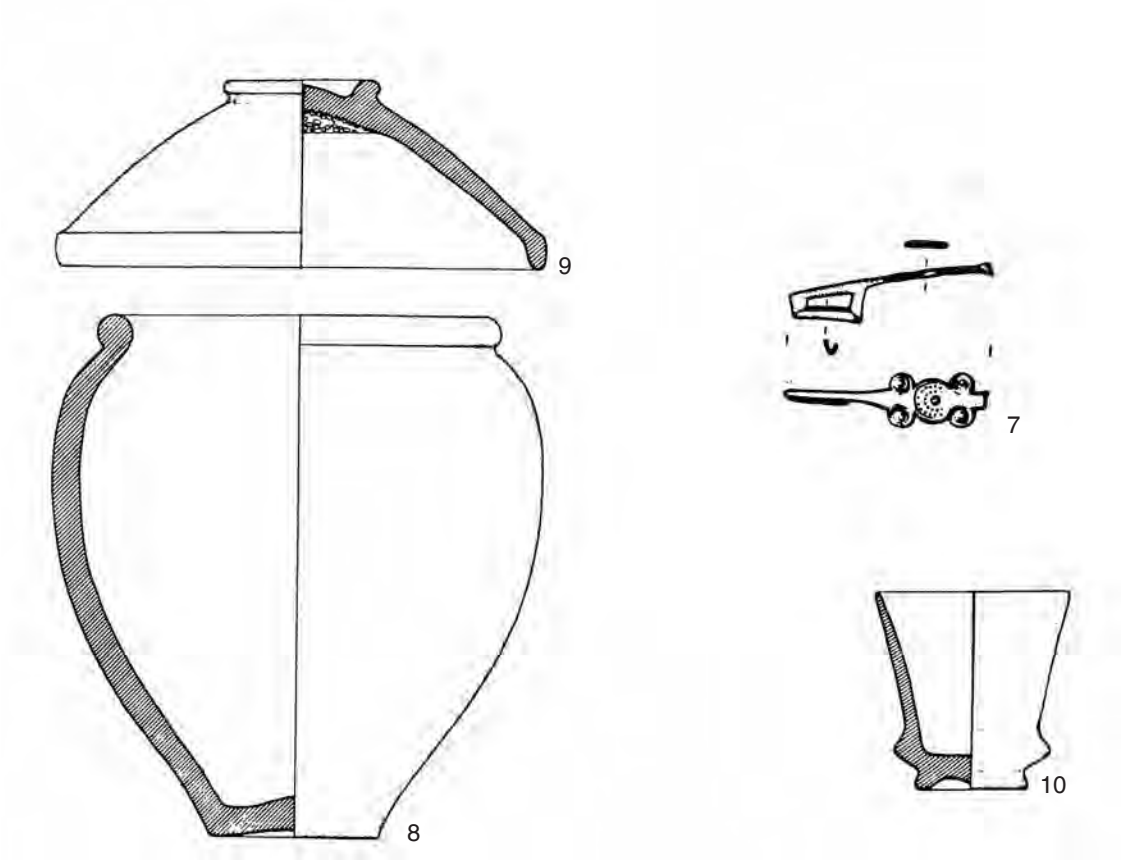

B

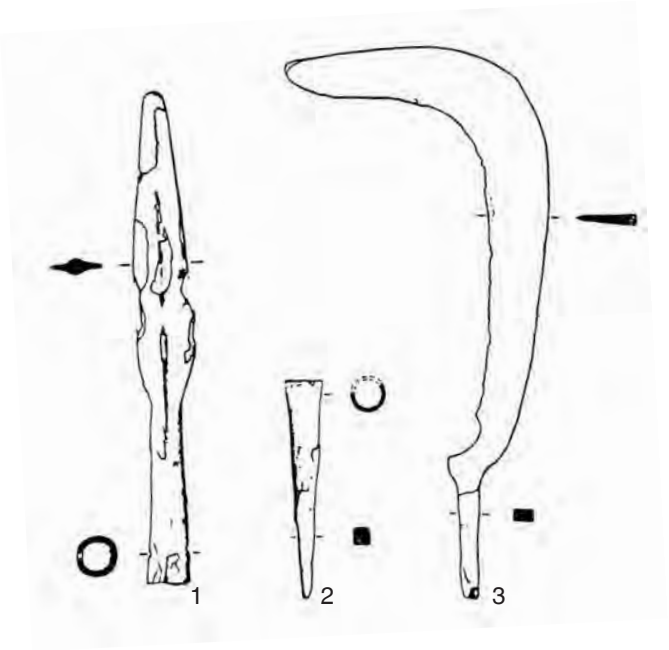

C

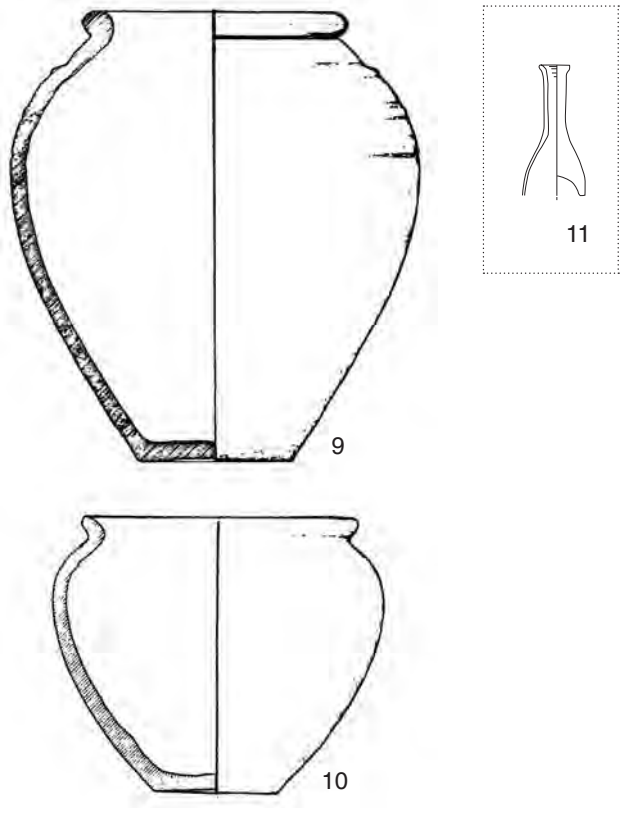

A :Arquà Petrarca, tombe F2 (suite); B : Arquà Petrarca, tombe 4; C : Arquà Petrarca, tombe 2. Echelle 1:4, sauf A7, 1:2 et C11, 1:3. L'appartenance de C11 à la tombe 2 n'est pas certaine.
B : (Gamba 1987, 264-265, fig. 21); LT D?. C : (Gamba 1987, 263-264, figs. 19-20 et dessin auteur); LT D1.

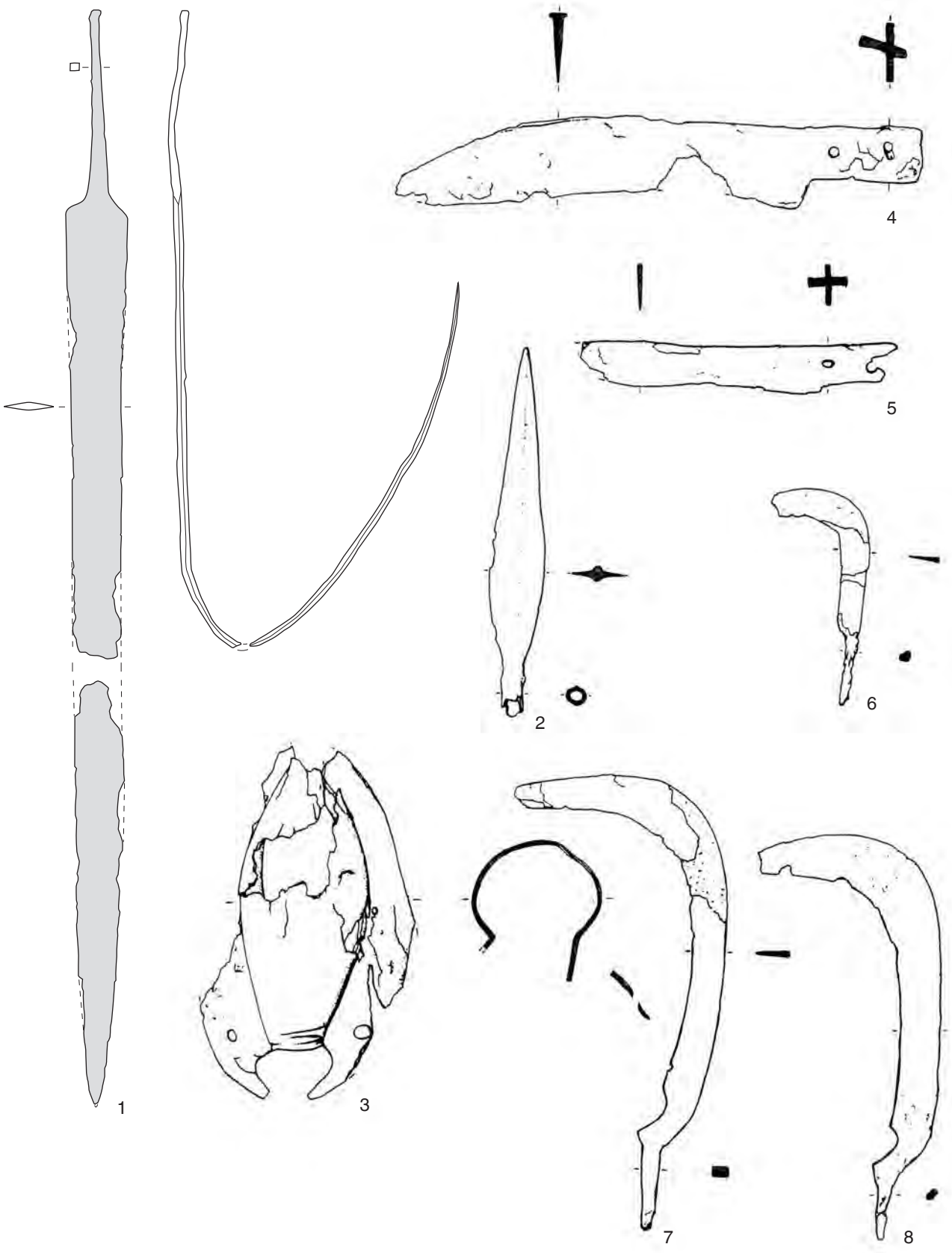

Arquà Petrarca, tombe 2 (suite). Echelle 1:4.

PLANCHE 8

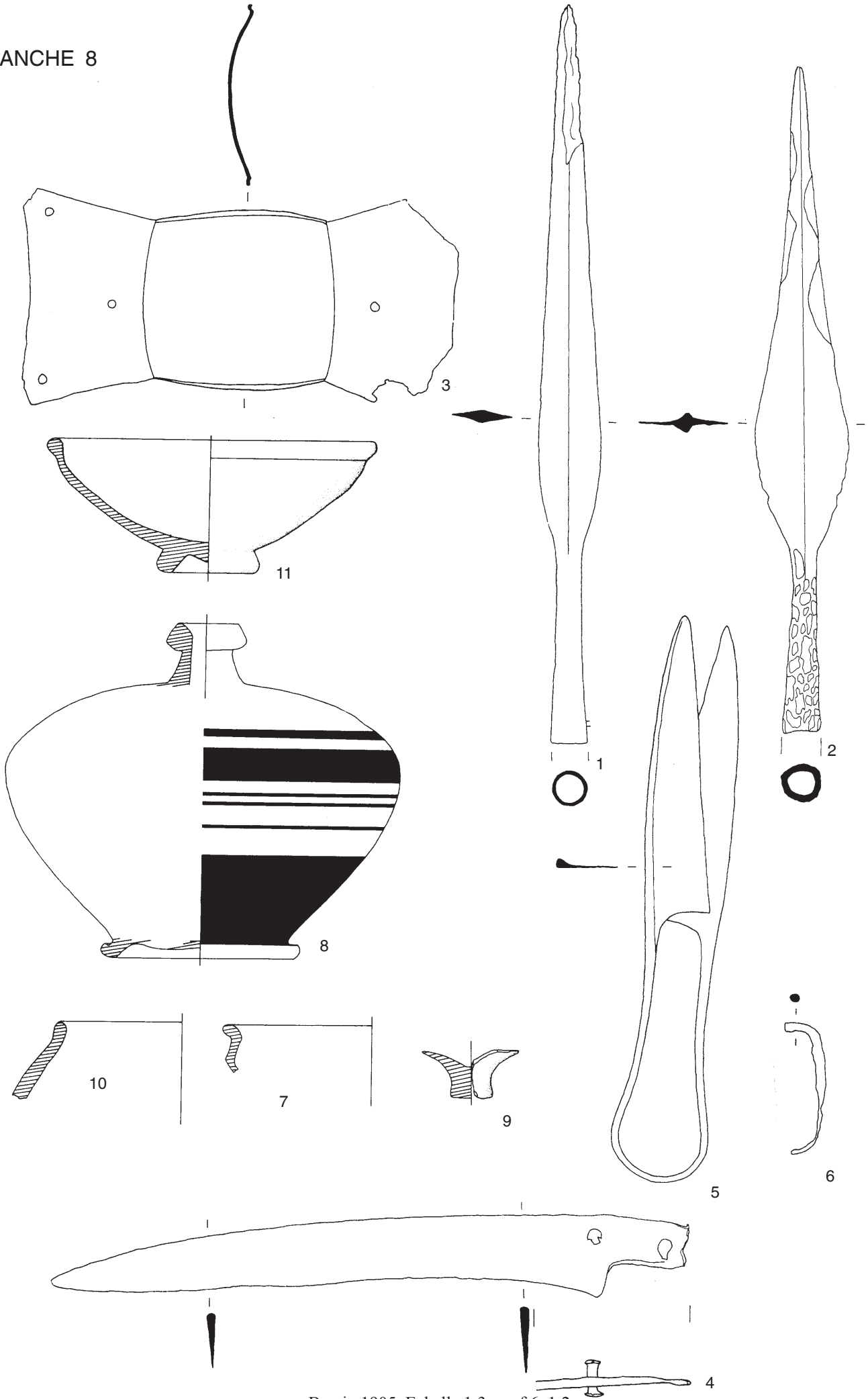

Barzio 1905. Echelle 1:3, sauf 6, 1:2.
(Tizzoni 1982, 45-46, figs. 5-6); fin LT C2-LT D1.

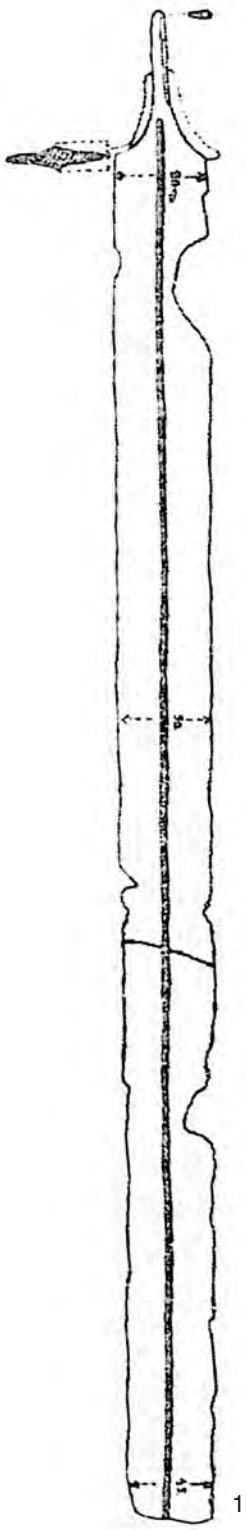

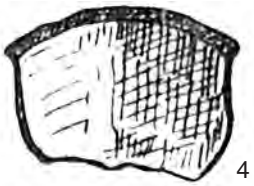

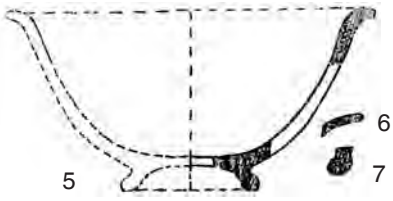

Coccaglio. Echelle 1:3, sauf 1, 1:4.
(Cornaggia Castiglioni 1955, 103-110, figs. 1-4). LT C2.

PLANCHE 10

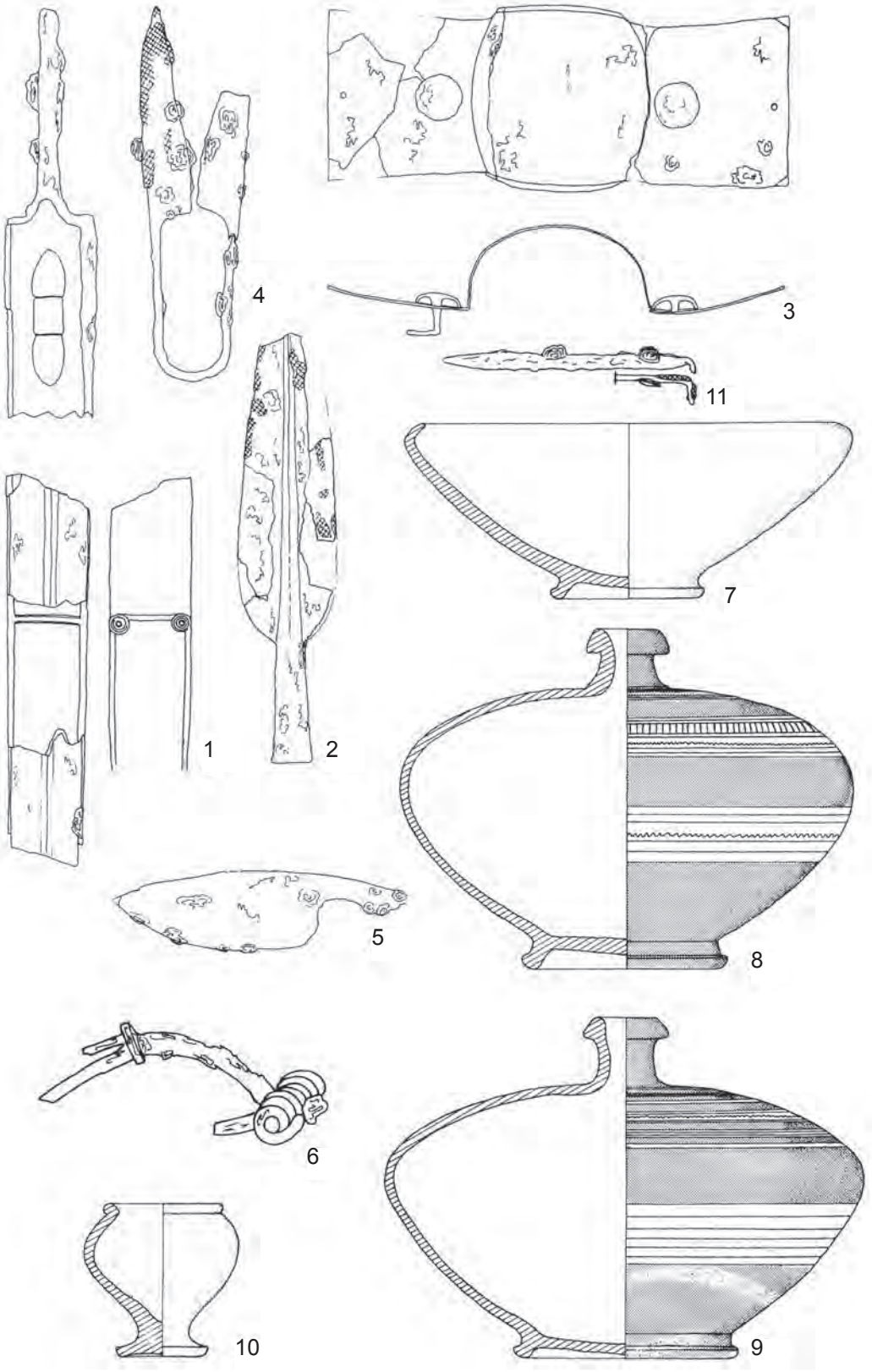

Esino Lario, tombe 2. Echelles: 1-5 et 11, 1:4; 6, 1:2; 7-10, 1:3.
(De Marinis 1986, 131, note 124, tav. XXI). Fin LT C2.

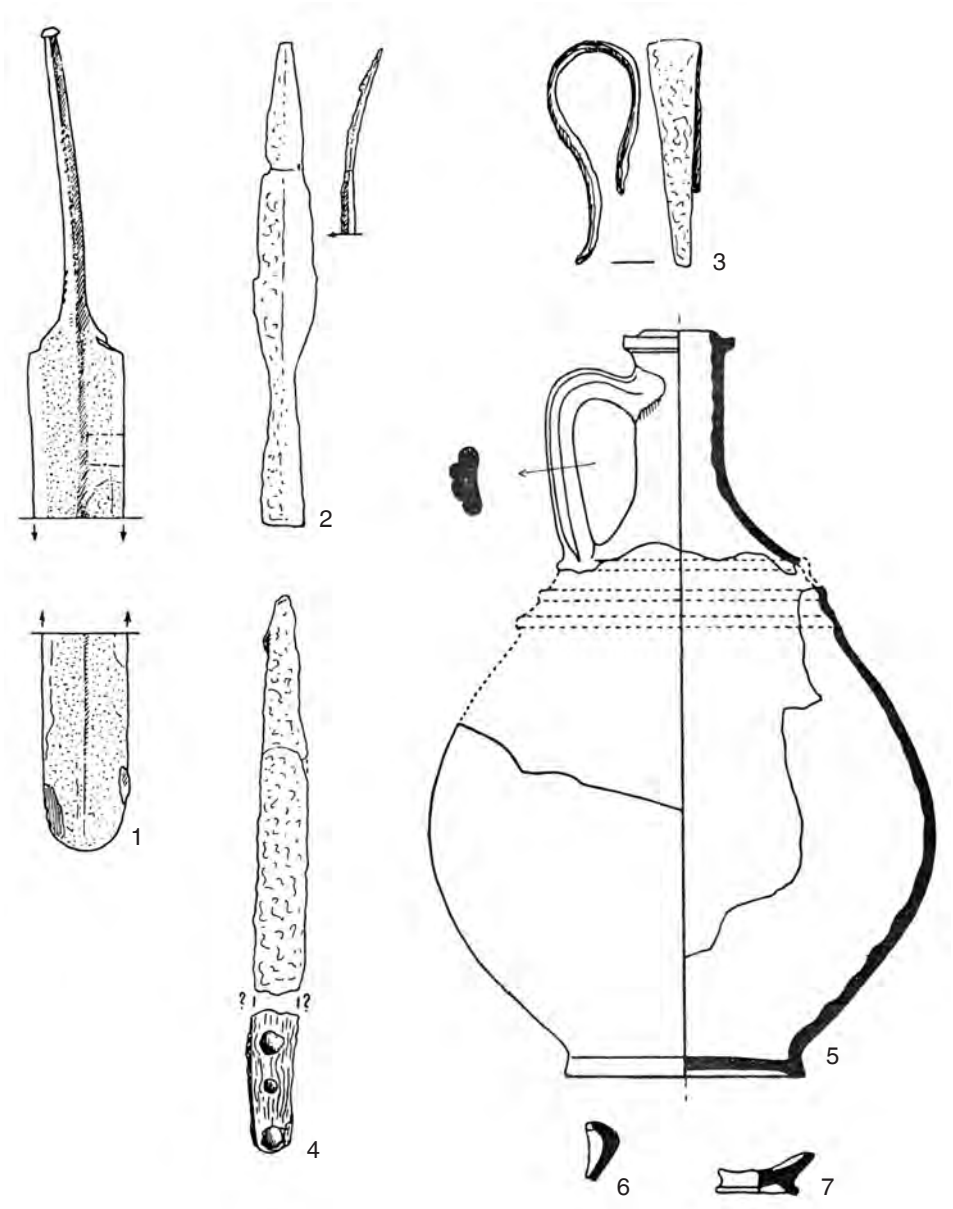

Esino Lario, tombe 3. Echelles: 1-4, 1:4; 5-7, 1:3.
(Bertolone 1954, 17-22, figs. 1, 2 et 3). LT D.

PLANCHE 12

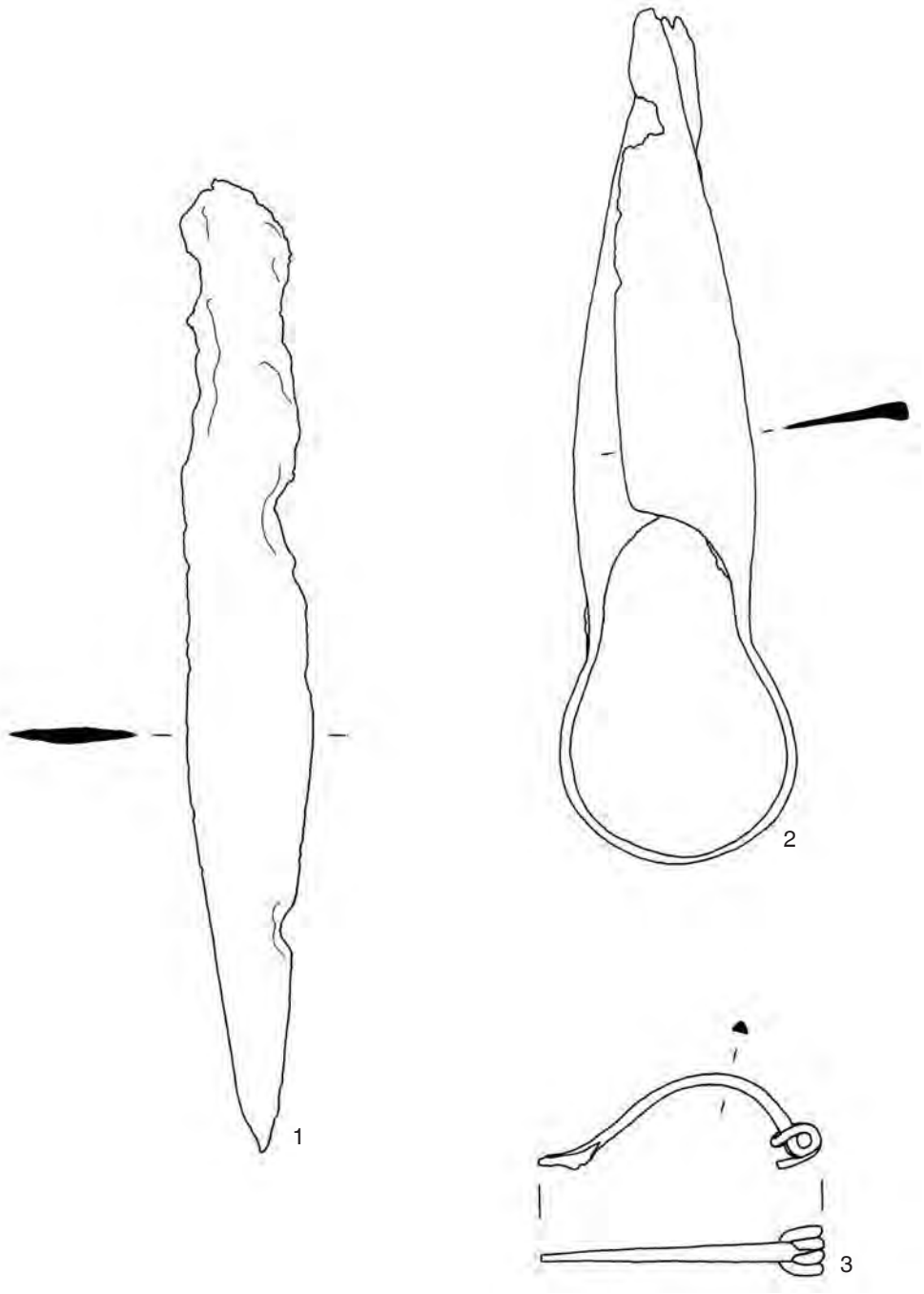

Esino Lario, tombe Castelfranco I. Echelle 1:2.
(Tizzoni 1984, 10-11, tav. XII). Fin LT D-époque augustéenne.

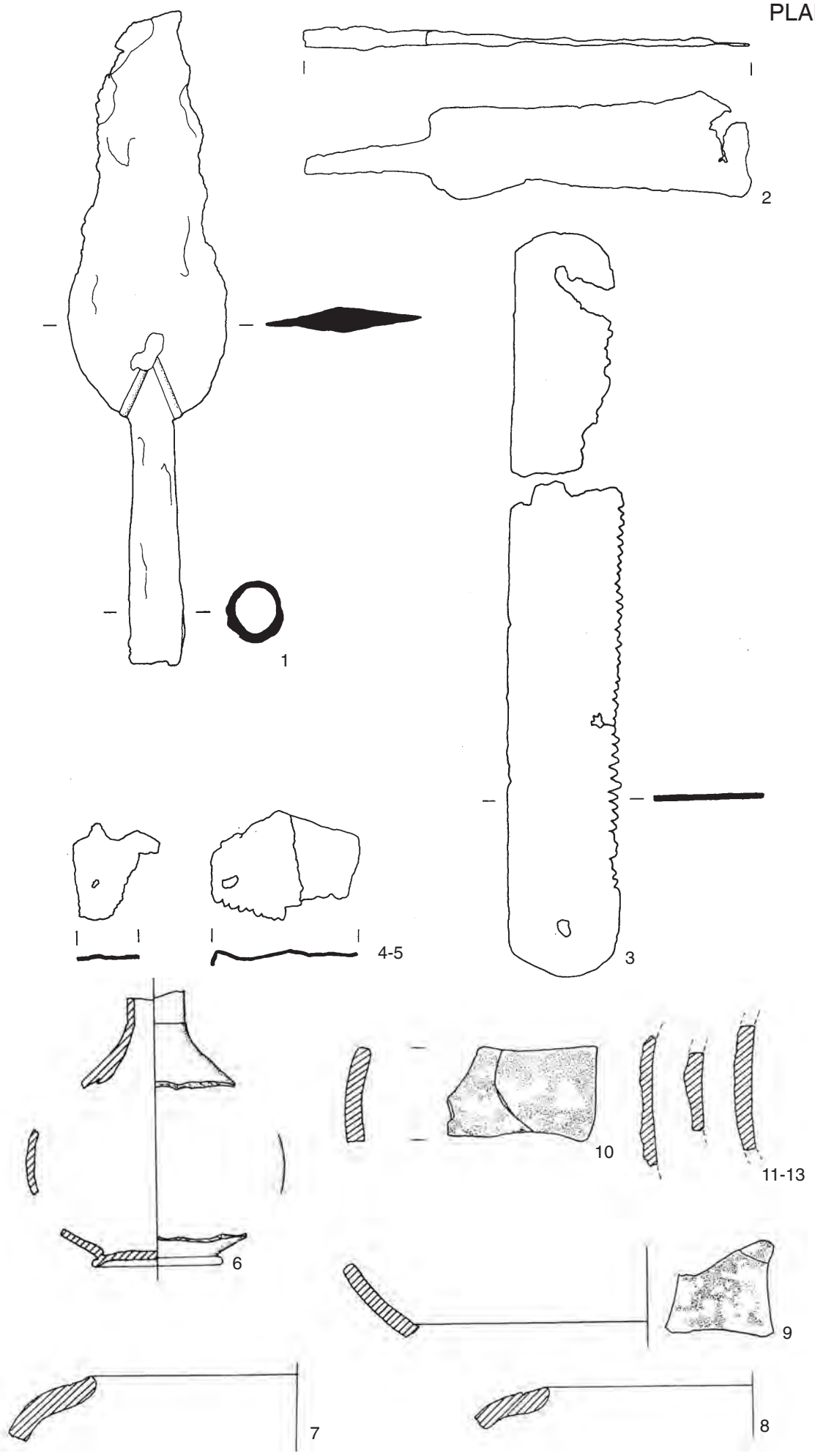

Esino Lario, tombe Castelfranco II. Echelle 1:2.
(Tizzoni 1984, 10-11, tav. XIII-XIV). Fin LT D-époque augustéenne.

PLANCHE 14

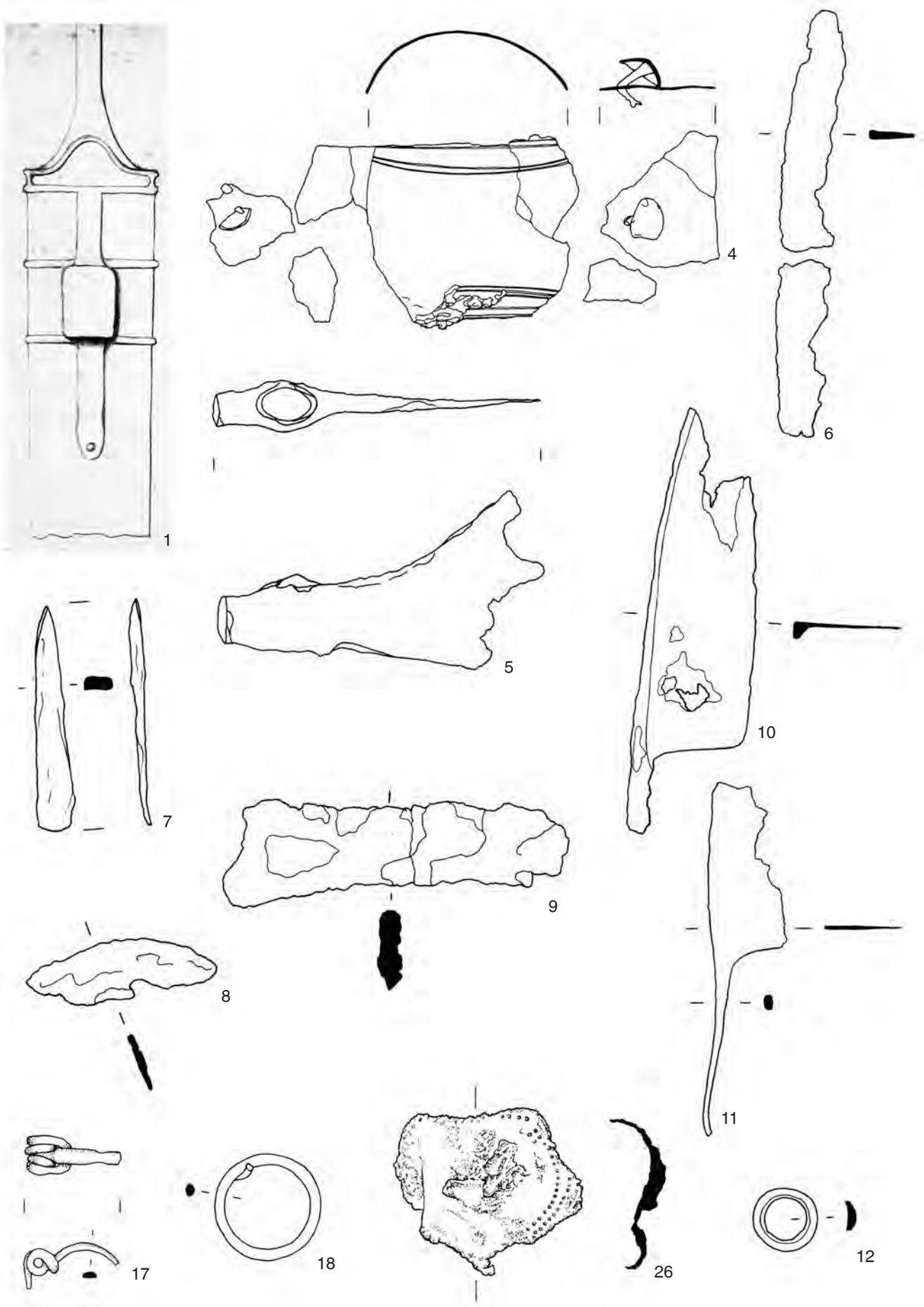

Esino Lario, tombe de 1887. Echelle 1:2, sauf 1 sans échelle et 12, 17, 18 et 26, 1:3.
(Tizzoni 1984, 12-14 et 113, tav. XV-XVIII et CXVII). LT D1.

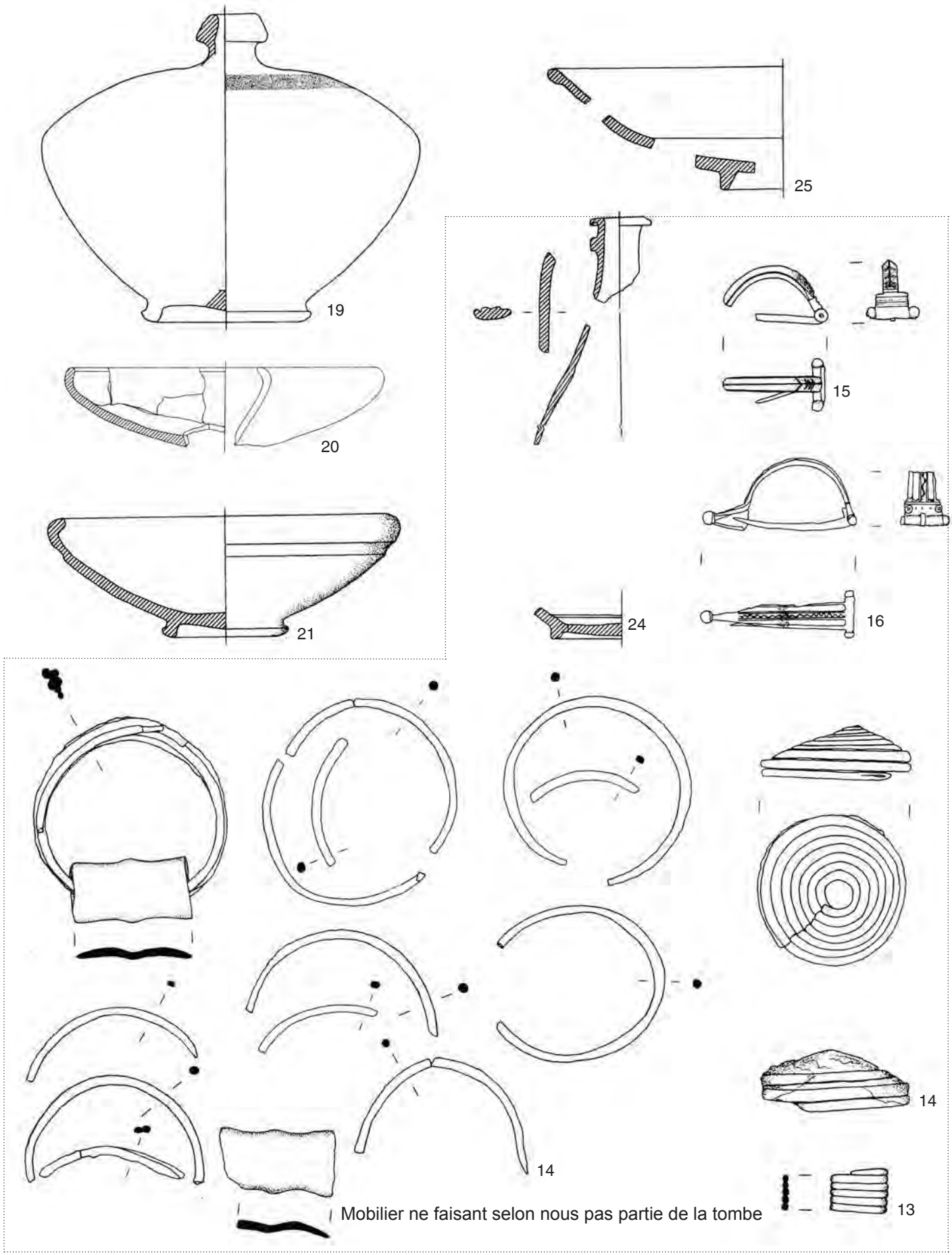

Esino Lario, tombe de 1887 (suite). Echelle 1:3.

PLANCHE 16

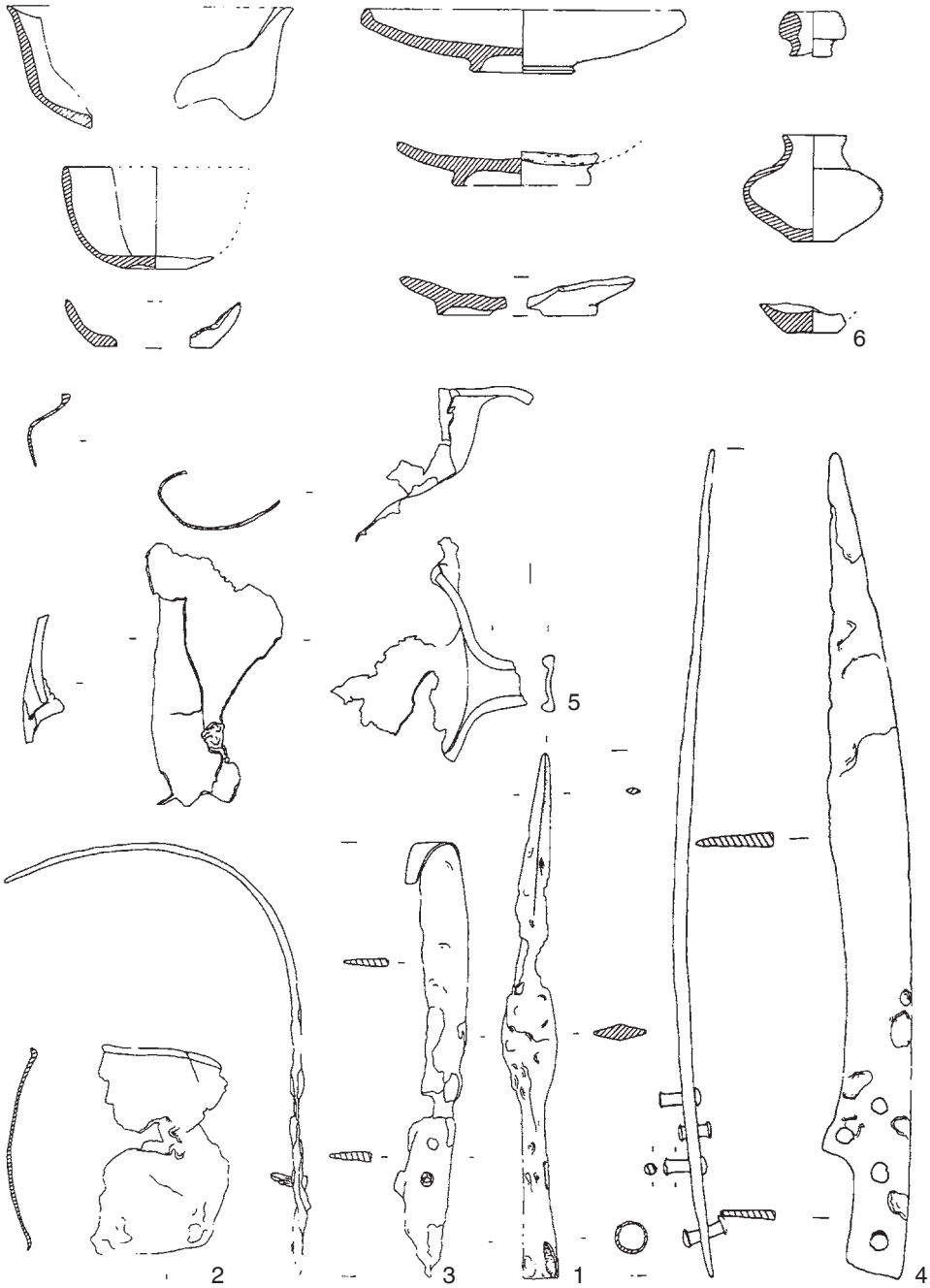

Ghisalba. Sans échelle.
(Poggiani Keller 1988/89, 379, fig. 32). LT D1.

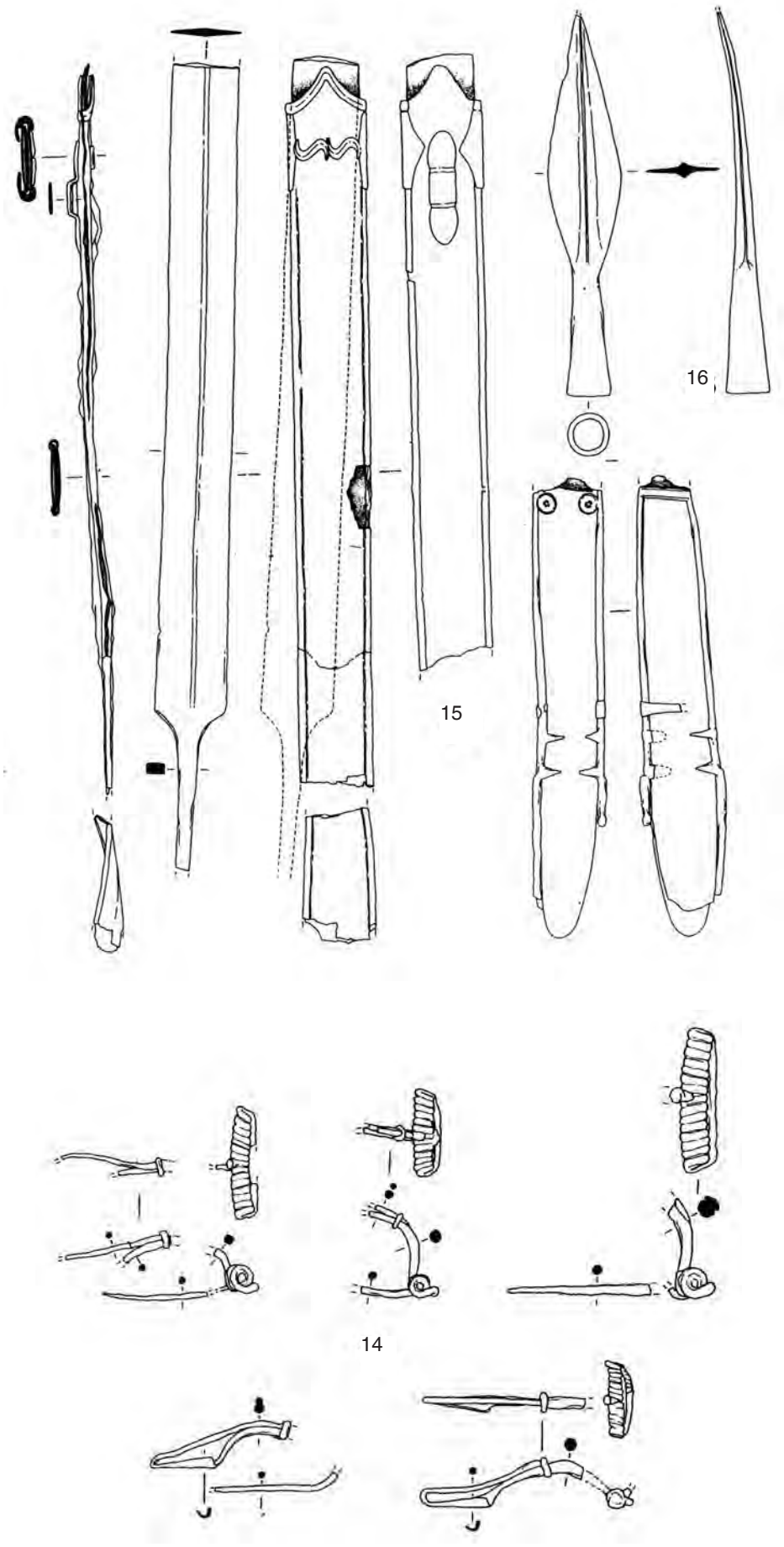

Gomoria. Echelle 1:4, sauf 14, sans échelle.
(Vitali 1989). Fin LT C2.

PLANCHE 18

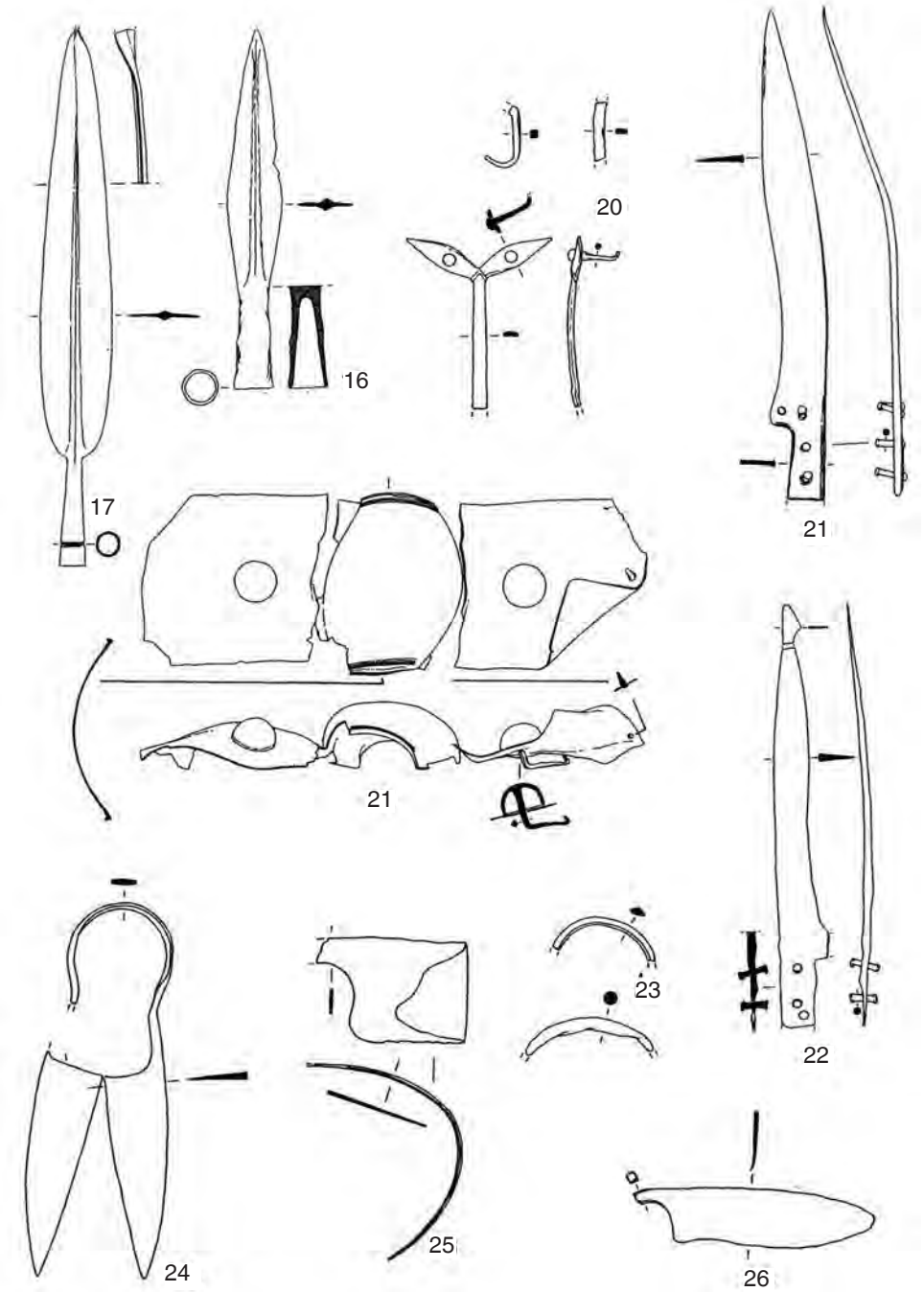

Gomoria (suite). Echelle 1:6, sauf 27, 1:1.

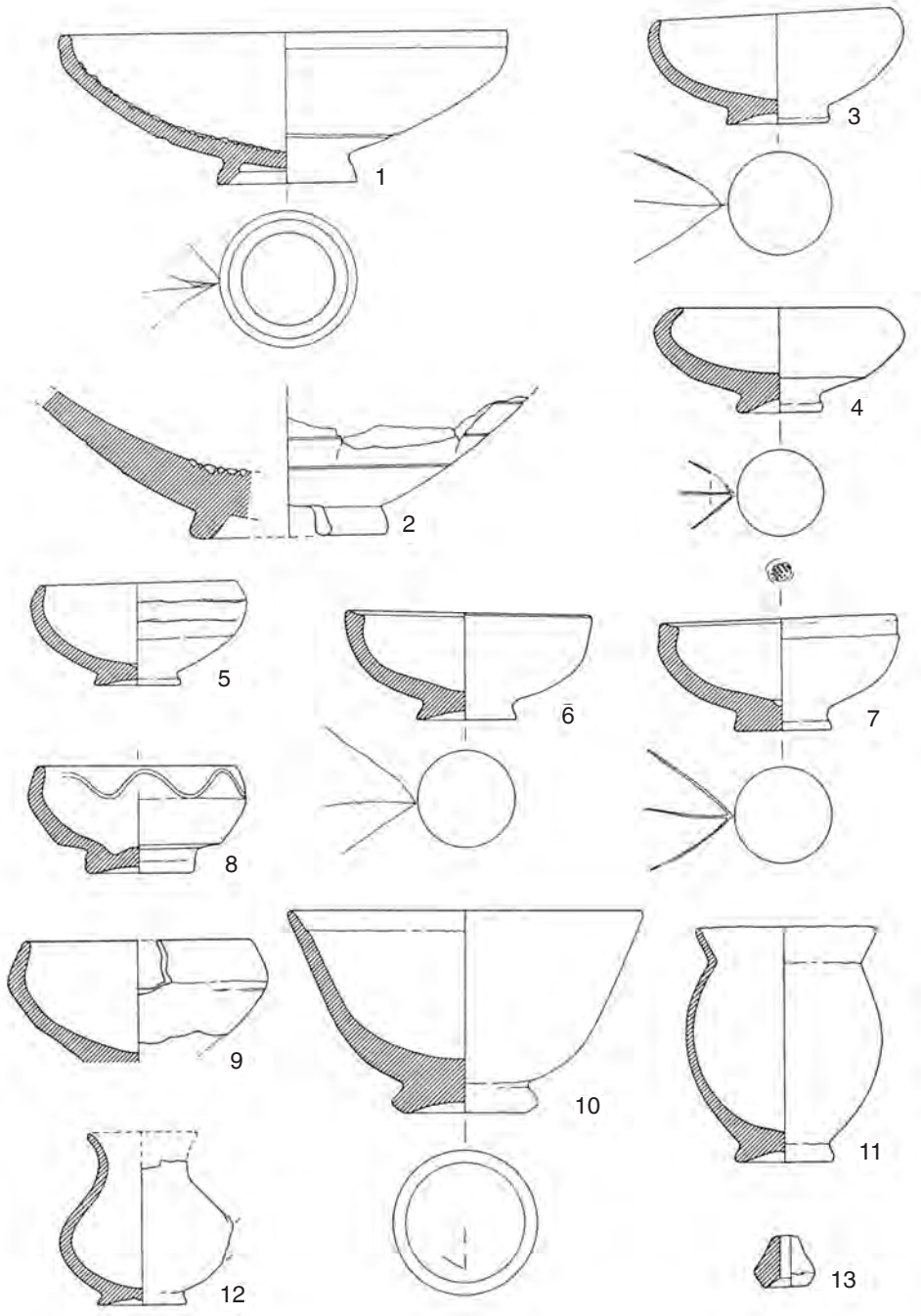

Gomoria (suite). Echelle 1:3.

PLANCHE 20

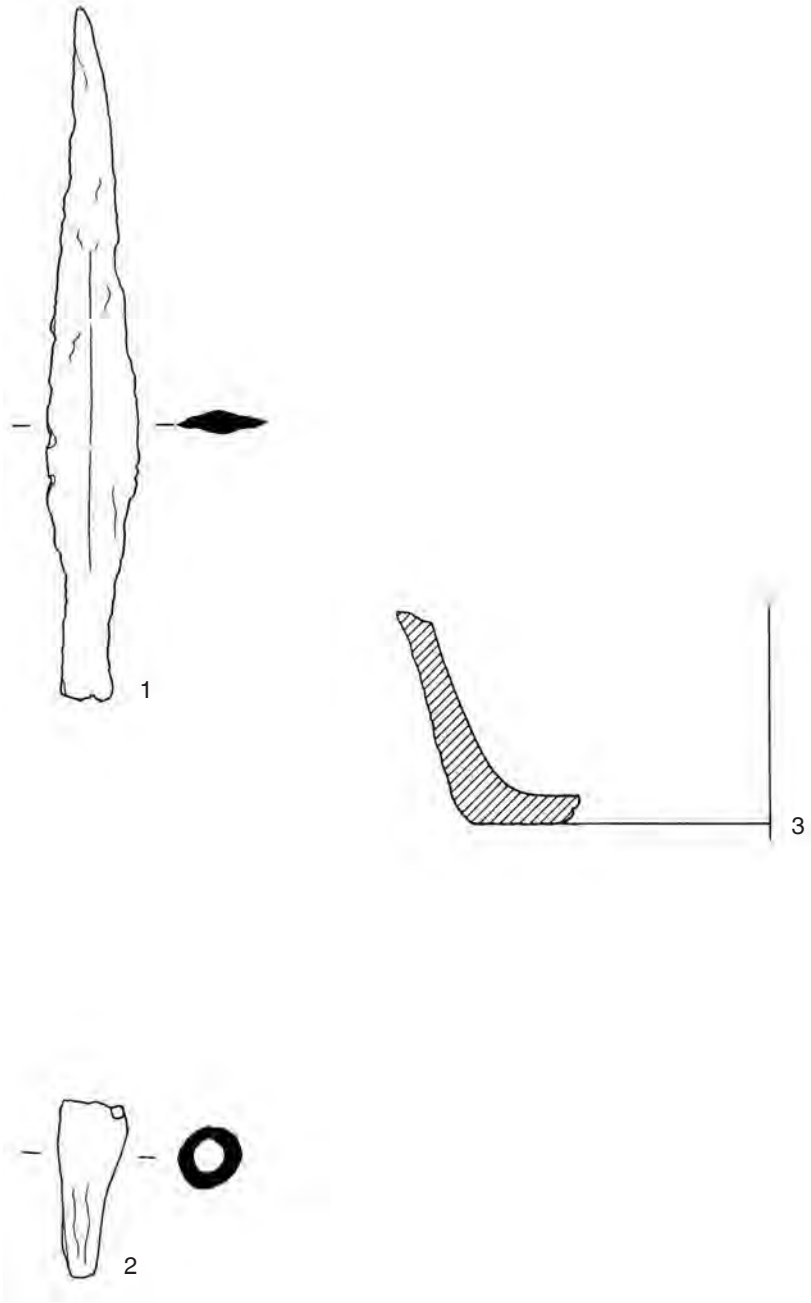

Introbio, tombe B. Echelle 1:2.
(Tizzoni 1984, 26, tav. XXVII). Ier siècle av. J.-C. ?.

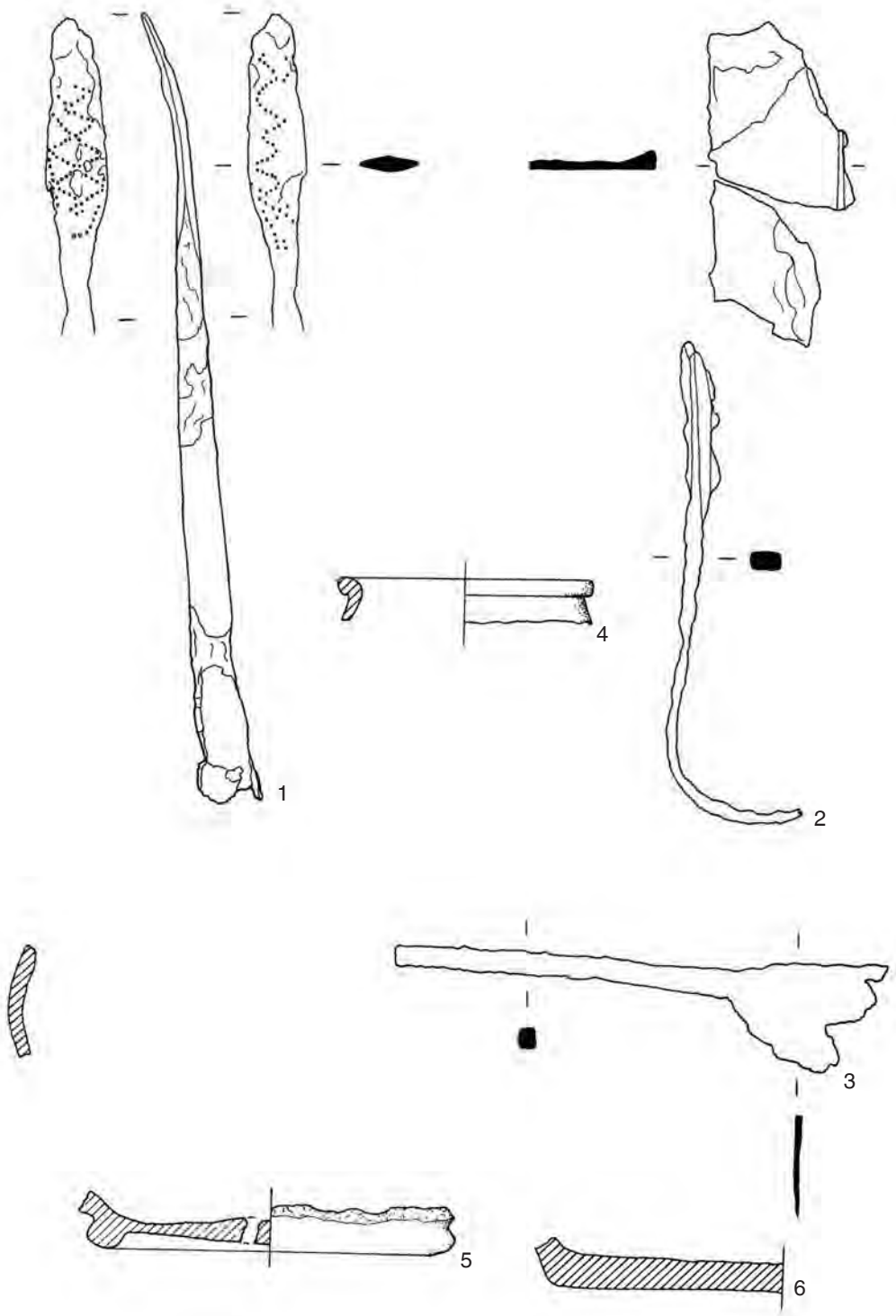

Introbio, tombe D. Echelle 1:2.
(Tizzoni 1984, 27-28, tav. XXX). LT C2 ?.

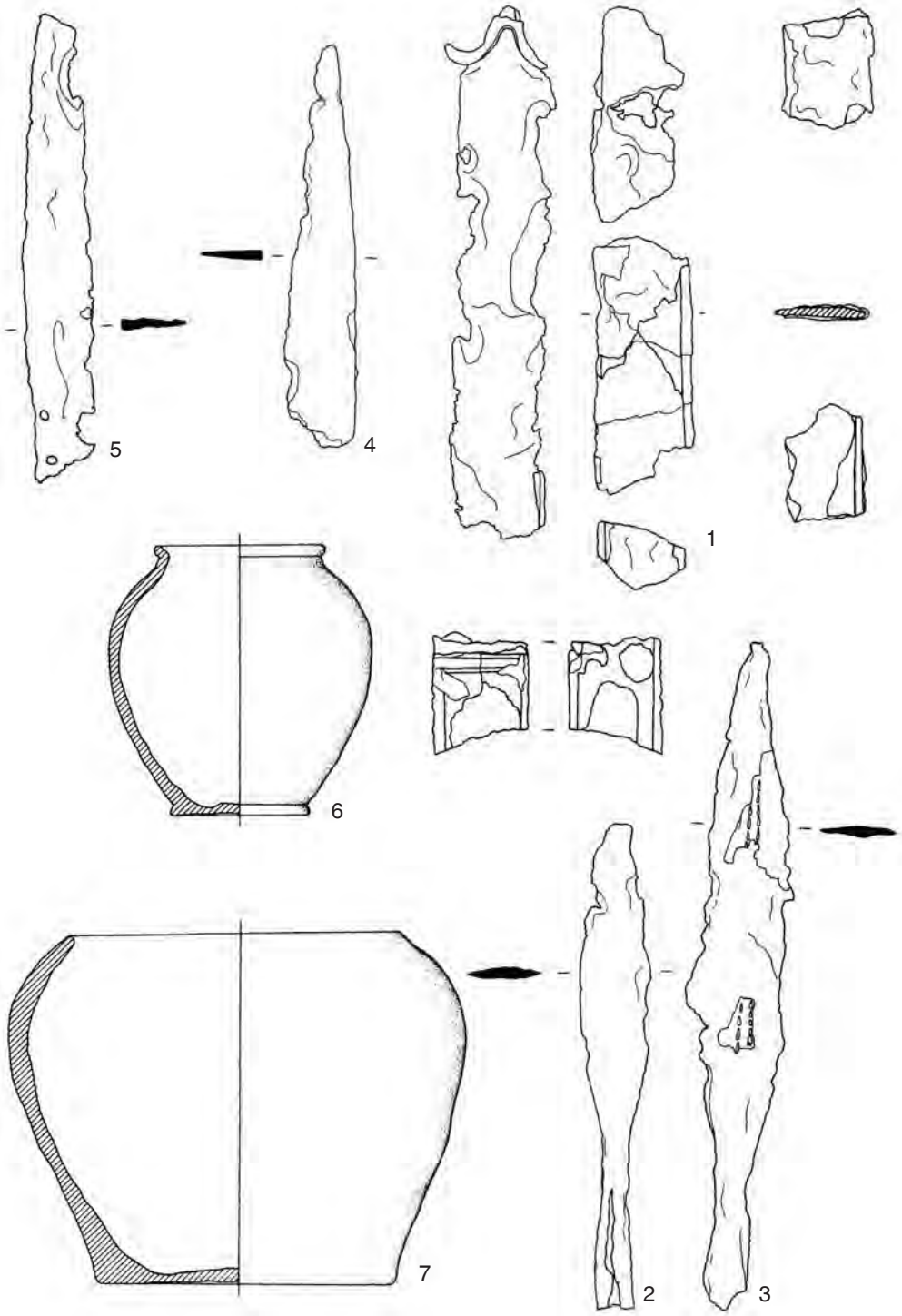

Introbio, tombe F. Echelle 1:3.
(Tizzoni 1984, 28-29, tav. XXXII). LT C ?.

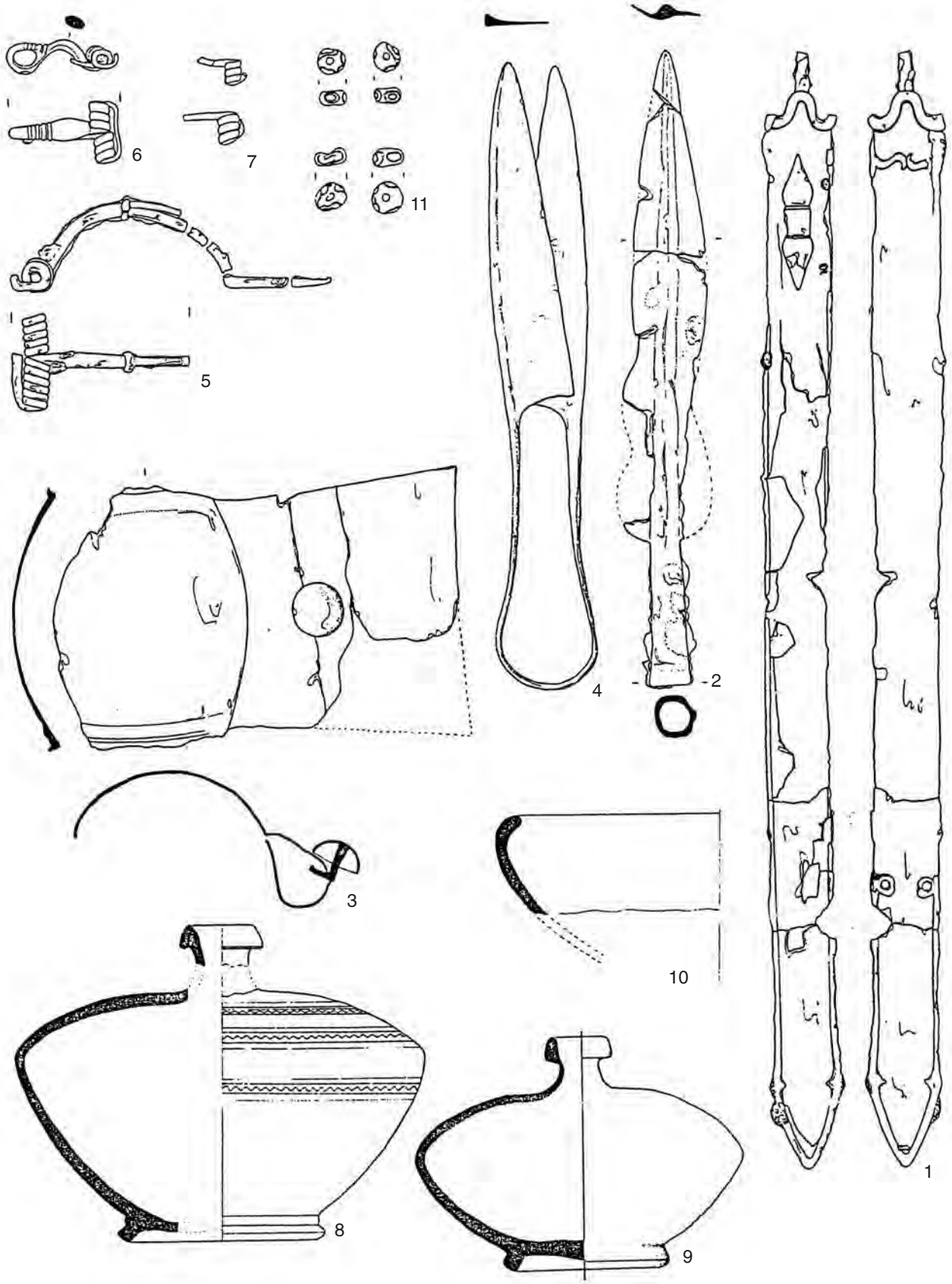

Introbio, tombe de 1917. Echelle 1:3, sauf 1, 1:4.
(De Marinis 1977, 37, pl. 10). Fin LT C2.

PLANCHE 24

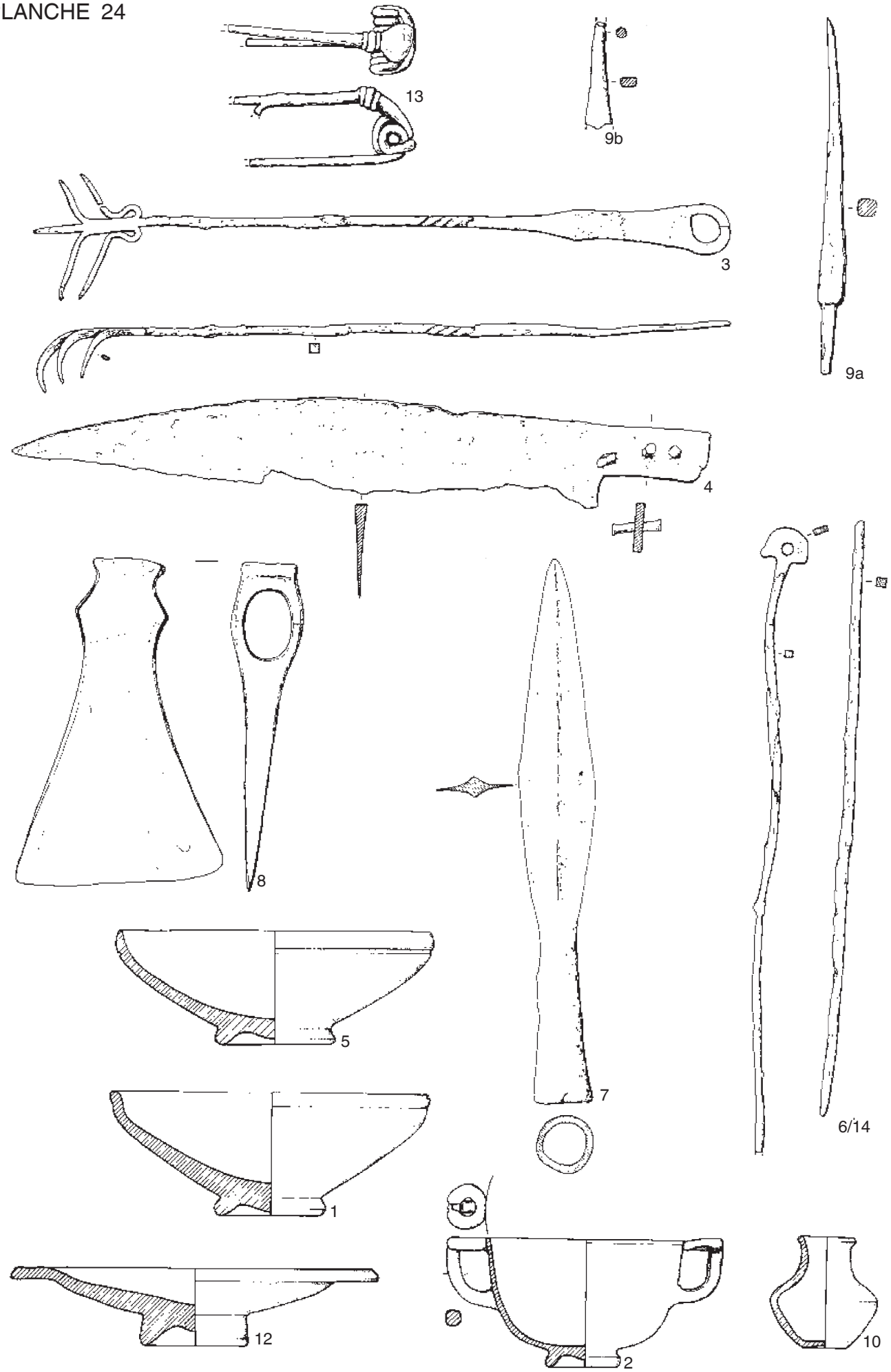

Isola Rizza, tombe 51. Echelle 1:3, sauf 3 et 6/14, 1:4; 9a-b et 13, 1:2.
(Salzani 1998, tav. XXVIII). LT D2.

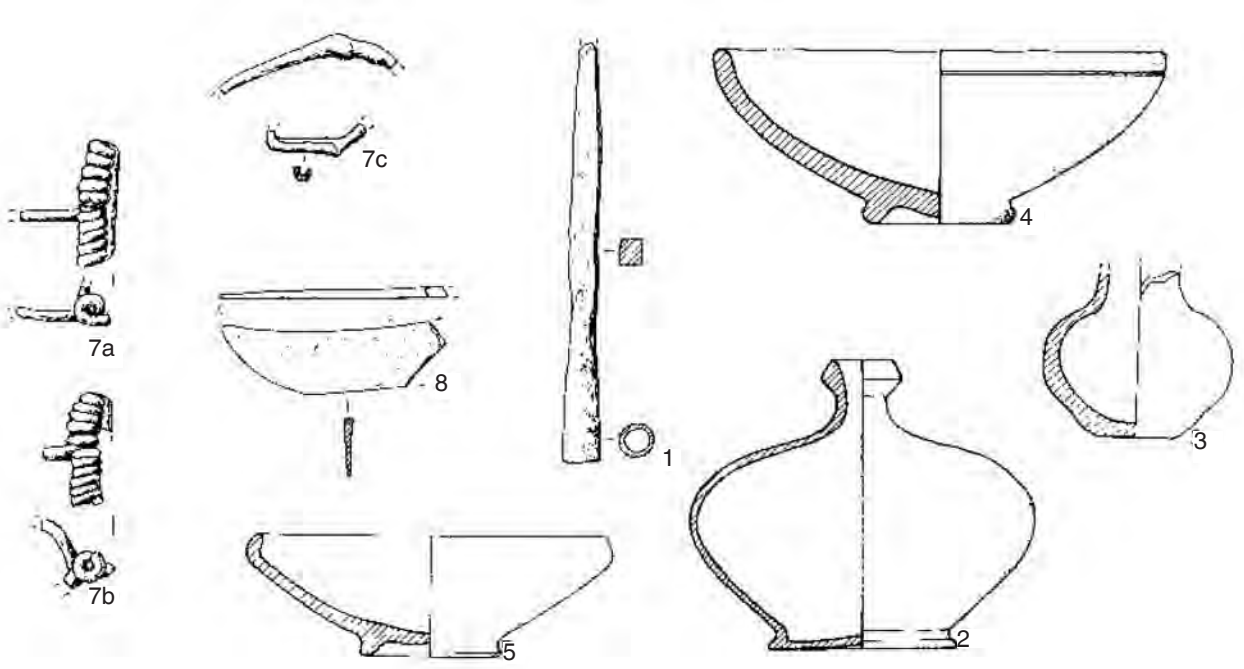

Isola Rizza, tombe 63. Echelle 1:3, sauf 7, 1:2.
(Salzani 1998, tav. XXXV B). LT C2-D1.

PLANCHE 26

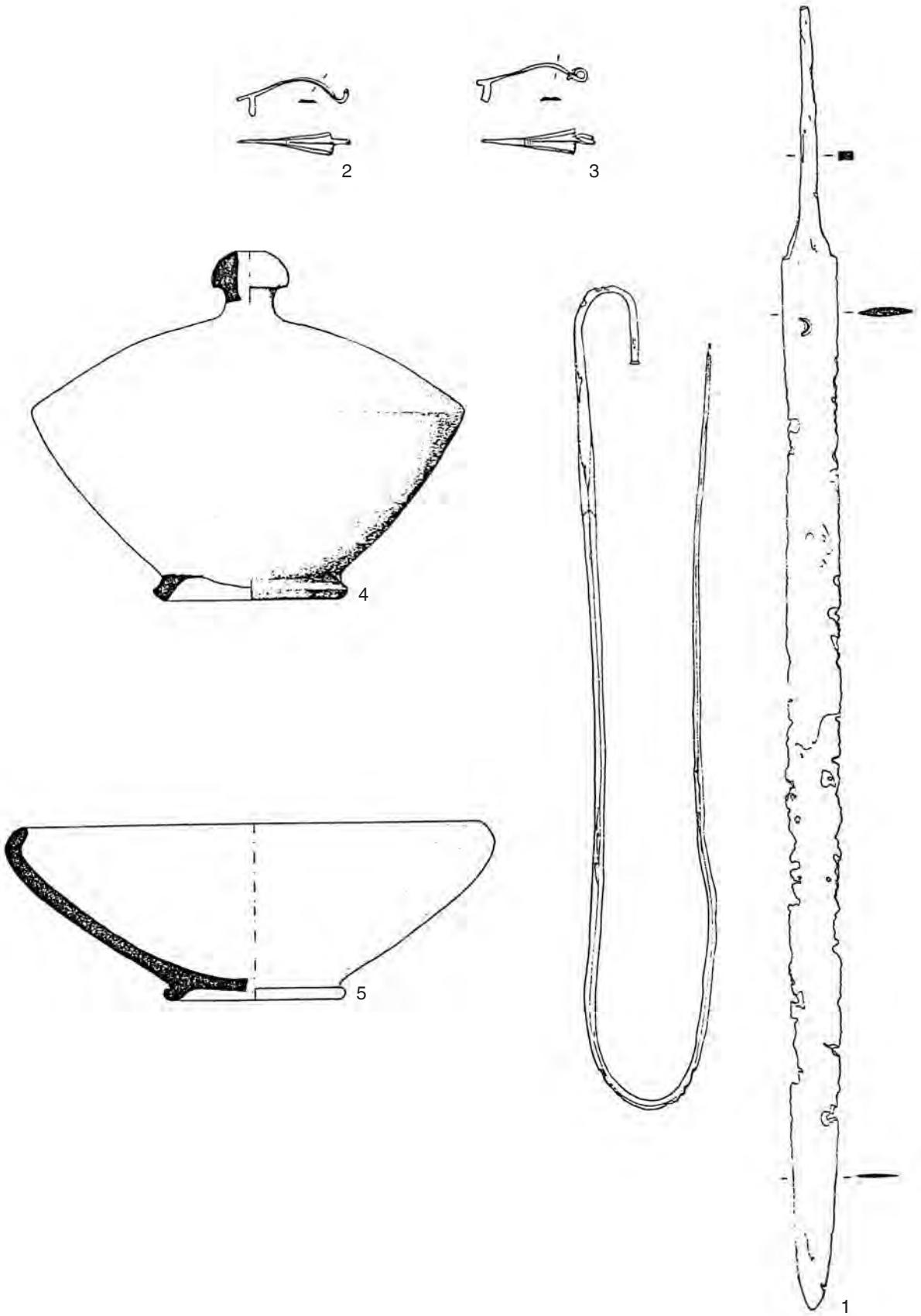

Mariano al Brembo. Echelle 1:3, sauf la vue de face de l'épée, 1:4.
(De Marinis 1977, 37, pl. 11). LT D.

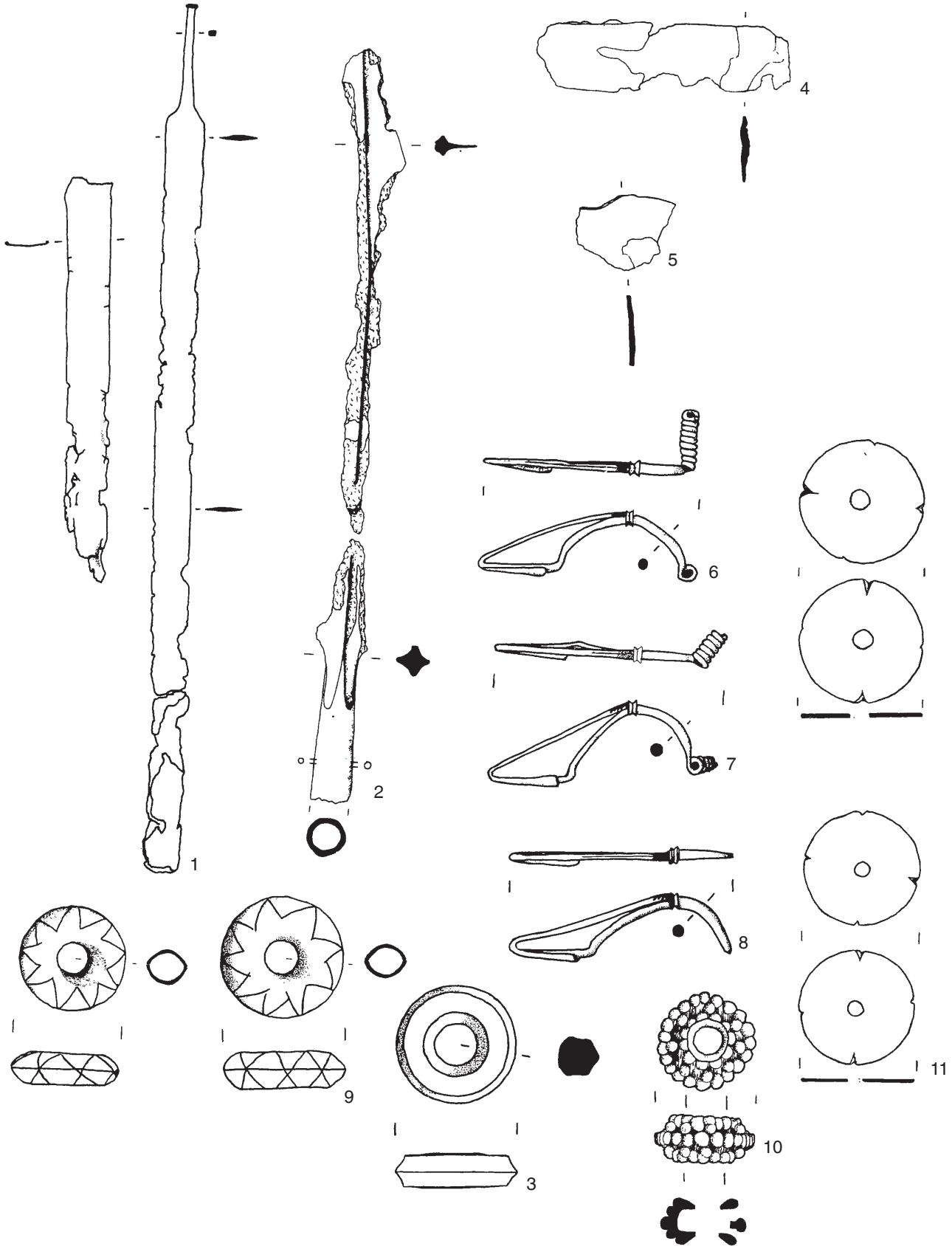

Misano di Gera d'Adda. Echelle 1:2, sauf 1, 1:6; 2, 4 et 5, 1:3.
(Tizzoni 1981b, 6-12, tav. 1-7). LT D.

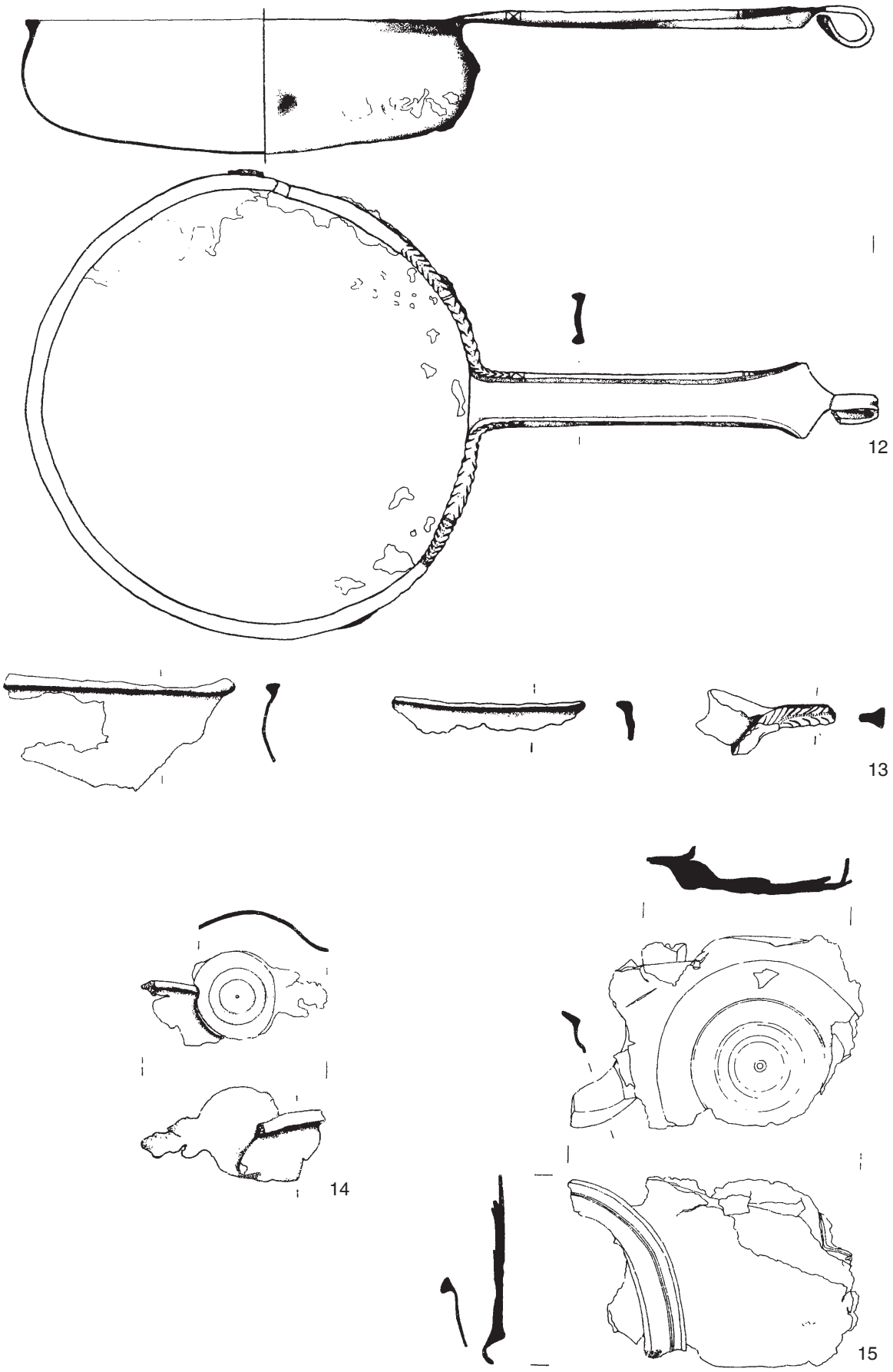

Misano di Gera d'Adda (suite). Echelle 1:3.

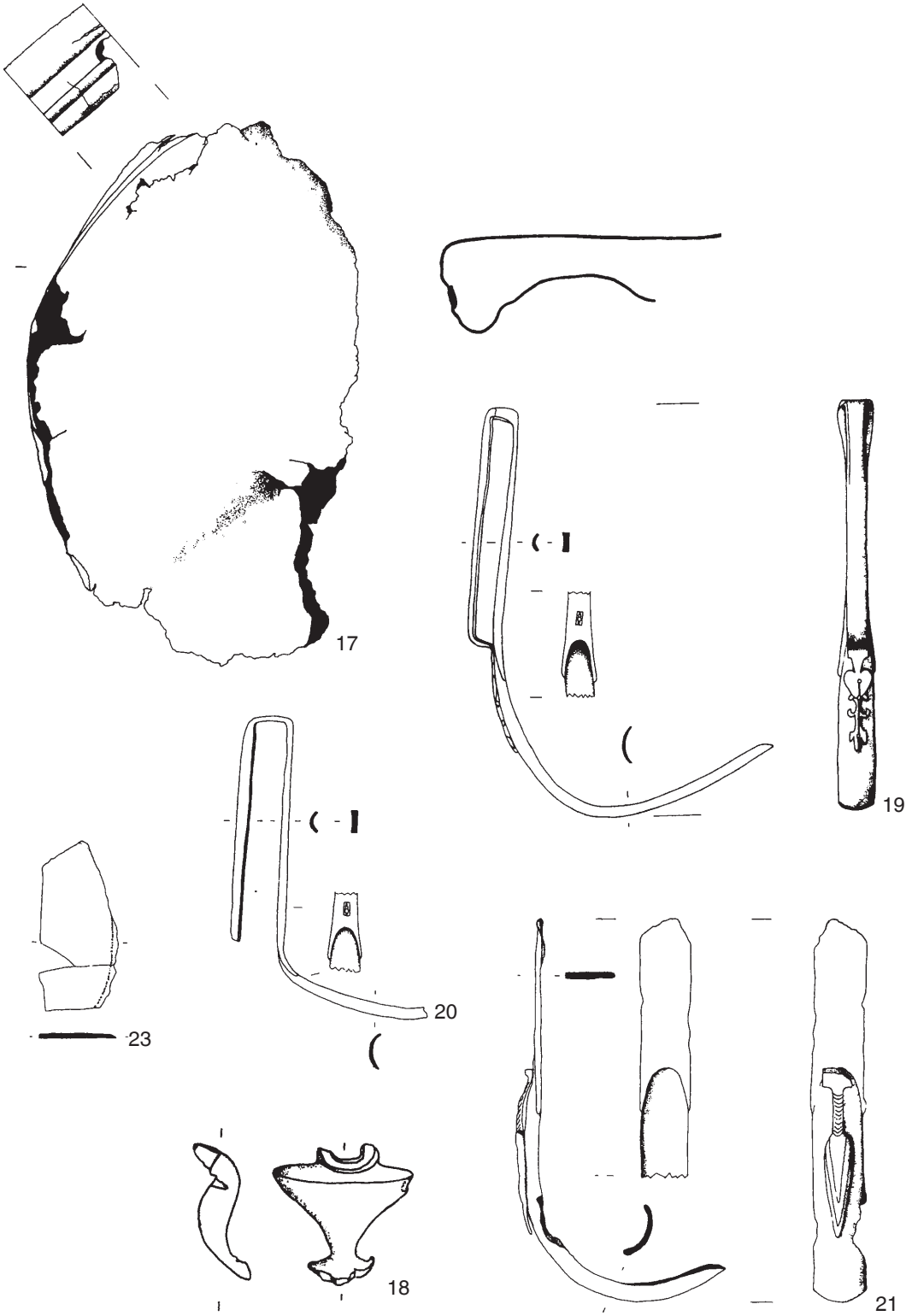

Misano di Gera d'Adda (suite). Echelle 1:3.

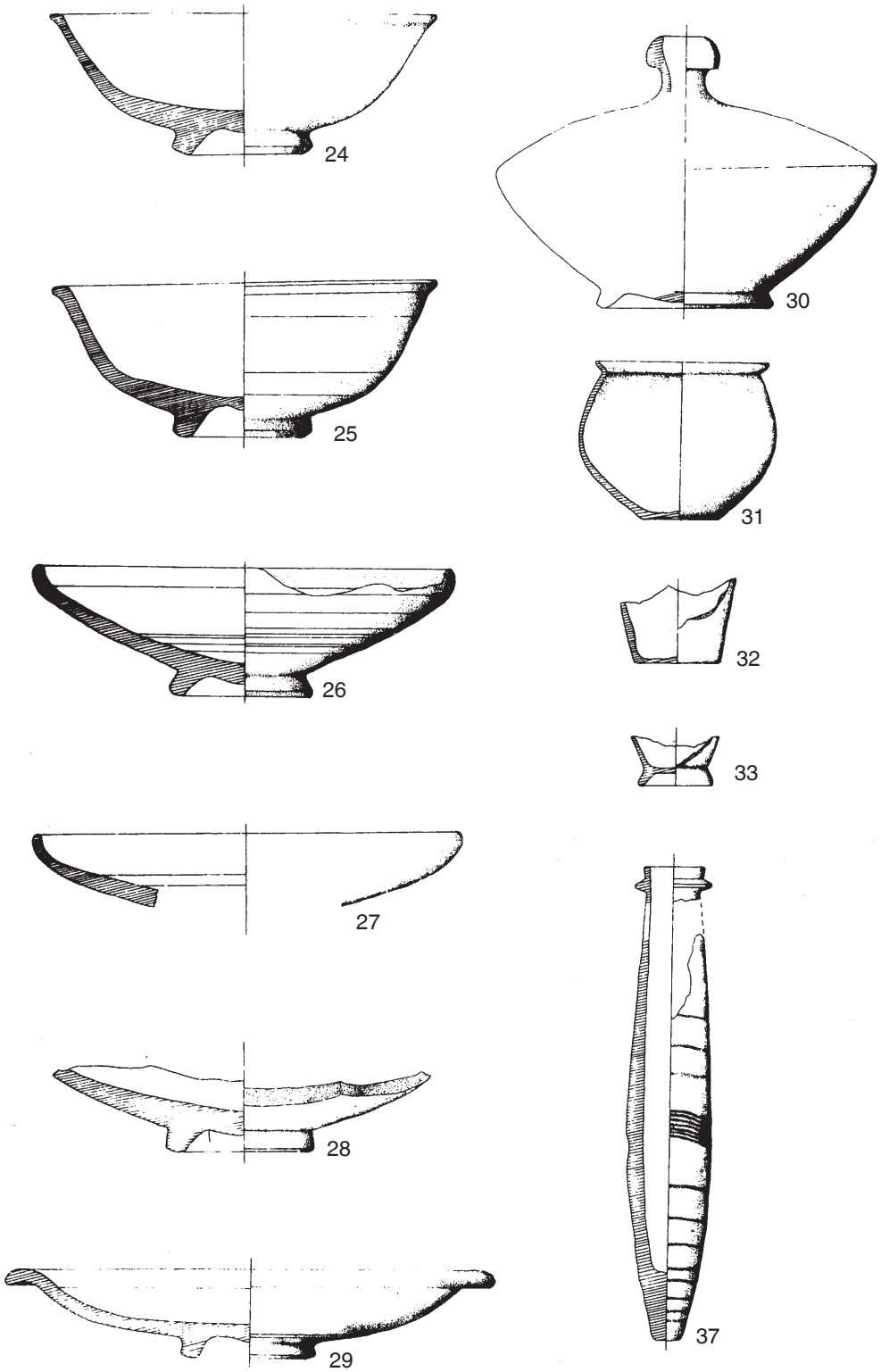

Misano di Gera d'Adda (suite). Echelle 1:3.

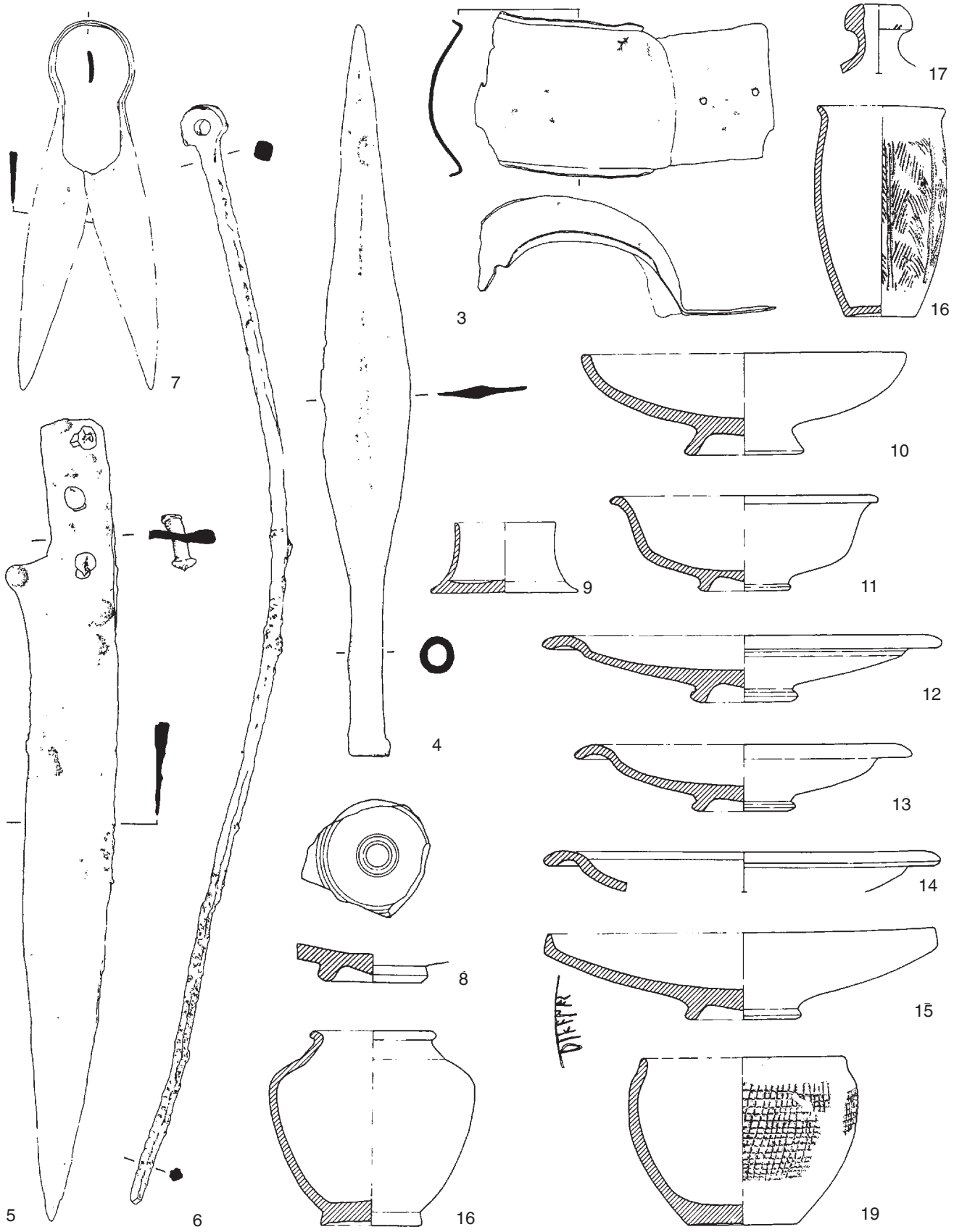

Oleggio, tombe 53. Echelle 1:3.
(Spagnolo Garzoli 1999, fig. 95). LT D1.

PLANCHE 32

A

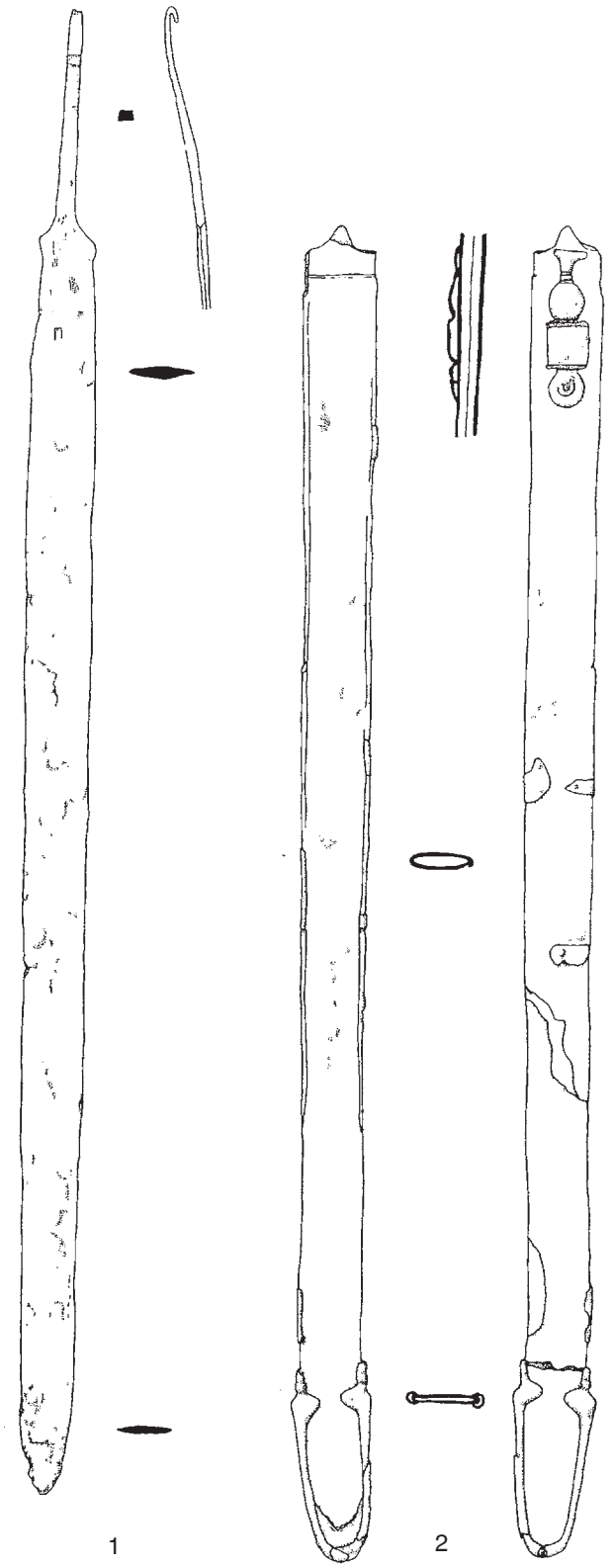

B

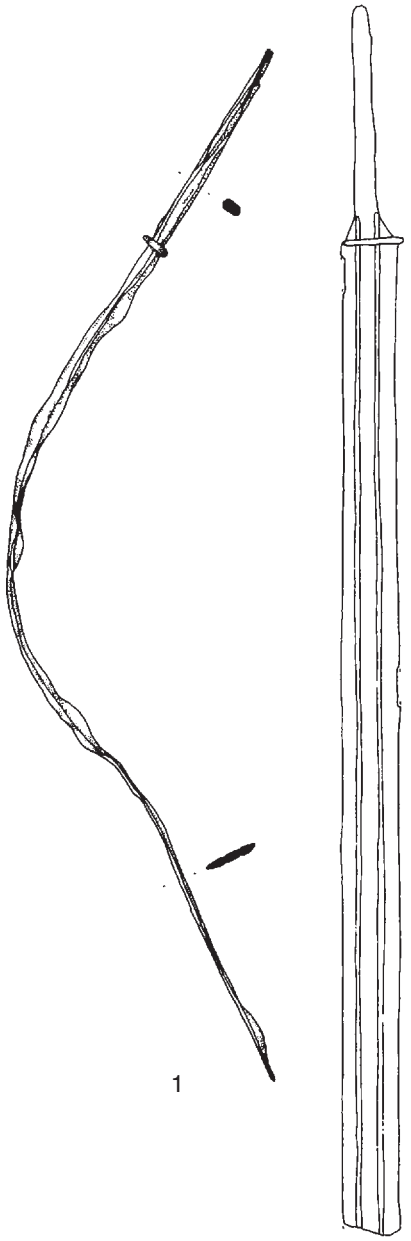

A : Oleggio, tombe 53 (suite). B : Oleggio, tombe 212. Echelle 1:5.
A : (Spagnolo Garzoli 1999, fig. 94). LT D1. B : (Sapgnolo Garzoli 1999, fig. 257-258). LT D1.

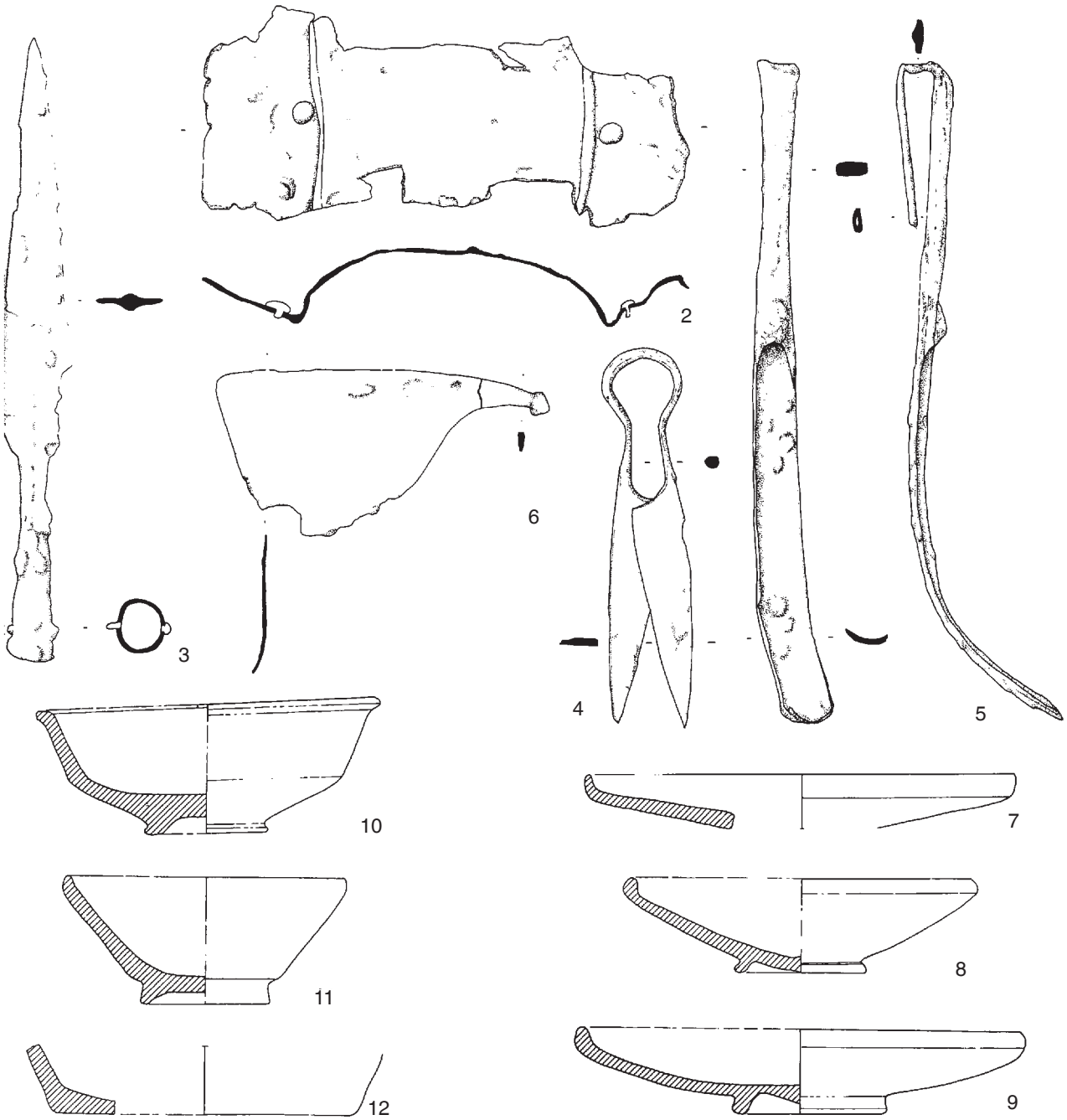

Oleggio, tombe 212 (suite). Echelle 1:3.

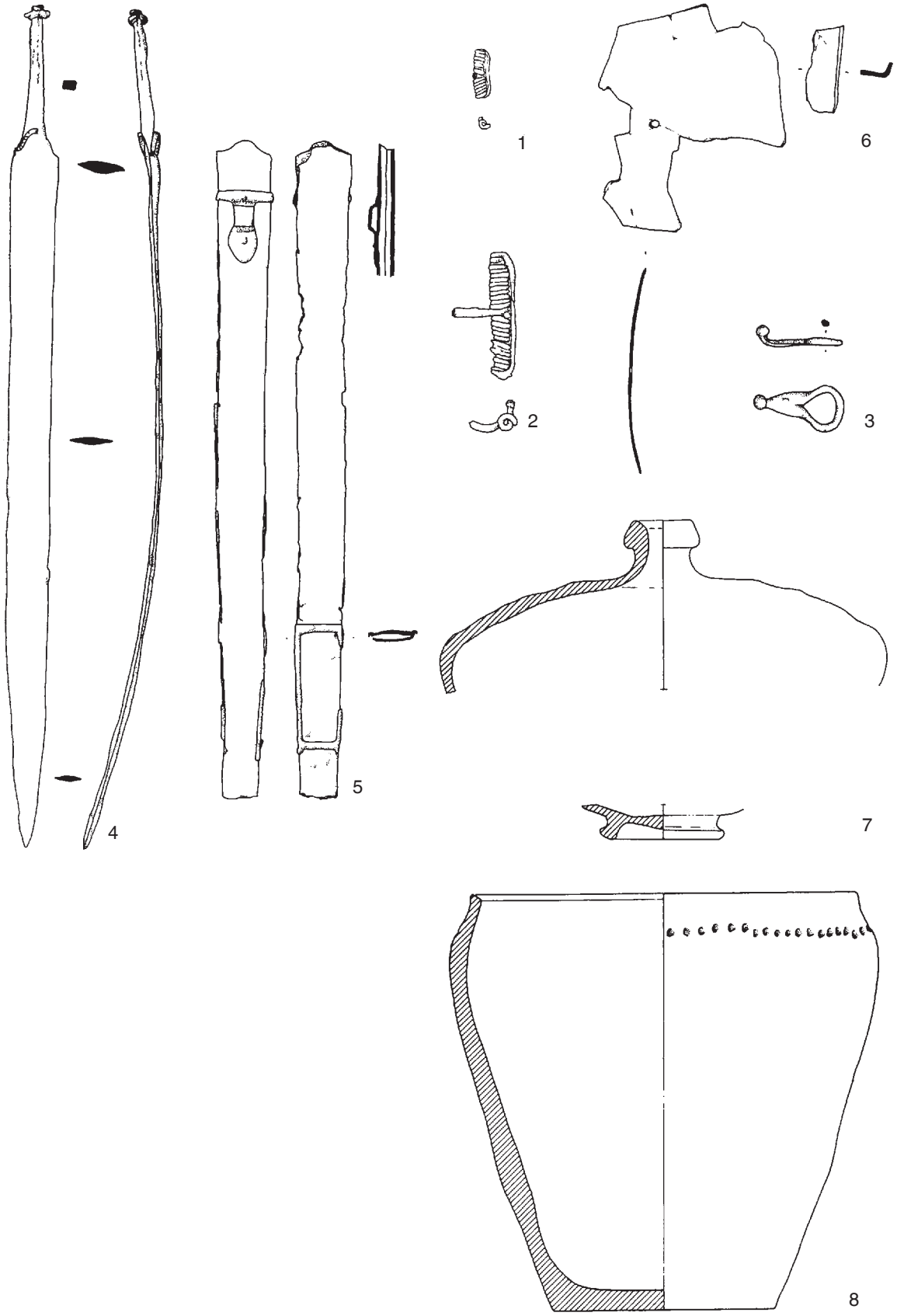

Oleggio, tombe 258. Echelle 1:3, sauf 4-5, 1:5.
(Spagnolo Garzoli 1999, fig. 318-319). LT C2.

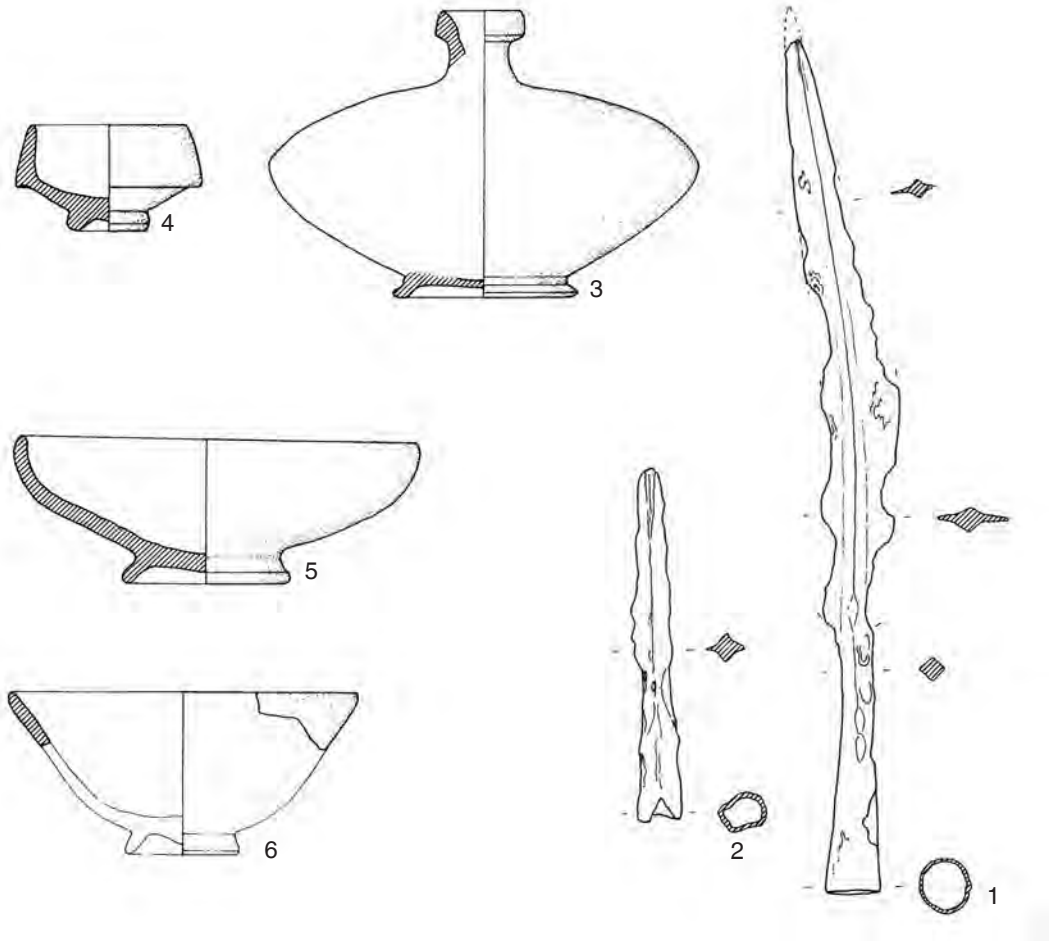

Piadena, tombe 3. Echelle 1:3.
(De Marinis 1986, 131-136, tav. XIX). LT D.

PLANCHE 36

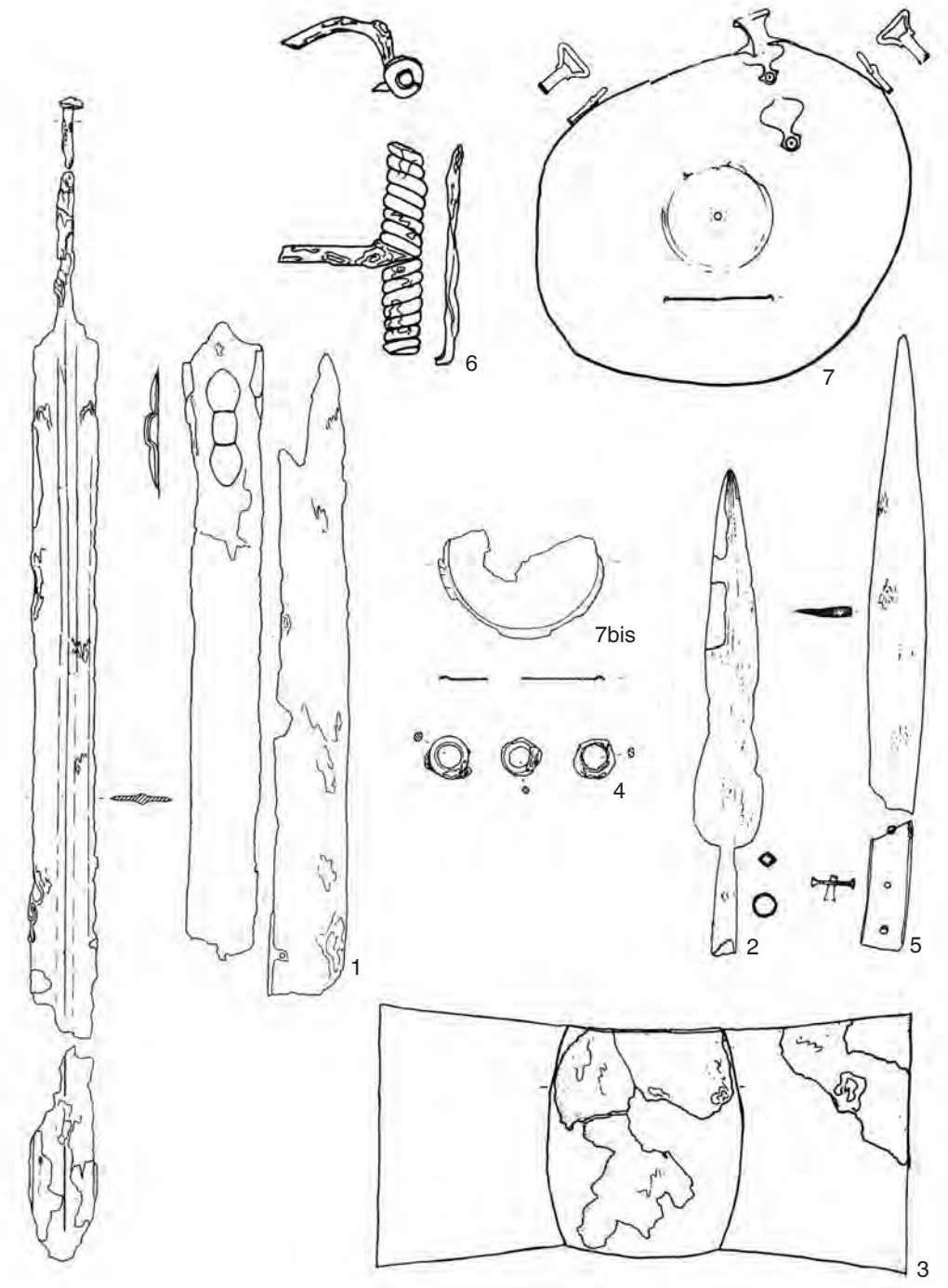

Remedello Sopra, tombe 2 (seule une partie du mobilier est présentée ici). Echelle 1:4, sauf 1 et 7, 1:6; 6, 1:2. (De Marinis 1986, tav. XVII). LT C2.

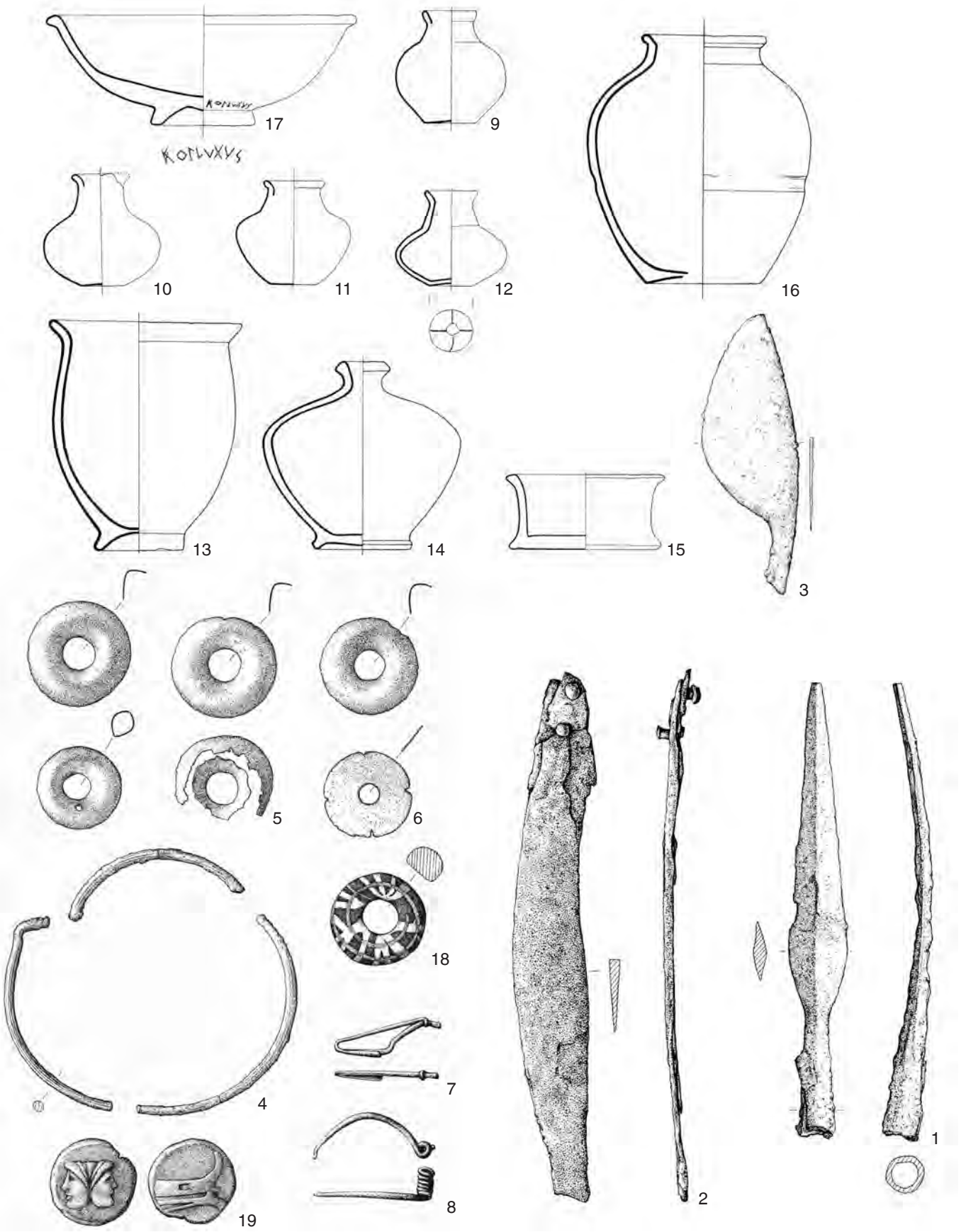

Remedello Sotto, tombe A. Echelle 1:3, sauf 4-8 et 18-19, 1:2.
(Vanacci Lunazzi 1977, 27-29, tav. XXXV-XXXVIII). Fin LT C2-début LT D1.

PLANCHE 38

A

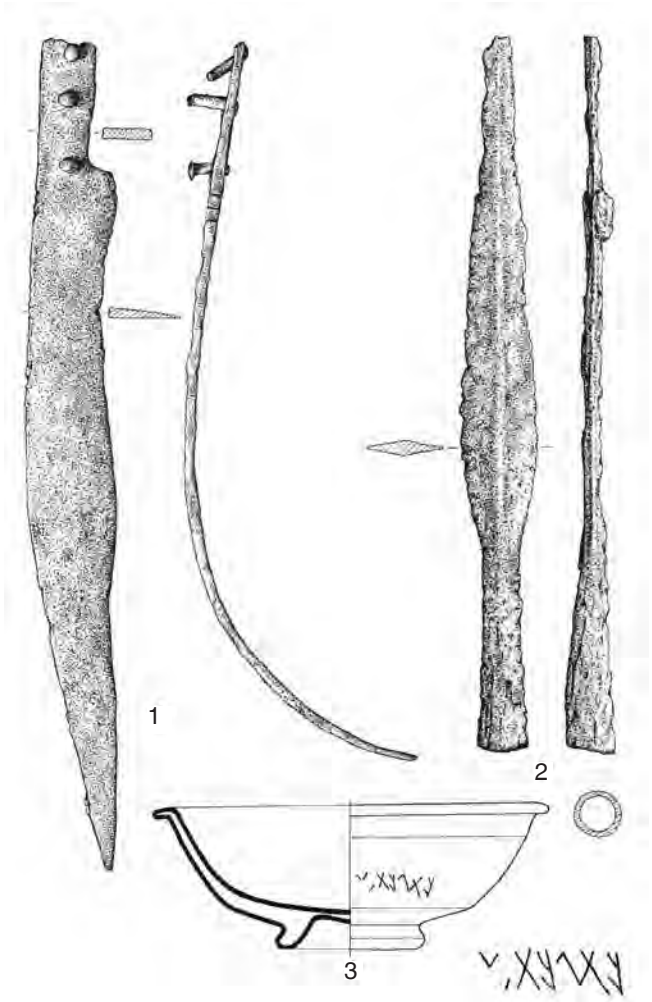

B

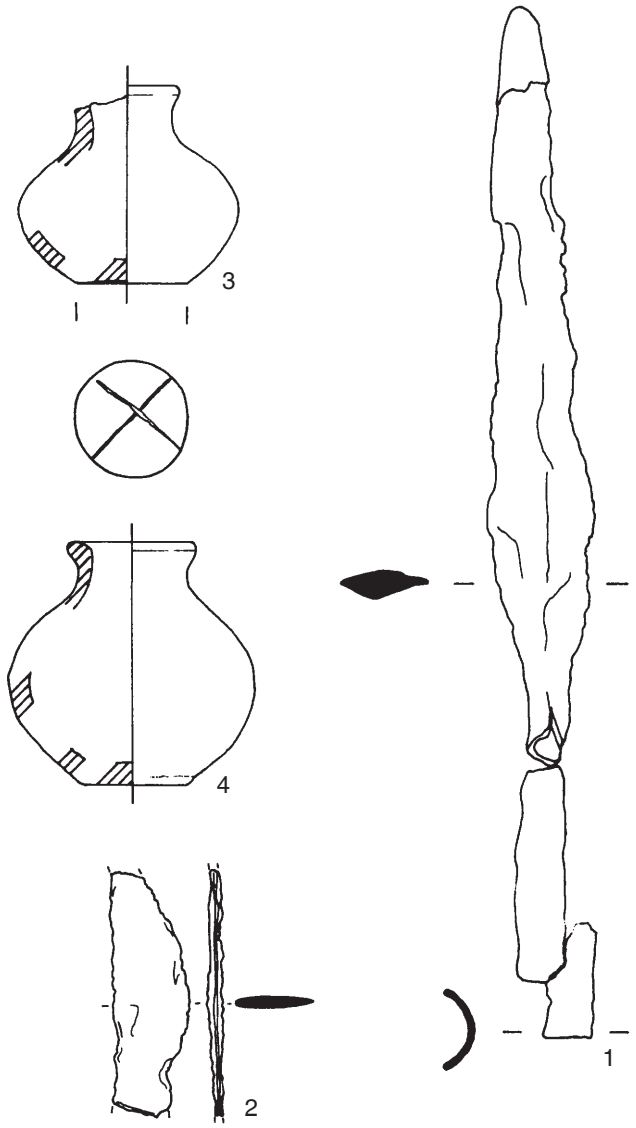

Remedello Sotto. A : tombe Y. Echelle 1:3. B : tombe I. Echelle 1:2.
A : (Vanacci Lunazzi 1977, 25, tav. XXXIII). LT D. B : (Tizzoni 1985b, 34, tav. 26). LT D.

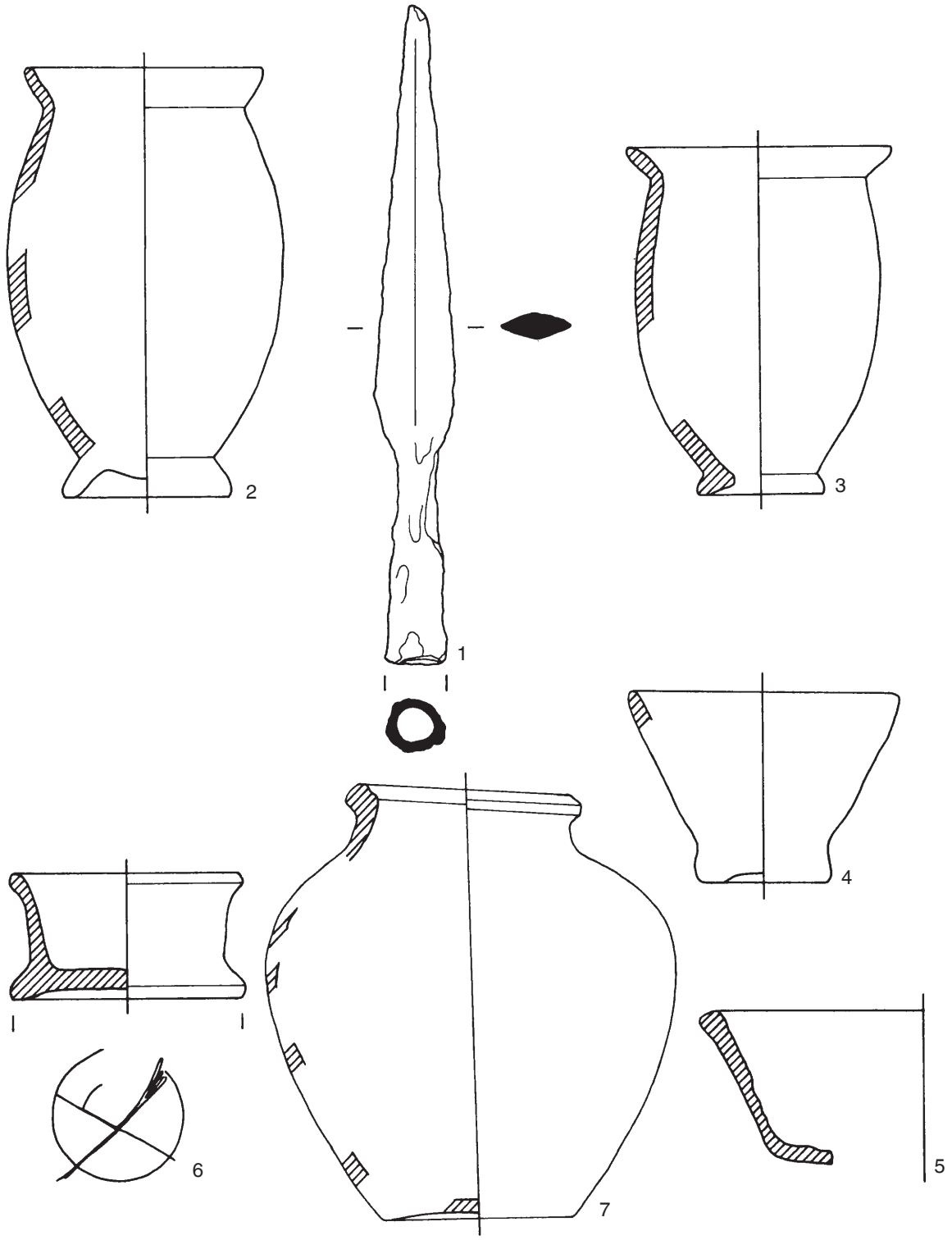

Remedello Sotto, tombe VII. Echelle 1:2.
(Tizzoni 1985b, 38-39, tav. 30). LT D.

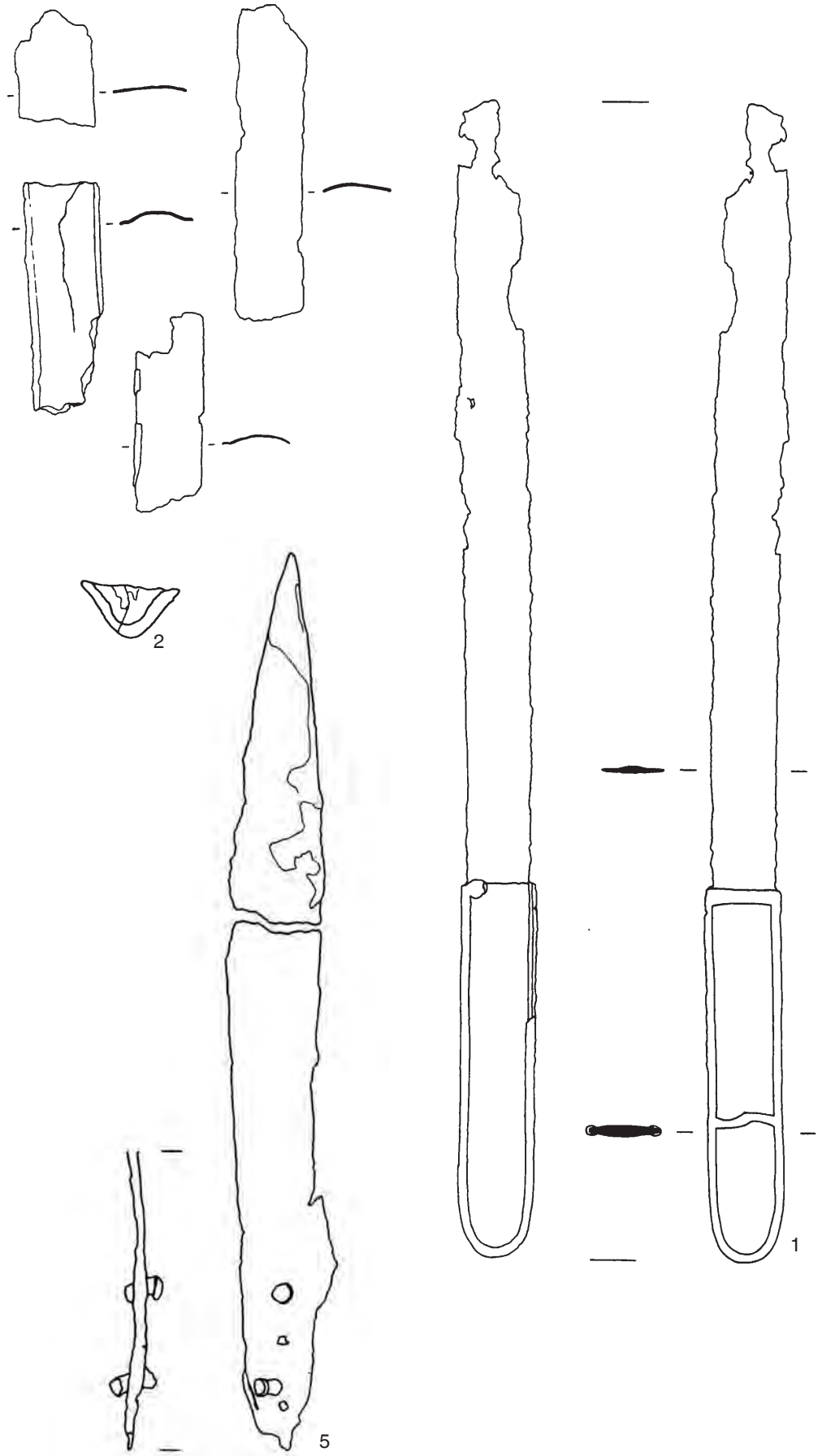

Remedello Sotto, tombe XIV. Echelles: 1, 1:4; 2, 1:2; 5, 1:3.
(Tizzoni 1985b, 43-45, tav. 34-37). LT D1.

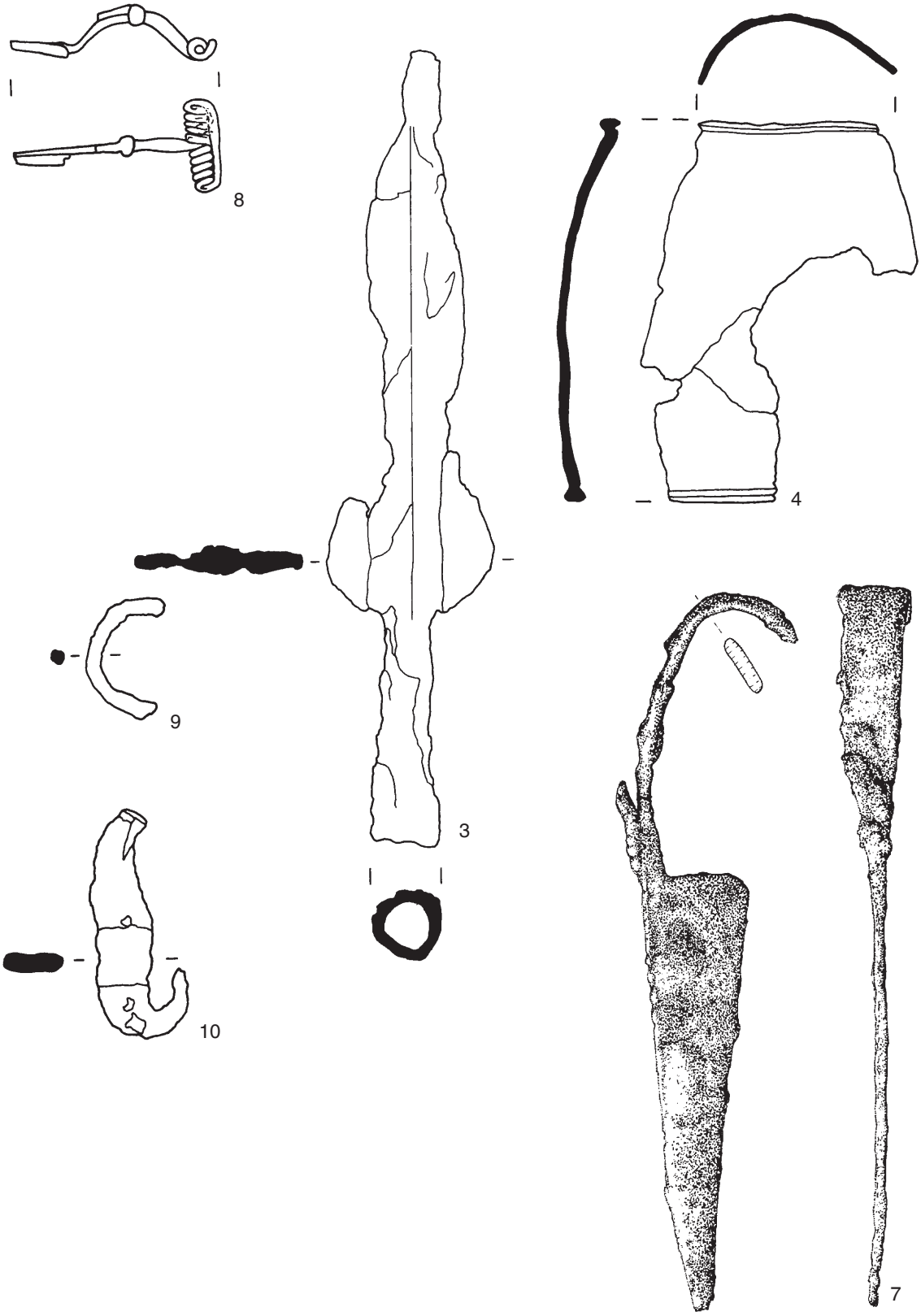

Remedello Sotto, tombe XIV (suite). Echelle 1:2.

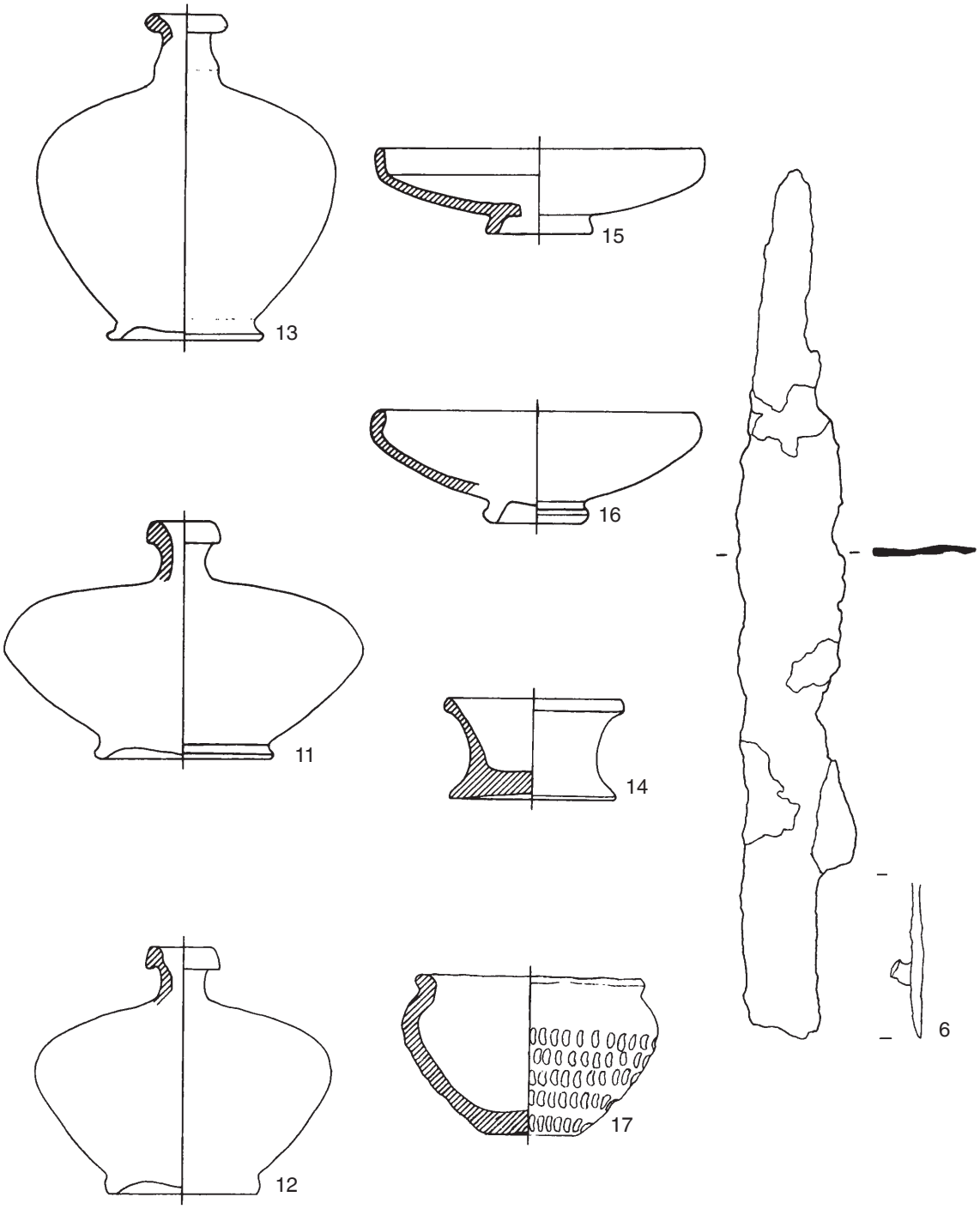

Remedello Sotto, tombe XIV (suite). Echelle 1:3.

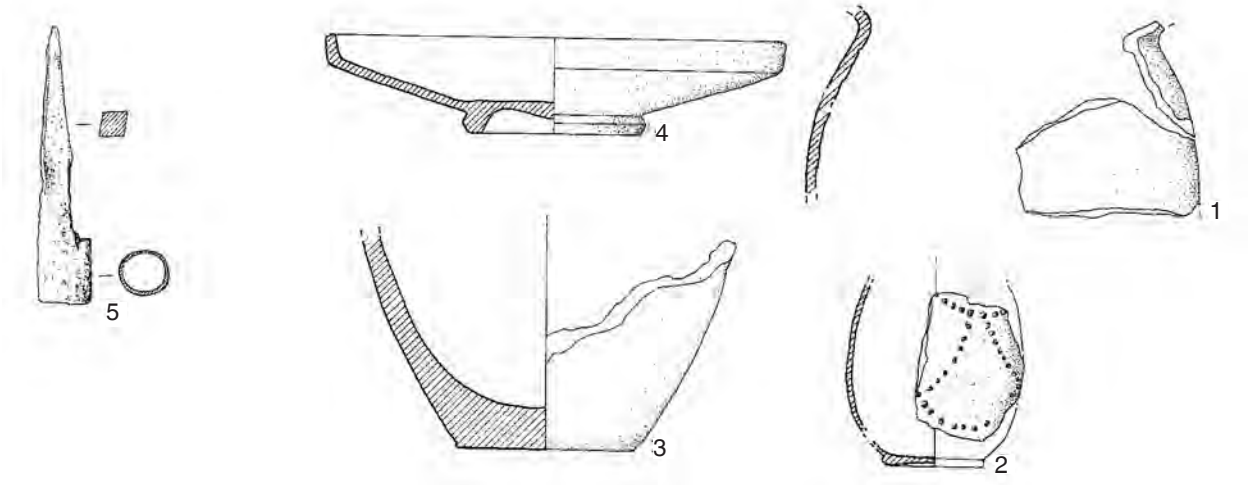

Santa Maria di Zevio, Mirandola, tombe 10. Echelle 1:3, sauf 5, 1:2.
(Salzani 1996, tav. VIII C). LT D2.

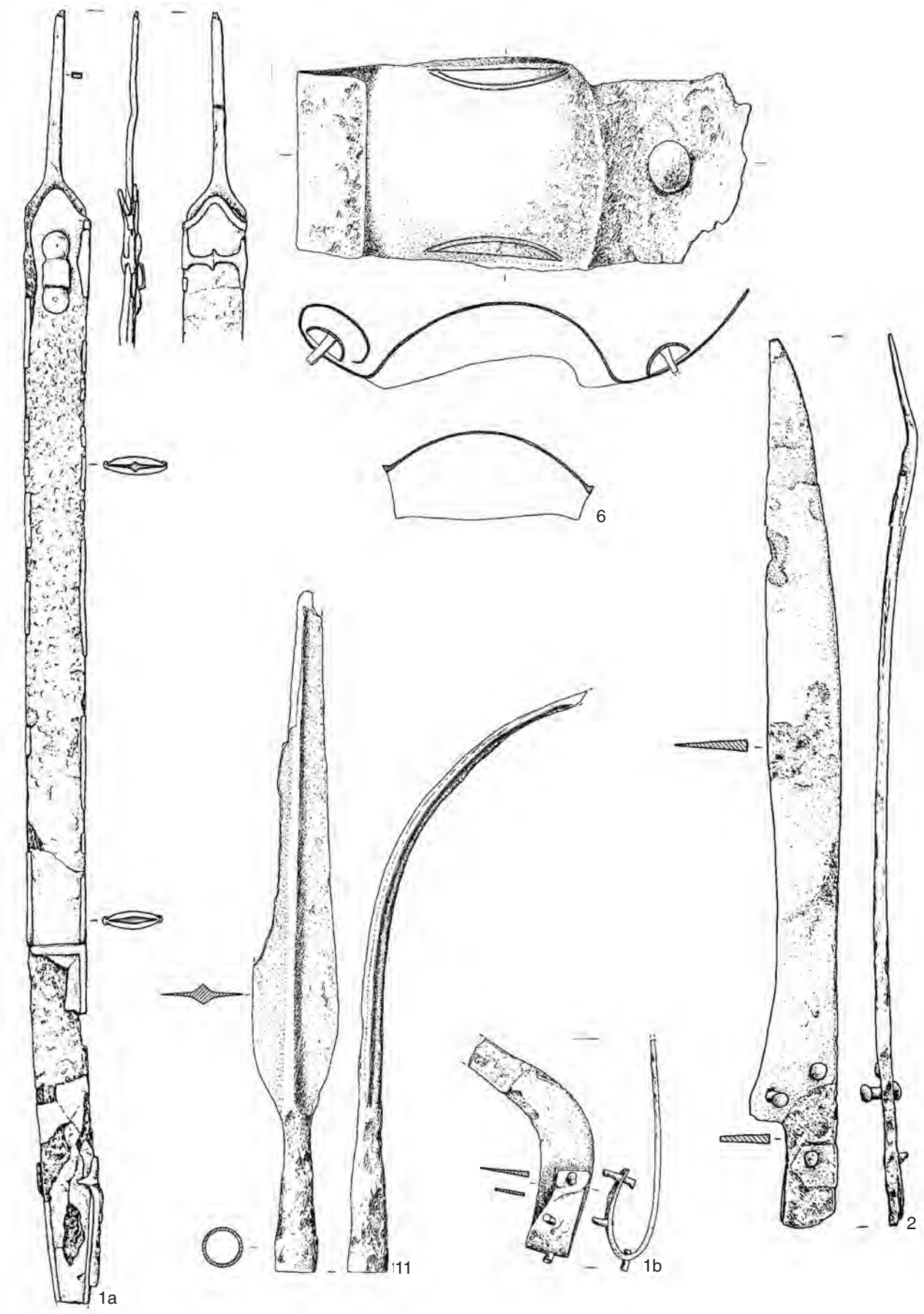

Santa Maria di Zevio, Mirandola, tombe 106. Echelle: 1:3, sauf 1a, 1:5.
(Salzani 1996, tav. XLVIII). LT D1.

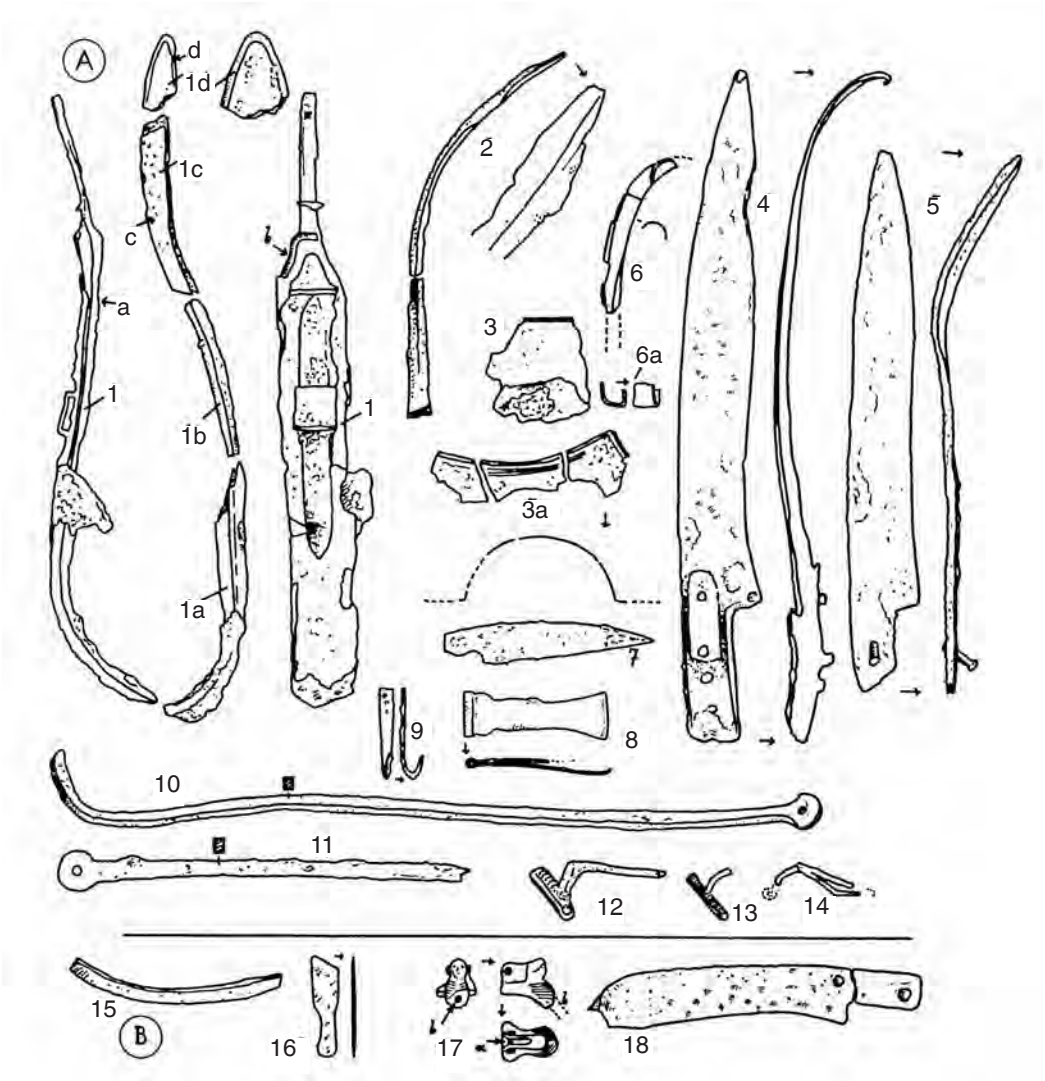

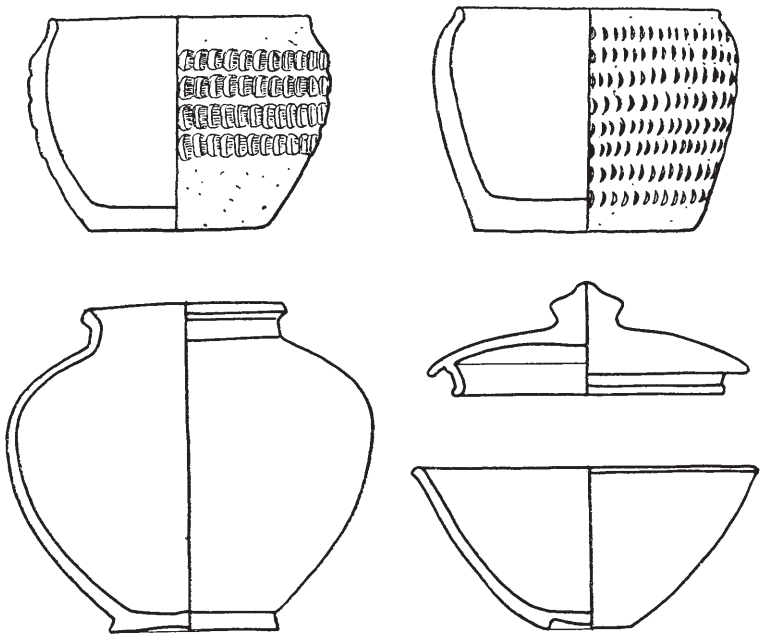

Somma Lombardo. Céramique à l'échelle 1:3, métal sans échelle.
(Bertolone 1960, tav. XXII et fig. 16). Fin LT C2-début LT D1.

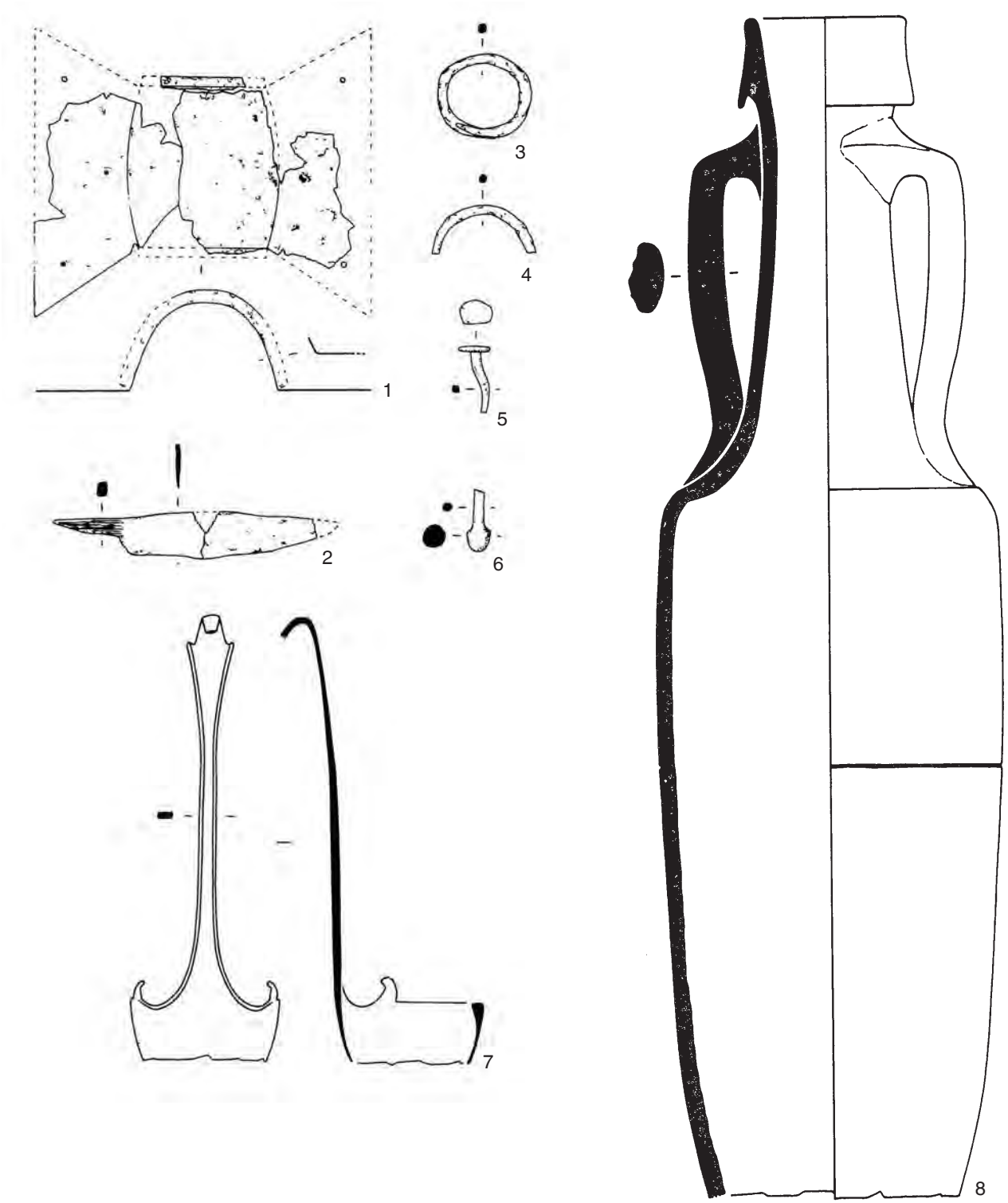

Les Baux-de-Provence, La Catalane, tombe XXVII. Echelle 1:3, sauf 8, 1:10.
(Arcelin 1980, 93-101, fig. 6-12). LT D1b/D2a (70-30 av. J.-C.).

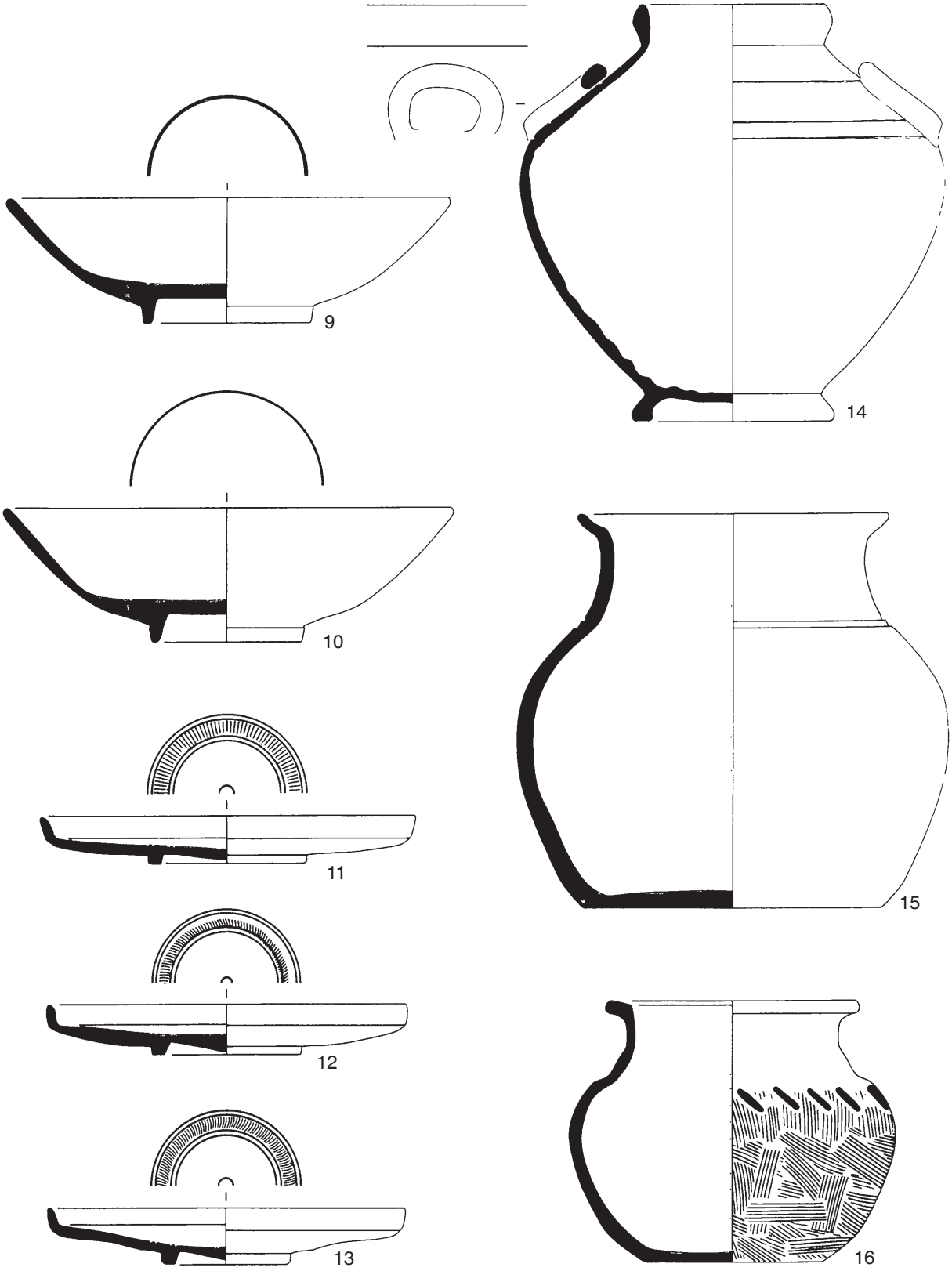

Les Baux-de-Provence, La Catalane, tombe XXVII (suite). Echelle 1:3.

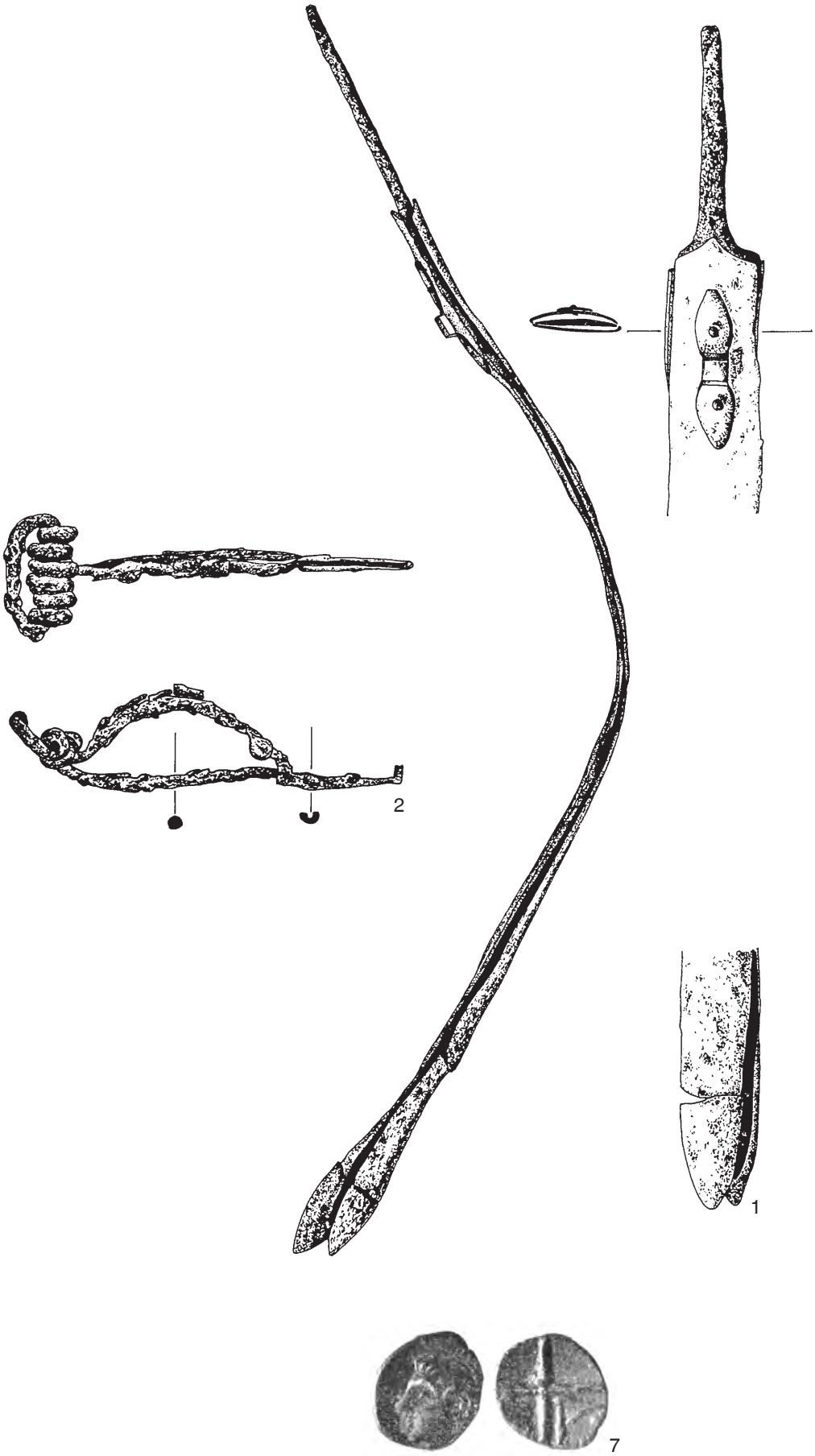

Beaucaire, Les Colombes, tombe 3. Echelles: 1, 1:4; 2, 1:2; 7, 2:1.
(Dedet/Michelozzi/Py 1974, 75-83, fig. 13-19). LT C2 (200-175 av. J.-C.).

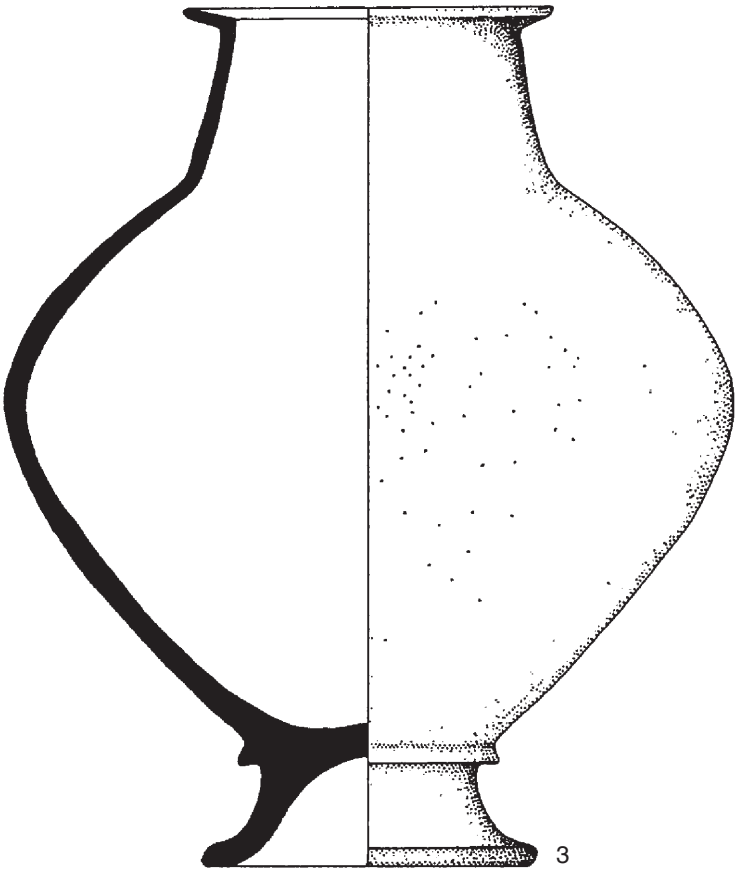

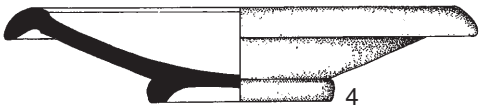

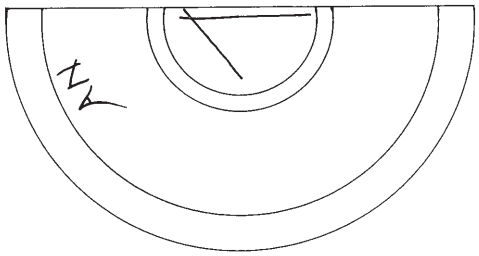

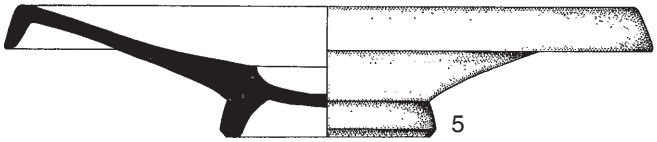

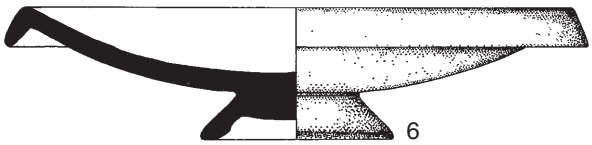

Beaucaire, Les Colombes, tombe 3 (suite). Echelle 1:3.

PLANCHE 50

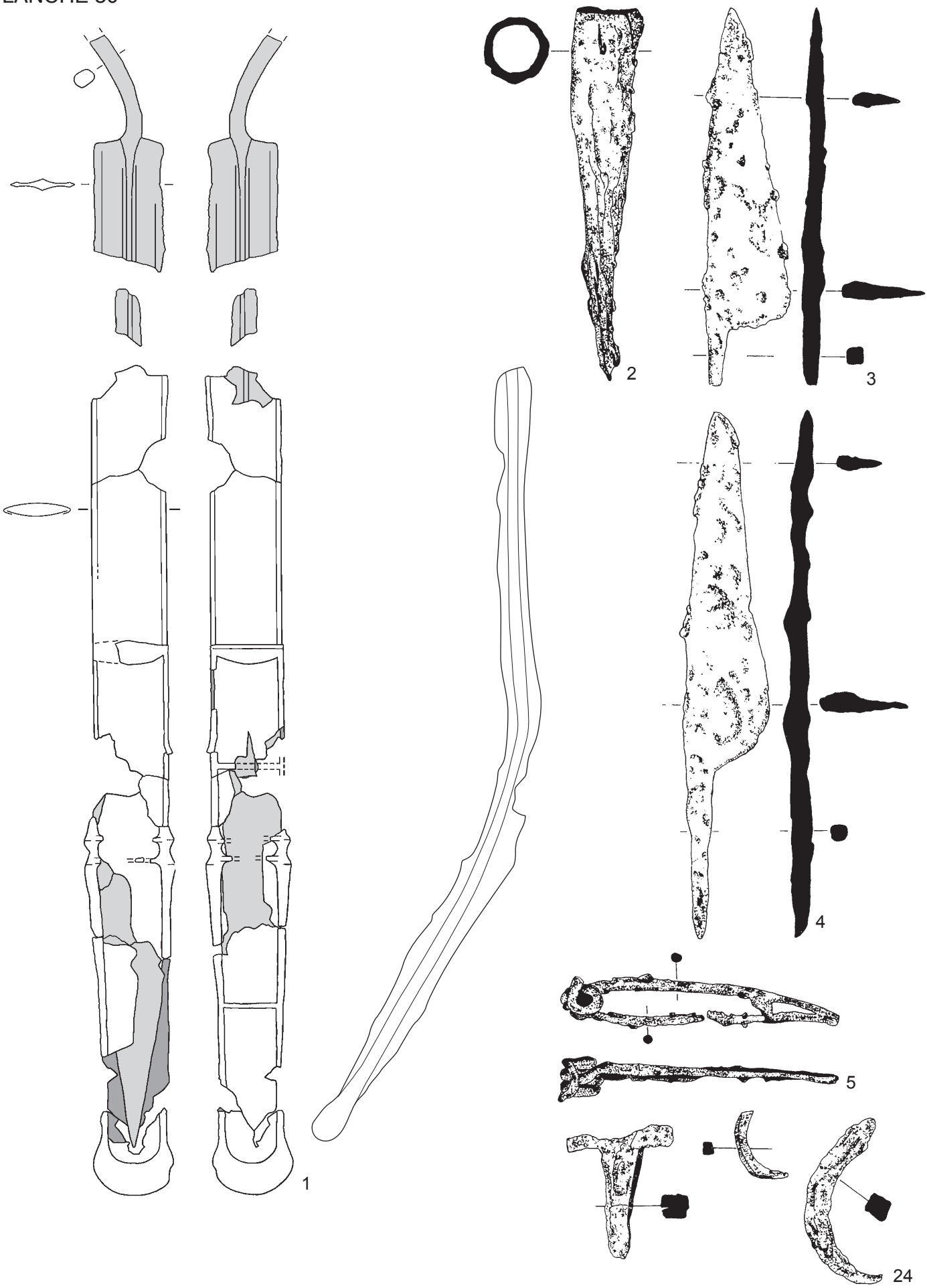

Beaucaire, Les Colombes, tombe 5. Echelle 1:2, sauf 1, 1:4.
(Dedet/Michelozzi/Py 1974, 85-100, fig. 23-33 et dessin auteur). LT D1b (100-75 av. J.-C.).

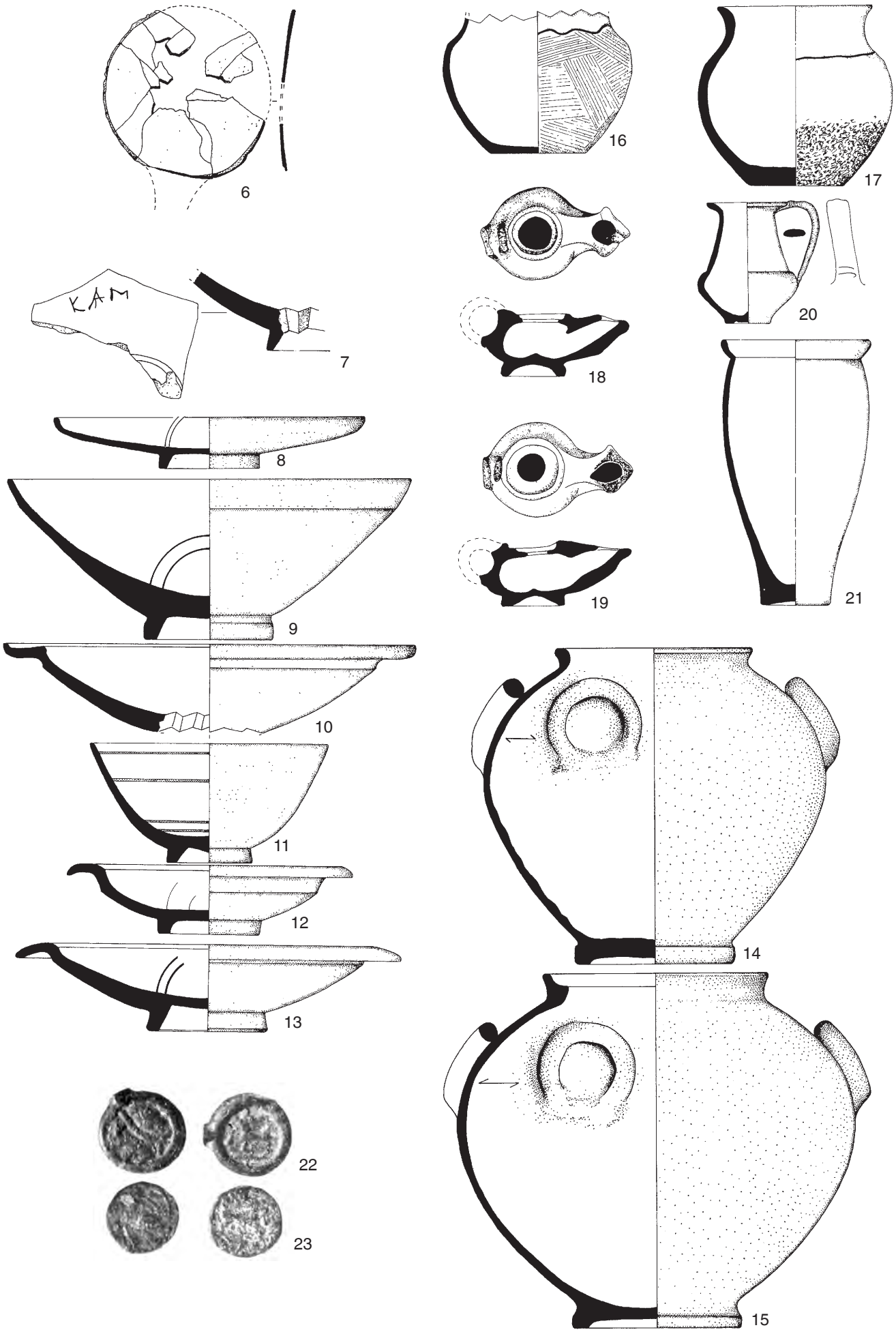

Beaucaire, Les Colombes, tombe 5 (suite). Echelle 1:3, sauf 22-23, 1:1.

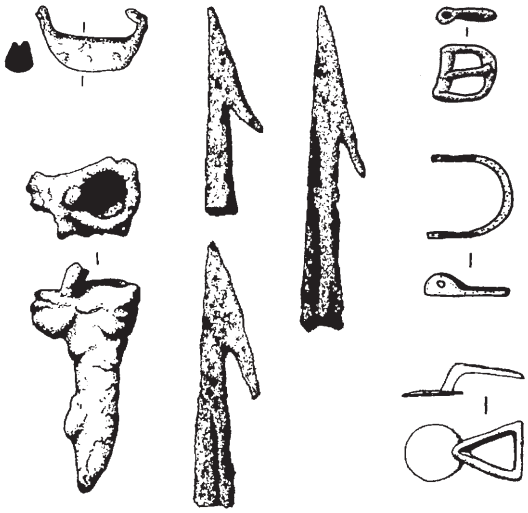

Oppida de Jastres, Jastres-Nord. Echelle 1:3.
(Lefebvre 2006). LT D2.

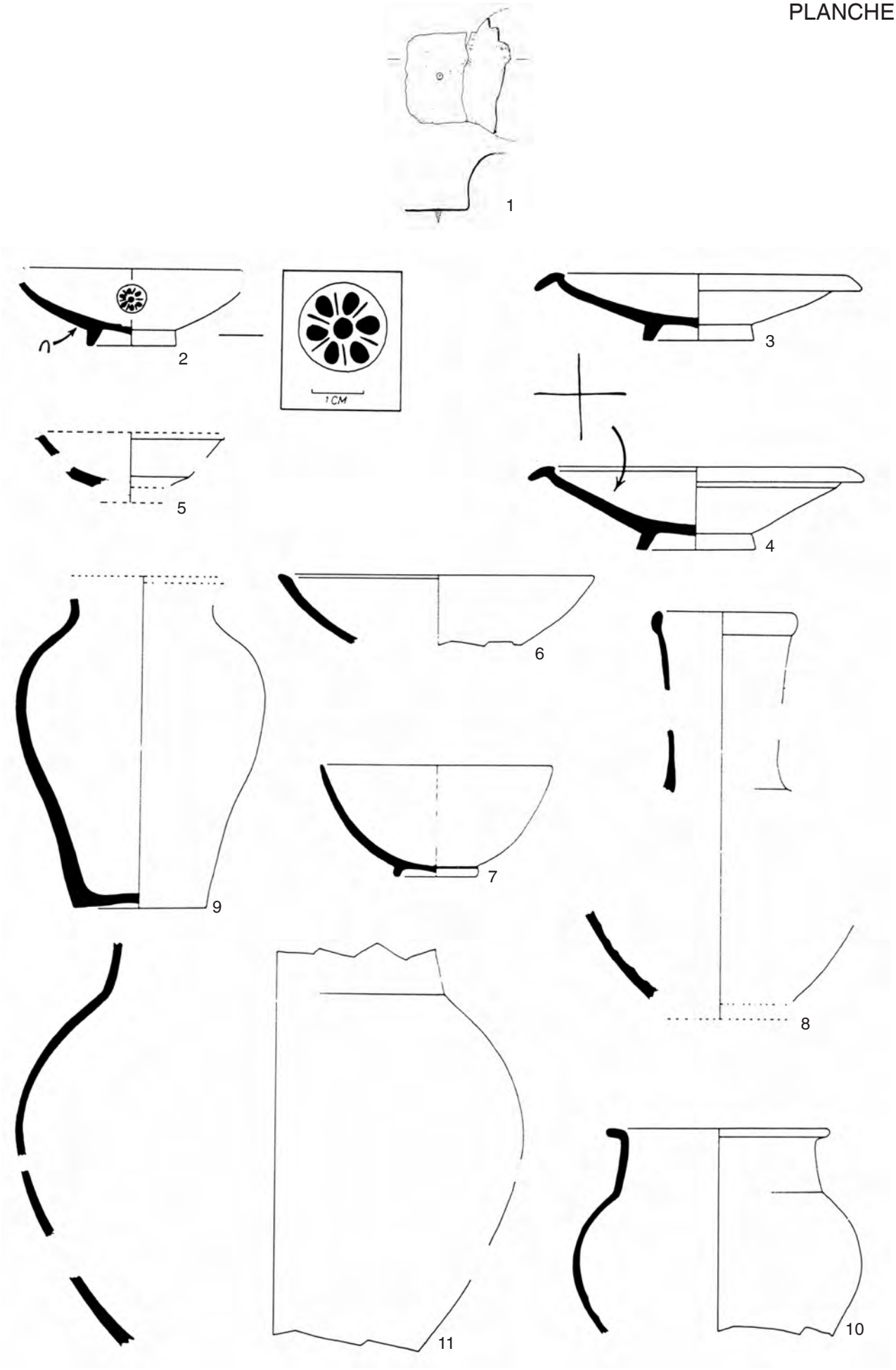

Lafoux, Sernhac, “tombe d’Atila”. Echelle 1:3.
(Py 1983, figs. 4-5). Fin LT C2 (175-150 av. J.-C.).

PLANCHE 54

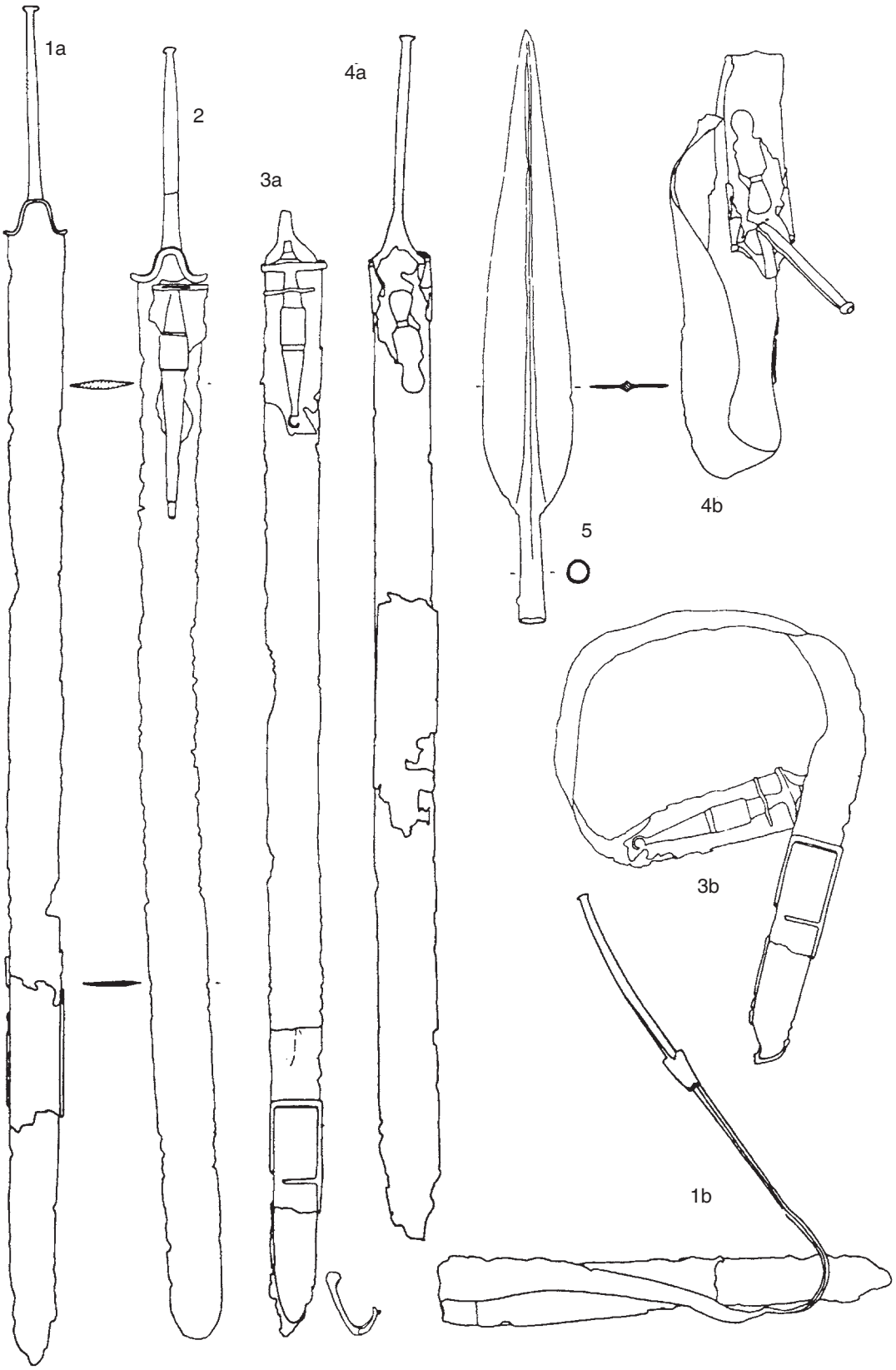

Mépieu. Echelle 1:5.
(Bocquet 1991, figs. 2-3). LT C2-D1.

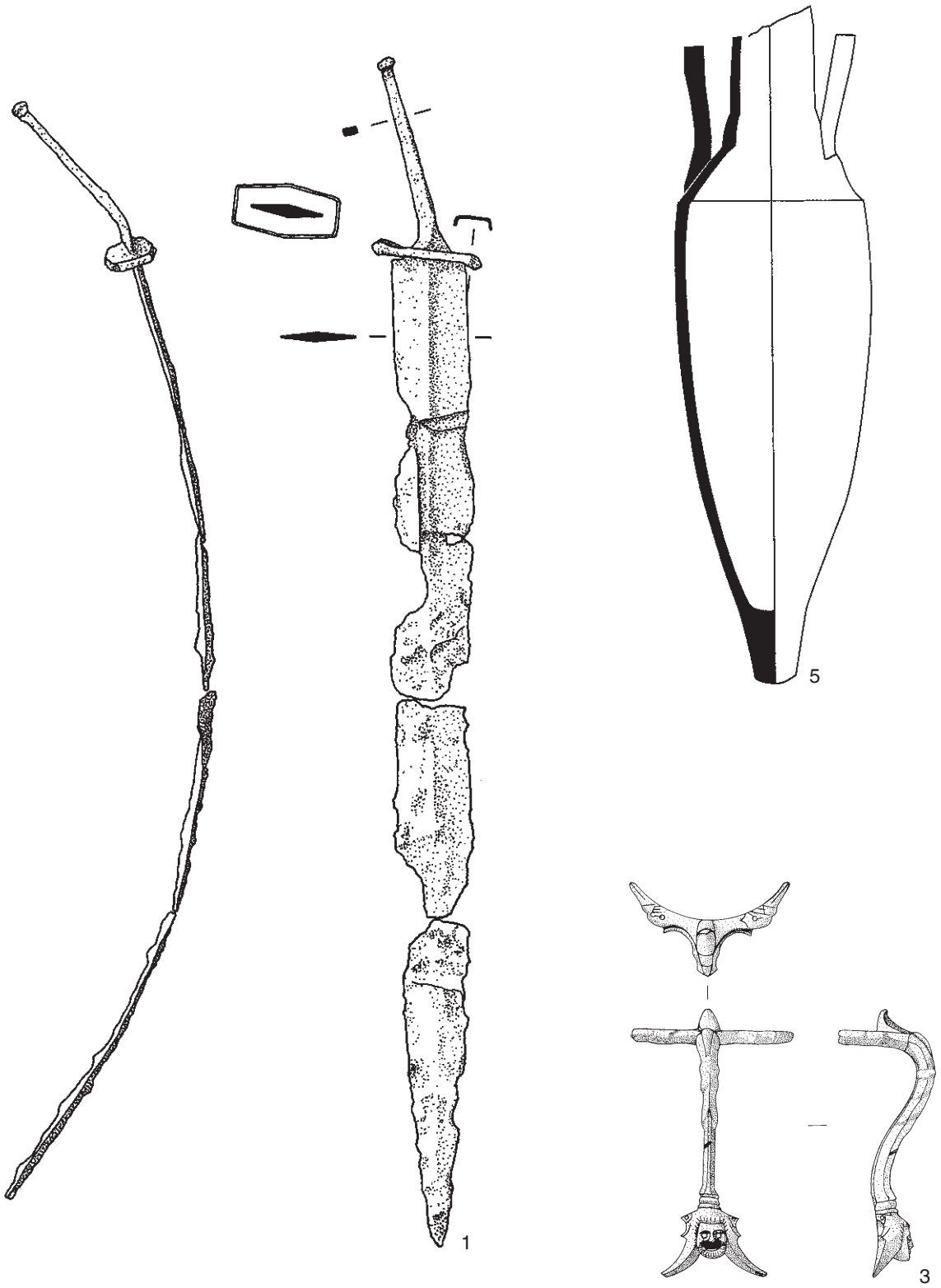

Mouriès, tombe de 1988. Echelles: 1, 1:4; 3, 1:4 et 5, 1:10.
(Marcadal/Féménias 2001). 100-75 av. J.-C.

PLANCHE 56

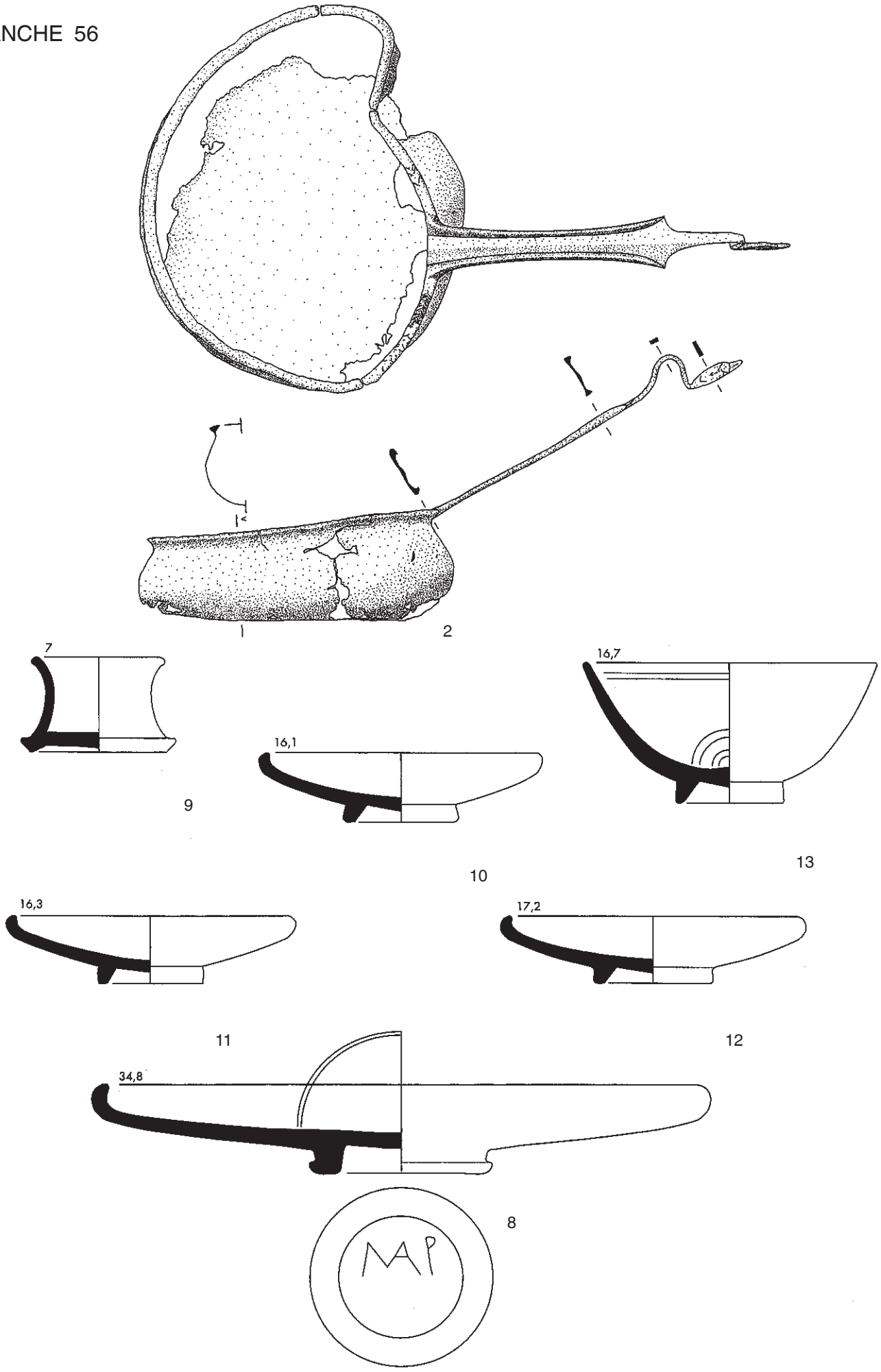

Mouriès, tombe de 1988 (suite).
Echelle 1:3, sauf 2, 1:4.

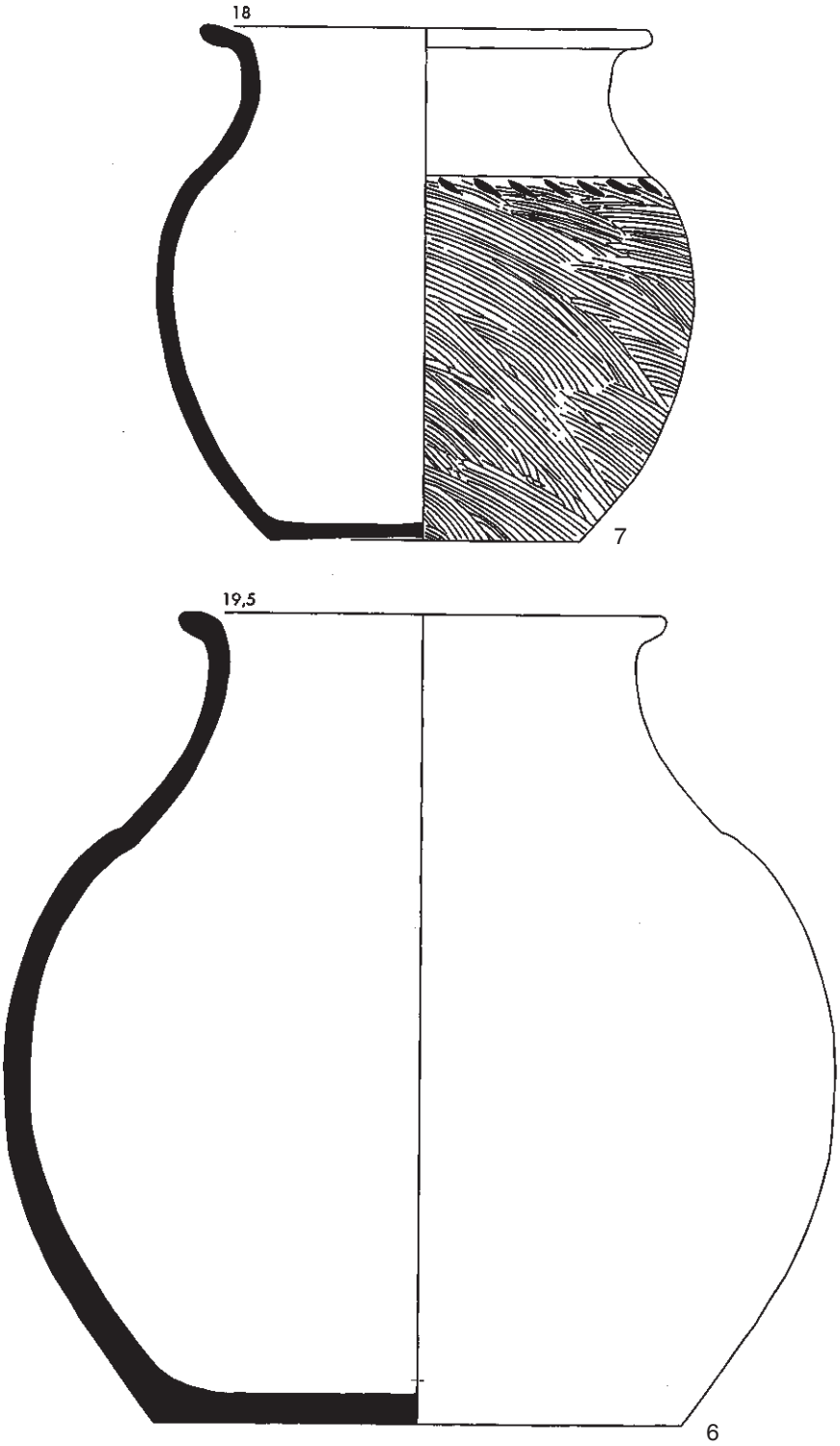

Mouriès, tombe de 1988 (suite). Echelle 1:3.

PLANCHE 58

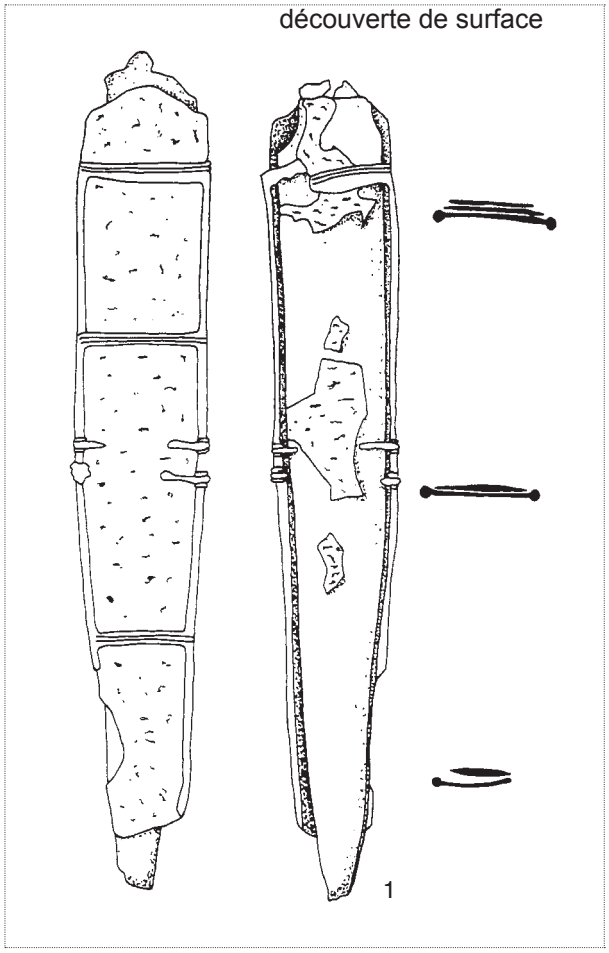

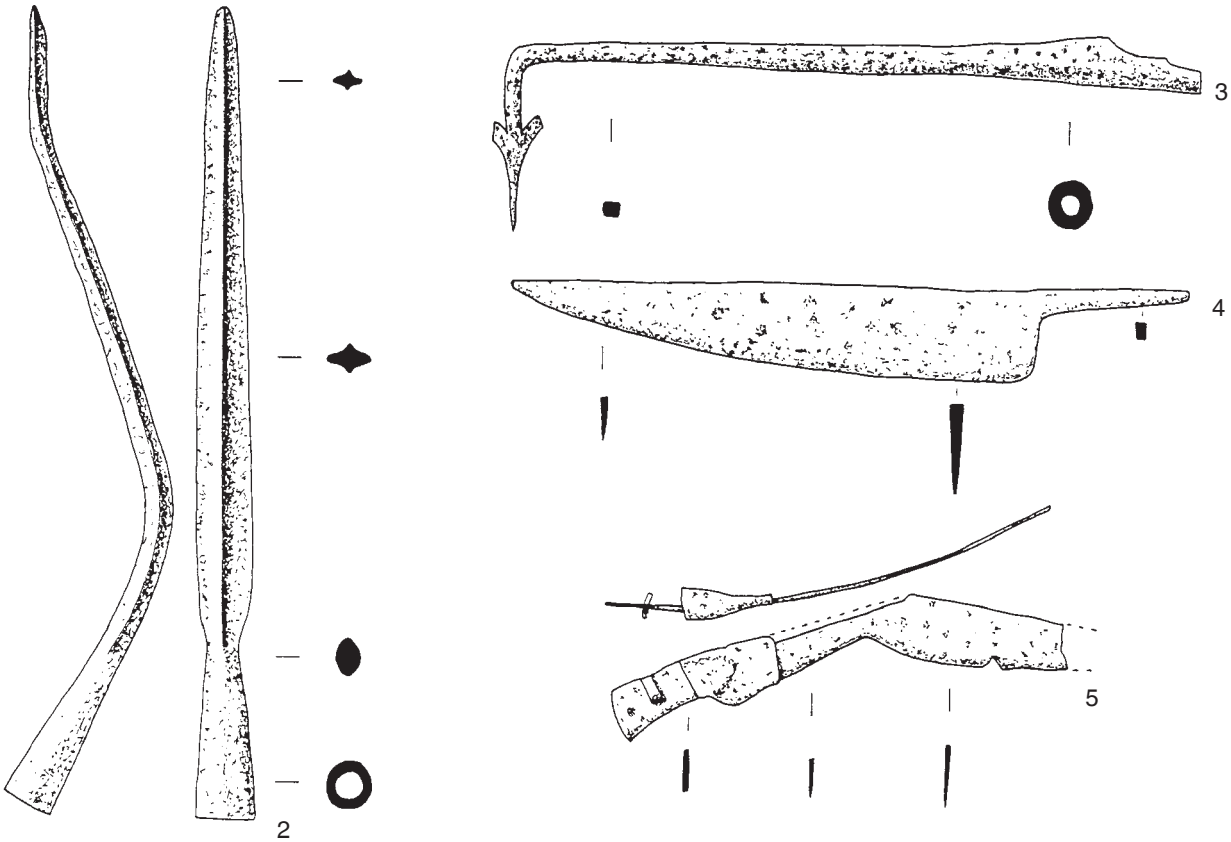

Mouriès, tombe 3-4. Echelle 1:3.
(Royet/Verdin 2000, 170-171, fig. 9-13). 100-50/40 av. J.-C.

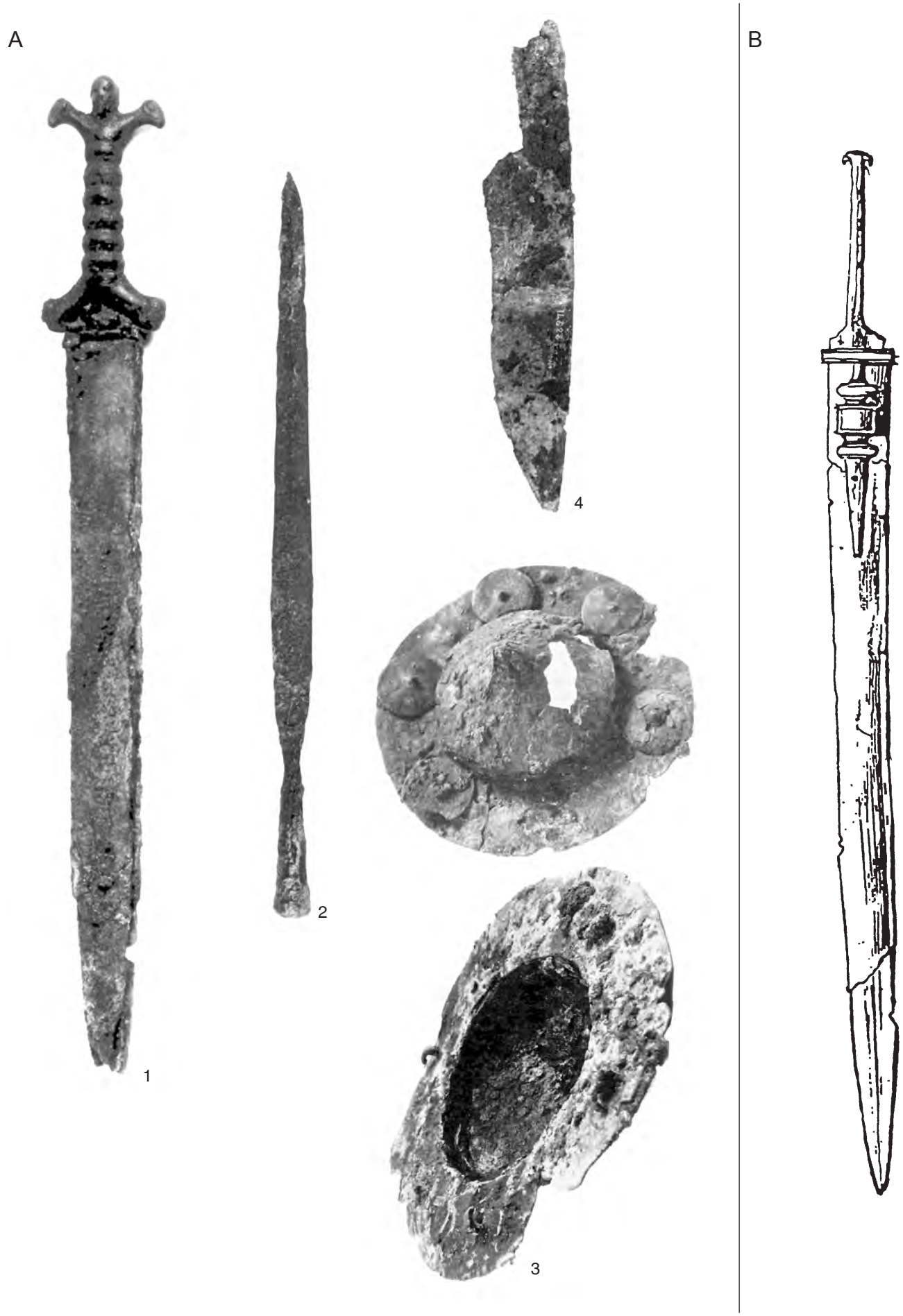

A : Mouriès, tombe de 1870. Echelle 1:3, sauf 3, sans échelle (diamètre 31 cm). B : Mouriès, épée dans son fourreau donnée au Musée de Lyon. Sans échelle.
A : (Marcadal/Marcadal/Paillet et al. 2003, 254-257, fig. 3-8). LT D2. B : (*ibid.* fig. 3).

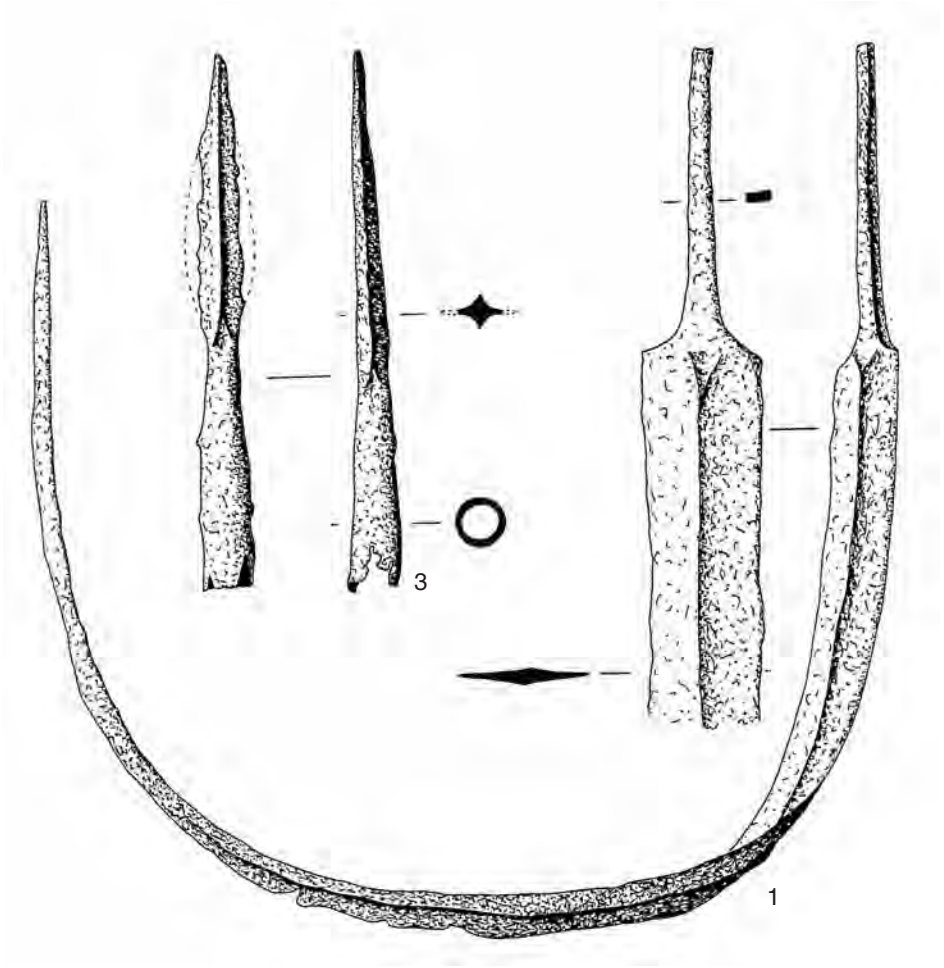

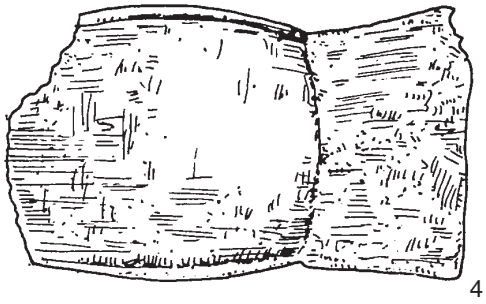

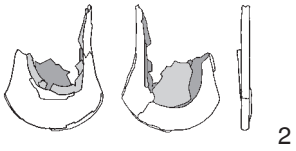

Nîmes Camplanier, tombe 1. Echelle 1:3, sauf 2, 1:4 et 4 sans échelle.
(Py 1981, 129-140, figs. 54-58 et dessin auteur). LT D2a (75-50 av. J.-C.).

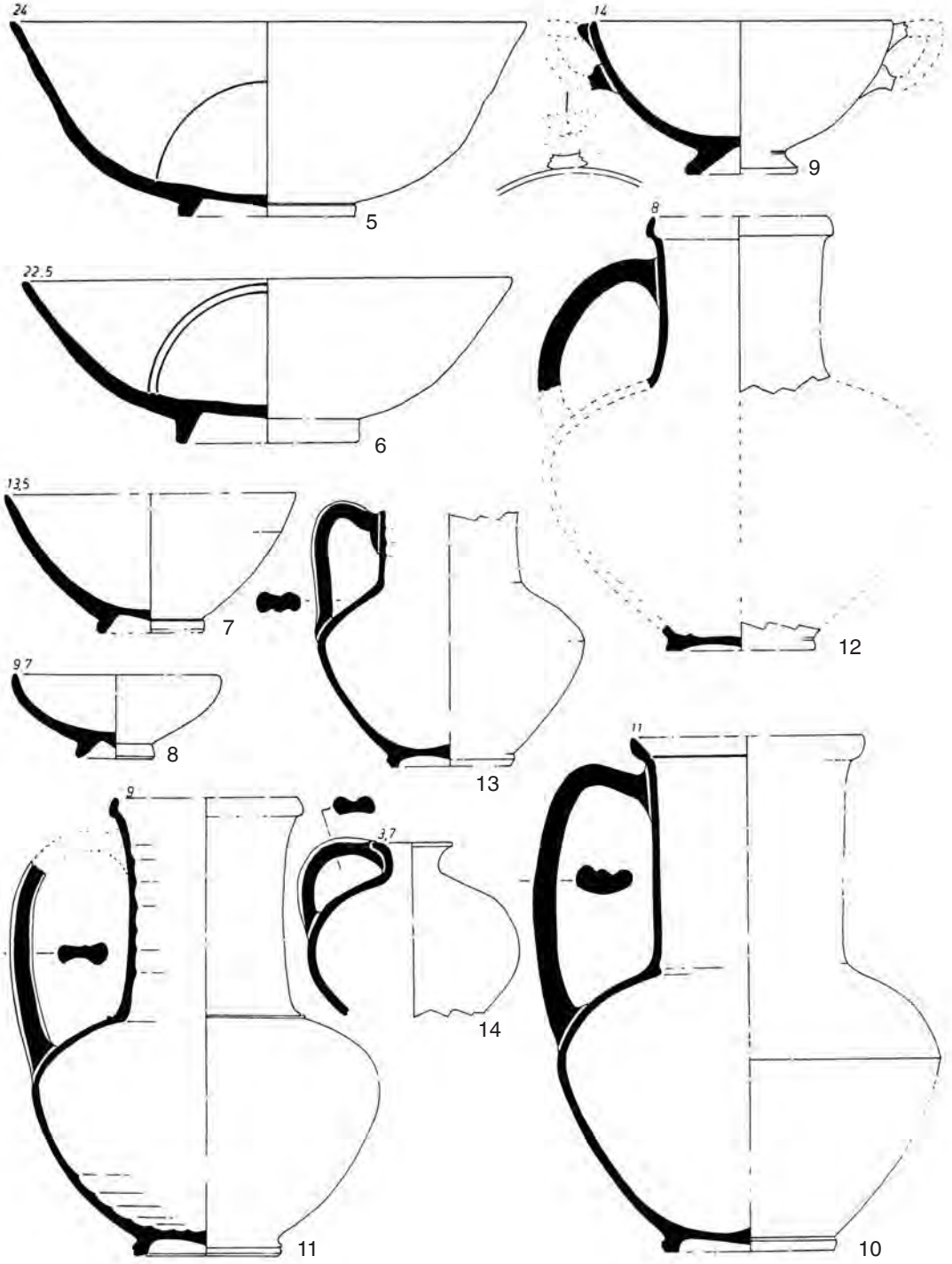

Nîmes Camplanier, tombe 1 (suite). Echelle 1:3.

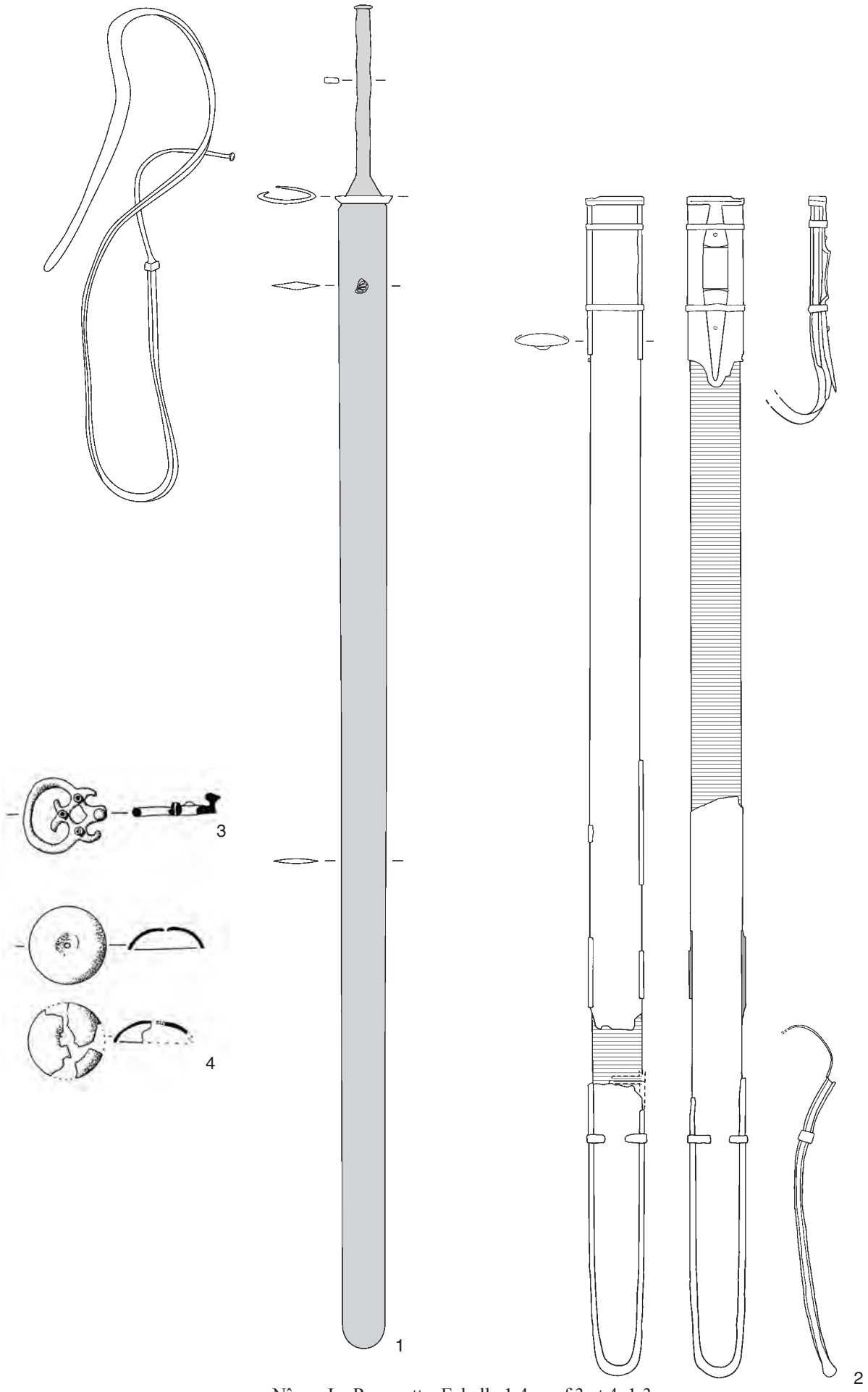

Nîmes La Ranquette. Echelle 1:4, sauf 3 et 4, 1:3.
(Py 1981, 161-167, fig. 71-76 et dessin auteur). LT C2-D1 (175-125 av. J.-C.).

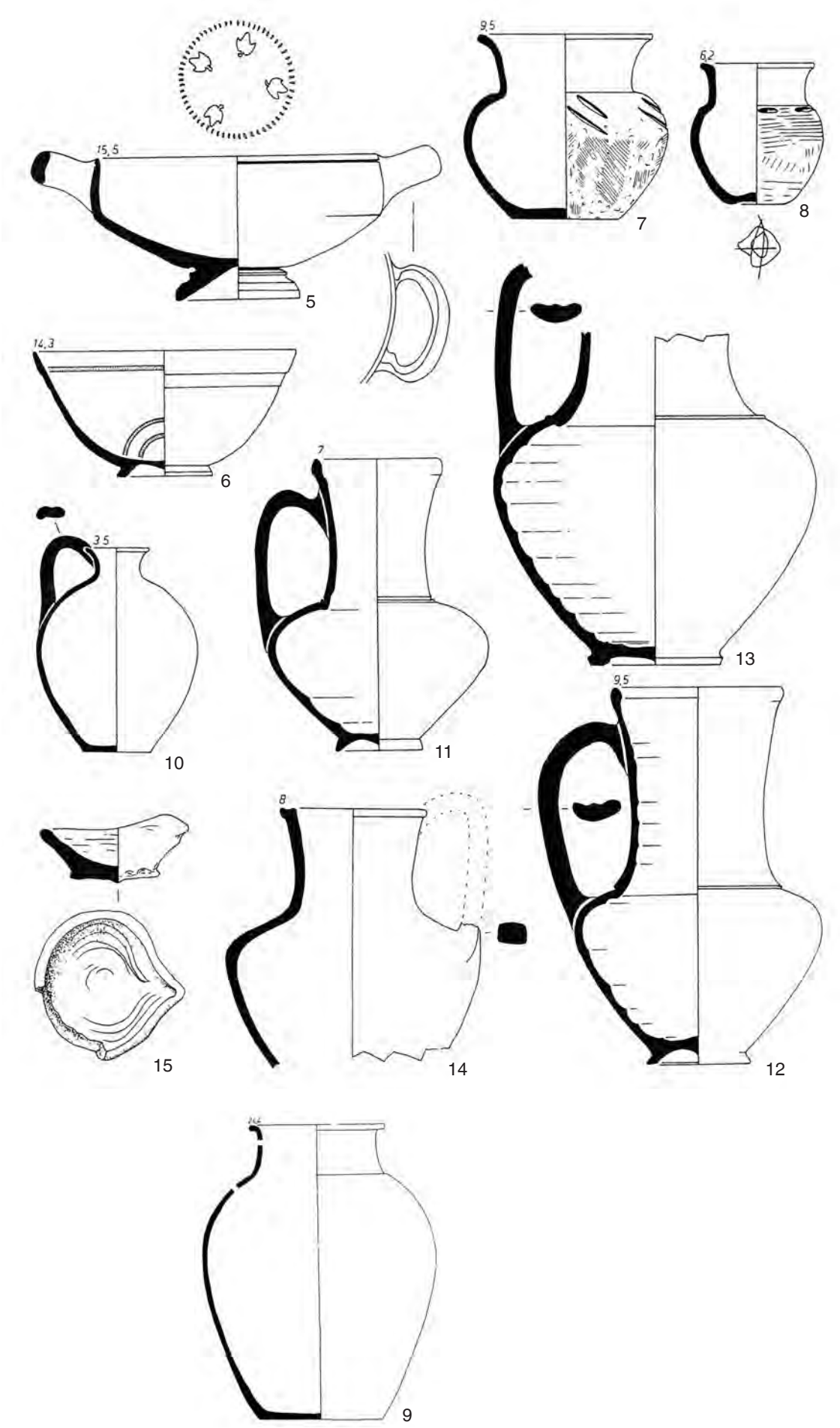

Nîmes La Ranquette (suite). Echelle 1:3, sauf 9, 1:10.

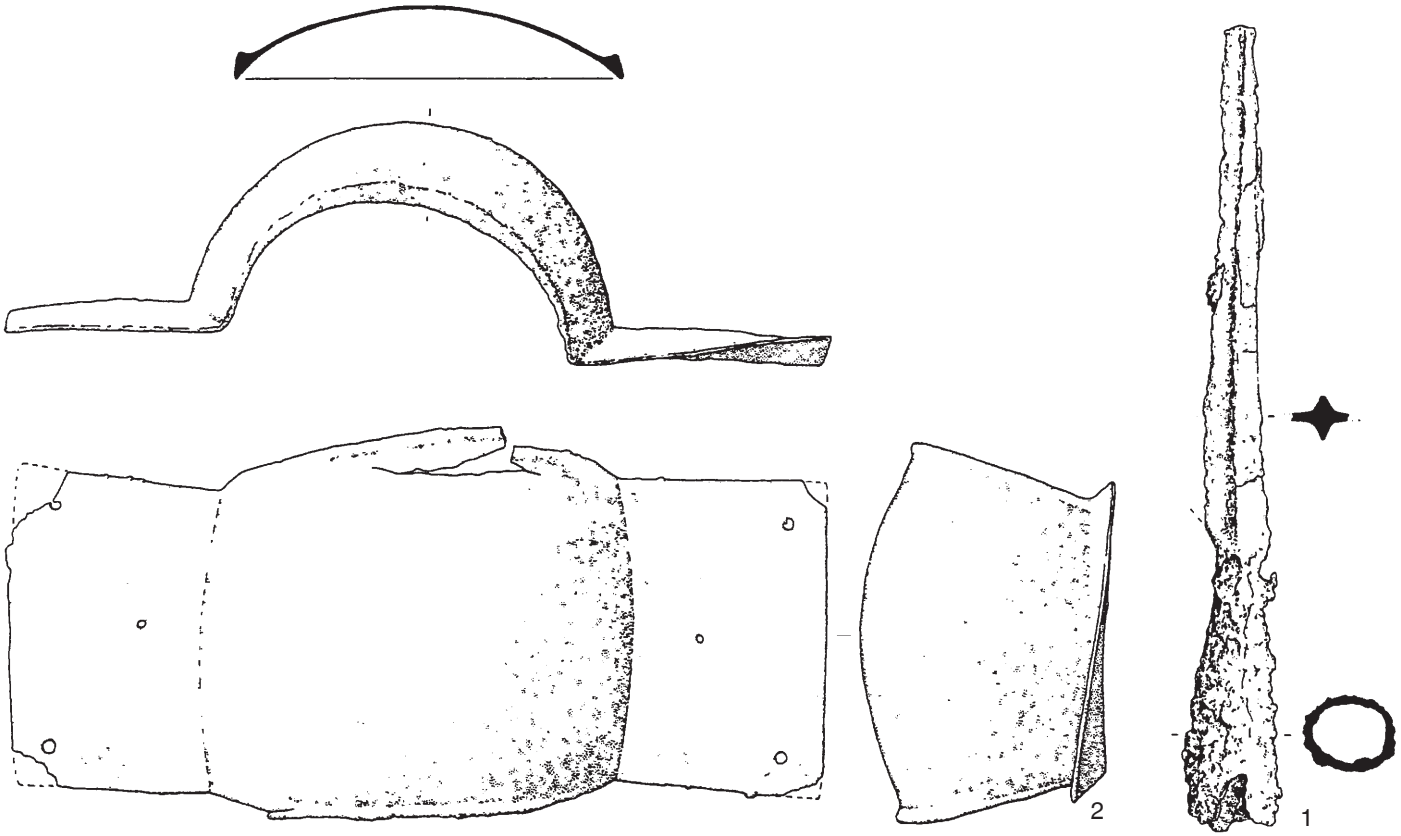

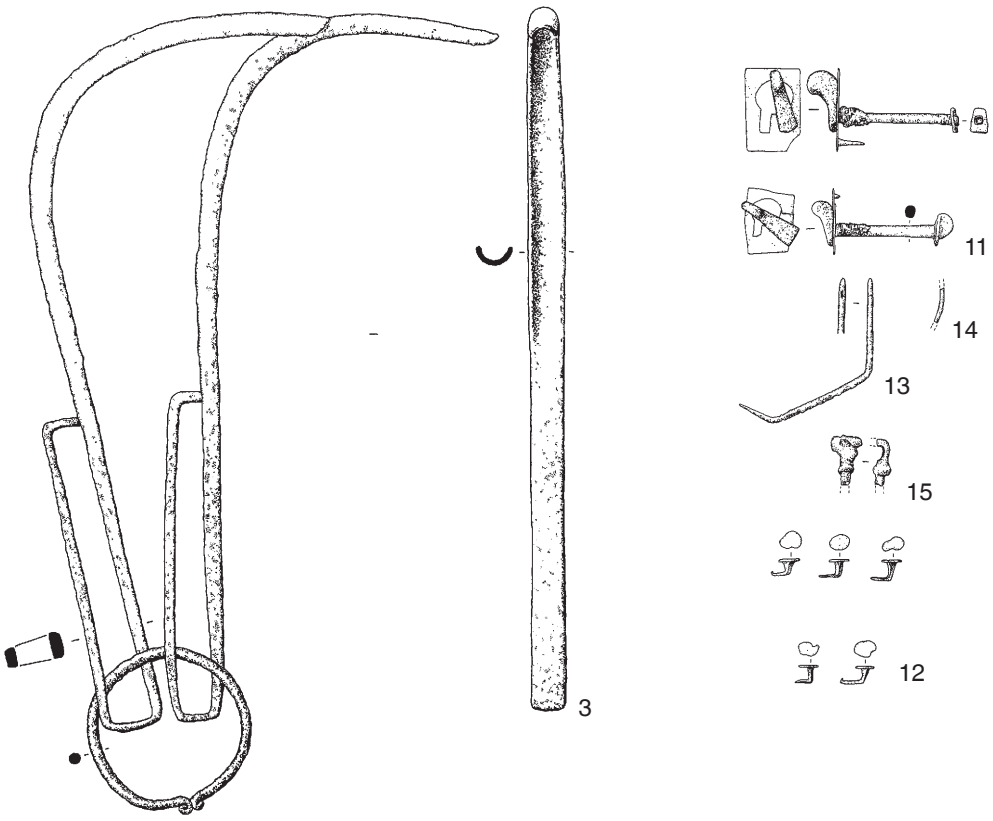

Nîmes Mail Romain, tombe 225. Echelle 1:3.
(Feugère et al. 1995). LT D2a (75-50 av. J.-C.).

A

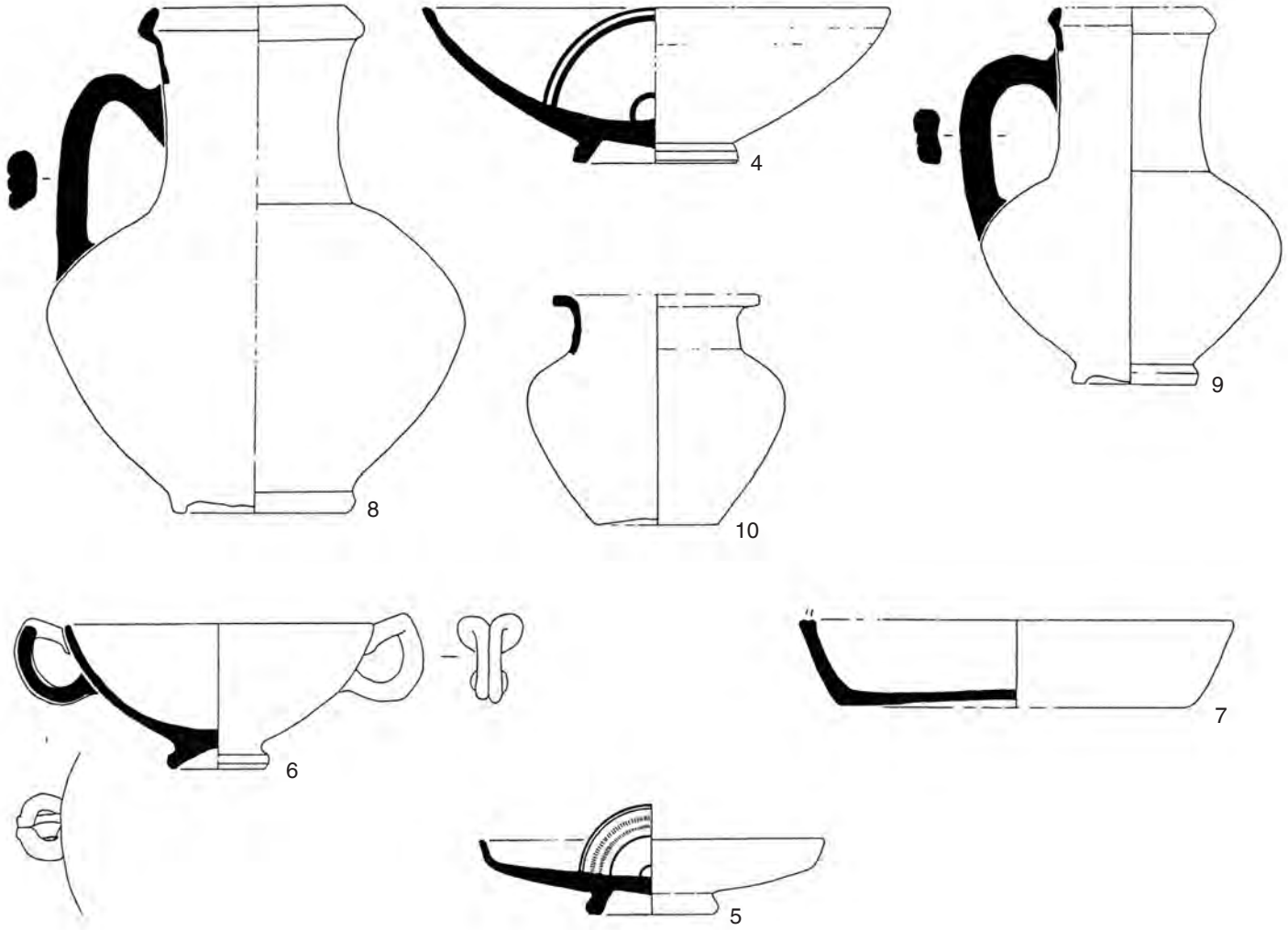

B

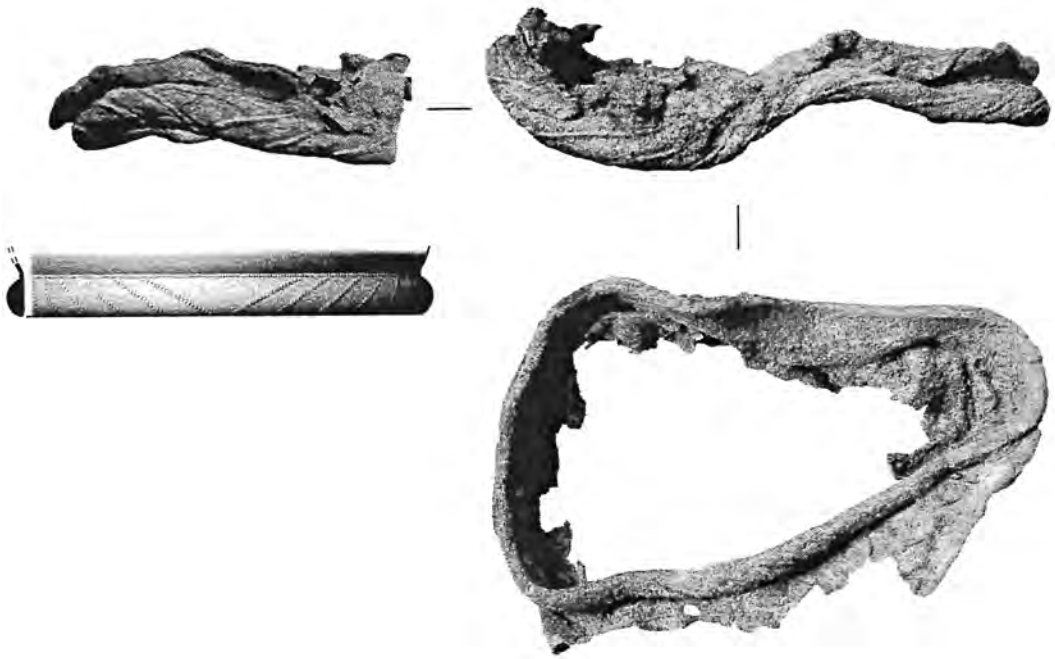

A : Nîmes Mail Romain, tombe 225 (suite). Echelle 1:3. B : Nîmes Mas de Vignoles, tombe SP 3322, extrait de l'ensemble funéraire. Echelle 1:4.
B : (Bel *et al.* 2008, fig. 191, 192 et 194). LT D1b (100-75 av. J.-C.).

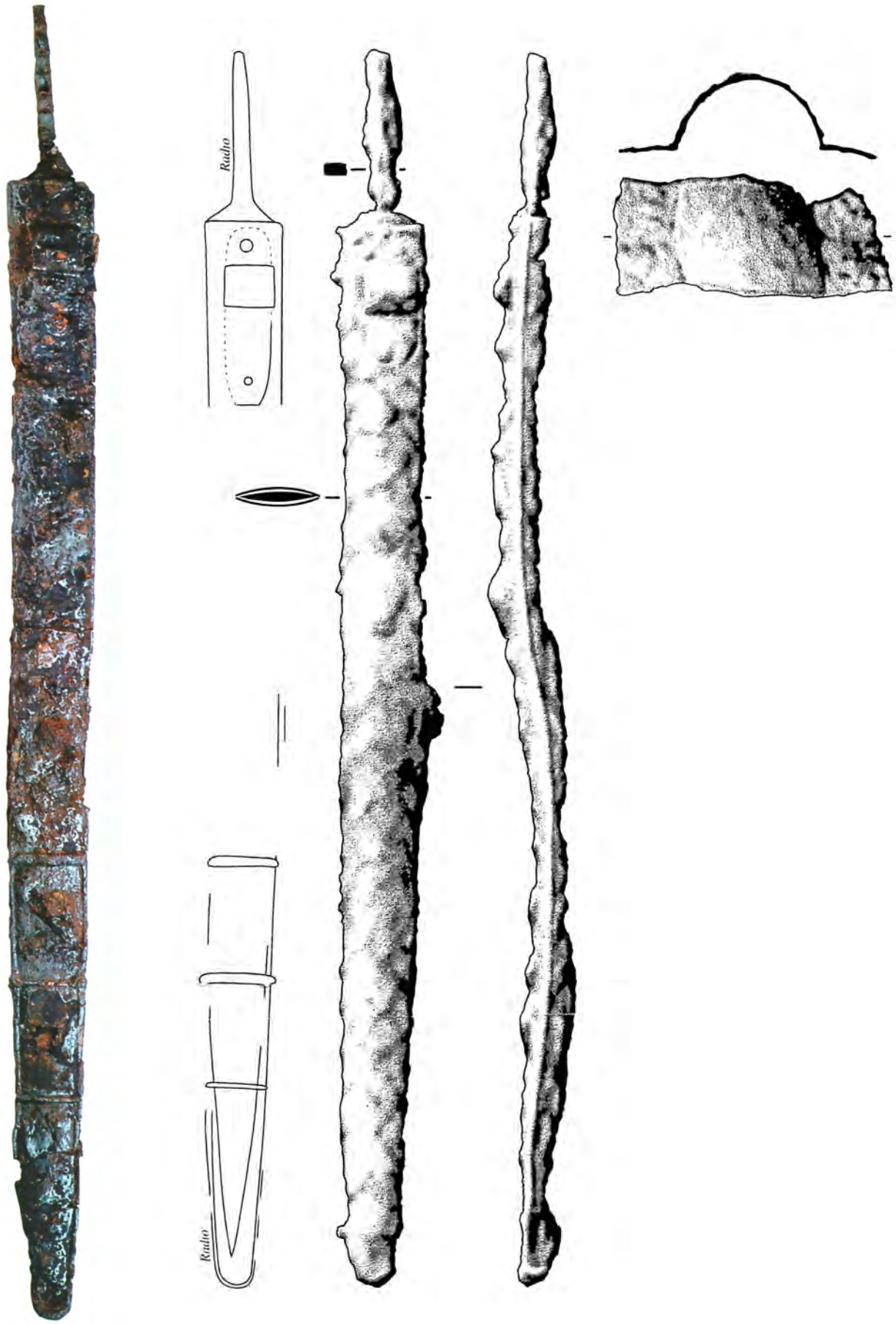

Nîmes Mas de Vignoles, tombe SP 3322, extrait de l'ensemble funéraire (suite). Echelle 1:4, sauf la photo sans échelle.

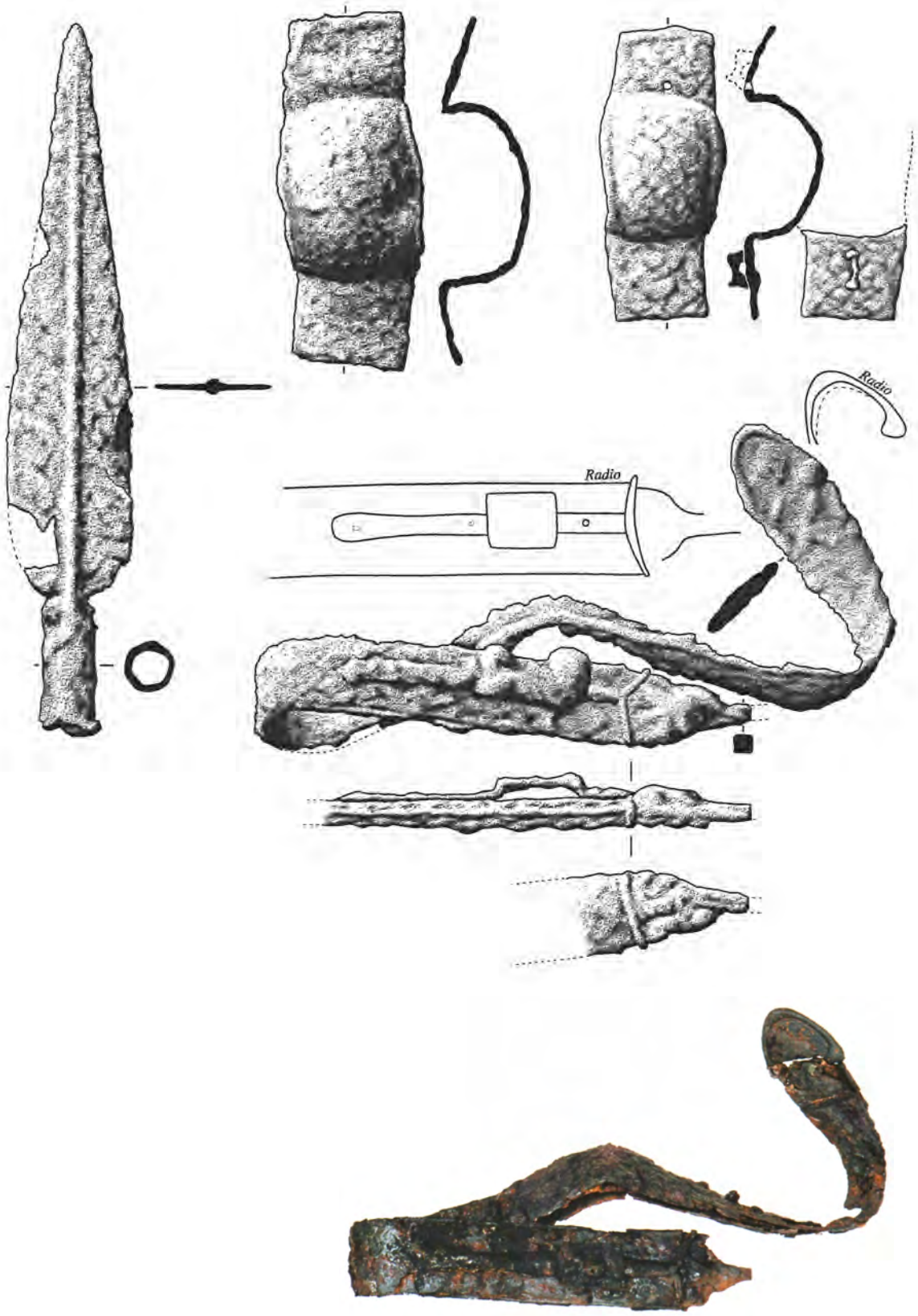

Nîmes Mas des Abeilles, tombe SP 290, extrait de l'ensemble funéraire. Echelle 1:4, sauf la photo sans échelle. (Bel *et al.* 2008, fig. 66-67). LT D1b (100-75 av. J.-C.).

A

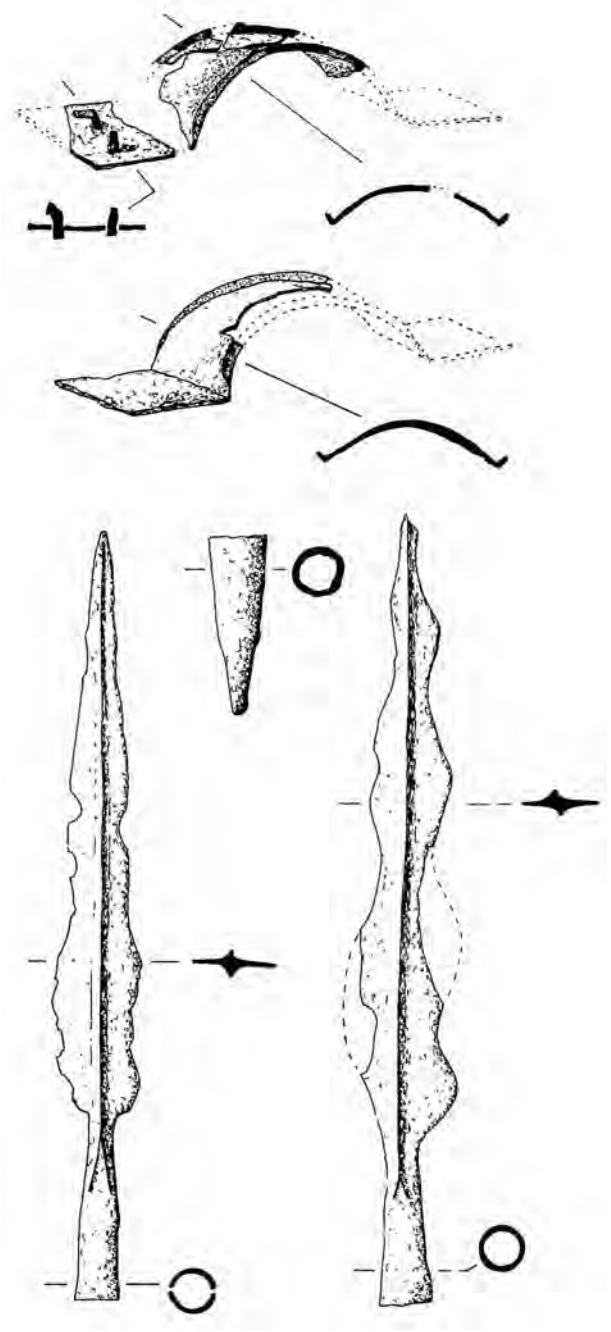

B

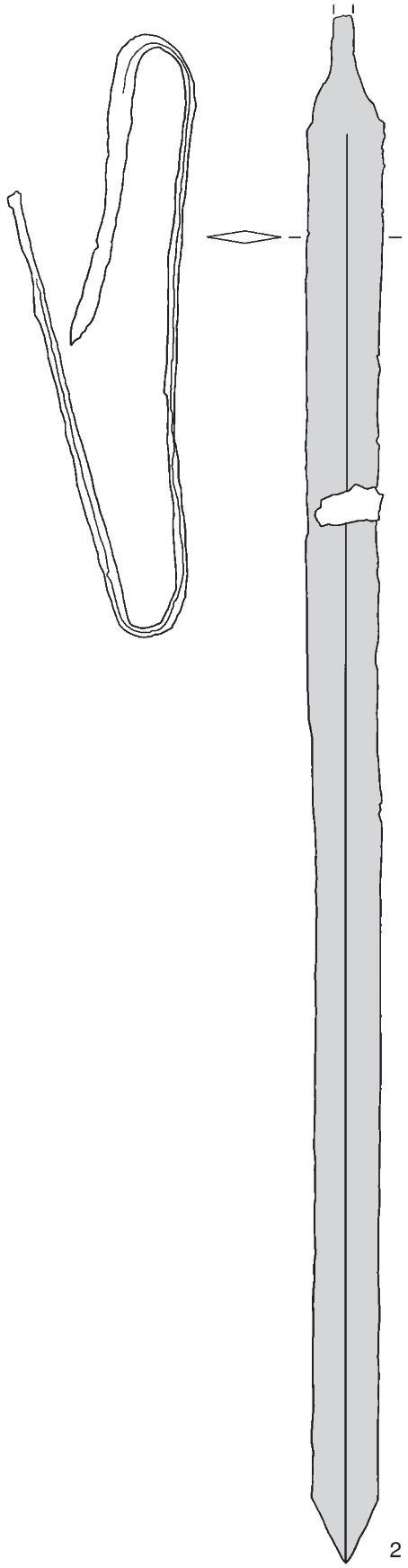

A : Nîmes Octroi de Beaucaire. Echelle 1:3. B : Nîmes Pissevin, tombe 1. Echelle 1:4.
A : (Tendille 1988, pl. 24). LT C2-D1 (160-140 av. J.-C.). B : (Tendille 1988, pl. 19, 22 et dessin auteur). LT D ?.

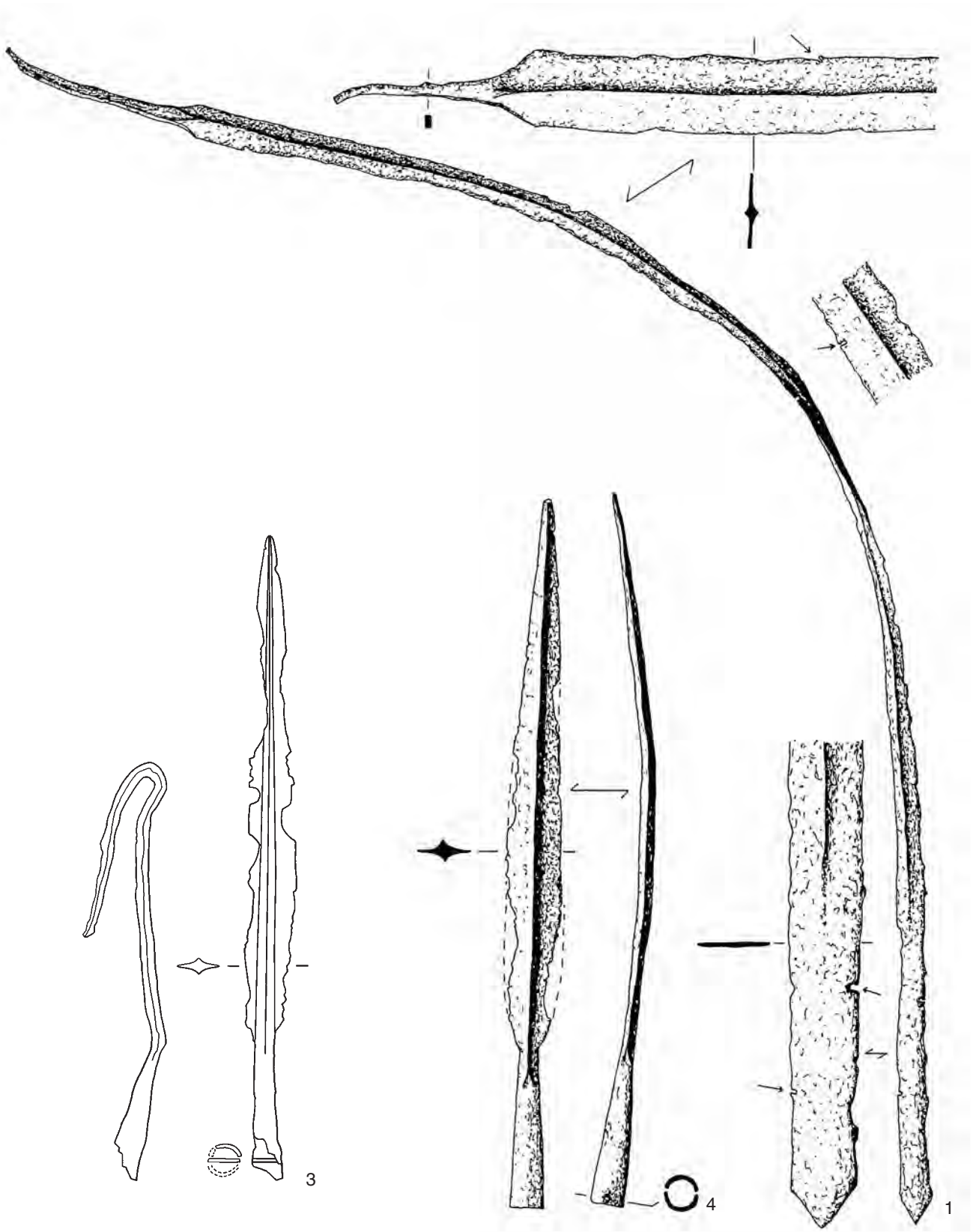

Nîmes Pissevin, tombe 1 (suite). Echelle 1:3.

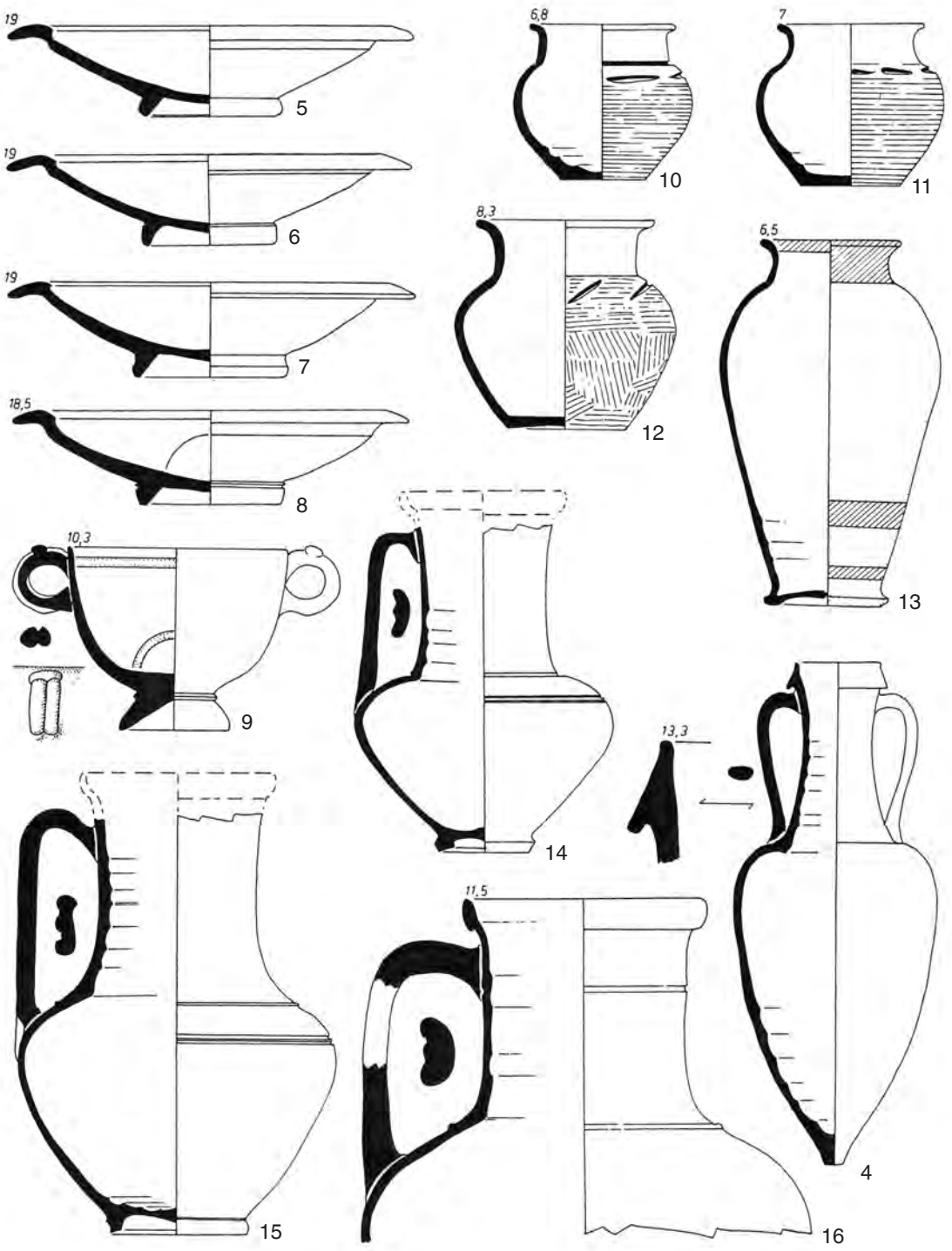

Nîmes rue de Seyne. Echelle 1:3, sauf 4, 1:10.
(Py 1981, 153-160, figs. 68-70; Tendille 1988, pl. 19). Fin LT C2-début LT D1 (150-125 av. J.-C.).

A

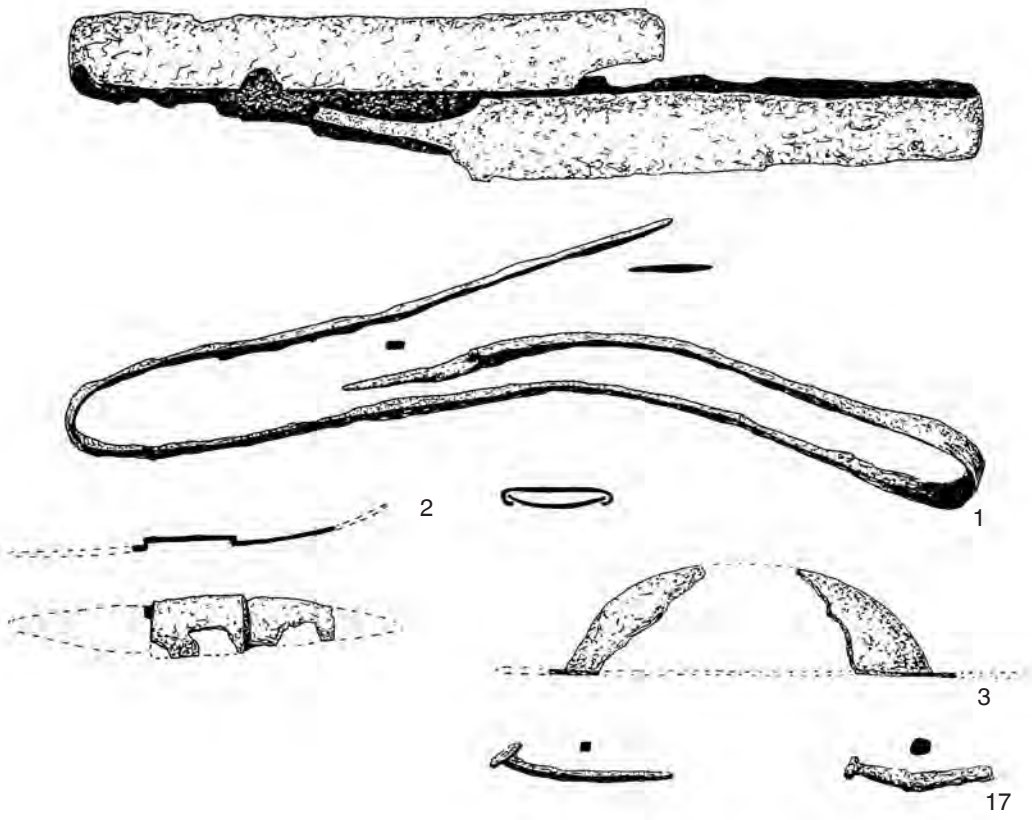

B

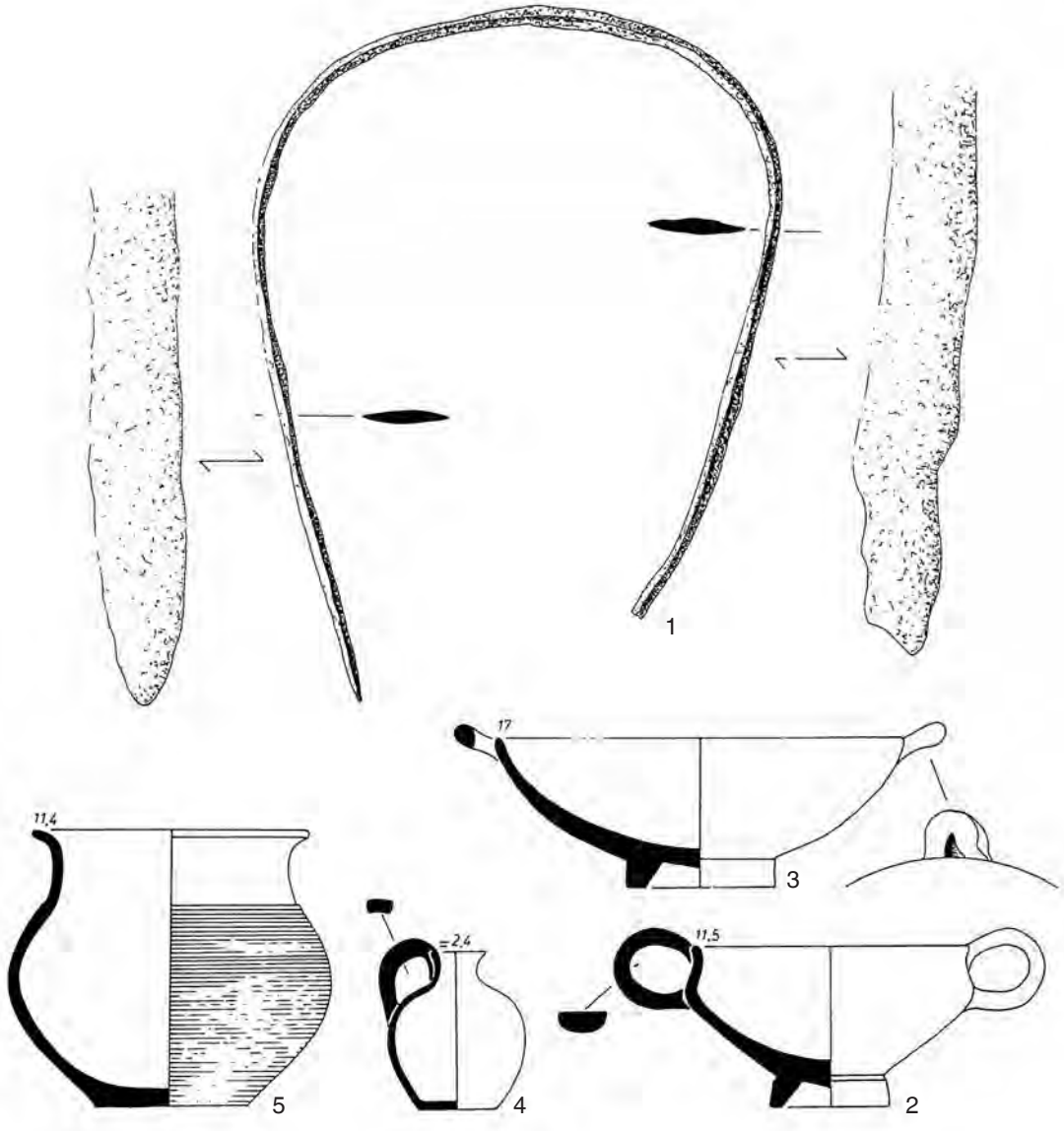

A : Nîmes rue de Seyne (suite). B : Nîmes chemin de Valdegour. Echelle 1:3.
B : (Py 1981, 169-172, figs. 77-78). Fin IIe-début Ier s. av. J.-C.

A

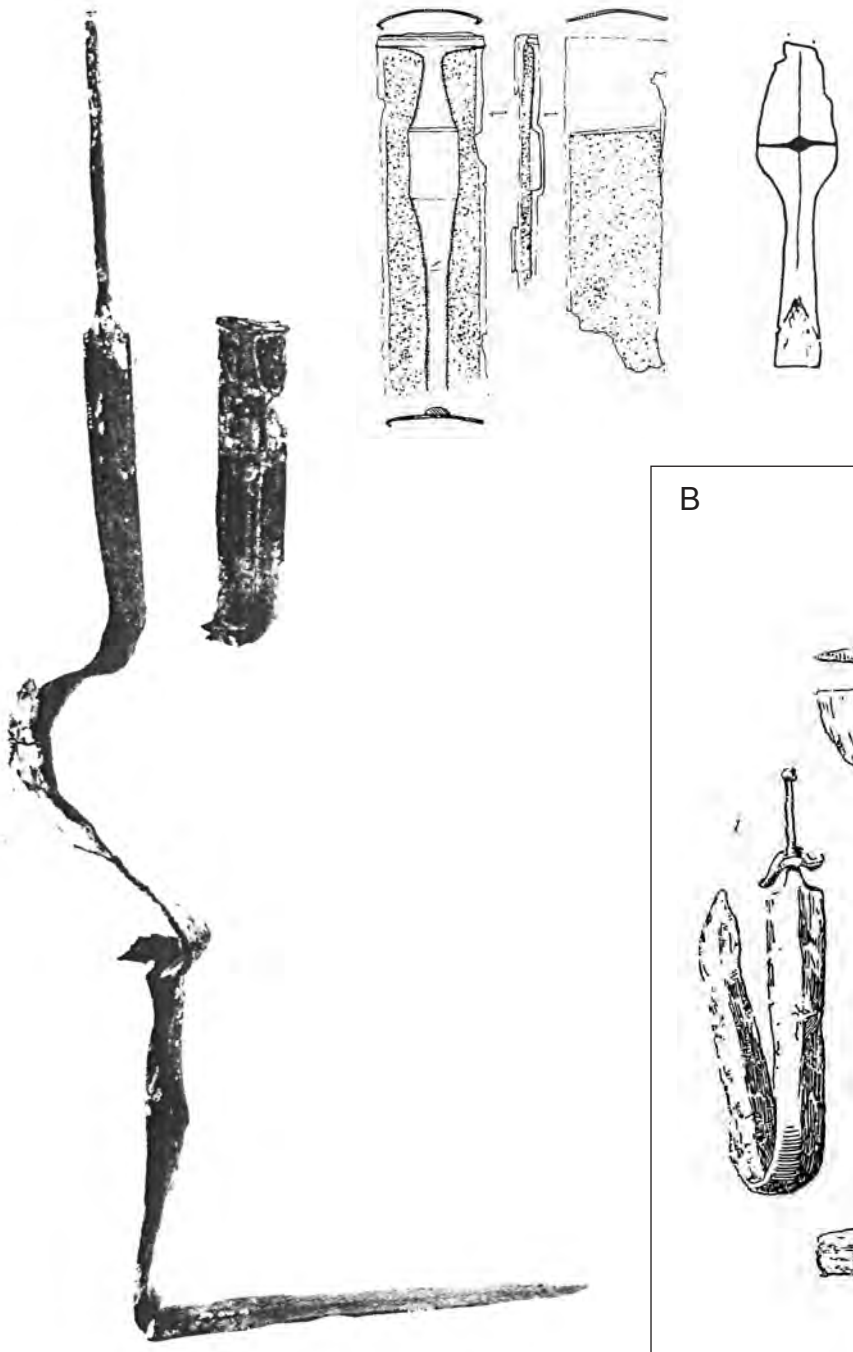

B

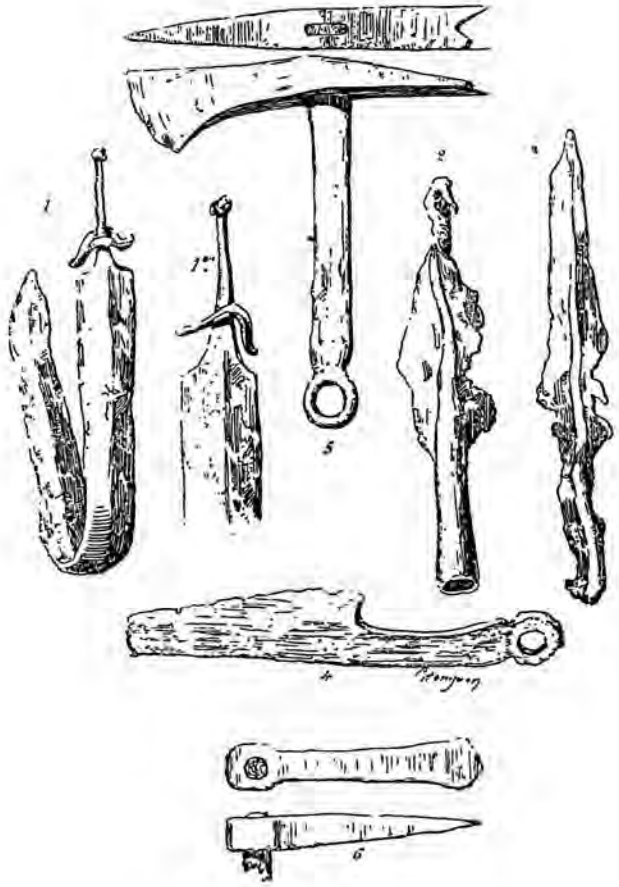

A : Optevoz. Echelle 1:3, sauf la photo au 1:4. B : Saint-Côme. Sans échelle.
A : (Bocquet 1969-70, 174, pl. 53, 900; pl. 54, 899 et pl. 77, 899). LT D1. B : (Saint-Venant 1897, 24-26, pl. XI). IIe siècle av. J.-C. ?.

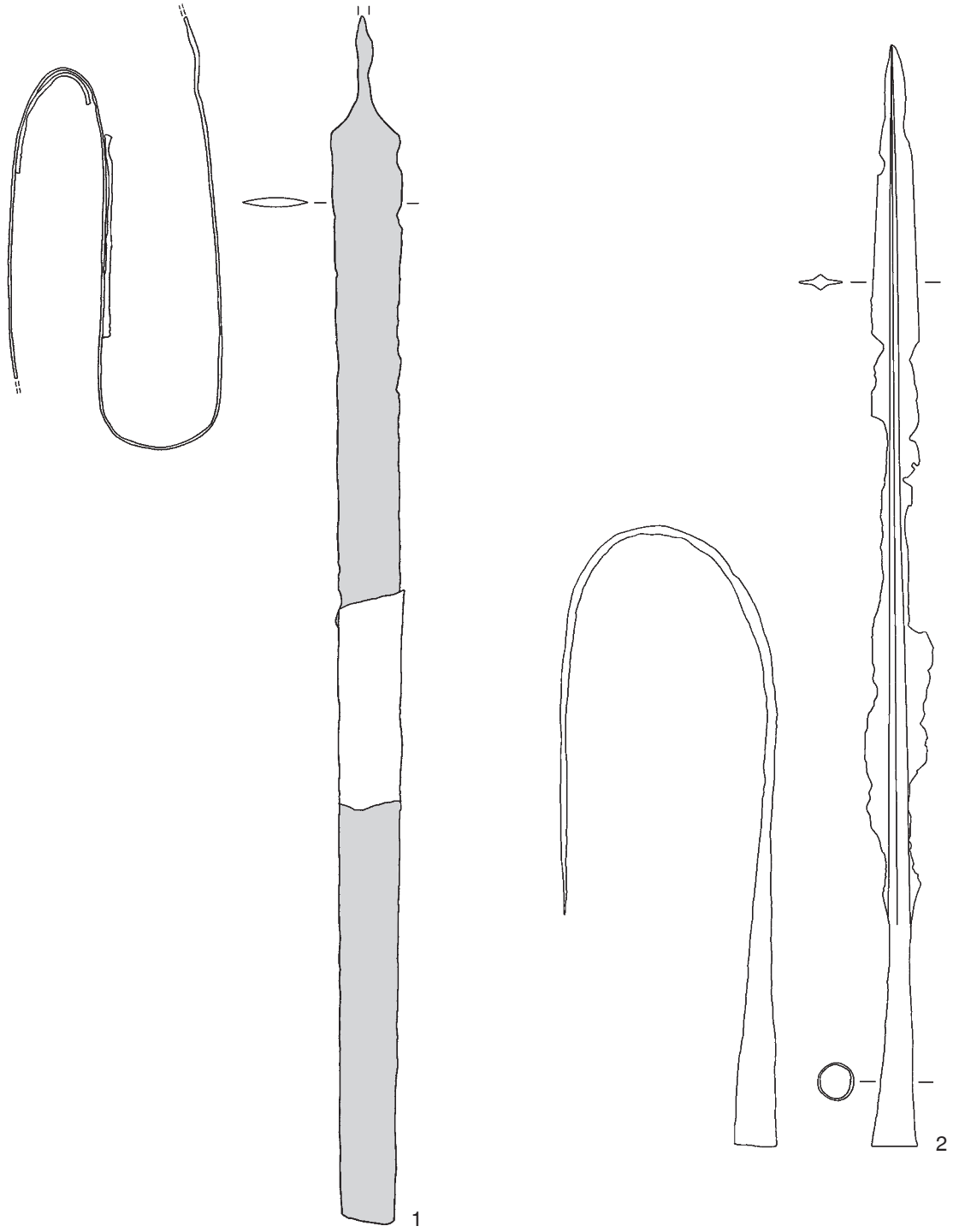

Saint-Dionysi. Echelle: 1, 1:4 et 2, 1:3.
(Dessin auteur). LT C-D.

PLANCHE 74

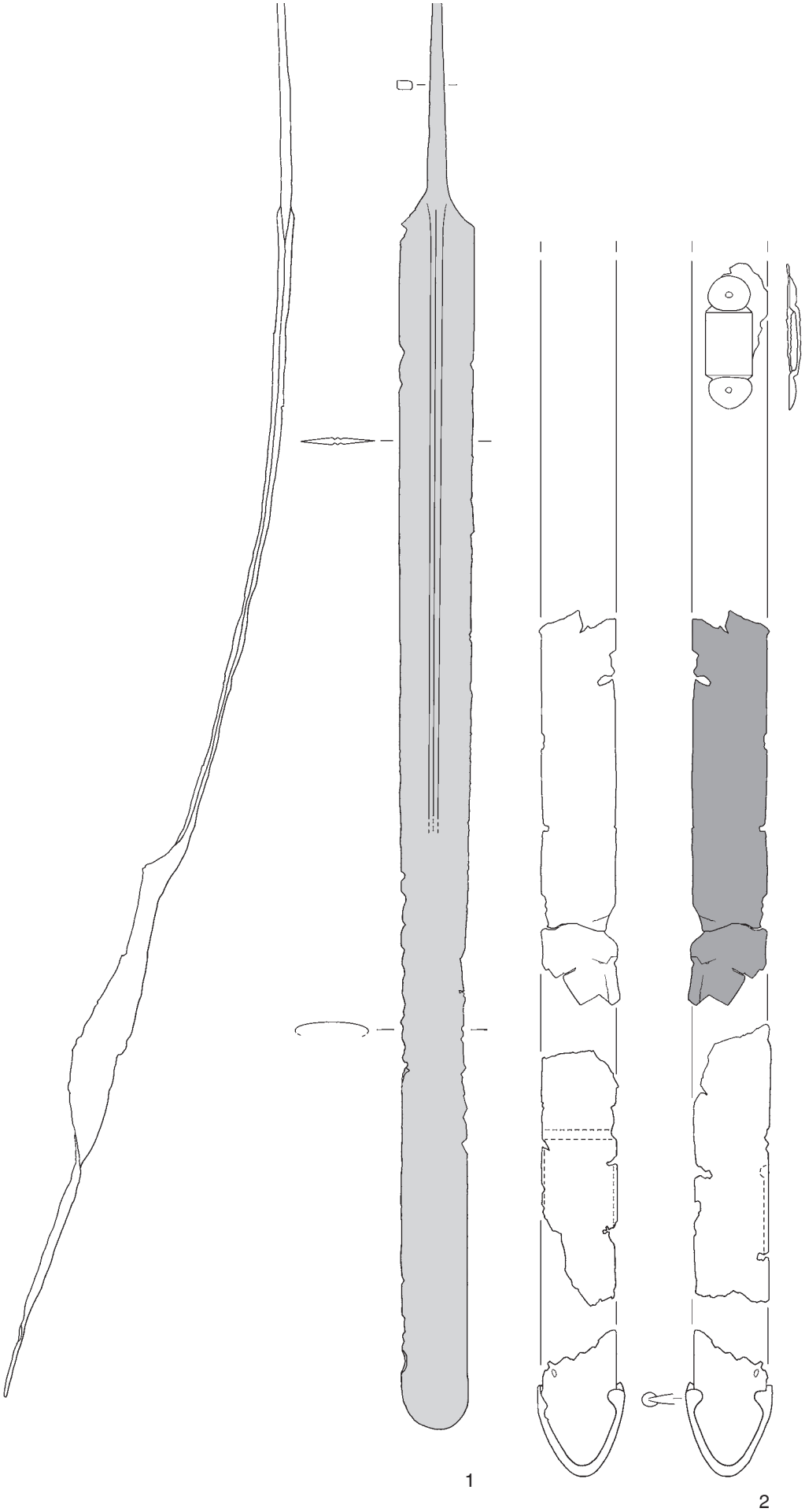

Sainte-Cécile. Echelle 1:4.
(Dessin auteur). Début de LT D1.

A

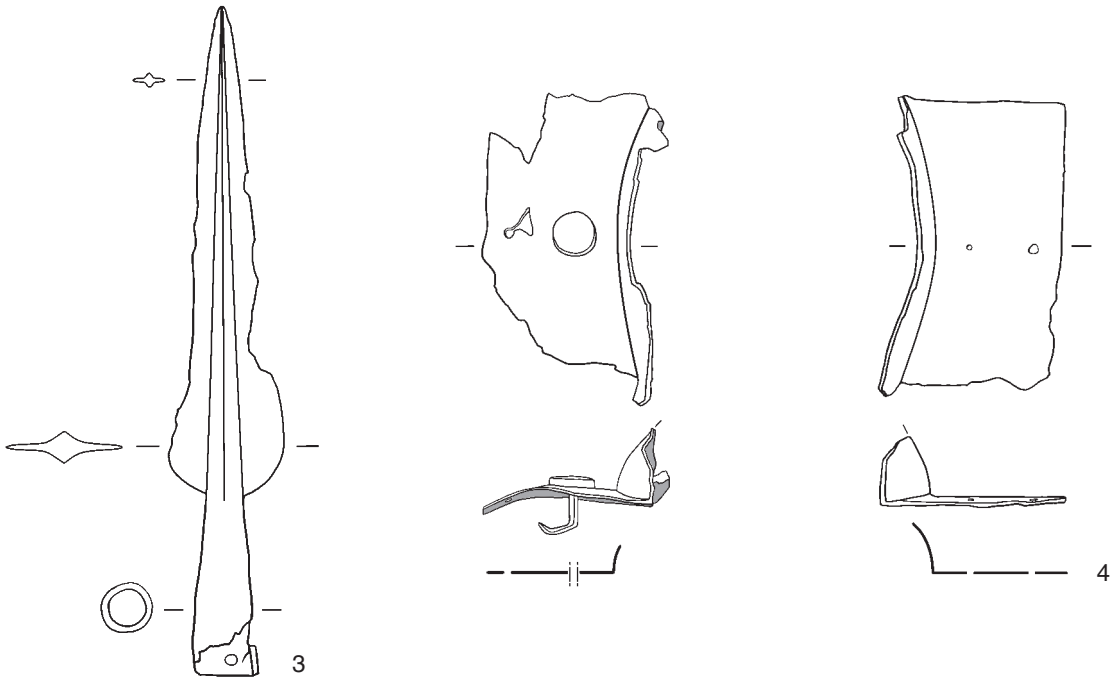

B

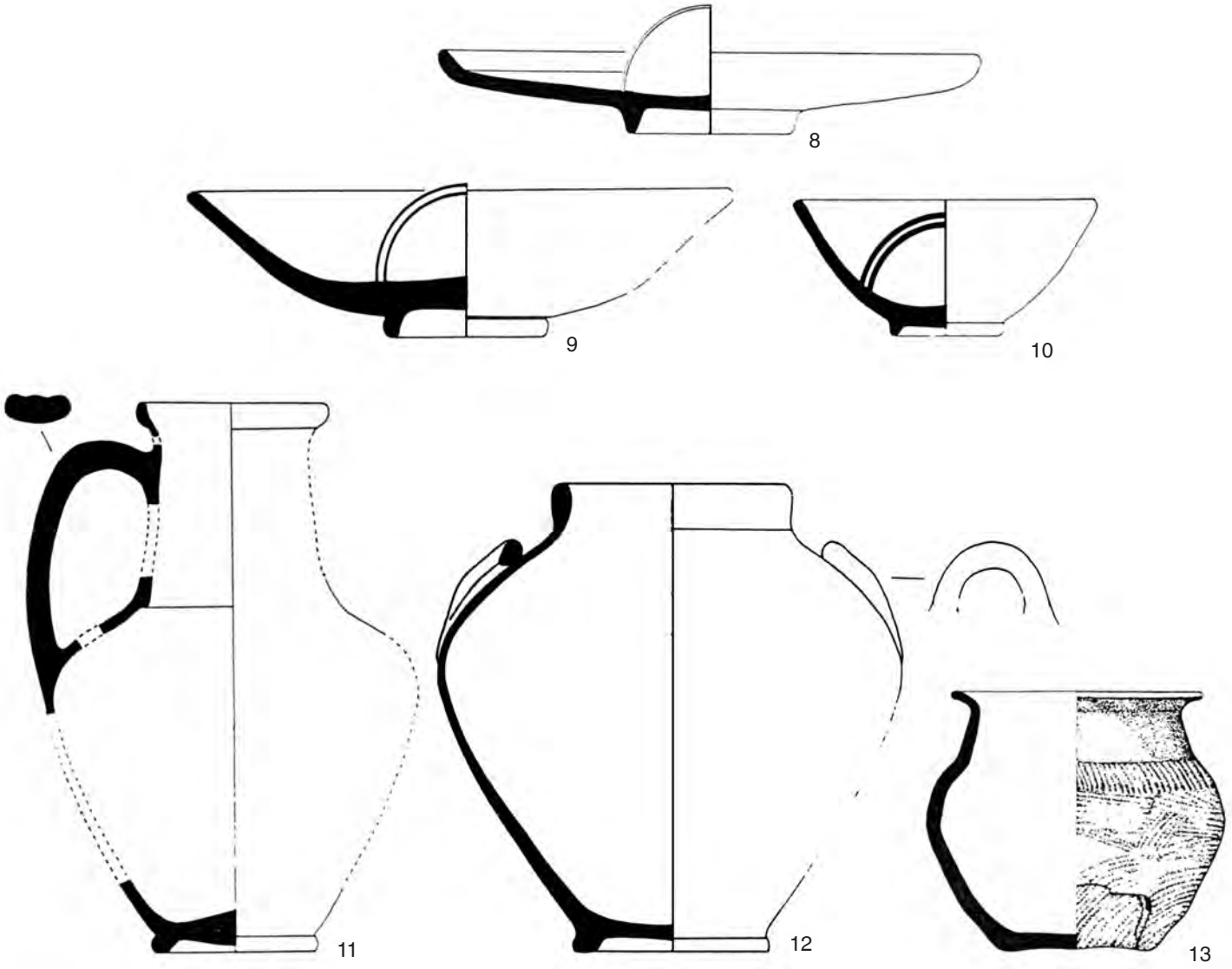

A : Sainte-Cécile (suite). Echelle 1:3. B : Saint-Laurent-des-Arbres. Echelle 1:3.
B : (Barruol/Sauzade 1973 et dessin auteur). LT D1 (100 av. J.-C.).

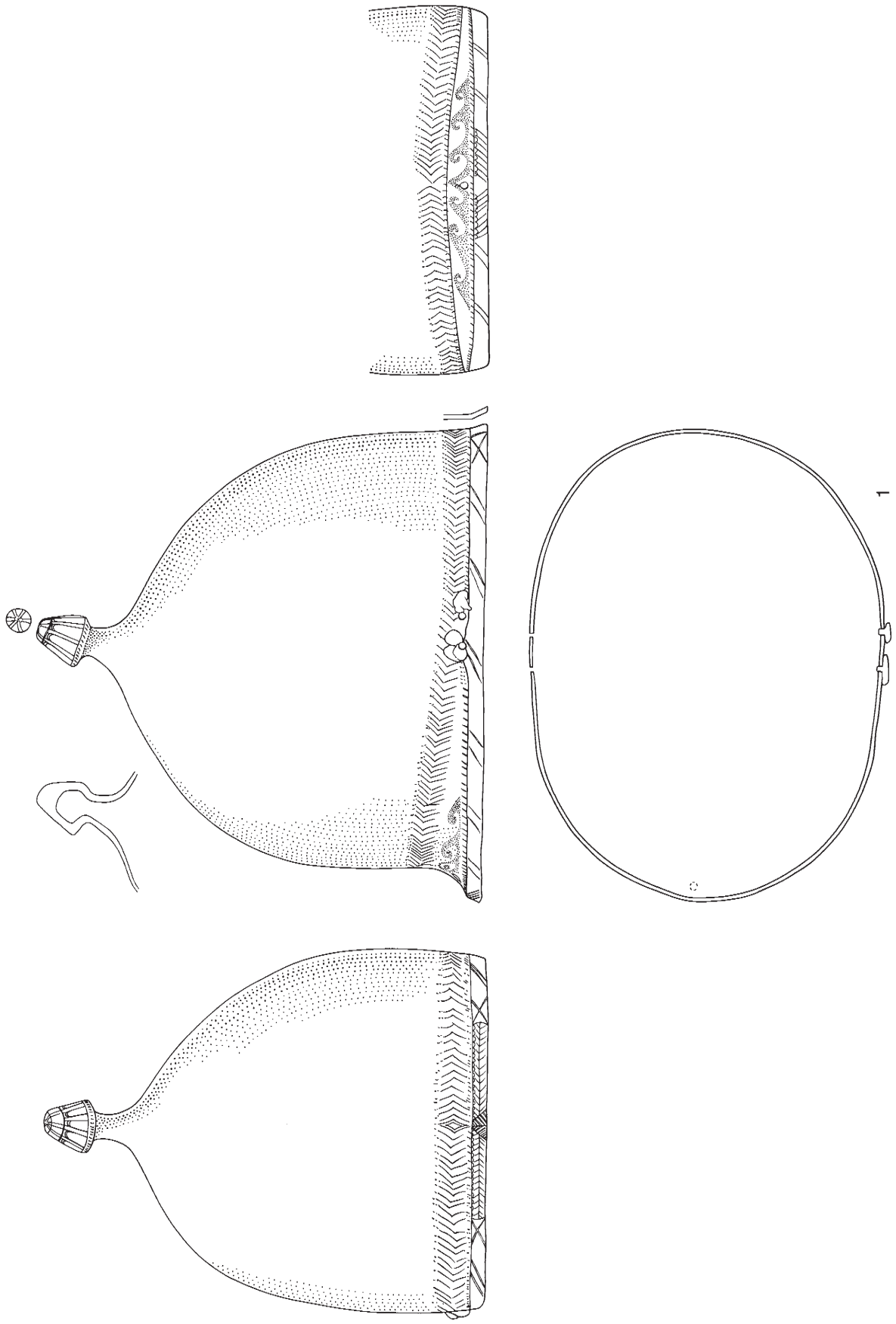

Saint-Laurent-des-Arbres (suite). Echelle 1:3.

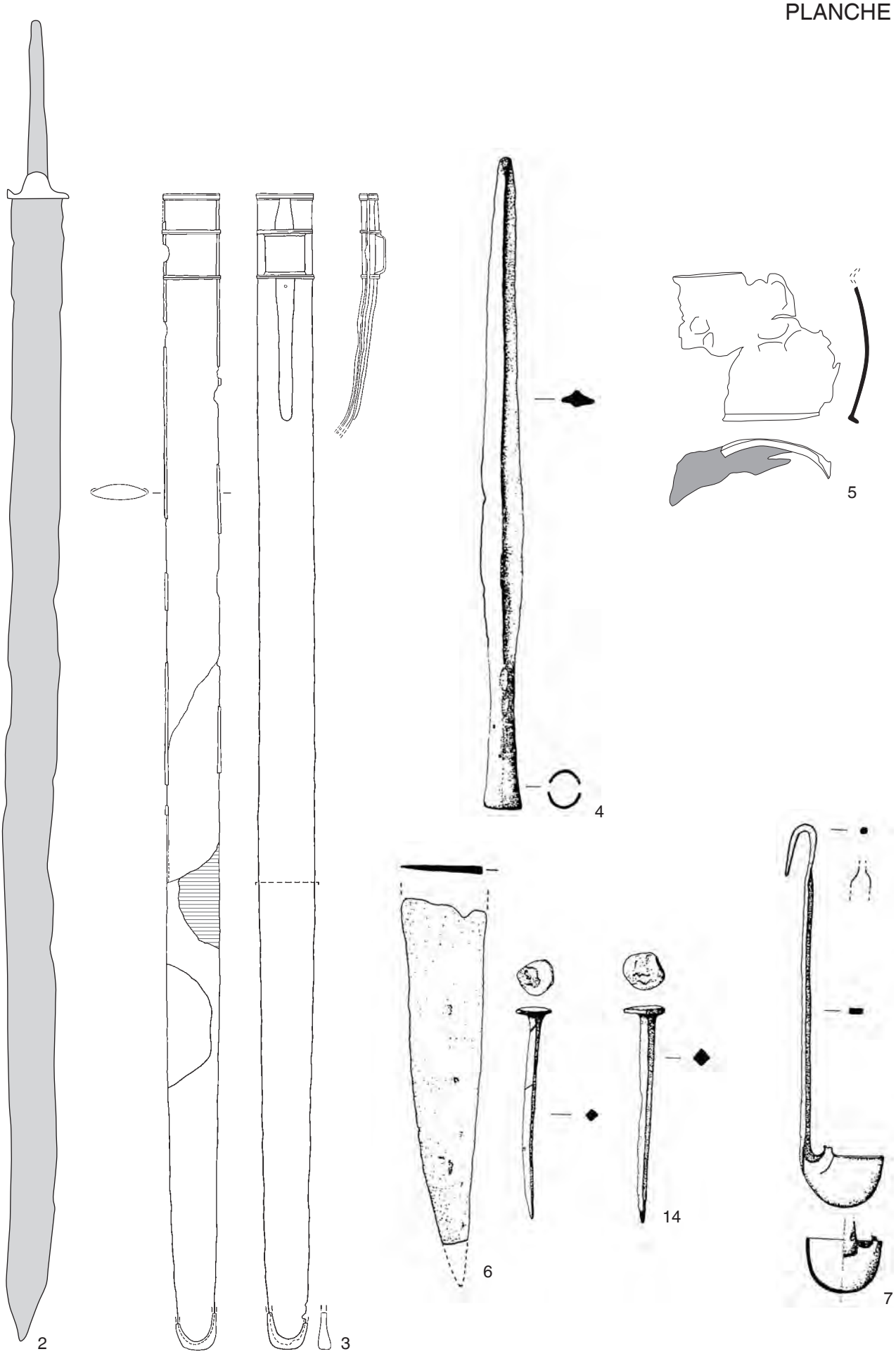

Saint-Laurent-des-Arbres (suite). Echelle 1:3, sauf 2-3, 1:4.

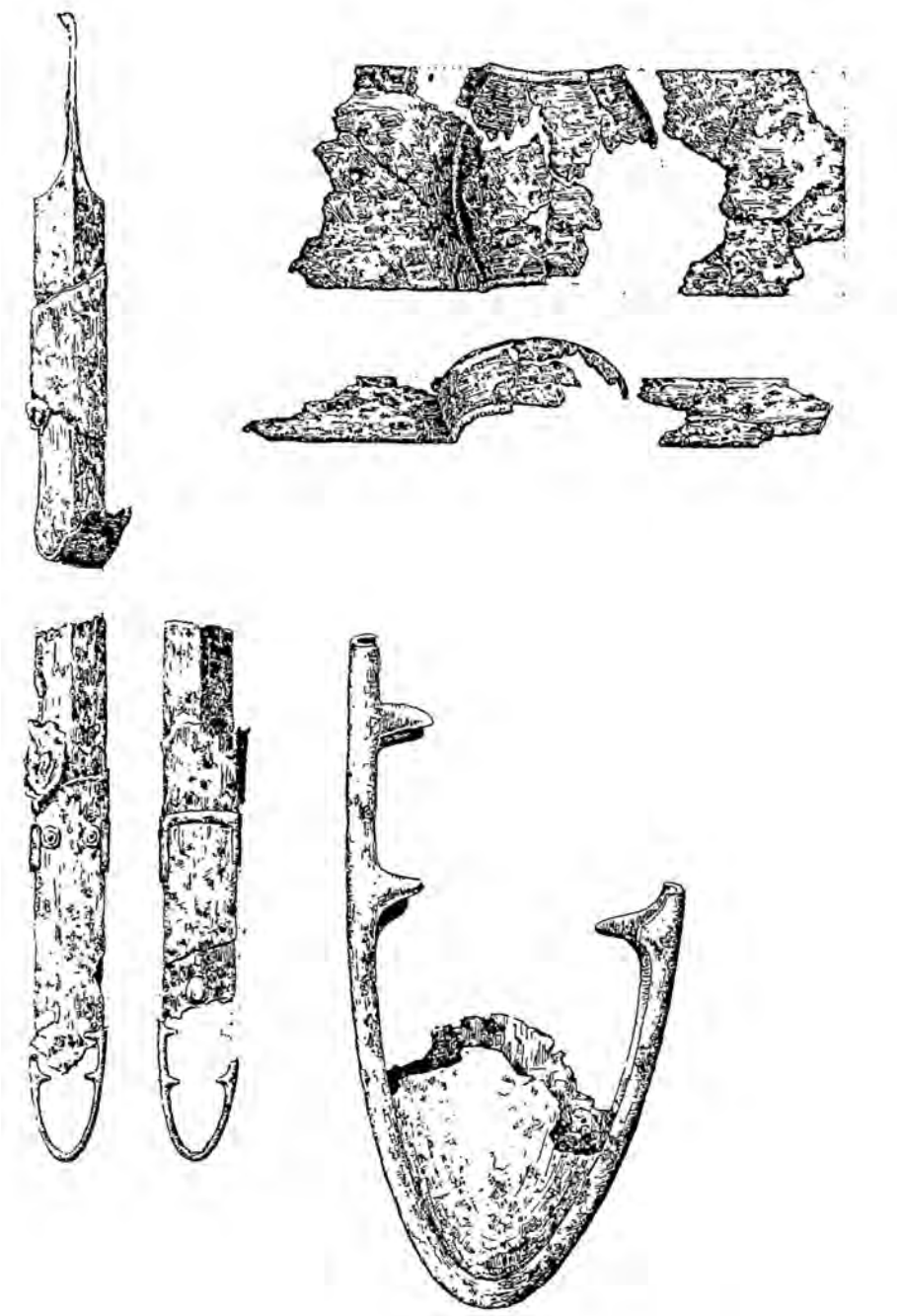

Saint-Siffret. Sans échelle.
(Saint-Venant 1897, 7-11, pl. X). LT C2- début de LT D1.

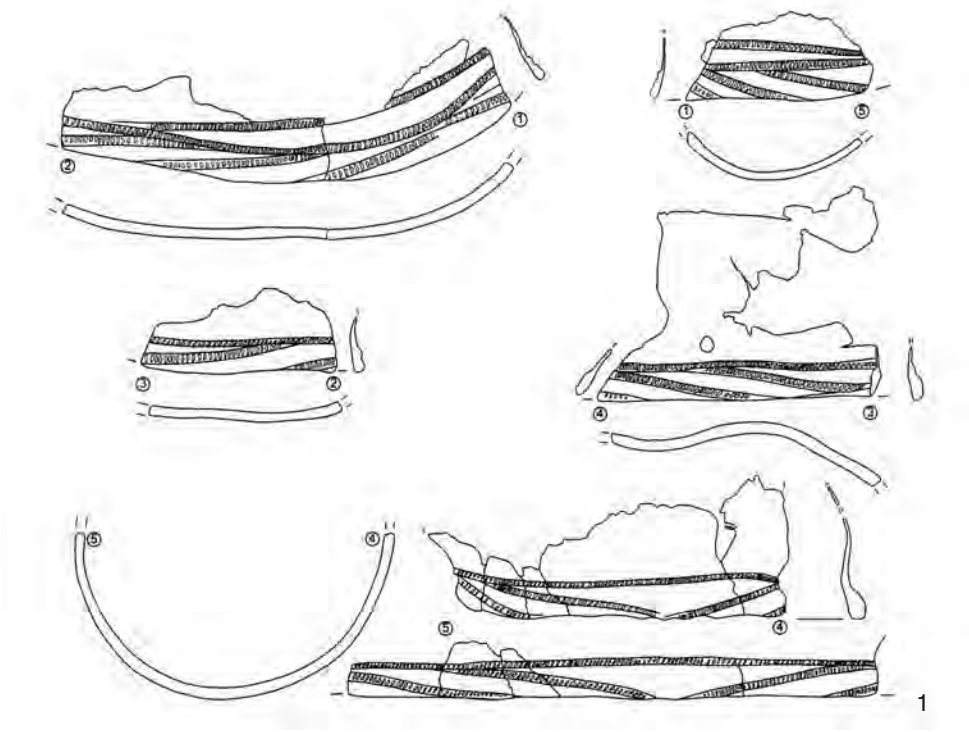

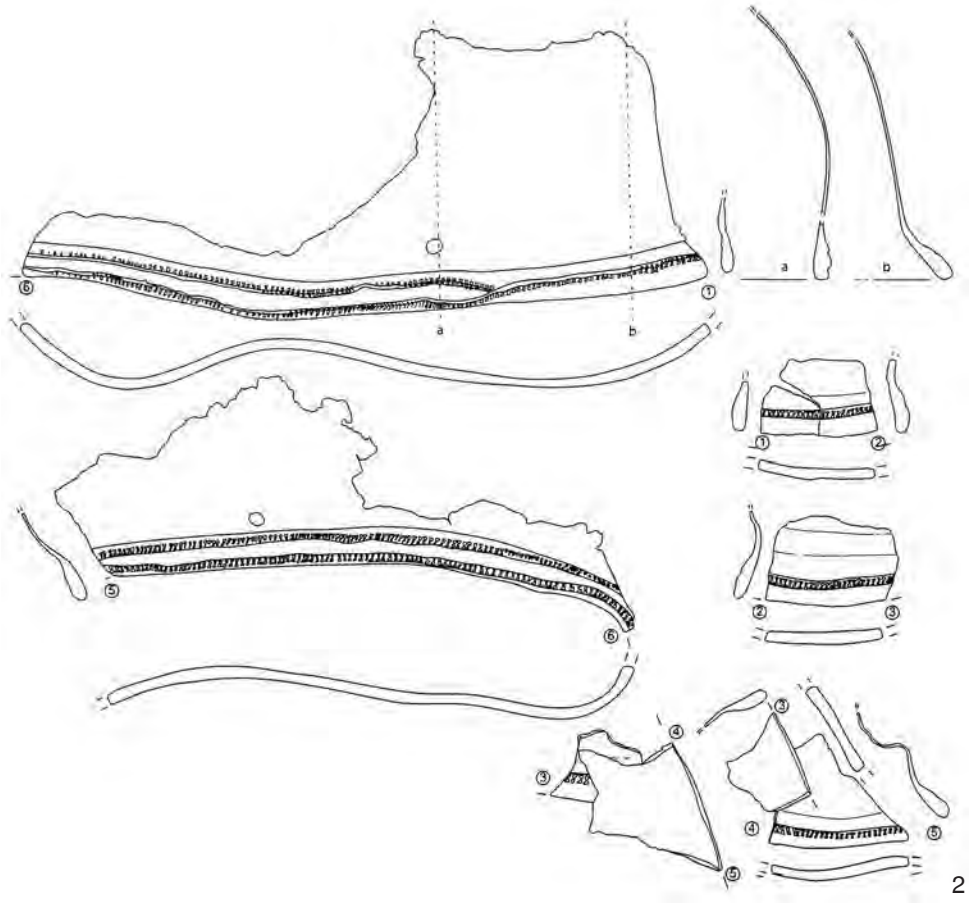

Sigoyer. Echelle 1:3.
(Mahieu/Barge/Mahieu 2005). LT D.

PLANCHE 80

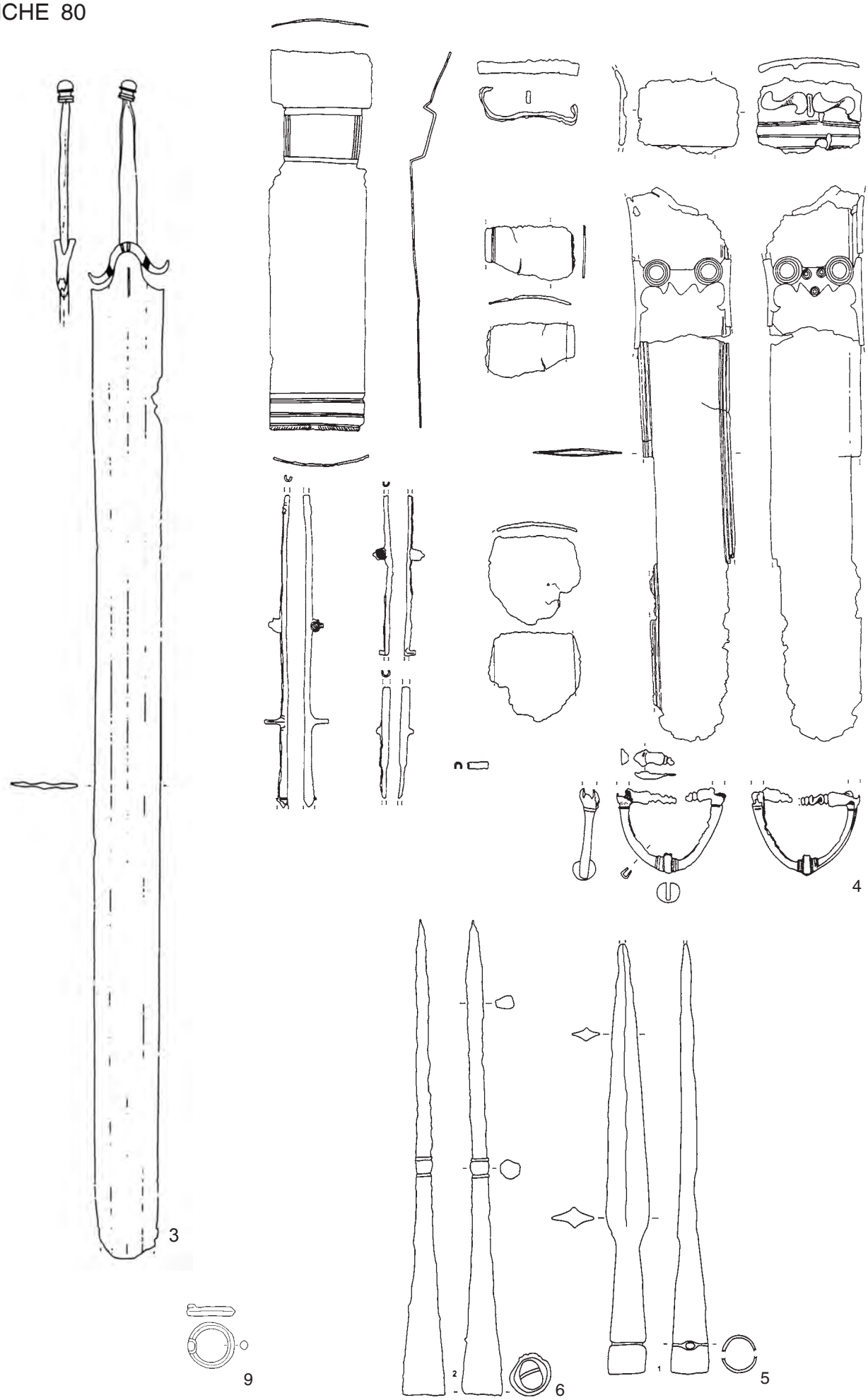

Sigoyer (suite). Echelle 1:3.

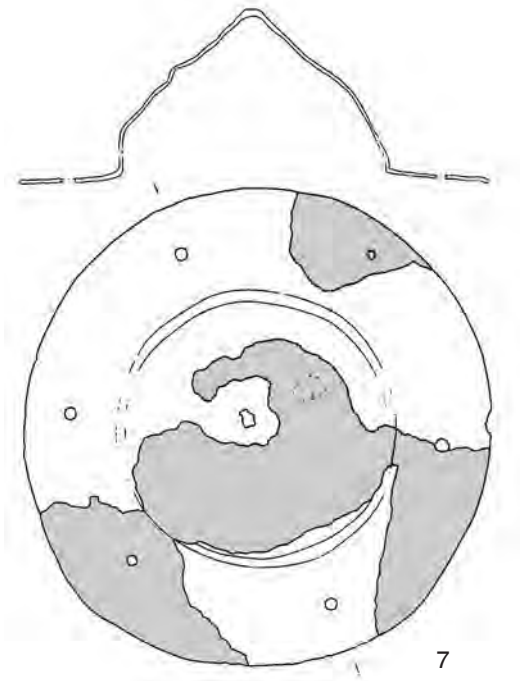

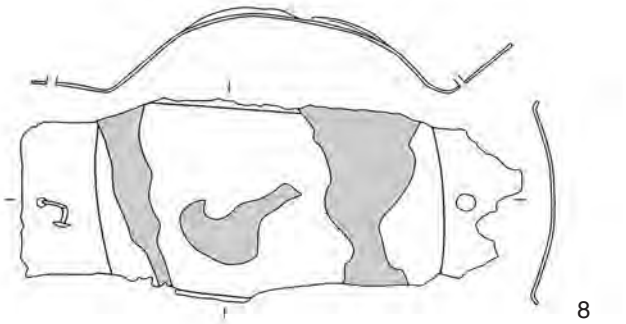

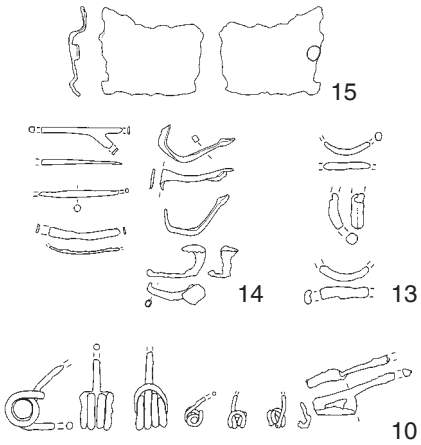

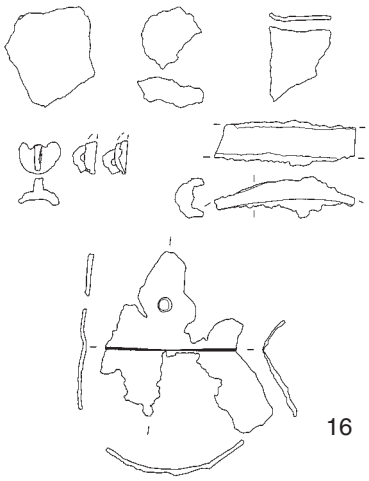

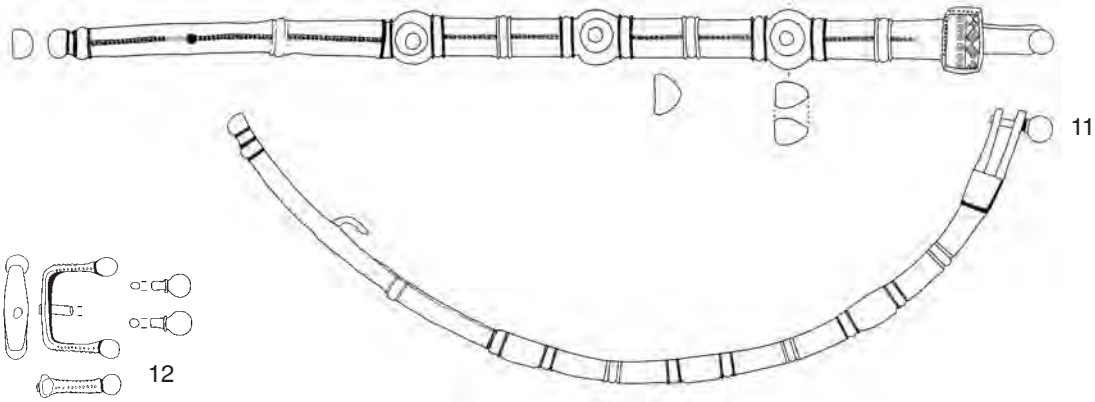

Sigoyer (suite). Echelle 1:3 (les grisés sur les umbos indiquent les parties restaurées).

PLANCHE 82

A

B

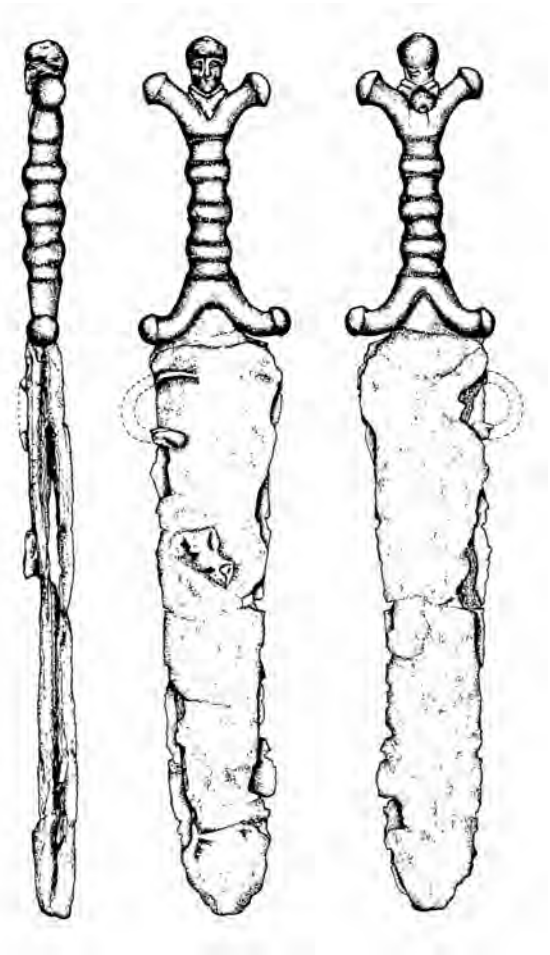

A : Toulouse Estarac, puits 9. Echelle indiquée. B : Toulouse Saint-Roch, puits 30. Echelle 1:3.
A : (Vidal 1991, fig. 40). Fin LT D1. B : (Vidal 1983). LT D.

1

2

5

3

4

Vachères, statue du guerrier. Sans échelle
(Photos auteur sauf 2, A. Guerrand, Musée Calvet). 50-30 av. J.-C.

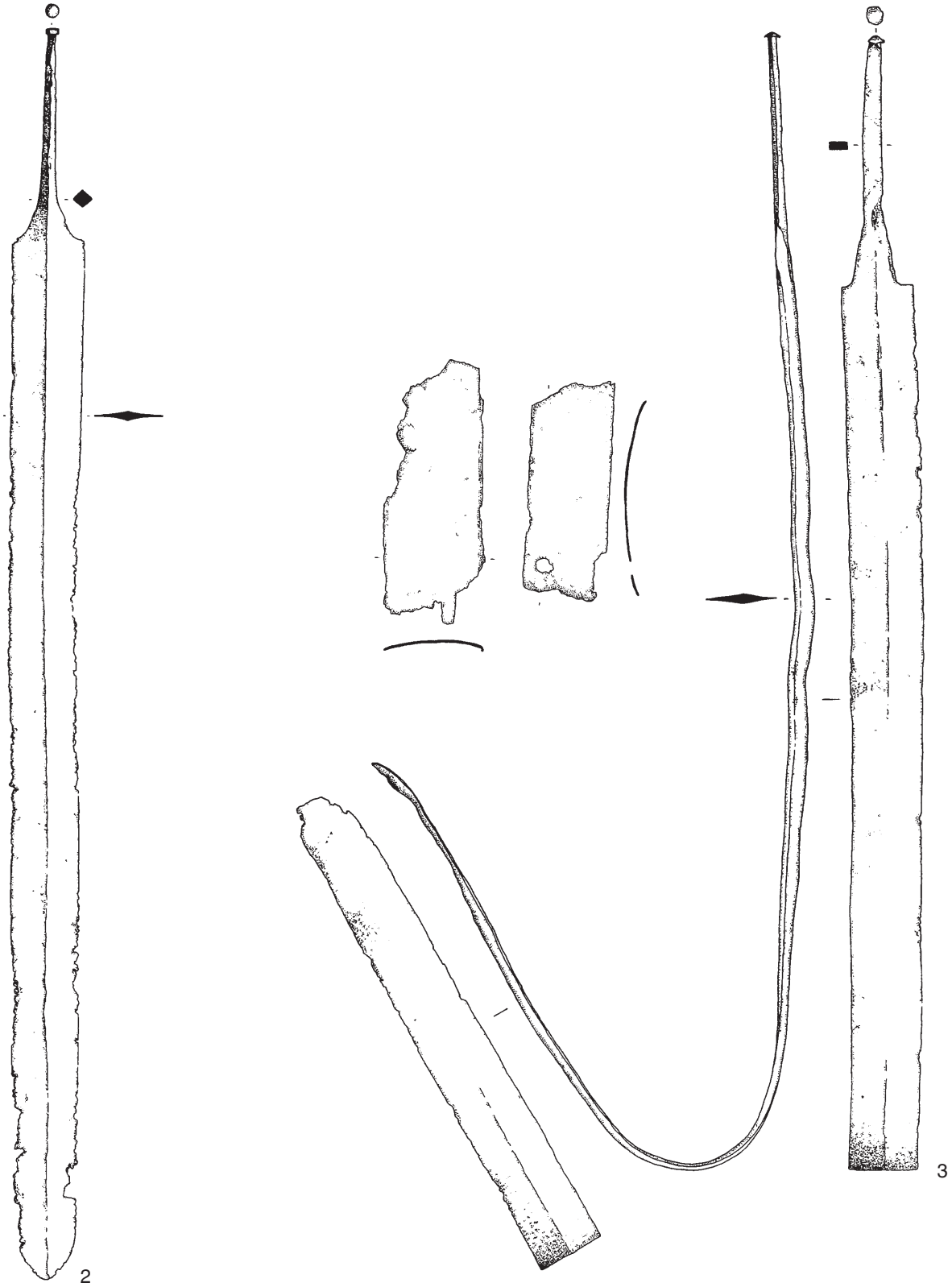

Verna, tombe à char. Echelles: 2, 1:5 et 3, 1:3.
(Perrin/Schönfelder 2003). LT D1b (100-80 av. J.-C.).

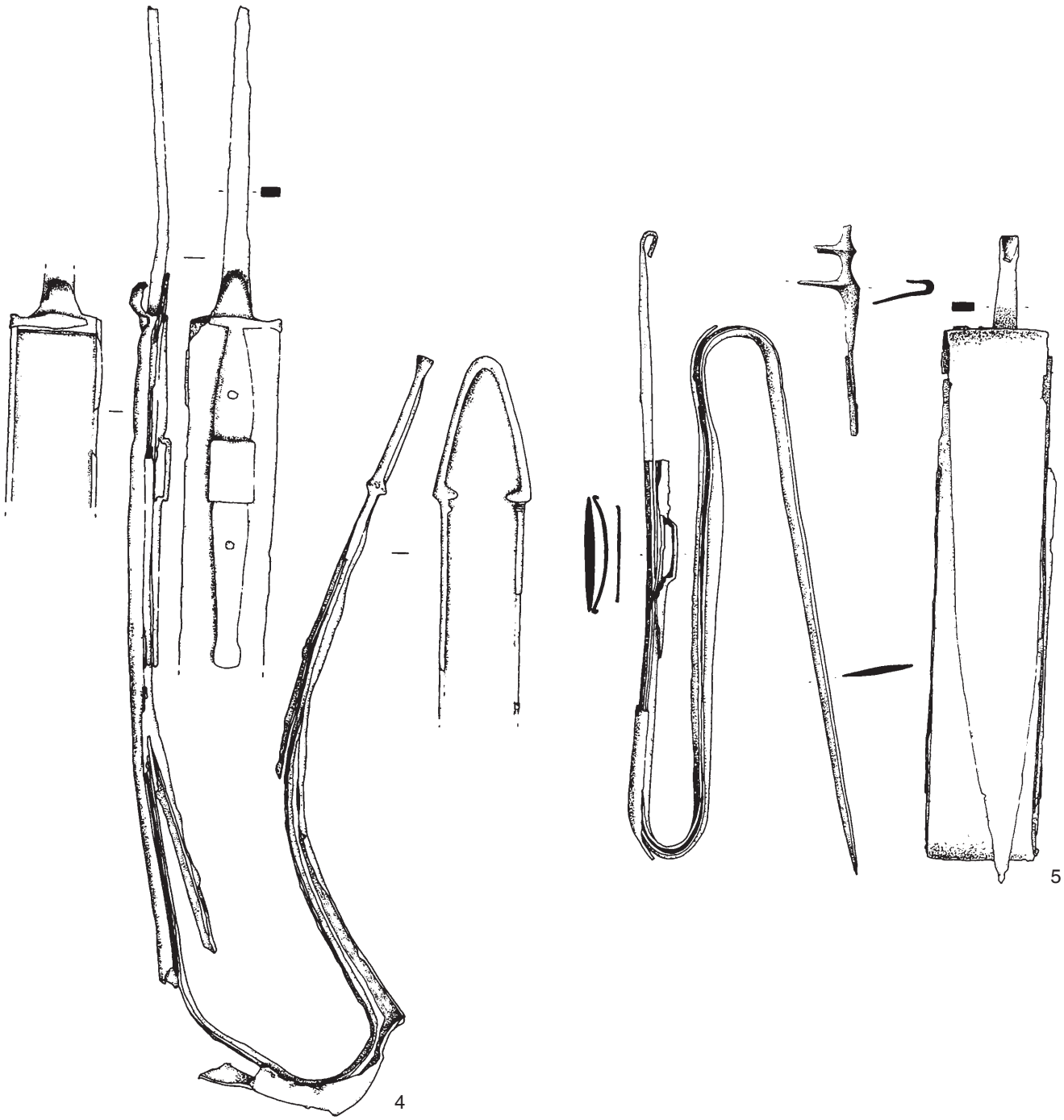

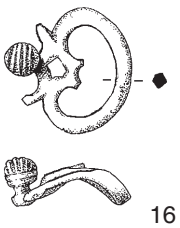

Verna, tombe à char (suite). Echelle 1:3, sauf 16, 1:2 et 6 sans échelle.

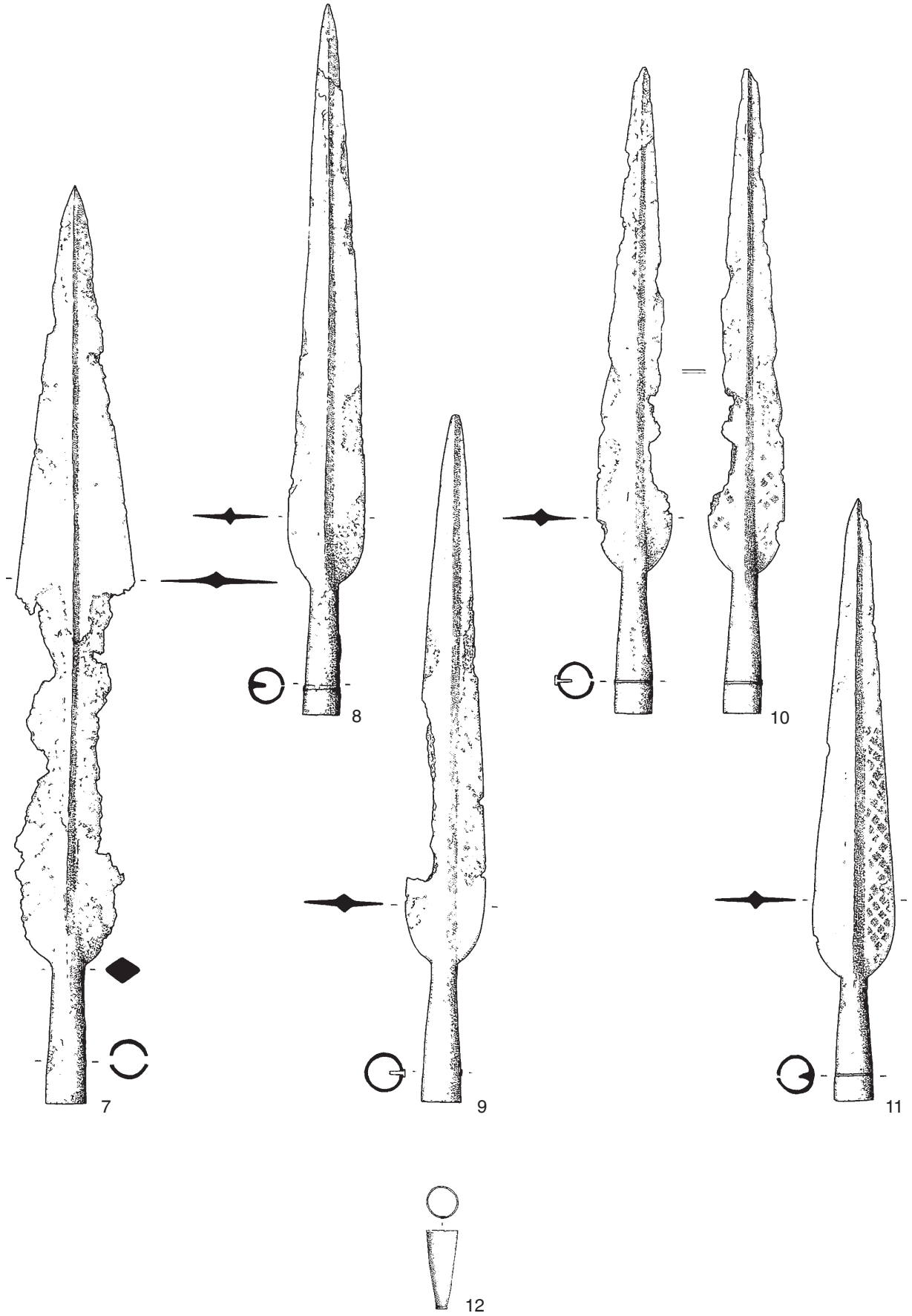

Verna, tombe à char (suite). Echelle 1:3.

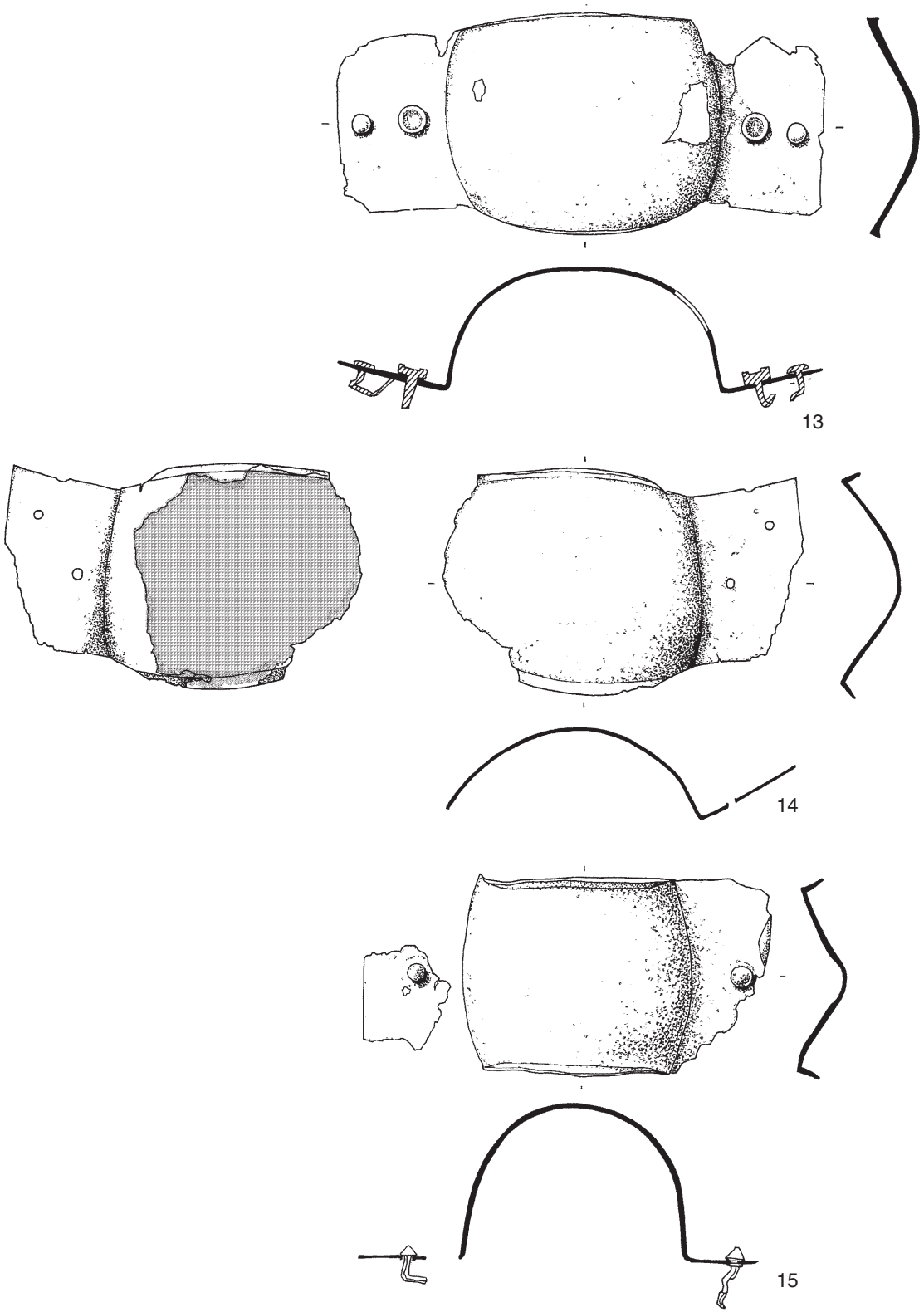

Verna, tombe à char (suite). Echelle 1:3.

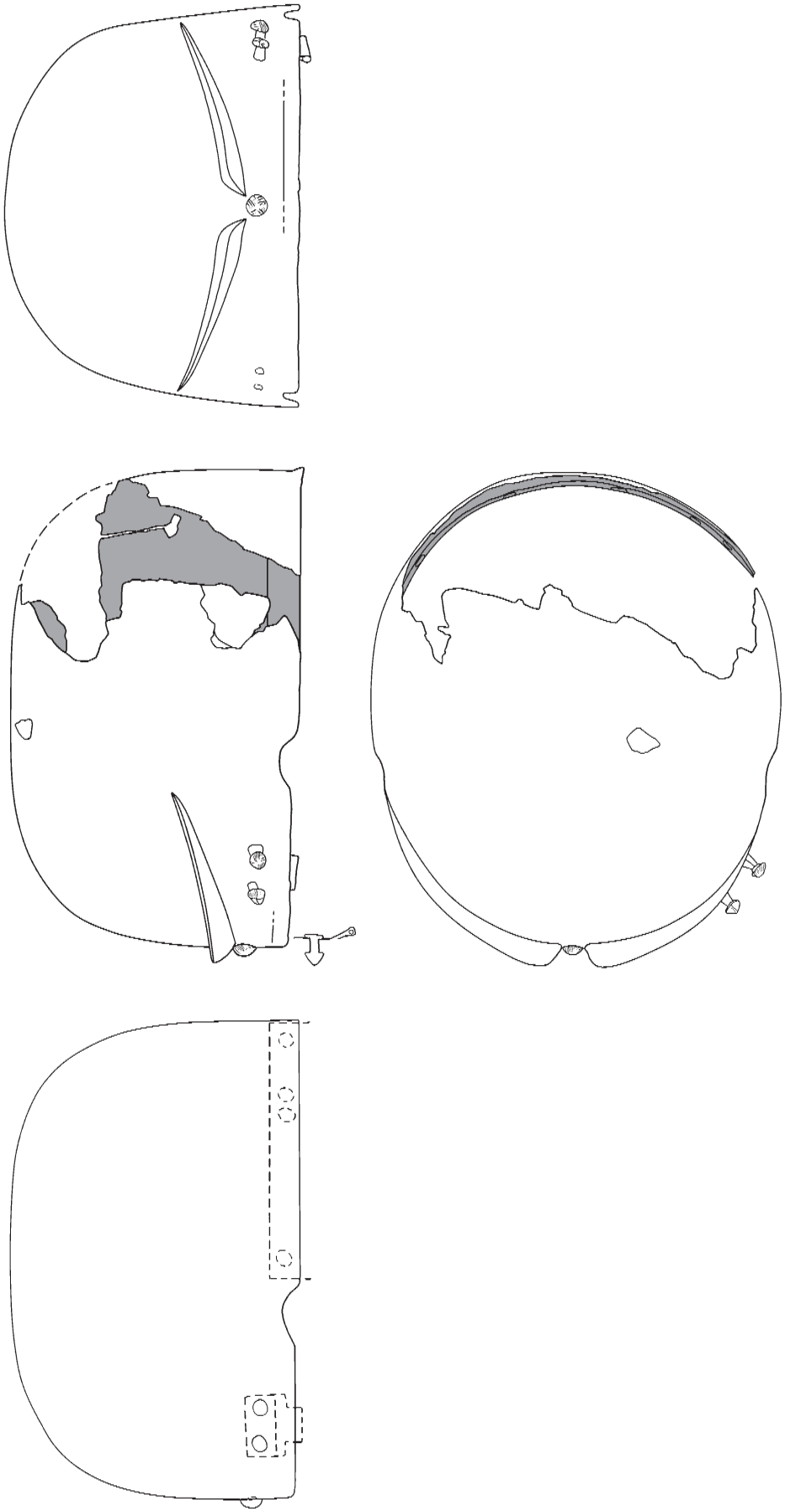

Oppidum de Vié-Cioutat, Mons. Echelle 1:3.
(Dessin auteur). LT D2.

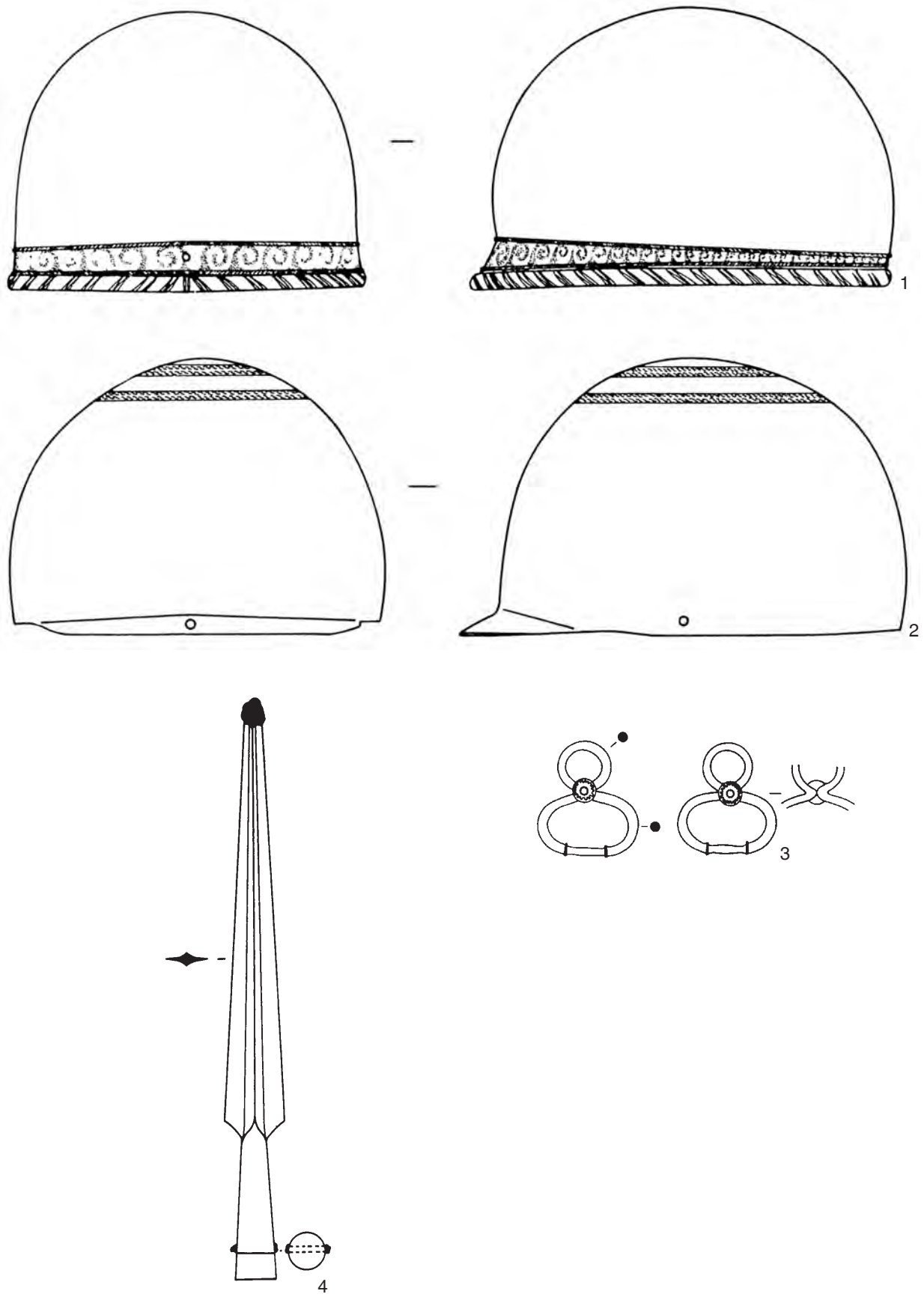

Oppidum de Vieille-Toulouse, puits XVI. Echelle 1:3, sauf 4, sans échelle.
(Schaaff 1988b, Abb. 6; Vidal 1991, figs. 10-11). 75-50 av. J.-C.

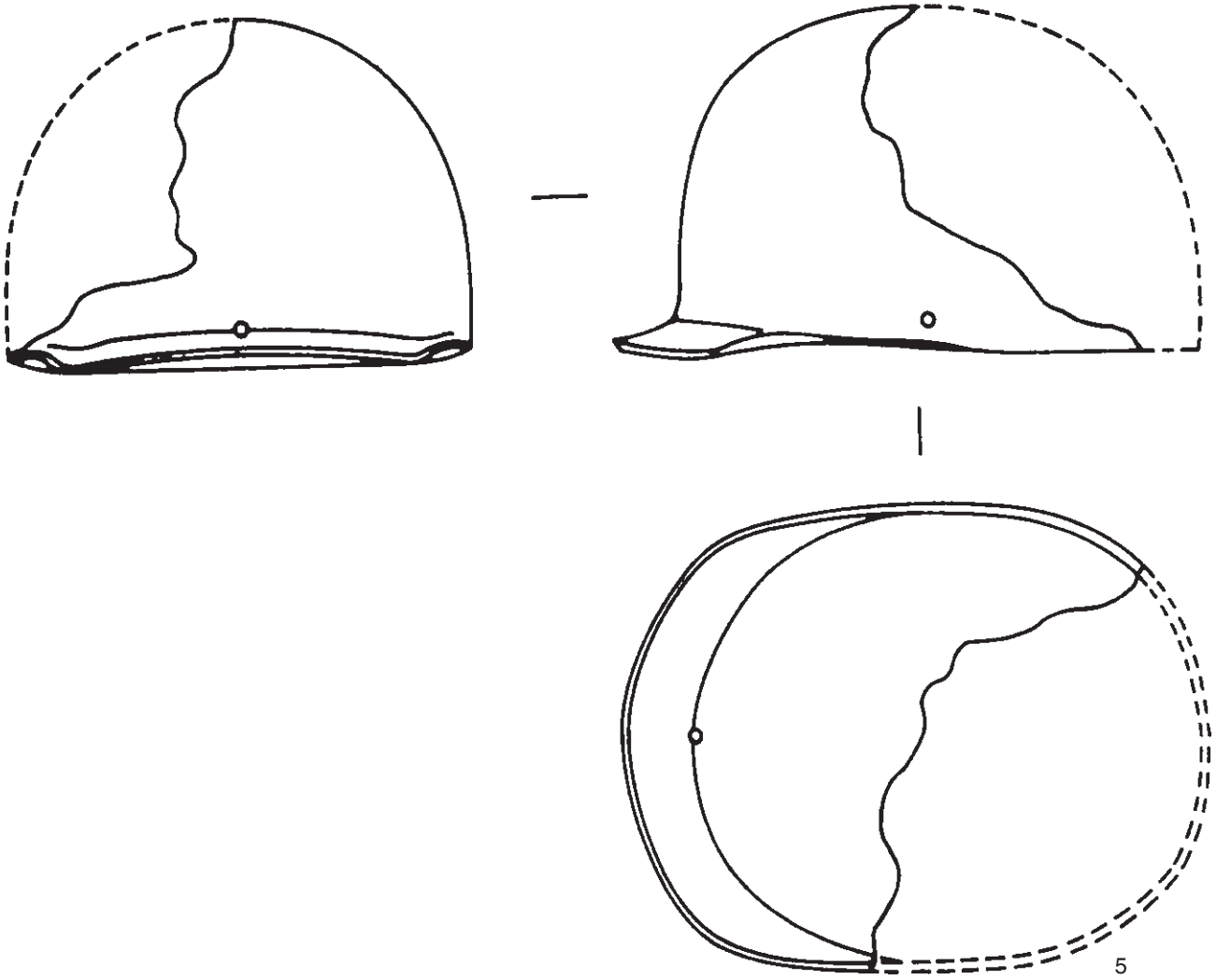

Oppidum de Vieille-Toulouse, puits XXIII. Echelle 1:3.
(Vidal 1991, fig. 20). 75-50 av. J.-C.

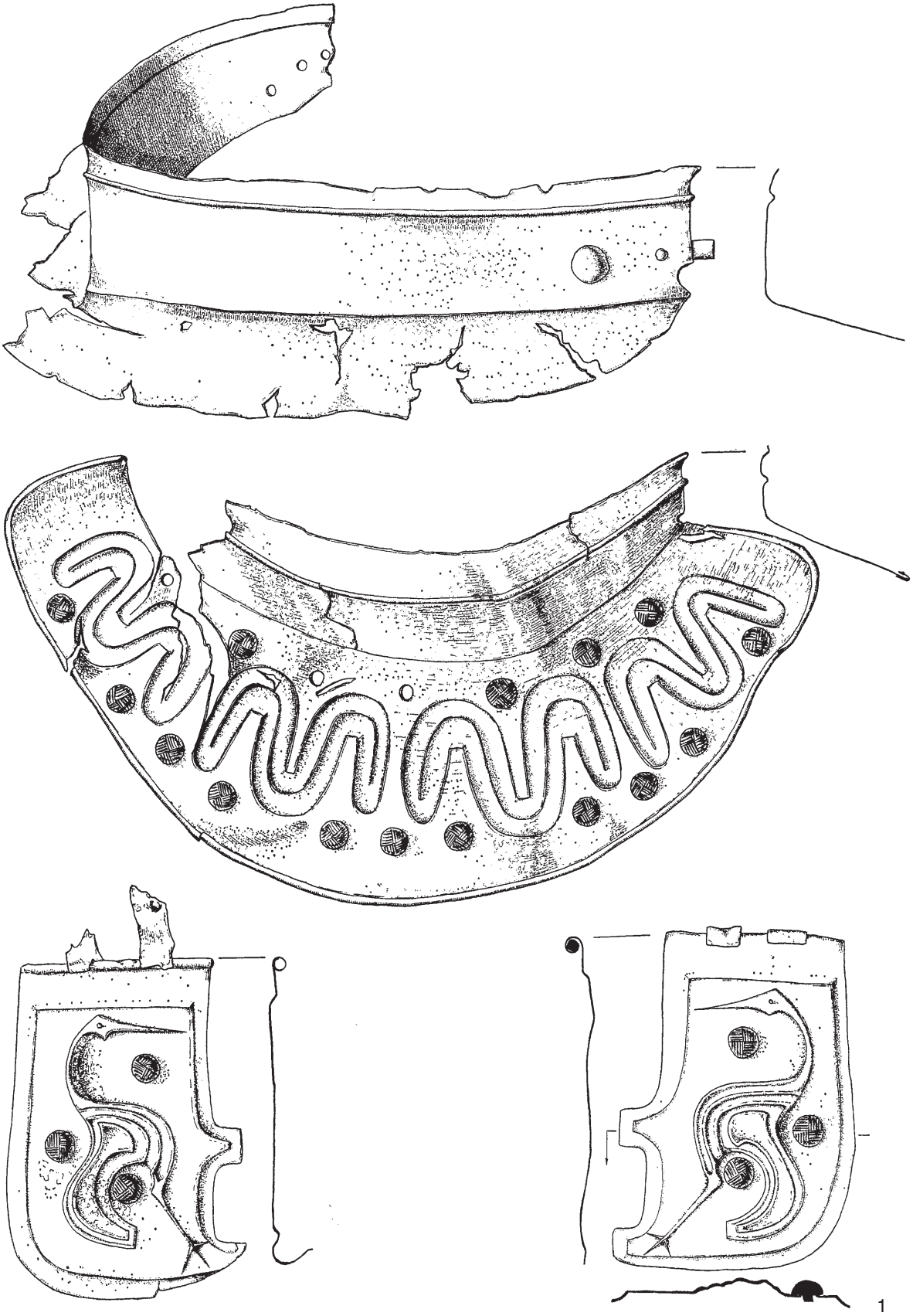

Bela Cerkev, parcelle Košak B tombe 1. Echelle 1:2.
(Stare 1973, pl. 7, pl. 8, pl. 11 et 14). LT D2.

PLANCHE 92

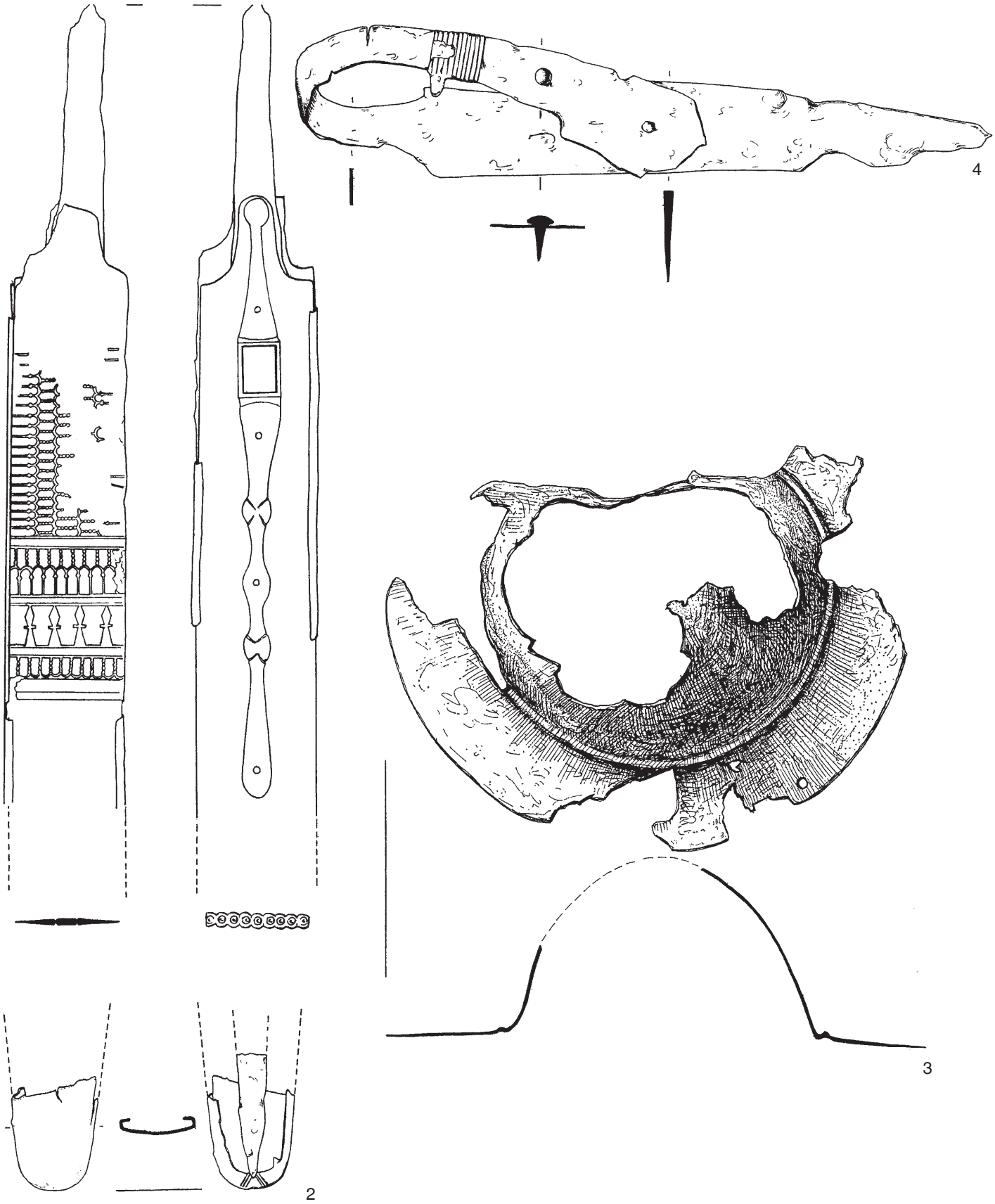

Bela Cerkev, parcelle Košak B tombe 1 (suite). Echelle 1:2.

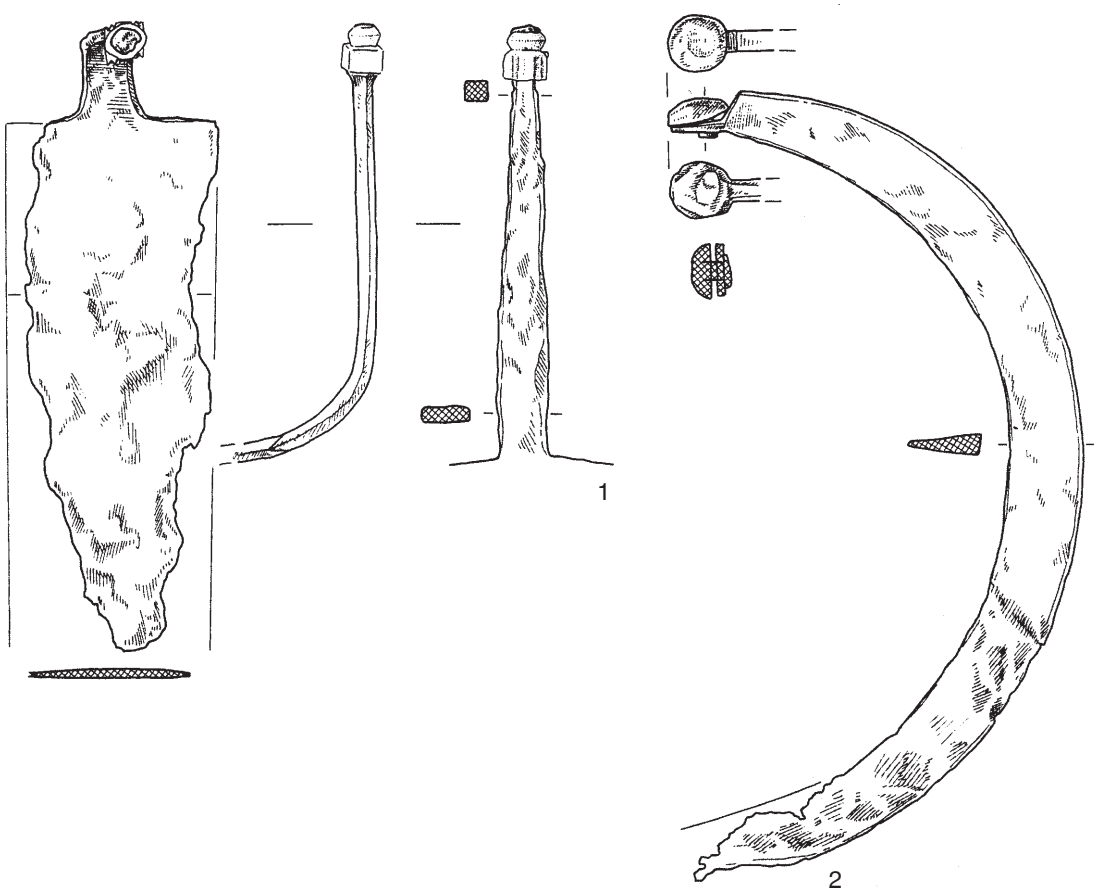

Bela Cerkev, zone 4, proposition de regroupement d'un glaive (1) et d'un casque (2) issus de la même tombe. Echelle 1:2. (Dular 1991, pl. 54, 1, 3-4). Epoque augustéenne.

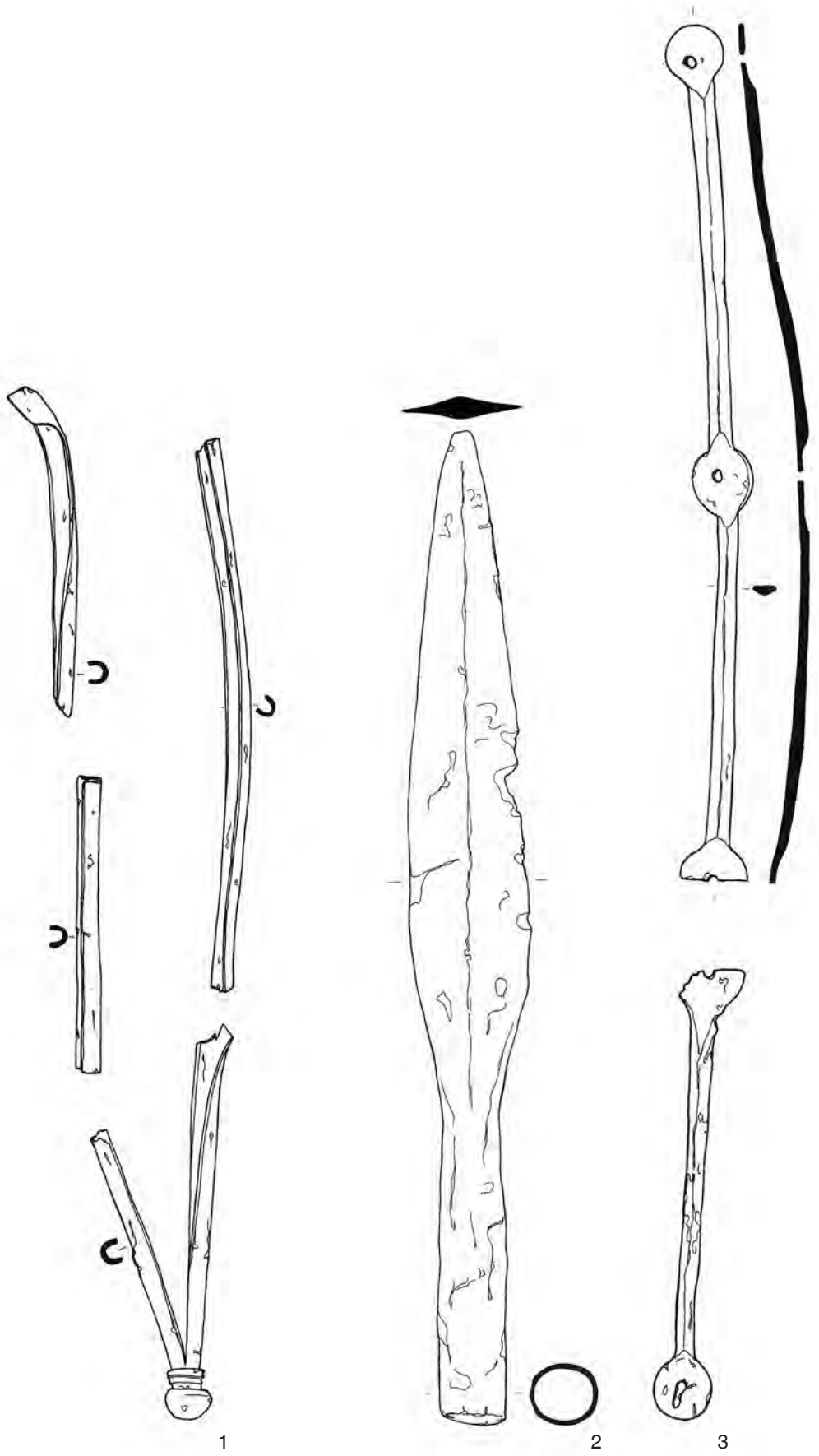

Bela Cerkev, hors contexte, proposition de regroupement d'un fourreau de glaive (1), d'une lance (2) et d'un manipule d'umbo circulaire (3) issus de la même tombe. Echelle 1:2.
(Dular 1991, pl. 75, 18-23 et pl. 78, 3). Epoque augustéenne.

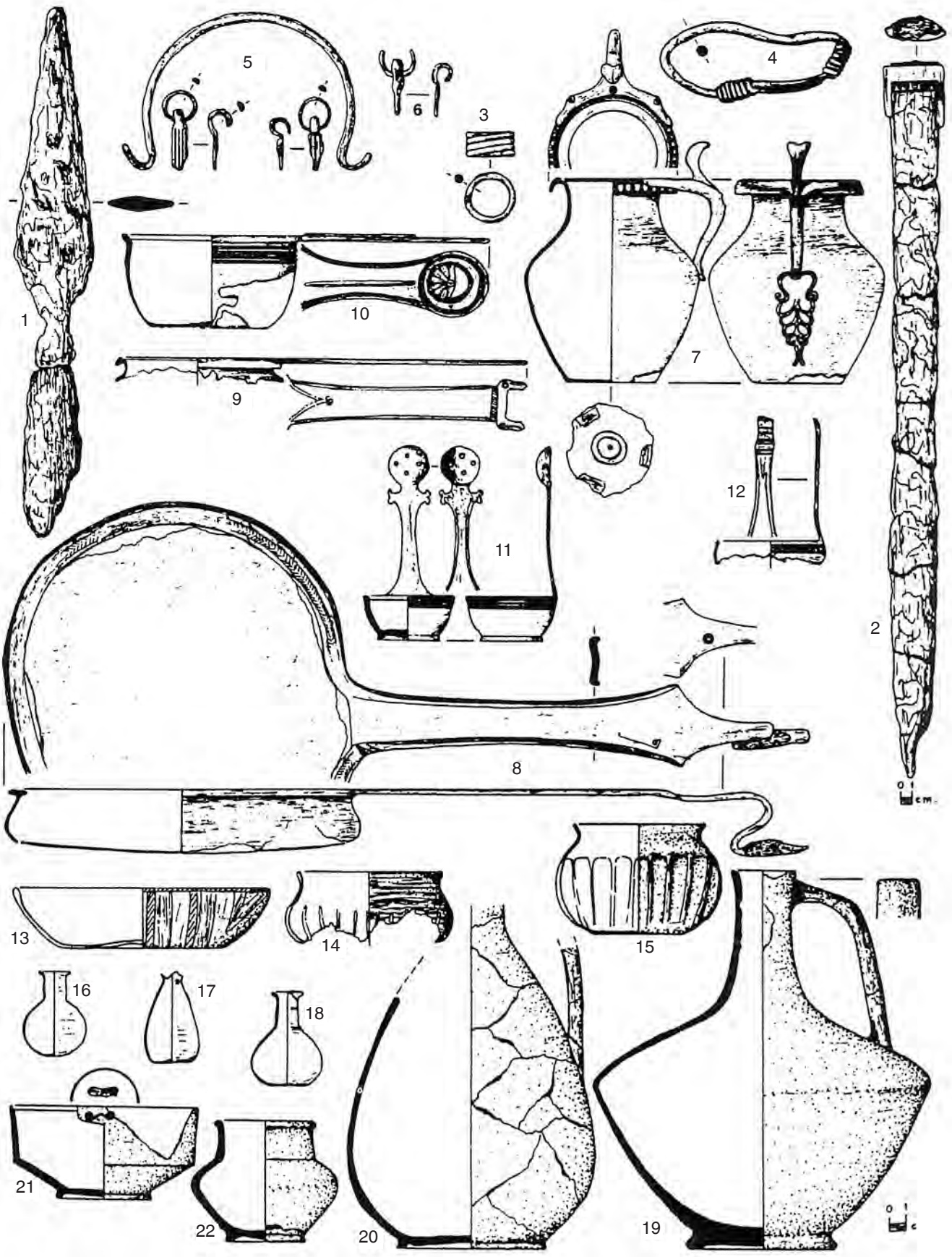

Domodossola. Echelles indiquées.
(Caramella/De Giuli 1993, tav. XI). Epoque augustéenne.

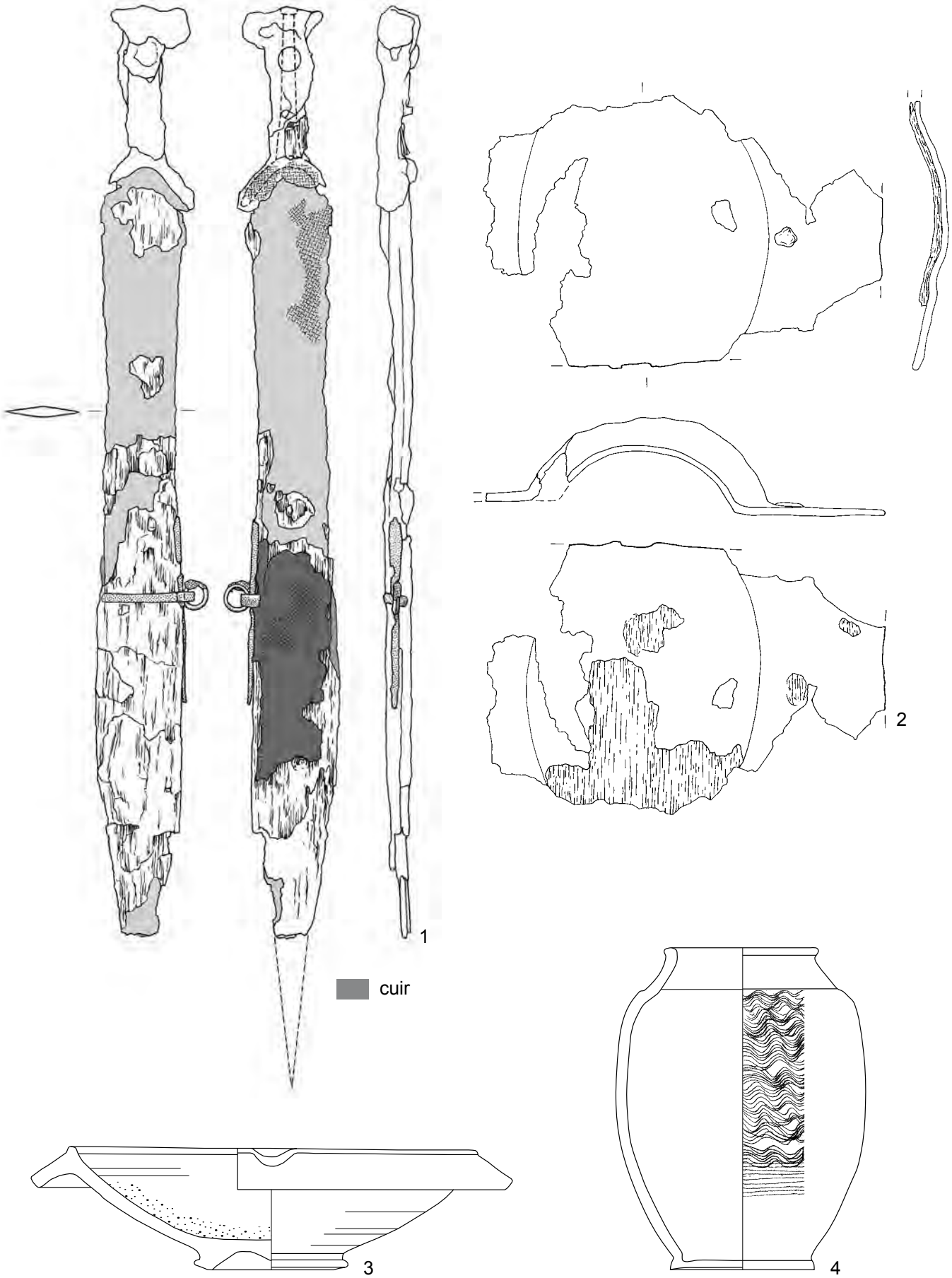

Giubiasco, tombe 108. Echelle 1:3, sauf 1, 1:4.
(Pernet/Carlevaro 2006, tombe 108). LT D2.

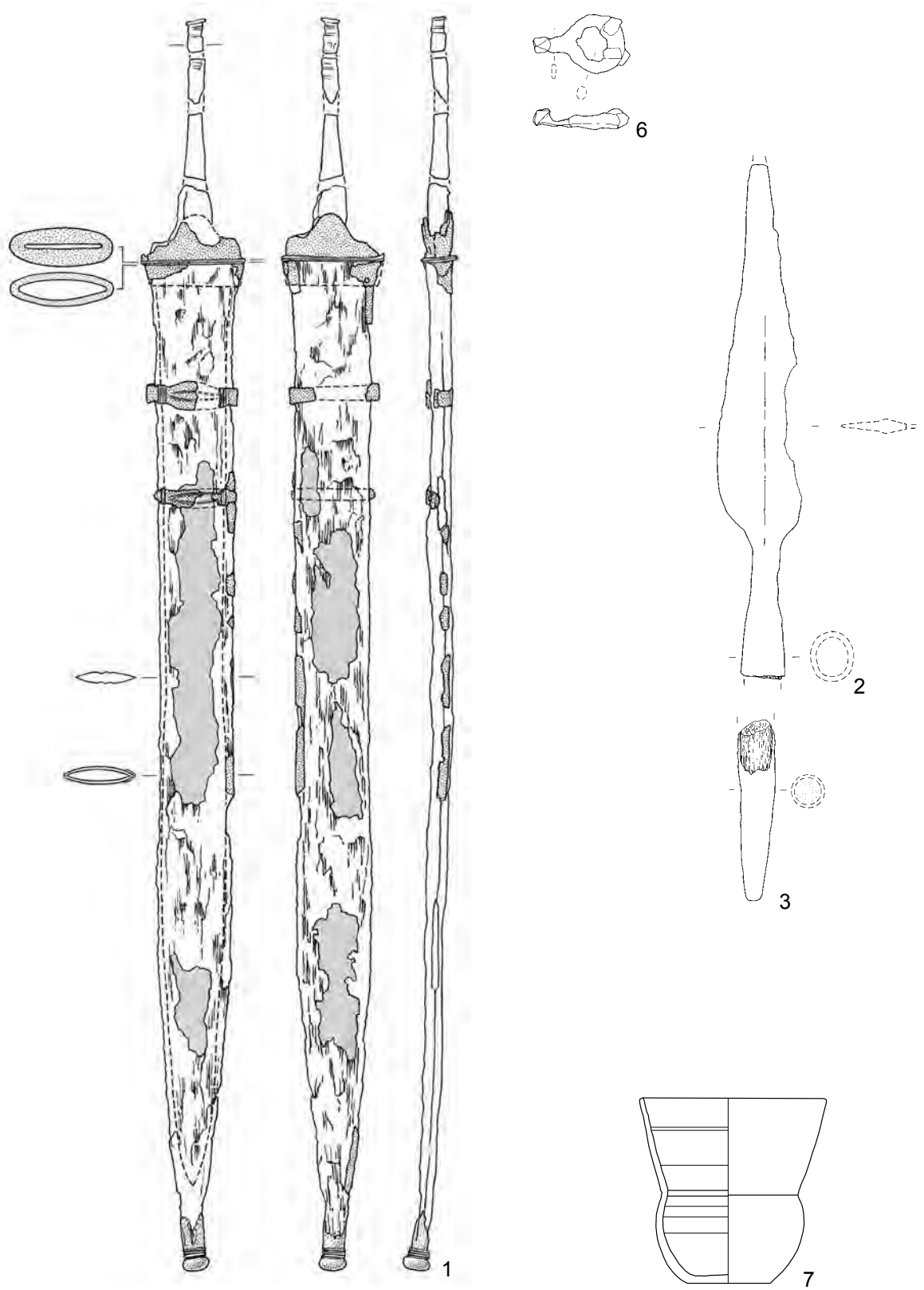

Giubiasco, tombe 119. Echelle 1:3, sauf 2, 1:4.
(Pernet/Carlevaro 2006, tombe 119). LT D2-époque augustéenne.

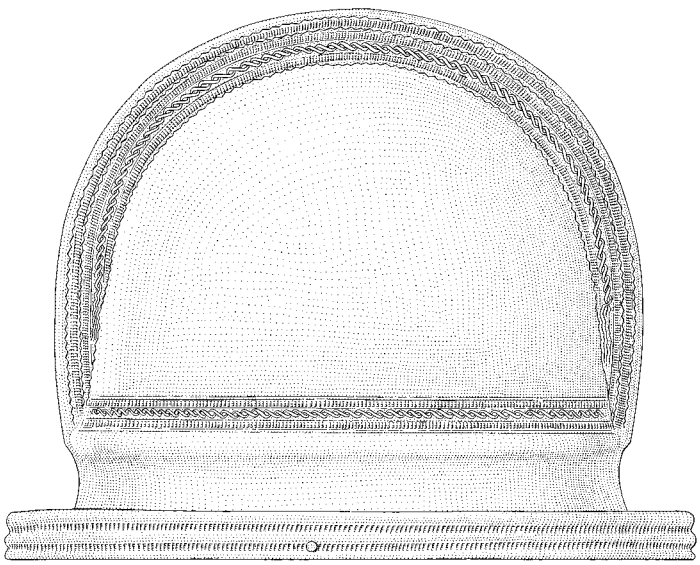

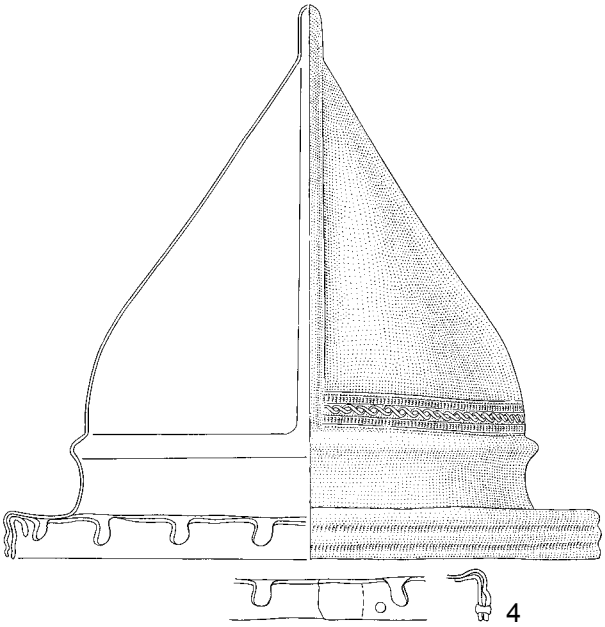

4

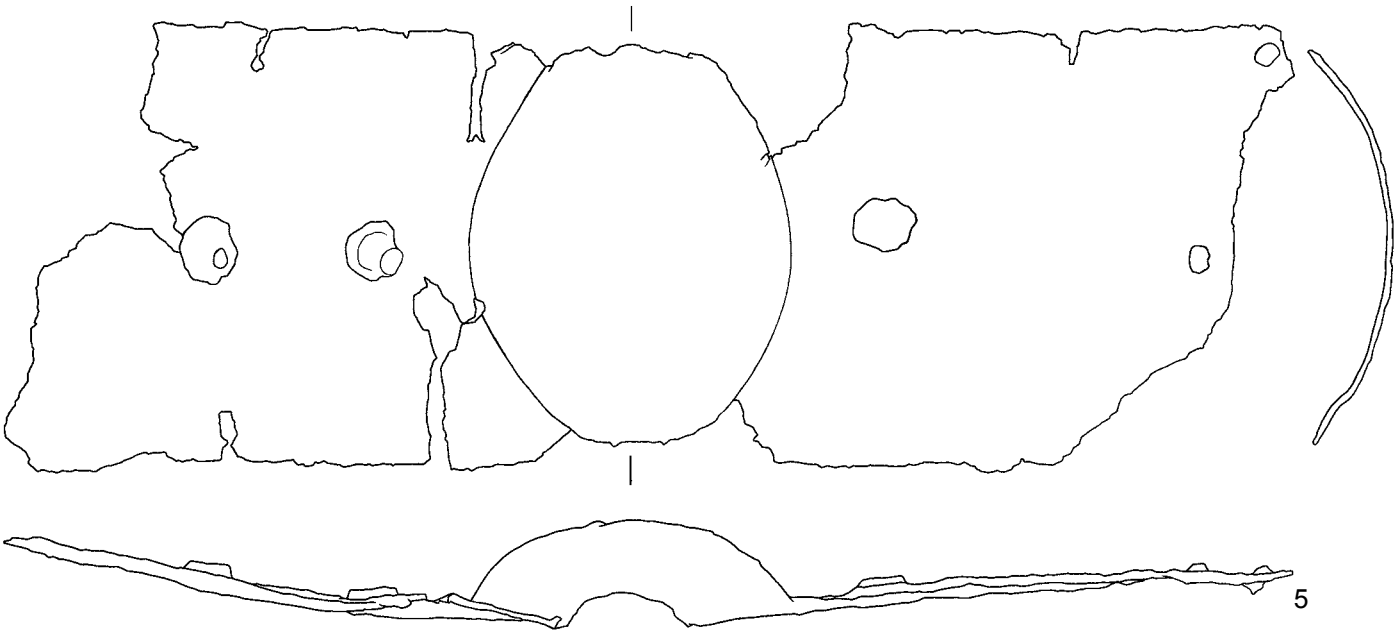

5

Giubiasco, tombe 119 (suite). Echelle 1:3.

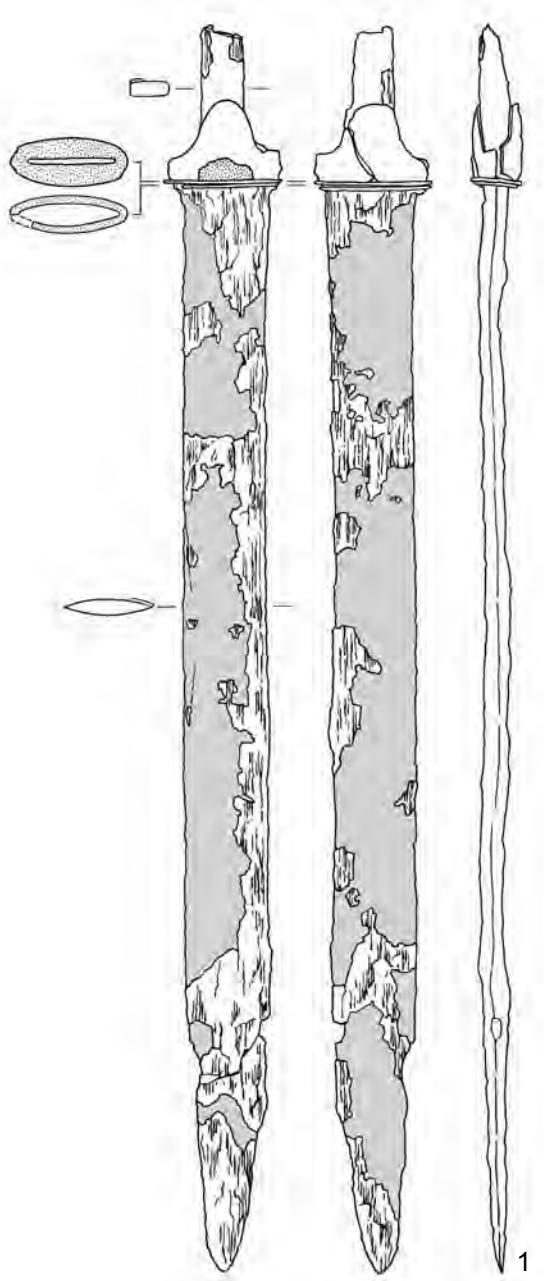

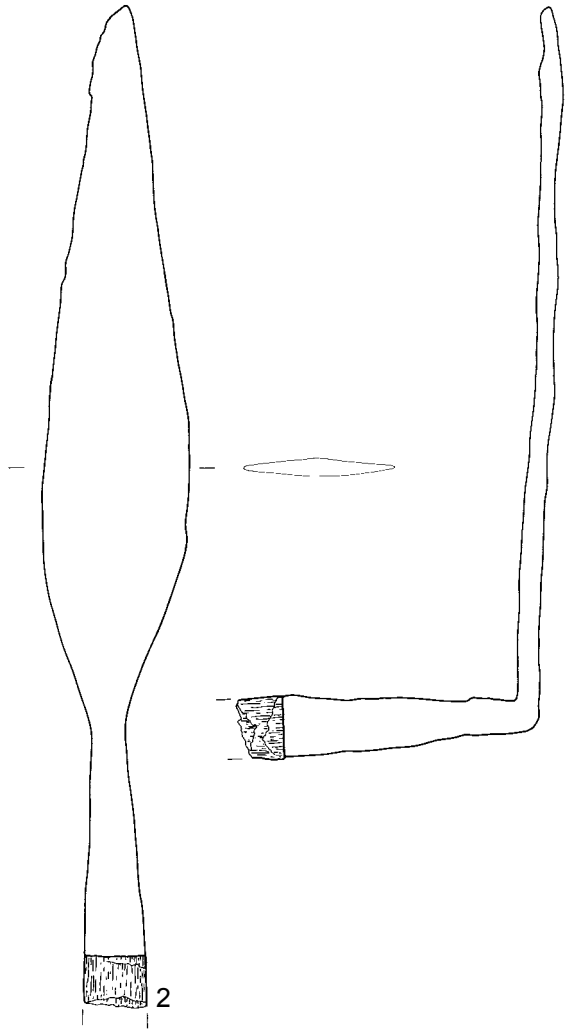

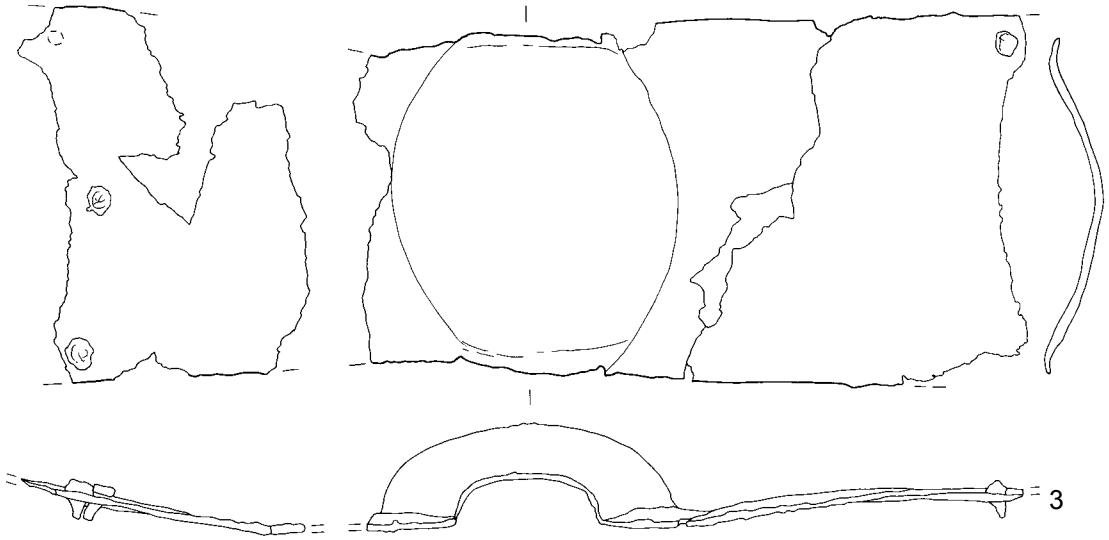

Giubiasco, tombe 330. Echelle 1:3.
(Pernet/Carlevaro 2006, tombe 330). LT D2-époque augustéenne.

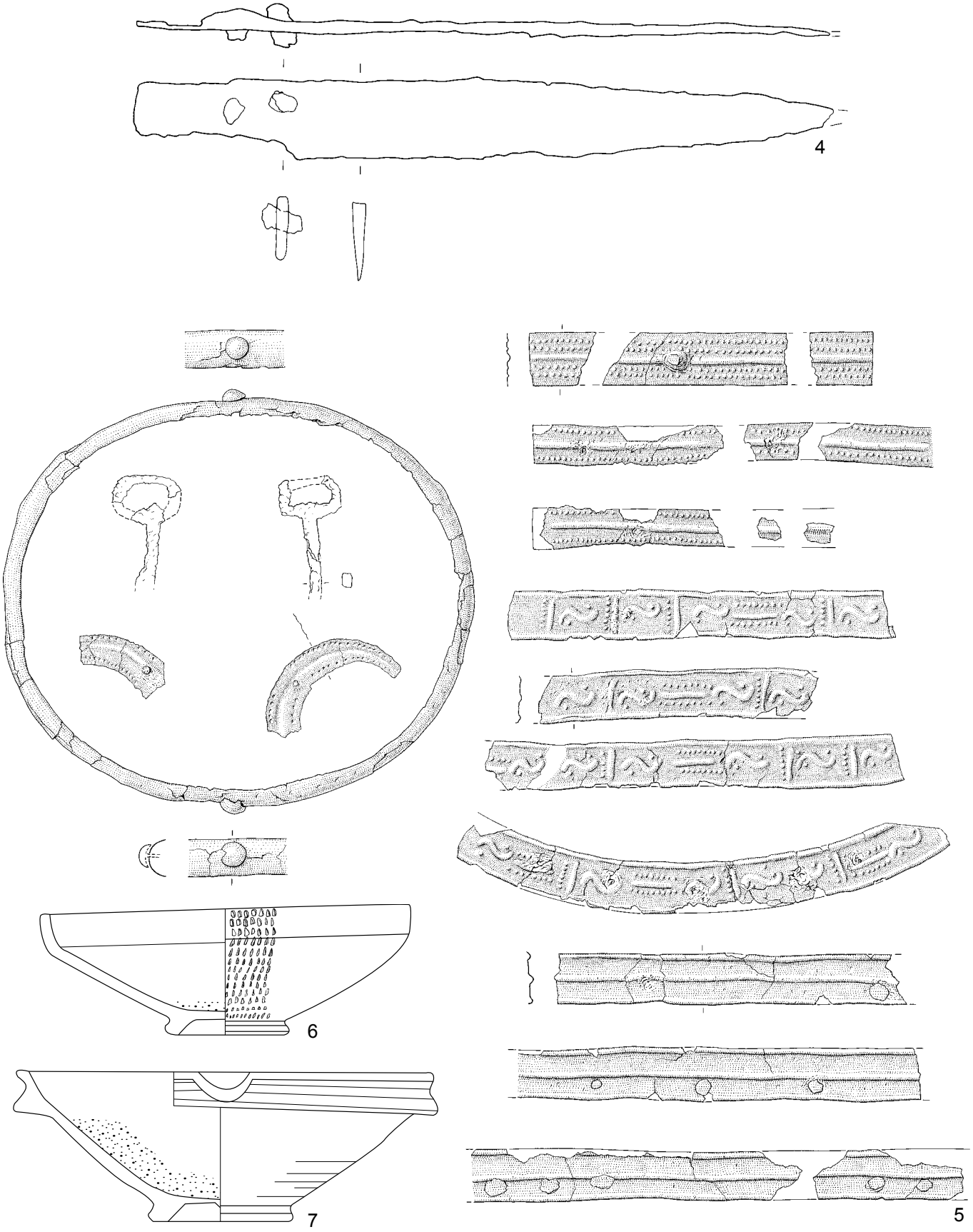

Giubiasco, tombe 330 (suite). Echelle 1:3.

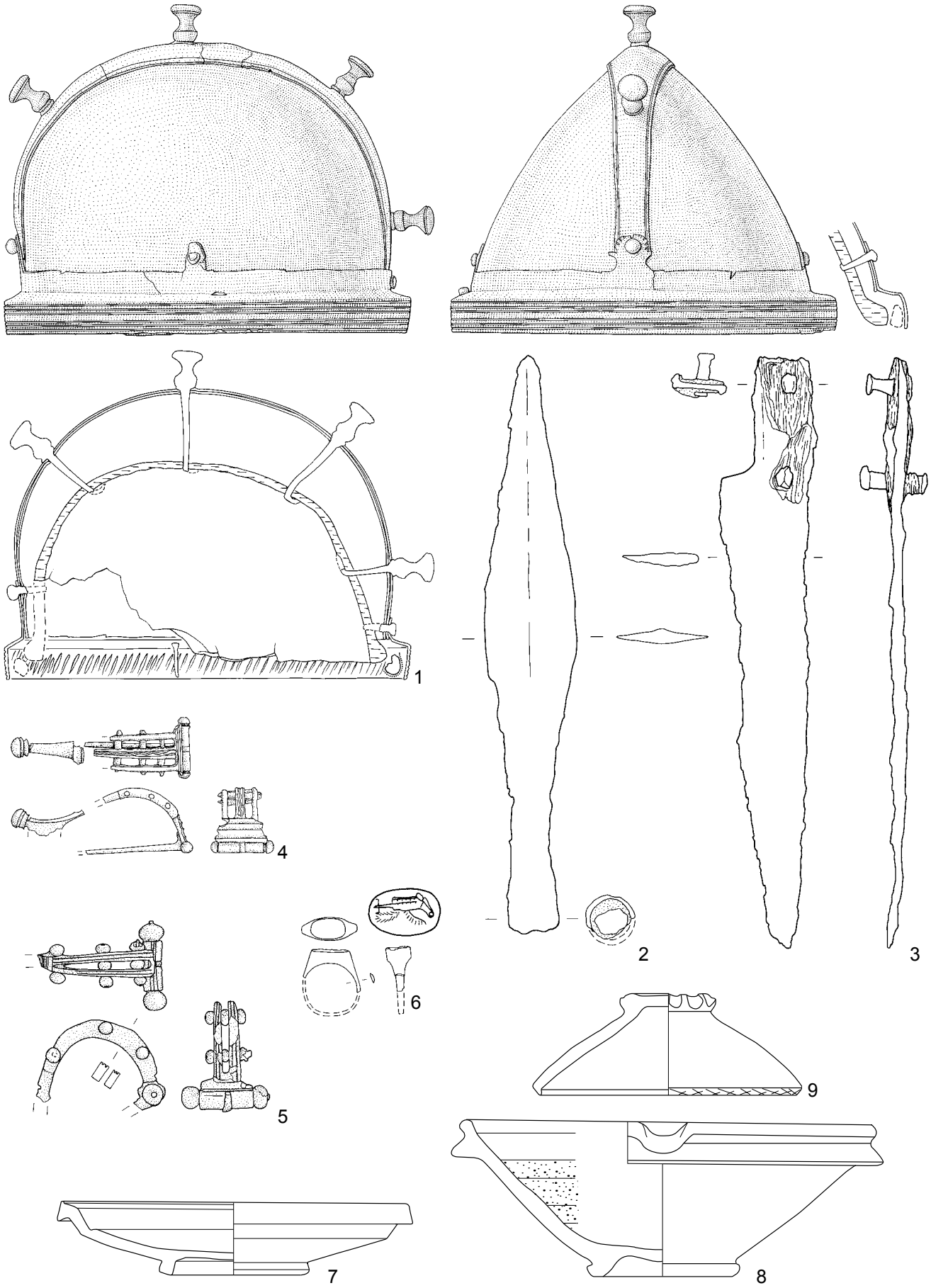

Giubiasco, tombe 423. Echelle 1:3, sauf 4-6, 1:2.
(Pernet/Carlevaro 2006, tombe 423). Epoque augustéenne.

PLANCHE 102

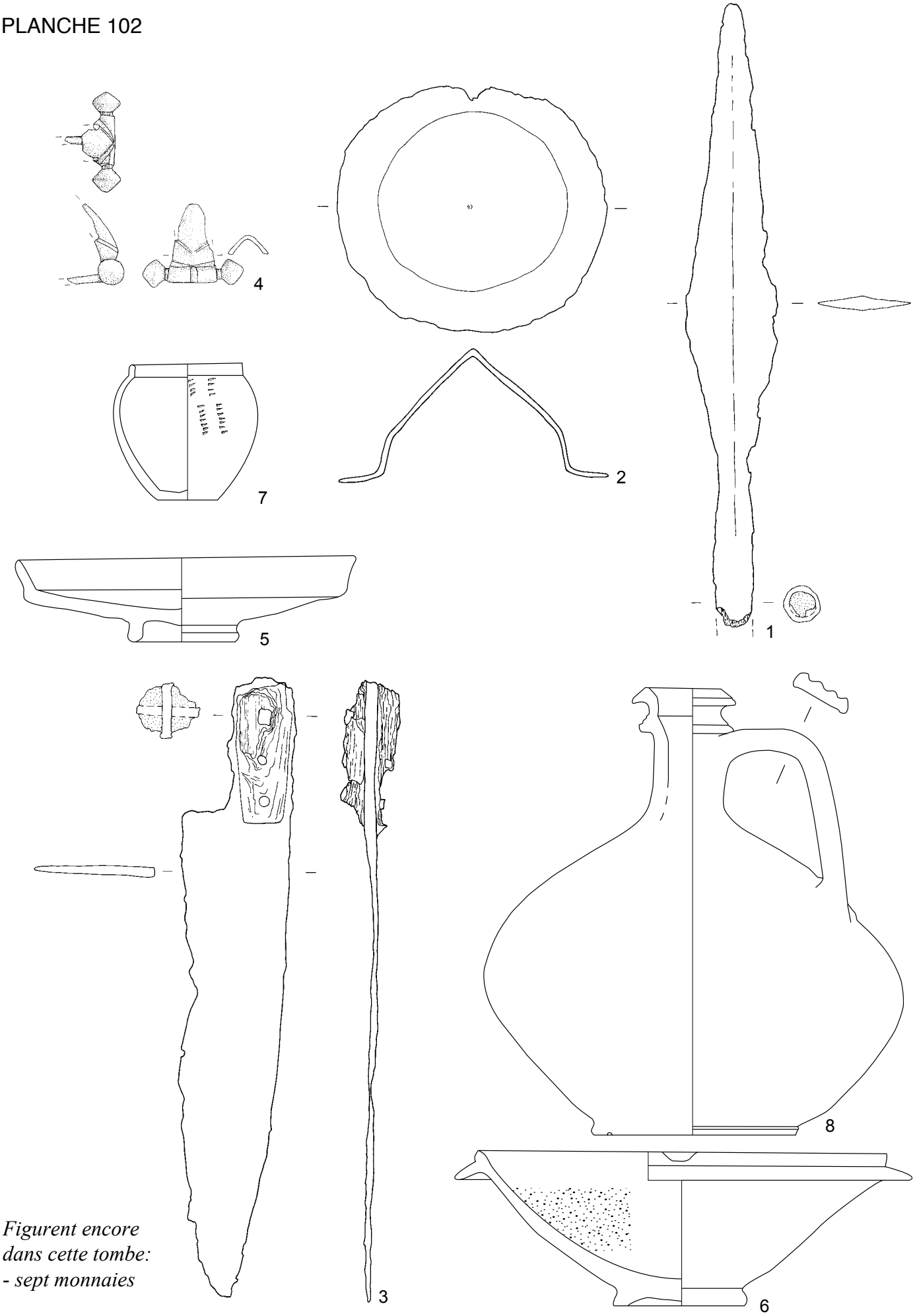

Figurent encore dans cette tombe:
- sept monnaies

Giubiasco, tombe 443. Echelle 1:3, sauf 4, 1:4.
(Pernet/Carlevaro 2006, tombe 443). Epoque augustéenne.

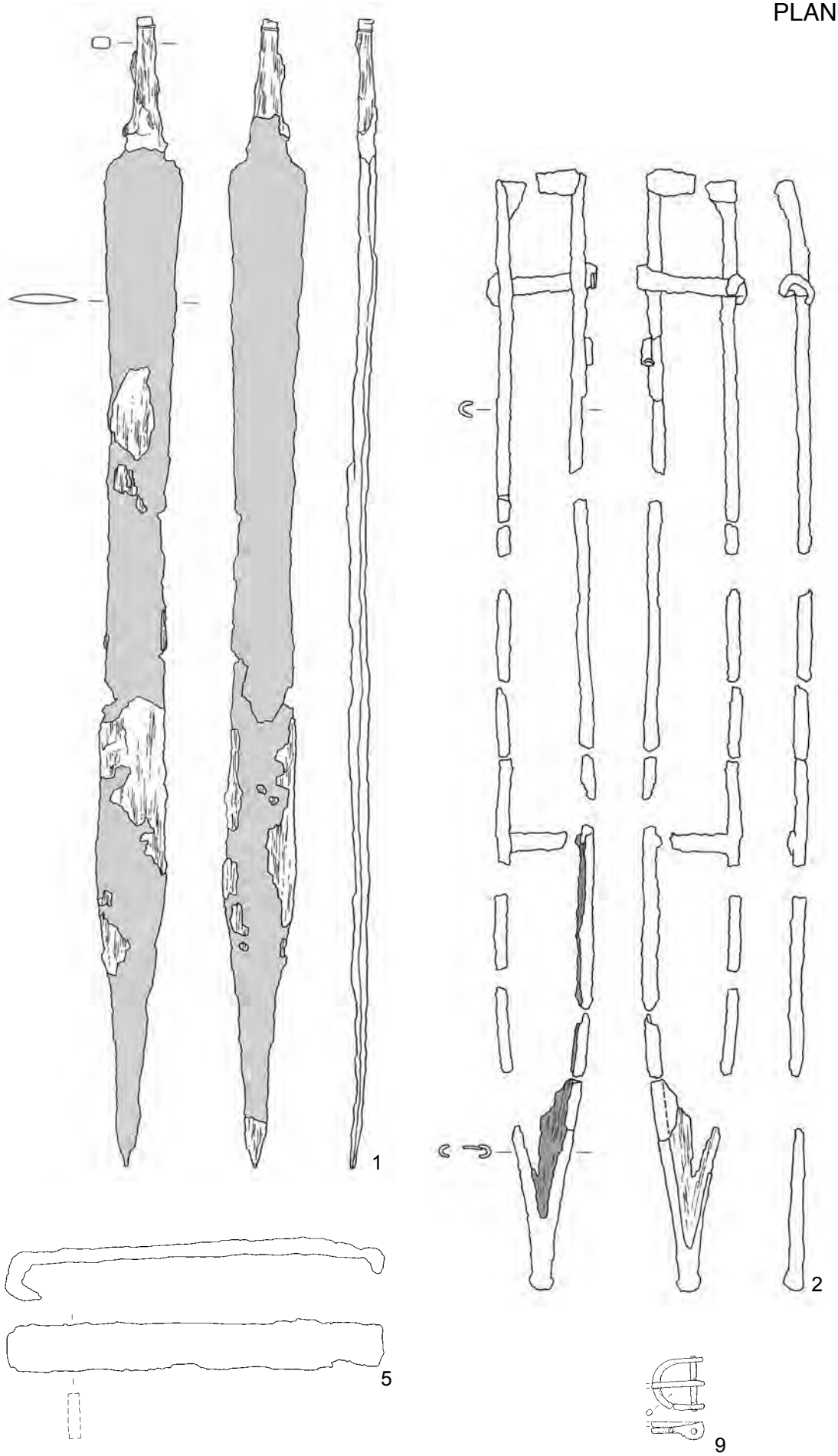

Giubiasco, tombe 471. Echelle 1:3.
(Pernet/Carlevaro 2006, tombe 471). LT D.

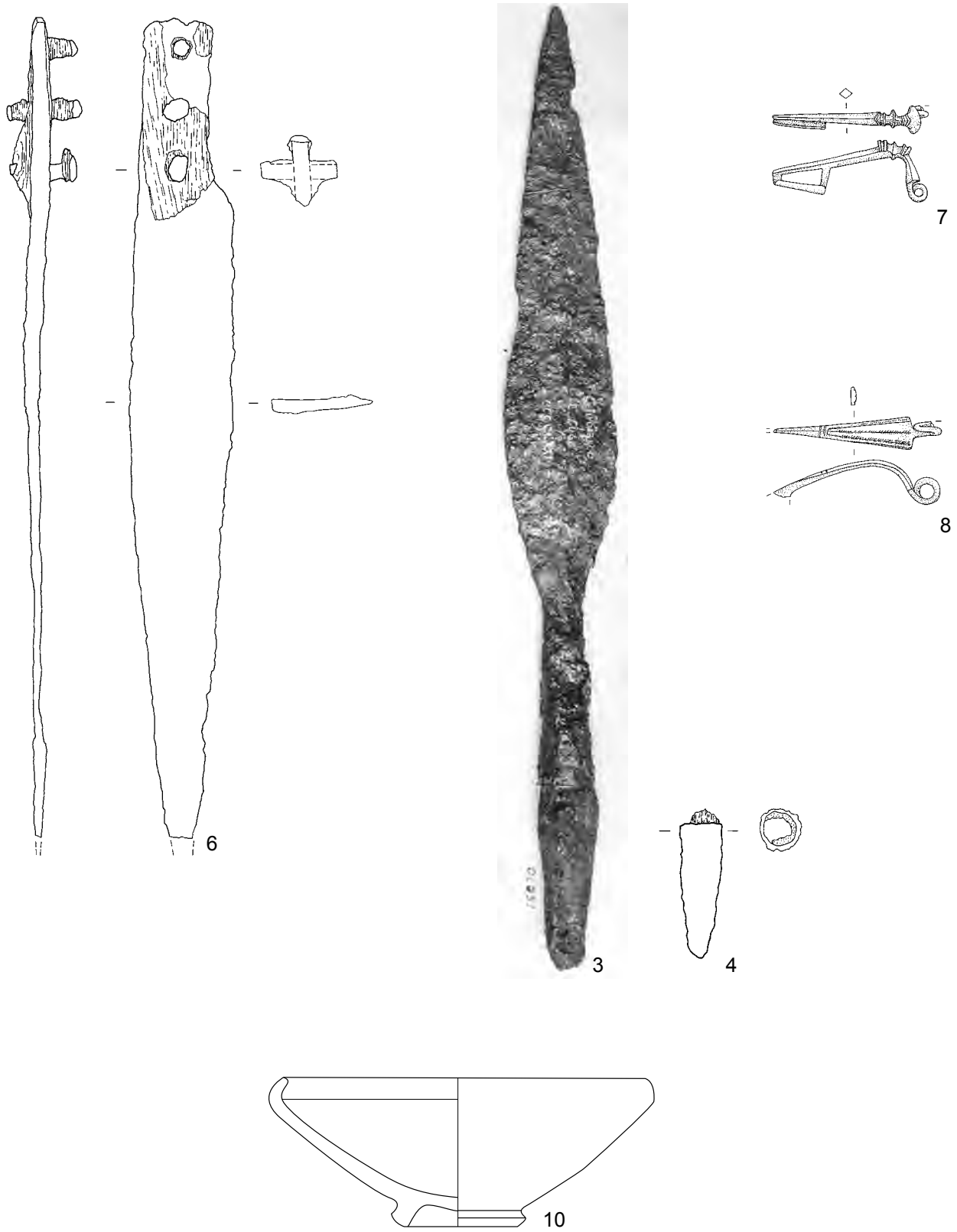

Giubiasco, tombe 471 (suite). Echelle 1:3, sauf 7-8, 1:2.

A

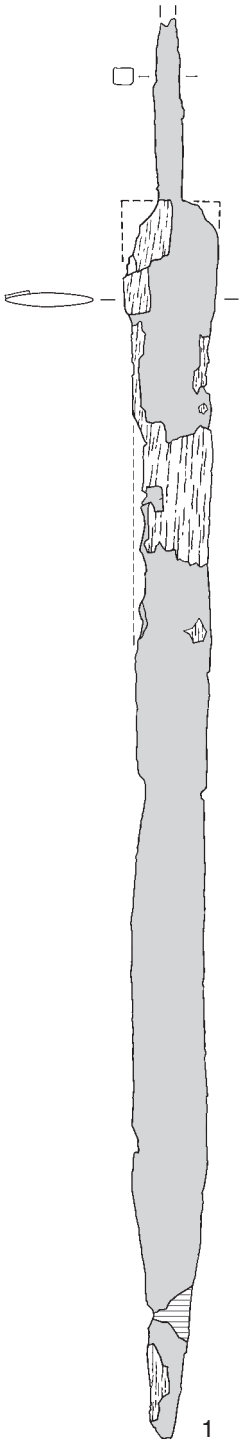

B

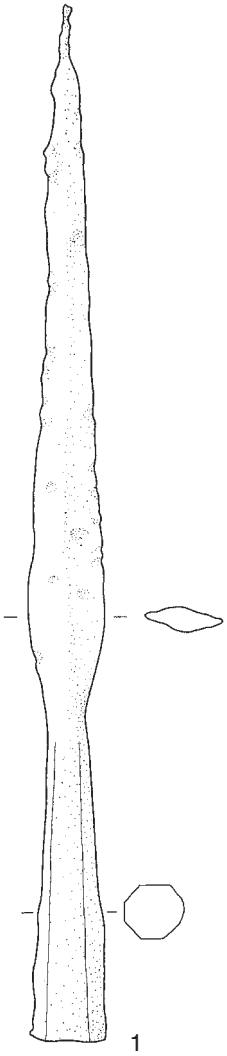

Gravellona Toce. A : tombe 58. Echelle 1:4. B : tombe 68. Echelle 1:2.
(Spagnolo Garzoli 2003 et dessin auteur). A : LT D2. B : Epoque augustéenne.

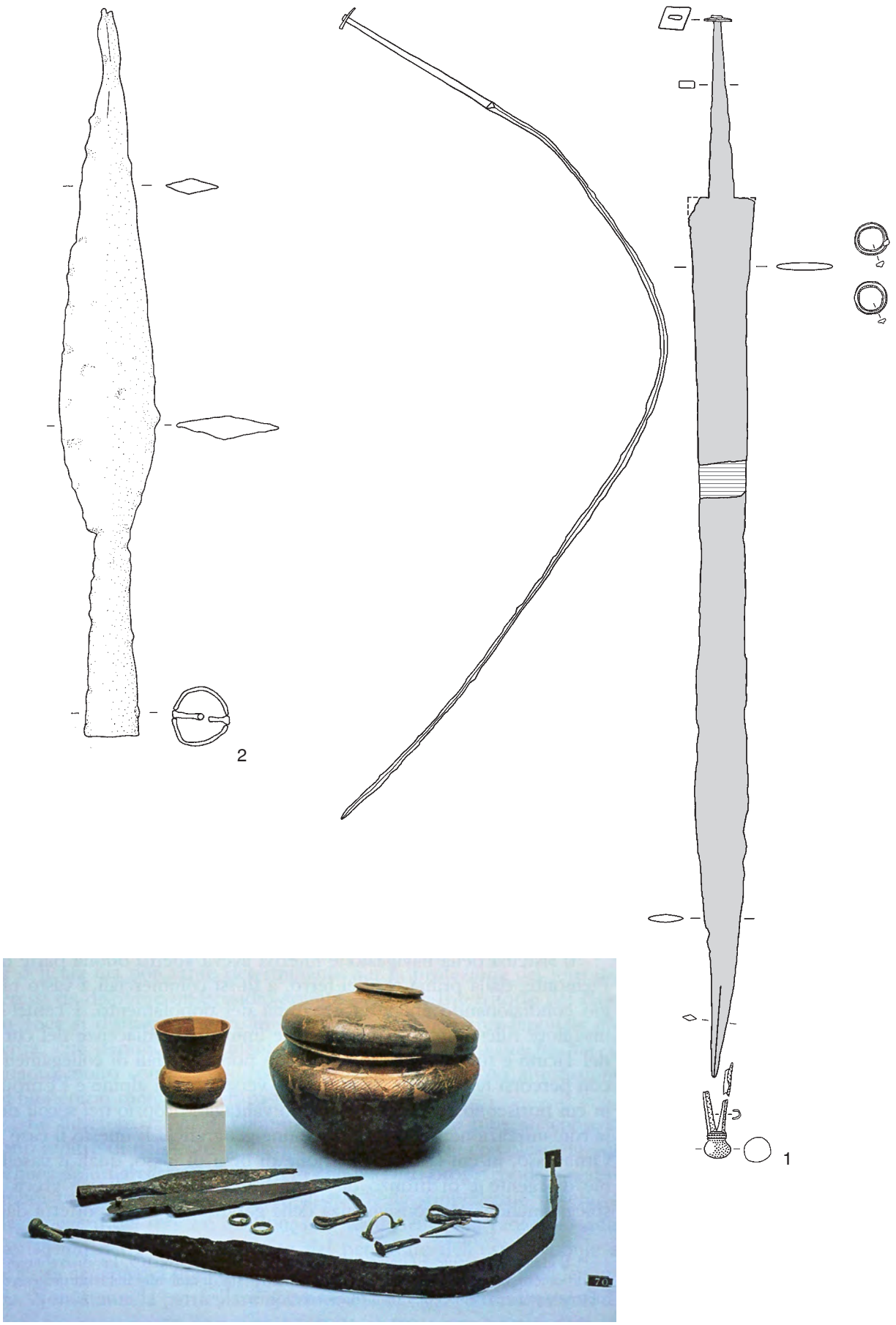

Gravellona Toce, tombe 70. Echelles: 1, 1:4 et 2, 1:2.
(Spagnolo Garzoli 2003 et dessin auteur). Epoque augustéenne.

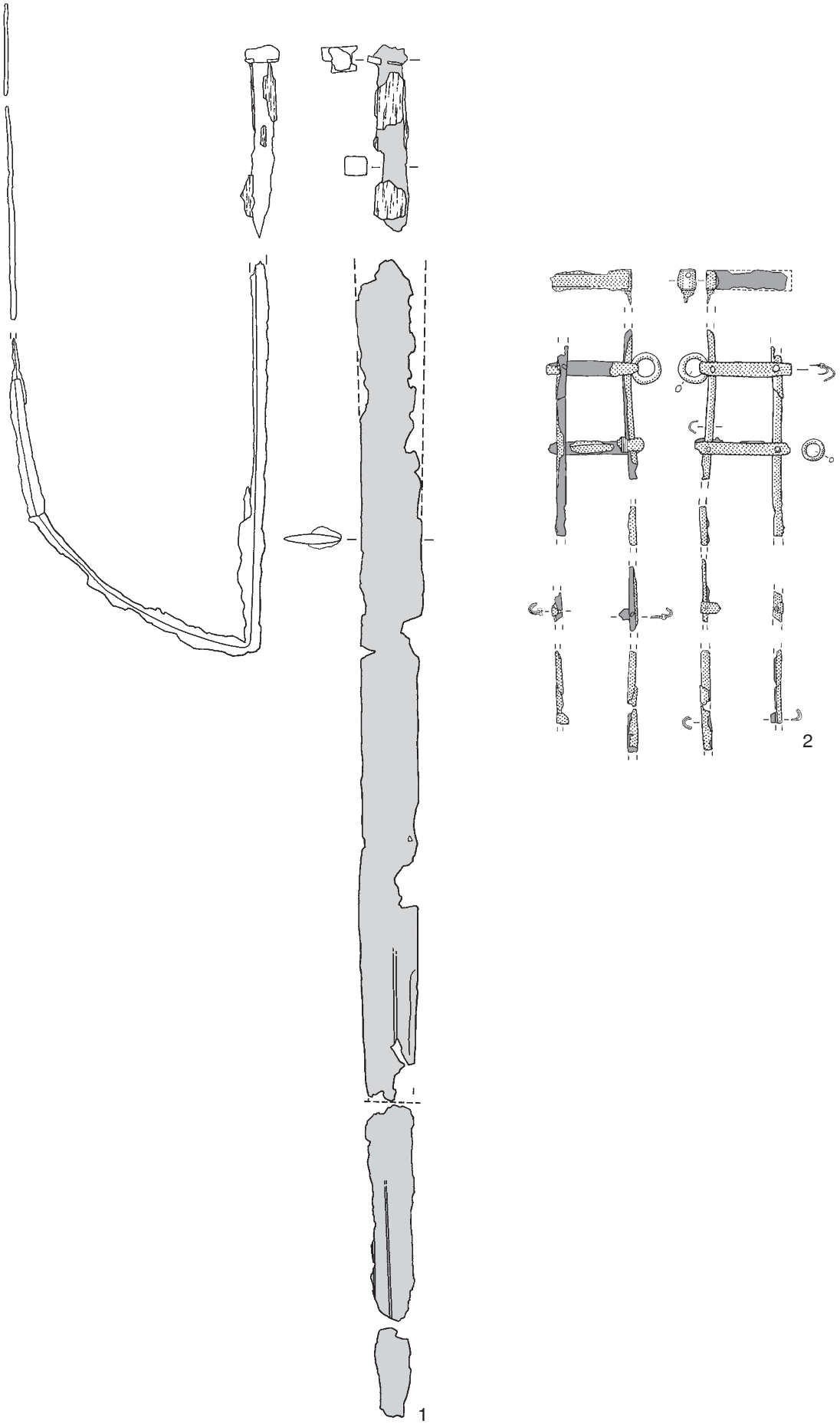

Gravellona Toce, tombe 76. Echelle 1:4.
(Dessin auteur). Epoque augustéenne.

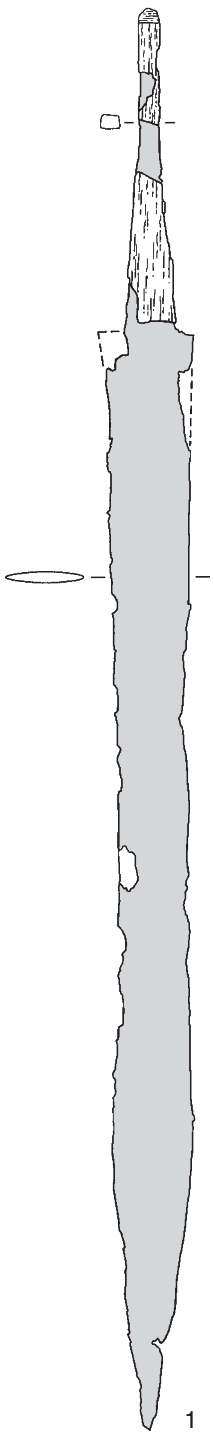

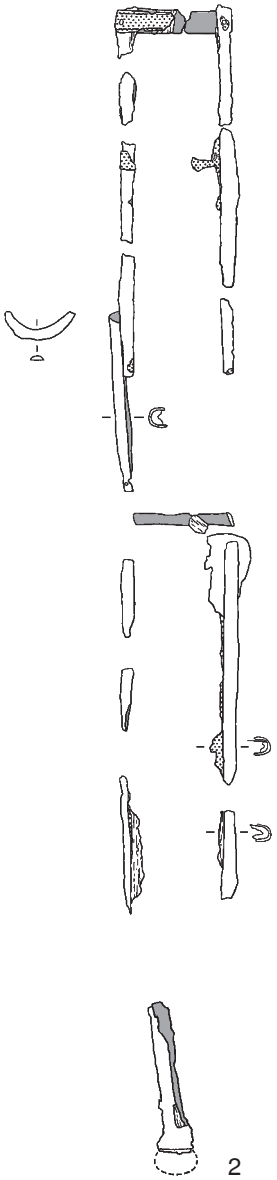

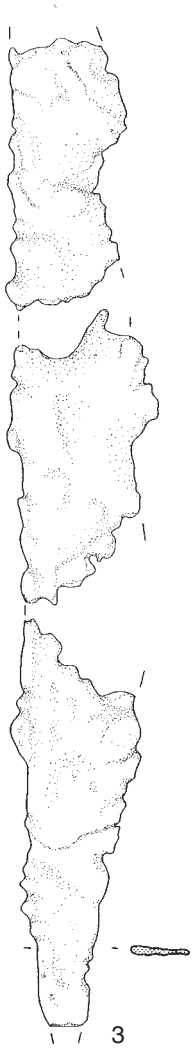

Gravellona Toce, tombe 105. Echelles: 1-2, 1:4 et 3, 1:2.
(Spagnolo Garzoli 2003 et dessin auteur). Epoque augustéenne.

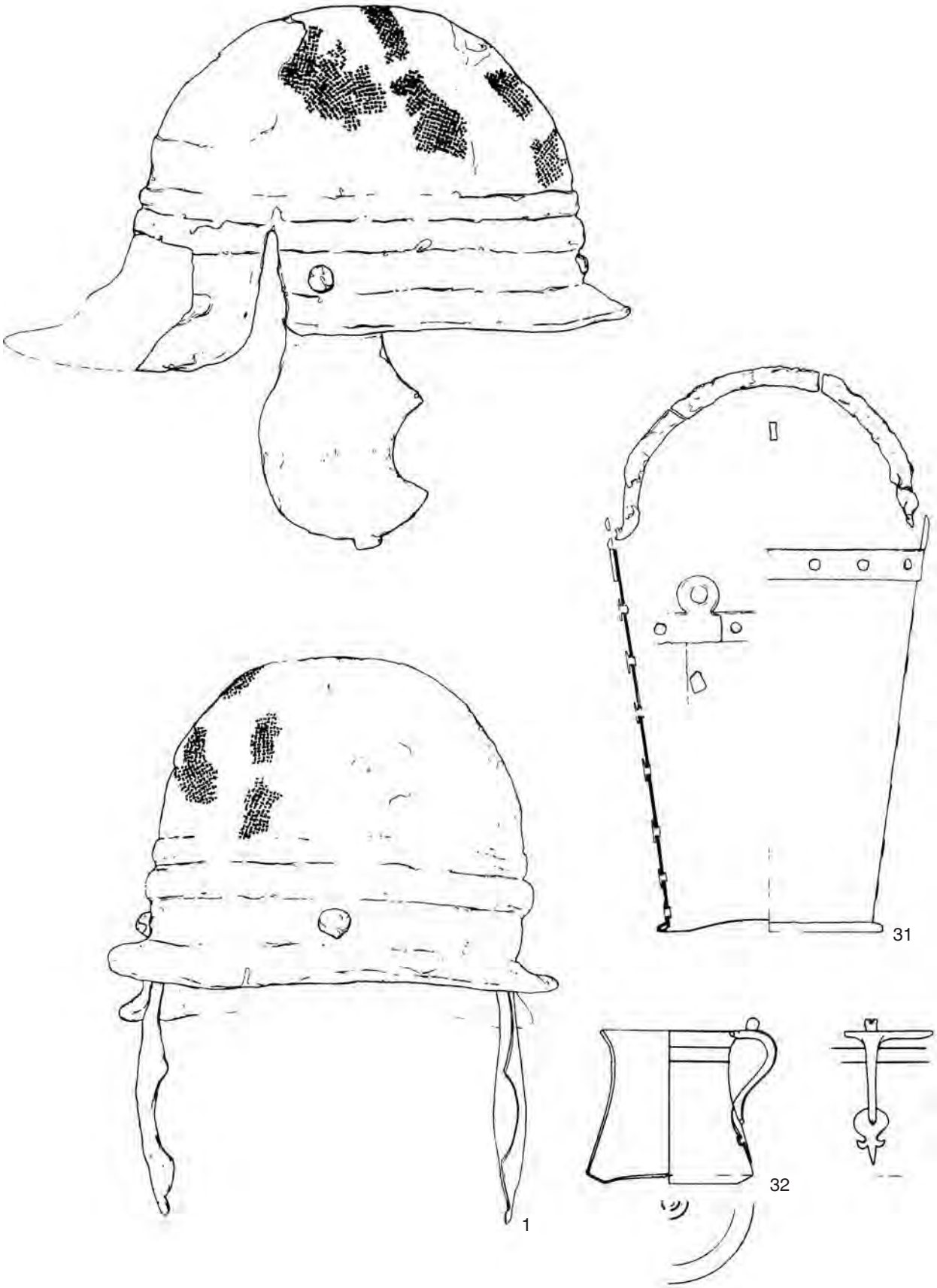

Idria pri Baci, tombe 5. Echelle 1:4, sauf 1, 1:3.
(Guštin 1991, pl. 4-9). LT D.

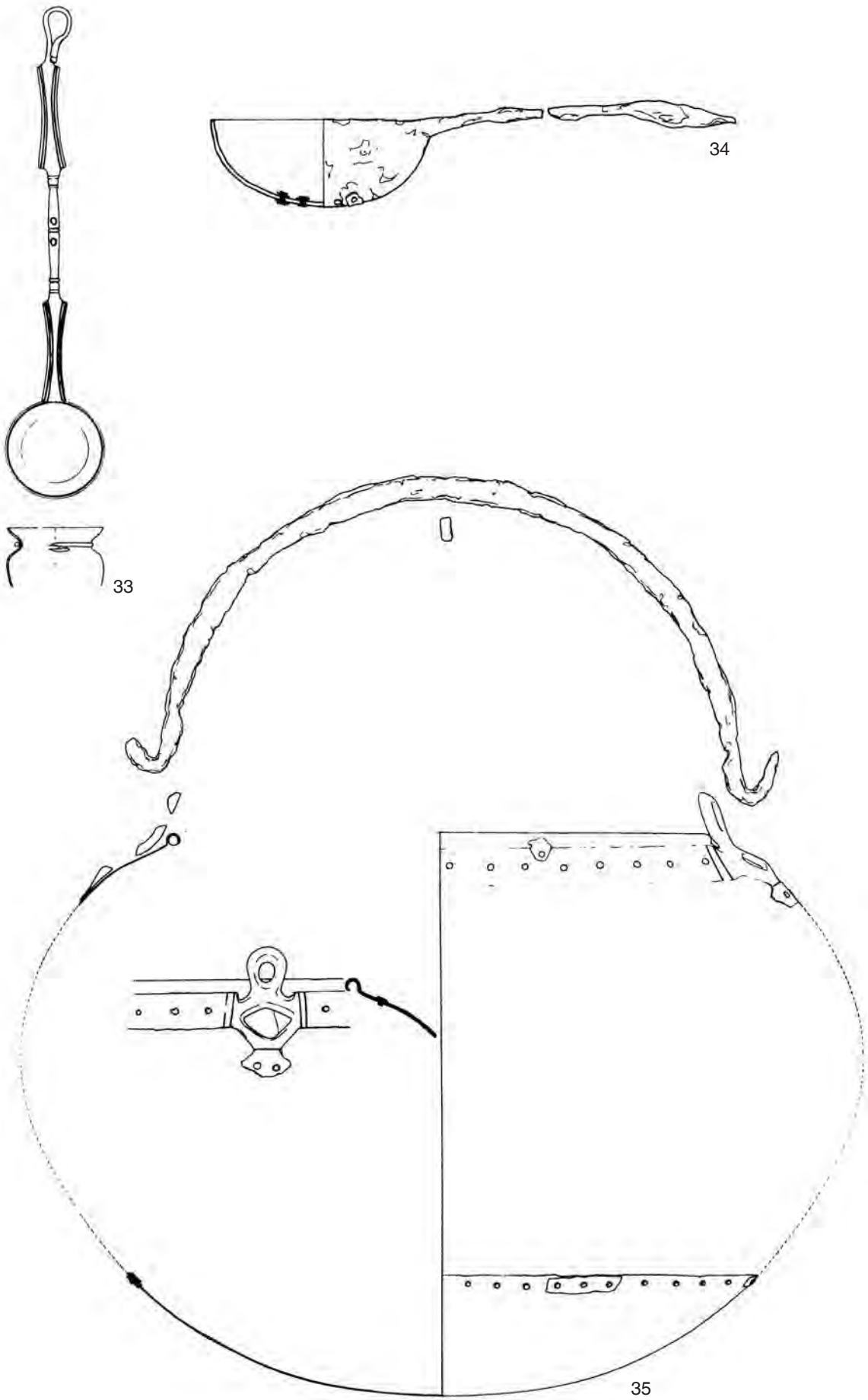

Idria pri Baci, tombe 5 (suite). Echelle 1:4.

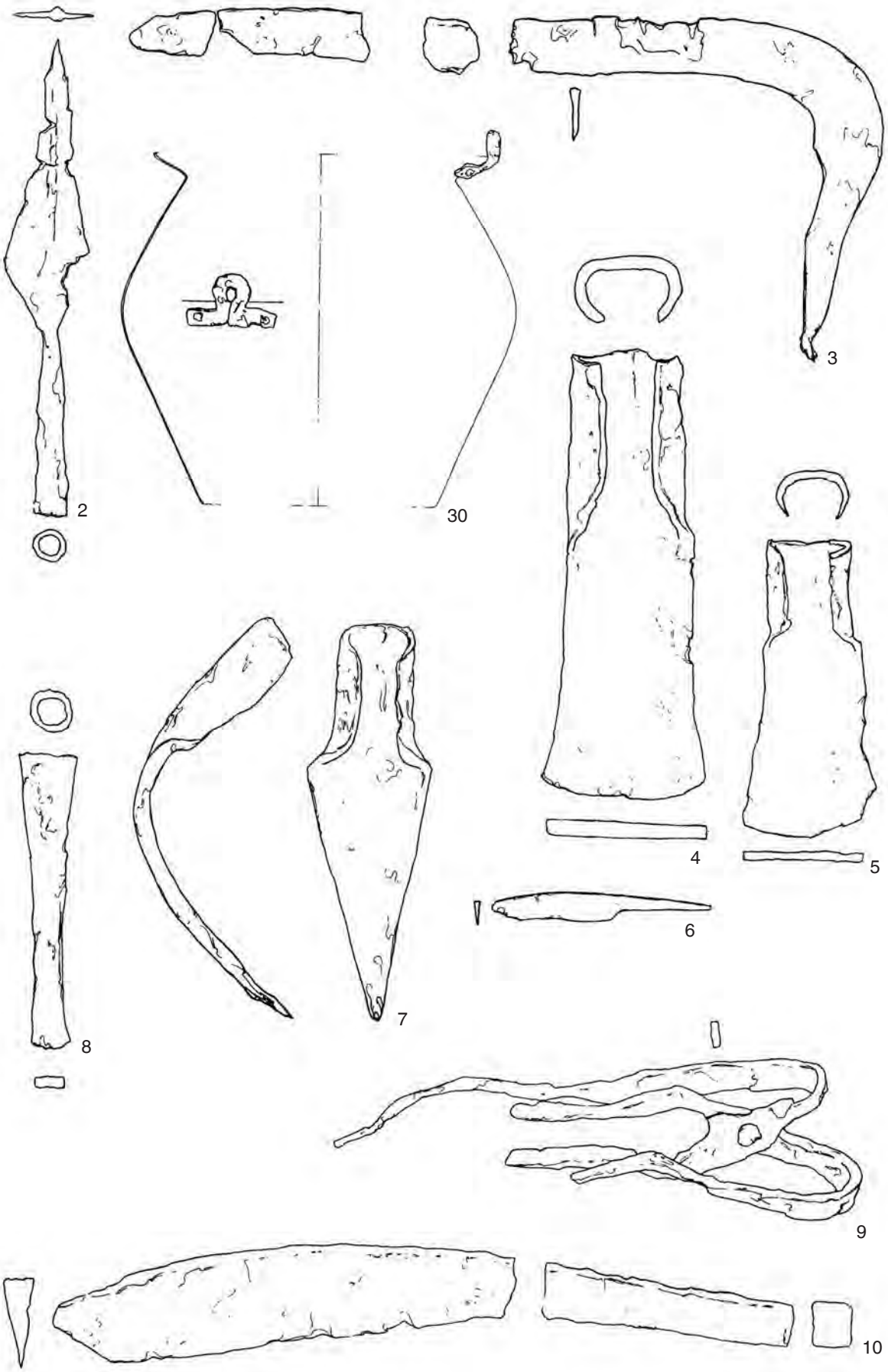

Idria pri Baci, tombe 5 (suite). Echelle 1:3, sauf 30, 1:4.

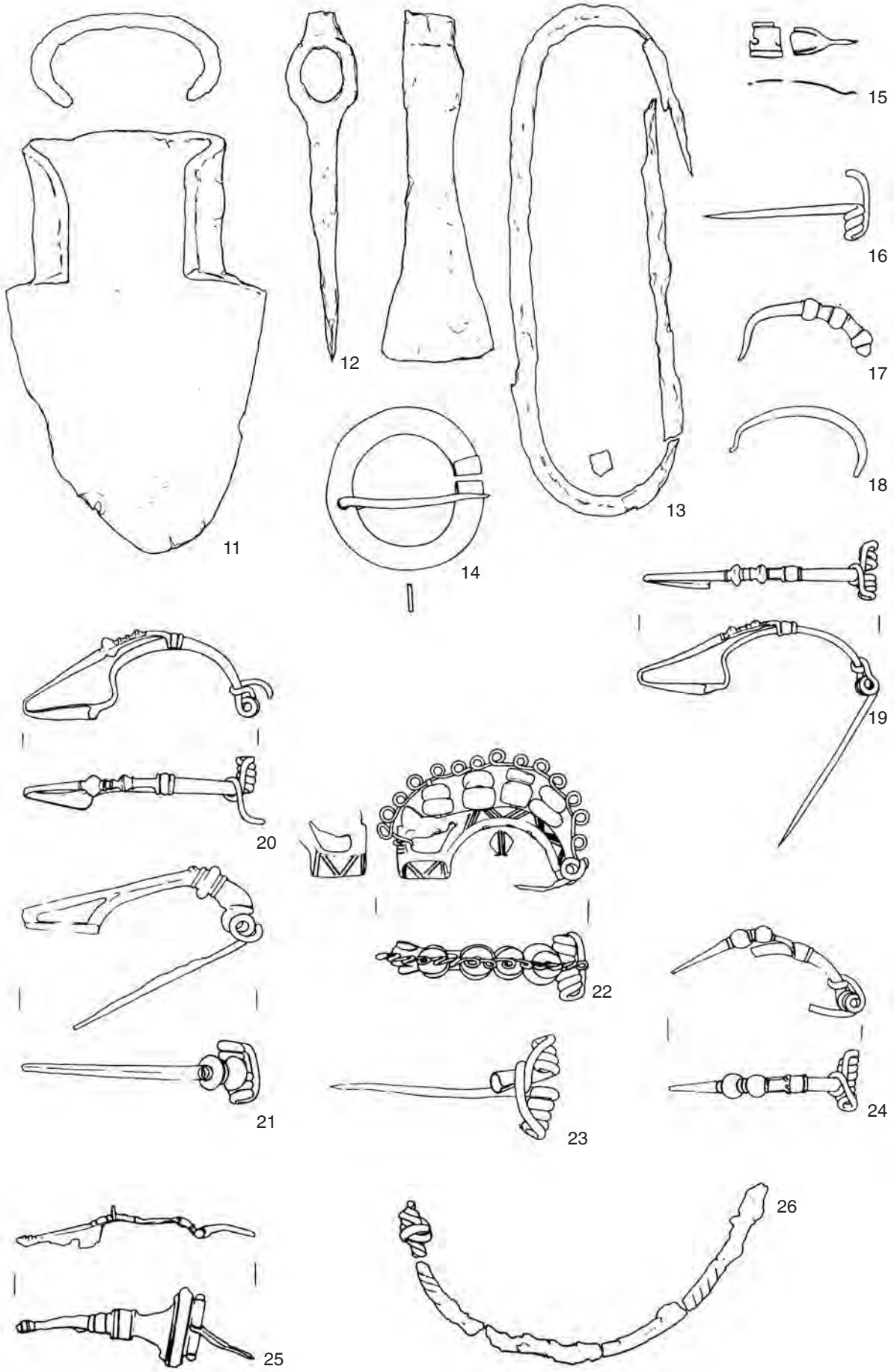

Idria pri Baci, tombe 5 (suite). Echelle 1:2, sauf 11-13, 1:3.

A

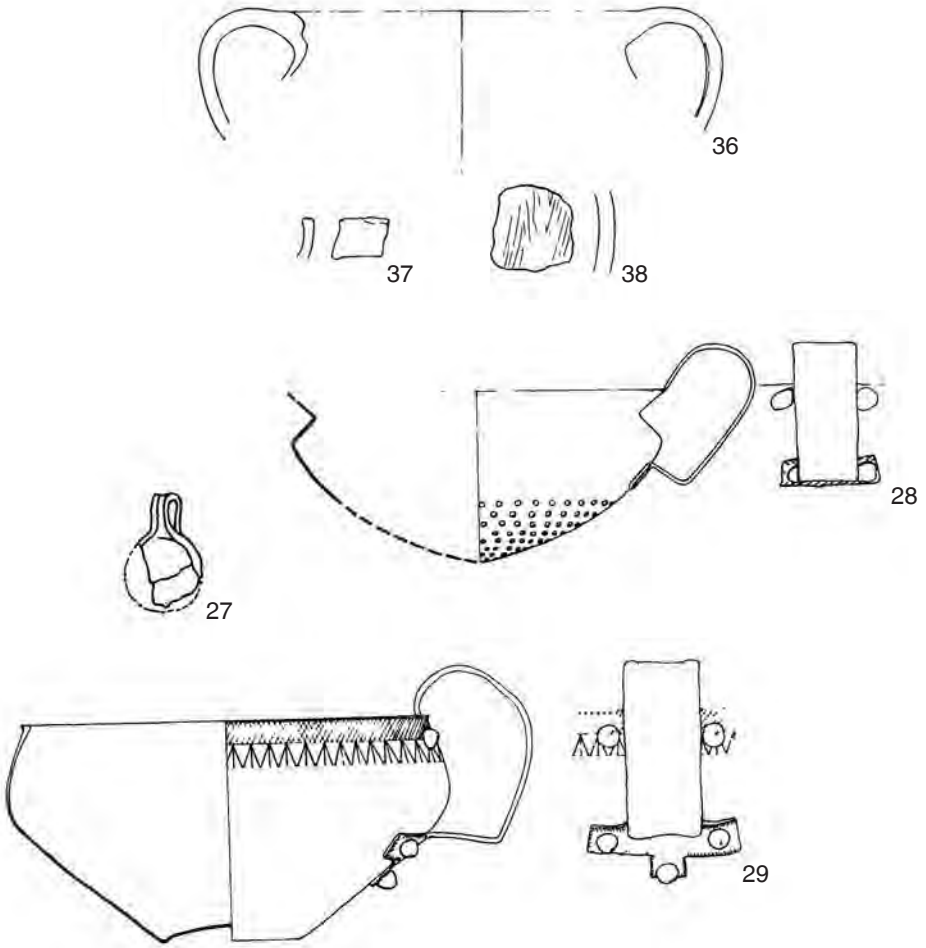

B

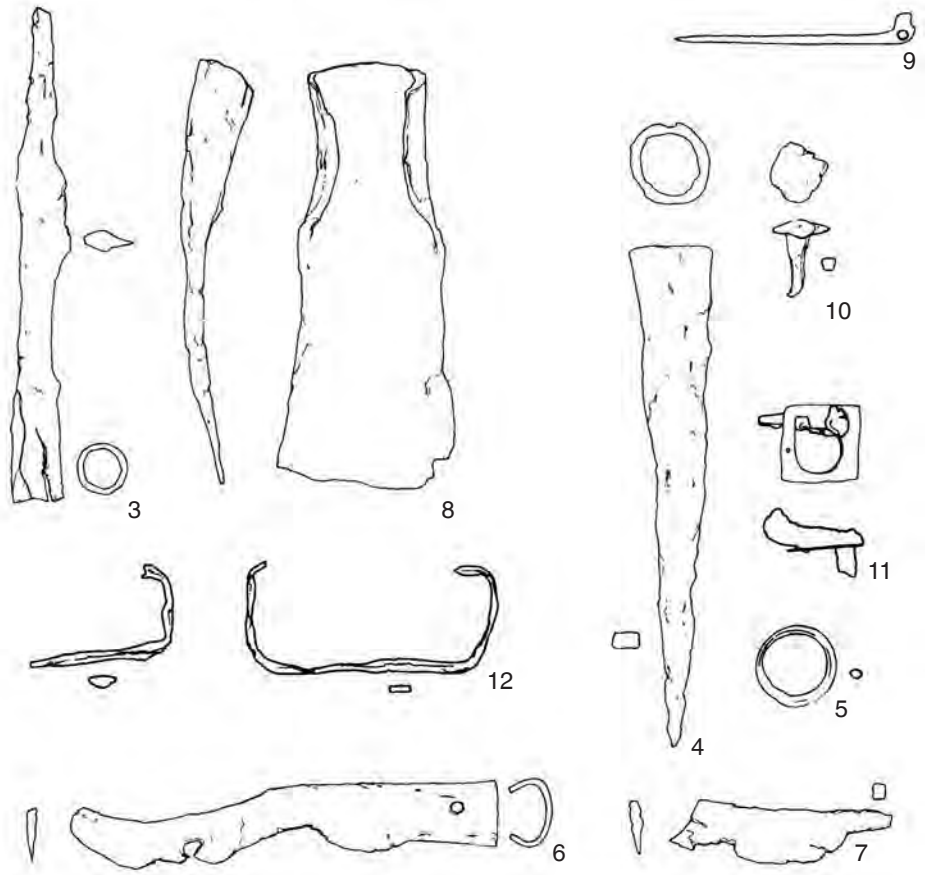

Idria pri Baci. A : tombe 5 (suite). Echelle 1:4. B : tombe 11-12. Echelle 1:3, sauf 10 et 13, 1:2.
B : (Guštin 1991, pl. 11-12). Epoque augustéenne.

PLANCHE 114

A

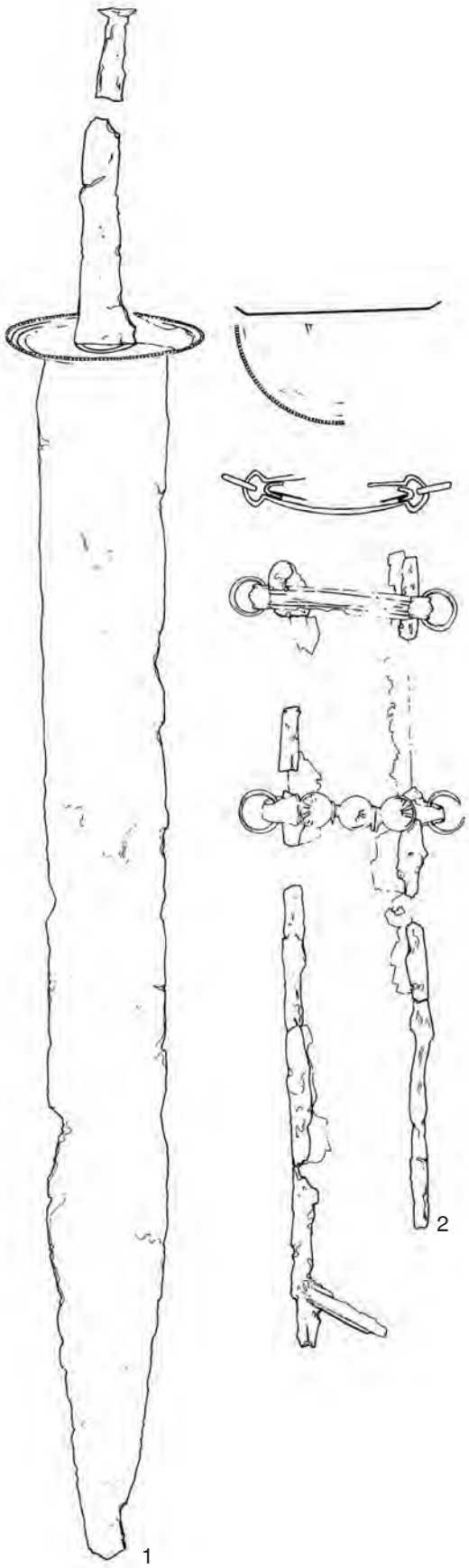

B

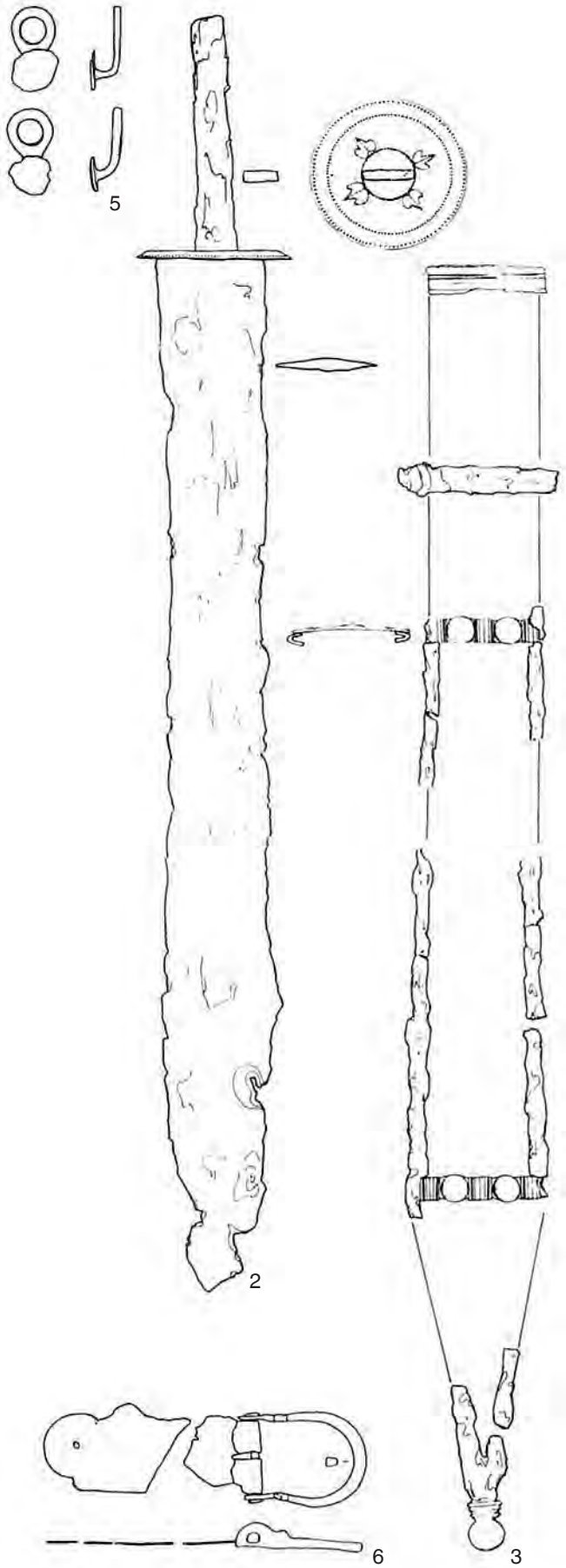

Idria pri Baci. A : tombe 11-12 (suite). Echelle 1:3. B : tombe 17. Echelle 1:3, sauf 5-6, 1:2.
B : (Guštin 1991, pl. 15-17). Epoque augustéenne.

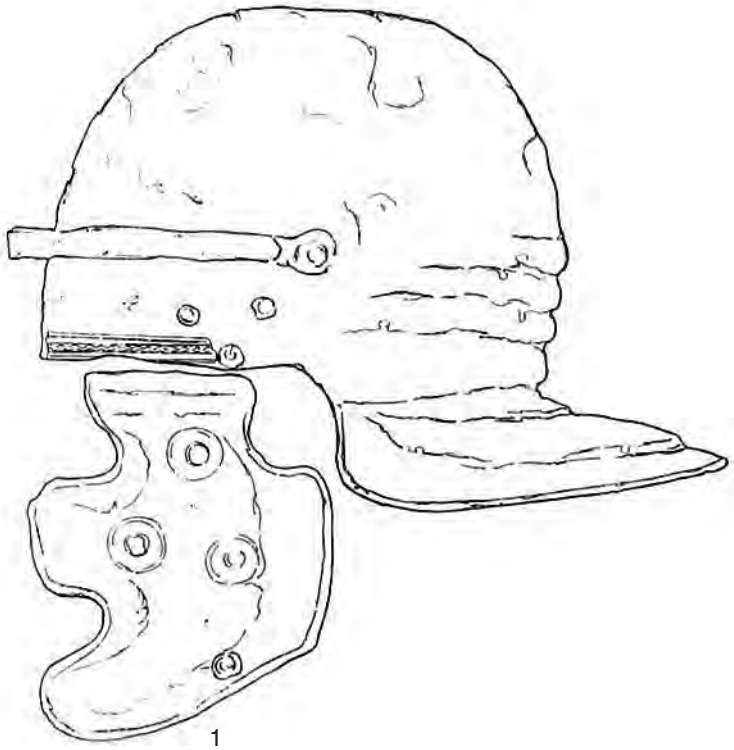

1

Idria pri Baci, tombe 17 (suite). Echelle 1:3.

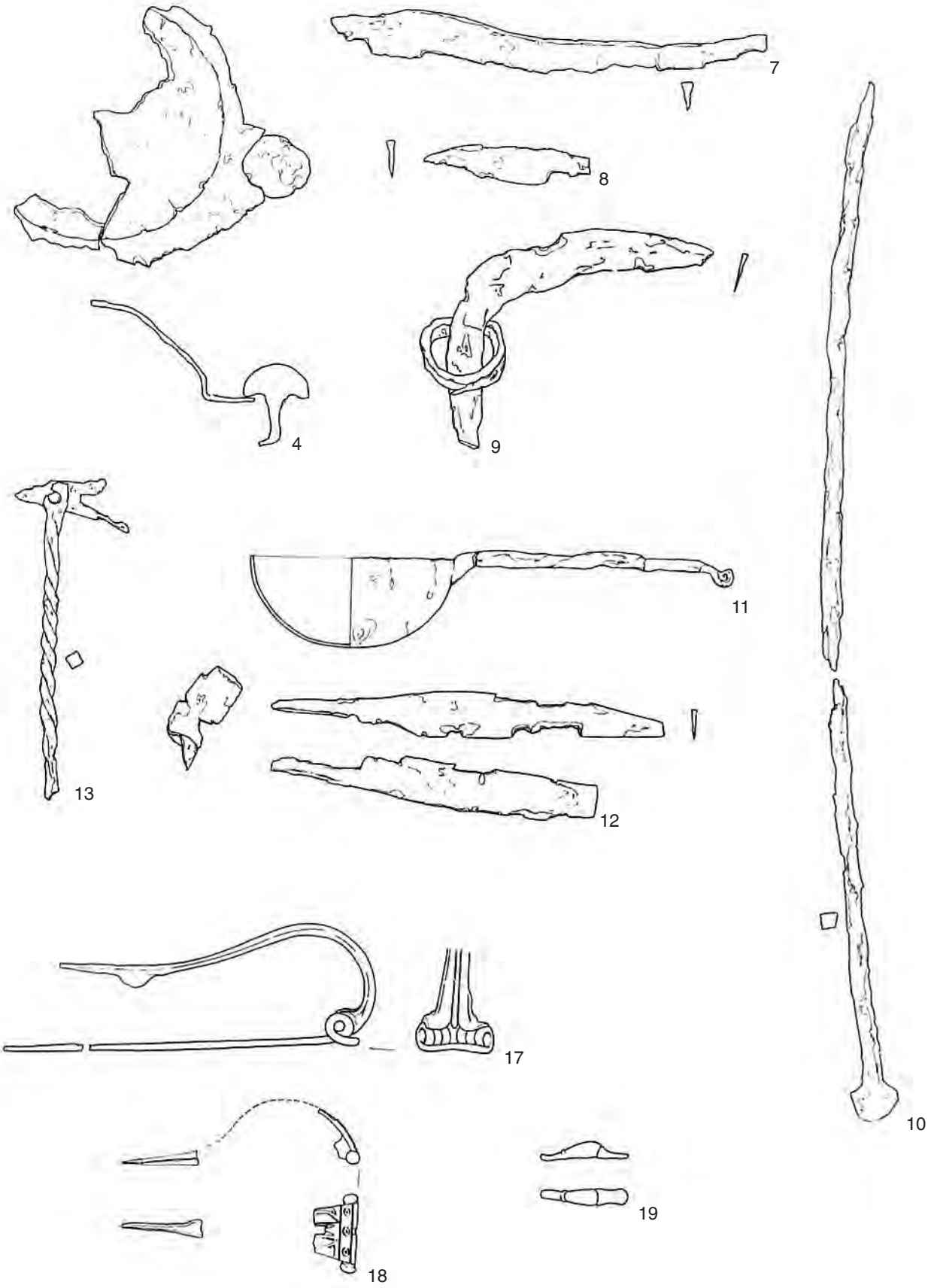

Idria pri Baci, tombe 17 (suite). Echelle 1:3, sauf 17-19, 1:1.

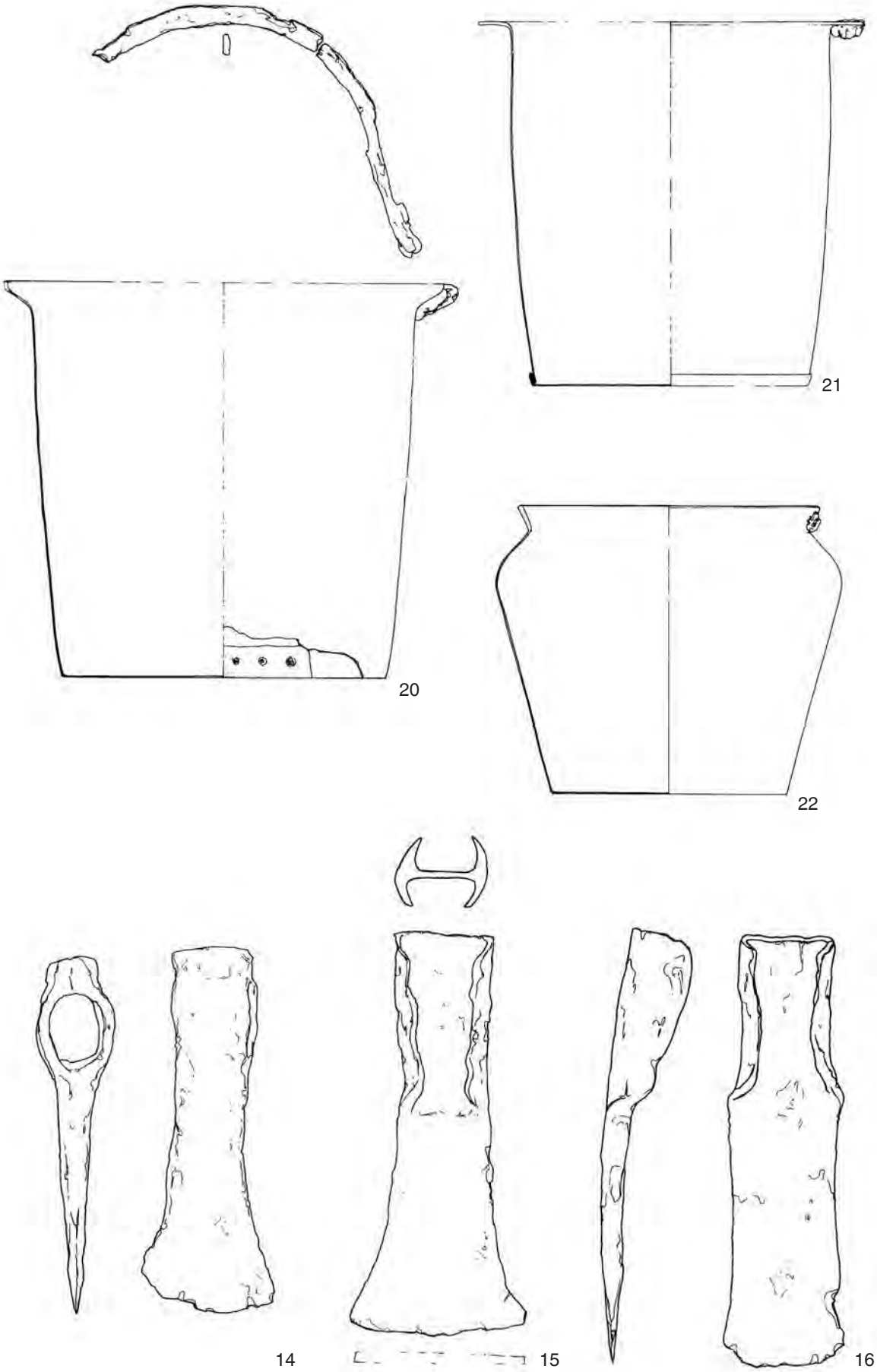

Idria pri Baci, tombe 17 (suite). Echelles: 14-16, 1:3, 20-22, 1:4.

PLANCHE 118

A

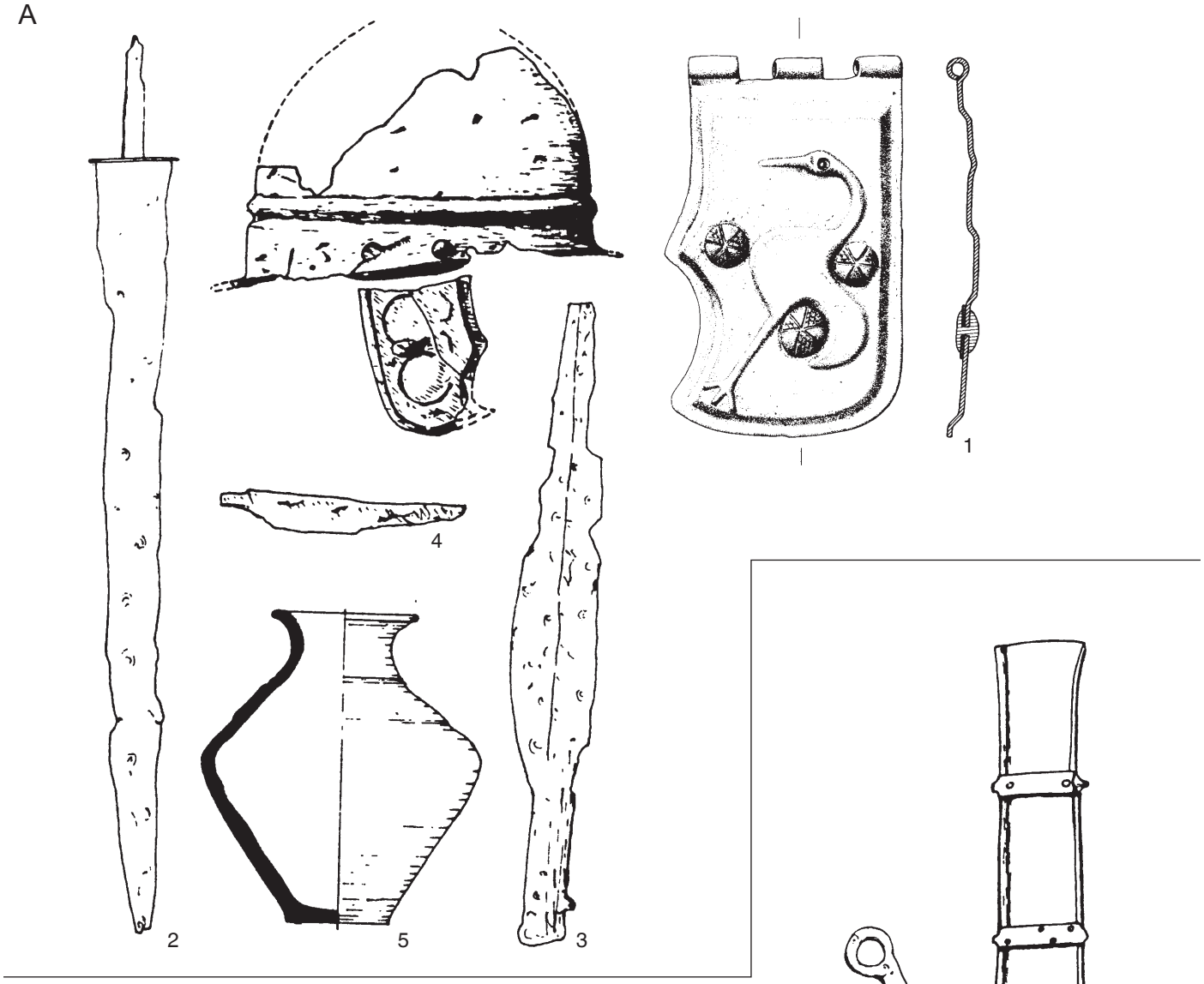

B

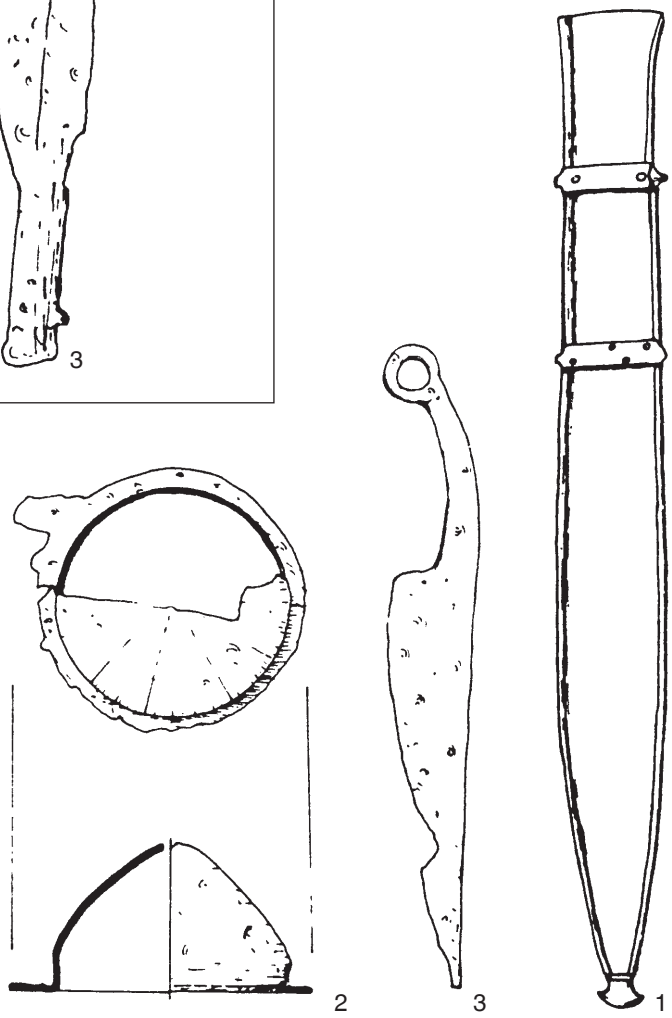

Mihovo. A : tombe 1656/58. Sans échelle, excepté pour le détail de la paragnathide à 1:2. B : tombe 1657/16. Sans échelle. (Windl 1975). LT D2-époque augustéenne.

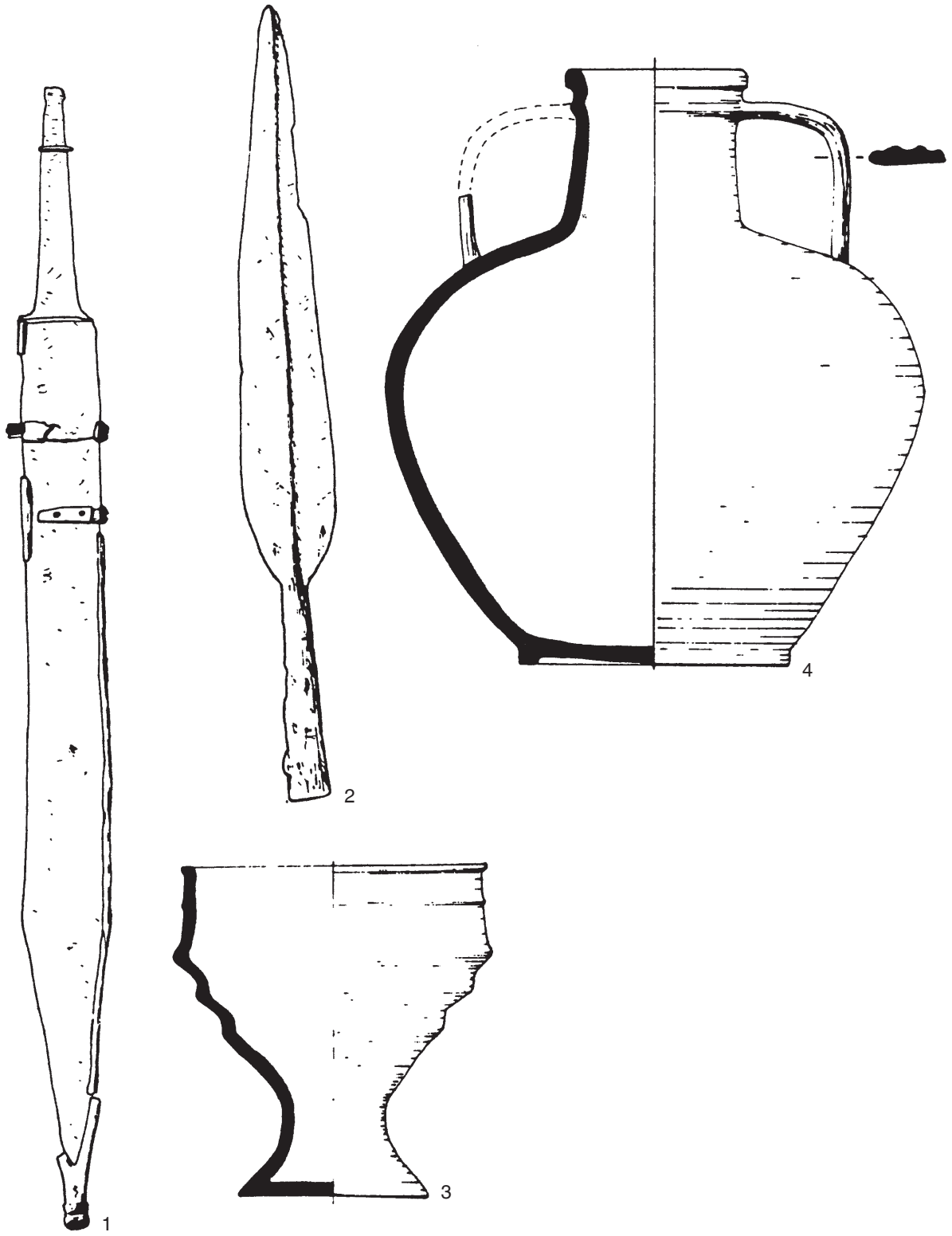

Mihovo, tombe 1846/3. Sans échelle.
(Windl 1975). LT D2-époque augustéenne.

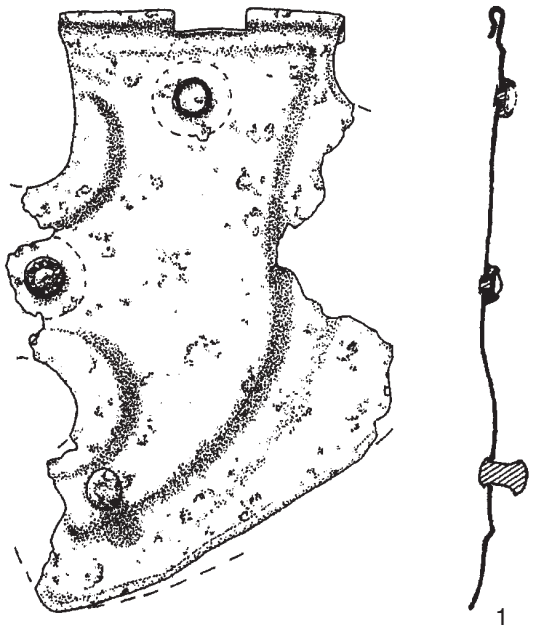

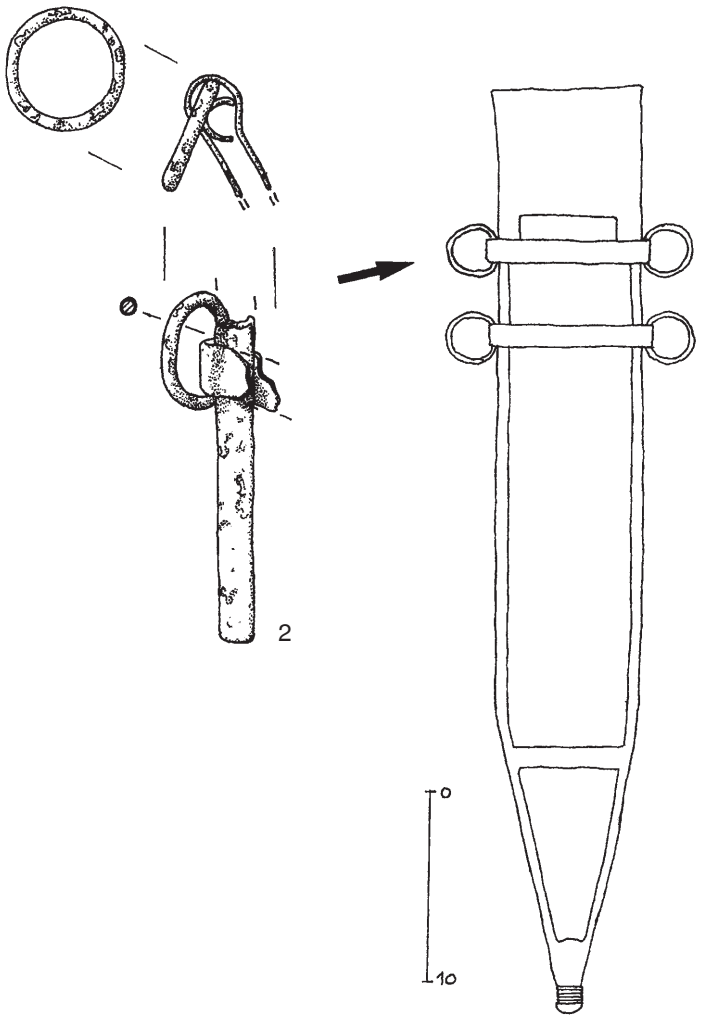

Monte Sorantri. Echelles: 1, 1:2 et 2, 3:4.
(Righi 2001a, fig. 5, 5 et Bandelli/Vitri 2003, fig. 5, 3). Epoque augustéenne.

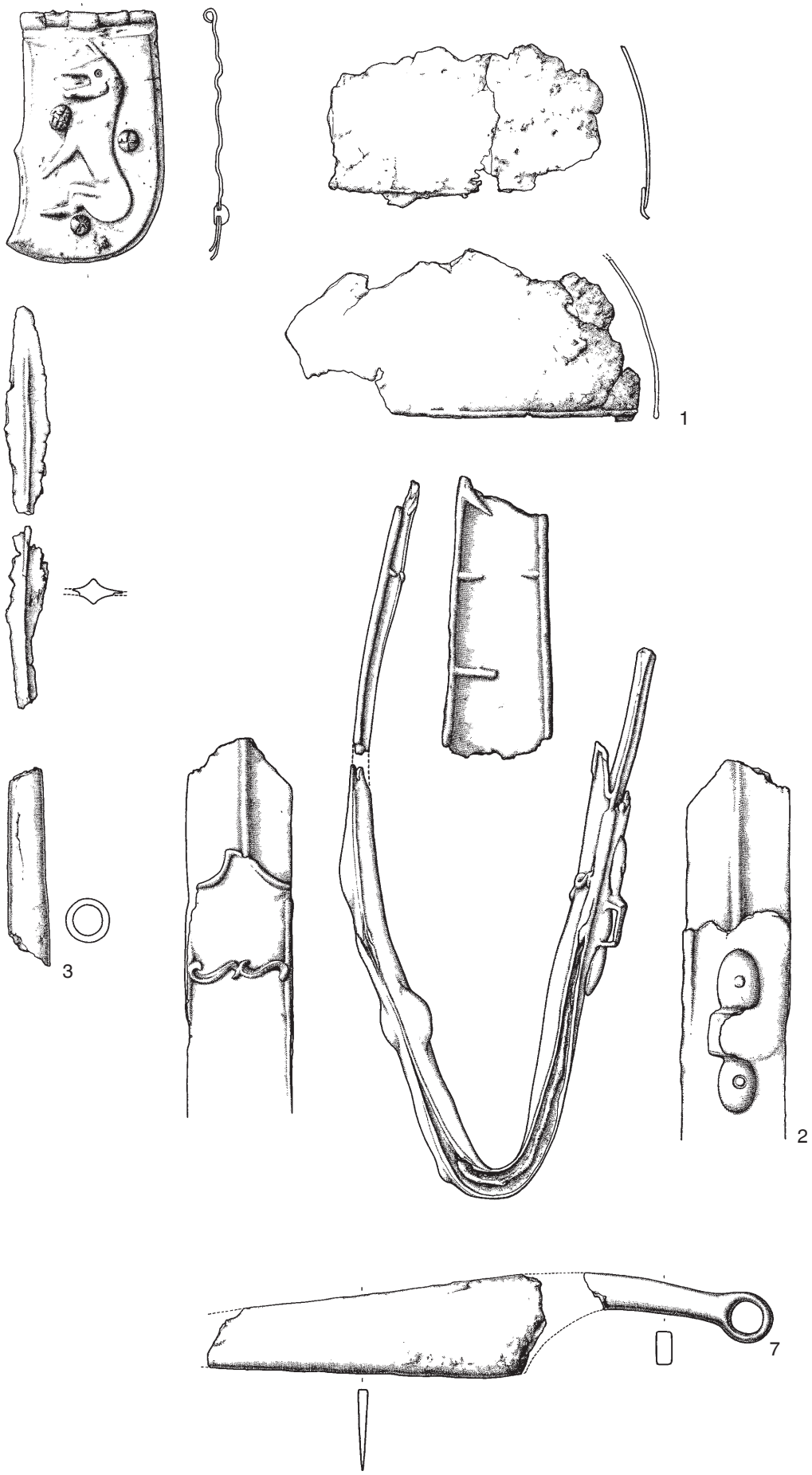

Novo Mesto, Beletov vrt, tombe 169. Echelle 1:3.
(Knez 1992, pl. 59-61). LT D1.

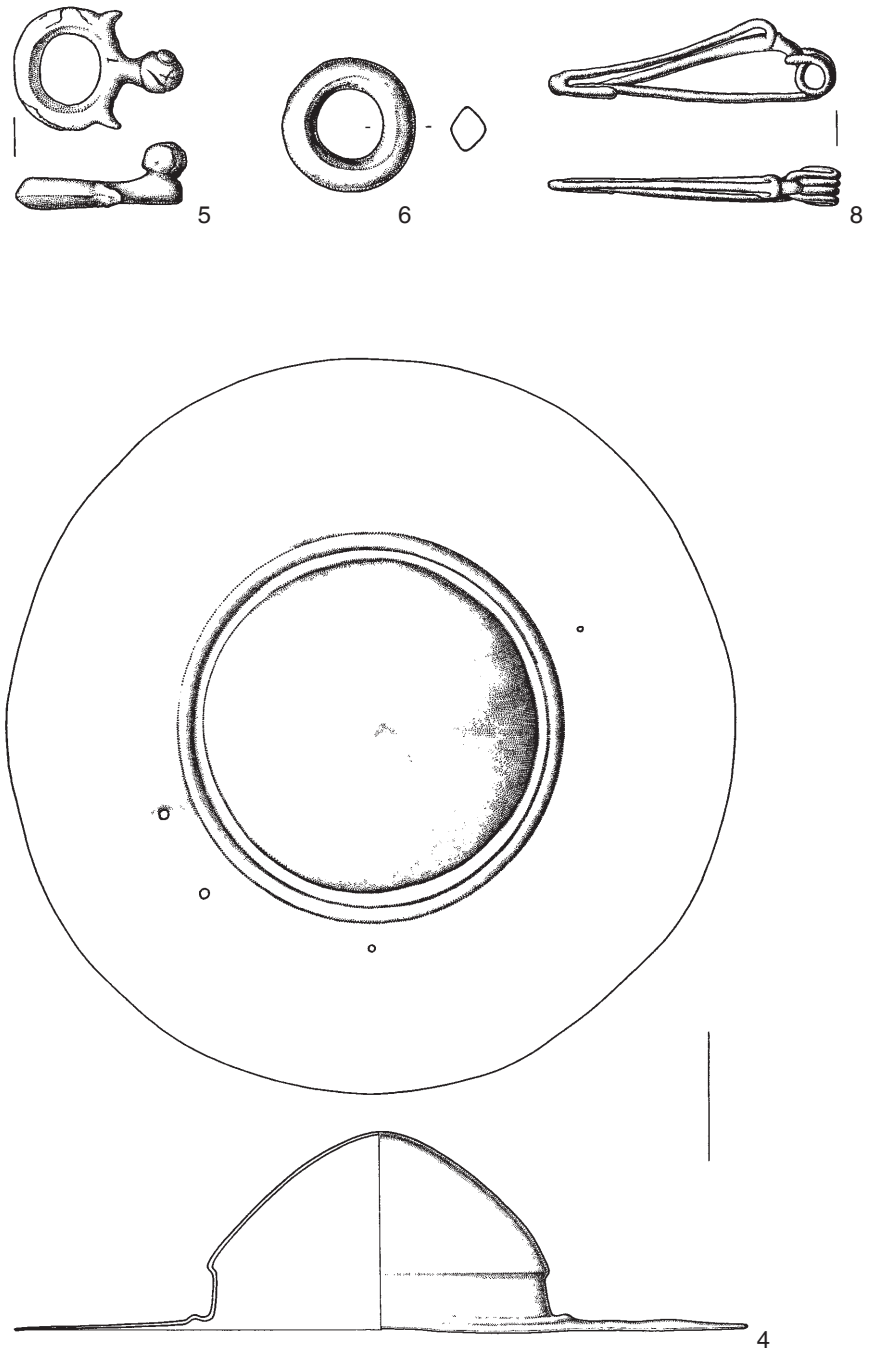

Novo Mesto, Beletov vrt, tombe 169 (suite). Echelle 1:2, sauf 4, 1:3.

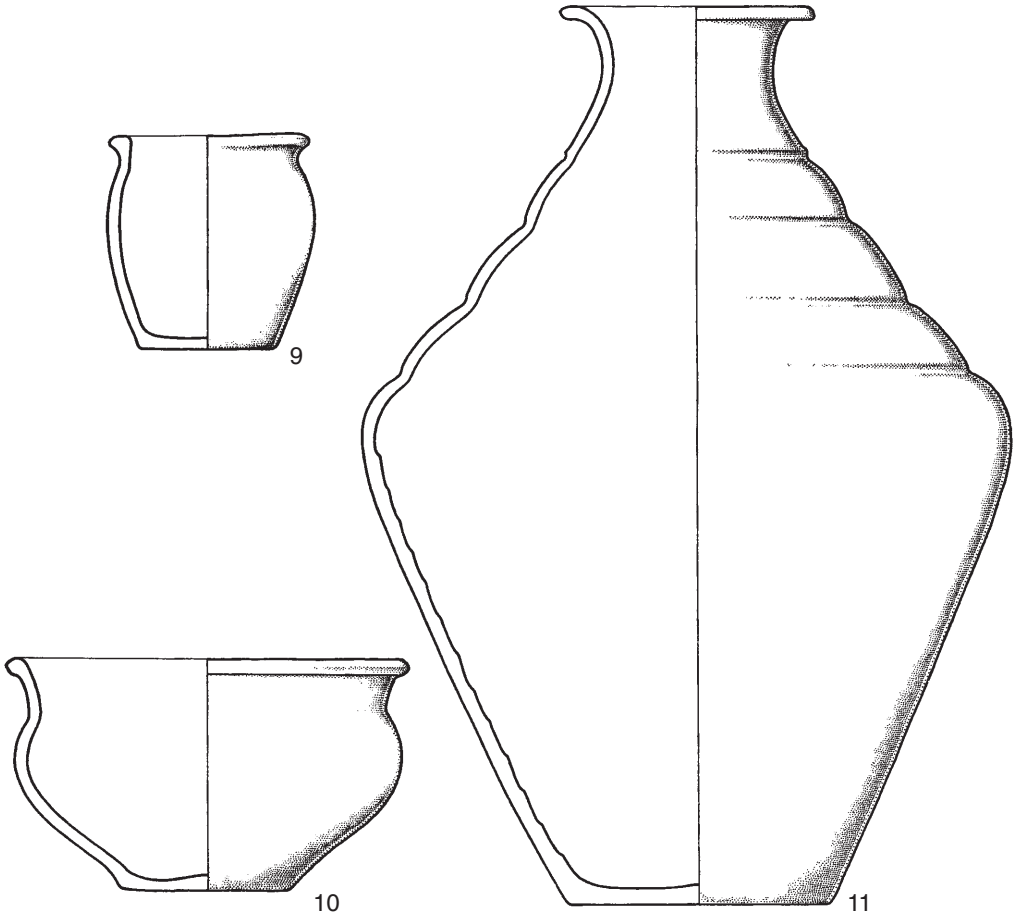

Novo Mesto, Beletov vrt, tombe 169 (suite). Echelle 1:4.

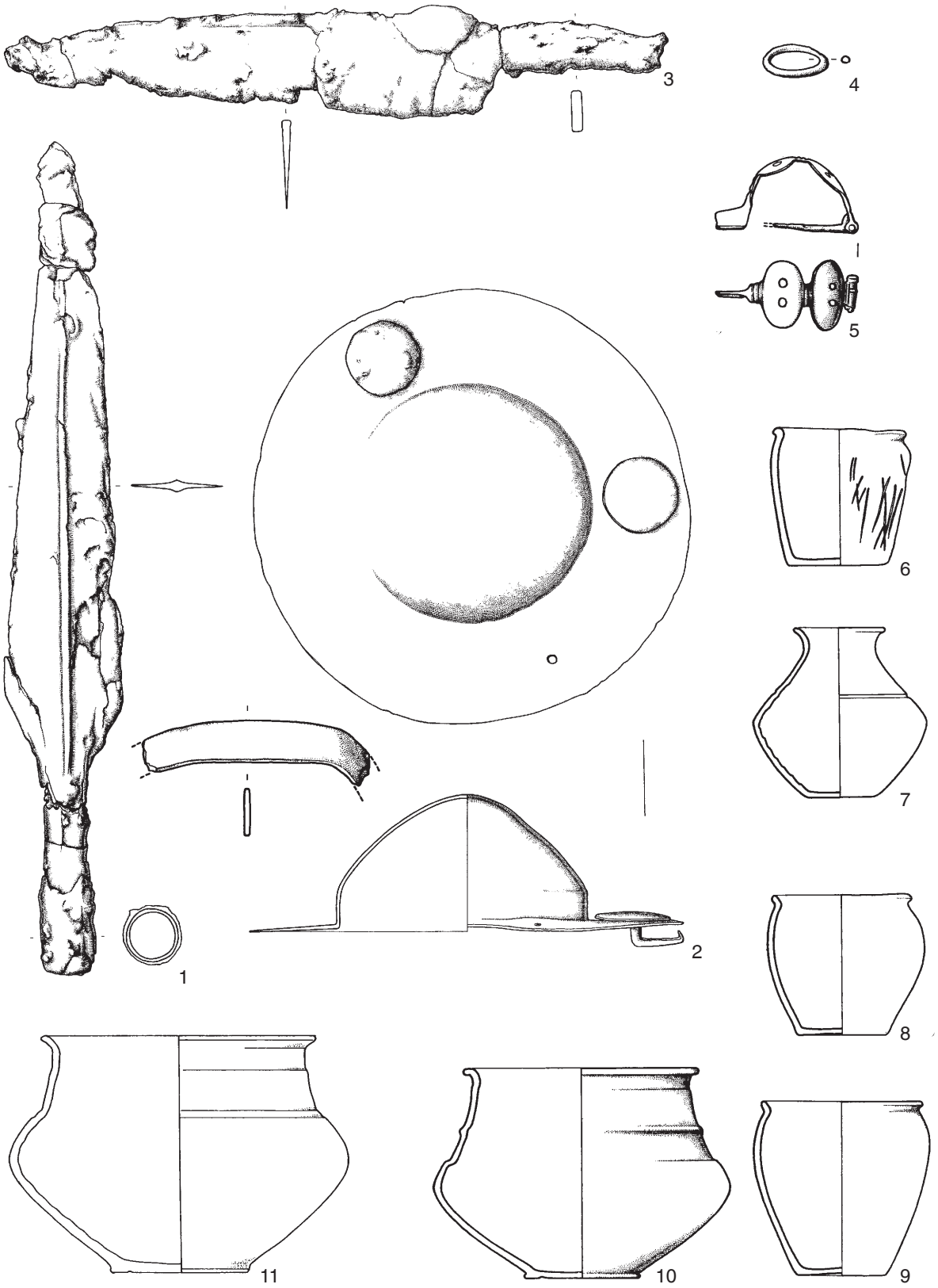

Novo Mesto, Beletov vrt, tombe 187. Echelles: 1-3, 1:3; 4-5, 1:2 et 6-11, 1:4.
(Knez 1992, pl. 66-67). LT D2.

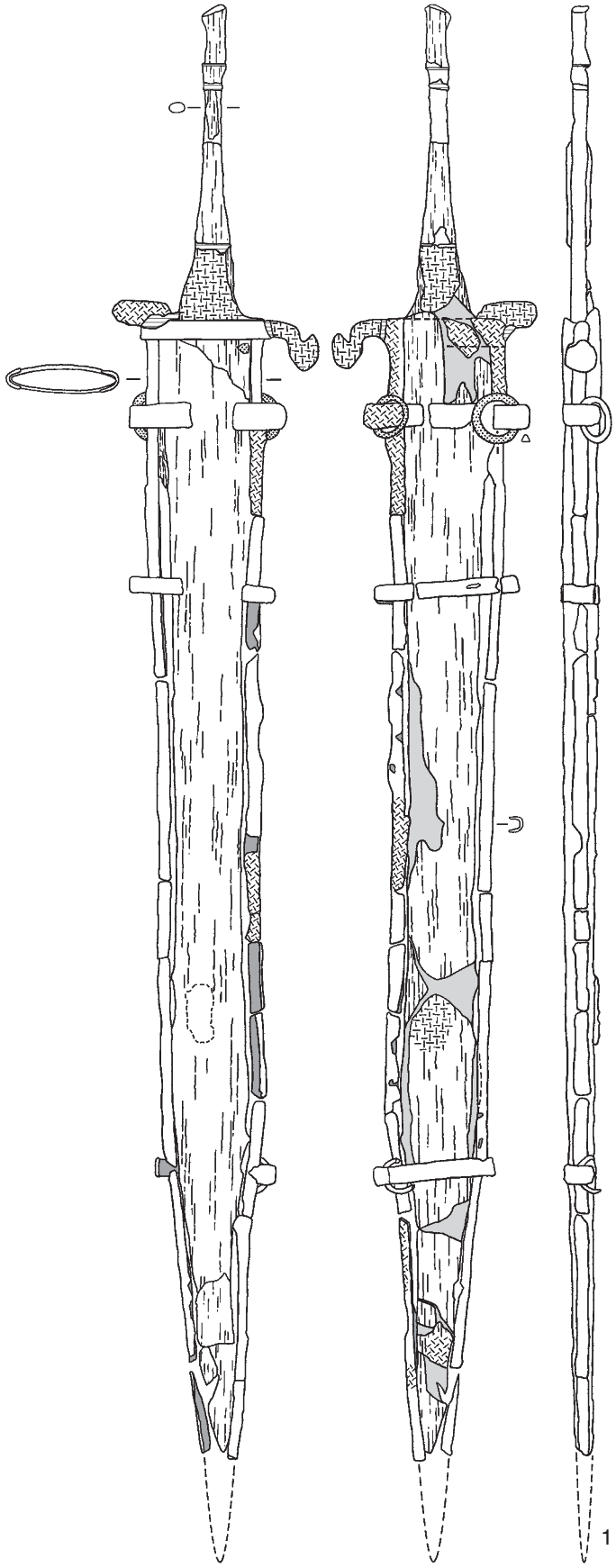

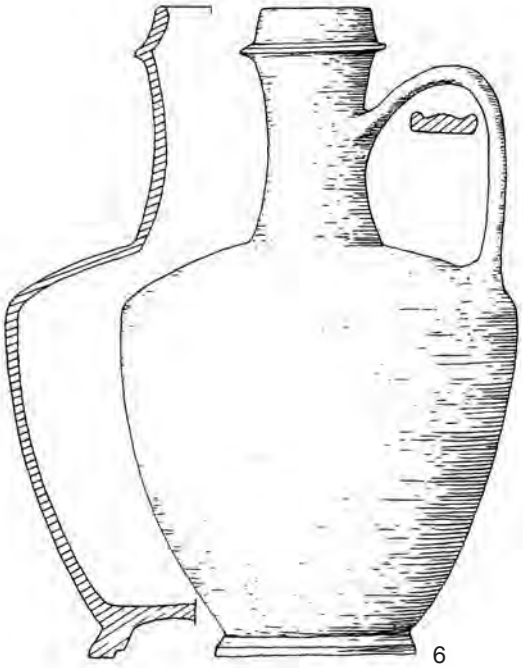

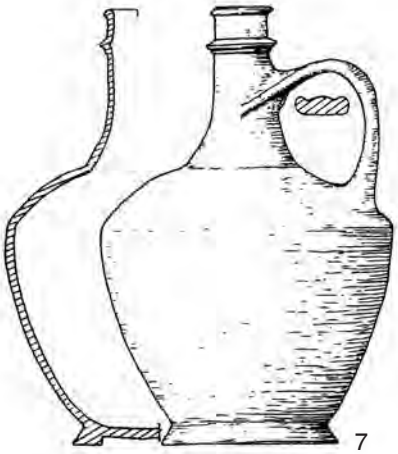

Figurent encore dans cette tombe:
- une assiette
- deux fibules
- deux monnaies de bronze
- deux monnaies d'argent, dont une ne ferait pas partie de l'ensemble original

Ornavasso, San Bernardo, tombe 31. Echelle 1:4, sauf 2 et 3, 1:2.
(Graue 1975, Taf. 20 et dessin auteur). LT D2.

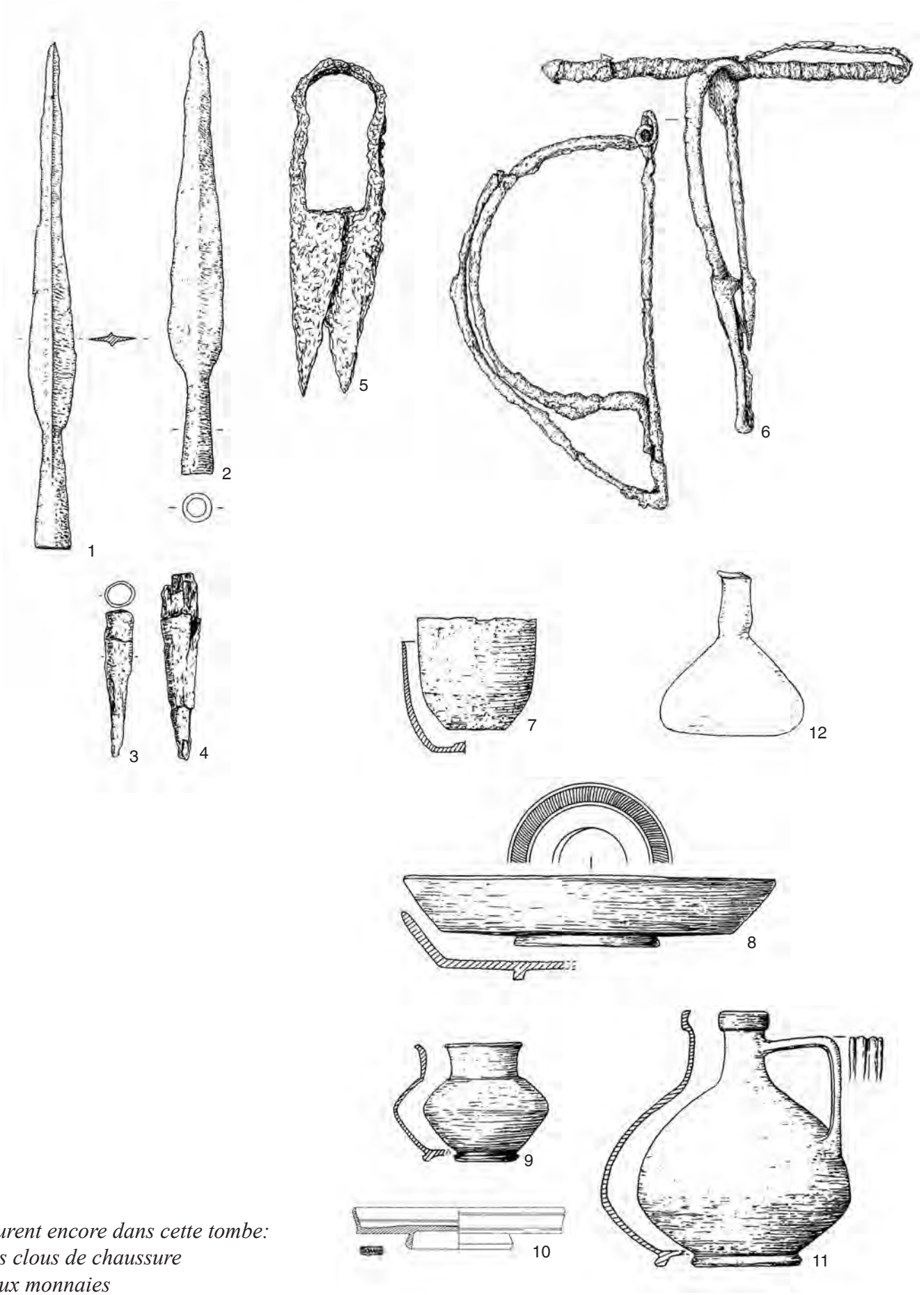

Figurent encore dans cette tombe:
- des clous de chaussure
- deux monnaies

Ornavasso, In Persona, tombe 2. Echelle 1:4, sauf 12, 1:2 et 6, 1:3.
(Graue 1974, Taf. 51-52). Epoque augustéenne.

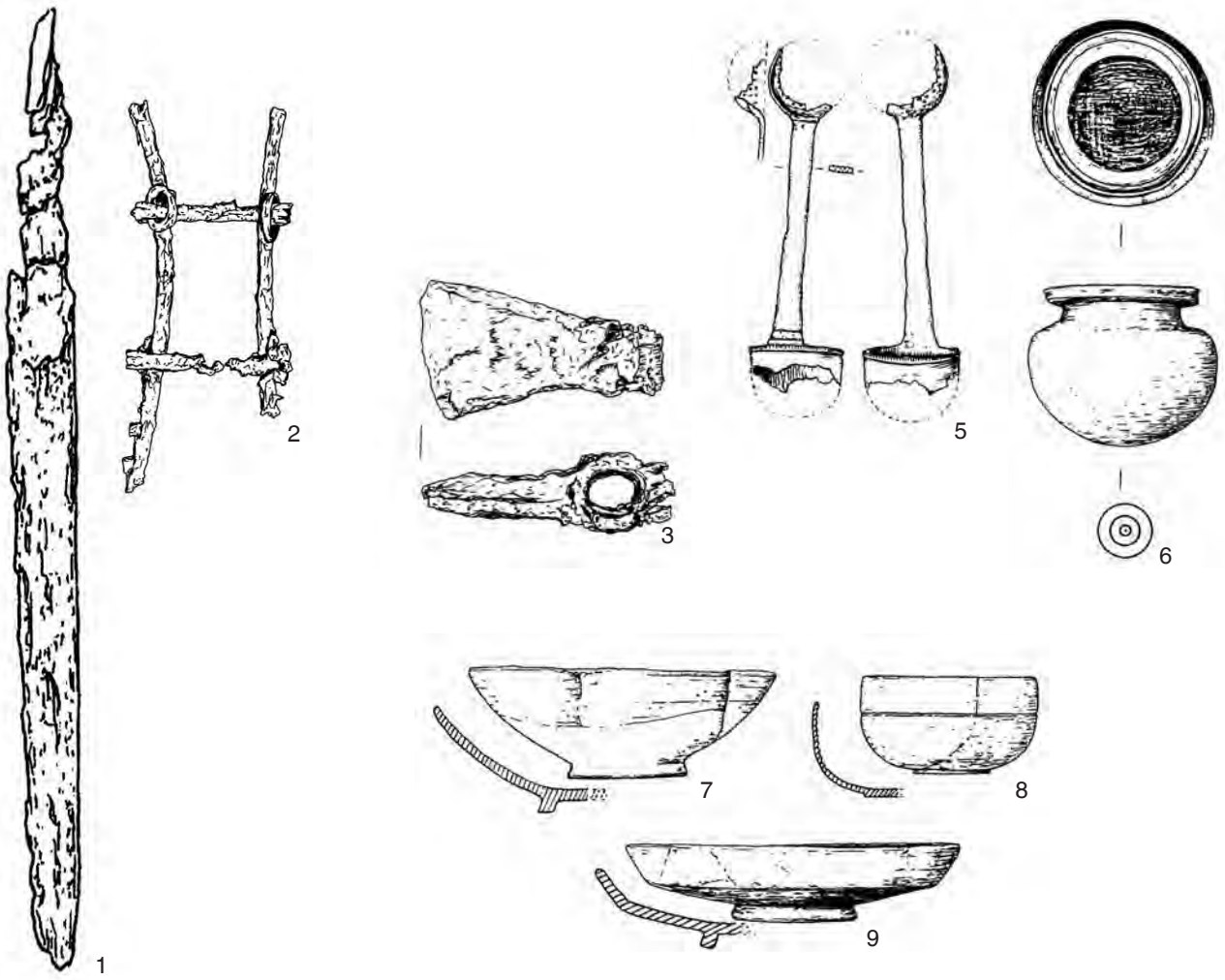

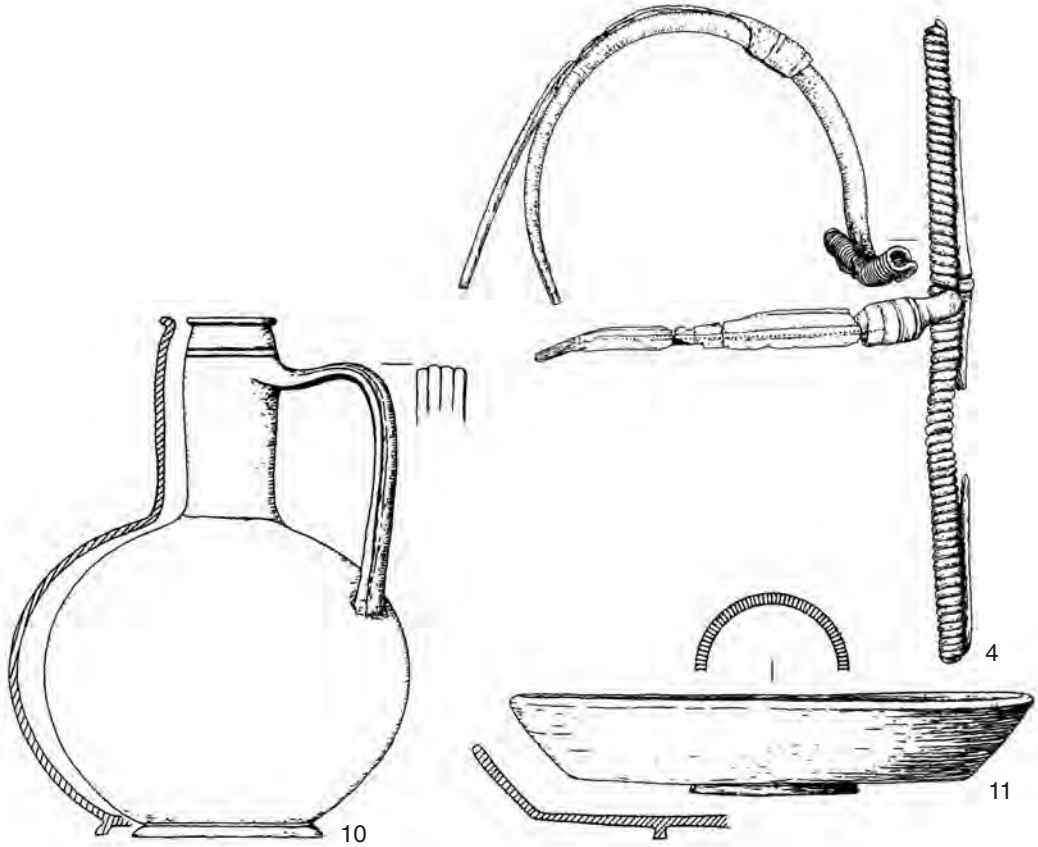

Ornavasso, In Persona, tombe 59. Echelle 1:4, sauf 4, 1:3.
(Graue 1974, Taf. 65-67). Epoque augustéenne.

PLANCHE 128

A

Figurent encore dans cette tombe:
- deux monnaies
- un couteau
- une fusaïole
- une bague en bronze
- quatre clous en fer

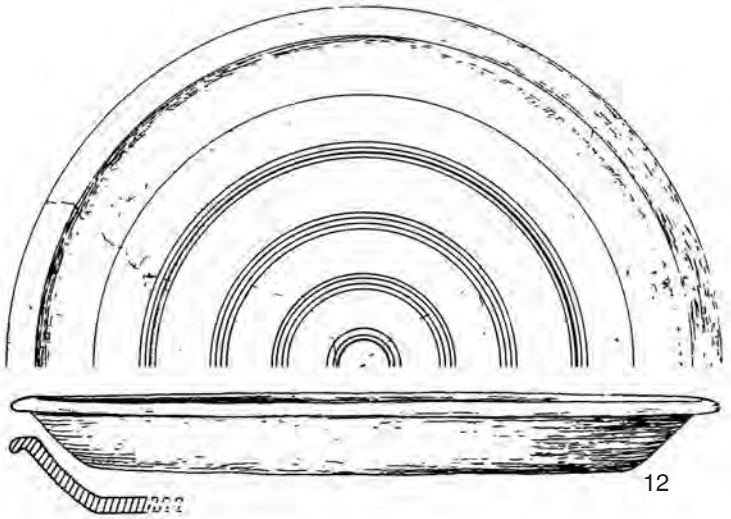

B

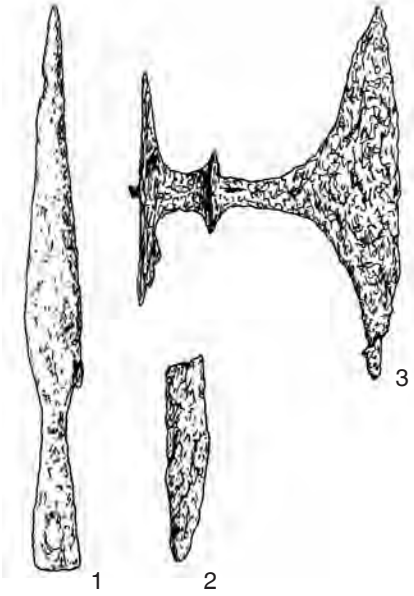

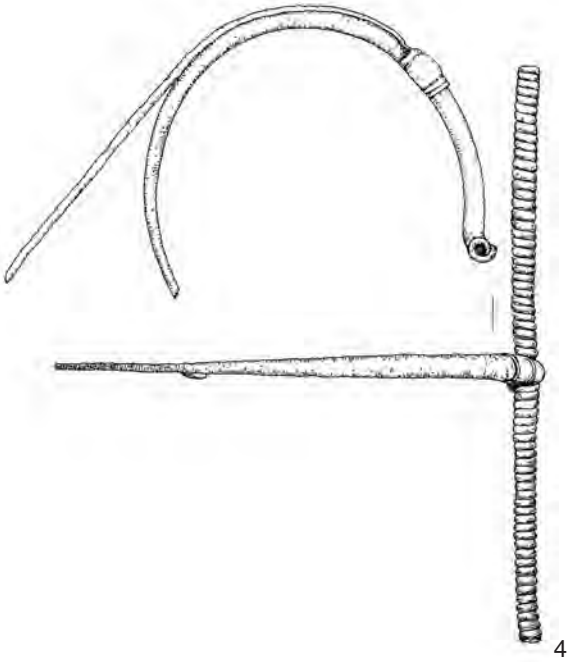

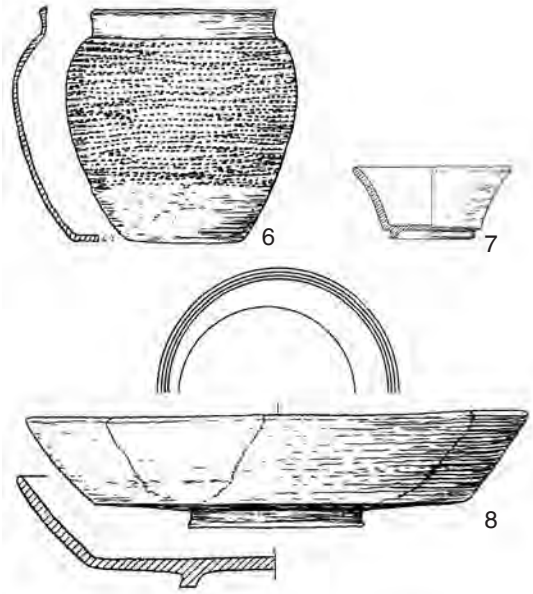

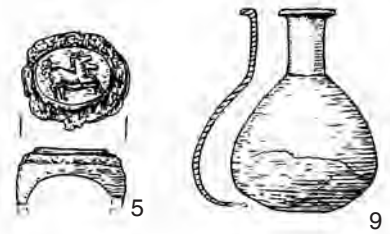

Figurent encore dans cette tombe:
- une fibule
- une monnaie
- un couteau

Ornavasso, In Persona. A : tombe 59 (suite). Echelle 1:4. B : tombe 69. Echelle 1:4, sauf 4, 1:3; 5, 1:1 et 10, 1:2.
B : (Graue 1974, Taf. 68-69). Epoque augustéenne.

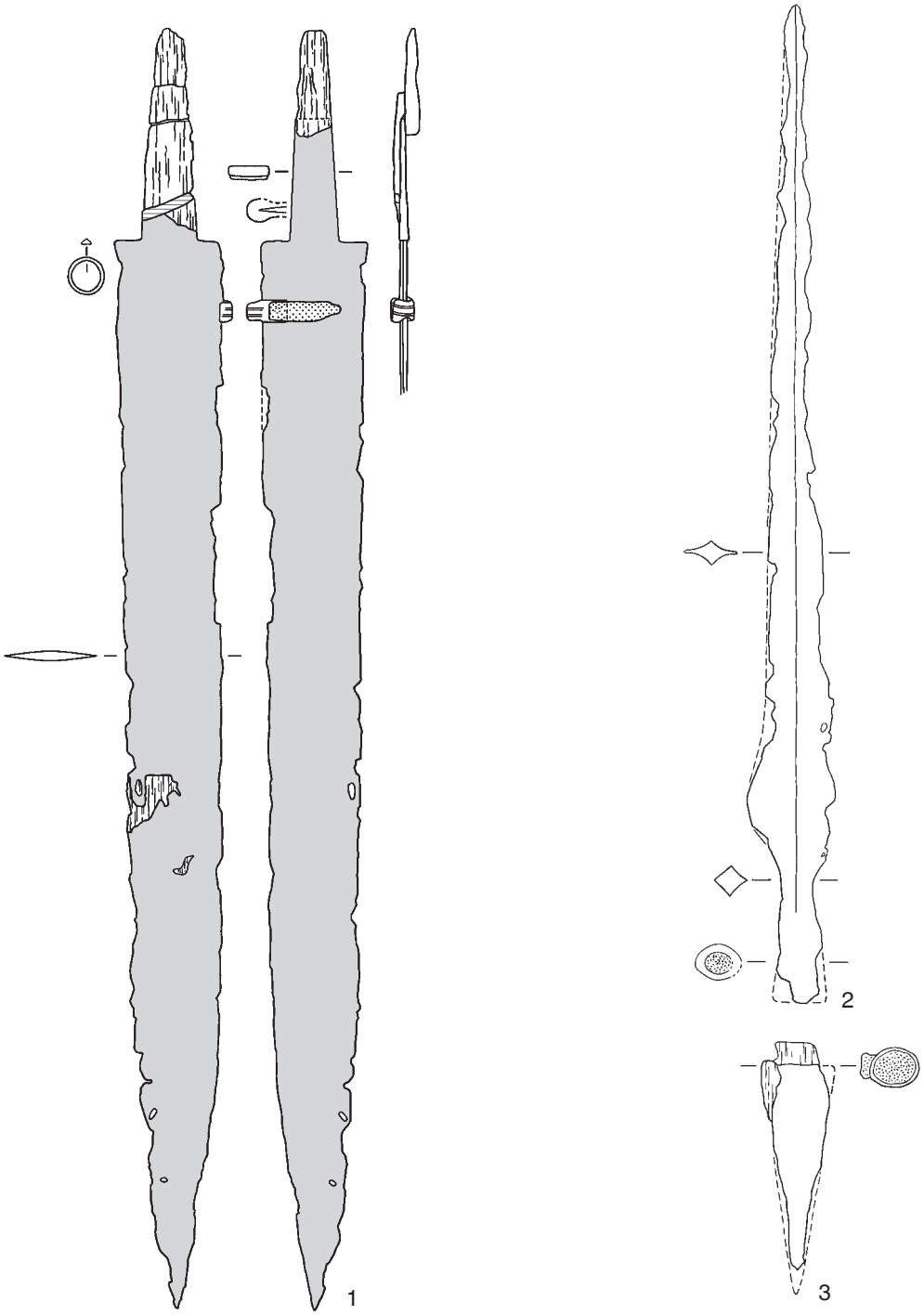

Figurent encore dans cette tombe:

- *une fibule*
- *deux monnaies*
- *une paire de forces*
- *une cruche*
- *une fusaïole*

Ornavasso, In Persona, tombe 95. Echelle 1:3, sauf 1, 1:4.
(Graue 1974, Taf. 70-72 et dessin auteur). Epoque tibérienne.

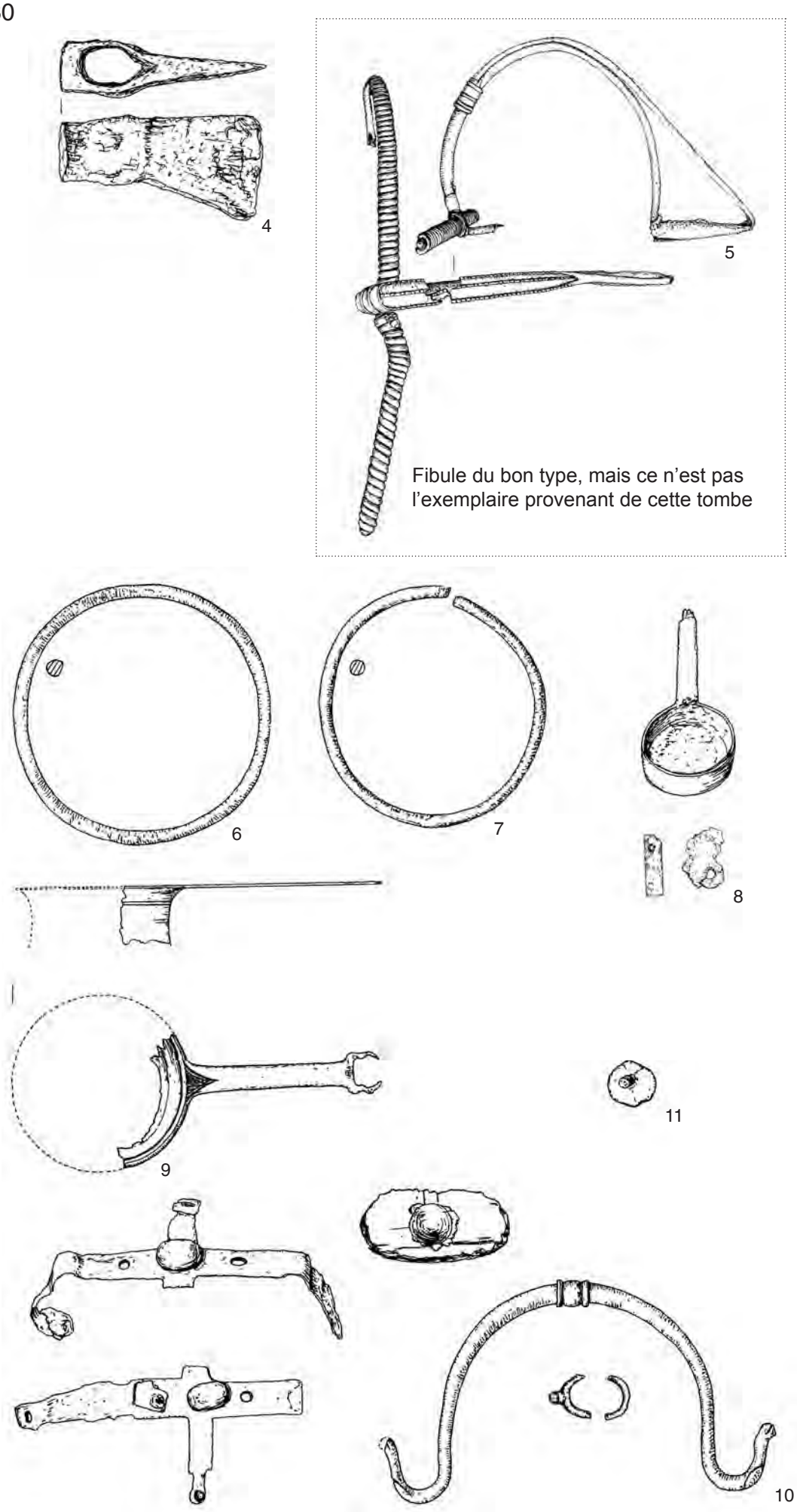

Ornavasso, In Persona, tombe 95 (suite). Echelles: 4, 8 et 9, 1:4; 6,7, 10 et 11, 1:2; 5, 1:3.

A

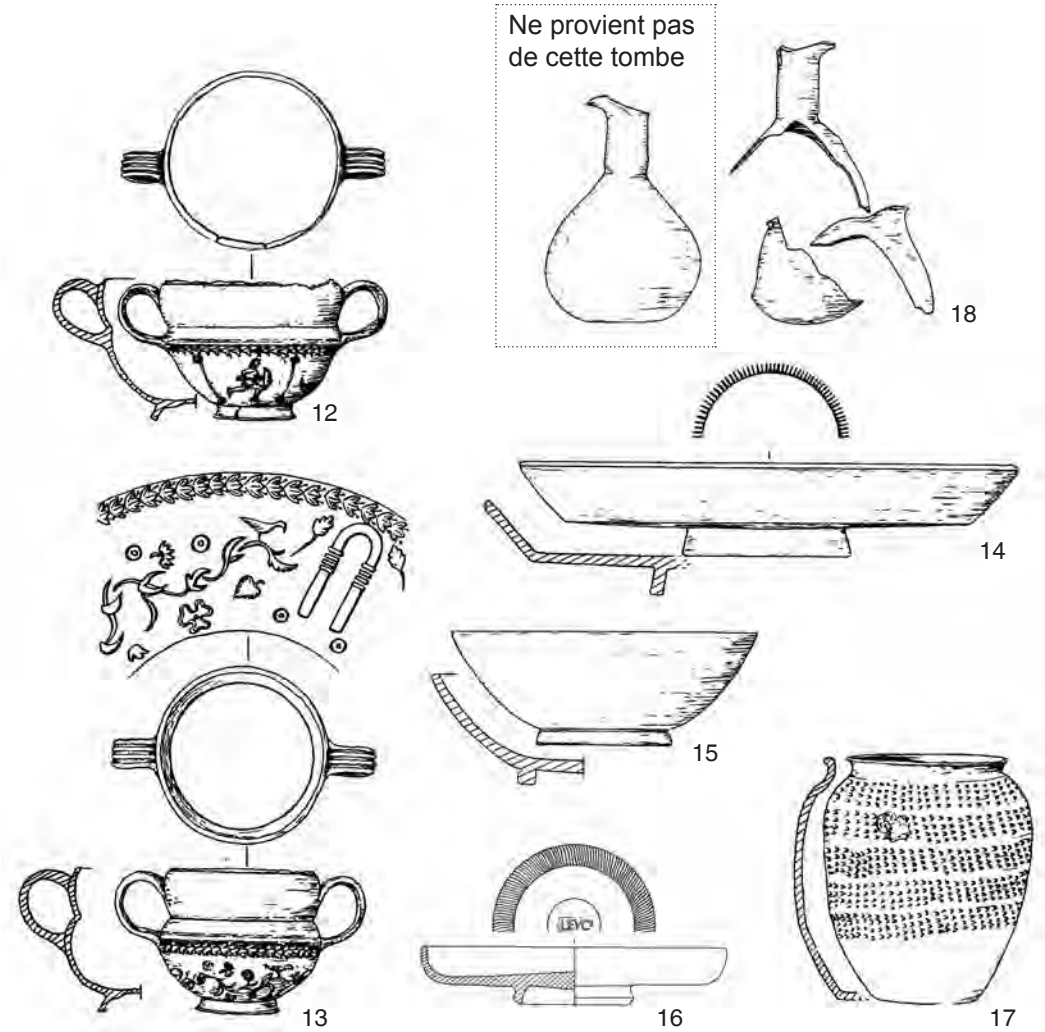

B

Ornavasso, In Persona. A : tombe 95 (suite). Echelle 1:4, sauf 18, 1:2. B : tombe 97. Echelle 1:4.
B : (Graue 1974, Taf. 73-74 et dessin auteur). Epoque augustéenne.

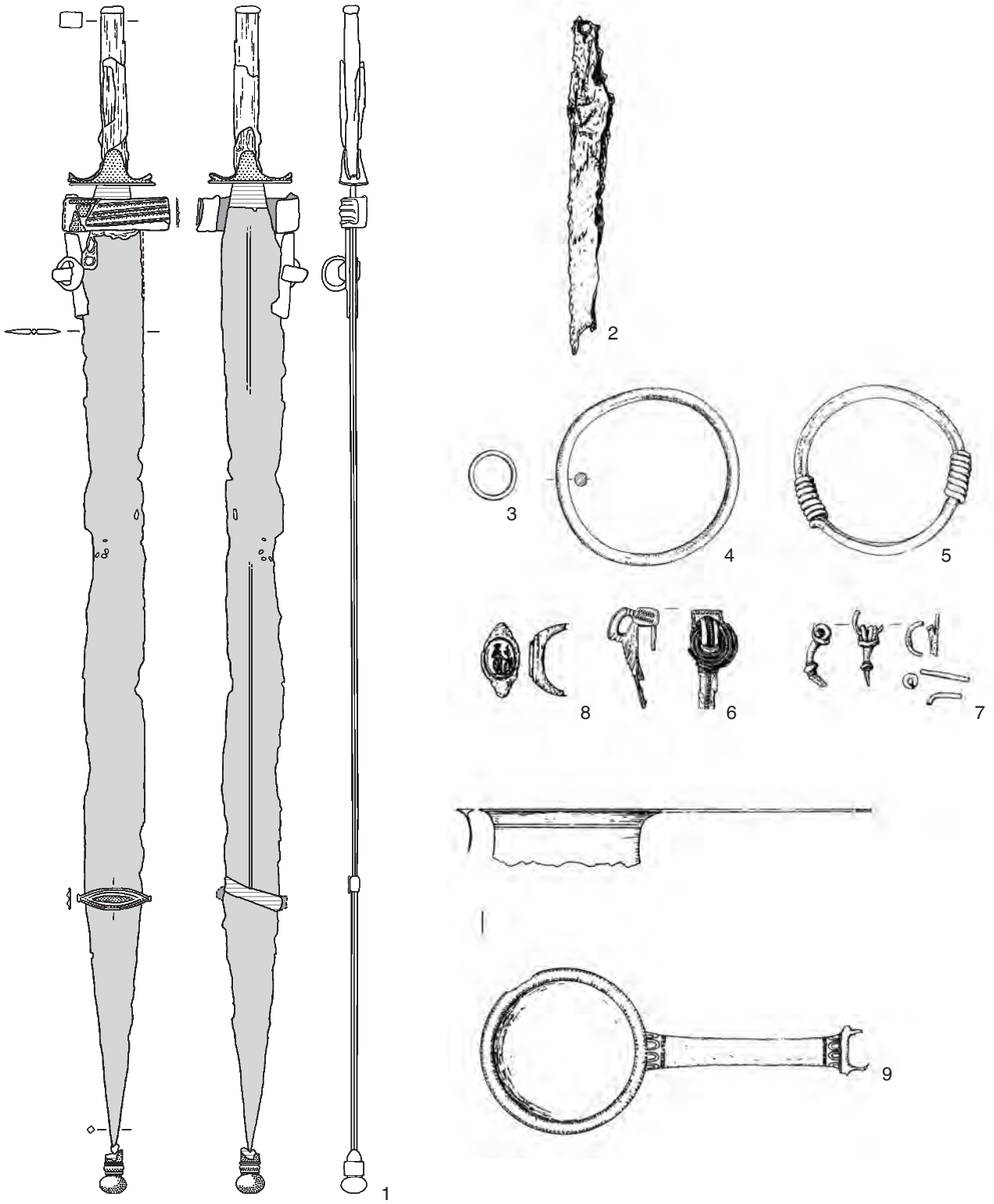

Figurent encore dans cette tombe:

- *deux monnaies*
- *une assiette*
- *une perle (?)*
- *une bague en argent*
- *une anse de chope (?) en bois*

Ornavasso, In Persona, tombe 97 (suite). Echelles: 1, 2 et 9, 1:4; 3-7, 1:3; 8, 1:2.

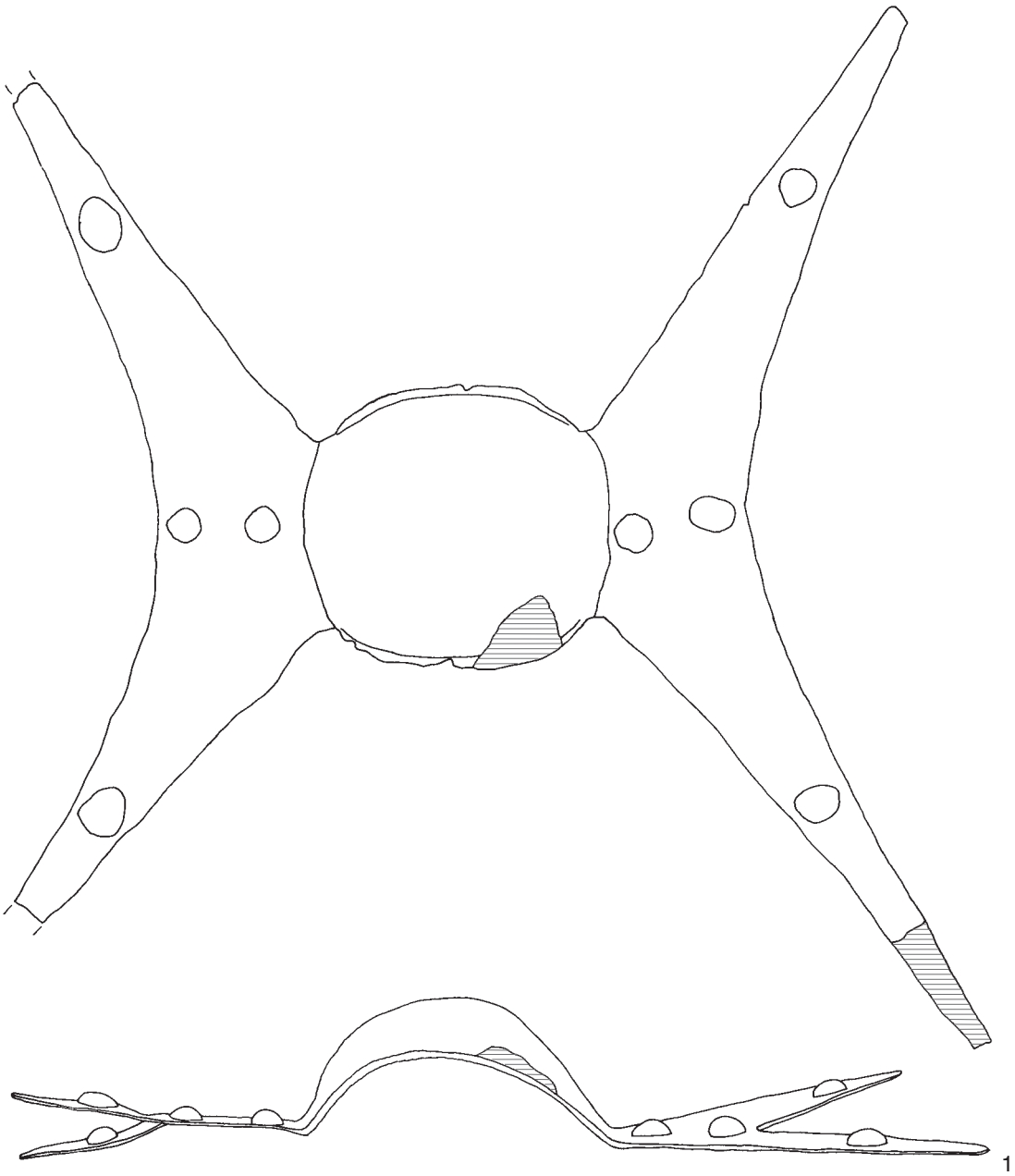

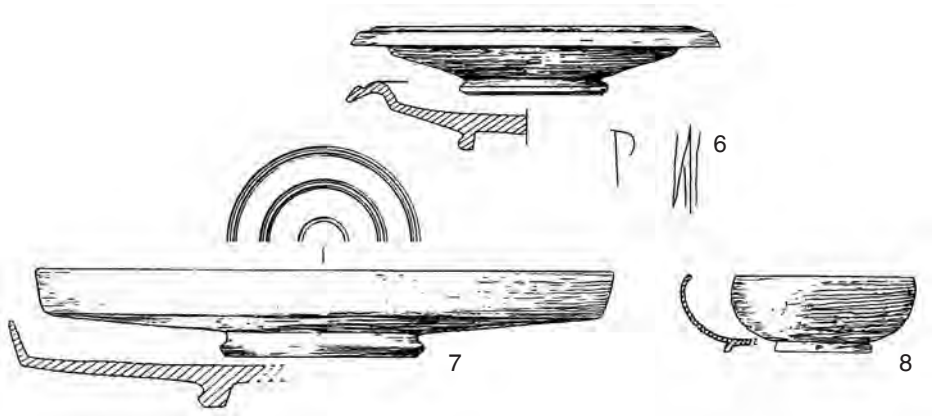

Ornavasso, In Persona, tombe 100. Echelle 1:4, sauf 1, 1:3.
(Graue 1974, Taf. 74-75 et dessin auteur). LT D2.

PLANCHE 134

A

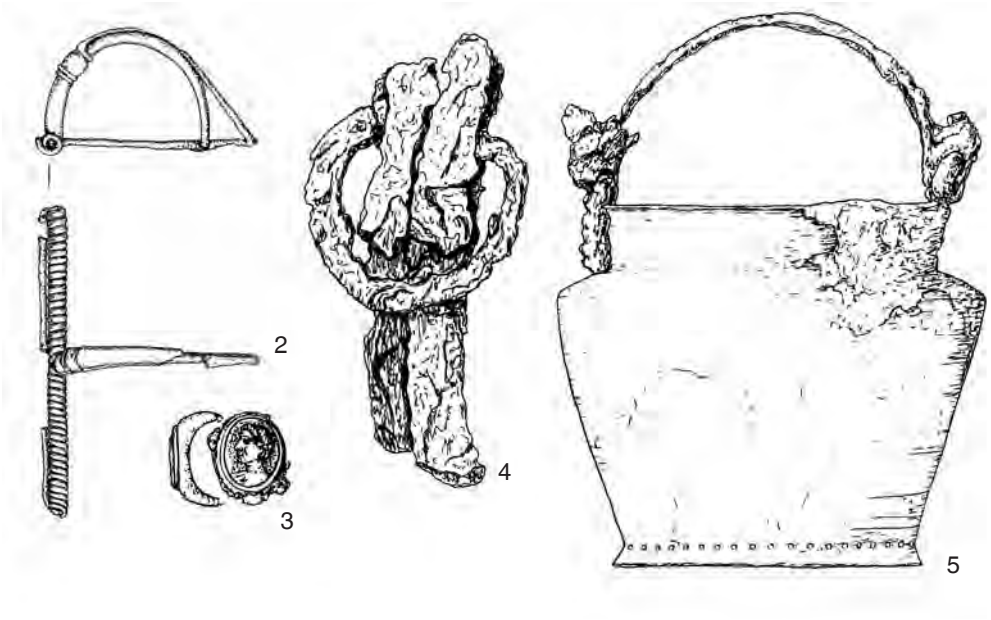

Figurent encore dans cette tombe:
- une épée (probablement un glaive)
- un bracelet
- trois monnaies

B

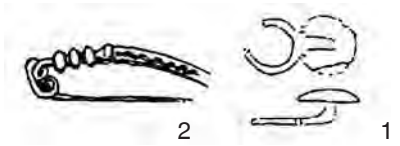

Figurent encore dans cette tombe:
- un bracelet
- une bague en argent
- une bague à intaille
- deux monnaies
- des vases fragmentaires

Ornavasso, In Persona. A : tombe 100 (suite). Echelles: 2, 1:3; 3, 1:1 et 4-5, 1:4. B : tombe 102. Sans échelle.
B : (Piana Agostinetti 1999). Epoque augustéenne.

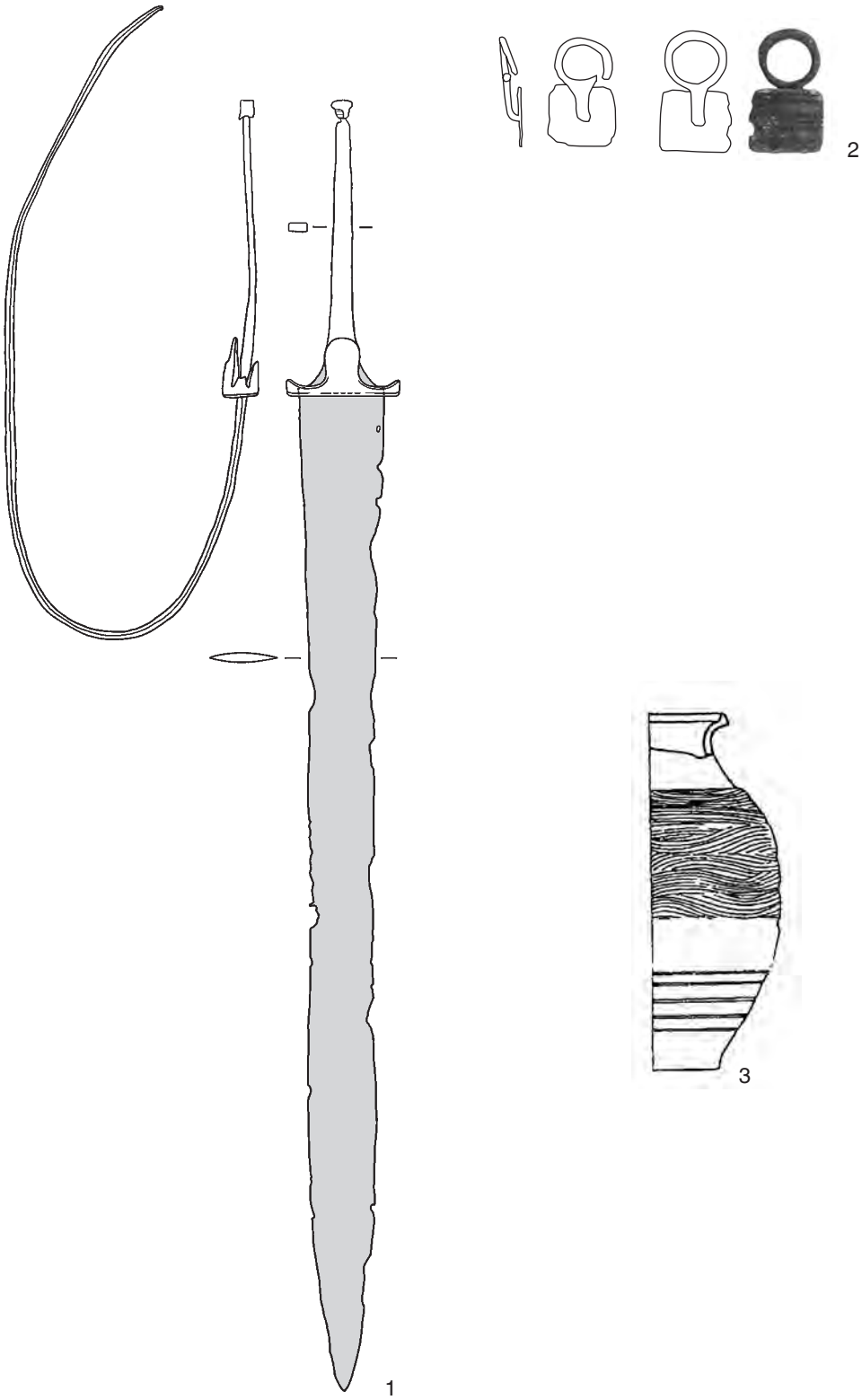

Figurent encore dans cette tombe:
- une agrafe (de ceinturon?)
- un couteau
- une fourchette

Ornavasso, In Persona, tombe B. Echelles: 1, 1:4; 2, 1:2 et 3 sans échelle.
(Piana Agostinetti 1999 et dessin auteur). LT D2.

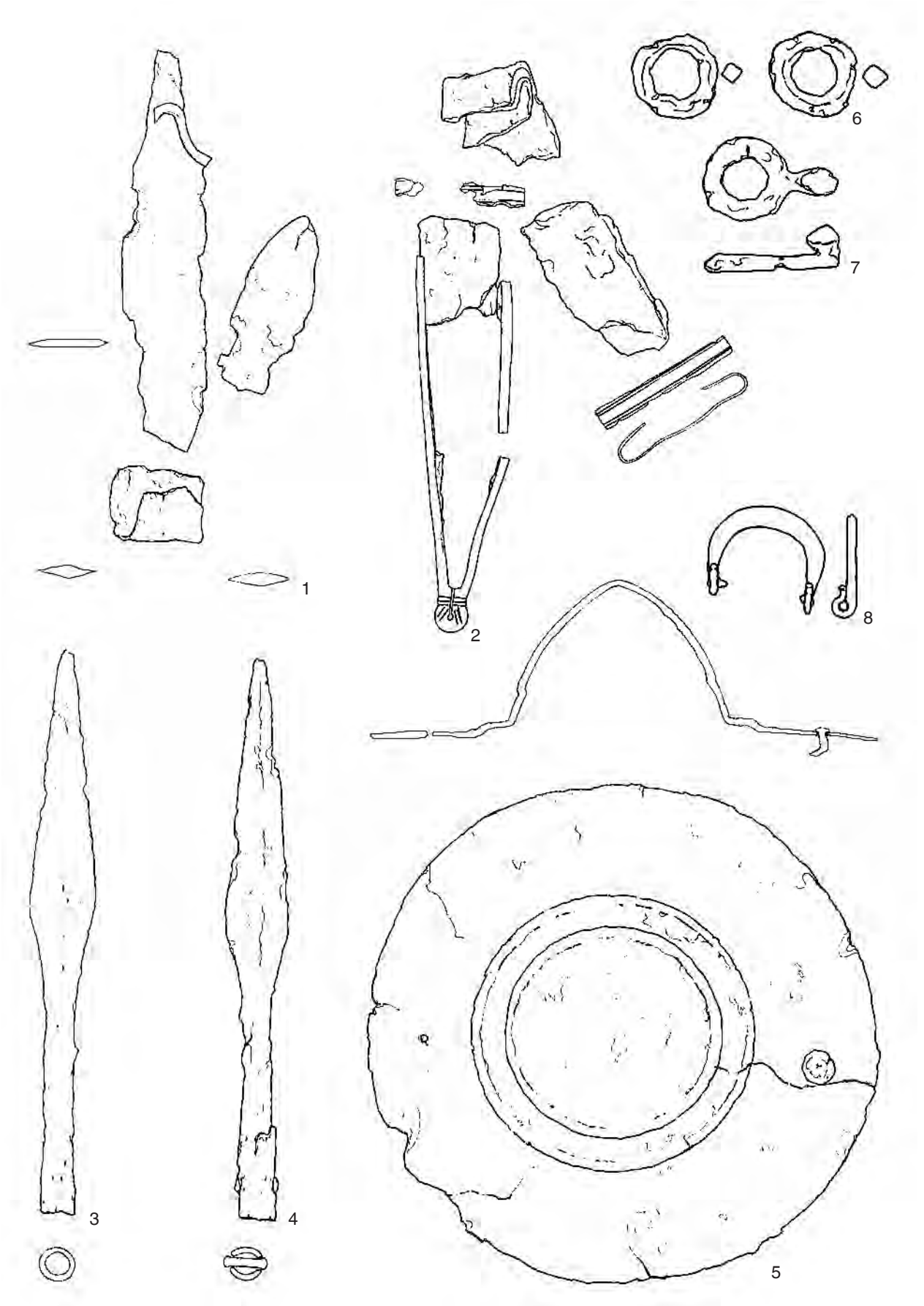

Reka pri Cerknem, tombe 3. Echelle 1:3, sauf 6-8, 1:2.
(Guštin 1991, pl. 29-31). Epoque augustéenne.

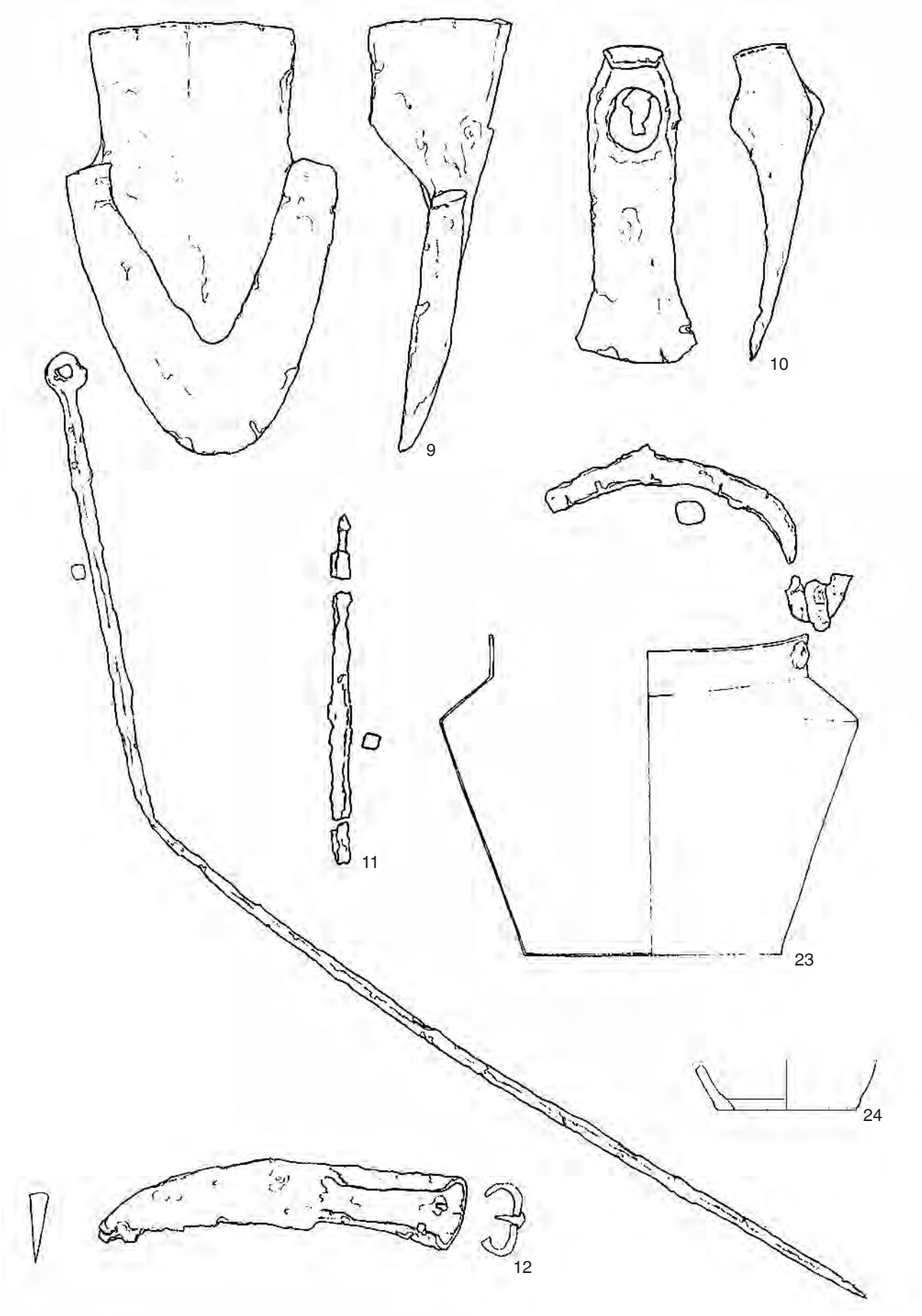

Reka pri Cerknem, tombe 3 (suite). Echelle 1:3, sauf 23-24, 1:4.

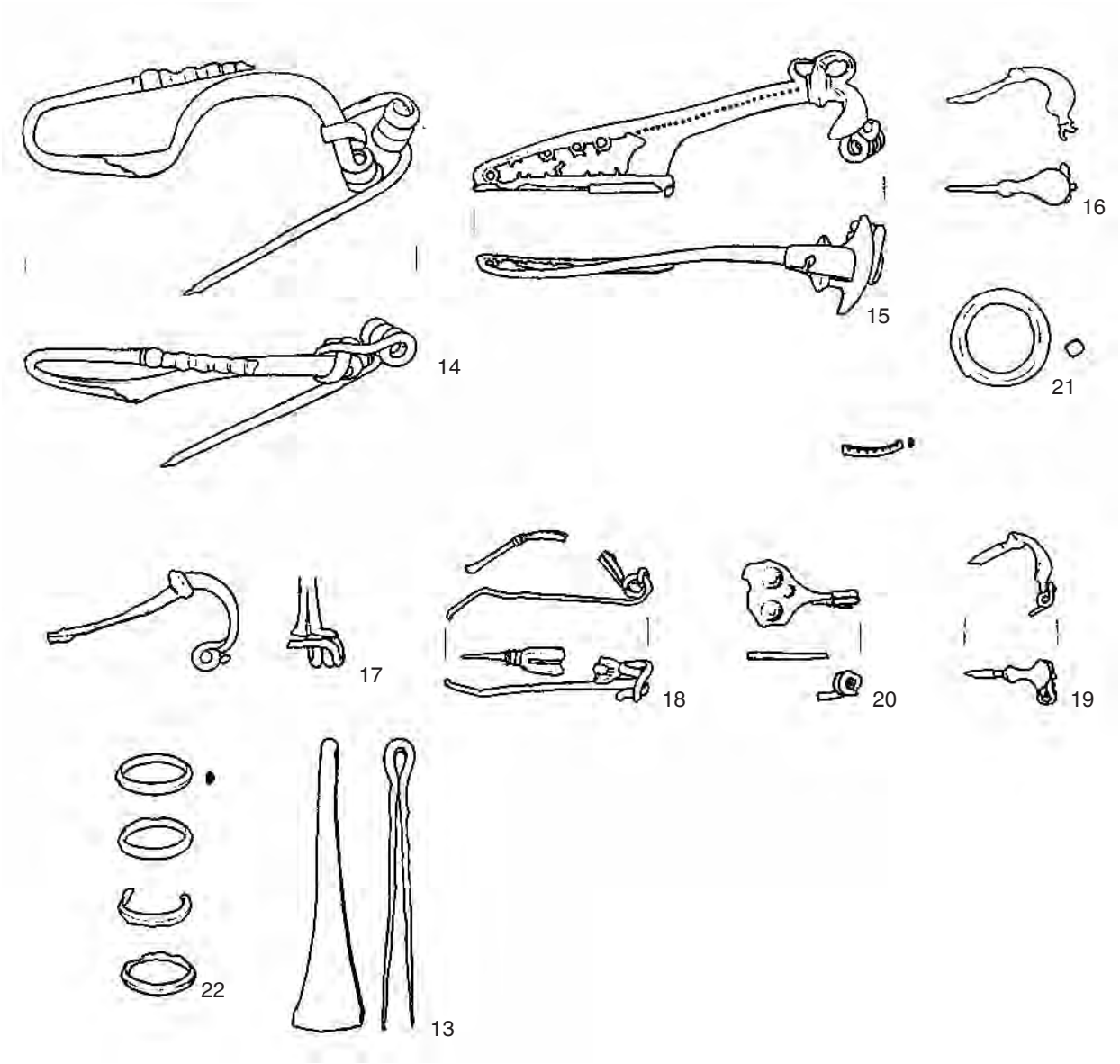

Reka pri Cerknem, tombe 3 (suite). Echelle 1:2.

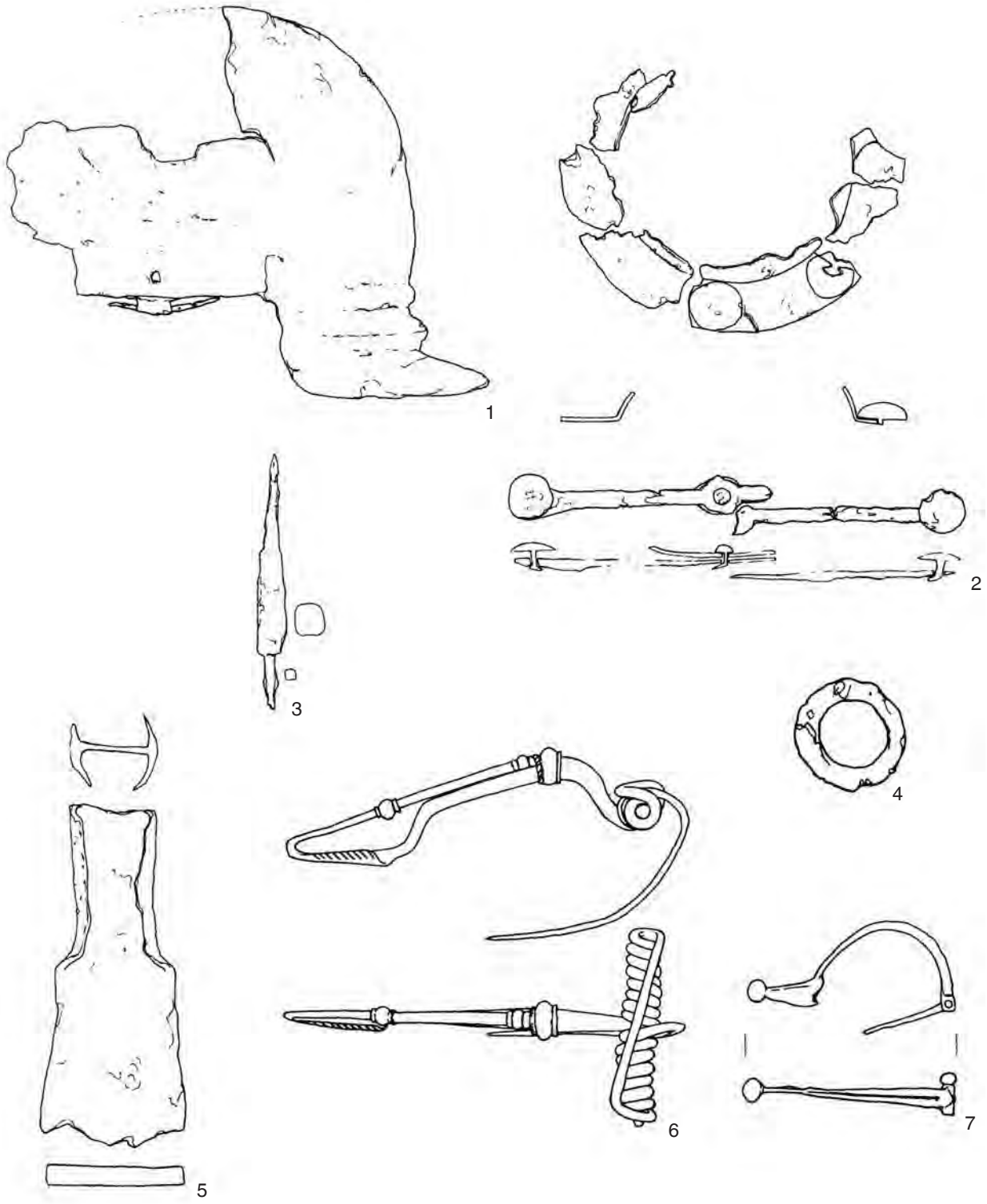

Reka pri Cerknem, tombe 11. Echelle 1:3, sauf 4, 6 et 7, 1:2.
(Guštin 1991, pl. 33-34). Epoque augustéenne.

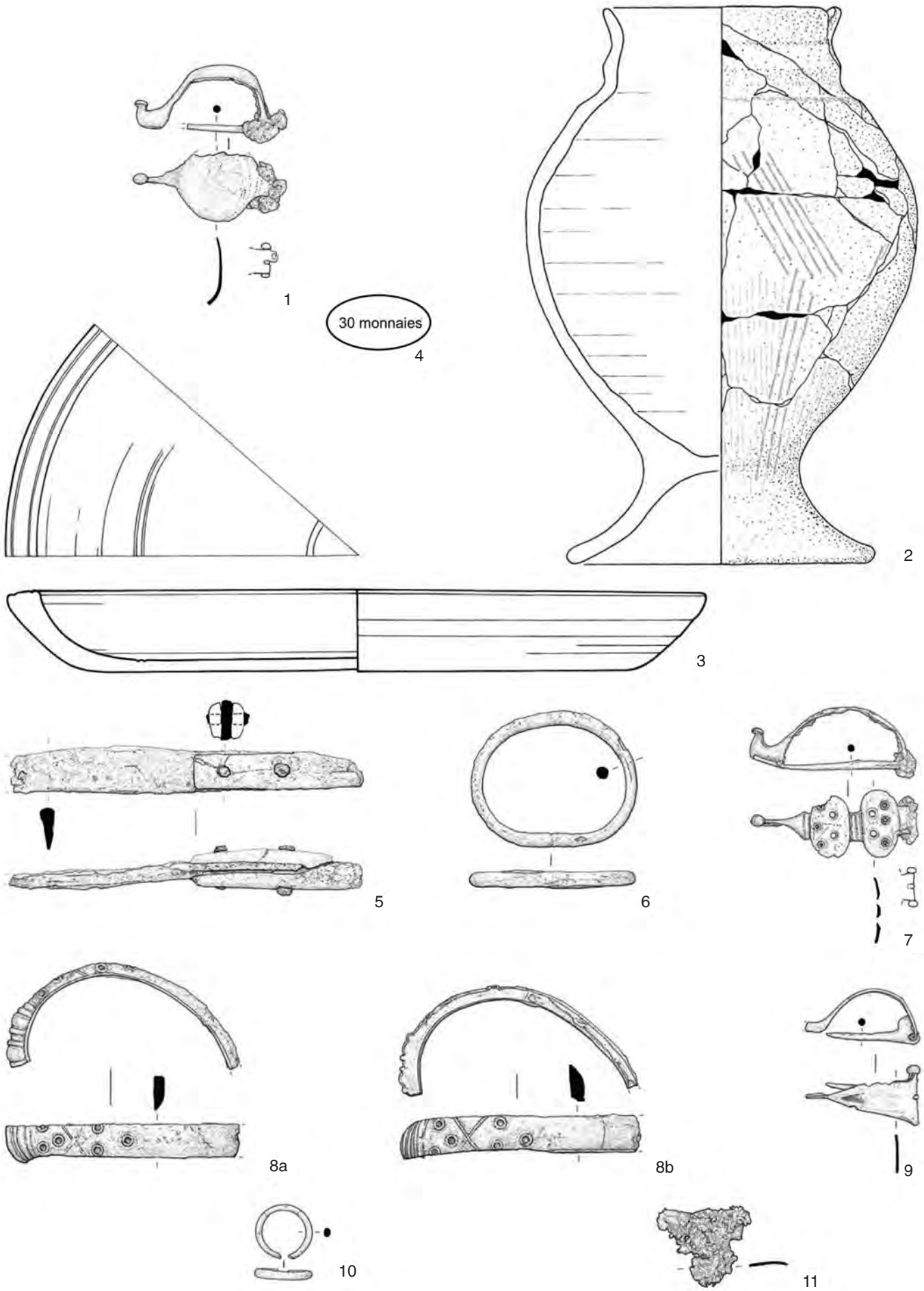

Sion, tombe féminine du Passage de la Matze (tombe 1). Echelles diverses.
(Curdy *et al.* 2009, pl. 19). Epoque augustéenne.

A

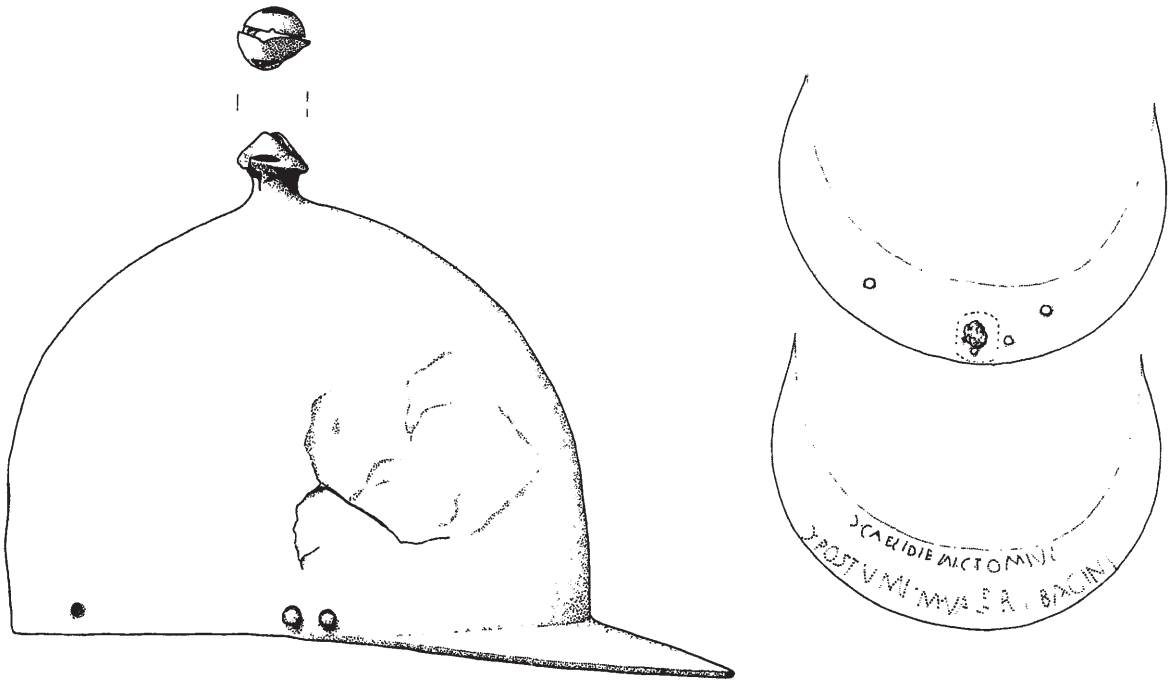

B

A : Škocjanske Jame/Grotte di San Canziano. Sans échelle. B : Verdun pri Stopicah, tombe 37. Sans échelle.
A : (Dugulin 2002, 93, fig. 51). Epoque césarienne. B : (Breščak 1989). LT D2.

Verdun pri Stopicah, tombe 1. Sans échelle.
(Breščak 1989). Epoque augusto-tibérienne.

Verdun pri Stopicah, tombe 41. Sans échelle.
(Breščak 1989). Epoque augusto-tibérienne.

PLANCHE 144

A

B

Verdun pri Stopicah. A : tombe 84. B : tombe 112. Sans échelle.
(Breščak 1989). Epoque augusto-tibérienne.

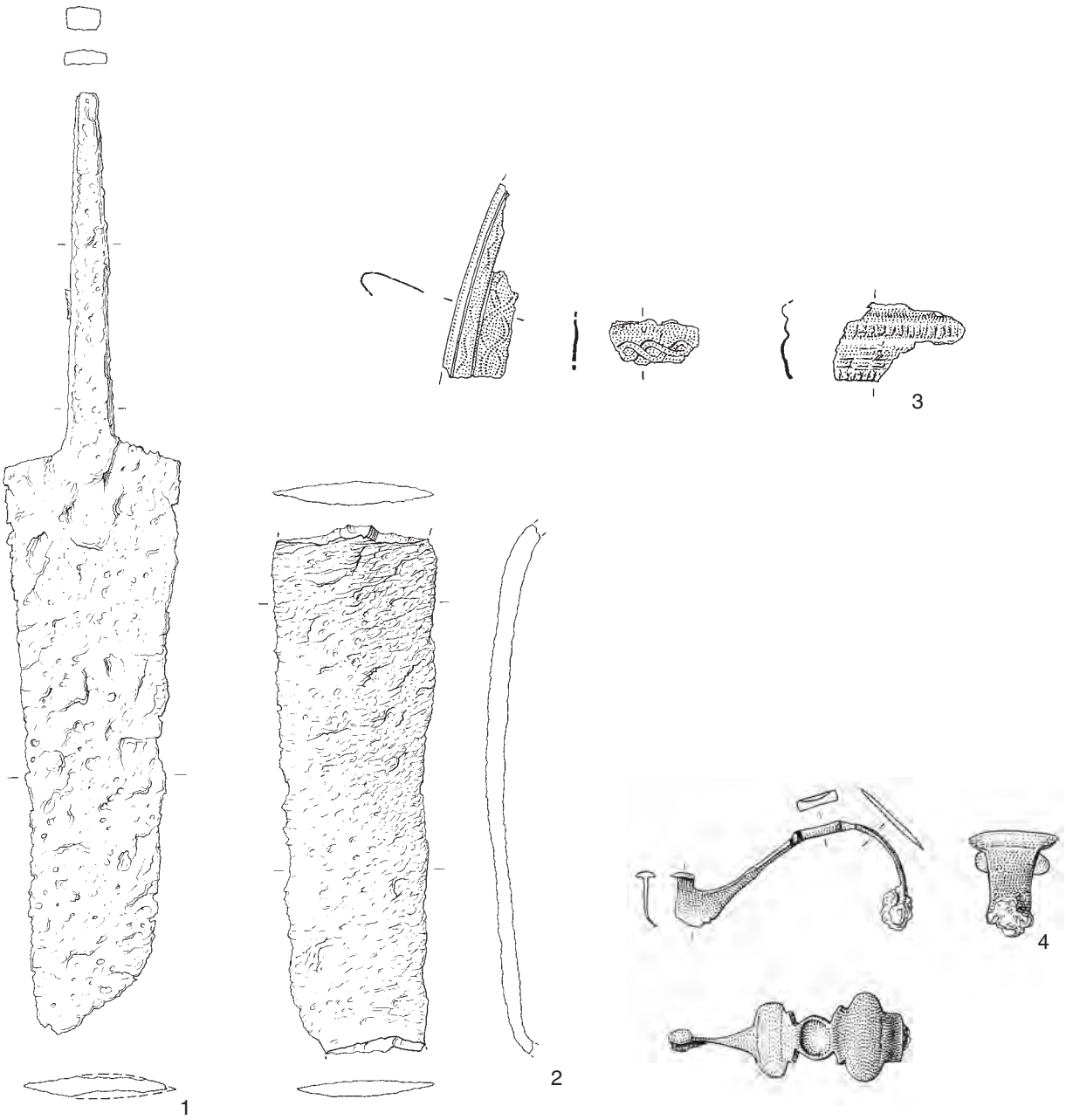

Wartau Ochsenberg, sélection d'objets. Echelles: 1-2, 1:2; 3, 1:1 et 4, 2:3.
(Dessin M. Reuschmann, UNIZH). LT D2-époque augustéenne.

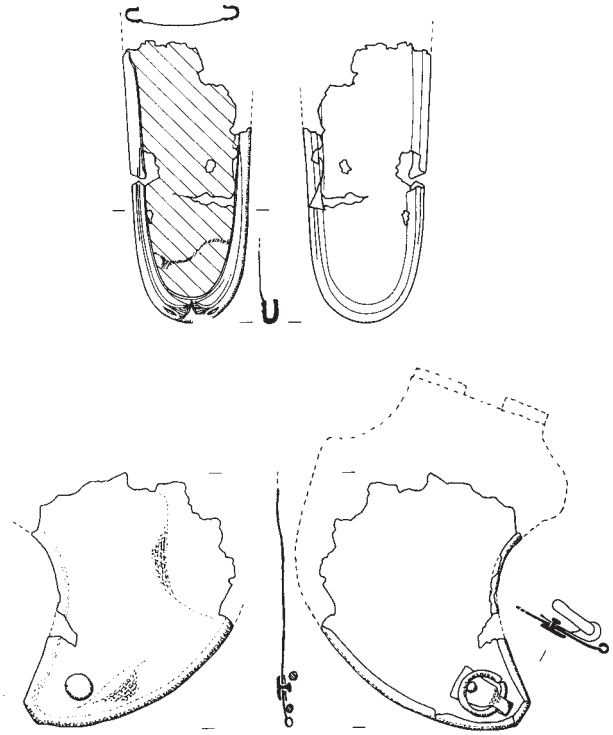

Allonnes, sanctuaire. Echelle 1:3.
(Brouquier-Reddé/Gruel et al. 2004, fig. 15). LT D2-époque augustéenne.

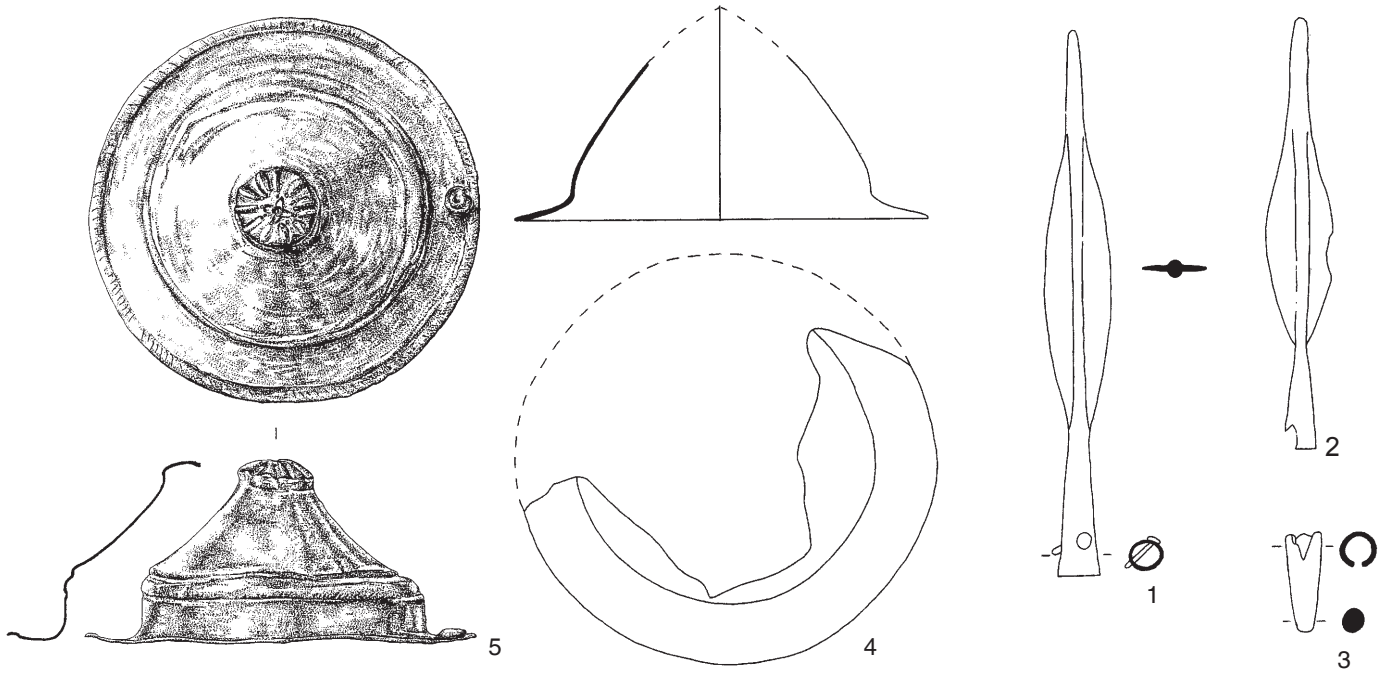

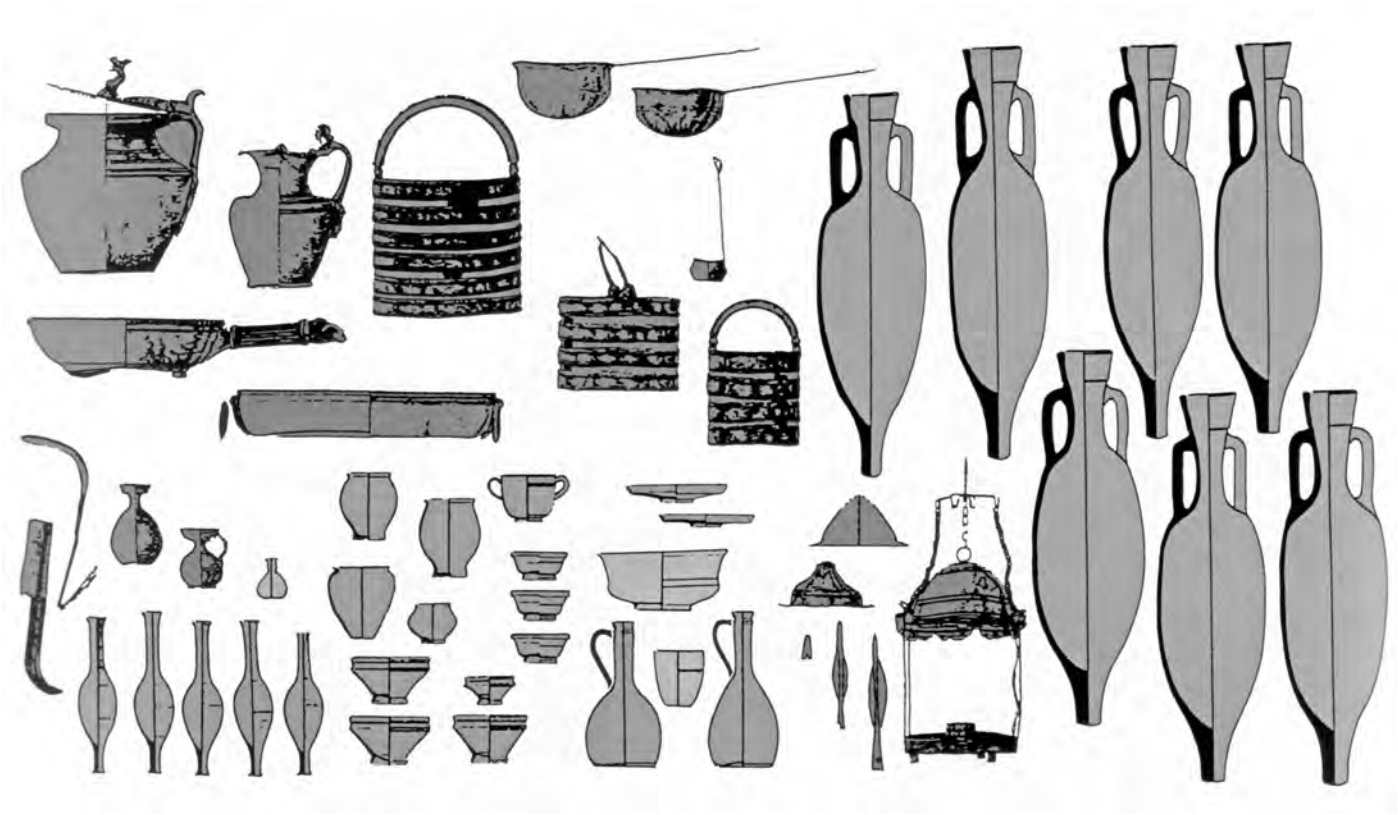

Antran. Echelle 1:3, sauf les dessins schématiques, sans échelle.
(Pautreau 1999). Epoque augustéenne tardive.

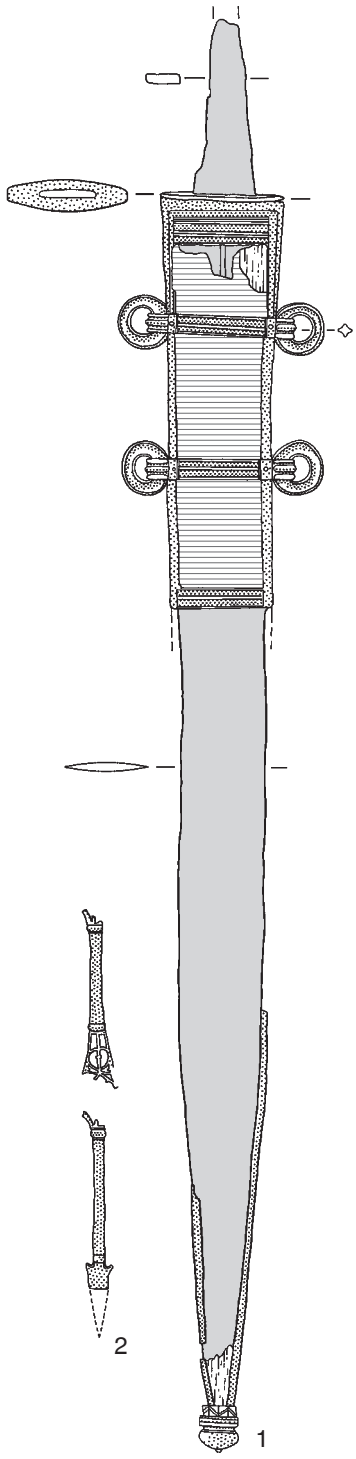

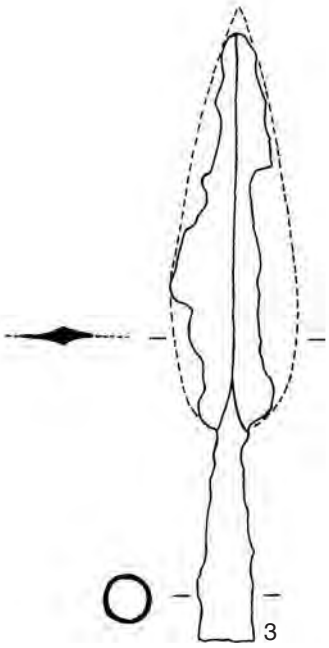

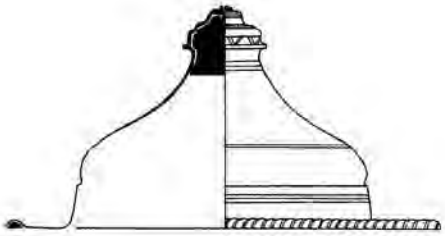

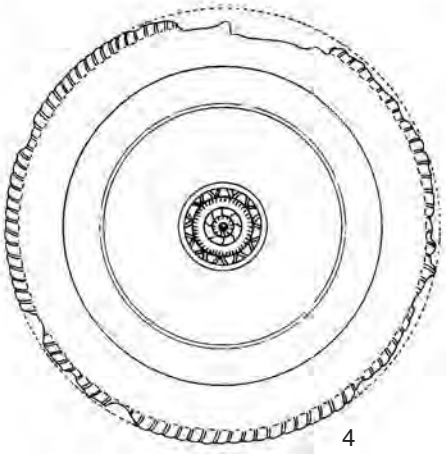

Berry-Bouy “Fontillet”. Echelle 1:3, sauf 1-2, 1:4.
(Ferdière/Villard 1993, 121-139, figs. 2-25 à 2-51 et dessin auteur). Epoque augustéenne précoce.

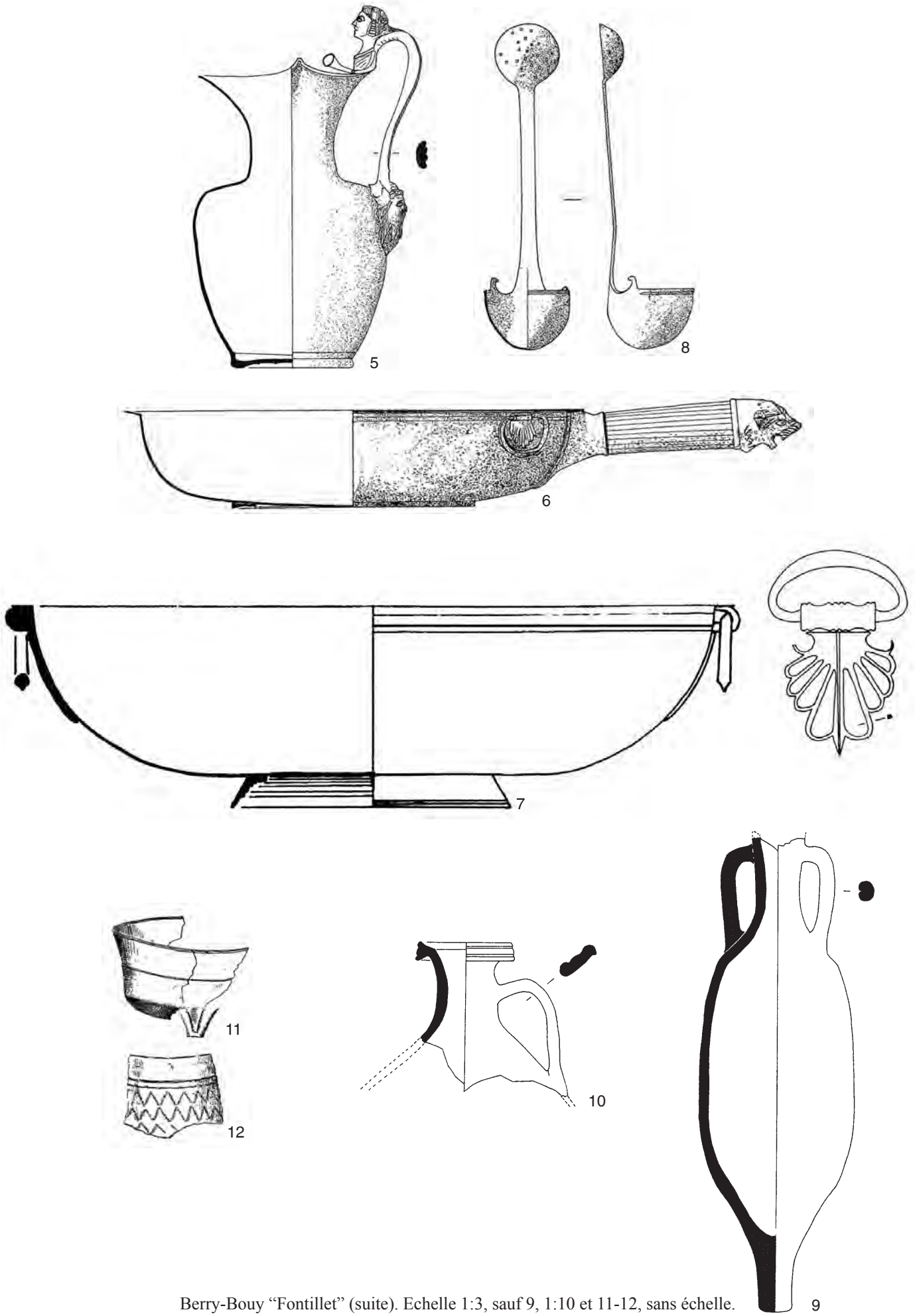

Berry-Bouy “Fontillet” (suite). Echelle 1:3, sauf 9, 1:10 et 11-12, sans échelle.

PLANCHE 50

A

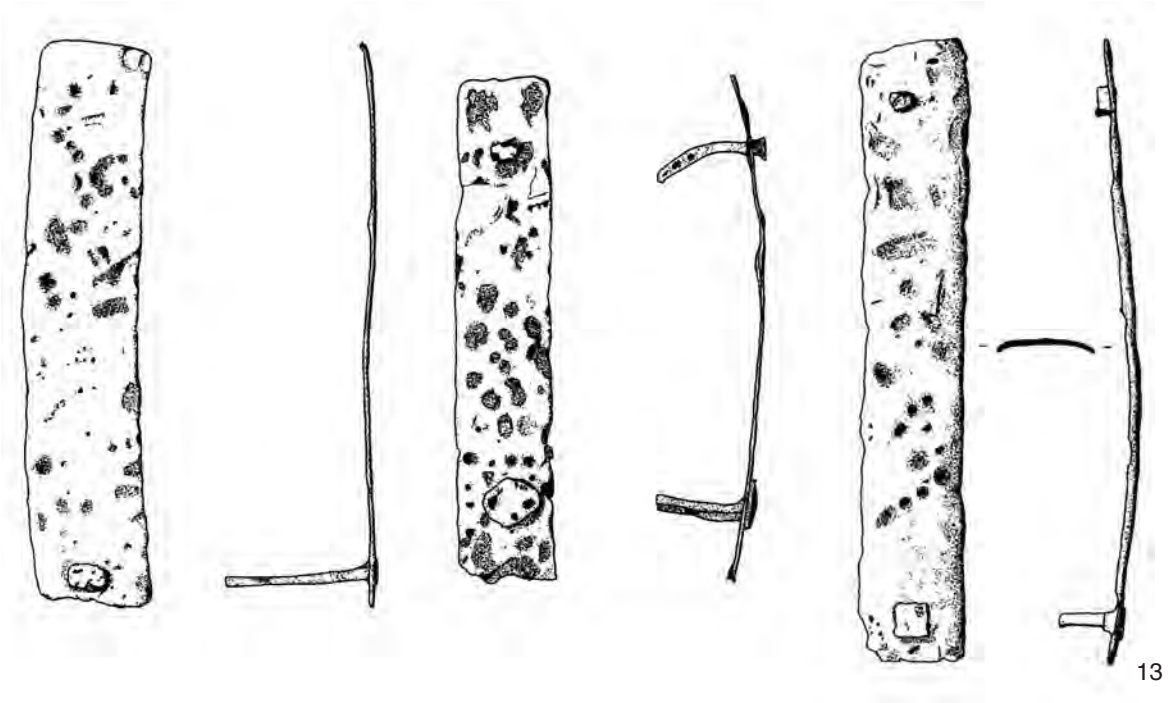

B

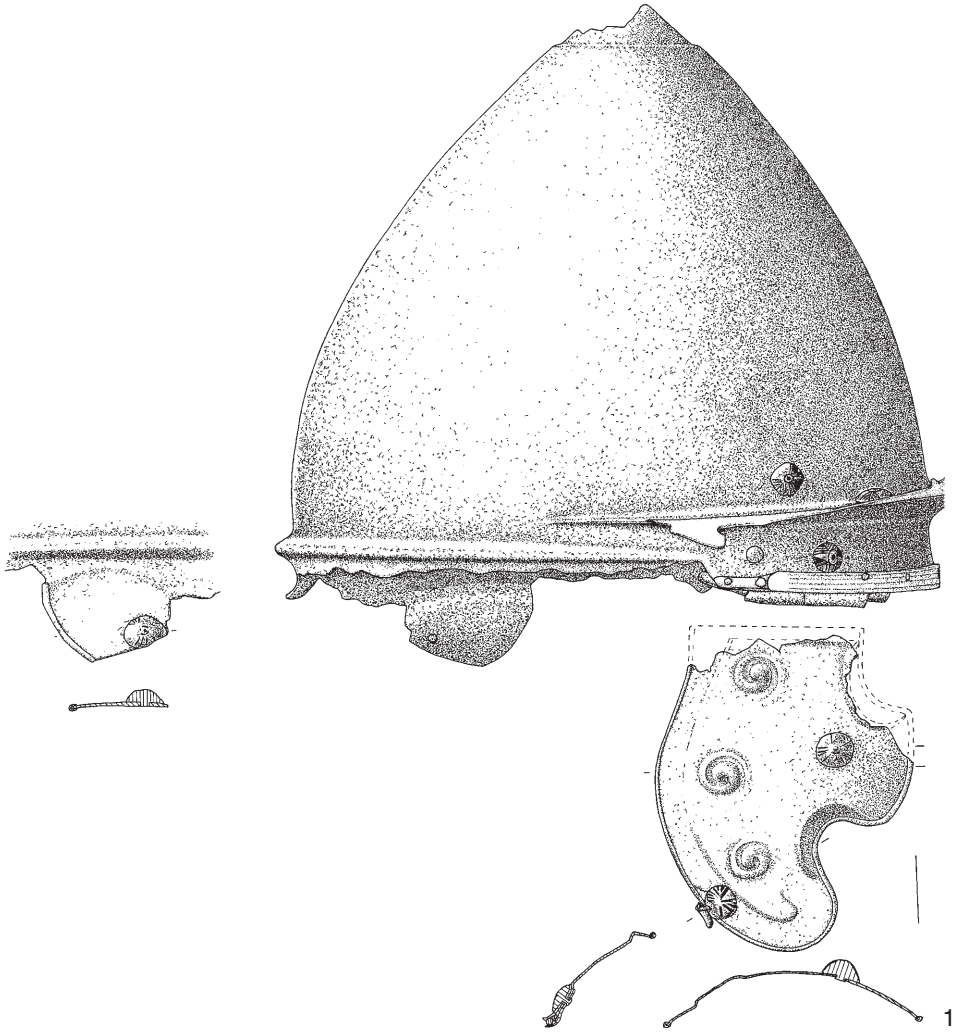

A : Berry-Bouy “Fontillet” (suite). Echelle 1:3. B : Boé, tombe à char. Echelle 1:3.
B : (Schönfelder 2002). LT D2b (50-25 av. J.-C.).

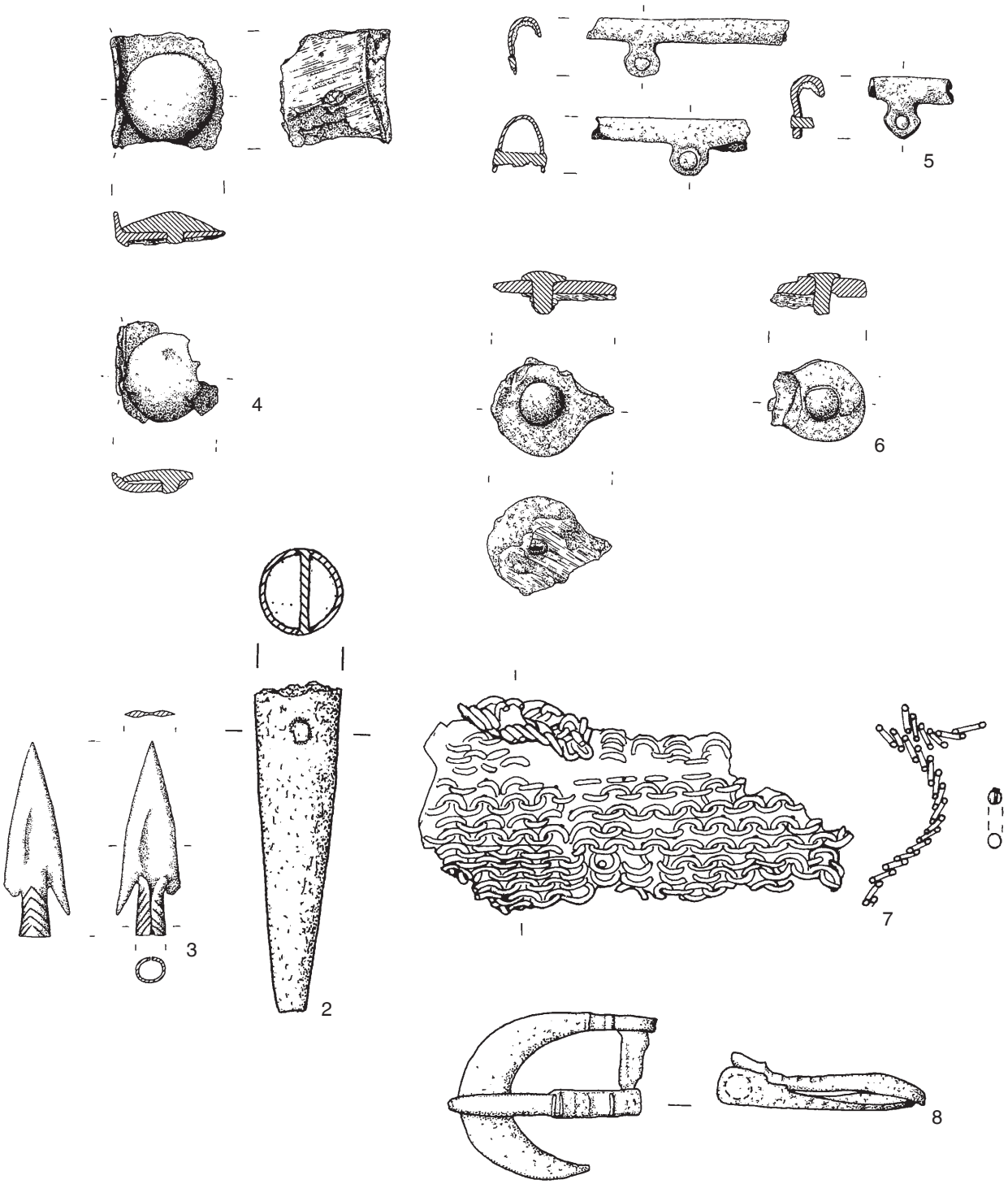

Boé, tombe à char (suite). Echelle 1:2, sauf 2, 7 et 8, 1:1.

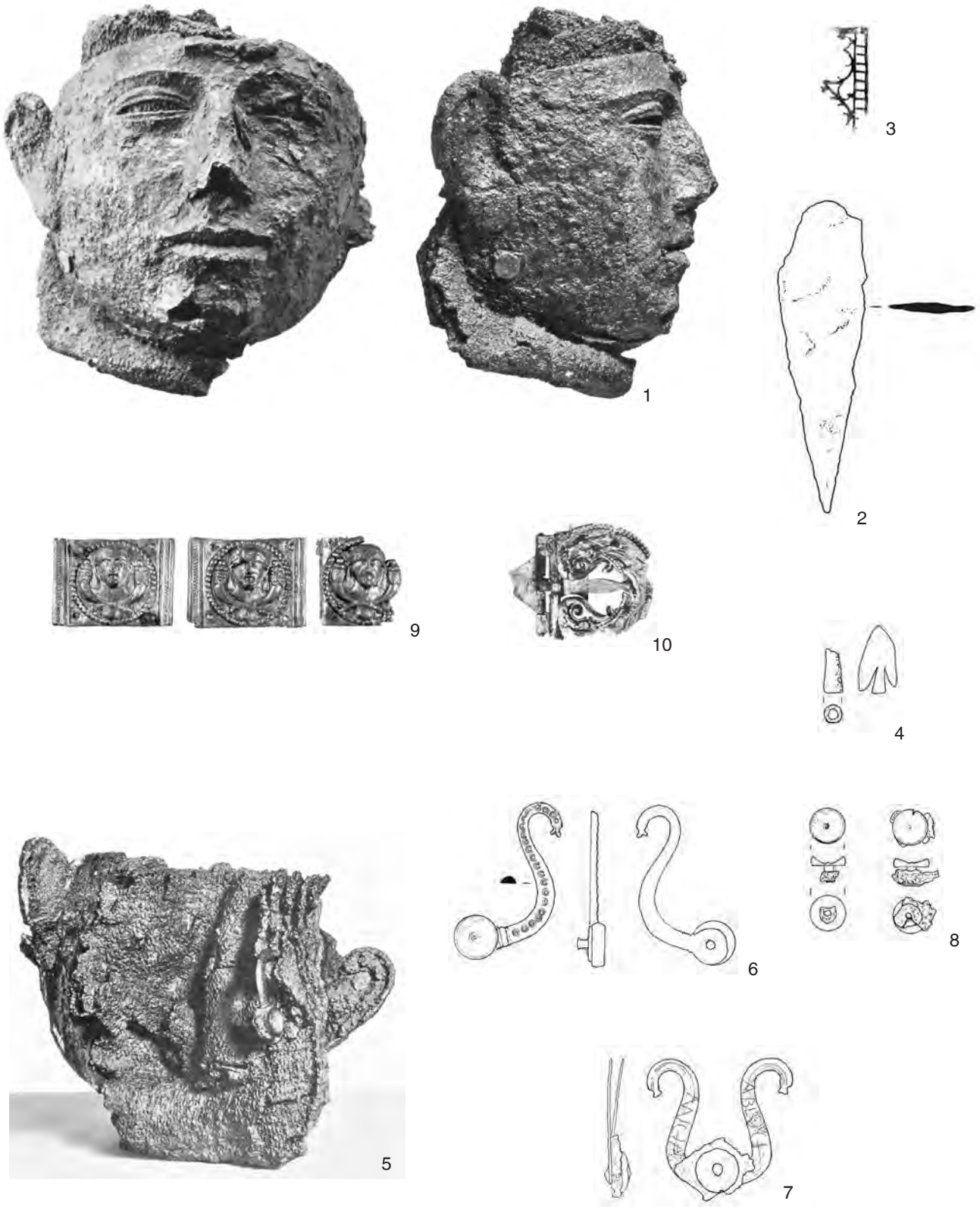

Chassenard. Echelle 1:3.
(Masques de fer 1991). Epoque de Caligula.

Chassenard (suite). Sans échelle.

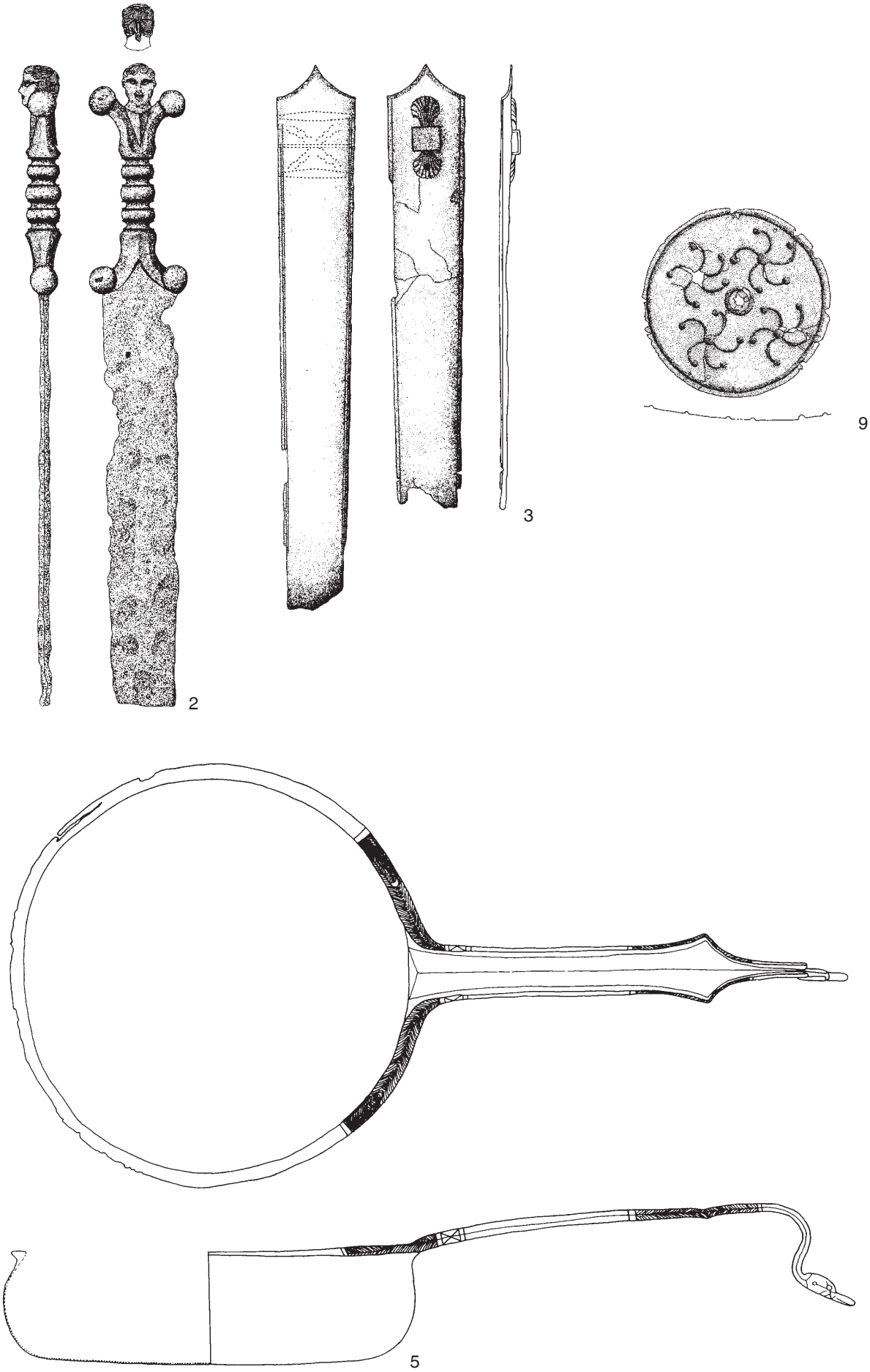

Châtillon-sur-Indre. Echelle 1:3.
(Ferdière/Villard 1993, 96-107, figs. 2-1 à 2-16). LT D1b.

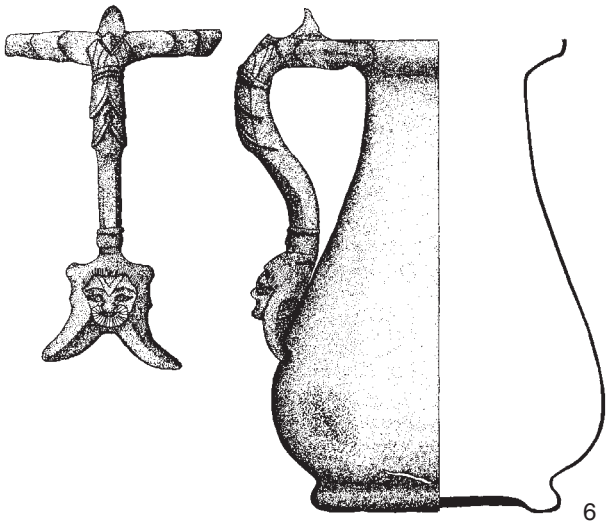

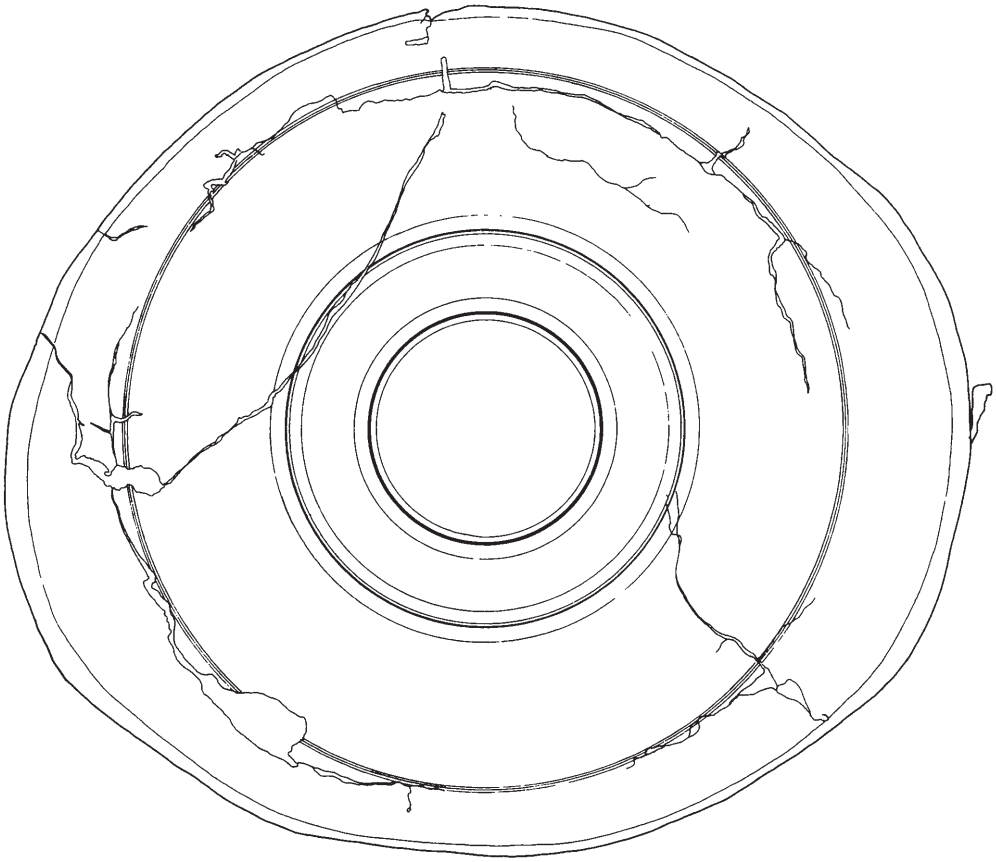

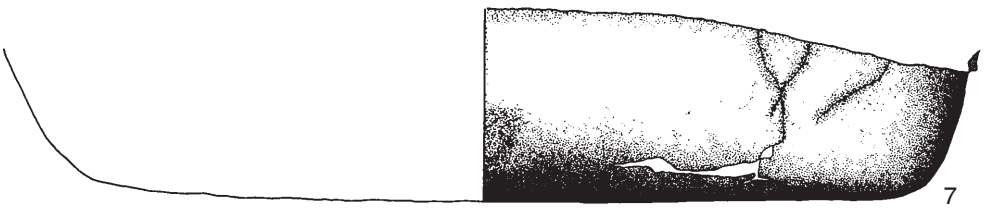

Châtillon-sur-Indre (suite). Echelle 1:3.

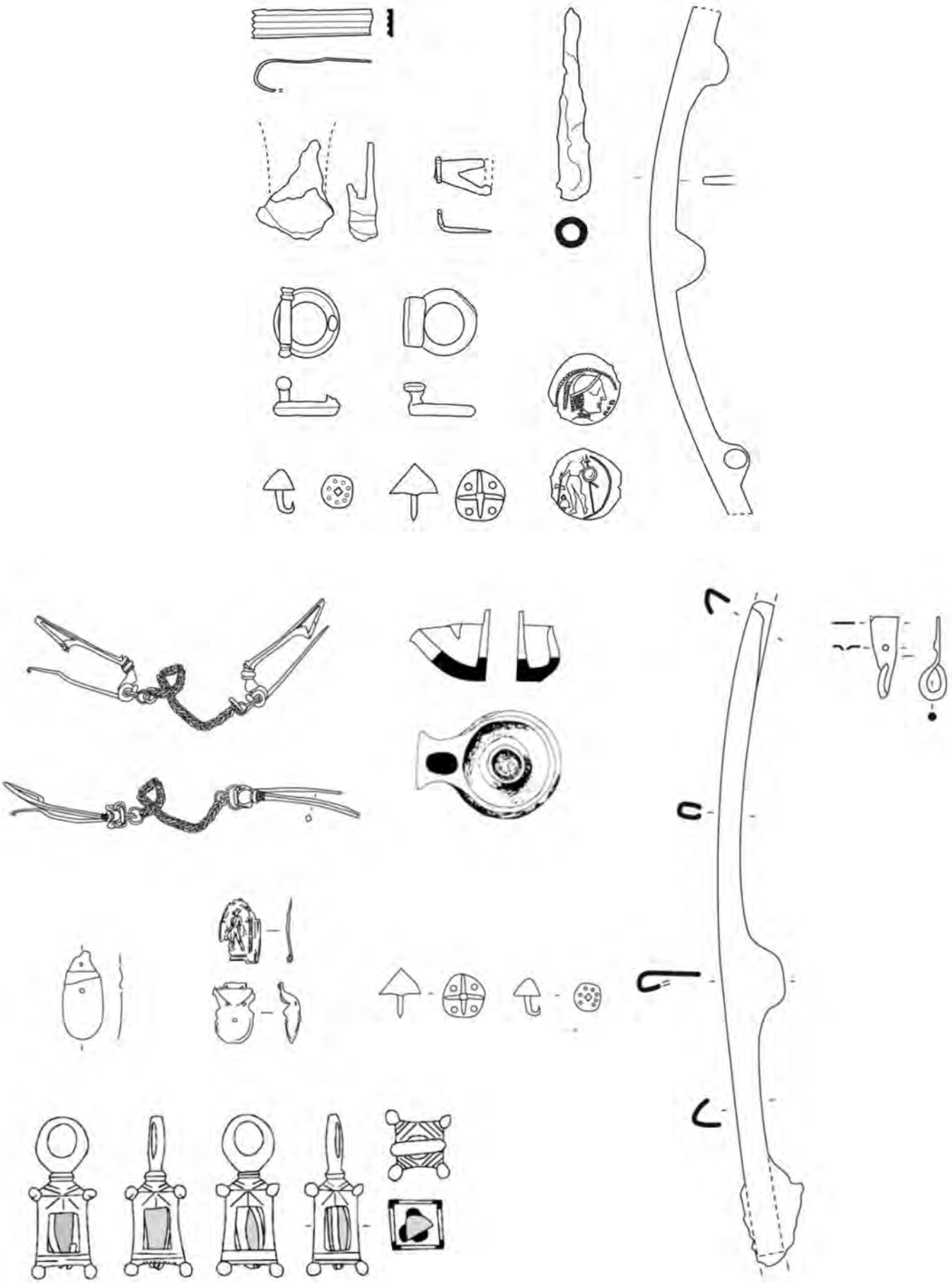

Oppidum de Corent. En haut, objet issus du sanctuaire, en bas de la zone d'habitat autour du sanctuaire. Echelles diverses. (Poux *et al.* 2007, fig. 14). LT D.

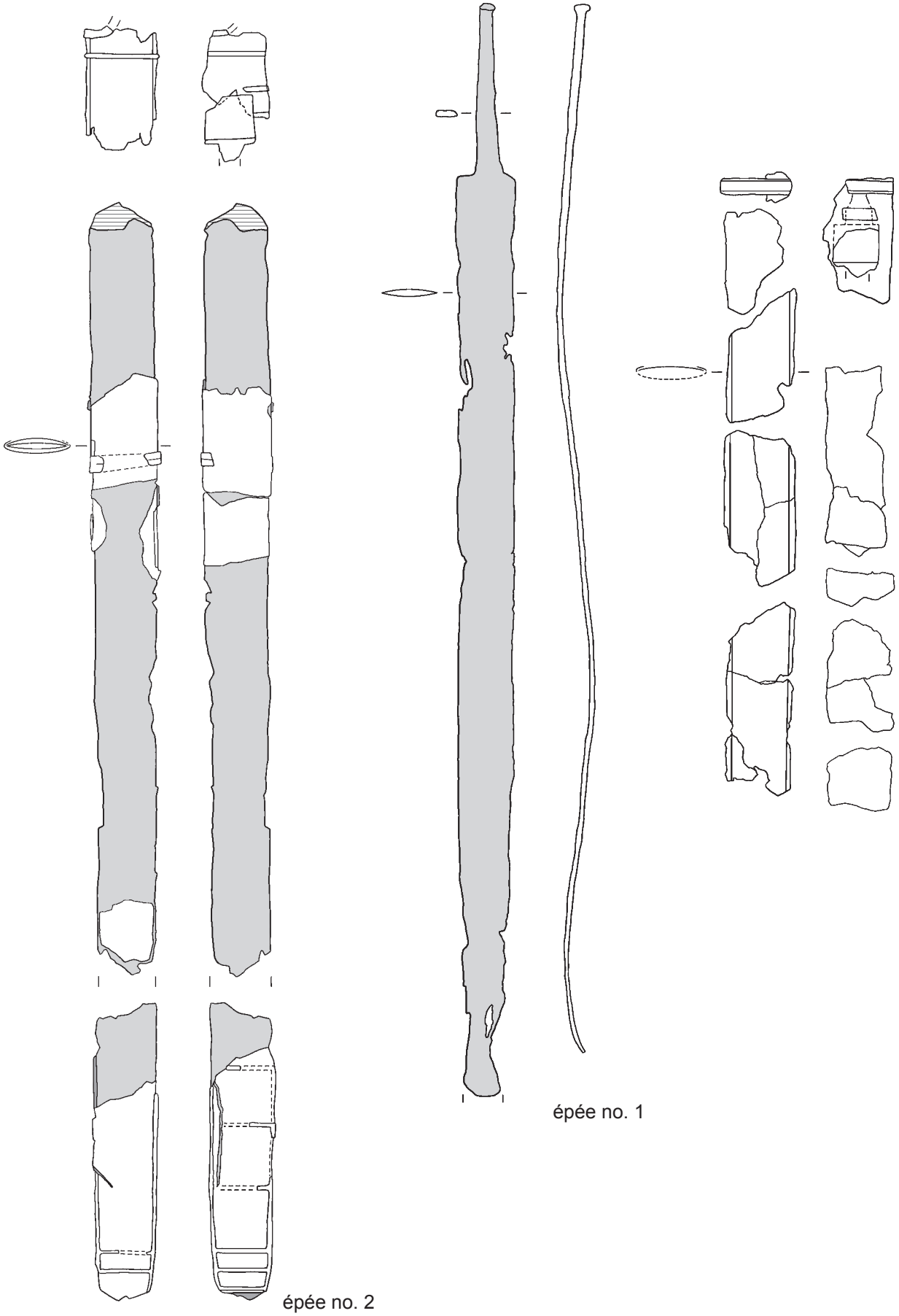

Dun-sur-Auron. Echelle 1:4.
(De Lachaussée 1873 et dessin auteur). LT D2.

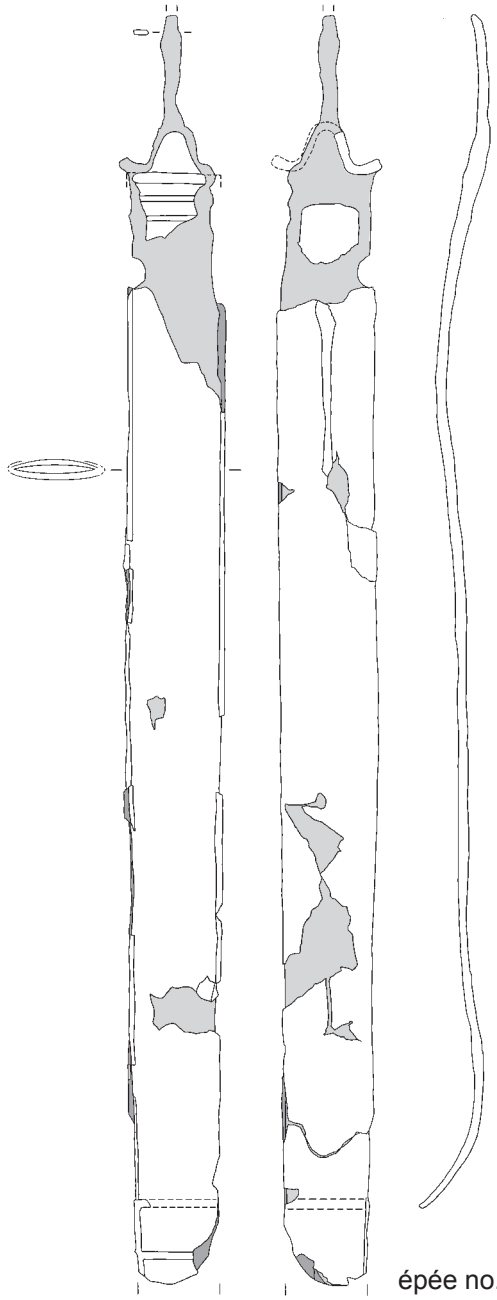

épée no. 3

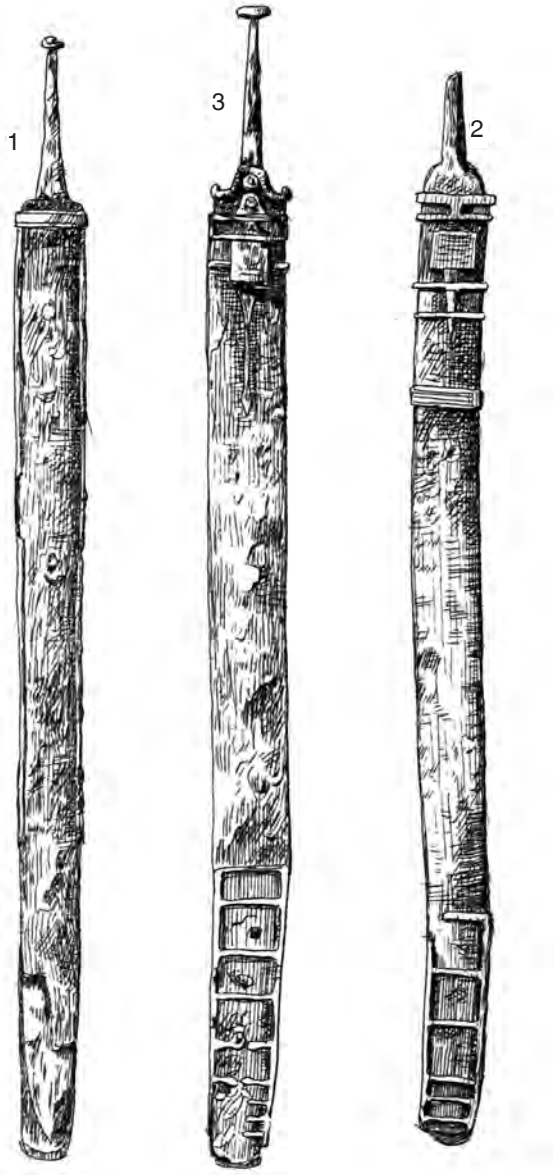

Dun-sur-Auron (suite). Echelle 1:4, sauf dessins anciens, sans échelle.

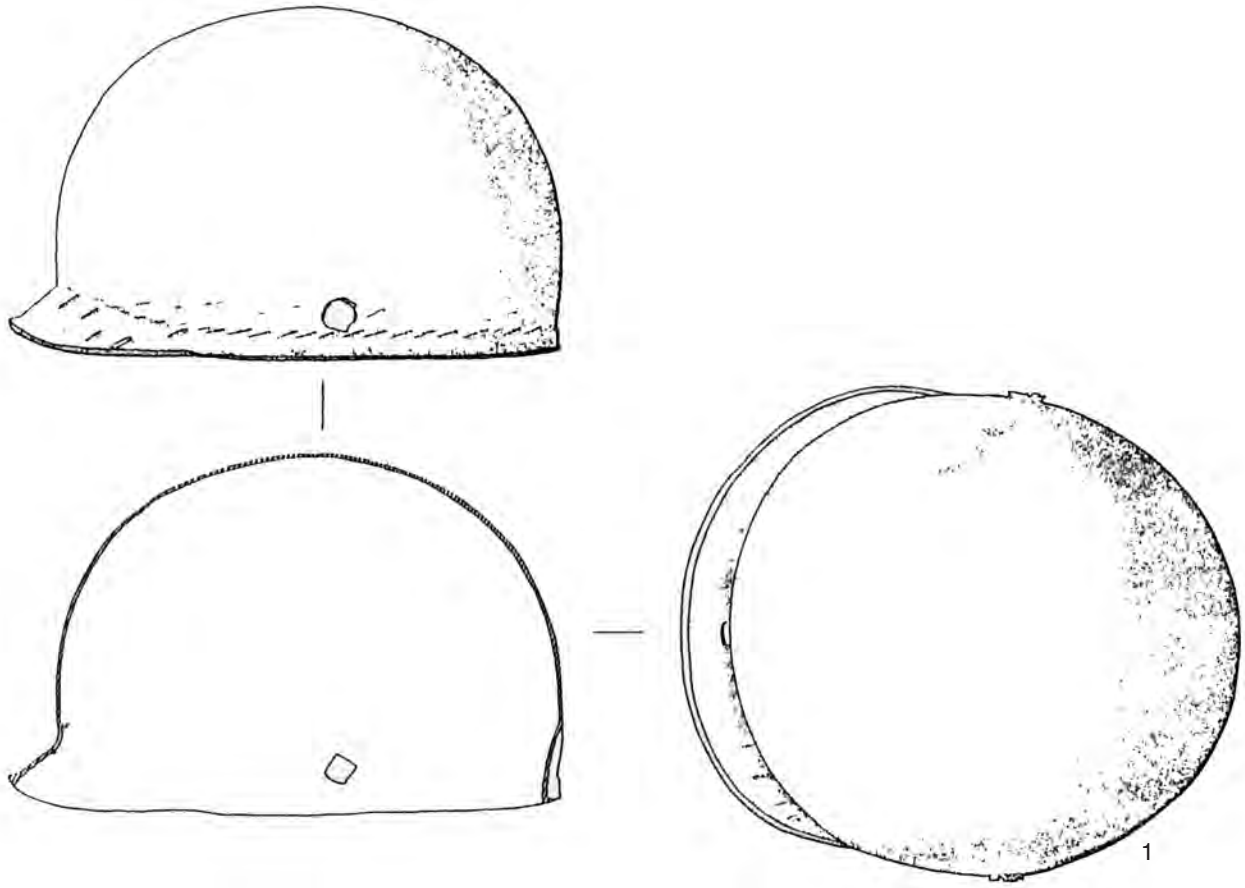

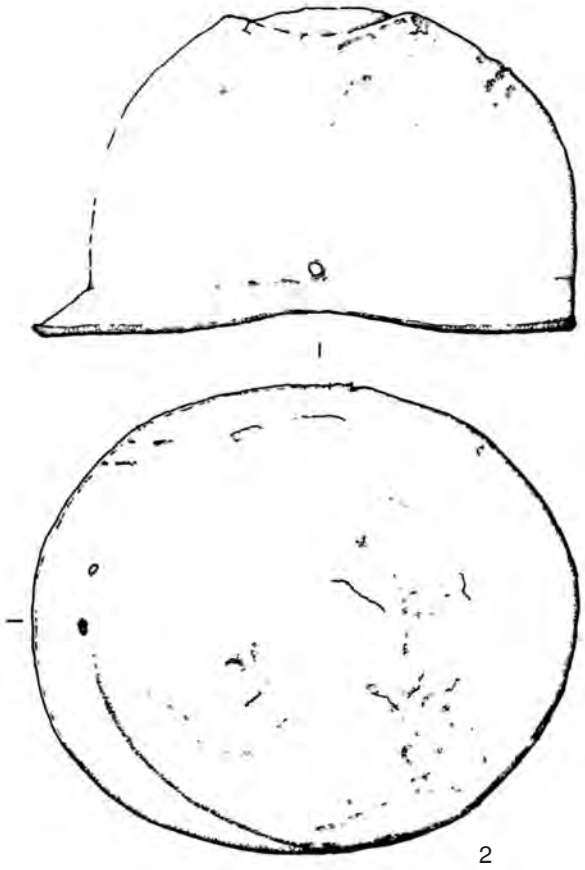

Oppidum de l'Ermitage, Agen. Echelle 1:3.
(Boudet 1996; Verdin/Bardot 2007 et Maitre 1879). 50-25 av. J.-C.

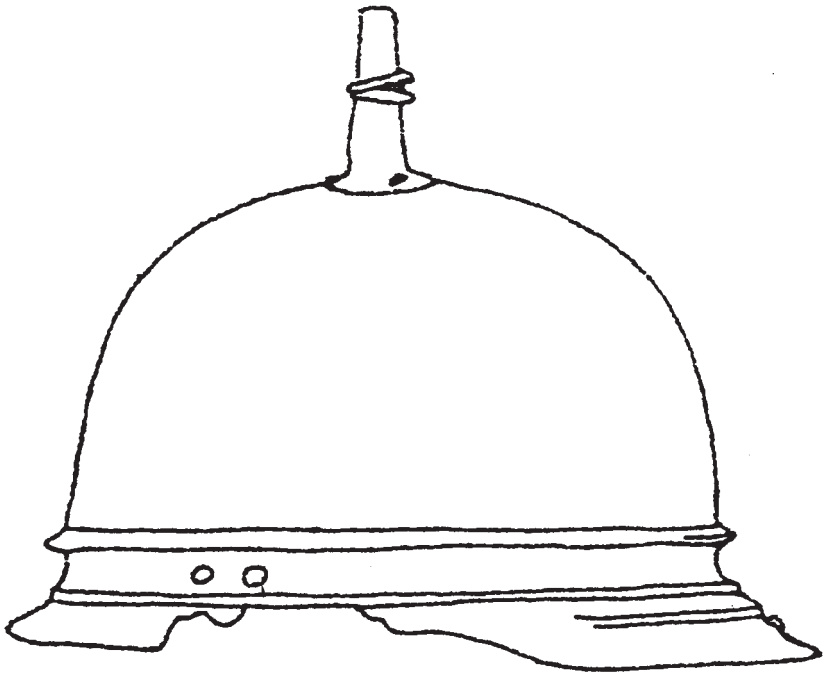

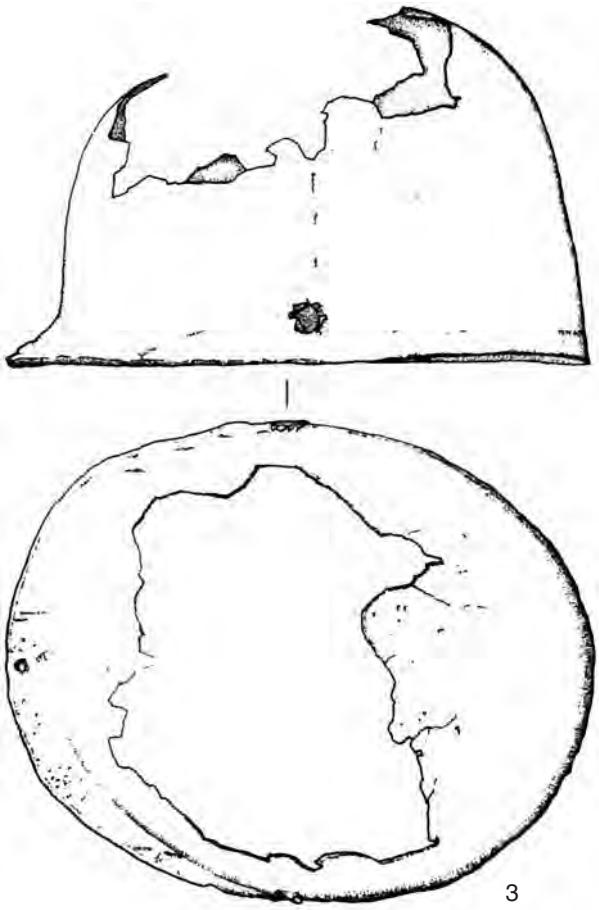

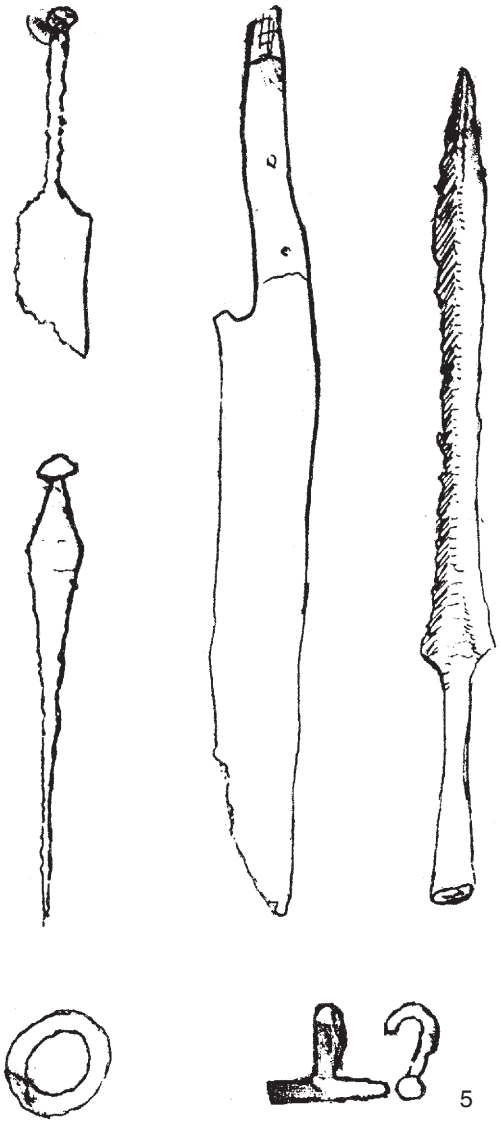

Oppidum de l'Ermitage, Agen (suite). Casques à l'échelle 1:3, autres objets sans échelle.

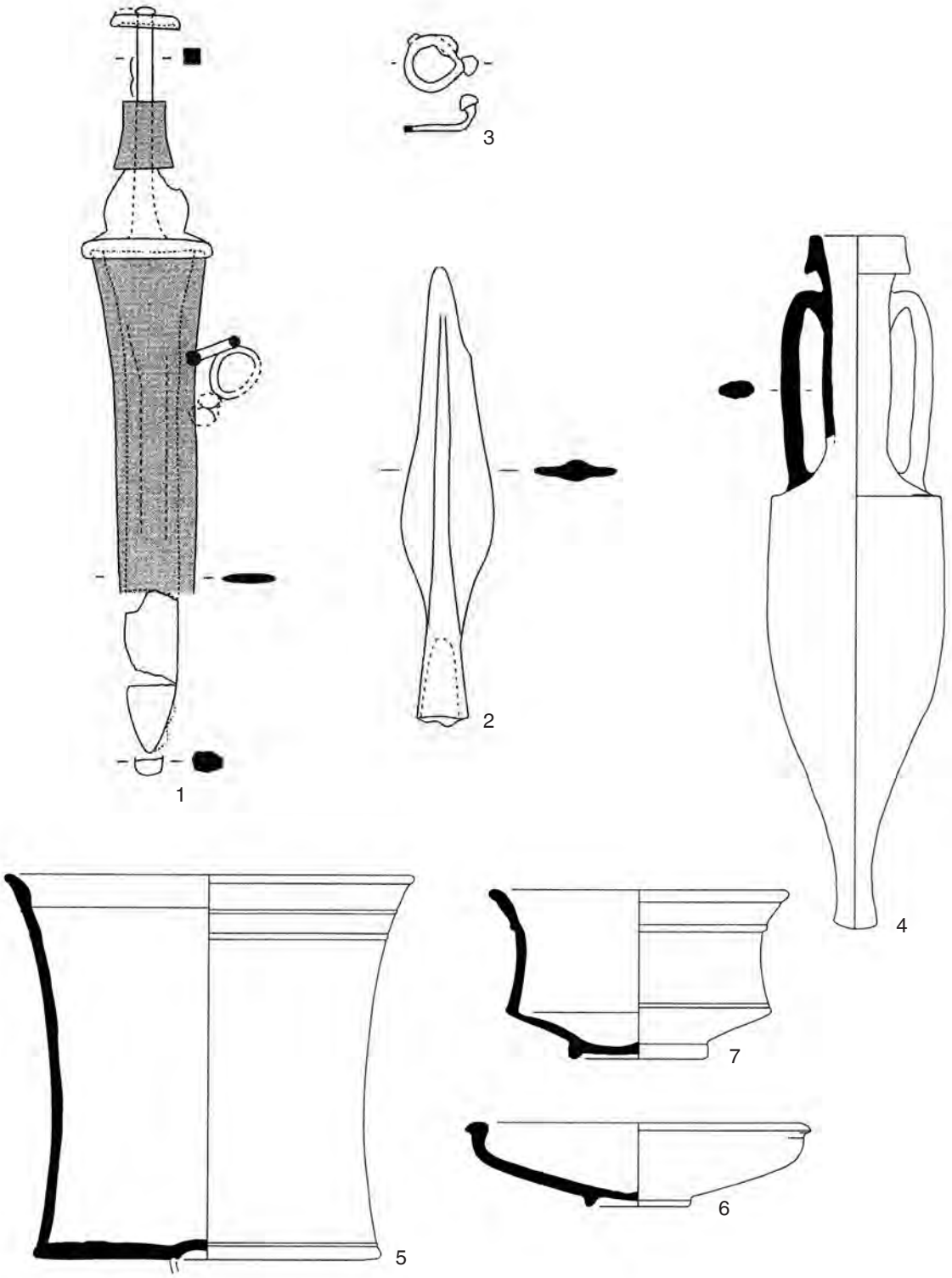

Esvres-sur-Indre, tombe F.135. Echelle 1:3, sauf 4, 1:10.
(Riquier 2004). LT D2 (80-40 av. J.-C.).

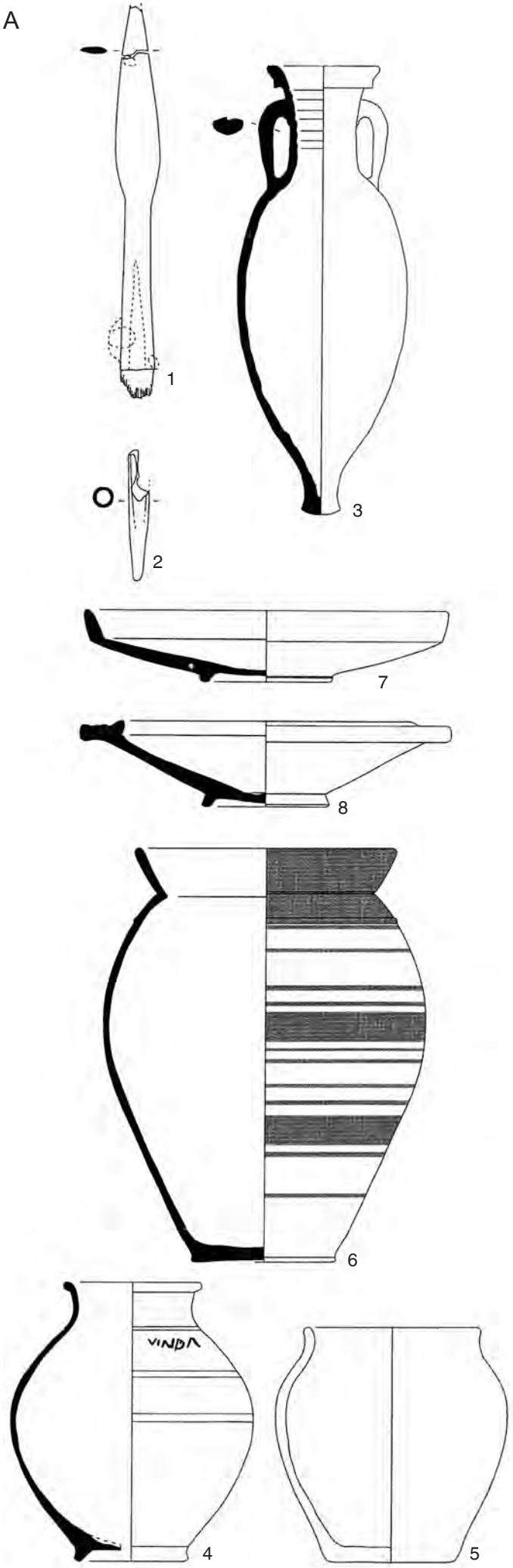

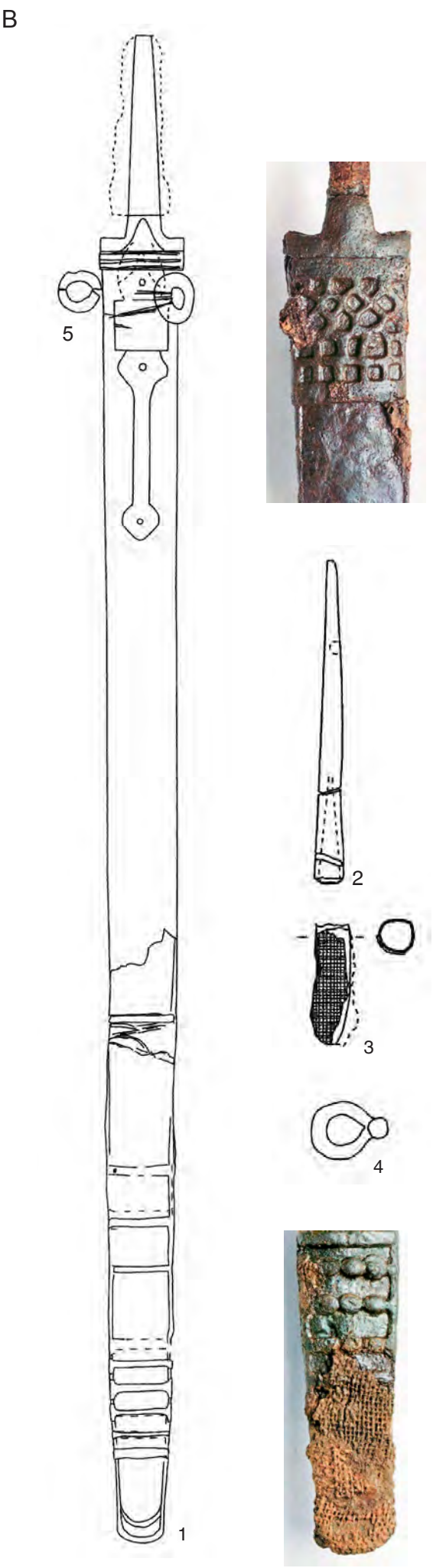

A : Esvres-sur-Indre, tombe F.139. Echelle 1:3, sauf 3, 1:10. B : Esvres-sur-Indre, tombe F.165. Echelle 1:3, sauf 1, 1:4. Photos sans échelle. (Riquier 2004). Epoque augustéenne précoce (40-10 av. J.-C.).

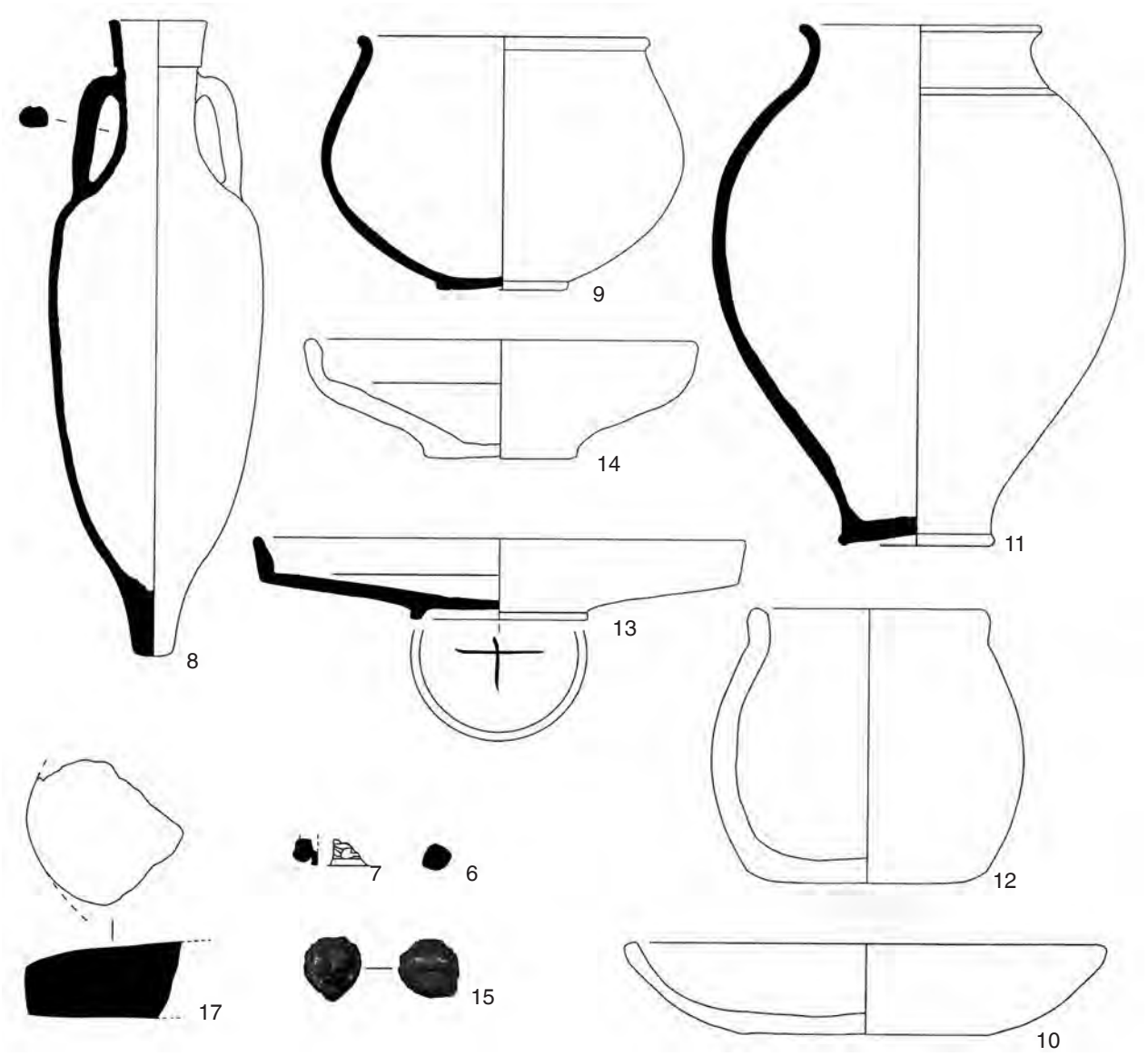

Esvres-sur-Indre, tombe F.165 (suite). Echelle 1:3, sauf 8, 1:10; 6, 7, 15 et 17, 1:2.

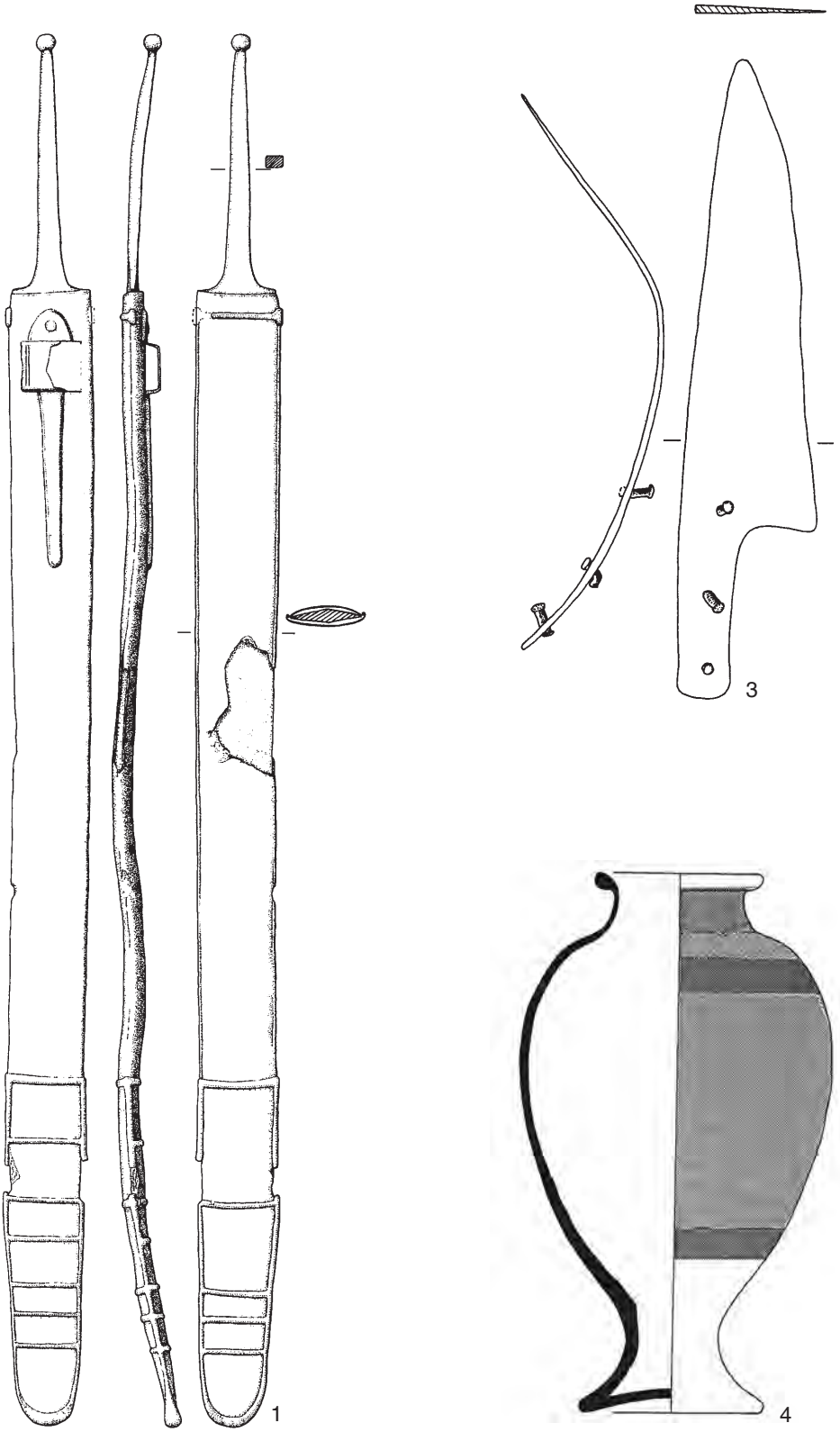

Feurs, tombe S5. Echelles: 1, 1:4; 2, sans échelle; 3, 1:3.
(Riquier 2008, 192-194). LT D2.

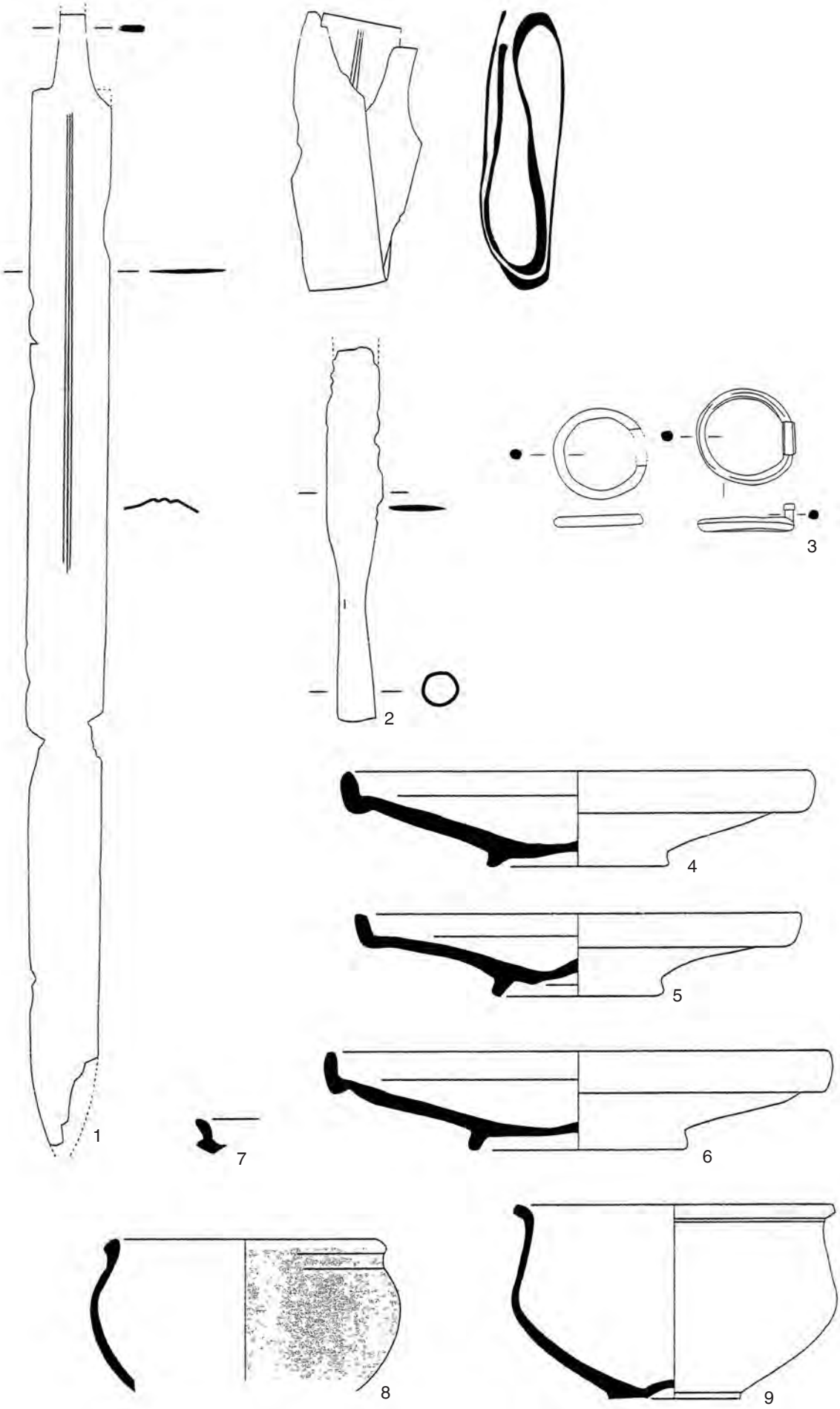

Feurs, tombe S9. Echelle 1:3, sauf 1, 1:4.
(Riquier 2008, 194-195). LT D2b (50-25 av. J.-C.).

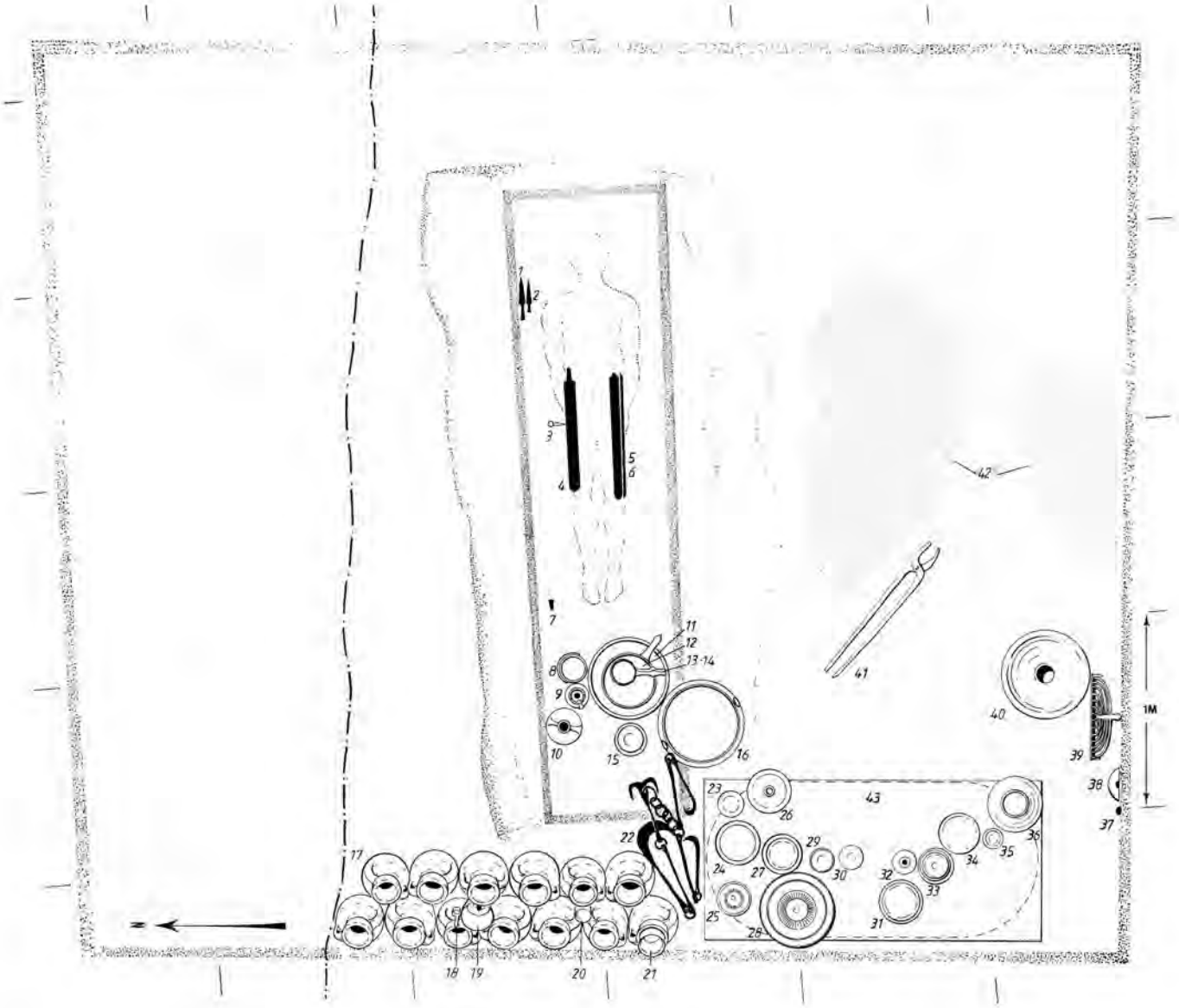

Fig. 1-19 : **Fléré-la-Rivière** : reconstitution de la tombe et disposition du mobilier, selon les indications des rapports et des plans (Fig. 1-14 à 18) **Légende** : 1 : pointe de lance en fer (n° 45) ; 2 : pointe de lance en fer (n° 46) ; 3 : bague en or (n° 63) ; 4 : épée en fer (n° 44) ; 5 et 6 : deux épées identiques, en fer, dans un fourreau de bronze (n° 60 et 61) ; 7 : talon de lance de fer (n° 45-46) ; 8 : seau en bois d'if recouvert de bronze (n° 65 ou 66) ; 9 : œnochoé en bronze (n° 53) ; 10 : amphorette en céramique (n° 33) ; 11 : bassin en bronze à rebord perlé (n° 52) ; 12 : patère en bronze (n° 56) ; 13 et 14 : puisoir et passoire en bronze (n° 54 et 55) ; 15 : deux bassins en bronze (n° 57 et 58) ; 16 : chaudron en bronze, fer et bois (n° 48) ; 17 : treize amphores Pascual I (n° 1 à 13) ; 18 : *simpulum* en bronze (n° 50) ; 19 : vase-bobine (n° 29) ; 20 : gobelet d'ACO (n° 36) ; 21 : gobelet (n° 14) ; 22 : crémaillère (n° 41) ; 23 : grand gobelet décoré de bandes à la molette (n° 35) ; 24 : assiette (n° 19-28) ; 25 : assiette en céramique sigillée (n° 37) ; 26 : marmite tripode (n° 30) ; 27 : trois assiettes empilées (n° 19-28) ; 28 : plat en céramique sigillée (n° 38) ; 29 et 30 : deux gobelets (n° 15 et 18) ; 31 : trois assiettes empilées (n° 19-28) ; 32 : petites bouteilles en céramique (n° 34) ; 33 : trois assiettes empilées (n° 19-28) ; 34 : assiette (n° 19-28) ; 35 : gobelet (n° 15-18) ; 36 : grand vase balustre (n° 32) ; 37 : pique-feu ou fourchette à chaudron en fer (n° 43) ; 38 : louche en fer (n° 42) ; 39 : gril en fer (n° 40) ; 40 : meule rotative (*meta* et *catillus*) (n° 67-68) ; 41 : pince à feu (n° 47) ; 42 : ossements d'animaux (localisation approximative, due à une mauvaise conservation de ces ossements) (n° 71) ; 43 : baquet en bois cerclé de trois bandages de fer et sans doute recouvert d'une planche supportant les objets (n° 39) (Dessin : M. BATT).

Fléré-la-Rivière, contenu et plan de la tombe (Ferdière/Villard 1993, 27).
(Ferdière/Villard 1993, 16-93 et dessin auteur). Epoque augustéenne précoce.

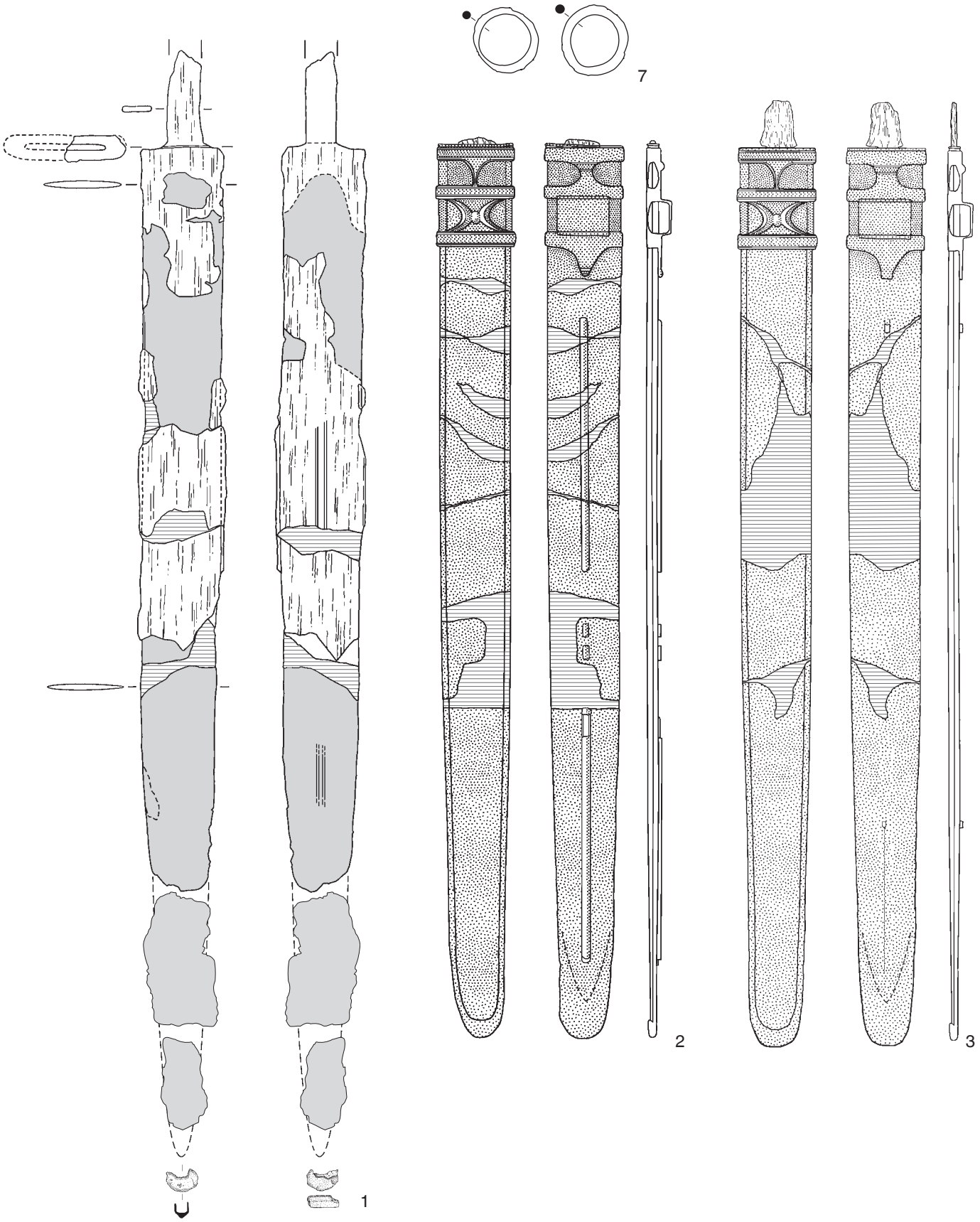

Fléré-la-Rivière (suite), Echelle 1:4, sauf 7, 1:3.

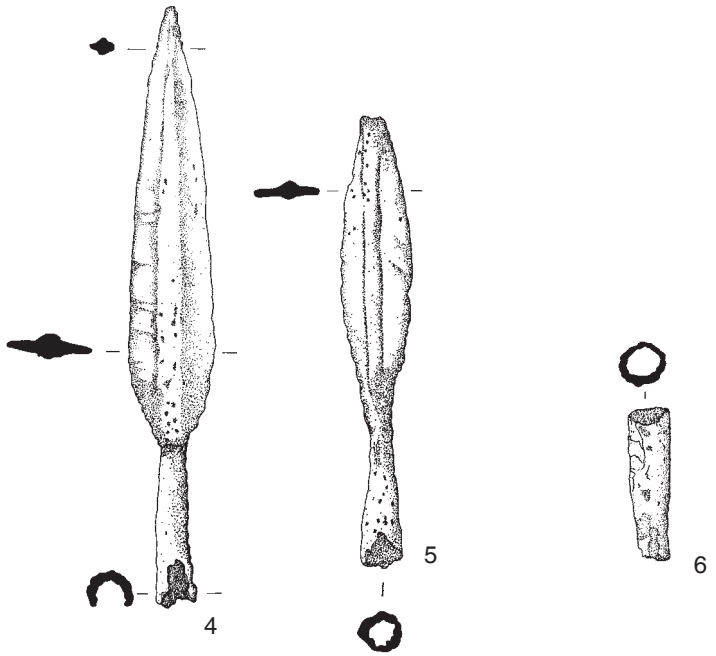

Fléré-la-Rivière (suite). Echelle 1:3, sauf les dessins schématiques.

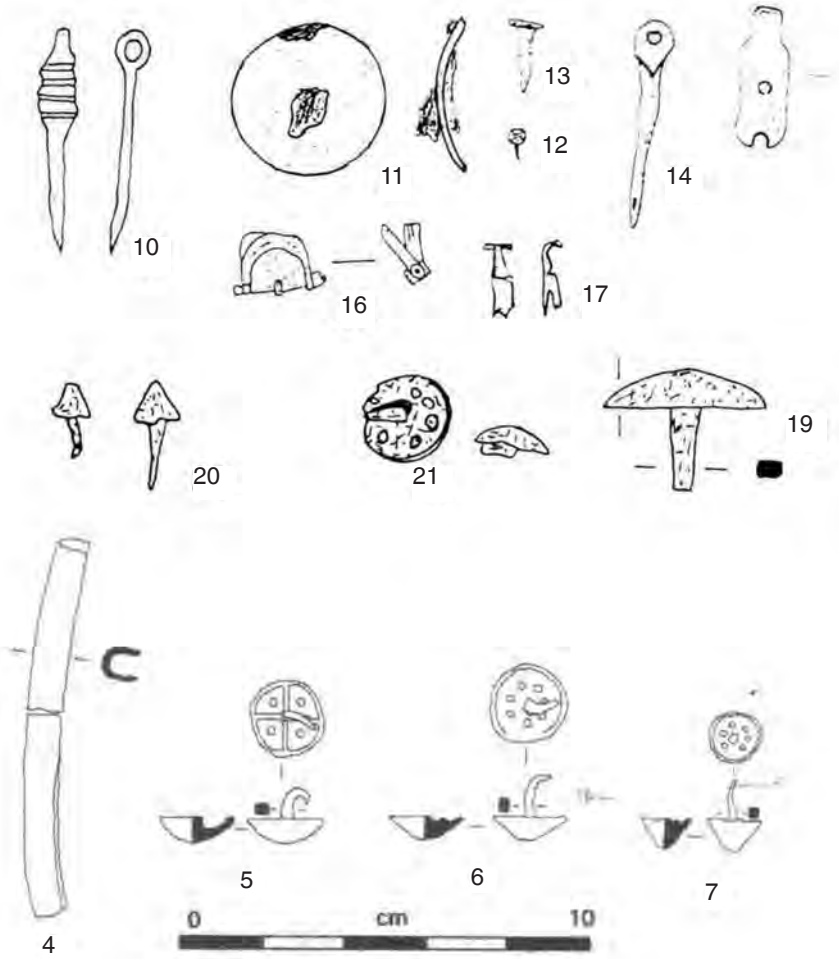

Gergovie, mobilier issu de fouilles récentes

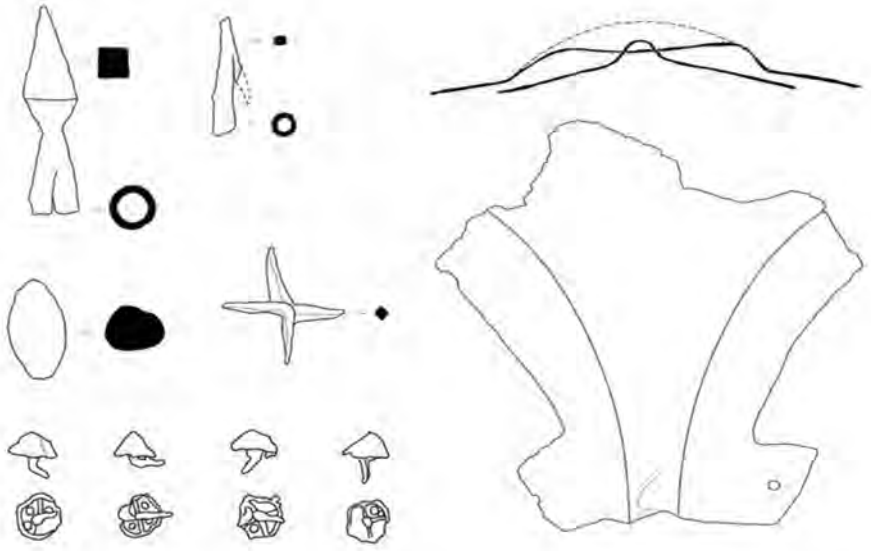

Gergovie, mobilier inédit issu de prospections et fouilles anciennes

Oppidum de Gergovie/Merdogne. Echelle indiquée et sans échelle.
(Poux/Feugère/Demierre 2008, fig. 6-7). LT D2.

PLANCHE 170

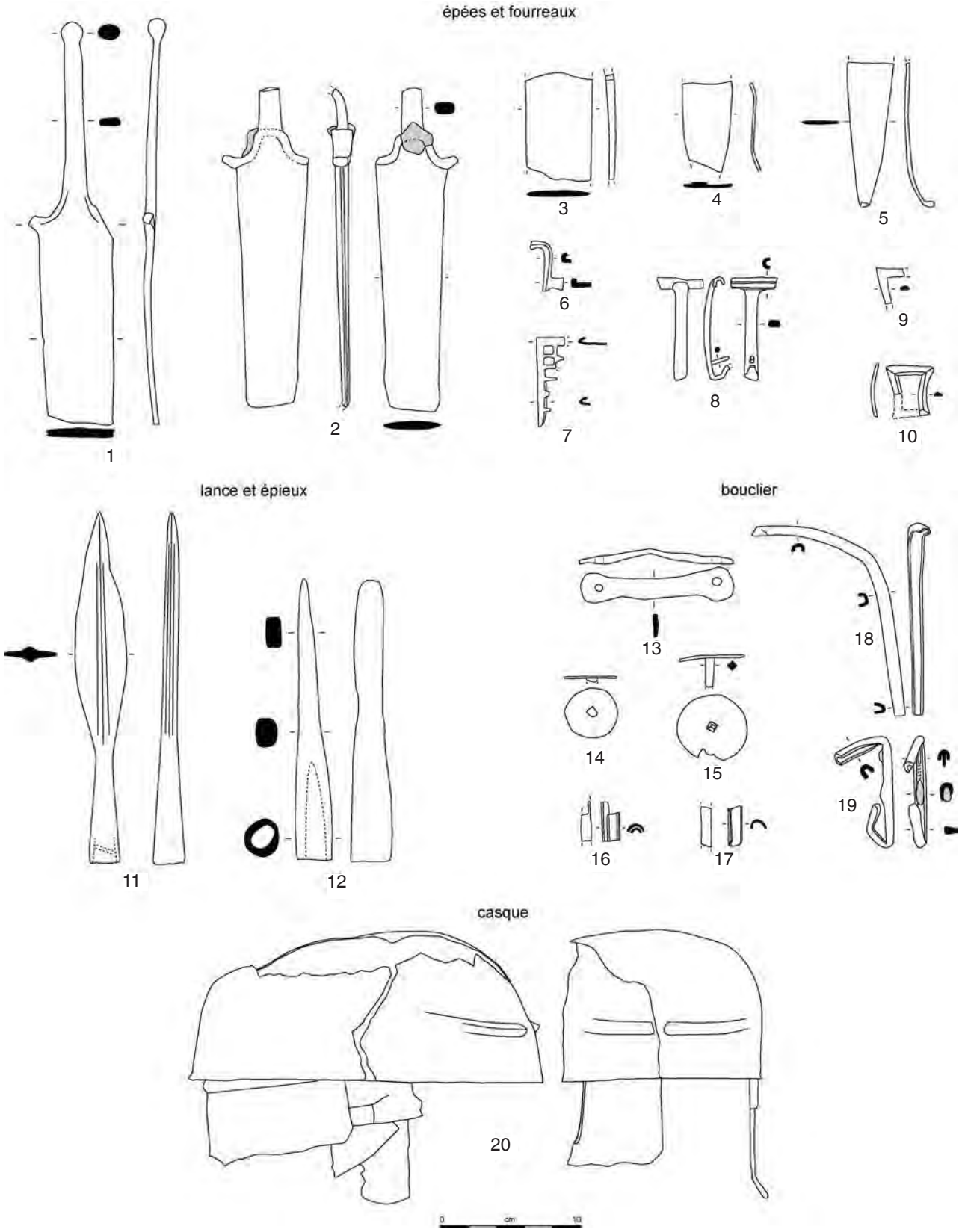

Oppidum de Gondole. Echelle indiquée.
(Deberge *et al.* 2008). LT D2.

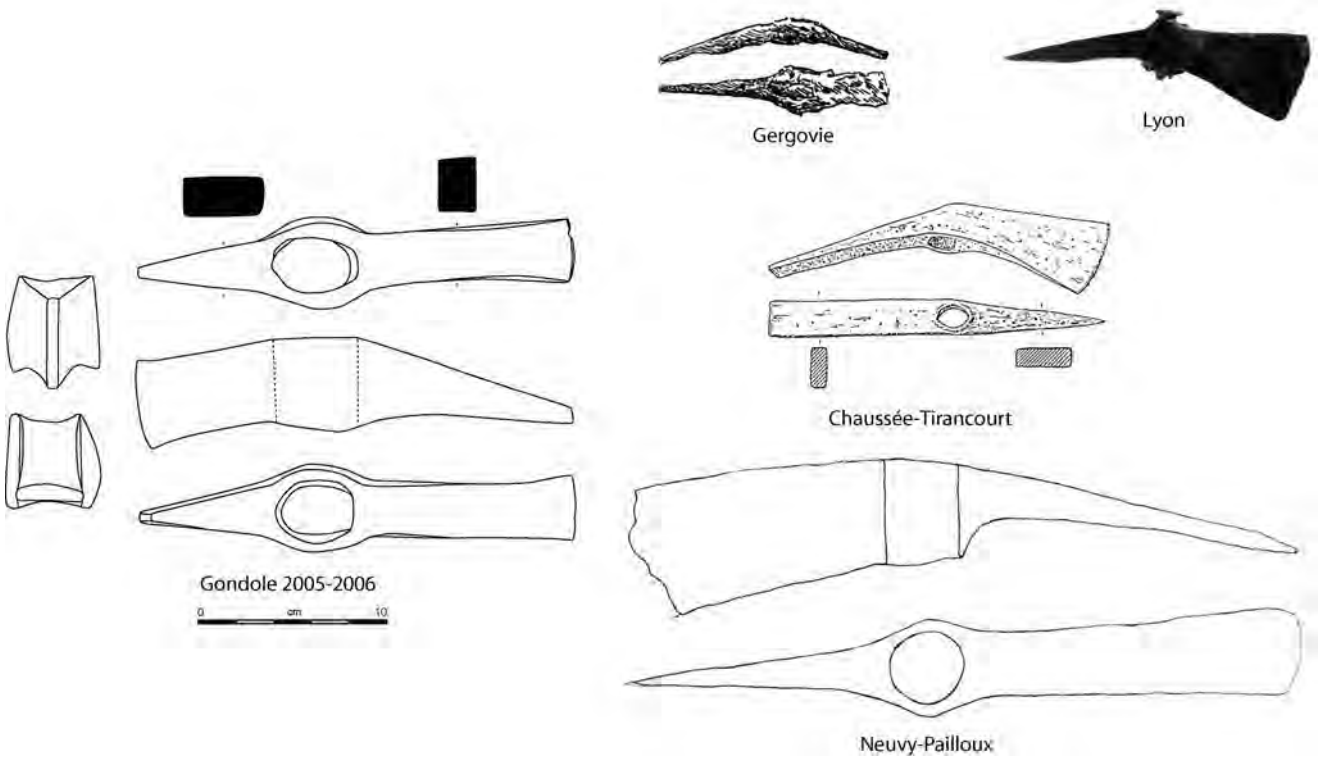

Oppidum de Gondole (suite) et comparaisons. Echelle indiquée.

PLANCHE 172

A

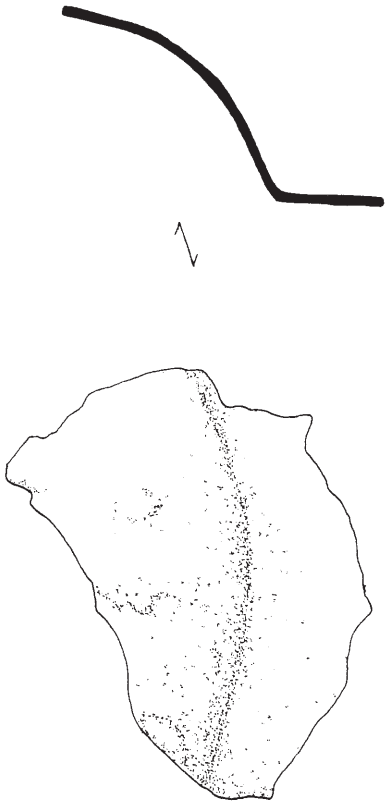

B

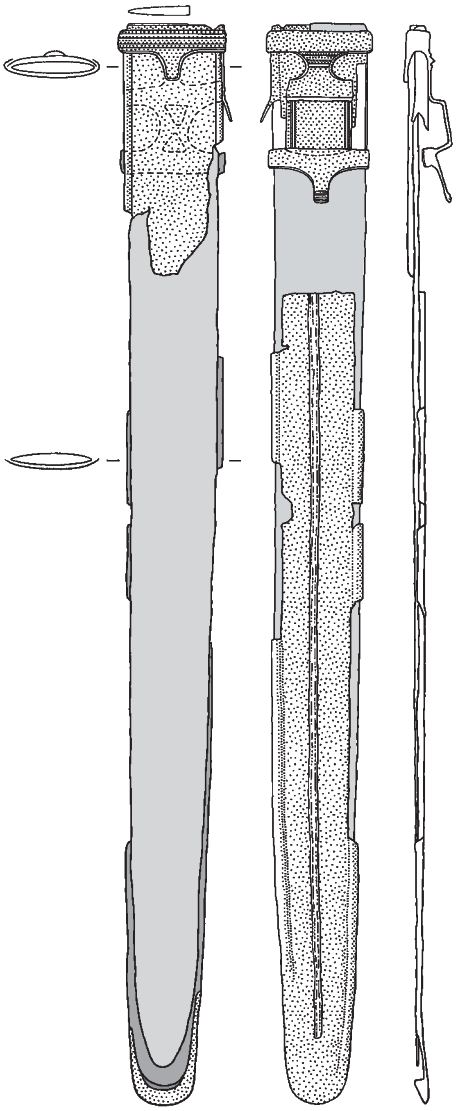

A : Landudec. Echelle 1:2. B : Levroux. Echelle 1:4.
A : (Gallion 1989, 48 et 117). Début du Ier siècle av. J.-C. B : (Dessin auteur). LT D2.

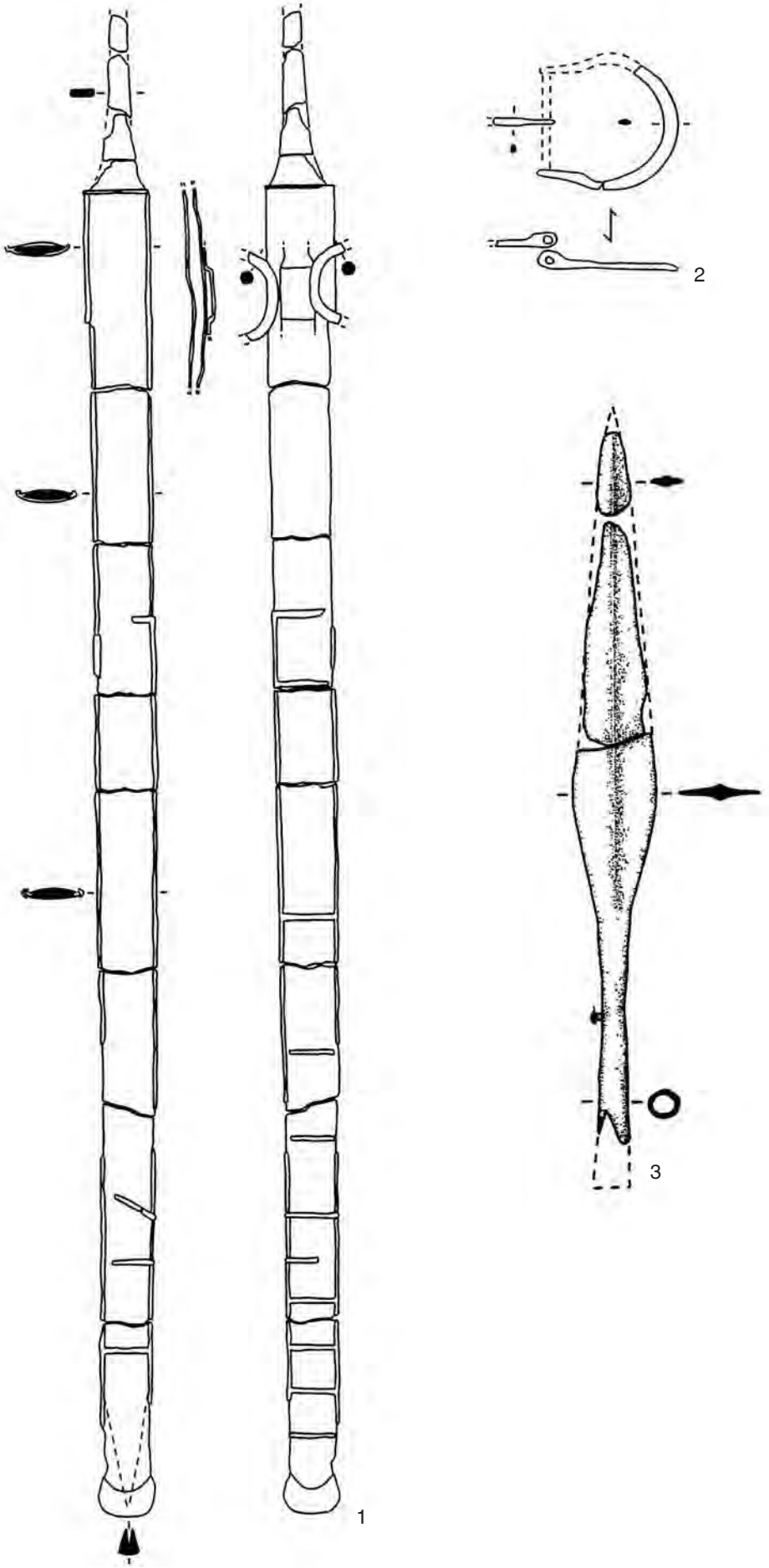

Malintrat Chaniat, fosse 5889. Echelles: 1, 1:4; 2, 1:2 et 3, 1:3.
(Guichard/Orengo 1999). LT D2b (50-25 av. J.-C.).

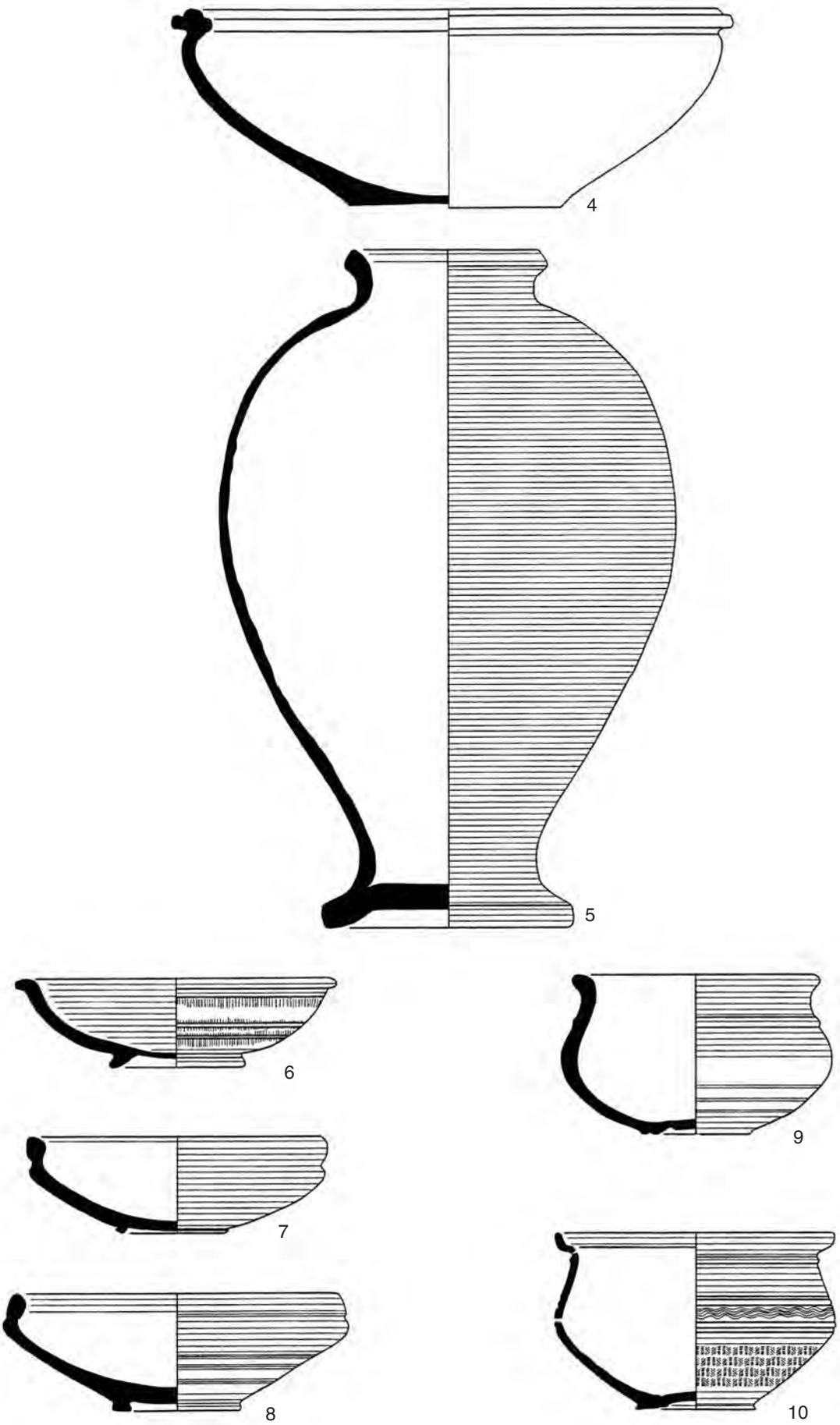

Malintrat Chaniat, fosse 5889 (suite). Echelle 1:3.

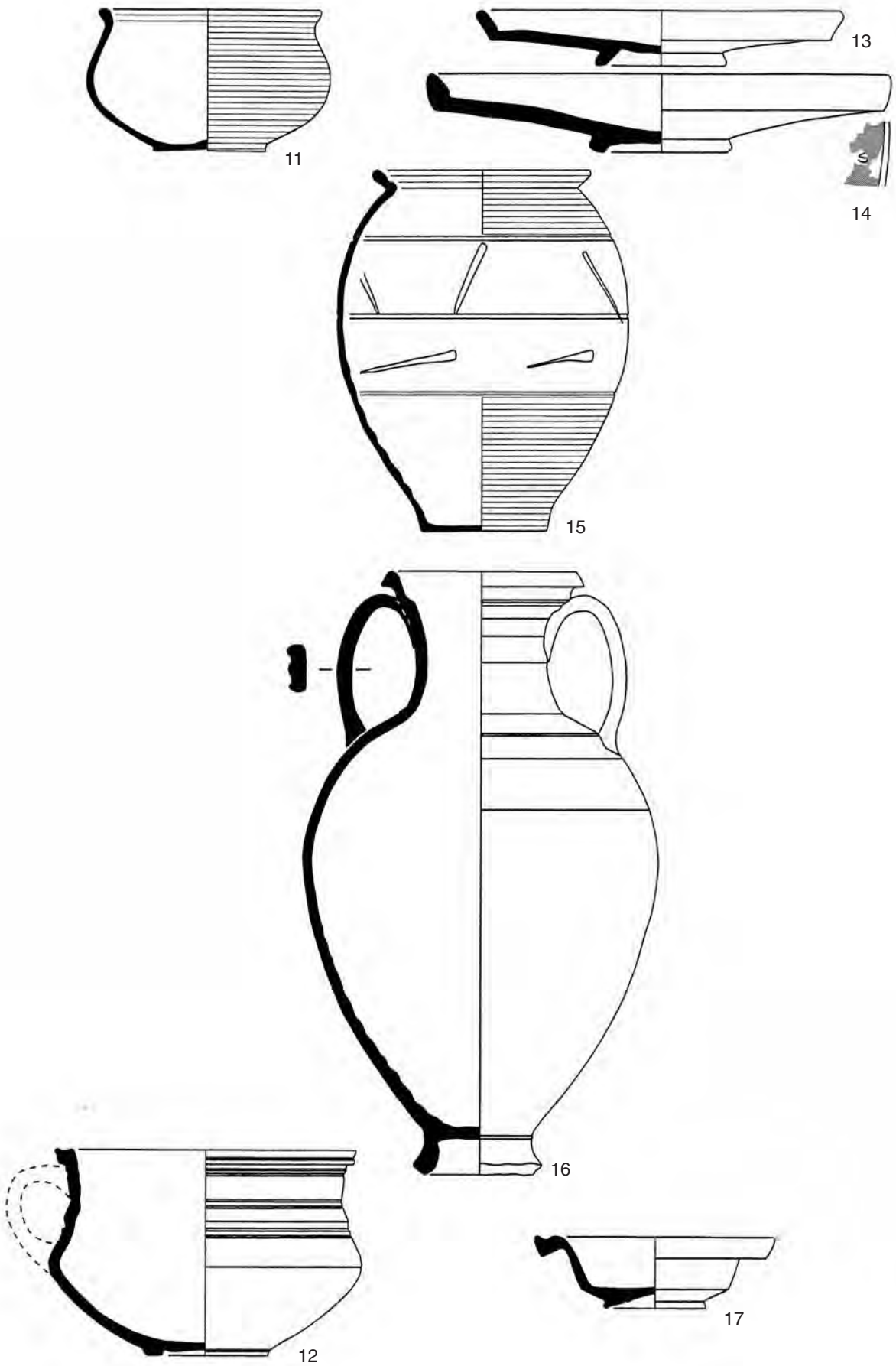

Malintrat Chaniat, fosse 5889 (suite). Echelle 1:3.

Les Martres-de-Veyre. Sans échelle.
(Photo auteur au Musée Bargoin - Ville de Clermont-Ferrand).

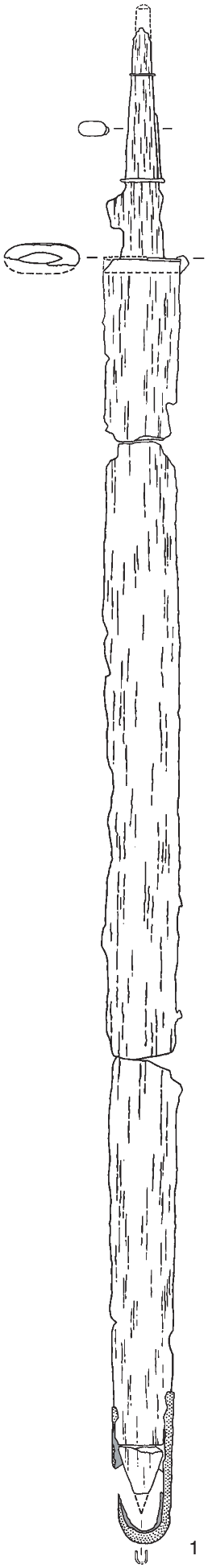

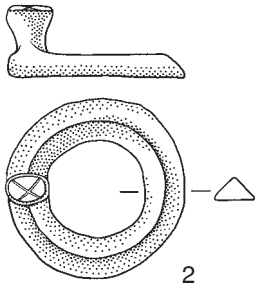

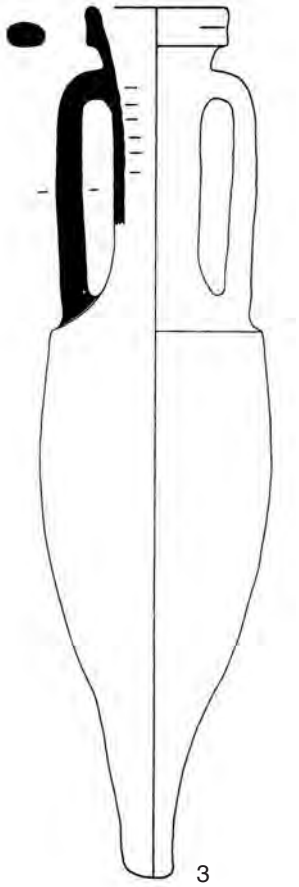

Ménestreau-en-Villette. Echelles: 1, 1:4; 2, 1:2 et 3, 1:10.
(Ferdière/Villard 1993, 139-147 et dessin auteur). Fin LT D2-début époque augustéenne (40-20 av. J.-C.).

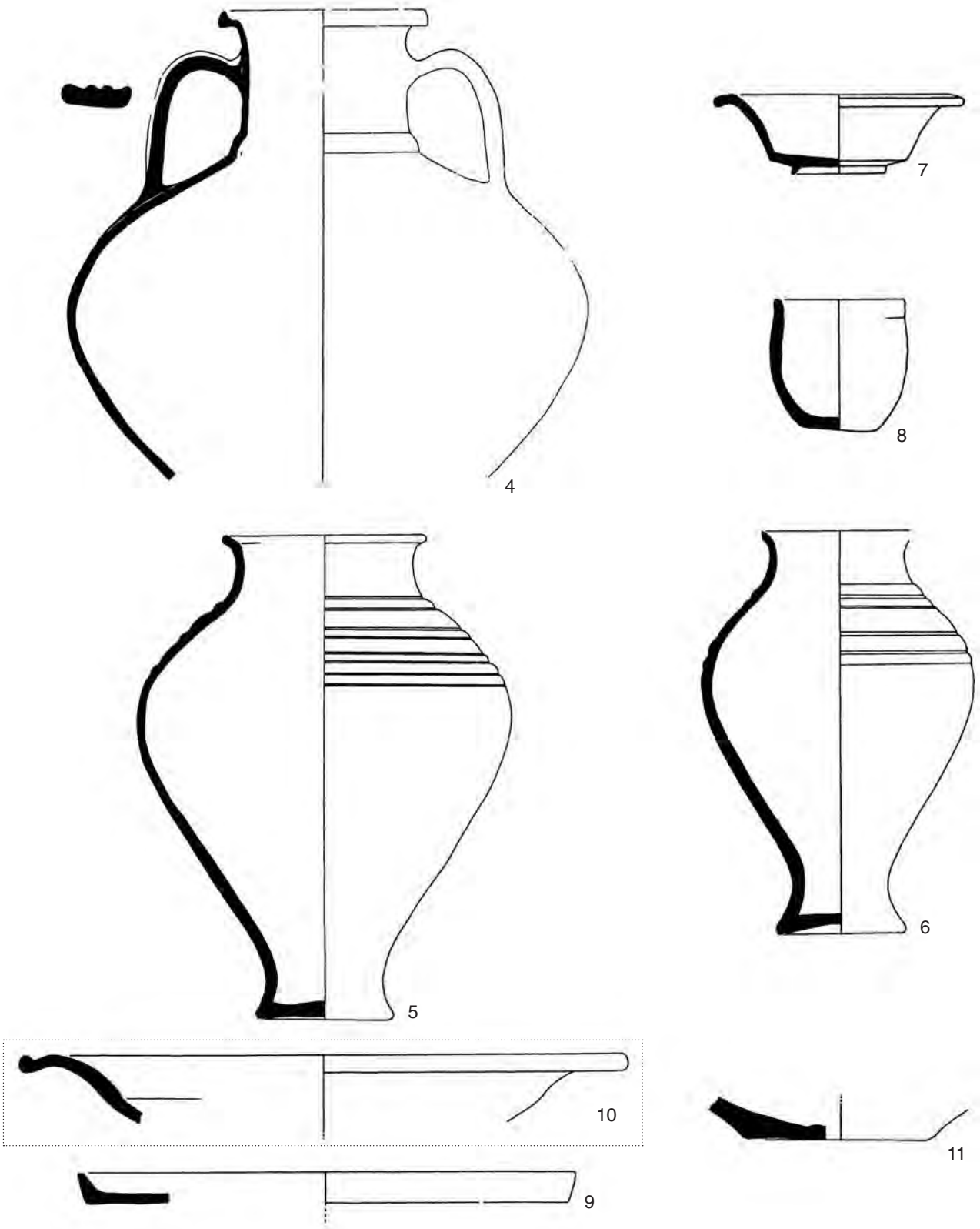

Ménestreau-en-Villette (suite). Echelle 1:3. L'appartenance du no. 10 à la tombe n'est pas certaine.

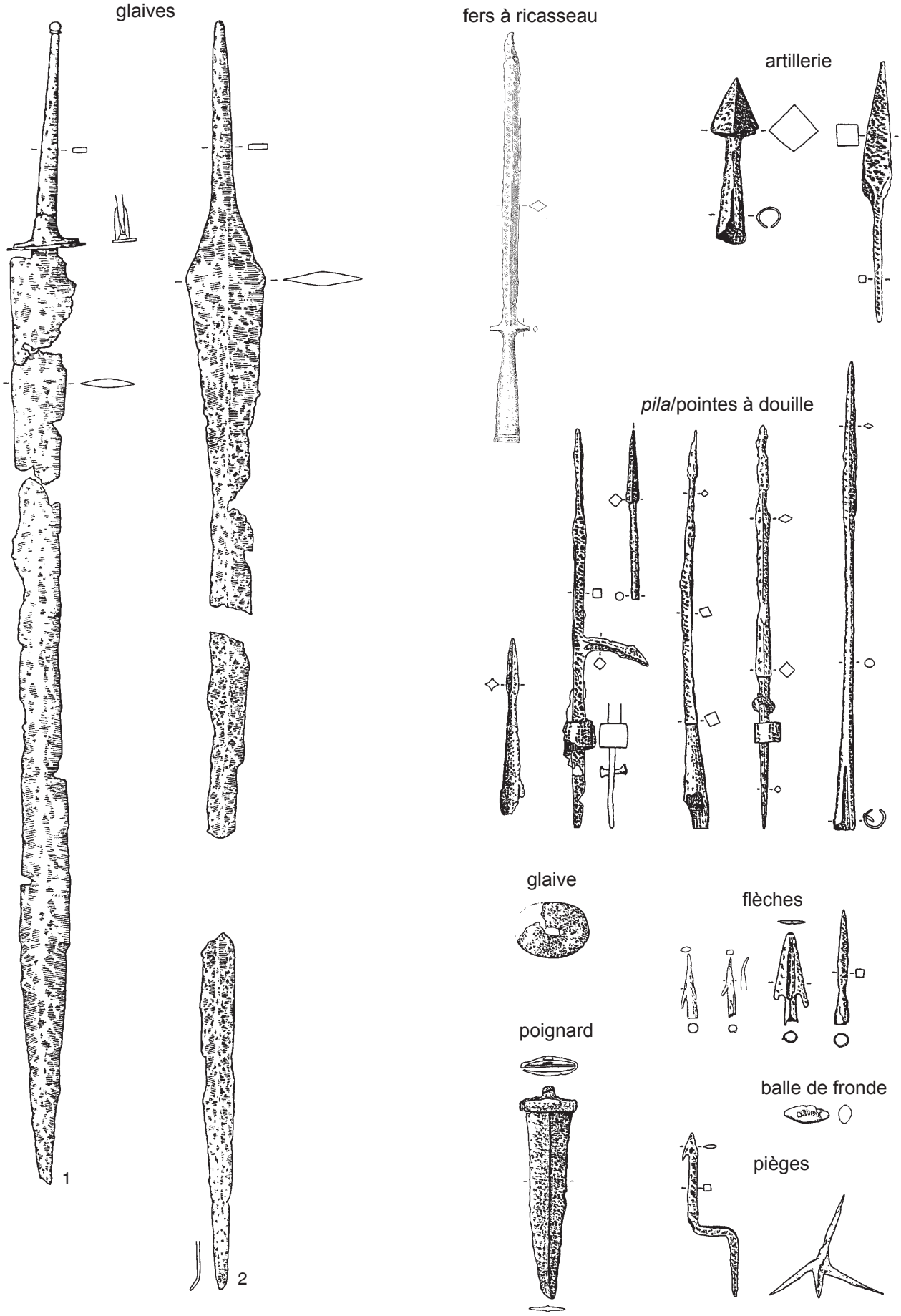

Oppidum du Mont-Auxois, Alise-Sainte-Reine (Alésia). **Armement de tradition romaine**. Sans échelle, sauf les glaives 1-2, 1:4. (Sievers 2001). LT D2.

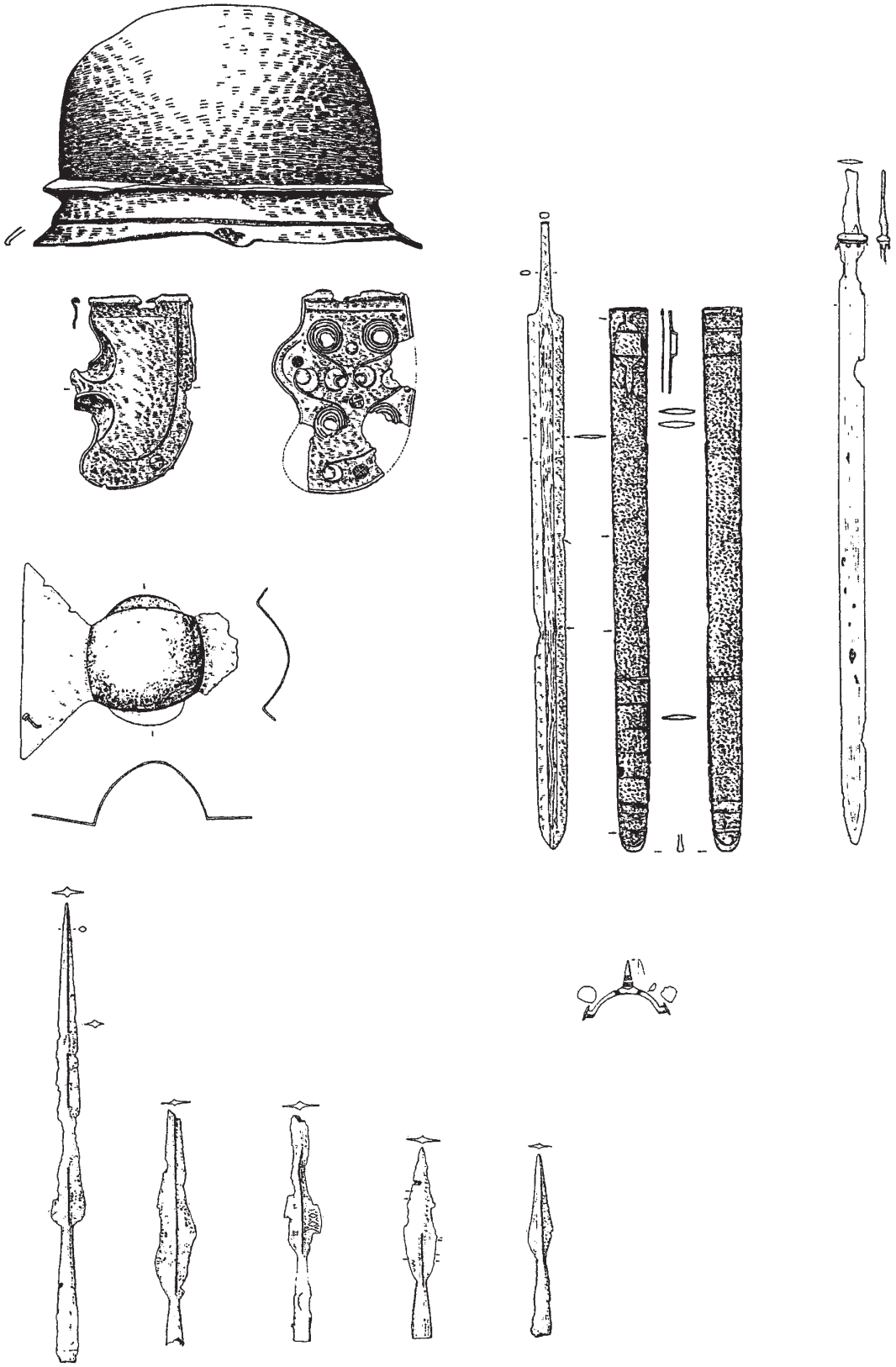

Oppidum du Mont-Auxois, Alise-Sainte-Reine (Alésia) (suite). **Armement de tradition gauloise**. Sans échelle.

A

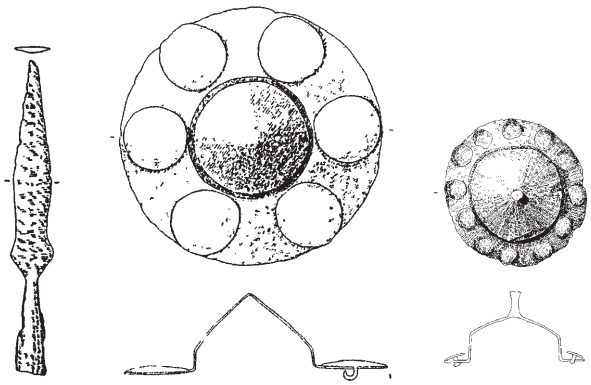

B

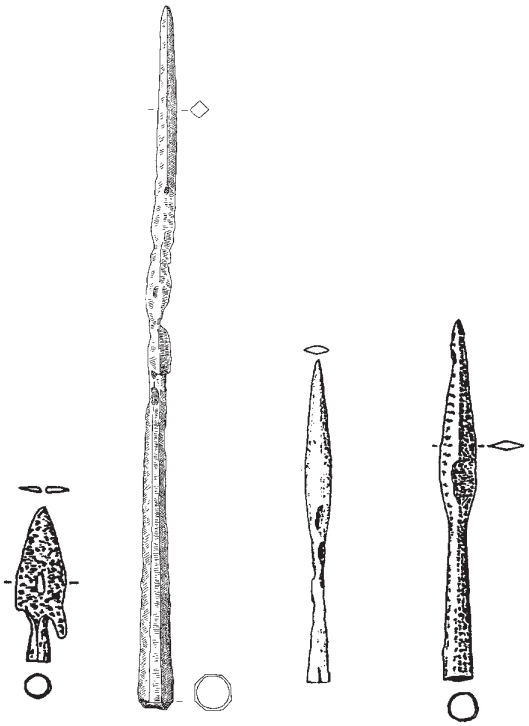

Oppidum du Mont-Auxois, Alise-Sainte-Reine (Alésia) (suite). A : **armement de tradition germanique**. B : **armement de tradition indéterminée**. Sans échelle.

PLANCHE 182

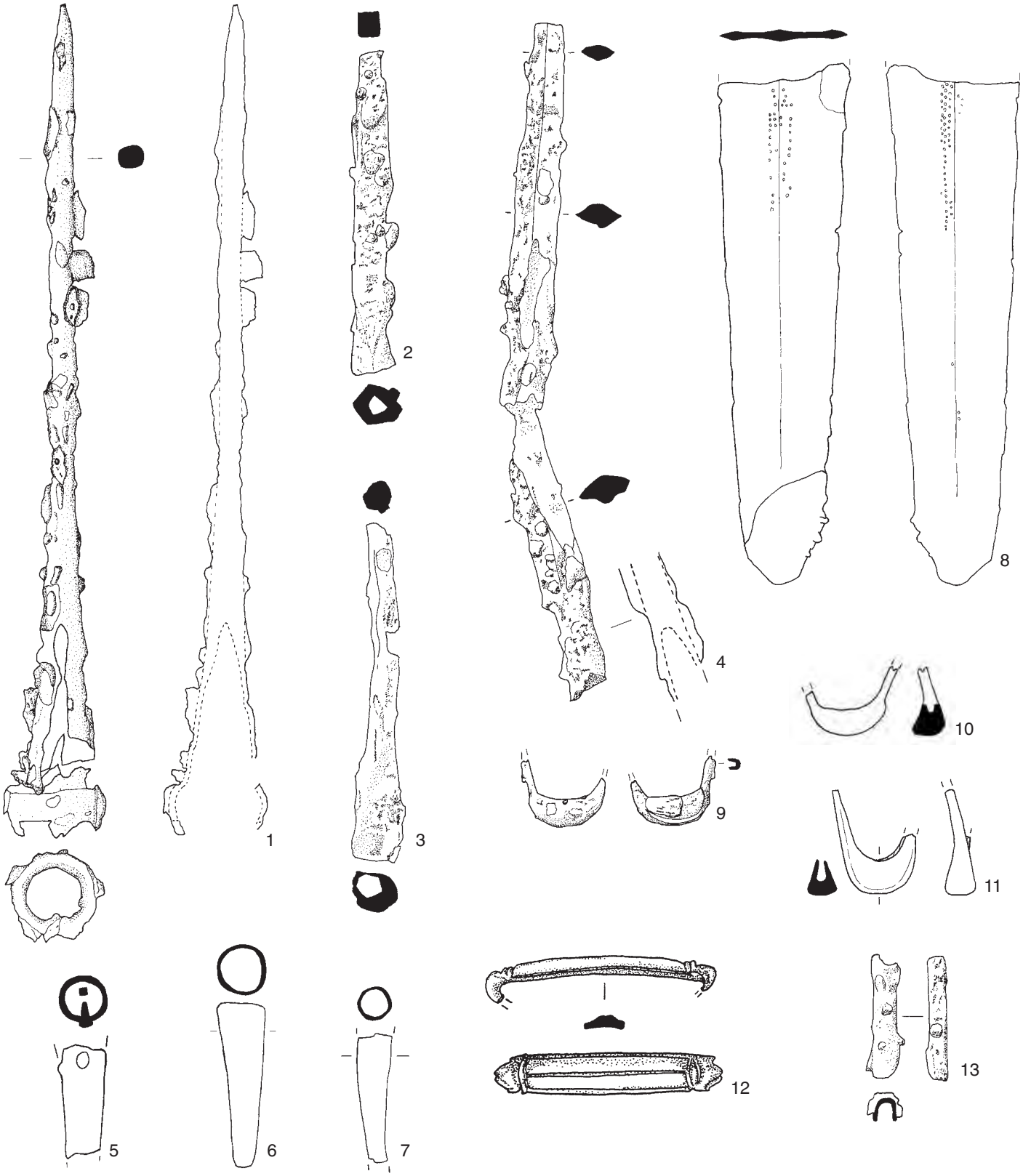

Oppidum du Mont-Beuvray (Bibracte), armement provenant de la zone de la nécropole du Rebout. Echelle 1:2. (Pernet/Poux/Teegen 2008). LT D-époque augustéenne.

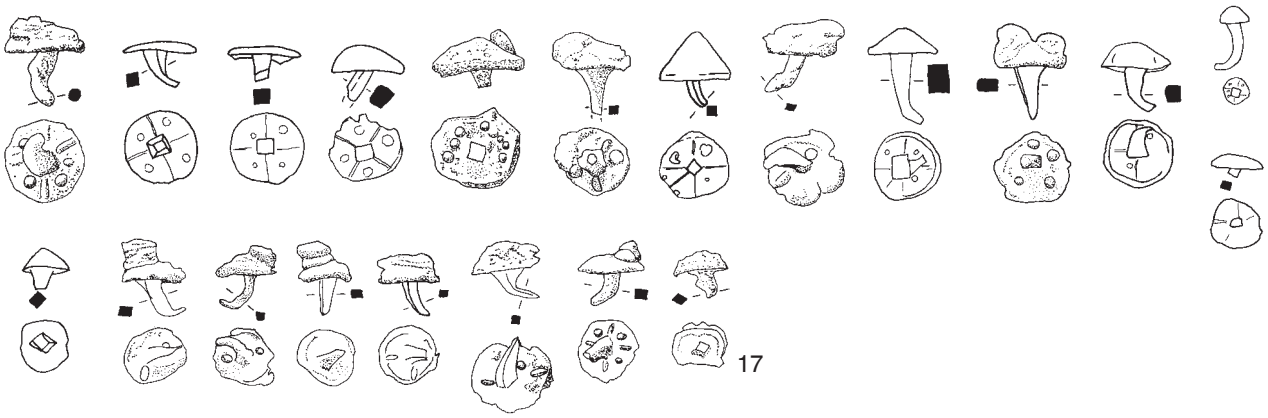

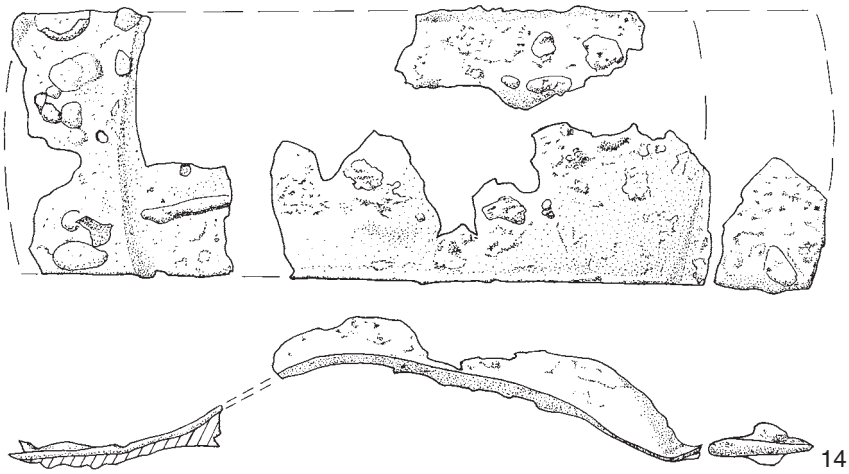

Oppidum du Mont-Beuvray (Bibracte), armement provenant de la zone de la nécropole du Rebout (suite). Echelle 1:2.

PLANCHE 184

A

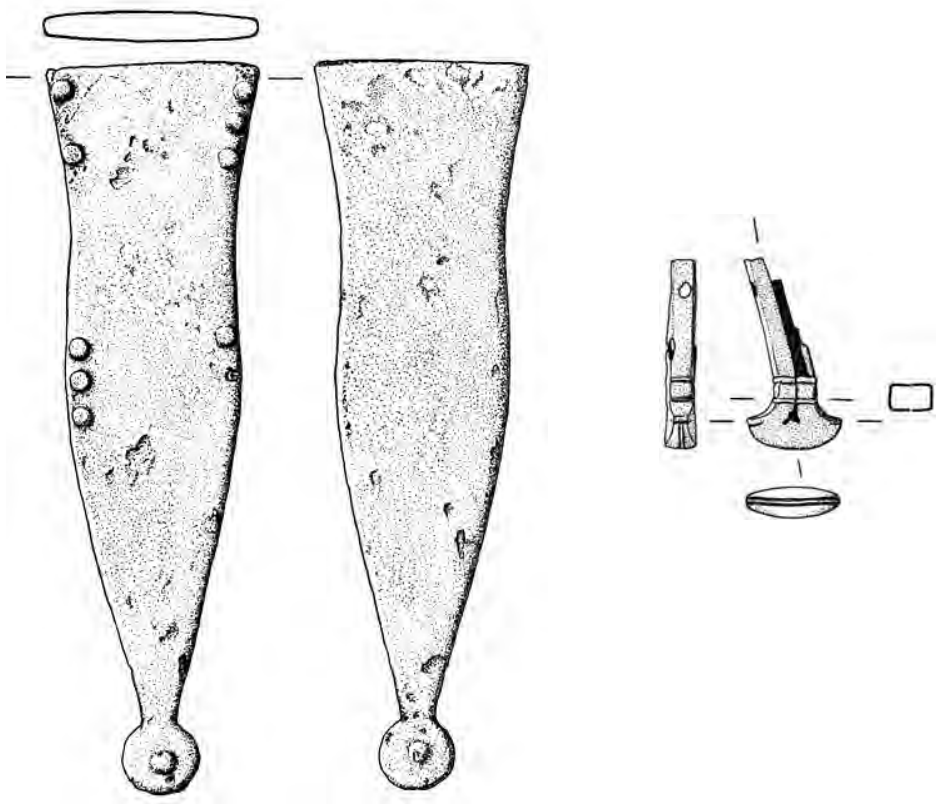

B

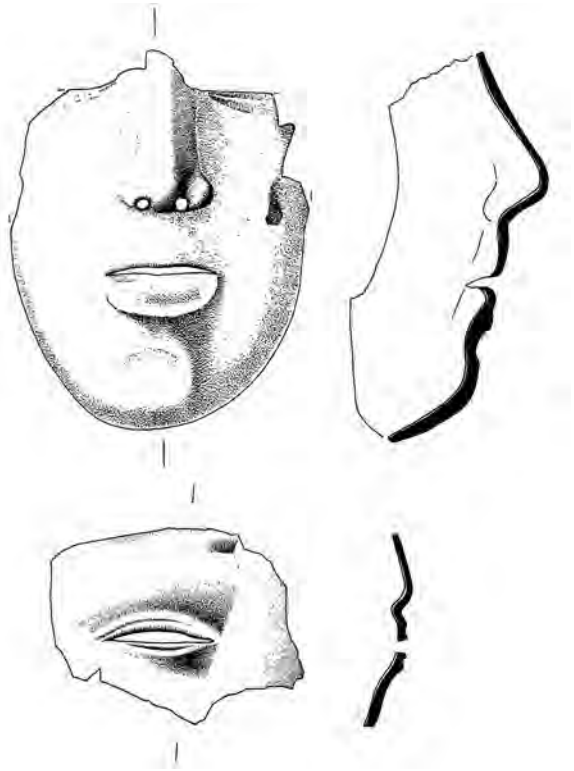

A : Oppidum du Münsterhügel. Echelle 1:2. B : Neuvy-Pailloux. Echelle 1:3.
A : (Deschler-Erb/Pernet/Voirol Reymond 2008, fig. 2). LT D2. B : (Ferdière/Villard 1993). 40-50 ap. J.-C.

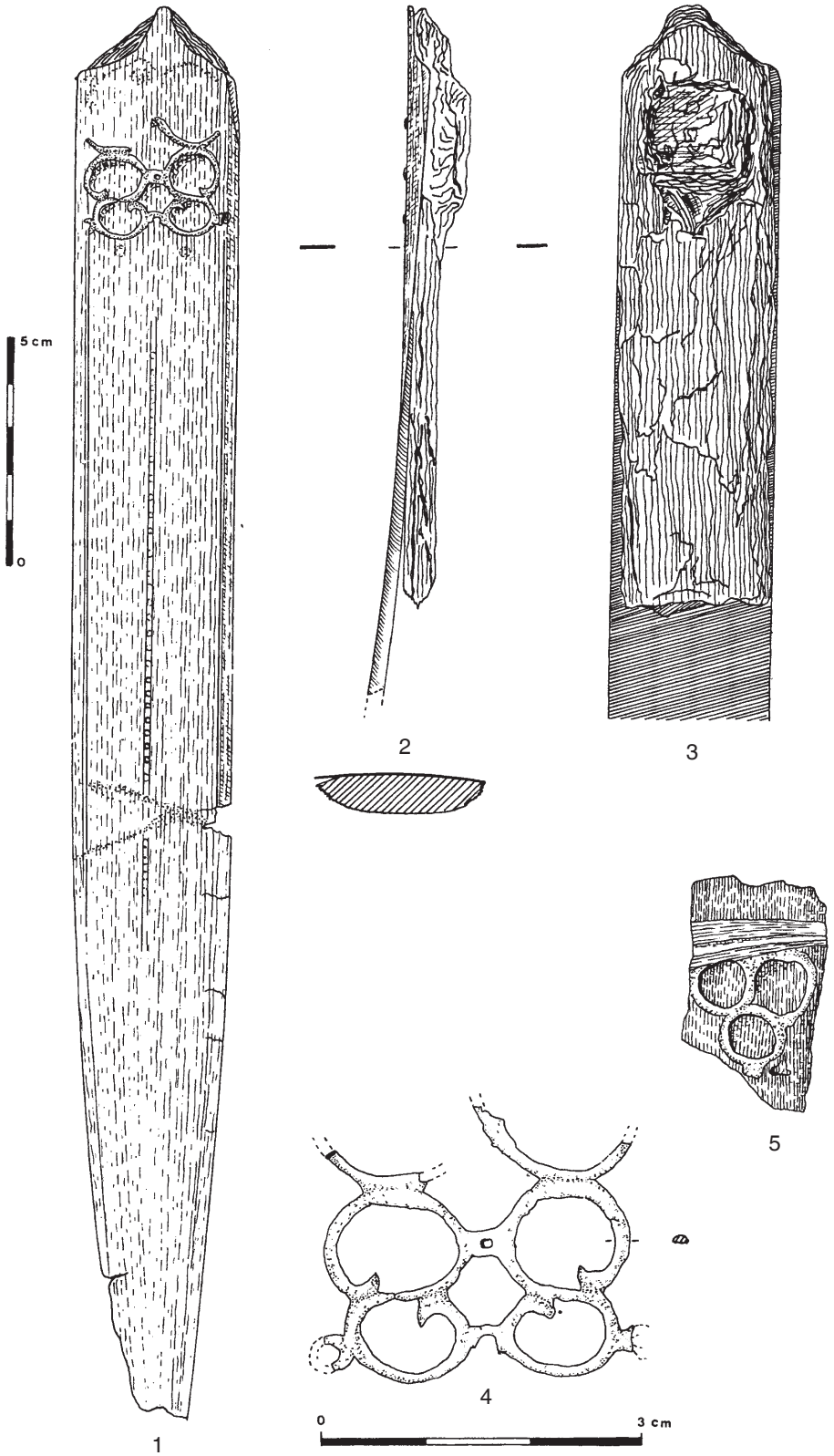

Palluau. Echelles indiquées.
(Coulon/Cuffez 1976). LT D2.

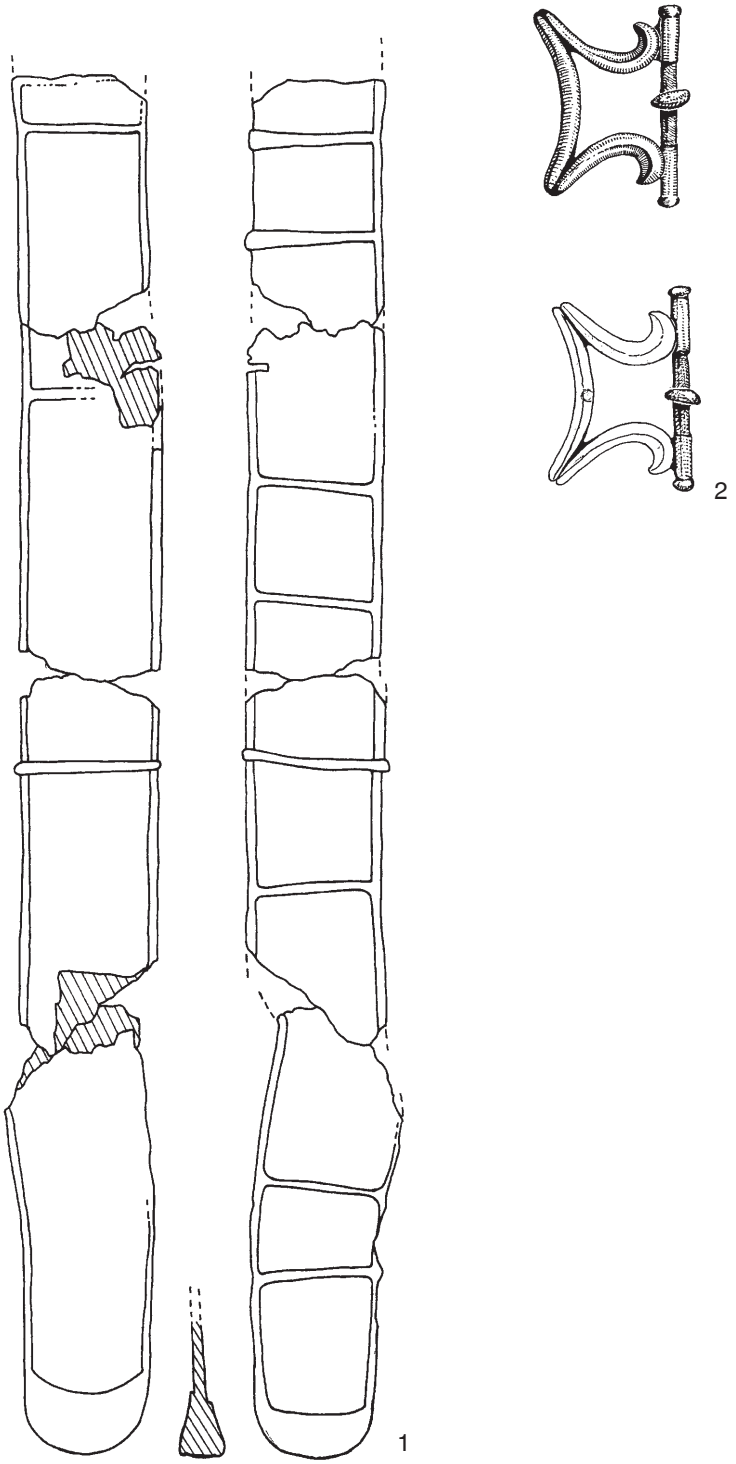

Paris, Sénat puits A19. Echelle 1:2.
(Poux 1999). LT D2b (60-30 av. J.-C.).

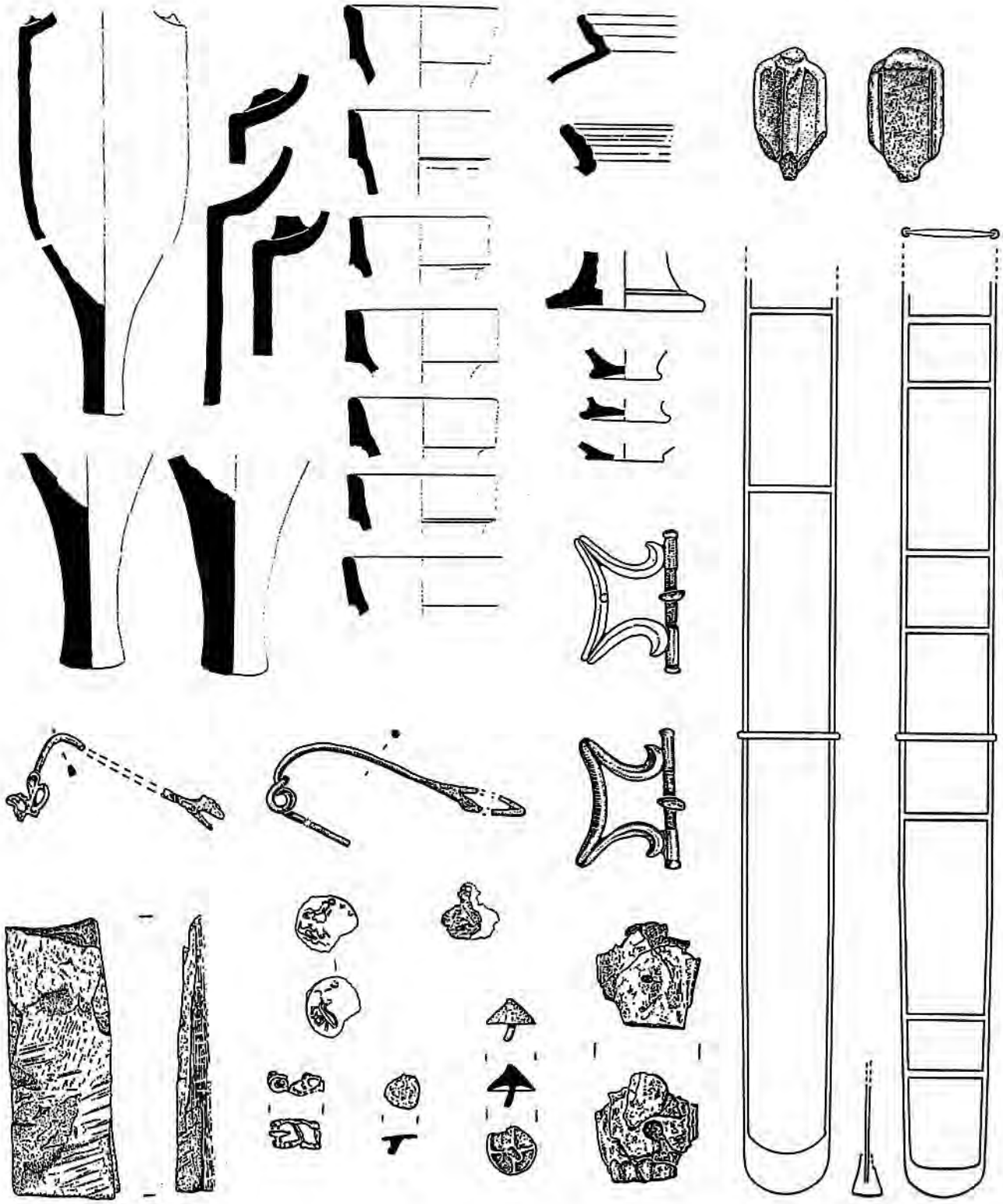

Paris, Sénat puits A19 (suite). Sans échelle.

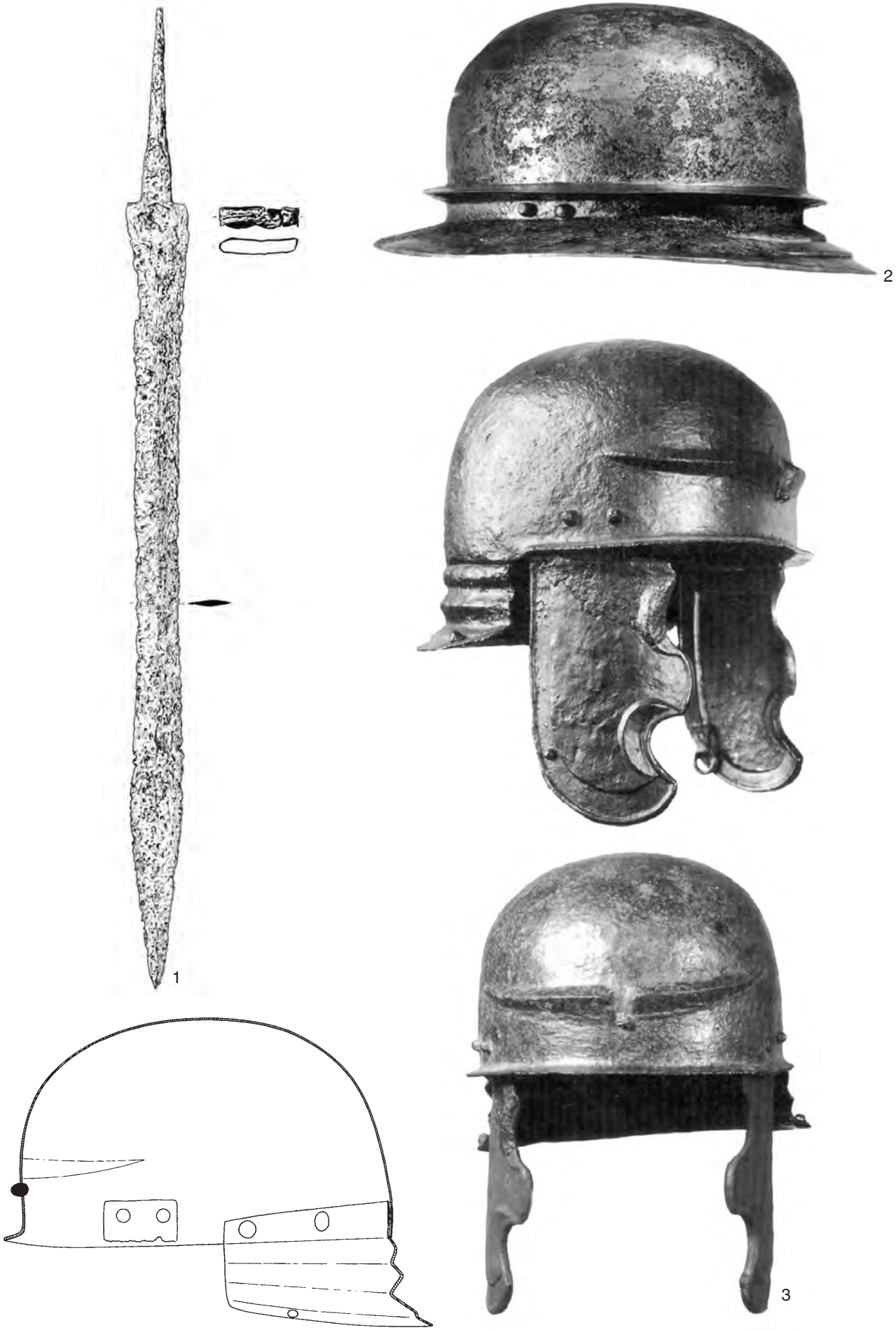

Port Nidau. Echelle 1:3, sauf 1, 1:4.
(Wyss/Rey/Müller 2002). LT D2.

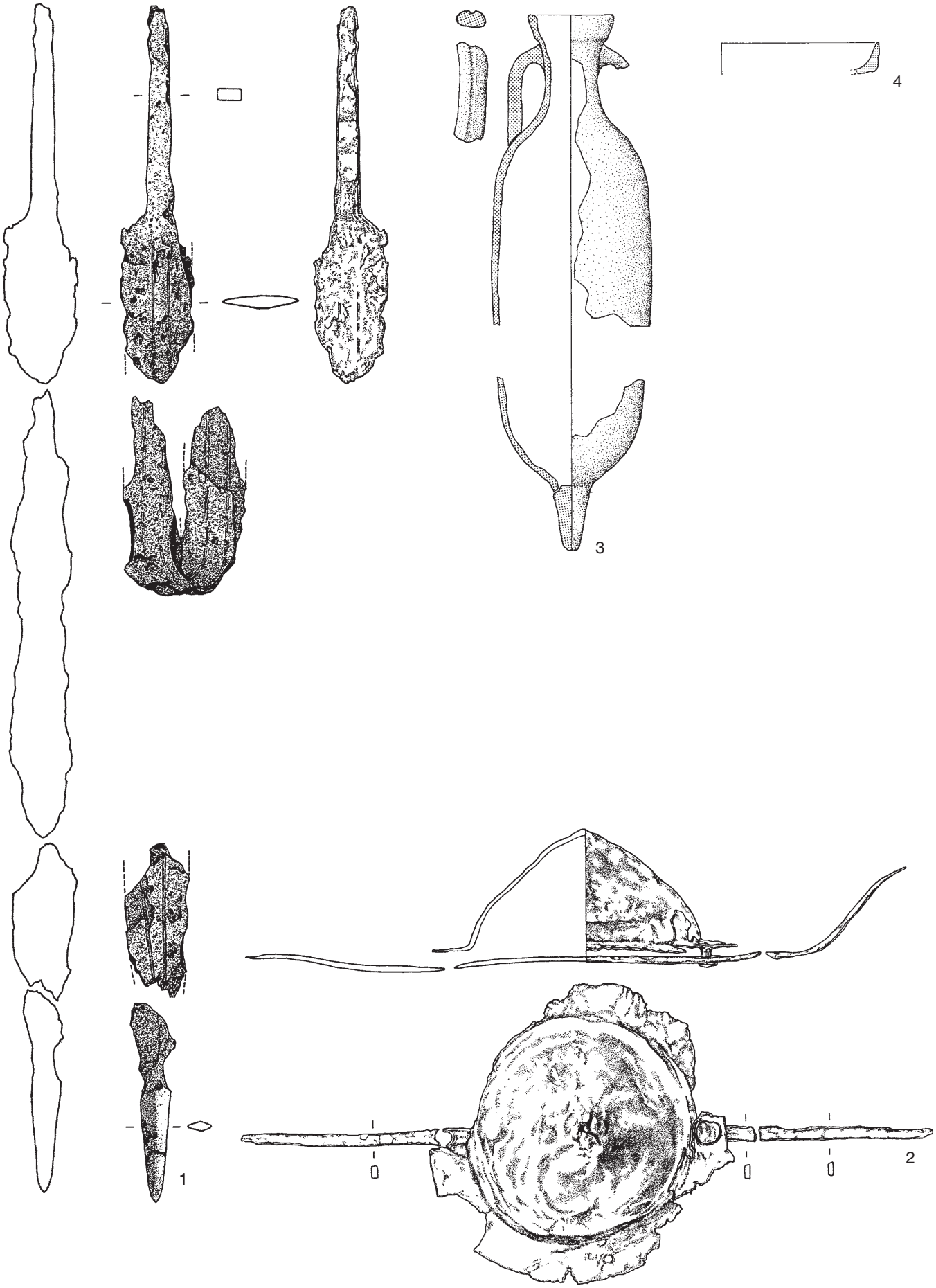

Remetschwil, Grosshau. Echelle 1:3, sauf 3, 1:10.
(Berger 2006). Epoque tibéro-claudienne.

PLANCHE 190

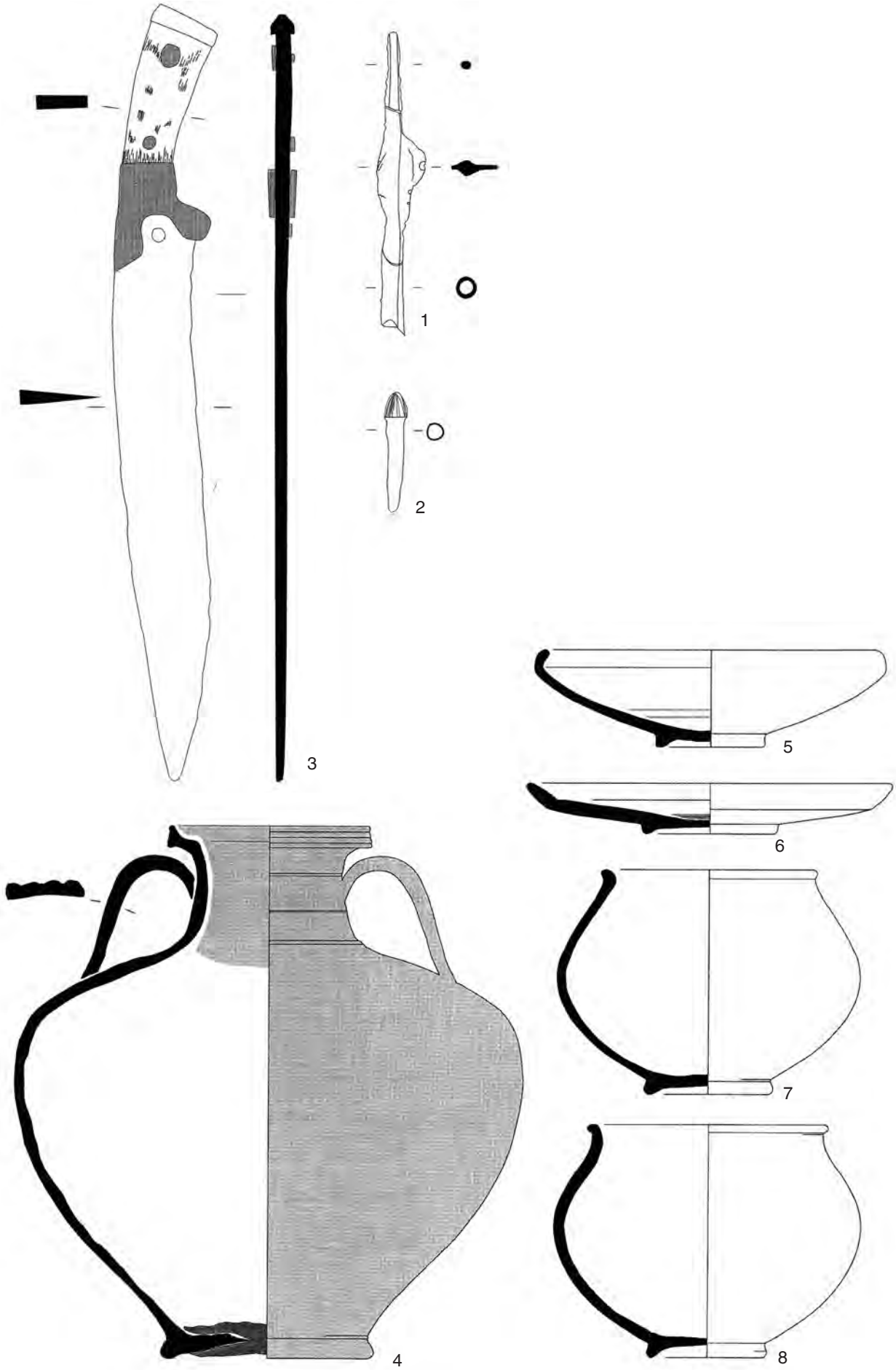

Tavant, tombe 11. Echelle 1:3.
(Riquier/Salé et al. 2006, fig. 40-44). 40-10 av. J.-C.

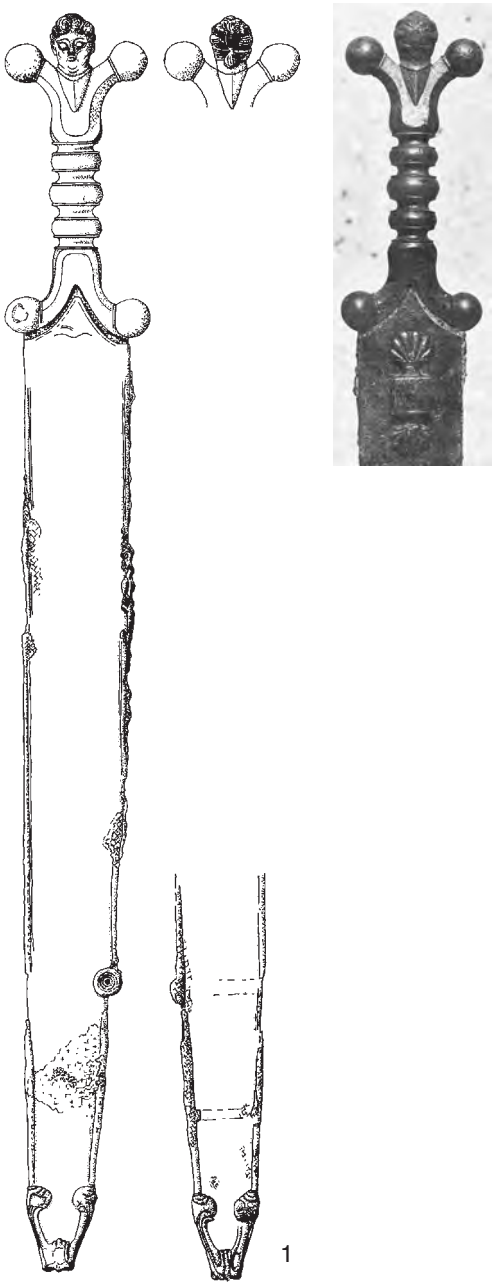

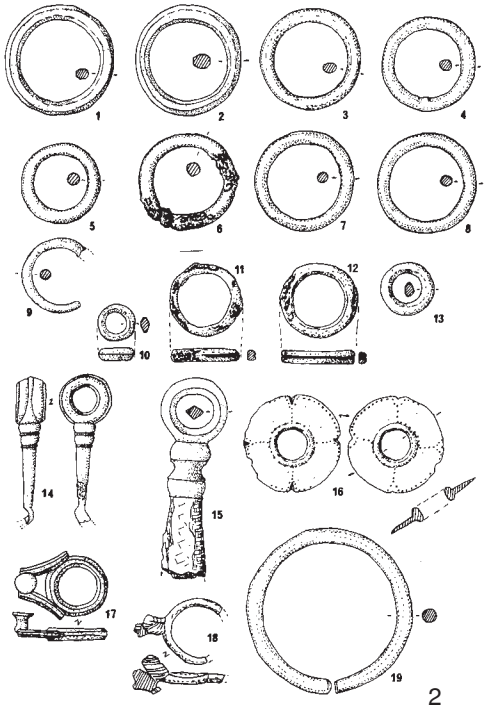

Tesson, tombe à char. Echelle 1:3.
(Duval/De Soto/Perrichet-Thomas 1986). LT D1b.

PLANCHE 192

A

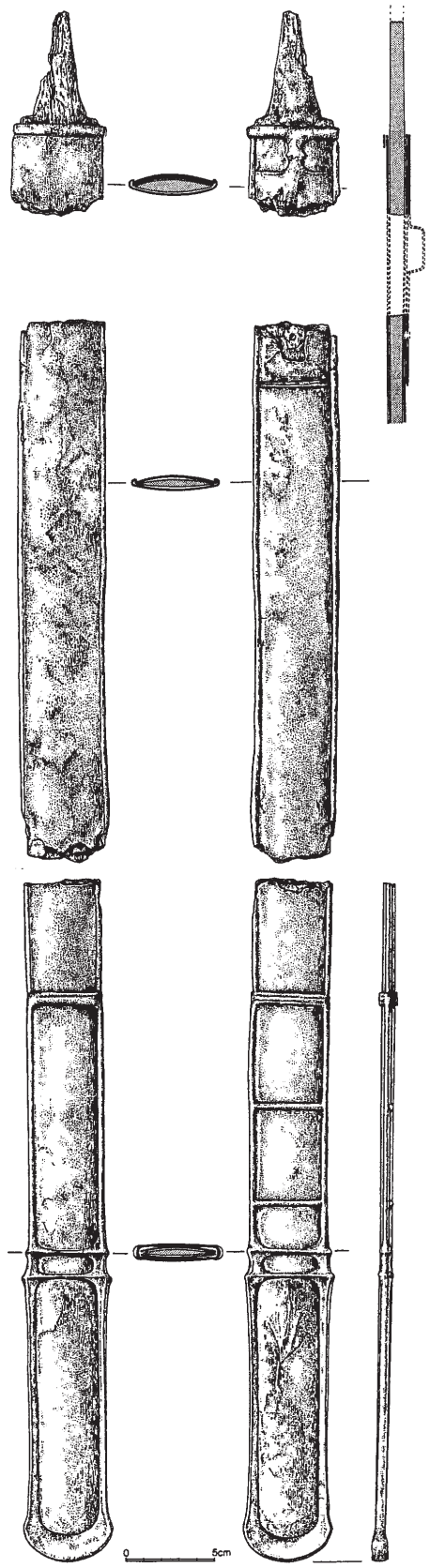

B

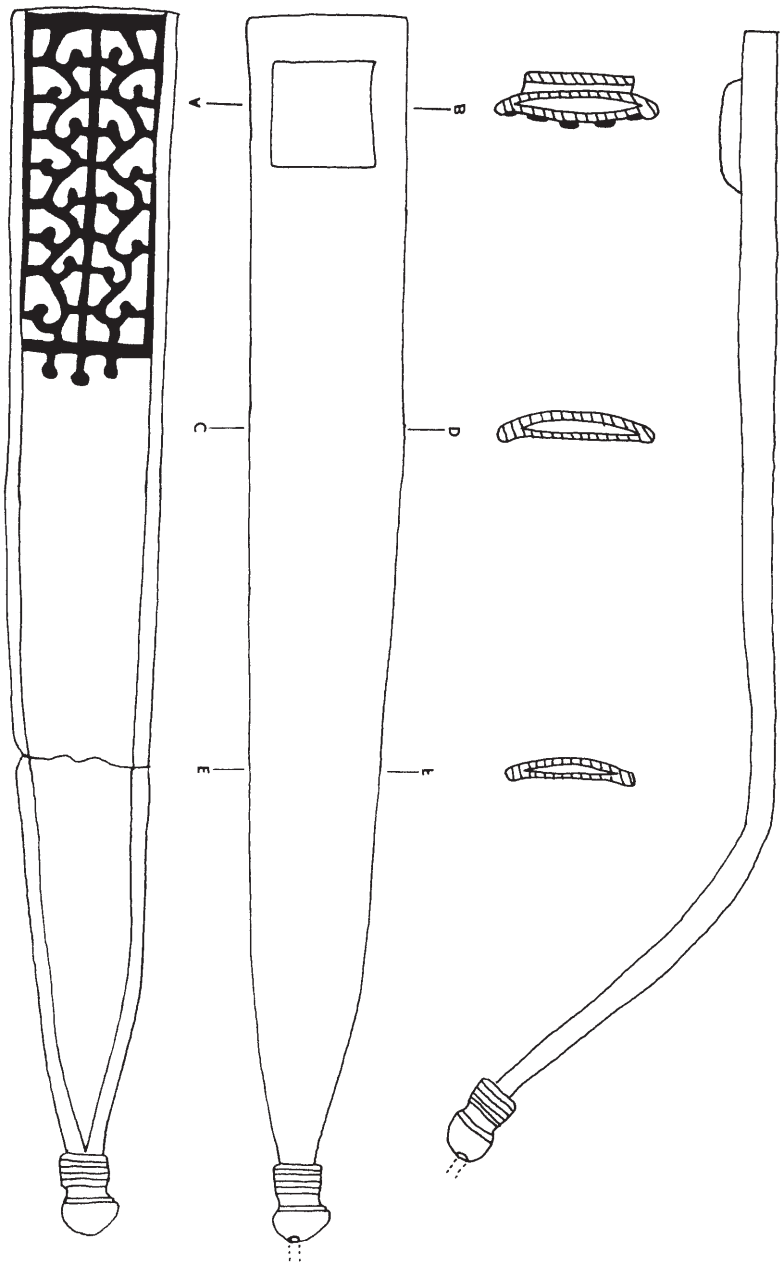

A : Alizay. Echelle 1:4. B : Amiens, Square Jules Bocquet. Echelle 1:2.
A : (Schaaff 1986, Abb. 2). LT D1. B : (Maheo 1979). Epoque augustéenne.

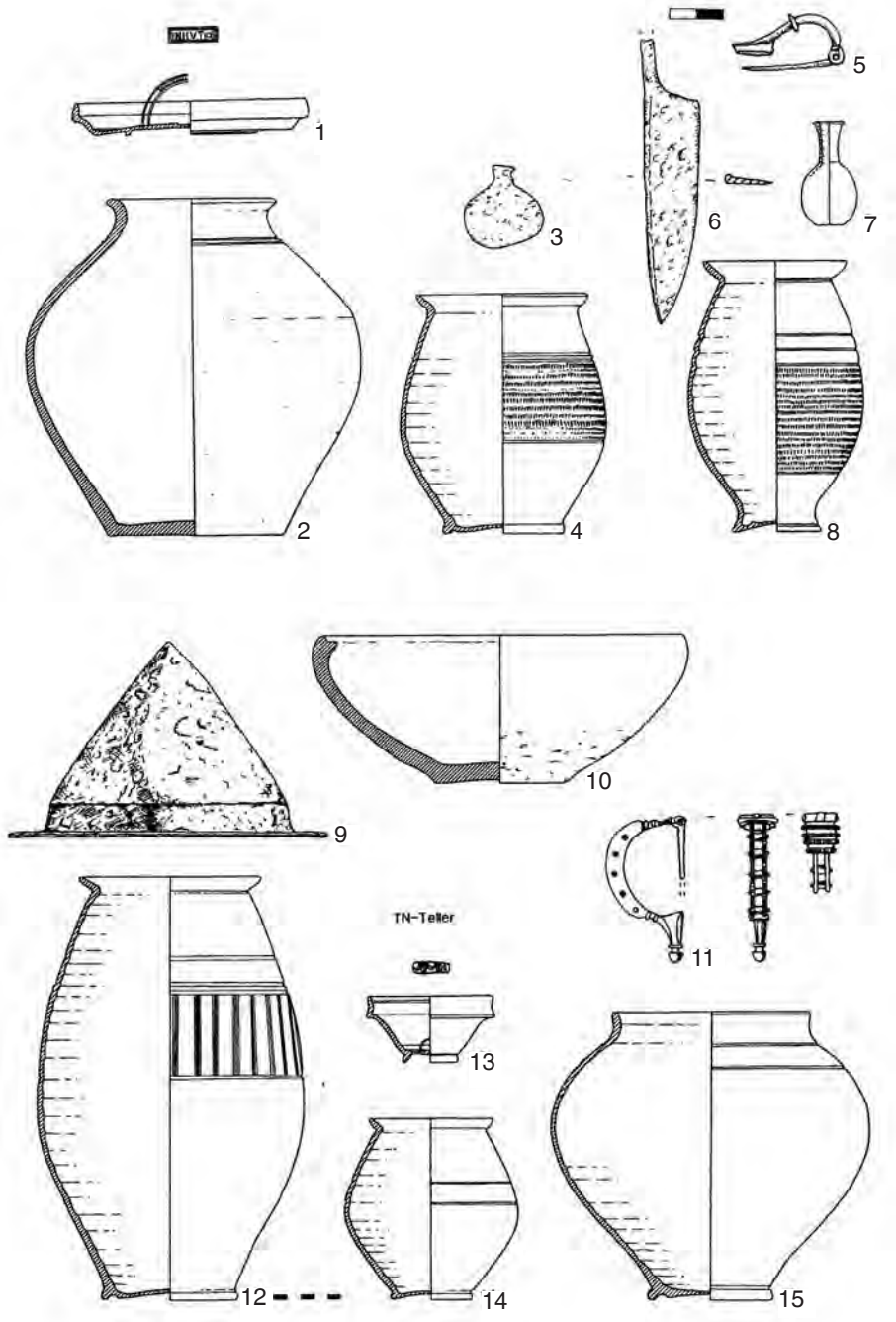

Andernach “Martinsberg”, tombe 9. 5 et 11 bronze; 6 fer. Echelle indiquée.
(Oesterwind/Schäfer 1991). Epoque tibérienne.

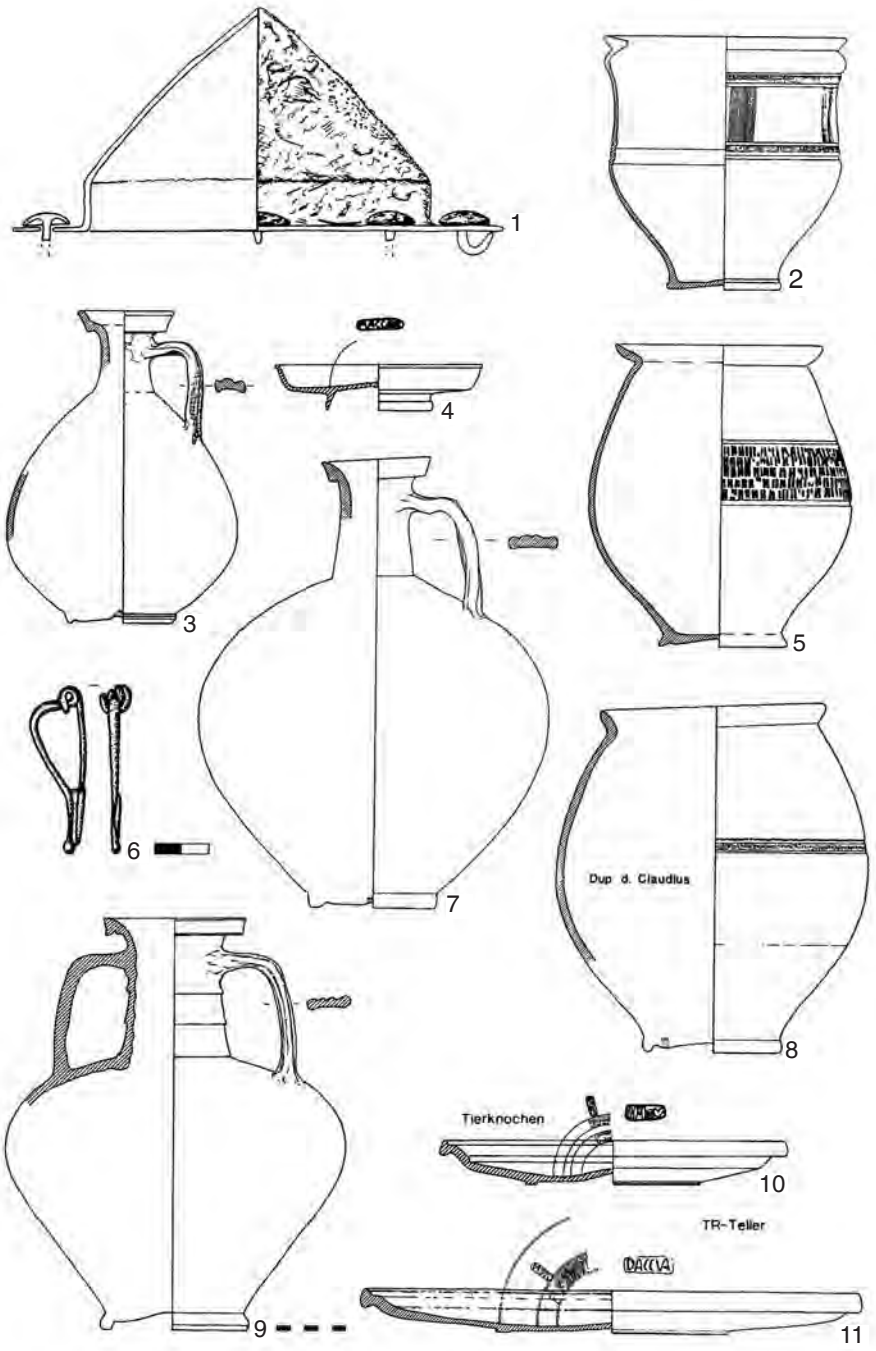

Andernach “Martinsberg”, tombe 11. 6 bronze; 1 fer. Echelle indiquée.
(Oesterwind/Schäfer 1991). Epoque tibéro-claudienne.

A

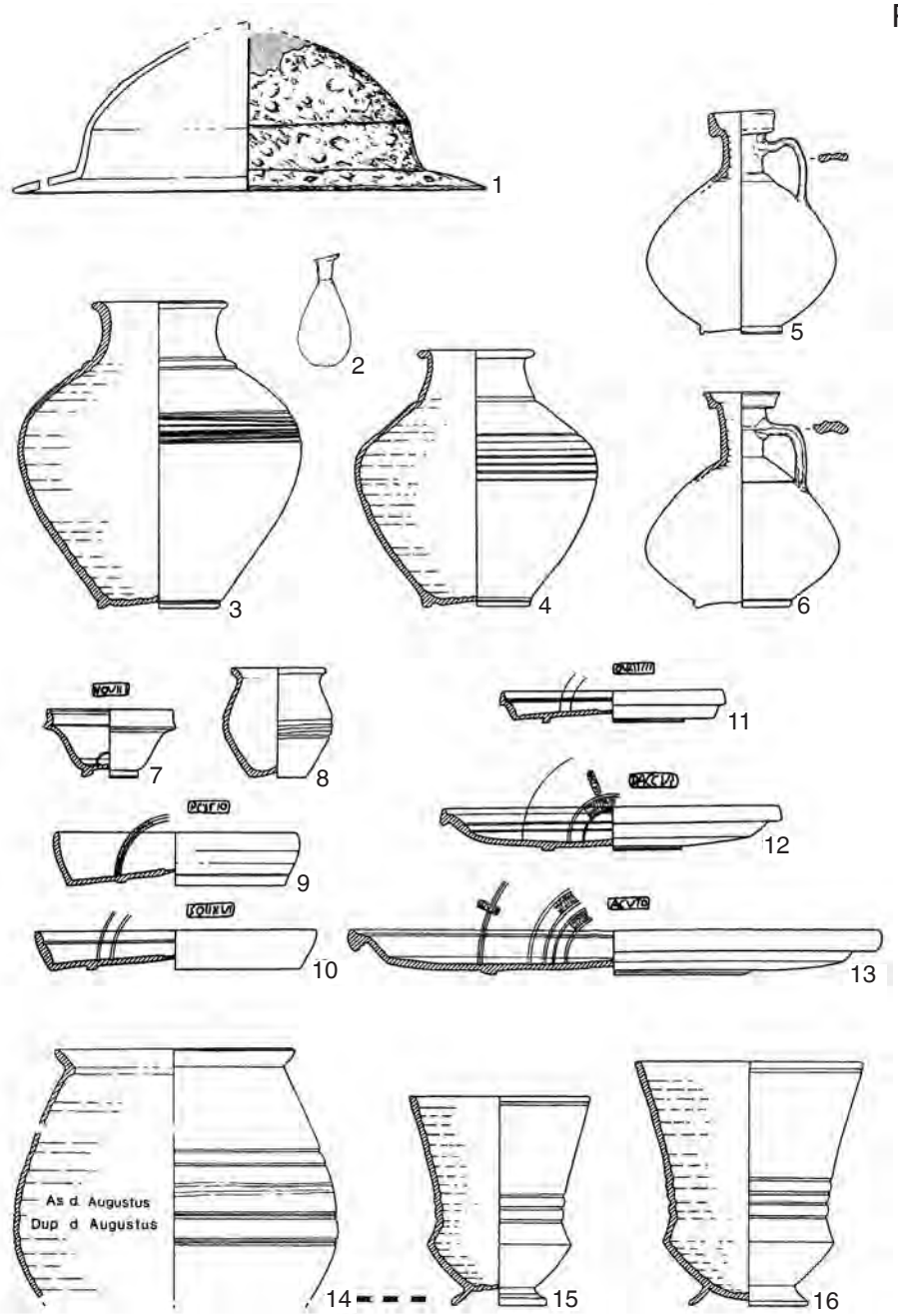

B

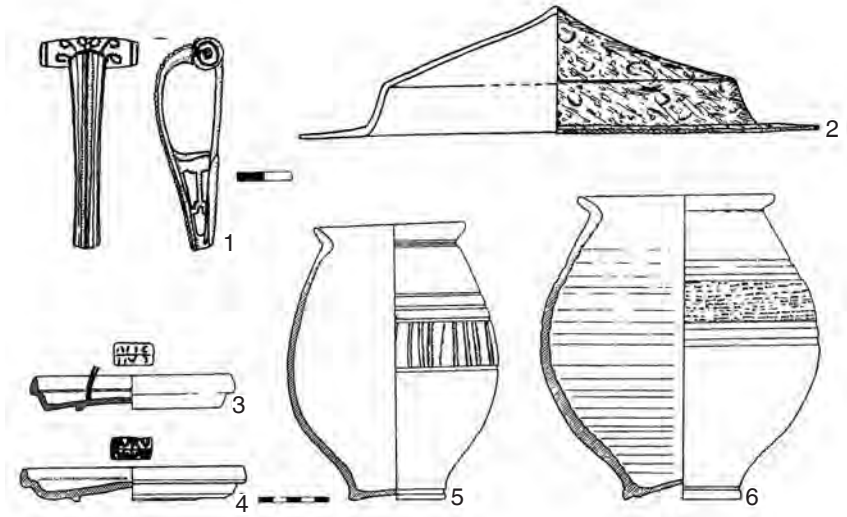

Andernach “Martinsberg”. A : tombe 13. 1 fer; 2 verre. B : tombe 30. 1 bronze; 2 fer. Echelles indiquées. (Oesterwind/Schäfer 1991). Epoque tibérienne.

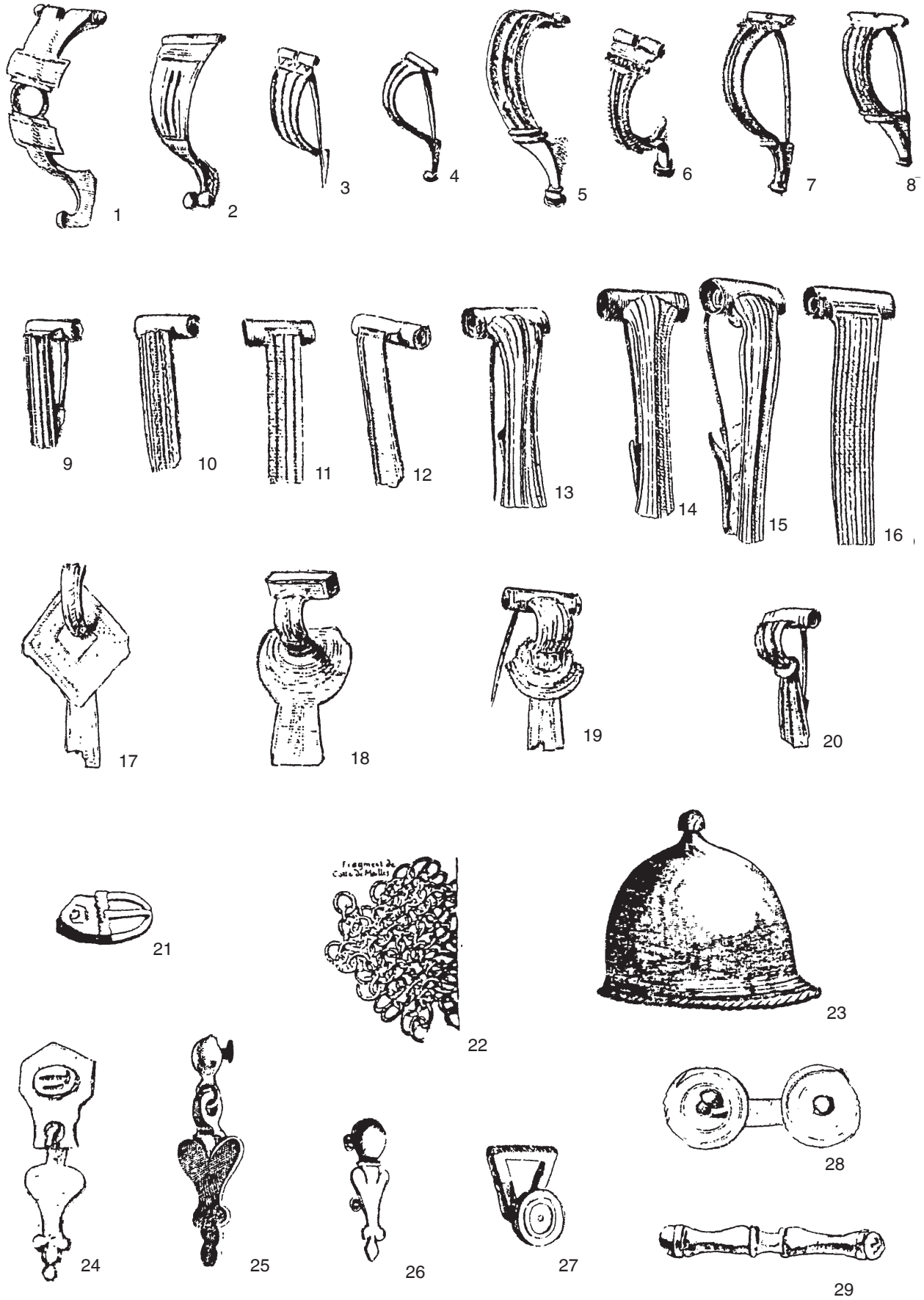

Châtelet de Gourzon, découvertes diverses. Sans échelle.
(Metzler 1995, Abb. 300). Epoque augustéenne.

A

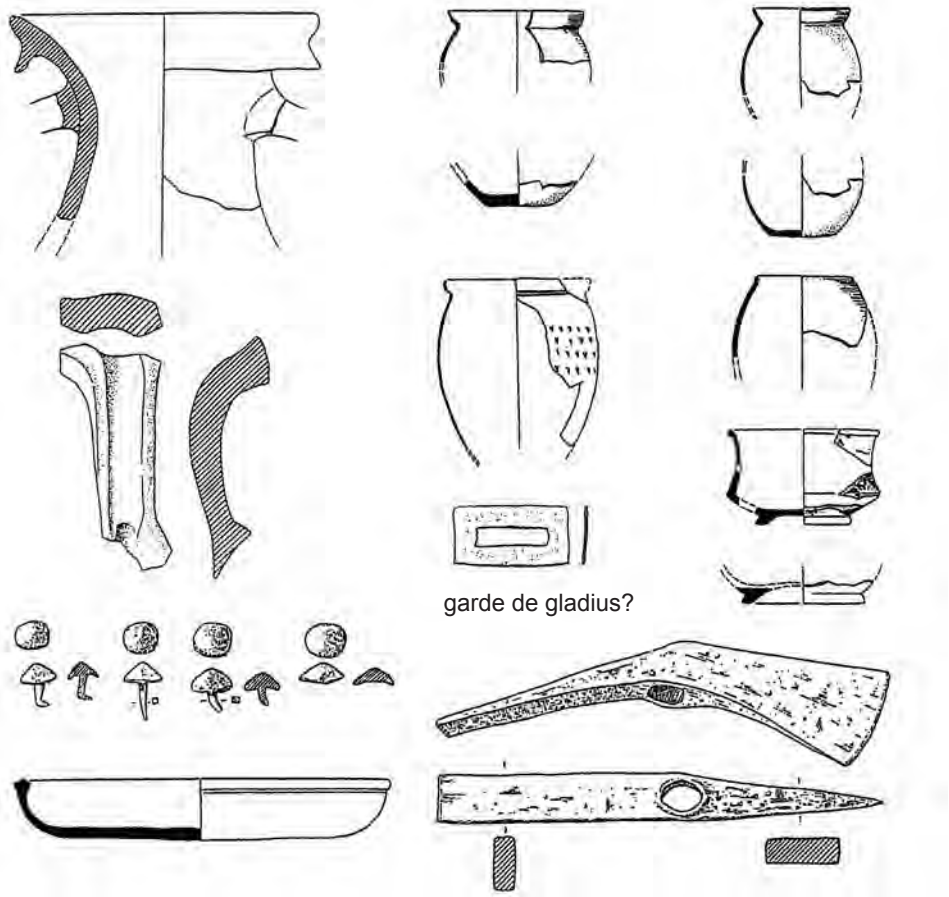

B

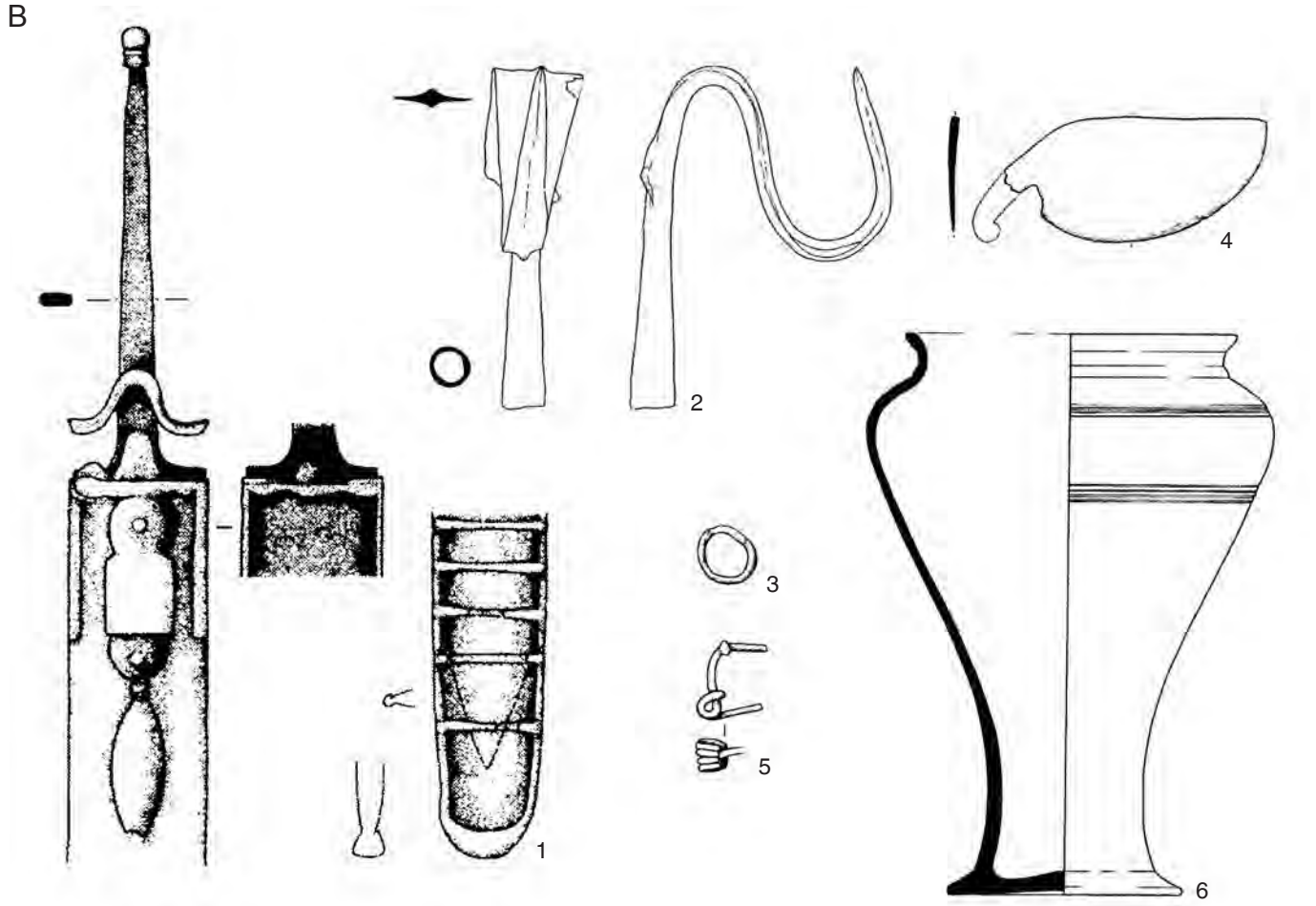

A : La Chaussée-Tirancourt, mobilier romain. Sans échelle. B : Cottévrard, tombe 130. Echelle 1:3, sauf 1 et 2, échelle peu sûre.
A : (Brunaux/Fichtl/Marchand 1990). 30-20 av. J.-C. B : (Blancquaert 2002, fig. 26). LT D2a.

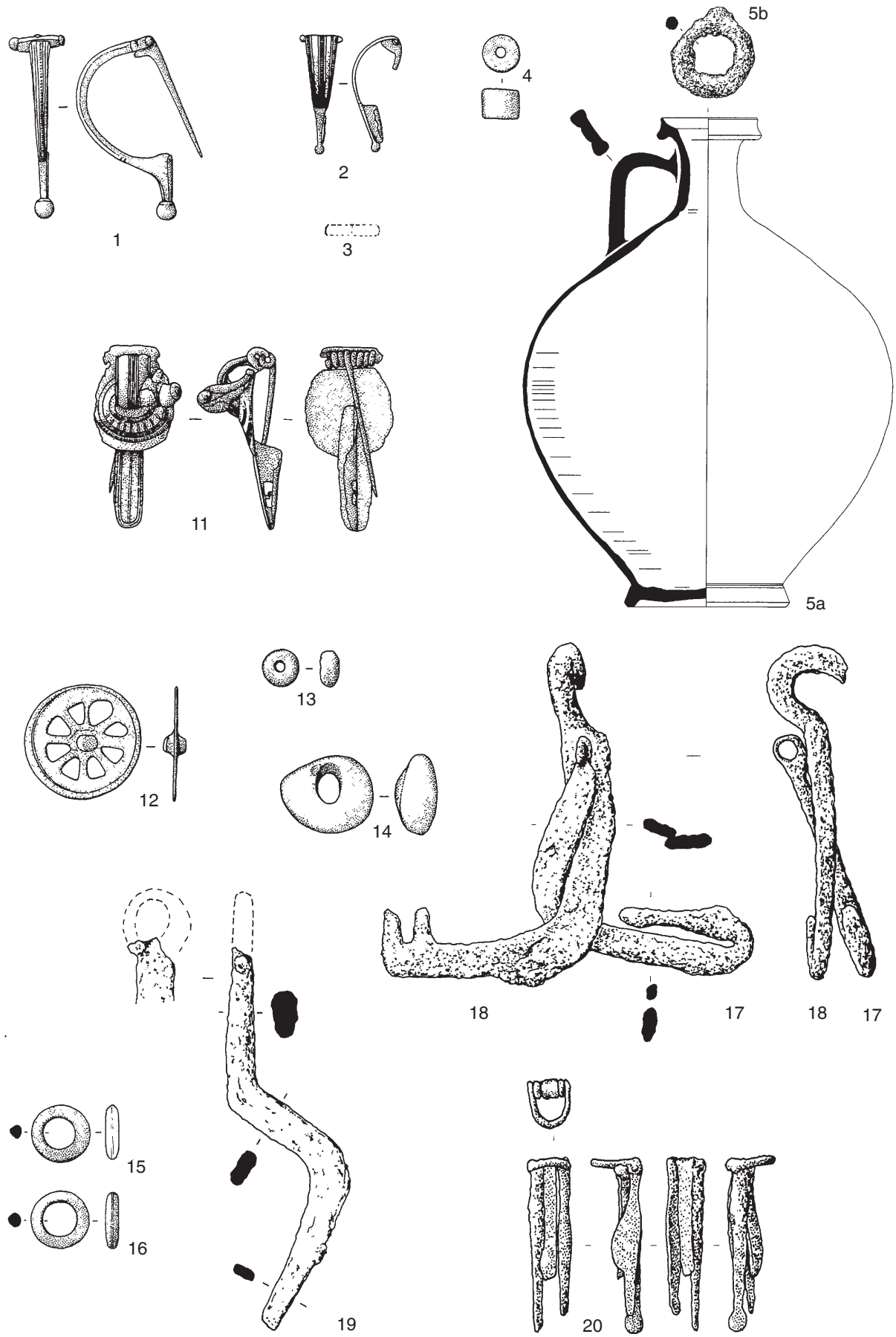

Dury, tombe féminine. Echelle: 2:3, sauf 5, 1:3.
(Quérel/Feugère 2000). 25-10 av. J.-C.

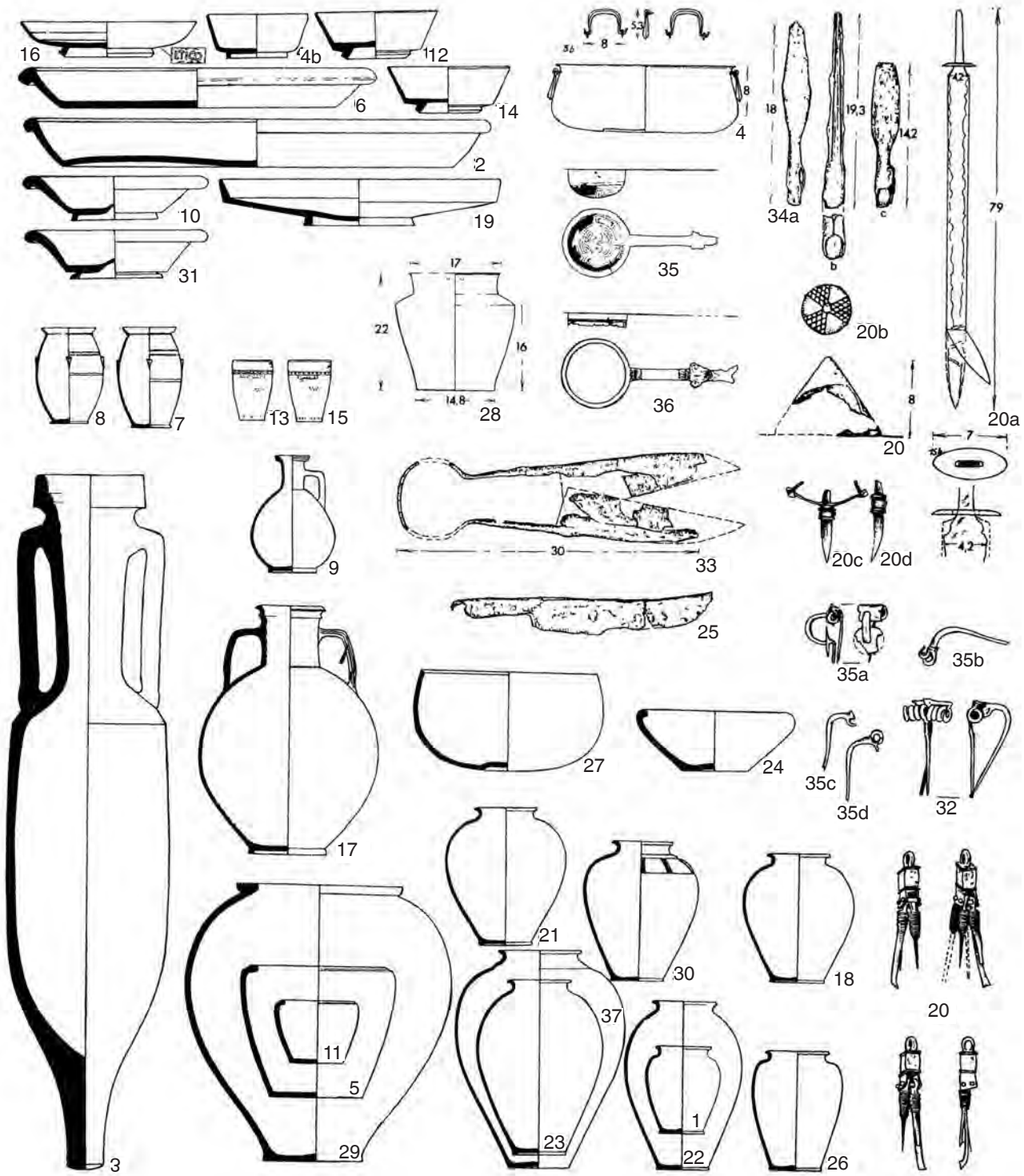

Goeblingen-Nospelt, tombe A. Sans échelle.
(Metzler et al. 1991, fig. 87). 30-20 av. J.-C.

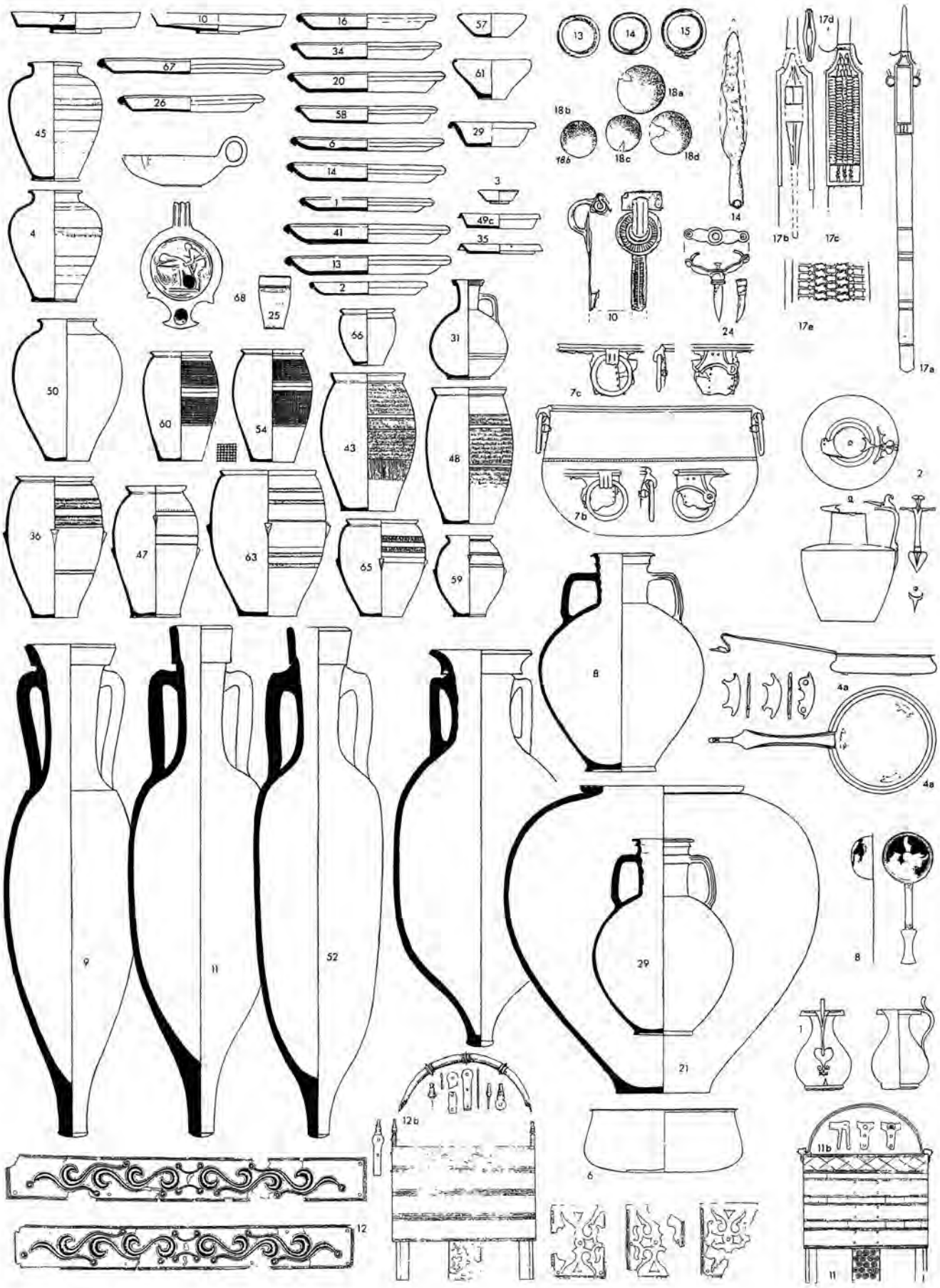

Goeblingen-Nospelt, tombe B. Sans échelle.
(Metzler et al. 1991, fig. 88). 25-15 av. J.-C.

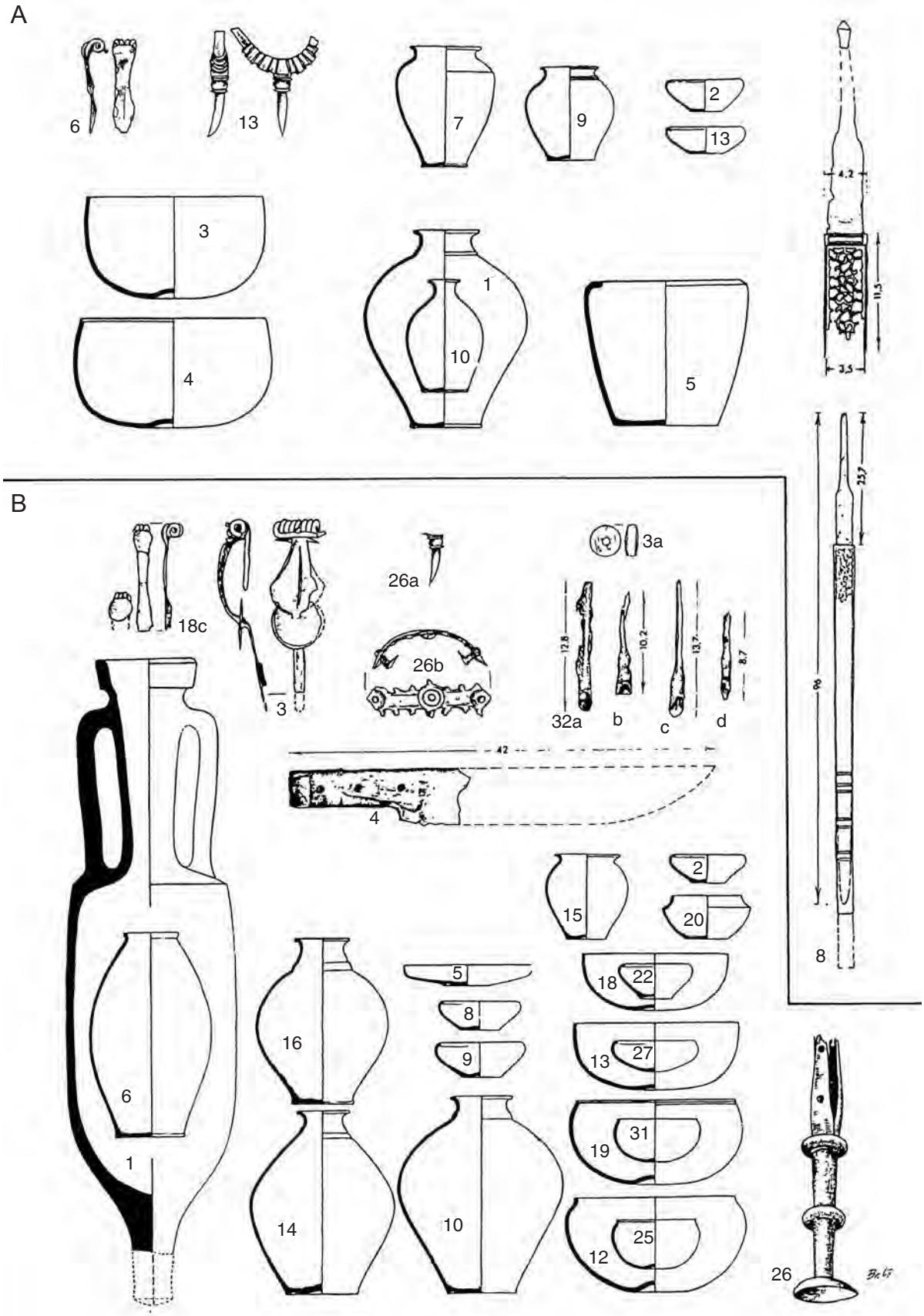

Goeblingen-Nospelt. A : tombe C. B : tombe D. Sans échelle.
(Metzler et al. 1991, fig. 86). A : 50-30 av. J.-C. B : 50-40 av. J.-C.

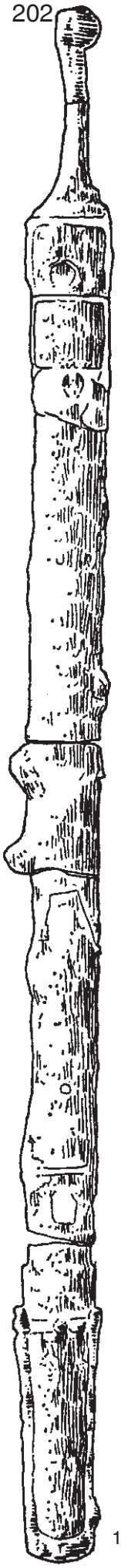

13

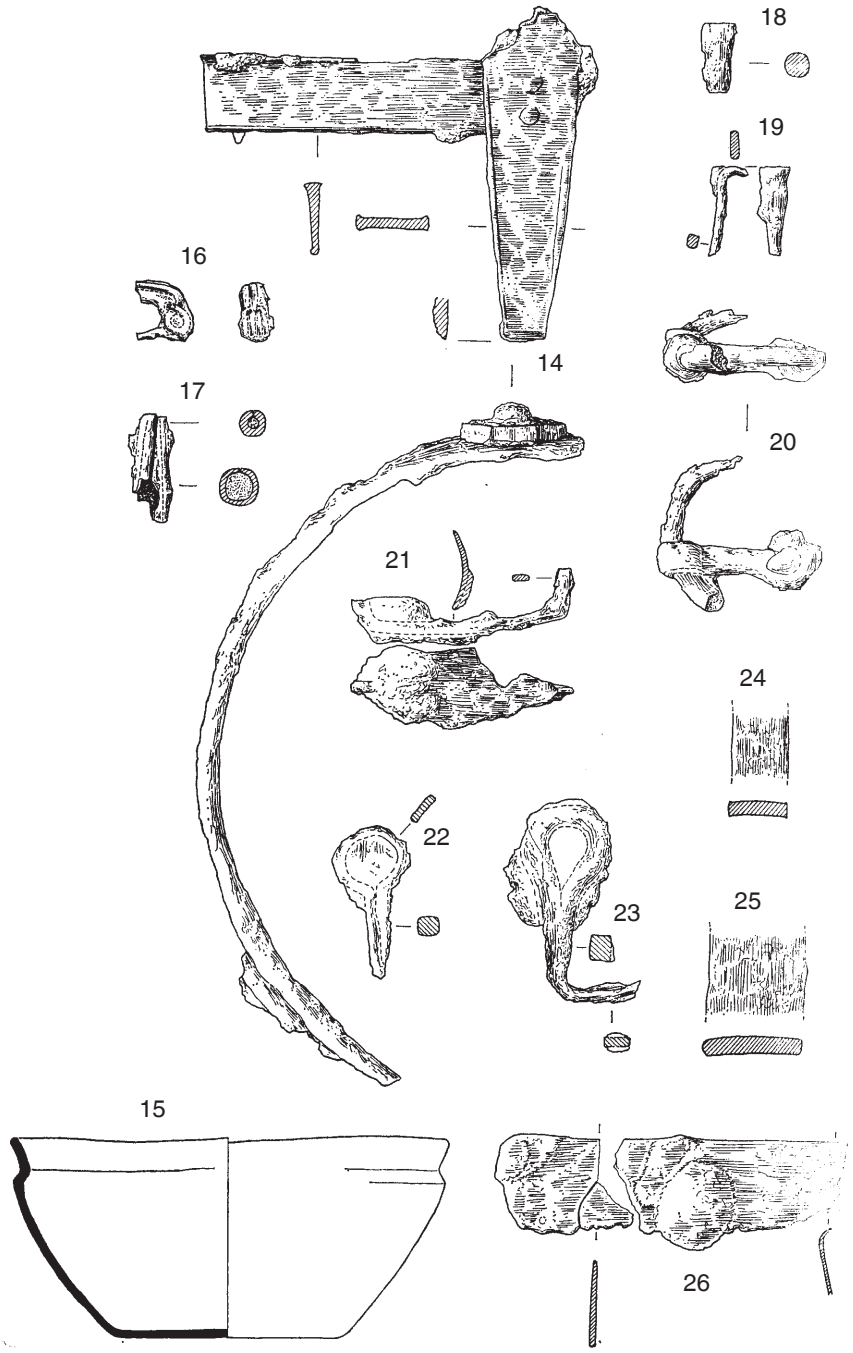

Hannogne, Le Grand Chemin. Echelle 1:4.
(Flouest/Stead 1977b). LT D1b.

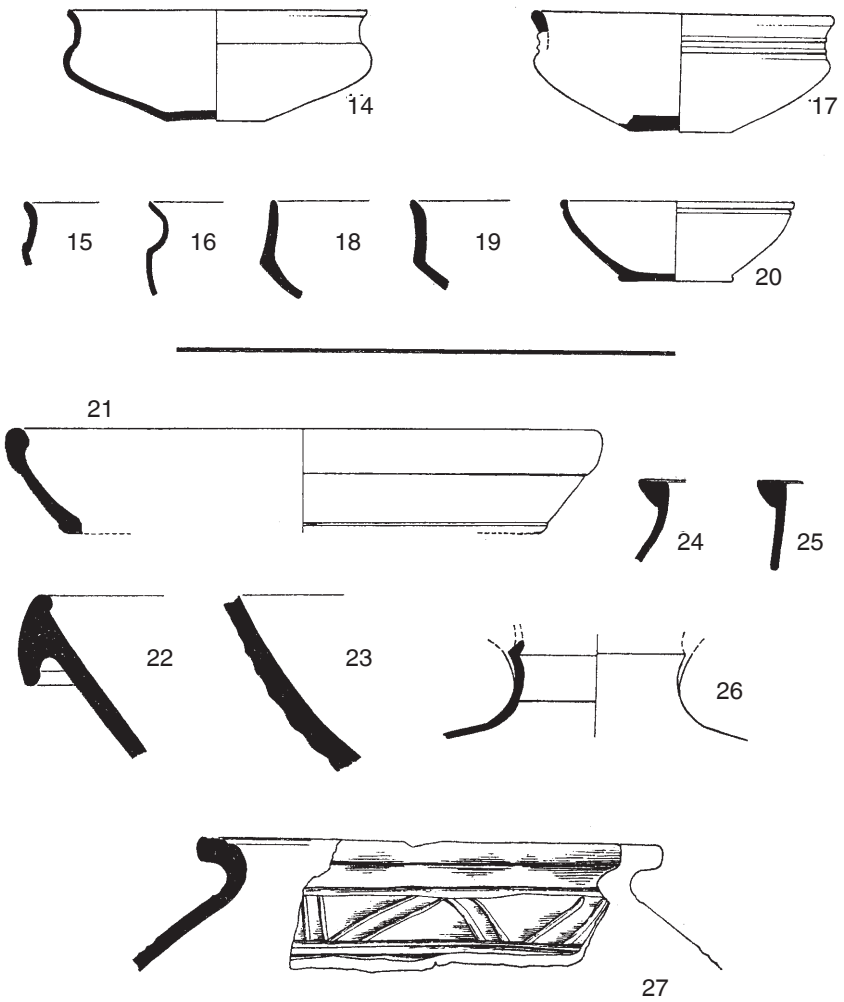

Hannogne, Le Grand Chemin (suite). Echelle 1:4.

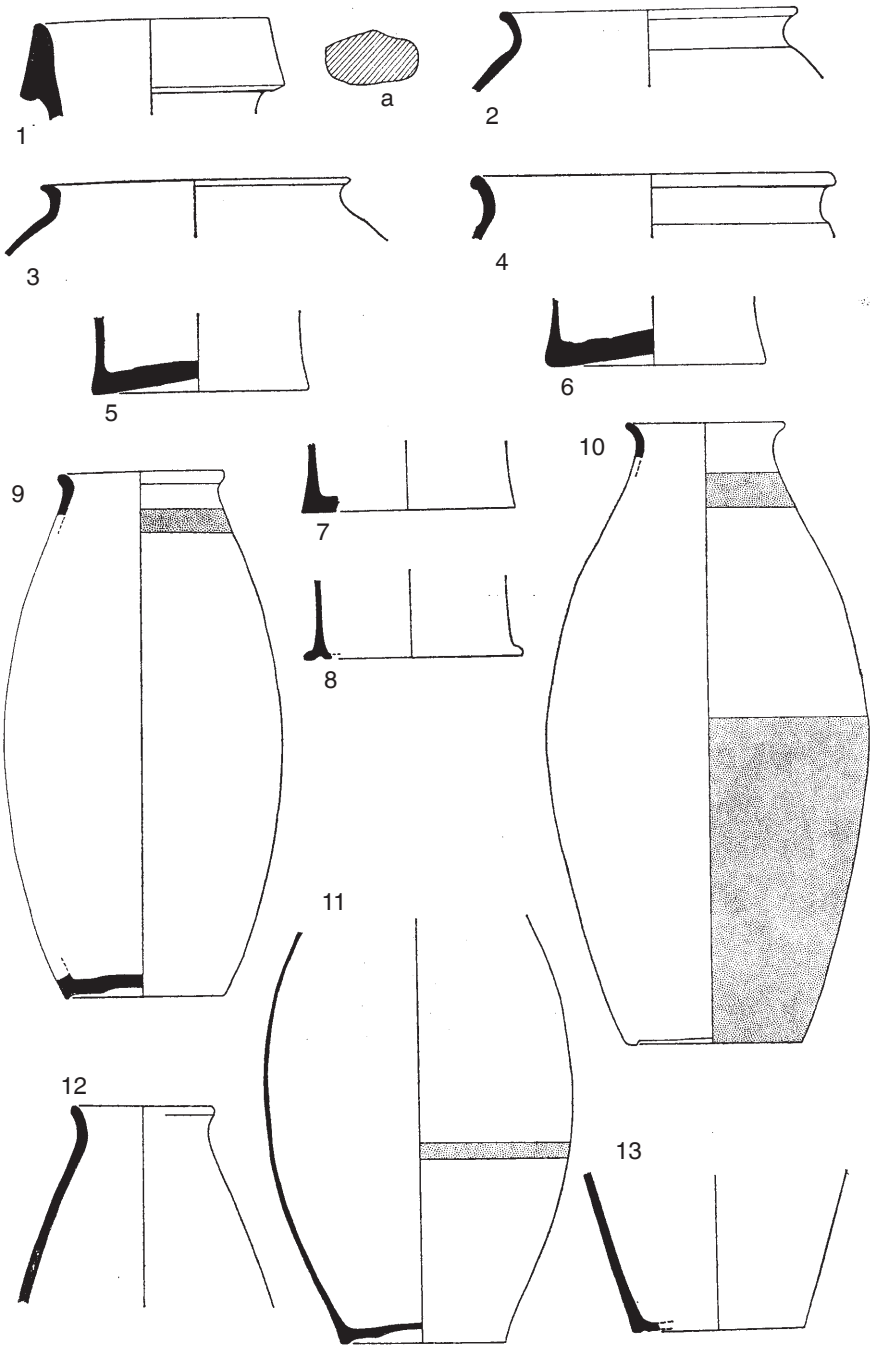

Hannogne, Le Grand Chemin (suite). Echelle 1:4.

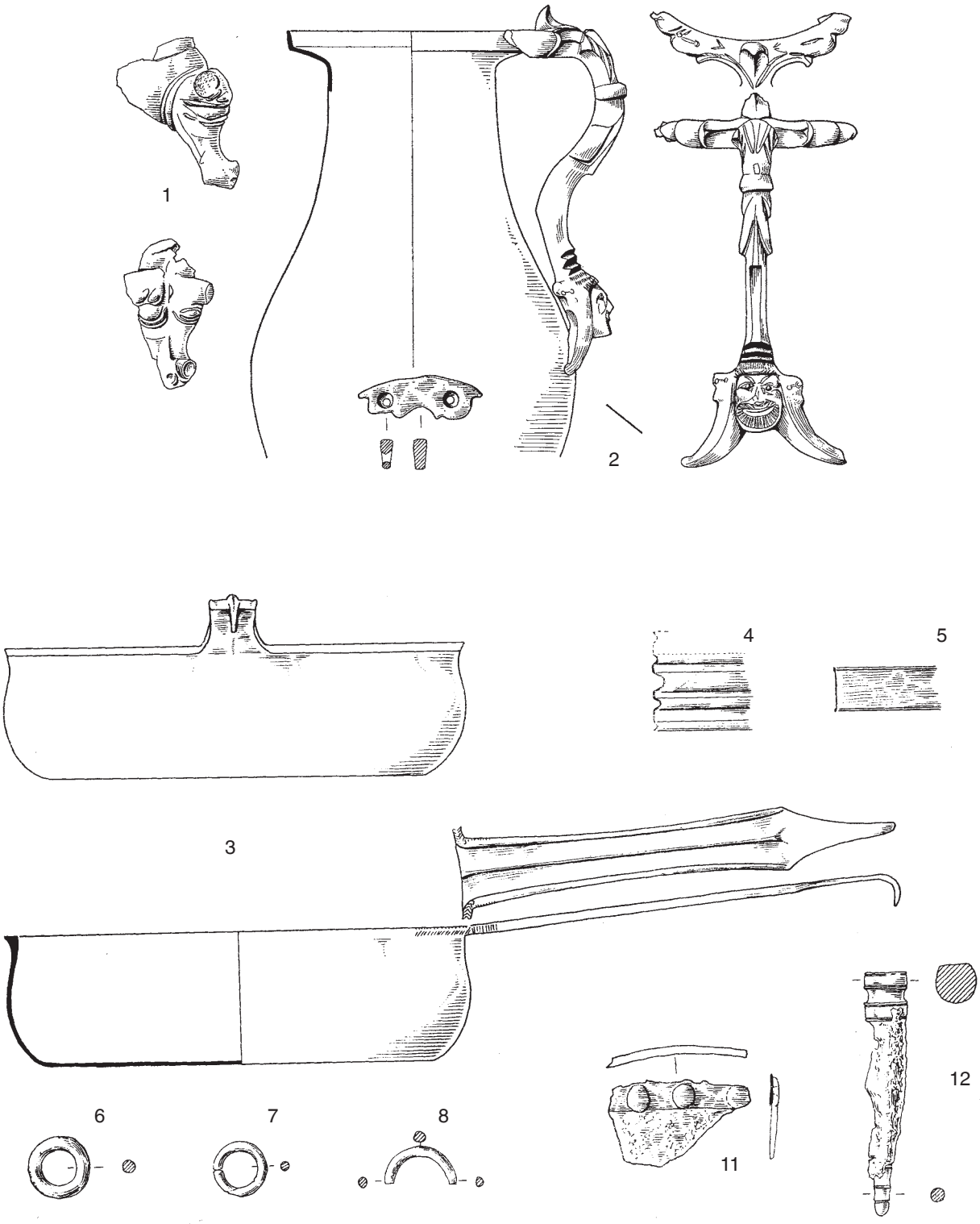

Hannogne, Le Grand Chemin (suite). Echelle 1:3.

Hellange, tombe A. Echelle env. 1:1.
(Krier/Reinert 1993). Epoque tibéro-claudienne (25-50 ap. J.-C.).

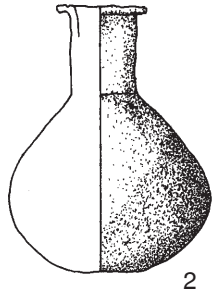

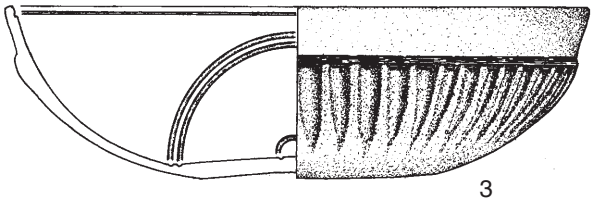

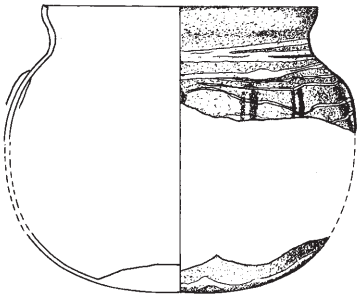

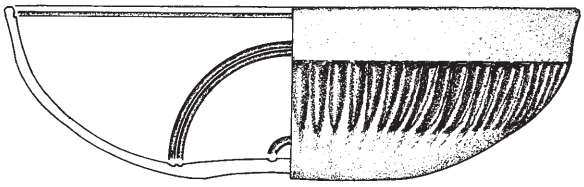

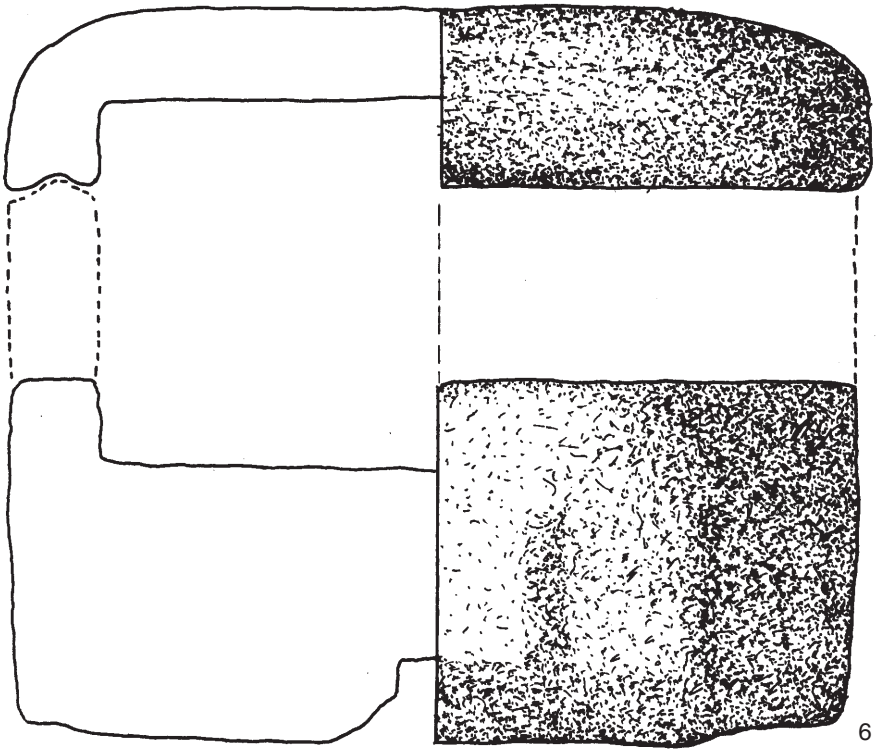

Hellange, tombe A (suite). Echelle 1:2, sauf 6, 1:5.

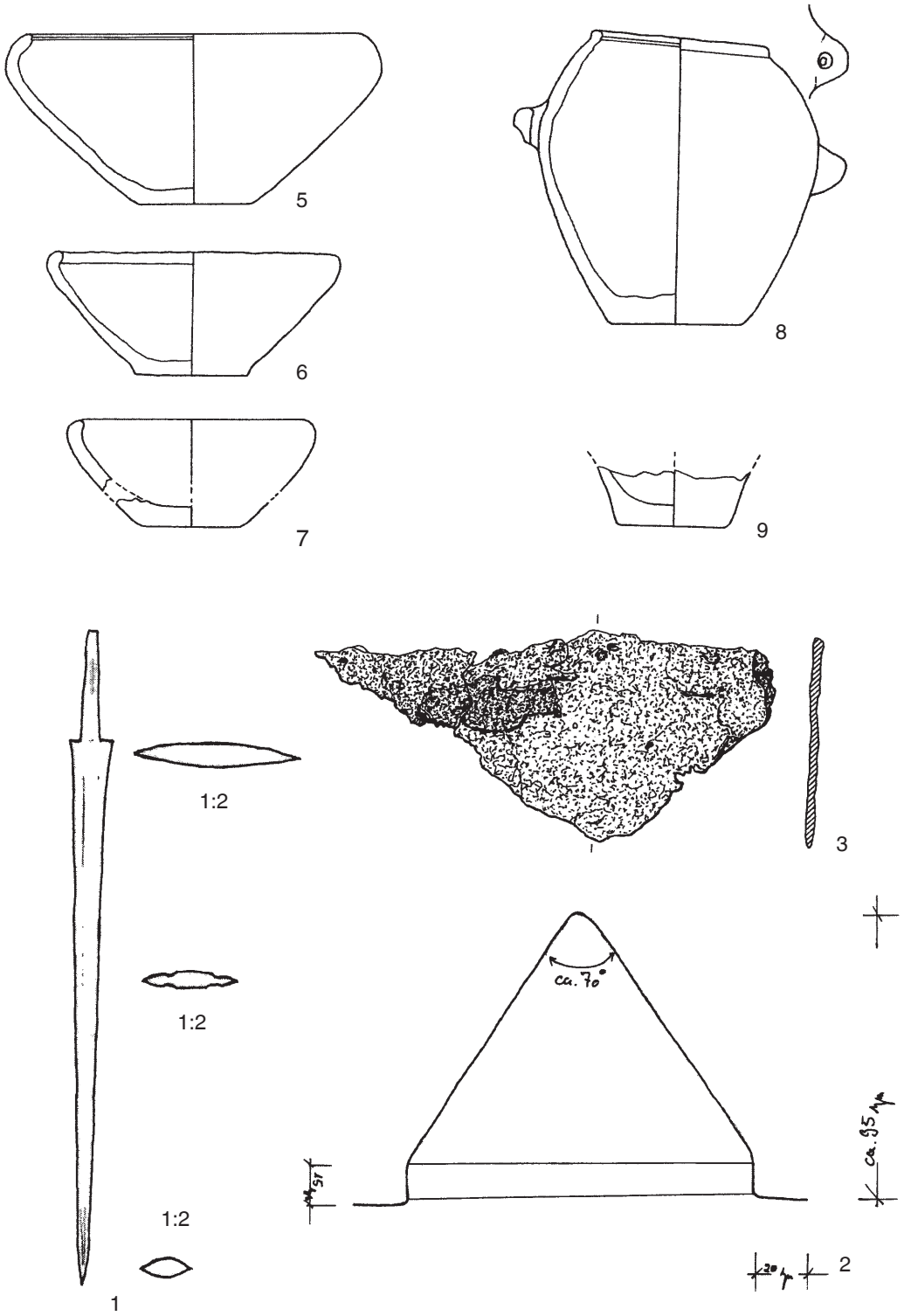

Hoppstädten-Weiersbach, tombe 101. Echelle 1:4, sauf 1, 1:8 et 2, 1:4.
(Gleser 2005, Taf. 126-128). Epoque augustéenne.

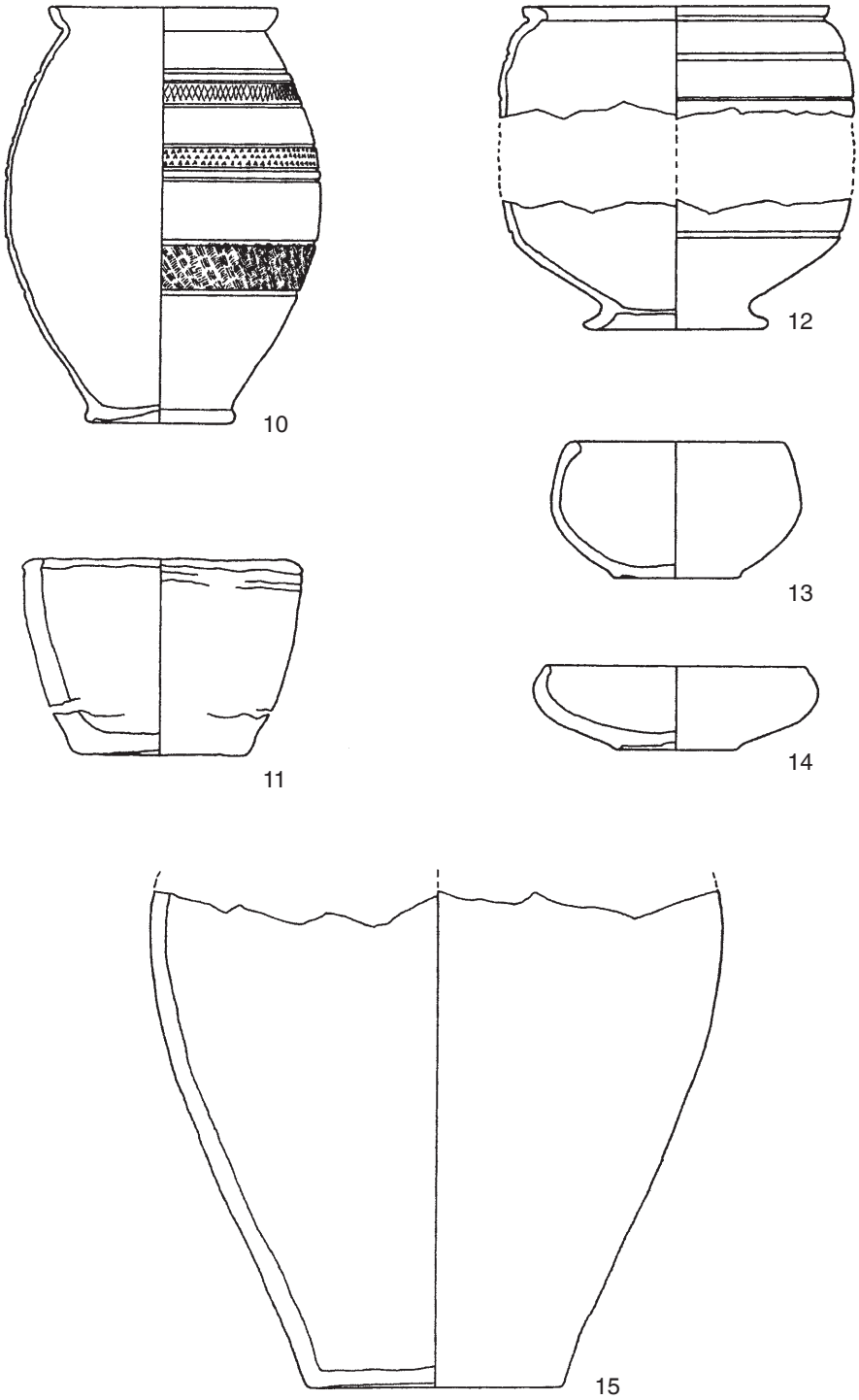

Hoppstädten-Weiersbach, tombe 101 (suite). Echelle 1:4.

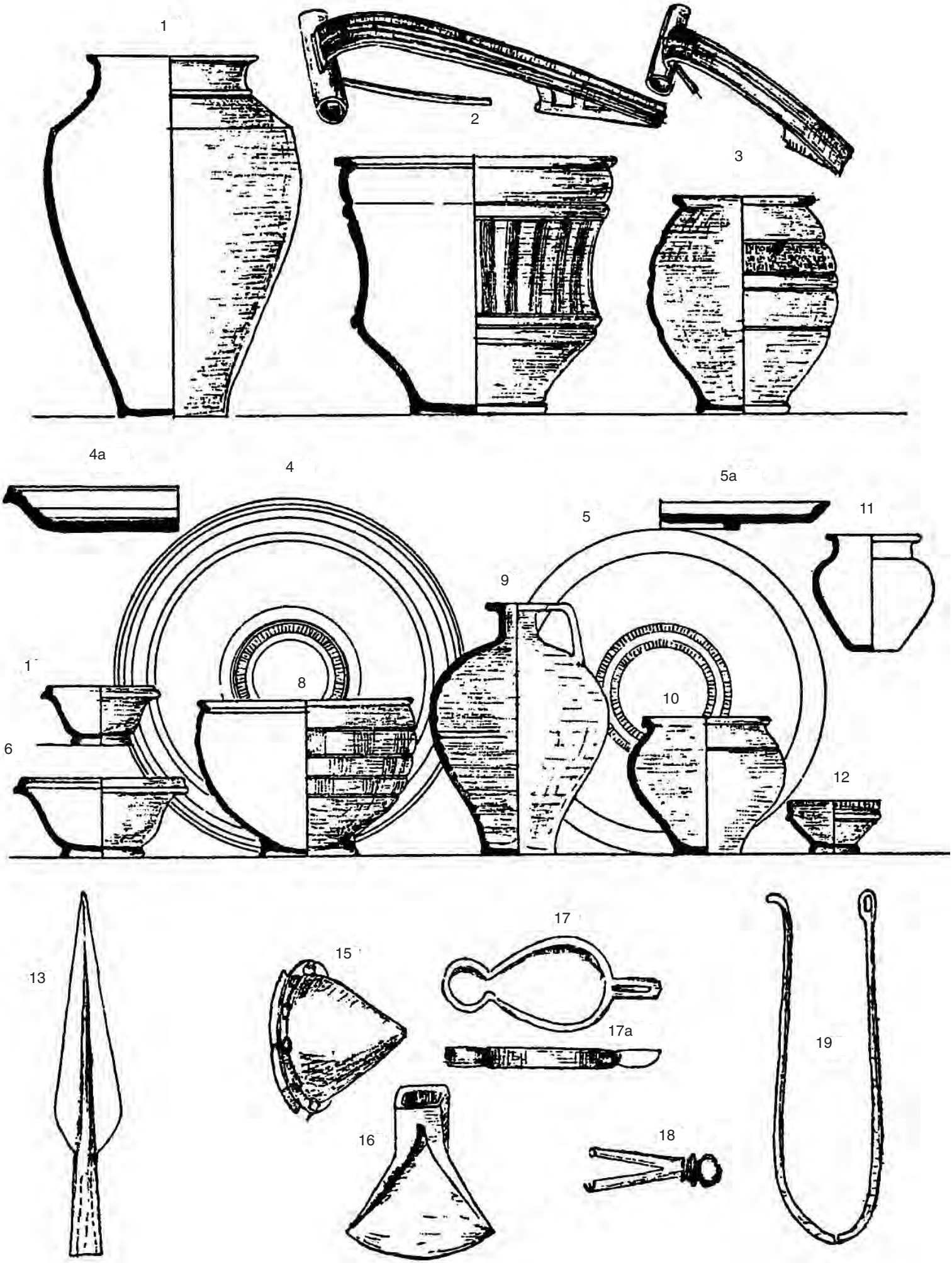

Koblenz-Neuendorf, tombe A. Echelle 1:3 environ, sauf 2 et 3, 1:1 environ.
(Günther 1901, fig. 4). Epoque augustéenne.

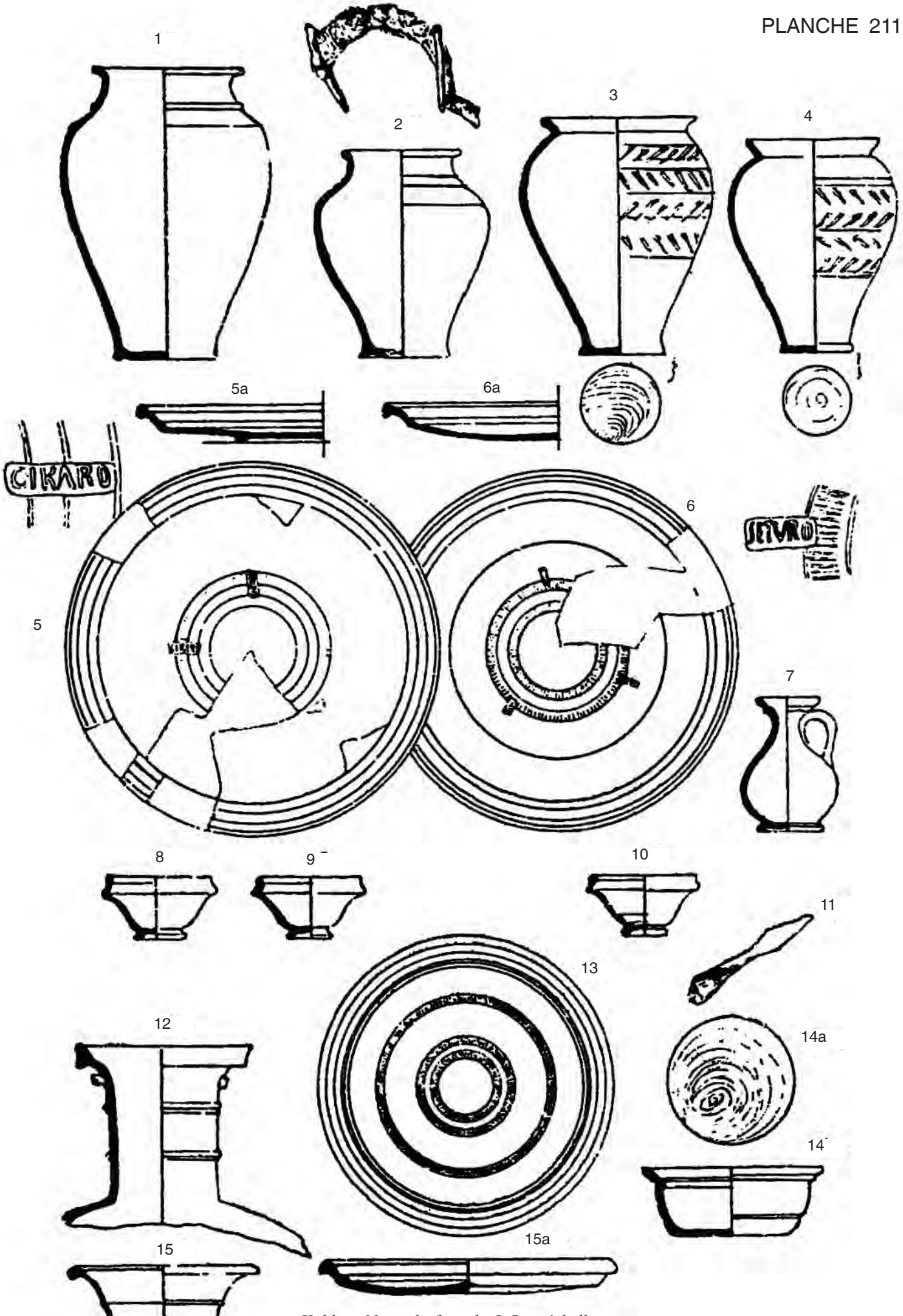

Koblenz-Neuendorf, tombe I. Sans échelle.
(Günther 1901, fig. 7). Epoque augustéenne.

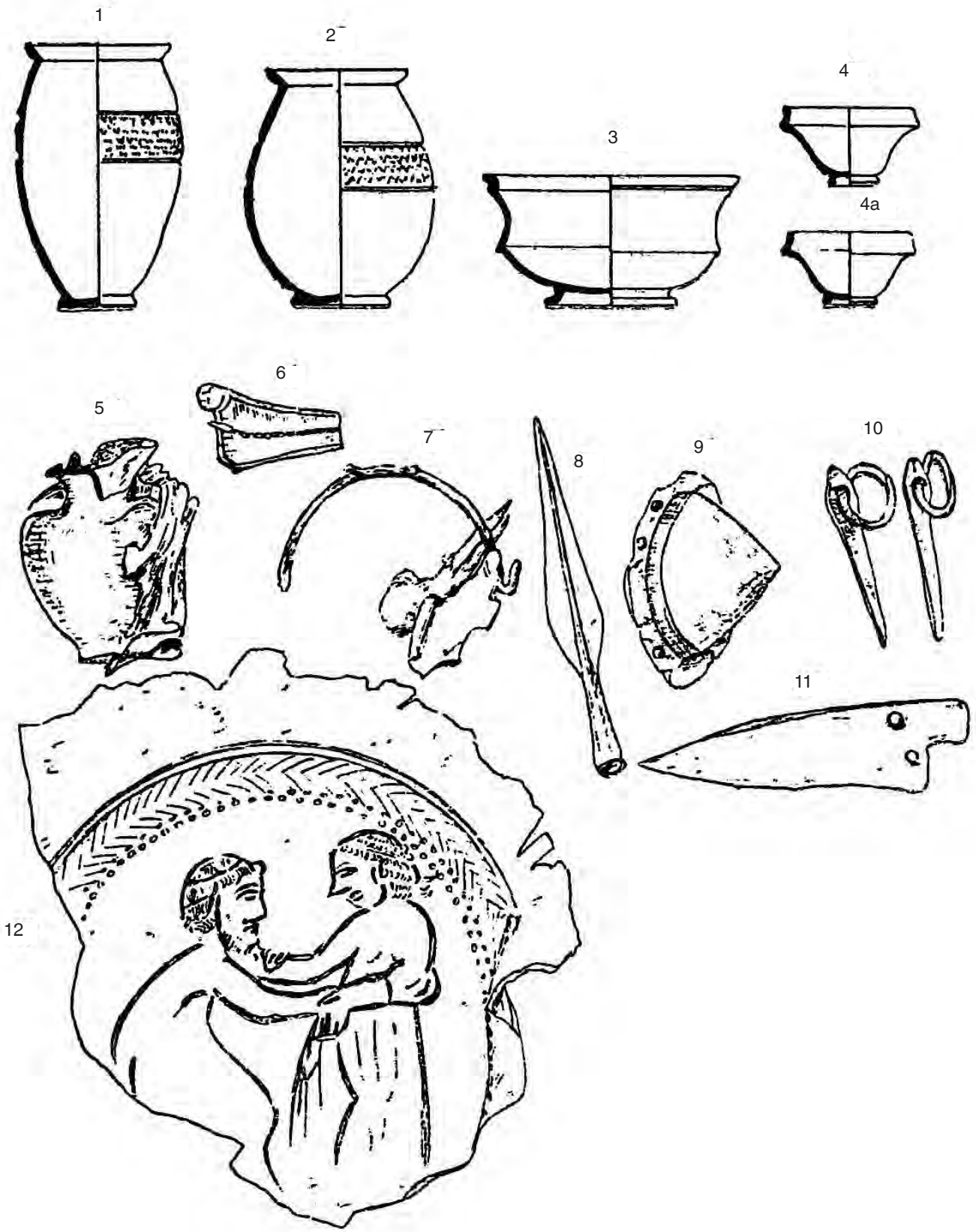

Koblenz-Neuendorf, tombe N. Echelle 1:3 environ, sauf 12 sans échelle.
(Günther 1901, fig. 11). Epoque augustéenne.

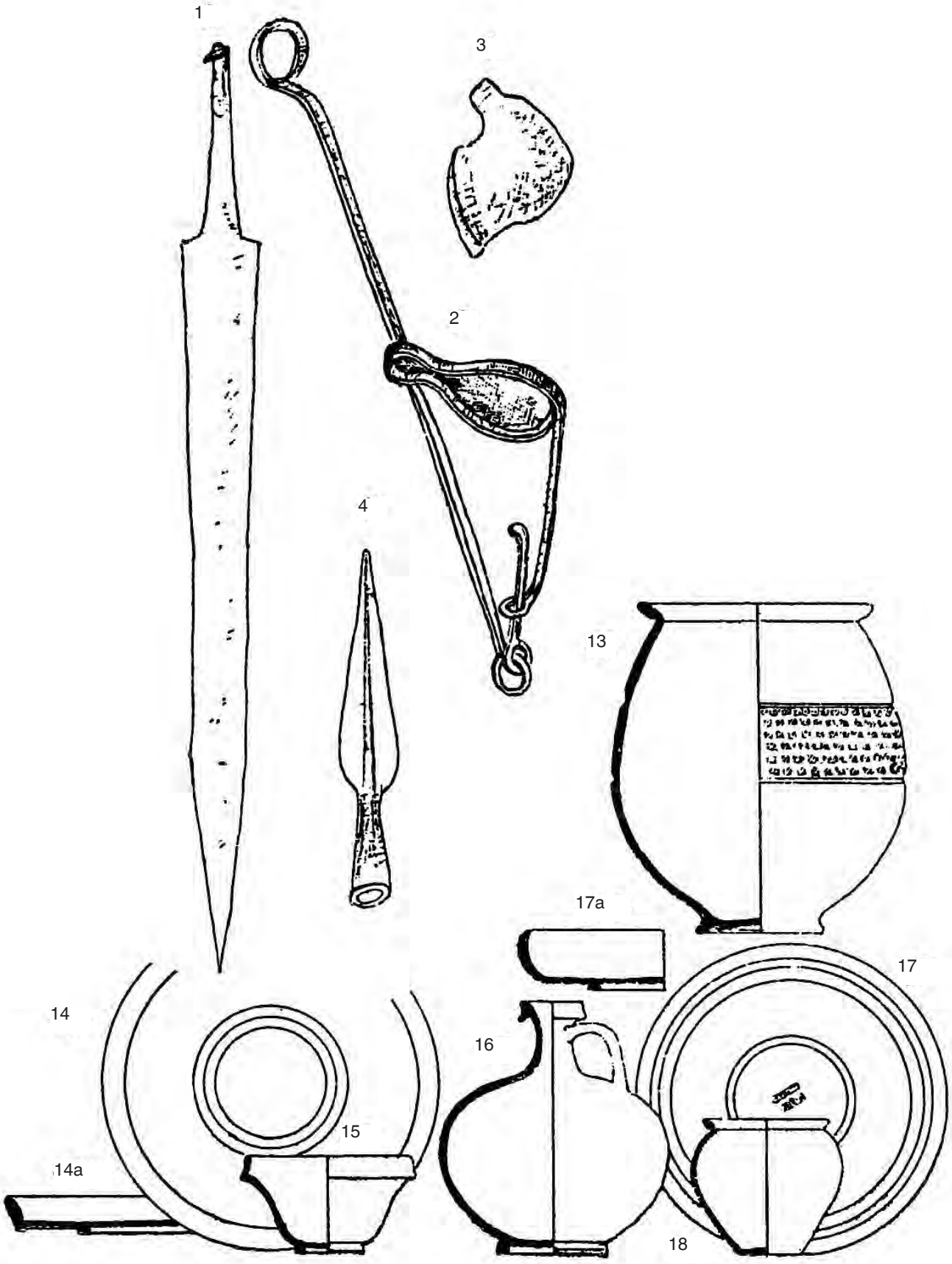

Koblenz-Neuendorf, tombe O. Sans échelle.
(Günther 1901, fig. 12). Epoque augustéenne.

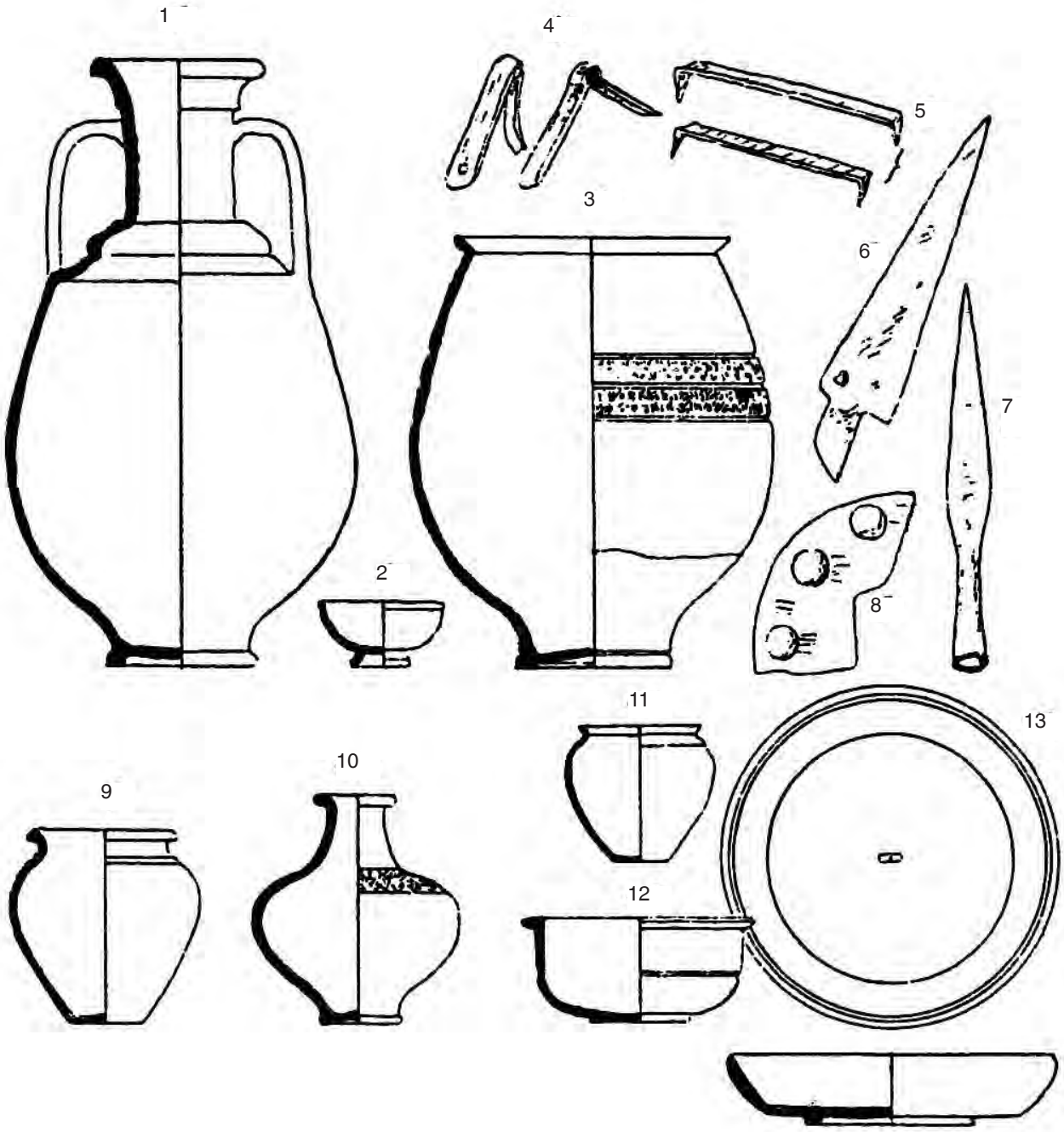

Koblenz-Neuendorf, tombe R. Echelle 1:3 environ.
(Günther 1901, fig. 13). Epoque augustéenne.

A

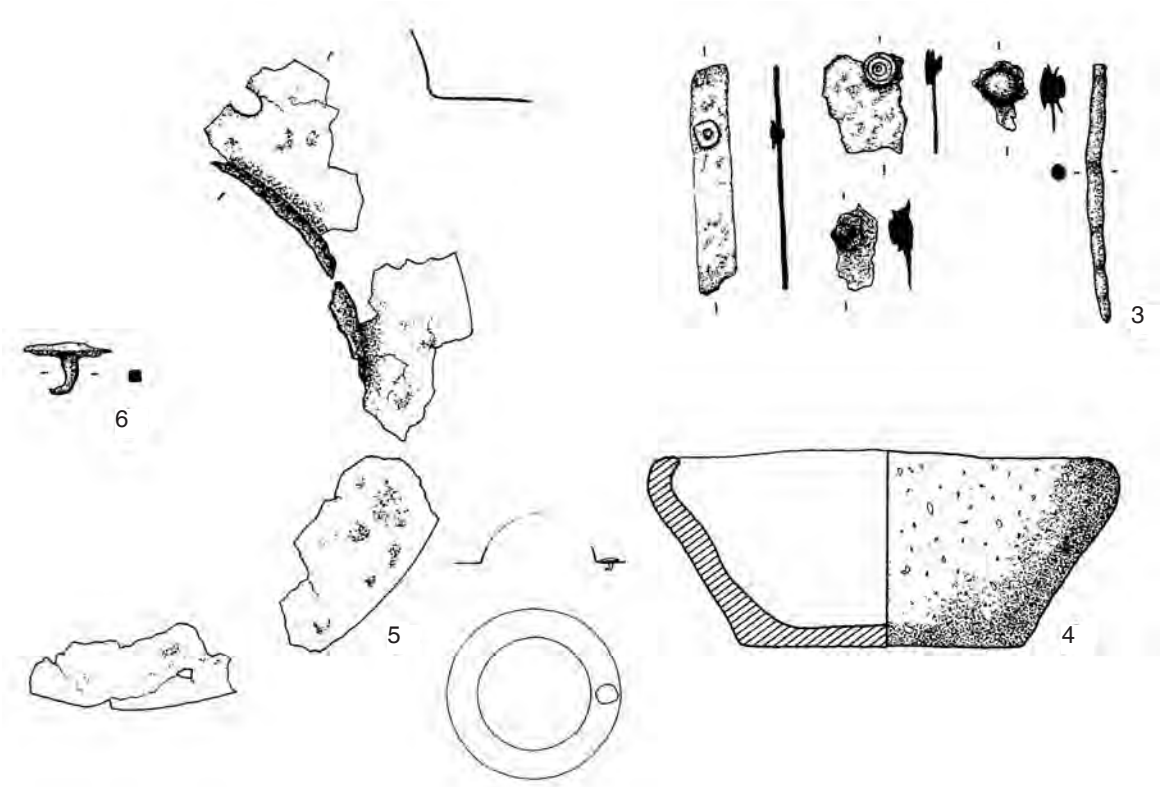

B

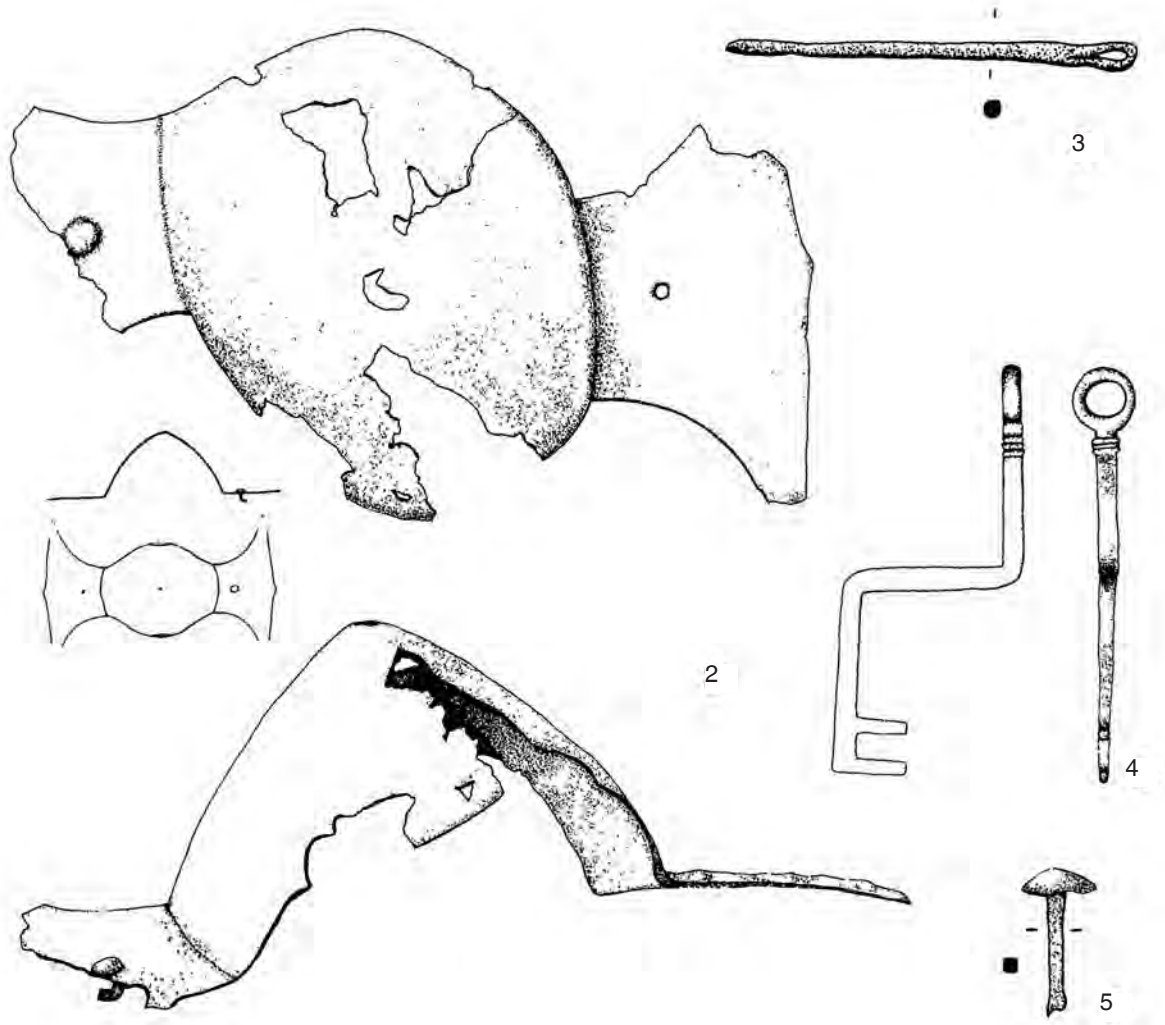

Lamadeleine. A : tombe 12. Echelle 1:2. B : tombe 59. Echelle: 1:2, sauf 3, 1:1.
(Metzler-Zens/Metzler/Méniel 1999). LT D2b.

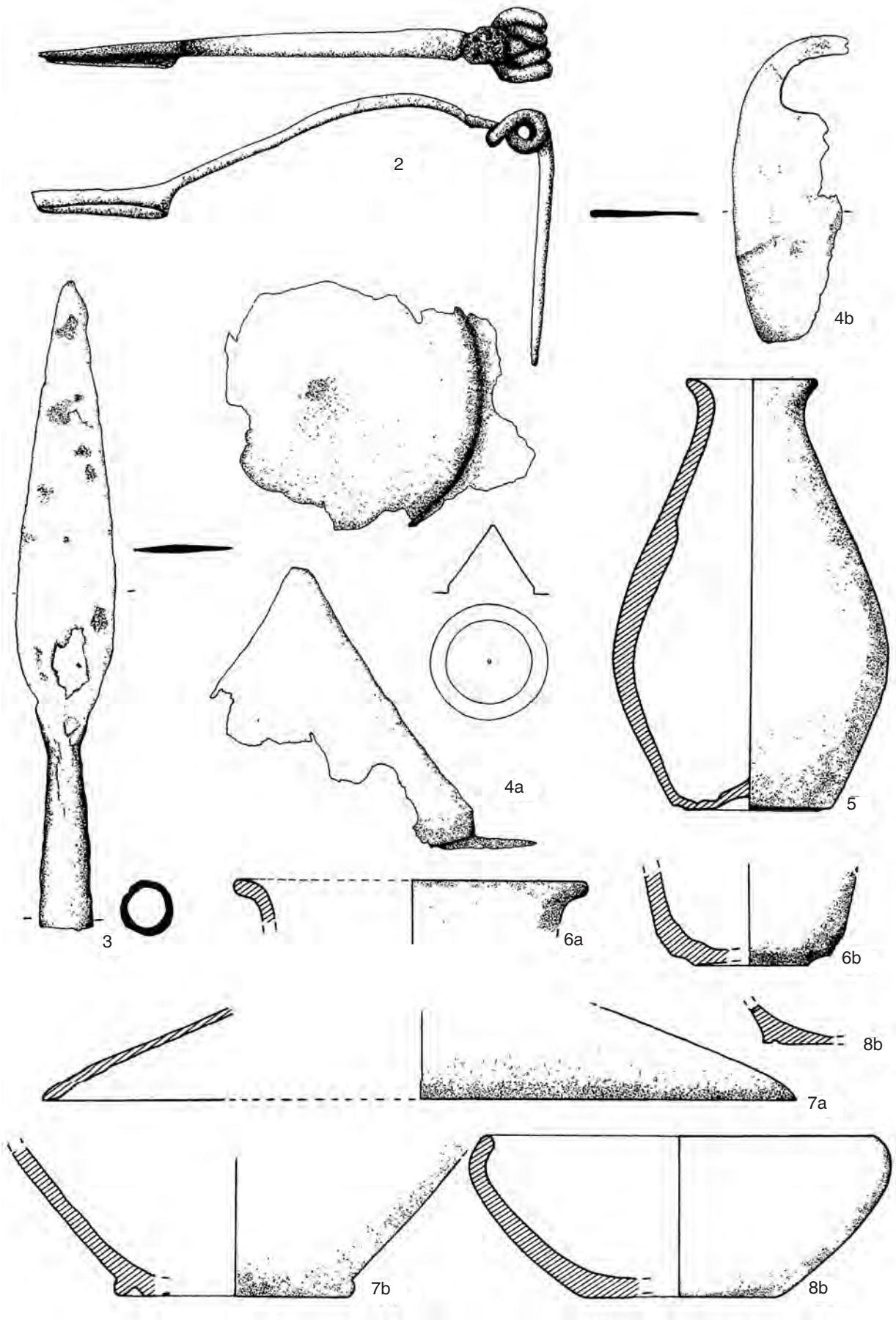

Lamadeleine, tombe 32. Echelle 1:2, sauf 2, 1:1.
(Metzler-Zens/Metzler/Méniel 1999). LT D2b.

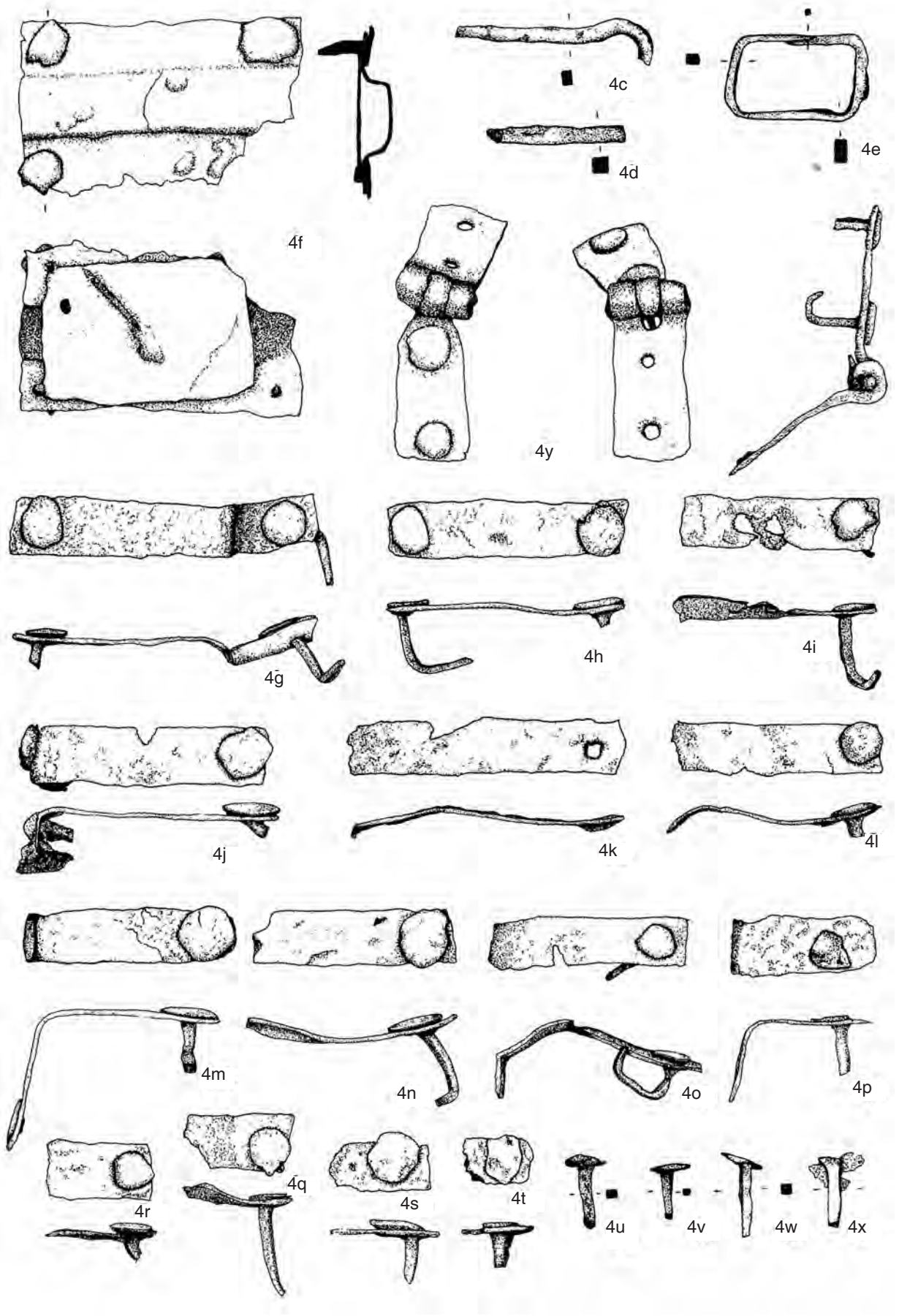

Lamadeleine, tombe 32 (suite). Echelle 1:2.

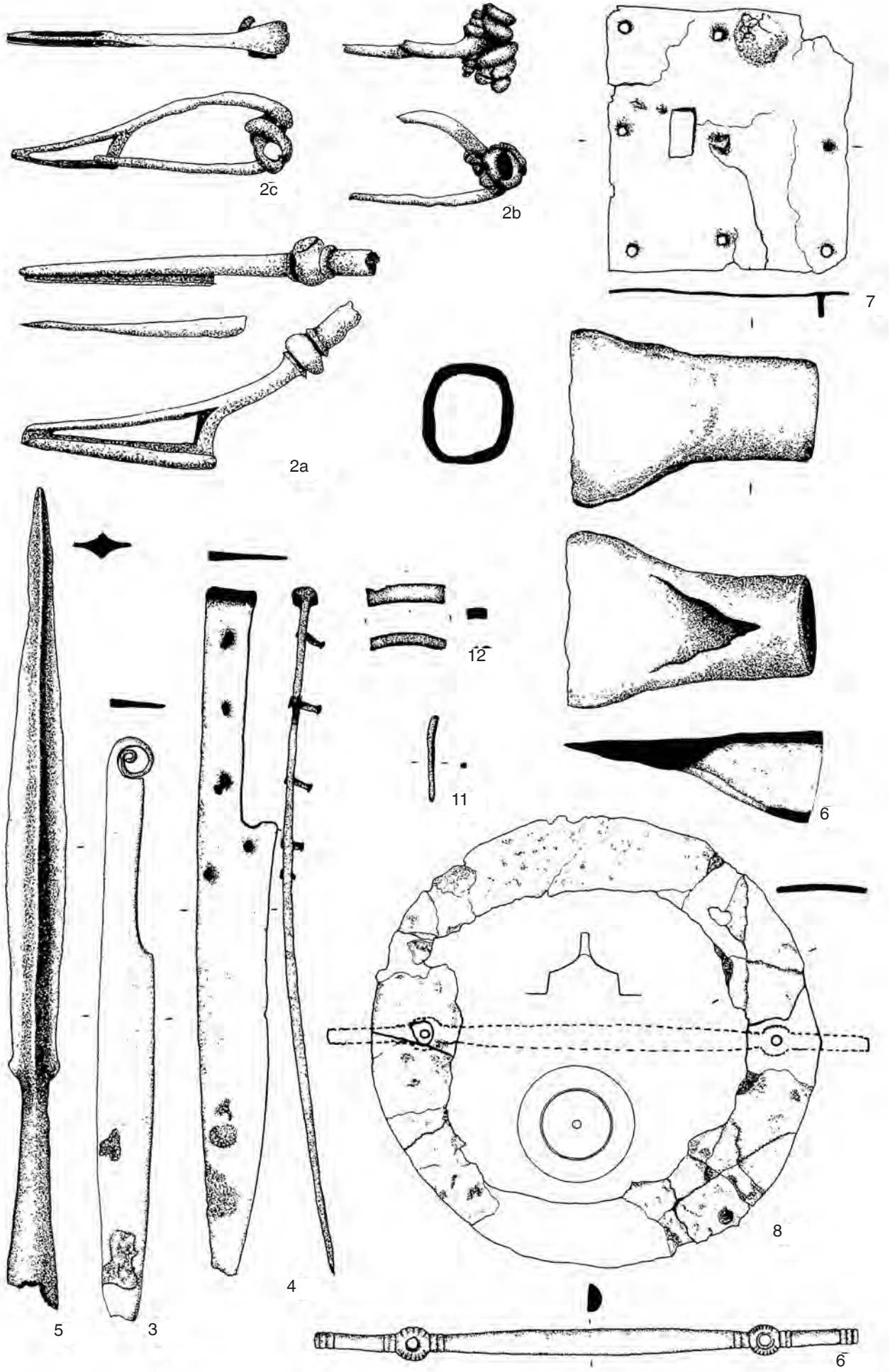

Lamadeleine, tombe 39. Echelle 1:2, sauf 2a-c, 1:1.
(Metzler-Zens/Metzler/Méniel 1999). LT D2a.

A

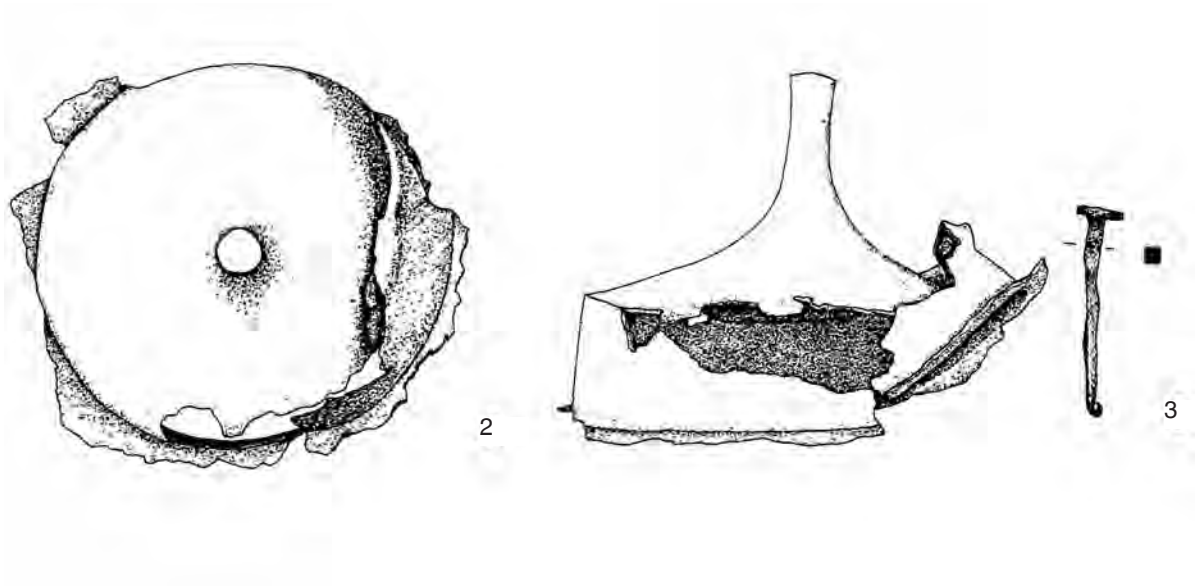

B

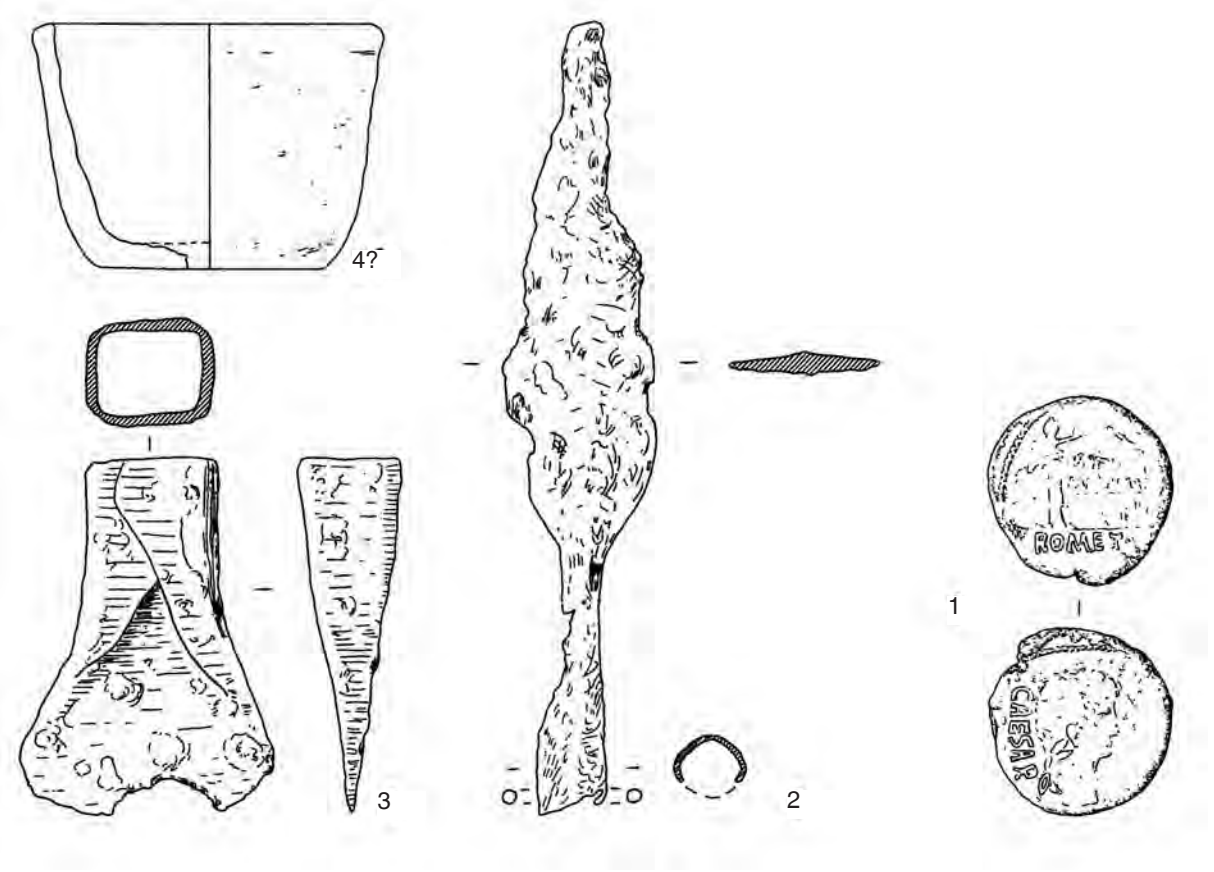

A : Lamadeleine, tombe 58. Echelle 1:2. B : Lebach “Die Motte”, tombe 181. Echelle 1:2, sauf 1, 1:1 et 3, 2:3.
A : (Metzler-Zens/Metzler/Méniel 1999). LT D2a. B : (Gerlach 1976). Epoque augustéenne.

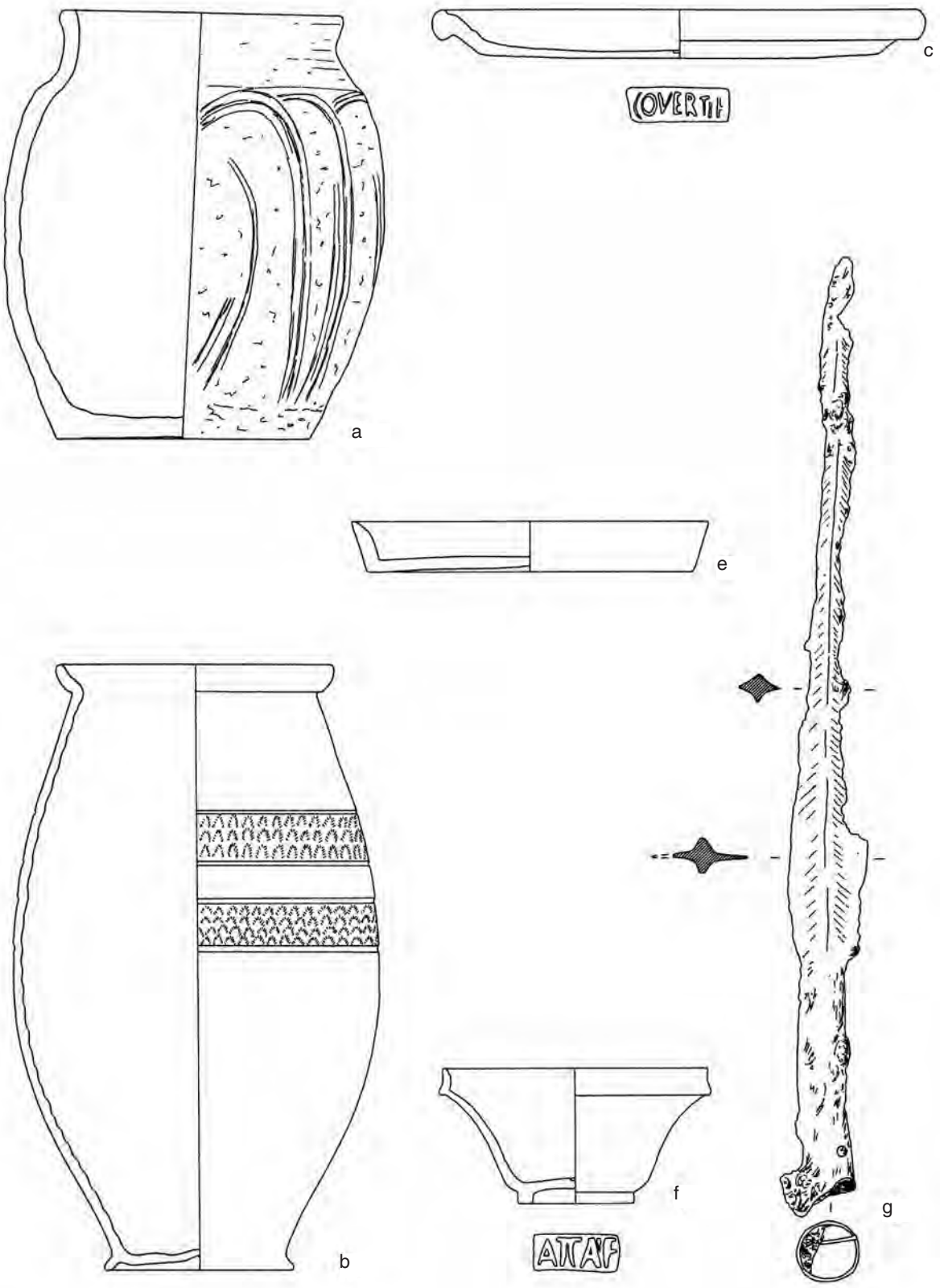

Lebach “Die Motte”, tombe 106. Echelle 1:3, sauf g, 1:2.
(Gerlach 1976). Epoque augustéenne.

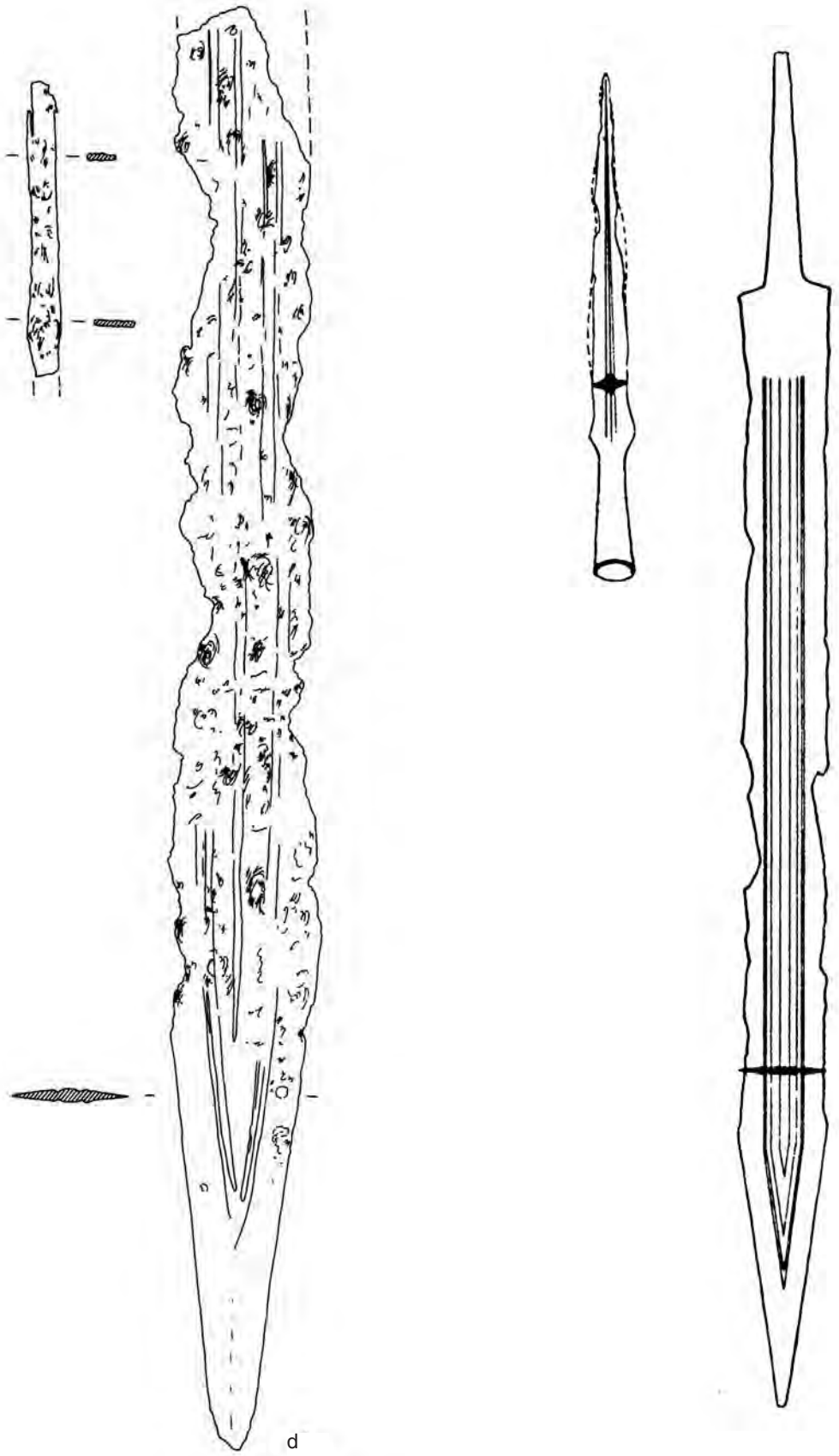

Lebach “Die Motte”, tombe 106 (suite). Echelle 1:2. Les dessins du glaive et du fer issus de Klein 1929, Taf. 13 sont donnés à titre de comparaison (échelle 1:4).

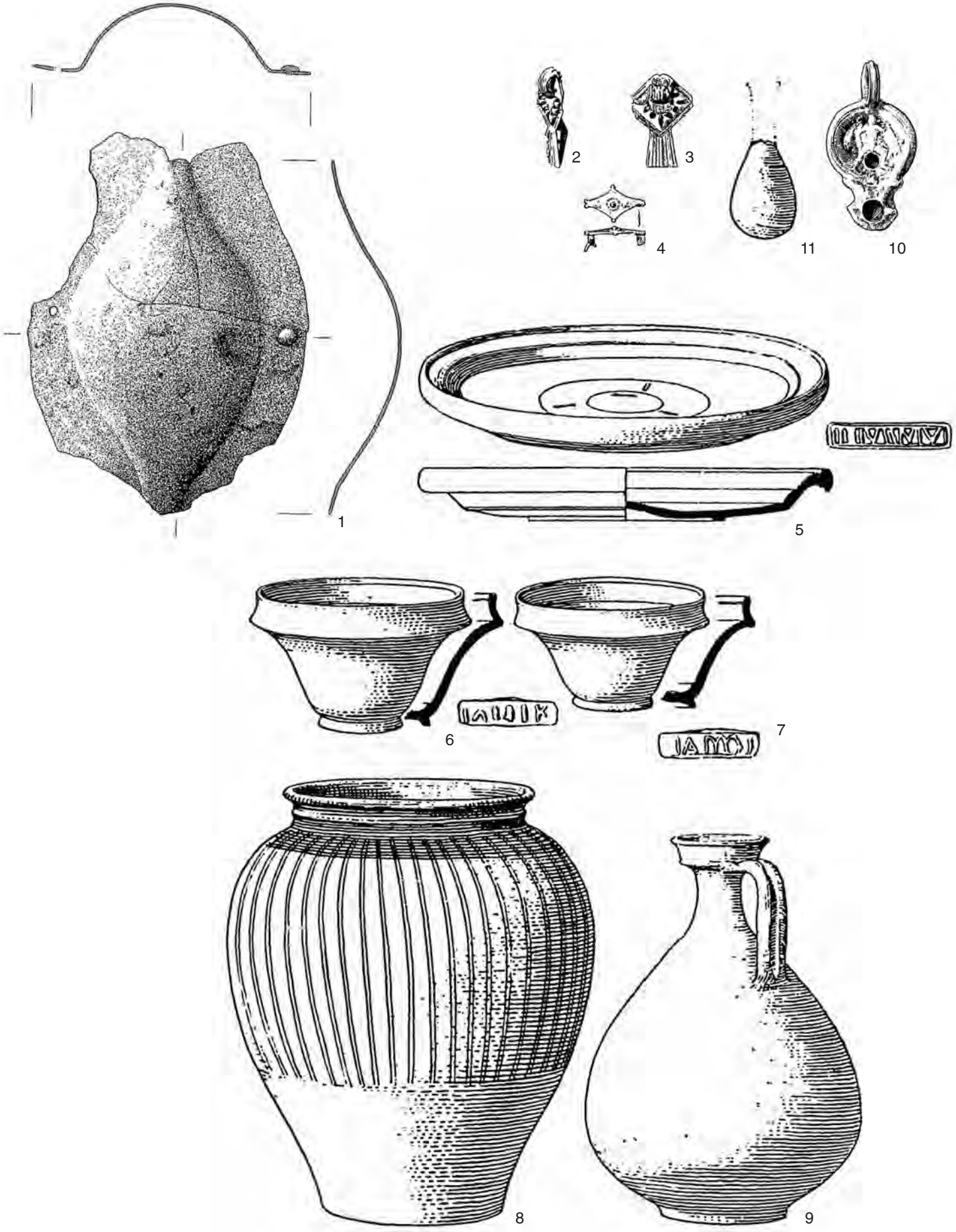

Mainz-Weisenau, tombe 1. Echelle 1:3.
(Behrens 1923, fig. 1; Bockius 1989, fig. 2, 1). Epoque augustéenne tardive.

A

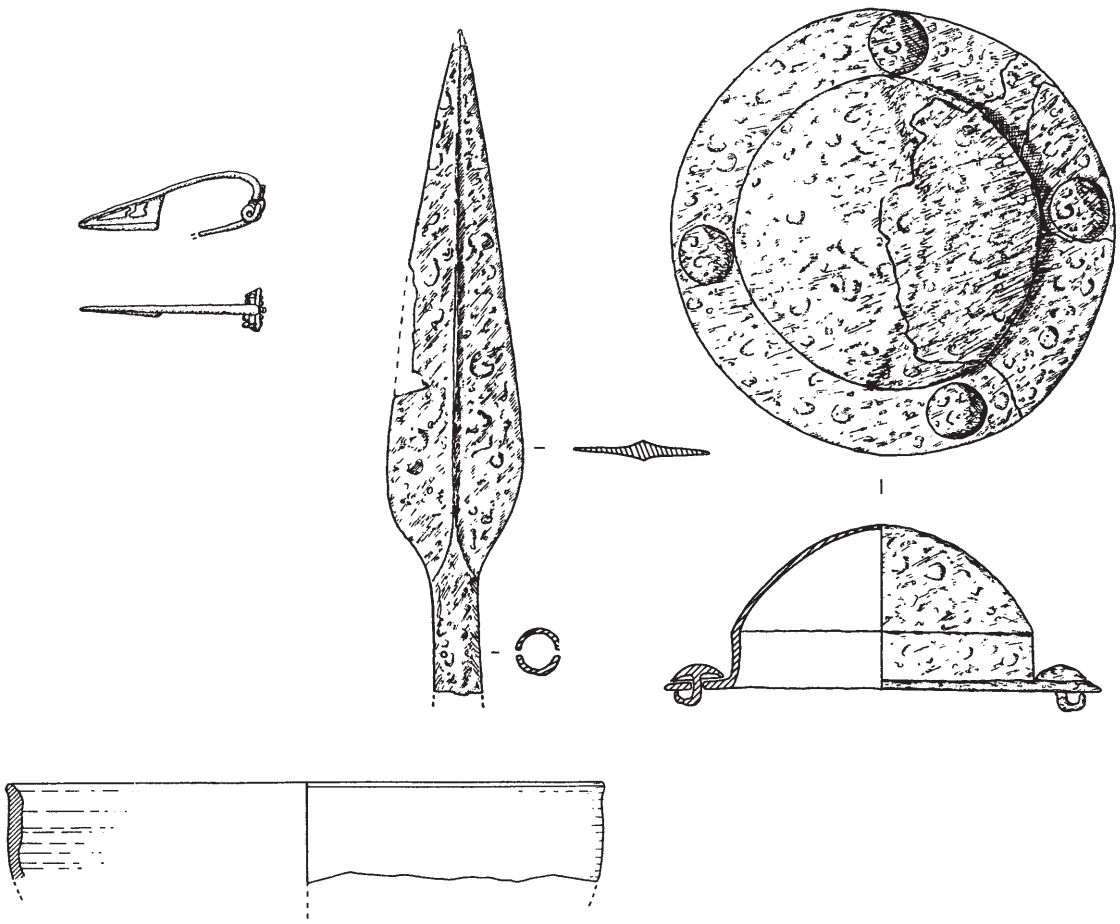

B

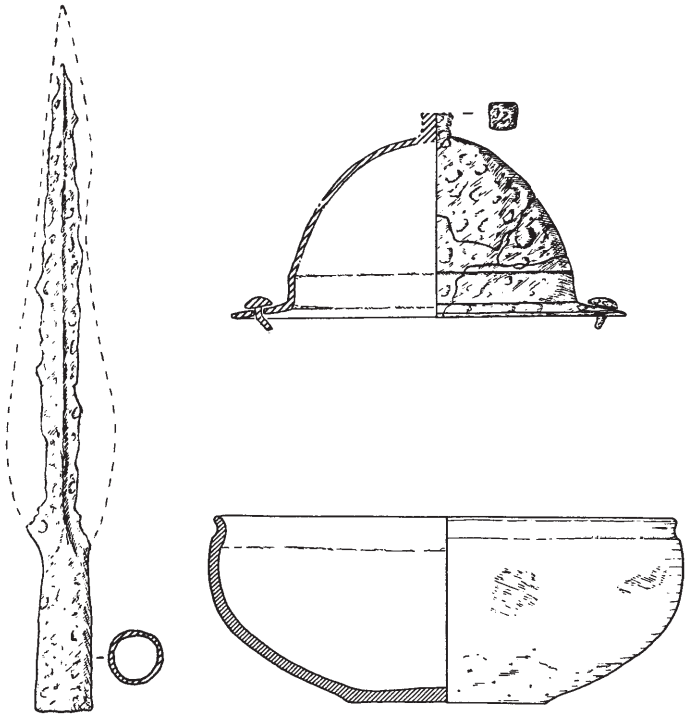

Mayen. A : tombe 16. B : tombe 33. Echelle 1:3.
(Oesterwind 1989). LT D2b.

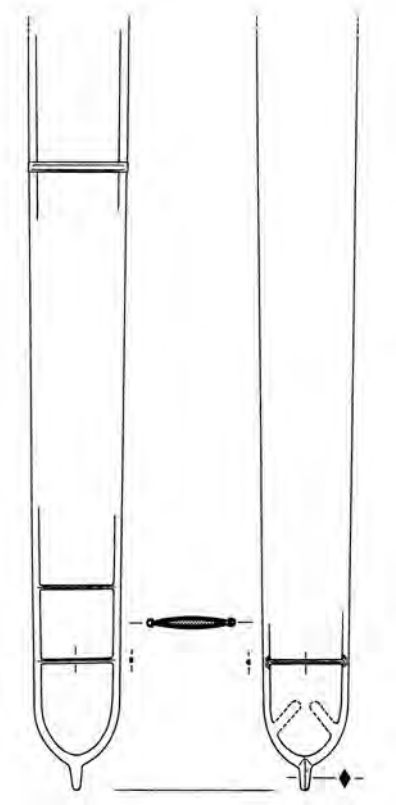

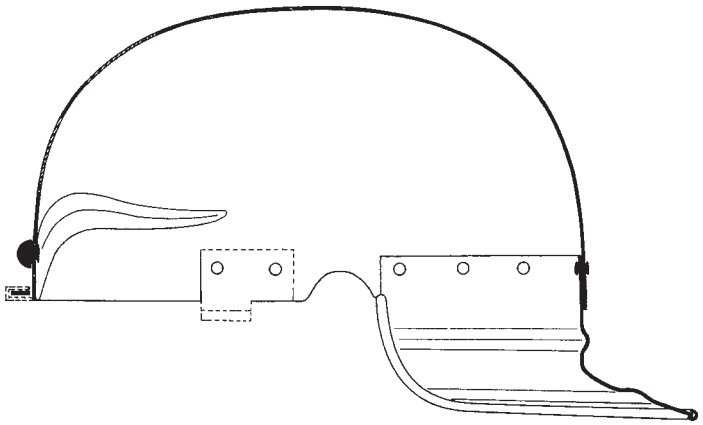

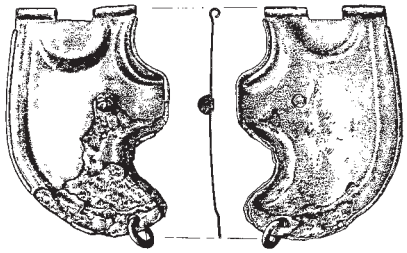

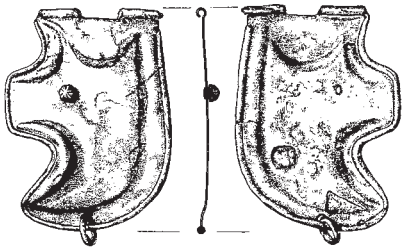

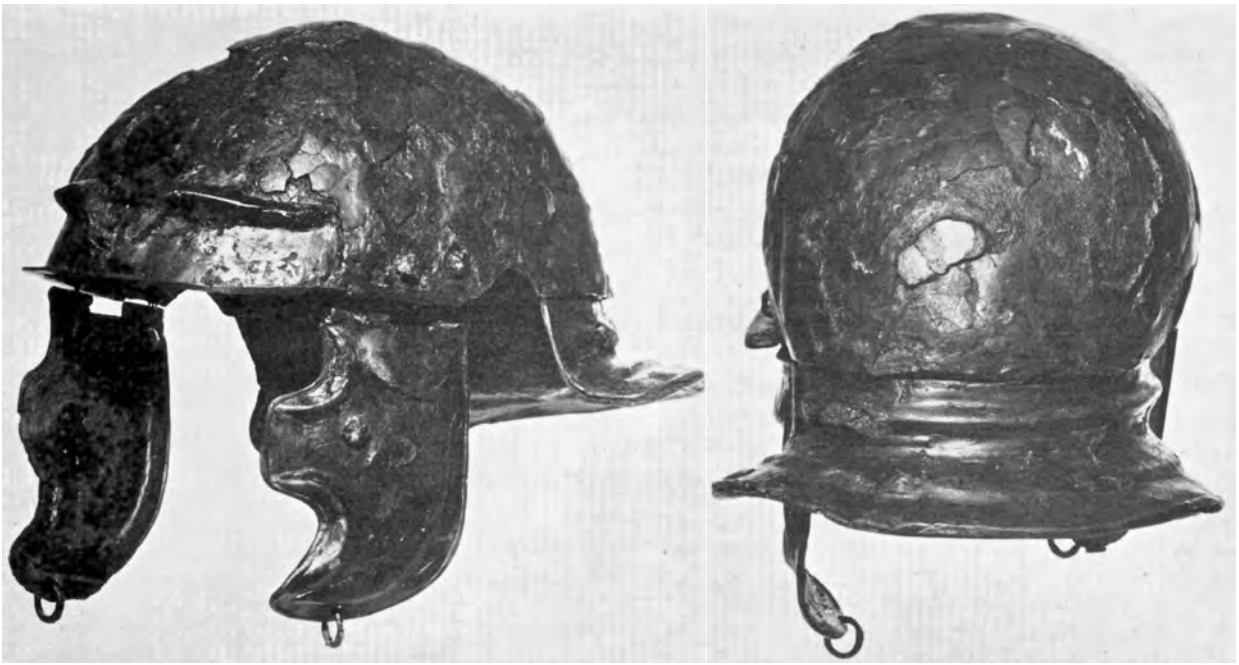

Mesnil-sous-Jumiège. Echelle 1:3, sauf la photo sans échelle.
(Schaaff 1986, Abb. 5 et 7). LT D2.

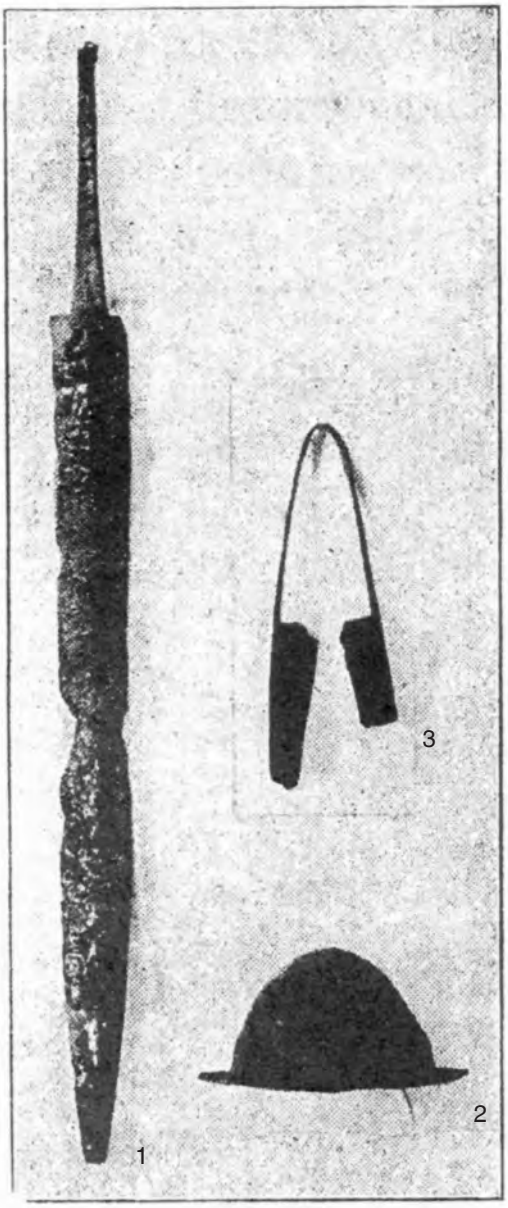

Neunkirchen/Nahe. Photographie des objets illustrés sur la planche suivante. Sans échelle.
(Behrens 1950, Abb. 28; Schumacher 1999, Taf. 32). Epoque augustéenne.

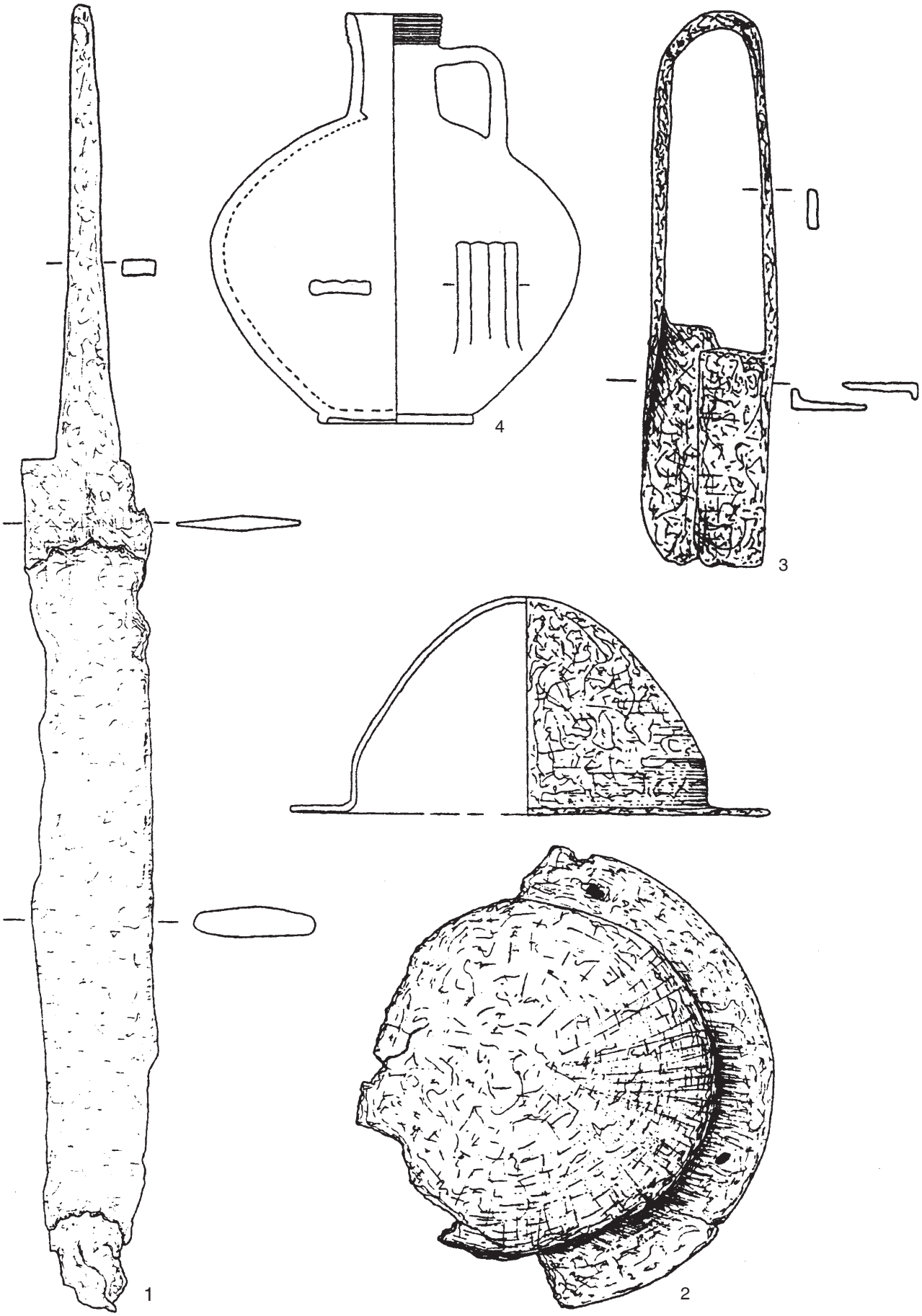

Neunkirchen/Nahe. Echelle 1:2, sauf 4, 1:4.

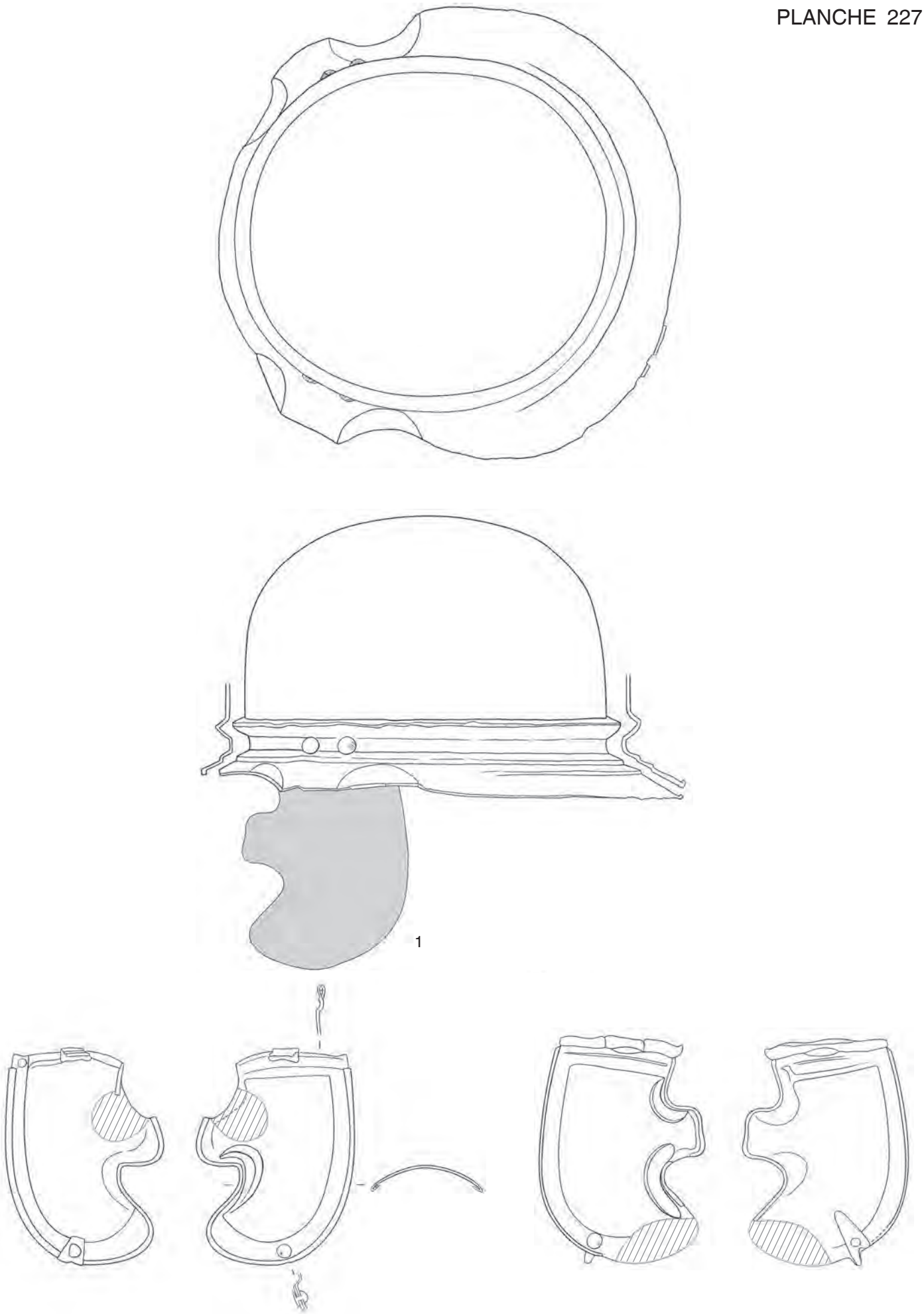

Notre-Dame-du-Vaudreuil, La Coulinière, tombe au casque. Echelle 1:3.
(Dechezleprêtre/Pernet 2005). LT D2.

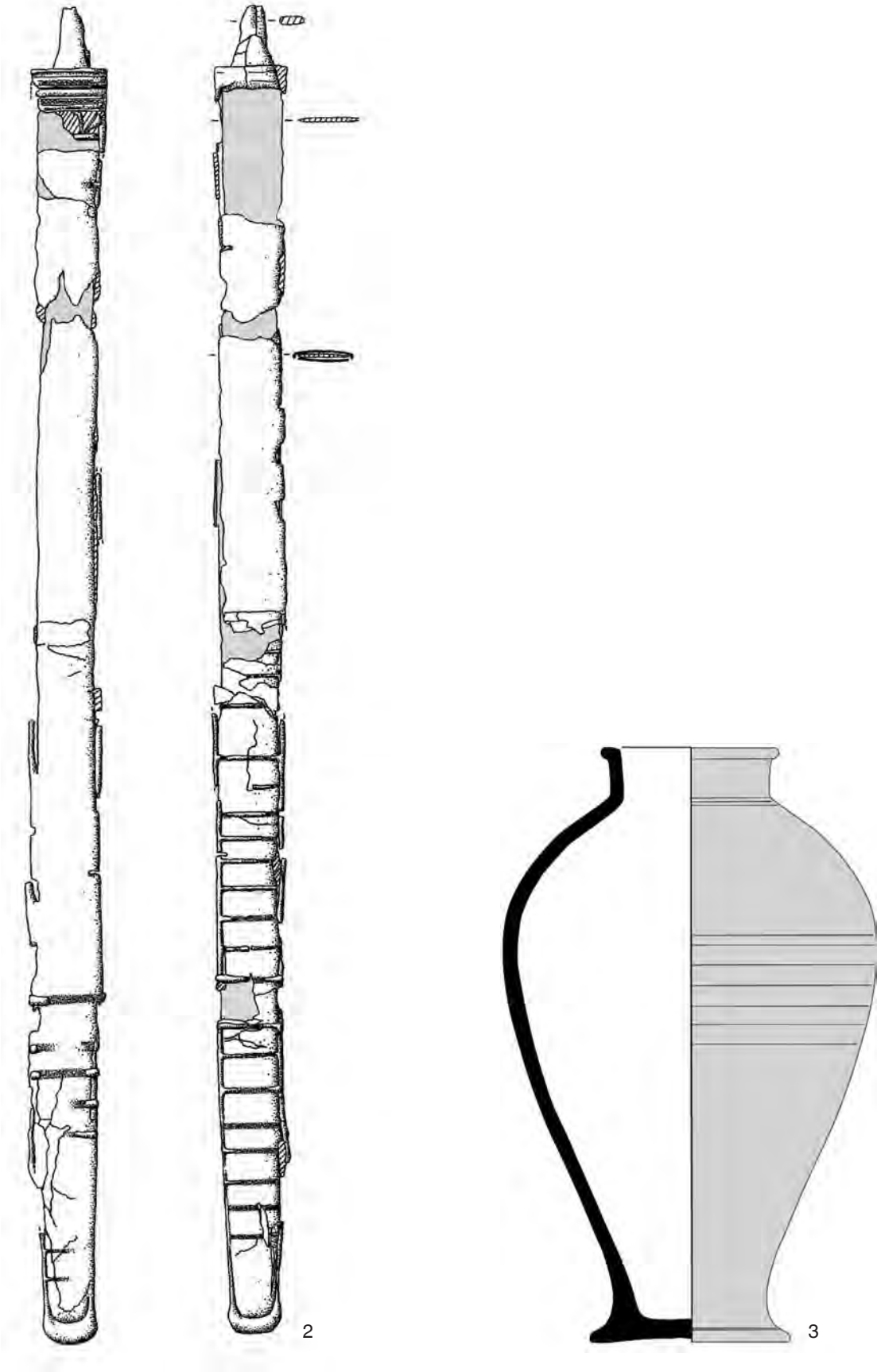

Notre-Dame-du-Vaudreuil, La Coulinière, tombe au casque (suite). Echelles: 2, 1:4; 3, 1:3.

A

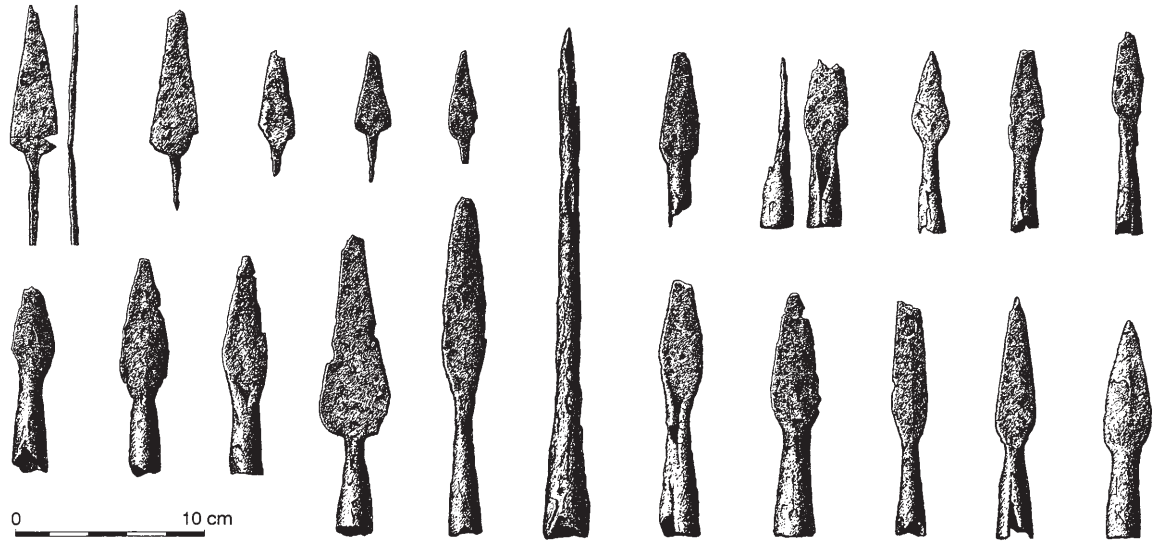

B

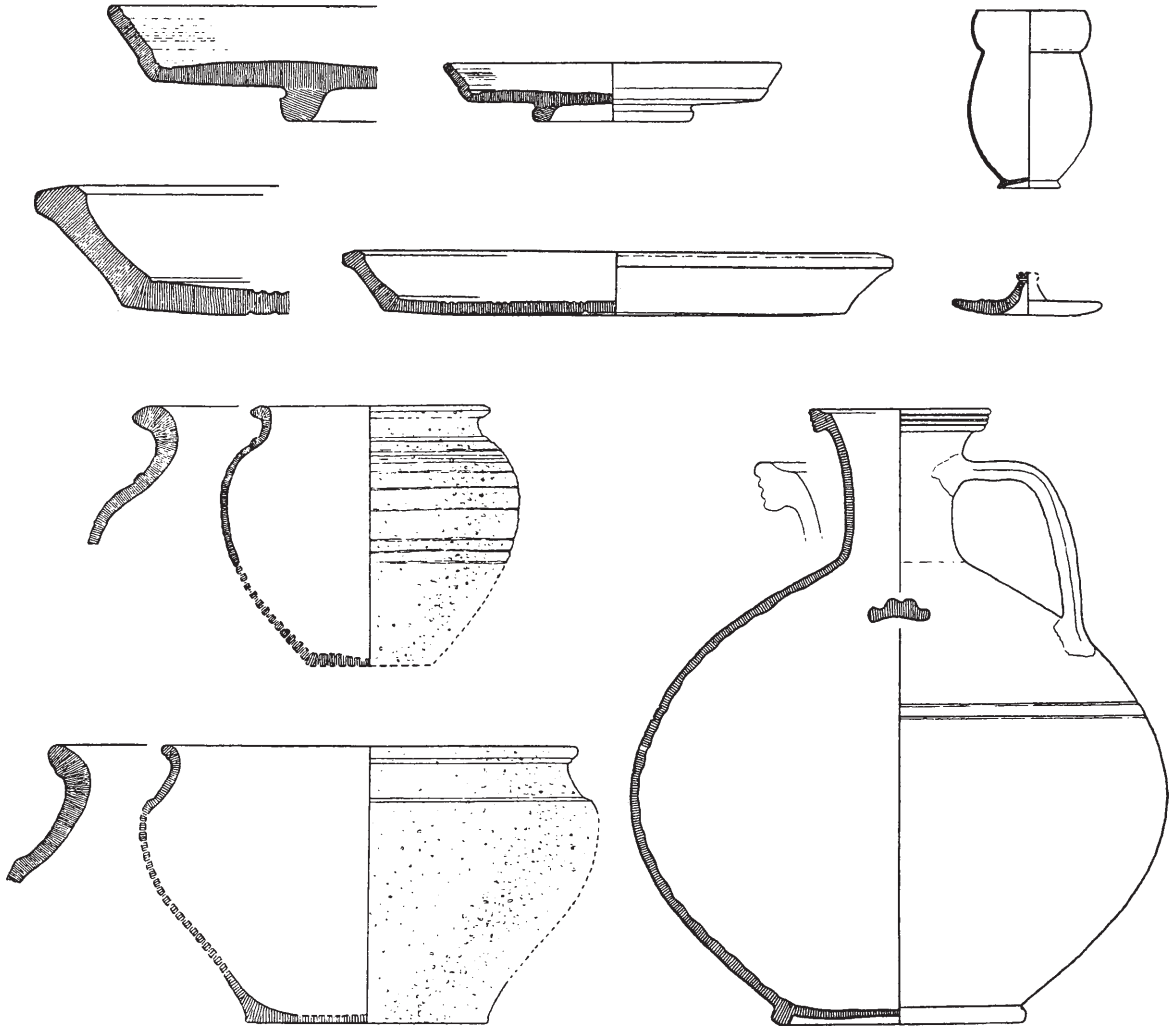

A : Oppidum d'Otzenhausen. Echelle 1:4. B : Oppidum du Petrisberg, choix de céramique. Sans échelle.
A : (Schindler 1968). LT D2b. B : (Loeschke 1939). 30 av. J.-C.

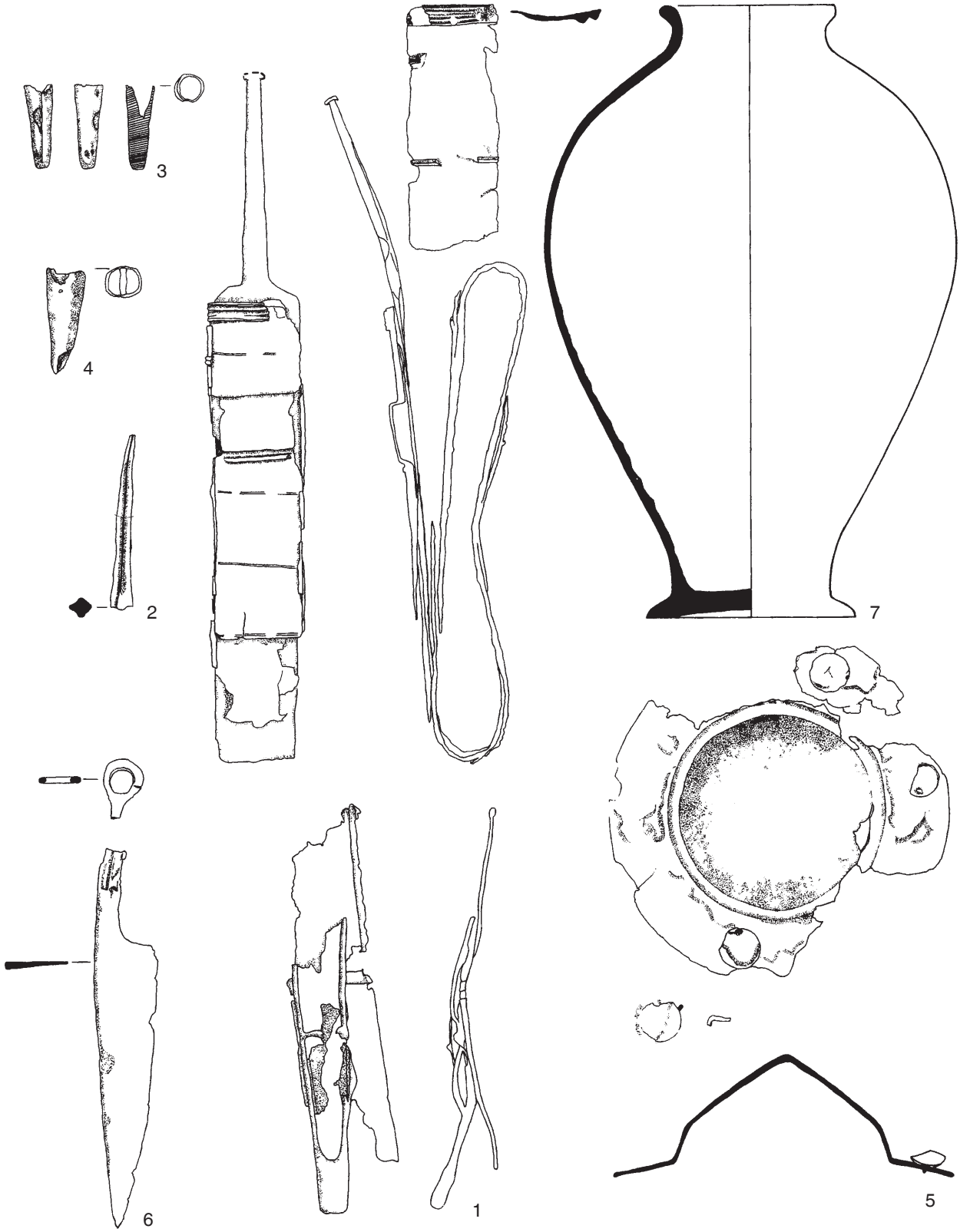

Pîtres, La Remise, tombe 9. Echelle: 1:3.
(Cerdan/Cerdan 1993, fig. 4). LT D2.

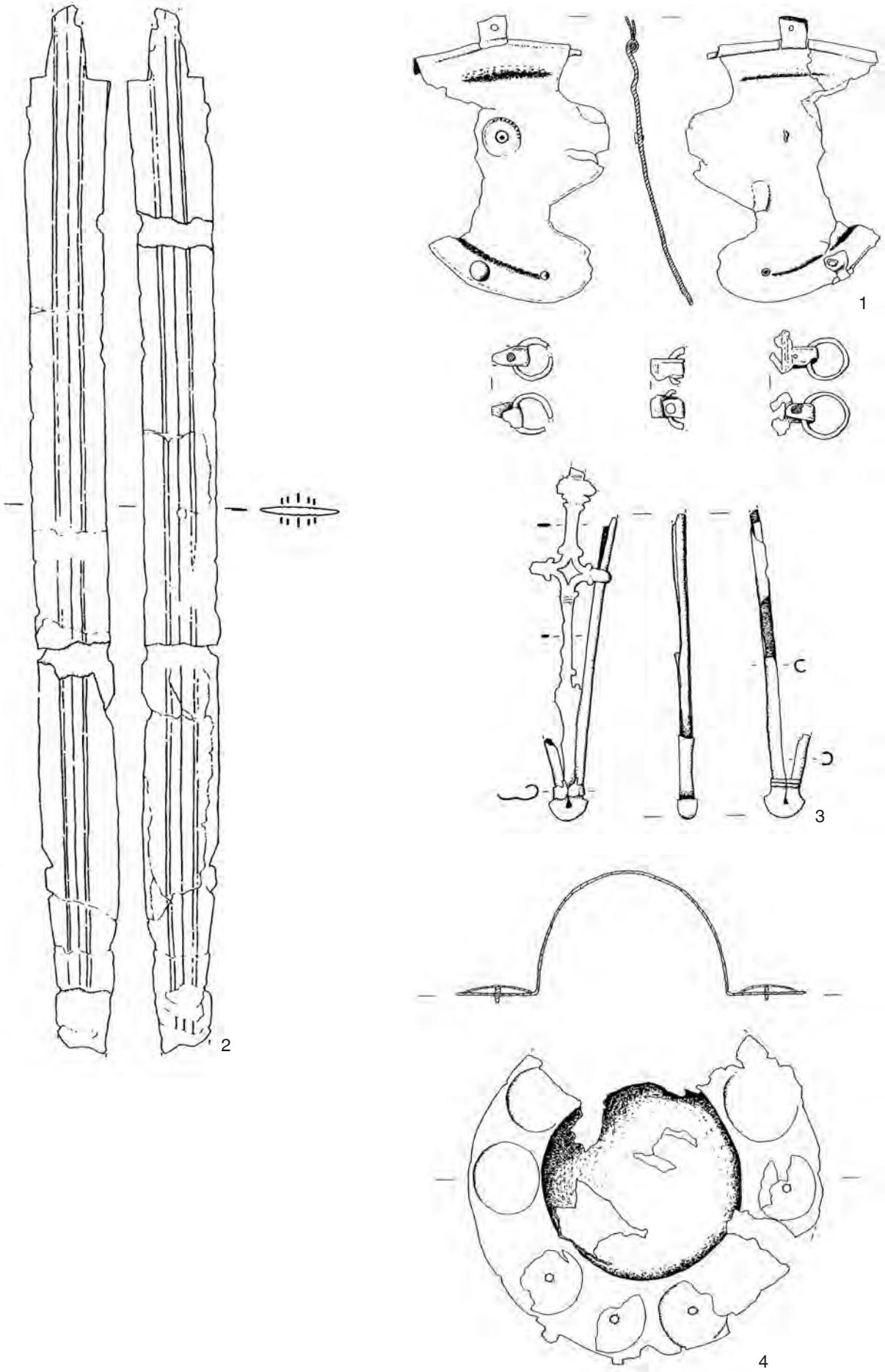

Pîtres, La Remise, structure 68. Echelle: 1:3.
(Dechezleprêtre/Adrian/Roudié 2008). Epoque augustéenne.

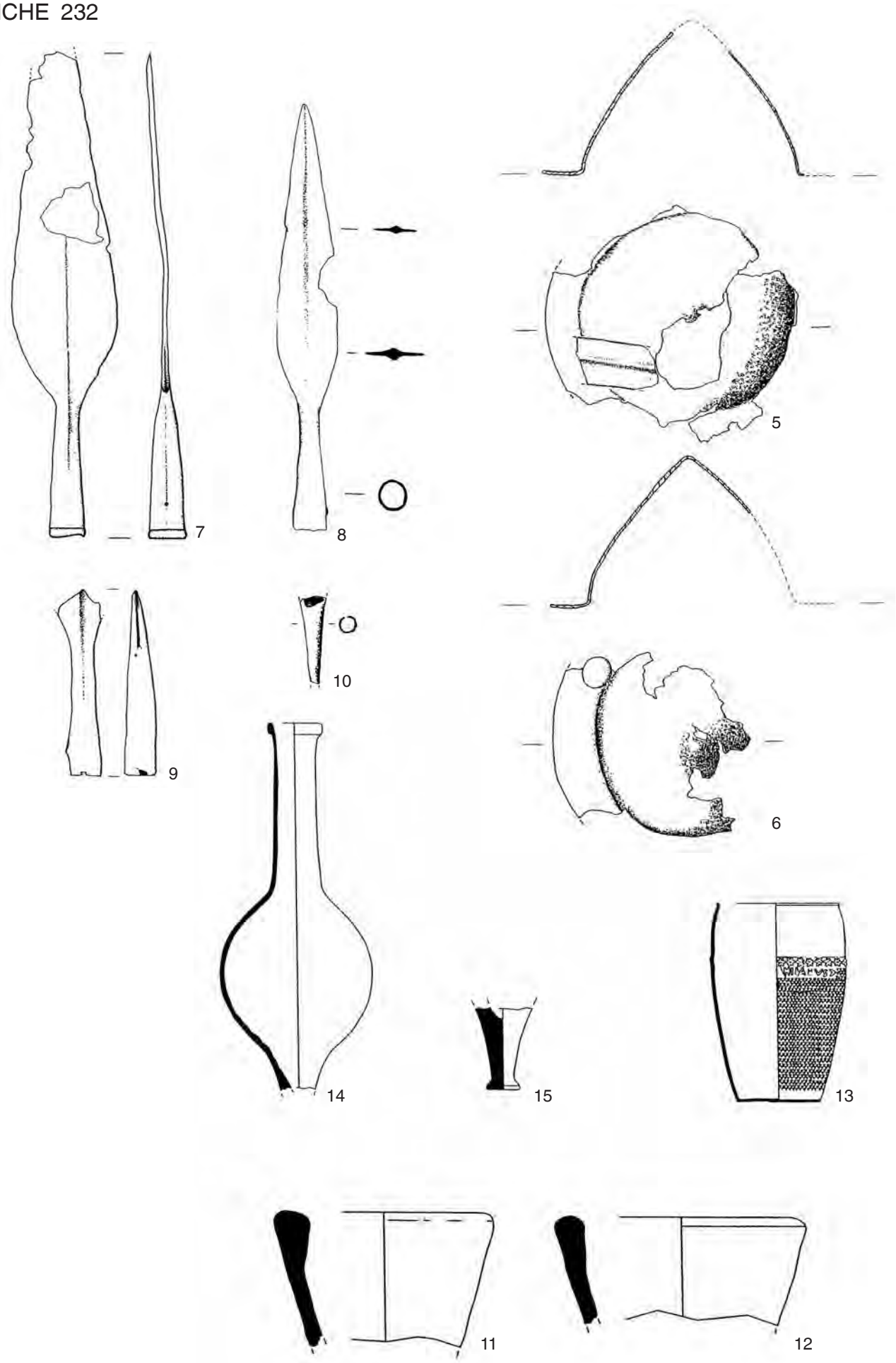

Pîtres, La Remise, structure 68 (suite). Echelle: 1:3.

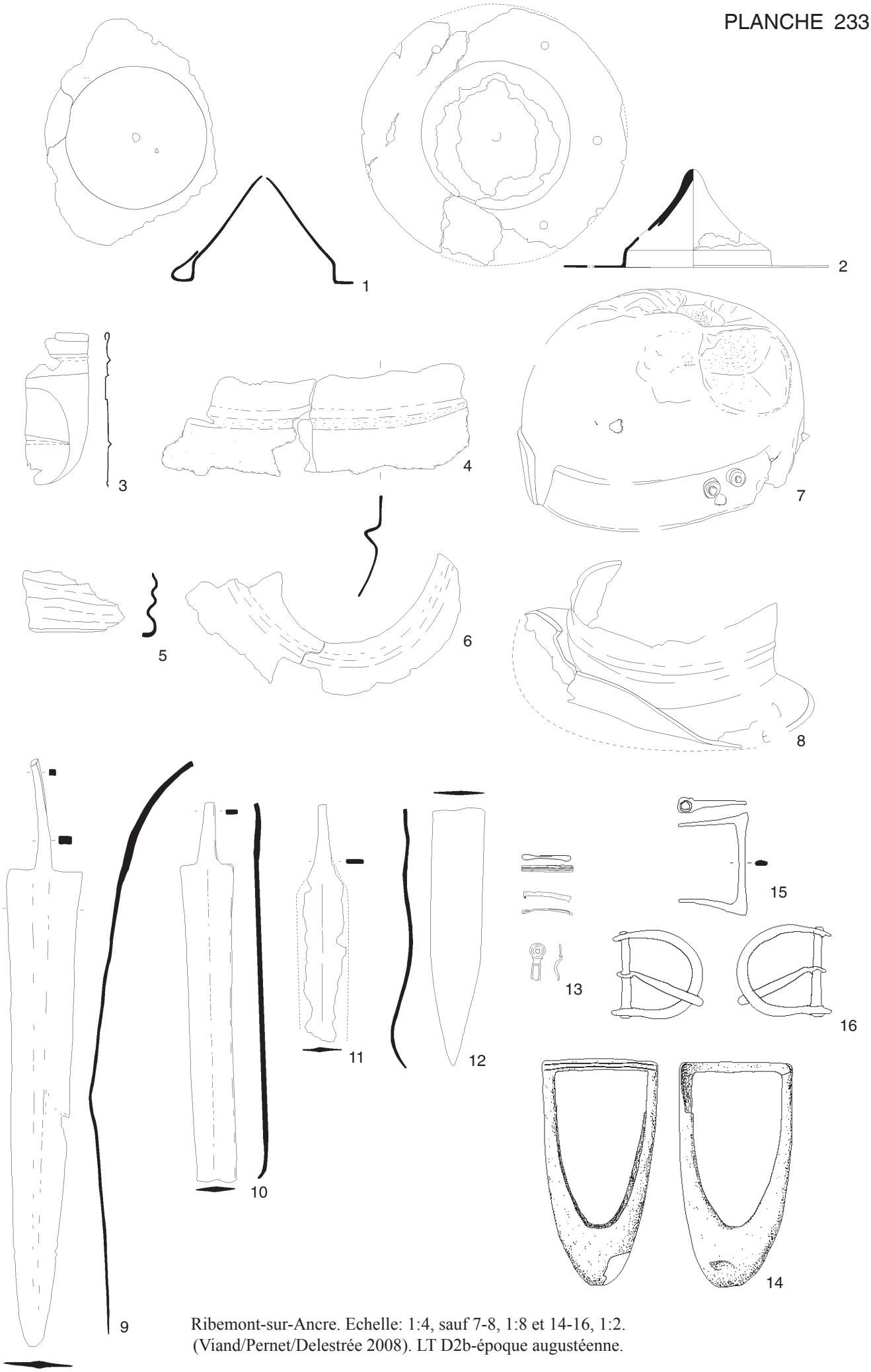

Ribemont-sur-Ancre. Echelle: 1:4, sauf 7-8, 1:8 et 14-16, 1:2.
(Viand/Pernet/Delestrée 2008). LT D2b-époque augustéenne.

PLANCHE 234

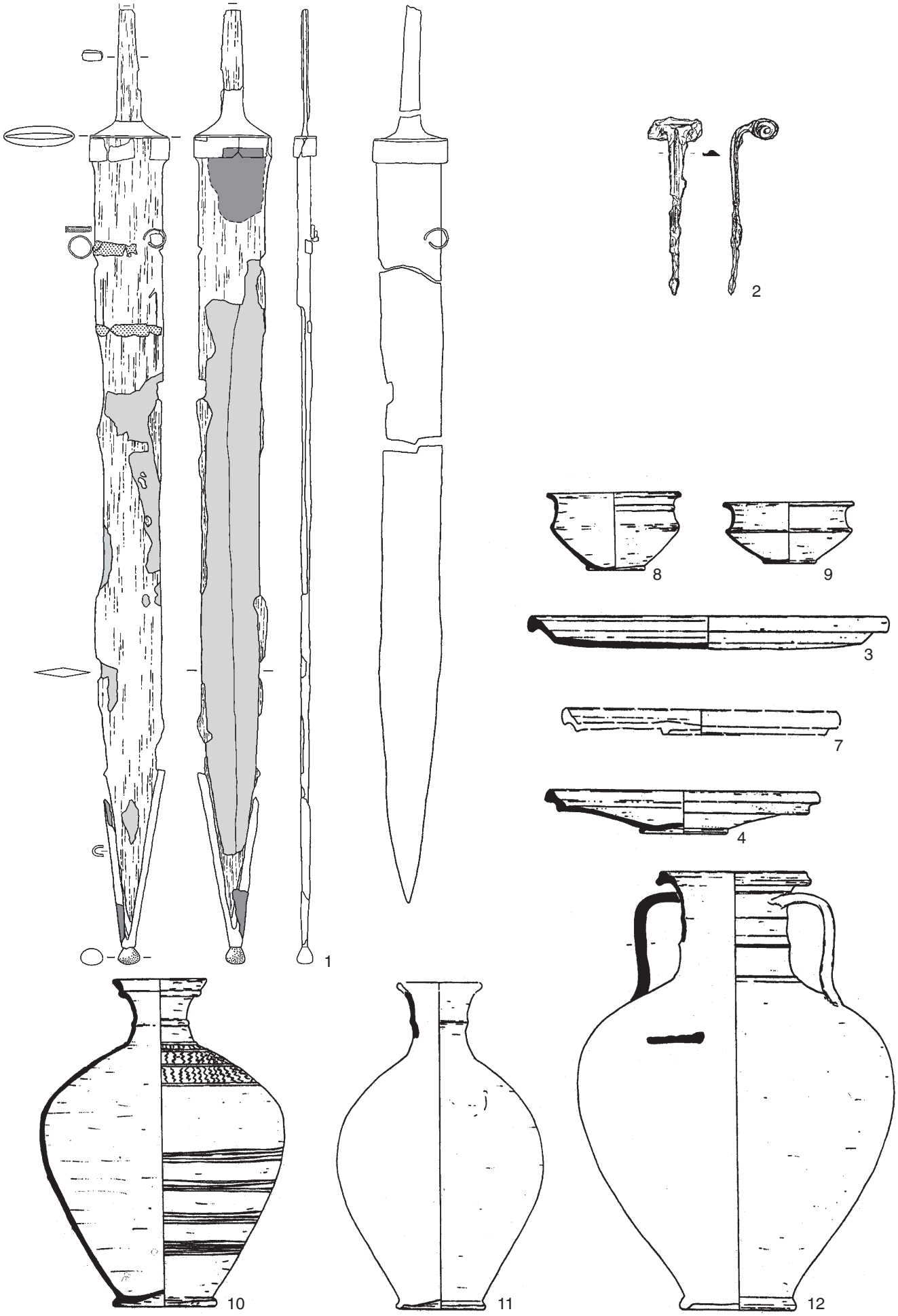

Ronchin, tombe 6. Echelle: 1:6, sauf 1, 1:4 et 2, 1:2.
(Notte 1997 et dessin auteur). Epoque augustéenne (10 av.-20 ap. J.-C.).

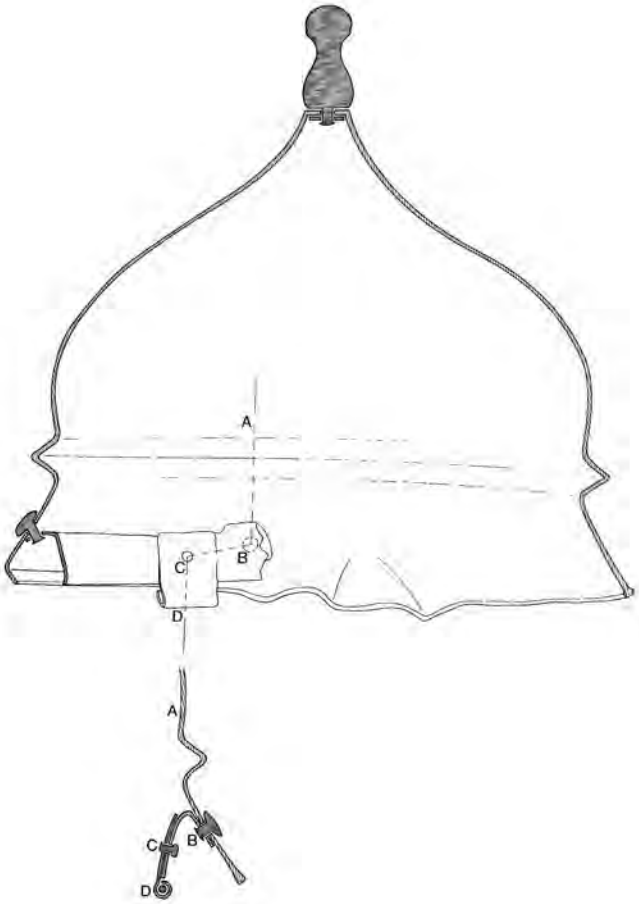

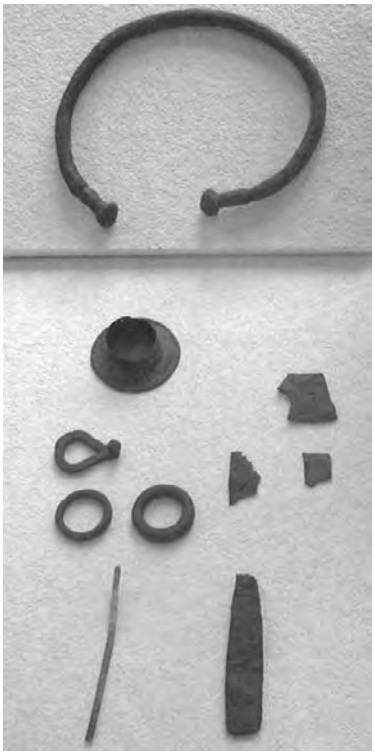

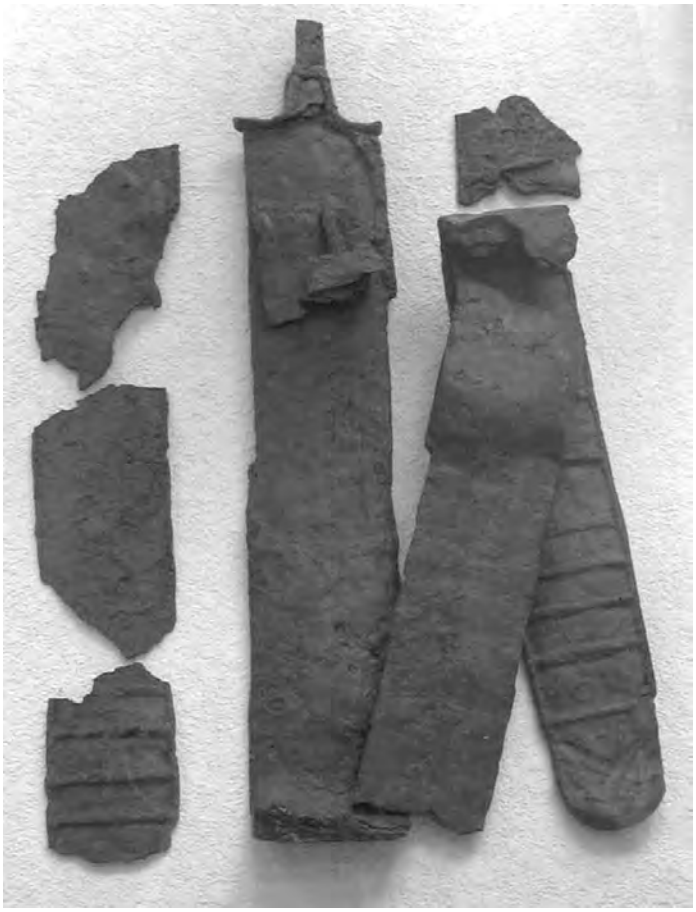

Forêt de Rouvray. Casque à l'échelle 1:3, le reste sans échelle.
(Schaaff 1988a, Abb. 29-30 et photo auteur). LT D2.

PLANCHE 236

A

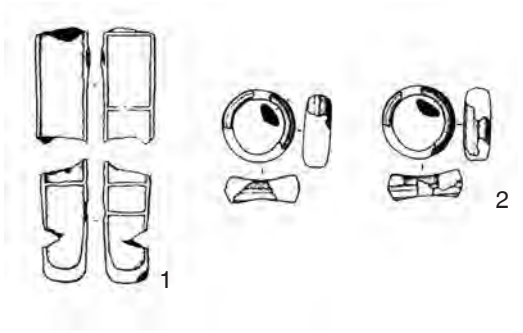

B

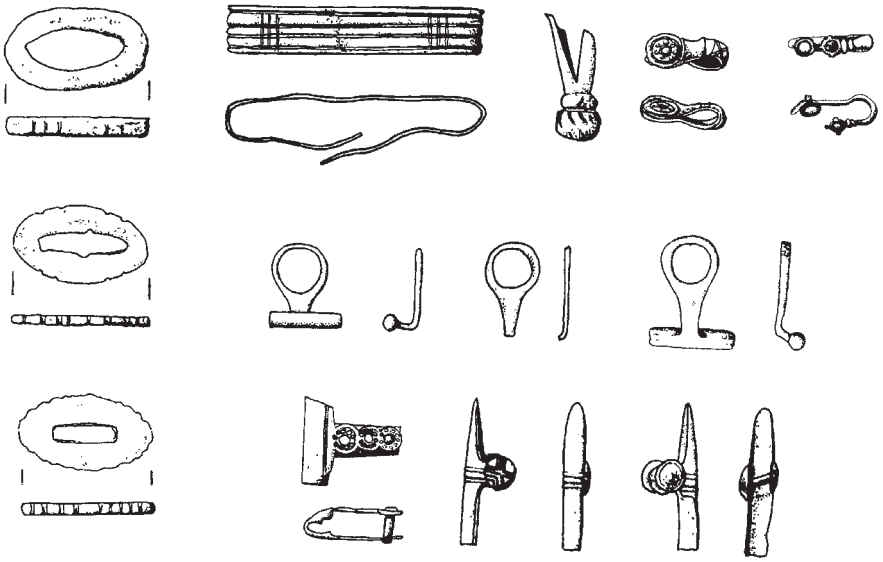

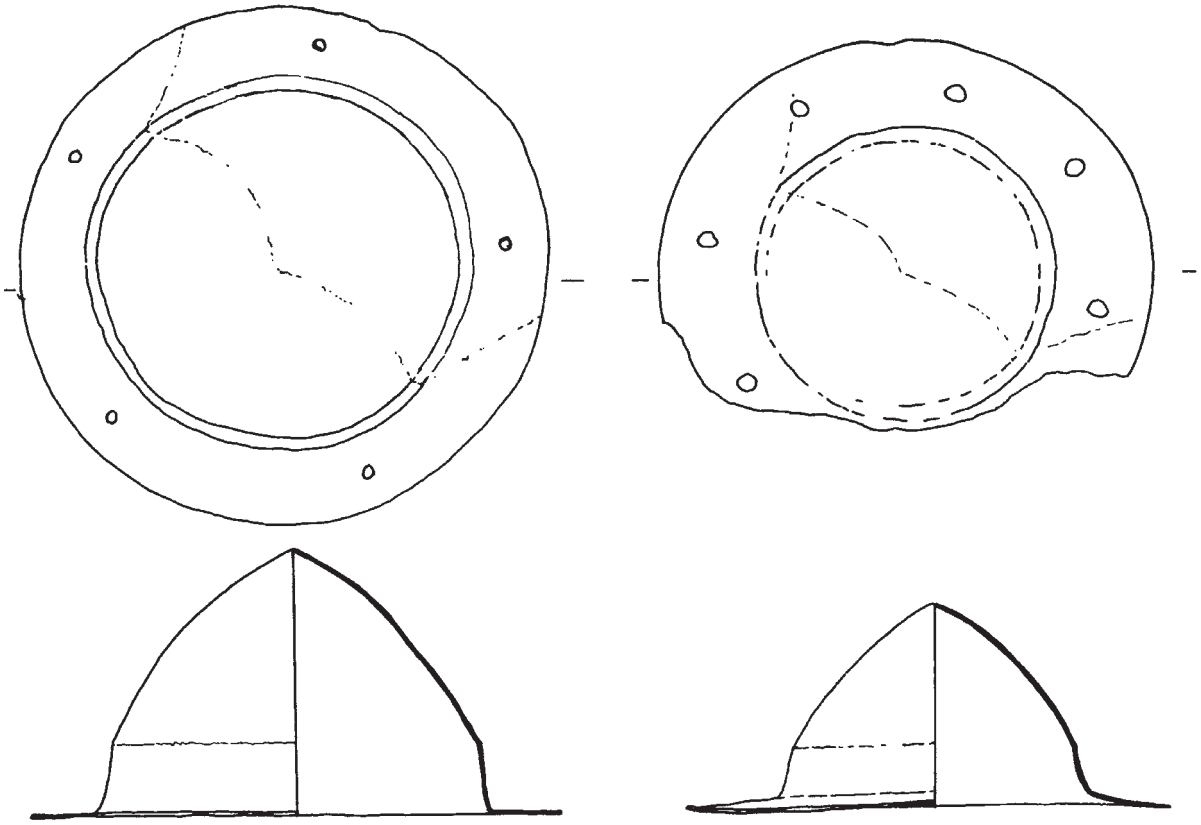

A : Saint-Aubin-Routot, tombe 271bis. Sans échelle. B : Oppidum du Titelberg, sélection d'une partie de l'armement découvert sur le site. Echelle 1:2, sauf le poignard, 1:3.
A : (Blancquaert 2002, fig. 5). LT D2a. B : (Metzler 1995). LT D2b-époque augustéenne.

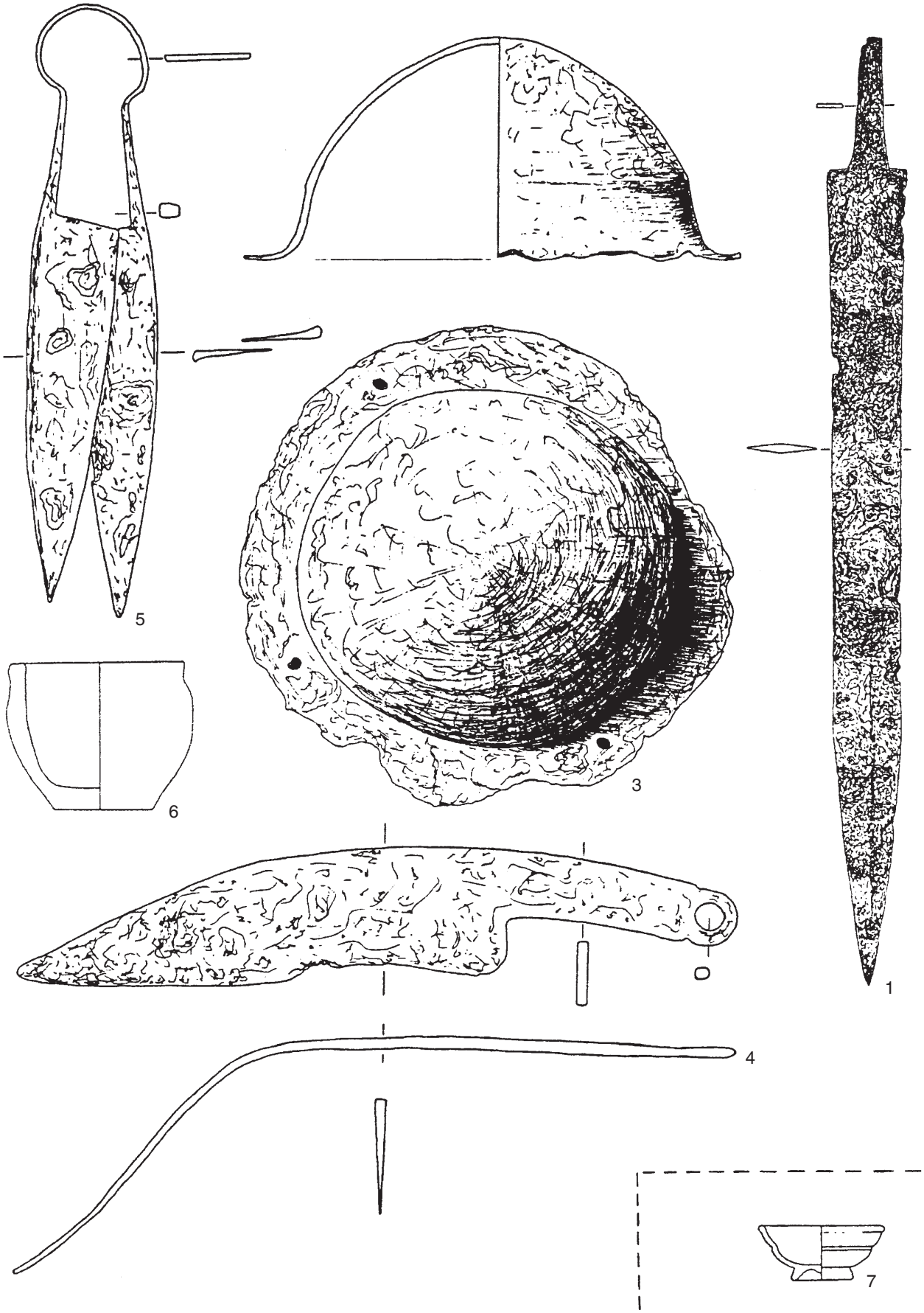

Sötern, tombe 1. Echelle 1:2, sauf 1, 6-7, 1:4.
(Schumacher 1999, Taf. 35). Epoque augustéenne.

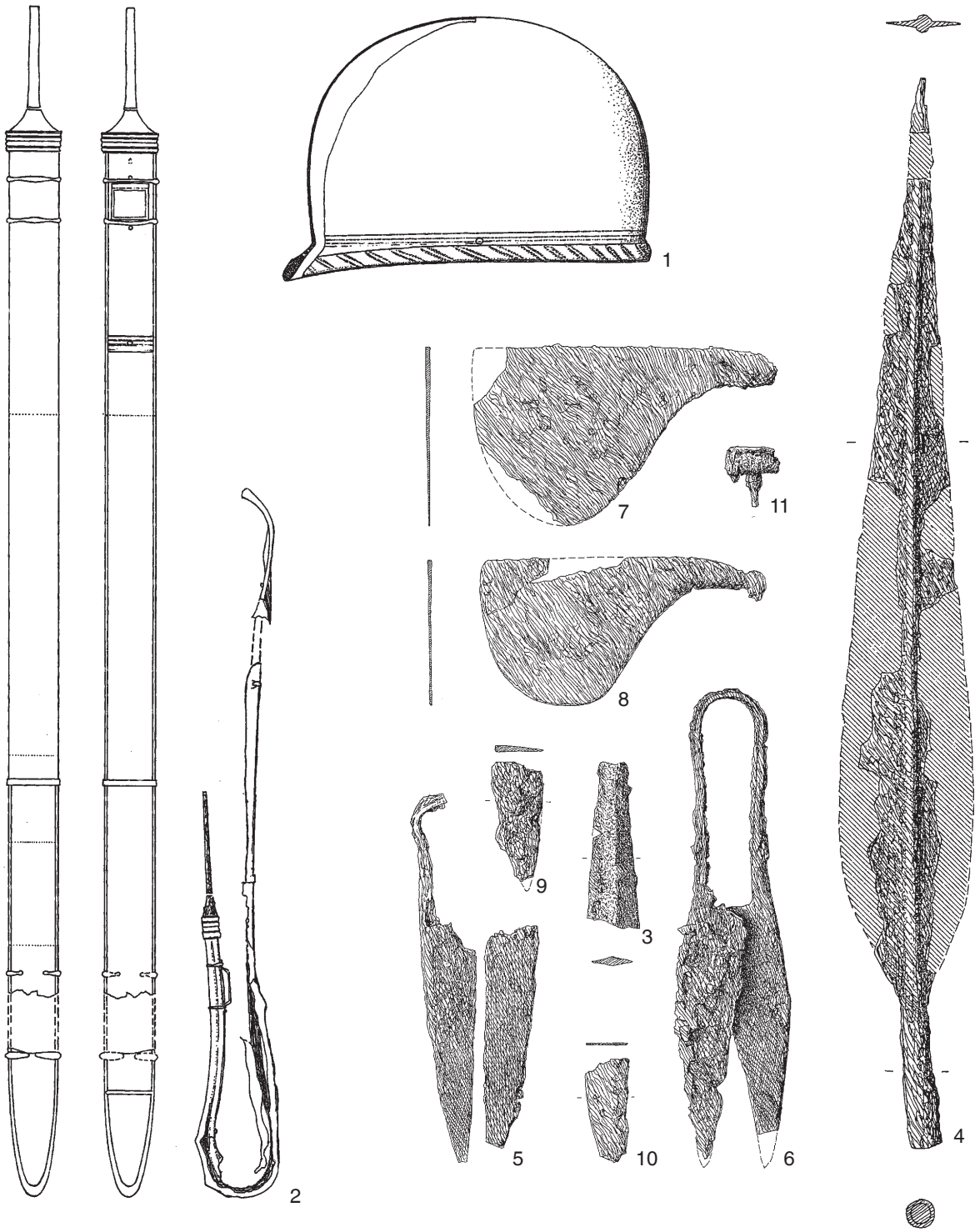

Trier-Olewig, tombe 3. Echelle 1:3, sauf 1 et 4, 1:4; 2, 1:5.
(Schindler 1971). LT D2a (60-50 av. J.-C.).

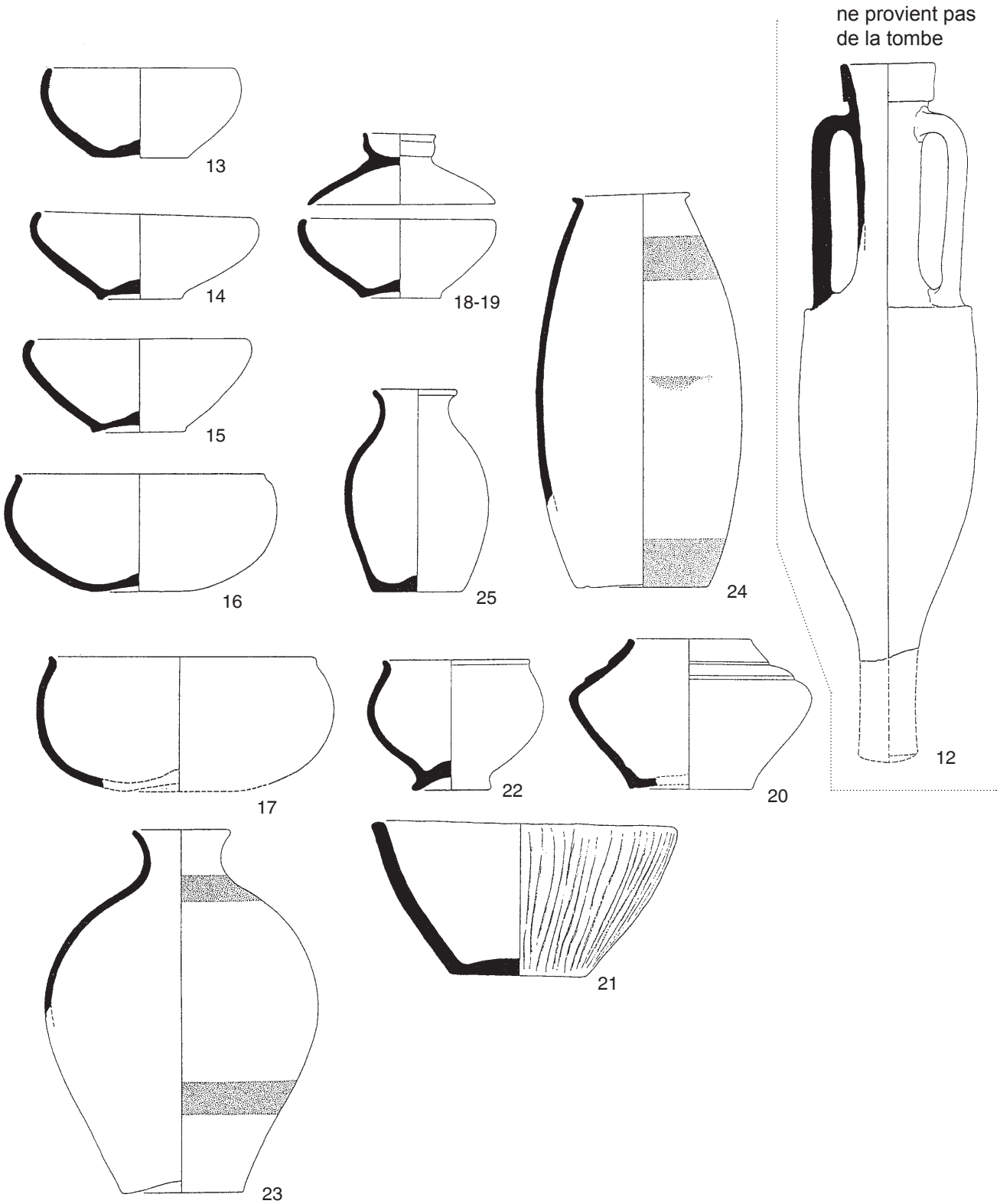

Trier-Olewig, tombe 3 (suite). Sans échelle, sauf 12, 1:10.

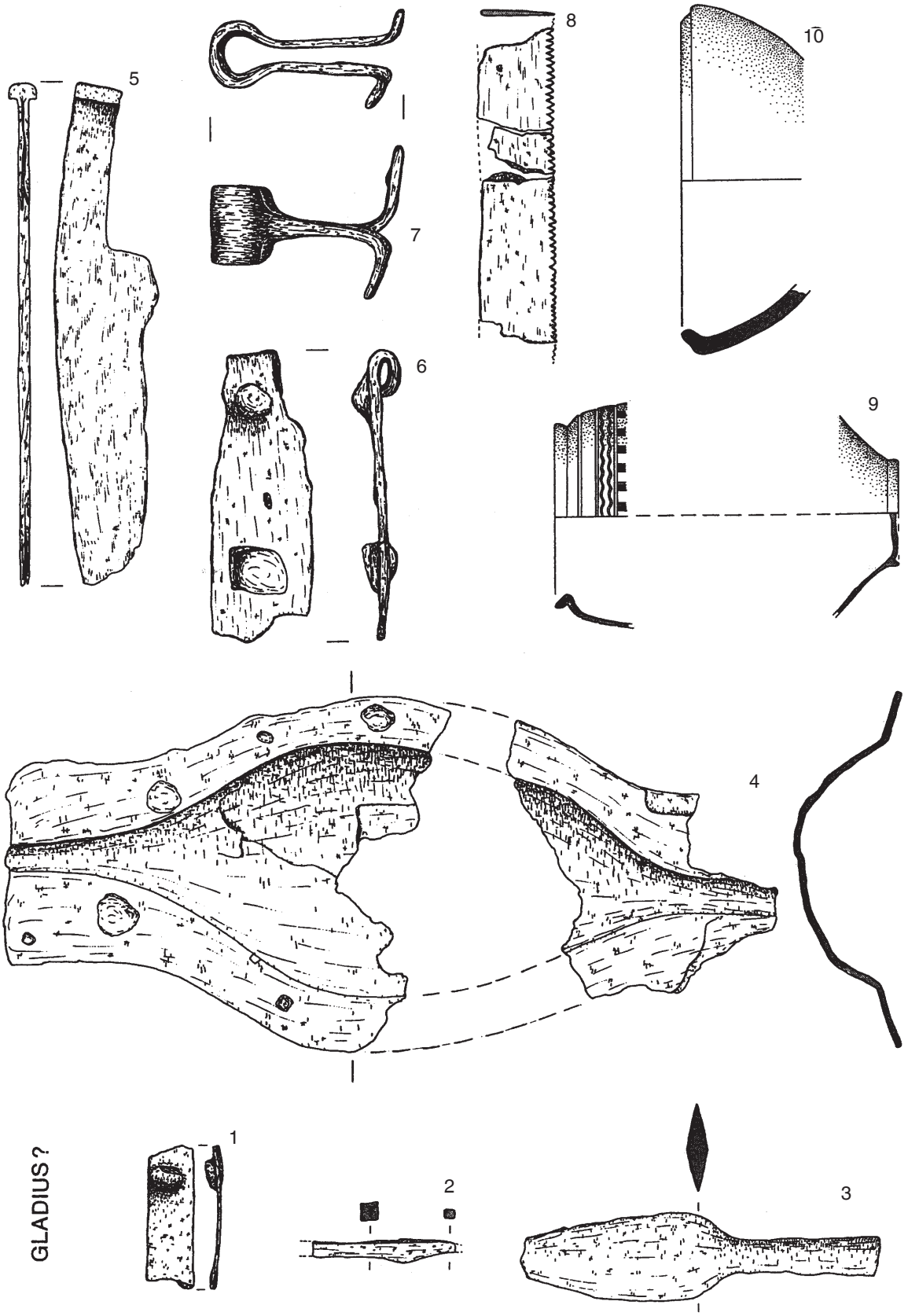

Urmitz, Auf'm Bungert. Echelle 1:2,5, sauf 9 et 10, 1:5.
(Bockius 1989). Epoque tibéro-claudienne.

A

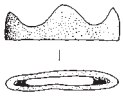

B

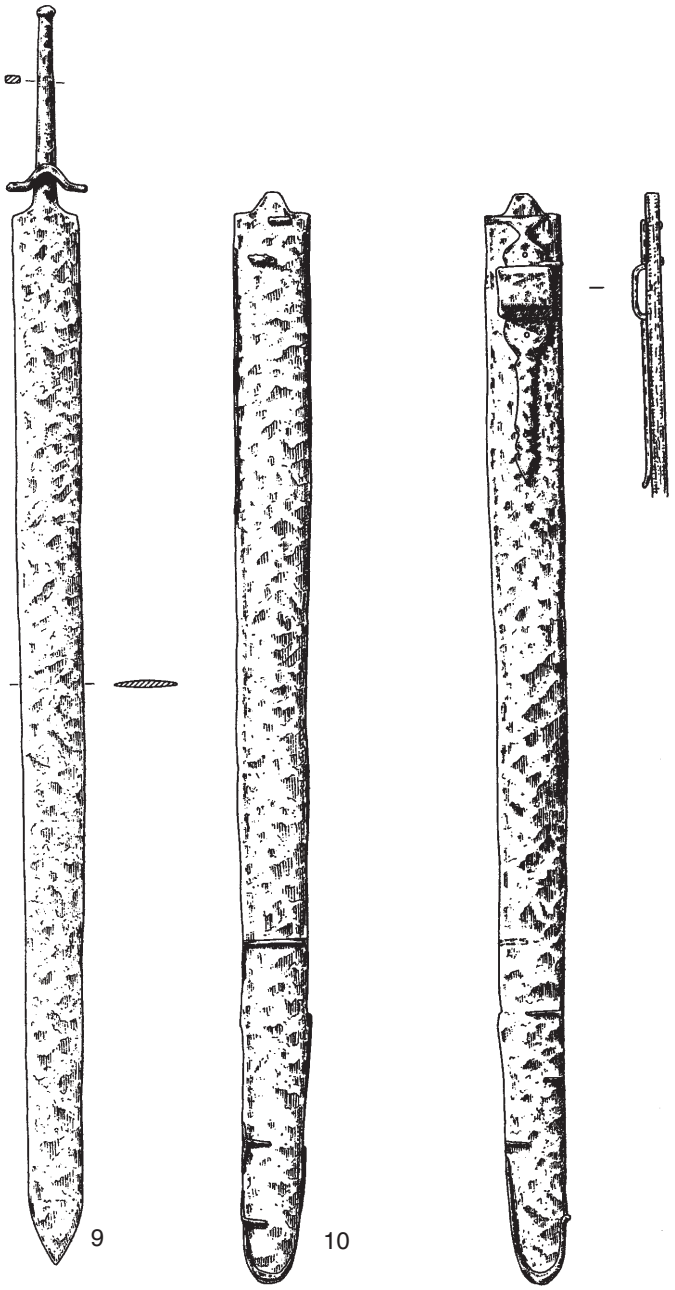

C

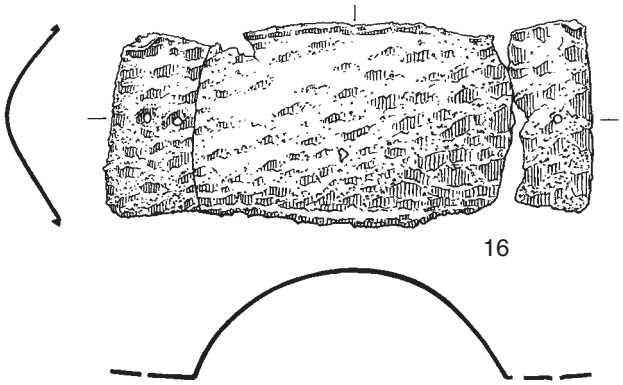

A : Oppidum de Villeneuve Saint-Germain. Echelle 1:3. B : Ville-sur-Retourne, tombe 3. Echelle 1:5. C : Ville-sur-Retourne, tombe 9. Echelle 1:3.

A : (Debord 1998, fig. 24, 1). LT D2. B-C : (Stead/Flouest/Rigby 2006). B : LT D2a. C : LT D1b.

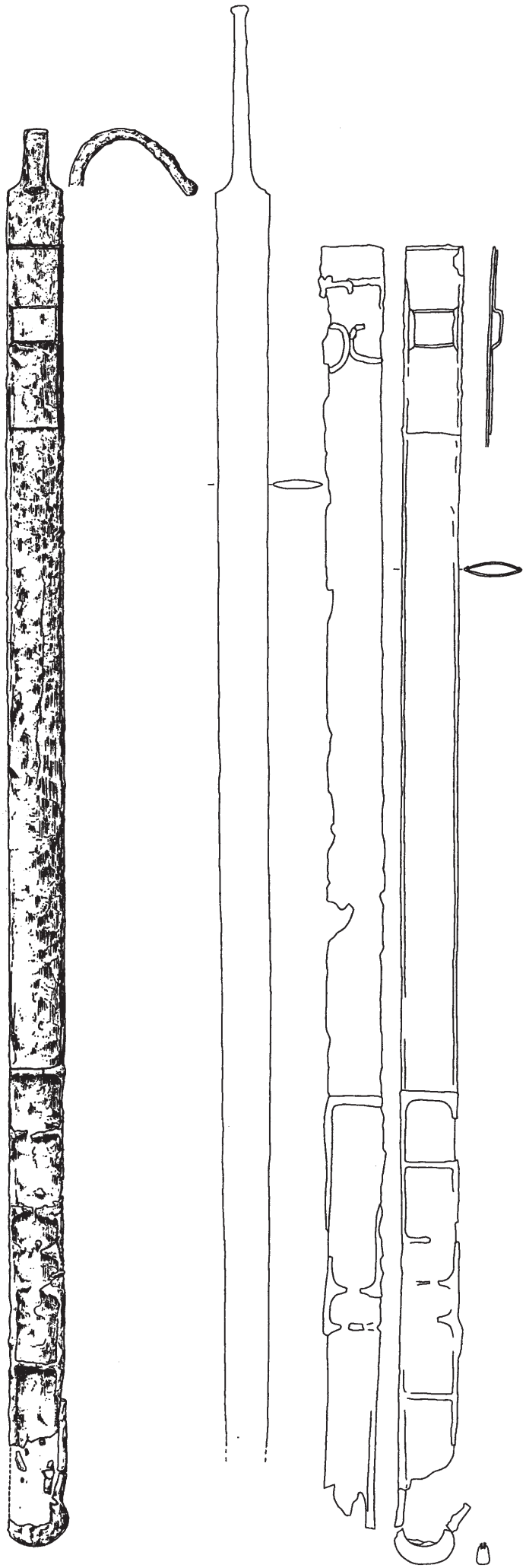

Ville-sur-Retourne, tombe 9 (suite). Echelle 1:5.

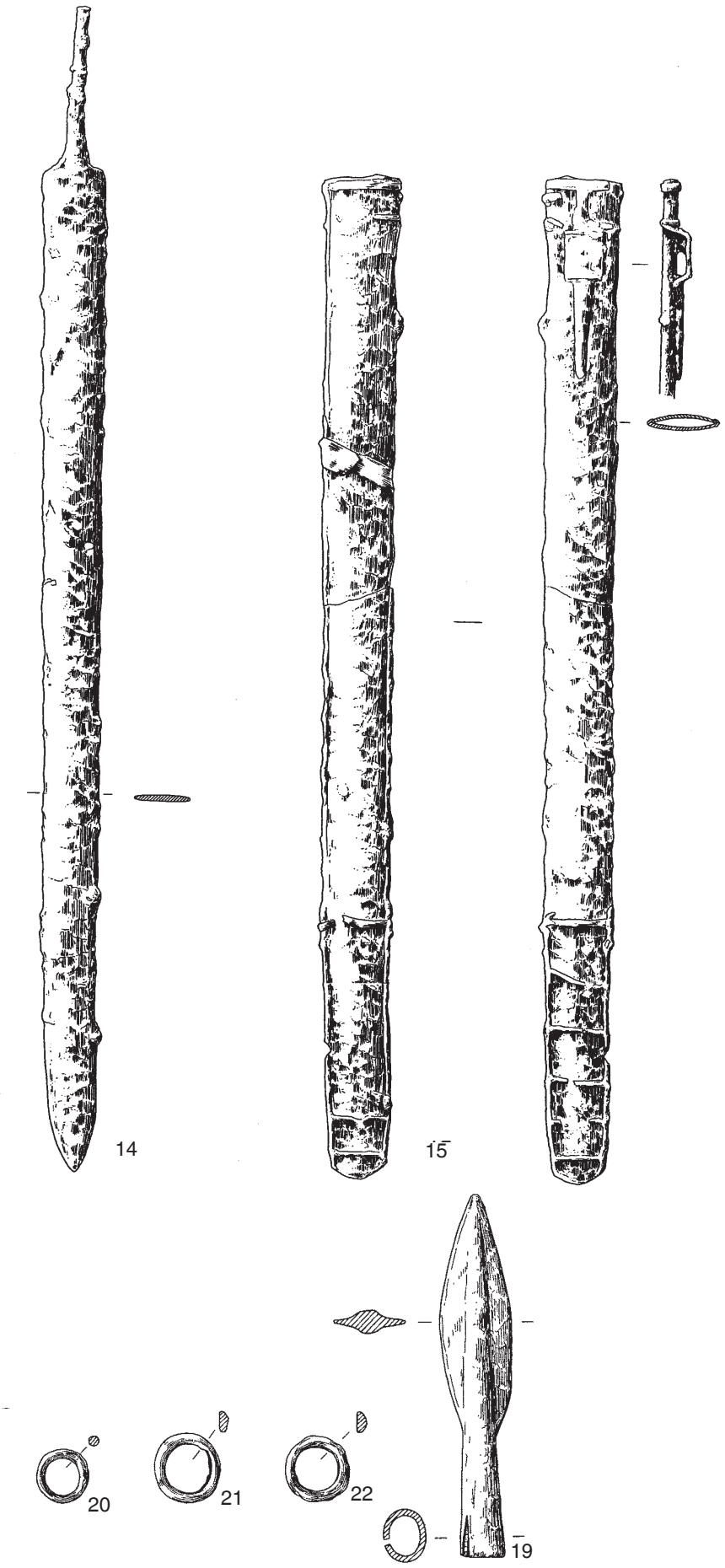

Ville-sur-Retourne, tombe 20. Echelle 1:3, sauf 14-15, 1:5.
(Stead/Flouest/Rigby 2006). LT D2a.

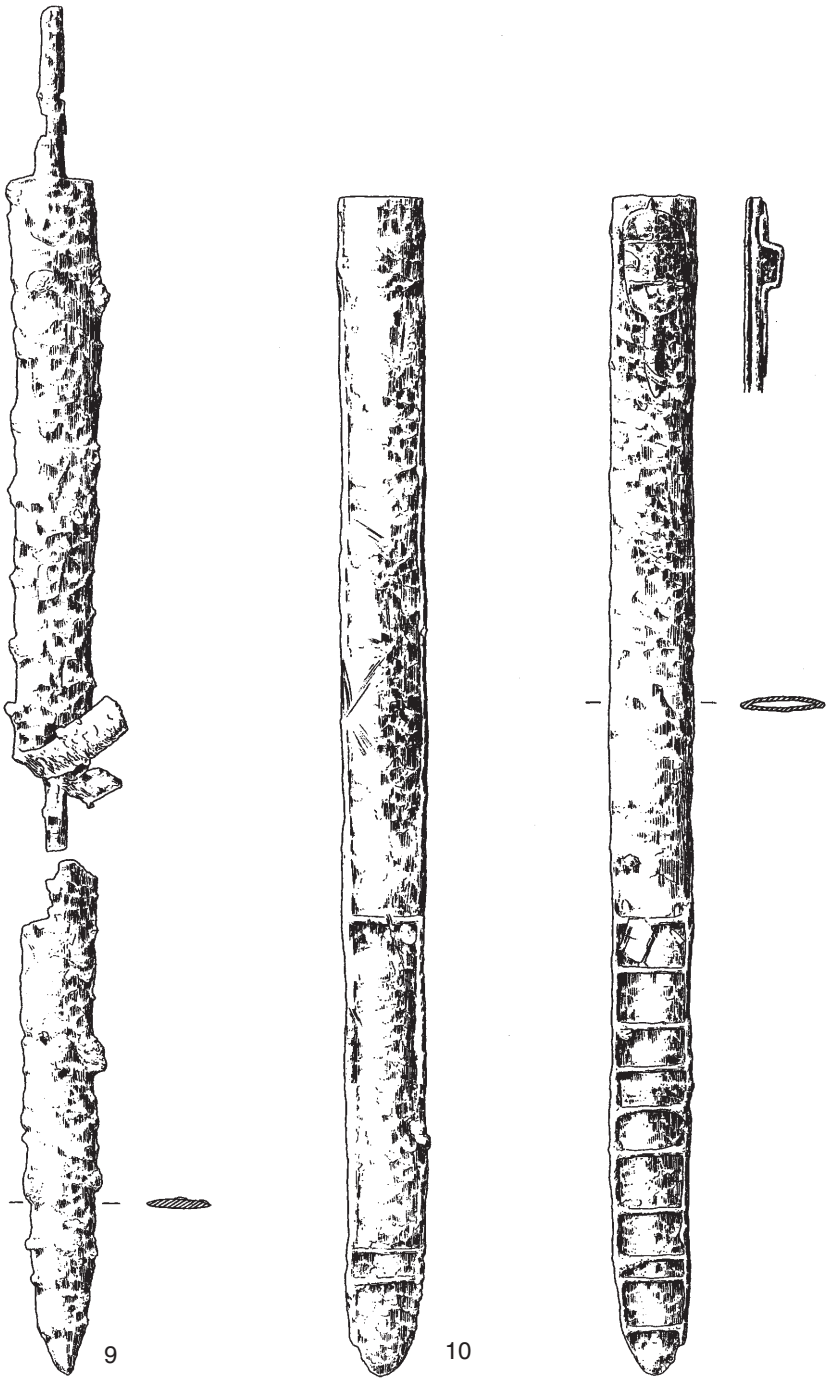

Ville-sur-Retourne, tombe 21. Echelle 1:5.
(Stead/Flouest/Rigby 2006). LT D2a.

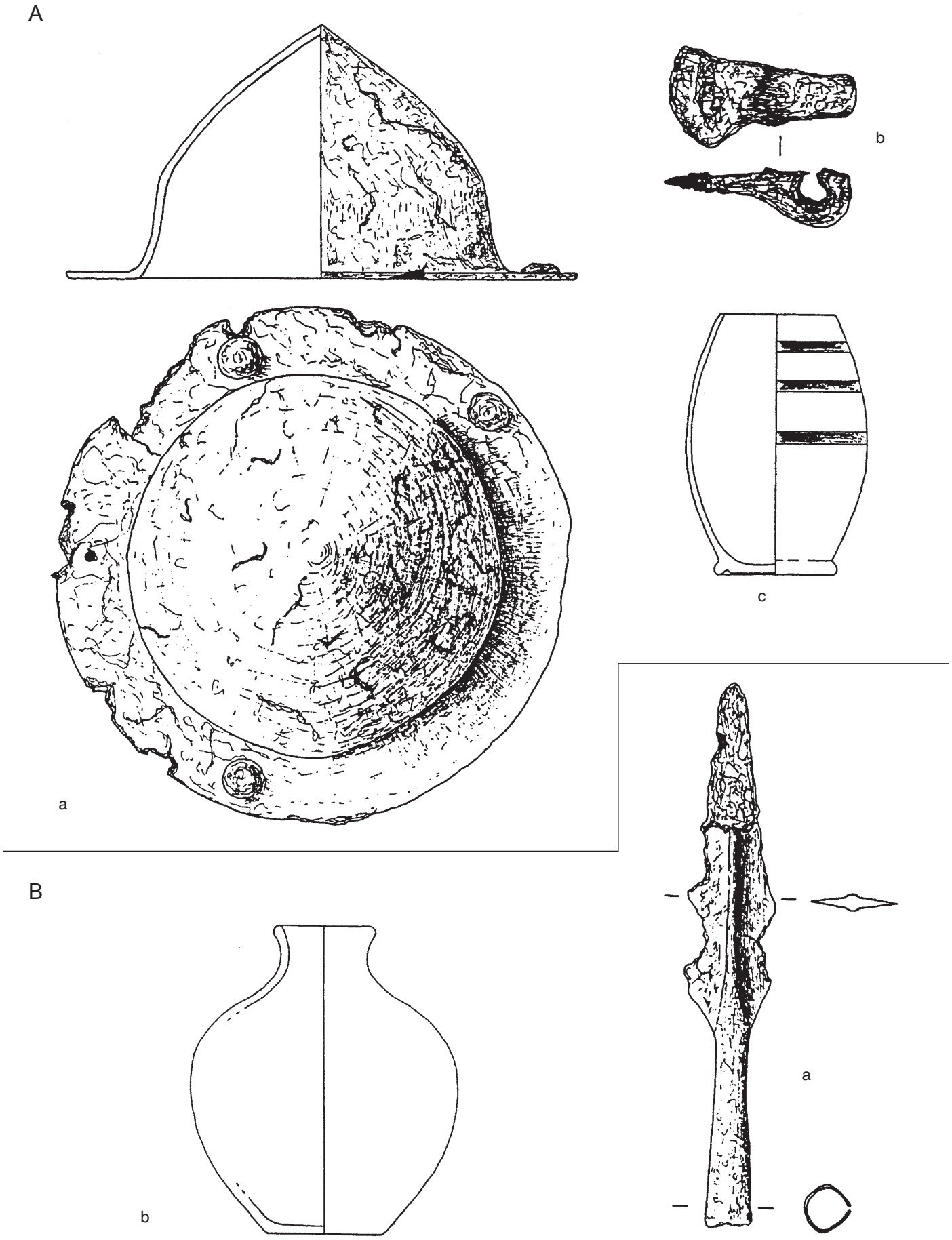

Wahnwegen. A : tombe 8. B : tombe 9. Echelles: céramique 1:4 et métal 1:2.
(Schumacher 1999). Epoque julio-claudienne.

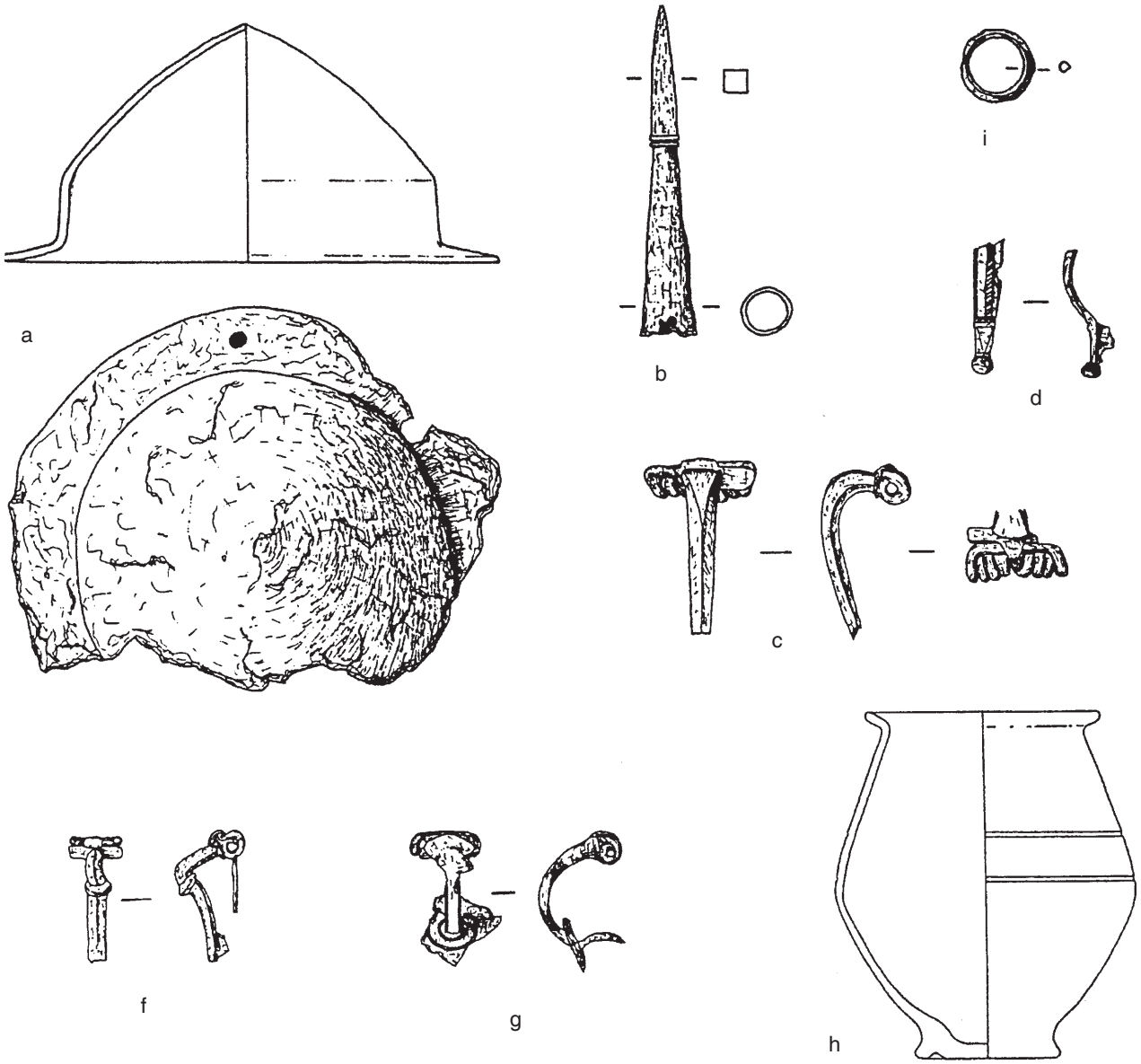

Wahnwegen. Tombe 15. Echelle 1:2, sauf h, 1:4.
(Schumacher 1999). Epoque julio-claudienne.

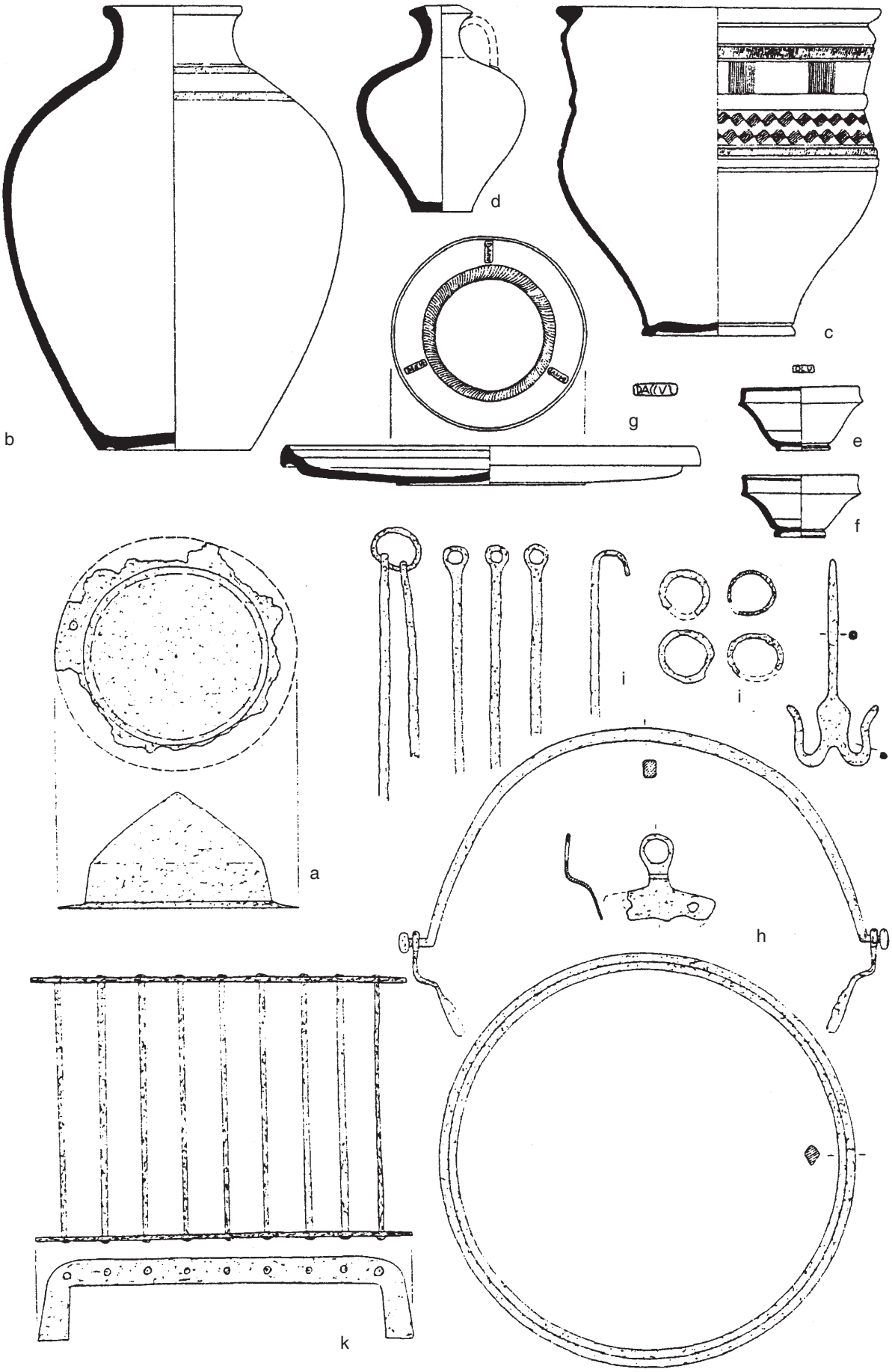

Wahnwegen. Tombe 17. Echelle 1:4.
(Schumacher 1999). Epoque julio-claudienne.

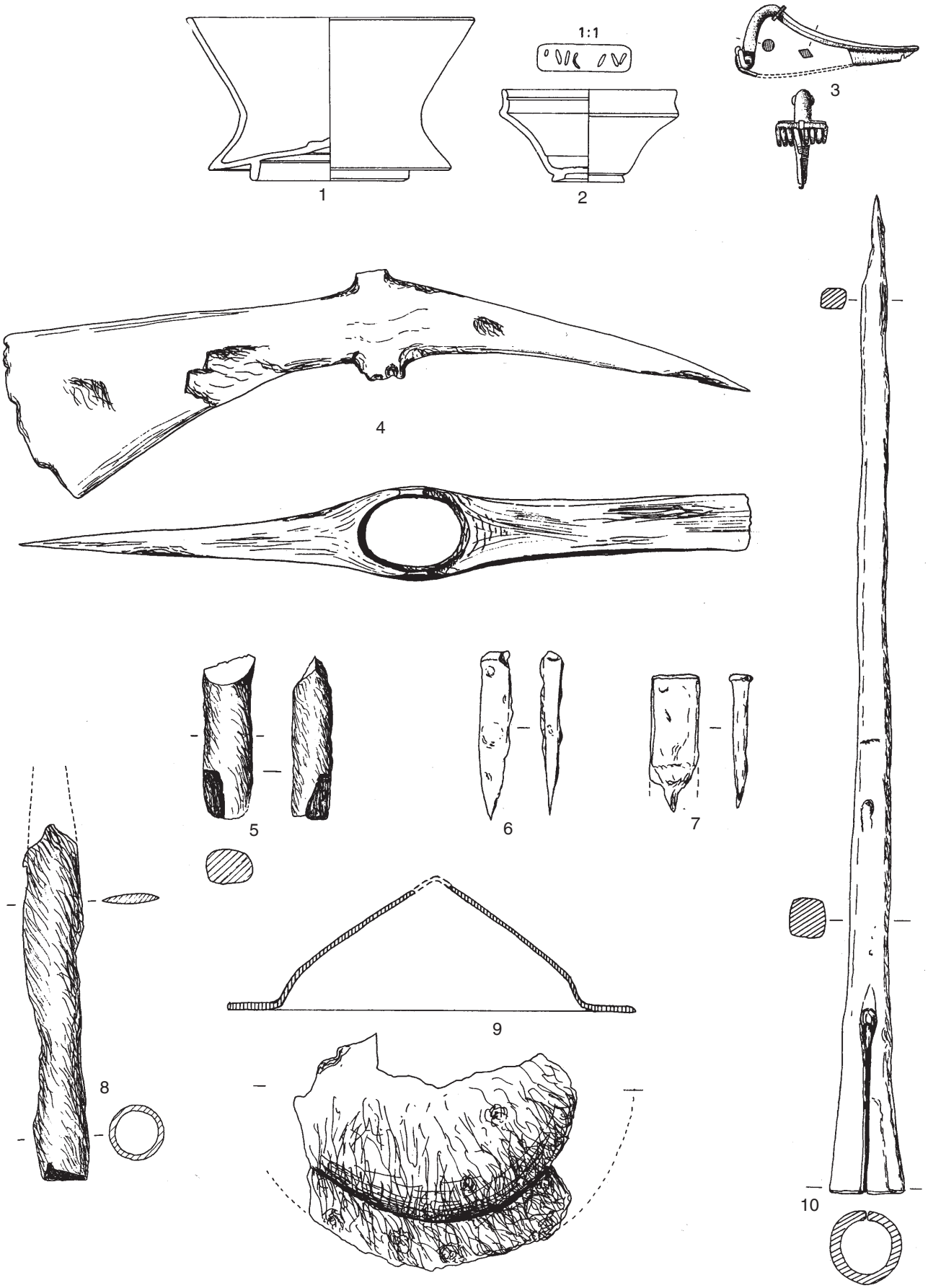

Wederath, tombe 697. Echelle 1:2, sauf 1 et 2, 1:4.
(Haffner 1974, Taf. 184-185). Epoque julio-claudienne.

Wederath, tombe 697 (suite). Echelle 1:2.

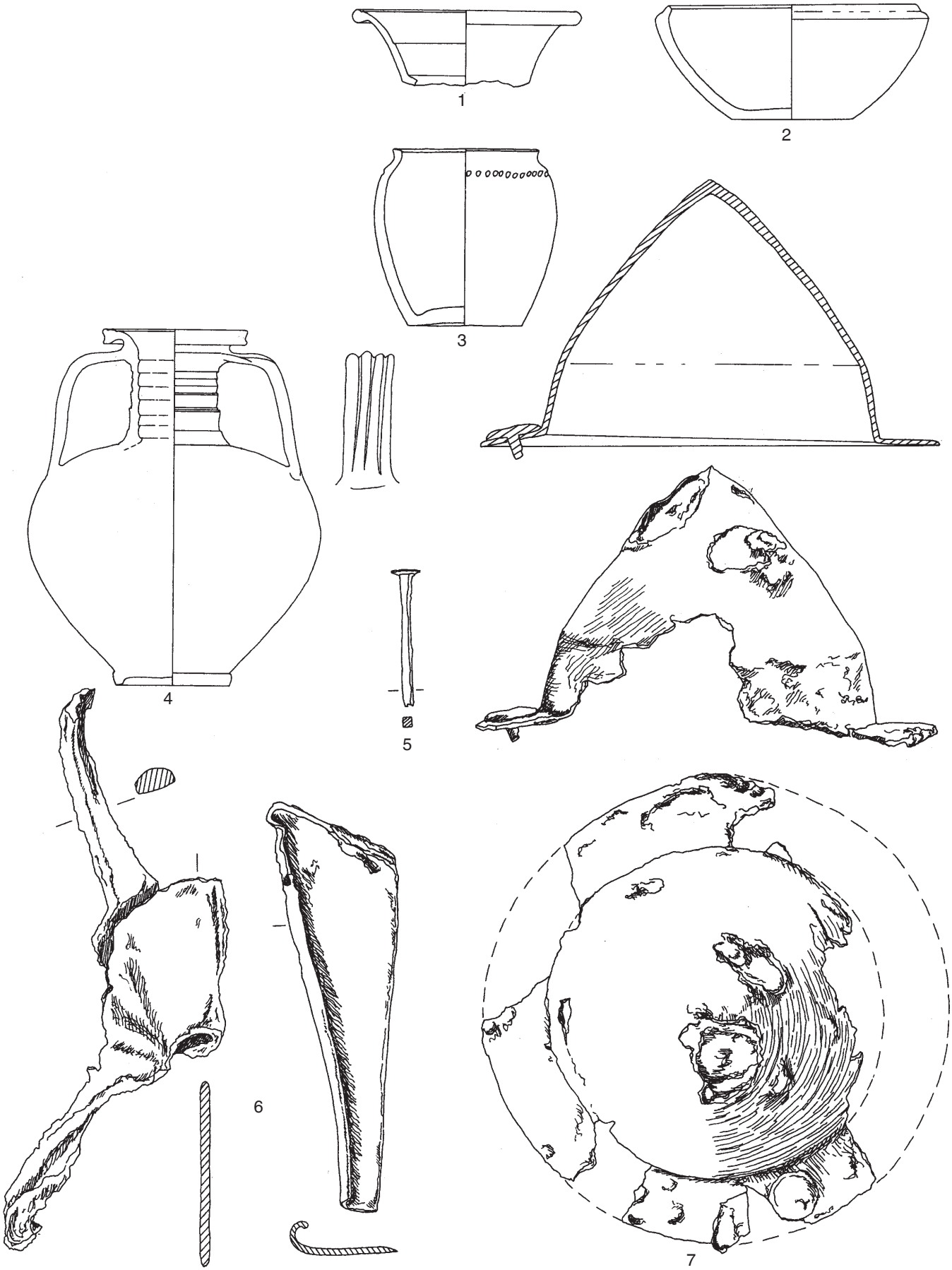

Wederath, tombe 982. Echelle 1:4, sauf 5, 6 et 7, 1:2.
(Haffner 1978, Taf. 257). Epoque julio-claudienne.

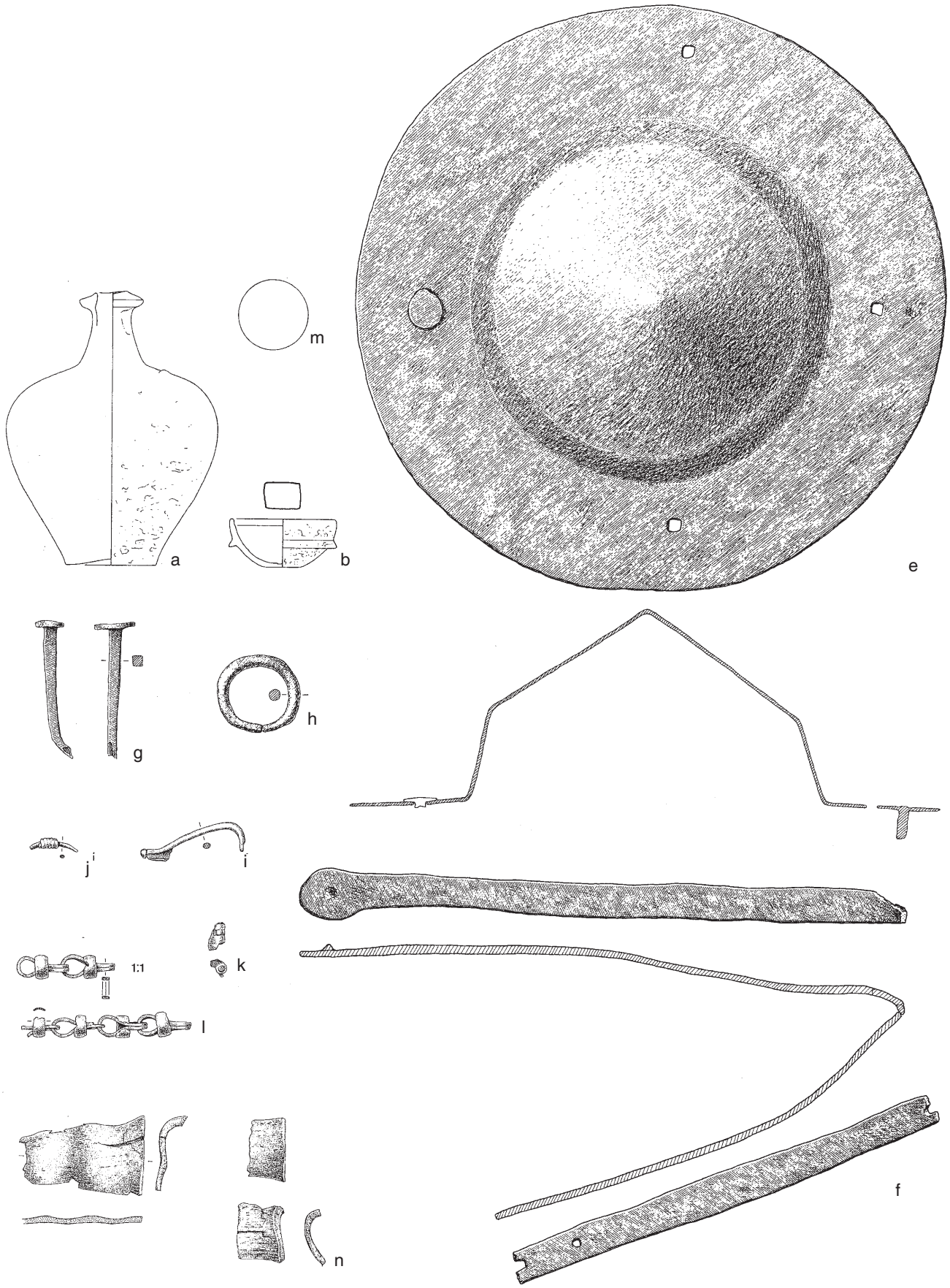

Wederath, tombe 1344. Echelle 1:2, sauf a et b, 1:4, l, 1:1.
(Cordie-Hackenberg/Haffner 1991, Taf. 358-359). Milieu du Ier siècle ap. J.-C.

PLANCHE 252

A

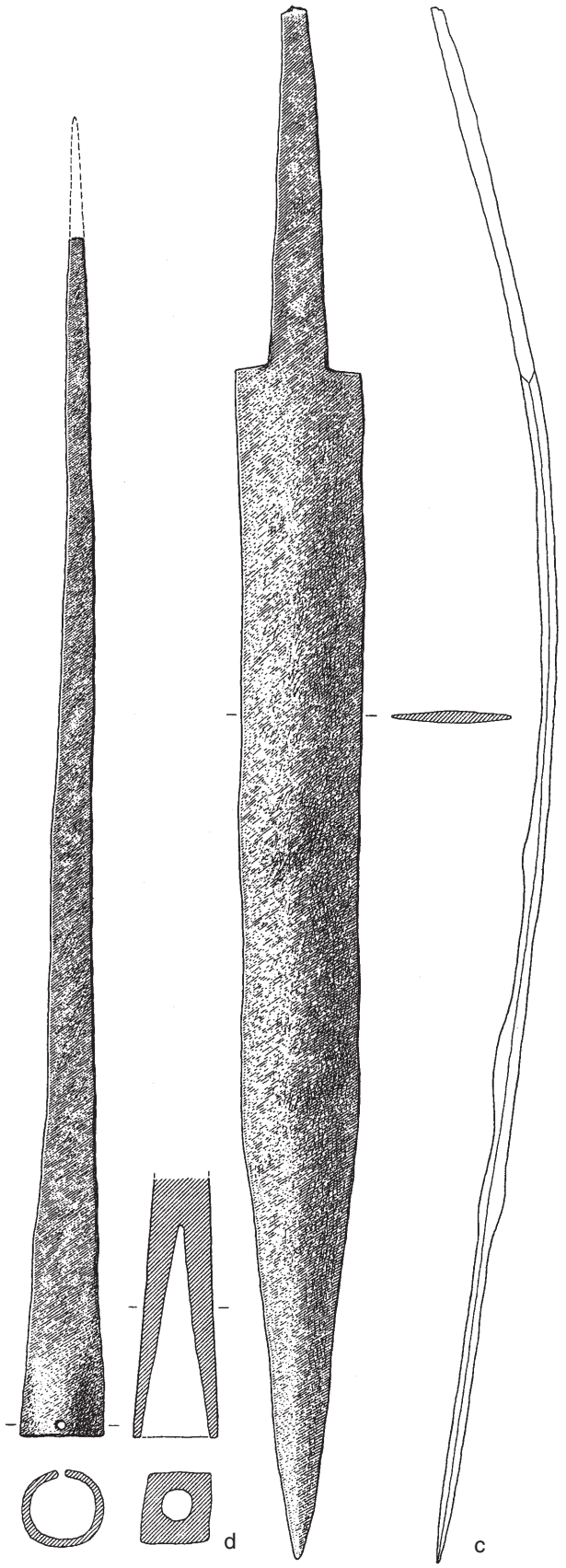

B

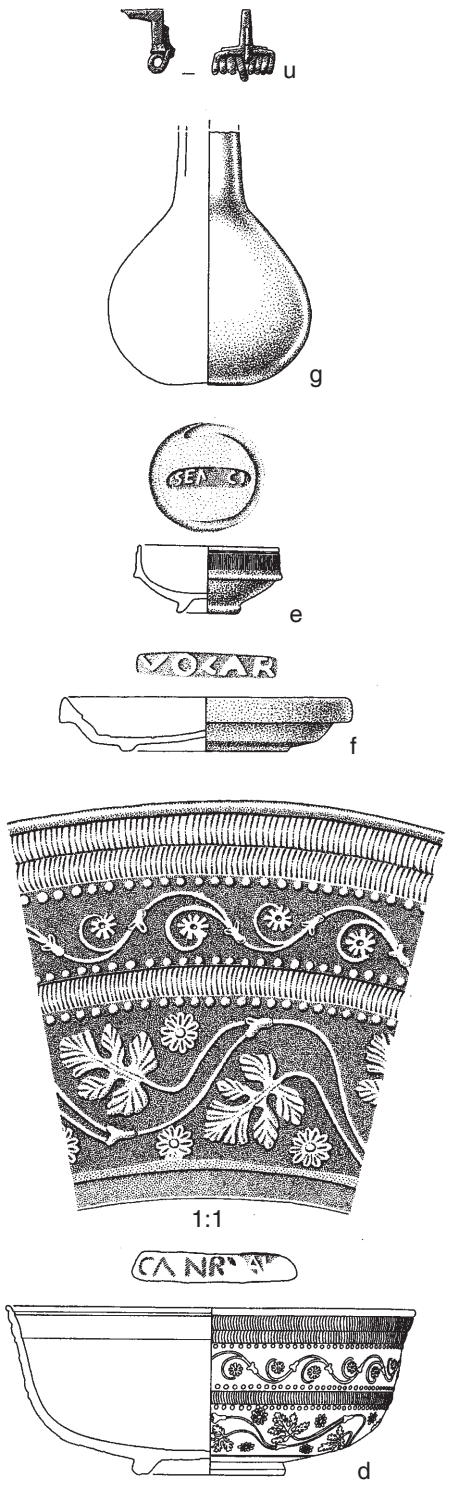

Wederath. A : tombe 1344 (suite). Echelle 1:2. B : tombe 2215. Echelle 1:4.
B : (Cordie-Hackenberg/Haffner 1997, Taf. 604-605). Milieu du Ier siècle ap. J.-C.

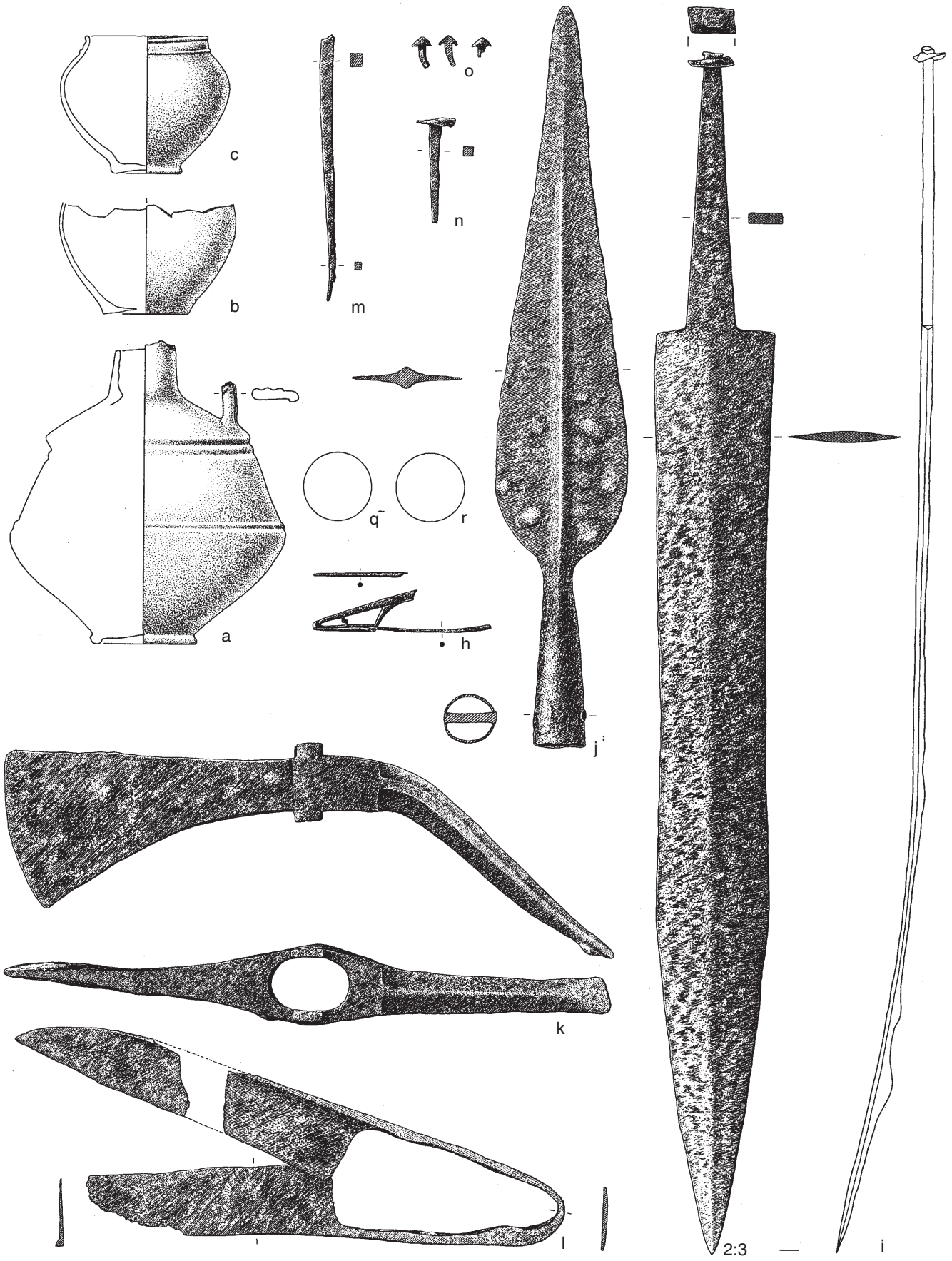

Wederath, tombe 2215 (suite). Echelle 1:2, sauf i, 2:3, a-c, 1:4.